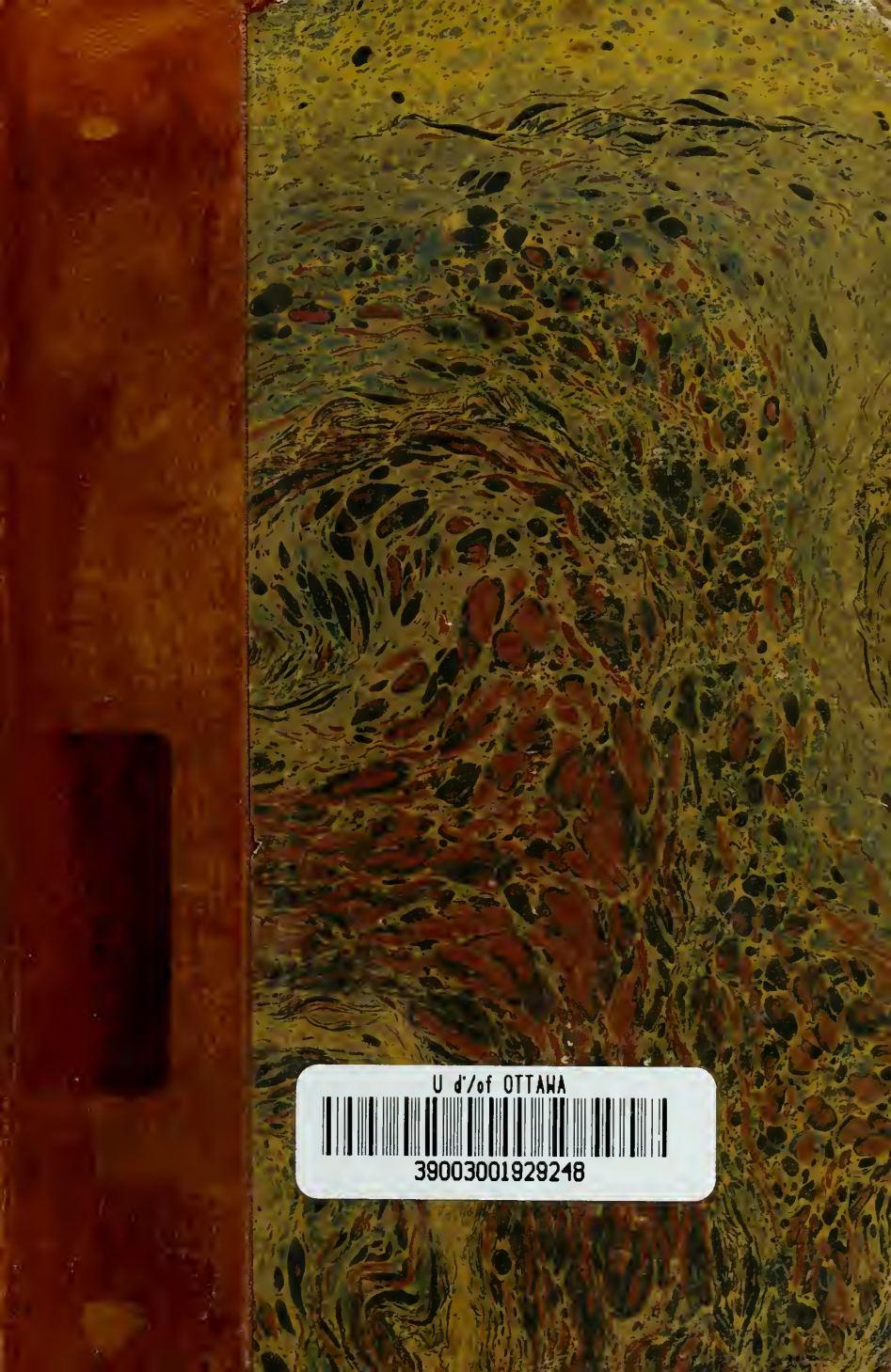
U d'/of OTTAWA
39003001929248

13-5-52

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoiressurlesi01sain

SAINT-SIMON

MÉMOIRES. - T. Ier

LOUIS DE ROUVROY, DUC DE SAINT-SIMON

PEINTURE APPARTENANT
A M. MAXIME DUVAL.

SAINT-SIMON

Mémoires sur le siècle de Louis XIV et la Régence

EXTRAITS SUIVIS ILLUSTRÉS
NOTICES ET ANNOTATIONS PAR
AUG. DUPOUY, AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ, LAURÉAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Tome premier.

Université d'Ottawa
BIBLIOTHÈQUES
LIBRARIES
University of Ottawa

QUATRE GRAVURES
HORS TEXTE

Bibliothèque Larousse
Paris – 13-17, rue Montparnasse

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

DC
130
.S9A197
1911

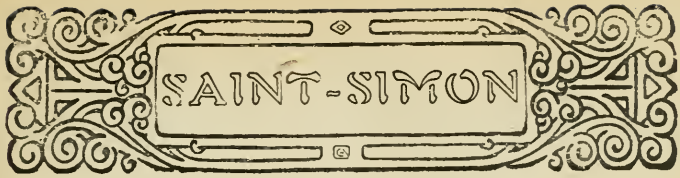

MÉMOIRES

LOUIS DE SAINT-SIMON (1675-1755)

Si l'on connaissait dans le détail les premières années de Saint-Simon, nul doute que son rôle politique s'en trouvât éclairé, ainsi que le caractère de son œuvre. Mais il vivait à une époque où le mémorialiste était sobre de confidences sur sa vie intime et ne songeait pas encore à interroger pour autrui ses souvenirs d'enfance et de jeunesse.

Par ce qu'il nous en laisse entendre et le peu qu'on en saisit d'autre part, l'enfance et la jeunesse de Saint-Simon nous apparaissent sinon tristes, du moins bien graves et assez « encloses ». Que ce soit à l'hôtel de la rue des Saints-Pères, où il naquit dans la nuit du 15 au 16 janvier 1675, ou dans ce château moyenâgeux de la Ferté-au-Vidame, où son père aimait à s'isoler, on devine autour de lui de la tendresse, une sollicitude intelligente, des exemples de noblesse, d'honneur, et de probité : on n'y surprend pas assez d'abandon, de babil, de cris et de rires.

Quand il vint au monde, sa mère avait trente-cinq ans et son père en avait soixante-huit. Rien ne nous oblige à nous figurer Claude de Saint-Simon sous les traits d'un vieillard morose. Mais, comme tous les vieillards, il était naturellement *laudator temporis acti*, ami d'un passé qui avait été le temps de sa jeunesse et de sa surprenante fortune. Que pouvait-il léguer de plus cher à son fils que la mémoire d'un règne sous lequel, petit seigneur de bonne race, mais de minces ressources, il avait, depuis le coup de faveur de 1625,

qui lui valut la charge de premier écuyer, été fait successivement capitaine du Petit-Bourbon, de Saint-Germain et de Versailles, grand louvetier, premier gentilhomme de la Chambre, conseiller du roi en son conseil privé, gouverneur de Senlis et de Blaye, duc et pair, et chevalier de l'Ordre ? On lui destinait encore le titre de grand écuyer, et il l'aurait obtenu, si les testaments des rois n'étaient pas faits pour être violés. A ce père qui le dirigea jusqu'au terme de son adolescence, Saint-Simon dut sa grande vénération rétrospective, celle qu'il voua à Louis XIII aux dépens de Louis XIV. Il est probable qu'il lui dut aussi son respect de la tradition et un dévouement à la noblesse qui n'exclut pas le dévouement à la monarchie. Les Rouvroy Saint-Simon ne prétendaient-ils pas d'ailleurs descendre, par les comtes de Vermandois, de Bernard, roi d'Italie, et par conséquent de Charlemagne en personne ? Filiation suspecte, à vrai dire, et que ne suffit pas à autoriser une simple phrase écrite par on ne sait quelle main au revers d'un cartulaire datant de Philippe-Auguste. Le duc Claude y croyait fermement, comme à son titre. En 1660, il rédigeait au nom des ducs et pairs un mémoire sur leurs droits. On le voit, son fils eut de qui tenir.

Qu'était Charlotte de L'Aubépine de Châteauneuf d'Hauterive, épousée à trente-deux ans par ce haut seigneur qui, veuf d'une première femme, ne voulait pas s'éteindre sans postérité, et dont le grand âge ne démentit pas l'ambition ? Elle avait quatre-vingt-cinq ans, quand elle mourut, en 1725, à une date où la carrière politique de son fils était finie. Il avait donc eu tout loisir de l'aimer, de la connaître, de la juger. A la vérité, les *Mémoires*, qui exposent avec complaisance la conduite qu'elle tint aux obsèques de M^lle^ de Condé, nous renseignent peu sur son caractère. Etait-elle belle ? Nous l'ignorons. Bornons-nous à la croire bonne et grandement maternelle, si nous nous en rapportons à certain document du 25 août 1683, jour de la Saint-Louis. C'est une « instruction » assez austère que son auteur, probablement René de Gogué, sieur de Saint-Jean, offre « au lieu d'un bouquet » de fête à son élève, notre futur duc, alors simple vidame de Chartres. Entre autres conseils, ladite instruction insiste sur le devoir d'aimer ses parents et, après avoir rappelé le mérite singulier du père, vante « la tendresse incompa-

rable » de la duchesse et note « qu'elle descend jusqu'aux soins qu'elle pourrait laisser aux domestiques. » D'autre part Saint-Simon signale avec piété les soins continuels qu'elle prit pour lui former l'esprit et le corps. Elle dut être, dans la plus stricte acception du mot, une éducatrice.

De longues heures au logis entre des gens mûrs ou âgés, une sortie de temps à autre, ne fût-ce que pour aller à l'académie — nous dirions au manège — des sieurs de Nesmont et Rochefort, comme il sied à un futur mousquetaire, point de collège, point de camarade (on ne saurait donner tout à fait ce nom au duc de Chartres), telle s'écoulait cette adolescence, sans autre heurt que les impatiences de l'adolescent : « vous êtes sujet à la colère, » constate l'instruction du précepteur. La même instruction le presse de mieux travailler : « Vous voyez le peu de progrès que vous avez faits dans la connaissance de la langue latine. » A trente ans de là, il lui en restera cependant assez pour s'en servir tant bien que mal avec le chapitre de Tolède. Il apprit l'allemand, chose rare à l'époque, et nous relevons dans le catalogue de sa bibliothèque de jeunesse un *Alphabet allemand*, une *Grammaire allemande* de Duez, un *Dictionnaire allemand, français et latin*, une *Almaïde, roman allemand, Der Teutsche Hercules*, etc. Cette connaissance ne lui fut pas inutile quand il fit campagne sur le Rhin. Mais surtout il cultiva l'histoire. Il l'aimait d'instinct et par tradition. Il ne cessa jamais de s'y instruire. Ses *Mémoires* surprennent par l'étendue et la précision des recherches et des lectures qu'ils supposent.

Le vidame avait à peine atteint l'âge de nos bacheliers que, las de la férule et pressé de « se tirer de l'enfance », il usait de ruse pour quitter la maison paternelle. Deux objets sollicitaient alors l'activité d'un jeune noble : l'armée et la cour. La cour, il y avait une première fois plongé les yeux, avec quelle avidité de voir, quelle religion de l'étiquette, quel souci du détail amusant ou pittoresque, nous pouvons nous en faire une idée d'après la consciencieuse relation qu'il a rédigée, à quinze ans, des obsèques de la Dauphine. Le 28 octobre 1691, son père vient à Versailles le présenter au roi et le fait recevoir dans la première compagnie des mousquetaires. Puis, comme si après cette suprême démarche il n'eût plus eu rien à faire en ce monde, il meurt l'année suivante, comblé d'ans. Le roi voulut bien laisser au fils le duché

et les gouvernements du père, y compris Blaye, que convoitait le propre frère de Mme de Maintenon, d'Aubigné.

Il est vraisemblable que notre mousquetaire n'entrait pas à la cour en ignorant. On lui avait certainement appris par le menu, la science compliquée des révérences et des assiduités nécessaires, celle de l'armorial, de la hiérarchie et des préséances. Ne l'imaginons pas comme un brillant cavalier : il est tout le contraire d'un Lauzun, son futur beau-frère. De mine chétive, il s'étonne que le duc d'Orléans, qui, à l'exemple du roi, « se prenait aux figures », ne lui ait pas tenu rigueur de la sienne, laquelle n'était pas « avantageuse ». Il est vrai que le temps des blondins était passé dans ce Versailles tourné à la dévotion, malgré le voisinage du Palais-Royal et l'imminence du règne des roués.

La carrière militaire de Saint-Simon fut courte et peu chargée d'incidents. Il montra du zèle sous Namur, où le roi commandait en personne, et chargea trois fois à Neerwinden. Au retour des Pays-Bas il achète un régiment de cavalerie. Puis il passe à l'armée du maréchal de Lorges, et traverse un Palatinat dévasté. C'est là que, moins soldat peut-être qu'écrivain, il commence, à dix-neuf ans, ses *Mémoires*, non loin des lieux où, cent ans plus tard, Chateaubriand corrige le brouillon des *Natchez*. En 1702, alors que la guerre de la succession d'Espagne avait éclaté et lui laissait l'espoir de se distinguer dans le métier des armes, outré de ne se voir pas compris dans une promotion de brigadiers, il prétexta sa mauvaise santé pour offrir sa démission au roi, qui ne l'accepta point sans déplaisir.

Entre temps Saint-Simon s'était marié. Il y songeait depuis 1693, et rien ne montre mieux le sérieux un peu naïf de ce caractère à l'emporte-pièce que l'histoire des préliminaires de son mariage. Entre tous les seigneurs de la cour, celui qu'il admirait le plus pour sa vertu et sa gravité était le duc de Beauvilliers, qui jouissait d'ailleurs près du roi de la situation la plus haute, admis à ses conseils et gouverneur du duc de Bourgogne. Un jour Saint-Simon vint lui demander la main d'une de ses filles. En principe peu lui importait laquelle. « C'est vous qui m'avez charmé, déclarait-il ; c'est vous que je veux épouser, avec Mme de Beauvilliers. » Or l'aînée, qui n'avait pas quinze ans, allait prendre le voile ; la seconde était difforme et point mariable ; quant à la troisième, à

douze ans, elle voulait imiter l'aînée. En vain Saint-Simon la fit-il presser, en son couvent de Montargis, de renoncer à cette vocation précoce. Il lui fallut se contenter d'être le plus jeune ami de celui dont il ne pouvait être le gendre. Deux ans plus tard, il épousa Mlle de Lorges, fille d'un homme pour lequel il professait également la plus vive estime. Elle avait, au dire de tous, beaucoup de sagesse et par surcroît ne manquait pas de charme. Du moins le *Mercure* affirme-t-il, à l'occasion de leur mariage, « qu'elle est blonde et d'une taille des plus belles, qu'elle a le teint d'une finesse extraordinaire et d'une blancheur à éblouir, le nez un peu long et qui relève sa physionomie, une bouche gracieuse, les joues pleines, le visage ovale et une gorge qui ne peut être ni mieux taillée ni plus belle. Tout cela forme un air modeste et de grandeur qui inspire le respect. » Saint-Simon note aussi qu'elle était « noble et modeste », et c'est apparemment pourquoi il la préférait à Mlle de Quintin, sa sœur, qu'on lui destinait, et que Lauzun épousa, malgré son âge, bientôt après, « au grand déplaisir de la maréchale ». L'ex-fiancé de la grande Mademoiselle, assagi et mûri (vieillir lui était impossible), semble avoir été un mari fort passable. Saint-Simon en fut un excellent, pleinement heureux d'ailleurs près de cette femme tendre, dévouée et de bon conseil, dans laquelle, après onze ans de veuvage, il voyait encore — ce sont les propres termes de son testament — l'image de « la femme forte décrite par le Saint-Esprit ».

*
* *

Jusqu'en 1715, la vie de Saint-Simon est celle d'un courtisan assez ponctuel, sans l'héroïsme d'exactitude d'un La Rochefoucauld, ni surtout l'adoration béate d'un Dangeau ou d'un Villeroy. Il est de la cour, mais il l'observe ; parfois il s'en dégoûte. Quand le dégoût est trop fort, il va se remettre à la Ferté, dans ses bois. Il est même des moments de misanthropie où il songe, nouvel Alceste, à s'enterrer vivant dans ce « désert », au grand effroi de Mme de Saint-Simon, qui, sans avoir rien d'une Célimène, ne partage pas cet âpre amour de la solitude. Tous les ans, à Pâques, il suit le chemin de la Trappe, dont le pieux abbé est pour lui un ami et un directeur. Et puis « la mécanique de la cour » le reprend. Il

revient, comme un autre, assister au lever du roi, à ses messes, à ses repas, à ses promenades ; comme un autre, il guette le moment propice pour lui dire à l'oreille : « Sire, Marly ! » Comme un autre il se repaît de menues faveurs, s'afflige des menues disgrâces, évente les nouvelles du jour et se passionne pour des vanités.

Cependant il ne se disperse pas autant qu'on pourrait le croire. Dans ce Versailles, plein de cabales et miné par de souterraines intrigues, il s'est fait sa place, dans la pénombre. Il a des relations discrètes et choisies, des amitiés puissantes et sûres. Des personnages, qui sont de beaucoup ses aînés, s'en laissent imposer par ce jeune homme sérieux, indépendant et digne, qui raisonne avec décision et mesure, et que leur propre gravité attire. C'est ainsi que, sans se fermer à de plus aimables commerces et sans négliger ceux de son âge, comme Coëtquen ou Coëttenfas, il conquiert tour à tour les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, le maréchal de Lorges et le chancelier Pontchartrain ; joignons-y Chamillart et le nonce Gualterio. Sans doute était-ce une habitude d'enfance qui lui valait cette prédilection pour les visages déjà marqués par les ans. Il faut noter d'autre part son goût pour de certains subalternes en mesure de le renseigner parfois opportunément, et même de lui prêter main-forte. Bontems et Maréchal ne lui furent pas inutiles près du roi, qui devinait en lui, sinon un ennemi, du moins un juge, partant ne l'aimait guère et ne se souciait point de lui confier le moindre poste.

Un jour pourtant Saint-Simon put se croire assuré de la faveur royale : Gualterio lui annonçait qu'il était nommé ambassadeur à Rome, sur la proposition même du roi. Finalement l'ambassade ne fut point créée. Un peu plus tard, M^me^ de Saint-Simon fut déclarée dame d'honneur de la duchesse de Berry : maigre compensation et qui n'enchante pas notre duc et pair, mais lui valut, entre autres avantages, celui d'être logé au château de Versailles. Il s'était contenté jusque-là soit du petit hôtel qu'il avait loué dans le voisinage, soit de l'hospitalité nécessairement étroite que lui avaient offerte tour à tour son beau-père et le chancelier. Désormais il eut au premier étage deux chambres et deux cabinets, dont l'un fut son cabinet de travail. C'est là qu'il recevait sans bruit ses confidents et que sans bruit il rédigeait les

notes de ses futurs *Mémoires*, au centre des ambitions, des conflits, des affaires, des allées et venues et des mille rumeurs qui faisaient de cette cour le plus passionnant des spectacles.

Le roi vieillissait ; si personnel que fût son gouvernement, les temps n'étaient plus où, pour devenir quelqu'un, il fallait obtenir absolument qu'il y consentît. Dans sa demi-disgrâce Saint-Simon prenait de l'importance. Il était resté fort lié avec le duc d'Orléans, à qui la chimie et le libertinage, sans compter les calomnies du duc du Maine, ne faisaient pas une situation enviable, mais qui n'en restait pas moins fort près du trône. Il conquit l'estime et la sympathie de la duchesse d'Orléans pour s'être employé, avec un zèle trop méritoire, à rompre la liaison de son mari et de Mme d'Argenton. Mais son triomphe fut d'être admis dans l'intimité du duc de Bourgogne, le disciple chéri de Beauvilliers, de Chevreuse et de Fénelon. Il ne nous cache point la joie peu chrétienne qu'il éprouva le jour où la mort de Monseigneur éleva au rang de Dauphin ce prince ami auquel il apportait sa collaboration quotidienne et silencieuse, mais non point ignorée d'une cour aux aguets de la faveur. Sa femme cependant, toujours prête à partager ses goûts et à seconder ses vues, gagnait la confiance de la « charmante » Dauphine. Il y a là, dans la vie de Saint-Simon, une époque d'heureuse fièvre et d'espérances infinies : la tendresse et l'admiration pour son futur roi, le dévouement à son pays, à ses amis, à sa caste, quelques rancunes aussi, tout se mêle dans son cœur et dans le programme dont il élabore sa part. Ephémère félicité ! Le même mal qui avait emporté le père emporte le fils avec sa jeune femme, si brusquement, si atrocement, que leur entourage ne peut croire à une fatalité ordinaire et parle sourdement de poison.

Ce fut pour Saint-Simon un deuil cruel. Non que son avenir politique en fût ruiné. Il lui restait l'amitié du duc d'Orléans et l'espèce d'autorité qu'il avait su prendre sur ce prince bien doué, mais sans énergie ni conscience, sceptique, débauché, honni, qu'on évitait dans les couloirs de Versailles, mais de qui la mort du duc de Berry, celle du fils aîné du duc de Bourgogne et le bas âge du petit dauphin allaient faire le maître de l'heure. Saint-Simon lui était resté fidèle dans les revers. Il se rendit compte qu'il n'avait pas obligé un pur ingrat. Dès l'été de 1715, alors que le roi moribond tient encore sur la brèche, on peut dire qu'il est entré aux

affaires, par ses continuelles entrevues avec le duc d'Orléans, par les projets amples, hardis, précis qu'il lui soumet, par la direction qu'il tâche d'imprimer à cette volonté vacillante. Il y reste jusqu'en 1723, avec une autorité qui décline à mesure que le régent s'en remet aux avis et aux entreprises de l'abbé Dubois. Notons qu'il fut de ceux qui contribuèrent le plus à faire casser le testament de Louis XIV et à réduire l'importance des bâtards. L'institution des conseils fut en partie son œuvre. Mais les conseils ne durèrent pas, et il n'intéressa qu'à demi le régent à sa querelle de duc et pair avec les parlements. Il n'eut aucune part à la politique financière, malgré sa liaison avec Law, aucune part à la politique extérieure, malgré son ambassade en Espagne, qui fut honorifique et sans portée : elle valut à son second fils la grandesse, ainsi qu'à lui-même, à l'aîné le collier de la Toison d'or. C'en fut assez pour éblouir le prince de Chimay, qui crut bien faire en lui demandant la main de sa fille. Elle était « contrefaite et affreuse », au témoignage du duc de Luynes. Deux ans plus tard l'apoplexie terrassait le régent, et Saint-Simon, sur le conseil de Fleury, renonçait définitivement à un rôle devenu assez tôt platonique.

Avait-il donné sa mesure ? On ne peut lui refuser un amour sincère du bien public, des vues élevées et nettes. Dans ses *Mémoires* il regrette avec éloquence la révocation de l'édit de Nantes, déplore les querelles suscitées par la bulle *Unigenitus*, dénonce les doctrines ultramontaines, a des velléités de séparatisme gallican. Malgré son dévouement à la monarchie, il envisage sans peur et conseille, à la mort de Louis XIV, la convocation des Etats généraux. Sa compétence n'était pas universelle, mais son bon sens s'emparait de tout et, bien qu'il avoue ne rien entendre au détail des finances, il discute les opérations de Law et celles des traitants, parle des économies possibles et de l'équilibre budgétaire en économe fidèle et prudent, mais sans lésine, sans « chicheté », comme il dit, sans abandonner Marly, par exemple, au vandalisme du duc de Noailles. Il ne gémit pas sans raison sur l'asservissement de notre politique extérieure à l'Angleterre, et, tout en réprouvant la mégalomanie brouillonne d'Albéroni, il regrette qu'au lendemain d'une longue guerre soutenue pour l'Espagne on soit devenu ennemi de l'Espagne. On a maintes fois raillé ses préjugés de grand seigneur pointilleux, ses colè-

res contre un régime de « roture », sa haine contre les « commis » et les « robins ». Reconnaissons que sa foi dans la noblesse était belle et n'eût pas été chimérique, si toute la noblesse eut été animée, comme lui, d'un esprit profondément national. Il fut d'ailleurs le premier à confesser la décadence de la classe à laquelle il était si fier d'appartenir, et dans laquelle il aurait tant voulu voir ce qu'elle devait être réellement, une élite.

Réalisable ou non, ce qu'on peut dire, c'est que le programme de Saint-Simon aurait eu besoin d'un autre metteur en œuvre. Chose curieuse, cet homme agité, inquiet, qui nous paraît le contraire d'un contemplatif, qui a toujours une décision en poche, n'était rien moins qu'un homme d'action. En vérité l'action lui faisait peur. Son fort était de raisonner sur elle ; ce n'est point là agir. On a noté qu'il tournait le dos à ses propres idées, dès qu'il était question de les mettre en pratique. Il flétrit sous Louis XIV la révocation de l'édit de Nantes, et s'oppose, sous la régence, au retour des huguenots. Il réclame en 1715 la convocation des Etats, et la déconseille en 1717, quand on s'est rendu à ses arguments. Il condamne les jésuites et réprouve le projet d'expulsion que médite contre eux le duc de Noailles. Cela tient-il à un esprit de contradiction digne du Misanthrope, et prend-il ses propres idées en horreur,

Aussitôt qu'il les voit dans la bouche d'autrui ?

Il se peut ; mais surtout c'est un idéologue ou, si l'on préfère, un idéaliste, qui se charge d'une affaire comme d'une belle cause, s'en fait l'avocat, se passionne pour elle, laissant à d'autres le soin de l'*exécutif*. Invité par le Régent à venir dans une loge à l'Opéra raisonner sur la constitution, il s'échauffe, le presse, l'accable de ses arguments, ne laisse aucune objection sans réplique, aucune éventualité sans l'avoir prévue, puis, rapportant cette scène mémorable, il termine par ces mots significatifs : « Je me contentai d'avoir convaincu, et puis je laissai faire. » L'homme né pour l'action peut s'accommoder de ne pas convaincre : il n'a garde de laisser faire.

Ne plaignons donc pas Saint-Simon outre mesure, d'avoir dû, à quarante-huit ans, prendre une retraite prématurée. A peine s'en plaint-il lui-même, et la continuation de ses bons rapports avec M. de Fréjus, l'indulgente ironie avec

laquelle il le juge ne prouvent pas qu'il lui en soit resté grande amertume. Il n'est pas prouvé non plus qu'il fût bien ambitieux. En dépit de certaines apparences, de son attachement à ses titres et de son entente à les faire respecter, il ne convoite aucune charge et refuse volontiers celles qu'on lui offre. Dans la distribution des places qu'il propose au duc d'Orléans, il n'oublie pour ainsi dire que lui, satisfait d'un vague emploi de conseiller à ce conseil de régence où le petit chat du roi fera bientôt le dix-septième.

Il avait toujours été plus spectateur qu'acteur. Il put regretter, en quittant Versailles, de n'avoir plus une si bonne place au spectacle. Mais il y gagnait des loisirs pour narrer ce qu'il avait vu. C'est où commence son vrai rôle, si on ne le fait point dater de la première phrase de son premier rapport. « Il a écrit toute sa vie, » nous assure le duc de Luynes. Ecrire lui était un besoin et une joie dont ses *Mémoires*, si copieux soient-ils, ne nous donnent pas une idée suffisante. Songeons qu'il n'est quasi pas d'événement auquel il ait été mêlé sans lui consacrer de longues lignes. Songeons à la quantité d'exposés et de dissertations qu'il communiqua au duc de Beauvilliers, au duc d'Orléans, au duc de Bourgogne, sans parler de ce qu'il accumulait dans ses tiroirs pour son propre compte, et d'une vaste correspondance dont on a sauvé peu de chose. On se figure aisément sa studieuse retraite dans son hôtel de la rue Saint-Dominique, au milieu de ses six mille volumes, dont la plupart étaient des ouvrages d'histoire, des mémoires, des lettres, des recueils d'édits, des registres, qu'il est tout occupé à compulser, à dépouiller, à commenter, devenu lui-même, au dire de Belle-Isle, « le plus intéressant et le plus agréable dictionnaire » ; à moins qu'il ne noircisse, de « sa petite écriture courante et pleine d'abréviations, quoique fort sujette aux ratures et aux renvois », les grandes pages de ses terribles *Mémoires*.

*
* *

Il est naturel qu'un personnage politique éprouve, dans les années de recueillement, le désir de léguer à la postérité le souvenir de son rôle et des grandes choses où il intervint. Tel avait été le cas de nos mémorialistes, depuis Montluc et, si l'on veut, depuis Villehardouin jusqu'à Retz. Le propre

de Saint-Simon, le signe de sa vocation, pour ainsi dire, c'est d'avoir commencé une pareille œuvre dès avant la vingtième année et de l'avoir poursuivie à travers les mille et une agitations de sa vie de cour. Quelques renseignements que sur le tard il ait puisés ailleurs, nous n'en avons pas moins, dans le fait de ces annotations quotidiennes, la garantie d'une documentation de première main, jointe à une fraîcheur d'impression unique. Félicitons-nous de sa curiosité passionnée, voire indiscrète, et de son « application à démêler, à savoir et à suivre journellement toutes ces choses toujours curieuses, ordinairement utiles et souvent d'un grand usage ». Félicitons-nous aussi des précieux moyens d'information dont il disposait, de sa liaison intime avec deux ministres, avec deux conseillers du roi, avec plusieurs princes et princesses du sang, et des nombreuses confidences que lui valaient son sérieux, sa tenue et son attention de bon écouteur. Après cela, il faut reconnaître que, malgré un sens pénétrant de l'intrigue, il était sujet à des accès de candeur, qu'il jugeait de la conviction d'autrui par la sienne, et qu'il dut se laisser berner plus d'une fois par le plus frivole et le plus dissimulé des régents. Il était d'ailleurs assez clairvoyant pour s'en apercevoir parfois après coup et assez probe pour confesser son erreur, comme il confesse ses ignorances. « La vérité exige également d'exposer ce qu'on sait et d'avouer ce qu'on ignore. » On lui en a voulu d'avoir mal reconnu sa dette envers le *Journal de Dangeau;* en revanche il n'a rien caché des emprunts que, dans un souci louable d'exactitude, il fit mot pour mot aux papiers secrets de Torcy.

Quelle que soit l'importance de ces sortes d'interpolations, il est certain qu'il connaissait comme personne ce qu'il appelle « la carte de la cour », parce qu'il avait comme personne, outre le désir et les moyens de savoir, le don de voir. Nous en avons pour garants ces grands tableaux que lui ont inspirés la mort de Monseigneur, celle du roi ou certaines séances du parlement, et ces admirables portraits qui se détachent en relief sur la trame serrée des *Mémoires.* On les dirait peints par un nouveau La Bruyère, moins ordonné, moins stylé et, s'il est possible, plus vivant. Le roi, ses belles maîtresses, ses ministres, ses médecins, ses valets, les abbés intrigants et les saints prélats, les seigneurs avilis et les robins pleins de morgue, tous ressuscitent et s'animent

dans cette étonnante galerie, à coups de brosse véhéments, saccadés, fiévreux, non sans quelques touches d'une délicatesse imprévue. Jamais peut-être dans notre littérature on n'a savouré aussi fort cette *voluptas psychologica*, cette joie de pénétrer des âmes, où Nietzsche, parlant de Stendhal, voyait, non sans raison, l'une des vertus capitales de l'esprit français.

Là réside surtout le pittoresque justement vanté de Saint-Simon. Il est d'une époque qui excelle à rendre le dessin complexe du cœur, le ton d'une émotion, le mouvement intime, mais qui n'a encore découvert ni la nature ni la couleur locale. « Les descriptions de lieux ne sont pas de mon sujet, » déclare-t-il au moment de conter son voyage en Espagne, et il est clair qu'il n'a point fait ce voyage en touriste ni en paysagiste, quoiqu'il sache trouver des mots sobres, précis et suggestifs pour fixer un décor nouveau, églises de Tolède ou palais de Balsaïm, jardins d'Aranjuez ou parc du Buen-Retiro. Sur les pentes abruptes, sous les cimes neigeuses de la Guadarrama, il remarque, avec une sensibilité déjà romantique, que « toute cette singularité faisait dans son affreux quelque chose de charmant. » Mais aucun site ne valait pour lui un caractère, et il eût détourné les yeux du panorama le plus rare pour saisir un regard, un maintien, un geste révélateurs. En cet ordre d'observations, rien qu'il dédaigne. Ayant relaté certain mauvais tour que joua Benoist, contrôleur de la bouche, au baron de Beauvais, il ajoute : « Je sais bien qu'en soi c'est la dernière des bagatelles pour être rapportée : mais cela caractérise et dépeint. » Ses *Mémoires* sont animés à chaque page de ces précieuses bagatelles à la Plutarque.

Son goût des petits faits n'exclut pas celui des idées générales. Il aime à raisonner sur les événements, à comparer, à prévoir, à conclure. Outre la politique dont nous avons indiqué les articles, il ne serait pas impossible de tirer de son œuvre une philosophie de l'histoire, philosophie banale peut-être, mais très naturelle et vécue. Tous ses récits sont pour ainsi dire dominés par la pensée de la destinée humaine, par le sens religieux de ce qu'Hérode nommait Némésis, et qu'il nomme, comme Bossuet, Providence. La bataille d'Hochstedt, perdue comme à plaisir « par des prodiges d'erreurs, d'aveuglements, de ténèbres entassés et enchaînés

ensemble », lui retrace « quoique dans un genre moins miraculeux, ces victoires et ces défaites immenses que Dieu accordait ou dont il affligeait son peuple, suivant qu'il lui était fidèle ou que son culte en était abandonné ». Quand il en arrive au terme inespéré de cette guerre, à la victoire de Denain et à ses bienheureuses suites, il parle de Dieu à la façon de Racine et des prophètes, il l'appelle « celui qui met des bornes à la mer ». C'est à des sentiments analogues que le ramène sans cesse le spectacle des vicissitudes dont la cour est le prodigue théâtre. Un jour il quitte Desmarets, devenu après un long exil contrôleur général, « l'esprit rempli de réflexions sur les étranges mutations » qui se produisent. Et la vanité de l'agitation humaine n'échappe pas à ce duc vétilleux quand, après avoir dit les larmes, les discussions, les bouderies qui suivirent la mort de M^me^ de Montespan, il termine par ces mots : « A la fin tout sécha, passa et disparut. Ainsi va le cours du monde. »

Voilà qui confère une réelle gravité à ces *Mémoires* trop souvent considérés comme l'œuvre patiente et rancunière d'un mécontent. Il est indéniable que Saint-Simon est plus sincère que juste. Trop passionné pour rester neutre, il a des partis pris et il ne s'en cache pas, ce qui est loyal. « Le stoïque est une belle chimère, assure-t-il. Je ne me pique donc pas d'impartialité : je le ferais vainement. » N'abusons pas de cet aveu. S'il ne se donne point pour l'historien idéal des préfaces, sans faveur et sans haine, *sine odio aut gratia*, en revanche on peut le croire sur parole quand il dit au duc de Bourbon : « Nul attachement ne m'a encore fait faire d'injustice ni de folie à mon su. » Comme écrivain, il s'est efforcé de reconnaître les mérites de ses ennemis et les torts de ceux qu'il aimait, et il lui arrive, quoiqu'il lui en coûte, de donner raison à Pontchartrain le fils contre Chamillart. Rien de plus contraire à ses goûts d'honnête homme qu'une histoire sophistiquée, comme celles des jésuites par Jouvency ou celle de France par le P. Daniel. Il se trompe parfois : il ne veut pas tromper.

Ce qui peut lui nuire sur ce point dans l'opinion du lecteur, c'est l'extrême personnalité de son œuvre. « Ces *Mémoires* ne sont pas faits, dit-il, pour rendre compte de mes sentiments. » Réserve naïve : ils transparaissent assez à travers ces pages écrites de verve, « à la diable », comme on l'a dit, avec toutes

les trouvailles et aussi les négligences que ce genre de style comporte. Quand parurent les premiers extraits de l'œuvre, Mme du Deffand recommanda les portraits à Walpole, en ajoutant qu'elle les trouvait « mauvais ». Le mot révolte notre admiration habituelle. Il n'est pas tellement injuste. Véritablement ils sont pour la plupart mal composés, pleins de longueurs, de digressions, de redites, de traits forcés, de superlatifs en cascade, de couleurs violentes et qui s'exaspèrent. Il est rare qu'un retour de pinceau vienne rompre les tons et en atténuer l'offense. Mais cela vit étrangement, d'une vie double : celle du modèle et celle du peintre.

« La passion ne fait qu'animer le style, » écrivait-il dès 1699 à l'abbé de Rancé, en lui adressant un premier spécimen des *Mémoires*. Ils sont jusqu'au bout le commentaire de ce mot-là. C'est la passion qui leur donne le trait caustique et l'accent oratoire, l'image forte et inattendue qui pourtant s'imposait, le réalisme familier du langage, les hardiesses du vocabulaire et surtout les dérèglements d'une syntaxe qui est plutôt, Sainte-Beuve l'a noté, celle du XVIe siècle que celle du sien. La phrase de Saint-Simon suit exactement sa pensée. De là les ellipses et les inversions, les anacoluthes qui la brisent et les incidents qui la surchargent. Cela ne va pas sans forcer un peu, beaucoup même, les usages de notre langue, plus amie de la logique que du naturel. De cet instrument d'analyse il s'est fait une prose merveilleusement synthétique, poétique par conséquent, une sorte de langue parlée, libérée, inspirée, qu'on n'imiterait pas sans péril et que lui-même ne se donnait pas pour modèle. C'est pour ses *Mémoires*, pour ses notes qu' « il se servait — ainsi parle de Luynes — de termes propres à ce qu'il voulait dire, sans s'embarrasser s'ils étaient bien français, » et qu'il risquait le solécisme, sa pensée bousculant la règle. Mais quand il se donnait la peine d'écrire, comme dans son rapport à Beauvilliers sur le duc de Bourgogne, il faisait la paix avec la grammaire et s'entendait comme un autre à châtier son style : aussi l'auteur s'y montre-t-il davantage, et moins l'homme.

*
* *

Ici nous le trouvons au naturel, avec sa véhémence et ses bornes. Il n'est pas nécessaire de le lire longtemps pour

voir que la sérénité n'était pas son fait. A distance, beaucoup de ses joies et de ses colères nous paraissent un peu puériles. C'était un seigneur très susceptible, très jaloux et très consciencieux : au fond, une âme de fonctionnaire moderne. Cette compétence en matière de hiérarchie, de généalogie, d'étiquette, ce respect superstitieux de la coutume, cette attention donnée aux mariages, aux décès, aux vacances, aux promotions, aux compétitions, ces clameurs contre les « étranges abus » des uns et les « singulières prétentions » des autres, contre les « chimères avortées » d'un ambitieux et les « insensibles usurpations » d'un habile, cette complaisance pour de certains racontars, ces dissertations sur l'ordre ou sur le cérémonial espagnol, cette émotion sur « l'indécence du bonnet », cette grise mine aux parvenus, comme Villars, ou aux intrus, comme le duc du Maine, ce mépris tranquille et mêlé de bonhomie pour ce qui n'est pas de sa caste, et jusqu'à ce loyalisme frondeur à l'égard du pouvoir suprême, est-ce que nous ne connaissons pas tout cela, est-ce que nous n'y trouvons pas, comme chez le premier venu de nos bureaucrates, des indices de l'esprit de corps et pour ainsi dire le pli professionnel ?

Sa profession fut d'être courtisan. Elle l'occupa sans l'aveugler et sans l'avilir. Aussi n'y réussit-il guère. Fidèle à ses amitiés, même après qu'elles sont devenues dangereuses, il voit Chamillart dans la disgrâce, Desmarets dans l'exil et le duc d'Orléans dans la solitude. Incapable de duplicité, même quand son intérêt est en jeu, il résiste poliment aux avances du duc du Maine. Ennemi d' « une basse servitude », il n'ignorait pas qu'il avait « un caractère droit, franc, libre, naturel et beaucoup trop simple » pour les mœurs de cette cour intrigante et domestiquée. Le maréchal de Duras l'enchantait pour sa hardiesse de langage, et pour sa part il ne se privait pas d' « asséner les vérités rudement », bien qu'il ne manquât point de prudence et qu'il ne se compromît pas à plaisir. « Il faudra taire votre langue, » lui conseillait un jour le roi, auquel il s'était rendu suspect parce qu'il « avait de l'esprit et des connaissances ». Mais comment garder pour soi seul ce qu'on pense être le seul à savoir ?

Son tort est de ne pas prendre son parti des injustices du monde, surtout de son monde à lui. C'est Alceste à Versailles. Comme Alceste, il a une sincérité agressive et intransigeante,

au point de ne pouvoir tourner un compliment banal à Villars promu duc et pair. Comme Alceste, il est plein de « haines vertueuses » et déclarerait que « l'ami du genre humain n'est point du tout son fait. » Comme Alceste, il pense, sent et parle au superlatif, toujours enclin à juger que les autres sont « trop mesurés », accusant la mollesse de Besons ou l'optimisme de Beauvilliers, reprochant à Chevreuse d'être « équanime, toujours espérant, toujours voyant tout en blanc », et prenant à témoin le ciel que des « bombes » lui éclatent sur la tête, quand ce ne sont même pas des tuiles.

Un autre travers est l'humeur moralisante et réformatrice qui le pousse à se mêler, assez indiscrètement parfois, des affaires d'autrui, même des plus délicates, quand il s'est mis en tête que tel est son devoir. C'est un terrible ami : il réconcilie sans crier gare le duc de Beauvilliers et le chancelier Pontchartrain ; il consomme, à force d'arguments cornéliens, d'adjurations et d'importunités, la rupture du duc d'Orléans avec sa maîtresse. Sa belle santé morale n'était vraiment à l'aise que parmi des gens probes et vertueux, et la corruption du prochain lui faisait mal, qu'elle fût voilée de dévotion ou qu'elle s'étalât dans le libertinage.

Il était le contraire d'un « esprit fort, » et l'impiété d'un Maisons lui inspire de vrais anathèmes. Naturellement porté aux joies graves de la méditation, il eût fait un excellent chrétien, avec moins d'orgueil nobiliaire et plus de charité : jamais il n'a pardonné leurs offenses à Pontchartrain le fils ou à Noailles. Lié avec plusieurs prêtres éminents, il les aime surtout pour la dignité de leur conduite et leur dévouement à l'Eglise. Avec toute sa vertu et son insinuante douceur, Fénelon lui demeure suspect de préoccupations temporelles. Il ne ménage pas les cardinaux de Rohan et de Bissy, constitutionnels par intérêt. La politique des jésuites le révolte, et il flétrit les machinations du P. Tellier en des termes dignes des *Petites Lettres*. Son honnêteté ne s'accommode d'aucune hypocrisie ; elle réclame une dévotion forte et simple. Mais cette simplicité ne doit pas aller jusqu'à la niaiserie. Sa raison de Français se hérisse devant la superstition espagnole et la grossièreté des moines d'outre-mont. N'allons point pour cela le confondre avec un déiste du XVIII^e^ siècle. Sa piété solide n'a rien de philoso-

phique ni d'abstrait. Son testament de 1754 nous prouve qu'elle s'appuyait sur d'exactes pratiques et sur quelques profonds souvenirs : celui de l'abbé de Rancé, par exemple, et, à partir de 1743, celui de « la très chère épouse » qu'il avait eu « l'affreux malheur de perdre » à cette date.

Il lui avait fallu toute sa résignation chrétienne pour supporter un tel deuil. Rappelant la mort de la duchesse et celle du duc de Liancourt, survenues l'une le 14 juin, l'autre le 1er août de la même année, il s'écrie : « Grand Dieu ! Quel bonheur de ne survivre que six semaines ! » Cette plainte échappée à un écrivain ordinairement réservé nous en dit long sur les amertumes de sa vieillesse. Comme père il avait connu peu de joies. Seule de ses trois enfants, la princesse de Chimay, qui était difforme, lui survécut. Quant à ses fils, qu'on appelait « les bassets » à cause de leur petite taille, l'aîné, qui lui avait succédé en 1722 dans son titre et ses prérogatives de duc et pair, mourut en 1746 en laissant une fille unique — ce fut la comtesse de Valentinois ; — l'autre, que Saint-Simon avait marié, malgré son peu de goût pour les secrétaires d'Etat, à la fille d'Angervilliers, ministre de la guerre, mourut en 1754 sans postérité. Ajoutons à ces tristesses une santé ruinée, des étouffements et un enchirènement continuel qui lui fut une véritable maladie ; ajoutons-y le délabrement de sa fortune, les dettes criardes qui lui firent abandonner à ses créanciers les revenus de tous ses biens pour ne garder que ses pensions, et nous nous figurerons assez combien dut lui manquer dans ces douze années de veuvage, malgré les soins empressés que par testament il affirme recevoir de ses domestiques, malgré les ressources d'un travail poursuivi avec ardeur jusqu'au bout, et malgré les consolations d'une piété probablement devenue plus mystique, celle qui avait été sa compagne tendre, sa sûre confidente et sa collaboratrice dévouée. Par une pensée à demi romanesque qu'il ne déplaît pas de surprendre chez ce vieux lutteur, il voulut que son cercueil fût rivé à celui de sa femme dans l'église paroissiale de la Ferté. Les hommes de 94 n'ont pas respecté ce vœu touchant et ont cru bon de détruire ces tombeaux pour manifester leur haine d'un régime fini. Cette haine ne manquait pas de clairvoyance, s'il est vrai qu'avec son culte de la naissance et son horreur du niveau égalitaire, Saint-Simon fut un féodal comme on ne l'était

déjà plus sous Louis XIV. Cependant, s'ils l'avaient mieux connu, n'auraient-ils pas rendu justice à ce « ci-devant » qui démasqua des abus, et qui pouvait se targuer, lui aussi, d'être un « citoyen » et un « patriote » ?

AUGUSTE DUPOUY,
Agrégé de l'Université.

NOTICE SUR LES MÉMOIRES

Si nous en croyons Saint-Simon, c'est la lecture des *Mémoires* de Bassompierre, réédités en 1692 aux Pays-Bas, qui lui donna l'idée de composer les siens. Il s'y serait mis dès 1694, au camp de Gaw-Bœcklheim ; il avait dix-neuf ans. Ce qui est certain, c'est que cinq ans plus tard il en avait poussé assez loin la rédaction pour adresser à l'abbé de Rancé les pages consacrées au procès des ducs et pairs avec le maréchal de Luxembourg. Il est probable qu'outre Bassompierre il se donna dans la suite d'autres modèles, notamment Retz et M^me^ de Motteville, dont l'œuvre parut sous la Régence avec un succès inouï où la malignité publique et la facilité de certaines comparaisons entre l'époque de la Fronde et le temps présent ne laissaient pas d'avoir une bonne part. Mais il est également probable qu'il se borna longtemps à des morceaux discontinus, et qu'il ne se mit méthodiquement à l'ouvrage qu'à partir de 1729, quand le duc de Luynes lui eut communiqué le *Journal* de Dangeau, déposé à la bibliothèque du château de Dampierre. Ce journal relatait les événements de la cour entre 1684 et 1720. C'est à peu de chose près l'époque même qui se trouve comprise dans les *Mémoires*. Saint-Simon le fit aussitôt transcrire, puis le commenta. Ces commentaires, recopiés par un de ses secrétaires, nommé Galland, constituent aujourd'hui, d'après le titre qu'il leur a lui-même donné, les *Additions au Journal de Dangeau*. Il finit par reprendre ses propres *Mémoires* en se guidant sur ce précieux journal, dont il a judicieusement blâmé la sécheresse, mais insuffisamment loué l'exacte et diligente information. Elle lui fait visiblement défaut à partir de 1720, non moins que les confidences du Régent. Outre le journal de Dangeau, il a mis à contribution des publications contemporaines, entre autres les *Dictionnaires* de Bayle et de Moreri, les *Généalogies* du même Moreri, qui furent éditées en 1725, en 1732, en 1735 et en 1749; l'*Histoire Généalogique* du P. Anselme, commencée du vivant de Louis XIV et publiée en 1733; les registres du marquis de Dreux, grand maître des cérémonies, et ceux de Sainctot, maître des cérémonies, les papiers secrets de Torcys composés du temps que leur auteur avait la surintendance des poste, — ceci sans préjudice des gazettes, des recueils de chansons, des mémoires, des *ana* divers, de certaines correspondances comme celle de M^me^ de Sévigné, même de romans comme ceux de Courtilz de Sandras. Il est difficile de suivre le travail de composition des *Mémoires*

et d'en déterminer les phases. Nous savons que la rédaction définitive en fut quelque temps interrompue après la mort de sa femme, en 1743. Il en était alors arrivé à l'année 1711. Des scrupules provoqués par son deuil procèdent les *Considérations préliminaires*, où il juge son œuvre en chrétien et s'octroie la permission de la continuer, à condition d'être assez charitable pour ne point parler, autant que possible, des vivants. De 1743 à 1745 il achève l'histoire du règne de Louis XIV. En 1747 il en est à la quadruple Alliance ; en 1751 à son ambassade d'Espagne. Chéruel estime que la copie définitive et autographe de l'œuvre, reconnaissable à la rareté des ratures, des surcharges et des renvois, en suivit au fur et à mesure la composition, d'abord jusqu'en 1743, puis en trois fois pour trois époques du récit, la première allant de 1711 à 1715, la seconde de 1715 à 1721, la troisième de 1721 à 1723. Ce manuscrit original, comprenant cent soixante-treize cahiers répartis en douze portefeuilles, dont un pour la table des matières, est depuis 1865 la propriété de la maison Hachette. Sous leur volume actuel, les *Mémoires* sont-ils complets ? Les mots qui le terminent en annoncent une suite. Nous ne l'avons pas, soit que l'auteur ne l'ait jamais composée, soit qu'on l'ait perdue. En tout cas, nous savons qu'ils sont loin de représenter l'œuvre totale de cet infatigable écrivain, même avec les annexes qu'on y a jointes : *Considérations préliminaires, Testament olographe, Index alphabétique, Table des matières* et *Additions au Journal de Dangeau*. De son inlassable fécondité nous avons de temps à autre quelque nouveau témoignage : lettres, rapports, pièces amassées de sa main pour être publiées à la suite des *Mémoires*. Mais une bonne partie de son œuvre est restée inédite. Elle s'entassait à sa mort dans cent soixante-deux portefeuilles, qui, après avoir été disputés quelque temps par ses héritiers, furent saisis par ordre de Choiseul et prudemment serrés aux archives des Affaires étrangères. Ils y sont restés depuis, sans qu'on ait pu mieux faire que les consulter de loin en loin, excepté le manuscrit des *Mémoires*, dont Duclos et Marmontel, historiographes du roi, eurent les premiers le privilège de donner des extraits au public. Ce sont eux qui ravissaient à la fois et choquaient M^me^ du Deffand.

Plusieurs éditions tronquées se succédèrent ainsi, jusqu'au jour où Chéruel fit une recension exacte du manuscrit et le publia dans son intégrité. Ceci se passait en 1856. L'édition de Boislisle, commencée en 1879 et interrompue quelque temps par la mort de son premier auteur, promet d'être non seulement le plus bel hommage qu'on puisse rendre au génie de Saint-Simon, mais un monument historique d'une inestimable valeur, et peut-être le répertoire le plus ample, le plus documenté et le plus commode à consulter sur le siècle de Louis XIV et sur la Régence.

LA LANGUE DE SAINT-SIMON

La syntaxe de Saint-Simon, très libre, mériterait à elle seule une longue étude. Pour nous borner à son vocabulaire, signalons-en l'extrême richesse, sans décider si elle est propre à l'auteur, bien qu'elle

ne se constate guère dans la prose d'alors et que les dictionnaires contemporains soient muets sur nombre des mots qui vont suivre.

Ces mots peuvent se répartir en deux groupes : 1° des mots du langage familier, qui pour la plupart sont archaïques, au moins de sens ; 2° des mots savants généralement tirés du latin, quelquefois du français par dérivation.

I. — Substantifs.

Parmi les substantifs du premier groupe on peut citer : *accortise, conjouissance, convi* (invitation), *courage* (cœur), *désespérade, desservice, enfance* (enfantillage), *enfermerie, escousse* (élan), *investiture* (investissement), *lorgnerie, los* (mérite), *lourdise* (bévue), *malepeur, mésaise, mescolance* (combinaison), *picoterie* (brouille), *privance* (intimité), *riotte* (dispute), *sacre* (fripon, proprement oiseau de proie), *torquet* (tromperie), *touffeur* (chaleur), *villette* (petit village), *vesperie* (réprimande), etc.

Du même genre, notons les expressions *chausse-pied* (au fig. moyen commode), *tire-laisse* (désappointement). etc.

Du second groupe sont les mots *appréhension* (intelligence), *cavillation* (sophisme), *chicheté, déploration, dition* (pouvoir), *enclouure* (obstacle), *éradication, pertinacité, vacillité,* etc.

II. — Adjectifs et participes.

Notons dans le premier groupe : *affidé* (confident, affilié), *aboyé* (honni), *bastant* (suffisant), *capon* (non effectif), *démêlé* (décidé), *duit à* (formé à), *égueulé* (criard), *esculé, fêtard* (paresseux), *forlongé* (prolongé), *goussaut* (trapu), *mafflé* (mafflu), *malvoulu, nauli, trayé* (retiré, choisi), *voyeux,* etc.

Dans le second groupe : *bursal* (financier), *équanime* (d'humeur égale), *incorporel, inespérable, insultable, mémoratif, morosif, mortifère, patriote, résurrectif.*

Notons encore : *idolâtrique* pour idolâtre, *monosyllabe* pour monosyllabique ; *présidental* pour présidentiel ; et *mieux faisant,* véritable comparatif de bienfaisant.

Enfin tout adjectif peut être pris substantivement par Saint-Simon, comme dans la langue des précieuses. Il dit : *le captieux, le dangereux, le destructif, le futile, un étincelant, un particulier* (une intimité), *un sombre,* etc., etc. Ce sont là de véritables neutres, à l'exemple du latin.

III. — Verbes.

Au premier groupe se rapporteront les verbes simples : *bouffer* (se mettre en colère), *brosser* (s'esquiver bruyamment), *éplapourdir* (abasourdir), *gninder* (hausser), *langueyer* (causer), *moucher* (fourmiller), *pouiller* (gronder), *pourpenser* (réfléchir), *tonneler* (amener à son avis), etc. ; — les réfléchis : *se chemer* (se dégoûter), *se fermer à, se gaudir de* (se moquer), *s'outrecuider, se raidir à, se rembucher* (se retirer), *se rebéquer* (protester) ; — les expressions verbales : *être en brassière*

de quelqu'un (dépendre de quelqu'un), *faire contre* (s'opposer), *secouer les oreilles* (rester insensible), *tirer de longue* (faire traîner), etc.

Au second groupe, les verbes simples : *conniver, débeller* (vaincre), *diligenter, dupliquer, étranger* (égarer), *improuver, impugner* (combattre), *marquiser, minuter* (machiner), *nombrer, obombrer, postposer, stabilier*, etc. ; — et les réfléchis : *s'espacer, se licencier, se partialiser, se seigneurifier*, etc.

Notons les verbes à préfixe : *adomestiquer, emmuscler, racquitter, ramenter, rapprivoiser, rentourer ;* et, au contraire, le verbe *étrécir.*

Notons enfin la tendance archaïque à prendre des verbes substantivement : *le bien-dire, le braire, le moucher, le prier-Dieu*, etc.

IV. — Mots invariables.

Du premier groupe sont la conjonction *si* (pourtant), l'adverbe *oncques* et les expressions adverbiales : *à la chaude* (tout chaud,) *en effet* (en réalité), *en opposite, près à près.*

Du second, une quantité prodigieuse d'adverbes en *ment* qu'on ne trouverait que difficilement ailleurs : *capitalement, courtement, dextrement, douteusement, ennuyeusement, éparsement, nûment, plénièrement, puamment*, etc.

Quelques désignations de personnages.

Plusieurs personnages, notamment des princes du sang, sont désignés dans les *Mémoires*, selon l'usage de l'époque, sous des titres qu'il est bon de connaître, et sur lesquels Saint-Simon disserte avec abondance.

Monseigneur désigne le Dauphin, fils de Louis XIV en toute circonstance, les fils de France et les bâtards, quand on leur parle, et aussi les évêques, quand on leur écrit : mais ce dernier usage est une innovation dont on se raille un peu. — On continue à dire : *Madame la Dauphine*, comme on disait jadis : *Monsieur le Dauphin.*

Monsieur désigne, depuis Gaston d'Orléans, le duc d'Orléans, frère du roi. La duchesse s'appelle *Madame.* Mais, à la mort de son père, le duc de Chartres, futur Régent, s'appela le duc, et sa femme la duchesse d'Orléans ; on ne les appelle jamais *Monsieur* ni *Madame.*

Mademoiselle désigne la fille de Gaston, morte en 1693, et la dernière fille de Monsieur, frère de Louis XIV.

Monsieur le Prince, c'est le prince de Condé ; sa femme est *Madame la Princesse.*

Monsieur le Duc, c'est son fils. A la mort de Monsieur le Prince, fils du « héros », comme dit Saint-Simon, son fils continua à s'appeler *Monsieur le Duc,* et sa femme *Madame la Duchesse.*

Monsieur le Comte est le titre du Comte de Soissons, de la branche cadette de Condé, jusqu'à la mort du dernier comte, à la Marfée. Sa sœur continua à s'appeler *Madame la Comtesse*, mais son mari ne réussit pas à se faire appeler *Monsieur le Comte.*

Outre ces princes du sang, le grand écuyer, qui fut sous Louis XIV, à l'époque de Saint-Simon, le duc d'Harcourt, s'appelle, comme sous Louis XIII, *Monsieur le Grand*, et le premier écuyer, qui fut Beringhen, s'appelle *Monsieur le Premier*.

Enfin l'Ordre du Saint-Esprit est généralement appelé l'*Ordre*.

BIBLIOGRAPHIE

PRINCIPALES ÉDITIONS

Mémoires sur le règne de Louis XIV et sur les premières époques des règnes suivants (Marseille, 1788, 3 vol. in-8°). — *Supplément aux Mémoires de Saint-Simon sur le règne de Louis XIV* (Paris, 1789, 4 vol. in-8°). — *Œuvre complète de Louis de Saint-Simon pour servir à l'histoire des cours de Louis XIV*, Strasbourg et Paris, 1791, 13 vol. in-8°. (Ces trois éditions et celles qui en procèdent sont en réalité fort incomplètes et parfois fantaisistes.) — *Mémoires complets et authentiques sur le siècle de Louis XIV et la Régence*, édités par le général de Saint-Simon chez Sautelet (Paris, 1829-30, 21 vol. in-8°, réimprimés en 1840 chez Delloye, en 1853 chez Garnier). — *Mémoires complets, etc.*, édités par Chéruel chez Hachette (Paris, 1856-58, 20 vol. in-18, réimprimés en 13 vol. in-12 et revus par Chéruel et Ad. Régnier dans l'édition critique de 1873-75). — *Mémoires complets, etc.*, commencés en 1879 par de Boislisle, chez Hachette, et inachevés à la présente date.

OUVRAGES RELATIFS A SAINT-SIMON

Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. III et XV, et *Nouveaux Lundis*, t. X. — Poitou, *le Duc de Saint-Simon, sa vie, ses écrits* (*Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1855). — Lefèvre-Pontalis, *Discours sur la vie et les écrits du duc de Saint-Simon*, Paris, 1855. — Montalembert, *Œuvres*, t. VI. — Taine, *Essais de critique et d'histoire*. — Chéruel, *Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV*, Paris, 1865 ; *Notice sur la vie et les écrits de Saint-Simon*, Paris, 1876. — Armand Baschet, *le Duc de Saint-Simon, son cabinet et l'historique de ses manuscrits*, Paris, 1874. — Picot, *les Papiers du duc de Saint-Simon aux Affaires étrangères*, Paris, 1880. — Cannam, *The Duke of Saint-Simon*, Londres, 1885. — De Boislisle, *Lettres de Saint-Simon au cardinal Gualterio*, Paris, 1889. — Le P. Bliard, *les Mémoires de Saint-Simon et le P. Tellier*, Paris, 1891. — Crozals, *Saint-Simon*, Paris, 1891. — Faguet, *XVIIe siècle*, Paris, 1892. — Boissier, *Saint-Simon*, Paris, 1893.

MÉMOIRES DE SAINT-SIMON

Composés de 1694 à 1755

Années de jeunesse.

JE suis né la nuit du 15 au 16 janvier 1675, de Claude, duc de Saint-Simon, pair de France, et de sa seconde femme Charlotte de L'Aubépine, unique de ce lit. De Diane de Budos, première femme de mon père, il avait eu une seule fille et point de garçon. Il l'avait mariée au duc de Brissac, pair de France, frère unique de la duchesse de Villeroy. Elle était morte en 1684, sans enfants, depuis longtemps séparée d'un mari qui ne la méritait pas, et par son testament m'avait fait son légataire universel.

Je portais le nom de vidame[1] de Chartres, et je fus élevé avec un grand soin et une grande application. Ma mère, qui avait beaucoup de vertu et infiniment d'esprit de suite et de sens, se donna des soins continuels à me former le corps et l'esprit. Elle craignit pour moi le sort des jeunes gens qui se croient leur fortune faite et qui se trouvent leurs maîtres de bonne heure. Mon père, né en 1606, ne pouvait vivre assez pour me parer ce malheur, et ma mère me répétait sans cesse la nécessité pressante où se trouverait de valoir quelque chose un jeune homme entrant seul dans le monde, de son chef, fils d'un favori de Louis XIII, dont tous les amis étaient morts ou hors d'état de l'aider, et d'une mère qui, dès sa jeunesse, élevée chez la vieille duchesse d'Angoulême, sa parente, grand'mère maternelle du duc de Guise, et mariée à un vieillard, n'avait jamais vu que leurs vieux amis et amies, et n'avait pu s'en faire de son âge. Elle ajoutait le défaut de tous proches, oncles, tantes, cou-

1. Nom donné au premier vassal d'un évêque.

sins germains, qui me laissait comme dans l'abandon à moi-même, et augmentait le besoin de savoir en faire un bon usage, sans secours et sans appui ; ses deux frères obscurs, et l'aîné ruiné et plaideur de sa famille, et le seul frère de mon père sans enfants et son aîné de huit ans.

En même temps, elle s'appliquait à m'élever le courage et à m'exciter de me rendre tel que je puisse réparer par moi-même des vides aussi difficiles à surmonter. Elle réussit à m'en donner un grand désir. Mon goût pour l'étude et les sciences ne le seconda pas, mais celui qui est comme né avec moi pour la lecture et pour l'histoire, et conséquemment de faire et de devenir quelque chose par l'émulation et les exemples que je trouvais, suppléa à cette froideur pour les lettres ; et j'ai toujours pensé que si on m'avait fait perdre moins de temps à celles-ci, et qu'on m'eût fait faire une étude sérieuse de celle-là, j'aurais pu y devenir quelque chose.

Cette lecture de l'histoire et surtout des Mémoires particuliers de la nôtre, des derniers temps depuis François Ier, que je faisais de moi-même, me firent naître l'envie d'écrire aussi ceux de ce que je verrais, dans le désir et dans l'espérance d'être de quelque chose et de savoir le mieux que je pourrais les affaires de mon temps. Les inconvénients ne laissèrent pas de se présenter à mon esprit ; mais la résolution bien ferme d'en garder le secret à moi tout seul me parut remédier à tout. Je les commençai donc en juillet 1694, étant mestre de camp d'un régiment de cavalerie de mon nom, dans le camp de Guinsheim sur le Vieux-Rhin, en l'armée commandée par le maréchal duc de Lorges.

En 1691 j'étais en philosophie et commençais à monter à cheval à l'académie des sieurs de Mémon à Rochefort, et je commençais aussi à m'ennuyer beaucoup des maîtres et de l'étude, et à désirer fort d'entrer dans le service. Le siège de Mons, formé par le roi en personne, à la première pointe du printemps, y avait attiré presque tous les jeunes gens de mon âge pour leur première campagne ; et ce qui me piquait le plus, M. le duc de Chartres y faisait la sienne. J'avais été comme élevé avec lui, plus jeune que lui de huit mois, et si l'âge permet cette expression entre jeunes gens si inégaux, l'amitié nous unissait ensemble. Je prie donc ma résolution de me tirer de l'enfance, et je supprime les ruses dont je me servis pour y réussir. Je m'adressai à ma mère ; je reconnus bientôt qu'elle m'amusait [1]. J'eus recours à mon père à qui je fis accroire que le roi, ayant fait un grand siège cette année, se reposerait la prochaine. Je trompai ma mère qui ne découvrit ce que j'avais tramé que sur le

1. Me berçait d'espérances vaines.

point de l'exécution, et que j'avais monté mon père à ne se laisse point entamer.

Le roi s'était raidi à n'excepter aucun de ceux qui entraient dans le service, excepté les seuls princes du sang et ses bâtards, de la nécessité de passer une année dans une de ses deux compagnies de mousquetaires, à leur choix, et de là, à apprendre plus ou moins longtemps à obéir, ou à la tête d'une compagnie de cavalerie, ou subalterne dans son régiment d'infanterie qu'il distinguait et affectionnait sur tous autres, avant de donner l'agrément d'acheter un régiment de cavalerie ou d'infanterie, suivant que chacun s'y était destiné. Mon père me mena donc à Versailles où il n'avait encore pu aller depuis son retour de Blaye, où il avait pensé mourir. Ma mère l'y était allée trouver en poste et l'avait ramené encore fort mal, en sorte qu'il avait été jusqu'alors sans avoir pu voir le roi. En lui faisant sa révérence, il me présenta pour être mousquetaire, le jour de Saint-Simon Saint-Jude, à midi et demi, comme il sortait du conseil.

Sa Majesté lui fit l'honneur de l'embrasser par trois fois, et comme il fut question de moi, le roi, me trouvant petit et l'air délicat, lui dit que j'étais encore bien jeune, sur quoi mon père répondit que je l'en servirais plus longtemps. Là-dessus le roi lui demanda en laquelle des deux compagnies il voulait me mettre, et mon père choisit la première à cause de Maupertuis, son ami particulier, qui en était capitaine.

Trois mois après que je fus mousquetaire, c'est-à-dire en mars de l'année suivante, le roi fut à Compiègne faire la revue de sa maison et de la gendarmerie, et je montai une fois la garde chez le roi. Ce petit voyage donna lieu de parler d'un plus grand. Ma joie en fut extrême ; mais mon père, qui n'y avait pas compté, se repentit bien de m'avoir cru et me le fit sentir. Ma mère, après un peu de dépit et de bouderie de m'être ainsi enrôlé par mon père malgré elle, ne laissa pas de lui faire entendre raison et de me faire un équipage de trente-cinq chevaux ou mulets, et de quoi vivre honorablement chez moi soir et matin.

Mariage du duc de Chartres.

La première campagne du mousquetaire fut marquée par le siège et la prise de Namur. Après en avoir rapporté divers incidents, il nous ramène à la cour, où, le 18 février 1692, s'était célébré le scandaleux mariage du duc de Chartres avec Mlle de Blois, seconde fille du roi et de Mme de Montespan. Mme de Maintenon s'y était fort employée. Le roi avait obtenu le consentement de Monsieur par l'entremise du chevalier de Lorraine, dont la « figure avait été charmante », et dont Monsieur avait fait son favori. Madame céda moins facilement.

UNE après-dînée de fort bonne heure que je passais dans la galerie haute, je vis sortir M. le duc de Chartres d'une porte de

derrière de son appartement ; l'air fort empêtré, triste, suivi d'un seul exempt des gardes de Monsieur ; et, comme je me trouvais là, je lui demandai où il allait ainsi si vite et à cette heure-là. Il me répondit d'un air brusque et chagrin qu'il allait chez le roi qui l'avait envoyé quérir. Je ne jugeai pas à propos de l'accompagner, et, me tournant à mon gouverneur, je lui dis que je conjecturais quelque chose du mariage, et qu'il allait éclater. Il m'en avait depuis quelques jours transpiré quelque chose, et comme je jugeai bien que les scènes seraient fortes, la curiosité me rendit fort attentif et assidu.

M. de Chartres trouva le roi seul avec Monsieur dans son cabinet, où le jeune prince ne savait pas devoir trouver M. son père. Le roi fit des amitiés à M. de Chartres, lui dit qu'il voulait prendre soin de son établissement, que la guerre allumée de tous côtés lui ôtait des princesses qui auraient pu lui convenir ; que, de princesses du sang, il n'y en avait point de son âge ; qu'il ne lui pouvait mieux témoigner sa tendresse qu'en lui offrant sa fille dont les deux sœurs avaient épousé deux princes du sang, que cela joindrait en lui la qualité de gendre à celle de neveu, mais que, quelque passion qu'il eût de ce mariage, il ne le voulait point contraindre et lui laissait là-dessus toute liberté. Ce propos, prononcé avec cette majesté effrayante si naturelle au roi, à un prince timide et dépourvu de réponse, le mit hors de mesure. Il crut se tirer d'un pas si glissant en se rejetant sur Monsieur et Madame, et répondit en balbutiant que le roi était le maître, mais que sa volonté dépendait de la leur. « Cela est bien à vous, répondit le roi, mais dès que vous y consentez, votre père et votre mère ne s'y opposeront pas ; » et se tournant à Monsieur : « Est-il pas vrai, mon frère ? » Monsieur consentit comme il l'avait déjà fait seul avec le roi, qui tout de suite dit qu'il n'était donc plus question que de Madame, et qui sur-le-champ l'envoya chercher ; et cependant se mit à causer avec Monsieur, qui tous deux ne firent pas semblant de s'apercevoir du trouble et de l'abattement de M. de Chartres.

Madame arriva, à qui d'entrée le roi dit qu'il comptait bien qu'elle ne voudrait pas s'opposer à une affaire que Monsieur désirait, et que M. de Chartres y consentait : que c'était son mariage avec M^lle^ de Blois, qu'il avouait qu'il désirait avec passion, et ajouta courtement les mêmes choses qu'il venait de dire à M. le duc de Chartres, le tout d'un air imposant, mais comme hors de doute que Madame pût n'en pas être ravie, quoique plus que certain du contraire. Madame, qui avait compté sur le refus dont M. son fils lui avait donné parole, qu'il lui avait même tenue autant qu'il avait pu par sa réponse si embarrassée et si conditionnelle, se trouva prise et muette. Elle lança deux regards furieux à Monsieur et à M. de Chartres, dit que, puis-

qu'ils le voulaient bien, elle n'avait rien à y dire, fit une courte révérence et s'en alla chez elle. M. son fils l'y suivit incontinent, auquel, sans donner le moment de lui dire comment la chose s'était passée, elle chanta pouille [1] avec un torrent de larmes, et le chassa de chez elle.

Un peu après, Monsieur, sortant de chez le roi, entra chez elle, et excepté qu'elle ne l'en chassa pas comme son fils, elle ne le ménagea pas davantage ; tellement qu'il sortit de chez elle très confus, sans avoir eu loisir de lui dire un seul mot. Toute cette scène était finie sur les quatre heures de l'après-dînée, et le soir il y avait appartement, ce qui arrivait l'hiver trois fois la semaine, les trois autres jours comédie, et le dimanche rien.

Ce qu'on appelait appartement était le concours de toute la cour, depuis sept heures du soir jusqu'à dix que le roi se mettait à table, dans le grand appartement, depuis un des salons du bout de la grande galerie jusque vers la tribune de la chapelle. D'abord il y avait une musique ; puis des tables par toutes les pièces toutes prêtes pour toutes sortes de jeux ; un lansquenet où Monseigneur et Monsieur jouaient toujours ; un billard : en un mot, liberté entière de faire des parties avec qui on voulait, et de demander des tables si elles se trouvaient toutes remplies ; au delà du billard il y avait une pièce destinée aux rafraîchissements, et tout parfaitement éclairé. Au commencement que cela fut établi, le roi y allait et y jouait quelque temps, mais dès lors il y avait longtemps qu'il n'y allait plus, mais il voulait qu'on y fût assidu, et chacun s'empressait à lui plaire. Lui cependant passait les soirées chez Mme de Maintenon à travailler avec différents ministres les uns après les autres.

Fort peu après la musique finie, le roi envoya chercher à l'appartement Monseigneur et Monsieur, qui jouaient déjà au lansquenet ; Madame qui à peine regardait une partie d'hombre [2] auprès de laquelle elle s'était mise ; M. de Chartres qui jouait fort tristement aux échecs ; et Mlle de Blois qui à peine avait commencé à paraître dans le monde, qui ce soir-là était extraordinairement parée et qui pourtant ne savait et ne se doutait même de rien, si bien que, naturellement fort timide et craignant horriblement le roi, elle se crut mandée pour essuyer quelque réprimande, et était si tremblante que Mme de Maintenon la prit sur ses genoux où elle la tint toujours la pouvant à peine rassurer. A ce bruit de ces personnes royales mandées chez Mme de Maintenon et Mlle de Blois avec elle, le bruit du mariage éclata à l'appartement, en même temps que le roi le déclara dans ce particulier. Il ne dura que quelques moments,

1. Elle fit des reproches.
2. Jeu de cartes espagnol.

et les mêmes personnes revinrent à l'appartement où cette déclaration fut rendue publique. J'arrivai dans ces premiers instants. Je trouvai le monde par pelotons, et un grand étonnement régner sur tous les visages. J'en appris bientôt la cause qui ne me surprit pas, par la rencontre que j'avais faite au commencement de l'après-dînée.

Madame se promenait dans la galerie avec Châteauthiers, sa favorite et digne de l'être ; elle marchait à grands pas, son mouchoir à la main, pleurant sans contrainte, parlant assez haut, gesticulant et représentant bien Cérès après l'enlèvement de sa fille Proserpine, la cherchant en fureur et la redemandant à Jupiter. Chacun, par respect, lui laissait le champ libre et ne faisait que passer pour entrer dans l'appartement. Monseigneur et Monsieur s'étaient remis au lansquenet. Le premier me parut tout à son ordinaire. Jamais rien de si honteux que le visage de Monsieur, ni de si déconcerté que toute sa personne, et ce premier état lui dura plus d'un mois. M. son fils paraissait désolé, et sa future dans un embarras et une tristesse extrême. Quelque jeune qu'elle fût, quelque prodigieux que fût ce mariage, elle en voyait et en sentait toute la scène, et en appréhendait toutes les suites. La consternation parut générale, à un très petit nombre de gens près. Pour les Lorrains ils triomphaient. La sodomie et le double adultère [1] les avaient bien servis en les servant bien eux-mêmes. Ils jouissaient de leurs succès, comme ils en avaient toute honte bue ; ils avaient raison de s'applaudir.

La politique rendit donc cet appartement languissant en apparence, mais en effet vif et curieux. Je le trouvai court dans sa durée ordinaire, il finit par le souper du roi, duquel je ne voulus rien perdre. Le roi y parut tout comme à son ordinaire. M. de Chartres était auprès de Madame qui ne le regarda jamais, ni Monsieur. Elle avait les yeux pleins de larmes qui tombaient de temps en temps, et qu'elle essuyait de même, regardant tout le monde comme si elle eût cherché à voir quelle mine chacun faisait. M. son fils avait aussi les yeux bien rouges, et tous deux ne mangèrent presque rien. Je remarquai que le roi offrit à Madame presque de tous les plats qui étaient devant lui, et qu'elle les refusa tous d'un air de brusquerie qui jusqu'au bout ne rebuta point l'air d'attention et de politesse du roi pour elle.

Il fut encore fort remarqué qu'au sortir de table et à la fin de ce cercle debout d'un moment dans la chambre du roi, il fit à Madame une révérence très marquée et basse, pendant laquelle elle fit une pirouette si juste, que le roi en se relevant ne trouva plus que son dos, et [elle] avancée d'un pas vers la porte.

1. La *sodomie* du chevalier de Lorraine, le *double adultère* du roi et de Mme de Montespan, tous deux mariés.

Le lendemain toute la cour fut chez Monsieur, chez Madame et chez M. le duc de Chartres, mais sans dire une parole ; on se contentait de faire la révérence, et tout s'y passa en parfait silence. On alla ensuite attendre à l'ordinaire la levée du conseil dans la galerie et la messe du roi. Madame y vint. M. son fils s'approcha d'elle comme il faisait tous les jours pour lui baiser la main. En ce moment Madame lui appliqua un soufflet si sonore qu'il fut entendu de quelques pas, et qui, en présence de toute la cour, couvrit de confusion ce pauvre prince, et combla les infinis spectateurs, dont j'étais, d'un prodigieux étonnement. Ce même jour l'immense dot fut déclarée, et le jour suivant le roi alla rendre visite à Monsieur et à Madame, qui se passa fort tristement, et depuis on songea plus qu'aux préparatifs de la noce.

Montchevreuil et sa femme.

Presque en même temps on maria M. du Maine, autre bâtard du roi, à l'une des filles de M. le Prince, petite-fille du grand Condé. Tandis que Montchevreuil, ancien gouverneur du duc du Maine, demeurait gentilhomme de sa chambre, on confiait à sa femme Mlle de Blois.

MONTCHEVREUIL était Mornay, de bonne maison, sans esprit aucun, et gueux comme un rat d'église. Villarceaux, de même maison que lui, était un débauché fort riche, ainsi que l'abbé son frère, avec qui il vivait. Villarceaux entretint longtemps Mme Scarron, et la tenait presque tout l'été à Villarceaux. Sa femme, dont la vertu et la douceur donnait une sorte de respect au mari, lui devint une peine de mener cette vie en sa présence. Il proposa à son cousin Montchevreuil de le recevoir chez lui avec sa compagnie, et qu'il mettrait la nappe pour tous. Cela fut accepté avec joie, et ils vécurent de la sorte nombre d'étés à Montchevreuil. La Scarron devenue reine eut cela de bon qu'elle aima presque tous ses vieux amis dans tous les temps de sa vie. Elle attira Montchevreuil et sa femme à la cour où les Villarceaux trop libertins ne se pouvaient contraindre ; elle voulut Montchevreuil pour un des trois témoins de son mariage avec le roi ; elle lui procura le gouvernement de Saint-Germain en Laye, l'attacha à M. du Maine, le fit chevalier de l'ordre avec le fils de Villarceaux, au refus du père, en 1688, qui l'aima mieux pour son fils que pour lui-même, et mit sous la conduite de Mme de Montchevreuil Mlle de Blois jusqu'à son mariage avec M. le duc de Chartres, après avoir été gouvernante des filles d'honneur de Mme la Dauphine, emploi qu'elle prit par pauvreté.

Montchevreuil était un fort honnête homme, modeste, brave, mais des plus épais. Sa femme, qui était Boucher-d'Orsay, était une grande créature, maigre, jaune, qui riait niais, et montrait

de longues et vilaines dents, dévote à outrance, d'un maintien composé, et à qui il ne manquait que la baguette pour être une parfaite fée. Sans aucun esprit elle avait tellement captivé Mme de Maintenon qu'elle ne voyait que par ses yeux, et ses yeux ne voyaient jamais que des apparences et la laissaient la dupe de tout. Elle était pourtant la surveillante de toutes les femmes de la cour, et de son témoignage dépendaient les distinctions ou les dégoûts et souvent par enchaînement les fortunes. Tout jusqu'aux ministres, jusqu'aux filles du roi, tremblait devant elle ; on ne l'approchait que difficilement ; un sourire d'elle était une faveur qui se comptait pour beaucoup. Le roi avait pour elle une considération la plus marquée. Elle était de tous les voyages et toujours avec Mme de Maintenon.

Claude de Saint-Simon.

Le vidame, après son année de mousquetaire, venait d'obtenir une compagnie dans le régiment de Royal-Roussillon et se disposait à refaire campagne, quand il apprit la mort de son père, le jour même où Louis XIV avait annoncé son intention d'aller commander en Flandre (1693).

CE même jour, 3 mai, sur les dix heures du soir, j'eus le malheur de perdre mon père. Il avait quatre-vingt-sept ans, et ne s'était jamais bien rétabli d'une grande maladie qu'il avait eue à Blaye, il y avait deux ans. Depuis trois semaines il avait un peu de goutte. Ma mère, qui le voyait avancer en âge, lui proposa des arrangements domestiques qu'il fit en bon père, et elle songeait à le faire démettre en ma faveur de sa dignité de duc et pair. Il avait dîné avec de ses amis comme il avait toujours compagnie. Sur le soir il se remit au lit sans aucun mal ni accident, et pendant qu'on l'entretenait, il poussa tout à coup trois violents soupirs tout de suite. Il était mort qu'à peine s'écriait-on qu'il se trouvait mal : il n'y avait plus d'huile à la lampe.

J'en appris la triste nouvelle en revenant du coucher du roi, qui se purgeait le lendemain. La nuit fut donnée aux justes sentiments de la nature. Le lendemain j'allai de bon matin trouver Bontems, puis le duc de Beauvilliers qui était en année[1] et dont le père avait été ami du mien. M. de Beauvilliers me témoigna mille bontés chez les princes dont il était gouverneur, et me promit de demander au roi les gouvernements de mon père en ouvrant son rideau. Il les obtint sur-le-champ. Bontems, fort attaché à mon père, accourut me le dire à la tribune où j'attendais ; puis M. de Beauvilliers lui-même, qui me dit de me trouver à

1. Bontems était le premier des quatre valets de chambre du roi, Beauvilliers gentilhomme de la chambre.

trois heures dans la galerie où il me ferait appeler et entrer par les cabinets, à l'issue du dîner du roi.

Je trouvai la foule écoulée de sa chambre. Dès que Monsieur qui était debout au chevet du lit du roi, m'aperçut : « Ah ! voilà, dit-il tout haut, M. le duc de Saint-Simon. ? J'approchai du lit et fis mon remercîment par une profonde révérence. Le roi me demanda fort comment ce malheur était arrivé, avec beaucoup de bonté pour mon père et pour moi : il savait assaisonner ses grâces. Il me parla des sacrements que mon père n'avait pu recevoir ; je lui dis qu'il y avait fort peu de temps qu'il avait fait une retraite de plusieurs jours à Saint-Lazare où il avait son confesseur, et où il avait fait ses dévotions, et un mot de la piété de sa vie. Le colloque dura assez longtemps, et finit par des exhortations à continuer d'être sage et à bien faire, et qu'il aurait soin de moi.

Lors de la maladie de mon père à Blaye, plusieurs personnes demandèrent au roi le gouvernement de Blaye, d'Aubigné entre autres, frère de Mme de Maintenon, à qui il répondit plus brusquement qu'il n'avait accoutumé : « Est-ce qu'il n'a pas un fils ? » En effet, le roi, qui s'était fermé à n'accorder plus de survivances, s'était toujours fait entendre à mon père qu'il me destinait son gouvernement. M. le Prince muguetait [1] fort celui de Senlis qu'avait mon oncle ; il l'avait demandé à sa mort. Le roi le donna à mon père, et je l'eus en même temps que celui de Blaye.

La branche dont était Claude de Saint-Simon était ruinée. Ce fut lui qui en releva la fortune sous Louis XIII. Voici comment.

LE roi était passionné pour la chasse, qui était sans meute et sans cette abondance de chiens, de piqueurs, de relais, de commodités, que le roi son fils y a apportés, et surtout sans routes dans les forêts. Mon père, qui remarqua l'impatience du roi à relayer, imagina de lui tourner le cheval qu'il lui présentait, la tête à la croupe de celui qu'il quittait. Par ce moyen, le roi, qui était dispos, sautait de l'un sur l'autre sans mettre pied à terre, et cela était fait en un moment. Cela lui plut, il demanda toujours ce même page à son relais ; il s'en informa, et peu à peu il le prit en affection. Baradas, premier écuyer, s'étant rendu insupportable au roi par ses hauteurs et ses humeurs arrogantes avec lui, il le chassa, et donna sa charge à mon père. Il eut après celle de premier gentilhomme de la chambre du roi à la mort de Blainville, qui était chevalier de l'ordre, et avait été ambassadeur en Angleterre.

1. *Muguetait :* désirait.

Mon père devint tout à fait favori sans autre protection que la bonté seule du roi, et ne compta jamais avec aucun ministre, pas même avec le cardinal de Richelieu, et c'était un de ses mérites auprès de Louis XIII. Il m'a conté qu'avant de l'élever, et en ayant envie, il s'était fait sourdement extrêmement informer de son personnel [1] et de sa naissance, car il n'avait pas été instruit à les connaître, pour voir si cette base était digne de porter une fortune, et de ne retomber pas une autre fois. Ce furent ses propres termes à mon père à qui il le raconta depuis, attrapé comme il l'avait été à M. de Luynes. Il aimait les gens de qualité, cherchait à les connaître et à les distinguer : aussi en a-t-on fait le proverbe des trois places et des trois statues de Paris : Henri IV avec son peuple sur le pont Neuf ; Louis XIII avec les gens de qualité à la place Royale, qui de son temps était le beau quartier ; et Louis XIV avec les maltôtiers dans la place des Victoires.

Le favori obtint encore le gouvernement de Blaye, la croix de l'ordre du Saint-Esprit, les capitaineries de Saint-Germain et de Versailles.

JE puis dire, sans crainte d'être démenti par tout ce qu'il y a d'auteurs de ces temps-là, que sa faveur fut sans envie, qu'il fut toujours modeste et souverainement désintéressé ; qu'il ne demanda jamais rien pour soi, qu'il fut l'homme le plus obligeant, le mieux faisant et le plus généreux qui ait paru à la cour, où il causa un grand nombre de fortunes, appuya les malheureux et fit répandre force bienfaits.

La condamnation du duc de Montmorency lui pensa coûter la sienne [2] pour avoir demandé sa grâce avec trop de persévérance et de chaleur. L'éclat que cela fit perça jusqu'à cet illustre coupable qui avait toujours été de ses amis. Allant à l'échafaud avec le courage et la piété qui l'ont tant fait admirer, il fit deux présents bien différents de deux tableaux d'un grand prix du même maître [3], et uniques de lui en France : un saint Sébastien percé de flèches, au cardinal de Richelieu ; et une Pomone et Vertumne (Pomone la plus belle et la plus agréable qu'on saurait voir, de grandeur naturelle) à mon père. Je l'ai encore, et je le garde précieusement.

Un jour il s'attira du roi une curieuse réprimande.

LE roi était véritablement amoureux de M^lle^ d'Hautefort. Il allait plus souvent chez la reine à cause d'elle, et il y était

1. Sa personne.
2. Sa fortune.
3. Le Carrache. (*Note de Saint-Simon.*)

toujours à lui parler. Il en entretenait continuellement mon père, qui vit clairement combien il en était épris. Mon père était jeune et galant, et il ne comprenait pas un roi si amoureux, si peu maître de le cacher, et en même temps qu'il n'allait pas plus loin. Il crut que c'était timidité ; et, sur ce principe, un jour que le roi lui parlait avec passion de cette fille, mon père lui témoigna la surprise que je viens d'expliquer, et lui proposa d'être son ambassadeur et de conclure bientôt son affaire. Le roi le laissa dire, puis prenant un air sévère : « Il est vrai, lui dit-il, que je suis amoureux d'elle, que je le sens, que je la cherche, que je parle d'elle volontiers et que j'y pense encore davantage ; il est vrai encore que tout cela se fait en moi, parce que je suis homme, et que j'ai cette faiblesse ; mais plus ma qualité de roi me peut donner plus de facilité à me satisfaire qu'à un autre, plus je dois être en garde contre le péché et le scandale. Je pardonne pour cette fois à votre jeunesse, mais qu'il ne vous arrive jamais de me tenir un pareil discours si vous voulez que je continue à vous aimer. » Ce fut pour mon père un coup de tonnerre ; les écailles lui tombèrent des yeux ; l'idée de la timidité du roi dans son amour disparut à l'éclat d'une vertu si pure et si triomphante.

Louis XIII l'avait fait duc et pair. Il voulut le combler en lui donnant la charge de grand écuyer. Sur ces entrefaites il mourut, et la charge fut escamotée par le comte d'Harcourt, qui avait la faveur de la reine mère. De dépit Saint-Simon vendit à Béringhen celle de premier écuyer et s'en alla vivre à Blaye, qu'il conserva fidèlement au roi sous la Fronde, malgré les instances des princes et du roi d'Espagne.

LES armes levées, mon père sourd à leurs prières songea à se fortifier. Les messages et les lettres redoublèrent inutilement. Ni l'amitié, ni l'honneur de l'alliance si proche, ni le dépit amer contre la reine ne purent rien obtenir. A bout d'espérances, ils tentèrent les plus grandes avances du côté de l'Espagne. La grandesse et beaucoup d'établissements lui furent proposés directement de la part du roi d'Espagne, qui furent également rejetés. Enfin, un second message arriva de sa part à Blaye, muni de lettres de créance, comme la première fois, et d'une lettre de plus à mon père avec des propositions encore plus fortes. Dès que le porteur se fut découvert à mon père, il jugea que c'était trop, et sur-le-champ assembla son état-major et tous les officiers de sa garnison avec ce qui se trouva de ses amis du voisinage dans Blaye. Là, il leur présenta l'homme du roi d'Espagne, leur montra les lettres qu'il portait, que mon père n'avait point voulu décacheter, exposa sa mission en sa présence, puis lui dit que, sans le respect qu'il voulait garder à

une tête couronnée, frère de la reine-mère, il le ferait jeter en ce moment même dans la Gironde avec un boulet aux pieds, mais qu'il eût à se retirer sur-le-champ avec ses lettres et ses propositions, qui ne tenteraient jamais un homme de bien, et qu'il retînt bien, pour en avertir où il appartenait, que si on se jouait encore à lui envoyer quelqu'un avec des commissions semblables il ne ménagerait plus rien et le ferait jeter dans la rivière. Aussi n'y renvoya-t-on plus.

Mais M. le Prince et tout son parti firent les hauts cris, et, ce qui est remarquable, jamais ni lui ni les siens ne l'ont pardonné à mon père, tant ils l'avaient belle s'ils eussent pu l'entraîner ! Cependant mon père fit fondre force canon, pour remplacer celui que la cour lui demanda faute d'autre, mit cinq cents gentilshommes bien armés dans Blaye, habilla et paya la garnison, et fut dix-huit mois comme bloqué en cet état sans avoir jamais rien voulu prendre sur le pays. Aussi contracta-t-il de grandes dettes dont il a été incommodé toute sa vie, et dont je me sens encore ; tandis que toutes celles que M. le Prince, M. de Bouillon et bien d'autres avaient faites contre le roi et l'Etat, ont été très bien payées, et plus encore par le roi même, dans la suite des temps. Mais ce n'est pas tout : mon père qui avait beaucoup d'amis dans le parlement et dans la ville de Bordeaux, était exactement averti, toutes les marées, de tout ce qu'il s'y passait de plus secret et en faisait part à la cour, et pendant ces malheureux temps il rendit les plus importants services.

La reine et le cardinal Mazarin, charmés de la fidélité et des importants services de mon père, jugèrent qu'il était à propos de les récompenser pour le bon exemple, ou peut-être de s'en assurer de plus en plus. Pour cela ils lui écrivirent l'un et l'autre en des termes si obligeants qu'ils faisaient sentir leur détresse, et lui dépêchèrent le marquis de Saint-Mégrin, chargé de ces lettres et de plus d'une autre de créance sur ce dont il était chargé de leur part. Saint-Mégrin portait à mon père le bâton de maréchal de France, à son choix, ou le rang de prince étranger sous le prétexte de la maison de Vermandois, du sang de Charlemagne, dont nous sortons au moins par une femme sans contestation quelconque Mon père refusa l'un et l'autre [1]. Saint-Mégrin, qui était son ami, lui représenta que, le péril passé, il n'aurait rien, et qu'il y avait de la folie à ne pas accepter une si belle offre, qui a été toute l'ambition des Bouillon. « Je m'y attends bien, répondit résolûment mon père, et je les connais trop pour en douter. Je compte aussi que bien des gens se moqueront de moi ; mais il ne sera pas dit qu'un rang de prince

1. Origine plus que contestable, au contraire. On ne remonte avec certitude dans la généalogie des Rouvroy Saint-Simon que jusqu'au XIVe siècle.

étranger, ni un bâton de maréchal de France terniront ma gloire et attaqueront mon honneur. Si j'accepte on ne doutera jamais qu'on ne m'ait retenu dans mon devoir par une grâce, et je n'y consentirai jamais. »

Trois jours entiers se passèrent en cette dispute, sans jamais pouvoir être ébranlé. Il répondit respectueusement à la reine, mais sèchement dans le sens qu'il avait fait à Saint-Mégrin, et ajouta, pour qu'elle n'en prît rien pour elle, qu'il ne manquerait jamais au fils ou à la veuve de son maître. Il en manda autant au cardinal Mazarin, mais avec hauteur. Cet Italien n'était pas fait pour admirer une action si grande. Dira-t-on de plus qu'elle était trop au-dessus de la portée de la reine ? Il arriva ce que Saint-Mégrin avait prédit : le péril passé, on n'y songea plus, mais mon père aussi ne fit l'honneur à l'un ni à l'autre de les en faire souvenir.

De son premier mariage il n'eut qu'une fille « parfaitement belle et sage » ; il la maria au duc de Brissac. Ce ne fut pas un « mariage uni ». Elle mourut en 1684 de la petite vérole ; la même maladie avait emporté sa mère en 1670.

QUELQUE affligé que mon père en fût, la considération de n'avoir point de garçon l'engagea, quoique vieux, à se remarier. Il chercha une personne dont la beauté lui plût, dont la vertu le pût assurer, et dont l'âge fût le moins disproportionné au sien qu'il fût possible. Il ne trouva toutes ces choses si difficiles à rassembler que dans ma mère, qui était avec Mlle de Pompadour, depuis Mme de Saint-Luc, auprès de la duchesse d'Angoulême. Elles étaient lasses du couvent, et leurs mères n'aimaient point à les avoir auprès d'elles. Toutes deux étaient parentes de Mme d'Angoulême, fille de M. de La Guiche, chevalier de l'ordre et grand maître d'artillerie, et veuve, qui les prit avec elle, et chez qui elles furent toutes deux mariées.

Le grand-père maternel de Saint-Simon, marquis d'Hauterive, compromis en 1633 dans les intrigues de son frère, le garde des sceaux Châteauneuf, s'était enfui en Hollande, où il mourut aussi en 1670.

LE second mariage de mon père se fit la même année en octobre. Il eut tout lieu d'être content de son choix ; il trouva une femme toute pour lui, pleine de vertu, d'esprit et d'un grand sens, et qui ne songea qu'à lui plaire et à le conserver, à prendre soin de ses affaires et à m'élever de son mieux. Aussi ne la voulut-il que pour lui. Lorsqu'on mit des dames du palais auprès de la reine au lieu de ses filles d'honneur, Mme de Montespan qui aimait ses parents (c'en était encore la mode) obtint une place pour ma mère, qui ne se doutait de rien moins, et le lu

manda. Le gentilhomme qui vint de sa part la trouva sortie, mais on lui dit que mon père ne l'était pas. Il demanda donc à le voir, et lui donna la lettre de Mme de Montespan pour ma mère. Mon père l'ouvrit et tout de suite prit une plume, remercia Mme de Montespan, et ajouta qu'à son âge il n'avait pas pris une femme pour la cour, mais pour lui, et remit cette réponse au gentilhomme. Ma mère, de retour, apprit la chose par mon père. Elle y eut grand regret, mais il n'y parut jamais.

Sous la Régence, Claude de Saint-Simon eut un duel heureux avec le marquis de Vardes, à la porte Saint-Honoré. Voici un autre incident, l'un des rares qui troublèrent sa vieillesse heureuse, respectée et fidèle.

IL parut des Mémoires de M. de La Rochefoucauld ; mon père fut curieux d'y voir les affaires de son temps. Il y trouva qu'il avait promis à M. le Prince de se déclarer pour lui, qu'il lui avait manqué de parole, et que le défaut d'avoir pu disposer de Blaye, comme M. le Prince s'y attendait, avait fait un tort extrême à son parti. L'attachement plus que très grand de M. de La Rochefoucauld à Mme de Longueville n'est inconnu à personne. Cette princesse, étant à Bordeaux, avait fait tout ce qu'elle avait pu pour séduire mon père, par lettres ; espérant mieux de ses grâces et de son éloquence, elle avait fait l'impossible pour obtenir de lui une entrevue, et demeura piquée à l'excès de n'avoir pu l'obtenir. M. de La Rochefoucauld, ruiné, en disgrâce profonde (dont la faveur de son heureux fils releva bien sa maison sans en avoir pu relever son père), ne pouvait oublier l'entière différence que Blaye, assurée ou contraire, avait mise au succès du parti, et le vengea autant autant qu'il put et Mme de Longueville, par ce narré.

Mon père sentit si vivement l'atrocité de la calomnie, qu'il se jeta sur une plume et mit à la marge : *L'auteur en a menti.* Non content de ce qu'il venait de faire, il s'en alla chez le libraire qu'il découvrit, parce que cet ouvrage ne se débitait pas publiquement dans cette première nouveauté. Il voulut voir ses exemplaires, pria, promit, menaça et fit si bien qu'il se les fit montrer. Il prit aussitôt une plume et mit à tous la même note marginale. On peut juger de l'étonnement du libraire, et qu'il ne fut pas longtemps sans faire avertir M. de La Rochefoucauld de ce qui venait d'arriver à ses exemplaires. On peut croire aussi que ce dernier en fut outré. Cela fit grand bruit alors, et mon père en fit plus que l'auteur ni ses amis : il avait la vérité pour lui, et une vérité qui n'était ni encore oubliée ni vieillie. Les amis s'interposèrent ; mon père voulait une satisfaction publique. La cour s'en mêla, et la faveur naissante du fils, avec les excuses

et les compliments, firent recevoir pour telle celle que mon père s'était donnée sur les exemplaires et par ses discours.

On prétendit que c'était une méprise mal fondée sur ce que Mme la Princesse, venue furtivement à Paris pour réclamer la protection du parlement sur la prison des princes ses enfants, avait présenté sa requête elle-même à la porte de la grand-chambre, appuyée sur mon oncle qui, par la proximité, n'avait pu lui refuser cet office, que cela avait fait espérer qu'il suivrait le parti, ce qu'il ne fit toutefois jamais, et qu'ayant un crédit sur mon père, qui était à Blaye, il l'engagerait avec sa place dans les mêmes intérêts. Tous ces propos furent reçus pour ce qu'ils valaient, et les choses en demeurèrent là après cet éclat, mon père n'en pouvant espérer davantage ; et de l'autre côté par la difficulté de soutenir un mensonge si fort avéré par tant de gens principaux et des premières têtes encore vivants et qui savaient la vérité, qui n'avait jusque-là jamais été mise en doute. Mais il est vrai que jamais MM. de La Rochefoucauld ne l'ont pardonné à mon père, tant il est vrai qu'on oublie moins encore les injures qu'on fait que celles même qu'on reçoit.

Mon père passa le reste d'une longue et saine vie de corps et d'esprit, sans aucune faveur, mais avec une considération que le roi se tenait comme obligé de lui devoir, et qui influait sur les ministres, entre lesquels il était ami de M. Colbert : la vertu était encore comptée. Les seigneurs principaux, même fort au-dessus de son âge et les plus de la cour, le voyaient chez lui et y mangeaient quelquefois, où je les ai vus. Il avait beaucoup d'amis parmi les personnes de tous les états ; et force connaissances qui le cultivaient, outre quelques amis intimes et particuliers. Il les vit tout jusque dans la dernière vieillesse, et avait tous les jours bonne chère et bonne compagnie chez lui à dîner. Dans son gouvernement, il y était tellement le maître, que de Paris il y commandait et disposait de tout. Si quelque place vaquait dans l'état-major, le roi lui envoyait la liste des demandeurs ; quelquefois il y choisissait, d'autres fois il demandait un homme qui ne s'y trouvait pas. Rien ne lui était refusé, jusque-là qu'il faisait ôter ceux dont il n'était pas content, comme je l'ai vu d'un major, puis d'un lieutenant de roi, et mettre en la place du dernier, à la prière d'un de ses amis intimes, un officier appelé Dastor, qui avait quitté le service depuis près de vingt ans et était retiré dans sa province. Mon père était unique dans cette autorité, et le roi disait, qu'après les services signalés qu'il lui avait rendus, par ce gouvernement, dans les temps les plus fâcheux, il était juste qu'il y disposât de tout absolument.

Jamais il ne se consola de la mort de Louis XIII, jamais il n'en parla que les larmes aux yeux, jamais il ne le nomma que

le roi son maître, jamais il ne manqua d'aller à Saint-Denis à son service, tous les ans, le 14 de mai, et d'en faire faire un solennel à Blaye, lorsqu'il s'y trouvait dans ce temps-là. C'était la vénération, la reconnaissance, la tendresse même qui s'exprimait par sa bouche toutes les fois qu'il parlait de lui ; et il triomphait quand il s'étendait sur ses exploits personnels et sur ses vertus, et avant que de me présenter au roi il me mena un 14 de mai à Saint-Denis (je ne puis finir de parler de lui par des traits plus touchants ni plus illustres). Il était indigné d'être tout seul à Saint-Denis. Outre sa dignité, ses charges et ses biens qu'il devait en entier à Louis XIII, n'ayant jamais rien eu de sa maison, c'était à ses bontés, à son amitié, au soin paternel de le former, à sa confiance intime et entière qu'il était le plus tendrement sensible, et c'est à cette privation, non au changement de fortune, qu'il ne se put jamais accoutumer.

Campagne des Pays-Bas.

Après avoir rendu les derniers devoirs à son père, Saint-Simon rejoint le Royal-Roussillon sous Mons et fait la campagne des Pays-Bas. — Curieux récit du départ subit du roi pour Versailles.

LE roi partit le 18 mai avec les dames, fit avec elles huit ou dix jours de séjour au Quesnoy, les envoya ensuite à Namur, et s'alla mettre à la tête de l'armée de M. de Boufflers, le 2 juin, avec laquelle il prit, le 7 du même mois, le camp de Gembloux ; en sorte qu'il n'y avait pas de milieu de sa gauche à la droite de M. de Luxembourg, et qu'on allait et venait en sûreté de l'une à l'autre. Le prince d'Orange était campé à l'abbaye de Pure, de manière qu'il n'y pouvait recevoir de subsistances, et qu'il n'en pouvait sortir sans avoir les deux armées du roi sur les bras. Il s'y retrancha à la hâte et se repentit bien de s'y être laissé acculer si promptement. On a su depuis qu'il écrivit plusieurs fois au prince de Vaudemont, son ami intime, qu'il était perdu et qu'il n'y avait que par un miracle qu'il en pût échapper. Son armée était inférieure à la moindre des deux du roi, qui l'une et l'autre étaient abondamment pourvues d'équipages, de vivres et d'artillerie, et qui, comme on peut croire, étaient maîtresses de la campagne.

Dans une position si parfaitement à souhait pour exécuter de grandes choses et pour avoir quatre grands mois à en pleinement profiter, le roi déclara le 8 juin à M. de Luxembourg qu'il s'en retournait à Versailles, qu'il envoyait Monseigneur en Allemagne avec un gros détachement et le maréchal de Boufflers. La sur-

prise du maréchal de Luxembourg fut sans pareille. Il représenta au roi la facilité de forcer les retranchements du prince d'Orange, et de le battre entièrement avec une de ses deux armées, et de poursuivre la victoire avec l'autre avec tout l'avantage de la saison et de n'avoir plus d'armée vis-à-vis de soi. Il combattit par un avantage présent, si certain et si grand, l'avantage éloigné de forcer dans Heilbronn le prince Louis de Bade ; et combien l'Allemagne serait aisément en proie au maréchal de Lorges, si les Impériaux envoyaient de gros détachements en Flandre, qui n'y seraient pas même suffisants, et qui, n'y venant pas, laisseraient tous les Pays-Bas à la discrétion de ces deux armées. Mais la résolution était prise, Luxembourg, au désespoir de se voir échapper une si glorieuse et si facile campagne, se mit à deux genoux devant le roi et ne put rien obtenir. Mme de Maintenon avait inutilement tâché d'empêcher le voyage du roi ; elle en craignait les absences ; une si heureuse ouverture de campagne y aurait retenu le roi longtemps pour en cueillir par lui-même les lauriers ; ses larmes à leur séparation, ses lettres après le départ furent plus puissantes et l'emportèrent sur les plus pressantes raisons d'Etat, de guerre et de gloire.

Le soir de cette funeste journée, M. de Luxembourg, outré de douleur, de retour chez lui, en fit confidence au maréchal de Villeroy, à M. le Duc et à M. le prince de Conti et à son fils, qui tous ne le pouvaient croire et s'exhalèrent en désespoirs. Le lendemain 9 juin, qui que ce soit ne s'en doutait encore. Le hasard fit que j'allai seul à l'ordre chez M. de Luxembourg, comme je faisais très souvent, pour voir ce qui se passait et ce qui se ferait le lendemain. Je fus très surpris de n'y trouver pas une âme, et que tout était à l'armée du roi. Pensif et arrêté sur mon cheval, je ruminais sur un fait si singulier, et je délibérais entre m'en retourner ou pousser jusqu'à l'armée du roi, lorsque je vis venir de notre camp M. le prince de Conti seul aussi, suivi d'un seul page et d'un palefrenier avec un cheval de main. « Qu'est-ce que vous faites-là ? » me dit-il, en me joignant, et riant de ma surprise ; il me dit qu'il s'en allait prendre congé du roi et que je ferais bien d'aller avec lui en faire autant: « Que veut dire prendre congé ? » lui répondis-je. Lui tout de suite dit à son page et à son palefrenier de le suivre un peu de loin, et m'invita d'en dire autant au mien et à un laquais qui me suivait. Alors il me conta la retraite du roi, mourant de rire, et malgré ma jeunesse la chamarra bien, parce qu'il ne se défiait pas de moi. J'écoutais de toutes mes oreilles, et mon étonnement inexprimable ne me laissait de liberté que pour faire quelques questions. Devisant de la sorte, nous rencontrâmes toute la généralité qui revenait. Nous les joignîmes, et tout aussitôt les deux maréchaux, M. le Duc, M. le prince de Conti, le prince de Tingry,

Albergotti, Puységur s'écartèrent, mirent pied à terre et y furent une bonne demi-heure à causer, on peut ajouter à pester ; après quoi ils remontèrent à cheval et chacun poursuivit son chemin. M. le duc de Chartres revint plus tard, et nous ne nous y amusâmes pas pour arriver encore à temps, moi toujours seul avec M. le prince de Conti, et ne cessant de nous entretenir d'un événement si étrange et si peu attendu.

Arrivés chez le roi, nous trouvâmes la surprise peinte sur tous les visages, et l'indignation sur plusieurs. On servit presque aussitôt après. M. le prince de Conti monta pour prendre congé, et comme le roi descendait le degré[1] qui tombait dans la salle du souper, le duc de La Trémoille me dit de monter au-devant du roi pour prendre congé aussi. Je le fis au milieu du degré. Le roi s'arrêta à moi et me fit l'honneur de me souhaiter une heureuse campagne. Le roi à table, je rejoignis M. le prince de Conti et nous remontâmes à cheval. Il était extrêmement poli et avec discernement. Il me dit qu'il avait une permission à me demander, qui ne serait pas trop honnête : c'était de descendre chez M. le Prince à qui il voulait dire adieu, et franchement un peu causer avec lui, et cependant de vouloir bien l'attendre. Il fut environ trois quarts d'heure avec lui. En revenant au camp, nous ne fîmes que parler de cette nouvelle qui n'avait éclaté que ce jour-là même, et le roi et Monseigneur partirent le lendemain pour Namur, d'où Monseigneur s'en alla en Allemagne, et le roi, accompagné des dames, retourna à Versailles pour ne revenir plus sur la frontière.

L'effet de cette retraite fut incroyable jusque parmi les soldats et même parmi les peuples. Les officiers généraux ne s'en pouvaient taire entre eux, et les officiers particuliers en parlaient tout haut avec une licence qui ne put être contenue. Les ennemis n'en purent ni n'en voulurent contenir leur surprise et leur joie. Tout ce qui revenait des ennemis n'était guère plus scandaleux que ce qui se disait dans les armées, dans les villes, à la cour même par des courtisans, ordinairement si aises de se retrouver à Versailles, mais qui se faisaient honneur d'en être honteux, et on sut que le prince d'Orange avait mandé à Vaudemont qu'une main qui ne l'avait jamais trompé lui mandait la retraite du roi ; mais que cela était si fort qu'il ne la pouvait espérer ; puis, par un second billet, que sa délivrance était certaine, que c'était un miracle qui ne se pouvait imaginer, et qui était le salut de son armée et des Pays-Bas, et l'unique par qui il pût arriver. Parmi tous ces bruits le roi arriva avec les dames, le 25 juin, à Versailles.

1. *Le degré :* l'escalier.

A Neerwinden.

Saint-Simon prend part à la bataille de Neerwinden, qu'il raconte au long. Détachons du récit cet épisode tout personnel

J'INTERROMPRAI ici pour un moment cette relation pour dire un mot de moi-même. J'étais du troisième escadron du Royal-Roussillon, commandé par le premier capitaine du régiment, très brave gentilhomme de Picardie, que nous aimions tous, qui s'appelait Grandvilliers. Du Puy, autre capitaine, qui était à la droite de notre escadron, me pressa de prendre sa place par honneur, ce que je ne voulus pas faire. Il fut tué à une de nos cinq charges. J'avais deux gentilshommes : l'un avait été mon gouverneur et était homme de mérite [1], l'autre écuyer de ma mère, cinq palefreniers avec des chevaux de main et un valet de chambre. Je fis trois charges sur un excellent courtaud bai brun, que je n'avais pas descendu depuis quatre heures du matin. Le sentant mollir, je me tournai pour en demander un autre. Alors je m'aperçus que ces gentilshommes n'y étaient plus. On cria à mes gens qui se trouvèrent assez près de l'escadron, et ce valet de chambre qui s'appelait Bretonneau, que j'avais presque de mon enfance me demanda brusquement s'il ne me donnerait pas un cheval aussi bien que ces deux messieurs qui avaient disparu il y avait longtemps. Je montai un très joli cheval gris, sur lequel je fis encore deux charges : j'en fus quitte en tout pour la croupière du courtaud coupée et un agrément d'or de mon habit bleu déchiré.

Mon ancien gouverneur m'avait suivi, mais dès la première charge son cheval prit le mors aux dents, et l'ayant enfin rompu le portait deux fois dans les ennemis si d'Achy ne l'eût arrêté l'une et un lieutenant l'autre. Le cheval fut blessé, et l'homme en prit un de cavalier. Il ne fut guère plus heureux après cette aventure. Il perdit sa perruque et son chapeau ; quelqu'un lui en donna un grand d'Espagnol qui avait un chardon, auquel il ne pensa pas, et qui le fit passer par les armes des nôtres. Enfin il gagna les équipages où il attendit le succès de la bataille et ce que je serais devenu. Pour l'autre qui avait disparu tout d'abord et n'avait point essuyé d'aventure, il se trouva lorsque, tout étant plus que fini, j'allais manger un morceau avec force officiers du régiment et de la brigade, et s'approchant de moi, se félicita hardiment de m'avoir changé de cheval bien à propos. Cette effronterie me surprit et m'indigna tellement que je ne lui répondis pas un mot et ne lui en parlai jamais depuis ; mais voyant de quel

1. René de Gogué, sieur de Saint-Jean.

bois ce brave se chauffait, je m'en défis dès que je fus de retour de l'armée.

Mes gens, à la halte de la veille, avaient sagement sauvé un gigot de mouton et une bouteille de vin, sur la nouvelle d'une action prochaine, Je l'avais expédié le matin avec nos officiers qui, comme moi, n'avaient point eu à souper, et nous avions tous les dents bien longues lorsque nous aperçûmes, de loin, deux chevaux de bât couverts de jaune, qui rôdaient dans la plaine, avec deux ou trois hommes à cheval. Quelqu'un de nous se détacha après et vit mon maître d'hôtel qu'il ramena avec son convoi, qui nous fit à tous un plaisir extrême. Ce fut la première fois que d'Achy et Puyrobert s'embrassèrent de bon cœur et burent de même ensemble. Le dernier avait montré une grande et judicieuse valeur. D'Achy en fut charmé, fit toutes les avances, et ils furent toujours depuis amis. Ils étaient les miens l'un et l'autre, et cette réconciliation sincère me fit un grand plaisir et à tous les officiers du régiment. Je venais d'écrire trois mots à ma mère, avec une écritoire et un morceau de papier que ce même valet de chambre avait eu soin de mettre dans sa poche, et j'envoyais à ma mère un laquais tout à l'instant ; mais mille embarras le retardèrent et laissèrent passer à la tendresse de ma mère vingt-quatre heures de fort mauvais temps.

Daquin et Fagon.

Revenu à Paris, Saint-Simon achète pour 26,000 livres un régiment de cavalerie (il avait dix-huit ans), puis va prendre l'air de Versailles, où les médecins font parler d'eux.

JE trouvai un changement à la cour qui la surprit fort. Daquin, premier médecin du roi, créature de M^me^ de Montespan, n'avait rien perdu de son crédit par l'éloignement final de la maîtresse, mais il n'avait jamais pu prendre avec M^me^ de Maintenon, à qui tout ce qui sentait cet autre côté fut toujours plus que suspect. Daquin était grand courtisan, mais rêtre[1], avare, avide, et qui voulait établir sa famille en toute façon. Son frère, médecin ordinaire, était moins que rien ; et le fils du premier médecin, qu'il poussait par le conseil et les intendances, valait encore moins. Le roi peu à peu se lassait de ses demandes et de ses importunités. Lorsque M. de Saint-Georges passa de Tours à Lyon, par la mort du frère du premier maréchal de Villeroy, commandant et lieutenant de roi de cette province et proprement le dernier seigneur de nos jours, Daquin avait un fils abbé, de très bonnes mœurs, de beaucoup d'esprit et de savoir, pour-

1. *Var.* : riche.

lequel il osa demander Tours de plein saut, et en presser le roi avec la dernière véhémence. Ce fut l'écueil où il se brisa ; Mme de Maintenon profita du dégoût où elle vit le roi d'un homme qui demandait sans cesse, et qui avait l'effronterie de vouloir faire son fils tout d'un coup archevêque *al despetto* [1] de tous les abbés de la première qualité, et de tous les évêques du royaume ; et Tours en effet fut donné à l'abbé d'Hervault, qui avait été longtemps auditeur de rote avec réputation, et qui y avait bien fait. C'était un homme de condition, bien allié, et qui dans cet archevêché a grandement soutenu tout le bien qu'il y promettait.

Mme de Maintenon, qui voulait tenir le roi par toutes les avenues, et qui considérait celle d'un premier médecin habile et homme d'esprit comme une des plus importantes, à mesure que le roi viendrait à vieillir et sa santé s'affaiblir, sapait depuis longtemps Daquin, et saisit ce moment de la prise si forte qu'il donna sur lui et de la colère du roi ; elle le résolut à le chasser, et en même temps à prendre Fagon en sa place. Ce fut un mardi, jour de la Toussaint, qui était le jour du travail chez elle de Pontchartrain, qui outre la marine avait Paris, la cour et la maison du roi en son département. Il eut donc ordre d'aller le lendemain avant sept heures du matin chez Daquin, lui dire de se retirer sur-le-champ à Paris ; que le roi lui donnait six mille livres de pension, et à son frère, médecin ordinaire, trois mille livres pour se retirer aussi, et défense au premier médecin de voir le roi et de lui écrire. Jamais le roi n'avait tant parlé à Daquin que la veille à son souper et à son coucher, et n'avait paru le mieux traiter. Ce fut donc pour lui un coup de foudre qui l'écrasa sans ressource. La cour fut fort étonné et ne tarda pas à s'apercevoir d'où cette foudre partait, quand on vit, le jour des Morts, Fagon déclaré premier médecin par le roi même qui le lui dit à son lever, et qui apprit par là la chute de Daquin à tout le monde qui l'ignorait encore, et qu'il n'y avait pas deux heures que Daquin lui-même l'avait apprise. Il n'était point malfaisant, et ne laissa pas à cause de cela d'être plaint et d'être même visité dans le court intervalle qu'il mit à s'en aller à Paris.

Fagon était un des beaux et des bons esprits de l'Europe, curieux de tout ce qui avait trait à son métier, grand botaniste, bon chimiste, habile connaisseur en chirurgie, excellent médecin et grand praticien. Il savait d'ailleurs beaucoup ; point de meilleur physicien que lui ; il entendait même bien les différentes parties des mathématiques. Très désintéressé, ami ardent, mais ennemi qui ne pardonnait point, il aimait la vertu, l'honneur, la valeur, la science, l'application, le mérite, et chercha toujours à l'appuyer sans autre cause ni liaison, et à tomber aussi rude-

1. Au détriment.

ment sur tout ce qui s'y opposait, que si on lui eût été personnellement contraire. Dangereux aussi parce qu'il se prévenait très aisément en toutes choses ; quoique fort éclairé, et qu'une fois prévenu, il ne recevait presque jamais ; mais s'il lui arrivait de revenir, c'était de la meilleure foi du monde, et faisait tout pour réparer le mal que sa prévention avait causé. Il était l'ennemi le plus implacable de ce qu'il appelait charlatans, c'est-à-dire des gens qui prétendaient avoir des secrets et donner des remèdes, et sa prévention l'emporta beaucoup trop loin de ce côté-là. Il aimait sa faculté de Montpellier, et en tout la médecine, jusqu'au culte. A son avis il n'était permis de guérir que par la voie commune des médecins reçus dans les facultés dont les lois et l'ordre lui étaient sacrés ; avec cela délié courtisan, et connaissant parfaitement le roi, M^me^ de Maintenon, la cour et le monde. Il avait été le médecin des enfants du roi, depuis que M^me^ de Maintenon en avait été gouvernante ; c'est là que leur liaison s'était formée. De cet emploi il passa aux enfants de France, et ce fut d'où il fut tiré pour être premier médecin. Sa faveur et sa considération, qui devinrent extrêmes, ne le sortirent jamais de son état ni de ses mœurs, toujours respectueux et toujours à sa place.

Pensées de mariage, le duc de Beauvilliers.

Nous sommes au début de l'année 1694.

MA mère, qui avait eu beaucoup d'inquiétude de moi pendant toute la campagne, désirait fort que je n'en fisse pas une seconde sans être marié. Il fut donc fort question de cette grande affaire entre elle et moi. Quoique fort jeune, je n'y avais pas de répugnance, mais je voulais me marier à mon gré. Avec un établissement considérable, je me sentais fort esseulé [1] dans un pays où le crédit et la considération faisaient plus que tout le reste. Fils d'un favori de Louis XIII, et d'une mère qui n'avait vécu que pour lui, qu'il avait épousée n'étant plus jeune elle-même, sans oncle ni tante, ni cousins germains, ni parents proches, ni amis utiles de mon père et de ma mère, si hors de tout par leur âge, je me trouvais extrêmement seul. Les millions ne pouvaient me tenter d'une mésalliance, ni la mode, ni mes besoins me résoudre à m'y ployer.

Le duc de Beauvilliers s'était toujours souvenu que mon père et le sien avaient été amis, et que lui-même avait vécu sur ce pied-là avec mon père, autant que la différence d'âge, de lieu et de vie l'avait pu permettre, et il m'avait toujours montré tant d'attention chez les princes dont il était gouverneur, et à qui

1. Vieux mot, *Esseulé* : isolé.

je faisais ma cour, que ce fut à lui à qui je m'adressai, à la mort de mon père et depuis, pour l'agrément du régiment, comme je l'ai remarqué. Sa vertu, sa douceur, sa politesse, tout m'avait épris de lui. Sa faveur était au plus haut point. Il était ministre d'Etat depuis la mort de M. de Louvois, il avait succédé fort jeune au maréchal de Villeroy dans la place de chef du conseil des finances, et il avait eu de son père la charge de premier gentilhomme de la chambre ; la réputation de la duchesse de Beauvilliers me touchait encore, et l'union intime dans laquelle ils avaient toujours vécu. L'embarras était le bien ; j'en avais grand besoin pour nettoyer le mien, qui était fort en désordre, et M. de Beauvilliers avait deux fils et huit filles. Malgré tout cela, mon goût l'emporta, et ma mère l'approuva.

Le parti pris, je crus qu'aller droit à mon but, sans détours et sans tiers, aurait plus de grâce ; ma mère me remit un état bien vrai et bien exact de mon bien et de mes dettes, des charges et des procès que j'avais. Je le portai à Versailles, et je fis demander à M. de Beauvilliers un temps où je pusse lui parler secrètement, à loisir et tout à mon aise. Louville fut celui qui le lui demanda. C'était un gentilhomme de bon lieu, dont la mère l'était aussi, la famille de laquelle avait toujours été fort attachée à mon père et qu'il avait fort protégée dans sa faveur, et longtemps par M. de Seignelay.

J'eus donc mon rendez-vous, à huit heures du soir, dans le cabinet de Mme de Beauvilliers, où le duc me vint trouver seul et sans elle. Là, je lui fis mon compliment, et sur ce qui m'amenait, et sur ce que j'avais mieux aimé directement à lui, que de lui faire parler comme on fait d'ordinaire dans ces sortes d'affaires ; et, qu'après lui avoir témoigné tout mon désir, je lui apportais un état le plus vrai, le plus exact de mon bien et de mes affaires, sur lequel je le suppliais de voir ce qu'il y pourrait ajouter pour rendre sa fille heureuse avec moi ; que c'étaient là toutes les conditions que je voulais faire, sans vouloir ouïr parler d'aucune sorte de discussion sur pas une autre, ni sur le plus ou le moins ; et que toute la grâce que je lui demandais était de m'accorder sa fille et de faire faire le contrat de mariage tout comme il lui plairait ; que ma mère et moi signerions sans aucun examen.

Le duc eut sans cesse les yeux collés sur moi pendant que je lui parlai. Il me répondit en homme pénétré de reconnaissance, et de mon désir, et de ma franchise, et de ma confiance. Il m'expliqua l'état de sa famille, après m'avoir demandé un peu de temps pour en parler à Mme de Beauvilliers, et voir ensemble ce qu'ils pourraient faire. Il me dit donc que, de ses huit filles, l'aînée était entre quatorze et quinze ans ; la seconde très contrefaite et nullement mariable ; la troisième entre douze et treize

ans ; toutes les autres, des enfants qu'il avait à Montargis, aux Bénédictines, dont il avait préféré la vertu et la piété qu'il y connaissait, à des couvents plus voisins où il aurait eu le plaisir de les voir plus souvent. Il ajouta que son aînée voulait être religieuse ; que la dernière fois qu'il l'avait été voir à Fontainebleau, il l'y avait trouvée plus déterminée que jamais ; que, pour le bien, il en avait peu ; qu'il ne savait s'il me conviendrait, mais qu'il me protestait qu'il n'y avait point d'efforts qu'il ne fît pour moi de ce côté-là. Je lui répondis qu'il voyait bien, à la proposition que je lui faisais, que ce n'était pas le bien qui m'amenait à lui, ni même sa fille que je n'avais jamais vue, que c'était lui qui m'avait charmé et que je voulais épouser avec Mme de Beauvilliers. « Mais, me dit-il, si elle veut absolument être religieuse ? — Alors, répliquai-je, je vous demande la troisième. » A cette proposition, il me fit deux objections : son âge et la justice de lui égaler l'aînée pour le bien, si le mariage de la troisième fait, cette aînée changeait d'avis et ne voulait plus être religieuse, et l'embarras où cela le jetterait. A la première, je répondis par l'exemple domestique de sa belle-sœur, plus jeune encore lorsqu'elle avait épousé le feu duc de Mortemart ; à l'autre, qu'il me donnât la troisième, sur le pied que l'aînée se marierait, quitte à me donner le reste de ce qu'il aurait destiné d'abord, le jour que l'aînée ferait profession, et que si elle changeait d'avis, je me contenterais d'un mariage de cadette, et serais ravi que l'aînée trouvât encore mieux que moi.

Alors, le duc levant les yeux au ciel, et presque hors de lui, me protesta qu'il n'avait jamais été combattu de la sorte ; qu'il lui fallait ramasser toutes ses forces pour ne me pas la donner à l'instant. Il s'étendit sur mon procédé avec lui, et me conjura, que la chose réussît ou non, de le regarder désormais comme mon père, qu'il m'en servirait en tout, et que l'obligation que j'acquérais sur lui était telle qu'il ne pouvait moins m'offrir et me tenir que tout ce qui était en lui de services et de conseils. Il m'embrassa en effet comme son fils, et nous nous séparâmes de la sorte pour nous revoir à l'heure qu'il me dirait le lendemain au lever du roi. Il m'y dit à l'oreille, en passant, de me trouver ce même jour à trois heures après-midi dans le cabinet de Mgr le duc de Bourgogne, qui devait être alors au jeu de paume et son appartement désert. Mais il se trouve toujours des fâcheux. J'en trouvai deux, en chemin du rendez-vous, qui, étonnés de l'heure où ils me trouvaient dans ce chemin où ils ne me voyaient aucun but, m'importunèrent de leurs questions ; je m'en débarrassai comme je pus, et j'arrivai enfin au cabinet du jeune prince, où je trouvai son gouverneur qui avait mis un valet de chambre de confiance à la porte pour n'y laisser entrer que moi. Nous nous assîmes vis-à-vis l'un de

l'autre, la table d'étude entre nous deux. Là, j'eus la réponse la plus tendre, mais négative, fondée sur la vocation de sa fille, sur son peu de bien pour l'égaler à la troisième, si, le mariage fait, elle se ravisait ; sur ce qu'il n'était point payé de ses états, et sur le désagrément que ce lui serait d'être le premier des ministres qui n'eût pas le présent que le roi avait toujours fait lors du mariage de leurs filles, et que l'état présent des affaires l'empêchait d'espérer. Tout ce qui se peut de douleur, de regret, d'estime, de préférence, de tendre, me fut dit ; je répondis de même, et nous nous séparâmes, en nous embrassant, sans pouvoir plus nous parler.

Saint-Simon revoit Beauvilliers, insiste, discute, conteste la vocation religieuse de celle qu'il veut épouser. Tous ses efforts furent vains.

DEUX jours après [1], au lever du roi, M. de Beauvilliers me dide le suivre de loin jusque dans un passage obscur, entre la tribune et la galerie de l'aile neuve au bout de laquelle il logeait et ce passage était destiné à un grand salon pour la chapelle neuve que le roi voulait bâtir. Là, M. de Beauvilliers me rendit l'état de mon bien, et me dit qu'il y avait vu que j'étais grand seigneur en bien comme dans le reste, mais qu'aussi je ne pouvais différer à me marier ; me renouvela ses regrets et me conjura de croire que Dieu seul qui voulait sa fille pour son épouse avait la préférence sur moi, et l'aurait sur le Dauphin même, s'il était possible qu'il la voulût épouser ; que si, dans les suites, sa fille venait à changer et que je fusse libre, j'aurais la préférence sur quiconque, et lui se trouverait au comble de ses désirs ; que, sans l'embarras de ses affaires, il me prêterait ou me ferait prêter, sous sa caution, les quatre-vingt mille livres qui faisaient celui des miennes ; qu'il était réduit à me conseiller de chercher à me marier, et à s'offrir d'en porter les paroles, et de faire son affaire propre désormais de toutes les miennes. Je m'affligeai, en lui répondant, que la nécessité de mes affaires ne me permît pas d'attendre à me marier jusqu'à sa dernière fille, qui toutes peut-être ne seraient pas religieuses : c'était en effet ma disposition. La fin de l'entretien ne fut que protestations les plus tendres d'un intérêt et d'une amitié intime et éternelle, et de me servir en tout et pour tout de son conseil et de son crédit en petites et en grandes choses, et de nous regarder désormais pour toujours l'un et l'autre comme un beau-père et un gendre dans la plus indissoluble union. Il s'ouvrit après à Louville, et dans son amertume il lui dit qu'il ne se consolait que dans l'espérance que ses enfants et les miens se pourraient marier quelque jour, et il

1. Après une seconde entrevue. Celle-ci est donc la troisième.

me fit prier d'aller passer quelques jours à Paris pour lui laisser chercher quelque trêve à sa douleur par mon absence. Nous en avions tous deux besoin.

Je me suis peut-être trop étendu en détails sur cette affaire, mais j'ai jugé à propos de le faire pour donner par là la clef de cette union et de cette confiance si intime, si entière, si continuelle et en toutes affaires si importantes de M. de Beauvilliers en moi et de ma liberté avec lui en toutes choses qui sans cela serait tout à fait incompréhensible dans cette extrême différence d'âge, et du caractère secret, isolé, particulier et si mesuré ou plutôt resserré du duc de Beauvilliers et de cet attachement que j'ai eu toujours pour lui sans réserve ni comparaison.

Monsieur de la Trappe

Il se consola en allant faire une retraite à la Trappe, que dirigeait le fameux abbé de Rancé.

LA Trappe est un lieu si célèbre et si connu et son réformateur si célèbre que je ne m'étendrai point ici en portraits ni en descriptions ; je dirai seulement que cette abbaye est à cinq lieues de la Ferté-au-Vidame ou Arnault, qui est le véritable nom distinctif de cette Ferté parmi tant d'autres Ferté en France qui ont conservé le nom générique de ce qu'elles ont été, c'est-à-dire, des forts ou des forteresses (*firmitas*). Louis XIII avait voulu que mon père achetât cette terre depuis longtemps en décret après la mort de ce La Fin, qui, après être entré dans la conspiration du duc de Biron, le trahit d'autant plus cruellement qu'il le tint toujours en telle opinion de sa fidélité qu'il fut cause de sa perte. La proximité de Saint-Germain et de Versailles, dont la Ferté n'est qu'à vingt lieues, fut cause de cette acquisition. C'était ma seule terre bâtie où mon père passait les automnes. Il avait fort connu M. de la Trappe dans le monde. Il y était son ami particulier, et cette liaison se resserra de plus en plus depuis sa retraite si voisine de chez mon père qui l'y allait voir plusieurs jours tous les ans ; il m'y avait mené. Quoique enfant, pour ainsi dire encore, M. de la Trappe eut pour moi des charmes qui m'attachèrent à lui, et la sainteté du lieu m'enchanta. Je désirai toujours d'y retourner, et je me satisfis toutes les années et souvent plusieurs fois, et souvent des huitaines de suite ; je ne pouvais me lasser d'un spectacle si grand et si touchant, ni d'admirer tout ce que je remarquais dans celui qui l'avait dressé pour la gloire de Dieu et pour sa propre sanctification et celle de tant d'autres. Il vit avec bonté ces sentiments dans le fils de son ami ; il m'aima comme son propre enfant, et je le respectai avec la même tendresse que si je l'eusse été. Telle fut cette liaison, sin-

gulière à mon âge, qui m'initia dans la confiance d'un homme si grandement et si saintement distingué, qui me lui fit donner la mienne, et dont je regretterais toujours de n'avoir pas mieux profité.

Un Procès du maréchal de Luxembourg.

Au retour de la Trappe, il se trouve mêlé à un procès de préséance : M. de Luxembourg, fier de ses victoires, veut se porter du dix-huitième rang d'ancienneté qu'il tenait parmi les pairs au second. Ce sont donc seize pairs qu'il attaque, dont Saint-Simon. D'abord une esquisse de l'homme.

UN grand nom, qui, dans les commencements de la vie du jeune Bouteville [1], brillait encore de la mémoire de cette branche illustre des derniers connétables et de l'amour que la princesse douairière de Condé portait à son nom, beaucoup de valeur, une ambition que rien ne contraignit, de l'esprit, mais un esprit d'intrigue, de débauche et du grand monde, lui fit surmonter le désagrément d'une figure d'abord fort rebutante ; mais ce qui ne se peut comprendre de qui ne l'a point vu, une figure à laquelle on s'accoutumait, et qui, malgré une bosse médiocre par devant, mais très grosse et fort pointue par derrière, avec tout le reste de l'accompagnement ordinaire des bossus, avait un feu, une noblesse et des grâces naturelles, et qui brillaient dans ses plus simples actions. Il s'attacha, dès en entrant dans le monde, à M. le Prince, et bientôt après, M. le Prince s'attacha à sa sœur, Le frère, aussi peu scrupuleux qu'elle, s'en fit un degré de fortune pour tous les deux. M. le Prince se hâta de procurer son mariage avec le fils du maréchal de Châtillon, avant que cet amour fût bien découvert, et lui procura un brevet de duc en 1646.

Luxembourg eut l'adresse de se ménager l'appui du premier président Harlay, que voici tel que l'a vu Saint-Simon.

IL était savant en droit public, il possédait fort le fond des diverses jurisprudences, il égalait les plus versés aux belles lettres, il connaissait bien l'histoire, et savait surtout gouverner sa compagnie avec une autorité qui ne souffrait point de réplique, et que nul autre premier président n'atteignit jamais avant lui. Une austérité pharisaïque le rendait redoutable par la licence qu'il donnait à ses répréhensions publiques, et aux parties, et aux avocats, et aux magistrats, en sorte qu'il n'y avait personne qui ne tremblât d'avoir affaire à lui. D'ailleurs, soutenu en tout

1. Premier nom du maréchal, qui signa Montmorency. Luxembourg après son mariage avec l'héritière de Piney.

par la cour, dont il était l'esclave, et le très humble serviteur de ce qui y était en vraie faveur, fin courtisan, singulièrement rusé politique, tous ces talents, il les tournait uniquement à son ambition de dominer et de parvenir, et de se faire une réputation de grand homme. D'ailleurs sans honneur effectif, sans mœurs dans le secret, sans probité qu'extérieure, sans humanité même, en un mot, un hypocrite parfait, sans foi, sans loi, sans Dieu et sans âme, cruel mari, père barbare, frère tyran, ami uniquement de soi-même, méchant par nature, se plaisant à insulter, à outrager, à accabler, et n'en ayant de sa vie perdu une occasion. On ferait un volume de ses traits, et tous d'autant plus perçants qu'il avait infiniment d'esprit, l'esprit naturellement porté à cela et toujours maître de soi pour ne rien hasarder dont il pût avoir à se repentir.

Pour l'extérieur, un petit homme vigoureux et maigre, un visage en losange, un nez grand et aquilin, des yeux beaux, parlants, perçants, qui ne regardaient qu'à la dérobée, mais qui, fixés sur un client ou sur un magistrat, étaient pour le faire rentrer en terre ; un habit peu ample, un rabat presque d'ecclésiastique et des manchettes plates comme eux, une perruque fort brune et fort mêlée de blanc, touffue, mais courte, avec une grande calotte par-dessus. Il se tenait et marchait un peu courbé, avec un faux air plus humble que modeste, et rasait toujours les murailles pour se faire faire place avec plus de bruit, et n'avançait qu'à force de révérences respectueuses et comme honteuses à droite et à gauche, à Versailles.

D'autre part Luxembourg, si populaire, n'a garde de négliger l'opinion et l'intéresse directement à sa cause.

LE célèbre Racine, si connu par ses pièces de théâtre, et par la commission où il était employé lors pour écrire l'histoire du roi, prêta sa belle plume pour polir les factums de M. de Luxembourg, et en réparer la sécheresse de la matière par un style agréable et orné, pour les faire lire avec plaisir et avec partialité aux femmes et aux courtisans. Il avait été attaché à M. de Seignelay, était ami intime de Cavoye, et tous deux l'avaient été de M. de Luxembourg, et Cavoye l'était encore. En un mot, les dames, les jeunes gens, tout le bel air de la cour et de la ville était pour lui, et personne parmi nous à pouvoir contre-balancer ce grand air du monde, ni même y faire aucun partage. Qui si on ajoute le soin de longue main pris de captiver les principaux du parlement, et toute la grand-chambre par parents, amis, maîtresses, confesseurs, valets, promesses, services, il se trouvera qu'avec un premier président tel que Harlay à la tête de ce parti, nous avions affaire à incomparablement plus forts que nous.

Saint-Simon prit le parti des ducs. Mais, officier dans l'armée du maréchal, il crut correct d'aller l'en prévenir. Ce fut l'occasion de courtoisies réciproques. Par contre l'affaire produisit quelques éclats, notamment celui-ci avec le duc de Richelieu.

IL était plus personnellement outré contre ce dernier d'avoir vu toutes ses mesures rompues par le règlement de juges entrepris au conseil sous son nom ; aussi n'épargna-t-il ni sa personne, ni sa conduite, ni le ministère du cardinal de Richelieu dans un de ses factums. M. de Richelieu, très vivement offensé, fit sur-le-champ une réponse, et tout de suite imprimer et distribuer, par laquelle il attaqua la fidélité, dont M. de Luxembourg avait vanté sa maison, par les complots du dernier duc de Montmorency pris en bataille dans son gouvernement contre le feu roi à Castelnaudary, et pour cela exécuté à Toulouse en 1632 ; et la personne de M. de Luxembourg, par sa conduite sous M. le Prince, par sa prison pour les poisons et les diableries, par la sellette sur laquelle il avait été interrogé et avait répondu, et par la lâcheté qui l'avait empêché en cette occasion de réclamer les droits de sa dignité et de demander à être jugé en forme de pairie. Outre ces faits, fortement articulés, le sel le plus âcre y était répandu partout.

M. de Richelieu ne s'en tint pas là : il rencontra M. de Luxembourg dans la salle des gardes à Versailles. Il fut droit à lui. Il lui dit qu'il était fort surpris de son procédé à son égard, mais qu'il n'était point ladre (ce furent ses termes) ; que dans peu il en verrait paraître une réponse aussi vive que son factum le méritait ; qu'au reste, il voulait bien qu'il sût qu'il ne le craignait ni à pied ni à cheval ; ni lui ni sa séquelle, ni à la cour ni à la ville, ni même à l'armée quand bien même il irait, ni en pas un lieu du monde. Tout cela fut dit avec tant d'impétuosité, et il lui tourna le dos après avec tant de brusquerie, que M. de Luxembourg n'eut pas l'instant de lui répondre un mot, et, quoique fort accompagné à son ordinaire et au milieu des grandeurs de sa charge, il demeura confondu. L'effet répondit à la menace. Le lendemain le factum fut signifié et débité partout.

On s'interposa : la réconciliation manqua de bonne grâce.

M. DE RICHELIEU, prié de se trouver chez M. le prince avec les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, y fut prêché plus d'une fois sans se vouloir rendre, tandis que sa réponse courait de plus en plus, et qu'il la faisait distribuer à pleines mains, et à la fin se rendit. Là fut réglé comme la chose devait se passer. M. de Luxembourg, à jour et heure marquée, rencontra M. de Richelieu chez le roi dans un de ces temps de la journée où il y a le plus de monde. Il s'approcha de lui et lui dit ces propres termes :

« Qu'il était très fâché de l'impertinence du factum publié contre lui, qu'il lui en faisait ses excuses, qu'il le suppliait d'être persuadé qu'il l'avait toujours fort estimé et honoré et le faisait encore, ainsi que la mémoire de M. le cardinal de Richelieu ; qu'au reste il n'avait point du tout vu cette pièce : qu'il châtierait ses gens d'affaires auxquels il avait toujours soigneusement défendu toutes sortes d'invectives ; qu'enfin il avait donné ordre très précis pour la faire entièrement supprimer. » M. de Richelieu, vif et bouillant, le laissa dire et lui répondit, après quelques honnêtetés entre ses dents qu'il finit par une assurance mieux prononcée, qu'il ferait aussi supprimer sa réponse. Elles le furent en effet de part et d'autre, mais après que M. de Richelieu nous en eut donné à nous tous, et à notre conseil, à ses amis à pleines mains, et surtout aux bibliothèques.

A l'occasion de ces procès de préséance, Harlay suggère au roi l'idée de créer pour les bâtards un rang intermédiaire entre celui des princes du sang et celui des ducs et pairs. Quant à l'affaire même, il la faisait traîner en longueur. Les opposants voulaient négocier avec lui la réunion de toutes les chambres. Le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, s'en chargea.

C'ÉTAIT sous la corpulence, l'épaisseur, la pesanteur, la physionomie d'un bœuf, l'esprit le plus délié, le plus délicat, le plus souple, le plus adroit à prendre et à pousser ses avantages, avec tout l'agrément et la finesse possible, jointe à une grande capacité et à une continuelle expérience de toutes sortes d'affaires, et la réputation de la plus exacte probité, décorée à l'extérieur d'une libéralité et d'une magnificence également splendide, placée et bien entendue, et de beaucoup de dignité avec beaucoup de politesse.

Intrigue et amour

Le procès traîne. Saint-Simon va à l'armée du Rhin et commence ses *Mémoires* dans les loisirs des camps. De retour à Versailles, il recueille entre autres potins, celui-ci : Monseigneur aimait Mlle Choin, Luxembourg avise Clermont de s'attacher à la favorite, afin de pouvoir, indirectement, gouverner Monseigneur. Clermont y parvient. D'autre part il inspire de l'amour à la princesse de Conti, fille du roi et de Mlle de La Vallière. Sur ces entrefaites Luxembourg et lui vont aux Pays-Bas, et le roi intervient (1694).

LE roi, inquiet de ce qu'il entrevoyait de cabales auprès de son fils, les laissa tous partir, et n'oublia pas d'user du secret de la poste ; les courriers lui en dérobaient souvent le fruit, mais à la fin l'indiscrétion de ne pas tout réserver aux courriers trahit l'intrigue. Le roi eut de leurs lettres ; il y vit le dessein de Clermont et de la Choin de s'épouser, leur amour, leur projet de

gouverner Monseigneur et présentement et après lui ; combien M. de Luxembourg était l'âme de toute cette affaire, et les merveilles pour soi qu'il s'en proposait. L'excès du mépris de la Choin et de Clermont pour la princesse de Conti, de qui Clermont lui sacrifia les lettres que le roi eut par ce même paquet intercepté à la poste, après beaucoup d'autres dont il faisait rendre les lettres après en avoir pris les extraits, et avec ce paquet une lettre de Clermont accompagnant le service, où la princesse de Conti était traitée sans ménagement, où Monseigneur n'était marqué que sous le nom de leur gros ami, et où tout le cœur semblait se répandre. Alors le roi crut en voir assez, et une après-dînée de mauvais temps qu'il ne sortit point, il manda à la princesse de Conti de lui venir parler dans son cabinet. Il en avait aussi des lettres à Clermont et des lettres de Clermont à elle où leur amour était fort exprimé, et dont la Choin et lui se moquaient ensemble.

La princesse de Conti qui comme ses sœurs n'allait jamais chez le roi qu'entre son souper et son coucher, hors des étiquettes de sermon ou des chasses, se trouva bien étonnée du message. Elle s'en alla chez le roi fort en peine de ce qu'il lui voulait, car il était redouté de son intime famille, plus s'il se peut encore que de ses autres sujets. Sa dame d'honneur demeura dans un premier cabinet, et le roi l'emmena plus loin ; là, d'un ton sévère, il lui dit qu'il savait tout, et qu'il n'était pas question de lui dissimuler sa faiblesse pour Clermont, et tout de suite ajouta qu'il avait leurs lettres, et les lui tira de sa poche en lui disant : « Connaissez-vous cette écriture ? » qui était la sienne, puis celle de Clermont. A ce début la pauvre princesse se trouva mal, la pitié en prit au roi qui la remit comme il put, et qui lui donna les lettres sur lesquelles il la chapitra, mais assez humainement ; après il lui dit que ce n'était pas tout, et qu'il en avait d'autres à lui montrer par lesquelles elle verrait combien elle avait mal placé ses affections, et à quelle rivale elle était sacrifiée. Ce nouveau coup de foudre, peut-être plus accablant que le premier, renversa de nouveau la princesse. Le roi la remit encore, mais ce fut pour en tirer un cruel châtiment : il voulut qu'elle lût en sa présence ses lettres sacrifiées et celles de Clermont et de la Choin. Voilà où elle pensa mourir, et elle se jeta aux pieds du roi baignée de ses larmes, et ne pouvant presque articuler ; ce ne fut que sanglots, pardons, désespoirs, rages, et à implorer justice et vengeance ; elle fut bientôt faite. La Choin fut chassée le lendemain, et M. de Luxembourg eut ordre en même temps d'envoyer Clermont dans la place la plus voisine qui était Tournai, avec celui de se défaire de sa charge, et de se retirer après en Dauphiné pour ne pas sortir de la province. En même temps le roi manda à Monseigneur ce qui s'était passé entre lui et sa

fille, et par là le mit hors de mesure d'oser protéger les deux infortunés. On peut juger de la part que le prince de Conti, mais surtout M. de Luxembourg et son fils, prirent à cette découverte, et combien la frayeur saisit les deux derniers.

Mort de M. de Luxembourg.

A la fin de 1694, le maréchal maria sa fille, avec « un vieux bâtard obscur du dernier comte de Soissons ». Elle « n'était rien moins que belle, que jeune, que spirituelle ».

M. DE LUXEMBOURG ne survécut pas longtemps à ce beau mariage. A soixante-sept ans il s'en croyait vingt-cinq, et vivait comme un homme qui n'en a pas davantage. Au défaut de bonnes fortunes dont son âge et sa figure l'excluaient, il suppléait par de l'argent ; et l'intimité de son fils et de lui, de M. le prince de Conti et d'Albergotti, portait presque toute sur des mœurs communes et des parties secrètes qu'ils faisaient ensemble avec des filles. Tout le faix des marches, des ordres, des subsistances portait, toutes les campagnes, sur Puységur, qui même dégrossissait les projets. Rien de plus juste que le coup d'œil de M. de Luxembourg, rien de plus brillant, de plus avisé, de plus prévoyant que lui devant les ennemis ou un jour de bataille, avec une audace, une flatterie, et en même temps un sang-froid qui lui laissait tout voir et tout prévoir au milieu du plus grand feu et du danger du succès le plus imminent ; et c'était là où il était grand. Pour le reste, la paresse même. Peu de promenades sans grande nécessité, du jeu, de la conversation avec ses familiers, et tous les soirs un souper avec un très petit nombre, presque toujours le même, et si on était voisin de quelque ville, on avait soin que le sexe y fût agréablement mêlé. Alors il était inaccessible à tout, et s'il arrivait quelque chose de pressé, c'était à Puységur à y donner ordre. Telle était à l'armée la vie de ce grand général, et telle encore à Paris, où la cour et le grand monde occupaient ses journées, et les soirs ses plaisirs. A la fin l'âge, le tempérament, la conformation le trahirent. Il tomba malade à Versailles d'une péripulmonie dont Fagon eut tout d'abord très mauvaise opinion : sa porte fut assiégée de tout ce qu'il y avait de plus grand ; les princes du sang n'en bougeaient, et Monsieur y alla plusieurs fois. Condamné par Fagon, Caretti, Italien à secrets qui avaient souvent réussi, l'entreprit et le soulagea ; mais ce fut l'espérance de quelques moments. Le roi y envoya quelquefois par honneur plus que par sentiment. J'ai déjà fait remarquer qu'il ne l'aimait point, mais le brillant de ses campagnes et la difficulté de le remplacer faisaient toute l'inquiétude. Devenu plus mal, le P. Bourdaloue, ce fameux jésuite

que ses admirables sermons doivent immortaliser, s'empara tout à fait de lui. Il fut question de le raccommoder avec M. de Vendôme, que la jalousie de son amitié et de ses préférences pour M. le prince de Conti avait fait éclater en rupture, et se réfugier à l'armée d'Italie, comme je l'ai déjà dit. Roquelaure, l'ami de tous et le confident de personne, les amena l'un après l'autre au lit de M. de Luxembourg où tout se passa de bonne grâce et en peu de paroles. Il reçut ses sacrements, témoigna de la religion et de la fermeté. Il mourut le matin du 4 janvier 1695, cinquième jour de sa maladie, et fut regretté de beaucoup de gens, quoique, comme particulier, estimé de personne, et aimé de fort peu.

Mariage de Sainf-Simon.

Saint-Simon était, à vingt ans, un « parti ». Mme de Bracciano, future princesse des Ursins, voulait le marier à Melle de Royan, une La Trémoille comme elle. Mais depuis plusieurs mois il était question pour lui de Melle de Lorges. Elle n'avait qu'un tort, d'être par sa mère la petite-fille de Frémont, un financier. De bonnes raisons engageaient d'ailleurs Saint-Simon à ce mariage (1695).

LA probité, la droiture, la franchise du maréchal de Lorges me plaisaient infiniment ; je les avais vues d'un peu plus près pendant la campagne que j'avais faite dans son armée. L'estime et l'amour que lui portait toute cette armée ; sa considération à la cour ; la magnificence avec laquelle il vivait partout ; sa naissance fort distinguée ; ses grandes alliances et proches qui contre-balançaient celle qu'il s'était vu obligé de faire le premier de sa race ; un frère aîné très considéré aussi ; la singularité unique des mêmes dignités, de la même charge, des mêmes établissements dans tous les deux ; surtout, l'union intime des deux frères et de toute cette grande et nombreuse famille ; et plus que tout encore la bonté et la vérité du maréchal de Lorges si rares à trouver et si effectives en lui, m'avaient donné un désir extrême de ce mariage, où je croyais avoir trouvé tout ce qui me manquait pour me soutenir, acheminer, et pour vivre agréablement au milieu de tant de proches illustres, et dans une maison aimable.

Je trouvais encore dans la vertu sans reproche de la maréchale et dans le talent qu'elle avait eu enfin de rapprocher M. de Louvois de son mari, et de le faire duc pour prix de cette réconciliation, tout ce que je me pouvais proposer pour la conduite d'une jeune femme que je voulais qui fût à la cour, et où sa mère était considérée et applaudie, par la manière polie, sage et noble avec laquelle elle savait tenir une maison

ouverte à la meilleure compagnie sans aucun mélange, en se conduisant avec tant de modestie, sans toutefois rien perdre de ce qui était de son mari, qu'elle avait fait oublier ce qu'elle était née et à la famille du maréchal, et à la cour, et au monde, où elle s'était acquis une estime parfaite et une considération personnelle. Elle ne vivait d'ailleurs que pour son mari et pour les siens, qui avait en elle une confiance entière, et vivait avec elle et tous ses parents avec une amitié et une considération qui lui faisaient honneur. Ils n'avaient qu'un fils unique qu'ils aimaient éperdument et qui n'avait que douze ans, et cinq filles. Les deux aînées, qui avaient passé leur première vie aux bénédictines de Conflans, dont la sœur de Mme Frémont était prieure, étaient depuis deux ou trois ans élevées chez Mme Frémont, mère de la maréchale de Lorges dont les maisons étaient contiguës et communiquées. L'aînée avait dix-sept ans, l'autre quinze ; leur grand'mère ne les perdait jamais de vue : c'était une femme de grand sens, d'une vertu parfaite, qui avait été fort belle et en avait des restes, d'une grande piété, pleine de bonnes œuvres et d'une application singulière à l'éducation de ses deux petites-filles. Son mari, accablé depuis longtemps de paralysie et d'autres maux, conservait toute sa tête et son bon esprit, et gouvernait toutes ses affaires. Le maréchal vivait avec eux avec toutes sortes d'amitié et de devoirs ; eux aussi le respectaient et l'aimaient tendrement.

Leur préférence secrète à tous trois était pour Mlle de Lorges ; celle de la maréchale était pour Mlle de Quintin, qui était la cadette ; et il n'avait pas tenu à ses désirs, à ses soins, et à quelque chose de plus que l'aînée n'eût pris le parti du couvent pour mieux marier sa favorite. Celle-ci était une brune avec de beaux yeux ; l'autre blonde avec un teint et une taille parfaite, un visage fort aimable, l'air extrêmement noble et modeste, et je ne sais quoi de majestueux par un air de vertu et de douceur naturelle ; ce fut aussi celle que j'aimai le mieux, dès que je les vis l'une et l'autre, sans aucune comparaison, et avec qui j'espérais le bonheur de ma vie, qui depuis l'a fait uniquement et tout entier. Comme elle est devenue ma femme, je m'abstiendrai ici d'en dire davantage, sinon qu'elle a tenu infiniment au delà de ce qu'on m'en avait promis, par tout ce qui m'était revenu d'elle et de tout ce que j'en avais moi-même espéré.

Après quelques menues indiscrétions et difficultés, on arrive au moment du mariage. En voici le détail.

LE mariage s'accomplit à l'hôtel de Lorges, le 8 avril, que j'ai toujours regardé avec grande raison comme le plus heureux jour de ma vie. Ma mère m'y traita comme la meilleure mère du monde. Nous nous rendîmes à l'hôtel de Lorges le jeudi

avant la Quasimodo, sur les sept heures du soir. Le contrat fut signé. On servit un grand repas à la famille la plus étroite de part et d'autre, et à minuit le curé de Saint-Roch dit la messe et nous maria dans la chapelle de la maison. La veille, ma mère avait envoyé pour quarante mille livres de pierreries à Mlle de Lorges, et moi, six cents louis dans une corbeille remplie de toutes les galanteries qu'on donne en ces occasions.

Nous couchâmes dans le grand appartement de l'hôtel de Lorges. Le lendemain, M. d'Auneuil, qui logeait vis-à-vis, nous donna un grand dîner, après lequel la mariée reçut sur son lit toute la France à l'hôtel de Lorges, où les devoirs de la vie civile et la curiosité attirèrent la foule, et la première qui vint fut la duchesse de Bracciano avec ses deux nièces ; ma mère était encore dans son second deuil et son appartement noir et gris, ce qui nous fit préférer l'hôtel de Lorges pour y recevoir le monde. Le lendemain de ces visites, auxquelles on ne donna qu'un jour, nous allâmes à Versailles. Le soir le roi voulut bien voir la nouvelle mariée chez Mme de Maintenon où ma mère et la sienne la lui présentèrent. En y allant, le roi m'en parla en badinant, et il eut la bonté de les recevoir avec beaucoup de distinction et de louanges. De là elles furent au souper, où la nouvelle duchesse prit son tabouret. En arrivant à la table le roi lui dit : « Madame, s'il vous plaît de vous asseoir. » La serviette du roi déployée, il vit toutes les duchesses et princesses encore debout, il se souleva sur sa chaise et dit à Mme de Saint-Simon : « Madame, je vous ai déjà priée de vous asseoir » ; et toutes celles qui le devaient être s'assirent, et Mme de Saint-Simon entre ma mère et la sienne qui était après elle. Le lendemain elle reçut toute la cour sur son lit dans l'appartement de la duchesse d'Arpajon, comme plus commode parce qu'il était de plain-pied ; M. le maréchal de Lorges et moi ne nous y trouvâmes que pour les visites de la maison royale. Le jour suivant, elles allèrent à Saint-Germain puis à Paris, où je donnai le soir un grand repas chez moi à toute la noce, et le lendemain un souper particulier à ce qui restait d'anciens amis de mon père, à qui j'avais eu soin d'apprendre mon mariage avant qu'il fût public, et lesquels j'ai tous cultivés avec grand soin jusqu'à leur mort.

Lâcheté du duc du Maine.

Saint-Simon retourne sur le Rhin, où commande son beau-père, qui tombe malade. Aux Pays-Bas, près de Namur, le duc du Maine laisse échapper notre ennemi Vaudemont, au scandale de toute l'armée, que commande Villeroy. Le roi finit par l'apprendre.

LE maréchal de Villeroy, plus outré que personne, était trop bon courtisan pour s'excuser sur autrui. Content du témoignage

de toute son armée et de ce que toute son armée n'avait que trop vu et senti, et des clameurs dont elle ne s'était pas tenue, il dépêcha un de ses gentilshommes au roi, à qui il manda que la diligence dont Vaudemont avait usé dans sa retraite l'avait sauvé de ses espérances qu'il avait crues certaines, et sans entrer en aucun détail se livra à tout ce qu'il pourrait lui en arriver. Le roi, qui depuis vingt-quatre heures les comptait toutes dans l'attente de la nouvelle si décisive d'une victoire, fut bien surpris quand il ne vit que ce gentilhomme, au lieu d'un homme distingué, et bien touché quand il apprit la tranquillité de cette journée. La cour en suspens, qui pour son fils, qui pour son mari, qui pour son frère, demeura dans l'étonnement, et les amis du maréchal de Villeroy dans le dernier embarras. Un compte si général et si court rendu d'un événement si considérable et si imminent réduit à rien, tint le roi en inquiétude ; il se contint en attendant un éclaircissement du temps. Il avait soin de se faire lire toutes les gazettes de Hollande. Dans la première qui parut, il lut une grosse action à la gauche, des louanges excessives de la valeur de M. du Maine ; que ses blessures avaient arrêté le succès et sauvé M. de Vaudemont, et que M. du Maine avait été emporté sur un brancard. Cette raillerie fabuleuse piqua le roi, mais il le fut bien davantage de la gazette suivante qui se rétracta du combat qu'elle avait raconté, et ajouta que M. du Maine n'avait pas même été blessé. Tout cela, joint au silence qui avait régné depuis cette journée, et au compte si succinct que le maréchal de Villeroy lui en avait rendu et sans chercher aucune excuse, donna au roi des soupçons qui l'agitèrent.

Lavienne, baigneur à Paris fort à la mode, était devenu le sien du temps de ses amours. Il lui avait plu par des drogues qui l'avaient mis en état plus d'une fois de se satisfaire davantage, et ce chemin l'avait conduit à devenir un des quatre premiers valets de chambre. C'était un fort honnête homme, mais rustre, brutal et franc ; et cette franchise, dans un homme d'ailleurs vrai, avait accoutumé le roi à lui demander ce qu'il n'espérait pas pouvoir tirer d'ailleurs quand c'étaient des choses qui ne passaient point sa portée. Tout cela conduisit jusqu'à un voyage à Marly, et ce fut là où il questionna Lavienne. Celui-ci montra son embarras, parce que, dans la surprise, il n'eut pas la présence d'esprit de le cacher. Cet embarras redoubla la curiosité du roi et enfin ses commandements. Lavienne n'osa pousser plus loin la résistance ; il apprit au roi ce qu'il eût voulu pouvoir ignorer toute la vie, et qui le mit au désespoir. Il n'avait eu tant d'embarras, tant d'envie, tant de joie de mettre M. de Vendôme à la tête d'une armée que pour y porter M. du Maine, toute son application était d'en abréger

les moyens en se débarrassant des princes du sang par leur concurrence entre eux. Le comte de Toulouse étant amiral avait sa destination toute faite. C'était donc pour M. du Maine qu'étaient tous ses soins. En ce moment il les vit échoués, et la douleur lui en fut insupportable. Il sentit pour ce cher fils tout le poids du spectacle de son armée, et des railleries que les gazettes lui apprenaient qu'en faisaient les étrangers, et son dépit en fut inconcevable.

Ce prince, si égal à l'extérieur et si maître de ses moindres mouvements dans les événements les plus sensibles, succomba sous cette unique occasion. Sortant de table à Marly avec toutes les dames et en présence de tous les courtisans, il aperçut un valet du serdeau [1] qui en desservant le fruit mit un biscuit dans sa poche. Dans l'instant il oublie toute sa dignité, et sa canne à la main qu'on venait de lui rendre avec son chapeau, court sur ce valet qui ne s'attendait à rien moins, ni pas un de ceux qu'il sépara sur son passage, le frappe, l'injurie et lui casse sa canne sur le corps : à la vérité, elle était de roseau et ne résista guère. De là, le tronçon à la main et l'air d'un homme qui ne se possédait plus, et continuant à injurier ce valet qui était déjà bien loin, il traversa ce petit salon et une antichambre, et entra chez Mme de Maintenon, où il fut près d'une heure, comme il faisait souvent à Marly après dîner. Sortant de là pour repasser chez lui, il trouva le P. de La Chaise. Dès qu'il l'aperçut parmi les courtisans : « Mon père, lui dit-il fort haut, j'ai bien battu un coquin et lui ai cassé ma canne sur le dos ; mais je ne crois pas avoir offensé Dieu. » Et tout de suite lui raconta le prétendu crime. Tout ce qui était là tremblait encore de ce qu'il avait vu ou entendu des spectateurs. La frayeur redoubla à cette reprise : les plus familiers bourdonnèrent contre ce valet ; et le pauvre père fit semblant d'approuver entre ses dents pour ne pas irriter davantage, et devant tout le monde. On peut juger si ce fut la nouvelle, et la terreur qu'elle imprima, parce que personne n'en put alors deviner la cause, et que chacun comprenait aisément que celle qui avait paru ne pouvait être la véritable. Enfin tout vient à se découvrir ; et peu à peu et d'un ami à l'autre, on apprit enfin que Lavienne, forcé par le roi, avait été cause d'une aventure si singulière et si indécente.

1. Une des parties de l'office.

Fénelon et le quiétisme.

En 1695, Fénelon fut nommé à l'archevêché de Cambrai. Il était déjà engagé dans le quiétisme.

FÉNELON était un homme de qualité qui n'avait rien, et qui, se sentant beaucoup d'esprit, et de cette sorte d'esprit insinuant et enchanteur, avec beaucoup de talents, de grâces et du savoir, avait aussi beaucoup d'ambition. Il avait frappé longtemps à toutes les portes sans se les pouvoir faire ouvrir. Piqué contre les jésuites, où il s'était adressé d'abord comme aux maîtres des grâces de son état, et rebuté de ne pouvoir prendre avec eux, il se tourna aux jansénistes pour se dépiquer, par l'esprit et par la réputation qu'il se flattait de tirer d'eux, des dons de la fortune qui l'avait méprisé. Il fut un temps assez considérable à s'initier, et parvint après à être des repas particuliers, que quelques importants d'entre eux faisaient alors une ou deux fois la semaine chez la duchesse de Brancas. Je ne sais s'il leur parut trop fin, ou s'il espéra mieux ailleurs qu'avec gens avec qui il n'y avait rien à partager que des plaies, mais peu à peu sa liaison avec eux se refroidit, et à force de tourner autour de Saint-Sulpice, il parvint à y en former une dont il espéra mieux. Cette société de prêtres commençait à percer, et d'un séminaire d'une paroisse de Paris à s'étendre. L'ignorance, la petitesse des pratiques, le défaut de toutes protections, et le manque de sujets de quelque distinction en aucun genre, leur inspira une obéissance aveugle pour Rome et pour toutes ses maximes, un grand éloignement de tout ce qui passait pour jansénisme, et une dépendance des évêques qui les fit successivement désirer dans beaucoup de diocèses. Ils parurent un milieu très utile aux prélats qui craignaient également la cour sur les soupçons de doctrine, et la dépendance des jésuites qui les mettaient sous leur joug dès qu'ils s'étaient insinués chez eux, ou les perdaient sans ressource, de manière que ces sulpiciens s'étendirent fort promptement. Personne parmi eux qui pût entrer en comparaison sur rien avec l'abbé de Fénelon ; de sorte qu'il trouva là de quoi primer à l'aise et se faire des protecteurs qui eussent intérêt à l'avancer pour en être protégés à leur tour. Sa piété qui se faisait toute à tous, et sa doctrine qu'il forma sur la leur en abjurant tout bas ce qu'il avait pu contracter d'impur parmi ceux qu'il abandonnait, les charmes, les grâces, la douceur, l'insinuation de son esprit le rendirent un ami cher à cette congrégation nouvelle, et lui y trouva ce qu'il cherchait depuis longtemps, des gens à qui se rallier, et qui pussent et voulussent le porter. En attendant les occasions, il les cultivait

avec grand soin sans toutefois être tenté de quelque chose d'aussi étroit pour ses vues que de se mettre parmi eux, et cherchait toujours à faire des connaissances et des amis. C'était un esprit coquet qui, depuis les personnes les plus puissantes jusqu'à l'ouvrier et au laquais, cherchait à être goûté et voulait plaire, et ses talents en ce genre secondaient parfaitement ses désirs.

Dans ces temps-là, obscur encore, il entendit parler de Mme Guyon, qui a fait depuis tant de bruit dans le monde qu'elle y est trop connue pour que je m'arrête sur elle en particulier. Il la vit, leur esprit se plut l'un à l'autre, leur sublime s'amalgama. Je ne sais s'ils s'entendirent bien clairement dans ce système et cette langue nouvelle qu'on vit éclore d'eux dans les suites, mais ils se le persuadèrent, et la liaison se forma entre eux. Quoique plus connue que lui alors, elle ne l'était pas néanmoins encore beaucoup, et leur union ne fut point aperçue, parce que personne ne prenait garde à eux, et Saint-Sulpice même l'ignora.

Choisi par Beauvilliers comme précepteur « des enfants de France », Fénelon avait vite pris de l'influence à la cour.

Mme DE MAINTENON dînait de règle [1] une et quelquefois deux fois la semaine à l'hôtel de Beauvilliers ou de Chevreuse, en cinquième entre les deux sœurs et les deux maris, avec la clochette sur la table, pour n'avoir point de valets autour d'eux et causer sans contrainte. C'était un sanctuaire qui tenait toute la cour à leurs pieds, et auquel Fénelon fut enfin admis. Il eut auprès de Mme de Maintenon presque autant de succès qu'il en avait eu auprès des deux ducs. Sa spiritualité l'enchanta ; la cour s'aperçut bientôt des pas de géant de l'heureux abbé, et s'empressa autour de lui. Mais le désir d'être libre et tout entier à ce qu'il s'était proposé, et la crainte encore de déplaire aux ducs et à Mme de Maintenon, dont le goût allait à une vie particulière et fort séparée, lui fit bouclier de modestie et de ses fonctions de précepteur, et le rendit encore plus cher aux seules personnes qu'il avait captivées, et qu'il avait tant d'intérêt de retenir dans cet attachement.

Fidèle à Mme Guyon, il l'avait vantée aux ducs de Chevreuse et de Beauvilliers et à Mme de Maintenon. D'autres « brebis distinguées » s'étaient ralliées à eux, entre autres la duchesse de Béthune.

CAMBRAI fut un coup de foudre pour tout ce petit troupeau. Ils voyaient l'archevêque de Paris menacer ruine ; c'était Paris qu'ils voulaient tous, et non Cambrai, qu'ils considérèrent avec mépris comme un diocèse de campagne dont la

1. *De règle :* régulièrement.

résidence, qui ne se pourrait éviter de temps en temps, les priverait de leur pasteur. Paris l'aurait mis à la tête du clergé, et dans une place de confiance immédiate et durable qui aurait fait compter tout le monde avec lui, et qui l'eût porté dans une situation à tout oser avec succès pour Mme Guyon et sa doctrine qui se tenait encore dans le secret entre eux. Leur douleur fut donc profonde de ce que le reste du monde prit pour une fortune éclatante, et la comtesse de Guiche en fut outrée jusqu'à n'en pouvoir cacher ses larmes. Le nouveau prélat n'avait pas négligé les prélats qui faisaient le plus de figure, qui de leur côté regardèrent comme une distinction d'être approchés de lui. Saint-Cyr, ce lieu si précieux et si peu accessible, fut le lieu destiné à son sacre, et M. de Meaux, le dictateur alors de l'épiscopat et de la doctrine, fut celui qui le sacra. Les enfants de France en furent spectateurs, Mme de Maintenon y assista avec sa petite et étroite cour intérieure, personne d'invité, et portes fermées à l'empressement de faire sa cour.

Le Cardinal de Coislin.

L'archevêque de Paris mourut l'année même. Ce fut Noailles qui lui succéda, tandis que Coislin était nommé cardinal. Il était évêque d'Orléans.

C'ÉTAIT un homme de moyenne taille, gros, court, entassé, le visage rouge et démêlé, un nez fort aquilin, de beaux yeux avec un air de candeur, de bénignité, de vertu qui captivait en le voyant, et qui touchait bien davantage en le connaissant. Il était frère du duc de Coislin, fils de la fille aînée du chancelier Séguier, qui, d'un second lit avec M. de Laval, avait eu la maréchale de Rochefort. Le frère du chancelier était évêque de Meaux et premier aumônier de Louis XIII, puis de Louis XIV, dont il avait eu la survivance pour son petit-neveu tout jeune, de manière qu'il avait passé sa vie à la cour. Mais sa jeunesse y avait été si pure qu'elle était non seulement demeurée sans soupçon, mais que jeunes et vieux n'osaient dire devant lui une parole trop libre, et cependant le recherchaient tous, en sorte qu'il a toujours vécu dans la meilleure compagnie de la cour. Il était riche en abbayes et en prieurés dont il faisait de grandes aumônes et dont il vivait. De son évêché qu'il eut fort jeune, il n'en toucha jamais rien, et en mit le revenu en entier en bonnes œuvres. Il y passait au moins six mois de l'année, le visitait soigneusement et faisait toutes les fonctions épiscopales avec un grand soin, et un grand discernement à choisir d'excellents sujets pour le gouvernement et pour l'instruction de son diocèse. Son équipage, ses meubles, sa table sentaient la frugalité et la modestie épiscopales, et,

quoiqu'il eût toujours grande compagnie à dîner et à souper et de la plus distinguée, elle était servie de bons vivres, mais sans profusion et sans rien de recherché. Le roi le traita toujours avec une amitié, une distinction, une considération fort marquées, mais il avait souvent des disputes et quelquefois fortes sur son départ et son retour d'Orléans. Il louait son assiduité en son diocèse, mait il était peiné quand il le quittait et encore quand il demeurait trop longtemps de suite à Orléans. La modestie et la simplicité avec laquelle M. d'Orléans soutint sa nomination, et l'uniformité de sa vie, de sa conduite et de tout ce qu'il faisait auparavant, qu'il continua également depuis, augmentèrent fort encore l'estime universelle.

Madame Guyon à la Bastille.

Quant a Fénelon, lié au sort de Mme Guyon, toute sa politique fut ruinée par l'évêque de Chartres (1696).

LE nouvel archevêque de Cambrai s'applaudissait cependant de ses succès auprès de Mme de Maintenon ; les espérances qu'il en concevait, avec de si bons appuis, étaient grandes, mais il crut ne les pouvoir conduire avec sûreté jusqu'où il se les proposait, qu'en achevant de se rendre maître de son esprit sans partage. Godet, évêque de Chartres, tenait à elle par les liens les plus intimes ; il était diocésain de Saint-Cyr : il en était le directeur unique ; il était de plus celui de Mme de Maintenon : ses mœurs, sa doctrine, sa piété, ses devoirs épiscopaux, tout était irrépréhensible. Il ne faisait à Paris que des voyages courts et rares, logé au séminaire de Saint-Sulpice, se montrait encore plus rarement à la cour et toujours comme un éclair, et voyait Mme de Maintenon longtemps et souvent à Saint-Cyr, et faisait d'ailleurs par lettres tout ce qu'il voulait. C'était donc là un étrange rival à abattre ; mais quelque ancré qu'il fût, son extérieur de cuistre le rassura. Il le crut tel à sa longue figure malpropre, décharnée, toute sulpicienne ; un air cru simple, aspect niais et sans liaisons qu'avec de plats prêtres, en un mot il le prit pour un homme sans monde, sans talents, de peu d'esprit et court de savoir, que le hasard de Saint-Cyr, établi dans son diocèse, avait porté où il était, noyé dans ses fonctions, et sans autre appui, ni autre connaissance : dans cette idée, il ne douta pas de lui faire bientôt perdre terre par la nouvelle spiritualité de Mme Guyon, déjà si goûtée de Mme de Maintenon ; il n'ignorait pas qu'elle n'était pas insensible aux nouveautés de toute espèce, et il se flatta de culbuter par là M. de Chartres, dont Mme de Maintenon sentirait et mépriserait l'ignorance pour ne plus rien voir que par lui.

Pour arriver à ce but, il travailla à persuader Mme de Main-

tenon de faire entrer Mme Guyon à Saint-Cyr, où elle aurait le temps de la voir et de l'approfondir tout autrement que dans de courtes et rares après-dînées, à l'hôtel de Chevreuse ou de Beauvilliers. Il y réussit. Mme Guyon alla à Saint-Cyr deux ou trois fois. Ensuite Mme de Maintenon, qui la goûtait de plus en plus, l'y fit coucher, et de l'un à l'autre, mais près à près, les séjours s'y allongèrent, et par son aveu elle s'y chercha des personnes propres à devenir ses disciples, et elle s'en fit. Bientôt il s'éleva dans Saint-Cyr un petit troupeau tout à part, dont les maximes et même le langage de spiritualité parurent fort étrangers à tout le reste de la maison, et bientôt fort étranger à M. de Chartres. Ce prélat n'était rien moins que ce que M. de Cambrai s'en était figuré. Il était fort savant et surtout profond théologien ; il y joignait beaucoup d'esprit ; il y avait de la douceur, de la fermeté, même des grâces ; et ce qui était le plus surprenant dans un homme qui avait été élevé et n'était jamais sorti de la profondeur de son métier, il était tel pour la cour et pour le monde que les plus fins courtisans auraient eu peine à le suivre et auraient eu à profiter de ses leçons. Mais c'était en lui un talent enfoui pour les autres, parce qu'il ne s'en servait jamais sans de vrais besoins. Son désintéressement, sa piété, sa rare probité les retranchaient presque tous, et Mme de Maintenon, au point où il était avec elle, suppléait à tout.

Dès qu'il eut le vent de cette doctrine étrangère, il fit en sorte d'y faire admettre deux dames de Saint-Cyr sur l'esprit et le discernement desquelles il pouvait compter, et qui pourraient faire impression sur Mme de Maintenon. Il les choisit surtout parfaitement à lui et les instruisit bien. Ces nouvelles prosélytes parurent d'abord ravies et peu à peu enchantées. Elles s'attachèrent plus que pas une à leur nouvelle directrice, qui, sentant leur esprit et leur réputation dans la maison, s'applaudit d'une conquête qui lui aplanirait celle qu'elle se proposait. Elle s'attacha donc aussi à gagner entièrement ces filles ; elle en fit ses plus chères disciples ; elle s'ouvrit à elles comme aux plus capables de profiter de sa doctrine et de la faire goûter dans la maison. Elle et M. de Cambrai, qu'elle instruisait de tous ses progrès, triomphaient, et le petit troupeau exultait. M. de Chartres, par le consentement duquel Mme Guyon était entrée à Saint-Cyr et y était devenue maîtresse extérieure, la laissa faire. Il la suivait de l'œil ; ses fidèles lui rendaient un compte exact de tout ce qu'elles apprenaient en dogmes et en pratique. Il se mit bien au fait de tout, il l'examina avec exactitude, et quand il crut qu'il était temps, il éclata.

Mme de Maintenon fut étrangement surprise de tout ce qu'il lui apprenait de sa nouvelle école, et plus encore de ce qu'il

lui en prouva par la bouche de ses deux affidées, et par ce qu'elles en avaient mis par écrit. Mme de Maintenon interrogea d'autres écolières, elle vit par leurs réponses que, plus ou moins instruites et plus ou moins admises dans la confiance de leur nouvelle maîtresse, tout allait au même but, et que ce but et le chemin étaient fort extraordinaires. La voilà bien en peine, puis en grand scrupule ; elle se résolut à parler à M. de Cambrai ; celui-ci, qui ne soupçonnait pas qu'elle fût si instruite, s'embarrassa et augmenta les soupçons. Tout à coup Mme Guyon fut chassée de Saint-Cyr, et on ne s'y appliqua plus qu'à effacer jusqu'aux moindres traces de ce qu'elle y avait enseigné. On y eut beaucoup de peine ; elle en avait charmé plusieurs qui s'étaient véritablement attachées à elle et à sa doctrine, et M. de Chartres en profita pour faire sentir tout le danger de ce poison et pour rendre M. de Cambrai fort suspect. Un tel revers et si peu attendu l'étourdit, mais il ne l'abattit pas. Il paya d'esprit, d'autorités mystiques, de fermeté sur ses étriers. Ses amis principaux le soutinrent.

M. de Chartres, content de s'être solidement raffermi dans l'esprit et la confiance de Mme de Maintenon, ne voulut pas pousser si fort de suite un homme si soutenu ; mais sa pénitente, piquée d'avoir été conduite sur le bord du précipice, se refroidit de plus en plus pour M. de Cambrai, et s'irrita de plus en plus contre Mme Guyon. On sut qu'elle continuait à voir sourdement du monde à Paris ; on le lui défendit sous de si grandes peines qu'elle se cacha davantage, mais sans pouvoir se passer de dogmatiser bien en cachette, ni son petit troupeau de se rassembler par parties autour d'elle en différents lieux. Cette conduite qui fut éclairée, lui fit donner ordre de sortir de Paris. Elle obéit, mais incontinent elle se vint cacher dans une petite maison obscure du faubourg Saint-Antoine. L'extrême attention avec laquelle elle était suivie fit que, ne la dépistant de nulle part, on ne douta pas qu'elle ne fût rentrée dans Paris, et à force de recherches on la soupçonna où elle était, sur le rapport qu'on eut des voisins des mystères sans lesquels cette porte ne s'ouvrait point. On voulut être éclairci ; une servante qui portait le pain et les herbes fut suivie de si près et si adroitement qu'on entra avec elle. Mme Guyon fut trouvée et conduite sur-le-champ à la Bastille avec ordre de l'y bien traiter, mais avec les plus rigoureuses défenses de la laisser voir, écrire, ni recevoir de nouvelles de personne. Ce fut un coup de foudre pour M. de Cambrai et pour ses amis, et pour le petit troupeau, qui ne s'en réunit que davantage. Les suites dépasseraient l'année. Il vaut mieux en demeurer où nous en sommes pour celle-ci et remettre aux événements de la suivante tout ce qui les amena.

Nanon.

Le duc de Savoie s'était engagé à donner sa fille au duc de Bourgogne. On compose donc la maison de la jeune princesse. Mme du Lude, pour être nommée dame d'honneur, recourt à l'appui de Nanon.

Mme DE MAINTENON avait conservé auprès d'elle une vieille servante qui, du temps de sa misère et qu'elle était veuve de Scarron, à la charité de sa paroisse de Saint-Eustache, était son unique domestique ; et cette servante, qu'elle appelait encore Nanon comme autrefois, était pour les autres Mlle Balbien, et fort considérée par l'amitié et la confiance de Mme de Maintenon pour elle. Nanon se rendait aussi rare que sa maîtresse, se coiffait et s'habillait comme elle, imitait son précieux, son langage, sa dévotion, ses manières. C'était une demi-fée à qui les princesses se trouvaient heureuses quand elles avaient occasion de parler et de l'embrasser, toutes filles du roi qu'elles fussent, et à qui les ministres qui travaillaient chez Mme de Maintenon faisaient la révérence bien bas. Tout inaccessible qu'elle fût, il lui restait pourtant quelques anciennes amies de l'ancien temps, avec qui elle s'humanisait quoique rarement, et heureusement pour la duchesse du Lude, elle avait une vieille mie qui l'avait élevée, qu'elle avait toujours gardée et qui l'aimait passionnément, qui était de l'ancienne connaissance de Nanon, et qu'elle voyait quelquefois en privance [1]. La duchesse du Lude la lui détacha, et finalement vingt mille écus comptant firent son affaire, le soir même du samedi que le roi avait parlé à Monsieur le matin avec tant d'éloignement pour elle ; et voilà les cours ! Une Nanon qui en vend les plus importants et les plus brillants emplois, et une femme riche, duchesse, de grande naissance par soi et par ses maris, sans enfants, sans liens, sans affaires, libre, indépendante, a la folie d'acheter chèrement sa servitude ! Sa joie fut extrême, mais elle sut la contenir, et sa façon de vivre et le nombre d'amis et de connaissances particulières qu'elle avait su toute sa vie se faire et s'entretenir à la ville et à la cour entraînèrent le gros du monde à l'applaudissement de ce choix.

Dangeau et sa femme.

Le chevalier d'honneur fut Dangeau, et sa femme fut dame du palais. Dangeau est le *Pamphile* de La Bruyère.

DANGEAU était un gentilhomme de Beauce, tout uni, et huguenot dans sa première jeunesse ; toute sa famille l'était

1. Dans l'intimité.

qui ne tenait à personne. Il ne manquait pas d'un certain esprit, surtout de celui du monde, et de conduite. Il avait beaucoup d'honneur et de probité. Le jeu, par lequel il se fourra à la cour, qui était alors toute d'amour et de fêtes, incontinent après la mort de la reine mère, le mit dans les meilleures compagnies. Il y gagna tout son bien ; il eut le bonheur de n'être jamais soupçonné ; il prêta obligeamment ; il se fit des amis, et la sûreté de son commerce lui en acquit d'utiles et de véritables. Il fit sa cour aux maîtresses du roi ; le jeu le mit de leurs parties avec lui ; elles le traitèrent avec familiarité, et lui procurèrent celle du roi. Il faisait des vers, était bien fait, de bonne mine et galant ; le voilà de tout à la cour, mais toujours subalterne. Jouant un jour avec le roi et Mme de Montespan dans les commencements des grandes augmentations de Versailles, le roi, qui avait été importuné d'un logement pour lui et qui avait bien d'autres gens qui en demandaient, se mit à le plaisanter sur sa facilité à faire des vers, qui, à la vérité, étaient rarement bons, et tout d'un coup lui proposa des rimes fort sauvages, et lui promit un logement s'il les remplissait sur-le-champ. Dangeau accepta, n'y pensa qu'un moment, les remplit toutes, et eut ainsi un logement.

Il acheta une charge de lecteur du roi, une autre de chevalier d'honneur de Mme la Dauphine.

Mme LA DAUPHINE avait une fille d'honneur d'un chapitre d'Allemagne, jolie comme le jour, et faite comme une nymphe, avec toutes les grâces de l'esprit et du corps. L'esprit était fort médiocre mais fort juste, sage et sensée, et avec cela une vertu sans soupçon. Elle était fille d'un comte de Lovestein et d'une sœur du cardinal de Furstemberg qui a tant fait de bruit dans le monde, et qui était dans la plus haute considération à la cour. Ces Lovestein étaient de la maison palatine, mais d'une branche mésalliée par un mariage qu'ils appellent de la main gauche, mais qui n'en est pas moins légitime. L'inégalité de la mère fait que ce qui en sort n'hérite point, mais a un gros partage, et tombe du rang de prince à celui de comte. Le cardinal de Furstemberg, qui aimait fort cette nièce, cherchait à la marier. Elle plaisait fort au roi et à Mme de Maintenon qui se prenaient fort aux figures. Elle n'avait rien vaillant, comme toutes les Allemandes. Dangeau, veuf depuis longtemps d'une sœur de la maréchale d'Estrées, fille de Morin le Juif, et qui n'avait qu'une fille dont le grand bien qu'on lui croyait l'avait mariée au duc de Montfort, se présenta pour une si grande alliance pour lui, et aussi agréable. Mlle de Lovestein, avec la hauteur de son pays, vit le tuf à travers tous les orne-

ments qui le couvraient, et dit qu'elle n'en voulait point. Le roi s'en mêla, Mme de Maintenon, Mme la Dauphine ; le cardinal son oncle le voulut et la fit consentir. Le maréchal et la maréchale de Villeroy en firent la noce, et Dangeau se crut électeur palatin.

C'était le meilleur homme du monde, mais à qui la tête avait tourné d'être seigneur ; cela l'avait chamarré de ridicules, et Mme de Montespan avait fort plaisamment mais très véritablement dit de lui : qu'on ne pouvait s'empêcher de l'aimer ni de s'en moquer. Ce fut bien pis après sa charge et ce mariage. Sa fadeur naturelle, entée sur la bassesse du courtisan et recrépie de l'orgueil du seigneur postiche, fit un composé que combla la grande maîtrise de l'ordre de Saint-Lazare que le roi lui donna comme l'avait Nerestang, mais dont il tira tout le parti qu'il put, et se fit le singe du roi, dans les promotions qu'il fit de cet ordre où toute la cour accourait pour rire avec scandale, tandis qu'il s'en croyait admiré. Il fut de l'Académie française et conseiller d'Etat d'épée, et sa femme, la première des dames du palais, comme femme du chevalier d'honneur, et n'y en ayant point de titrées. Mme de Maintenon l'avait goûtée ; sa naissance, sa vertu, sa figure, un mariage du goût du roi et peu du sien, dans lequel elle vécut comme un ange, la considération de son oncle et de la charge de son mari, tout cela la porta, et ce choix fut approuvé de tout le monde.

Le Portrait de M. de la Trappe.

Nous savons déjà l'affection de Saint-Simon pour Rancé, et la fréquence de ses voyages à la Trappe. Ce qui suit prouve son culte du souvenir. Il conservait pieusement aussi maints portraits de Louis XIII (1696).

IL y avait longtemps que l'attachement que j'avais pour M. de la Trappe, et mon admiration pour lui me faisaient désirer extrêmement de pouvoir conserver sa ressemblance après lui, comme ses ouvrages en perpétueraient l'esprit et les merveilles. Son humilité sincère ne permettait pas qu'on pût lui demander la complaisance de se laisser peindre. On en avait attrapé quelque chose au chœur, qui produisit quelques médailles assez ressemblantes, mais cela ne me contentait pas. D'ailleurs, devenu extrêmement infirme, il ne sortait presque plus de l'infirmerie, et ne se trouvait plus en lieu où on le pût attraper. Rigault était alors le premier peintre de l'Europe, pour la ressemblance des hommes et pour une peinture forte et durable, mais il fallait persuader à un homme aussi surchargé d'ouvrage de quitter Paris pour quelques jours, et voir encore avec lui si sa tête serait assez forte pour rendre une

Phot. Braun, Clément et Cie.

ARMAND JEAN LE BOUTHILLIER

ABBÉ DE RANCÉ

Au monastère de Maison-Dieu-Notre-Dame de la Grande Trappe (Soligny-la-Trappe).

PAR HYACINTHE RIGAUD.

ressemblance de mémoire. Cette dernière proposition, qui l'effraya d'abord, fut peut-être le véhicule de lui faire accepter l'autre. Un homme qui excelle, sur tous ceux de son art, est touché d'y exceller d'une manière unique ; il en voulut bien faire l'essai, et donner pour cela le temps nécessaire. L'argent, peut-être, lui plut aussi. Je me cachais fort, à mon âge, de mes voyages de la Trappe ; je voulais donc entièrement cacher aussi le voyage de Rigault, et je mis pour condition de ma part qu'il ne travaillerait que pour moi, qu'il me garderait un secret entier, et que s'il en faisait une copie pour lui, comme il le voulait absolument, il la garderait dans une obscurité entière, jusqu'à ce qu'avec les années je lui permisse de la laisser voir. Du mien, il voulut mille écus comptant à son retour, être défrayé de tout, aller en poste en chaise en un jour, et revenir de même. Je ne disputai rien et le pris au mot de tout. C'était au printemps, et je convins avec lui que ce serait à mon retour de l'armée, et qu'il quitterait tout pour cela. En même temps, je m'étais arrangé avec le nouvel abbé, M. Maisne, secrétaire de M. de la Trappe, et retiré là depuis bien des années, et M. de Saint-Louis, ancien brigadier de cavalerie, fort estimé du roi, retiré là aussi depuis longtemps, desquels j'aurai ailleurs occasion de parler, et qui ne désiraient pas moins que moi ce portrait de M. de la Trappe.

Revenant donc de Fontainebleau, je ne couchai qu'une nuit à Paris, où en arrivant j'avais pris mes mesures avec Rigault, qui partit le lendemain de moi. J'avertis en arrivant mes complices, et je dis à M. de la Trappe qu'un officier de ma connaissance avait une telle passion de le voir, que je le suppliais d'y vouloir bien consentir (car il ne voyait presque plus personne) ; j'ajoutai que, sur l'espérance que je lui en avais donnée, il allait arriver, qu'il était fort bègue, et ne l'importunerait pas de discours, mais qu'il comptait s'en dédommager par ses regards. M. de la Trappe sourit avec bonté, trouva cet officier curieux de bien peu de chose, et me promit de le voir. Rigault arrivé, le nouvel abbé, M. Maisne et moi le menâmes dès le matin dans une espèce de cabinet qui servait le jour à l'abbé pour travailler, et où j'avais accoutumé de voir M. de la Trappe, qui y venait de son infirmerie. Ce cabinet était éclairé des deux côtés, et n'avait que des murailles blanches, avec quelques estampes de dévotion, et des sièges de paille, avec le bureau sur lequel M. de la Trappe avait écrit tous ses ouvrages, et qui n'était encore changé en rien. Rigault trouva le lieu à souhait pour la lumière ; le père abbé se mit au lieu où M. de la Trappe avait accoutumé de s'asseoir avec moi à un coin du cabinet, et heureusement Rigault le trouva tout propre à le bien regarder à son point. De là, nous le conduisîmes en un autre

endroit où nous étions bien sûrs qu'il ne serait vu ni interrompu de personne. Rigault le trouva fort à propos pour le jour et la lumière, et il y porta aussitôt tout ce qu'il lui fallait pour l'exécution.

L'après-dinée, je présentai mon officier à M. de la Trappe ; il s'assit avec nous dans la situation qu'il avait remarquée le matin, et demeura environ trois quarts d'heure avec nous. Sa difficulté de parler lui fit une excuse de n'entrer guère dans la conversation, d'où il s'en alla jeter sur sa toile toute préparée les images et les idées dont il s'était bien rempli. M. de la Trappe, avec qui je demeurai encore longtemps, et que j'avais moins entretenu que songé à l'amuser, ne s'aperçut de rien, et plaignit seulement l'embarras de la langue de cet officier. Le lendemain, la même chose fut répétée. M. de la Trappe trouva d'abord qu'un homme qu'il ne connaissait point, et qui pouvait si difficilement mettre dans la conversation, l'avait suffisamment vu, et ce ne fut que par complaisance qu'il ne voulut pas me refuser de le laisser venir. J'espérais qu'il n'en faudrait pas davantage, et ce que je vis du portrait me le confirma, tant il me parut bien pris et ressemblant ; mais Rigault voulut absolument encore une séance pour le perfectionner à son gré : il fallut donc l'obtenir de M. de la Trappe, qui s'en montra fatigué, et qui me refusa d'abord, mais je fis tant, que j'arrachai plutôt que je n'obtins de lui cette troisième visite. Il me dit que, pour voir un homme qui ne méritait et qui ne désirait que d'être caché, et qui ne voyait plus personne, tant de visites étaient du temps perdu et ridicules ; que, pour cette fois, il cédait à mon importunité, et à la fantaisie que je protégeais d'un homme qu'il ne pouvait comprendre, et qui ne se connaissaient ni n'avaient rien à se dire ; mais que c'était au moins à condition que ce serait la dernière fois et que je ne lui en parlerais plus. Je dis à Rigault de faire en sorte de n'avoir plus à y revenir, parce qu'il n'y avait plus moyen de l'espérer. Il m'assura qu'en une demi-heure il aurait tout ce qu'il s'était proposé, et qu'il n'aurait pas besoin de le voir davantage. En effet, il me tint parole, et ne fut pas la demi-heure entière.

Quand il fut sorti, M. de la Trappe me témoigna sa surprise d'avoir été tant et si longtemps regardé, et par une espèce de muet. Je lui dis que c'était l'homme du monde le plus curieux, et qui avait toujours eu le plus grand désir de le voir, qu'il en avait été si aise qu'il m'avait avoué qu'il n'avait pu ôter les yeux de dessus lui, et que de plus, étant aussi bègue qu'il l'était, la conversation où il ne pouvait entrer de suite ne l'ayant point détourné, il n'avait songé qu'à se satisfaire en le regardant tout à son aise. Je changeai de discours le plus promptement que je pus, et sous prétexte de le mettre sur des choses qui ne

s'étaient pu dire devant Rigault, je cherchai à le détourner des réflexions sur des regards qui, n'étant que pour ce que je les donnai, étaient en effet si peu ordinaires, que je mourais toujours de peur que leur raison véritable ne lui vînt dans l'esprit, ou qu'au moins il n'en eût des soupçons qui eussent rendu notre dessein ou inutile ou fort embarrassant à achever. Le bonheur fut tel qu'il ne s'en douta jamais.

Rigault travailla le reste du jour et le lendemain encore sans plus voir M. de la Trappe, duquel il avait pris congé, en se retirant d'auprès de lui la troisième fois, et fit un chef-d'œuvre aussi parfait qu'il eût pu réussir en le peignant à découvert sur lui-même. La ressemblance dans la dernière exactitude, la douceur, la sérénité, la majesté de son visage, le feu noble, vif, perçant de ses yeux si difficile à rendre, la finesse et tout l'esprit et le grand qu'exprimait sa physionomie, cette candeur, cette sagesse, paix intérieure d'un homme qui possède son âme, tout était rendu jusqu'aux grâces qui n'avaient point quitté ce visage exténué par la pénitence, l'âge et les souffrances. Le matin je lui fis prendre en crayon le père abbé assis au bureau de M. de la Trappe pour l'attitude, les habits et le bureau même tel qu'il était, et il partit le lendemain avec la précieuse tête qu'il avait si bien attrapée et si parfaitement rendue, pour l'adapter à Paris sur une toile en grand, et y joindre le corps, le bureau et tout le reste. Il fut touché jusqu'aux larmes du grand spectacle du chœur et de la communion générale de la grand'messe le jour de la Toussaint, et il ne put refuser au père abbé une copie en grand pareille à mon original. Il fut transporté de contentement d'avoir si parfaitement réussi d'une manière si nouvelle et sans exemple, et dès qu'il fut à Paris, il se mit à la copie pour lui et à celle pour la Trappe, travaillant par intervalles aux habits et au reste de ce qui devait être dans mon original. Cela fut long, et il m'a avoué que de l'effort qu'il s'était fait à la Trappe, et de la répétition des mêmes images qu'il se rappelait pour mieux exécuter les copies, il en avait pensé perdre la tête, et s'était trouvé dans l'impuissance pendant plusieurs mois de travailler du tout à ses portraits. Le vanité l'empêcha de me tenir parole malgré les mille écus que je lui fis porter le lendemain de son arrivée à Paris. Il ne put se tenir avec le temps, c'est-à-dire trois mois après, de montrer son chef-d'œuvre avant de me le rendre et par là de rendre mon secret public. Après la vanité vint le profit qui acheva de le séduire, et par la suite, il a gagné plus de vingt-cinq mille livres en copies, de son propre aveu, et c'est ce qui fit la publicité. Comme je vis que c'en était fait, je lui en commandai moi-même après lui avoir reproché son infidélité, et j'en donnai quantité.

Je fus très fâché du bruit que cela fit dans le monde, mais

je me consolai par m'être conservé pour toujours une ressemblance si chère et si illustre, et avoir fait passer à la postérité le portrait d'un homme si grand, si accompli et si célèbre. Je n'osai jamais lui avouer mon larcin ; mais, en partant de la Trappe, je lui en laissai tout le récit dans une lettre par laquelle je lui en demandai pardon. Il en fut peiné à l'excès, touché et affligé ; toutefois il ne put me garder de colère. Il me récrivit que je n'ignorais pas qu'un empereur romain disait : qu'il aimait la trahison, mais qu'il n'aimait pas les traîtres ; que pour lui il pensait tout autrement, qu'il aimait le traître, mais qu'il ne pouvait que haïr sa trahison. Je fis présent à la Trappe de la copie en grand, d'une en petit, et de deux en petit, c'est-à-dire en buste, à M. de Saint-Louis et M. Maisne, que j'envoyai tous à la fois. M. de la Trappe avait depuis quelques années la main droite ouverte, et ne s'en pouvait servir. Dès que j'eus mon original où il est peint, la plume à la main, assis à son bureau, je fis écrire cette circonstance derrière la toile, pour qu'à l'avenir elle ne fît point erreur ; et surtout la manière dont il fut peint de mémoire, pour qu'il ne fût pas soupçonné de la complaisance de s'y être prêté.

Madame de Castries.

Mme de Castries est nommée en 1696, par l'entremise du duc du Maine, dame d'atours de la duchesse de Chartres. Elle était nièce de Mme de Montespan.

Mme DE CASTRIES était un quart de femme, une espèce de biscuit manqué, extrêmement petite, ni derrière, ni gorge, ni menton, fort laide, l'air toujours en peine et étonné, avec cela une physionomie qui éclatait d'esprit et qui tenait encore plus paroles. Elle savait tout : histoire, philosophie, mathématiques, langues savantes, et jamais il ne paraissait qu'elle sût mieux que parler français, mais son parler avait une justesse, une énergie, une éloquence, une grâce, jusque dans les choses les plus communes, avec ce tour unique qui n'est propre qu'aux Mortemart. Aimable, amusante, gaie, sérieuse, toute à tous, charmante quand elle voulait plaire, plaisante naturellement avec la dernière finesse sans la vouloir être, et assénant aussi les ridicules à ne les jamais oublier [1] ; glorieuse, choquée de mille choses avec un ton plaintif qui emportait la pièce, cruellement méchante quand il lui plaisait, et fort bonne amie, polie, gracieuse, obligeante en général, sans aucune galanterie, mais délicate sur l'esprit, et amoureuse de l'esprit où elle le trouvait à son

1. De manière qu'on ne les oubliait plus.

gré, avec cela un talent de raconter qui charmait, et, quand elle voulait faire un roman sur-le-champ une source de production, de variété et d'agrément qui étonnait. Avec sa gloire, elle se croyait bien mariée par l'amitié qu'elle eut pour son mari. Elle l'étendit sur tout ce qui lui appartenait, et elle était aussi glorieuse pour lui que pour elle ; elle en recevait le réciproque et toutes sortes d'égards et de respects.

Fénelon et Bossuet.

L'affaire du quiétisme n'était pas terminée. Bossuet, à qui l'on avait confié Mme Guyon, et qui l'avait fait momentanément libérer, entreprend de tout résumer dans son *Instruction sur les états d'oraison*. Fénelon s'inquiète et le prévient.

IL faut croire qu'il avait sa matière préparée de loin et toute rédigée, parce qu'autrement la diligence de sa composition serait incroyable, et d'une composition de ce genre. Il fit un livre inintelligible à qui n'est pas théologien versé dans le plus mystique qu'il intitula *Maximes des saints*, et le mit en deux colonnes : la première contenait les maximes qu'il donne pour orthodoxes et pour celles des saints, l'autre les maximes dangereuses, suspectes ou erronées, qui est l'abus qu'on a fait ou qu'on peut faire de la bonne et saine mysticité, avec une précision qu'il donne pour exacte de part et d'autre et qu'il propose d'un ton de maître à suivre ou à éviter. Dans l'empressement de le faire paraître avant que M. de Meaux pût donner le sien, il le fit imprimer avec toute la diligence possible : et pour n'y perdre pas un instant, M. de Chevreuse s'alla établir chez l'imprimeur pour en corriger chaque feuille à mesure qu'elle fut imprimée. Aussi la promptitude et l'exactitude de la correction répondirent-elles à des mesures si bien prises que, en très peu de jours, il fut en état de le distribuer à toute la cour; et que l'édition se trouva presque toute vendue.

Si on fut choqué de ne le trouver appuyé d'aucune approbation, on le fut bien davantage du style confus et embarrassé, d'une précision si gênée et si bien décidée, de la barbarie des termes qui faisaient comme une langue étrangère, enfin de l'élévation et de la recherche des pensées qui faisait perdre haleine, comme dans l'air trop subtil de la moyenne région. Presque personne qui n'était pas théologien ne put l'entendre, et de ceux-là encore après trois et quatre lectures. Il eut donc le dégoût de ne recevoir de louanges de personne, et de remercîments de fort peu, et de pur compliment ; et les connaisseurs crurent y trouver, sous ce langage barbare, un pur quiétisme, délié, affiné, épuré de toute ordure, séparé du grossier, mais qui sautait aux

yeux, et avec cela des subtilités fort nouvelles et fort difficiles à se laisser entendre et bien plus à pratiquer. Je rapporte non pas mon jugement, comme on peut croire, de ce qui me passe de si loin, mais ce qui s'en dit alors partout ; et on ne parlait d'autres choses, jusque chez les dames ; à propos de quoi on renouvela ce mot échappé à Mme de Sévigné lors de la chaleur des disputes sur la grâce : « Épaississez-moi un peu la religion, qui s'évapore toute à force d'être subtilisée. »

Ce livre choqua fort tout le monde ; les ignorants parce qu'ils n'y entendaient rien ; les autres par la difficulté à le comprendre, à le suivre et à se faire un langage barbare et inconnu ; les prélats opposés à l'auteur par le ton de maître sur le vrai et le faux des maximes, et par ce qu'ils crurent apercevoir de vicieux dans celles qu'il donnait pour vraies. Le roi surtout et Mme de Maintenon, fort prévenus, en furent extrêmement mal contents, et trouvèrent extrêmement mauvais que M. de Chevreuse eût fait le personnage de correcteur d'imprimerie, et que M. de Beauvilliers se fût chargé de le présenter au roi en particulier, sans en avoir rien dit à Mme de Maintenon, et M. de Cambrai à la cour qui le pouvait bien faire lui-même. Il craignit peut-être une mauvaise réception devant le monde et en chargea M. de Beauvilliers qui avait des temps plus familiers et seul avec le roi, pour faire mieux recevoir son livre par la considération du duc, ou cacher au monde s'il était mal reçu : mais ces messieurs, enchantés par les grâces et par la spiritualité du prélat, s'aliénèrent entièrement Mme de Maintenon par ces démarches : l'un en se faisant le coopérateur public, par une fonction si au-dessous de lui, d'un ouvrage qu'elle ne pouvait agréer après avoir pris si hautement le parti contraire ; l'autre en lui marquant une défiance et une indépendance d'elle, qui la blessa plus que tout, et qui la fit résoudre à travailler à les perdre tous deux.

Cependant Fénelon intrigue à Rome et près des jésuites, ennemis de Bossuet. Ils lui promettent leur concours et le trahissent.

DANS ces circonstances, M. de Meaux publia son *Instruction sur les états d'oraison*, en deux volumes in-octavo, la présenta au roi, aux principales personnes de la cour, et à ses amis. C'était un ouvrage en partie dogmatique, en partie historique, de tout ce qui s'était passé depuis la naissance de l'affaire jusqu'alors entre lui, M. de Paris et M. de Chartres, d'une part ; M. de Cambrai et Mme Guyon, de l'autre. Cet historique très curieux, et où M. de Meaux laissa voir et entendre tout ce qu'il ne voulut pas raconter, apprit des choses infinies, et fit lire le dogmatique. Celui-ci, clair, net, concis, appuyé de passages sans

nombre et partout de l'Écriture, et des Pères ou des conciles, modeste, mais serré et pressant, parut un contraste du barbare, de l'obscur, de l'ombragé, du nouveau et du ton décisif de vrai et de faux des *Maximes des saints* ; [on le] dévora aussitôt qu'il parut. L'un, comme inintelligible, ne fut lu que des maîtres en Israël ; l'autre, à la portée ordinaire, et secouru de la pointe de l'historique, fut reçu avec avidité et dévoré de même. Il n'y eut homme ni femme à la cour qui ne se fit un plaisir de le lire et qui ne se piquât de l'avoir lu, de sorte qu'il fit longtemps toutes les conversations de la cour et de la ville. Le roi en remercia publiquement M. de Meaux. En même temps M. de Paris et M. de Chartres donnèrent chacun une instruction fort théologique, en forme de mandement, à leur diocèse, mais qui fut un volume, surtout celui de M. de Chartres, dont la profondeur et la solidité l'emporta sur les deux autres, au jugement des connaisseurs, et devint la pierre principale contre laquelle M. de Cambrai se brisa.

Une assemblée d'évêques et d'archevêques examine les *Maximes des saints*, et le roi exile Fénelon dans son diocèse (1697).

EN envoyant cet ordre à M. de Cambrai, le roi envoya chercher M. le duc de Bourgogne, avec lequel il fut longtemps seul dans son cabinet, apparemment pour le déprendre de son précepteur auquel il était fort attaché, et qu'il regretta avec une amertume que la séparation de tant d'années n'a jamais pu affaiblir. M. de Cambrai ne demeura que deux jours à Paris. En partant pour Cambrai, il laissa une lettre à un de ses amis qu'on ne douta pas qu'il ne fût M. de Chevreuse et qui incontinent après devint publique. Elle parut une espèce de manifeste d'un homme qui, d'un langage beau, épanche sa bile et ne se ménage plus, parce qu'il n'a plus rien à espérer. Le style haut et amer en est d'ailleurs si plein d'esprit et à tout événement [1] d'artifice, qu'elle fit un extrême plaisir à lire, sans trouver d'approbateur, tant il est vrai qu'un sage et dédaigneux silence est difficile à garder dans les chutes.

Le Prince de Conti roi de Pologne.

Le trône de Pologne était vacant. Beaucoup de seigneurs voulaient le donner à l'électeur de Saxe. D'autres, gagnés par l'abbé de Polignac, élisent roi le prince de Conti et le proclament à Varsovie, au bruit du canon et au son du *Te Deum*. Le primat était à leur tête (1697).

GALLERAN, secrétaire de l'abbé de Polignac, arriva le jeudi 11 juillet de bonne heure à Marly, avec cette bonne nouvelle ;

1. *Événement :* éventualité.

le roi la tint secrète, et envoya à Monseigneur et à M. le prince de Conti, que le courrier du roi trouva revenant de Meudon à Marly. Après la promenade, où M. le prince de Conti l'alla trouver, et qui s'acheva sans parler de Pologne, le roi, rentré chez Mme de Maintenon, y fit appeler Torcy, et envoya chercher le prince de Conti, qui se jeta à ses genoux. Il y avait par le courrier de l'abbé de Polignac une lettre de lui et une de l'abbé de Châteauneuf, toutes deux fort courtes, qui le traitaient de roi, avec le dessus à Sa Majesté Polonaise. Le roi, après avoir félicité le prince de Conti et reçu ses remerciements, voulut aussi le traiter en roi de Pologne ; mais ce prince le supplia d'attendre que son élection fût plus certaine et hors de toute crainte de revers, pour n'être point embarrassé de lui, si, contre toute espérance, il arrivait quelque révolution en faveur de l'électeur de Saxe. Cette modestie, qui venait de désir, fut fort louée ; le roi y consentit, et ne laissa pas de vouloir rendre la nouvelle publique. Il sortit donc de la chambre de Mme de Maintenon dans le grand cabinet ; où il y avait beaucoup de dames de celles qui avaient la privance d'y entrer, à qui le roi dit en leur montrant le prince de Conti : « Je vous amène un roi. » Aussitôt la nouvelle se répandit partout ; le prince de Conti fut étouffé de compliments, et il alla à Saint-Germain la dire au roi et à la reine d'Angleterre, à qui le roi le manda aussi par le duc de La Trémoille, et l'envoya en même temps dire aussi à Monsieur à Saint-Cloud.

Conti partit sans enthousiasme.

ON vit des mouvements bien différents dans cette grande séparation. Le roi, ravi de se voir glorieusement délivré d'un prince à qui il n'avait jamais pardonné le voyage de Hongrie, beaucoup moins l'éclat de son mérite et l'applaudissement général que jusque dans sa cour et sous ses yeux il n'avait pu émousser par l'empressement même de lui plaire et la terreur de s'attirer son indignation, ne pouvait cacher sa joie et son empressement de le voir éloigné pour toujours. On distinguait aisément ce sentiment particulier de celui du faible avantage d'avoir un prince de son sang à la tête d'une nation qui figurait peu parmi les autres du Nord, et qui laissait encore moins figurer son roi. Tout voulait le prince de Conti à la tête de nos armées. Cet événement ôtait au roi l'importunité d'un désir et d'un jugement si universel, à son fils bien-aimé un si fâcheux contraste, et le délivrait du seul de sa maison, dont la pureté du sang ne fût point flétrie par le mélange de la bâtardise, et qui en même temps était l'unique dont l'entière nudité excitait le murmure, pour n'en rien dire de plus, contre les immenses établissements de ceux qui étaient nés dans l'obscurité légale, et

de ceux encore qui, étant du sang des rois, n'étaient revêtus qu'à titre de leurs mariages avec les enfants naturels.

Mme la princesse de Conti, qui sentait le poids qui accablait un mari qu'elle aimait et dont elle partageait la fortune, parut transportée de joie de se voir sur le point de régner. M. le Prince plus sensible encore à la gloire d'une couronne pour un gendre qu'il estimait et qu'il ne se pouvait empêcher d'aimer, cachait sous cette couverture la joie du repos de sa famille, et M. le Duc nageait entre la rage de la jalousie d'un mérite si supérieur et récompensé comme tel par un choix si flatteur, et la satisfaction de se voir à l'abri du sentiment journalier des pointes de ce mérite, et d'autres encore plus sensibles à un mari de son humeur. Qui fut à plaindre ? Ce fut Mme la Duchesse. Elle aimait, elle était aimée, elle ne pouvait douter qu'elle ne le fût plus que l'éclat d'une couronne. Il fallait prendre part à une gloire si proche, à la joie du roi, à celle de sa famille qui l'observait dans tous les moments, qui voyait clair, mais qui ne put mordre sur les bienséances. Monseigneur fut un peu touché, mais au bout, aise de la joie d'autrui, son apathie ne fut point émue. M. du Maine, transporté au fond de l'âme d'une délivrance si grande et si peu espérée, prit le visage et la contenance qu'il voulut et qu'il jugea la plus convenable, et le public demeura partagé entre la douleur de la perte de ses délices, et la joie de les voir couronnées. Monsieur et M. son fils, furent assez aises. Mme de Maintenon triomphait dans ses réduits ; et les armées, n'espérant plus de le voir à leur tête, s'affligèrent moins qu'il fût tout à fait perdu pour elles, qu'elles ne prirent de part au royal établissement où il était appelé. Pour lui, noyé dans la douleur la plus profonde, à bout d'obstacles, de difficultés, de délais, il faut avouer qu'il soutint mal un si brillant choix, et qu'il ne put cacher ni son désir ni son espérance qu'à la fin il ne réussirait pas.

Conduit par Jean Bart à Dantzick, le prince de Conti fut loin de trouver l'accueil prédit; Polignac s'était outrageusement vanté : le royaume était à conquérir, et le prince préféra revenir en France sans avoir régné.

QUOIQUE le primat tînt bon avec un parti et des troupes cantonnées dans son château de Lowitz, le manque de vivres, les glaces très prochaines sur ces mers, ni corps d'armée, ni corps de noblesse en aucun mouvement pour venir recevoir M. le prince de Conti, force déserteurs considérables, faute d'acquitter les promesses de l'abbé de Polignac : c'en était plus qu'il ne fallait pour persuader le retour à un candidat plus empressé que n'était M. le prince de Conti, qui pour soi et pour la France faisait un triste et humiliant personnage, accueilli de personne,

aboyé [1] de tous et n'osant mettre pied à terre dans un parage ennemi qui lui refusait des vivres, et ne voulait laisser approcher aucun de ses bâtiments. Il manda [2] donc au roi sa résolution et ses raisons. Le roi les loua tout haut à M. le prince, et envoya Torcy faire compliment de sa part à Mme la princesse de Conti sur sa douleur de ce qu'elle ne serait point reine et sur le plaisir de revoir bientôt M. le prince de Conti. On a vu plus haut ce qu'il en fallait croire de cette joie du roi ; et en même temps il envoya ordre aux abbés de Polignac et de Châteauneuf de revenir. Un détachement de trois mille chevaux saxons vint secrètement autour de l'abbaye d'Oliva pour enlever M. le prince de Conti, espérant qu'il aurait mis pied à terre. L'abbé de Polignac s'en sauva à grand'peine, et vendu par ceux de Dantzick y perdit tout son équipage.

La Mort de Santeuil.

La même année mourut le poète Santeuil. L'anecdote que raconte ici Saint-Simon est fort connue sinon fort exacte.

M. LE DUC tint cette année les états de Bourgogne, en la place de M. le Prince, son père, qui n'y voulut pas aller. Il y donna un grand exemple de l'amitié des princes, et une belle leçon à ceux qui la recherchent. Santeuil, chanoine régulier de Saint-Victor, a été trop connu dans la république des lettres et dans le monde, pour que je m'amuse à m'étendre sur lui. C'était le plus grand poète latin qui ait paru depuis plusieurs siècles ; plein d'esprit, de feu, de caprices les plus plaisants, qui le rendaient d'excellente compagnie ; bon convive, surtout aimant le vin et la bonne chère, mais sans débauche, quoique cela fût fort déplacé dans un homme de son état, et qui, avec un esprit et des talents aussi peu propres au cloître, était pourtant au fond aussi bon religieux qu'avec un tel esprit il pouvait l'être. M. le Prince l'avait presque toujours à Chantilly quand il y allait ; M. le Duc le mettait de toutes ses parties, en un mot, princes et princesses, c'était de toute la maison de Condé à qui l'aimait le mieux, et des assauts continuels avec lui de pièces d'esprits en prose et en vers, et de toutes sortes d'amusements, de badinages et de plaisanteries, et il y avait bien des années que cela durait. M. le Duc voulut l'emmener à Dijon ; Santeuil s'en excusa, allégua tout ce qu'il put : il fallut obéir, et le voilà chez M. le Duc établi pour le temps des états. C'étaient tous les soirs des soupers que M. le Duc donnait ou recevait, et toujours Santeuil à

1. *Aboyé* : méprisé.
2. *Manda* : fit connaître.

sa suite qui faisait tout le plaisir de la table. Un soir que M. le Duc soupait chez lui, il se divertit à pousser Santeuil de vin de Champagne ; et de gaieté en gaieté il trouva plaisant de verser sa tabatière, pleine de tabac d'Espagne, dans un grand verre de vin, et de le faire boire à Santeuil pour voir ce qui en arriverait. Il ne fut pas longtemps à en être éclairci. Les vomissements et la fièvre le prirent, et en deux fois vingt-quatre heures, le malheureux mourut dans des douleurs de damné, mais dans les sentiments d'une grande pénitence, avec lesquels il reçut les sacrements et édifia autant qu'il fut regretté d'une compagnie peu portée à l'édification, mais qui détesta une si cruelle expérience.

La Retraite de d'Aubigné.

C'est encore ici un petit événement, mais, selon Saint-Simon, « tout à fait singulier ».

Mme DE MAINTENON, dans ce prodige incroyable d'élévation où sa bassesse était si miraculeusement parvenue, ne laissait pas d'avoir ses peines ; son frère n'était pas une des moindres par ses incartades continuelles. On le nommait le comte d'Aubigné : il n'avait jamais été que capitaine d'infanterie, et parlait toujours de ses vieilles guerres comme un homme qui méritait tout, et à qui on faisait le plus grand tort du monde de ne l'avoir pas fait maréchal de France il y a longtemps ; d'autres fois il disait assez plaisamment qu'il avait pris son bâton en argent. Il faisait à Mme de Maintenon des sorties épouvantables de ce qu'elle ne le faisait pas duc et pair, et sur tout ce qui lui passait par la tête, et ne se trouvait avoir rien que les gouvernements de Béfort, puis d'Aigues-Mortes, après de Cognac qu'il garda avec celui de Berri pour lequel il rendit Aigues-Mortes, et d'être chevalier de l'ordre. Il courait les petites filles aux Tuileries et partout, en entretenait toujours quelques-unes, et vivait le plus ordinairement avec elles et leurs familles et des compagnies de leur portée où il mettait beaucoup d'argent.

C'était un panier percé, fou à enfermer, mais plaisant avec de l'esprit et des saillies et des reparties auxquelles on ne pouvait s'attendre. Avec cela un bon homme et honnête homme, poli, et sans rien de ce que la vanité de la situation de sa sœur eût pu mêler d'impertinent ; mais d'ailleurs il l'était à merveille, et c'était un plaisir qu'on avait souvent avec lui de l'entendre sur les temps de Scarron, et de l'hôtel d'Albret, quelquefois sur des temps antérieurs, et surtout ne se pas contraindre sur les aventures et les galanteries de sa sœur, en faire le parallèle avec sa dévotion et sa situation présente, et s'émerveiller d'une si prodigieuse fortune. Avec le divertissant, il y avait beaucoup

d'embarrassant à écouter tous ces propos qu'on n'arrêtait pas où on voulait, et qu'il ne faisait pas entre deux ou trois amis, mais à table, devant tout le monde, sur un banc des Tuileries, et fort librement encore dans la galerie de Versailles, où il ne se contraignait pas non plus qu'ailleurs de prendre un ton goguenard, et de dire très ordinairement le beau-frère, lorsqu'il voulait parler du roi. J'ai entendu tout cela plusieurs fois, surtout chez mon père où il venait plus souvent qu'il ne désirait, et dîner aussi, et je riais souvent sous cape de l'embarras extrême de mon père et de ma mère, qui fort souvent ne savaient où se mettre.

Un homme de cette humeur, si peu capable de se refuser rien, et avec un esprit et une plaisanterie à asséner d'autant mieux les choses, qu'il ne craignait pour soi ni le ridicule ni les suites sérieuses, était un grand fardeau pour Mme de Maintenon. Dans un autre genre elle n'était pas mieux en belle-sœur. C'était la fille d'un nommé Picère, petit médecin, qui s'était fait procureur du roi de la ville de Paris, qu'Aubigné avait épousée en 1678, que sa sœur était auprès des enfants de Mme de Montespan, qui crut lui faire une fortune par ce mariage. C'était une créature obscure, plus, s'il se pouvait, que sa naissance, modeste, vertueuse, et qui, avec ce mari, avait grand besoin de l'être ; sotte à merveille, de mine tout à fait basse, d'aucune sorte de mise, et qui embarrassait également Mme de Maintenon à l'avoir avec elle et à ne l'avoir pas. Jamais elle ne put en rien faire, et elle se réduisit à ne la voir qu'en particulier. De gens du monde, cette femme n'en voyait point, et demeurait dans la crasse de quelques commères de son quartier. C'étaient des plaintes trop fondées et fréquentes à Mme de Maintenon sur son mari, à qui cette reine, partout ailleurs si absolue, ne pouvait jamais faire entendre raison, et qui la malmenait, très souvent elle-même.

Enfin, à bout sur un frère si extravagant, elle fit tant par Saint-Sulpice que, comme c'était un homme tout de sauts et de bonds, et qui avait toujours besoin d'argent, on lui persuada de quitter ses débauches, ses indécences et ses démêlés domestiques, de vivre à son aise, sa dépense entière payée tous les mois, et sa poche de plus garnie, et pour cela de se retirer dans une communauté qu'un M. Doyen avait établie sous le clocher de Saint-Sulpice pour des gentilshommes, ou soi-disant, qui vivaient là en commun dans une espèce de retraite et d'exercices de piété, sous la direction de quelques prêtres de Saint-Sulpice. Mme d'Aubigné, pour avoir la paix, et plus encore, parce que Mme de Maintenon le voulut, se retira dans une communauté, et disait tout bas à ses commères que cela était bien dur, et qu'elle s'en serait fort bien passée. M. d'Aubigné ne laissa ignorer à personne que sa sœur se moquait de lui de lui faire accroire

qu'il était dévot, qu'on l'assiégeait de prêtres, et qu'on le ferait mourir chez ce M. Doyen. Il n'y tint pas longtemps sans retourner aux filles, aux Tuileries, et partout où il put ; mais on le rattrapa, et on lui donna pour gardien un des plus plats prêtres de Saint-Sulpice, qui le suivait partout comme son ombre, et qui le désolait. Quelqu'un de meilleur aloi n'eût pas pris un si sot emploi. Mais ce Madot n'avait rien de meilleur à faire, et n'avait pas l'esprit de s'occuper ni même de s'ennuyer. Il remboursait force sottises, mais il était payé pour cela et gagnait très bien son salaire par une assiduité dont il n'y avait peut-être que lui qui pût être capable. M. d'Aubigné n'avait qu'une fille unique dont Mme de Maintenon avait toujours pris soin, qui ne quittait jamais son appartement partout, et qu'elle élevait sous ses yeux comme sa propre fille.

Mariage du duc de Bourgogne.

L'année se termina par le mariage du duc de Bourgogne, dont la fiancée était en France depuis un an.

LE roi, qui de plus en plus mettait ses complaisances en la princesse qui surpassait son âge sans mesure et art, en soins, en grâces pour les mériter, ne voulut pas perdre un jour au-delà des douze ans pour faire célébrer son mariage, et l'avait fixé au 7 décembre qui tombait à un samedi. Il s'était expliqué qu'il serait bien aise que la cour y fût magnifique, et lui-même qui depuis longtemps ne portait plus que des habits fort simples en voulut des plus superbes. C'en fut assez pour qu'il ne fût plus question de consulter sa bourse ni presque son état pour tout ce qui n'était ni ecclésiastique ni de robe. Ce fut à qui se surpasserait en richesse et en invention. L'or et l'argent suffirent à peine. Les boutiques des marchands se vidèrent en très peu de jours ; en un mot, le luxe le plus effréné domina la cour et la ville, car la fête eut une grande foule de spectateurs. Les choses allèrent à un point que le roi se repentit d'y avoir donné lieu, et dit qu'il ne comprenait pas comment il y avait des maris assez fous pour se laisser ruiner par les habits de leurs femmes ; il pouvait ajouter, et par les leurs : mais la bride était lâchée, il n'était plus temps d'y remédier, et au fond, je ne sais si le roi en eût été fort aise, car il se plut fort pendant les fêtes à considérer tous les habits. On vit aisément combien cette profusion de matières et ces recherches d'industrie lui plaisaient, avec quelle satisfaction il loua les plus superbes et les mieux entendus, et que le petit mot lâché de politique, il n'en parla plus, et fut ravi qu'il n'eût pas pris.

La journée fut assez ennuyeuse. Le soir eut lieu la cérémonie du coucher.

DÈS que Mme la duchesse de Bourgogne fut au lit, Mgr le duc de Bourgogne entra, et se mit dans le lit à sa droite en présence des rois et de toute la cour, et aussitôt après le roi et la reine d'Angleterre s'en allèrent ; le roi s'alla coucher, et tout le monde sortit de la chambre nuptiale, excepté Monseigneur, les dames de la princesse, et le duc de Beauvilliers qui demeura toujours au chevet du lit du côté de son pupille, et la duchesse de Lude de l'autre ; Monseigneur y demeura un quart d'heure avec eux à causer, sans quoi ils eussent été assez empêchés de leurs personnes ; ensuite il fit relever M. son fils, et auparavant lui fit embrasser la princesse malgré l'opposition de la duchesse du Lude. Il se trouva qu'elle n'avait pas tort. Le roi le trouva mauvais, et dit qu'il ne voulait pas que son petit-fils baisât le bout du doigt à sa femme jusqu'à ce qu'ils fussent tout à fait ensemble. Il se rhabilla dans l'antichambre à cause du froid, et s'alla coucher chez lui à l'ordinaire. Le petit duc de Berry, gaillard et résolu, trouva bien mauvaise la docilité de M. son frère, et assura qu'il serait demeuré au lit.

La Mauresse.

Voici, à propos de ce mariage, une romanesque histoire qu'on peut joindre à celle du Masque de fer.

A propos de confiance du roi et de ses domestiques intimes, il faut réparer un autre oubli. On fut étonné à Fontainebleau cette année qu'à peine la princesse (car elle ne fut mariée qu'au retour) y fut arrivée, que Mme de Maintenon la fit aller à un petit couvent borgne de Moret où le lieu ne pouvait l'amuser, ni aucune des religieuses dont il n'y en avait pas une de connue. Elle y retourna plusieurs fois pendant le voyage, et cela réveilla la curiosité et les bruits. Mme de Maintenon y allait souvent de Fontainebleau, et à la fin on s'y était accoutumé. Dans ce couvent était professe une Mauresse inconnue à tout le monde, et qu'on ne montrait à personne. Bontems, premier valet de chambre et gouverneur de Versailles, dont j'ai parlé, par qui les choses du secret domestique du roi passaient de tout temps, l'y avait mise toute jeune, avait payé une dot qui ne se disait point, et de plus continuait une grosse pension tous les ans. Il prenait exactement soin qu'elle eût son nécessaire, et tout ce qui peut passer pour abondance à une religieuse, et que tout ce qu'elle pouvait désirer de toute espèce de douceurs lui fût fourni. La feue reine y allait souvent de Fontenaibleau, et prenait grand soin du bien-être du couvent, et Mme de Maintenon après elle. Ni l'une ni l'autre

ne prenaient pas un soin direct de cette Mauresse qui pût se remarquer, mais elles n'y étaient pas moins attentives. Elles ne la voyaient pas toutes les fois qu'elles y allaient, mais souvent pourtant, et avec une grande attention à sa santé, à sa conduite et à celle de la supérieure à son égard. Monseigneur y a été quelquefois, et les princes ses enfants une ou deux fois, et tous ont demandé et vu la Mauresse avec bonté. Elle était là avec plus de considération que la personne la plus connue et la plus distinguée, et se prévalait fort des soins qu'on prenait d'elle et du mystère qu'on en faisait ; et quoiqu'elle vécût régulièrement, on s'apercevait bien que la vocation avait été aidée. Il lui échappa une fois, entendant Monseigneur chasser dans la forêt, de dire négligemment : « C'est mon frère qui chasse. » On prétendait qu'elle était fille du roi et de la reine, que sa couleur l'avait fait cacher et disparaître, et publier que la reine avait fait une fausse couche, et beaucoup de gens de la cour en étaient persuadés. Quoi qu'il en soit, la chose est demeurée une énigme.

Rancé juge de Fénelon.

Encore le quiétisme : consulté par Bossuet sur les *Maximes des saints*, Rancé avait condamné le livre dans une lettre que Bossuet publia et qui aliéna à l'abbé le petit troupeau dont étaient les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse. C'est à quoi se rapportent les anecdotes suivantes (1698).

IL arrive quelquefois aux plus gens de bien de diviniser certaines passions, et telle est la faiblesse de l'homme. J'étais passionnément attaché à M. de la Trappe ; je l'étais intimement à M. de Beauvilliers, et fort à M. de Chevreuse ; ils ne se cachaient de rien devant moi, et quelquefois il leur échappait des amertumes sur M. de la Trappe, que j'aurais voulu ne pas entendre. Je me souviens qu'ayant dîné en particulier chez M. de Beauvilliers, il nous proposa à M. de Chevreuse, au duc de Béthune et à moi une promenade en carrosse autour du canal de Fontainebleau. La duchesse de Béthune était la grande âme du petit troupeau, l'amie de tous les temps de Mme Guyon, et celle devant qui M. de Cambrai était en respect et en admiration, et tous ses amis en vénération profonde. Le petit troupeau avait donc réuni dans une liaison intime la fille de M. Fouquet et les filles de M. Colbert ; et le duc de Béthune, qui n'allait pas en ce genre à la cheville du pied de sa femme, était, à cause d'elle, fort recueilli des deux ducs et des deux duchesses. A peine fûmes-nous vers le canal, que le bonhomme Béthune mit la conversation sur M. de la Trappe à propos de M. de Cambrai dont on parlait ; les deux autres suivirent, et tous trois se

lâchèrent tant et si bien, qu'après avoir un peu répondu, puis gardé le silence pour ne les pas exciter encore davantage, je sentis que je ne pouvais plus supporter leurs propos. Je leur dis donc naïvement que je sentais bien que ce n'était pas à moi, à mon âge, à exiger qu'ils se tussent, mais qu'à tout âge on pouvait sortir d'un carrosse, que je les assurais que je ne les en aimerais et ne les verrais pas moins, en ajoutant que c'était pour moi la dernière épreuve où mon attachement pût être mis, mais que je leur demandais l'amitié d'avoir aussi égard à ma faiblesse s'ils voulaient l'appeler ainsi, et de mettre pied à terre, après quoi ils diraient tout ce qu'ils voudraient en pleine liberté. MM. de Chevreuse et de Beauvilliers sourirent. « Eh bien ! dirent-ils, nous avons raison, mais nous n'en parlerons plus, » et firent taire le duc de Béthune qui voulait toujours bavarder. J'insistai, et sans fâcherie, à sortir, pour les laisser à leur aise. Jamais ils ne le voulurent souffrir, et ils eurent cette amitié pour moi que jamais depuis je ne leur en ai ouï dire un mot. Pour le bonhomme Béthune, il n'était pas si maître de lui, mais comme aussi je ne m'en contraignais pas comme pour les deux autres, je lui répondais de façon que c'en était pour longtemps.

Encore ce mot pour sa singularité. Le duc de Charost, son fils, ne bougeait de chez moi, et était intimement de mes amis ; il était aussi un des premiers tenants du petit troupeau, et comme tel, protégé des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, qui nous avaient liés ensemble, mais qui ne lui parlaient jamais de quoi que ce soit, que des affaires de leur communion. Par même raison Charost était infatué à l'excès de M. de Cambrai, et fort aliéné de M. de la Trappe. Nous badinions et plaisantions fort ordinairement ensemble, et de temps en temps il se licenciait [1] avec moi sur M. de la Trappe. Je l'avertis plusieurs fois de laisser ce chapitre, que tout autre je l'abandonnais à tout ce qu'il voudrait dire, et en badinerais avec lui, mais que celui-là était plus fort que moi, et que je le conjurais d'épargner ma patience et les sorties que je ne pourrais retenir. Malgré ces avis très souvent réitérés, il se mit sur ce chapitre à Marly dans la chambre de Mme Saint-Simon, où nous avions dîné et où il n'était resté que Mmes du Châtelet et de Nogaret avec nous. Je parai d'abord, je le fis souvenir après de ce que je lui avais tant de fois répété ; il poussa toujours sa pointe, et de propos en propos, de plaisanterie fort aigre, et où il ne se retenait plus, il me lâcha avec un air de mépris pour M. de la Trappe que c'était mon patriarche devant qui tout autre n'était rien. Ce mot enfin combla la mesure. « Il est vrai, répondis-je d'un air animé, que ce l'est, mais vous et moi avons chacun le nôtre, et la différence

1. *Se licenciait* : prenait des libertés.

qu'il y a entre les deux, c'est que le mien n'a jamais été repris de justice. » Il y avait déjà longtemps que M. de Cambrai avait été condamné à Rome. A ce mot, voilà Charost qui chancelle (nous étions debout), qui veut répondre, et qui balbutie ; la gorge s'enfle, les yeux lui sortent de la tête, et la langue de la bouche ; Mme de Nogaret s'écrie, Mme du Châtelet saute à sa cravate qu'elle lui défait et le col de sa chemise, Mme de Saint-Simon court à un pot d'eau, lui en jette et tâche de l'asseoir et de lui en faire avaler. Moi, immobile, je considérais le changement si subit qu'opère un excès de colère et un comble d'infatuation, sans toutefois pouvoir être mécontent de ma réponse. Il fut plus de trois ou quatre Paters à se remettre, puis sa première parole fut que ce n'était rien, qu'il était bien, et de remercier les dames. Alors je lui fis excuse, et le fis souvenir que je le lui avais bien dit. Il voulut répondre, les dames interrompirent. On parla de toute autre chose, et Charost se raccoûtra, et s'en alla peu après. Nous n'en fûmes pas un instant moins bien ni moins librement ensemble, et dès la même journée ; mais ce que j'y gagnai, c'est qu'il ne se commit jamais plus à quoi que ce soit sur M. de la Trappe. Quand il fut sorti, les dames me grondèrent, et se mirent toutes trois sur moi : je ne fis qu'en rire ; pour elles, elles ne pouvaient revenir de l'étonnement et de l'effroi de ce qu'elles avaient vu, et nous convînmes, pour la chose et pour l'amour de Charost, de n'en parler à personne ; et en effet, qui que ce soit ne l'a su.

Une Plaisanterie de Charnacé.

Le roi fit arrêter, en 1698, Charnacé, accusé de beaucoup de méchantes choses, surtout « de fausse monnaie ».

C'ÉTAIT un garçon d'esprit qui avait été page du roi et officier dans ses gardes du corps, fort du monde, et puis retiré chez lui où il avait souvent fait bien des fredaines, mais il avait toujours trouvé bonté et protection dans le roi. Il en fit une entre autre pleine d'esprit et dont on ne put que rire.

Il avait une très longue et parfaitement belle avenue devant sa maison en Anjou, dans laquelle était placée une maison de paysan et son petit jardin qui s'y était apparemment trouvée lorsqu'elle fut plantée, et que jamais Charnacé ni son père n'avaient pu réduire ce paysan à la leur vendre, quelque avantage qu'ils lui en eussent offert, et c'est une opiniâtreté dont quantité de petits propriétaires se piquent, pour faire enrager des gens à la convenance et quelquefois à la nécessité desquels ils sont. Charnacé ne sachant plus qu'y faire avait laissé cela là depuis fort longtemps sans en plus parler. Enfin, fatigué de cette chaumine qui lui bouchait tout l'agrément de son avenue, il imagina un tour de passe-passe. Le paysan qui y demeurait, et

à qui elle appartenait était tailleur de son métier quand il trouvait à l'exercer, et il était chez lui tout seul, sans femme ni enfants. Charnacé l'envoie chercher, lui dit qu'il est mandé à la cour pour un emploi de conséquence, qu'il est pressé de s'y rendre, mais qu'il lui faut une livrée. Ils font marché comptant ; mais Charnacé stipule qu'il ne veut point se fier à ses délais, et que, moyennant quelque chose de plus, il ne veut point qu'il sorte de chez lui que sa livrée ne soit faite, et qu'il le couchera, le nourrira et le payera avant de le renvoyer. Le tailleur s'y accorde et se met à travailler. Pendant qu'il y est occupé, Charnacé fait prendre avec la dernière exactitude le plan et les dimensions de sa maison et de son jardin, des pièces de l'intérieur, jusque de la position des ustensiles et du petit meuble, fait démonter la maison et emporter tout ce qui y était, remonte la maison telle qu'elle était au juste dedans et dehors, à quatre portées de mousquet, à côté de son avenue, replace tous les meubles et ustensiles dans la même position en laquelle on les avait trouvés, et rétablit le petit jardin de même, en même temps fait aplanir et nettoyer l'endroit de l'avenue où elle était, en sorte qu'il n'y parut pas.

Tout cela fut exécuté encore plus tôt que la livrée faite, et cependant le tailleur doucement gardé à vue de peur de quelque indiscrétion. Enfin la besogne achevée de part et d'autre, Charnacé amuse son homme jusqu'à la nuit bien noire, le paye et le renvoie content. Le voilà qui enfile l'avenue. Bientôt il la trouve longue, après il va aux arbres et n'en trouve plus. Il s'aperçoit qu'il a passé le bout et revient à tâtons chercher les arbres. Il les suit à l'estime, puis croise et ne trouve point sa maison. Il ne comprend point cette aventure. La nuit se passe dans cet exercice, le jour arrive et devient bientôt assez clair pour aviser sa maison. Il ne voit rien, il se frotte les yeux, il cherche d'autres objets pour découvrir si c'est la faute de sa vue. Enfin il croit que le diable s'en mêle, et qu'il a emporté sa maison. A force d'aller, de venir, et de porter sa vue de tous côtés, il aperçoit, à une assez grande distance de l'avenue, une maison qui ressemble à la sienne comme deux gouttes d'eau. Il ne peut croire que cela soit ; mais la curiosité le fait aller où elle est, et où il n'a jamais vu de maison. Plus il approche, plus il reconnaît que c'est la sienne. Pour s'assurer mieux de ce qui lui tourne la tête, il présente sa clef, elle ouvre, il entre, il retrouve tout ce qu'il y avait laissé, et précisément dans la même place. Il est prêt à en pâmer, et il demeure convaincu que c'est un tour de sorcier. La journée ne fut pas bien avancée, que la risée du château et du village l'instruisit de la vérité du sortillège, et le mit en furie. Il veut plaider, il veut demander justice à l'intendant, et partout on s'en moque. Le roi le sut

qui en rit aussi, et Charnacé eut son avenue libre. S'il n'avait jamais fait pis, il aurait conservé sa réputation et sa liberté.

Une Scène à Meudon.

Meudon était la résidence de Monseigneur, fils du roi, et le grand prieur était le frère du duc de Vendôme.

IL arriva à Meudon une scène fort étrange. On jouait après souper, et Monseigneur s'alla coucher ; assez de courtisans demeurèrent à jouer ou à voir jouer : M. le prince de Conti et le grand prieur étaient des acteurs. Il y eut un coup qui fit une dispute. On a déjà vu en plus d'un endroit que ce prince et M. de Vendôme ne s'aimaient pas, et d'une manière même assez déclarée. La faveur de M. de Vendôme qui ne l'était pas moins, sa préférence sur les princes du sang pour le commandement des armées, ses rangs et ses distinctions, crûs à pas de géant, touchant presque le niveau des princes du sang, avaient tellement augmenté l'audace du grand prieur qu'il lui échappa dans la dispute une aigreur et des propos qui eussent été trop forts dans un égal, et qui lui attirèrent une cruelle répartie, où le prince de Conti tançait à bout portant et sa fidélité au jeu, et son courage à la guerre, l'un et l'autre à la vérité fort peu nets. Là-dessus le grand prieur s'emporte, jette les cartes, et lui demande satisfaction, l'épée à la main, de cette insulte. Le prince de Conti, d'un sourire de mépris, l'avertit qu'il lui manquait de respect, mais qu'en même temps il était facile à rencontrer, parce qu'il allait partout et tout seul. L'arrivée de Monseigneur tout nu en robe de chambre, que quelqu'un alla avertir, imposa à tous deux. Il ordonna au marquis de Gesvres qui s'y trouva d'aller rendre compte au roi de ce qu'il venait d'arriver, et chacun s'en alla se coucher. Le marquis de Gesvres, au réveil du roi, s'acquitta de sa commission, sur quoi le roi manda à Monseigneur d'envoyer, par l'exempt des gardes servant auprès de lui, le grand prieur à la Bastille. Celui-ci était déjà venu de Meudon pour parler au roi de son affaire, et fit demander audience par Lavienne. Le roi lui manda qu'il lui défendait de se présenter devant lui, et lui ordonna de s'en aller sur-le-champ à la Bastille, où il trouverait ordre de le recevoir. Il fallut obéir. Un moment après arriva M. le prince de Conti qui entretint le roi en particulier dans son cabinet.

Le Camp de Compiègne.

« Il n'était question que de Compiègne, où 60,000 hommes venaient former un camp. » Ce fut un autre camp du Drap d'or (1698).

LES colonels et jusqu'à beaucoup de simples capitaines eurent des tables abondantes et délicates, six lieutenants

généraux et quatorze maréchaux de camp employés s'y distinguèrent par une grande dépense, mais le maréchal de Boufflers étonna par sa dépense et par l'ordre surprenant d'une abondance et d'une recherche de goût, de magnificence et de politesse, qui dans l'ordinaire de la durée de tout le camp, et à toutes les heures de la nuit et du jour, put apprendre au roi même ce que c'était que donner une fête vraiment magnifique et superbe, et à M. le Prince, dont l'art et le goût y surpassait tout le monde, ce que c'était que l'élégance, le nouveau et l'exquis. Jamais spectacle si éclatant, si éblouissant, il le faut dire, si effrayant, et en même temps rien de si tranquille que lui et toute sa maison dans ce traitement universel, de si sourd que tous les préparatifs, de si coulant de source que le prodige de l'exécution, de si simple, de si modeste, de si dégagé de tout soin, que ce général qui néanmoins avait tout ordonné et ordonnait sans cesse, tandis qu'il ne paraissait occupé que des soins du commandement de cette armée. Les tables sans nombre, et toujours neuves, et à tous les moments servies à mesure qu'il se présentait ou officiers, ou courtisans, ou spectateurs ; jusqu'aux bâilleurs les plus inconnus, tout était retenu, invité et comme forcé par l'attention, la civilité et la promptitude du nombre infini de ses officiers, et pareillement toutes sortes de liqueurs chaudes et froides, et tout ce qui peut être le plus vastement et le plus splendidement compris dans le genre des rafraîchissements ; les vins français, étrangers, ceux de liqueur les plus rares, y étaient comme abandonnés à profusion, et les mesures y étaient si bien prises que l'abondance de gibier et de venaison arrivait de tous côtés, et que les mers de Normandie, de Hollande, d'Angleterre, de Bretagne, et jusqu'à la Méditerranée fournissaient tout ce qu'elles avaient de plus monstrueux et de plus exquis à jour et point nommés, avec un ordre inimitable, et un nombre de courriers et de petites voitures de poste prodigieux. Enfin jusqu'à l'eau qui fut soupçonnée de se troubler ou de s'épuiser par le grand nombre de bouches, arrivait de Sainte-Reine, de la Seine et des sources les plus estimées, et il n'est possible d'imaginer rien en aucun genre qui ne fût là sous la main, et pour le dernier survenant de paille comme pour l'homme le plus principal et le plus attendu. Des maisons de bois meublées comme les maisons de Paris les plus superbes, et tout en neuf et fait exprès, avec un goût et une galanterie singulière, et des tentes immenses, magnifiques, et dont le nombre pouvait seul former un camp. Les cuisines, les divers lieux, et les divers officiers pour cette suite sans interruption de tables et pour tous leurs différents services, les sommelleries, les offices, tout cela formait un spectacle dont l'ordre, le silence, l'exactitude, la diligence et la parfaite propreté ravissait de surprise et d'admiration.

Lauzun, qui était beau-frère de Saint-Simon (il avait épousé à 63 ans Mlle de Quintin, qui en avait 15 et point de dot) était célèbre par ses malices. Voici, à l'occasion de la revue, celle qu'il fit au comte de Tessé, colonel général des dragons.

M. DE LAUZUN lui demanda deux jours auparavant, avec cet air de bonté, de douceur et de simplicité qu'il prenait presque toujours, s'il avait songé à ce qu'il lui fallait pour saluer le roi à la tête des dragons, et là-dessus, entrèrent en récit du cheval, de l'habit et de l'équipage. Après les louanges : « Mais le chapeau, lui dit bonnement Lauzun, je ne vous en entends point parler ? — Mais non, répondit l'autre, je compte d'avoir un bonnet. — Un bonnet ! reprit Lauzun, mais y pensez-vous ! un bonnet ! cela est bon pour tous les autres, mais le colonel général avoir un bonnet ! monsieur le comte, vous n'y pensez pas. — Comment donc ? lui dit Tessé, qu'aurais-je donc ? » Lauzun le fit douter, et se fit prier longtemps, et lui faisait accroire qu'il savait mieux qu'il ne disait ; enfin, vaincu par ses prières, il dit qu'il ne lui voulait pas laisser commettre une si lourde faute, que cette charge ayant été créée pour lui, il en savait bien toutes les distinctions dont une des principales était, lorsque le roi voyait les dragons, d'avoir un chapeau gris. Tessé surpris avoue son ignorance, et, dans l'effroi de la sottise où il serait tombé sans cet avis si à propos, se répand en actions de grâces, et s'en va vite chez lui dépêcher un de ses gens à Paris pour lui rapporter un chapeau gris. Le duc de Lauzun avait bien pris garde à tirer adroitement Tessé à part pour lui donner cette instruction, et qu'elle ne fût entendue de personne ; il se doutait bien que Tessé dans la honte de son ignorance ne s'en vanterait à personne et lui aussi se garda bien d'en parler.

Le matin de la revue, j'allai au lever du roi, et contre sa coutume, j'y vis M. de Lauzun y demeurer, qui avec ses grandes entrées s'en allait toujours quand les courtisans entraient. J'y vis aussi Tessé avec un chapeau gris, une plume noire et une grosse cocarde, qui piaffait et se pavanait de son chapeau. Cela qui me parut extraordinaire et la couleur du chapeau que le roi avait en aversion, et dont personne ne portait plus depuis bien des années, me frappa et me le fit regarder, car il était presque vis-à-vis de moi, et M. de Lauzun assez près de lui, un peu en arrière. Le roi, après s'être chaussé et [avoir] parlé à quelques-uns, avise enfin ce chapeau. Dans la surprise où il en fut, il demanda à Tessé où il l'avait pris. L'autre, s'applaudissant, répondit qu'il lui était arrivé de Paris. « Et pourquoi faire ? dit le roi. — Sire, répondit l'autre, c'est que Votre Majesté nous fait l'honneur de nous voir aujourd'hui. — Eh bien ! reprit le roi de plus en plus surpris, que fait cela pour un

chapeau gris ? — Sire, dit Tessé que cette réponse commençait à embarrasser, c'est que le privilège du colonel général est d'avoir ce jour-là un chapeau gris. — Un chapeau gris ! reprit le roi, où diable avez-vous pris cela ? — [C'est] M. de Lauzun, Sire, pour qui vous avez créé la charge, qui me l'a dit : » et à l'instant, le bon duc à pouffer de rire et s'éclipser. « Lauzun s'est moqué de vous, répondit le roi un peu vivement, et croyez-moi, envoyez tout à l'heure ce chapeau au général des Prémontrés. [1] » Jamais je ne vis homme plus confondu que Tessé. Il demeura les yeux baissés et regardant ce chapeau avec une tristesse et une honte qui rendit la scène parfaite. Aucun des spectateurs ne se contraignit de rire, ni des plus familiers avec le roi d'en dire son mot. Enfin Tessé reprit assez ses sens pour s'en aller, mais toute la cour lui en dit sa pensée et lui demanda s'il ne connaissait point encore M. de Lauzun, qui en riait sous cape, quand on lui en parlait. Avec tout cela, Tessé n'osa s'en fâcher, et la chose, quoique un peu forte, demeura en plaisanterie, dont Tessé fut longtemps tourmenté et bien honteux.

Il y eut un très bel assaut, que Saint-Simon décrit rapidement.

MAIS un spectacle d'une autre sorte, et que je peindrais dans quarante ans comme aujourd'hui, tant il me frappa, fut celui que, du haut de ce rempart, le roi donna à toute son armée, et à cette innombrable foule d'assistants de tous états, tant dans la plaine que dessus le rempart même.

M^me^ de Maintenon y était en face de la plaine et des troupes, dans sa chaise à porteurs, entre ses trois glaces, et ses porteurs retirés. Sur le bâton de devant, à gauche, était assise M^me^ la duchesse de Bourgogne ; du même côté, en arrière et en demi-cercle, debout, M^me^ la Duchesse, M^me^ la princesse de Conti, et toutes les dames, et derrière elles des hommes. A la glace droite de la chaise, le roi, debout, et un peu en arrière un demi-cercle de ce qu'il y avait en hommes de plus distingué. Le roi était presque toujours découvert, et à tous moments se baissait dans la glace pour parler à M^me^ de Maintenon, pour lui expliquer tout ce qu'elle voyait et les raisons de chaque chose. A chaque fois, elle avait l'honnêteté d'ouvrir sa glace de quatre ou cinq doigts, jamais de la moitié, car j'y pris garde, et j'avoue que je fus plus attentif à ce spectacle qu'à celui des troupes. Quelquefois elle ouvrait pour quelques questions au roi, mais presque toujours c'était lui qui, sans attendre qu'elle lui parlât, se

1. L'abbé général des Prémontrés, ordre de chanoines réguliers fondé par saint Norbert à Prémontré, et qui portaient soutane, manteau et chapeau blancs.

baissait tout à fait pour l'instruire, et quelquefois qu'elle n'y prenait pas garde, il frappait contre la glace pour la faire ouvrir. Jamais il ne parla qu'à elle, hors pour donner des ordres en peu de mots et rarement, et quelques réponses à Mme la duchesse de Bourgogne qui tâchait de se faire parler, et à qui Mme de Maintenon montrait et parlait par signes de temps en temps, sans ouvrir la glace de devant, à travers laquelle la jeune princesse lui criait quelques mots. J'examinais fort les contenances : toutes marquaient une surprise honteuse, timide, dérobée ; et tout ce qui était derrière la chaise et les demi-cercles avaient plus les yeux sur elle que sur l'armée, et tout, dans un respect de crainte et d'embarras. Le roi mit souvent son chapeau sur le haut de la chaise, pour parler dedans, et cet exercice si continuel lui devait fort lasser les reins. Monseigneur était à cheval dans la plaine, avec les princes ses cadets : et Mgr le duc de Bourgogne, comme à tous les autres mouvements de l'armée, avec le maréchal de Boufflers, en fonctions de général. C'était sur les cinq heures de l'après-dînée, par le plus beau temps du monde, et le plus à souhait.

Il y avait, vis-à-vis la chaise à porteurs, un sentier taillé en marches raides, qu'on ne voyait point d'en haut, et une ouverture au bout, qu'on avait faite dans cette vieille muraille pour pouvoir aller prendre les ordres du roi d'en bas, s'il en était besoin. Le cas arriva : Crenan envoya Canillac, colonel de Rouergue, qui était un des régiments qui défendaient, pour prendre l'ordre du roi sur je ne sais quoi. Canillac se met à monter, et dépasse jusqu'un peu plus que les épaules. Je le vois d'ici aussi distinctement qu'alors. A mesure que la tête dépassait, il avisait cette chaise, le roi et toute cette assistance qu'il n'avait point vue ni imaginée, parce que son poste était en bas, au pied du rempart, d'où on ne pouvait découvrir ce qui était dessus. Ce spectacle le frappa d'un tel étonnement qu'il demeura court à regarder la bouche ouverte, les yeux fixes et le visage sur lequel le plus grand étonnement était peint. Il n'y eut personne qui ne le remarquât, et le roi le vit si bien, qu'il lui dit avec émotion : « Eh bien ! Canillac, montez donc. » Canillac demeurait, le roi reprit : « Montez donc : qu'est-ce qu'il y a ? » Il acheva donc de monter ; et vint au roi, à pas lents, tremblants et passant les yeux à droite et à gauche, avec un air éperdu. Je l'ai déjà dit : j'étais à trois pas du roi, Canillac passa devant moi, et balbutia fort bas quelque chose. « Comment dites-vous ? dit le roi ; mais parlez donc. » Jamais il ne put se remettre ; il tira de soi ce qu'il put. Le roi, qui n'y comprit pas grand'chose, vit bien qu'il n'en tirerait rien de mieux, répondit aussi ce qu'il put, et ajouta d'un air chagrin : « Allez monsieur. » Canillac ne se le fit pas dire deux fois, et regagna son escalier et disparut. A

peine était-il dedans, que le roi, regardant autour de lui : « Je ne sais ce qu'a Canillac, dit-il, mais il a perdu la tramontane, et n'a plus su ce qu'il me voulait dire. » Personne ne répondit.

Vers le moment de la capitulation, Mme de Maintenon apparemment demanda permission de s'en aller, le roi cria : « Les porteurs de madame ! » Ils vinrent et l'emportèrent ; moins d'un quart d'heure après, le roi se retira, suivit de Mme la duchesse de Bourgogne et de presque tout ce qui était là. Plusieurs se parlèrent des yeux et du coude en se retirant, et puis à l'oreille bien bas. On ne pouvait revenir de ce qu'on venait de voir. Ce fut le même effet parmi tout ce qui était dans la plaine. Jusqu'aux soldats demandaient ce que c'était que cette chaise à porteurs, et le roi à tout moment baissé dedans ; il fallut doucement faire taire les officiers et les questions des troupes. On peut juger de ce qu'en dirent les étrangers, et de l'effet que fit sur eux un tel spectacle. Il fit du bruit par toute l'Europe, et y fut aussi répandu que le camp même de Compiègne avec toute sa pompe et sa splendeur. Du reste, Mme de Maintenon se produisit fort peu au camp, et toujours dans son carrosse avec trois ou quatre familières, et alla voir une fois ou deux le maréchal de Boufflers et les merveilles du prodige de sa magnificence.

L'Amitié de Pontchartrain.

De cette année 1698 date « l'amitié intime » de Saint-Simon avec le chancelier Pontchartrain.

ON a vu en son temps le mariage du fils unique de M. de Pontchartrain avec une sœur du comte de Roucy, cousine germaine de Mme de Saint-Simon. Ils ne l'avaient désirée que pour l'alliance, et par la façon dont ils en usèrent pour tous ses proches, toutefois en trayant, ils firent tout ce qu'il fallait pour en profiter. Il n'y en eut point qu'ils recherchassent autant que Mme de Saint-Simon, et qu'ils désirassent tant lier avec leur belle-fille. Elle se trouva très heureusement née, avec beaucoup de vertu, de douceur et d'esprit, toute Roucy qu'elle était, beaucoup de sens et de crainte de se méprendre et de mal faire, ce qui lui donnait une timidité bienséante à son âge. Avec cela, pour peu qu'elle fût en quelque liberté, toutes les grâces, tout le sel, et tout ce qui peut rendre une femme aimable et charmante et avec le temps une conduite, une connaissance des gens et des choses, un discernement fort au dessus d'une personne nourrie dans une abbaye à Soissons, et tombée dans une maison où dans les commencements elle fut gardée à vue, ce qu'elle eut le bon esprit d'aimer, et de s'attacher de cœur à tout ce à quoi elle le devait être. La sympathie de vertus, de goûts, d'esprits,

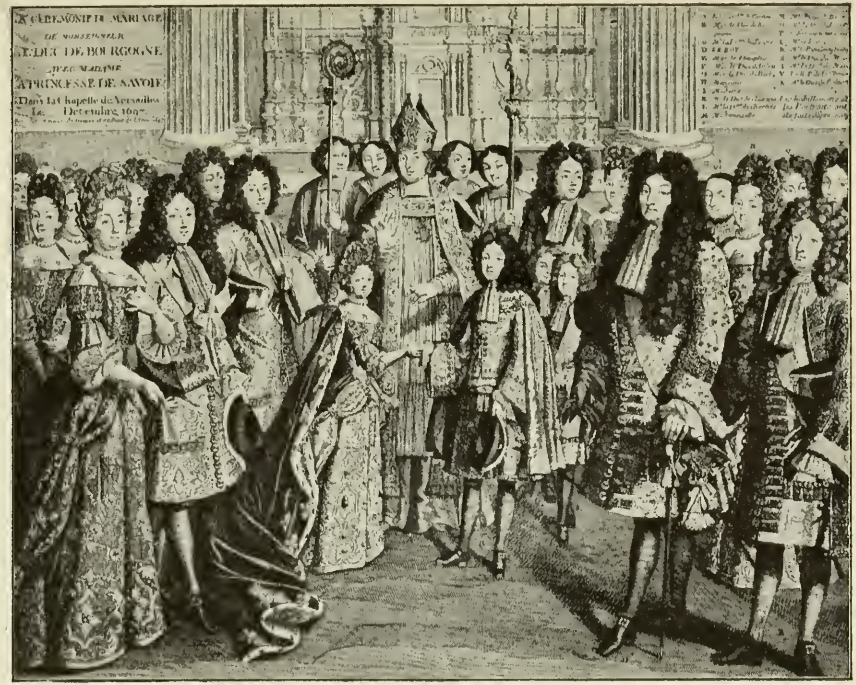

MARIAGE DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURGOGNE
AVEC LA PRINCESSE ADÉLAÏDE DE SAVOIE (DÉC. 1697)

ESTAMPE DE LA BIBL. NATIONALE

forma bientôt entre elle et Mme de Saint-Simon une amitié qui devint enfin la plus intime, et la confiance la plus sans réserve qui pût être entre deux sœurs. M. et Mme de Pontchartrain en étaient ravis. Je ne sais si cette raison détermina M. de Pontchartrain ; mais sur la fin de l'hiver de cette année, l'étant allé voir dans son cabinet, comme depuis ce mariage j'y allais quelquefois, mais pas fort souvent à ces heures-là de solitude, après un entretien fort court et fort ordinaire, il me dit qu'il avait une grâce à me demander, mais qui lui tenait au cœur de façon à n'en vouloir pas être refusé. Je répondis comme je devais à un ministre, alors dans le premier crédit et dans les premières places de son état. Il redoubla, avec cette vivacité et cette grâce pleine d'esprit et de feu qu'il mettait à tout quand il voulait, que tout ce que je lui répondais était des compliments, que ce n'était point cela qu'il lui fallait, c'était parler franchement, et nettement lui accorder ce qu'il désirait passionnément et qu'il me demandait instamment ; et tout de suite il ajouta : « l'honneur de votre amitié est que y puisse compter comme je vous prie de compter sur la mienne, car vous êtes très vrai, et si vous me l'accordez, je sais que j'en puis être assuré. » Ma surprise fut extrême à mon âge, et je me rabattis sur l'honneur et la disproportion d'âge et d'emplois. Il m'interrompit, et me serrant de plus en plus près, il me dit que je voyais avec quelle franchise il me parlait, que c'était tout de bon et de tout son cœur qu'il désirait et me demandait mon amitié, et qu'il me demandait réponse précise. Je supprime les choses honnêtes dont cela fut accompagné. Je sentis en effet qu'il me parlait fort sérieusement, et que c'était un engagement que nous allions prendre ensemble ; je pris mon parti, et après un mot de reconnaissance, d'honneur, de désir, je lui dis que pour lui répondre nettement il fallait lui avouer que j'avais une amitié qui passerait toujours devant toute autre, que c'était celle qui me liait intimement à M. de Beauvilliers, dont je savais qu'il n'était pas ami ; mais que s'il voulait encore de mon amitié à cette condition, je serais ravi de la lui donner, et comblé d'avoir la sienne. Dans l'instant il m'embrassa, me dit que c'était là parler de bonne foi, qu'il m'en estimait davantage, qu'il n'en désirait que plus ardemment mon amitié, et nous nous la promîmes l'un à l'autre. Nous nous sommes réciproquement tenu parole plénièrement [1]. Elle a réciproquement duré jusqu'à sa mort dans la plus grande intimité et dans la confiance la plus entière. Au sortir de chez lui, ému encore d'une chose qui m'avait autant surpris, j'allai le dire à M. de Beauvilliers qui m'embrassa tendrement, et qui m'assura qu'il

1. *Plénièrement :* entièrement.

n'était pas surpris du désir de M. de Pontchartrain, et beaucoup moins de ma conduite sur lui-même. Le rare est que Pontchartrain n'en dit rien à son fils ni à sa belle-fille, ni moi non plus, et personne à la cour ne se douta d'une chose si singulière qu'à la longue, c'est-à-dire de l'amitié intime entre deux hommes si inégaux en tout.

Du Charmel.

Autre ami : mais depuis suspect de jansénisme, du Charmel fut persécuté.

UN autre encore avec qui je liai amitié fut du Charmel que j'avais vu plusieurs fois à la Trappe. C'était un gentilhomme tout simple de Champagne, qui s'était introduit à la cour par le jeu, qui y gagna beaucoup et longtemps, sans jamais avoir été soupçonné le plus légèrement du monde. Il prêtait volontiers, mais avec choix, et il se fit beaucoup d'amis considérables. M. de Créqui le prit tout à fait sous sa protection. Il lui fit acheter du maréchal d'Humières une des deux compagnies des cent gentilshommes de la maison du roi au bec-de-corbin[1]. Cela n'avait plus que le nom. M. de Créqui, fort bien avec le roi alors, et avec un air d'autorité à la cour, était premier gentilhomme de la chambre ; lui fit avoir des entrées sous ce prétexte de sa charge ; le roi le traitait bien et lui parlait souvent ; il était de tous ses voyages, et au milieu de la meilleure compagnie de la cour. Tout lui riait : l'âge, la santé, le bien, la fortune, la cour, les amis, même les dames, et des plus importantes, qui l'avaient trouvé à leur gré. Dieu le toucha par la lecture d'Abbadie : *de la Vérité de la religion chrétienne* ; il ne balança ni ne disputa, et se retira dans une maison joignant l'institution de l'Oratoire. Le roi eut peine à le laisser aller. « Quoi, lui dit-il, Charmel, vous ne me verrez jamais ! — Non, Sire, répondit-il, je n'y pourrais résister, je retournerais en arrière ; il faut faire le sacrifice entier et s'enfuir. » Il passait sa vie dans toutes sortes de bonnes œuvres, dans une pénitence dure jusqu'à l'indiscrétion, et allait le carnaval tous les ans à la Trappe ; il y demeurait jusqu'à Pâques, où, excepté le travail des mains, il menait en tout la même vie que les religieux.

C'était un homme d'une grande dureté pour soi, d'un esprit au-dessous du médiocre, qui s'entêtait aisément et qui ne revenait pas de même, de beaucoup de zèle qui n'était pas toujours réglé, mais d'une grande fidélité à sa pénitence, à ses œuvres, et qui se jetait la tête la première dans tout ce qu'il croyait de meilleur. Avant sa retraite fort honnête homme et fort sûr, très capable d'amitié, doux et bon homme.

1. Hallebarde à crochet.

Un Éclat de Barbezieux.

Ce ministre de la guerre avait, d'après l'anecdote suivante, un peu de l'imagination de Sganarelle.

M. DE BARBEZIEUX finit l'année par un éclat dont il se serait pu passer. Il avait, comme on l'a vu, épousé Mlle d'Alègre. Il le traitait comme un enfant, et ne se contraignait pas de ses galanteries et de sa vie accoutumée. M. d'Elbœuf, comme on l'a vu encore, en fit l'amoureux à grand bruit pour insulter Barbezieux. La jeune femme, piquée de la conduite de son mari à son égard, crut de mauvais conseils et rendit son mari jaloux. Il s'abandonna à cette passion, tout lui grossit, il crut voir ce qu'il ne voyait point, et il lui arriva ce qui n'est jamais arrivé à personne, de se déclarer publiquement cocu, d'en vouloir donner les preuves, de ne le pouvoir, et de n'en être cru de qui que ce soit. On n'a jamais vu homme si enragé que celui-là de ne pouvoir passer pour cocu. Tout ce qui se trouva ne fut qu'imprudences, étourderies et folie d'une jeune innocente sottement conseillée, qui veut ramener par où on les égare, et ce fut tout. Mais Barbezieux furieux ne fut plus capable de raison. Il pria d'Alègre par un courrier qu'il lui dépêcha en Auvergne de revenir sur-le-champ, et la lettre fut si bien tournée, qu'Alègre qui n'était pas un habile homme, ne douta pas que ce ne fût pour quelque grand avancement que son gendre lui procurait. Il fut donc étrangement surpris en arrivant, quand il apprit de quoi il s'agissait. Les séparer, il le fallait bien dans la crise où l'affaire était tombée. Mme de Barbezieux était prisonnière chez son mari et malade. Le mari prétendait qu'elle la faisait [1] et voulait la mettre dans un couvent ; le père et la mère la voulaient garder chez eux. Enfin, après un grand vacarme, et pour fort peu de choses, le roi, fort importuné du beau-père et du gendre, décida que Mme Barbezieux irait chez son père et sa mère jusqu'à entière guérison, après laquelle ils la mèneraient dans un couvent en Auvergne. Pour le bien, Barbezieux le remit tout entier, et s'en rapporta à d'Alègre, de ce qu'il conviendrait pour l'éducation et l'entretien de ses deux filles. On plaignit fort d'Alègre, et sa fille encore plus, et on tomba rudement sur Barbezieux. Ce qu'il fit encore de plus mal, ce furent les niches de toutes les sortes qu'il s'appliqua depuis à faire à d'Alègre, et d'y employer l'autorité et le crédit de sa charge.

1. Qu'elle faisait la malade.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

Mort de Racine.

La distraction que Saint-Simon attribue à Racine serait arrivée réellement à Boileau, sans lui valoir aucune disgrâce.

PRESQUE en même temps, on perdit le célèbre Racine, si connu par ses belles pièces de théâtre. Personne n'avait plus de fonds d'esprit, ni plus agréablement tourné ; rien du poète dans son commerce, et tout de l'honnête homme, de l'homme modeste, et sur la fin, de l'homme de bien. Il avait les amis les plus illustres à la cour, aussi bien que parmi les gens de lettres : c'est à eux à qui je laisse d'en parler, mieux que je ne pourrais le faire. Il fit, pour l'amusement du roi et de Mme de Maintenon, et pour exercer les demoiselles de Saint-Cyr, deux chefs-d'œuvre en pièces de théâtre : *Esther* et *Athalie*, d'autant plus difficiles qu'il n'y a point d'amour, et que ce sont des tragédies saintes, où la vérité de l'histoire est d'autant plus conservée que le respect dû à l'Écriture sainte n'y pourrait souffrir d'altération. La comtesse d'Ayen et Mme de Caylus sur toutes, excellèrent à les jouer devant le roi et le triage le plus étroit et le plus privilégié, chez Mme de Maintenon. A Saint-Cyr, toute la cour y fut plusieurs fois admise, mais avec choix. Racine fut chargé de l'histoire du roi, conjointement avec Despréaux, son ami. Cet emploi, ces pièces, dont je viens de parler, ses amis lui acquirent des privances. Il arrivait même quelquefois que le roi n'avait point de ministres chez Mme de Maintenon, comme les vendredis, surtout quand le mauvais temps de l'hiver y rendait les séances fort longues ; ils envoyaient chercher Racine pour les amuser. Malheureusement pour lui, il était sujet à des distractions fort grandes.

Il arriva qu'un soir qu'il était entre le roi et Mme de Maintenon, chez elle, la conversation tomba sur les théâtres de Paris. Après avoir épuisé l'opéra, on tomba sur la comédie. Le roi s'informa des pièces et des acteurs, et demanda à Racine pourquoi, à ce qu'il entendait dire, la comédie était si fort tombée de ce qu'il l'avait vue autrefois. Racine lui en donna plusieurs raisons, et conclut par celle qui, à son avis, y avait le plus de part, qui était que, faute d'auteurs et de bonnes pièces nouvelles, les comédiens en donnaient d'anciennes, et entre autres ces pièces de Scarron, qui ne valaient rien et qui rebutaient tout le monde. A ce mot, la pauvre veuve rougit, non pas de la réputation du cul-de-jatte attaquée, mais d'entendre prononcer son nom, et devant le successeur. Le roi s'embarrassa, le silence qui se fit tout à coup réveilla le malheureux Racine, qui sentit le puits dans lequel sa funeste distraction le venait de précipiter. Il demeura le plus confondu des trois, sans plus oser lever les yeux ni ouvrir

la bouche. Ce silence ne laissa pas de durer plus que quelques moments, tant la suprise fut dure et profonde. La fin fut que le roi renvoya Racine, disant qu'il allait travailler. Il sortit éperdu et gagna comme il put la chambre de Cavoye. C'était son ami, il lui conta sa sottise. Elle fut telle qu'il n'y avait point à la pouvoir raccommoder. Oncques depuis, le roi ni Mme de Maintenon ne parlèrent à Racine, ni même le regardèrent. Il en conçut un si profond chagrin, qu'il en tomba en langueur, et ne vécut pas deux ans depuis. Il les mit bien à profit pour son salut. Il se fit enterrer à Port-Royal des Champs, avec les illustres habitants duquel il avait eu des liaisons dès sa jeunesse, que sa vie poétique avait même interrompues, quoiqu'elle fût bien éloignée de leur approbation. Le chevalier de Coislin s'y était fait porter aussi, auprès de son célèbre oncle, M. de Pontchâteau. On ne saurait croire combien le roi fut piqué de ces deux sépultures.

Un Maréchal ferrant à la cour.

Encore un de ces petits mystères qui intriguaient la cour, et qu'aime à rapporter Saint-Simon (1699).

UN événement singulier fit beaucoup raisonner tout le monde. Il arriva en ce temps-ci tout droit à Versailles un maréchal de la petite ville de Salon en Provence, qui s'adressa à Brissac, major des gardes du corps, pour être conduit au roi à qui il voulait parler en particulier. Il ne se rebuta point des rebuffades qu'il en reçut, et fit tant que le roi en fut informé et lui fit dire qu'il ne parlait pas ainsi à tout le monde. Le maréchal insista, dit que, s'il voyait le roi, il lui dirait des choses si secrètes et tellement connues à lui seul, qu'il verrait bien qu'il avait mission pour lui parler et pour lui dire des choses importantes ; qu'en attendant au moins, il demandait à être renvoyé à un de ses ministres d'Etat. Là-dessus le roi lui fit dire d'aller trouver Barbezieux, à qui il avait donné ordre de l'entendre. Ce qui surprit beaucoup, c'est que ce maréchal qui ne faisait qu'arriver, et qui n'était jamais sorti de son lieu ni de son métier, ne voulut point de Barbezieux, et répondit tout de suite qu'il avait demandé à être renvoyé à un ministre d'État, que Barbezieux ne l'était point, et qu'il ne parlerait point qu'à un ministre. Sur cela le roi nomma Pomponne, et le maréchal, sans faire ni difficulté, ni réponse, l'alla trouver ; ce qu'on sut de son histoire est fort court ; le voici. Cet homme revenant tard de dehors se trouva investi d'une grande lumière auprès d'un arbre assez près de Salon. Une personne vêtue de blanc, et pardessus à la royale, belle, blonde et fort éclatante, l'appela par son nom, lui dit de la bien écouter, lui parla plus d'une demi-heure, lui dit qu'elle

était la reine qui avait été l'épouse du roi ; lui ordonna de l'aller trouver et de lui dire les choses qu'elle lui avait communiquées, que Dieu l'aiderait dans tout son voyage, et qu'à une chose secrète qu'il dirait au roi, et que le roi seul au monde savait, et qui ne pouvait être sue que de lui, il reconnaîtrait la vérité de tout ce qu'il avait à lui apprendre. Que si d'abord il ne pouvait parler au roi, qu'il demandât à parler à un de ses ministres d'État, et que surtout il ne communiquât rien à autres, quels qu'ils fussent, et qu'il réservât certaines choses au roi tout seul. Qu'il partît promptement, et qu'il exécutât ce qui lui était ordonné hardiment et diligemment, et qu'il s'assurât qu'il serait puni de mort s'il négligeait de s'acquitter de sa commission. Le maréchal promit tout, et aussitôt la reine disparut, et il se trouva dans l'obscurité auprès de son arbre. Il s'y coucha au pied ne sachant s'il rêvait ou s'il s'était éveillé, et s'en alla après chez lui, persuadé que c'était une illusion et une folie dont il ne se vanta à personne. A deux jours de là, passant au même endroit, la même vision lui arriva encore, et les mêmes propos lui furent tenus. Il y eut de plus des reproches de son doute et des menaces réitérées, et pour fin, ordre d'aller dire à l'intendant de la province ce qu'il avait vu, et l'ordre qu'il avait reçu d'aller à Versailles, et que sûrement il lui fournirait de quoi faire le voyage. A cette fois, le maréchal demeura convaincu. Mais flottant entre la crainte des menaces et les difficultés de l'exécution, il ne sut à quoi se résoudre, gardant toujours le silence de ce qui lui était arrivé.

Il demeura huit jours en cette perplexité, et enfin comme résolu à ne point faire le voyage, lorsque, repassant encore par le même endroit, il vit et entendit encore la même chose, et des menaces si effrayantes qu'il ne songea plus qu'à partir. A deux jours de là, il fut trouver à Aix l'intendant de la province, qui sans balancer l'exhorta à poursuivre son voyage, et lui donna de quoi le faire dans une voiture publique. On n'en a jamais su davantage. Il entretint trois fois M. de Pomponne, et fut chaque fois plus de deux heures avec lui. M. de Pomponne en rendit compte au roi en particulier, qui voulut que Pomponne en parlât plus amplement à un conseil d'État où Monseigneur n'était point, et où il n'y avait que les ministres, qui lors, outre lui, étaient le duc de Beauvilliers, Pontchartrain et Torcy, et nuls autres. Ce conseil fut long, peut-être aussi y parla-t-on d'autre chose après. Ce qui arriva ensuite fut que le roi voulut entretenir le maréchal ; il ne s'en cacha point ; il le vit dans ses cabinets, et le fit monter par le petit degré qui en descend sur la cour de Marbre par où il passe pour aller à la chasse ou se promener. Quelques jours après, il le vit encore de même, et à chaque fois fut près d'une heure seul avec lui, et prit garde que personne

ne fût à portée d'eux. Le lendemain de la première fois qu'il l'eut entretenu, comme il descendait par ce même petit escalier pour aller à la chasse, M. de Duras, qui avait le bâton et qui était sur le pied d'une considération et d'une liberté de dire au roi tout ce qu'il lui plaisait, se mit à parler de ce maréchal avec mépris, et à dire le mauvais proverbe, que cet homme-là était un fou ou que le roi n'était pas noble. A ce mot, le roi s'arrêta, et se tournant au maréchal de Duras, ce qu'il ne faisait presque jamais en marchant : « Si cela [est], lui dit-il, je ne suis pas noble, car je l'ai entretenu longtemps ; il m'a parlé de fort bon sens, et je vous assure qu'il est fort loin d'être fou. » Ces derniers mots furent prononcés avec une gravité appuyée qui surprit fort l'assistance, et qui en grand silence ouvrit fort les yeux et les oreilles. Après le second entretien, le roi convint que cet homme lui avait dit une chose qui lui était arrivée, il y avait plus de vingt ans, et que lui seul savait, parce qu'il ne l'avait jamais dite à personne, et il ajouta que c'était un fantôme qu'il avait vu dans la forêt de Saint-Germain, et dont il était sûr de n'avoir jamais parlé. Il s'expliqua encore plusieurs fois très favorablement sur ce maréchal, qui était défrayé de tout par ses ordres, qui fut renvoyé aux dépens du roi, qui lui fit donner assez d'argent outre sa dépense, et qui fit écrire à l'intendant de Provence de le protéger particulièrement, et d'avoir soin que, sans le tirer de son état et de son métier, il ne manquât de rien le reste de sa vie. Ce qu'il y a eu de plus marqué, c'est qu'aucun des ministres d'alors n'a jamais voulu parler là-dessus. Leurs amis les plus intimes les ont poussés et tournés là-dessus, et à plusieurs reprises, sans avoir pu en arracher un mot, et tous d'un même langage leur ont donné le change, se sont mis à rire et à plaisanter sans jamais sortir de ce cercle, ni enfoncer cette surface d'une ligne. Cela m'est arrivé avec M. de Beauvilliers et M. de Pontchartrain, et je sais par leurs plus intimes et leurs plus familiers qu'ils n'en ont rien tiré davantage, et pareillement de ceux de Pomponne et de Torcy.

Ce maréchal, qui était un homme d'environ cinquante ans, qui avait famille et bien famé dans son pays, montra beaucoup de bon sens dans sa simplicité, de désintéressement et de modestie. Il trouvait toujours qu'on lui donnait trop, ne parut [avoir] aucune curiosité, et dès qu'il eut achevé de voir le roi et M. de Pomponne, ne voulut rien voir ni se montrer, parut empressé de s'en retourner, et dit que, content d'avoir accompli sa mission, il n'avait plus rien à faire que s'en aller chez lui. Ceux qui en avaient soin firent tout ce qu'ils purent pour en tirer quelque chose ; il ne répondait rien, ou disait : « Il m'a été défendu de parler, » et coupait court sans se laisser émouvoir par rien. Revenu chez lui, il ne parut différent en rien de ce qu'il était

auparavant, ne parlait ni de Paris ni de la cour, répondait en deux mots à ceux qui l'interrogeaient, et montrait qu'il n'aimait pas à l'être, et sur ce qu'il avait été faire pas un mot de plus que ce que je viens de rapporter. Surtout nulle vanterie ; ne se laissait point entamer sur les audiences qu'il avait eues et se contentait de se louer du roi qu'il avait vu, mais en deux mots et sans laisser entendre s'il l'avait vu en curieux ou d'une autre manière, et ne voulant jamais s'en expliquer. Sur M. de Pomponne, quand on lui en parlait, il répondait qu'il avait vu un ministre, sans expliquer comment ni combien, qu'il ne le connaissait pas, et puis se taisait sans qu'on pût lui en faire dire davantage. Il reprit son métier, et a vécu depuis à son ordinaire. C'est ce que les premiers de la province en ont rapporté, et ce que m'en a dit l'archevêque d'Arles, qui passait du temps tous les ans à Salon, qui est la maison de campagne des archevêques d'Arles, aussi bien que le lieu de la naissance et de la sépulture du fameux Nostradamus. Il n'en faut pas tant pour beaucoup faire raisonner le monde. On raisonna donc beaucoup sans avoir rien pu trouver, ni qu'aucune suite de ce singulier voyage ait pu ouvrir les yeux sur rien. Des fureteurs ont voulu se persuader, et persuader aux autres, que ce ne fut qu'un tissu de hardie friponnerie dont la simplicité de ce bonhomme fut la première dupe.

Il y avait à Marseille une Mme Arnoul, dont la vie est un roman, et qui, laide comme le péché, et vieille, pauvre et veuve, a fait les plus grandes passions, a gouverné les plus considérables des lieux où elle s'est trouvée, se fit épouser par ce M. Arnoul, intendant de marine à Marseille, avec les circonstances les plus singulières, et, à force d'esprit et de manège, se fit aimer et redouter partout où elle vécut, au point que la plupart la croyaient sorcière. Elle avait été amie intime de Mme de Maintenon, étant Mme Scarron, un commerce secret et intime avait toujours subsisté entre elles jusqu'alors. Ces deux choses sont vraies ; la troisième, que je me garderai bien d'assurer, est que la vision et la commission de venir parler au roi fut un tour de passe-passe de cette femme, et que ce dont le maréchal de Salon était chargé par cette triple apparition qu'il avait eue, n'était que pour obliger le roi à déclarer Mme de Maintenon reine. Ce maréchal ne le nomma jamais, et ne la vit point. De tout cela jamais on n'en a su davantage.

Le Chancelier Pontchartrain et sa femme.

En 1699, Pontchartrain fut débarrassé des finances, qu'il n'aimait pas, et choisi comme chancelier. N'oublions pas que Saint-Simon était de ses amis.

C'ÉTAIT un très petit homme, maigre, bien pris dans sa petite taille, avec une physionomie d'où sortaient sans cesse les

étincelles de feu et d'esprit, et qui tenait encore beaucoup plus qu'elle ne promettait. Jamais tant de promptitude à comprendre, tant de légèreté et d'agrément dans la conversation, tant de justesse et de promptitude dans les reparties, tant de facilité et de solidité dans le travail, tant d'expédition, tant de subite connaissance des hommes ni plus de tour à les prendre. Avec ces qualités une simplicité éclairée, et une sage gaieté surnageaient à tout, et le rendaient charmant en riens et en affaires. Sa propreté était singulière et s'étendait à tout, et à travers toute sa galanterie qui subsista dans l'esprit jusqu'à la fin, beaucoup de piété, de bonté et j'ajouterai d'équité avant et depuis les finances, et dans cette gestion même autant qu'elle en pouvait comporter. Il en avouait lui-même la difficulté, et c'est ce qui les lui rendait si pénibles, et il s'en expliquait même souvent avec amertume aux parties qui la lui remontraient. Aussi voulut-il souvent les quitter, et ce ne fut que par ruses que sa femme les lui fit garder en lui demandant, tantôt deux, tantôt quatre, tantôt huit jours de délai.

C'était une femme d'un grand sens, sage, solide, d'une conduite éclairée, égale, unie, qui n'eut rien de bourgeois que sa figure ; libérale, galante en ses présents, et en l'art d'imaginer et d'exécuter des fêtes, noble, magnifique au dernier point, et avec cela, ménagère et d'un ordre admirable. Personne, et cela est surprenant, ne connaissait mieux la cour ni les gens qu'elle, et n'avait, comme son mari, plus de tours et de grâces dans l'esprit. Elle lui fut d'un grand usage pour le conseil et la conduite, et il eut le bon esprit de le connaître et d'en profiter ; leur union fut toujours intime. Sa piété fut toujours un grand fonds de vertu qui augmenta sans cesse, qui l'appliqua aux lectures et à la prière, qui lui fit, quand elle put, embrasser toutes sortes de bonnes œuvres, et qui la rendit la mère des pauvres ; avec cela, gaie, et de fort bonne compagnie, où tous deux mettaient beaucoup dans la conversation, et fort loin de bavarderie, et tous deux fort capables d'amitié, et lui de servir et de nuire. Ce qu'ils ont donné aux pauvres est incroyable : Mme de Pontchartrain avait toujours les yeux et les mains ouvertes à leurs besoins, toujours en quête de pauvres honteux, de gentilshommes et de demoiselles dans le besoin, de filles dans le danger, pour les tirer de péril et de peine, en mariant ou en plaçant les unes, donnant des pensions aux autres, et tout cela dans le dernier secret. Outre de grandes sommes réglées aux pauvres de leur paroisse, en tous lieux ils étaient ingénieux à assister ; et ce tour, et cette galanterie qu'elle avait dans l'esprit, elle l'employait toute à secourir des personnes qui cachaient leurs besoins, qu'elle faisait semblant d'ignorer elle-même. C'était une grosse femme, très laide, et d'une laideur ignoble

et grossière, qui ne laissait pas d'avoir de l'humeur qu'elle domptait autant qu'il lui était possible. Jamais il n'y eut de meilleurs parents, ni de meilleurs amis que ce couple, ni de gens plus polis, on pourrait ajouter quelquefois plus respectueux, et qui se souvenaient le mieux de ce qu'ils étaient et de ce qu'étaient les autres, quoiqu'à travers ce levain que mêlent en tout la faveur, l'autorité et les places.

Chamillart.

Autre ministre, autre ami de Saint-Simon.

C'ÉTAIT un grand homme, qui marchait en dandinant, et dont la physionomie ouverte ne disait mot que de la douceur et de la bonté, et tenait parfaitement parole. Son père, maître des requêtes, mourut en 1675 intendant à Caen, où il avait été près de dix ans. L'année suivante, le fils fut conseiller au parlement. Il était sage, appliqué, peu éclairé, et il aima toujours la bonne compagnie. Il était de bon commerce et fort honnête homme. Il aimait le jeu, mais un jeu de commerce, et jouait bien tous les jeux. Cela l'initia un peu hors de sa robe ; mais sa fortune fut d'exceller au billard. Le roi, qui s'amusait fort de ce jeu, dont le goût lui dura fort longtemps, y faisait presque tous les soirs d'hiver des parties avec M. de Vendôme et M. le Grand, et tantôt le maréchal de Villeroy, tantôt le duc de Grammont. Ils surent que Chamillart y jouait fort bien, ils voulurent en essayer à Paris. Ils en furent si contents, qu'ils en parlèrent au roi, et le vantèrent tant, qu'il dit à M. le Grand de l'amener la première fois qu'il irait à Paris. Il vint donc, et le roi trouva qu'on ne lui en avait rien dit de trop. M. de Vendôme et M. le Grand l'avaient pris en amitié et en protection encore plus que les deux autres, et firent en sorte qu'il fut admis une fois pour toutes dans la partie du roi, où il était le plus fort de tous. Il s'y comporta si modestement et si bien, qu'il plut au roi et au courtisan dont il se trouva protégé à l'envi au lieu d'en être moqué, comme il arrive à un nouveau venu inconnu et de la ville. Le roi le goûta de plus en plus, et il en parla tant à Mme de Maintenon qu'elle le voulut voir. Il s'en tira si bien avec elle, que, peut-être pour flatter le goût du roi, elle lui dit de la venir voir quelquefois, et à la fin elle le goûta autant pour le moins que le roi.

Nommé en 1689 intendant de Rouen, il est fait contrôleur général après Pontchartrain.

IL vécut dans cet emploi avec une douceur, une patience, une affabilité qui était inconnue, et qui lui gagna tout ce qui avait

affaire à lui. Il ne se rebutait point des propositions les plus ineptes ni des demandes les plus absurdes et les plus réitérées ; son tempérament y contribuait par un flegme qui ne se démentait jamais, mais qui n'avait rien de rebutant : sa manière de refuser persuadait du déplaisir qu'il en ressentait, et celle d'accorder ajoutait à la grâce. Il était en effet extrêmement porté à obliger et à servir, et fâché et éloigné de faire la moindre peine. Il se fit aimer passionnément des intendants des finances, dont ses manières émoussèrent le dépit de voir leur cadet devenu leur maître, et adorer de ses commis et des financiers. Toute la cour l'aima de même par la facilité de son accès, par sa politesse, et par une infinité de services, et le roi lui marqua continuellement une affection qui se peut dire d'ami, et qui augmenta tous les jours. Sa femme et lui étaient enfants de deux sœurs. Elle était vertueuse et fort polie ; mais elle ne savait que jouer, sans l'aimer [1], mais faute de savoir faire autre chose ni que dire, après avoir demandé à chacun comment il se portait : la cour ne put la former, et à dire vrai, c'était la meilleure et la plus sotte femme du monde, et la plus inutile à son mari.

Arnauld de Pomponne.

Pomponne mourut en 1699. Il avait été ambassadeur de Suède et, à la mort de M. de Lyonne, avait eu les affaires étrangères.

POMPONNE parut encore plus digne de cette charge, par la manière dont il l'exerça, qu'avant d'en avoir été revêtu. C'était un homme qui excellait surtout par un sens droit, juste, exquis, qui pesait tout et faisait tout avec maturité, mais sans lenteur ; d'une modestie, d'une modération, d'une simplicité de mœurs admirables, et de la plus solide et la plus éclairée piété. Ses yeux montraient de la douceur et de l'esprit ; toute sa physionomie, de la sagesse et de la candeur ; un art, une dextérité, un talent singulier à prendre ses avantages en traitant ; une finesse, une souplesse sans ruse qui savait parvenir à ses fins sans irriter ; une douceur et une patience qui charmait dans les affaires ; et avec cela une fermeté, et, quand il le fallait, une hauteur à soutenir l'intérêt de l'État et la grandeur de la couronne que rien ne pouvait entamer. Avec ces qualités il se fit aimer de tous les ministres étrangers comme il l'avait été dans les divers pays où il avait négocié. Il en était également estimé et il en avait su gagner la confiance. Poli, obligeant, et jamais ministre qu'en traitant, il se fit adorer à la cour, où il mena une vie égale, unie, et toujours éloignée du luxe et de l'épargne, et ne

1. Sans aimer le jeu.

connaissant de délassement de son grand travail qu'avec sa famille, ses amis et ses livres. La douceur et le sel de son commerce étaient charmants, et ses conversations, sans qu'il le voulût, infiniment instructives. Tout se faisait chez lui et par lui avec ordre, et rien ne demeurait en arrière sans jamais altérer sa tranquillité.

Jaloux de sa faveur, Colbert et Louvois s'unirent contre lui et, sous prétexte de jansénisme, le perdirent ; ce fut en 1679, et dans les circonstances suivantes :

ON traitait le mariage de Mme la Dauphine, et on attendait le courrier qui devait en apporter la conclusion. Dans ces moments critiques Pomponne supputa, et crut qu'il aurait le temps d'aller passer quelques jours à Pomponne. Mme de Soubise [1] était bien au fait de tout, c'était le temps florissant de sa beauté et de sa faveur. Elle était amie de Pomponne, mais elle n'osait s'expliquer ; elle se contenta de le conjurer de remettre ce petit voyage, et de l'avertir qu'elle voyait des nuages qui ne devaient pas lui permettre de s'absenter ; elle le pressa autant qu'il lui fut possible. Les gens les plus parfaits ne sont pas sans défauts ; il ne put comprendre tout ce que Mme de Soubise voulait qu'il entendît, ni avoir la complaisance de sacrifier ce petit voyage à son conseil et à son amitié. Pomponne est à six lieues de Paris. Pendant son absence, arriva le courrier de Bavière, et en même temps une lettre à M. de Louvois qui avait ses gens partout : c'était la conclusion avec le détail de tous les articles du traité et du mariage. Louvois va tout aussitôt porter sa lettre au roi, qui s'étonne de n'avoir point de nouvelles par ailleurs. Les dépêches de Pomponne étaient en chiffres, et celui qui déchiffrait se trouva à l'Opéra, où il s'était allé divertir en l'absence de son maître. Tandis que le temps se passe à l'Opéra, puis à déchiffrer, et cependant à aller et à venir de Pomponne, Colbert et Louvois ne perdirent pas de temps. Ils mirent le roi en impatience et en colère, et s'en surent si bien servir que Pomponne en arrivant à Paris trouva un ordre du roi de lui envoyer les dépêches et sa démission, et de s'en retourner à Pomponne.

Ce grand coup frappé, Louvois, dont Colbert qui avait ses raisons avait exigé de ne pas dire un mot de toute cette menée à son père, se hâta de lui aller conter la menée et le succès : « Mais, lui répondit froidement l'habile Le Tellier, avez-vous un homme tout prêt, pour mettre en cette place ? — Non, lui répondit son fils, on n'a songé qu'à se défaire de celui qui y

1. Une des maîtresses du roi.

était, et maintenant la place vide ne manquera pas, et il faut voir de qui la remplir. — Vous n'êtes qu'un sot, mon fils, avec tout votre esprit et vos vues, lui répliqua Le Tellier. M. Colbert en sait plus que vous, et vous verrez qu'à l'heure qu'il est, il sait le successeur, et il l'a proposé ; vous serez pis qu'avec l'homme que vous avez chassé, qui avec toutes ses bonnes parties n'était pas au moins plus à M. Colbert qu'à vous. Je vous le répète, vous vous en repentirez. » En effet, Colbert s'était assuré de la place pour son frère Croissy lors à Aix-la-Chapelle, comme je l'ai dit en rapportant sa mort, et ce fut un coup de foudre pour Le Tellier et pour Louvois qui les brouilla plus que jamais avec Colbert, et par une suite nécessaire avec ce frère. Pomponne sentit sa chute et son vide, mais il le supporta en homme de bien et de courage avec tranquillité. Il eut peu après liberté de venir et de demeurer à Paris. Aucun de ses amis ne le délaissa, tout le monde prit part à sa disgrâce. Les étrangers en regrettant sa personne qu'ils aimaient, et lui continuant toujours des marques de considération dans les occasions qui s'en pouvaient présenter, furent bien aises d'être soulagées de sa capacité.

Mais le roi tenait à lui et, au bout de douze ans, lui rendit toute sa faveur, que Pomponne garda jusqu'à sa mort.

IL mourut le 26 septembre de cette année [1] à Fontainebleau, à quatre-vingt-un ans, dans le désir depuis longtemps de la retraite que l'état de sa famille ne lui avait pas encore permis. Sa tête et sa santé étaient entières. Il n'avait jamais été malade ; il mangea un soir du veau froid et force pêches ; il en eut une indigestion qui l'emporta en quatre jours. Il reçut ses sacrements avec une grande piété, et fit une fin aussi édifiante que sa vie. Torcy son gendre eut les postes, et sa veuve douze mille livres de pension. C'était une femme avare et obscure qu'on ne voyait guère. Elle avait une sœur charmante par son esprit, par ses grâces, par sa beauté, par sa vertu, femme de M. de Vins, qui était lieutenant général, et qui eut les mousquetaires noirs. Ils avaient un fils unique, beau, aimable, spirituel comme la mère, avec qui j'avais été élevé. M. de Pomponne était ami particulier de mon père et ils logeaient chez lui. Ce jeune homme fut tué à Steinkerque à sa première campagne. Le père et surtout la mère ne s'en sont jamais consolés ; elle n'a presque plus voulu voir personne depuis, absorbée dans la douleur et dans la piété tout le reste de sa longue vie.

1. 1699.

Le Duc de Gesvres.

Le duc de Gesvres, premier gentilhomme de la chambre, s'était permis de plaisanter Saint-Simon devant le roi ; de quoi Saint-Simon prend texte pour le malmener, et par la même occasion Villeroy, autre parvenu.

CE vieux Gesvres était le mari de plus cruel d'une femme de beaucoup d'esprit, de vertu et de biens, qui se sépara de lui, et le père le plus dénaturé d'enfants très honnêtes gens qui fut jamais. L'abbé de Gesvres était depuis quelques années camérier d'honneur d'Innocent XI, et tellement à son gré, qu'il l'allait faire cardinal lorsque l'éclat entre lui et le roi fit rappeler tous les Français sur le démêlé des franchises. L'abbé de Gesvres y perdit tout, mais revint de bonne grâce. Le roi, qui en fut touché, lui donna en arrivant de plein saut l'archevêché de Bourges, qui venait de vaquer par la mort du frère de Châteauneuf, secrétaire d'Etat. Le duc de Gesvres, en furie, alla trouver le roi, lui dit rage de son fils, et fit tout ce qu'il lui fut possible pour empêcher cette grâce. Le marquis de Gesvres, il l'a traité, lui et sa femme, comme des nègres, toute sa vie, au point que le roi y est souvent entré par bonté. Ses équipages étaient superbes en chevaux, en harnais, en voitures, en livrées qui se renouvelaient sans cesse, et ses écuries pleines des plus rares chevaux de monture, sans en avoir jamais monté un depuis plus de trente ans ; son domestique prodigieux ; ses habits magnifiques et ridicules pour son âge. Quand on lui parlait de ses grands revenus, du mauvais état de ses affaires malgré sa richesse, du désordre de sa maison, et de l'inutilité et de la folie de ses dépenses, il se mettait à rire, et répondait qu'il ne le faisait que pour ruiner ses enfants. Il disait vrai, et il y réussit complètement ; mais ce n'était pas seulement sa famille qu'il persécutait gratuitement.

Il fit, cette même année, un tour au maréchal de Villeroy à le tuer. Tous deux étaient venus de secrétaires d'Etat, et tous deux avaient eu des pères qui avaient fait une grande et extraordinaire fortune. Un jour que le petit couvert était servi, et que le roi était encore chez Mme de Maintenon, où il allait souvent les matins, les jours qu'il n'avait point de conseil, comme les jeudis et les vendredis (et qu'elle n'avait point là de Saint-Cyr à aller dès le matin, comme à Versailles), les courtisans étaient autour de la table du roi, à l'attendre, et M. de Gesvres, pour le servir. Le maréchal de Villeroy arriva avec ce bruit et ces airs qu'il avait pris de tout temps, et que sa faveur et ses emplois rendaient plus superbes ; je ne sais si cela impatienta ce vieux Gesvres plus qu'à l'ordinaire, mais dès qu'il le vit arriver, derrière un coin du fauteuil du roi où il se mettait toujours : .

« Monsieur le maréchal, se prit-il à lui dire tout d'un coup, la table et le fauteuil entre deux, il faut avouer que vous et moi sommes bien heureux. » Le maréchal, étonné d'un propos que rien n'amenait, en convint avec un air modeste, et secouant sa tête et sa perruque voulut le rompre en parlant à quelqu'un ; mais l'autre, qui n'avait pas si bien commencé pour rien, continue, l'apostrophe pour se faire écouter, admire la fortune du Villeroy qui épouse une Créqui, et de son père qui épouse une Luxembourg, et de là, des charges, des gouvernements, des dignités, des biens sans nombre ; et les pères de ces gens-là des secrétaires d'Etat : « Arrêtons-nous là, monsieur le maréchal, s'écria-t-il, n'allons pas plus loin ; car, qui étaient leurs pères, à ces deux secrétaires d'Etat ? de petits commis, et commis eux-mêmes ; et de qui venaient-ils ? le vôtre, d'un vendeur de marée aux halles, et le mien, d'un porteballe, et peut-être de pis. Messieurs, s'adressant à la compagnie tout de suite, est-ce que je n'ai pas raison de trouver notre fortune prodigieuse, à M. le maréchal et à moi ? N'est-il pas vrai, donc, monsieur le maréchal, que nous sommes bien heureux ? » Puis à regarder, à se pavaner et à rire. Le maréchal eût voulu être mort, beaucoup mieux encore l'étrangler ; mais que faire à un homme qui, pour vous dire une cruauté, s'en dit à lui-même le premier ? Tout le monde se tut et baissa la vue ; il y en eut plus d'un qui ne fut pas fâché de regarder le maréchal du coin de l'œil, et de voir ses grandes manières si plaisamment humiliées. Le roi vint et finit le spectacle et l'embarras, mais il ne fit que suspendre. Ce fut la matière de la conversation de plusieurs jours, et le divertissement de la malignité et de l'envie si ordinaires à la cour.

Madame Ticquet.

Ce fait divers commenterait assez bien un célèbre passage de La Bruyère sur la publicité des exécutions (*de la Cour*). Il est du reste postérieur de trois ans à la mort du moraliste.

LES premiers jours d'avril [1] Ticquet, conseiller au parlement et même de la grand'chambre, fut assassiné chez lui, et, s'il n'en mourut pas, ce ne fut pas la faute du soldat aux gardes et de son portier qui s'étaient chargés de l'exécution et qui le laissèrent, le croyant mort, sur du bruit qu'ils entendirent. Ce conseiller, qui en tout était un fort pauvre homme, s'était allé plaindre l'année précédente au roi à Fontainebleau, de la conduite de sa femme avec Montgeorges, capitaine aux gardes fort estimé, à qui le roi défendit de la plus voir. Cela donna du

1. 1699.

soupçon contre lui et contre la femme, qui était belle, galante, hardie, et qui prit sur le haut ton ce qu'on en voulut dire. Une femme fort de mes amies et des siennes lui conseilla de prendre le large, et lui offrit de quoi le faire, prétendant qu'en pareil cas on se défend mieux de loin que de près. L'effrontée s'en offensa contre elle et contre plusieurs autres amis, qui avec les mêmes offres lui donnèrent même conseil. En peu de jours la trace fut trouvée, le portier et le soldat reconnus par Ticquet, arrêtés et mis à la question, auparavant laquelle Mme Ticquet fut assez folle pour s'être laissé arrêter, et n'être pas déjà en pays de sauveté [1]. Elle eut beau nier, elle eut aussi la question, et avoua tout. Montgeorges avait des amis qui le servirent si bien qu'il ne fut fait aucune mention juridique de lui. La femme condamnée à perdre la tête et ses complices à être roués, Ticquet vint avec sa famille pour se jeter aux pieds du roi et demander sa grâce. Le roi lui fit dire de ne se pas présenter devant lui, et l'exécution fut faite à la Grève le mercredi 17 juin après midi. Toutes les fenêtres de l'hôtel de ville, toutes celles de la place et des rues qui y conduisent depuis la Conciergerie du palais où elle était, furent remplies de spectateurs hommes et femmes, et de beaucoup de nom, et de plusieurs de distinction. Il y eut même des amis et des amies de cette malheureuse qui n'eurent pas honte et horreur d'y aller. Dans les rues la foule était à ne pouvoir passer ; en général on en avait pitié et on souhaitait sa grâce, et c'était avec cela à qui l'irait voir mourir. Et voilà le monde si peu raisonnable et si peu d'accord avec soi-même !

Une Malice de M. le Prince.

M. le Prince, fils du grand Condé, était redoutable par ses malices. Le duc de Luxembourg, dont il se joue si cruellement, est le fils du maréchal : il avait épousé Mlle de Clérembault. Notons que Saint-Simon était « tout à fait brouillé » avec lui. L'aventure se passe en 1700.

UN des bals de Marly donna encore une ridicule scène. J'en nommerai les acteurs, parce que la conduite publique ne laisse rien à apprendre. M. et Mme de Luxembourg étaient à Marly. On manquait assez de danseurs et de danseuses, et cela fit aller Mme de Luxembourg à Marly, mais avec grand'peine, parce qu'elle vivait de façon qu'aucune femme ne voulait la voir. On en était là encore quand le désordre était à un certain point ; maintenant on est malheureusement revenu de ces délicatesses. M. de Luxembourg était peut-être le seul en France

1. *Sauveté :* sûreté, salut.

qui ignorât la conduite de sa femme, qui vivait aussi avec lui avec tant d'égards, de soins et d'apparente amitié, qu'il n'avait pas la moindre défiance d'elle. Par même raison de faute de gens pour danser, le roi fit danser ceux qui en avaient passé l'âge, entre autres M. de Luxembourg. Il fallait être masqué ; il était, comme on a vu, fort des amis de M. le Duc et de M. le prince de Conti, et fort bien aussi avec M. le Prince, qui était l'homme du monde qui avait le plus de goût pour les fêtes, les mascarades et les galanteries. Il s'adressa donc à lui pour le masquer. M. le Prince, malin plus qu'aucun singe, et qui n'eut jamais d'amitié pour personne, y consentit pour s'en divertir et en donner une farce à toute la cour ; il lui donna à souper, puis le masqua à sa fantaisie.

Je venais d'arriver, et j'étais déjà assis lorsque je vis par derrière force mousseline plissée, légère, longue et voltigeante, surmontée d'un bois de cerf au naturel sur une coiffure bizarre, si haut qu'il s'embarrassa dans un lustre. Nous voilà tous, bien étonnés d'une mascarade si étrange, à nous demander avec empressement, qui est-ce ? et à dire qu'il fallait que ce masque-là fût bien sûr de son front pour l'oser parer ainsi, lorsque le masque se tourne et nous montre M. de Luxembourg. L'éclat de rire subit fut scandaleux. Le hasard fit qu'un moment après, il vint s'asseoir entre M. le comte de Toulouse et moi, qui aussitôt lui demanda où il avait été prendre cette mascarade. Le bon seigneur n'y entendit jamais finesse, et la vérité est aussi qu'il était fort éloigné d'être fin en rien. Il prit bénignement les rires, qui ne se pouvaient contenir, comme excités par la bizarrerie de sa mascarade, et raconta fort simplement que c'était M. le Prince à qui il s'était adressé, chez qui il avait soupé, et qui l'avait ajusté ainsi ; puis, se tournant à droite et à gauche, se faisait admirer et se pavanait d'être masqué par M. le Prince. Un moment après les dames arrivèrent et le roi aussitôt après elles. Les rires recommencèrent de plus belle, et M. de Luxembourg à se présenter de plus belle aussi à la compagnie avec une confiance qui ravissait. Sa femme, toute connue qu'elle fût, et qui ne savait rien de cette mascarade, en perdit contenance, et tout le monde à les regarder tous deux et toujours à mourir de rire. M. le Prince en arrière du service, qui est des charges qui se placent derrière le roi, regardait par la chatière [1] et s'applaudissait de sa malice noire. Cet amusement dura tout le bal, et le roi, tout contenu qu'il était toujours, riait aussi, et on ne se lassait point d'admirer une invention si cruellement ridicule, ni d'en parler les jours suivants.

1. *Chatière* : ouverture

Le Nôtre.

L'anecdote de la chaise à porteurs est prise à Dangeau.

LE NOTRE mourut presque en même temps [1], après avoir vécu quatre-vingt-huit ans dans une santé parfaite, [avec] sa tête et toute la justesse et le bon goût de sa capacité, illustre pour avoir le premier donné les divers dessins de ces beaux jardins qui décorent la France, et qui ont tellement effacé la réputation de ceux d'Italie qui, en effet, ne sont plus rien en comparaison, que les plus fameux maîtres en ce genre viennent d'Italie apprendre et admirer ici. Le Nôtre avait une probité, une exactitude, et une droiture qui le faisait estimer et aimer de tout le monde. Jamais il ne sortit de son état ni ne se méconnut, et fut toujours parfaitement désintéressé. Il travaillait pour les particuliers comme pour le roi, et avec la même application ; ne cherchait qu'à aider la nature, et à réduire le vrai beau au moins de frais qu'il pouvait ; il avait une naïveté et une vérité charmante. Le pape pria le roi de le lui prêter pour quelques mois. En entrant dans la chambre du pape, au lieu de se mettre à genoux, il courut à lui : « Eh ! bonjour, lui dit-il, mon révérend père, en lui sautant au cou, et l'embrassant et le baisant des deux côtés. Eh ! que vous avez bon visage, et que je suis aise de vous voir et en si bonne santé ! » Le pape, qui était Clément X, Altieri, se mit à rire de tout son cœur. Il fut ravi de cette bizarre entrée, et lui fit mille amitiés.

A son retour le roi le mena dans ses jardins de Versailles, où il lui montra ce qu'il y avait fait depuis son absence. A la colonnade il ne disait mot. Le roi le pressa d'en dire son avis : « Eh bien ! sire, que voulez-vous que je vous dise ? d'un maçon vous avez fait un jardinier (c'était Mansart), il vous a donné un plat de « son métier ». Le roi se tut et chacun sourit ; et il était vrai que ce morceau d'architecture, qui n'était rien moins qu'une fontaine et qui la voulait être, était fort déplacé dans un jardin. Un mois avant sa mort, le roi, qui aimait à le voir et à le faire causer, le mena dans ses jardins, et à cause de son grand âge, le fit mettre dans une chaise que des porteurs roulaient à côté de la sienne, et Le Nôtre disait là : « Ah ! mon pauvre père, si tu vivais et que tu pusses voir un pauvre jardinier comme moi, ton fils, se promener en chaise à côté du plus grand roi du monde, rien ne manquerait à ma joie. » Il était intendant des bâtiments et logeait aux Tuileries, dont il avait soin du jardin, qui est de lui, et du palais. Tout ce qu'il a fait est encore fort au-dessus

1. Que le P. Valois, célèbre jésuite, en 1700.

de tout ce qui a été fait depuis, quelque soin qu'on ait pris de l'imiter et de travailler d'après lui le plus qu'il a été possible. Il disait des parterres qu'ils n'étaient bons que pour les nourrices qui, ne pouvant quitter leurs enfants, s'y promenaient des yeux et les admiraient du deuxième étage. Il y excellait néanmoins comme dans toutes les parties des jardins, mais il n'en faisait aucune estime, et il avait raison, car c'est où on ne se promène jamais.

Madame de Verrue.

C'est tout un roman. Elle était fille du duc de Luynes et, peu dotée, s'était mariée en Piémont au comte de Verrue, qui était « jeune, bien fait, riche, de l'esprit, et fort honnête homme ».

M. DE SAVOIE, jeune aussi et qui voyait souvent la jeune Verrue par la charge de la douairière [1], la trouva à son gré ; elle s'en aperçut et le dit à son mari et à sa belle-mère, qui se contentèrent de la louer et qui n'en firent aucun compte. M. de Savoie redoubla de soins, et donna des fêtes, contre sa coutume et son goût. La jeune Verrue sentit que c'était pour elle, et fit tout ce qu'elle put pour ne s'y pas trouver ; mais la vieille s'en fâcha, la querella, lui dit qu'elle voulait faire l'importante, et que c'était une imagination que lui donnait son amour-propre. Le mari, plus doux, voulut aussi qu'elle fût de ces fêtes, et dit que, sûr d'elle, quand bien même M. de Savoie en serait amoureux, il ne convenait ni à son honneur ni à sa fortune qu'elle marquât rien. M. de Savoie lui fit parler. Elle le dit à son mari et à sa belle-mère, et fit toutes les instances possibles pour aller à la campagne passer du temps. Jamais ils ne le voulurent, et ils commencèrent à la rudoyer si bien, que, ne sachant plus que devenir, elle fit la malade, se fit ordonner les eaux de Bourbon et manda au duc de Luynes, à qui elle n'avait osé écrire sa dure situation, qu'elle le conjurait de se trouver à Bourbon, où elle avait à l'entretenir des choses qui lui importaient le plus sensiblement, parce qu'on ne lui permettait pas d'aller jusqu'à Paris. M. de Luynes s'y rendit en même temps qu'elle, conduite par l'abbé de Verrue, frère du père de son mari, qu'on appelait aussi l'abbé Scaglia, du nom de sa maison. Il avait de l'âge, il avait passé par des emplois considérables et par des ambassades, et devint enfin ministre d'Etat. M. de Luynes, grand homme de bien et d'honneur, frémit au récit de sa fille du double danger qu'elle courait par l'amour de M. de Savoie, et par la

1. La mère du comte, dame d'honneur de Mme de Savoie.

folle conduite de la belle-mère et du mari; il pensa à faire aller sa fille à Paris pour y passer quelque temps, jusqu'à ce que M. de Savoie l'eût oubliée, on se fût pris ailleurs. Rien n'était plus sage ni plus convenable, et que le comte de Verrue vînt chez lui voir la France et la cour à son âge, dans un [temps] de paix en Savoie. Il crut qu'un vieillard important et rompu dans les affaires, comme était l'abbé de Verrue, entrerait dans cette vue et la ferait réussir. Il lui en parla avec cette force, cette éloquence et cette douceur qui lui était naturelle, que la sagesse et la piété dont il était rempli devaient rendre encore plus persuasive, mais il n'avait garde de se douter qu'il se confessait au renard et au loup, qui ne voulait rien moins que dérober sa brebis. Le vieil abbé était devenu fou d'amour pour sa nièce. Il n'avait donc garde de s'en laisser séparer. La crainte du duc de Luynes l'avait retenu en allant à Bourbon. Il avait eu peur qu'il ne sût son désordre. Il s'était contenté de se préparer les voies par tous les soins et les complaisances possibles, mais le duc de Luynes, éconduit et retourné à Paris, le vilain vieillard découvrit sa passion, qui, n'ayant pu devenir heureuse, se tourna en rage. Il maltraita sa nièce tant qu'il put, et au retour à Turin il n'oublia rien de la belle-mère et du mari pour la rendre malheureuse. Elle souffrit encore quelque temps, mais la vertu cédant enfin à la démence et aux mauvais traitements domestiques, elle écouta enfin M. de Savoie et se livra à lui pour se délivrer de persécutions. Voilà un vrai roman. Mais il s'est passé de notre temps au vu et au su enfin de tout le monde.

L'éclat fait, voilà tous les Verrue au désespoir, et qui n'avaient qu'à s'en prendre à eux-mêmes. Bientôt la nouvelle maîtresse domina impérieusement toute la cour de Savoie, dont le souverain était à ses pieds avec des respects comme devant une déesse. Elle avait part aux grâces, disposait des faveurs de son amant, et se faisait craindre et compter par les ministres. Sa hauteur la fit haïr. Elle fut empoisonnée ; M. de Savoie lui donna d'un contre-poison exquis, qui heureusement se trouva propre au poison qu'on lui avait donné. Elle guérit, sa beauté n'en souffrit point, mais il lui en resta des incommodités fâcheuses, qui pourtant n'altérèrent pas le fond de sa santé. Son règne durait toujours. Elle eut enfin la petite vérole ; M. de Savoie la vit et la servit durant cette maladie comme aurait fait une garde, et, quoique son visage en eût souffert, il ne l'en aima pas moins après, Mais il l'aimait à sa manière. Il la tenait fort enfermée, parce qu'il aimait lui-même à l'être, et, bien qu'il travaillât souvent chez elle avec ses ministres, il la tenait fort de court sur ses affaires. Il lui avait beaucoup donné, en sorte que, outre les pensions, les pierreries belles et en grand nombre, les joyaux et les meubles, elle était devenue riche. En cet état elle s'ennuya de la gêne

où elle se trouvait, et médita une retraite. Pour la faciliter, elle pressa le chevalier de Luynes, son frère, qui servait dans la marine avec distinction, de l'aller voir. Pendant son séjour à Turin, ils concertèrent leur fuite, et l'exécutèrent après avoir mis à couvert et en sûreté tout ce qu'elle put.

Ils prirent leur temps que M. de Savoie était allé, vers le 15 octobre, faire un tour à Chambéry, et sortirent furtivement de ses États avant qu'il en eût le moindre soupçon, et sans qu'elle lui eût même laissé une lettre. Il le manda ainsi à Vernon, son ambassadeur ici, en homme extrêmement piqué. Elle arriva sur notre frontière avec son frère, puis à Paris, où elle se mit d'abord dans un couvent. La famille de son mari ni la sienne n'en surent rien que par l'événement. Après avoir été reine en Piémont pendant douze ou quinze ans, elle se trouva ici une fort petite particulière, M. et Mme de Chevreuse [1] ne la voulurent point voir d'abord. Gagnés ensuite par tout ce qu'elle fit de démarches auprès d'eux, et par les gens de bien qui leur firent un scrupule de ne pas tendre la main à une personne qui se retire du désordre et du scandale, ils consentirent à la voir. Peu à peu d'autres la virent, et quand elle se fut un peu ancrée, elle prit une maison, y fit bonne chère, et comme elle avait beaucoup d'esprit de famille et d'usage du monde, elle s'en attira bientôt, et peu à peu elle reprit les airs de supériorité auxquels elle était si accoutumée, et, à force d'esprit, de ménagements et de politesse, elle y accoutuma le monde. Son opulence dans la suite lui fit une cour de ses plus proches et de leurs amis, et de là elle saisit si bien les conjonctures qu'elle s'en fit une presque générale, et influa beaucoup dans le gouvernement, mais ce temps passe celui de mes Mémoires.

Mort de M. de la Trappe.

On connaît l'affection respectueuse de Saint-Simon pour l'abbé de Rancé, et l'on remarquera le ton de cette page.

J'ÉPROUVAI à Fontainebleau une des plus grandes afflictions, que je pusse recevoir, par la perte que je fis de M. de la Trappe. Attendant un soir le coucher du roi, M. de Troyes me montra une lettre qui lui en annonçait l'extrémité. J'en fus d'autant plus surpris que je n'en avais point reçu de là depuis dix ou douze jours, et qu'alors sa santé était à l'ordinaire. Mon premier mouvement fut d'y courir, mais les réflexions qu'on me fit faire sur cette disparate m'arrêtèrent. J'envoyai sur-le-champ à Paris prendre un médecin fort bon, nommé Audri, que j'avais

1. Le duc de Chevreuse était de la famille de Luynes.

mené à Plombières, qui partit aussitôt, mais qui, en arrivant, ne trouva plus M. de la Trappe en vie. Ces Mémoires sont trop profanes pour rapporter rien ici d'une vie aussi sublimement sainte, et d'une mort aussi grande et aussi précieuse devant Dieu. Ce que je pourrais dire trouvera mieux sa place parmi les pièces, page 5 [1]. Je me contenterai de rapporter ici que les louanges furent d'autant plus grandes et plus prolongées, que le roi fit son éloge en public ; qu'il voulut voir des relations de sa mort ; et qu'il en parla plus d'une fois aux princes ses petits-fils, en forme d'instruction. De toutes les parties de l'Europe, on parut sensible à l'envi à une si grande perte ; l'Église le pleura et le monde même lui rendit justice. Ce jour si heureux pour lui et si triste pour ses amis fut le 26 octobre [2], vers midi et demi, entre les bras de son évêque, et en présence de sa communauté, à près de soixante-dix-sept ans, et de quarante ans de la plus prodigieuse pénitence. Je ne puis omettre néanmoins la plus touchante et la plus honorable marque de son amitié. Étant couché par terre sur la paille et sur la cendre, pour y mourir comme tous les religieux de la Trappe, il daigna se souvenir de moi de lui-même, et chargea l'abbé de la Trappe de me mander de sa part, que, comme il était bien sûr de mon affection pour lui, il comptait bien que je ne doutais pas de toute sa tendresse. Je m'arrête tout court, tout ce que je pourrais ajouter serait ici trop déplacé.

Le Duc d'Anjou roi d'Espagne.

Le roi d'Espagne venait de mourir. Son testament appelait à son trône le duc d'Anjou, au mépris des intérêts de l'Autriche. Louis XIV hésitait à accepter cette clause. Il réunit son conseil d'Etat : Beauvilliers et Torcy conseillèrent le refus. Le chancelier conseilla l'acceptation.

CES deux avis, dont je ne donne ici que le précis, furent beaucoup plus étendus de part et d'autre, et fort disputés par force répliques des deux côtés. Monseigneur, tout noyé qu'il fût dans la graisse et dans l'apathie, parut un autre homme dans tous ces deux conseils, à la grande surprise du roi et des assistants. Quand ce fut à lui à parler, les ripostes finies, il s'expliqua avec force pour l'acceptation du testament, et reprit une partie des meilleures raisons du chancelier. Puis, se tournant vers le roi d'un air respectueux, mais ferme, il lui dit qu'après avoir dit son avis comme les autres, il prenait la liberté de lui demander son héritage, puisqu'il était en état de l'accepter ; que la monarchie d'Espagne était le bien de la reine sa mère, par conséquent

1. Saint-Simon avait annexé des pièces justificatives à ses *Mémoires*.
2. 1700.

le sien, et pour la tranquillité de l'Europe celui de son second fils, à qui il le cédait de tout son cœur, mais qu'il n'en quitterait pas un seul pouce de terre à nul autre ; que sa demande était juste et conforme à l'honneur du roi, et à l'intérêt et à la grandeur de sa couronne, et qu'il espérait bien aussi qu'elle ne lui serait pas refusée. Cela dit d'un visage enflammé surprit à l'excès. Le roi l'écouta fort attentivement, puis dit à Mme de Maintenon[1] : « Et vous, madame, que dites-vous sur tout ceci ? » Elle à faire la modeste ; mais enfin, pressée et même commandée, elle dit deux mots d'un bienséant embarras, puis en peu de paroles se mit sur les louanges de Monseigneur, qu'elle craignait et n'aimait guère, ni lui elle, et fut enfin d'avis d'accepter le testament.

L'hésitation du roi dura plusieurs jours. Il lui arriva de dire : « Je suis sûr que quelque parti que je prenne, beaucoup de gens me condamneront. » Le 15 novembre il revint à Versailles, décidé à l'acceptation.

LE lendemain, mardi 16 novembre, le roi, au sortir de son lever, fit entrer l'ambassadeur d'Espagne dans son cabinet, où M. le duc d'Anjou s'était rendu par les derrières. Le roi, le lui montrant, lui dit qu'il le pouvait saluer comme son roi. Aussitôt il se jeta à genoux à la manière espagnole, et lui fit un assez long compliment en cette langue. Le roi lui dit qu'il ne l'entendait pas encore, et que c'était à lui à répondre pour son petit-fils. Tout aussitôt après, le roi fit, contre toute coutume, ouvrir les deux battants de la porte de son cabinet, et commanda à tout le monde qui était là presque en foule d'entrer ; puis, passant majestueusement les yeux sur la nombreuse compagnie : « Messieurs, leur dit-il en montrant le duc d'Anjou, voilà le roi d'Espagne. La naissance l'appelait à cette couronne, le feu roi aussi par son testament, toute la nation l'a souhaité et me l'a demandé instamment ; c'était l'ordre du ciel ; je l'ai accordé avec plaisir. » Et se tournant à son petit-fils : « Soyez bon Espagnol, c'est présentement votre premier devoir, mais souvenez-vous que vous êtes né Français, pour entretenir l'union entre les deux nations ; c'est le moyen de les rendre heureuses et de conserver la paix de l'Europe. » Montrant du doigt son petit-fils à l'ambassadeur : « S'il suit mes conseils, lui dit-il, vous serez grand seigneur, et bientôt ; il ne saurait mieux faire que de suivre vos avis. »

1. Le Conseil se tenait chez elle, à Fontainebleau, où la cour était depuis la fin de septembre.

Barbezieux.

Barbezieux mourut en 1701, à trente-trois ans. La débauche et l'élévation de Chamillart, dont il fut « outré », l'emportèrent, selon Saint-Simon, sur son « tempérament d'athlète ».

C'ÉTAIT un homme d'une figure frappante, extrêmement agréable, fort mâle, avec un visage gracieux et aimable, et une physionomie forte ; beaucoup d'esprit, de pénétration, d'activité, de la justesse et une facilité incroyable au travail, sur laquelle il se reposait pour prendre ses plaisirs, et en faisait plus et mieux en deux heures qu'un autre en un jour. Toute sa personne, son langage, ses manières et son énonciation aisée, juste, choisie, mais naturelle, avec de la force et de l'éloquence, tout en était gracieux. Personne n'avait autant l'air du monde, les manières d'un grand seigneur, tel qu'il eût bien voulu être, les façons les plus polies et, quand il lui plaisait, les plus respectueuses, la galanterie la plus naturelle et la plus fine, et des grâces répandues partout. Aussi quand il voulait plaire, il charmait, et quand il obligeait, c'était au triple de qui que ce fût par les manières. Nul homme ne rapportait mieux une affaire, ni ne possédait plus pleinement tous les détails, ni ne les maniait plus aisément que lui. Il sentait avec délicatesse toutes les différences des personnes, et avec capacité toutes celles des affaires, de leurs gradations, de leur plus ou moins d'importance, et il épuisait les affaires d'une manière surprenante ; mais orgueilleux à l'excès, entreprenant, hardi, insolent, vindicatif au dernier point, facile à se blesser des moindres choses, et très difficile à en revenir. Son humeur était terrible et fréquente ; il la connaissait, il s'en plaignait, il ne la pouvait vaincre ; naturellement brusque et dur, il devenait alors brutal et capable de toutes les insultes et de tous les emportements imaginables, qui lui ont ôté beaucoup d'amis. Il les choisissait mal, et dans ses humeurs il les outrageait quels qu'ils fussent, et les plus proches et les plus grands, et après il en était au désespoir ; changeant avec cela, mais le meilleur et le plus utile ami du monde tandis qu'il l'était, et l'ennemi le plus dangereux, le plus terrible, le plus suivi, le plus implacable, et naturellement féroce : c'était un homme qui ne voulait trouver de résistance en rien, et dont l'audace était extrême.

Il avait accoutumé le roi à remettre son travail, quand il avait trop bu, ou qu'il avait une partie qu'il ne voulait pas manquer, et lui mandait qu'il avait la fièvre. Le roi le souffrait par l'utilité et la facilité de son travail et le plaisir de croire tout faire et de former un ministre : mais il ne l'aimait point, et s'apercevait très bien de ses absences et de ses fièvres factices ; mais Mme de Maintenon qui avait perdu son père trop puissant, et par des raisons personnelles, protégeait le fils qui était en respect devant

elle et hors d'état d'en sortir à son égard. C'était à tout prendre de quoi faire un grand ministre, mais étrangement dangereux. C'est même une question si ce fut une perte pour l'État par l'excès de son ambition ; mais ce n'en fut pas une pour la cour et le monde qui gagna beaucoup à la mort d'un homme que tous ses talents n'auraient rendu que plus terrible à mesure de sa puissance, et dont la sûreté était très médiocre dans le commerce et fort accusée dans les affaires de sa gestion, non par avarice, car c'était la libéralité, la magnificence et la prodigalité même, qui l'avaient déjà mené bien loin, mais pour servir ou pour nuire, et surtout pour aller à son but.

Aussitôt qu'il fut mort, Saint-Pouange le vint dire au roi à Marly qui, deux heures auparavant, partant de Versailles s'y était si bien attendu, qu'il avait laissé La Vrillière pour mettre le scellé partout. Fagon qui l'avait condamné d'abord, et qui ne l'aimait point, non plus que son père, fut accusé de l'avoir trop saigné exprès. Du moins lui échappa-t-il des paroles de joie de ce qu'il n'en reviendrait point, une des deux dernières fois qu'il sortit de chez lui. Il désolait souvent par ses réponses, qu'il faisait toujours haut à ses audiences où on lui parlait bas, et faisait attendre les principales personnes de la cour, hommes et femmes, tandis qu'il se jouait avec ses chiens dans son cabinet ou avec quelque bas complaisant, et après s'être fait longtemps attendre sortait souvent par les derrières ; ses beaux-frères même étaient toujours en brassière[1] de ses humeurs, et ses meilleurs amis ne l'abordaient qu'en tâtant le pavé. Beaucoup de gens et force belles dames perdirent beaucoup à sa mort. Aussi y en eut-il plusieurs fort éplorées dans le salon de Marly ; mais quand elles se mirent à table et qu'on eut tiré le gâteau, le roi témoigna une joie qui parut vouloir être imitée. Il ne se contenta pas de crier : *la reine boit !* mais, comme en franc cabaret, il frappa et fit frapper chacun de sa cuiller et de sa fourchette sur son assiette, ce qui causa un charivari fort étrange, et qui à reprises dura tout le souper. Les pleureuses y firent plus de bruit que les autres, et de plus longs éclats de rire, et les plus proches et les meilleures amies en firent encore davantage : le lendemain il n'y parut plus. On fut deux jours à raisonner de la vacance ; je me sus bon gré de ne m'y être pas trompé.

Bontems.

Bontems mourut aussi en 1701. C'était le premier des quatre premiers valets de chambre du roi.

C'ÉTAIT de tous les valets intérieurs celui qui avait la plus ancienne et la plus entière confiance du roi pour toutes les choses

1. Dépendaient.

intimes et personnelles. C'était un grand homme, fort bien fait, qui était devenu fort gros et fort pesant, qui avait près de quatre-vingt ans, et qui périt en quatre jours, le 17 janvier, d'une apoplexie. C'était l'homme le plus profondément secret, le plus fidèle et le plus au roi qu'il eût su trouver, et, pour tout dire en un mot, qui avait disposé la messe nocturne dans les cabinets du roi que dit le P. de La Chaise à Versailles, l'hiver de 1683 à 1684, que Bontems servit, et où le roi épousa Mme de Maintenon en présence de l'archevêque de Paris, Harlay, Montchevreuil et Louvois.

On peut dire de Bontems et du roi en ce genre : tel maître, tel valet, car il était veuf, et avait chez lui à Versailles une Mlle de La Roche, mère de La Roche qui suivit le roi d'Espagne et fut son premier valet de chambre et eut son estampille vingt-cinq ans jusqu'à sa mort. Cette Mlle de La Roche ne paraissait nulle part, et assez peu même chez lui, dont elle ne sortait point, et le gouvernait parfaitement sans presque le paraître. Personne ne doutait que ce fût sa Maintenon et qu'il ne l'eût épousée. Pourquoi ne le point déclarer ? C'est ce qu'on n'a jamais su. Bontems était rustre et brusque, avec cela respectueux et tout à fait à sa place, qui n'était jamais que chez lui ou chez le roi, où il entrait partout à toutes heures, et toujours par les derrières, et qui n'avait d'esprit que pour bien servir son maître, à quoi il était tout entier sans jamais sortir de sa sphère. Outre les fonctions si intimes de ces deux emplois, c'était par lui que passaient tous les ordres et messages secrets, les audiences ignorées qu'il introduisait chez le roi, les lettres cachées au roi et du roi, et tout ce qui était mystère. C'était bien de quoi gâter un homme qui était connu pour être depuis cinquante ans dans cette intimité, et qui avait la cour à ses pieds, à commencer par les enfants du roi et les ministres les plus accrédités, et à continuer par les plus grands seigneurs. Jamais il ne sortit de son état, et, sans comparaison, moins que les plus petits garçons bleus qui tous étaient sous ses ordres. Il ne fit jamais mal à qui que ce soit, et se servit toujours de son crédit pour obliger. Grand nombre de gens, même de personnages, lui durent leur fortune, sur quoi il était d'une modestie à se brouiller avec eux, s'ils en avaient parlé jusqu'à lui-même. Il aimait, voulait et procurait les grâces pour le seul plaisir de bien faire, et il se peut dire de lui qu'il fut toute sa vie le père des pauvres, la ressource des affligés et des disgraciés qu'il connaissait le moins, et peut-être le meilleur des humains, avec des mains non seulement parfaitement nettes, mais un désintéressement entier et une application extrême à tout ce qui était sous sa charge. Aussi, quoique fort diminué de crédit pour les autres par son âge et sa pesanteur, sa perte causa un deuil public et à la cour et à Paris, et dans les provinces ;

chacun en fut affligé comme d'une perte particulière, et il est également innombrable et inouï tout ce qui fut volontairement rendu à sa mémoire, et de services solennels célébrés partout pour lui. J'y perdis un ami sûr, plein de respect et de reconnaissance pour mon père, comme je l'ai dit ailleurs. Il laissa deux fils qui ne lui ressemblèrent en rien : l'aîné ayant sa survivance de premier valet de chambre, l'autre premier valet de garde-robe.

Le Médecin Helvétius.

M. de Beauvilliers était fort malade, à Saint-Aignan, près de Loches. Saint-Simon décide le duc de Chevreuse à lui envoyer Helvétius, praticien de renom, mais fort suspect à la médecine officielle.

C'ÉTAIT un gros Hollandais qui, pour n'avoir pas pris les degrés de médecine, était l'aversion des médecins, et en particulier l'horreur de Fagon, dont le crédit était extrême auprès du roi, et la tyrannie pareille sur la médecine et sur ceux qui avaient le malheur d'en avoir besoin. Cela s'appelait donc un empirique dans leur langage, qui ne méritait que mépris et persécution, et qui attirait la disgrâce, la colère et les mauvais offices de Fagon sur qui s'en servait. Il y avait pourtant longtemps qu'Helvétius était à Paris, guérissant beaucoup de gens rebutés ou abandonnés des médecins, et surtout les pauvres, qu'il traitait avec une grande charité. Il en recevait tous les jours chez lui à l'heure fixée tant qu'il en voulait venir, à qui il fournissait les remèdes et souvent la nourriture. Il excellait particulièrement aux dévoiements invétérés et aux dyssenteries. C'est à lui qu'on est redevable de l'usage et de la préparation diverse de l'ipécacuanha pour les divers genres de ces maladies, et le discernement encore de celles où ce spécifique n'est pas à temps ou même n'est point propre. C'est ce qui donna la vogue à Helvétius, qui d'ailleurs était un bon et honnête homme, homme de bien, droit et de bonne foi. Il était excellent encore pour les petites véroles et les autres maladies de venin, d'ailleurs médiocre médecin.

M. de Chevreuse dit au roi la résolution qu'il prenait ; il l'approuva et le rare est que Fagon même en fut bien aise, qui, dans une autre occasion en serait, entré en furie ; mais comme il était bien persuadé que M. de Beauvilliers ne pouvait échapper, et qu'il mourrait à Saint-Aignan, il fut ravi que ce fût entre les mains d'Helvétius, pour en triompher. Dieu merci, le contraire arriva. Helvétius le trouva au plus mal ; en sept ou huit jours il le mit en état de guérison certaine et de pouvoir s'en revenir. Il arriva de fort bonne heure à Versailles, le 8 mars. Je courus l'embrasser avec toute la joie la plus vive. Revenant de chez lui,

et traversant l'antichambre du roi, je vis un gros de monde qui se pressait à un coin de la cheminée : j'allai voir ce que c'était. Ce groupe de monde se fendit ; je vis Fagon tout débraillé, assis, la bouche ouverte, dans l'état d'un homme qui se meurt. C'était une attaque d'épilepsie. Il en avait quelquefois, et c'est ce qui le tenait si barricadé chez lui, et si court en visites chez le peu de malades de la cour qu'il voyait, et chez lui jamais personne. Aussitôt que j'eus aperçu ce qui assemblait ce monde, je continuai mon chemin chez M. le maréchal de Lorges, où entrant avec l'air épanoui de joie, la compagnie, qui y était toujours très nombreuse, me demanda d'où je venais avec l'air satisfait. « D'où je viens ? répondis-je, d'embrasser un malade condamné qui se porte bien, et de voir le médecin condamnant qui se meurt. » J'étais ravi de M. de Beauvilliers, et piqué sur lui contre Fagon. On me demanda ce que c'était que cette énigme. Je l'expliquai, et voilà chacun en rumeur sur l'état de Fagon, qui était à la cour un personnage très considérable et des plus comptés, jusque par les ministres et par tout l'intérieur du roi. M. [le maréchal] et Mme la maréchale de Lorges me firent signe, de peur que je n'en disse davantage, et me grondèrent après avec raison de mon imprudence. Apparemment qu'elle ne fut pas jusqu'à Fagon, avec qui je fus toujours fort bien.

Une Indigestion de Monseigneur.

Le Dauphin, qui n'était pas un grand esprit, était par contre un grand mangeur. On voit également qu'il était populaire.

LE samedi 19 mars, veille des Rameaux, au soir, le roi étant à son prie-Dieu, pour se déshabiller tout de suite à son ordinaire, entendit crier dans sa chambre pleine de courtisans, et appeler Fagon et Félix avec un grand trouble. C'était Monseigneur qui se trouvait extrêmement mal. Il avait passé la journée à Meudon, où il n'avait fait que collation, et au souper du roi s'était crevé de poisson. Il était grand mangeur, comme le roi et comme les reines ses mère et grand'mère. Il n'y avait pas paru après le souper. Il venait de descendre chez lui du cabinet du roi, et à son ordinaire aussi s'était mis à son prie-Dieu en arrivant, pour se déshabiller tout de suite. Sortant de son prie-Dieu et se mettant dans sa chaise pour se déshabiller, il perdit tout d'un coup connaissance. Ses valets éperdus et quelques-uns des courtisans qui étaient à son coucher accoururent chez le roi chercher le premier médecin et le premier chirurgien du roi avec le vacarme que je viens de dire. Le roi, tout déboutonné, se leva de son prie-Dieu à l'instant et descendit chez Monseigneur par un petit degré noir, étroit et difficile, qui, du fond de l'antichambre

qui joignait sa chambre, descendait tout droit dans ce qu'on appelait le caveau, qui était un cabinet assez obscur sur la petite cour, qui avait une porte dans la ruelle du lit de Monseigneur et une autre qui entrait dans son premier grand cabinet sur le jardin. Ce caveau avait un lit dans une alcôve, où il couchait souvent l'hiver ; mais comme c'était un fort petit lieu, il se déshabillait et s'habillait toujours dans sa chambre. Mme la duchesse de Bourgogne, qui ne faisait aussi que passer chez elle, arriva en même temps que le roi, et dans un instant la chambre de Monseigneur, qui était vaste, se trouva pleine.

Ils trouvèrent Monseigneur à demi nu que ses gens promenaient ou plutôt traînaient par la chambre. Il ne connut ni le roi qui lui parla, ni personne, et se défendit tant qu'il put contre Félix,[1] qui, dans cette nécessité pressante, se hasarda de le saigner en l'air, et y réussit. La connaissance revint ; il demanda un confesseur ; le roi avait déjà envoyé chercher le curé. On lui donna force émétique, qui fut longtemps à opérer, et qui sur les deux heures fit une évacuation prodigieuse haut et bas. A deux heures et demie, n'y paraissant plus de danger, le roi, qui avait répandu des larmes, s'alla coucher, laissant ordre de l'éveiller s'il survenait quelque accident. A cinq heures, tout l'effet était passé, les médecins le laissèrent reposer et firent sortir tout le monde de sa chambre. Tout y accourut toute la nuit de Paris. Il en fut quitte pour garder sa chambre huit ou dix jours, où le roi l'allait voir deux fois par jour, et où, quand il fut tout à fait bien, il jouait ou voyait jouer toute la journée. Depuis, il fut bien plus attentif à sa santé et prit fort garde à ne se pas trop charger de nourriture. Si cet accident l'eût pris un quart d'heure plus tard, le premier valet de chambre qui couchait dans sa chambre l'aurait trouvé mort dans son lit.

Paris aimait Monseigneur, peut-être parce qu'il y allait souvent à l'Opéra. Les harengères des halles imaginèrent de se signaler. Elles en députèrent quatre de leurs plus maîtresses commères pour aller savoir des nouvelles de Monseigneur. Il les fit entrer. Il y en eut une qui lui sauta au collet et qui l'embrassa des deux côtés ; les autres lui baisèrent la main. Elles furent très-bien reçues. Bontems[2] les promena par les appartements, et leur donna à dîner. Monseigneur leur donna de l'argent, le roi aussi leur en envoya. Elles se piquèrent d'honneur, elles en firent chanter un beau *Te Deum* à Saint-Eustache, puis se régalèrent.

---

1. Premier chirurgien du roi.

2. Bontems fils.

Mort de Monsieur.

Monsieur, frère du roi, avait plusieurs sujets de peine : d'abord la tyrannie de son confesseur.

Il avait depuis quelque temps un confesseur qui, bien que jésuite, le tenait de plus court qu'il pouvait ; c'était un gentilhomme de bon lieu et de Bretagne, qui s'appelait le P. du Trévoux. Il lui retrancha, non seulement d'étranges plaisirs[1], mais beaucoup de ceux qu'il se croyait permis, pour pénitence de sa vie passée. Il lui représentait fort souvent qu'il ne se voulait pas damner pour lui, et que si sa conduite lui paraissait trop dure, il n'aurait nul déplaisir de lui voir prendre un autre confesseur. A cela il ajoutait qu'il prît bien garde à lui, qu'il était vieux, usé de débauche, gras, court de cou, et que, selon toute apparence, il mourrait d'apoplexie, et bientôt. C'étaient là d'épouvantables paroles pour un prince le plus voluptueux et le plus attaché à la vie qu'on eût vu de longtemps, qui l'avait toujours passée dans la plus molle oisiveté, et qui était le plus incapable par nature d'aucune application, d'aucune lecture sérieuse, ni de rentrer en lui-même. Il craignait le diable, il se souvenait que son précédent confesseur n'avait pas voulu mourir dans cet emploi et qu'avant sa mort il lui avait tenu les mêmes discours. L'impression qu'ils lui firent le força de rentrer un peu en lui-même, et de vivre d'une manière qui depuis quelque temps pouvait passer pour serrée à son égard. Il faisait à reprises beaucoup de prières, obéissait à son confesseur, lui rendait compte de la conduite qu'il lui avait prescrite sur son jeu, sur ses autres dépenses, et sur bien d'autres choses, souffrait avec patience ses fréquents entretiens, et y réfléchissait beaucoup. Il en devint triste, abattu, et parla moins qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire encore comme trois ou quatre femmes, en sorte que tout le monde s'aperçut bientôt de ce grand changement. C'en était bien à la fois que ces peines intérieures, et les extérieures du côté du roi, pour un homme aussi faible que Monsieur, et aussi nouveau à se contraindre, à être fâché et à le soutenir ; et il était difficile que cela ne fît bientôt une grande révolution dans un corps aussi plein et aussi grand mangeur, non-seulement à ses repas, mais presque toute la journée.

De plus, il avait des piques avec son frère, à cause du duc de Chartres à qui le roi, dont il était le gendre, reprochait aigrement ses débauches. Une dispute particulièrement vive eut lieu sur ce sujet à Marly, le 8 juin 1701.

A Marly, les quatre grands appartements en bas étaient pareils et seulement de trois pièces. La chambre du roi tenait

1. Saint-Simon parle ailleurs de sodomie.

au petit salon, et était pleine de courtisans à ces heures-là pour voir passer le roi s'allant mettre à table ; et par de ces usages propres aux différents lieux, sans qu'on en puisse dire la cause, la porte du cabinet qui, partout ailleurs, était toujours fermée, demeurait en tout temps ouverte à Marly hors le temps du conseil, et il n'y avait dessus qu'une portière tirée que l'huissier ne faisait que lever pour y laisser entrer. A ce bruit il entra, et dit au roi qu'on l'entendait distinctement de sa chambre et Monsieur aussi, puis ressortit. L'autre cabinet du roi joignant le premier ne se fermait ni de porte ni de portière, il sortait dans l'autre petit salon, et il était retranché dans sa largeur pour la chaise percée du roi. Les valets intérieurs se tenaient toujours dans ce second cabinet, qui avaient entendu d'un bout à l'autre tout le dialogue que je viens de rapporter.

L'avis de l'huissier fit baisser le ton, mais n'arrêta pas les reproches, tellement que Monsieur, hors des gonds, dit au roi qu'en mariant son fils il lui avait promis monts et merveilles, que cependant il n'en avait pu arracher encore un gouvernement; qu'il avait passionnément désiré de faire servir son fils pour l'éloigner de ces amourettes, et que son fils l'avait aussi fort souhaité, comme il le savait du reste, et lui en avait demandé la grâce avec instance ; que puisqu'il ne le voulait pas, il ne s'entendait point à l'empêcher de s'amuser pour se consoler. Il ajouta qu'il ne voyait que trop la vérité de ce qu'on lui avait prédit, qu'il n'aurait que le déshonneur et la honte de ce mariage sans en tirer jamais aucun profit. Le roi, de plus en plus outré de colère, lui repartit que la guerre l'obligerait bientôt à faire plusieurs retranchements ; et que, puisqu'il se montrait si peu complaisant à ses volontés, il commencerait par ceux de ses pensions avant que retrancher sur soi-même.

Là-dessus le roi fut averti que sa viande était portée. Ils sortirent un moment après pour se venir mettre à table, Monsieur d'un rouge enflammé, avec les yeux étincelants de colère. Son visage ainsi allumé fit dire à quelqu'une des dames qui étaient à table et à quelques courtisans derrière, pour chercher à parler, que Monsieur, à le voir, avait grand besoin d'être saigné. On le disait de même à Saint-Cloud, il y avait quelque temps, il en crevait de besoin, il l'avouait même, le roi l'en avait même pressé plus d'une fois malgré leurs piques. Tancrède, son premier chirurgien, était vieux, saignait mal et l'avait manqué. Il ne voulait pas se faire saigner par lui, et pour ne point lui faire de peine il eut la bonté de ne vouloir pas être saigné par un autre, et d'en mourir. A ces propos de saignée, le roi lui en parla encore, et ajouta qu'il ne savait à quoi il tenait qu'il ne le menât dans sa chambre et qu'il ne le fît saigner tout à l'heure. Le dîner se passa à l'ordinaire, et Monsieur y mangea extrêmement, comme il

faisait à tous ses deux repas, sans parler du chocolat abondant du matin, et de tout ce qu'il avalait de fruits, de pâtisserie, de confitures et de toutes sortes de friandises toute la journée, dont les tables de ses cabinets et ses poches étaient toujours remplies.

Le soir après le souper, comme le roi était encore dans son cabinet avec Monseigneur et les princesses comme à Versailles, Saint-Pierre arriva de Saint-Cloud qui demanda à parler au roi de la part de M. le duc de Chartres. On le fit entrer dans le cabinet où il dit au roi que Monsieur avait eu une grande faiblesse en soupant, qu'il avait été saigné, qu'il était mieux, mais qu'on lui avait donné de l'émétique. Le fait était qu'il soupa à son ordinaire avec les dames qui étaient à Saint-Cloud. Vers l'entremets comme il versait d'un vin de liqueur à Mme de Bouillon on s'aperçut qu'il balbutiait et qu'il montrait quelque chose de la main. Comme il lui arrivait de leur parler espagnol quelques dames lui demandèrent ce qu'il disait, d'autres s'écrièrent ; tout cela en un instant, et il tomba en apoplexie sur M. le duc de Chartres, qui le retint. On l'emporta dans le fond de son appartement, on le secoua, on le promena, on le saigna beaucoup, on lui donna force émétique, sans en tirer presque aucun signe de vie.

A cette nouvelle, le roi, qui pour des riens accourait chez Monsieur, passa chez Mme de Maintenon qu'il fit éveiller ; il fut un quart d'heure avec elle, puis sur le minuit rentrant chez lui, il commanda ses carrosses tout prêts, et ordonna au marquis de Gesvres d'aller à Saint-Cloud et, si Monsieur était plus mal, de revenir l'éveiller pour y aller, et se coucha. Outre la situation en laquelle ils se trouvaient ensemble, je pense que le roi soupçonna quelque artifice pour sortir de ce qui s'était passé entre eux, qu'il alla en consulter Mme de Maintenon, et qu'il aima mieux manquer à toute bienséance que de hasarder d'en être la dupe. Mme de Maintenon n'aimait pas Monsieur ; elle le craignait. Il lui rendait peu de devoirs, et avec toute sa timidité et sa plus que déférence, il lui était échappé des traits sur elle plus d'une fois avec le roi, qui marquaient son mépris, et la honte qu'il avait de l'opinion publique. Elle n'était donc pas pressée de porter le roi à lui rendre, et moins encore de lui conseiller de voyager la nuit, de ne se point coucher et d'être témoin d'un aussi triste spectacle et si propre à toucher et à faire rentrer en soi-même ; et qu'elle espéra que, si la chose allait vite, le roi se l'épargnerait ainsi.

Un moment après que le roi fut au lit, arriva un page de Monsieur. Il dit au roi que Monsieur était mieux, et qu'il venait demander à M. le prince de Conti de l'eau de Schaffouse, qui est excellente pour les apoplexies. Une heure et demie après que le roi fut couché, Longueville arriva de la part de M. le duc de

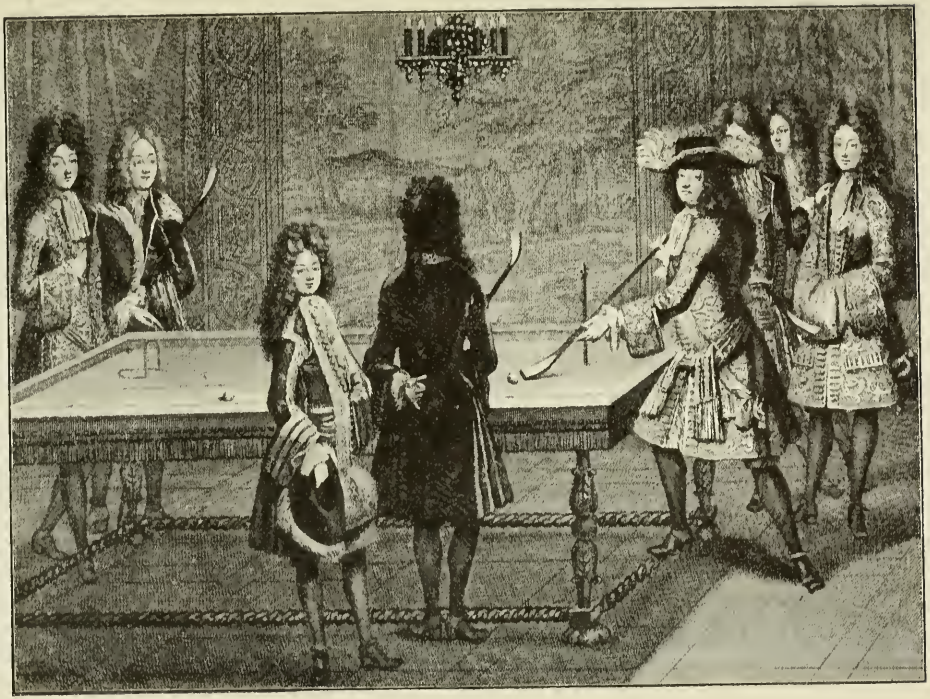

LOUIS XIV JOUANT AU BILLARD

« LES APPARTEMENTS DU ROI ».

GRAVURE DE A. TROUVAIN (1694).

Chartres, qui éveilla le roi, et qui lui dit que l'émétique ne faisait aucun effet, et que Monsieur était fort mal. Le roi se leva, partit et trouva le marquis de Gesvres en chemin qui l'allait avertir ; il l'arrêta et lui dit les mêmes nouvelles. On peut juger quelle rumeur et quel désordre cette nuit à Marly, et quelle horreur à Saint-Cloud, ce palais des délices. Tout ce qui était à Marly courut comme il put à Saint-Cloud ; on s'embarquait avec les plus tôt prêts ; et chacun, hommes et femmes, se jetaient et s'entassaient dans les carrosses sans choix et sans façon. Monseigneur alla avec Mme la duchesse. Il fut si frappé, par rapport à l'état duquel il ne faisait que sortir, que ce fut tout ce que put faire un écuyer de Mme la duchesse, qui se trouva là, de le traîner et le porter presque et tout tremblant dans le carrosse. Le roi arriva à Saint-Cloud avant trois heures du matin. Monsieur n'avait pas eu un moment de connaissance depuis qu'il s'était trouvé mal. Il n'en eut qu'un rayon d'un instant, tandis que sur le matin le P. du Trévoux était allé dire la messe, et ce rayon même ne revint plus.

Les spectacles les plus horribles ont souvent des instants de contrastes ridicules. Le P. du Trévoux revint et criait à Monsieur : « Monsieur, ne connaissez-vous pas votre confesseur ? Ne connaissez-vous pas le bon petit père du Trévoux qui vous parle ? » et fit rire assez indécemment les moins affligés.

Le roi le parut beaucoup ; naturellement il pleurait aisément, il était donc tout en larmes. Il n'avait jamais eu lieu que d'aimer Monsieur tendrement ; quoique mal ensemble depuis deux mois, ces tristes moments rappellent toute la tendresse ; peut-être se reprochait-il d'avoir précipité sa mort par la scène du matin ; enfin il était son cadet de deux ans, et s'était toute sa vie aussi bien porté que lui et mieux. Le roi entendit la messe à Saint-Cloud, et sur les huit heures du matin, Monsieur étant sans aucune espérance, Mme de Maintenon et Mme la duchesse de Bourgogne l'engagèrent de n'y pas demeurer davantage, et revinrent avec lui dans son carrosse. Comme il allait partir et qu'il faisait quelques amitiés à M. de Chartres, en pleurant fort tous deux, ce jeune prince sut profiter du moment. « Eh ! sire, que deviendrai-je ? lui dit-il en lui embrassant les cuisses ; je perds Monsieur, et je sais que vous ne m'aimez point. » Le roi surpris et fort touché l'embrassa, et lui dit tout ce qu'il put de tendre. En arrivant à Marly, il entra avec Mme la duchesse de Bourgogne chez Mme de Maintenon. Trois heures après, M. Fagon, à qui le roi avait ordonné de ne point quitter Monsieur qu'il ne fût mort ou mieux, ce qui ne pouvait arriver que par miracle, lui dit dès qu'il l'aperçut : « Eh bien ! monsieur Fagon, mon frère est mort ? — Oui, sire, répondit-il, nul remède n'a pu agir. » Le roi pleura beaucoup. On le pressa de manger un

morceau chez Mme de Maintenon, mais il voulut dîner à l'ordinaire avec les dames, et les larmes lui coulèrent souvent pendant le repas, qui fut court, après lequel il se renferma chez Mme de Maintenon jusqu'à sept heures, qu'il alla faire un tour dans ses jardins. Il travailla avec Chamillart, puis avec Pontchartrain pour le cérémonial de la mort de Monsieur, et donna là-dessus ses ordres à Desgranges, maître des cérémonies, Dreux, grand maître, étant à l'armée d'Italie. Il soupa une heure plus tôt qu'à l'ordinaire, et se coucha fort tôt après. Il avait eu sur les cinq heures la visite du roi et de la reine d'Angleterre, qui ne dura qu'un moment.

Les douleurs du roi ne duraient guère.

APRÈS un si affreux spectacle, tant de larmes et tant de tendresse, personne ne douta que les trois jours qui restaient du voyage de Marly ne fussent extrêmement tristes ; lorsque ce même lendemain de la mort de Monsieur, des dames du palais entrant chez Mme de Maintenon où était le roi avec elle et Mme la duchesse de Bourgogne sur le midi, elles l'entendirent de la pièce où elles se tenaient, joignant la sienne, chantant des prologues d'opéra. Un peu après, le roi, voyant Mme la duchesse de Bourgogne fort triste en un coin de la chambre, demanda avec surprise à Mme de Maintenon ce qu'elle avait pour être si mélancolique, et se mit à la réveiller, puis à jouer avec elle et quelques dames du palais qu'il fit entrer pour les amuser tous deux. Ce ne fut pas tout que ce particulier. Au sortir du dîner ordinaire, c'est-à-dire un peu après deux heures, et vingt-six heures après la mort de Monsieur, Mgr le duc de Bourgogne demanda au duc de Montfort s'il voulait jouer au brelan. « Au brelan ! s'écria Montfort dans un étonnement extrême, vous n'y songez donc pas, Monsieur est encore tout chaud. — Pardonnez-moi, répondit le prince, j'y songe fort bien, mais le roi ne veut pas qu'on s'ennuie à Marly, m'a ordonné de faire jouer tout le monde, et de peur que personne ne l'osât faire le premier, d'en donner moi l'exemple. » De sorte qu'ils se mirent à faire un brelan et que le salon fut bientôt rempli de tables de jeu.

Après avoir rapporté les impressions diverses de la cour, Saint-Simon rappelle certains traits du caractère de Monsieur, son affabilité, sa timidité ordinaire avec le roi, sa froideur envers Mme de Maintenon, et conclut ainsi :

C'ÉTAIT un petit homme ventru, monté sur des échasses tant ses souliers étaient hauts, toujours paré comme une femme, plein de bagues, de bracelets, de pierreries partout avec une longue perruque tout étalée en devant, noire et poudrée, et des

rubans partout où il en pouvait mettre, plein de toutes sortes de parfums, et en toutes choses la propreté même. On l'accusait de mettre imperceptiblement du rouge. Le nez fort long, la bouche et les yeux beaux, le visage plein mais fort long. Tous ses portraits lui ressemblent. J'étais piqué à le voir qu'il fît souvenir qu'il était fils de Louis XIII à ceux de ce grand prince, duquel, à la valeur près, il était si complétement dissemblable.

A propos de cette mort il rappelle celle d'Henriette d'Angleterre, la première femme de Monsieur, que ses galanteries rendaient jaloux.

MADAME était à Saint-Cloud, qui, pour se rafraîchir, prenait depuis quelque temps, sur les sept heures du soir, un verre d'eau de chicorée. Un garçon de sa chambre avait soin de la faire. Il la mettait dans une armoire d'une des antichambres de Madame, avec son verre, etc. Cette eau de chicorée était dans un pot de faïence ou de porcelaine, et il y avait toujours auprès d'autre eau commune, en cas que Madame trouvât celle de chicorée trop amère, pour la mêler. Cette antichambre était le passage public pour aller chez Madame, où il ne se tenait jamais personne, parce qu'il y en avait plusieurs. Le marquis d'Effiat avait épié tout cela. Le 29 juin 1670, passant par cette antichambre, il trouva le moment qu'il cherchait, personne dedans, et il avait remarqué qu'il n'était suivi de personne qui allât aussi chez Madame ; il se détourne, va à l'armoire, l'ouvre, jette son boucon, puis entendant quelqu'un, s'arme de l'autre pot d'eau commune, et comme il le remettait, le garçon de la chambre, qui avait le soin de cette eau de chicorée, s'écrie, court à lui, et lui demande brusquement ce qu'il va faire à cette armoire. D'Effiat, sans s'embarrasser le moins du monde, lui dit qu'il lui demande pardon, mais qu'il crevait de soif, et que sachant qu'il y avait de l'eau là dedans, lui montrant le pot d'eau commune, il n'a pu résister à en aller boire. Le garçon grommelait toujours, et l'autre toujours l'apaisant et s'excusant, entre chez Madame, et va causer comme les autres courtisans, sans la plus légère émotion. Ce qui suivit, une heure après, n'est pas de mon sujet, et n'a que trop fait de bruit par toute l'Europe.

Madame étant morte le lendemain 30 juin, à trois heures du matin, le roi fut pénétré de la plus grande douleur. Apparemment que dans la journée il eut des indices, et que ce garçon de chambre ne se tut pas, et qu'il y eut notion que Purnon, premier maître d'hôtel de Madame, était dans le secret, par la confidence intime où, dans son bas étage, il était avec d'Effiat. Le roi couché, il se relève, envoie chercher Brissac, qui dès lors était dans ses gardes et fort sous sa main, lui commande de

choisir six gardes du corps bien sûrs et secrets, d'aller enlever le compagnon, et de le lui amener dans ses cabinets par les derrières. Cela fut exécuté avant le matin. Dès que le roi l'aperçut, il fit retirer Brissac et son premier valet de chambre, et prenant un visage et un ton à faire la plus grande terreur : « Mon ami, lui dit-il en le regardant depuis les pieds jusqu'à la tête, écoutez-moi bien : si vous m'avouez tout, et que vous me répondiez vérité sur ce que je veux savoir de vous, quoi que vous ayez fait, je vous pardonne, et il n'en sera jamais mention. Mais prenez garde à ne me pas déguiser la moindre chose, car si vous le faites, vous êtes mort avant de sortir d'ici. Madame n'a-t-elle pas été empoisonnée ? — Oui, sire, lui répondit-il. — Et qui l'a empoisonnée, dit le roi, et comment l'a-t-on fait ? » Il répondit que c'était le chevalier de Lorraine qui avait envoyé le poison à Beuvron et à d'Effiat, et lui conta ce que je viens d'écrire. Alors, le roi redoublant d'assurance de grâce et de menace de mort : « Et mon frère, dit le roi, le savait-il ? — Non, sire, aucun de nous trois n'était assez sot pour le lui dire : il n'a point de secret ; il nous aurait perdus. » A cette réponse, le roi fit un grand ha ! comme un homme oppressé et qui tout d'un coup respire. « Voilà, dit-il, tout ce que je voulais savoir. Mais m'en assurez-vous bien ? » Il rappela Brissac et lui commanda de ramener cet homme quelque part, où tout de suite il le laissât aller en liberté. C'est cet homme lui-même qui l'a conté, longues années depuis, à M. Joly de Fleury, procureur général du parlement, duquel je tiens cette anecdote.

La Princesse des Ursins.

Cependant la guerre avait éclaté. Mais en Espagne Philippe V avait été bien accueilli. On le marie en 1701 à une princesse de Savoie, dont Mme de Bracciano, qui était française, devient *camerara-major* sous le nom fameux de princesse des Ursins.

C'ÉTAIT une femme plutôt grande que petite, brune avec des yeux bleus qui disaient sans cesse tout ce qui lui plaisait, avec une taille parfaite, une belle gorge, et un visage qui, sans beauté, était charmant ; l'air extrêmement noble, quelque chose de majestueux en tout son maintien, et des grâces si naturelles et si continuelles en tout, jusque dans les choses les plus petites et les plus indifférentes, que je n'ai jamais vu personne en approcher, soit dans le corps, soit dans l'esprit, dont elle avait infiniment et de toutes les sortes ; flatteuse, caressante, insinuante, mesurée, voulant plaire pour plaire, et avec des charmes dont il n'était pas possible de se défendre, quand elle voulait gagner et séduire ; avec cela un air qui avec

de la grandeur attirait au lieu d'effaroucher, une conversation délicieuse, intarissable et d'ailleurs fort amusante par tout ce qu'elle avait vu et connu de pays et de personnes, une voix et un parler extrêmement agréables, avec un air de douceur ; elle avait aussi beaucoup lu, et elle était personne à beaucoup de réflexion. Un grand choix des meilleures compagnies, un grand usage de les tenir, et même une cour, une grande politesse, mais avec une grande distinction, et surtout une grande attention à ne s'avancer qu'avec dignité et discrétion. D'ailleurs la personne du monde la plus propre à l'intrigue, et qui y avait passé sa vie à Rome par son goût ; beaucoup d'ambition, mais de ces ambitions vastes, fort au-dessus de son sexe, et de l'ambition ordinaire des hommes, et un désir pareil d'être et de gouverner. C'était encore la personne du monde qui avait le plus de finesse dans l'esprit, sans que cela parût jamais, et de combinaisons dans la tête, et qui avait le plus de talents pour connaître son monde et savoir par où le prendre et le mener. La galanterie et l'entêtement [1] de sa personne fut en elle la faiblesse dominante et surnageante à tout jusque dans sa dernière vieillesse ; par conséquent, des parures qui ne lui allaient plus et que d'âge en âge elle poussa toujours fort au delà du sien ; dans le fond haute, fière, allant à ses fins sans trop s'embarrasser des moyens, mais tant qu'elle pouvait sous une écorce honnête ; naturellement assez bonne et obligeante en général, mais qui ne voulait rien à demi, et que ses amis fussent à elle sans réserve ; aussi était-elle ardente et excellente amie, et d'une amitié que les temps ni les absences n'affaiblissaient point, et conséquemment cruelle et implacable ennemie, et suivant sa haine jusqu'aux enfers ; enfin, un tour unique dans sa grâce, son art et sa justesse, et une éloquence simple et naturelle en tout ce qu'elle disait, qui gagnait au lieu de rebuter par son arrangement, tellement qu'elle disait tout ce qu'elle voulait et comme elle le voulait dire, et jamais mot ni signe le plus léger de ce qu'elle ne voulait pas ; fort secrète pour elle et fort sûre pour ses amis, avec une agréable gaieté qui n'avait rien que de convenable, une extrême décence en tout l'extérieur, et jusque dans les intérieures même qui en comportent le moins, avec une égalité d'humeur qui en tout temps et en toute affaire la laissait toujours maîtresse d'elle-même. Telle était cette femme célèbre qui a si longtemps et si publiquement gouverné la cour et toute la monarchie d'Espagne, et qui a fait tant de bruit dans le monde par son règne et par sa chute, que j'ai cru me devoir étendre pour la faire connaître et en donner l'idée qu'on en doit avoir pour s'en former une qui soit véritable.

1. La bonne opinion qu'elle avait d'elle-même.

La Feuillade.

Après une longue digression sur l'étiquette et la noblesse espagnole, Saint-Simon nous ramène à la cour de France. Voici un portrait du duc de la Feuillade, qui allait épouser par ambition une fille de Chamillart et bientôt se faire donner le commandement de l'armée d'Italie.

LE duc de la Feuillade n'avait pu faire revenir le roi sur son compte. On a vu ci-devant le vol qu'il fit à son oncle[1]; la colère où le roi en fut, qui l'aurait cassé sans Pontchartrain, qui par honneur mit tout son crédit à l'empêcher. Ses débauches de toutes les sortes, son extrême négligence pour le service, son très mauvais et très vilain régiment, son arrivée tous les ans très tard à l'armée, qu'il quittait avant personne, tout cela le tenait dans une manière de disgrâce très marquée. Il était parfaitement bien fait, avait un air et les manières fort nobles, et une physionomie si spirituelle qu'elle réparait sa laideur et le jaune et les bourgeons dégoûtants de son visage. Elle tenait parole ; il avait beaucoup d'esprit et de toutes sortes d'esprit. Il savait persuader son mérite à qui se contentait de la superficie, et surtout avait le langage et le manège d'enchanter les femmes. Son commerce, à qui ne voulait que s'amuser, était charmant ; il était magnifique en tout, libéral, poli, fort brave et fort galant, gros et beau joueur. Il se piquait fort de toutes ses qualités, fort avantageux, fort hardi, grand débiteur de maximes et de morales, et disputait volontiers pour faire parade d'esprit. Son ambition était sans bornes, et comme il était sans suite pour rien comme il l'était pour tout, cette passion et celle du plaisir prenaient le dessus tour à tour. Il recherchait fort la réputation et l'estime, et il avait l'art de courtiser utilement les personnes des deux sexes de l'approbation desquelles il pouvait le plus espérer, et par cet applaudissement, qui en entraînait d'autres, de se faire compter dans le grand monde. Il paraissait vouloir avoir des amis, et il en trompa longtemps. C'était un cœur corrompu à fond, une âme de boue, un impie de bel air et de profession ; pour tout dire, le plus solidement malhonnête homme qui ait paru de longtemps.

Il était veuf sans enfants de la fille de Châteauneuf et sœur de la Vrillière, secrétaire d'Etat, avec qui il avait très mal vécu sans aucune cause, et avec un parfait mépris. Ne sachant où se reprendre dans un accès d'ambition, il imagina que Chamillart serait en état de tout faire pour lui en épousant sa seconde fille ; Dreux, mari de l'aînée, ne pouvant par le peu qu'il était lui faire ombrage. Il le fit proposer à ce ministre, qui s'en trouva

1. Il avait enlevé à son oncle, l'évêque de Metz, 30,000 écus en or et beaucoup de pierreries.

d'autant plus flatté que sa fille était cruellemennt vilaine. Chamillart en parla au roi, qui l'arrêta tout court. « Vous ne connaissez pas la Feuillade, lui dit-il ; il ne veut votre fille que pour vous tourmenter pour que vous me tourmentiez pour lui : or, je vous déclare que jamais je ne ferai rien pour lui, et vous me ferez plaisir de n'y plus penser. » Chamillart se tut tout court, et demeura fort affligé. La Feuillade ne se rebuta point : plus il se vit sans ressource, plus il sentit que ce mariage seul lui en serait une unique, et plus il fit presser Chamillart. On ne comprend pas aisément comment, après un tel refus, il osa quelque temps après retourner à la charge, et beaucoup moins comment le roi se rendit à ses instances, à qui l'a connu. Il donna deux cent mille livres à Chamillart, comme il faisait à ses ministres, pour ce mariage. Chamillart y en ajouta cent [mille] du sien, et le mariage fut conclu. La Feuillade fut mal reçu du roi, lorsque, la permission accordée à Chamillart, il lui en parla. Les noces se firent. La Feuillade vécut encore plus mal, s'il est possible, avec cette seconde femme qu'avec la première, et dès les commencements ; mais il avait jeté un charme sur Chamillart à qui il manqua étrangement quand il ne lui fut plus nécessaire, et qui n'en demeura pas moins constamment affolé de lui tant qu'il vécut. On verra dans la suite combien ce mariage a coûté cher à la France.

L'Abbé de Vatteville.

L'abbé de Vatteville mourut en 1702. A en juger par le récit qui suit, ce fut un singulier abbé et un vrai héros de roman.

CES Vatteville sont des gens de qualité de Franche-Comté. Ce cadet-ci se fit chartreux de bonne heure, et après sa profession fut ordonné prêtre. Il avait beaucoup d'esprit, mais un esprit libre, impétueux, qui s'impatienta bientôt du joug qu'il avait pris. Incapable de demeurer plus longtemps soumis à de si gênantes observances, il songea à s'en affranchir. Il trouva moyen d'avoir des habits séculiers, de l'argent, des pistolets, et un cheval à peu de distance. Tout cela peut-être n'avait pu se pratiquer sans donner quelque soupçon. Son prieur en eut, et avec un passe-partout va ouvrir sa cellule, et le trouve en habit séculier sur une échelle, qui allait sauter les murs. Voilà le prieur à crier ; l'autre, sans s'émouvoir, le tue d'un coup de pistolet, et se sauve. A deux ou trois journées de là, il s'arrête pour dîner à un méchant cabaret seul dans la campagne, parce qu'il évitait tant qu'il pouvait de s'arrêter dans des lieux habités, met pied à terre, demande ce qu'il y a au logis. L'hôte lui répond : « Un gigot et un chapon. — Bon, répond mon défroqué, mettez-les à la broche. » L'hôte lui veut remontrer que c'est trop des deux pour lui seul, et qu'il n'a que cela pour tout chez

lui. Le moine se fâche, et dit qu'en payant c'est bien le moins d'avoir ce qu'on veut, et qu'il a assez bon appétit pour tout manger. L'hôte n'ose répliquer, et embroche. Comme ce rôti s'en allait cuit, arrive un autre homme à cheval, seul aussi, pour dîner dans ce cabaret. Il en demande, il trouve qu'il n'y a quoi que ce soit que ce qu'il voit prêt à être tiré de la broche. Il demande combien ils sont là-dessus, et se trouve bien étonné que ce soit pour un seul homme. Il propose en payant d'en manger sa part, et est encore plus surpris de la réponse de l'hôte, qui l'assure qu'il en doute à l'air de celui qui a commandé le dîner. Là-dessus le voyageur monte, parle civilement à Vatteville, et le prie de trouver bon que, puisqu'il n'y a rien dans le logis que ce qu'il a retenu, il puisse, en payant, dîner avec lui. Vatteville n'y veut pas consentir ; dispute, elle s'échauffe ; bref, le moine en use comme avec son prieur, et tue son homme d'un coup de pistolet. Il descend après tranquillement, et au milieu de l'effroi de l'hôte et de l'hôtellerie, se fait servir le gigot et le chapon, les mange l'un et l'autre jusqu'aux os, paye, remonte à cheval et tire pays [1].

Ne sachant que devenir, il s'en va en Turquie, et pour le faire court se fait circoncire, prend le turban, s'engage dans la milice. Son reniement l'avance, son esprit et sa valeur le distinguent, il devient bacha, et l'homme de confiance en Morée, où les Turcs faisaient la guerre aux Vénitiens. Il leur prit des places, et se conduisit si bien avec les Turcs, qu'il se crut en état de tirer parti de sa situation, dans laquelle il ne pouvait se trouver à son aise. Il eut des moyens de faire parler au généralissime de la république, et de faire son marché avec lui. Il promit verbalement de livrer plusieurs places et force secrets des Turcs, moyennant qu'on lui rapportât, en toutes les meilleures formes, l'absolution du pape de tous les méfaits de sa vie, de ses meurtres, de son apostasie, sûreté entière contre les chartreux, et de ne pouvoir être remis dans aucun ordre, restitué plénièrement au siècle avec les droits de ceux qui n'en sont jamais sortis, et pleinement à l'exercice de son ordre de prêtrise, et pouvoir de posséder tous bénéfices quelconques. Les Vénitiens y trouvèrent trop bien leur compte pour s'y épargner, et le pape crut l'intérêt de l'Église assez grand à favoriser les chrétiens contre les Turcs ; il accorda de bonne grâce toutes les demandes du bacha. Quand il fut bien assuré que toutes les expéditions en étaient arrivées au généralissime en la meilleure forme, il prit si bien ses mesures qu'il exécuta parfaitement tout ce à quoi il s'était engagé envers les Vénitiens. Aussitôt après, il se jeta dans leur armée, puis sur un de leurs vaisseaux qui le porta

1. *Tire pays* : s'enfuit.

en Italie. Il fut à Rome, le pape le reçut bien ; et pleinement assuré, il s'en revint en Franche-Comté dans sa famille, et se plaisait à morguer [1] les chartreux.

Des événements si singuliers le firent connaître à la première conquête de la Franche-Comté. On le jugea homme de main et d'intrigue ; il en lia directement avec la reine mère, puis avec les ministres, qui s'en servirent utilement à la seconde conquête de cette même province. Il y servit fort utilement, mais ce ne fut pas pour rien. Il avait stipulé l'archevêché de Besançon ; et en effet, après la seconde conquête, il y fut nommé. Le pape ne put se résoudre à lui donner des bulles, il se récria au meurtre, à l'apostasie, à la circoncision. Le roi entra dans les raisons du pape, et il capitula avec l'abbé de Vatteville, qui se contenta de l'abbaye de Baume, la deuxième de Franche-Comté, d'une autre bonne en Picardie, et de divers autres avantages. Il vécut depuis dans son abbaye de Baume, partie dans ses terres, quelquefois à Besançon, rarement à Paris et à la cour, où il était toujours reçu avec distinction.

Il avait partout beaucoup d'équipage, grande chère, une belle meute, grande table et bonne compagnie. Il ne se contraignait point sur les demoiselles, et vivait non seulement en grand seigneur et fort craint et respecté, mais à l'ancienne mode, tyrannisant fort ses terres, celles de ses abbayes, et quelquefois ses voisins, surtout chez lui très absolu. Les intendants pliaient les épaules ; et, par ordre exprès de la cour, tant qu'il vécut, le laissaient faire et n'osaient le choquer en rien, ni sur les impositions, qu'il réglait à peu près comme bon lui semblait dans toutes ses dépendances, ni sur ses entreprises, assez souvent violentes. Avec ces mœurs et ce maintien qui se faisait craindre et respecter, il se plaisait à aller quelquefois voir les chartreux, pour se gaudir [2] d'avoir quitté leur froc. Il jouait fort bien à l'hombre, et y gagnait si souvent codille [3], que le nom d'*abbé Codille* lui en resta. Il vécut de la sorte, et toujours dans la même licence et dans la même considération, jusqu'à près de quatre-vingt-dix ans. Le petit-fils de son frère a, longues années depuis, épousé une sœur de M. de Maurepas, du second lit.

Saint-Simon quitte le service.

On se souvient que Saint-Simon avait acheté un régiment de cavalerie. A vingt-cinq ans il démissionne. Voici dans quelles circonstances :

CEPENDANT on remplaça quelques mestres de camp de mes cadets ; c'étaient d'anciens officiers qui avaient obtenu des

1. *Morguer* : humilier.
2. *Se gaudir* : se réjouir en plaisantant.
3. Gagner sans avoir fait jouer.

régiments à force de services et de temps ; je me payai de cette raison. La promotion dont on parlait ne me réveilla point. On n'était plus dans un temps à se prévaloir de dignités ni de naissance. Excepté des actions, et sur-le-champ, personne n'était distingué de l'ordre du tableau. J'avais trop d'anciens pour songer à être brigadier ; tout mon objet était un régiment, et de servir à la tête, puisque la guerre s'ouvrait, pour n'avoir pas le dégoût de la commencer pour ainsi dire aide de camp de Saint-Moris et sans troupes, après avoir été préféré par distinction en arrivant de la campagne de Neerwinden pour en avoir un, l'avoir bien rétabli, et y avoir, je l'ose dire, commandé avec application et réputation les quatre campagnes suivantes qui avaient fini la guerre.

La promotion se déclara, qui surprit tout le monde par le grand nombre ; jamais à beaucoup près il n'y en avait eu de pareille ; je parcourus avidement les brigadiers de cavalerie pour voir si mon tour approchait de près. Je fus bien étonné quand j'en vis cinq à la queue mes cadets. Leur nom n'est jamais sorti de ma mémoire et y est toujours demeuré très-présent. C'était d'Ourches, Vandeuil, Streff, le comte d'Ayen et Ruffé. Il est difficile de se sentir plus piqué que je le fus. Je trouvais l'égalité confuse [1] de l'ordre du tableau suffisamment humiliante, la préférence du comte d'Ayen malgré son népotisme, et celle de quatre gentilshommes particuliers me parut insupportable. Je me tus cependant, pour ne rien faire de mal à propos dans la colère. M. le maréchal de Lorges fut outré et pour moi et pour lui-même ; M. son frère ne le fut guère moins, et par l'inconsidération pour eux, et telle, qu'il fût volontiers pour tout le monde. Il avait pris de l'amitié pour moi. Tous deux me proposèrent de quitter. Le dépit m'en donnait grande envie ; la réflexion de mon âge, de l'entrée d'une guerre, de renoncer à toutes les espérances du métier, l'ennui de l'oisiveté, la douleur des étés à ouïr parler de guerre, de départs, d'avancements de gens qui s'y distinguent, qui s'y élèvent, qui acquièrent de la réputation, me retenait puissamment. Je passai ainsi deux mois dans ce déchirement, quittant tous les matins, et ne pouvant bientôt après m'y résoudre.

Il consulte le maréchal de Choiseul, Beauvilliers, le chancelier et la Rochefoucauld. Ils lui conseillent la démission.

JE ne les avais pas pris pour juges, pour appeler après de leur décision. Je pris donc mon parti ; mais je crus souvent l'avoir bien pris que je sentais que je balançais encore ; j'eus

1. C'est-à-dire qui confondait les titres de noblesse.

besoin de ma colère et de mon dépit, et de me rappeler encore ce que j'avais vu arriver à M. le maréchal de Lorges à la tête de l'armée du Rhin, par les intendants La Fonds et La Grange, soutenus de la cour, et au maréchal de Choiseul dans le même emploi, que j'ai l'un et l'autre racontés en leur lieu, sans compter tout ce qui se trouve à essuyer de ce genre, avant que d'arriver au commandement des armées. Près de trois mois se passèrent dans ces angoisses intérieures jusqu'à ce que je pusse me déterminer. Finalement je le fis, et lorsqu'il en fallut venir à l'exécution, je suivis encore le conseil des mêmes personnes : je ne laissai point échapper de paroles de mécontentement, et content du public, et surtout du militaire sur mon oubli dans la promotion, je le laissai dire. Pour moi, la colère du roi était inévitable. Ces messieurs m'y avaient préparé, et je m'y étais bien attendu. Oserai-je dire qu'elle ne m'était pas indifférente ? Il s'offensait quand on cessait de servir. Il appelait cela le quitter, encore plus des gens distingués. Mais ce qui le piquait au vif, c'était de quitter sur une injustice, et il le faisait toujours du moins longtemps sentir. Mais les mêmes personnes ne mirent jamais de proportion entre cette suite de quitter, qui, après tout, à mon âge avait son bout, et la honte et le dégoût de servir dans la situation où j'étais.

Ils crurent cependant que le respect et la prudence voulaient également tout le ménagement qui s'y pouvait apporter.

Je fis donc une lettre courte au roi, par laquelle sans plainte aucune, ni la moindre mention d'aucun mécontentement, et sans parler de régiment ni de promotion, je lui marquais mon déplaisir que la nécessité de ma mauvaise santé m'obligeât à quitter son service, dont je ne pouvais me consoler que par une assiduité auprès de sa personne, qui me procurerait l'honneur de la voir, et de lui faire ma cour plus continuellement. Ma lettre fut approuvée, et le mardi de la semaine sainte, je la lui présentai moi-même à la porte de son cabinet, comme il rentrait de la messe. J'allai de là chez Chamillart, que je ne connaissais point du tout. Il sortait pour aller au conseil. Je lui fis de la bouche le même compliment, sans le mêler de rien qui pût sentir le mécontentement, et tout de suite je m'en allai à Paris.

J'avais mis gens de plusieurs sortes en campagne, hommes et femmes de mes amis, pour être informé de ce qu'il échapperait au roi, où que ce fût sur ma lettre. Je demeurai huit jours à Paris, et ne retournai à Versailles que le mardi de Pâques. Je sus du chancelier que, le conseil appelé et entrant le mardi saint dans le cabinet du roi, qu'il lisait ma lettre et qu'il appela aussitôt après Chamillart, auquel il parla un moment en particulier. Je sus d'ailleurs qu'il lui avait dit avec émotion : « Eh bien ! monsieur, voilà encore un homme qui nous quitte, » et que tout

de suite il lui avait raconté ma lettre mot pour mot. D'ailleurs, je n'appris point qu'il lui fût rien échappé.

Guillaume III.

A l'extérieur tout allait mal. La quadruple alliance était signée, nos troupes se faisaient battre, Villeroy venait d'être pris à Crémone. En Hollande, nous avions affaire au roi Guillaume, que Louis XIV, lié avec les Stuart, s'obstinait à ne pas reconnaître. Il mourut en 1702.

CE prince, usé, avant l'âge, des travaux et des affaires qui firent le tissu de toute sa vie, avec une capacité, une adresse, une supériorité de génie qui lui acquit la suprême autorité en Hollande, la couronne d'Angleterre, la confiance, et, pour en dire la vérité, la dictature parfaite de toute l'Europe, excepté la France, était tombé dans un épuisement de forces et de santé qui, sans attaquer ni diminuer celle de l'esprit, ne lui fit rien relâcher des travaux infinis de son cabinet, et dans une difficulté de respirer qui avait fort augmenté l'asthme qu'il avait depuis plusieurs années. Il sentait son état, et ce puissant génie ne le désavouait pas. Il fit faire des consultations aux plus célèbres médecins de l'Europe sous des noms feints, entre autres une à Fagon, sous celui d'un curé, lequel, y donnant de bonne foi, la renvoya sans ménagement et sans conseil autre que celui de se préparer à une mort prochaine. Le mal augmentant ses progrès, Guillaume consulta de nouveau, mais à découvert. Fagon, qui le fut, reconnut la maladie du curé. Il ne changea pas d'avis, mais il fut plus considéré, et prescrivit avec un savant raisonnement les remèdes qu'il jugea les plus propres, sinon pour guérir, au moins pour allonger. Ces remèdes furent suivis et soulagèrent ; mais enfin, les temps étaient arrivés où Guillaume devait sentir que les plus grands hommes finissent comme les plus petits, et voir le néant de ce que le monde appelle les plus grandes destinées. Il se promenait encore quelquefois à cheval, et il s'en trouvait soulagé, mais n'ayant plus la force de s'y tenir par sa maigreur et sa faiblesse, il fit une chute qui précipita sa fin par sa secousse. Elle fut aussi peu occupée de religion que l'avait été toute la suite de sa vie. Il ordonna de tout, et parla à ses ministres et à ses familiers avec une tranquillité surprenante et une présence d'esprit qui ne l'abandonna point jusqu'au dernier moment. Quoique accablé de vomissements et de dévoiement dans les derniers jours de sa vie, uniquement rempli des choses qui la regardaient, il se vit finir sans regret avec la satisfaction d'avoir consommé l'affaire de la grande alliance, à n'en craindre aucune désunion par sa mort, et dans l'espérance du succès des grands coups que par elle il avait projetés contre la France.

Cette pensée, qui le flatta jusque dans la mort même, lui tint lieu de toute consolation ; consolation frivole et cruellement trompeuse, qui le laissa bientôt en proie à d'éternelles vérités. On le soutint les deux derniers jours par des liqueurs fortes et des choses spiritueuses. Sa dernière nourriture fut une tasse de chocolat. Il mourut le dimanche, 19 mars, sur les dix heures du matin.

Le Frère de Chamillart.

Saint-Simon, duc et pair, n'aime pas qu'on se « seigneurifie ». On peut en juger par l'ironie de cette page qui rappelle La Bruyère, notamment le chapitre « de Quelques Usages ».

JE ne mettrais pas ici une chose aussi peu considérable que le mariage du frère de Chamillart, s'il ne servait d'époque à quelque chose d'extrêmement ridicule, mais que le monde, si souvent glorieux mal à propos et toutefois toujours si bas et si rampant devant la faveur et la puissance, a parfaitement adopté en tous les imitateurs depuis de cette même sottise. Chamillart avait deux frères, qu'on peut dire qui excellaient en imbécillité, l'évêque de Dol, à qui il fit donner Senlis ensuite, et à qui il fallait donner Condom, et ne l'en laisser jamais sortir, mais le meilleur homme du monde ; l'autre, méchant autant que sa sottise le lui pouvait permettre, et à qui la faveur et le ministère avaient tourné la tête de vanité. Il s'appelait le chevalier Chamillart, et il était, je ne sais comment, devenu capitaine de vaisseau. Son frère, déjà mal avec Pontchartrain, le tira de la marine, le fit maréchal de camp tout d'un coup, et lui fit épouser la fille unique de Guyet, maître des requêtes, très riche et très bien faite, dont il fit le père intendant des finances, qui n'en était pas plus capable que le marin son gendre des fonctions de maréchal de camp. Depuis longtemps tout cadet usurpe le nom de chevalier. Il ne pouvait être porté par un homme marié, celui-ci s'appela donc le comte de Chamillart. Le *de* s'usurpait aussi par qui voulait depuis quelque temps, mais de marquiser ou comtiser son nom bourgeois de famille, c'en fut le premier exemple. En même temps Dreux, gendre de Chamillart, s'appela le marquis de Dreux. Il eut tort, il fallait prendre le titre de comte, cela se fût mieux incrusté sur les comtes de Dreux sortis de la maison royale ; ce fut sans doute une modestie dont il lui fallut savoir gré. On en rit tout bas, mais tout haut personne n'osait omettre les titres ni les *de*, ni leur disputer même dès lors d'être des capitaines. Maints autres bourgeois ont depuis suivi cet exemple, qui dans la suite est devenu attaché aux frères des présidents à mortier des parlements de provinces : c'est un apanage apparemment comme Orléans l'est du frère du roi. Ceux de Paris, qui ne font pas comparaison avec eux, ont été du temps

sans les imiter, quelques-uns enfin se sont laissés aller à cette friandise.

Saint-Simon et le duc d'Orléans.

Le duc d'Orléans, fils de Monsieur, est l'ancien duc de Chartres. C'est lui qui deviendra Régent sous la minorité de Louis XV. Ceci se passe encore en 1702.

ON a vu au commencement de ces Mémoires, que dès ma plus petite jeunesse, j'avais fort vu M. le duc d'Orléans. Cette familiarité dura jusqu'à ce qu'il fût tout à fait entré dans le monde, et même jusqu'après la campagne de 1693, où il commandait la cavalerie de l'armée de M. de Luxembourg où je servais. Plus il avait été tenu de court, plus il se piqua de libertinage. La vie peu réglée de M. le Duc et de M. le prince de Conti lui donna une triste émulation ; les débauchés de la cour et de la ville s'emparèrent de lui ; le dégoût d'un mariage forcé et si inégal lui fit chercher à se dédommager par d'autres plaisirs, et le dépit qu'il conçut de se voir éloigné du commandement des armées et trompé sur ce qui lui avait été promis de gouvernements et d'autres grâces acheva de le précipiter dans une conduite fort licencieuse, qu'il se piqua de porter au plus loin pour marquer le mépris qu'il faisait de son épouse et de la colère que le roi lui en témoignait. Cette vie qui ne pouvait cadrer avec la mienne me retira de ce prince : je ne le voyais plus qu'aux occasions rares et des moments, par bienséance. Depuis six ou sept ans, je le rencontrais peu dans les mêmes lieux. Quand cela se trouvait, il avait toujours pour moi un air ouvert, mais ma vie ne lui convenait pas plus qu'à moi la sienne, tellement que la séparation était devenue entière. La mort de Monsieur, qui par nécessité l'avait ramené au roi et à Mme sa femme, n'avait pu rompre ses engagements de plaisirs. Il se conduisait plus honnêtement avec elle et plus respectueusement avec le roi, mais le pli de la débauche était pris, elle lui était entrée dans la tête comme un bel air qui convenait à son âge et qui lui donnait un relief opposé au ridicule qu'il concevait dans une vie moins désordonnée. Il admirait les plus outrés et les plus persévérants dans la plus forte débauche, et ce léger changement à l'égard de la cour n'en apporta ni à ses mœurs ni à ses parties obscures à Paris, où elles le faisaient aller et venir continuellement. Il n'est pas temps encore de donner une idée de ce prince que nous verrons si fort sur le théâtre du monde, et en de si différentes situations.

Mme de Fontaine-Martel entreprend de ramener Saint-Simon au duc d'Orléans, et leur ménage une entrevue.

J'AVAIS pris tout cela comme une fantaisie de Mme de Fontaine-Martel, et une politesse de M. le duc d'Orléans, comme de

ces parties ou de ces projets qui ne s'exécutent point ; et la différence de goût et de vie me persuadait que ce prince et moi ne nous convenions plus, et que je ferais bien de m'en tenir où j'étais, en faisant tout au plus à mon retour une visite de remercîment et de respect : je me trompai. Cette visite qu'à mon retour je différais toujours, et dont M. le duc d'Orléans faisait des reproches à ces dames chez Mme la duchesse d'Orléans, fut reçue avec empressement. Soit que l'ancienne amitié de jeunesse eût repris, soit désir d'avoir quelqu'un à voir familièrement à Versailles, où il se trouvait fort souvent désœuvré, tout se passa de si bonne grâce de sa part, que je crus me retrouver en notre ancien Palais-Royal. Il me pria de le voir souvent ; il pressa mes visites, oserai-je dire qu'il se vanta de mon retour à lui, et qu'il n'oublia rien pour me rattacher. Le retour de l'ancienne amitié de ma part fut le fruit de tant d'avances dont il m'honorait, et la confiance entière en devint bientôt le sceau qui a duré jusqu'à la fin de sa vie sans lacune, malgré les courtes interruptions qu'y ont quelquefois mises les intrigues, quand il fut devenu le maître de l'État. Telle fut l'époque de cette liaison intime qui m'a exposé à des dangers, qui m'a fait figurer un temps dans le monde, et que j'oserai dire avec vérité qui n'a pas été moins utile au prince qu'au serviteur, et de laquelle il n'a tenu qu'à M. le duc d'Orléans de tirer de plus grands avantages.

Le Duc de Coislin.

Saint-Simon vient de signaler la mort du comte de Soissons (1702).

LE duc de Coislin mourut fort peu après, qui fut une grande affliction pour le cardinal son frère, et une perte pour tous les honnêtes gens. C'était un très petit homme sans mine, mais l'honneur, la vertu, la probité même et la valeur même, qui, avec de l'esprit, était un répertoire exact et fidèle avec lequel il y avait infiniment et très curieusement à apprendre, d'une politesse si excessive qu'elle désolait, mais qui laissait place entière à la dignité. Il avait été lieutenant général avec réputation et mestre de camp général de la cavalerie après Bussy-Rabutin, de la disgrâce duquel il ne voulut pas profiter pour la fixation du prix, et qu'il vendit et quitta le service brouillé avec M. de Louvois. C'était, avec tant de bonnes qualités qui lui conservèrent toujours une véritable considération et de la distinction du roi, un homme si singulier que je ne puis me refuser d'en rapporter quelques traits.

Un des rhingraves, prisonnier à un combat où se trouva le duc de Coislin, lui échut ; il lui voulut donner son lit, par com-

position un matelas. Tous deux se complimentèrent tant et si bien qu'ils couchèrent tous deux par terre des deux côtés du matelas. Revenu à Paris, le rhingrave, qui avait eu liberté d'y venir, le fut voir. Grands compliments à la reconduite ; le rhingrave, poussé à bout, sort de la chambre et ferme la porte par dehors à double tour. M. de Coislin n'en fait point à deux fois ; son appartement n'était qu'à quelques marches du rez-de-chaussée ; il ouvre la fenêtre, saute dans la cour et se trouve à la portière du rhingrave avant lui, qui crut que le diable l'avait porté là. Il était vrai pourtant qu'il s'en démit le pouce ; Félix, premier chirurgien du roi, le lui remit. Étant guéri, Félix retourna voir comment cela allait, et trouva la guérison parfaite. Comme il sortait, voilà M. de Coislin à vouloir lui ouvrir la porte, Félix à se confondre et à se défendre. Dans ce conflit, tirant tous deux la porte, le duc quitta prise subitement et remue sa main ; c'est que son pouce s'était redémis ; et il fallut que Félix y travaillât sur-le-champ. On peut croire qu'il en fit le conte au roi, et qu'on en rit beaucoup.

On ne tarirait point sur ses civilités outrées. Nous le rencontrâmes à un retour de Fontainebleau, Mme de Saint-Simon et moi, à pied avec M. de Metz, son fils, sur le pavé de Ponthierry, où son carrosse s'était rompu ; nous envoyâmes les prier de monter avec nous. Les messages ne finissant point, je fus contraint de mettre pied à terre malgré la boue, et de l'aller prier de monter dans mon carrosse. M. de Metz rageait de ses compliments, et enfin le détermina. Quand il eut consenti, et qu'il n'y eut plus qu'à gagner mon carrosse, il se mit à capituler et à protester qu'il n'ôterait point la place à ces demoiselles ; je lui dis que ces demoiselles étaient deux femmes de chambre, bonnes de reste à attendre que son carrosse fût raccommodé, et à venir dedans ; nous eûmes beau faire, M. de Metz et moi, il lui fallut promettre qu'il en demeurerait une avec nous. Arrivés au carrosse, ces femmes de chambre descendirent, et pendant les compliments, qui ne furent pas courts, je dis au laquais qui tenait la portière de la fermer dès que je serais monté, et d'avertir le cocher de marcher sur-le-champ. Cela fut fort bien exécuté ; mais à l'instant voilà M. de Coislin à crier qu'il s'allait jeter si on n'arrêtait pour prendre cette demoiselle, et tout aussitôt à l'exécuter si étrangement que j'eus peine à me jeter à temps à la ceinture de ses chausses pour le retenir ; et lui, le visage contre le panneau de la portière en dehors, criait qu'il se jetterait, et tirait contre moi. A cette folie, je criai d'arrêter ; il se remit à peine et maintint qu'il se serait jeté. La demoiselle femme de chambre fut rappelée, qui, en allant au carrosse rompu, avait amassé force crotte qu'elle nous apporta et qui pensa nous écraser, M. de Metz et moi, dans ce carrosse à quatre.

Son frère, le chevalier de Coislin, rustre, cynique et chagrin, tout opposé à lui, se vengea bien un jour de l'ennui de ses compliments. Les trois frères, avec un quatrième de leurs amis, étaient à un voyage du roi. A chaque logis les compliments ne finissaient point, et le chevalier s'en désespérait. Il se trouva à une couchée une hôtesse de bel air et jolie, chez qui ils furent marqués [1]. La maison bien meublée, et la chambre d'une grande propreté. Grands compliments en arrivant, plus encore en partant. M. de Coislin alla voir son hôtesse dans la chambre où elle s'était mise. Ils crurent qu'ils ne partiraient point. Enfin les voilà en carrosse et le chevalier de Coislin beaucoup moins impatient qu'à son ordinaire. Ses frères crurent que la gentillesse de l'hôtesse et l'agrément du gîte lui avaient pour cette fois adouci les mœurs. A trois lieues de là et qu'il pleuvait bien fort, voilà tout à coup le chevalier de Coislin qui se met à respirer au large et à rire. La compagnie, qui n'était pas accoutumée à sa belle humeur, demande à qui il en a ; lui à rire encore plus fort. A la fin il déclare à son frère qu'au désespoir de tous ses compliments à tous les gîtes, et poussé à bout par ceux du dernier, il s'était donné la satisfaction de se bien venger, et que, pendant qu'il était chez leur hôtesse, il s'en était allé dans la chambre où son frère avait couché et y avait tout au beau milieu poussé une magnifique selle, qui l'avait d'autant plus soulagé qu'on ne pouvait douter dans la maison qu'elle ne fût de celui qui avait occupé cette chambre. Voilà le duc de Coislin outré de colère, les autres morts de rire. Mais le duc furieux, après avoir dit tout ce que le désespoir peut inspirer, crie au cocher d'arrêter et au valet de chambre d'approcher, veut monter son cheval et retourner à l'hôtesse se laver du forfait ou accuser et déceler le coupable. Ils virent longtemps l'heure qu'ils ne pourraient l'en empêcher, et il en fut plusieurs jours tout à fait mal avec son frère [2].

Villars.

Après la retraite de Catinat, à qui on avait donné l'armée du Rhin (il avait dû remettre à Villeroy celle d'Italie), Villars est chargé de la campagne d'Allemagne et, vainqueur à Friedlingen, est nommé maréchal de France (octobre 1702).

CET enfant de la fortune va si continuellement faire désormais un personnage si considérable qu'il est à propos de le faire connaître. J'ai parlé de sa naissance à propos de son père : on y a vu que ce n'est pas un fonds sur lequel il pût bâtir. Le bonheur

1. Pour y loger. — 2. Saint-Simon avait déjà conté cette grasse anecdote en rapportant la mort du chevalier, survenue en 1699.

et un bonheur inouï y suppléa pendant toute sa longue vie. C'était un assez grand homme, brun, bien fait, devenu gros en vieillisant, sans en être appesanti, avec une physionomie vive, ouverte, sortante, et véritablement un peu folle, à quoi la contenance et les gestes répondaient. Une ambition démesurée qui ne s'arrêtait pas pour les moyens ; une grande opinion de soit qu'il n'a jamais guère communiquée qu'au roi ; une galanterie dont l'écorce était toujours romanesque ; grande bassesse et grande souplesse auprès de qui le pouvait servir, étant lui-même incapable d'aimer ni de servir personne, ni d'aucune sorte de reconnaissance. Une valeur brillante, une grande activité, une audace sans pareille, une effronterie qui soutenait tout et ne s'arrêtait pour rien, avec une fanfaronnerie poussée aux derniers excès et qui ne le quittait jamais. Assez d'esprit pour imposer aux sots par sa propre confiance ; de la facilité à parler, mais avec une abondance et une continuité d'autant plus rebutante, que c'était toujours avec l'art de revenir à soi, de se vanter, de se louer, d'avoir tout prévu, tout conseillé, tout fait, sans jamais, tant qu'il put, en laisser de part à personne. Sous une magnificence de Gascon, une avarice extrême, une avidité de harpie, qui lui a valu des monts d'or pillés à la guerre, et quand il vint à la têtes des armées, pillés haut à la main et en faisant lui-même des plaisanteries, sans pudeur d'y employer des détachements exprès, et de diriger à cette fin les mouvements de son armée. Incapable d'aucun détail de subsistance, de convoi, de fourrage, de marche qu'il abandonnait à qui de ses officiers généraux en voulait prendre la peine ; mais s'en donnant toujours l'honneur. Son adresse consistait à faire valoir les moindres choses et tous les hasards. Les compliments suppléaient chez lui à tout. Mais il n'en fallait rien attendre de plus solide. Lui-même n'était rien moins. Toujours occupé de futilités quand il n'en était pas arraché par la nécessité imminente des affaires. C'était un répertoire de romans, de comédies et d'opéras dont il citait à tout propos des bribes, même aux conférences les plus sérieuses. Il ne bougea tant qu'il put des spectacles avec une indécence de filles de ces lieux et du commerce de leur vie et de leurs galants qu'il poussa publiquement jusqu'à sa dernière vieillesse, déshonorée publiquement par ses honteux propos.

Le nom qu'un infatigable bonheur lui a acquis pour des temps à venir m'a souvent dégoûté de l'histoire, et j'ai trouvé une infinité de gens dans cette même réflexion. Les siens ont eu l'imprudence de laisser paraître fort tôt après lui des Mémoires qu'on ne peut méconnaître de lui ; il n'y a qu'à voir sa lettre au roi sur sa bataille de Friedlingen. Un récit embarrassé, mal écrit, sans exactitude, sans précision, expressément confus, voile tant qu'il peut le désordre qui pensa perdre son infanterie ; son igno-

rance de ce que fit sa cavalerie ; ne peint ni la situation, ni les mouvements, ni l'action, encore moins ce qui en fit la décision et la fin ; et ses louanges générales et universelles, qui ne louent personne en ne marquant rien de particulier de personne, données au besoin qu'il se sentait de tous, n'en peuvent flatter aucun. Ses Mémoires ont la même confusion, et s'ils ont plus de détail, c'est pour faire plus de mensonges dont il se donne sans cesse pour le héros. J'étais bien jeune, et seulement mestre de camp d'un régiment de cavalerie en 1694 et les années suivantes ; mais à la première, j'étais gendre du général de l'armée, et les autres dans la plus intime confiance du maréchal de Choiseul, qui succéda à mon beau-père. C'en est assez pour avoir très-distinctement vu que les vanteries de ses Mémoires sur ces campagnes-là n'ont pas seulement la moindre apparence, et que tout ce qu'il y dit de lui est un roman. J'ai su des officiers principaux qui ont servi avec lui et sous lui dans les autres campagnes qu'il raconte, que tout y est mensonge, la plupart des faits entièrement controuvés, ou avec un fondement dont tout le reste est ajusté à ses louanges, et au blâme de ceux qui y ont le plus mérité pour leur dérober le mérite et se l'approprier. Il s'y trouve même des traits dont la hardiesse pue tellement la fausseté, qu'on est indigné de l'audace pour soi-même et que le héros prétendu ait osé espérer de se faire si grossièrement des dupes et des admirateurs. La soif d'en avoir l'a rendu coupable des plus noirs larcins de la gloire des maîtres, devant qui je l'ai vu ramper, et des calomnies les plus audacieuses et les plus follement hasardées.

Le Maréchal de Lorges.

A Villars, Saint-Simon oppose naturellement le maréchal de Lorges, qui mourut cette même année.

L'ÉPOQUE de cette bataille de Friedlingen me fut celle d'une des plus sensibles afflictions que je pusse recevoir, par la perte que je fis de mon beau-père, à soixante-quatorze ans. Au milieu d'une santé d'ailleurs parfaite, il fut attaqué de la pierre, aux symptômes de laquelle on se méprit d'abord, ou plutôt on voulut bien se méprendre, dans le désir que ce ne la fût pas. Les derniers six mois de sa vie il ne put plus sortir de chez lui, où l'affection publique lui forma toujours plutôt une cour, par le nombre et la distinction des personnes, qu'une compagnie assidue. Le mal venu au point de ne le pouvoir méconnaître, la réputation d'un certain frère Jacques séduisit et le fit préférer aux chirurgiens pour l'opération. Ce n'était ni un moine ni un ermite, mais un homme bizarrement encapuchonné de gris, qui avait inventé une manière de faire la

taille par à côté de l'endroit ordinaire, qui avait l'avantage d'être plus promptement faite et de ne laisser après aucune des fâcheuses incommodités qui sont très souvent les suites de cette opération faite à l'ordinaire. Tout est mode en France ; cet homme-là y était lors tellement qu'on ne parlait que de lui. On fit suivre ses opérations pendant trois mois, et sur vingt personnes qu'il tailla il en mourut fort peu.

Pendant ce temps-là M. le maréchal de Lorges se dérobait au monde, et se préparait avec une grande fermeté et une résignation vraiment chrétienne. Le désir de sa famille et de conserver sa charge de capitaine des gardes du corps à son fils eurent plus de part que lui-même à cette résolution. Elle fut exécutée le jeudi 19 octobre à huit heures du matin, ayant la veille fait ses dévotions. Frère Jacques ne voulut ni conseil ni secours, que Milet, chirurgien-major de la compagnie des gardes du corps de M. le maréchal de Lorges, auquel il était fort attaché. Il se trouva une petite pierre, puis de gros champignons, et, dessous, une fort grosse pierre. Un chirurgien qui eût su autre chose qu'opérer de la main aurait tiré la petite pierre et en serait demeuré là pour lors. Il aurait fondu par des onguents ces excroissances de chair adhérentes à la vessie, qui s'en seraient allées par les suppurations, après quoi il aurait tiré la grosse pierre. La tête tourna au frère Jacques, qui n'était que bon opérateur de la main. Il arracha ces champignons. L'opération dura trois quarts d'heure, et fut si cruelle, que frère Jacques n'osa aller plus loin et remit à tirer la grosse pierre. M. le maréchal de Lorges la soutint avec un courage qui fut toujours tranquille. Fort peu après, Mme sa femme, qui fut la seule qu'on lui laissa voir de sa famille, s'étant approchée de lui, il lui tendit la main : « Me voilà, lui dit-il, dans l'état où on m'a voulu ; » et, sur sa réponse pleine d'espérance : « Il en sera, ajouta-t-il, tout ce qu'il plaira à Dieu. » Toute la famille et quelques amis étaient dans la maison, qui augurèrent mal d'une opération si étrange. Le duc de Grammont, qui avait été depuis peu taillé par Maréchal, força la porte, annonça les accidents qui arriveraient coup sur coup, où il n'y aurait point de remède, et insista inutilement pour qu'on fît venir Maréchal ou d'autres chirurgiens. Jamais frère Jacques ne voulut, et la maréchale, qui craignait de le troubler, n'osa appeler personne. Le duc de Grammont ne fut que trop bon prophète ; bientôt après frère Jacques lui-même demanda du secours. Il l'eut à l'instant, mais tout fut inutile. M. le maréchal de Lorges mourut le samedi 22 octobre, sur les quatre heures du matin, ayant toujours eu auprès de lui l'abbé Anselme, alors directeur et prédicateur fameux.

Le spectacle de cette maison fut terrible ; jamais homme

si tendrement ni si universellement regretté, ni si véritablement regrettable. Outre ma vive douleur, j'eus à soutenir celle de Mme de Saint-Simon que je crus perdre bien des fois ; rien de comparable à son attachement pour son père, et à la tendresse qu'il avait pour elle ; rien aussi de plus parfaitement semblable que leur âme et leur cœur. Il m'aimait comme son véritable fils, et je l'aimais et le respectais comme le meilleur père, avec la plus entière et la plus douce confiance.

Entre autres événements de sa vie, Saint-Simon rappelle sa conversion au catholicisme, qui fut l'œuvre de Bossuet.

M. DE LORGES, jeune et bien fait, galant, fort dans le grand monde, pensait néanmoins sérieusement. Élevé dans le sein des protestants où il était né, et lié de la plus proche parenté et amitié avec leurs principaux personnages, il passa la moitié de sa vie sans se défier qu'ils pussent être trompés et pratiquant exactement leur religion. Mais à force de la pratiquer les réflexions vinrent, puis les doutes. Les préjugés de l'éducation et de l'habitude le retenaient ; il était encore maîtrisé par l'autorité de sa mère qui en était une de l'Église protestante et par celle de M. de Turenne plus forte qu'aucune. Il était intimement lié d'amitié avec la duchesse de Rohan, l'âme du parti et le reste de ses derniers chefs, et avec ses célèbres filles, et son extrême tendresse pour la comtesse de Roye sa sœur, qui était infiniment attachée à sa religion, le contraignit extrêmement. Mais, parmi ces combats, il voulut être éclairci. Il trouva un grand secours dans un homme médiocre qui lui était attaché d'amitié, et qui, en étant fort estimé, s'était fait catholique. Mais M. de Lorges voulut voir par lui-même, quand il fut parvenu au point de se défier tout à fait de ce qu'il avait cru jusqu'alors.

Il prit donc le parti de feuilleter lui-même et de proposer ses doutes au célèbre Bossuet, depuis évêque de Meaux, et à M. Claude, ministre de Charenton et le plus compté parmi eux. Il ne les consultait que séparément, à l'insu l'un de l'autre, et leur portait comme de soi-même leurs réciproques réponses, pour démêler mieux la vérité. Il passa de la sorte toute une année à Paris, tellement occupé à cette étude qu'il avait comme disparu du monde, et que ses plus intimes, jusqu'à M. de Turenne, en étaient inquiets, et lui faisaient des reproches de ce qu'ils ne pouvaient parvenir à le voir. Sa bonne foi et la sincérité de sa recherche mérita un rayon de lumière. M. de Meaux lui prouva l'antiquité de la prière pour les morts, et lui montra dans saint Augustin que ce docteur de l'Église avait prié pour sainte Monique sa mère. M. Claude ne le satisfit point

là-dessus, et ne s'en tira que par des défaites qui choquèrent la droiture du prosélyte et achevèrent de le déterminer. Alors il s'ouvrit au prélat et au ministre, du commerce qu'il avait depuis longtemps avec eux à l'insu l'un de l'autre ; il les voulut voir aux mains, mais toujours dans le plus profond secret. Cette lutte acheva de convaincre son esprit par la lumière, et son cœur par les échappatoires peu droites qu'il remarqua souvent dans M. Claude, et sur lesquelles après, tête à tête, il n'en put tirer de meilleures solutions.

Convaincu alors, il prit son parti, mais les considérations de ses proches l'arrêtèrent encore. Il sentait qu'il allait plonger le poignard dans le cœur des trois personnes qui lui étaient les plus chères, sa mère, sa sœur et M. de Turennne à qui il devait tout, et de qui il tenait tout jusqu'à sa subsistance. Cependant ce fut par lui qu'il crut devoir commencer. Il lui parla avec toute la tendresse, toute la reconnaissance, tout le respect du meilleur fils au meilleur père ; et, après un préambule dont il sentit tout l'embarras, il lui fit toute la confidence de cette longue retraite dont il lui avoua enfin le fruit, et il assaisonna cette déclaration de tout ce qui en pouvait adoucir l'amertume. M. de Turenne l'écouta sans l'interrompre d'un seul mot, puis, l'embrassant tendrement, lui rendit confidence pour confidence, et l'assura qu'il avait d'autant plus de joie de sa résolution, que lui-même en avait pris une pareille après y avoir travaillé longtemps avec le même prélat que lui. On ne peut exprimer la surprise, le soulagement, la joie de M. de Lorges. M. de Meaux lui avait fidèlement caché qu'il instruisait M. de Turenne depuis longtemps, et à M. de Turenne ce qu'il faisait avec M. de Lorges. Fort peu de temps après, la conversion de M. de Turenne éclata. La délicatesse de M. de Lorges ne lui permit pas de se déclarer sitôt. Le respect du monde le contint encore cinq ou six mois dans la crainte qu'on ne le crût entraîné par l'exemple d'un homme de ce poids auquel tant de liens l'attachaient. Sans avoir jamais fait une profession particulière de piété distinguée, M. de Lorges regarda tout le reste de sa vie sa conversion comme son plus précieux bonheur. Il redoubla d'estime, d'amitié et de commerce avec M. Cotton qui en avait été la première cause ; il vit tant qu'il vécut M. de Meaux très familièrement, et avec vénération et grande reconnaissance. Il abhorrait la contrainte sur la religion, mais il se portait avec zèle à persuader les protestants à qui il pouvait parler, et fut jusqu'à la mort régulier et même religieux dans sa conduite et dans la pratique de la religion qu'il avait embrassée, et ami des gens de bien. Il eut la douleur que la comtesse de Roye en pensa mourir de regret. Il n'y avait que la religion que tous deux se préférassent. Elle fut si outrée de ce changement, qu'elle ne

le voulut voir qu'à [la] condition, qu'ils tinrent, de ne s'en parler jamais.

Suit un long éloge du maréchal, qui se termine ainsi :

J'AURAIS encore tant de grandes choses à dire de mon beau-père, que ce serait passer de trop loin les bornes d'une digression que je n'ai pu me refuser. On n'a point connu une plus belle âme ni un cœur plus grand ni meilleur que le sien, et cette vérité n'a point trouvé de contradicteurs. Jamais un plus honnête homme, plus droit, plus égal, plus uni, plus simple, plus aise de servir et d'obliger, et bien rarement aucun qui le fût autant. D'ailleurs la vérité et la candeur même, sans humeur, sans fiel, toujours prompt à pardonner, c'est encore ce dont personne n'a douté. Avec une énonciation peu heureuse et un esprit peu brillant et peu soucieux de l'être, c'était le plus grand sens d'homme, et le plus droit qu'il fût possible, et qui, avec une hauteur naturelle qui ne se faisait jamais sentir qu'à propos, mais que nulle considération aussi n'en pouvait faire rien rabattre, dédaignait les routes les plus utiles si elles n'étaient frayées par l'honneur le plus délicat et la vertu la plus épurée. Avec la plus fine valeur et la plus tranquille, ses vues étaient vastes, ses projets concertés et démontrés ; une facilité extrême à manier des troupes, l'art de prendre ses sûretés partout, sans jamais les fatiguer, le choix exquis des postes, et toute la prévoyance et la combinaison de ses mouvements avec ses subsistances. Jamais avec lui de gardes superflues, de marches embarrassées ou inutiles, d'ordres confus. Il avait la science de se savoir déployer avec justesse, et celle des précautions sans fatiguer ses troupes, qui achevaient toujours sous lui leurs campagnes en bon état. J'ai ouï dire merveilles, à ceux qui l'ont vu dans les actions, du flegme sans lenteur dans ses dispositions, de la justesse de son coup d'œil, et de sa diligence à se porter et à remédier à tout, et à profiter de ce qui aurait échappé à d'autres généraux.

Plus jaloux de la gloire d'autrui que de la sienne, il la donnait tout entière à qui la méritait, et sauvait les fautes avec une bonté paternelle. Aussi était-il adoré, dans les armées, des troupes et des officiers généraux et particuliers, dont la confiance en lui était parfaite par estime. Sa compagnie des gardes avait pour lui le même amour. Mais ce qui est bien rare, c'est que la cour si jalouse, et où chacun est si personnel, ne le chérissait pas moins, et qu'excepté M. de Louvois, et encore sur le compte de M. de Turenne, il n'eut pas un ennemi, et s'acquit l'estime universelle jusqu'à une sorte de vénération. Rien n'était égal à sa tendresse et à sa douceur dans sa famille, et

au réciproque dont il jouissait. Il traita toujours en tout ses neveux comme ses enfants ; il avait beaucoup d'amis, et d'amis véritables ; il sentait tout le prix des gens et celui de l'amitié, parce que personne n'en était plus capable et n'avait un meilleur discernement que lui ; au reste, grand ennemi des fripons, leur fléau sans ménagement, et l'homme qui, avec le plus de simplicité et de modestie, conservait le plus de dignité et s'attirait le plus de considération et de respect. Le roi même, qui l'aimait, le ménageait ; il lui disait sans détour toutes les vérités que ses emplois l'obligeaient à ne lui point dissimuler, et il en était cru par l'opinion générale de sa vérité.

La Princesse d'Harcourt.

Le prince d'Harcourt, exilé depuis dix-sept ans, fut admis à saluer le roi en 1702. C'était, au dire de Saint-Simon, un assez vilain personnage; sa femme ne valait pas mieux.

CETTE princesse d'Harcourt fut une sorte de personnage qu'il est bon de faire connaître, pour faire connaître plus particulièrement une cour qui ne laissait pas d'en recevoir de pareils. Elle avait été fort belle et galante ; quoiqu'elle ne fût pas vieille, les grâces et la beauté s'étaient tournées en gratte-cul [1]. C'était alors une grande et grosse créature, fort allante, couleur de soupe au lait, avec de grosses et vilaines lippes, et des cheveux de filasse toujours sortants et traînant comme tout son habillement. Sale, malpropre, toujours intriguant, prétendant, entreprenant, toujours querellant et toujours basse comme l'herbe, ou sur l'arc-en-ciel, selon ceux à qui elle avait affaire ; c'était une furie blonde, et de plus une harpie ; elle en avait l'effronterie, la méchanceté, la fourbe et la violence ; elle en avait l'avarice et l'avidité ; elle en avait encore la gourmandise et la promptitude à s'en soulager, et mettait au désespoir ceux chez qui elle allait dîner, parce qu'elle ne se faisait faute de ses commodités au sortir de table, qu'assez souvent elle n'avait pas loisir de gagner, et salissait le chemin d'une effroyable traînée, qui l'ont mainte fois fait donner au diable par les gens de Mme du Maine et de M. le Grand. Elle ne s'en embarrassait pas le moins du monde, troussait ses jupes et allait son chemin, puis revenait disant qu'elle s'était trouvée mal ; on y était accoutumé.

Elle faisait des affaires à toutes mains, et courait autant pour cent francs que pour cent mille ; les contrôleurs généraux ne s'en défaisaient pas aisément ; et, tant qu'elle pouvait, trompait

1. Enlaidies. Le gratte-cul est le fruit rouge de l'églantier, moins beau que la fleur.

les gens d'affaires pour en tirer davantage. Sa hardiesse à voler au jeu était inconcevable, et cela ouvertement. On l'y surprenait, elle chantait pouille [1] et empochait ; et comme il n'en était jamais autre chose, on la regardait comme une harengère avec qui on ne voulait pas se commettre, et cela en plein salon de Marly, au lansquenet, en présence de Mgr et de Mme la duchesse de Bourgogne. A d'autres jeux, comme l'hombre, etc., on l'évitait, mais cela ne se pouvait pas toujours ; et comme elle y volait aussi tant qu'elle pouvait, elle ne manquait jamais de dire à la fin des parties qu'elle donnait ce qui pouvait n'avoir pas été de bon jeu et demandait aussi qu'on le lui donnât, et s'en assurait sans qu'on lui répondît. C'est qu'elle était grande dévote de profession et comptait de mettre ainsi sa conscience en sûreté, parce que, ajoutait-elle, dans le jeu il y a toujours quelque méprise. Elle allait à toutes les dévotions et communiait incessamment, fort ordinairement après avoir joué jusqu'à quatre heures du matin.

Un jour de grande fête à Fontainebleau, que le maréchal de Villeroy était en quartier, elle alla voir la maréchale de Villeroy entre vêpres et le salut. De malice, la maréchale lui proposa de jouer, pour lui faire manquer le salut. L'autre s'en défendit, et dit enfin que Mme de Maintenon y devait aller. La maréchale insiste, et dit que cela était plaisant, comme si Mme de Maintenon pouvait voir et remarquer tout ce qui serait ou ne serait pas à la chapelle. Les voilà au jeu. Au sortir du salut, Mme de Maintenon, qui presque jamais n'allait nulle part, s'avise d'aller voir la maréchale de Villeroy, devant l'appartement de qui elle passait au pied de son degré. On ouvre la porte et on l'annonce ; voilà un coup de foudre pour la princesse d'Harcourt. « Je suis perdue s'écria-t-elle de toute sa force, car elle ne pouvait se retenir ; elle me va voir jouant, au lieu d'être au salut, » laisse tomber ses cartes, et soi-même dans son fauteuil tout éperdue. La maréchale riait de tout son cœur d'une aventure si complète. Mme de Maintenon entre lentement, et les trouve en cet état avec cinq ou six personnes. La maréchale de Villeroy, qui avait infiniment d'esprit, lui dit qu'avec l'honneur qu'elle lui faisait, elle causait un grand désordre ; et lui montre la princesse d'Harcourt en désarroi. Mme de Maintenon sourit avec une majestueuse bonté, et s'adressant à la princesse d'Harcourt : « Est-ce comme cela, lui dit-elle, madame, que vous allez au salut aujourd'hui ? » Là-dessus la princesse d'Harcourt sort en furie de son espèce de pâmoison ; dit que voilà des tours qu'on lui fait, qu'apparemment Mme la maréchale de Villeroy se doutait bien de la visite de Mme de Maintenon,

1. *Elle chantait pouille* : elle injuriait.

et que c'est pour cela qu'elle l'a persécutée de jouer, pour lui faire manquer le salut. « Persécutée ! répondit la maréchale, j'ai cru ne pouvoir vous mieux recevoir qu'en vous proposant un jeu ; il est vrai que vous avez été un moment en peine de n'être point vue au salut, mais le goût l'a emporté. Voilà, madame, s'adressant à Mme de Maintenon, tout mon crime, » et de rire tous, plus fort qu'auparavant. Mme de Maintenon, pour faire cesser la querelle, voulut qu'elles continuassent de jouer ; la princesse d'Harcourt grommelant toujours, et toujours éperdue, ne savait ce qu'elle faisait, et la furie redoublait de ses fautes. Enfin, ce fut une farce qui divertit toute la cour plusieurs jours, car cette belle princesse était également crainte, haïe et méprisée.

Saint-Simon conte quelques mauvais tours qu'on lui joua, et en vient au chapitre de ses domestiques.

ELLE payait mal ou point ses gens, qui un beau jour de concert l'arrêtèrent sur le pont Neuf. Le cocher descendit et les laquais, qui lui vinrent dire mots nouveaux à sa portière. Son écuyer et sa femme de chambre l'ouvrirent, et tous ensemble s'en allèrent et la laissèrent devenir ce qu'elle pourrait. Elle se mit à haranguer ce qui s'était amassé là de canaille, et fut trop heureuse de trouver un cocher de louage, qui monta sur son siège et la mena chez elle. Une autre fois, Mme de Saint-Simon revenant dans sa chaise de la messe aux Récollets, à Versailles, rencontra la princesse d'Harcourt à pied dans la rue, seule, en grand habit, tenant sa queue dans ses bras. Mme de Saint-Simon arrêta, et lui offrit secours : c'est que tous ses gens l'avaient abandonnée, et lui avaient fait le second tome du pont Neuf, et pendant leur désertion dans la rue, ceux qui étaient restés chez elle s'en étaient allés ; elle les battait, et était forte et violente, et changeait de domestique tous les jours.

Elle prit, entre autres, une femme de chambre forte et robuste, à qui, dès les premières journées, elle distribua force tapes et soufflets. La femme de chambre ne dit mot, et comme il ne lui était rien dû, n'étant entrée que depuis cinq ou six jours, elle donna le mot aux autres, de qui elle avait su l'air de la maison, et un matin qu'elle était seule dans la chambre de la princesse d'Harcourt, et qu'elle avait envoyé son paquet dehors, elle ferme la porte en dedans sans qu'elle s'en aperçut ; répond à se faire battre, comme elle l'avait déjà été, et au premier soufflet, saute sur la princesse d'Harcourt, lui donne cent soufflets et autant de coups de poing et de pied, la terrasse, la meurtrit depuis les pieds jusqu'à la tête, et quand elle l'a bien battue à son aise et à son plaisir, la laisse à terre toute déchirée, et

tout échevelée, hurlant à pleine tête, ouvre la porte, la ferme dehors à double tour, gagne le degré [1], et sort de la maison.

Vauban.

Le 14 janvier 1703, le roi fit dix nouveaux maréchaux, dont Vauban.

VAUBAN s'appelait Leprêtre, petit gentilhomme de Bourgogne tout au plus, mais peut-être le plus honnête homme et le plus vertueux de son siècle, et avec la plus grande réputation du plus savant homme dans l'art des sièges et de la fortification, le plus simple, le plus vrai et le plus modeste. C'était un homme de médiocre taille, assez trapu, qui avait fort l'air de guerre, mais en même temps un extérieur rustre et grossier pour ne pas dire brutal et féroce. Il n'était rien moins. Jamais homme plus doux, plus compatissant, plus obligeant, mais respectueux, sans nulle politesse, et le plus avare ménager de la vie des hommes, avec une valeur qui prenait tout sur soi et donnait tout aux autres. Il est inconcevable qu'avec tant de droiture et de franchise, incapable de se prêter à rien de faux ni de mauvais, il ait pu gagner au point qu'il fit l'amitié et la confiance de Louvois et du roi.

Ce prince s'était ouvert à lui un an auparavant de la volonté qu'il avait de le faire maréchal de France. Vauban l'avait supplié de faire réflexion que cette dignité n'était point faite pour un homme de son état, qui ne pouvait jamais commander ses armées, et qui les jetterait dans l'embarras si, faisant un siège, le général se trouvait moins ancien maréchal de France que lui. Un refus si généreux, appuyé de raisons que la seule vertu fournissait, augmenta encore le désir du roi de la couronner.

Vauban avait fait cinquante-trois sièges en chef, dont une vingtaine en présence du roi, qui crut se faire maréchal de France soi-même, et honorer ses propres lauriers en donnant le bâton à Vauban. Il le reçut avec la même modestie qu'il avait marqué de désintéressement. Tout applaudit à ce comble d'honneur, où aucun autre de ce genre n'était parvenu avant lui et n'est arrivé depuis.

Bechameil.

En 1703 mourut Bechameil, financier riche et intègre, beau-père de Desmarets et de Cossé-Brissac.

C'ÉTAIT un homme d'esprit et fort à sa place, qui faisait une chère délicate et choisie en mets et en compagnie, et qui

1. *Le degré* : l'escalier.

voyait chez lui la meilleure de la ville et la plus distinguée de la cour. Son goût était exquis en tableaux, en pierreries, en meubles, en bâtiments, en jardins, et c'est lui qui a fait tout ce qu'il y a de plus beau à Saint-Cloud. Le roi, qui le traitait bien, le consultait souvent sur ses bâtiments et sur ses jardins, et le menait quelquefois à Marly. Sans Mansart, qui en prit beaucoup d'inquiétude, le roi lui aurait marqué plus de confiance et de bonté. Son fils, qui portait le nom de Nointel, fut intendant en Bretagne et fort honnête homme, que Monsieur fit faire conseiller d'Etat. Bechameil fit de prodigieuses dépenses à faire des beautés en cette terre en Beauvoisis. Le comte de Fiesque fit sur son entrée en ce lieu la plus plaisante chanson du monde, dont le refrain était : *Vive le roi et Bechameil son favori, son favori !* dont le roi pensa mourir de rire, et le pauvre Bechameil de dépit.

Il était bien fait et de bonne mine, et croyait avoir de l'air du duc de Grammont. Le comte de Grammont le voyant se promener aux Tuileries : « Voulez-vous parier, dit-il à sa compagnie, que je vais donner un coup de pied au cul à Bechameil, et qu'il m'en saura le meilleur gré du monde ? » En effet, il l'exécuta en plein. Bechameil bien étonné se retourne, et le comte de Grammont à lui faire de grandes excuses sur ce qu'il l'a pris pour son neveu. Bechameil fut charmé, et les deux compagnies encore davantage.

Le Premier Chirurgien Maréchal.

FÉLIX, premier chirurgien du roi, mourut vers ce temps-là, laissant un fils qui n'avait point voulu tâter de sa profession ; Fagon, premier médecin du roi, qui avait toute sa confiance et celle de Mme de Maintenon sur leur santé, mit en cette place Maréchal, chirurgien de la Charité, à Paris, le premier de tous en réputation et en habileté, et qui lui avait fait très heureusement l'opération de la taille. Outre sa capacité dans son métier, c'était un homme qui, avec fort peu d'esprit, avait très bon sens, connaissait bien ses gens, était plein d'honneur, d'équité, de probité, et d'aversion pour le contraire ; droit, franc et vrai ; et fort libre à le montrer, bon homme et rondement homme de bien, et fort capable de servir, et par équité ou par amitié, de se commettre très librement à rompre des glaces auprès du roi, quand il se fut bien initié (et on l'était bientôt dans ces sortes d'emplois familiers auprès de lui). On verra dans la suite que ce n'est pas sans raison que je m'étends sur cette espèce de personnage des cabinets intérieurs, que sa faveur laissa toujours doux, respectueux, et quoique avec quelque grossièreté, tout à fait en sa place. Mon père, et moi après lui, avons logé toute

notre vie auprès de la Charité. Ce voisinage avait fait Maréchal le chirurgien de notre maison ; il nous était tout à fait attaché, et il le demeura dans sa fortune.

Je me souviens qu'il nous conta, à Mme de Saint-Simon et à moi, une aventure qui lui arriva, et qui mérite d'être rapportée. Moins d'un an depuis qu'il fut premier chirurgien, et déjà en familiarité et en faveur, mais voyant, comme il a toujours fait, tous les malades de toute espèce qui avaient besoin de sa main dans Versailles et autour, il fut prié par le chirurgien de Port-Royal des Champs d'y aller voir une religieuse à qui il croyait devoir couper la jambe. Maréchal s'y engagea pour le lendemain. Ce même lendemain, on lui proposa, au sortir du lever du roi, d'aller à une opération qu'on devait faire ; il s'en excusa sur l'engagement qu'il avait pris pour Port-Royal. A ce nom, quelqu'un de la Faculté le tira à part, et lui demanda s'il savait bien ce qu'il faisait d'aller à Port-Royal. Maréchal, tout uni, et fort ignorant de toutes les affaires qui, sous ce nom, avaient fait tant de bruit, fut surpris de la question, et encore plus quand on lui dit qu'il ne jouait pas à moins qu'à se faire chasser ; il ne pouvait comprendre que le roi trouvât mauvais qu'il allât voir si on y couperait ou non la jambe à une religieuse. Par composition, il promit de le dire au roi avant d'y aller. En effet, il se trouva au retour du roi de sa messe, et comme ce n'était pas une heure où il eût accoutumé de se présenter, le roi, surpris, lui demanda ce qu'il voulait. Maréchal lui raconta avec simplicité ce qui l'amenait, et la surprise où il en était lui-même. A ce nom de Port-Royal, le roi se redressa comme il avait accoutumé aux choses qui lui déplaisaient, et demeura deux ou trois *Pater* sans répondre, sérieux et réfléchissant, puis dit à Maréchal : « Je veux bien que vous y alliez, mais à condition que vous y alliez tout à l'heure pour avoir du temps devant vous ; que, sous prétexte de curiosité, vous voyiez toute la maison, et les religieuses au chœur et partout où vous les pourrez voir ; que vous les fassiez causer, et que vous examiniez bien tout de très près, et que ce soir vous m'en rendiez compte. » Maréchal, encore plus étonné, fit son voyage, vit tout, et ne manqua à rien de tout ce qui lui était prescrit. Il fut attendu avec impatience ; le roi le demanda plusieurs fois, et le tint à son arrivée près d'une heure en questions et en récits. Maréchal fit un éloge continuel de Port-Royal ; il dit au roi que le premier mot qui lui fut dit fut pour lui demander des nouvelles de la santé du roi, et à plusieurs reprises ; qu'il n'y avait lieu où on priât tant pour lui, dont il avait été témoin aux offices du chœur. Il admira la charité, la patience et la pénitence qu'il y avait remarquées ; il ajouta qu'il n'avait jamais été en aucune maison dont la piété et la sainteté lui eût fait autant d'impression. La

fin de ce compte fut un soupir du roi, qui dit que c'étaient des saintes qu'on avait trop poussées, dont on n'avait pas assez ménagé l'ignorance des faits et l'entêtement, et à l'égard desquelles on avait été beaucoup trop loin. Voilà le sens droit et naturel, produit par un récit sans fard, d'un homme neuf et neutre, qui dit ce qu'il a vu, et dont le roi ne se pouvait défier, et qui eut par là toute liberté de parler ; mais le roi, vendu à la contre-partie, ne donnait d'accès qu'à elle ; aussi cette impression fortuite du vrai fut-elle bientôt anéantie. Il ne s'en souvint plus quelques années après, lorsque le P. Tellier lui fit détruire jusqu'aux pierres et aux fondements matériels de Port-Royal, et y passer partout la charrue.

L'Affaire de la quête.

Le maréchal de Luxembourg était mort sans avoir terminé son procès avec les ducs. Une nouvelle affaire de préséance finit l'année 1703 : les princesses lorraines se dispensaient depuis quelque temps de quêter à la grand'messe et aux vêpres, aux jours de fête. Saint-Simon, dont la duchesse de Bourgogne venait par surprise de faire quêter la femme, s'insurgea et résolut d'obtenir la même dispense pour les duchesses. Le roi s'en plaignit à Chamillart. Il observa, dit Saint-Simon, « que c'était » une chose étrange que, depuis que j'avais quitté son service, » je ne songeasse qu'à étudier les rangs et à faire des procès » à tout le monde. » Averti par Chamillart et conseillé par le Chancelier, Saint-Simon va le lendemain se poster près du cabinet du roi et lui demande de l'y suivre.

SANS me répondre, il me fit signe d'entrer, et s'en alla dans l'embrasure de la fenêtre.

Comme j'allais parler, je vis passer Fagon et d'autres gens intérieurs. Je ne dis mot que lorsque je fus seul avec le roi. Alors je lui dis qu'il m'était revenu qu'il était mécontent de moi sur la quête ; que j'avais un si grand désir de lui plaire, que je ne pouvais différer de le supplier de me permettre de lui rendre compte de ma conduite là-dessus. A cet exorde il prit un air sévère, et ne répondit pas un mot. « Il est vrai, sire, continuai-je, que depuis que les princesses ont refusé de quêter, je l'ai évité pour Mme de Saint-Simon ; j'ai désiré que les duchesses l'évitassent aussi, et qu'[1] il y en a que j'en ai empêchées parce que je n'ai point cru que Votre Majesté le désirât. — Mais, interrompit le roi d'un ton de maître fâché, refuser la duchesse de Bourgogne, c'est lui manquer de respect, c'est me refuser moi-même ! » Je répondis que, de la manière que les quêteuses se nommaient, nous ne pensions point que Mme la duchesse de Bourgogne

1. On peut sous-entendre : *Il est vrai.*

y eût de part, que c'était la duchesse du Lude, souvent la première dame du palais qui s'y trouvait, qui indiquait qui elle voulait. « Mais, monsieur, interrompit le roi encore du même ton haut et fâché, vous avez tenu des discours ? — Non, sire, lui dis-je, aucun. — Quoi, vous n'avez point parlé ?... » Et de ce ton élevé poursuivait, lorsqu'en cet endroit j'osai l'interrompre aussi, et élevant ma voix au-dessus de la sienne : « Non, sire, vous dis-je, et si j'en avais tenu, je l'avouerais à Votre Majesté, tout de même que je lui avoue que j'ai évité la quête à ma femme, et que j'ai empêché d'autres duchesses de l'accepter. J'ai toujours cru et eu lieu de croire que puisque Votre Majesté ne s'expliquait point là-dessus, qu'elle ignorait ce qui se passait, ou que, le sachant, elle ne s'en souciait point. Je vous supplie très-instamment de nous faire la justice d'être persuadé que si les ducs, et moi en particulier, eussions pu penser que Votre Majesté le désirât le moins du monde, toutes se seraient empressées de le faire, et Mme de Saint-Simon, à toutes les fêtes, et si cela n'eût pas suffi de sa part à vous témoigner mon désir de vous plaire, j'aurais moi aussi plutôt quêté dans un plat comme un marguillier de village. Mais, sire, continuai-je, Votre Majesté peut-elle imaginer que nous tenions aucune fonction au-dessous de nous en sa présence, et une encore que les duchesses et les princesses font tous les jours encore dans les paroisses et les couvents de Paris, et sans aucune difficulté ? Mais il est vrai, sire, que les princes sont si attentifs à se former des avantages de toutes choses, qu'ils nous obligent à y prendre garde, surtout ayant refusé la quête une fois. — Mais ils ne l'ont point refusée, me dit le roi d'un ton plus radouci ; on ne leur a point dit de quêter. — Ils l'ont refusée, sire, repris-je fortement, non pas les Lorraines, mais les autres (par où je lui désignais Mme de Montbazon) [1]. La duchesse du Lude en a pu rendre compte à Votre Majesté, et l'a dû faire, et c'est ce qui nous a fait prendre notre parti ; mais comme nous savons combien Votre Majesté se trouve importunée de tout ce qui est discussion et décision, nous avons cru qu'il suffisait d'éviter la quête, pour ne pas laisser prendre cet avantage aux princes, persuadés, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, que Votre Majesté n'en savait rien, ou ne s'en souciait point, puisqu'elle n'en témoignait aucune chose. — Oh bien ! monsieur, me répondit le roi d'un ton bas et tout à fait radouci, cela n'arrivera plus, car j'ai dit à M. le Grand [2] que je désirais que sa fille quêtât le premier jour de l'an, et j'ai été bien aise qu'elle en donnât l'exemple par l'amitié que j'ai pour son père. » Je répliquai toujours, regardant le roi fixement, que je

1. Elle avait fait la malade pour colorer son refus.
2. Le grand écuyer, duc d'Armagnac.

le suppliais encore une fois, et pour moi et pour tous les ducs, de croire que personne ne lui était plus soumis que nous, ni plus persuadé, et moi plus qu'aucun, que nos dignités, émanant de la sienne et nos personnes remplies de ses bienfaits, il était, comme roi et comme bienfaiteur de nous tous, despotiquement le maître de nos dignités, de les abaisser, de les élever, d'en faire comme d'une chose sienne et absolument dans sa main. Alors, prenant un ton tout à fait gracieux et un air tout à fait de bonté et de familiarité, il me dit à plusieurs reprises que c'était là comme il fallait penser et parler, qu'il était content de moi, et des choses pareilles et honnêtes. J'en pris l'occasion de lui dire que je ne pouvais lui exprimer la douleur où j'étais de voir que, tandis que je ne songeais qu'à lui plaire, on ne cessait de me faire auprès de lui les desservices [1] les plus noirs : que je lui avouais que je ne pouvais le pardonner à ceux qui en étaient capables, et que je n'en pouvais soupçonner que M. le Grand ; « lequel, ajoutai-je, depuis l'affaire de la princesse d'Harcourt [2], ne me l'a pas pardonné, parce que, ayant eu l'honneur de vous en rendre compte, Votre Majesté vit que je lui disais vrai, et non pas M. le Grand, dont je crois que votre Majesté se souvient bien, et que je ne lui répète point pour ne la pas fatiguer. » Le roi me répondit qu'il s'en souvenait bien, et en eût je crois écouté la répétition patiemment, à la façon réfléchie, douce et honnête avec laquelle il me le dit ; mais je ne jugeai pas à propos de le tenir si longtemps. Je finis donc par le supplier que, lorsqu'il lui reviendrait quelque chose de moi qui ne lui plairait pas, il me fît la grâce de m'en faire avertir, si Sa Majesté ne daignait me le dire elle-même, et qu'il verrait que cette bonté serait incontinent suivie ou de ma justification, ou de mon aveu et du pardon que je lui demanderais de ma faute. Il demeura un moment après que j'eus cessé de parler, comme attendant si j'avais plus rien à lui dire ; il me quitta ensuite avec une petite révérence très gracieuse, en me disant que cela était bien, et qu'il était content de moi. Je me retirai en lui faisant une profonde révérence, extrêmement soulagé et content d'avoir eu le loisir de tout ce que je lui avais placé sur moi, sur les ducs, sur les princes, en particulier sur le grand écuyer, et plus persuadé que devant, par le souvenir du roi de l'affaire de la princesse d'Harcourt, et son silence sur M. le Grand, que c'était à lui que je devais ce que je venais encore une fois de confondre.

---

1. De le desservir près du roi.

2. Elle « avait prétendu le pas » sur la duchesse de Rohan, et Saint-Simon avait été mêlé à l'affaire.

Après maint détail et mainte réflexion, Saint-Simon tire la morale de son récit. Elle renseigne sur l'esprit dans lequel il a écrit ses *Mémoires*.

JE me suis peut-être trop étendu sur une affaire qui se pouvait beaucoup plus resserrer. Mais, outre qu'elle est mienne, il me semble que c'est plus par des récits détaillés de ces choses de cour particulières qu'on la fait bien connaître, et surtout le roi si enfermé et si difficile à pénétrer, si rare à approcher, si redoutable à ses plus familiers, si plein de son despotisme, si aisé à irriter par ce coin-là et si difficile à en revenir, même en voyant la vérité d'une part et la tromperie de l'autre, et toutefois capable d'entendre raison quand il faisait tant que de vouloir bien écouter, et que celui qui lui parlait la lui montrait même avec force, pourvu qu'il le flattât sur son despotisme, et assaisonnât son propos du plus profond respect : tout cela se touche au doigt par les récits mieux que par toutes les autres paroles : et c'est ce qui se voit bien naturellement dans celui-ci, et dans ce que j'ai raconté en son temps de l'affaire de Mme de Saint-Simon, et de Mme d'Armagnac, et de la princesse d'Harcourt avec la duchesse de Rohan.

Madame La Queue, fille du roi.

IL [le roi] fit, vers le même temps, La Queue, capitaine de cavalerie, mestre de camp par commission, grâce qu'il se fit demander par M. de Vendôme et qui n'a guère mené cet officier plus loin. Ce La Queue, seigneur du lieu dont il portait le nom, à six lieues de Versailles et autant de Dreux, était un gentilhomme fort simple et assez médiocrement accommodé, qui avait épousé une fille que le roi avait eue d'une jardinière. Bontems, l'homme de confiance du roi pour ses secret domestiques, avait fait le mariage et stipulé sans déclarer aucun père ni mère, que La Queue savait à l'oreille et s'en promettait une fortune. Sa femme fut confinée à la Queue, et ressemblait fort au roi. Elle était grande, et pour son malheur elle savait qui elle était, et elle enviait fort ses trois sœurs reconnues et si grandement mariées. Son mari et elle vécurent fort bien ensemble et ont eu plusieurs enfants, demeurés dans l'obscurité. Ce gendre ne paraissait presque jamais à la cour, et comme le plus simple officier et le moins recueilli[1] dans la foule, à qui Bontems ne laissait pas de donner de temps en temps de l'argent. La femme vécut vingt ans tristement dans son village, sans presque voir personne, de

1. *Recueilli* : remarqué.

peur que ce qu'elle était se divulguât, et mourut sans en être sortie.

L'Abbesse de Fontevrault.

LA mort de l'abbesse de Fontevrault dans un âge encore assez peu avancé, arrivée dans ce temps-ci [1], mérite d'être remarquée : elle était fille du premier duc de Mortemart, et sœur du duc de Vivonne, de Mme de Thianges et de Mme de Montespan ; elle avait encore plus de beauté que cette dernière, et ce qui n'est pas moins dire, plus d'esprit qu'eux tous avec ce même tour, que nul autre n'a attrapé qu'eux, ou avec eux par une fréquentation continuelle, et qui se sent si promptement, et avec tant de plaisir. Après cela très savante, même bonne théologienne, avec un esprit supérieur pour le gouvernement, une aisance et une facilité qui lui rendait comme un jeu le maniement de tout son ordre et de plusieurs grandes affaires qu'elle avait embrassées, et où il est vrai que son crédit contribua fort au succès ; très régulière et très exacte, mais avec une douceur, des grâces et des manières qui la firent adorer à Fontevrault et de tout son ordre. Ses moindres lettres étaient des pièces à garder, et toutes ses conversations ordinaires, même celles d'affaires ou de discipline, étaient charmantes, et ses discours en chapitre les jours de fête, admirables. Ses sœurs l'aimaient passionnément, et malgré leur impérieux naturel gâté par la faveur au comble, elles avaient pour elle une vraie déférence. Voici le contraste. Ses affaires l'amenèrent plusieurs fois et longtemps à Paris. C'était au fort des amours du roi et de Mme de Montespan. Elle fut à la cour et y fit de fréquents séjours, et souvent longs. A la vérité elle n'y voyait personne, mais elle ne bougeait de chez Mme de Montespan, entre elle et le roi Mme de Thianges et le plus intime particulier. Le roi la goûta tellement qu'il avait peine à se passer d'elle. Il aurait voulu qu'elle fût de toutes les fêtes de sa cour, alors si galante et si magnifique. Mme de Fontevrault se défendit toujours opiniâtrement des publiques, mais elle n'en put éviter de particulières. Cela faisait un personnage extrêmement singulier. Il faut dire que son père la força à prendre le voile et à faire ses vœux, qu'elle fit de nécessité vertu, et qu'elle fut toujours très bonne religieuse. Ce qui est très rare, c'est qu'elle conserva toujours une extrême décence personnelle dans ces lieux et ces parties où son habit en avait si peu. Le roi eut pour elle une estime, un goût, une amitié que l'éloignement de Mme de Montespan ni l'extrême faveur de Mme de Maintenon ne purent émousser. Il la regretta fort et se fit un triste soulagement de le témoigner. Il donna tout aussitôt cette unique

1. 1704.

abbaye à sa nièce, fille de son frère, religieuse de la maison et personne d'un grand mérite.

Une Aventure de la duchesse de Bourgogne.

Pendant que la guerre se poursuivait, la cour vivait sa vie : c'est à l'époque de la défaite d'Hochstaedt que se place l'anecdote suivante (1704).

IL se présente ici une anecdote très sage à taire, très curieuse à écrire à qui a vu les choses d'aussi près que j'ai fait ; ce qui me détermine au second parti, c'est que le fait en gros n'a pas été ignoré, et que les trônes de tous les siècles fourmillent et de toutes les nations d'aventures pareilles. Faut-il donc le dire ? nous avions une princesse charmante, qui, par ses grâces, ses soins et des façons uniques en elle, s'était emparée du cœur et des volontés du roi, de Mme de Maintenon et de Mgr le duc de Bourgogne. Le mécontentement extrême, trop justement conçu contre le duc de Savoie, son père, n'avait pas apporté la plus petite altération à leur tendresse pour elle. Le roi, qui ne lui cachait rien, qui travaillait avec les ministres en sa présence toutes les fois qu'elle y voulait entrer et demeurer, eut toujours l'attention pour elle de ne lui ouvrir jamais la bouche de tout rien de ce qui pouvait regarder le duc son père, ou avoir trait à lui. En particulier, elle sautait au cou du roi à toute heure, se mettait sur ses genoux, le tourmentait de toutes sortes de badinages, visitait ses papiers, ouvrait et lisait ses lettres en sa présence, quelquefois malgré lui, et en usait de même avec Mme de Maintenon. Dans cette extrême liberté, jamais rien ne lui échappa contre personne ; gracieuse à tous et parant même les coups, toutes les fois qu'elle le pouvait, attentive aux domestiques intérieurs du roi, n'en dédaignant pas les moindres ; bonne aux siens et vivant avec ses dames comme une amie, et en toute liberté, vieilles et jeunes ; elle était l'âme de la cour, elle en était adorée ; tous grands et petits, s'empressaient à lui plaire ; tout manquait à chacun en son absence, tout était rempli par sa présence ; son extrême faveur la faisait infiniment compter, et ses manières lui attachaient tous les cœurs. Dans cette situation brillante le sien ne fut pas insensible.

Nangis, que nous voyons aujourd'hui un fort plat maréchal de France, était alors la fleur des pois ; un visage gracieux sans rien de rare, bien fait sans rien de merveilleux, élevé dans l'intrigue et dans la galanterie par la maréchale de Rochefort, sa grand'mère et Mme de Blansac, sa mère, qui y étaient des maîtresses passées. Produit tout jeune par elles dans le grand monde, dont elles étaient une espèce de centre, il n'avait d'esprit que

celui de plaire aux dames, de parler leur langage et de s'assurer les plus désirables par une discrétion qui n'était pas de son âge et qui n'était plus de son siècle. Personne que lui n'était alors plus à la mode ; il avait eu un régiment tout enfant ; il avait montré de la volonté, de l'application, et une valeur brillante à la guerre, que les dames avaient fort relevée et qui suffisait à son âge ; il était fort de la cour de Mgr le duc de Bourgogne, et à peu près de son âge, et il en était fort bien traité. Ce prince passionnément amoureux de son épouse, n'était pas fait comme Nangis ; mais la princesse répondait si parfaitement à ses empressements qu'il est mort sans soupçonner jamais qu'elle eût des regards pour un autre que pour lui. Il en tomba pourtant sur Nangis, et bientôt ils redoublèrent. Nangis n'en fut pas ingrat, mais il craignit la foudre, et son cœur était pris.

Mme de La Vrillière qui, sans beauté, était jolie comme les amours et en avait toutes les grâces, en avait fait la conquête. Elle était fille de Mme de Mailly, dame d'atours de Mme la duchesse de Bourgogne ; elle était de tout dans sa cour ; la jalousie l'éclaira bientôt. Bien loin de céder à la princesse, elle se piqua d'honneur de conserver sa conquête, de la lui disputer, de l'emporter. Cette lutte mit Nangis dans d'étranges embarras : il craignait les furies de sa maîtresse, qui se montrait à lui plus capable d'éclater qu'elle ne l'était en effet. Outre son amour pour elle, il craignait tout d'un emportement et voyait déjà sa fortune perdue. D'autre part, sa réserve ne le perdait pas moins auprès d'une princesse qui pouvait tant, qui pourrait tout un jour et qui n'était pas pour céder, non pas même pour souffrir une rivale. Cette perplexité, à qui était au fait, donnait des scènes continuelles. Je ne bougeais alors de chez Mme de Blansac à Paris, et de chez la maréchale de Rochefort à Versailles ; j'étais ami intime de plusieurs dames du palais qui voyaient tout et ne me cachaient rien ; j'étais avec la duchesse de Villeroy sur un pied solide de confiance, et avec la maréchale tel, qu'ayant toujours été mal ensemble, je les raccommodai si bien que jusqu'à leur mort, elles ont vécu ensemble dans la plus tendre intimité ; la duchesse de Villeroy savait tout par Mme d'O, et par la maréchale de Cœuvres qui était raffolée d'elle, et qui étaient les confidentes et quelque chose de plus ; la duchesse de Lorges, ma belle-sœur, ne l'était guère moins et tous les soirs me contait tout ce qu'elle avait vu et appris dans la journée ; j'étais donc instruit exactement et pleinement d'une journée à l'autre. Outre que rien ne me divertissait davantage, les suites pouvaient être grandes, et il était important pour l'ambition d'être bien informé. Enfin toute la cour assidue et éclairée s'aperçut de ce qui avait été caché d'abord avec tant de soin. Mais, soit crainte, soit amour de cette princesse qu'on adorait, cette même cour se

tut, vit tout, se parla entre elle et garda le secret qui ne lui était pas même confié. Ce manège, qui ne fut pas sans aigreur de la part de Mme de La Vrillière pour la princesse, et quelquefois insolemment placé, ni sans une souffrance et un éloignement doucement marqué de la princesse pour elle, fit longtemps un spectacle fort singulier.

Soit que Nangis, trop fidèle à son premier amour, eût besoin de quelques grains de jalousie, soit que la chose se fît naturellement, il arriva qu'il trouva un concurrent. Maulevrier, fils d'un frère de Colbert, mort de douleur de n'être pas maréchal de France à la promotion où le maréchal de Villeroy le fut, avait épousé une fille du maréchal de Tessé. Maulevrier n'avait point un visage agréable, sa figure était d'ailleurs très-commune. Il n'était point sur le pied de la galanterie. Il avait de l'esprit, et un esprit fertile en intrigues sourdes, une ambition démesurée, et rien qui la pût retenir, laquelle allait jusqu'à la folie. Sa femme était jolie, avec fort peu d'esprit, tracassière, et, sous un extérieur de vierge, méchante au dernier point. Peu à peu elle fut admise, comme fille de Tessé, à monter dans les carrosses, à manger, à aller à Marly, à être de tout chez Mme la duchesse de Bourgogne, qui se piquait de reconnaissance pour Tessé qui avait négocié la paix de Savoie et son mariage, dont le roi lui savait fort bon gré. Maulevrier écuma des premiers ce qui se passait à l'égard de Nangis ; il se fit donner des privances chez Mme la duchesse de Bourgogne par son beau-père ; il s'y rendit assidu ; enfin, excité par l'exemple, il osa soupirer. Lassé de n'être point entendu, il hasarda d'écrire ; on prétendit que Mme Cantin, amie intime de Tessé, trompée par le gendre, crut recevoir de sa main des billets du beau-père, et que, les regardant comme sans conséquence, elle les rendait. Maulevrier, sous le nom de son beau-père, recevait, crut-on, la réponse aux billets par la même main qui les avait remis. Je n'ajouterai pas ce qu'on crut au delà. Quoi qu'il en soit, on s'aperçut de celui-ci comme de l'autre, et on s'en aperçut avec le même silence. Sous prétexte d'amitié pour Mme de Maulevrier, la princesse alla plus d'une fois pleurer avec elle, et chez elle, dans des voyages de Marly, le prochain départ de son mari et les premiers jours de son absence, et quelquefois Mme de Maintenon avec elle. La cour riait : si les larmes étaient pour lui ou pour Nangis, cela était douteux ; mais Nangis toutefois, réveillé par cette concurrence, jeta Mme de La Vrillière dans d'étranges douleurs et dans une humeur dont elle ne fut point maîtresse.

Ce tocsin se fit entendre à Maulevrier. De quoi ne s'avise pas un homme que l'amour ou l'ambition possède à l'excès ? Il fit le malade de la poitrine, se mit au lait, fit semblant d'avoir perdu la voix, et sut être assez maître de soi pour qu'il ne lui

échappât pas un mot à voix intelligible pendant plus d'un an et par là ne fit point la campagne, et demeura à la cour. Il fut assez fou pour conter ce projet et bien d'autres au duc de Lorges, son ami, par qui dans le temps même je le sus. Le fait était que, se mettant ainsi dans la nécessité de ne parler jamais à personne qu'à l'oreille, il se donnait la liberté de parler de même à Mme la duchesse de Bourgogne devant toute la cour, sans indécence et sans soupçon que ce fût en secret. De cette sorte, il lui disait tout ce qu'il voulait tous les jours, et il prenait son temps de manière qu'il n'était point entendu, et que parmi des choses communes dont les réponses se faisaient tout haut, il en mêlait d'autres dont les réponses courtes se ménageaient de façon qu'elles ne pouvaient être entendues que de lui. Il avait tellement accoutumé le monde à ce manège, qu'on n'y prenait plus garde, sinon de le plaindre d'un si fâcheux état ; mais il arrivait pourtant, que ce qui approchait le plus de Mme la duchesse de Bourgogne en savait assez pour ne s'empresser pas autour d'elle quand Maulevrier s'en approchait pour lui parler. Ce même manège dura plus d'un an, souvent en reproches, mais les reproches réussissent rarement en amour ; la mauvaise humeur de Mme de La Vrillière le tourmentait ; il croyait Nangis heureux, et il voulait qu'il ne le fût pas. Enfin, la jalousie et la rage le transportèrent au point de hasarder une extrémité de folie.

Il alla à la tribune sur la fin de la messe de Mme la duchesse de Bourgogne. En sortant il lui donna la main et prit un jour qu'il savait que Dangeau, chevalier d'honneur, était absent. Les écuyers, soumis au premier écuyer son beau-père, s'étaient accoutumés à lui céder cet honneur à cause de sa voix éteinte, pour le laisser parler en chemin, et se retiraient par respect pour ne pas entendre. Les dames suivaient toujours de loin, tellement qu'en pleins appartements et au milieu de tout le monde, il avait, depuis la chapelle jusqu'à l'appartement de Mme la duchesse de Bourgogne, la commodité du tête-à-tête, qu'il s'était donné plusieurs fois. Ce jour-là il chanta pouille sur Nangis à la princesse, l'appela par toutes sortes de noms, la menaça de tout faire savoir au roi, à Mme de Maintenon, au prince son mari, lui serra les doigts à les lui écraser, en furieux, et la conduisit de la sorte jusque chez elle. En arrivant, tremblante et prête à s'évanouir, elle entra tout de suite dans sa garde-robe, et y appela Mme de Nogaret, qu'elle appelait sa petite bonne, et à qui elle allait volontiers au conseil, quand elle ne savait plus où elle en était. Là elle lui raconta ce qui venait de lui arriver, et lui dit qu'elle ne savait comment elle n'était pas rentrée sous les parquets, comment elle n'en était pas morte, comment elle avait pu arriver jusque chez elle. Jamais elle ne fut si éperdue. Le même jour Mme de Nogaret le conta à Mme de Saint-Si-

mon et à moi, dans le dernier secret et la dernière confiance. Elle conseilla à la princesse de filer doux avec un fou si dangereux et si fort hors de tout sens et de toute mesure, et toutefois d'éviter sur toute chose de se commettre avec lui. Le pis fut qu'au partir de là, il menaça, dit force choses sur Nangis, comme un homme qui en était vivement offensé, qui était résolu d'en tirer raison et de l'attaquer partout. Quoiqu'il n'en dît pas la cause, elle était claire. On peut juger de la frayeur qu'en conçut la princesse, de la peur et des propos de Mme de La Vrillière et de ce que devint Nangis. Il était brave de reste pour n'en craindre personne, et prêter le collet à quiconque, mais le prêter sur pareil sujet, il en pâmait d'effroi. Il voyait sa fortune et des suites affreuses entre les mains d'un fou furieux. Il prit le parti de l'éviter avec le plus grand soin qu'il pût, de paraître peu, et de se taire.

Mme la duchesse de Bourgogne vivait dans des mesures[1] et des transes mortelles, et cela dura plus de six semaines de la sorte, sans que pourtant elle en ait eu autre chose que l'extrême peur. Je n'ai point su ce qui arriva, ni qui avertit Tessé, mais il le fut et fit un trait d'habile homme. Il persuada son gendre de le suivre en Espagne, où il lui fit voir les cieux ouverts pour lui. Il parla à Fagon, qui du fond de sa chambre et du cabinet du roi voyait tout et savait tout. C'était un homme d'infiniment d'esprit, et avec cela un bon et honnête homme. Il entendit à demi-mot, et fut d'avis qu'après tous les remèdes que Maulevrier avait tentés pour son extinction de voix et sa poitrine, il n'y avait plus pour lui que l'air des pays chauds ; que l'hiver où on allait entrer le tuerait infailliblement en France et lui serait salutaire dans un pays où cette saison est une des plus belles et des plus tempérées de l'année ; ce fut donc sur le pied de remède et comme l'on va aux eaux, que Maulevrier alla en Espagne. Cela fut donné ainsi à toute la cour et au roi, à qui Fagon persuada ce qu'il voulut par des raisonnements de médecine, où il ne craignit point de contradicteur entre le roi et lui, et à Mme de Maintenon tout de même, qui l'un et l'autre le prirent pour bon et ne se doutèrent de rien. Sitôt que la parole en fut lâchée, Tessé n'eut rien de plus pressé que de tirer son gendre de la cour et du royaume, et pour mettre fin à ses folies et aux frayeurs mortelles qu'elles causaient, et pour couper court à la surprise et aux réflexions sur un si long voyage d'un homme en l'état auquel Maulevrier passait pour être.

1. *Mesures* : précautions.

Pontchartrain.

Ce Pontchartrain est le fils du chancelier, et l'une des bêtes noires de Saint-Simon. Le comte de Toulouse, auquel il en veut tant, venait de remporter la bataille navale de Malaga, le 24 septembre 1704.

PONTCHARTRAIN, secrétaire d'État de la marine, en était le fléau, comme de tous ceux qui étaient sous sa cruelle dépendance. C'était un homme qui avait de l'esprit, du travail, de l'adresse ; mais gauche à tout, désagréable et pédant à l'excès, volontiers le précepteur grossier de tout le monde ; suprêmement noir, et aimant le mal précisément pour le mal ; jaloux jusque de son père, qui s'en plaignait amèrement à ses plus intimes amis ; tyran cruel jusque de sa femme qui, avec beaucoup d'esprit, était l'agrément, la douceur, la complaisance, la vertu même et l'idole de la cour ; barbare jusqu'avec sa mère ; un monstre, en un mot, qui ne tenait au roi que par l'horreur de ses délations de son détail de Paris, et une malignité telle qu'elle avait presque rendu d'Argenson bon. Un amiral était sa bête, et un amiral bâtard du roi son bourreau. Il n'y avait rien qu'il n'eût fait contre sa charge et pour l'empêcher de la faire ; point d'obstacles qu'il n'eût semés sur son chemin ; rien qu'il n'eût employé pour l'empêcher de commander la flotte, et, après, pour rendre cette flotte inutile, comme il y avait réussi l'année précédente de celle-ci. Il lui disputa tous ses honneurs, toutes ses distinctions, ses pouvoirs encore davantage, et lui en fit retrancher des uns et des autres qui, par leur nature et par leur exemple, ne pouvaient être et n'avaient pas été contestés.

Cela fut hardi contre un fils de la personne bien plus que si c'eût été contre un fils de France ; mais il sut prendre le roi par son faible, balancer le père naturel par le maître, s'identifier avec le roi, et lui persuader qu'il ne s'agissait de l'autorité qu'entre le roi et l'amiral. Ainsi le fils de l'amour disparut aux yeux d'un maître toujours maître de préférence infinie à tout autre sentiment. Sous ce voile, le secrétaire d'État le fut entièrement, et nourrit le comte de Toulouse de contre-temps pour le faire échouer, et de dégoûts à le mettre au désespoir, sans qu'il pût que très légèrement se défendre. Ce fut un spectacle public à la mer, et dans les ports où la flotte toucha, qui indigna toute la marine, où Pontchartrain était abhorré, et le comte adoré par son accès facile, sa douceur, sa libéralité, son application, sa singulière équité. Le maréchal de Cœuvres, M. d'O et tous les autres chefs de degré ou de confiance ne furent pas mieux traités, tellement qu'ils excitèrent tous le comte à ce qu'ils s'étaient déjà proposé, qui était de perdre Pontchartrain en arrivant, par montrer au net

les contre-temps et leurs suites, et le secrétaire d'État comme l'auteur de malices méditées, et de là, par effort de crédit auprès du roi. Il fallait l'audace de Pontchartrain pour s'être mis en ce danger, prévu et déploré souvent et inutilement par son sage père, par sa mère et par sa femme. L'ivresse dura jusqu'au retour du comte de Toulouse que la famille fut avertie de toutes parts de l'orage, et Pontchartrain lui-même par l'accueil qu'il reçut de l'amiral et des principaux de la flotte. Aussi abject dans le danger qu'audacieux dans la bonace, il tenta tout à la fois pour prévenir sa chute, et n'en remporta que des dédains.

Enfin, le jour venu où le comte devait travailler seul à fond avec le roi pour lui rendre un compte détaillé de son voyage, et de tout faire pour perdre Pontchartrain, sa femme prit sur sa modestie et sur sa timidité naturelle de l'aller trouver chez Mme la duchesse d'Orléans, et le forcer à entrer seul avec elle dans un cabinet. Là, fondue en larmes, reconnaissant tous les torts de son mari, exposant quelle serait sa condition à elle s'il était perdu selon ses mérites, elle désarma l'amiral et en tira parole de tout oublier, pourvu qu'à l'avenir le secrétaire d'État ne lui donnât pas lieu de rappeler l'ancien avec le nouveau. Il avoua qu'il n'avait jamais pu résister à la douceur et à la douleur de Mme de Pontchartrain, et que, quelque résolution qu'il eût faite, les armes lui étaient tombées des mains, en considérant quel serait le malheur de cette pauvre femme entre les mains d'un cyclope furieux de sa chute, qui n'aurait plus rien à faire dans son délaissement que de la tourmenter. Ce fut ainsi que Pontchartrain fut sauvé, mais il en coûta cher à l'État. La peur qu'il eut de succomber sous la gloire ou sous la vengeance d'un amiral fils du roi le détermina à perdre lui-même la marine, pour la mettre hors d'état de revoir l'amiral à la mer. Il se le promit et se tint exactement parole ; cela ne fut que trop bien vérifié depuis par les faits, et que les débris de la marine ne l'appauvrirent pas. Le comte de Toulouse ne revit plus ni ports ni vaisseaux, et il ne sortit depuis que de très faibles escadres, et le plus rarement qu'il se put. Pontchartrain eut l'impudence de s'en applaudir devant moi.

Madame de Caylus.

Au début de novembre mourut Caylus : sa femme, dont Saint-Simon esquisse ici le portrait, était un peu nièce de Mme de Maintenon.

JAMAIS un visage si spirituel, si touchant, si parlant, jamais une fraîcheur pareille, jamais tant de grâces ni plus d'esprit, jamais tant de gaieté et d'amusement, jamais de créature plus

séduisante. Mme de Maintenon l'aimait à ne se pouvoir passer d'elle, au point de fermer les yeux sur une conduite que Mme de Montchevreuil avait autrefois trop éclairée, et qui, n'étant pas devenue meilleure dans le fond, avait encore des saillies trop publiques. Son mari, blasé, hébété depuis plusieurs années de vin et d'eau-de-vie, était tenu à servir, hiver et été, sur la frontière pour qu'il n'approchât ni de sa femme, ni de la cour. Lui aussi ne demandait pas mieux, pourvu qu'il fût toujours ivre. Sa mort fut donc une délivrance dont sa femme et ses plus proches ne se contraignirent pas de la trouver telle. Mme de Maintenon se tint toujours dans la chambre de cette belle à son mariage à recevoir les visites, et la princesse d'Harcourt, servante à tout faire, chargée des honneurs à tout ce qui y venait. Mme de Caylus s'échappait tant qu'elle pouvait chez Mme la Duchesse, où elle trouvait à se divertir. Elle aimait le jeu, sans avoir de quoi le soutenir, encore mieux la table, où elle était charmante ; elle excellait dans l'art de contrefaire, et surpassait les plus fameuses actrices à jouer des comédies ; elle s'y surpassa à celles d'*Esther* et d'*Athalie* devant le roi. Il ne la goûta pourtant jamais et fut toujours réservé, même sévère avec elle ; cela surprenait et affligeait Mme de Maintenon. Je me suis étendu sur Mme de Caylus, qui, après de longs revers, fit enfin une sorte de personnage. Ce revers était arrivé ; plusieurs imprudences en furent cause. Il y avait trois ou quatre ans qu'elle était chassée de la cour et réduite à demeurer à Paris.

Après de longues digressions, il revient à Mme de Caylus, pour citer à son sujet un cas de la « maladie antijanséniste » dont le roi et Mme de Maintenon étaient atteints.

Mme DE CAYLUS avait mis son exil à profit. Elle était retournée à Dieu de bonne foi ; elle s'était mise entre les mains du P. de La Tour, qui fut ensuite, s'il ne l'était déjà, général des pères de l'Oratoire. Ce P. de La Tour était un grand homme, bien fait, d'un visage agréable, mais imposant, fort connu par son esprit liant mais ferme, adroit mais fort, par ses sermons, par ses directions. Il passait, ainsi que la plupart de ceux de sa congrégation, pour être janséniste, c'est-à-dire réguliers, exacts, étroits dans leur conduite, studieux, pénitents, haïs de Saint-Sulpice et des jésuites, et par conséquent nullement liés avec eux ; enviés des uns dans leur ignorance, et des autres par la jalousie du peu de collèges et de séminaires qu'ils gouvernaient, et du grand nombre d'amis et illustres qui les leur préféraient. Depuis que le P. de La Tour conduisait Mme de Caylus, la prière continuelle et les bonnes œuvres partagèrent tout son temps, et ne lui en laissèrent plus pour aucune société ; le jeûne était

son exercice ordinaire, et depuis l'office du jeudi saint jusqu'à la fin de celui du samedi, elle ne sortait point de Saint-Sulpice ; avec cela toujours gaie, mais mesurée et ne voyant plus que des personnes tout à fait dans la piété et même assez rarement. Dieu répandait tant de grâces sur elle, que cette femme si mondaine, si faite aussi pour les plaisirs et pour faire la joie du monde, ne regretta jamais dans ce long espace que de ne l'avoir pas quitté plus tôt, et ne s'ennuya jamais un moment dans une vie si dure, si unie, qui n'était qu'un enchaînement sans intervalle de prières et de pénitences. Un si heureux état fut troublé par l'ignorance et la folie du zèle de sa tante, pour se taire sur plus haut ; elle lui manda que le roi ni elle ne se pouvaient accommoder plus longtemps de sa direction du P. de La Tour ; que c'était un janséniste qui la perdait ; qu'il y avait dans Paris d'autres personnes doctes et pieuses dont les sentiments n'étaient point suspects ; qu'on lui laissait le choix de tous ceux-là ; que c'était pour son bien et pour son salut que cette complaisance était exigée d'elle ; que c'était une obéissance qu'elle ne pouvait refuser au roi ; qu'elle était pauvre depuis la mort de son mari ; enfin que si elle se conformait de bonne grâce à cette volonté, sa pension de six mille livres serait augmentée jusqu'à dix.

Mme de Caylus eut grand'peine à se résoudre ; la crainte d'être tourmentée prit sur elle plus que les promesses ; elle quitta le P. de La Tour, prit un confesseur au gré de la cour, et bientôt ne fut plus la même ; la prière l'ennuya, les bonnes œuvres la lassèrent, la solitude lui devint insupportable ; comme elle avait conservé les mêmes agréments dans l'esprit, elle trouva aisément des sociétés plus amusantes, parmi lesquelles elle redevint bientôt tout ce qu'elle avait été. Elle renoua avec le duc de Villeroy pour lequel elle avait été chassée de la cour. On verra bientôt que cet inconvénient ne parut rien aux yeux du roi et de Mme de Maintenon, en comparaison de celui de se sanctifier sous la conduite d'un janséniste.

La Princesse des Ursins à la cour.

Au comble de la faveur en Espagne, elle en avait abusé à l'égard de notre embassadeur, l'abbé d'Estrées. Elle dut s'exiler, sur les instances de Louis XIV. Elle s'en fut à Toulouse et finalement obtint d'aller a Paris, où elle arriva le 4 janvier 1705, puis à la cour, où, bientôt pardonnée, elle apparut triomphante. Saint-Simon lui était connu d'assez longue date.

ON retourna à Marly, où il y eut force bals. On peut croire que Mme des Ursins fut de ce voyage. Son logement fut à la Perspective ; rien de pareil à l'air de triomphe qu'elle y prit, à l'attention continuelle en tout qu'eut le roi à lui faire les honneurs,

comme à un diminutif de reine étrangère à sa première arrivée, et à la majestueuse façon aussi dont tout était reçu avec une proportion de grâce et de respectueuse politesse dès lors fort effacée, et qui faisait souvenir les vieux courtisans de la cour de la reine-mère. Jamais elle ne paraissait que le roi ne se montrât tout occupé d'elle, de l'entretenir, de lui faire remarquer les choses, de rechercher son goût et son approbation, avec un air de galanterie, même de flatterie, qui ne faiblit point. Les fréquents particuliers qu'elle avait avec lui chez Mme de Maintenon, et qui duraient des heures et quelquefois le double, ceux qu'elle avait les matins fort souvent avec Mme de Maintenon seule, la rendirent la divinité de la cour. Les princesses l'environnaient dès qu'elle se montrait quelque part, et l'allaient voir dans sa chambre. Rien de plus surprenant que l'empressement servile qu'avait auprès d'elle tout ce qu'il y avait de plus grand, de plus en place, de plus en faveur. Jusqu'à ses regards étaient comptés ; et ses paroles, adressées aux dames les plus considérables, leur imprimaient un air de ravissement.

J'allais presque tous les matins chez elle : elle se levait toujours de très bonne heure, et s'habillait et se coiffait tout de suite, en sorte que sa toilette ne se voyait jamais. Je prévenais l'heure des visites importantes, et nous causions avec la même liberté qu'autrefois. Je sus par elle beaucoup de détails d'affaires, et la façon de penser du roi, de Mme de Maintenon surtout, sur beaucoup de gens. Nous riions souvent ensemble de la bassesse qu'elle éprouvait des personnes les plus considérées, et du mépris qu'elles s'en attiraient sans qu'elle le leur témoignât, et de la fausseté d'autres fort considérables qui, après lui avoir fait, et nouvellement à son arrivée, du pis qu'elles avaient pu, lui prodiguaient les protestations, et tâchaient à lui vanter leur attachement dans tous les temps, et à faire valoir leurs services. J'étais flatté de cette confiance de la dictatrice de la cour. On y fit attention qui m'attira une considération subite, outre que force gens des plus distingués me trouvaient les matins seul avec elle, et que les messages qui lui pleuvaient rapportaient qu'ils m'y avaient trouvé, et très ordinairement qu'ils n'avaient pu parler à elle. Elle m'appelait souvent dans le salon, ou d'autres fois j'allais lui dire un mot à l'oreille, avec un air d'aisance et de liberté fort envié et fort peu imité. Elle ne trouvait jamais Mme de Saint-Simon sans aller à elle, la louer, la mettre dans la conversation de ce qui était autour d'elle, souvent de la mener devant une glace, et de raccommoder sa coiffure ou quelque chose de son habit, comme en particulier elle aurait pu faire à sa fille ; assez souvent elle la tirait de la compagnie, et causait bas à part longtemps avec elle, toujours quelques mots bas de l'une à l'autre, et d'au-

tres haut, mais qui ne se comprenaient pas. On se demandait avec surprise, et beaucoup avec envie, d'où venait une si grande amitié, dont personne ne s'était douté ; et ce qui achevait de tourmenter la plupart, c'est que Mme des Ursins, sortant de la chambre de Mme de Maintenon, d'avec le roi et elle, ne manquait guère d'aller à Mme de Saint-Simon, si elle la trouvait dans le premier cabinet où elle avait la liberté d'entrer avec quelques autres dames privilégiées, et la mener en un coin et de lui parler bas. D'autres fois la trouvant dans le salon, sortant de ces particuliers, elle en usait de même. Cela faisait ouvrir les yeux à tout le monde, et lui attirait force civilités.

A la longue, elle porta ombrage à Mme de Maintenon. Mais elle ne se décida à partir pour l'Espagne qu'après une suprême et utile entrevue avec le roi (juillet 1705).

LES grâces qu'elle obtint furent prodigieuses : vingt mille livres de pension du roi et trente mille livres pour son voyage. Son frère, bien qu'aveugle depuis l'âge de dix-huit ou vingt ans, fut fait duc héréditaire, et le roi consentit à la promotion du duc de Saxe-Zeith, évêque de Javarin, à condition qu'en même temps que lui son autre frère fût fait cardinal, pour les deux couronnes, qui, en sa faveur, se désistèrent du droit d'avoir chacune un cardinal en compensation de celui de l'empereur.

Monsieur de Noirmoutiers.

Voici le portrait de l'aveugle.

M. DE NOIRMOUTIERS, beau, très bien fait, avec beaucoup d'esprit et d'ambition, entra fort agréablement dans le monde, mais ce ne fut que pour le regretter. A dix-huit ou vingt ans, allant trouver la cour à Chambord, il tomba malade et se trouva si pressé à Saint-Laurent des Eaux qu'il ne put aller plus loin. La petite vérole se déclara, elle fut fâcheuse ; mais il en était presque guéri lorsqu'une nouvelle repoussa et lui creva les deux yeux. On peut imaginer quel fut son désespoir. Guéri et retourné à Paris, il y passa vingt ans entiers à ne pouvoir se résoudre de sortir de sa maison ni d'y recevoir aucune visite. Il y passa sa vie à se faire lire. Il avait beaucoup de mémoire, il n'oublia jamais rien de tout ce qu'il avait ouï dire ou lire ; et comme dans cette longue solitude son esprit, naturellement agréable et solide, avait eu loisir de se former par ces lectures et par ses réflexions, il devint une excellente tête, et un homme de la meilleure compagnie quand enfin il en voulut bien recevoir. Le comte de Fiesque était son ami intime avant

son aveuglement ; il ne voulut jamais le quitter et logea avec lui ; il le voyait autant que la dissipation de la jeunesse, la guerre et la cour le lui pouvaient permettre, mais il fut longtemps sans avoir le crédit d'obtenir de lui de souffrir aucun de ses amis qui le venaient voir. Au bout de vingt ans, moins volage et plus souvent chez soi, il vint à bout d'apprivoiser son ami avec quelques-uns des siens, et de l'un à l'autre de lui amener compagnie. Noirmoutiers s'y accoutuma peu à peu, il parut aimable à tout ce qui fut admis. Le cercle s'élargit ; il s'y trouva des gens avec qui il lia plus qu'avec de simples connaissances. Quelques-uns lui parlèrent de leurs affaires soit de cour et de monde, soit domestiques. Ils se trouvèrent bien de ses conseils ; en un mot, il devint à la mode d'être en commerce avec M. de Noirmoutiers, et tout ce qui le vit fut charmé de son esprit, de sa conversation et de sa justesse en toutes choses. Un homme de cette sorte et qu'on est sûr de trouver chez lui, n'y est plus guère en solitude. Les gens de la cour et du grand monde, ceux de la ville et de la magistrature, tout y abonda : c'était le bel air. Parmi cette diversité, il se forma des amis considérables en tout genre. Sa maison devint un tribunal où il n'était pas indifférent d'être blâmé ou approuvé. Soit conseil, soit confiance, Noirmoutiers entra et se mêla dans une infinité d'affaires, et se trouva, sans sortir de sa chambre, l'homme le mieux informé de tout ce qui se passait à la cour et dans le monde, fort compté et fort accrédité pour servir ses amis.

La Fin d'un frondeur.

Ayant à parler de Lamoignon, Saint-Simon rapporte une cruelle histoire où il joua un vilain rôle, et qui montre combien le roi avait la rancune tenace.

IL se fit à Saint-Germain une grande partie de chasse. Alors c'étaient les chiens et non les hommes qui prenaient les cerfs ; on ignorait encore ce nombre immense de chiens, de chevaux, de piqueurs, de relais et de routes à travers les pays. La chasse tourna du côté de Dourdan, et se prolongea si bien que le roi s'en revint extrêmement tard et laissa la chasse. Le comte de Guiche, le comte depuis duc du Lude, Vardes, M. de Lauzun qui me l'a conté, je ne sais plus qui encore, s'égarèrent, et les voilà à la nuit noire à ne savoir où ils étaient. A force d'aller sur leurs chevaux recrus, ils avisèrent une lumière ; ils y allèrent, et à la fin arrivèrent à la porte d'une espèce de château. Ils frappèrent, ils crièrent, ils se nommèrent, et demandèrent l'hospitalité. C'était à la fin de l'automne, et il était entre dix et onze heures du soir. On leur ouvrit. Le maître vint au devant d'eux,

les fit débotter et chauffer, fit mettre leurs chevaux dans son écurie, et pendant ce temps-là leur fit préparer à souper, dont ils avaient grand besoin. Le repas ne se fit point attendre ; il fut excellent, et le vin de même, de plusieurs sortes. Le maître poli, respectueux, ni cérémonieux, ni empressé, avec tout l'air et les manières du meilleur monde. Ils surent qu'il s'appelait Fargues, et la maison Courson ; qu'il y était retiré ; qu'il n'en était point sorti depuis plusieurs années ; qu'il y recevait quelquefois ses amis, et qu'il n'avait ni femme, ni enfants. Le domestique leur parut entendu, et la maison avoir un air d'aisance. Après avoir bien soupé, Fargues ne leur fit point attendre leur lit. Ils en trouvèrent chacun un parfaitement bon, ils eurent chacun leur chambre, et les valets de Fargues les servirent très proprement. Ils étaient fort las et dormirent longtemps. Dès qu'ils furent habillés, ils trouvèrent un excellent déjeuner servi, et au sortir de table, leurs chevaux prêts, aussi refaits qu'ils l'étaient eux-mêmes. Charmés de la politesse et des manières de Fargues, et touchés de sa bonne réception, ils lui firent beaucoup d'offres de service, et s'en allèrent à Saint-Germain. Leur égarement y avait été la nouvelle ; leur retour et ce qu'ils étaient devenus toute la nuit en fut une autre.

Ces messieurs étaient la fleur de la cour et de la galanterie, et tous alors dans toutes les privances du roi. Ils lui racontèrent leur aventure, les merveilles de leur réception, et se louèrent extrêmement du maître, de sa chère et de sa maison. Le roi leur demanda son nom ; dès qu'il l'entendit : « Comment Fargues, dit-il, est-il si près d'ici ? » Ces messieurs redoublèrent de louanges, et le roi ne dit plus rien. Passé chez la reine mère, il lui parla de cette aventure, et tous deux trouvèrent que Fargues était bien hardi d'habiter si près de la cour, et fort étrange qu'ils ne l'apprissent que par cette aventure de chasse, depuis si longtemps qu'il demeurait là.

Fargues s'était fort signalé dans tous les mouvements de Paris contre la cour et le cardinal Mazarin. S'il n'avait pas été pendu, ce n'avait pas été faute d'envie de se venger particulièrement de lui ; mais il avait été protégé par son parti, et formellement compris dans l'amnistie. La haine qu'il avait encourue, et sous laquelle il avait pensé succomber, lui fit prendre le parti de quitter Paris pour toujours, afin d'éviter toute noise, et de se retirer chez lui sans faire parler de lui, et jusqu'alors il était demeuré ignoré. Le cardinal Mazarin était mort ; il n'était plus question pour personne des affaires passées ; mais, comme il avait été fort noté, il craignait qu'on lui en suscitât quelque autre nouvelle, et pour cela il vivait fort retiré et fort en paix avec tous ses voisins, fort en repos des troubles passés, sur la foi de l'amnistie et depuis longtemps. Le roi et la reine sa mère,

qui ne lui avaient pardonné que par force, mandèrent le premier président Lamoignon, et le chargèrent d'éplucher secrètement la vie et la conduite de Fargues ; de bien examiner s'il n'y aurait point moyen de châtier ses insolences passées, et de le faire repentir de les narguer si près de la cour dans son opulence et sa tranquillité. Ils lui contèrent l'aventure de la chasse qui leur avait appris sa demeure ; et témoignèrent à Lamoignon un extrême désir qu'il pût trouver des moyens juridiques de le perdre.

Lamoignon, avide et bon courtisan, résolut bien de les satisfaire et d'y trouver son profit. Il fit ses recherches, en rendit compte et fouilla tant et si bien, qu'il trouva moyen d'impliquer Fargues dans un meurtre commis à Paris au plus fort des troubles, sur quoi il le décréta sourdement, et un matin l'envoya saisir par des huissiers, et mener dans les prisons de la Conciergerie. Fargues, qui depuis l'amnistie était bien sûr de n'être tombé en quoi que ce fût de répréhensible, se trouva bien étonné. Mais il le fut bien plus, quand par l'interrogatoire il apprit de quoi il s'agissait. Il se défendit très bien de ce dont on l'accusait, et, de plus, allégua que le meurtre dont il s'agissait ayant été commis au fort des troubles et de la révolte de Paris dans Paris même, l'amnistie qui les avait suivis effaçait la mémoire de tout ce qui s'était passé dans ces temps de confusion, et couvrait chacune de ces choses qu'on n'aurait pu suffire ni exprimer à l'égard de chacun, suivant l'esprit, le droit, l'usage et l'effet, non mis en doute aucun jusqu'à présent, des amnisties. Les courtisans distingués qui avaient été si bien reçus chez ce malheureux homme firent toutes sortes d'efforts auprès de ses juges et auprès du roi ; mais tout fut inutile. Fargues eut très promptement la tête coupée, et sa confiscation donnée en récompense au premier président.

Mort des deux fils du duc de Beauvilliers (1705).

JE partageai en même temps, avec la plus sensible amertume, le malheur de M. et de Mme de Beauvilliers ; ils avaient deux fils de seize à dix-sept ans, bien faits et qui promettaient toutes choses. L'aîné venait d'avoir un régiment sans avoir eu d'autre emploi, et le cadet en allait avoir un autre. Le cadet mourut de la petite vérole à Versailles, le 25 novembre. La même maladie commençait à prendre l'aîné, qui en mourut aussi le 2 décembre. Le père et la mère, pénétrés de douleur à la mort du premier, allèrent sur-le-champ en faire un sacrifice à la messe, et y communièrent l'un et l'autre ; à la mort de l'autre, ils eurent la même foi, le même courage, la même piété. Leur affliction fut extrême et ce ver rongeur dura le reste de leur vie : l'extérieur n'en changea point. M. de Beauvilliers continua ses fonctions

ordinaires. Pour chez lui, il se donna relâche, et pendant quelques jours ne vit que sa plus étroite famille et ses plus intimes amis. Je ne connais point de sermon si touchant que la douleur et la résignation profonde de l'un et de l'autre. Leur sensibilité entière, sans rien prendre sur leur soumission et leur abandon à Dieu ; un silence, un extérieur doux, apparemment tranquille, mais concentré et toujours quelques paroles de vie qui sanctifiaient leurs larmes. Après les premiers temps, je détournais doucement la conversation quand M. de Beauvilliers me parlait de ses enfants ; il s'en aperçut et me dit que je croyais bien faire pour détourner l'objet de la douleur, qu'il m'en remerciait, mais qu'il y avait un si petit nombre de personnes à qui il se permît d'en parler, qu'il me priait d'en continuer les discours quand il m'en parlerait, parce que cela le soulageait, et qu'il ne le faisait que quand il s'en sentait pressé ; je lui obéis, et très souvent tête à tête il m'en parlait, et je vis en effet que de continuer avec lui là-dessus le soulageait. Son gendre n'était pas tourné à lui donner de la consolation, il tenait toujours sa femme à Paris, et toutes les autres filles de M. de Beauvilliers étaient religieuses. Je n'aurai que trop occasion de parler du duc de Mortemart.

Le Président Pontcarré et sa femme.

Saint-Simon était allé à Rouen pour un procès qu'il gagna contre Cossé, cousin et héritier du duc de Brissac, son défunt beau-frère. A ce propos il nous présente le premier président Pontcarré d'une façon qui surprend chez cet ennemi des robins.

LE premier président, extrêmement pressé d'affaires domestiques, avait bien voulu attendre le succès [1] de mon voyage, quoiqu'il n'en espérât rien. Nous le fûmes remercier et notre ancien et nouveau rapporteur. Nous ne pûmes aborder notre rue, tant elle était pleine, et la foule était dans la maison. Le feu prit à la cuisine, et ce fut merveille qu'il fût éteint sans dommage, après avoir étrangement menacé et nous avoir converti notre joie en amertume. Il n'y eut que le maître de la maison qui ne s'en émut point avec une fermeté admirable. Nous dînâmes pourtant en grande compagnie ; et, nos remercîments faits pendant trois ou quatre jours, ma mère s'en retourna à la Ferté, et nous allâmes, Mme de Saint-Simon et moi, voir la mer à Dieppe, puis à Cani, belle maison et belle terre de notre hôte, qui avait fort désiré de nous y voir.

C'était de ces magistrats simples, droits, modestes des anciens

1. *Le succès* : le résultat.

temps, généreux, capables d'amitié et de services, mais justes avant tout. Il était fort riche et sans enfants. Sa femme ne sortait jamais de ce château. Elle était sœur de l'abbé Le Boults, mort aumônier du roi, grande, bien faite et avait été longtemps extrêmement du monde. Comme elle avait beaucoup d'esprit et un esprit aimable, aisé, gai, elle en avait conservé toutes les grâces, les manières et la liberté, dans la plus haute dévotion et la vie la plus austère qu'elle menait depuis plusieurs années, dans une solitude et une oraison presque continuelle, et toujours occupée de bonnes œuvres, et les plus pénibles et les plus pénitentes ; mais tout cela n'était que pour elle, on ne s'en apercevait pas. Tous deux donnaient beaucoup aux pauvres et vivaient dans une grande intelligence. Ils étaient l'admiration de leur pays. Nous les quittâmes à regret pour nous en retourner nous reposer trois semaines à la Ferté, et de là à la cour.

L'Abbé de Polignac.

C'était lui qui s'était si témérairement occupé de l'élection du prince de Conti au trône de Pologne. Nous sommes à la fin de 1705.

L'ABBÉ de Polignac, après ses aventures de Pologne et l'exil dont elles furent suivies, était enfin revenu sur l'eau. C'était un grand homme très bien fait avec un beau visage, beaucoup d'esprit, surtout de grâces et de manières, toute sorte de savoir, avec le débit le plus agréable, la voix touchante, une éloquence douce, insinuante, mâle, des termes justes, des tours charmants, une expression particulière ; tout coulait de source, tout persuadait. Personne n'avait plus de belles-lettres ; ravissant à mettre les choses les plus abstraites à la portée commune, amusant en récits, et possédant l'écorce de tous les arts, de toutes les fabriques, de tous les métiers. Ce qui appartenait au sien, au savoir et à la profession ecclésiastique, c'était où il était le moins versé. Il voulait plaire au valet, à la servante, comme au maître et à la maîtresse. Il butait toujours à toucher le cœur, l'esprit et les yeux. On se croyait aisément de l'esprit et des connaissances dans sa conversation ; elle était en la proportion des personnes avec qui il s'entretenait, et sa douceur et sa complaisance faisaient aimer sa personne et admirer ses talents ; d'ailleurs tout occupé de son ambition, sans amitié, sans reconnaissance, sans aucun sentiment que pour soi ; faux, dissipateur, sans choix sur les moyens d'arriver, sans retenue ni pour Dieu ni pour les hommes, mais avec des voiles et de la délicatesse qui lui faisaient des dupes, galant surtout, plus par facilité, par coquetterie, par ambition que par débauche ; et si le cœur était faux

et l'âme peu correcte, le jugement était nul, les mesures erronées et nulle justesse dans l'esprit, ce qui, avec les dehors les plus gracieux et les plus trompeurs, a toujours fait périr entre ses mains toutes les affaires qui lui ont été commises.

Avec une figure et des talents si propres à imposer, il était aidé par une naissance à laquelle les biens ne répondaient pas, ce qui écartait l'envie et lui conciliait la faveur et les désirs. Les dames de la cour les plus aimables, celles d'un âge supérieur les plus considérables, les hommes les plus distingués par leurs places ou par leur considération, les personnes des deux sexes qui donnaient le plus de ton, il les avait tous gagnés. Le cardinalat était de tout temps son grand point de vue. Deux fois il avait entrepris une licence, deux fois il l'avait abandonnée. Les bancs, le séminaire, l'apprentissage de l'épiscopat, toutes ces choses lui puaient, il n'avait pu s'y captiver. Il lui fallait du grand, du vaste, des affaires, de l'intrigue. Celles du cardinal de Bouillon, auquel il s'était attaché, l'avaient fort écarté, et plus d'une fois, avaient pensé le perdre. Torcy, que pour ses vues il avait toujours particulièrement cultivé, l'avait sauvé plusieurs fois, et était toujours son ami intime, et depuis ce dernier retour, toute la fleur de la cour l'environnait sans cesse, il y brillait avec éclat, il en faisait les délices. Le roi même s'était rendu à lui par M. du Maine, à la femme duquel il s'était livré. Il était de tous les voyages de Marly, et c'était à qui jouirait de ses charmes. Il en avait pour toutes sortes d'états, de personnes, d'esprits.

Avec tout le sien, il lui échappa une flatterie dont la misère fut relevée, et dont le mot est demeuré dans le souvenir et le mépris du courtisan. Il suivait le roi dans ses jardins de Marly, la pluie vint ; le roi lui fit une honnêteté sur son habit peu propre à la parer. « Ce n'est rien, sire, répondit-il ; la pluie de Marly ne mouille point. » On en rit fort, et ce mot lui fut fort reproché.

Dans une situation si agréable, celle de Nangis qui était permanente, celle où il avait vu Maulevrier un temps, excita son envie. Il chercha à participer au même bonheur ; il prit les mêmes routes, Mme d'O, la maréchale de Cœuvres, devinrent ses amies, il chercha à se faire entendre et il fut entendu. Bientôt il affronta le danger des Suisses, les belles nuits, dans les jardins de Marly. Nangis en pâlit. Maulevrier, bien que hors de la gamme à son retour en augmenta de rage. L'abbé eut leur sort : tout fut aperçu ; on s'en parla tout bas, le silence d'ailleurs fort observé. Triompher de son âge ne lui suffit pas, il voulait du plus solide. Les arts, les lettres, le savoir, les affaires qu'il avait maniées, le faisaient aspirer à être reçu dans le cabinet de Mgr le duc de Bourgogne, dont il se promettait tout s'il pouvait y être admis.

Pour y aborder, il fallut gagner ceux qui en avaient la clef. C'était le duc de Beauvilliers qui, après l'éducation achevée, avait conservé toute la confiance du jeune prince. Son ministère et sa charge occupaient tout son temps. Il n'était ni savant, ni homme de beaucoup de lettres, l'abbé n'était lié avec personne qui le fût avec lui ; il ne put donc frapper là directement. Mais le duc de Chevreuse, en apparence moins occupé (et cet en apparence j'aurai bientôt lieu de l'expliquer), Chevreuse, dis-je, parut à l'abbé plus accessible. Il l'était par les lettres et les sciences, et une fois entamé, il était facile ; ce fut par là qu'il fut attaqué. Tourné d'abord dans le peu de moments qu'il paraissait chez le roi en public, tenté par l'hameçon de quelque problème, ou de quelque question curieuse à approfondir, arrêté après aisément et longtemps dans la galerie, l'abbé de Polignac s'ouvrit la porte de son appartement si ordinairement fermée. En peu de temps, il charma M. de Chevreuse, il eut d'heureux hasards d'y voir arriver M. de Beauvilliers, il parut discret, retenu, fugitif. Peu à peu il se fit retenir en des moments de loisir. Chevreuse le vanta à son beau-frère, l'abbé épiait tous les moments ; les deux ducs n'étaient qu'un cœur et qu'une âme ; plaisant à l'un il plut à l'autre, et reçu chez le duc de Chevreuse, il le fut bientôt chez le duc de Beauvilliers.

C'étaient deux hommes uniquement occupés, n'osant dire noyés, dans leurs devoirs, et qui, au milieu de la cour où leurs places et leur faveur les rendait des personnages, y vivaient comme dans un ermitage, dans la plus volontaire ignorance de ce qui se passait autour d'eux. Charmés de l'abbé de Polignac, et n'en connaissant rien de plus, tous deux crurent faire un grand bien d'approcher un homme si agréablement instruit de Mgr le duc de Bourgogne, qui l'était tant lui-même, et si capable de s'amuser et de profiter encore dans des conversations telles que Polignac saurait avoir avec lui. Le résoudre, le vouloir, l'exécuter, fut pour eux une même chose ; et voilà l'abbé au comble de ses souhaits. Nous verrons dans quelque temps jusqu'où il se poussa avec le jeune prince ; ce n'est pas encore le temps d'en parler, mais celui de revenir un peu sur nos pas.

Je vis tout le manège de Polignac autour de Chevreuse. Malheureusement pour moi, la charité ne me tenait pas renfermé dans une bouteille comme les deux ducs. J'allai un soir à Marly comme je faisais presque tous les jours, causer chez le duc de Beauvilliers tête à tête. Dès lors sa confiance dépassait mon âge de bien loin, et j'étais à portée et même [dans] l'usage de lui parler de tout, et sur lui-même. Je lui dis donc ce que je remarquais depuis un temps de l'abbé de Polignac et du duc de Chevreuse ; j'ajoutai qu'il n'y avait pas deux autres hommes à la cour qui se convinssent moins que ces deux-là ; que, excepté

Torcy, tous les gens avec qui cet abbé avait les plus grandes liaisons étaient pour eux de contrebande : qu'aussi n'était-ce que depuis peu que je voyais former et tout aussi naître cette liaison nouvelle ; que M. de Chevreuse était la dupe de l'abbé, et qu'il n'était que le pont par lequel il se proposait d'aller jusqu'à lui, de le charmer par son langage comme il faisait Chevreuse par les choses savantes ; que le but de tout cela n'était que de s'ouvrir par eux le cabinet de Mgr le duc de Bourgogne. Je m'y prenais trop tard ; Beauvilliers était déjà séduit ; mais il n'était pas encore en commerce bien direct, et par conséquent encore il n'était pas question dans son esprit de l'approcher du jeune prince. « Eh bien ! me dit-il, où va ce raisonnement, et qu'en concluez-vous ? — Ce que j'en conclus, lui dis-je, c'est que vous ne connaissez ni l'un ni l'autre ce que c'est que l'abbé de Polignac ; vous serez tous deux ses dupes, vous l'introduirez auprès de Mgr le duc de Bourgogne, c'est tout ce qu'il veut de vous. — Mais quelle duperie y a-t-il à cela ? me dit-il en m'interrompant, et si en effet ses conversations peuvent être utiles à Mgr le duc de Bourgogne, que peut-on mieux faire que de le mettre à portée d'en profiter ? — Fort bien, lui dis-je, vous m'interrompez et suivez votre idée, et moi je vous prédis, qui le connais bien, que vous êtes les deux hommes de la cour qui lui convenez le moins, qui l'entraveriez le plus, et qu'une fois établi par vous auprès de Mgr le duc de Bourgogne, il le charmera comme une sirène enchanteresse, et vous-même à qui je parle, qui, avec tant de raison, vous croyez si avant dans le cœur et dans l'esprit de votre pupille, il vous expulsera de l'un et de l'autre, et s'y établira sur vos ruines. » A ce mot, toute la physionomie du duc changea, il prit un air chagrin et me dit avec austérité : qu'il n'y avait plus moyen de m'entendre, que je passais le but démesurément, que j'avais trop mauvaise opinion de tout le monde, que ce que je prétendais lui prédire n'était ni dans l'idée de l'abbé, ni dans la possibilité des choses, et que, sans pousser la conversation plus loin, il me priait de ne lui en plus parler. « Monsieur, lui répondis-je fâché aussi, vous serez obéi, mais vous éprouverez la vérité de ma prophétie, je vous promets de ne vous en dire jamais un mot. » Il demeura quelques moments froid et concentré ; je parlai d'autre chose, il y prit et revint avec moi à son ordinaire.

Ibrahim.

En même temps [1] mourut le vieux Bellegarde, à quatre-vingt-dix ans, qui avait longtemps servi avec grande distinction. Il

1. Au début de 1706.

était officier général et commandeur de Saint-Louis ; il avait été très bien fait et très galant ; il avait été longtemps entretenu par la femme d'un des premiers magistrats du parlement par ses places et par sa réputation, qui s'en doutait pour le moins, mais qui avait ses raisons pour ne pas faire de bruit (on disait qu'il était impuissant). Un beau matin sa femme, qui était une maîtresse commère, entra dans son cabinet suivie d'un petit garçon en jaquette. « Hé ! ma femme, lui dit-il, qu'est-ce que ce petit enfant ? — C'est votre fils, répond-elle résolument, que je vous amène, et qui est bien joli. — Comment, mon fils ! répliqua-t-il, vous savez bien que nous n'en avons point. — Et moi, reprit-elle, je sais fort bien que j'ai celui-là, et vous aussi. » Le pauvre homme, la voyant si résolue, se gratte la tête, fait ses réflexions assez courtes : « Bien, ma femme, lui dit-il, point de bruit, patience pour celui-là, mais sur parole que vous ne m'en ferez plus. » Elle le lui promit, et a tenu parole ; mais toujours Bellegarde assidu dans le logis.

Voilà donc le petit garçon élevé dans la maison, la mère l'aimait fort, le père point du tout ; mais il était sage. Jamais ni lui ni elle ne l'ont appelé qu'Ibrahim. Ils avaient accoutumé leurs amis à ce nom de guerre. J'ai vu tout cela de fort près dans ma jeunesse. Ce magistrat était extrêmement des amis de mon père, et je voyais Ibrahim fort souvent, mais je n'en ai su l'histoire que depuis. Il voulut être de la profession de son véritable père ; l'autre ne s'y opposa point du tout. Il est mort en Italie ; je ne dirai ni où ni en quel grade, car il a laissé un fils très honnête homme, et qui a rattrapé au parlement la même magistrature dans laquelle son prétendu grand-père était mort. Je n'ai pu m'empêcher de rapporter une si singulière histoire, dont tous les personnages m'ont été si connus.

L'Exil de du Charmel.

On sait l'aversion du roi pour les jansénistes : l'exil de du Charmel en est un nouveau témoignage (1706).

JE reçus en ce temps une véritable affliction par l'exil de M. du Charmel, avec qui depuis longtemps j'avais lié une vraie amitié, et que je voyais le plus souvent qu'il m'était possible dans sa retraite de l'Institution. Les ressorts de cet exil méritent de trouver place ici, et c'est une histoire qui demande des connaissances et des souvenirs pour être bien entendue. Il faut d'abord connaître le Charmel, se souvenir de ce que j'ai dit de lui sur sa vie à la cour, du grand monde, de gros jeu, et de la manière dont il se retira, de la bonté avec laquelle le roi lui parla alors, et de la dureté avec laquelle il lui répondit qu'il ne le

verrait jamais. Il faut maintenant expliquer quel il fut dans sa retraite. Ce fut un homme à cilice, à pointes de fer, à toutes sortes d'instruments de continuelles pénitences. Jeûneur extrême et sobre d'ailleurs à l'excès, quoique naturellement grand mangeur, et d'une dureté générale sur lui-même impitoyable. Il passait les carêmes à la Trappe, au réfectoire soir et matin à la portion des religieux, et sans manquer aucun de leurs offices du jour et de la nuit. Outre cela, longtemps en prière en quelque lieu qu'il fût ; et le vendredi saint, à la Trappe, il passait à genoux à terre, sans appui, sans livre, sans changer de posture, sans branler, depuis la fin des matines jusqu'à l'office, c'est-à-dire depuis quatre heures du matin jusqu'à dix ; avec cela toujours gai et toujours libre et aisé. Il avait une fidélité inflexible sur tout ce qu'il se proposait. On se saurait moins d'esprit que couvrait un grand usage du monde et de la meilleure compagnie, mais que sa retraite avait rouillé. Il s'était livré à Paris à beaucoup de bonnes œuvres, qui le faisaient un peu courir et se mêler de trop de choses. Au latin près qu'il avait retenu du collège, il ne savait rien du tout que ce que les lectures de piété lui avaient appris ; et comme il était naturellement tourné à la dureté de l'austérité âpre, il le fut aisément du côté janséniste et lia étroitement avec ce qu'il trouva de gens les plus marqués à ce coin.

Le Duc de Vendôme et son frère.

Vendôme avait succédé en Italie au maréchal de Villeroy et passait en 1706 pour un de nos meilleurs et de nos plus heureux généraux. Mais il avait jadis attaqué en préséance les ducs et pairs ses anciens : *inde iræ*.

IL était d'une taille ordinaire pour la hauteur, un peu gros, mais vigoureux, fort et alerte ; un visage fort noble et l'air haut ; de la grâce naturelle dans le maintien et dans la parole ; beaucoup d'esprit naturel qu'il n'avait jamais cultivé, une énonciation facile, soutenue d'une hardiesse naturelle, qui se tourna depuis en audace la plus effrénée ; beaucoup de connaissance du monde, de la cour, des personnages successifs, et sous une apparente incurie un soin et une adresse continuelle à en profiter en tout genre ; surtout admirable courtisan, et qui sut tirer avantage jusque de ses plus grands vices, à l'abri du faible du roi pour sa naissance ; poli par art, mais avec un choix et une mesure avare ; insolent à l'excès dès qu'il crut le pouvoir oser impunément, et en même temps familier et populaire avec le commun, par une affectation qui voilait sa vanité et le faisait aimer du vulgaire ; au fond, l'orgueil même, et un orgueil qui voulait tout, qui dévorait tout. A mesure que son rang s'éleva et que sa

faveur augmenta, sa hauteur, son peu de ménagement, son opiniâtreté jusqu'à l'entêtement, tout cela crût à proportion, jusqu'à se rendre inutile toute espèce d'avis, et se rendre inaccessible qu'à un nombre très petit de familiers et à ses valets. La louange, puis l'admiration, enfin l'adoration furent le canal unique par lequel on put approcher ce demi-dieu, qui soutenait des thèses ineptes sans que personne osât, non pas contredire, mais ne pas approuver.

Ce qui est prodigieux à qui a connu le roi, galant aux dames une si longue partie de sa vie, dévot l'autre, souvent avec importunité pour autrui, et dans toutes ces deux parties de sa vie plein d'une juste, mais d'une singulière horreur pour tous les habitants de Sodome, et jusqu'au moindre soupçon de ce vice, M. de Vendôme y fut plus salement plongé toute sa vie que personne, et si publiquement que lui-même n'en faisait pas plus de façon que de la plus légère et de la plus ordinaire galanterie, sans que le roi, qui l'avait toujours su, l'eût jamais trouvé mauvais, ni qu'il en eût été moins bien avec lui. Ce scandale le suivit toute sa vie à la cour, à Anet, aux armées. Ses valets et des officiers subalternes satisfirent toujours cet horrible goût, étaient connus pour tels, et comme tels étaient courtisés des familiers de M. de Vendôme et de ce qui voulait s'avancer auprès de lui. On a vu avec quelle audacieuse effronterie il fit publiquement le grand remède, par deux fois prit congé pour l'aller faire, qu'il fut le premier qui l'eût osé, et que sa santé devint la nouvelle de la cour, et avec quelle bassesse elle y entra, à l'exemple du roi, qui n'aurait pas pardonné à un fils de France ce qu'il ménagea avec une faiblesse si étrange et si marquée pour Vendôme.

Sa paresse était à un point qui ne se peut concevoir. Il a pensé être enlevé plus d'une fois pour s'être opiniâtré dans un logement plus commode, mais trop éloigné, et risqué les succès de ses campagnes, donné même des avantages considérables à l'ennemi, par ne se pouvoir résoudre à quitter un camp où il se trouvait logé à son aise. Il voyait peu à l'armée par lui-même, il s'en fiait à ses familiers que très souvent encore il n'en croyait pas. Sa journée, dont il ne pouvait troubler l'ordre ordinaire, ne lui permettait guère de faire autrement. Sa saleté était extrême, il en tirait vanité ; les sots le trouvaient un homme simple. Il était plein de chiens et de chiennes dans son lit qui y faisaient leurs petits à ses côtés. Lui-même ne s'y contraignait de rien. Une de ses thèses était que tout le monde en usait de même, mais n'avait pas la bonne foi d'en convenir comme lui. Il le soutint un jour à M^me^ la princesse de Conti, la plus propre personne du monde et la plus recherchée dans sa propreté.

Il se levait assez tard à l'armée, se mettait sur sa chaise percée,

y faisait ses lettres, et y donnait ses ordres du matin. Qui avait affaire à lui, c'est-à-dire pour les officiers généraux et les gens distingués, c'était le temps de lui parler. Il avait accoutumé l'armée à cette infamie. Là, il déjeunait à fond, et souvent avec deux ou trois familiers, rendait d'autant, soit en mangeant, soit en écoutant ou en donnant ses ordres, et toujours force spectateurs debout (il faut passer ces honteux détails pour le bien connaître). Il rendait beaucoup ; quand le bassin était plein à répandre, on le tirait et on le passait sous le nez de toute la compagnie pour l'aller vider, et souvent plus d'une fois. Les jours de barbe, le même bassin dans lequel il venait de se soulager servait à lui faire la barbe. C'était une simplicité de mœurs, selon lui, digne des premiers Romains, et qui condamnait tout le faste et le superflu des autres. Tout cela fini, il s'habillait, puis jouait gros jeu au piquet ou à l'hombre, ou s'il fallait absolument monter à cheval pour quelque chose, c'en était le temps. L'ordre donné au retour, tout était fini chez lui. Il soupait avec ses familiers largement ; il était grand mangeur, d'une gourmandise extraordinaire, ne se connaissait à aucun mets, aimait fort le poisson, et mieux le passé [1] et souvent le puant que le bon. La table se prolongeait en thèses, en disputes, et par dessus tout, louanges, éloges, hommages toute la journée et de toutes parts.

Il n'aurait pardonné le moindre blâme à personne. Il voulait passer pour le premier capitaine de son siècle, et parlait indécemment du prince Eugène et de tous les autres. La moindre contradiction eût été un crime. Le soldat et le bas officier l'adoraient pour sa familiarité avec eux, et la licence qu'il tolérait pour s'en gagner les cœurs, dont il se dédommageait par une hauteur sans mesure avec tout ce qui était élevé en grade ou en naissance. Il traitait à peu près de même ce qu'il y avait de plus grand en Italie, qui avait si souvent affaire à lui. C'est ce qui fit la fortune du fameux Albéroni.

Le duc de Parme eut à traiter avec M. de Vendôme ; il lui envoya l'évêque de Parme, qui se trouva bien surpris d'être reçu par M. de Vendôme sur sa chaise percée, et plus encore de le voir se lever au milieu de la conférence et se torcher le cul devant lui. Il en fut si indigné que, toutefois sans mot dire, il s'en retourna à Parme sans finir ce qui l'avait amené, et déclara à son maître qu'il n'y retournerait de sa vie après ce qui lui était arrivé. Albéroni était fils d'un jardinier, qui, se sentant de l'esprit, avait pris un petit collet pour, sous une figure d'abbé, aborder où son sarrau de toile eût été sans accès. Il était bouffon, il plut à M. de Parme comme un bas valet dont on s'amuse ; en s'en

1. *Passé* : faisandé.

amusant il lui trouva de l'esprit, et qu'il pouvait n'être pas incapable d'affaires. Il ne crut pas que la chaise percée de M. de Vendôme demandât un autre envoyé, il le chargea d'aller continuer et finir ce que l'évêque de Parme avait laissé à achever.

Albéroni, qui n'avait point de morgue à garder et qui savait très bien quel était Vendôme, résolut de lui plaire à quelque prix que ce fût, pour venir à bout de sa commission au gré de son maître et de s'avancer par là auprès de lui. Il traita donc avec M. de Vendôme sur sa chaise percée, égaya son affaire par des plaisanteries qui firent d'autant mieux rire le général qu'il l'avait préparé par force louanges et hommages. Vendôme en usa avec lui comme il avait fait avec l'évêque, il se torcha le cul devant lui. A cette vue Albéroni s'écrie : *O culo di angelo !* et courut le baiser. Rien n'avança plus ses affaires que cette infâme bouffonnerie. M. de Parme qui dans sa position avait plus d'une chose à traiter avec M. de Vendôme, voyant combien Albéroni y avait heureusement commencé, se servit toujours de lui ; et lui prit à tâche de plaire aux principaux valets, de se familiariser avec tous, de prolonger ses voyages. Il fit à M. de Vendôme, qui aimait les mets extraordinaires, des soupes au fromage et d'autres ragoûts étranges qu'il trouva excellents. Il voulut qu'Albéroni en mangeât avec lui, et de cette sorte il se mit si bien avec lui qu'espérant plus de fortune dans une maison de *bohèmes* et de fantaisies qu'à la cour de son maître, où il se trouvait de trop bas aloi, il fit en sorte de se faire débaucher d'avec lui et de faire accroire à M. de Vendôme que l'admiration et l'attachement qu'il avait conçu pour lui lui faisait sacrifier tout ce qu'il pouvait espérer de fortune à Parme. Ainsi il changea de maître ; et bientôt après, sans cesser son métier de bouffon et de faiseur de potages et de ragoûts bizarres, il mit le nez dans les lettres de M. de Vendôme, réussit à son gré, devint son principal secrétaire et celui à qui il confiait tout ce qu'il avait de plus particulier et de plus secret.

Après ce portrait peu flatté, voici celui de son frère, le grand prieur.

IL avait tous les vices de son frère. Sur la débauche il avait de plus que lui d'être au poil et à la plume[1], et d'avoir l'avantage de ne s'être jamais couché le soir depuis trente ans que porté dans son lit ivre mort, coutume à laquelle il fut fidèle le reste de sa vie. Il n'avait aucune partie de général ; sa poltronnerie reconnue était soutenue d'une audace qui révoltait ; plus glo-

1. Expression de vénerie : se dit des faucons dressés à capturer perdrix ou lièvres. On entend la métaphore.

rieux encore que son frère, il allait à l'insolence, et pour cela même ne voyait que des subalternes obscurs ; menteur, escroc, fripon, voleur, comme on l'a vu sur les affaires de son frère, malhonnête homme jusque dans la moelle des os qu'il avait perdus de vérole, suprêmement avantageux et singulièrement bas et flatteur aux gens dont il avait besoin, et prêt à tout faire et à tout souffrir pour un écu, avec cela le plus désordonné et le plus grand dissipateur du monde. Il avait beaucoup d'esprit et une figure parfaite en sa jeunesse, avec un visage autrefois singulièrement beau. En tout la plus vile, la plus méprisable et en même temps la plus dangereuse créature qu'il fût possible.

La Fin de Maulevrier.

En Espagne, Maulevrier avait fort intrigué ; rappelé en France par Torcy, il ne tarda pas à donner des signes de folie. L'ambition et l'amour y avaient également part.

DE cette époque il se rendit rare à la cour et se tint fort à Paris. Il sortait souvent seul à des heures bizarres, prenait un fiacre loin de chez lui, se faisait mener derrière les Chartreux et en d'autres lieux écartés. Là il mettait pied à terre, s'avançait seul, sifflait ; tantôt un grison, sortant d'un coin, lui remettait des paquets, tantôt ils lui étaient jetés d'une fenêtre, une autre fois il ramassait une boîte, auprès d'une borne, qui se trouvait remplie de dépêches. J'ai su dans le temps même ces mystérieux manèges par des gens qu'il eut quelquefois l'indiscrète vanité d'en rendre témoins. Il écrivait après à Mme de Maintenon et à Mme la duchesse de Bourgogne, mais sur les fins presque uniquement à la dernière par l'entremise de Mme Cantin. Je sais gens, et M. de Lorges entre autres, à qui Maulevrier a extérieurement montré des bottes de ses lettres et des réponses, et lut entre autres une que Mme Cantin lui écrivait, par laquelle elle tâchait de l'apaiser sur Mme la duchesse de Bourgogne, et lui mandait, de sa part, en termes les plus exprès et les plus forts, qu'il devait toujours compter sur elle.

Il fit un dernier voyage à Versailles où il la vit en particulier et la querella cruellement. Il dîna ce jour-là chez Torcy, avec qui il était resté en mesures extérieures, et eut la folie de conter sa rage et sa conversation à l'abbé de Caumartin qu'il y trouva, qui était ami intime de Tessé [1] et d'eux tous, et qui me la redit mot pour mot ensuite, et de là s'en alla à Paris. Là, déchiré de mille sortes de rages d'amour qui était venu à force de le faire, de jalousie, d'ambition, sa tête se troubla au point qu'il fallut

1. Beau-père de Maulevrier.

appeler des médecins et ne le laisser voir qu'aux personnes indispensables, et encore aux heures où il était le moins mal. Cent visions lui passaient par la tête. Tantôt, comme enragé, il ne parlait que d'Espagne, que de Mme la duchesse de Bourgogne, que de Nangis qu'il voulait tuer, d'autres fois le faire assassiner. Tantôt plein de remords sur l'amitié de Mgr le duc de Bourgogne, à laquelle il manquait si essentiellement, il faisait des réflexions si curieuses à entendre qu'on n'osait demeurer avec lui et qu'on le laissait seul. D'autres fois doux, détaché du monde, plein des idées qui lui étaient restées de sa première éducation ecclésiastique, ce n'étaient que désirs de retraite et de pénitence. Alors il lui fallait un confesseur pour le remettre sur ses désespoirs de la miséricorde de Dieu. Souvent encore il se croyait bien malade et prêt à mourir.

Le monde cependant, et jusqu'à ses plus proches, se persuadaient que tout cela n'était qu'un jeu ; et dans l'espérance d'y mettre fin, ils lui déclarèrent qu'il passait pour fou dans le monde, et qu'il lui importait infiniment de sortir d'un état si bizarre et de se montrer. Ce fut le dernier coup qui l'accabla. Outré de fureur de sentir que cette opinion ruinait sans ressource tous les desseins de son ambition, sa passion dominante, il se livra au désespoir. Quoique veillé avec un extrême soin par sa femme, par quelques amis très particuliers et par ses domestiques, il fit si bien que le vendredi saint de cette année, il se déroba un moment d'eux tous sur les huit heures du matin, entra dans un passage derrière son appartement, ouvrit une fenêtre, se jeta dans la cour et s'y écrasa la tête contre le pavé. Telle fut la catastrophe d'un ambitieux à qui les plus folles et les plus dangereuses passions parvenues au comble renversèrent la tête et lui ôtèrent la vie, tragique victime de soi-même.

Mme la duchesse de Bourgogne apprit la nouvelle le même jour, à ténèbres, avec le roi et toute la cour. En public, elle ne témoigna pas s'en soucier ; en particulier, elle donna quelque cours aux larmes. Ces larmes pouvaient être de pitié, mais ne furent pas si charitablement interprétées. On remarqua fort que, dès le samedi saint, Mme Cantin alla à Paris chez ce malheureux, où dès auparavant elle avait fait divers voyages. Elle était tout à Tessé, le prétexte fut de Mme de Maulevrier, mais personne n'y prit, et on crut qu'il y avait eu des raisons importantes pour ce voyage.

La douleur de la veuve ne lui ôta aucune liberté d'esprit. On ne douta pas qu'elle ne se fût saisie de tous les papiers avant de se jeter dans le couvent où elle passa sa première année. Elle y reçut une lettre de Mme la duchesse de Bourgogne, dont elle se para fort, et la visite des dames les plus avant

auprès de cette princesse. Elle les reçut froidement, et Mme de La Vallière si mal que d'amies intimes qu'elles étaient elles s'en brouillèrent.

Disgrâce du maréchal de Villeroy.

Villeroy venait, par sa faute, de perdre la bataille de Ramillies (1706). Ce fut une consternation à Versailles, et la retraite du maréchal s'imposa.

CE triste revers portait sur le seul maréchal de Villeroy, à plomb. Le projet peu sensé et moins digéré, communiqué à personne et caché même à l'électeur quoique généralissime, l'exécution déplorable et un terrain proscrit en sa présence par M. de Luxembourg, les suites immenses uniquement dues au renversement de sa tête et à son opiniâtreté, sa précipitation et sa formelle désobéissance de n'attendre pas la jonction si prochaine des troupes que lui amenait Marsin, le cri public de l'armée qui avait perdu tout respect et toute mesure à son égard, le juste mécontentement de l'électeur sur tant de points si capitaux, firent enfin comprendre au roi qu'il était temps que la faveur cédât à la fortune. Un général d'armée de l'empereur en eût bien sûrement perdu la tête par le conseil aulique de guerre ; il ne tint qu'à celui-ci d'être mieux que jamais. Le roi le plaignit, le défendit, lui écrivit de sa main qu'il était trop malheureux à la guerre ; qu'il lui conseillait et lui demandait, comme à son ami, de lui mander sa démission du commandement de l'armée ; qu'il voulait qu'il parût que ce n'était que sur ses instances qu'il l'en déchargeait ; qu'il le verrait auprès de lui avec plus d'amitié que jamais, et qu'il pouvait s'assurer du gré et du compte qu'il lui tiendrait d'un sacrifice qui lui coûtait autant ou plus qu'à lui-même, mais que la situation présente rendait nécessaire, et qui ne serait connu que de lui ; tandis qu'il lui promettait qu'il n'y aurait personne qui ne demeurât persuadé, à la manière dont cela se passerait et dont il le traiterait, que c'était lui, maréchal, qui l'avait forcé de lui mander la permission de quitter le commandement de l'armée et de revenir à sa cour.

Villeroy refuse de démissionner.

CETTE première réponse fâcha le roi sans l'irriter. Il condescendit, avec sa première amitié, à l'état douloureux d'un homme à qui on demande la démission d'un si grand emploi, dans les circonstances fâcheuses où il se trouvait. Il redoubla, tripla, quadrupla toujours en même style, et ne reçut que les mêmes réponses. Par la dernière, toujours comptant sur ce qui

l'avait séduit d'abord, il manda arrogamment au roi qu'il était maître de lui ôter le commandement de l'armée et de faire de lui tout ce qu'il lui plairait, qu'il obéirait avec soumission et sans se plaindre, mais qu'il n'attendît pas de lui qu'il en fût jamais de moitié. La résolution était prise, dès la première lettre, de le faire revenir, mais en couvrant ce retour de sa demande instante. A cette dernière, le roi se piqua et perdit patience et espérance de ramener un homme si fort égaré.

Vendôme est appelé en Flandre, et le duc d'Orléans est nommé, le 22 juin, au commandement de l'armée d'Italie.

LE même soir, le roi à son coucher, où depuis sa longue goutte il n'y avait plus que les entrées grandes et secondes, tout piqué qu'il était contre l'inflexibilité du maréchal de Villeroy, eut la bonté de dire qu'il lui avait si instamment demandé son retour qu'il n'avait pu le lui refuser. C'était une dernière planche que le reste de son amitié lui tendait encore après le naufrage. Il eut la folie de la repousser. C'est ce qui enfin fit sa disgrâce, comme je le dirai en un autre temps pour ne pas interrompre des choses plus intéressantes. Il eut ordre de revenir sur-le-champ. Puis le roi changea sa lettre et lui ordonna d'attendre M. de Vendôme en Flandre, où les ennemis prirent Ostende et Nieuport fort promptement ; sur quoi le maréchal de Vauban fut envoyé à Dunkerque commander à tout ce côté-là de la Flandre maritime.

TABLE

Louis de Saint-Simon 5
Notice sur les Mémoires 22
La langue de Saint-Simon. 23
Bibliographie 26
Années de jeunesse 27
Mariage du duc de Chartres 29
Montchevreuil et sa femme 33
Claude de Saint-Simon 34
Campagne des Pays-Bas 42
A Neerwinden 45
Daquin et Fagon 46
Pensées de mariage, le duc de Beauvilliers. 48
Monsieur de la Trappe. 52
Un Procès du maréchal de Luxembourg 53
Intrigue et Amour 56
Mort de M. de Luxembourg 58
Mariage de Saint-Simon 59
Lâcheté du duc du Maine. 61
Fénelon et le quiétisme 64
Le Cardinal de Coislin 66
Madame Guyon à la Bastille 67
Nanon 70
Dangeau et sa femme 70
Le Portrait de M. de la Trappe. 72
Madame de Castries 76
Fénelon et Bossuet. 77
Le Prince de Conti, roi de Pologne. 79
La Mort de Santeuil 82
La Retraite de d'Aubigné. 83
Mariage du duc de Bourgogne 85
La Mauresse 86
Rancé juge de Fénelon 87
Une Plaisanterie de Charnacé 89
Une Scène à Meudon 91
Le Camp de Compiègne 91
L'Amitié de Pontchartrain 96
Du Charmel. 98
Un Eclat de Barbezieux 99
Mort de Racine 100
Un Maréchal ferrant à la cour 101
Le Chancelier Pontchartrain et sa femme 104
Chamillart 106

Arnauld de Pomponne 107
Le Duc de Gesvres 110
Madame Ticquet 111
Une Malice de M. le Prince 112
Le Nôtre 114
Madame de Verrue 115
Mort de M. de la Trappe 117
Le Duc d'Anjou, roi d'Espagne 118
Barbezieux 120
Bontems 121
Le Médecin Helvétius 123
Une Indigestion de Monseigneur 124
Mort de Monsieur 126
La Princesse des Ursins 132
La Feuillade 134
L'Abbé de Vatteville 135
Saint-Simon quitte le service 137
Guillaume III 140
Le Frère de Chamillart 141
Saint-Simon et le duc d'Orléans 142
Le duc de Coislin 143
Villars 145
Le Maréchal de Lorges 147
La Princesse d'Harcourt 152
Vauban 155
Bechameil 155
Le Premier Chirurgien Maréchal 156
L'Affaire de la quête 158
Madame La Queue, fille du roi 161
L'Abbesse de Fontevrault 162
Une Aventure de la duchesse de Bourgogne 163
Pontchartrain 168
Madame de Caylus 169
La Princesse des Ursins à la cour 171
Monsieur de Noirmoutiers 173
La Fin d'un frondeur 174
Mort des deux fils du duc de Beauvilliers 176
Le Président Pontcarré et sa femme 177
L'Abbé de Polignac 178
Ibrahim 181
L'Exil de du Charmel 182
Le Duc de Vendôme et son frère 183
La Fin de Maulevrier 187
Disgrâce du maréchal de Villeroy 189

Paris. — Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse (T. L. 10-168).

SAINT-SIMON

MÉMOIRES. - T. II

SAINT-SIMON

Mémoires sur le siècle de Louis XIV et la Régence

EXTRAITS SUIVIS ILLUSTRÉS
NOTICES ET ANNOTATIONS PAR
AUG. DUPOUY, AGRÉGÉ DE
L'UNIVERSITÉ, LAURÉAT DE L'A-
CADÉMIE FRANÇAISE ✝ ✝ ✝ ✝ ✝

Tome deuxième.

QUATRE GRAVURES
HORS TEXTE

Bibliothèque Larousse
Paris - 13-17, rue Montparnasse

MÉMOIRES DE SAINT-SIMON

Composés de 1694 à 1755

Le Duc d'Orléans.

C'est à l'occasion du départ du duc d'Orléans, pour l'Italie, que Saint-Simon nous expose la vie qu'il menait, vers cette époque. Le duc d'Orléans lui parlait souvent ; mais il ne lui a pas fait confidence de ses amours.

Il était depuis longtemps amoureux de Mlle de Sery. C'était une jeune fille de condition, sans aucun bien, jolie, piquante, d'un air vif, mutin, capricieux et plaisant. Cet air ne tenait que trop ce qu'il promettait. Mme de Ventadour, dont elle était parente, l'avait mise fille d'honneur auprès de Madame ; là elle devint grosse, et eut un fils de M. d'Orléans. Cet éclat la fit sortir de chez Madame. M. le duc d'Orléans s'attacha à elle de plus en plus. Elle était impérieuse et le lui fit sentir ; il n'en était que plus amoureux et plus soumis. Elle disposait de beaucoup de choses au Palais-Royal, cela lui fit une petite cour et des amis ; et Mme de Ventadour, avec toute sa dévotion de repentie et ses vues, ne cessa point d'être en commerce étroit avec elle, et ne s'en cachait pas. Elle fut bien conseillée. Elle saisit ce moment brillant de M. le duc d'Orléans pour faire reconnaître et légitimer le fils qu'elle en avait, aujourd'hui par la régence de son père devenu grand prieur de France, général des galères, et grand d'Espagne, avec des abbayes. Mais Mlle de Sery ne se contenta pas de cette légitimation. Elle trouva indécent d'être publiquement mère et de s'appeler mademoiselle. Nul exemple pour lui donner le nom de madame ; c'était un honneur réservé aux filles de France, aux filles duchesses femelles, et depuis l'invention de Louis XIII que j'ai ra-

portée en son lieu, pour Mlle d'Hautefort, aux filles dames d'atours. Ces obstacles n'arrêtèrent ni la maîtresse ni son amant. Il lui fit don de la terre d'Argenton, et força la complaisance du roi, quoique avec beaucoup de peine, d'accorder des lettres patentes portant permission à Mlle de Sery de prendre le nom de madame et de comtesse d'Argenton. Cela était inouï. On craignit les difficultés de l'enregistrement. M. le duc d'Orléans, prêt à partir et accablé d'affaires, alla lui-même chez le premier président et chez le procureur général, et l'enregistrement fut fait. Son choix pour l'Italie avait été reçu avec le plus grand applaudissement de la ville et de la cour. Cette nouveauté ralentit cette joie et fit fort crier ; mais un homme bien amoureux ne pense qu'à satisfaire sa maîtresse et à lui tout sacrifier.

Tout se conçut, se fit et se consomma à cet égard sans que lui et moi nous nous en dissions un seul mot. Je fus fâché de la chose, et qu'il eût terni un départ si brillant par une singularité si bruyante et si déplacée. Mais ce fut tout, et je me fus fidèle à ce que je m'étais proposé, dès le moment que je rentrai en commerce avec lui, de ne lui parler jamais de sa maison, de son domestique ni de ses maîtresses. Il se doutait bien que je n'approuverais pas ce qu'il faisait pour celle-là ; il se garda bien de m'en ouvrir la bouche en aucun temps.

Mais il causait parfois spiritisme. Et Saint-Simon rapporte l'histoire d'un verre d'eau où une petite fille aurait vu l'appartement de Mme de Nancré.

IL ne me parlait guère de ces choses-là, parce que je prenais la liberté de lui en faire honte. Je pris celle de le pouiller [1] à ce récit et de lui dire ce que je crus le pouvoir détourner d'ajouter foi et de s'amuser à ces prestiges, dans un temps surtout où il devait avoir l'esprit occupé de tant de grandes choses. « Ce n'est pas tout, me dit-il ; et je ne vous ai conté cela que pour venir au reste ; » et tout de suite me conta que, encouragé par l'exactitude de ce que la petite fille avait vu de la chambre de Mme de Nancré, il avait voulu voir quelque chose de plus important, et ce qui se passerait à la mort du roi, mais sans en rechercher le temps qui ne se pouvait voir dans ce verre. Il le demanda donc tout de suite à la petite fille, qui n'avait jamais ouï parler de Versailles, ni vu personne que lui de la cour. Elle regarda et leur expliqua longuement tout ce qu'elle voyait. Elle fit avec justesse la description de la chambre du roi à Versailles, et de l'ameublement qui s'y trouva en effet à sa mort. Elle le dépeignit parfaitement dans son lit, et ce qui était debout auprès du lit ou dans la chambre, un petit enfant avec l'ordre tenu par

1. *Pouiller* : gronder.

Mme de Ventadour, sur laquelle elle s'écria parce qu'elle l'avait vue chez Mlle de Sery. Elle leur fit connaître Mme de Maintenon, la figure singulière de Fagon, Madame, Mme la duchesse d'Orléans, Mme la Duchesse, Mme la princesse de Conti ; elle s'écria sur M. le duc d'Orléans : en un mot, elle leur fit connaître ce qu'elle voyait là de princes et de domestiques, seigneurs ou valets. Quand elle eut tout dit, M. le duc d'Orléans, surpris qu'elle ne leur eût point fait connaître Monseigneur, Mgr le duc de Bourgogne, Mme la duchesse de Bourgogne, ni M. le duc de Berry, lui demanda si elle ne voyait point des figures de telle et telle façon. Elle répondit constamment que non, et répéta celles qu'elle voyait. C'est ce que M. le duc d'Orléans ne pouvait comprendre et dont il s'étonna fort avec moi, et en rechercha vainement la raison. L'événement l'expliqua. On était lors en 1706. Tous quatre étaient alors pleins de vie et de santé, et tous quatre étaient morts avant le roi. Ce fut la même chose de M. le Prince, de M. le Duc et de M. le prince de Conti qu'elle ne vit point, et vit les enfants des deux derniers, M. du Maine, les siens, et M. le comte de Toulouse. Mais jusqu'à l'événement cela demeura dans l'obscurité.

Cette curiosité achevée, M. le duc d'Orléans voulut savoir ce qu'il deviendrait. Alors ce ne fut plus dans le verre. L'homme qui était là lui offrit de le lui montrer comme peint sur la muraille de la chambre, pourvu qu'il n'eût point de peur de s'y voir ; et au bout d'un quart d'heure de quelques simagrées devant eux tous, la figure de M. le duc d'Orléans, vêtu comme il l'était alors et dans sa grandeur naturelle, parut tout à coup sur la muraille comme en peinture, avec une couronne fermée sur la tête. Elle n'était ni de France, ni d'Espagne, ni d'Angleterre, ni impériale. M. le duc d'Orléans, qui la considéra de tous ses yeux, ne put jamais la deviner ; il n'en avait jamais vu de semblable. Elle n'avait que quatre cercles, et rien au sommet. Cette couronne lui couvrait la tête.

De l'obscurité précédente et de celle-ci, je pris occasion de lui remontrer la vanité de ces sortes de curiosités, les justes tromperies du diable que Dieu permet pour punir des curiosités qu'il défend, le néant et les ténèbres qui en résultent au lieu de la lumière et de la satisfaction qu'on y recherche. Il était assurément alors bien éloigné d'être régent du royaume et de l'imaginer. C'était peut-être ce que cette couronne singulière lui annonçait. Tout cela s'était passé à Paris chez sa maîtresse, en présence de leur plus étroit intrinsèque [1], la veille du jour qu'il me le raconta, et je l'ai trouvé si extraordinaire que je lui ai donné place ici, non pour l'approuver, mais pour le rendre.

1. Leurs familiers.

Le Comte de Grammont.

C'est le héros des *Mémoires* écrits vers 1704 par son beau-frère Hamilton et publiés en 1713.

LE comte de Grammont mourut à Paris, où il n'était presque jamais, à la fin de ce mois de janvier [1], à plus de quatre-vingt-six ans, ayant toujours eu, jusqu'à quatre-vingt-cinq ans, une santé parfaite et la tête entière, et encore depuis. Il était frère de père du maréchal de Grammont, duquel la mère était fille du maréchal de Roquelaure, et celle du comte de Grammont était sœur de Bouteville, décapité à Paris pour duels, père du maréchal-duc de Luxembourg. Il s'était attaché à M. le Prince qu'il suivit en Flandre, s'alla promener après en Angleterre et y épousa Mlle Halmilton dont il était amoureux avec quelque éclat, et que ses frères, qui en furent scandalisés, forcèrent d'en faire sa femme, malgré qu'il en eût. C'était un homme de beaucoup d'esprit, mais de ces esprits de plaisanterie, de reparties, de finesse et de justesse à trouver le mauvais, le ridicule, le faible de chacun, de le peindre en deux coups de langue irréparables et ineffaçables, d'une hardiesse à le faire en public, en présence et plutôt devant le roi qu'ailleurs, sans que mérite grandeur, faveur et places en pussent garantir hommes ni femmes quelconques. A ce métier il amusait et il instruisait le roi de mille choses cruelles, avec lequel il s'était acquis la liberté de tout dire jusque de ses ministres. C'était un chien enragé à qui rien n'échappait. Sa poltronnerie connue le mettait au-dessous de toutes suites de ses morsures ; avec cela escroc avec impudence, et fripon au jeu à visage découvert, et joua gros toute sa vie. D'ailleurs, prenant à toutes mains et toujours gueux, sans que les bienfaits du roi, dont il tira toujours beaucoup d'argent, aient pu le mettre tant soit peu à son aise. Il en avait eu pour rien le gouvernement de la Rochelle et pays d'Aunis à la mort de M. de Navailles, et l'avait vendu depuis fort cher à Gacé, depuis maréchal de Matignon. Il avait les premières entrées et ne bougeait de la cour. Nulle bassesse ne lui coûtait auprès des gens qu'il avait le plus déchirés lorsqu'il avait besoin d'eux, prêt à recommencer dès qu'il en aurait eu ce qu'il en voulait. Ni parole, ni honneur, en quoi que ce fût, jusque-là qu'il faisait mille contes plaisants de lui-même et qu'il tirait gloire de sa turpitude, si bien qu'il l'a laissée à la postérité par des Mémoires de sa vie, qui sont entre les mains de tout le monde, et que ses plus grands ennemis n'auraient osé publier. Tout enfin lui était permis et il se permettait tout. Il a vieilli sur ce pied-là.

1. 1707.

Étant fort mal à quatre-vingt-cinq ans, un an devant sa mort, sa femme lui parlait de Dieu. L'oubli entier dans lequel il en avait été toute sa vie le jeta dans une étrange surprise des mystères. A la fin, se tournant vers elle : « Mais, comtesse, me dis-tu là bien vrai ? » Puis, lui entendant réciter le *Pater* : « Comtesse, lui dit-il, cette prière est belle, qui est-ce qui a fait cela ? » Il n'avait pas la moindre teinture d'aucune religion. De ses dits et de ses faits on en ferait des volumes, mais qui seraient déplorables si on en retranchait l'effronterie, les saillies et souvent la noirceur. Avec tous ces vices sans mélange d'aucun vestige de vertu, il avait débellé [1] la cour et la tenait en respect et en crainte. Aussi se sentit-elle délivrée d'un fléau que le roi favorisa et distingua toute sa vie. Il était chevalier de l'Ordre, de la promotion de 1688.

Accablement de Chamillart.

Chamillart, qui avait eu la succession de Pontchartrain aux finances, avait eu aussi celle de Barbézieux à la guerre. C'était beaucoup pour un seul homme, et qui n'était pas un génie.

CHAMILLART, accablé du double travail de la guerre et des finances, n'avait le temps de manger ni de dormir. Des armées détruites presque toutes les campagnes par des batailles perdues, des frontières immensément rapprochées tout à coup par le tournement de têtes des généraux malheureux épuisaient toutes les ressources d'hommes et d'argent. Le ministre, à bout de temps à en chercher, et à vaquer cependant au courant, avait plus d'une fois représenté son impuissance à suffire à deux emplois, qui dans les temps heureux auraient même fort occupé deux hommes tout entiers. Le roi, qui l'avait chargé de l'un et de l'autre pour se mettre à l'abri des démêlés entre la finance et la guerre qui l'avaient si longtemps fatigué, du temps de MM. Colbert et de Louvois, ne put se résoudre à décharger Chamillart des finances. Il fit donc de nécessité vertu, mais à la fin, la machine succomba. Il lui prit des vapeurs, des éblouissements, des tournements de tête. Tout s'y portait, il ne digérait plus. Il maigrit à vue d'œil. Toutefois il fallait que la roue marchât sans interruption, et dans ces emplois il n'y avait que lui qui pût la faire tourner.

Il écrivit au roi une lettre pathétique pour être déchargé. Il ne lui dissimula rien de la triste situation de ses affaires et de l'impossibilité où leur difficulté le mettait d'y remédier, faute de temps et de santé. Il le faisait souvenir de plusieurs temps et

1. *Débelle* : vaincu complètement.

de plusieurs occasions où il les lui avait exposées au vrai par des états abrégés : il le pressait par les cas urgents et multipliés qui se précipitaient les uns sur les autres, et qui chacun demandaient un travail long, approfondi, continu, assidu, auquel, quand sa santé le lui permettrait, la multitude de ses occupations, toutes indispensables, ne lui laissait pas une heure à s'y appliquer. Il finissait que ce serait bien mal répondre à ses bontés et à sa confiance, s'il ne lui disait franchement que tout allait périr, s'il n'y apportait ce remède.

Il écrivait toujours au roi à mi-marge, et le roi apostillait à côté, de sa main, et lui renvoyait ainsi ses lettres. Chamillart me montra celle-là, après qu'elle lui fut revenue. J'y vis avec grande surprise cette fin de la courte apostille de la main du roi : *Eh bien ! nous périrons ensemble.*

Vauban et Boisguilbert.

La guerre de la succession d'Espagne achevait de ruiner la France. C'est alors que Vauban publia sa *Dîme royale* (1707).

PATRIOTE [1] comme il l'était, il avait toute sa vie été touché de la misère du peuple et de toutes les vexations qu'il souffrait. La connaissance que ses emplois lui donnaient de la nécessité des dépenses, et du peu d'espérance que le roi fût pour retrancher celles de splendeur et d'amusements, le faisait gémir de ne voir de remède à un accablement qui augmentait son poids de jour en jour.

Dans cet esprit, il ne fit point de voyage (et il traversait souvent le royaume de tous les biais) qu'il ne prît partout des informations exactes sur la valeur et le produit des terres; sur la sorte de commerce et d'industrie des provinces et des villes, sur la nature et l'imposition des levées, sur la manière de les percevoir. Non content de ce qu'il pouvait voir et faire par lui-même, il envoya secrètement partout où il ne pouvait aller, et même où il avait été et où il devait aller, pour être instruit de tout, et comparer les rapports avec ce qu'il aurait connu par lui-même. Les vingt dernières années de sa vie au moins furent employées à ces recherches auxquelles il dépensa beaucoup. Il les vérifia souvent avec toute l'exactitude et la justesse qu'il y put apporter, et il excellait en ces deux qualités. Enfin il se convainquit que les terres étaient le seul bien solide, et il se mit à travailler à un nouveau système.

Il était bien avancé lorsqu'il parut divers petits livres du sieur

1. Néologisme à cette date. L'Académie ne l'enregistre qu'en 1762. Mais Duclos l'emploie en 1751 dans ses *Considérations sur les mœurs*.

de Boisguilbert, lieutenant général au siège de Rouen, homme de beaucoup d'esprit, de détail et de travail, frère d'un conseiller au parlement de Normandie, qui, de longue main, touché des mêmes vues que Vauban, y travaillait aussi depuis longtemps. Il y avait déjà fait du progrès avant que le chancelier eût quitté les finances. Il vint exprès le trouver, et, comme son esprit vif avait du singulier, il lui demanda de l'écouter avec patience, et tout de suite il lui dit que d'abord il le prendrait pour un fou, qu'ensuite il verrait qu'il méritait attention, et qu'à la fin il demeurerait content de son système. Pontchartrain, rebuté de tant de donneurs d'avis qui lui avaient passé par les mains, et qui était tout salpêtre, se mit à rire, lui répondit brusquement qu'il s'en tenait au premier et lui tourna le dos. Boisguilbert, revenu à Rouen, ne se rebuta point du mauvais succès de son voyage. Il n'en travailla que plus infatigablement à son projet, qui était à peu près le même que celui de Vauban, sans se connaître l'un l'autre. De ce travail naquit un livre savant et profond sur la matière, dont le système allait à une répartition exacte, à soulager le peuple de tous les frais qu'il supportait et de beaucoup d'impôts, qui faisait entrer les levées directement dans la bourse du roi, et conséquemment ruineux à l'existence des traitants, à la puissance des intendants, au souverain domaine des ministres des finances. Aussi déplut-il à tous ceux-là, autant qu'il fut applaudi de tous ceux qui n'avaient pas les mêmes intérêts. Chamillart, qui avait succédé à Pontchartrain, examina ce livre. Il en conçut de l'estime, il manda Boisguilbert deux ou trois fois à l'Etang, et y travailla avec lui à plusieurs reprises, en ministre dont la probité ne cherche que le bien.

Boisguilbert voulait surtout qu'on supprimât certains impôts. Vauban abonde dans le même sens.

Vauban donc abolissait toutes sortes d'impôts, auxquels il en substituait un unique, divisé en deux branches, auxquelles il donnait le nom de dîme royale, l'une sur les terres par un dixième de leur produit, l'autre léger par estimation sur le commerce et l'industrie, qu'il estimait devoir être encouragés l'un et l'autre, bien loin d'être accablés. Il prescrivait des règles très simples, très sages et très faciles pour la levée et la perception de ces deux droits, suivant la valeur de chaque terre, et par rapport au nombre d'hommes sur lequel on peut compter avec le plus d'exactitude dans l'étendue du royaume. Il ajouta la comparaison de la répartition en usage avec celle qu'il proposait, les inconvénients de l'une et de l'autre et réciproquement leurs avantages, et conclut par des preuves en faveur de la sienne, d'une netteté et d'une évidence à ne s'y pou-

voir refuser ; aussi cet ouvrage reçut-il les applaudissements publics et l'approbation des personnes les plus capables de ces calculs et de ces comparaisons, et les plus versées en toutes ces matières qui en admirèrent la profondeur, la justesse, l'exactitude et la clarté.

Mais le livre alarma le monde de la finance et de l'administration, par contagion la magistrature. « La robe entière en rugit, » et les ministres y compris Chamillart, s'unirent contre Vauban.

CE ne fut donc pas merveille si le roi prévenu et investi de la sorte reçut très mal le maréchal de Vauban, lorsqu'il lui présenta son livre, qui lui était adressé dans tout le contenu de l'ouvrage. On peut juger si les ministres à qui il le présenta lui firent un meilleur accueil. De ce moment, ses services, sa capacité militaire unique en son genre, ses vertus, l'affection que le roi y avait mise, jusqu'à croire se couronner de lauriers en l'élevant, tout disparut à l'instant à ses yeux. Il ne vit plus en lui qu'un insensé pour l'amour du public, et qu'un criminel qui attentait à l'autorité de ses ministres, par conséquent à la sienne. Il s'en expliqua de la sorte sans ménagement.

L'écho en retentit plus aigrement encore dans toute la nation offensée, qui abusa sans aucun ménagement de sa victoire ; et le malheureux maréchal, porté dans tous les cœurs français, ne put survivre aux bonnes grâces de son maître pour qui il avait tout fait, et mourut peu de mois après, ne voyant plus personne, consumé de douleur et d'une affliction que rien ne put adoucir, et à laquelle le roi fut insensible, jusqu'à ne pas faire semblant de s'apercevoir qu'il eût perdu un serviteur si utile et si illustre. Il n'en fut pas moins célébré par toute l'Europe, et par les ennemis même, ni moins regretté en France de tout ce qui n'était pas financier ou suppôts de financiers.

Nullement découragé, Boisguilbert publia un nouveau livre qui était un pamphlet contre Chamillart.

LA vengeance ne tarda pas : Boisguilbert fut exilé au fond de l'Auvergne. Tout son petit bien consistait en sa charge ; cessant de la faire, il tarissait. La Vrillière, qui avait la Normandie dans son département, avait expédié la lettre de cachet. Il l'en fit avertir, et la suspendit quelques jours comme il put. Boisguilbert en fut peu ému, plus sensible peut-être à l'honneur de l'exil pour avoir travaillé sans crainte au bien et au bonheur public qu'à ce qu'il lui en allait coûter. Sa famille en fut plus alarmée et s'empressa à parer ce coup. La Vrillière, de lui-même, s'employa avec générosité. Il obtint qu'il fît le voyage, seulement pour obéir à un ordre émané qui ne se pouvait plus retenir, et qu'aussitôt après qu'on serait informé de son arrivée au lieu prescrit, il serait appelé. Il fallut donc partir; La Vrillière, averti

de son arrivée, ne douta pas que le roi ne fût content, et voulut en prendre l'ordre pour son retour, mais la réponse fut que Chamillart ne l'était pas encore.

J'avais fort connu les deux frères Boisguilbert, lors de ce procès qui me fit aller à Rouen et que j'y gagnai, comme je l'ai dit en son temps. Je parlai donc à Chamillart ; ce fut inutilement : on le tint là deux mois, au bout desquels enfin j'obtins son retour. Mais ce ne fut pas tout. Boisguilbert mandé, en revenant, essuya une dure mercuriale, et pour le mortifier de tous points, fut renvoyé à Rouen, suspendu de ses fonctions, ce qui toutefois ne dura guère. Il en fut amplement dédommagé par la foule de peuple et les acclamations avec lesquelles il fut reçu.

Disons tout, et rendons justice à la droiture et aux bonnes intentions de Chamillart. Malgré sa colère, il voulait faire un essai de ces nouveaux moyens. Il choisit pour cela une élection près de Chartres, dans l'intendance d'Orléans qu'avait Bouville. Ce Bouville, qui est mort conseiller d'État, avait épousé la sœur de Desmarets. Bullion avait là une terre où sa femme fit soulager ses fermiers. Cela fit échouer toute l'opération si entièrement dépendante d'une répartition également et exactement proportionnelle. Il en résulta de plus que ce que Chamillart avait fait à bon dessein se tourna en poison, et donna de nouvelles forces aux ennemis du système.

Il fut donc abandonné, mais on n'oublia pas l'éveil qu'il donna de la dîme ; et quelque temps après, au lieu de s'en contenter pour tout impôt, suivant le système du maréchal de Vauban, on l'imposa sur tous les biens de tout genre en sus de tous les autres impôts ; on l'a renouvelée en toute occasion de guerre ; et même en paix le roi l'a toujours retenue sur tous les appointements, les gages et les pensions. Voilà comment il se faut garder en France des plus saintes et des plus utiles intentions, et comment on tarit toute source de bien. Qui aurait dit au maréchal de Vauban que tous ses travaux pour le soulagement de tout ce qui habite la France auraient uniquement servi et abouti à un nouvel impôt de sucroît, plus dur, plus permanent et plus cher que tous les autres ? C'est une terrible leçon pour arrêter les meilleures propositions en fait d'impôts et de finances.

Les Nièces de Vaudemont.

Vaudemont, fils naturel de Charles IV, duc de Lorraine, et gouverneur du Milanais, avait de grandes ambitions : elles étaient servies à Versailles par ses deux nièces bien-aimées, Mlle de Lislebonne et Mme d'Espinoy. Elles avaient la confiance de Mme de Maintenon, dont voici « un trait étrange ».

MADAME la duchesse de Bourgogne s'était acquis une telle familiarité avec le roi et avec Mme de Maintenon, que tout en leur présence elle furetait leurs papiers, les lisait, et ouvrait jusqu'à

leurs lettres. Cela s'était tourné en badinage et en habitude. Un jour, étant chez Mme de Maintenon, le roi n'y étant pas, elle se mit à paperasser sur un bureau, tout debout, à quelques pas d'où Mme de Maintenon était assise, qui lui cria plus sérieusement qu'à l'ordinaire de laisser là ses papiers. Cela même aiguisa la curiosité de la princesse qui, toujours bouffonnant, mais allant son train, trouva une lettre ouverte, mais ployée entre les papiers, où elle vit son nom. Surprise, elle lut une demi-ligne, tourna le feuillet, et vit la signature de Mme d'Espinoy. A cette demi-ligne, et plus encore à la signature, elle rougit et devint interdite. Mme de Maintenon qui la voyait faire, et qui apparemment ne l'en empêchait pas, comme elle l'aurait pu si absolument elle l'eût voulu, ne fut pas apparemment fâchée de la découverte. « Qu'avez-vous donc, mignonne ? lui dit-elle, et comme vous voilà ! Qu'avez-vous donc vu ? » Voilà la princesse encore plus embarrassée. Comme elle ne répondait point, Mme de Maintenon se leva et s'approcha d'elle comme pour voir ce qu'elle avait trouvé. Alors la princesse lui montra la signature. Mme de Maintenon lui dit : « Eh bien ! c'est une lettrs que Mme d'Espinoy m'écrit. Voilà ce que c'est que d'être si curieuse ; on trouve quelquefois ce qu'on ne voudrait pas ; » puis prenant un autre ton : « Puisque vous l'avez vue, madame, ajouta-t-elle, voyez-la tout entière, et si vous êtes sage, profitez-en » ; et la força de la lire d'un bout à l'autre. C'était un compte que Mme d'Espinoy rendait à Mme de Maintenon des quatre ou cinq dernières journées de Mme la duchesse de Bourgogne, mot à mot, lieu par lieu, heure par heure, aussi exact que si elle, qui n'en approchait guère, ne l'eût pas quittée de vue ; dans lequel il était fort question de Nangis et de beaucoup de manèges et d'imprudences. Tout y était nommé, et ce qui est plus surprenant qu'une telle instruction même, c'était de signer une lettre de cette nature, et pour Mme de Maintenon de ne l'avoir pas brûlée sur-le-champ, ou du moins enfermée. La pauvre princesse pensa s'évanouir et devint de toutes les couleurs. Mme de Maintenon lui fit une forte vesperie [1], lui fit voir que ce qu'elle croyait cacher était vu par toute la cour, et lui en fit sentir les conséquences. Sans doute qu'elle lui en dit bien davantage, mais Mme de Maintenon lui avoua que lorsqu'elle lui avait parlé plusieurs fois, c'était pas science, et qu'il était vrai que Mme d'Espinoy et d'autres encore étaient chargées par elle de suivre secrètement sa conduite, et de lui en rendre un compte exact et fréquent.

Au partir d'un lieu si fâcheux, la princesse n'eut rien de plus pressé que de gagner son cabinet, et que d'y appeler Mme de

1. *l'esperie* : gronderie.

Nogaret qu'elle appelait toujours sa petite bonne et son puits» de lui conter toute sa déconvenue, fondant en larmes, et dans la furie contre Mme d'Espinoy qu'il est aisé d'imaginer. Mme de Nogaret la laissa s'exhaler, puis lui remontra ce qu'elle jugea à propos sur le fond de la lettre, mais surtout elle lui conseilla très fortement de se garder sur toutes choses de rien marquer sur Mme d'Espinoy, et lui représenta qu'elle se perdrait si elle lui témoignait moins de familiarité et de considération qu'à l'ordinaire. Le conseil était infiniment salutaire, mais difficile à pratiquer. Cependant Mme la duchessse de Bourgogne, qui avait confiance en l'esprit et en la science du monde et de la cour de Mme de Nogaret, en quoi elle avait grande raison, la crut, et se conduisit toujours avec Mme d'Espinoy de même qu'auparavant, en sorte qu'elle n'a jamais pu être soupçonnée d'en avoir été découverte. Le lendemain Mme de Nogaret, avec qui nous étions intimement Mme de Saint-Simon et moi, nous le conta à tous deux précisément comme je viens de l'écrire.

Madame de Soubise.

Les deux sœurs avaient pour autre alliée Mlle Choin, toute-puissante sur le Dauphin. Enfin, elles « tiraient de grands secours » de « l'habile Mme de Soubise ».

ELLE était sœur de la princesse d'Espinoy, belle-mère de celle-ci, et dans toute l'union possible ; avec plus d'esprit qu'elle n'en paraissait, soutenu de tout ce que l'art du manège, de l'intrigue et de la beauté, aiguisé des besoins de l'ambition la plus vaste et la plus cachée, et soutenu de tout ce que la politique, la fausseté, l'artifice, ont de plus profond. Ses appas l'avaient initiée dans la connaissance la plus intime de l'intérieur du roi, dans laquelle elle était sans cesse entretenue par le commerce qui s'était conservé entre eux, et dont elle sut tirer de si utiles partis. Livrée au roi par ambition, tant que la dévotion ne l'arrêta pas, contente de la faveur, dès que cette dévotion la répudia, elle sut mettre le roi à son aise, et se servir de cette dévotion même pour maintenir son crédit, sous prétexte de ne pas ouvrir les yeux à son mari, qui les avait si volontairement fermés, par la différence qu'il en sentirait et par l'époque de cette différence.

Elle sut gagner Mme de Maintenon, et se servir jusque de sa jalousie du goût que le roi lui conservait, en lui offrant une capitulation dans laquelle la nouvelle épouse se crut heureuse d'entrer. Elle fut de la part de Mme de Soubise de ne jamais voir le roi en particulier que pour affaire dont Mme de Maintenon aurait connaissance ; d'éviter même ces particuliers, quand les

billets pourraient y suppléer ; de le voir même à la porte de son cabinet, quand elle n'aurait qu'un mot court à dire ; de n'aller presque jamais à Marly, pour éviter toute occasion ; de choisir les voyages les plus courts, et de n'y aller qu'autant qu'il serait nécessaire pour empêcher le monde d'en parler ; de n'être jamais d'aucune des parties particulières du roi, ni même des fêtes de la cour que lorsque étant fort étendues ce serait une singularité de n'en être pas ; enfin, que demeurant souvent à Versailles et à Fontainebleau où ses affaires, sa famille, sa coutume qu'il ne fallait pas changer aux yeux de son mari, la demandaient, elle n'y chercherait jamais à rencontrer le roi, mais se contenterait, comme toutes les autres dames, de lui faire sa cour à son souper assez souvent (ou même, si au sortir de table, elle trouvait fort à propos que le roi ne lui parlât point, non plus qu'il avait accoutumé de parler aux autres). De son côté, Mme de Maintenon lui promit service sûr, fidèle, ardent, exact dans tout ce qu'elle pourrait souhaiter du roi pour sa famille et pour elle-même; et de part et d'autre, elles se sont toutes deux tenu parole avec la plus scrupuleuse intégrité.

Rien aussi ne convenait plus à l'une et à l'autre. Mme de Maintenon se délivrait de toute inquiétude par celle-là même qui lui en aurait donné de continuelles et d'impossibles à parer, et il ne lui en coûtait que de la servir en toutes choses qui n'allaient point à les renouveler, et qui d'ailleurs lui étaient parfaitement indifférentes, et entièrement à part de tout ce qu'elle pouvait souhaiter. En même temps elle se donnait des occasions de plaire au roi, au lieu de l'importuner de jalousie, en se montrant amie, servant celle qui lui en aurait pu donner, et pour qui le goût du roi, qui ne s'est jamais ralenti, s'était tourné en bonne amitié et en considération du premier ordre. Mme de Soubise, par cette adresse, secondait la dévotion et les scrupules du roi, le mettait à l'aise avec elle, et cultivait cette affection dans l'autre tour qu'elle avait pris, qui n'en recevait que plus de force, et à l'égard de Mme de Maintenon, elle sentait bien qu'elle lui donnait des fiches pour de l'argent comptant qu'elle en retirait ; que sa lutte contre elle serait presque toujours inutile au point où en étaient les choses entre le roi et elle, sûrement funeste enfin ; au lieu qu'avec cette conduite elle fortifiait son crédit direct auprès du roi de tout celui de Mme de Maintenon, qu'autrement elle eût eue contre elle à bannière levée. Les mêmes raisons les firent convenir encore de ne se voir jamais sans une nécessité à laquelle rien ne pourrait suppléer et les billets mouchaient[1] entre elles comme avec le roi. Telle était la situation solide de Mme de Soubise qu'elle avait eu l'art,

1. *Mouchaient* : abondaient comme des mouches.

MADAME DE MONTESPAN

Musée de Dresde. TABLEAU DE KASPAR NETSCHER.

en saisissant l'occasion si délicate de la dévotion du roi et de la rupture qui y était si conséquente, de faire succéder à une situation très hasardeuse.

La conduite domestique était menée avec la même sagesse et la même adresse. M. de Soubise n'avait eu de jalousie de sa femme que celle qu'il avait jugé utile de n'avoir point. Il était né pour être un excellent intendant de maison et un très bon maître d'hôtel ; il avait encore la partie d'un admirable écuyer. Etre à la cour et ne rien voir, il avait trop d'esprit pour le croire praticable aux yeux du monde ; il avait donc pris le parti d'y aller rarement, de ne parler au roi que de sa compagnie des gens d'armes, dont, dans les vacances de charges et dans la manutention ordinaire, il sut tirer des trésors, de servir longtemps et bien à la guerre, et du reste se tenir enfermé dans sa maison à Paris, à y voir peu de monde, tout appliqué à ses affaires et à son ménage, et laisser sa femme à la cour se mêler du grand, des grâces et des établissements de sa famille. C'est le partage qui subsista entre eux toute leur vie.

Madame de Montespan.

La marquise de La Vallière, belle-sœur de l'ex-maîtresse du roi, venait de mourir (1707).

UNE autre mort fit bien plus de bruit, quoique d'une personne depuis longtemps retirée de tout, et qui n'avait conservé aucun reste du crédit dominant qu'elle avait si longtemps exercé. Ce fut la mort de Mme de Montespan arrivée fort brusquement aux eaux de Bourbon[1], às oixante-six ans, le vendredi 27 mai, à trois heures du matin.

Je ne remonterai pas au delà de mon temps à parler de celui de son règne. Je dirai seulement, parce que c'est une anecdote assez peu connue, que ce fut la faute de son mari plus que la sienne ; elle l'avertit du soupçon de l'amour du roi pour elle ; elle ne lui laissa pas ignorer qu'elle n'en pouvait plus douter. Elle l'assura qu'une fête que le roi donnait était pour elle ; elle le pressa, elle le conjura avec les plus fortes instances de l'emmener dans ses terres de Guyenne, et de l'y laisser jusqu'à ce que le roi l'eût oubliée et se fût engagé ailleurs. Rien n'y put déterminer Montespan, qui ne fut pas longtemps sans s'en repentir, et qui, pour son tourment, vécut toute sa vie et mourut amoureux d'elle, sans toutefois l'avoir jamais voulu revoir depuis le premier éclat. Je ne parlerai point, non plus, des divers degrés que la peur du diable mit à reprises à sa séparation de la cour, et je parlerai ailleurs de Mme de Maintenon

1. Bourbon-l'Archambault (Allier).

qui lui dut tout, qui prit peu à peu sa place, qui monta plus haut, qui la nourrit longtemps des plus cruelles couleuvres, et qui enfin la relégua de la cour. Ce que personne n'osa, ce dont le roi fut bien en peine, M. du Maine, comme je l'ai dit ailleurs, s'en chargea, M. de Meaux acheva, elle partit en larmes et en furie, et ne l'a jamais pardonné à M. du Maine, qui par cet étrange service se dévoua pour toujours le cœur et la toute-puissance de Mme de Maintenon.

La maîtresse, retirée à la communauté de Saint-Joseph qu'elle avait bâtie, fut longtemps à s'y accoutumer. Elle promena son loisir et ses inquiétudes à Bourbon, à Fontevrault, aux terres de d'Antin [1], et fut des années sans pouvoir se rendre à elle-même. A la fin Dieu la toucha. Son péché n'avait jamais été accompagné de l'oubli, elle quittait souvent le roi pour aller prier Dieu dans un cabinet ; rien ne lui aurait fait rompre aucun jeûne ni un jour maigre, elle fit tous les carêmes, et avec austérité quant aux jeûnes dans tous les temps de son désordre. Des aumônes, estime des gens de bien, jamais rien qui approchât du doute ni de l'impiété ; mais impérieuse, altière, dominante, moqueuse, et tout ce que la beauté et la toute-puissance qu'elle en tirait entraîne après soi. Résolue enfin de mettre à profit un temps qui ne lui avait été donné que malgré elle, elle chercha quelqu'un de sage et d'éclairé et se mit entre les mains du P. de La Tour, ce général de l'Oratoire si connu par ses sermons, par ses directions, par ses amis, et par la prudence et les talents du gouvernement. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, sa conversion ne se démentit point, et sa pénitence augmenta toujours. Il fallut d'abord renoncer à l'attachement secret qui lui était demeuré pour la cour, et aux espérances qui, toutes chimériques qu'elles fussent, l'avaient toujours flattée. Elle se persuadait que la peur du diable seule avait forcé le roi à la quitter ; que cette même peur dont Mme de Maintenon s'était habilement servie pour la faire renvoyer tout à fait, l'avait mise au comble de grandeur où elle était parvenue ; que son âge et sa mauvaise santé qu'elle se figurait l'en pouvaient délivrer ; qu'alors se trouvant veuf, rien ne s'opposerait à rallumer un feu autrefois si actif, dont la tendresse et le désir de la grandeur de leurs enfants communs pouvaient aisément rallumer les étincelles, et qui n'ayant plus de scrupules à combattre, pouvait la faire succéder à tous les droits de son ennemie.

Ses enfants eux-mêmes s'en flattaient et lui rendaient de grands devoirs et fort assidus. Elle les aimait avec passion, excepté M. du Maine qui fut longtemps sans la voir, et qui ne

1. Son fils légitime ; il s'agit ici du château d'Oiron, qu'elle avait acheté en 1700. Elle le donna á son fils, mais en garda la jouissance.

la vit depuis que par bienséance. C'était peu dire qu'elle eût du crédit sur les trois autres [1], c'était de l'autorité, et elle en usait sans contrainte. Elle leur donnait sans cesse, et par amitié et pour conserver leur attachement, et pour se réserver ce lien avec le roi qui n'avait avec elle aucune sorte de commerce, même par leurs enfants. Leur assiduité fut retranchée ; ils ne la voyaient plus que rarement et après le lui avoir fait demander. Elle devint la mère de d'Antin dont elle n'avait été jusqu'alors que la marâtre, elle s'occupa de l'enrichir.

Le P. de La Tour tira d'elle un terrible acte de pénitence, ce fut de demander pardon à son mari et de se remettre entre ses mains. Elle lui écrivit elle-même dans les termes les plus soumis, et lui offrit de retourner avec lui s'il daignait la recevoir, ou de se rendre en quelque lieu qu'il voulût lui ordonner. A qui a connu Mme de Montespan, c'était le sacrifice le plus héroïque. Elle en eut le mérite sans en essuyer l'épreuve ; M. de Montespan lui fit dire qu'il ne voulait ni la recevoir, ni lui prescrire rien, ni ouïr parler d'elle de sa vie. A sa mort, elle en prit le deuil comme une veuve ordinaire, mais il est vrai que, devant et depuis, elle ne reprit jamais ses livrées ni ses armes qu'elle avait quittées, et porta toujours les siennes seules et pleines.

Peu à peu elle vint à donner presque tout ce qu'elle avait aux pauvres. Elle travaillait pour eux plusieurs heures par jour à des ouvrages bas et grossiers, comme des chemises et d'autres besoins semblables, et y faisait travailler ce qui l'environnait. Sa table, qu'elle avait aimée avec excès, devint la plus frugale, ses jeûnes fort multipliés ; sa prière interrompait sa compagnie et le plus petit jeu auquel elle s'amusait ; et à toutes les heures du jour, elle quittait tout pour aller prier dans son cabinet. Ses macérations étaient continuelles ; ses chemises et ses draps étaient de toile jaune la plus dure et la plus grossière, mais cachée sous les draps et une chemise ordinaire. Elle portait sans cesse des bracelets, des jarretières et une ceinture à pointes de fer, qui lui faisaient souvent des plaies ; et sa langue, autrefois si à craindre, avait aussi sa pénitence. Elle était, de plus, tellement tourmentée des affres de la mort, qu'elle payait plusieurs femmes dont l'emploi unique était de la veiller. Elle couchait tous ses rideaux ouverts avec beaucoup de bougies dans sa chambre, ses veilleuses autour d'elle qu'à toutes les fois qu'elle se réveillait elle voulait trouver causant, joliant[2] ou mangeant pour se rassurer contre leur assoupissement.

Parmi tout cela, elle ne put jamais se défaire de l'extérieur de reine qu'elle avait usurpé dans sa faveur et qui la suivit

1. Le comte de Toulouse, la duchesse d'Orléans et Mme la Duchesse
2. *Joliant:* plaisantant.

dans sa retraite. Il n'y avait personne qui n'y fût si accoutumé de ce temps-là qu'on n'en conservât l'habitude sans murmure. Son fauteuil avait le dos joignant le pied de son lit ; il n'en fallait point chercher d'autre dans la chambre, non pas même pour ses enfants naturels, Mme la duchesse d'Orléans pas plus que les autres. Monsieur et la grande Mademoiselle l'avaient toujours aimée et l'allaient voir assez souvent. A ceux-là on apportait des fauteuils et à Mme la Princesse ; mais elle ne songeait pas à se déranger du sien, ni à les conduire. Madame n'y allait presque jamais, et trouvait cela fort étrange. On peut juger par là comme elle recevait tout le monde. Il y avait de petites chaises à dos, lardées de ployants de part et d'autre, depuis son fauteuil, vis-à-vis les uns des autres, pour la compagnie qui venait et pour celle qui logeait chez elle, nièces, pauvres demoiselles, filles et femmes qu'elle entretenait et qui faisaient les honneurs.

Toute la France y allait. Je ne sais par quelle fantaisie cela s'était tourné de temps en temps en devoir ; les femmes de la cour en faisaient la leur à ses filles ; d'hommes il y en allait peu sans des raisons particulières, ou des occasions. Elle parlait à chacun comme une reine qui tient sa cour et qui honore en adressant la parole. C'était toujours avec un air de grand respect, qui que ce fût qui entrât chez elle ; et de visites elle n'en faisait jamais, non pas même à Monsieur, ni à Madame, ni à la grande Mademoiselle, ni à l'hôtel de Condé. Elle envoyait aux occasions aux gens qu'elle voulait favoriser, et point à tout ce qui la voyait. Un air de grandeur répandu partout chez elle, et de nombreux équipages toujours en désarroi ; belle comme le jour jusqu'au dernier moment de sa vie, sans être malade et croyant toujours l'être et aller mourir. Cette inquiétude l'entretenait dans le goût de voyager ; et dans ses voyages elle menait toujours sept ou huit personnes de compagnie. Elle en fut toujours de la meilleure, avec des grâces qui faisaient passer ses hauteurs et qui leur étaient adaptées. Il n'était pas possible d'avoir plus d'esprit, de fine politesse, des expressions singulières, une éloquence, une justesse naturelle qui lui formait comme un langage particulier, mais qui était délicieux et qu'elle communiquait si bien par l'habitude, que ses nièces et les personnes assidues auprès d'elle, ses femmes, celles que, sans l'avoir été, elle avait élevées chez elle, le prenaient toutes, et qu'on le sent et on le reconnaît encore aujourd'hui dans le peu de personnes qui en restent. C'était le langage naturel de la famille, de son frère et de ses sœurs. Sa dévotion ou peut-être sa fantaisie était de marier les gens, surtout les jeunes filles ; et comme elle avait peu à donner après toutes ses aumônes, c'était souvent la faim et la soif qu'elle mariait. Jamais, depuis sa sortie de la

cour, elle ne s'abaissa à rien demander pour soi ni pour autrui. Les ministres, les intendants, les juges n'entendirent jamais parler d'elle. La dernière fois qu'elle alla à Bourbon, et sans besoin, comme elle faisait souvent, elle paya deux ans d'avance toutes les pensions charitables qu'elle faisait en grand nombre, presque toutes à de pauvre noblesse, et doubla toutes ses aumônes. Quoique en pleine santé, et de son aveu, elle disait qu'elle croyait qu'elle ne reviendrait pas de ce voyage, et que tous ces pauvres gens auraient, avec ces avances, le temps de chercher leur subsistance ailleurs. En effet, elle avait toujours la mort présente ; elle en parlait comme prochaine dans une fort bonne santé, et avec toutes ses frayeurs, ses veilleuses et une préparation continuelle, elle n'avait jamais ni médecin ni même de chirurgien.

Malgré sa disgrâce, des gens croyaient encore qu'elle remplacerait un jour Mme de Maintenon, et la cultivaient avec soin ; de ce nombre était la maréchale de Cœuvres.

Mme DE SAINT-SIMON et Mme de Lauzun étaient à Bourbon lorsque Mme de Montespan y arriva. J'ai remarqué ailleurs qu'elle était cousine issue de germain de ma mère (petits-enfants du frère et de la sœur) ; que Mme de Montespan la fit faire dame du palais de la reine lorsqu'on choisit les premières ; que mon père refusa ; et que Mme de Montespan voyait toujours ma mère en tout temps et à toutes les heures, et s'est toujours piquée de la distinguer. Ma mère la voyait donc de temps en temps à Saint-Joseph, et Mme de Saint-Simon aussi ; aussi à Bourbon lui fit-elle toutes sortes d'amitiés et de caresses, on n'oserait dire de distinctions, avec cet air de grandeur qui lui était demeuré. La maréchale de Cœuvres en était mortifiée de jalousie jusqu'à le montrer et l'avouer, et on s'en divertissait. Je rapporte ces riens pour montrer que l'idée de remplacer Mme de Maintenon, toute chimérique qu'elle fût, était entrée dans la tête des courtisans les plus intérieurs, et quelle était la leur du roi et de la cour.

Parmi ces bagatelles, et Mme de Montespan dans une très bonne santé, elle se trouva tout à coup si mal une nuit, que ses veilleuses envoyèrent éveiller ce qui était chez elle. La maréchale de Cœuvres accourut des premières, qui, la trouvant prête à suffoquer et la tête fort embarrassée, lui fit à l'instant donner de l'émétique de son autorité, mais une dose si forte, que l'opération [1] leur en fit une telle peur qu'on se résolut à l'arrêter, ce qui peut-être lui coûta la vie.

1. Évacuation.

Elle profita d'une courte tranquillité pour se confesser et recevoir les sacrements. Elle fit auparavant entrer tous ses domestiques jusqu'aux plus bas, fit une confession publique de ses péchés publics, et demanda pardon du scandale qu'elle avait si longtemps donné, même de ses humeurs, avec une humilité si sage, si profonde, si pénitente que rien ne put être plus édifiant. Elle reçut ensuite les derniers sacrements avec une piété ardente. Les frayeurs de la mort qui, toute sa vie, l'avaient si continuellement troublée, se dissipèrent subitement et ne l'inquiétèrent plus. Elle remercia Dieu en présence de tout le monde de ce qu'il permettait qu'elle mourût dans un lieu où elle était éloignée des enfants de son péché, et n'en parla durant sa maladie que cette seule fois. Elle ne s'occupa plus que de l'éternité, quelque espérance de guérison dont on la voulût flatter, et de l'état d'une pécheresse dont la crainte était tempérée par une sage confiance en la miséricorde de Dieu, sans regrets et uniquement attentive à lui rendre son sacrifice plus agréable, avec une douceur et une paix qui accompagna toutes ses actions.

D'Antin, à qui on avait envoyé un courrier, arriva comme elle approchait de sa fin. Elle le regarda et lui dit seulement qu'il la voyait dans un état bien différent de celui où il l'avait vue à Bellegarde. Dès qu'elle fut expirée, peu d'heures après l'arrivée de d'Antin, il partit pour Paris, ayant donné ses ordres, qui furent étranges ou étrangement exécutés. Ce corps, autrefois si parfait, devint la proie de la maladresse et de l'ignorance du chirurgien de la femme de Le Gendre, intendant de Montauban, qui était venue prendre les eaux, et qui mourut bientôt après elle-même. Les obsèques furent à la discrétion des moindres valets, tout le reste de la maison ayant subitement déserté. La maréchale de Cœuvres se retira sur-le-champ à l'abbaye de Saint-Menou, à quelques lieues de Bourbon, dont une nièce du P. La Chaise était abbesse, avec quelques-unes de la compagnie de Mme de Montespan, les autres ailleurs. Le corps demeura longtemps sur la porte de la maison, tandis que les chanoines de la Sainte-Chapelle et les prêtres de la paroisse disputaient de leur rang jusqu'à plus que de l'indécence. Il fut mis en dépôt dans la paroisse comme y eût pu être celui de la moindre bourgeoise du lieu, et longtemps après porté à Poitiers dans le tombeau de sa maison à elle, avec une parcimonie indigne. Elle fut amèrement pleurée de tous les pauvres de la province, sur qui elle répandait une infinité d'aumônes, et d'autres sans nombre de toutes les sortes à qui elle en distribuait continuellement.

D'Antin était à Livry, où Monseigneur était allé chasser et coucher une nuit, lorsqu'il reçut le courrier de Bourbon. En partant pour s'y rendre, il envoya avertir à Marly les enfants

naturels de sa mère. Le comte de Toulouse l'alla dire au roi, et lui demander la permission d'aller trouver sa mère. Il la lui accorda, et [le comte de Toulouse] partit aussitôt ; mais il ne fut que jusqu'à Montargis, où il trouva un courrier qui apportait la nouvelle de sa mort, ce qui fit aussi rebrousser les médecins et les autres secours qui l'allaient trouver à Bourbon. Rien n'est pareil à la douleur que Mme la duchesse d'Orléans, Mme la Duchesse et le comte de Toulouse en témoignèrent. Ce dernier l'était allé cacher de Montargis à Rambouillet. M. du Maine eut peine à contenir sa joie ; il se trouvait délivré de tout reste d'embarras. Il n'osa rester à Marly, mais au bout de deux jours qu'il fut à Sceaux, il retourna à Marly et y fit mander son frère. Leurs deux sœurs, qui s'étaient aussi retirées à Versailles, eurent le même ordre de retour. La douleur de Mme la Duchesse fut étonnante, elle qui s'était piquée toute sa vie de n'aimer rien, et à qui l'amour même, ou ce que l'on croyait tel, n'avait jamais pu donner de regrets. Ce qui le fut davantage, c'est celle de M. le Duc qui fut extrême, lui si peu accessible à l'amitié, et dont l'orgueil était honteux d'une telle belle-mère. Cela put confirmer dans l'opinion que j'ai expliquée plus haut de leurs espérances, auxquelles cette mort mit fin.

Mme de Maintenon, délivrée d'une ancienne maîtresse dont elle avait pris la place, qu'elle avait chassée de la cour, et sur laquelle elle n'avait pu se défaire de jalousies et d'inquiétudes, semblait devoir se trouver affranchie. Il en fut autrement ; les remords de tout ce qu'elle lui avait dû, et de la façon dont elle l'en avait payée, l'accablèrent tout à coup à cette nouvelle. Les larmes la gagnèrent, que faute de meilleur asile, elle fut cacher à sa chaise percée ; Mme la duchesse de Bourgogne qui l'y poursuivit en demeura sans parole d'étonnement. Elle ne fut pas moins surprise de la parfaite insensibilité du roi après un amour si passionné de tant d'années ; elle ne put se contenir de le lui témoigner. Il lui répondit tranquillement que depuis qu'il l'avait congédiée, il avait compté ne la revoir jamais, qu'ainsi elle était dès lors morte pour lui. Il est aisé de juger que la douleur des enfants qu'il en avait ne lui plut pas. Quoique redouté au dernier point, elle eut son cours, et il fut long. Toute la cour les fut voir sans leur rien dire, et le spectacle ne laissa pas d'en être curieux. Un contraste entre eux et la princesse de Conti [1] ne le fut pas moins, et les humilia beaucoup. Celle-ci était en deuil de sa tante, Mme de La Vallière, qui venait de mourir. Les enfants du roi et de Mme de Montespan n'osèrent porter aucun deuil d'une mère non reconnue. Il n'y parut qu'au négligé, au retranchement de toute parure et de tout divertis-

1. Fille de Mlle de La Vallière et du roi.

sement, même du jeu qu'elles s'interdirent pour longtemps, ainsi que le comte de Toulouse. La vie et la conduite d'une si fameuse maîtresse depuis sa retraite forcée m'a paru être une chose assez curieuse pour s'y étendre, et l'effet de sa mort propre à caractériser la cour.

Le Duc d'Antin.

Son fils, le duc d'Antin, qui jouera un grand rôle dans la Régence, avait été « beau comme le jour ». Il avait de l'esprit, « tenait de ce langage charmant de sa mère et du gascon de son pere ». Mais il était bas courtisan, cupide, avare et furieux joueur.

AVEC de tels défauts si reconnus, il en eut un plus malheureux que coupable, puisqu'il ne dépendait pas de lui, dont il souffrit plus que de pas un. C'était une poltronnerie, mais telle, qu'il est incroyable ce qu'il faut qu'il ait pris sur lui pour avoir servi si longtemps. Il en a reçu en sa vie force affronts avec une dissimulation sans exemple. M. le Duc, méchant jusqu'à la barbarie, étant de jour au bombardement de Bruxelles, le vit venir à la tranchée pour dîner avec lui. Aussitôt il donna le mot, mit toute la tranchée dans la confidence, et un peu après s'être mis à table, voilà une vive alarme, une grande sortie des ennemis et tout l'appareil d'un combat chaud et imminent. Quand M. le Duc s'en fut assez diverti, il regarda d'Antin : « Remettons-nous à table, lui dit-il ; la sortie n'était que pour toi. » D'Antin s'y remit sans s'en émouvoir, et il n'y parut pas...

Il faut convenir que c'était grand dommage qu'il eût un défaut si infamant, sans lequel on eût peut-être difficilement trouvé un homme plus propre que lui à commander les armées. Il avait les vues vastes, justes, exactes, de grandes parties de général, un talent singulier pour les marches, les détails de troupes, de fourrages, de subsistances, pour tout ce qui fait le meilleur intendant d'armée, pour la discipline, sans pédanterie et allant droit au but et au fait, une soif d'être instruit de tout, qui lui donnait une peine infinie et lui coûtait cher en espions. Ces qualités le rendaient extrêmement commode à un général d'armée ; le maréchal de Villeroy et M. de Vendôme s'en sont très utilement servis. Il avait toujours un dessinateur ou deux qui prenaient tant qu'ils pouvaient les plans des pays, des marches, des camps, des fourrages et de ce qu'ils pouvaient de l'armée des ennemis. Avec tant de vues, de soins, d'applications différentes à la cour et à la guerre, toujours à soi, toujours la tête libre et fraîche, despotique sur son corps et sur son esprit, d'une société charmante, sans tracasserie, sans embarras, avec de la gaieté et un agrément tout particulier, affable aux

officiers, aimable aux troupes, à qui il était prodigue avec art et avec goût, naturellement éloquent et parlant à chacun sa propre langue, aisé en tout, aplanissant tout, fécond en expédients et capable à fond de toutes sortes d'affaires. C'était un homme certainement très rare.

Une Colère du roi.

La scène que Saint-Simon raconte ici avec une sourde joie eut lieu à Marly. Mme de Torcy était fille d'Arnaud de Pomponne, Torcy petit-neveu de Colbert.

A un dîner, je ne sais comment il arriva que Mme de Torcy se trouva auprès de Madame, au-dessus de la duchesse de Duras, qui arriva un moment après. Mme de Torcy, à la vérité, lui offrit sa place, mais on n'en était déjà plus à les prendre, cela se passa en compliments, mais la nouveauté du fait surprit Madame et toute l'assistance qui était debout et Madame aussi. Le roi arrive et se met à table. Chacun s'allait asseoir, comme le roi, regardant du côté de Madame, prit un sérieux et un air de surprise qui embarrassa tellement Mme de Torcy qu'elle pressa la duchesse de Duras de prendre sa place, qui n'en voulut rien faire encore une fois ; et pour celle-là, elle aurait bien voulu qu'elle l'eût prise, tant elle se trouva embarrassée. Il faut remarquer que le hasard fit qu'il n'y avait que la duchesse de Duras de titrée de ce même côté de la table ; les autres apparemment avaient préféré [être], ou par hasard s'étaient trouvées du côté de Mme la duchesse de Bourgogne et de Mme la Duchesse, les deux princes étant ce jour-là à la chasse avec Monseigneur. Tant que le dîner fut long le roi n'ôta presque point les yeux de dessus les deux voisines de Madame, et ne dit presque pas un mot, avec un air de colère qui rendit tout le monde fort attentif, et dont la duchesse de Duras même fut fort en peine.

Au sortir de table, on passa à l'ordinaire [1] chez Mme de Maintenon. A peine le roi y fut établi dans sa chaise, qu'il dit à Mme de Maintenon, qu'il venait d'être témoin d'une insolence (ce fut le terme dont il se servit) incroyable et qui l'avait mis dans une telle colère qu'elle l'avait empêché de manger, et raconta ce qu'il avait vu de ces deux places ; qu'une [telle] entreprise aurait été insupportable d'une femme de qualité, de quelque haute naissance qu'elle fût ; mais que d'une petite bourgeoise, fille de Pomponne, qui s'appelait Arnauld, mariée à un Colbert, il avouait qu'il avait été dix fois sur le point de

1. *A l'ordinaire :* comme d'ordinaire.

la faire sortir de table, et qu'il ne s'en était retenu que par la considération de son mari. Enfilant là-dessus la généalogie des Arnauld qu'il eut bientôt épuisée, il passa à celle des Colbert qu'il déchiffra de même, s'étendit sur leur folie d'avoir voulu descendre d'un roi d'Écosse ; que M. Colbert l'avait tant tourmenté de lui en faire chercher les titres par le roi d'Angleterre, qu'il avait eu la faiblesse de lui en écrire ; que la réponse ne venant point, et Colbert ne lui donnant sur cela aucun repos, il avait écrit une seconde fois, sur quoi enfin le roi d'Angleterre lui avait mandé que, par politesse, il n'avait pas voulu lui répondre, mais que puisqu'il le voulait, qu'il sût donc que, par pure complaisance, il avait fait chercher soigneusement en Écosse, sans avoir rien trouvé, sinon quelque nom approchant de celui de Colbert dans le plus petit peuple, qu'il l'assurait que son ministre était trompé par son orgueil, et qu'il n'y donnât pas davantage. Ce récit, fait en colère, fut accompagné de fâcheuses épithètes, jusqu'à s'en donner à lui-même sur sa facilité d'avoir ainsi écrit ; après quoi il passa tout de suite à un autre discours plus surprenant encore à qui l'a connu. Il se mit à dire qu'il trouvait bien sot à Mme de Duras (car ce fut son terme) de n'avoir pas fait sortir de cette place Mme de Torcy par le bras, et s'échauffa si bien là-dessus, que Mme la duchesse de Bourgogne et les princesses à son exemple, ayant peur qu'il ne lui en fît une sortie, se prirent à l'excuser sur sa jeunesse, et à dire qu'il seyait bien toujours à une personne de son âge d'être douce et facile, et d'éviter de faire peine à personne. Là-dessus le roi reprit qu'il fallait qu'elle fût donc bien douce et bien facile en effet de l'avoir souffert de qui que ce fût sans titre, plus encore de cette petite bourgeoise, et que toutes deux ignorassent bien fort, l'une ce qui lui était dû, l'autre le respect (ce fut encore son terme) qu'elle devait porter à la dignité et à la naissance ; qu'elle devait se sentir bien honorée d'être admise à sa table et soufferte parmi les femmes de qualité ; qu'il avait vu les secrétaires d'État bien éloignés d'une confusion semblable ; que sa bonté et la sottise des gens de qualité les avait laissés mêler parmi eux ; que ce honteux mélange devait bien leur suffire à ne pas entreprendre ce que la femme de la plus haute naissance n'eût pas osé songer d'attenter (ce fut encore l'expression dont il se servit), mais encore pour respecter les femmes de qualité sans titre, et ne pas abuser de l'honneur étrange et si nouveau de se trouver comme l'une d'elles, et se bien souvenir toujours de l'extrême différence qu'il y avait, et qui y serait toujours ; qu'on voyait bien à cette impertinence (ce fut le mot dont il se servit) le peu d'où elle était sortie, et que les femmes de secrétaires d'État qui avaient de la naissance, se gardaient bien de sortir de leurs bornes, comme par exemple,

Mme de Pontchartrain qui, par sa naissance [1], se pouvait mêler davantage avec les femmes de qualité, prenait tellement les dernières places, et cela si naturellement et avec tant de politesse, que cette conduite ajoutait infiniment à sa considération, et lui procurait aussi des honnêtetés qui, depuis son mariage, étaient bien loin de lui être dues.

Après ce panégyrique de Mme de Pontchartrain, sur lequel le roi prit plaisir à s'étendre, il acheva de combler l'assistance d'étonnement ; car reprenant sa première colère que le long discours semblait avoir amortie, il se mit à exalter la dignité des ducs et fit connaître pour la première fois de sa vie qu'il n'en ignorait ni la grandeur, ni la connexité de cette grandeur à celle de sa couronne et de sa propre majesté. Il dit que cette dignité était la première de l'État, la plus grande qu'il pût donner à son propre sang, le comble de l'honneur et de la récompense de la plus haute noblesse. Il s'abaissa jusqu'à avouer que si la nécessité de ses affaires et de grandes raisons l'avaient quelquefois obligé d'élever à ce faîte de grandeur (ce fut encore sa propre expression) quelque personnes d'une naisance peu proportionnée, ç'avait été avec regret ; mais que la dignité en soi n'en était point avilie ni en rien diminuée de tout ce qu'elle était, qu'elle demeurait toujours la même, et tout aussi respectable à chacun, aussi entière dans tous ses rangs, ses distinctions, ses privilèges, ses honneurs en ces sortes de ducs, considérables et vénérables à tous, dès là qu'ils étaient ducs, comme ceux de la plus grande naissance, puisque leur dignité était la même, le soutien de la couronne, ce qui la touchait de plus près, et à la tête de toute la haute noblesse, de laquelle elle était en tout séparée et infiniment distinguée et relevée ; et qu'il voulait bien qu'on sût que leur refuser les honneurs et les respects qui leur étaient dus, c'était lui en manquer à lui-même. Ce sont là exactement les termes de son discours. De là passant à la noblesse de la maison de Bournonville, dont était la duchesse de Duras, et à celle de la maison de son mari, sur lesquelles il s'étendit à plaisir, il vint à déplorer le malheur des temps qui avait réduit tant de ducs à la mésalliance, et se mit à nommer toutes les duchesses de peu ; puis renouvelant de plus belle en sa colère, il dit qu'il ne fallait pas que les femmes de la plus haute qualité par leurs maris et par elles-mêmes prissent occasion de la naissance de ces duchesses de leur rendre quoi que ce fût moins qu'à celles dont la condition répondait à leur dignité, laquelle méritait en toutes, qui qu'elles fussent par elles-mêmes, le même respect (ce fut encore son terme), puisque leur rang était le même ; et que ce qui leur était dû ne leur était dû que

1. Elle était née Eléonore-Christine de Roucy.

par leur dignité, qui ne pouvait être avilie par leurs personnes, rien ne pouvait excuser aucun manquement qu'on pouvait faire à leur égard ; et cela avec des termes si forts et si injurieux qu'il semblait que le roi ne fût pas le même, et encore par la véhémence dont il parlait. Pour conclusion, le roi demanda qui des princesses se voulait charger de dire à Mme de Torcy à quel point il l'avait trouvée impertinente. Toutes se regardèrent et pas une ne se proposa, sur quoi le roi, se fâchant davantage, dit que si fallait-il pourtant qu'elle le sût, et là-dessus s'en alla chez lui.

Madame de Thianges.

Le marquis de Thianges mourut au début de 1708.

THIANGES était Damas et de grande naissance, fort brave, avec de l'esprit et des lettres, beaucoup d'honneur et de probité, mais si particulier, si singulier, qu'il vécut toujours à part, et ne tira aucun parti de se trouver fils de la sœur de Mme de Montespan, et d'une sœur par elle-même si bien avec le roi, et si grandement distinguée tant qu'elle a vécu. Elle n'était morte qu'en 1693, dans un magnifique logement de plain-pied et contigu à celui de Monseigneur, où les enfants du roi et de sa sœur, qui l'aimaient et la craignaient, la visitaient continuellement, ainsi que tout ce qui était de plus distingué à la cour. Monsieur y allait souvent, et il n'y avait point de ministre qui ne comptât avec elle. Tout jeune que j'étais alors, j'étais admis chez elle avec bonté, par la parenté et l'amitié de ma mère. Je me souviens qu'elle était au fond de son cabinet, d'où elle ne partait pour personne, et même ne se levait guère. Elle avait les yeux fort chassieux, avec du taffetas vert dessus, et une grande bavette de linge qui lui prenait sous le menton. Ce n'était pas sans besoin : elle bavait sans cesse et fort abondamment. Dans cet équipage, elle semblait à son air et à ses manières la reine du monde ; et tous les soirs, avec sa bavette et son taffetas vert, elle se faisait porter en chaise au haut du petit escalier du roi, entrait dans ses cabinets, et y était avec lui et sa famille assise dans un fauteuil, depuis la fin du souper jusqu'au coucher du roi. On prétendait qu'elle avait encore plus d'esprit que Mme de Montespan, et plus méchante. Là elle tenait le dé et disputait, et souvent aigrement contre le roi qui aimait à l'agacer. Avec des choses fort plaisantes, elle était impérieuse et glorieuse au dernier point. Elle vantait toujours sa maison au roi, en effet grande et ancienne, et le roi, pour la piquer, la rabaissait toujours. Quelquefois de colère elle lui disait des injures, et plus le roi en riait, plus sa furie augmentait. Un jour étant là-dessus,

le roi lui dit qu'avec toutes ses grandeurs, elle n'en avait aucune de celles de la maison de Montmorency, ni connétables, ni grands maîtres, etc. « Cela est plaisant, répondit-elle, c'est que ces messieurs-là d'auprès de Paris étaient trop heureux d'être à vous autres rois, tandis que nous, rois dans nos provinces, nous avions aussi nos grands officiers, comme eux des gentilshommes d'autour de nous. » C'était la personne du monde qui demeurait le moins court, qui s'embarrassait le moins, et qui très souvent, embarrassait le plus la compagnie. Elle ne sortait presque jamais de Versailles, si ce n'était pour aller voir Mme de Montespan.

M. de La Rochefoucauld était son ami intime, et Mademoiselle aussi. Toutes deux étaient fort propres pour leur manger. Le roi prenait plaisir à leur faire mettre des cheveux dans du beurre et dans des tourtes et à leur faire d'autres vilenies pareilles. Elles se mettaient à crier, à vomir, et lui à rire de tout son cœur. Mme de Thianges voulait s'en aller, chantait pouille au roi, mais sans mesure, et quelquefois, à travers la table, faisait mine de lui jeter ses saletés au nez. Elle fut de toutes les parties, et de tous les voyages, tant qu'elle le voulut bien, et le roi l'en pressa souvent depuis que sa santé l'eut rendue plus sédentaire. Elle parlait aux enfants de sa sœur avec un ton et une autorité de plus que tante, et eux avec elle dans les recherches et les respects. Elle avait été belle, mais non comme ses sœurs. Elle était mère de Mme de Nevers et de Mme de Sforce et du marquis de Thianges, duquel elle ne fit jamais grand cas. Il était menin[1] de Monseigneur, lieutenant général et depuis longtemps, fort homme de bien. Il ne laissa point d'enfants de la nièce de l'archevêque de Paris, Harlay, personne fort extraordinaire, qui avec de la beauté ne fit jamais parler d'elle, et qui avait passé longues années fille d'honneur de Mademoiselle, avec qui elle se querellait souvent.

Desmarets contrôleur général des finances.

Malade à force de travail, Chamillart est enfin déchargé des finances. Son successeur, Desmarets, sortait à peine d'une disgrâce au cours de laquelle Saint-Simon lui était resté fidèle.

LE mardi-gras, j'allai le matin chez Desmarets. Je le trouvai dans son cabinet, au milieu des compliments, et déjà des affaires. Il quitta tout dès qu'il me vit, et commença son remercîment par des excuses de n'avoir pu venir lui-même chez moi me donner part de sa nouvelle fortune, lesquelles il assaisonna de

1. De l'espagnol *menino*, fils de famille. Les menins de Monseigneur étaient six gentilshommes attachés à sa personne.

tout ce qu'il put de mieux, puis me tirant à part dans une fenêtre, il me raconta pendant plus d'une grosse demi-heure tout ce qui s'était passé. Il me dit que Chamillart qui n'avait pu sortir de l'Étang le samedi, était allé à Marly le dimanche, et avait parlé au roi, qui, ayant accepté sa démission des finances sans y faire de difficulté, avait longtemps raisonné avec lui sur le successeur, sans témoigner de goût particulier pour personne ; que ce ministre, pressé à diverses reprises de proposer qui il croyait le plus capable de bien remplir ses pénibles fonctions, prononça enfin son nom, après avoir vainement essayé par beaucoup de contours et de propos vagues, de le désigner et d'y faire venir le roi ; que le roi n'en fit encore nulle difficulté, et l'accepta aussitôt, et lui ordonna de le lui amener le lendemain matin lundi ; qu'étant retourné tard à l'Étang, il ne lui put mander que fort tard aussi de se rendre de bon matin le lendemain lundi à l'Étang, sans ajouter rien de plus ; qu'arrivé à sept heures, Chamillart lui apprit lui-même l'heureux changement de sa fortune ; qu'aussitôt après il le mena à Vaucresson, petite maison de campagne du duc de Beauvilliers assez proche, où, après avoir conféré assez longtemps, ils s'en allèrent tous trois ensemble à Marly pour arriver à l'issue de la messe du roi. Chamillart et Desmarets entrèrent dans son cabinet, où il consomma l'affaire, et prévint Desmarets en lui expliquant lui-même l'état déplorable de ses finances, tant pour lui faire voir qu'il savait tout, que pour lui épargner peut-être l'embarras de lui en rendre un compte exact, comme cela ne se pouvait éviter à l'entrée d'une administration ; le roi ajouta que, les choses en cet état, il serait très obligé à Desmarets s'il y pouvait trouver quelque remède, et point du tout surpris si tout continuait d'aller de mal en pis ; ce qu'il assaisonna de toutes les grâces dont il avait coutume de flatter ses nouveaux ministres en les installant. Desmarets alla ensuite rendre ses hommages à Mme de Maintenon, qui le reçut honnêtement, sans rien de plus. Il revint de là à Paris par où il en était venu. Il me dit que le roi l'avait infiniment surpris et soulagé, en lui disant si nettement l'état de ses finances : surpris, parce qu'il n'imaginait pas qu'il en sût le quart ; soulagé, en lui ôtant la peine indispensable de lui rendre un compte affligeant, et qui était désagréable pour son prédécesseur, duquel il tenait son retour et sa place.

Un Accident.

L'égoïsme du roi était terrible, quand il s'agissait de ses convenances ou de ses plaisirs. Outre le fait suivant, Saint-Simon en a rapporté bien des traits.

Mme la duchesse de Bourgogne était grosse ; elle était fort incommodée. Le roi voulait aller à Fontainebleau contre sa

coutume, dès le commencement de la belle saison, et l'avait déclaré. Il voulait ses voyages de Marly en attendant. Sa petite-fille l'amusait fort ; il ne pouvait se passer d'elle, et tant de mouvements ne s'accommodaient pas avec son état. Mme de Maintenon en était inquiète, Fagon en glissait doucement son avis. Cela importuñait le roi, accoutumé à ne se contraindre pour rien, et gâté pour avoir vu voyager ses maîtresses grosses, ou à peine relevées de couches, et toujours alors en grand habit. Les représentations sur les Marlys le chicanèrent sans les pouvoir rompre. Il différa seulement à deux reprises celui du lendemain de la Quasimodo, et n'y alla que le mercredi de la semaine suivante, malgré tout ce qu'on put dire et faire pour l'en empêcher, ou pour obtenir que la princesse demeurât à Versailles.

Le samedi suivant, le roi se promenant après sa messe, et s'amusant au bassin des carpes entre le château et la Perspective, nous vîmes venir à pied la duchesse du Lude toute seule, sans qu'il y eût aucune dame avec le roi, ce qui arrivait rarement le matin. Il comprit qu'elle avait quelque chose de pressé à lui dire, il fut au-devant d'elle, et quand il en fut à peu de distance, on s'arrêta, et on le laissa seul la joindre. Le tête-à-tête ne fut pas long. Elle s'en retourna, et le roi revint vers nous, et jusque près des carpes sans mot dire. Chacun vit bien de quoi il était question, et personne ne se pressait de parler. A la fin le roi arrivant tout auprès du bassin, regarda ce qui était là de plus principal, et sans adresser la parole à personne, dit d'un air de dépit ces seules paroles : « La duchesse de Bourgogne est blessée. » Voilà M. de la Rochefoucauld à s'exclamer, M. de Bouillon, le duc de Tresmes et le maréchal de Boufflers à répéter à basse note, puis M. de La Rochefoucauld à se récrier plus fort que c'était le plus grand malheur du monde, et que s'étant déjà blessée d'autres fois, elle n'en [1] aurait peut-être plus. « Eh ! quand cela serait, interrompit le roi tout d'un coup avec colère, qui jusque-là n'avait dit mot, qu'est-ce que cela me ferait ? Est-ce qu'elle n'a pas déjà un fils ? et quand il mourrait, est-ce que le duc de Berry n'est pas en âge de se marier et d'en avoir ? et que m'importe qui me succède des uns ou des autres ! Ne sont-ce pas également mes petits-fils ? » Et tout de suite avec impétuosité : « Dieu merci, elle est blessée, puisqu'elle avait à l'être, et je ne serai plus contrarié dans mes voyages et dans tout ce que j'ai envie de faire par les représentations des médecins et les raisonnements des matrones. J'irai et viendrai à ma fantaisie et on me laissera en repos. » Un silence à entendre une fourmi marcher succéda à cette espèce de sortie. On baissait les yeux, à peine osait-on respirer. Chacun demeura stupéfait.

1. D'enfants.

Jusqu'aux gens des bâtiments et aux jardiniers demeurèrent immobiles. Ce silence dura plus d'un quart d'heure.

Le roi le rompit, appuyé sur la balustrade, pour parler d'une carpe. Personne ne répondit. Il adressa après la parole sur ces carpes à des gens des bâtiments qui ne soutinrent pas la conversation à l'ordinaire ; il ne fut question que de carpes avec eux. Tout fut languissant, et le roi s'en alla quelque temps après. Dès que nous osâmes nous regarder hors de sa vue, nos yeux se rencontrant se dirent tout. Tout ce qui se trouva là de gens furent pour ce moment les confidents les uns des autres. On admira, on s'étonna, on s'affligea, on haussa les épaules. Quelque éloignée que soit maintenant cette scène, elle m'est toujours également présente. M. de La Rochefoucauld était en furie, et pour cette fois n'avait pas tort. Le premier écuyer en pâmait d'effroi ; j'examinais, moi, tous les personnages, des yeux et des oreilles, et je me sus gré d'avoir jugé depuis longtemps que le roi n'aimait et ne comptait que lui, et était à soi-même sa fin dernière. Cet étrange propos retentit bien loin au delà de Marly.

Une Conversation de Saint-Simon et de Beauvilliers.

En 1708, le duc de Bourgogne fut désigné pour aller avec Vendôme aux Pays-Bas. Saint-Simon n'attendait rien de bon de cette collaboration, qui aboutit de fait à l'échec d'Audenarde. Il s'en ouvrit à Beauvilliers. Voici la fin de leur long entretien :

M. DE BEAUVILLIERS, avec toute sa douceur et sa patience, eut grand'peine à me laisser dire jusqu'à la fin ; puis, avec une gravité sévère, me reprit de me laisser aller de la sorte à des idées bizarres et sans possibilité, dont le fondement n'était en moi que le dégoût des défauts de M. de Vendôme, l'aversion de son rang et de sa naissance, et l'impatience de la faveur dans laquelle je le voyais ; que tel qu'il pût être, il ne s'aveuglerait pas assez pour se risquer en lutte contre l'héritier nécessaire de la couronne, dont la réputation était la consolation des Français, l'espérance de la cour, la surprise du monde, tout ennemi qu'il est de la vertu, que le roi, malgré ce que j'avais remarqué, aimait avec quelque chose de plus encore que de l'estime, et que tous respectaient, dont l'épouse faisait tout son plaisir intérieur et celui de Mme de Maintenon, un prince enfin que tout le monde ne pouvait s'empêcher de respecter, et dont ce peu qu'il disait dans le conseil ou dans des occasions était recueilli avec une attention surprenante, et portait un véritable poids. Le duc revint encore, et avec un peu d'amertume, sur mes préventions, sur l'excès où mon imagination et mes aver-

sions les portaient, et non pas sur l'ineptie, car il était trop mesuré pour employer ce terme, mais il m'en fit bien sentir la valeur, de se laisser aller à l'idée qu'il fût possible de concevoir le projet, et plus encore de pouvoir l'exécuter, de perdre le fils aîné et héritier de la maison, qui le demeurerait toujours, quoi qu'on pût faire, et qui régnerait à son tour. Je lui répondis que, sans être persuadé par ses raisons contre les miennes, je me soumettais à ses lumières, surtout pour un parti pris et arrêté, et sur lequel il n'y avait plus à délibérer, mais que je me serais reproché de ne lui avoir pas confié mes craintes, que personne ne souhaitait plus ardemment que moi qui n'eussent pas lieu. Il se rasséréna et se mit à me parler de la conduite que Mgr le duc de Bourgogne devait se proposer à l'armée, dont nous convînmes aisément comme très importante, comme de s'appliquer et de s'instruire beaucoup, mais hors de son cabinet, par la conversation avec les meilleurs officiers généraux ; des promenades pour reconnaître les pays, les marches, les fourrages, les camps, les positions des gardes et des postes ; se communiquer fort aux officiers, parler aisément à tous ; distinguer ceux qui le méritaient à divers égards ; entrer dans le détail des troupes, avec un grand soin d'éviter le petit et la minutie ; se montrer familièrement et souvent à elles ; être gracieux en tout temps ; et à table être gai sans donner lieu à une liberté peu respectueuse, et à la tenir trop longtemps ; témoigner à M. de Vendôme toutes sortes d'égards et de confiance, l'apprivoiser, ne rien voir de ce qui ne devait pas être aperçu, beaucoup moins en ouvrir la bouche, ni la laisser ouvrir en sa présence, mais conserver, parmi ces manières, dignité, gravité, supériorité et autorité.

Samuel Bernard à Marly.

Ce n'était pas la coutume des banquiers, juifs ou autres, d'être reçus à Marly. La « bagatelle » que rapporte Saint-Simon est donc significative. Ajoutons que l'année suivante le banquier fit banqueroute : il est vrai que, selon certains dires, il y gagna.

JE ne veux pas omettre une bagatelle dont je fus témoin à cette promenade, où le roi montra ses jardins à Marly, et dont la curiosité de voir les mines et d'ouïr les propos du succès du voyage de Clichy m'empêchèrent d'en rien perdre. Le roi, sur les cinq heures, sortit à pied et passa devant tous les pavillons du côté de Marly. Bergheyck [1] sortit de celui de Chamillart pour

1. Comte flamand mis à la tête des Pays-Bas au nom de l'Espagne.

se mettre à sa suite. Au pavillon suivant, le roi s'arrêta. C'était celui de Desmarets, qui se présenta avec le fameux banquier Samuel Bernard, qu'il avait mandé pour dîner et travailler avec lui. C'était le plus riche de l'Europe, et qui faisait le plus gros et le plus assuré commerce d'argent. Il sentait ses forces, il y voulait des ménagements proportionnés, et les contrôleurs généraux, qui avaient bien plus souvent affaire de lui qu'il n'avait d'eux, le traitaient avec des égards et des distinctions fort grandes. Le roi dit à Desmarets qu'il était bien aise de le voir avec M. Bernard, puis, tout de suite, dit à ce dernier : « Vous êtes bien homme à n'avoir jamais vu Marly, venez le voir à ma promenade, je vous rendrai après à Desmarets. » Bernard suivit, et pendant qu'elle dura, le roi ne parla qu'à Bergheyck et à lui, et autant à lui qu'à d'autres, les menant partout et leur montrant tout également avec les grâces qu'il savait si bien employer quand il avait dessein de combler. J'admirais, et je n'étais pas le seul, cette espèce de prostitution du roi, si avare de ses paroles, à un homme de l'espèce de Bernard. Je ne fus pas longtemps sans en apprendre la cause, et j'admirai alors où les plus grands rois se trouvent quelquefois réduits.

Desmarets ne savait plus de quel bois faire flèche. Tout manquait et tout était épuisé. Il avait été à Paris frapper à toutes les portes. On avait si souvent et si nettement manqué à toutes sortes d'engagements pris, et aux paroles les plus précises, qu'il ne trouva partout que des excuses et des portes fermées. Bernard, comme les autres, ne voulut rien avancer. Il lui était beaucoup dû. En vain Desmarets lui représenta l'excès des besoins les plus pressants, et l'énormité des gains qu'il avait faits avec le roi. Bernard demeura inébranlable. Voilà le roi et le ministre cruellement embarrassés. Desmarets dit au roi que, tout bien examiné, il n'y avait que Bernard qui pût le tirer d'affaire, parce qu'il n'était pas douteux qu'il n'eût les plus gros fonds et partout ; qu'il n'était question que de vaincre sa volonté, et l'opiniâtreté même insolente qu'il lui avait montrée ; que c'était un homme fou de vanité, et capable d'ouvrir sa bourse si le roi daignait le flatter. Dans la nécessité si pressante des affaires, le roi y consentit, et pour tenter ce secours avec moins d'indécence et sans risquer de refus, Desmarets proposa l'expédient que je viens de raconter. Bernard en fut la dupe : il revint de la promenade du roi chez Desmarets tellement enchanté, que d'abordée il lui dit qu'il aimait mieux risquer sa ruine que de laisser dans l'embarras un prince qui venait de le combler, et dont il se mit à faire des éloges avec enthousiasme. Desmarets en profita sur-le-champ et en tira beaucoup plus qu'il ne s'était proposé.

Le Mariage du prince de Léon.

Le prince de Léon, fils aîné du duc de Rohan, était un grand garçon élancé, laid et vilain au possible, d'ailleurs spirituel, aimable, fantaisiste et opiniâtre. On venait de mettre au couvent la comédienne Florence, dont il était fort épris.

LE prince de Léon, n'espérant plus de ravoir sa comédienne, et pris par famine, non seulement consentit, mais désira se marier. Son père et sa mère, qui avaient pensé mourir de peur qu'il n'épousât cette créature, ne le souhaitaient pas moins. Ils songèrent à la fille aînée du duc de Roquelaure qui devait être extrêmement riche un jour et qui, bossue et fort laide, ayant dépassé la première jeunesse, ne pouvait guère espérer un parti de la naissance du prince de Léon qui serait duc et pair, et à qui cinquante mille écus de rente étaient assurés, sans les autres biens qui le regardaient. Une si bonne affaire de part et d'autre s'avança jusqu'à conclusion; mais sur le point de signer, tout se rompit avec aigreur par la manière altière dont la duchesse de Roquelaure voulut exiger que le duc de Rohan donnât plus gros à son fils. Il en était justement très mécontent. Il était taquin encore plus qu'avare ; lui et sa femme se piquèrent, tinrent ferme et rompirent. Voilà les futurs au désespoir ; le prince de Léon, qui craignait que son père ne traitât des mariages sans dessein de les faire pour ne lui rien donner ; la prétendue, dans la frayeur de l'avarice de sa mère qui ne la marierait point et la laisserait pourrir dans un couvent. Elle avait plus de vingt-quatre ans, elle avait beaucoup d'esprit, de ces esprits hardis, décidés, entreprenants, résolus. Le prince de Léon en avait plus de vingt-huit. On a vu, il n'y a pas longtemps, quel était son caractère.

Mlles de Roquelaure étaient au faubourg Saint-Antoine, aux Filles de la Croix, où M. de Léon avait eu la permission de voir celle qu'il devait épouser. Dès qu'il sentit leur mariage rompu, il courut au couvent, il l'apprit à Mlle de Roquelaure, fit le passionné, le désespéré, lui persuada que jamais leurs pères et mères ne les marieraient, et qu'elle pourrirait au couvent. Il lui proposa de n'en être pas les dupes, qu'il était prêt à l'épouser si elle voulait y consentir ; que ce n'était point eux qui avaient imaginé leur mariage, mais leurs parents qui l'avaient trouvé convenable, et que leur avarice rompait ; que, dans quelque colère qu'ils entrassent, il faudrait bien qu'ils s'apaisassent, et qu'ils demeureraient mariés et affranchis de leurs caprices ; en un mot, il lui en dit tant qu'il la persuada, et encore qu'il n'y avait pas un moment à perdre. Ils convinrent de leurs faits pour que la fille pût recevoir de ses nouvelles, et il s'en alla

donner ordre à l'exécution de ce projet. Mme de Roquelaure et Mme de La Vieuville, qui fut depuis dame d'atours de Mme la duchesse de Berry, étaient de tout temps les deux doigts de la main, et Mme de La Vieuville était l'unique personne à qui, ou à l'ordre de qui, Mme de Roquelaure avait permis à la supérieure de la Croix de confier ses filles, ensemble ou séparément, toutes les fois qu'elle les irait prendre ou qu'elle les enverrait chercher. M. de Léon, qui en était instruit, fait ajuster un carrosse de même forme, grandeur et garniture semblable à celui de Mme de La Vieuville, avec ses armes et trois habits de sa livrée, un pour le cocher, deux pour des laquais ; contrefait une lettre de La Vieuville avec un cachet de ses armes ; et envoie cet équipage avec un laquais des deux bien instruit porteur de la lettre aux Filles de la Croix, le mardi matin, 29 mai, à l'heure qu'il savait que Mme de La Vieuville les envoyait chercher quand elle les voulait avoir. Mlle de Roquelaure, qui avait été avertie, porte la lettre à la supérieure, lui dit que Mme de La Vieuville l'envoie chercher seule, et si elle n'a rien à lui mander.

La supérieure accoutumée à cela, et la gouvernante aussi, ne prirent pas la peine de voir la lettre, et, avec le congé de la supérieure, sortent sur-le-champ, et montent dans le carrosse qui marcha aussitôt, et qui s'arrêta au tournant de la première rue, où le prince de Léon attendait, qui ouvrit la portière, sauta dedans, et voilà le cocher à fouetter de son mieux, et la gouvernante presque hors d'elle de ce qui arrivait, à crier de toute sa force. Mais au premier cri, M. de Léon lui fourra un mouchoir dans la bouche, qu'il lui tint bien ferme. Ils arrivèrent de la sorte, et en fort peu de temps, aux Bruyères, près de Ménilmontant, maison de campagne du duc de Lorges [1], élevé [avec le prince Léon], et de tout temps son ami intime, qui les y attendait avec le comte de Rieux dont l'âge et la conduite s'accordaient mal ensemble, et qui était venu là pour servir de témoin avec le maître du logis. Il avait un prêtre interdit et vagabond, Breton, tout prêt à les marier. Il dit la messe, et fit la célébration sur-le-champ, puis mon beau-frère mena ces beaux époux dans une belle chambre. Le lit et les toilettes y étaient préparées. On les déshabilla, on les coucha, on les laissa seuls deux ou trois heures, on leur donna ensuite un bon repas, après lequel ils mirent l'épousée dans le même carrosse qui l'avait amenée, et sa gouvernante qui se désespérait. Elles rentrèrent au couvent. Mlle de Roquelaure s'en alla tout délibérément dire à la supérieure tout ce qui venait de se passer ; et sans la moindre émotion des cris, qui de la supérieure et de la gouvernante

1. Fils du maréchal.

gagnèrent bientôt toute la maison, s'en alla tranquillement dans sa chambre écrire une belle lettre à sa mère, pour lui rendre compte de son mariage, l'excuser et lui en demander pardon.

On peut juger de ce que la duchesse de Roquelaure put devenir à cette nouvelle. La gouvernante, tout éperdue qu'elle était, lui écrivit en même temps tous les faits, la ruse, la violence qu'elle avait soufferte, sa justification comme elle put, ses désespoirs. Mme de Roquelaure dans sa première fureur, ne raisonne point, croit que son amie l'a trahie, court chez elle, la trouve, et dès la porte se met à hurler les reproches les plus amers. Voilà Mme de La Vieuville dans un étonnement sans pareil, qui lui demande à qui elle en a, ce qui peut être arrivé, et parmi les sanglots et les furies n'entend rien et comprend encore moins. Enfin, après une longue et furieuse quérimonie [1], elle commence à découvrir le fait, elle le fait répéter, expliquer, proteste d'injure, qu'elle n'a pas songé à Mlle de Roquelaure, fait venir tous ses gens en témoignage que son carrosse n'est point sorti de la journée, ni qu'aucun de ses gens n'est allé au couvent. Mme de Roquelaure, toujours en furie, en reproches, qu'après l'avoir assassinée elle l'insulte encore et veut se moquer d'elle ; l'autre à dire et à faire tout ce qu'elle peut pour l'apaiser, et à se mettre en furie à son tour de la supercherie qu'on lui a faite. Enfin, après avoir été très longtemps sans s'entendre, puis sans se calmer, Mme de Roquelaure commença enfin à se persuader de l'innocence de son amie ; et toutes deux à jeter feu et flammes contre M. de Léon, et contre ceux qui l'avaient aidé à lui faire cette injure. Mme de Roquelaure était particulièrement outrée contre M. de Léon qui, pour la mieux amuser, l'avait continuellement vue depuis la rupture avec des respects et des assiduités qui l'avaient gagnée, en sorte que, nonobstant l'aigreur avec laquelle l'affaire s'était rompue, l'amitié entre elle et lui s'était de plus en plus réchauffée avec promesse réciproque de durer toujours. Elle était enragée contre sa fille, non seulement de ce qu'elle avait commis, mais de la gaieté et de la liberté d'esprit qu'elle avait marquée aux Bruyères, et des chansons dont elle avait diverti le repas.

Le duc et la duchesse de Rohan aussi furieux, mais moins à plaindre, firent de leur côté un étrange bruit. Leur fils, bien en peine de se tirer de ce mauvais pas, eut recours à sa tante de Soubise, pour s'assurer du roi dans une affaire qui ne pouvait pas lui être indifférente, quelque mal qu'elle fût avec son frère.

---

1. *Querimonie* : plainte.

Pontchartrain, Chamillart s'entremirent sans succès et l'affaire fut soumise au roi. Après des négociations sans fin et toujours vaines, celui-ci dut prier, puis commander en maître.

Il manda à diverses fois le duc et la duchesse de Rohan qui n'y voulaient point aller, leur parla tantôt séparément dans son cabinet, tantôt ensemble et longtemps avec une grande bonté, quoiqu'il ne les aimât guère, et une grande patience ; et finalement leur donna le duc d'Aumont et le chancelier, non plus pour arbitres, mais pour juges des conditions du mariage qu'il leur déclara vouloir absolument être fait et célébré avant qu'il allât à Fontainebleau.

Sur le compte que le chancelier et le duc d'Aumont rendirent, que le duc et surtout la duchesse de Rohan ne voulaient demeurer d'accord en rien, ni finir, le roi envoya chercher Mme de Rohan, et lui déclara, après tout ce qu'il put d'honnête, que les choses n'en étaient pas venues où elles en étaient pour en demeurer là, et qu'il en eût le démenti ; et que si elle et son mari ne consentaient, il saurait bien achever validement le mariage sans eux par son autorité souveraine, dans une conjoncture de cette qualité, il permit ensuite au prince de Léon de le venir remercier, et lui demander pardon de toutes ses fautes ; et finalement après tant de bruit, d'angoisses et de peines, le contrat fut signé par les deux familles assemblées chez la duchesse de Roquelaure, mais fort tristement. Les bans furent publiés, et avec la permission du cardinal de Noailles, qui ne se donne guère, les deux familles se rendirent à l'église du couvent de la Croix, où Mlle de Roquelaure était gardée à vue depuis son beau mariage par cinq ou six religieuses qui se relayaient. Elle sortit du dedans et entra dans l'église ; le prince de Léon par une autre porte en même temps, sans compliments de personne, car cela avait été concerté ainsi, et qu'ils ne se diraient mot. Le curé dit la messe et les maria. La cérémonie finie, chacun signa, et sans se dire une parole chacun s'en alla de son côté. Les mariés montèrent ensemble dans un carrosse pour se rendre à quelques lieues de Paris chez un financier, des amis du prince de Léon, en attendant qu'ils eussent une maison dans Paris, où ils payèrent leur folie d'une cruelle indigence, qui ne finit presque qu'avec leur vie, n'ayant presque pas survécu ni l'un ni l'autre le duc de Rohan et M. et Mme de Roquelaure[1]. Ils ont laissé plusieurs enfants.

1. Le verbe *survivre* est de ceux que Saint-Simon fait indifféremmen neutres ou actifs.

Après Audenarde.

Après la défaite d'Audenarde, les partisans de Vendôme intriguent pour en rejeter la faute sur le duc de Bourgogne. Albéroni, le premier, écrit une lettre dans cette intention.

CETTE lettre d'Albéroni inonda en peu de jours la cour, la ville, les provinces. Deux jours après qu'elle eut commencé à se débiter et à étonner par sa hardiesse, il s'en distribua une autre, mais avec grande mesure. J'en vis une entre les mains du duc de Villeroy. Il ne l'avait que pour quelques heures avec promesse de n'en point laisser tirer de copies, et je jugeai qu'elle lui venait de Blois, son grand ami de table et de plaisir. Elle était de Campistron, qui ne s'en cachait pas, et qui en était donné pour auteur par ceux qui la montraient. Campistron était de ces poètes crottés qui meurent de faim et qui font tout pour vivre. L'abbé de Chaulieu l'avait ramassé je ne sais où, et l'avait mis chez le grand prieur, d'où, sentant que la maison croulait, il en était sorti comme les rats et s'était fourré chez M. de Vendôme. Quoique son écriture ne fût pas lisible, il était devenu son secrétaire, inconvénient qui dans la suite valut toute la confiance de M. de Vendôme à Albéroni, auquel il dictait les lettres qu'il ne voulait pas exposer aux copistes de Campistron. Sa lettre était bien écrite pour le style, écrite même en homme de guerre à faire juger qu'un autre que lui y avait mis la main. Elle était, comme celle d'Albéroni, un tissu de mensonges sans un seul mot de vérité, mais dont le profond artifice, adroitement conduit, se présentait avec toute la délicatesse et le spécieux le plus propre à lui donner un air de vérité, en couvrant en même temps tout le vrai de ténèbres et à rebuter de les vouloir percer. Tout l'art possible y est principalement employé, et on voit que c'est tout le but de la pièce, au dessein de tomber à plomb sur Mgr de Bourgogne, de l'attaquer personnellement sur tout ce qui est le plus sensible, et de lui arracher ce que les hommes ont de plus précieux. Il ne se peut une pièce mieux faite dans cette vue, ni plus cruellement assénée. Ses moindres traits sont d'appeler Gamaches et d'O les gouverneurs des princes ; de les nommer des marauds ; de dire que le maréchal de Matignon méritait d'être mis au conseil de guerre, malgré sa dignité, pour avoir été de leur avis sur la retraite ; que M. de Vendôme les avait publiquement traités ainsi, et en face, et parlant à eux, et qu'il en avait écrit au roi en mêmes termes.

Le comte d'Evreux vint à la rescousse dans une troisième lettre, qui se répandit également.

EN même temps que la lettre d'Albéroni et les extraits retenus des deux autres devinrent publics, la cabale se déchaî-

nait par degrés en cadence. Leurs émissaires paraphrasaient les lettres dans les cafés, dans les lieux publics, parmi la nation des nouvellistes, dans les assemblées de jeu, dans les maisons particulières. Les haltes mêmes, dont Beaufort fut roi si longtemps dans la minorité de Louis XIV, en furent remplies ; les mauvais lieux, le pont Neuf, en retentirent ; les provinces les plus éloignées en furent soigneusement remplies. Les vaudevilles, les pièces de vers, les chansons atroces sur l'héritier de la couronne, et qui érigeaient sur ses ruines Vendôme en héros, coururent par Paris et par tout le royaume avec une licence et une rapidité qu'on ne se mit en aucun soin d'arrêter ; tandis qu'à la cour et dans le grand monde, les libertins et le bel air applaudit, et que les politiques raffinés, qui connaissaient mieux le terrain, s'y joignirent et entraînèrent si bien la multitude qu'en six jours il devint honteux de parler avec quelque mesure du fils de la maison dans sa maison paternelle. En huit cela devint dangereux, parce que les chefs de meute, encouragés par le succès de leur cabale si bien organisée, commencèrent à se montrer, à prendre fait et cause, et à laisser sentir qu'ils la regardaient tellement comme la leur que quiconque oserait contredire aurait tôt ou tard affaire à eux.

Le Siège de Lille.

Malgré la jonction de Berwick et de Vendôme, qui disposaient encore d'une armée « formidable », le prince Eugène mit le siège devant Lille (22 août). La cour, qui attendait vainement des nouvelles, était dans la pire inquiétude.

L'AGITATION y était extrême, jusqu'à l'indécence. On n'y était occupé que de l'attente d'une bataille décisive : chacun était entraîné à la désirer dans la réduction où en étaient les choses ; il ne semblait même plus permis d'en douter. L'heureuse jonction des deux armées avait été regardée comme un présage certain du succès. Chaque retardement aigrissait l'impatience ; depuis le départ de Tournai jusqu'au courrier dépêché de Mons-en-Puelle [1], il n'en était point venu. Chacun était dans l'inquiétude, le roi même demandait des nouvelles aux courtisans, et ne pouvait comprendre ce qui retardait les courriers. Les princes et tout ce qui servait de seigneurs et de gens de la cour était dans cette armée. On voyait à Versailles le danger de ses plus proches, de ses amis, et les fortunes en l'air des maisons les plus établies. Les prières de quarante heures étaient partout : M^me^ la duchesse de Bourgogne passait les nuits à la chapelle, tandis

1. Le 4 septembre.

qu'on la croyait au lit, et mettait ses dames à bout par ses veilles. A son exemple, les femmes qui avaient leurs maris à l'armée ne bougeaient des églises. Le jeu, les conversations même avaient cessé. La frayeur était peinte sur les visages et dans les discours d'une manière honteuse. Passait-il un cheval un peu vite, tout courait sans savoir où. L'appartement de Chamillart était investi de laquais, jusque dans la rue ; chacun voulait être averti du moment qu'il arriverait un courrier ; et cette horreur dura près d'un mois jusqu'à la fin des incertitudes d'une bataille. Paris, comme plus loin de la source des nouvelles, était encore plus troublé, les provinces à proportion davantage. Le roi avait écrit aux évêques pour qu'ils fissent faire des prières publiques, et en des termes qui convenaient au danger ; on peut juger quelle en fut l'impression et l'alarme générale.

Pour Saint-Simon, les lenteurs de Vendôme tenaient au désir « d'écraser sans retour » le duc de Bourgogne.

UN soir que, dans l'impatience de ce courrier qu'on attendait toujours de Mons-en-Puelle, je causais chez Chamillart avec cinq ou six personnes de sa famille après souper, et où était La Feuillade, pénétré de ma conviction et du dépit de toutes les vanteries de bataille, de victoires et de secours que j'entendais là sans mot dire de colère, jusqu'à en désigner le jour et le moment, la patience m'échappa tout d'un coup, et je proposai à Cani [1], que j'interrompis, de parier quatre pistoles qu'il n'y aurait point de combat, et que Lille serait pris et point secouru. Grand bruit parmi ce peu que nous étions d'une proposition si étrange, et force questions des raisons qui m'y pouvaient porter. Je n'avais garde de leur dire la véritable ; je répondis froidement que c'était mon opinion. Cani et son père, à l'envi, me protestèrent que, outre le désir ardent de Vendôme et de toute l'armée, les ordres les plus précis et les plus réitérés étaient partis pour le secours ; que c'était jeter mes quatre pistoles dans la rivière que de les parier ; et qu'ils m'en avertissaient parce que Cani parierait à jeu sûr. Je leur dis avec le même flegme, mais qui couvrait tout ce qui bouillait en moi, que j'étais persuadé de tout ce qu'ils avançaient, mais qu'en deux mots je ne changeais point d'avis, et que je le soutenais à l'anglaise [2]. Je fus encore exhorté, je tins bon, et toujours avec ce peu de paroles. A la fin, ils consentirent en se moquant de moi, et Cani me remerciant du petit présent que je lui voulais bien faire. Nous tirâmes quatre pistoles lui et moi de notre poche, et nous

1. Nom de Chamillart fils, depuis son mariage avec Mlle de Mortemart.

2 Les paris étaient d'importation anglaise. Ils remplaçaient nos gageures.

les mêmes entre les mains de Chamillart. Jamais homme ne fut plus étonné. En serrant ces huit pistoles, il m'emmena tout à l'autre bout de la chambre. « Au nom de Dieu, me dit-il, faites-moi la grâce de me dire sur quoi vous fondez votre persuasion, car je vous répète, en foi d'homme d'honneur, que j'ai dépêché les ordres les plus positifs, et qu'il n'y a plus aucun moyen de s'en dédire. » Je me tirai d'avec lui par le temps perdu que les ennemis auraient bien employé, et par l'impossibilité qui se trouverait à l'exécution des ordres et des désirs. Je n'avais garde, quelque intime que nous fussions, d'en dire davantage à un pupille de Vaudemont et de ses nièces, et aussi entêté de Vendôme, et trop homme d'honneur, mais trop incapable en même temps d'ouvrir les yeux pour espérer de lui faire rien voir d'un projet qu'ils n'avaient eu garde de lui laisser apercevoir, et pour lequel, sans s'en douter, il les avait jusqu'alors si utilement servis.

Les ennemis de Saint-Simon exploitèrent ce pari contre lui.

MON laconisme fit peut-être sentir aux coupables à qui et à quoi j'imputais la perte prochaine de Lille ; bref, ce fut dès le lendemain un vacarme épouvantable. La noirceur alla jusqu'à m'accuser d'improuver tout, d'être mécontent et de me déceler de tous les mauvais succès. Ces propos furent soigneusement portés jusqu'au roi ; ils lui furent adroitement persuadés ; cette réputation de tant d'esprit et d'instruction, dont ils s'étaient si bien trouvés après mon choix pour Rome, fut renouvelée et rafraîchie dans son esprit avec art, et je me trouvai entièrement perdu auprès de lui sans le savoir que plus de deux mois après, et sans même me douter de rien à son égard de fort longtemps. Tout ce que je pus alors fut de laisser tomber ce grand bruit, et me taire pour ne pas donner lieu à pis.

La Défense de Lille.

Lille eut du moins la chance d'être défendue par le maréchal de Boufflers.

LE prince Eugène n'avait pas dissimulé sa joie, lorsqu'il sut qu'il aurait affaire au maréchal de Boufflers, et qu'il craignait moins un homme comblé d'honneurs et de récompenses qu'il n'eût fait un officier général dont toutes les espérances de fortune auraient été fondées sur sa défense. Il éprouva qu'il s'était trompé, et je ne comprends pas comment le souvenir de la défense de Namur ne lui avait pas donné une autre opinion de Boufflers qui à la vérité en fut fait duc, mais qui, à cette exception, grande à la vérité, était déjà tout ce qu'il était à Lille.

L'ordre, l'exactitude, la vigilance, c'était où il excellait. Sa valeur était nette, modeste, naturelle, franche, froide. Il voyait tout et donnait ordre à tout sous le plus grand feu, comme s'il eût été dans sa chambre ; égal dans le péril, dans l'action rien ne lui échauffait la tête, pas même les plus fâcheux contre-temps. Sa prévoyance s'étendait à tout, et dans l'exécution il n'oubliait rien. Sa bonté et sa politesse, qui ne se démentait en aucun temps, lui gagnait tout le monde ; son équité, sa droiture, son attention à se communiquer et à prendre conseil, sa patience à laisser débattre avec liberté, sa délicatesse à faire toujours honneur de leurs conseils, quand ils avaient réussi, à ceux qui les lui avaient donnés, et des actions à ceux qui les avaient faites, lui dévouèrent les cœurs. Les soins qu'il prit en arrivant pour faire durer les munitions de guerre et les vivres, l'égale proportion qu'il fit garder en tous les temps du siège, en la distribution du pain, du vin, de la viande et de tout ce qui sert à la nourriture où il présida lui-même, et les soins infinis qu'il fit prendre et qu'il prit lui-même des hôpitaux, le firent adorer des troupes et des bourgeois. Il les aguerrit, je dis les troupes de salade [1], qui faisaient la plus nombreuse partie de sa garnison, les fuyards d'Audenarde et les bourgeois qu'il avait enrégimentés, et en fit des soldats qui ne furent pas inférieurs à ceux des vieux corps.

Accessible à toute heure, prévenant pour tous, attentif à éviter, autant qu'il le pouvait, la fatigue aux autres et les périls inutiles, il fatiguait pour tous, se trouvait partout, et sans cesse voyait et disposait par lui-même, et s'exposait continuellement. Il couchait tout habillé aux attaques, et il ne se mit pas trois fois dans son lit depuis l'ouverture de la tranchée jusqu'à la chamade. On ne peut comprendre comment un homme de son âge, et usé à la guerre, put soutenir un pareil travail de corps et d'esprit, et sans sortir jamais de son sang-froid et de son égalité. On lui reprocha qu'il s'exposait trop : il le faisait pour tout voir par ses yeux et pourvoir à tout à mesure ; il le faisait aussi pour l'exemple et pour sa propre inquiétude que tout allât et s'exécutât bien. Il fut légèrement blessé plusieurs fois, s'en cachait tant qu'il pouvait, et n'en changeait rien à sa conduite journalière ; mais un coup à la tête l'ayant renversé, il fut porté chez lui malgré lui. On le voulut saigner, il s'y opposa de peur que cela lui ôtât des forces, et voulut sortir. Sa maison était investie, il fut menacé par les cris des soldats, qu'ils quitteraient leurs postes s'ils le revoyaient de plus de vingt-quatre heures de là ; il les passa assiégé chez lui, forcé à se faire saigner et à se reposer. Quand il reparut, on ne vit jamais tant de joie.

1. Troupes irrégulières.

Abondance à sa table, sans aucune délicatesse, il se traita toujours à proportion comme les autres pour les vivres, et outre ce qu'il avait porté d'argent pour soi, il en emprunta encore en arrivant tout ce qu'il put, et s'en servit libéralement pour le service, pour donner aux soldats et secourir des officiers avec une simplicité admirable dans toutes ses actions, et voilà comme il arrive quelquefois que la bonté et la droiture de l'âme étend l'esprit et l'éclaire dans de grandes occasions.

Faute de secours il fallut pourtant capituler (1708).

AVEC toutes ses prouesses Lille succombait. Les ennemis y avaient fait le 20 et 21 trois brèches nouvelles, saigné le fossé et achevé une galerie qui allait jusqu'au pied d'une des brèches. La place devenait insultable ; la poudre et les munitions manquaient, les vivres diminués jusqu'à une extrême incommodité, et presque plus de viande. Tant d'insurmontables nécessités résolurent enfin le maréchal de Boufflers, de l'avis de toute sa brave garnison, de battre la chamade [1]. Il ne lui fut rien refusé de tout ce qu'il demanda. Les principaux articles furent que les malades et blessés qui sont dans la ville pourront être transportés dans nos places ; que les mille huit cents chevaux entrés avec le chevalier de Luxembourg seront conduits à Douai par le plus court chemin, les privilèges des habitants conservés, et quatre jours accordés à M. de Boufflers pour se retirer dans la citadelle avec tout ce qu'il y voudra faire entrer en tout genre. Cette capitulation fut signée le 23 octobre, après deux mois de tranchée ouverte, et avoir combattu sans cesse à disputer le terrain jusqu'à un pouce.

Ce qu'il y eut de singulier en cette capitulation fut la liberté de l'envoyer à Mgr le duc de Bourgogne pour être tenue, s'il l'approuvait, sinon demeurer nulle et comme non avenue. Je dis exprès Mgr le duc de Bourgogne. Boufflers avait expressément obtenu du roi, et en partant, qu'il ne prendrait et ne recevrait jamais l'ordre, ni aucuns ordres du duc de Vendôme, qu'il ne lui serait subordonné en aucun cas possible, et qu'il ne reconnaîtrait que Mgr le duc de Bourgogne. Coetquen fut chargé de la lui porter à son camp sous Tournai. Il le trouva jouant au volant, et sachant déjà la triste nouvelle. La vérité est que la partie n'en fut pas interrompue, et que, tandis qu'elle s'acheva, Coetquen alla voir qui il lui plut. Cette réception fut étrangement blâmée, et scandalisa fort l'armée avec raison, dont la cabale ennemie tira de nouvelles armes contre le prince. Coetquen retourna vers lui avec l'approbation de la capitulation, et chargé

1. Roulement de tambour signifiant qu'on veut parlementer.

de louanges pour le maréchal et pour sa garnison, mais avec point ou fort peu d'argent. Boufflers envoya au roi Tournefort, entré avec le chevalier de Luxembourg, et lieutenant des gardes du corps, rendre compte de sa défense, qui reçut de la cour, de Paris, et de toute l'Europe, les plus grands applaudissements. Par sa lettre, il pressa fort le roi de faire payer l'argent qu'il avait été obligé d'emprunter des bourgeois pour les travaux et pour faire subsister la garnison. Il comptait d'avoir six mille hommes y compris quelques dragons dans la citadelle. Il offrit à tous les soldats qui y étaient destinés de donner congé à ceux qui n'y voudraient pas entrer. Pas un seul ne l'accepta. Comme il y entra le dernier pour achever de donner quelques ordres, pendant quelques heures, elles parurent si longues aux soldats que l'inquiétude leur en prit, et si fort qu'elle alla jusqu'au murmure. Dès qu'il parut, leur joie éclata en louanges les plus flatteuses, et tous promirent de faire des merveilles sous un chef qui leur en montrait si bien l'exemple et qui prenait tant de soin d'eux. Ce fut donc le 26 octobre au soir qu'ils furent tous renfermés dans la citadelle, qui était un vendredi.

La citadelle résista encore six semaines.

BOUFFLERS, à bout de tout, comme je l'ai dit, ne put différer que de peu de jours à obéir à l'ordre du roi qu'il avait reçu de capituler. Il fit donc battre la chamade, et il obtint tout ce qu'il voulut par sa capitulation, qui, sans dispute, fut signée le 9, de la meilleure grâce du monde. Le prince Eugène était comblé d'honneur et de joie d'être venu à bout d'une si difficile conquête, malgré une armée plus forte que la leur, et commandée par l'héritier nécessaire de la couronne, et par Vendôme, qui en discours l'avait si peu ménagé en Italie et en Flandre, quoique enfants des deux sœurs.

Un jour avant que la garnison sortit, le prince Eugène envoya demander au maréchal de Boufflers s'il voudrait bien recevoir sa visite, et dès qu'il y eut consenti, Eugène la lui rendit. Elle se passa en force louanges et civilités de part et d'autre ; il pria le maréchal à dîner chez lui pour le lendemain, après que la garnison serait sortie, et il fit rendre à Boufflers toutes sortes de respects et tous les mêmes honneurs qu'à soi-même. Lorsque la garnison sortit, le maréchal ne marcha point à sa tête, mais vint se mettre à côté du prince Eugène, que le chevalier de Luxembourg et tous les officiers saluèrent. Après que toute la garnison eut défilé, le prince Eugène fit monter le maréchal et le chevalier de Luxembourg, qu'il avait fait monter devant lui, se mit sur le derrière auprès du maréchal de Boufflers, et donna toujours la main à la porte à tous les officiers français que

Boufflers mena dîner chez lui. Après dîner, il leur donna son carrosse et beaucoup d'autres carrosses pour les mener coucher à Douai, eux et les officiers principaux. Le prince d'Auvergne [1] et je pense que ce ne fut pas sans affectation, à la tête d'un gros détachement, lui toujours à cheval, les conduisit à Douai. Il eut ordre du prince Eugène d'obéir en tout au maréchal, à qui il le dit, comme à sa propre personne. Le maréchal fit coucher le prince d'Auvergne à Douai cette nuit-là.

Voici qu'elle fut la récompense de Boufflers.

LE roi avait dépêché au maréchal de Boufflers, à Douai, pour le presser de revenir. Il arriva le dimanche 15 décembre, le lendemain du duc de Vendôme, héros factice de faveur et de cabale, sans que pas un des siens même le crût tel ; l'autre, héros malgré soi-même, par l'aveu public des Français et de leurs ennemis. Jamais homme ne mérita mieux le triomphe, et n'évita avec une modestie plus attentive, mais la plus simple, tout ce qui pouvait le sentir. Sa femme fut au devant de lui dès le matin, à quelques lieues de Paris, l'y amena dîner chez lui à huis clos, et sans qu'on sût son arrivée, et de là à Versailles à la nuit, droit à leur appartement et sous clef.

Aussitôt il manda au duc d'Harcourt, en quartier de capitaine des gardes, qu'il le priait de faire dire au roi qu'il était arrivé, et qu'il attendait le moment de lui aller faire sa révérence. Le roi, qui venait de finir l'audience de M. de Vendôme, lui fit dire sur-le-champ de venir le voir chez Mme de Maintenon. En voyant ouvrir la porte, le roi fut au-devant de lui, et dans la porte même l'embrassa étroitement à deux et trois reprises, lui fit des remerciements flatteurs et le combla de louanges. Pendant ces moments, ils s'étaient avancés dans la chambre, la porte s'était fermée, et Mme de Maintenon était venue féliciter le maréchal, qui suivait le roi, lequel aussitôt, se tournant à lui, lui dit : « Qu'ayant aussi grandement mérité de lui et de l'État qu'il venait de faire, c'était à son choix qu'il en mettait la récompense. » Boufflers s'abîma en respects, et répondit que de si grandes marques de satisfaction le récompensaient au-dessus de ce qu'il pouvait non seulement mériter, mais désirer. Le roi le pressa de lui demander tout ce qu'il voudrait, et d'être sûr de l'obtenir à l'heure même ; et le maréchal toujours retranché dans la même modestie. Le roi insista encore pour qu'il lui demandât, pour lui et pour sa famille, tout ce qu'il pouvait désirer, et le maréchal persista à se trouver trop magnifiquement payé de ses bontés et de son estime. « Oh bien ! monsieur le

1. Il était passé à l'ennemi.

maréchal, lui dit enfin le roi, puisque vous ne voulez rien demander, je vais vous dire ce que j'ai pensé, afin que j'y ajoute encore quelque chose, si je n'ai pas assez pensé à tout ce qui peut vous satisfaire : je vous fais pair, je vous donne la survivance du gouvernement de Flandre pour votre fils, et je vous donne les entrées des premiers gentilshommes de la chambre. » Son fils n'avait que dix ou onze ans. Le maréchal se jeta aux genoux du roi, comblé de ses grâces par dessus toutes espérances ; il eut aussi en ce même moment la survivance pour son fils des appointements du gouvernement particulier de Lille. Le tout ensemble passe cent mille livres de rente.

Le P. de La Chaise.

Il y avait trente-deux ans qu'il était confesseur du roi, quand il mourut le 20 janvier 1709. Ce fut un des rares jésuites que Saint-Simon estima.

LE P. de La Chaise était d'un esprit médiocre, mais d'un bon caractère, juste, droit, sensé, sage, doux et modéré, fort ennemi de la délation, de la violence et des éclats. Il avait de l'honneur, de la probité, de l'humanité, de la bonté ; affable, poli, modeste, même respectueux. Lui et son frère ont toujours publiquement conservé une reconnaissance marquée jusqu'à une sorte de dépendance pour les Villeroy ; il était désintéressé en tout genre quoique fort attaché à sa famille ; il se piquait de noblesse, et il la favorisa en tout ce qu'il put. Il était soigneux de bons choix pour l'épiscopat, surtout pour les grandes places, et il y fut heureux tant qu'il y eut l'entier crédit. Facile à revenir quand il avait été trompé, et ardent à réparer le mal que la tromperie lui avait fait faire. D'ailleurs judicieux et précautionné, bon homme et bon religieux, fort jésuite, mais sans rage et sans servitude, et les connaissant mieux qu'il ne le montrait, mais parmi eux comme l'un d'entre eux. Il ne voulut jamais pousser le Port-Royal des Champs jusqu'à la destruction, ni entrer en rien contre le cardinal de Noailles, quoique parvenu à tout sans sa participation. Le cas de conscience et tout ce qui se fit contre lui de son temps, se fit sans la sienne. Il ne voulut point non plus entrer trop avant dans les affaires de la Chine, mais il favorisa toujours tant qu'il put l'archevêque de Cambrai, et fut toujours fidèlement ami du cardinal de Bouillon [1] pour lequel, en toutes sortes de temps, il rompit bien des glaces.

Vers quatre-vingts ans, le P. de La Chaise, dont la tête et la santé étaient encore fermes, voulut se retirer : il en fit plusieurs

1. Neveu de Turenne, esprit indocile, il était en lutte ouverte avec le roi.

tentatives inutiles. La décadence de son corps et de son esprit, qu'il sentit bientôt après, l'engagea à redoubler ses instances. Les jésuites qui s'en apercevaient plus que lui, et qui sentaient la diminution de son crédit, l'exhortèrent à faire place à un autre qui eût la grâce et le zèle de la nouveauté. Il désirait sincèrement le repos, et il pressa le roi de le lui accorder tout aussi inutilement. Il fallut continuer à porter le faix jusqu'au bout. Les infirmités et la décrépitude qui l'accueillirent bientôt après ne purent le délivrer. Les jambes ouvertes, la mémoire éteinte, le jugement affaissé, les connaissances brouillées, inconvénients étranges pour un confesseur, rien ne rebuta le roi, et jusqu'à la fin il se fit apporter le cadavre et dépêcha avec lui les affaires accoutumées. Enfin, deux jours après un retour de Versailles, il s'affaiblit considérablement, reçut les sacrements, et eut pourtant le courage, plus encore que la force, d'écrire au roi une longue lettre de sa main, à laquelle il reçut réponse du roi de la sienne tendre et prompte ; après quoi il ne s'appliqua plus qu'à Dieu.

Le P. Tellier, provincial, et le P. Daniel, supérieur de la maison professe, lui demandèrent s'il avait accompli ce que sa conscience pouvait lui demander et s'il avait pensé au bien et à l'honneur de la compagnie. Sur le premier point, il répondit qu'il était en repos ; sur le second, qu'ils s'apercevraient bientôt par les effets qu'il n'avait rien à se reprocher. Fort peu après, il mourut fort paisiblement à cinq heures du matin.

Les deux supérieurs vinrent apporter au roi, à l'issue de son lever, les clefs du cabinet du P. de La Chaise, qui y avait beaucoup de mémoires et de papiers. Le roi les reçut devant tout le monde, en prince accoutumé aux pertes, loua le P. de La Chaise surtout de sa bonté, puis souriant aux pères : « Il était si bon, ajouta-t-il tout haut devant tous les courtisans, que je le lui reprochais quelquefois, et il me répondait : « Ce n'est pas moi qui suis bon, mais vous qui êtes dur. » Véritablement les pères et tous les auditeurs furent surpris du récit jusqu'à baisser la vue. Ce propos se répandit promptement, et personne n'en put blâmer le P. de La Chaise.

Le P. Tellier.

Le 21 février le P. Tellier, provincial de Paris, succéda au P. de La Chaise. C'était un moliniste ardent.

SA vie était dure par goût et par habitude, il ne connaissait qu'un travail assidu et sans interruption ; il l'exigeait pareil des autres sans aucun égard, et ne comprenait pas qu'on en dût avoir. Sa tête et sa santé étaient de fer, sa conduite en était

aussi, son naturel cruel et farouche. Confit dans les maximes et dans la politique de la société, autant que la dureté de son caractère s'y pouvait ployer, il était profondément faux, trompeur, caché sous mille plis et replis, et quand il put se montrer et se faire craindre, exigeant tout, ne donnant rien, se moquant des paroles les plus expressément données lorsqu'il ne lui importait plus de les tenir, et poursuivant avec fureur ceux qui les avaient reçues. C'était un homme terrible qui n'allait à rien moins qu'à destruction, à couvert et à découvert, et qui, parvenu à l'autorité, ne s'en cacha plus.

Dans cet état, inaccessible même aux jésuites, excepté à quatre ou cinq de même trempe que lui, il devint la terreur des autres ; et ces quatre ou cinq même n'en approchaient qu'en tremblant, et n'osaient le contredire qu'avec de grandes mesures, et en lui montrant que par ce qu'il se proposait il s'éloignait de son objet, qui était le règne despotique de sa société, de ses dogmes, de ses maximes, et la destruction radicale de tout ce qui y était non seulement contraire, mais de tout ce qui n'y serait pas soumis jusqu'à l'abandon aveugle.

Le prodigieux de cette fureur jamais interrompue d'un seul instant par rien, c'est qu'il ne se proposa jamais rien pour lui-même, qu'il n'avait ni parents ni amis, qu'il était né malfaisant, sans être touché d'aucun plaisir d'obliger, et qu'il était de la lie du peuple et ne s'en cachait pas ; violent jusqu'à faire peur aux jésuites les plus sages, et même les plus nombreux et les plus ardents jésuites, dans la frayeur qu'il ne les culbutât jusqu'à les faire chasser une autre fois.

Son extérieur ne promettait rien moins, et tint exactement parole ; il eût fait peur au coin d'un bois. Sa physionomie était ténébreuse, fausse, terrible ; les yeux ardents, méchants, extrêmement de travers : on était frappé en le voyant.

A ce portrait exact et fidèle d'un homme qui avait consacré corps et âme à sa compagnie, qui n'eut d'autre nourriture que ses plus profonds mystères, qui ne connut d'autre Dieu qu'elle, et qui avait passé sa vie enfoncé dans cette étude, du génie et de l'extraction qu'il était, on ne peut être surpris qu'il fût sur tout le reste grossier et ignorant à surprendre, insolent, impudent, impétueux, ne connaissant ni monde, ni mesure, ni degrés, ni ménagements, ni qui que ce fût, et à qui tous moyens étaient bons pour arriver à ses fins. Il avait achevé de se perfectionner à Rome dans les maximes et la politique de sa société, qui pour l'ardeur de son naturel et son raide avait été obligée de le renvoyer promptement en France, lors de l'éclat que fit à Rome son livre mis à l'index.

La première fois qu'il vit le roi dans son cabinet, après lui avoir été présenté, il n'y avait que Bloin et Fagon dans un coin.

Fagon, tout voûté et appuyé sur son bâton, examinait l'entrevue et la physionomie du personnage, ses courbettes et ses propos. Le roi lui demanda s'il était parent de MM. Le Tellier. Le père s'anéantit : « Moi, sire, répondit-il, parent de MM. Le Tellier ! je suis bien loin de cela ; je suis un pauvre paysan de basse Normandie, où mon père était un fermier. » Fagon, qui l'observait jusqu'à n'en rien perdre, se tourna en dessous à Bloin, et faisant effort pour le regarder : « Monsieur, lui dit-il en lui montrant le jésuite, quel sacre[1]... ! » et haussant les épaules se remit sur son bâton. Il se trouva qu'il ne s'était pas trompé dans un jugement si étrange d'un confesseur. Celui-ci avait fait toutes les mines, pour ne pas dire les singeries hypocrites d'un homme qui redoutait cette place, et qui ne s'y laissa forcer que par obéissance à sa compagnie.

Mort de madame de Soubise.

Il a été plus haut question de cette grande dame, qui fut l'une des favorites du roi.

Mme DE SOUBISE touchait enfin au bout de sa brillante et solide carrière. Sa beauté lui coûta la vie. Soutenue de son ambition et de l'usage qu'elle avait fait de l'une et de l'autre, je ne sais si elle fut fort occupée d'autres pensées prête à voir des choses bien différentes. Elle avait passé sa vie dans le régime le plus austère pour conserver l'éclat et la fraîcheur de son teint. Du veau et des poulets ou des poulardes rôties ou bouillies, des salades, des fruits, quelque laitage, furent sa nourriture constante, qu'elle n'abandonna jamais, sans aucun autre mélange, avec de l'eau quelquefois rougie, et jamais elle ne fut troussée[2] comme les autres femmes, de peur de s'échauffer les reins et de se rougir le nez. Elle avait eu beaucoup d'enfants dont quelques-uns étaient morts des écrouelles, malgré le miracle qu'on prétend attaché à l'attouchement de nos rois. La vérité est que, quand ils touchent les malades, c'est au sortir de la communion. Mme de Soubise, qui ne demandait pas la même préparation, s'en trouva enfin attaquée elle-même quand l'âge commença à ne se plus accommoder d'une nourriture si rafraîchissante. Elle s'en cacha et alla tant qu'elle put ; mais il fallut demeurer chez elle les deux dernières années de sa vie, à pourrir sur les meubles les plus précieux, au fond de ce vaste et superbe hôtel de Guise qui, d'achat ou d'embellissements et d'augmentations, leur revient à plusieurs millions.

1. Nom d'un oiseau de proie ; au fig., fripon.
2. *Troussée* : vêtue.

Mort du prince de Conti.

C'est ce prince qui avait failli être roi de Pologne.

M. LE PRINCE de Conti mourut, le jeudi 21 février, sur les neuf heures du matin, après une longue maladie qui finit par l'hydropisie. La goutte l'avait réduit au lait pour toute nourriture, qui lui avait réussi longtemps. Son estomac s'en lassa ; son médecin s'y opiniâtra et le tua. Quand il n'en fut plus temps, il demanda et obtint de faire venir de Suisse un excellent médecin français réfugié, nommé Trouillon, qui le condamna dès en arrivant. Il n'avait pas encore quarante-cinq ans.

Sa figure avait été charmante. Jusqu'aux défauts de son corps et de son esprit avaient des grâces infinies. Des épaules trop hautes, la tête un peu penchée de côté, un rire qui eût tenu du braire dans un autre, enfin une distraction étrange. Galant avec toutes les femmes, amoureux de plusieurs, bien traité de beaucoup, il était encore coquet avec tous les hommes. Il prenait à tâche de plaire au cordonnier, au laquais, au porteur de chaise, comme au ministre d'État, au grand seigneur, au général d'armée, et si naturellement, que le succès en était certain. Il fut aussi les constantes délices du monde, de la cour, des armées, la divinité du peuple, l'idole des soldats, le héros des officiers, l'espérance de ce qu'il y avait de plus distingué, l'amour du parlement, l'ami avec discernement des savants, et souvent l'admiration de la Sorbonne, des jurisconsultes, des astronomes et des mathématiciens les plus profonds. C'était un très bel esprit, lumineux, juste, exact, vaste, étendu, d'une lecture infinie, qui n'oubliait rien, qui possédait les histoires générales et particulières, qui connaissait les généalogies, leurs chimères et leurs réalités, qui savait où il avait appris chaque chose et chaque fait, qui en discernait les sources, et qui retenait et jugeait de même tout ce [que] la conversation lui avait appris, sans confusion, sans mélange, sans méprise, avec une singulière netteté.

Cet homme si aimable, si charmant, si délicieux, n'aimait rien. Il avait et voulait des amis, comme on veut et comme on a des meubles. Encore qu'il se respectât, il était bas courtisan, il ménageait tout et montrait trop combien il sentait ses besoins en tout genre de choses et d'hommes ; avare, avide de biens, ardent, injuste.

•

Le roi, dont il était pourtant le gendre, ne l'aimait pas et ne lui donnait aucune charge.

A bout de tout, il chercha à noyer ses déplaisirs dans le vin et dans d'autres amusements qui n'étaient plus de son âge et

pour lesquels son corps était trop faible, et que les plaisirs de sa jeunesse avaient déjà altéré. La goutte l'accabla. Ainsi, privé des plaisirs et livré aux douleurs du corps et de l'esprit, il se mina, et, pour comble d'amertume, il ne vit un retour glorieux et certain que pour le regretter.

On a vu qu'il fut choisi pour commander en chef toutes les diverses troupes de la ligue d'Italie. Ce projet, qui ne fut jamais bien cimenté ici, n'y subsista pas même longtemps en idée. Chamillart, qui, trop gouverné, trop entêté avec des lumières trop courtes, avait le cœur droit et français, allait toujours au bien autant qu'il le voyait, sentait le désordre des affaires, les besoins pressants de la Flandre, et se servit de ce premier retour forcé vers le prince de Conti sur l'Italie, pour porter Mme de Maintenon et le roi par elle à sentir la nécessité de relever l'état si fâcheux de cette frontière et de l'armée qui la défendait, par ce même prince dont la naissance même cédait à la réputation. Il l'emporta enfin, et il eut la permission de l'avertir qu'il était choisi pour commander l'armée de Flandre.

Conti en tressaillit de joie ; il n'avait jamais trop compté sur l'exécution de la ligue d'Italie, il en avait vu le projet s'évanouir peu à peu. Il ne comptait plus d'être de rien, il se laissa donc aller aux plus agréables espérances. Mais il n'était plus temps : sa santé était désespérée ; il le sentit bientôt, et ce tardif retour vers lui ne servit qu'à lui faire regretter la vie davantage. Il périt lentement dans les regrets d'avoir été conduit à la mort par la disgrâce, et de ne pouvoir être ramené à la vie par ce retour inespéré du roi et par l'ouverture d'une brillante carrière.

Il avait été, contre l'ordinaire de ceux de son rang, extrêmement bien élevé, il était fort instruit. Les désordres de sa vie n'avaient fait qu'offusquer ses connaissances sans les éteindre ; il n'avait pas laissé même de lire souvent de quoi les réveiller.

Il choisit le P. de La Tour, général de l'Oratoire, pour le préparer et lui aider à bien mourir. Il tenait tant à la vie et venait encore d'y être si fortement rattaché, qu'il eut besoin du plus grand courage ; trois mois durant, la foule remplit toute sa maison, et celle du peuple la place qui est devant. Les églises retentissaient des vœux de tous, des plus obscurs comme des plus connus, et il est arrivé plusieurs fois aux gens des princesses sa femme et ses filles d'aller d'église en église de leur part, pour faire dire des messes, et de les trouver toutes retenues pour lui. Rien de si flatteur n'est arrivé à personne : à la cour, à la ville, on s'informait sans cesse de sa santé. Les passants s'en demandaient dans les rues. Ils étaient arrêtés aux portes et aux boutiques, où on en demandait à tous venants.

Sur la fin, il ne voulut plus voir personne, même les princesses,

et ne souffrit que le plus étroit nécessaire pour son service, le P. de La Tour, M. Fleury, qui avait été son précepteur, depuis sous-précepteur des enfants de France, qui s'est immortalisé par son admirable *Histoire ecclésiastique*, et deux ou trois autres gens de bien. Il conserva toute sa présence d'esprit jusqu'au dernier moment, et en profita. Il mourut au milieu d'eux, dans son fauteuil, dans les plus grands sentiments de piété, dont j'ai ouï raconter au P. de La Tour des choses admirables.

Les regrets en furent amers et universels. Sa mémoire est encore chère. Mais disons tout : peut-être gagna-t-il par sa disgrâce. La fermeté de l'esprit cédait en lui à celle du cœur ; il fut très grand par l'espérance ; peut-être eût-il été timide à la tête d'une armée, plus apparemment encore dans le conseil du roi, s'il y fût entré.

L'Hiver de 1709.

L'HIVER, comme je l'ai déjà remarqué, avait été terrible, et tel, que de mémoire d'homme on ne se souvenait d'aucun qui en eût approché. Une gelée, qui dura près de deux mois de la même force, avait dès ses premiers jours rendu les rivières solides jusqu'à leur embouchure, et les bords de la mer capables de porter les charrettes qui y voituraient les plus grands fardeaux. Un faux dégel fondit les neiges qui avaient couvert la terre pendant ce temps-là ; il fut suivi d'un subit renouvellement de gelée aussi forte que la précédente, trois autres semaines durant. La violence de toutes les deux fut telle que l'eau de la reine de Hongrie, les élixirs les plus forts, et les liqueurs les plus spiritueuses cassèrent leurs bouteilles dans les armoires de chambres à feu, et environnées de tuyaux de cheminées, dans plusieurs appartements du château de Versailles, où j'en vis plusieurs, et soupant chez le duc de Villeroy, dans sa petite chambre à coucher ; les bouteilles sur le manteau de la cheminée, sortant de sa très petite cuisine où il y avait grand feu et qui était de plain-pied à sa chambre, une très petite antichambre entre-deux, les glaçons tombaient dans nos verres. C'est le même appartement qu'a aujourd'hui son fils.

Cette seconde gelée perdit tout. Les arbres fruitiers périrent, il ne resta plus ni noyers, ni oliviers, ni pommiers, ni vignes, à si peu près que ce n'est pas la peine d'en parler. Les autres arbres moururent en très grand nombre, les jardins périrent, et tous les grains dans la terre. On ne peut comprendre la désolation de cette ruine générale. Chacun resserra son vieux grain. Le pain enchérit à proportion du désespoir de la récolte. Les plus avisés

ressemèrent des orges dans les terres où il y avait eu du blé, et furent imités de la plupart. Ils furent les plus heureux, et ce fut le salut ; mais la police s'avisa de le défendre, et s'en repentit trop tard. Il se publia divers édits sur les blés ; on fit des recherches, des amas ; on envoya des commissaires par les provinces trois mois après les avoir annoncés, et toute cette conduite acheva de porter au comble l'indigence et la cherté, dans le temps qu'il était évident par les supputations qu'il y avait pour deux années entières de blés en France, pour la nourrir tout entière, indépendamment d'aucune moisson.

Les paiements les plus inviolables commencèrent à s'altérer. Ceux de la douane, ceux des diverses caisses d'emprunts, les rentes de l'hôtel de ville, en tous temps si sacrées, tout fut suspendu, ces dernières seulement continuées, mais avec des délais, puis des retranchements, qui désolèrent presque toutes les familles de Paris et bien d'autres. En même temps les impôts haussés, multipliés, exigés avec les plus extrêmes rigueurs, achevèrent de dévaster la France. Tout renchérit au delà du croyable, tandis qu'il ne restait plus de quoi acheter au meilleur marché ; et quoique la plupart des bestiaux eussent péri faute de nourriture, et par la misère de ceux qui en avaient dans les campagnes, on mit dessus un nouveau monopole. Grand nombre de gens qui les années précédentes soulageaient les pauvres se trouvèrent réduits à subsister à grand'peine, et beaucoup de ceux-là à recevoir l'aumône en secret. Il ne se peut dire combien d'autres brignèrent les hôpitaux, naguère la honte et le supplice des pauvres, combien d'hôpitaux ruinés revomissant leurs pauvres à la charge publique, c'est-à-dire alors à mourir effectivement de faim, et combien d'honnêtes famille expirantes dans les greniers.

Il ne se peut dire aussi combien tant de misère échauffa le zèle et la charité, ni combien immenses furent les aumônes. Mais les besoins croissant à chaque instant, une charité indiscrète et tyrannique imagina des taxes et un impôt pour les pauvres. Elles s'étendirent avec si peu de mesure, en sus de tant d'autres, que ce surcroît mit une infinité de gens plus qu'à l'étroit au delà de ce qu'ils y étaient déjà, en dépitèrent un grand nombre, dont elles tarirent les aumônes volontaires, en sorte qu'outre l'emploi de ces taxes peut-être mal gérées, les pauvres en furent beaucoup moins soulagés. Ce qui a été depuis de plus étrange, pour en parler sagement, c'est que ces taxes en faveur des pauvres, un peu modérées, mais perpétuées, le roi se les est appropriées, en sorte que les gens des finances les touchent publiquement jusqu'à aujourd'hui, comme une branche des revenus du roi, jusqu'avec la franchise de ne lui avoir pas fait changer de nom.

Mort de monsieur le Prince.

C'est le fils du Grand Condé, « du héros », comme dit Saint-Simon.

M. LE PRINCE, qui depuis plus de deux ans ne paraissait plus à la cour mourut à Paris un peu après minuit, la nuit du dimanche de Pâques au lundi, dernier mars et 1er avril, en sa soixante-sixième année.

C'était un petit homme très mince et très maigre, dont le visage d'assez petite mine ne laissait pas d'imposer par le feu et l'audace de ses yeux, et un composé des plus rares qui se soit guère rencontré. Personne n'a eu plus d'esprit et de toutes sortes d'esprit, ni rarement tant de savoir en presque tous les genres, et pour la plupart à fond, jusqu'aux arts et aux mécaniques, avec un goût exquis et universel. Jamais encore une valeur plus franche et plus naturelle, ni une plus grande envie de faire ; et quand il voulait plaire, jamais tant de discernement, de grâces, de gentillesse, de politesse, de noblesse, tant d'art caché coulant comme de source. Personne aussi n'a jamais porté si loin l'invention, l'exécution, l'industrie, les agréments ni la magnificence des fêtes, dont il savait surprendre et enchanter, et dans toutes les espèces imaginables.

Jamais aussi tant de talents inutiles, tant de génie sans usage, tant et si continuelle et si vive imagination, uniquement propre à être son bourreau et le fléau des autres : jamais tant d'épines et de danger dans le commerce, tant et de si sordide avarice, et de ménages bas et honteux, d'injustices, de rapines, de violences ; jamais encore tant de hauteur, de prétentions sourdes, nouvelles, adroitement conduites, de subtilités d'usages, d'artifices à les introduire imperceptiblement, puis de s'en avantager, d'entreprises hardies et inouïes, de conquêtes à force ouverte ; jamais en même temps une si vile bassesse, bassesse sans mesure aux plus petits besoins, ou possibilité d'en avoir ; de là cette cour rampante aux gens de robe et des finances, aux commis et aux valets principaux, cette attention servile aux ministres, ce raffinement abject de courtisan auprès du roi, de là encore ses hauts et bas continuels avec tout le reste. Fils dénaturé, cruel père, mari terrible, maître détestable, pernicieux voisin, sans amitié, sans amis, incapable d'en avoir, jaloux, soupçonneux, inquiet sans aucun relâche, plein de manèges et d'artifices à découvrir et à scruter tout, à quoi il était occupé sans cesse aidé d'une vivacité extrême et d'une pénétration surprenante, colère et d'un emportement à se porter aux derniers excès même sur des bagatelles, difficile en tout à l'excès, jamais d'accord avec lui-même, et tenant tout chez lui dans le tremble-

ment ; à tout prendre, la fougue et l'avarice étaient ses maîtres qui le gourmandaient toujours. Avec cela un homme dont on avait peine à se défendre quand il avait entrepris d'obtenir par les grâces, le tour, la délicatesse de l'insinuation et de la flatterie, l'éloquence naturelle qu'il employait, mais parfaitement ingrat des plus grands services, si la reconnaissance ne lui était utile à mieux.

Mme la princesse était sa continuelle victime. Elle était également laide, vertueuse et sotte ; elle était un peu bossue, et avec cela un gousset fin qui se faisait suivre à la piste, même de loin. Toutes ces choses n'empêchèrent pas M. le Prince d'en être jaloux jusqu'à la fureur, et jusqu'à sa mort. La piété, l'attention infatigable de Mme la Princesse, sa douceur, sa soumission de novice, ne la purent garantir ni des injures ni des coups de pied et de poing qui n'étaient pas rares. Elle n'était pas maîtresse des plus petites choses ; elle n'en osait demander ni proposer aucune. Il la faisait partir à l'instant que la fantaisie lui en prenait pour aller d'un lieu à un autre. Souvent montée en carrosse, il l'en faisait descendre, ou revenir du bout de la rue, puis recommençait l'après-dînée ou le lendemain. Cela dura une fois quinze jours de suite pour un voyage de Fontainebleau. D'autres fois, il l'envoyait chercher à l'église, lui faisait quitter la grand'messe, et quelquefois la mandait au moment qu'elle allait communier ; et il fallait revenir à l'instant, et remettre sa communion à une autre fois. Ce n'était pas qu'il eût besoin d'elle, ni qu'elle osât faire la moindre démarche, ni celle-là même sans sa permission ; mais les fantaisies étaient continuelles.

Jaloux aussi et cruellement de ses maîtresses, il eut entre autres la marquise de Richelieu, que je nomme parce qu'elle ne vaut pas la peine d'être tue. Il en était éperdument amoureux, et dépensait des millions pour elle et pour être instruit de ses déportements. Il sut que le comte de Roucy partageait ses faveurs (et c'est elle à qui ce spirituel comte proposait bien sérieusement de faire mettre du fumier à sa porte pour la garantir du bruit des cloches dont elle se plaignait). M. le Prince reprocha le comte de Roucy à la marquise de Richelieu qui s'en défendit fort. Cela dura quelque temps. Enfin, M. le Prince, outré d'amour, d'avis certains et de dépit, redoubla ses reproches, et les prouva si bien qu'elle se trouva prise. La frayeur de perdre un amant si riche et si prodigue lui fournit sur-le-champ un excellent moyen de lui mettre l'esprit en repos. Elle lui proposa de donner, de concert avec lui, un rendez-vous chez elle au comte de Roucy, où M. le Prince aurait des gens apostés pour s'en défaire. Au lieu du succès qu'elle se promettait d'une proposition si humaine et si ingénieuse, M. le Prince en

fut tellement saisi d'horreur qu'il en avertit le comte de Roucy, et ne la revit de sa vie.

Les quinze ou vingt dernières années de la vie de celui dont on parle ici furent accusées de quelque chose de plus que d'emportement et de vivacité. On crut y remarquer des égarements, qui ne demeurèrent pas tous renfermés dans sa maison. Entrant un matin chez la maréchale de Noailles, dans son appartement de quartier, qui me l'a conté, comme on faisait son lit et qu'il n'y avait plus que la courte-pointe à y mettre, il s'arrêta un moment à la porte, où s'écriant avec transport : « Ah ! le bon lit, le bon lit ! » prit sa course, sauta dessus, se roula dessus sept ou huit tours en tous les sens, puis descendit et fit excuse à la maréchale, et lui dit que son lit était si propre et si bien fait, qu'il n'y avait pas moyen de s'en empêcher, et cela sans qu'il y eût jamais rien eu entre eux, et dans un âge où la maréchale qui avait toute sa vie été hors de soupçon, n'en pouvait laisser naître aucun. Ses gens demeurèrent stupéfaits, et elle bien autant qu'eux. Elle en sortit adroitement par un grand éclat de rire et par plaisanter.

On disait tout bas qu'il y avait des temps où tantôt il se croyait chien, tantôt quelque autre bête dont alors il imitait les façons ; et j'ai vu des gens très dignes de foi qui m'ont assuré l'avoir vu au coucher du roi pendant le prier-Dieu, et lui cependant près du fauteuil, jeter la tête en l'air subitement plusieurs fois de suite et ouvrir la bouche toute grande comme un chien qui aboie, mais sans faire de bruit. Il est certain qu'on était des temps considérables sans le voir, même ses plus familiers domestiques, hors un seul vieux valet de chambre qui avait pris empire sur lui, et qui ne s'en contraignait pas.

Dans les derniers temps de sa vie, et même la dernière année, il n'entra et ne sortit rien de son corps qu'il ne le vit peser lui-même, et qu'il n'en écrivit la balance, d'où il résultait des dissertations qui désolaient ses médecins.

La fièvre et la goutte l'attaquèrent à reprises. Il augmenta son mal par son régime trop austère, par une solitude où il ne voulait voir personne, même le plus souvent de sa plus intime famille, par une inquiétude et des précisions qui le jetèrent dans des transports de fureur.

Finot, son médecin, et le nôtre de tout temps et de plus notre ami, ne savait que devenir avec lui. Ce qui l'embarrassa le plus, à ce qu'il nous a conté plus d'une fois, fut que M. le Prince ne voulut plus rien prendre, dit qu'il était mort, et pour toute raison que les morts ne mangeaient point. Si fallait-il pourtant qu'il prît quelque nourriture ou qu'il mourût véritablement. Jamais on ne put lui persuader qu'il vivait, et que, par conséquent, il fallait qu'il mangeât. Enfin, Finot et un autre

médecin qui le voyait le plus ordinairement avec lui, s'avisèrent de convenir qu'il était mort, mais de lui soutenir qu'il y avait des morts qui mangeaient. Ils offrirent de lui en produire, et en effet ils lui amenèrent quelques gens sûrs et bien recordés [1] qu'il ne connaissait point et qui firent les morts tout comme lui mais qui mangeaient. Cette adresse le détermina, mais il ne voulait manger qu'avec eux et avec Finot. Moyennant cela, il mangea très bien, et cette fantaisie dura assez longtemps, dont l'assiduité désespérait Finot, qui toutefois mourait de rire en nous racontant ce qui se passait, et les propos de l'autre monde qui se tenaient à ces repas. Il vécut encore longtemps après.

Sa maladie augmentant, Mme la Princesse se hasarda de lui demander s'il ne voulait point penser à sa conscience et voir quelqu'un ; il se divertit assez longtemps à la rebuter. Il y avait déjà quelques mois qu'il voyait le P. de La Tour en cachette, le même général de l'Oratoire qui avait assisté Mlle de Condé et M. le prince de Conti. Il avait envoyé proposer à ce père de le venir voir en bonne fortune, la nuit et travesti. Le messager fut un sous-secrétaire, confident unique de ce secret. Le P. de La Tour, surpris au dernier point d'une proposition si sauvage, répondit que le respect qu'il devait à M. le Prince l'engagerait à le voir avec toutes les précautions qu'il voudrait lui imposer, mais que, quelque justice qu'il eût droit d'attendre de sa maison, il ne pouvait dans son état et dans sa place consentir à se travestir, ni à quitter le frère qui l'accompagnait toujours, mais qu'avec son habit et ce frère tout lui serait bon, pourvu encore qu'il rentrât à l'Oratoire avant qu'on y fût retiré. M. le Prince passa [2] ses conditions. Quand il le voulait voir, ce sous-secrétaire allait à l'Oratoire, s'y mettait dans un carrosse de remise avec le général et son compagnon, les menait à une petite porte ronde d'une maison qui répondait à l'hôtel de Condé, et par de longs et d'obscurs détours, souvent la lanterne à la main et une clef dans une autre, qui ouvrait et fermait sur eux un grand nombre de portes, le conduisait jusque dans la chambre de M. le Prince. Là, tête à tête avec lui, [le P. de La Tour] quelquefois le confessait, le plus souvent l'entretenait. Quand M. le Prince en avait pris sa suffisance ou que l'heure pressait, car il le retenait souvent longtemps, le même homme rentrait dans la chambre, et le remenait par les mêmes détours jusqu'au carrosse où le frère les attendait, et de là à l'Oratoire de Saint-Honoré. C'est le P. de La Tour qui me l'a conté depuis, et la surprise et la joie de Mme la Princesse, quand M. le Prince

1. *Recordés* : instruits de leur rôle.
2. *Passa* : accepta.

lui apprit enfin qu'il le voyait ainsi depuis quelques mois. Alors il n'y eut plus de mystère ; le P. de La Tour fut mandé à découvert, et se rendit assidu pendant le peu de semaines que M. le Prince vécut depuis.

Les jésuites y furent cruellement trompés. Ils se croyaient en possession bien assurée d'un prince élevé chez eux, qui leur avait donné son fils unique dans leur collège, qui n'avait qu'eux à Chantilly et toujours pour compagnie, qui vivait avec eux en entière familiarité. Leur P. Lucas, homme dur, rude, grossier, quoique souvent supérieur dans leurs maisons, était son confesseur en titre, qui véritablement ne l'occupait guère, mais qu'il envoya chercher dans une chaise de poste, jusqu'à Rouen, tous les ans à Pâques, où il était recteur. Ce père y apprit son extrémité, arriva là-dessus par les voitures publiques, et ne put ni le voir ni se faire payer son voyage. L'affront leur parut sanglant. M. le Prince pratiqua ainsi ce que j'ai rapporté que le premier président Harlay dit un jour aux jésuites et aux pères de l'Oratoire en face, qui étaient ensemble chez lui pour une affaire, en les reconduisant devant tout le monde : « Qu'il est bon, » se tournant aux jésuites, « de vivre avec vous, mes pères ! » et tout de suite se tournant aux pères de l'Oratoire : « et de mourir avec vous, mes pères ! »

Cependant la maladie augmenta rapidement et devint extrême. Les médecins le trouvèrent si mal la nuit de Pâques qu'ils lui proposèrent les sacrements pour le lendemain. Il disputa contre eux, puis leur dit qu'il les voulait donc recevoir tout à l'heure, que ce serait chose faite, et qui le délivrerait du spectacle qu'il craignait. A leur tour, les médecins disputèrent sur l'heure indue, et que rien ne pressait si fort. A la fin, de peur de l'aigrir, ils consentirent. On envoya à l'Oratoire et à la paroisse, et il reçut ainsi brusquement les derniers sacrements. Fort peu après, il appela M. le Duc qui pleurait, régla tout avec lui et avec M^me^ la Princesse, la congédia avec des marques d'estime et d'amitié, et lui dit où était son testament. Il retint M. le Duc, avec qui il ne s'entretint plus que des honneurs qu'il voulait à ses obsèques, des choses omises à celles de M. son père qu'il ne fallait pas oublier aux siennes, et même y prendre bien garde ; répéta plusieurs fois qu'il ne craignait point la mort, parce qu'il avait pratiqué la maxime de M. son père : que pour n'appréhender point les périls de près, il fallait s'y accoutumer de loin ; consola son fils, ensuite l'entretint des beautés de Chantilly, des augmentations qu'il y avait projetées, des bâtiments qu'il y avait commencés exprès pour obliger à les achever après lui, d'une grande somme d'argent comptant destinée à ces dépenses et du lieu où elle était, et persévéra dans ces sortes d'entretiens jusqu'à ce que la tête vint à se brouiller. Le P. de La Tour et

Finot étaient cependant retirés à un coin de la chambre, de qui j'ai appris ce détail. Ce prince laissa une grande idée de fermeté, et une bien triste de l'emploi de ses dernières heures.

Disgrâce de Vendôme.

A son retour de Flandre, Vendôme voulut perdre dans l'esprit du roi son lieutenant Puységur. Mais Puységur d'une part, la duchesse de Bourgogne de l'autre, le chargèrent si bien, que Vendôme fut disgracié. Exclu de Marly, puis de Meudon, « il s'enfuit droit à Anet ».

MAIS, ne pouvant tenir nulle part, il s'en alla avec ses chiens, sous prétexte de chasse, passer un mois à sa terre de la Ferté-Alest, sans logement et sans nulle compagnie, rager tout à son aise. Il revint de là à Anet se fixer dans un abandon universel. Dans ce délaissement, dans cette exclusion de tout si éclatante et si publique, incapable de soutenir une chute si parfaite après une si longue habitude d'atteindre à tout et de pouvoir tout, d'être idole du monde, de la cour, des armées, d'y faire adorer jusqu'à ses vices et admirer ses plus grandes fautes, canoniser tous ses défauts, d'oser concevoir le prodigieux dessein de perdre et d'anéantir l'héritier nécessaire de la couronne, sans avoir jamais reçu de lui que des marques de bonté et uniquement pour s'établir sur ses ruines, et triomphé huit mois durant de lui avec l'éclat et le succès le plus scandaleux, on vit cet énorme colosse tomber par terre, par le souffle d'une princesse sage et courageuse, qui en reçut les applaudissements si bien mérités. Tout ce qui tenait à elle fut charmé de voir ce dont elle était capable, et ce qui lui était opposé et à son époux en frémit. Cette cabale si formidable, si élevée, si accréditée, si étroitement unie pour les perdre et régner après le roi sous Monseigneur en leur place, au hasard de se manger alors les uns les autres à qui les rênes de la cour et du royaume demeureraient ; ces chefs mâles et femelles, si entreprenants, si audacieux, et qui, par leurs succès, s'étaient tant promis de grandes choses, et dont les propos impérieux avaient tout subjugué, tombèrent dans un abattement et dans des frayeurs mortelles. C'était un plaisir de les voir rapprocher avec art et bassesse, et tourner autour de ceux du parti opposé qu'ils jugeaient y tenir quelque place, et que leur arrogance leur avait fait mépriser et haïr, surtout de voir avec quel embarras, quelle crainte, quelle frayeur ils se mirent à ramper devant la jeune princesse, tourner misérablement autour de Mgr le duc de Bourgogne et de ce qui l'approchait de plus près, et faire à ceux-là toutes sortes de souplesses.

Le Duc de La Rochefoucauld

Ce parfait courtisan était le fils de l'auteur des *Maximes*. L'âge et quelque diminution de faveur « le jetèrent dans la retraite », en cette même année 1709.

M. DE LA ROCHEFOUCAULD était borné d'une part, ignorant de l'autre à surprendre, glorieux, dur, rude, farouche et ayant passé toute sa vie à la cour, embarrassé avec tout ce qui n'était pas subalterne ou de son habitude de tous les jours. Il était rogue, en aîné des La Rochefoucauld qui le sont tous par nature et par conséquent très repoussants. J'en ai vu peu de ce nom qui aient échappé à un défaut si choquant, que M. de La Rochefoucauld avait fort au-dessus d'eux tous ; avec cela, bien plus ami qu'ennemi, quoique ennemi dangereux, et même à incartades ; mais excepté un bien petit nombre, ami par fantaisie, sans goût et sans choix. Il aimait moins que médiocrement ses enfants, et quoiqu'ils lui rendissent de grands devoirs, il leur rendait la vie fort dure ; gouverné jusqu'au plus aveugle abandon par ses valets, à qui presque tous il fit de grosses fortunes, partie par crédit, partie en se ruinant pour eux, jusque-là qu'il fallut que sur la fin, son fils, le bâton haut, y entrât pour tout ce qu'il voulut.

Si M. de La Rochefoucauld passa sa vie dans la faveur la plus déclarée, il faut dire aussi qu'elle lui coûta cher, s'il avait quelques sentiments de liberté. Jamais valet ne le fut de personne avec tant d'assiduité et de bassesse, il faut lâcher le mot, avec tant d'esclavage ; et il n'est pas aisé de comprendre qu'il s'en pût trouver un second à soutenir plus de quarante ans d'une semblable vie. Le lever et le coucher, les deux autres changements d'habits tous les jours, les chasses et les promenades du roi de tous les jours, il n'en manquait jamais, quelquefois dix ans de suite sans découcher d'où était le roi, et sur le pied de demander congé, non pas pour découcher, car en plus de quarante ans il n'a jamais couché vingt fois à Paris, mais pour aller dîner hors de la cour et ne pas être à la promenade, jamais malade, et sur la fin rarement et courtement [de] la goutte. Les douze ou quinze dernières années il prenait du lait à Liancourt, et un congé de cinq ou six semaines. Quatre ou cinq fois en sa vie il en a pris autant pour aller chez lui à Verteuil en Poitou où il se plaisait fort, et où la dernière il ne fut pas huit jours qu'il fallut revenir, sur un courrier et un billet du roi qui lui mandait qu'il avait un anthrax, et qui par amitié et confiance le voulut auprès de lui. Il allait dîner à Paris trois ou quatre fois l'année, un peu plus souvent à une petite maison

près de Versailles où le roi fut quelquefois, mais il n'y coucha jamais.

On aurait cru qu'il devait être heureux, et jamais homme ne le fut moins. Tout le choquait ; il se fâchait des choses les plus fortuites et les plus indifférentes, et il était si accoutumé à réussir, que tout ce qu'il obtenait pour soi ou pour autrui lui semblait toujours peu de chose. En même temps jamais homme si envieux. Les grâces les moins à la portée de gens en qui il s'intéressât, et les moins proportionnées à lui, le chagrinaient essentiellement. Il était né piqué[1] de tout, d'un évêché, d'une abbaye ; mais quand il en tombait sur des émules de faveur, comme M. de Chevreuse, M. de Beauvilliers, M. le Grand, le maréchal de Villeroy, il était au désespoir à ne pouvoir le cacher. Il haïssait les trois premiers de jalousie, l'autre un peu moins, parce qu'il était en respect avec lui. Il était toujours demeuré une sorte de liaison de M. le Prince et de M. le prince de Conti à lui, de l'ancien chrême des pères, mais sans rien d'apparent.

Sur les derniers temps, ses bas amis et ses valets abusèrent de lui pour eux et pour les leurs, et lui firent faire au roi si souvent des demandes âpres, importunes et si peu convenables, qu'il l'en fatigua et l'accoutuma à le refuser, et lui à le gourmander de plaintes et de reproches, [ce] qui mit un malaise entre eux, et lui donna des pensées de retraite qui l'amusèrent et le trompèrent longtemps.

Sa vue était déjà fort affaiblie, elle ne lui permettait plus de monter à cheval ; il courait en calèche, et si on manquait, c'était à l'ordinaire une furie jusqu'à la chasse suivante qu'on prenait. A la mort du cerf, il se faisait descendre et mener au roi, pour lui présenter le pied, qu'il lui fourrait souvent dans les yeux ou dans l'oreille. Cela le peinait fort, et même le monde, et de le voir presque couché dans sa calèche comme un corps mort. Quelquefois le roi hasardait doucement de lui proposer de prendre du repos, et cela perçait le cœur au favori, qui, ne pouvant plus suivre le roi ni le servir, faute de vue, sentait qu'il lui devenait pesant de plus en plus.

Peu écouté, presque toujours éconduit, quelquefois, à force d'importuner, refusé sèchement, le dépit vint au secours du courage. Il se retira, mais pitoyablement. Il flottait entre sa maison de Paris et Sainte-Geneviève, où la mémoire du cardinal de La Rochefoucauld l'eût rendu maître de tout ce qu'il aurait voulu. En l'un et l'autre lieu il n'eût pas manqué de toute espèce de compagnie et de secours ; mais ses valets, qui étaient ses maîtres, ne lui permirent ni l'un ni l'autre. Ils le voulurent

1. *Piqué* : envieux.

à portée de le faire marcher à leur gré chez le roi, pour en arracher des grâces pour eux, et tirer ce qu'il pourrait d'un reste de crédit et de bonté du roi pour lui. Ils le confinèrent au Chenil, à Versailles, lieu très éloigné de tout, et où bientôt il demeura dans un entier abandon, à l'ennui et à la douleur d'un aveugle déchu de toute occupation, de toute faveur et de tout commerce. Il en fit encore quelques parties de main pour importuner le roi, dans le cabinet duquel il allait par les derrières, la plupart peu fructueuses, qui achevèrent de l'accabler. Il finit ainsi fort amèrement sa vie, entièrement en proie à ses valets, et avec peu de provisions pour se suffire.

Disgrâce de Chamillart.

Dans les malheurs de la France, on s'en prit à Chamillart. A ses ennemis de la cour s'étaient joints Tessé et Boufflers. Le roi hésitait à le sacrifier. Il s'y résigna le 9 juin et, pour lui adoucir la disgrâce, chargea MM. de Beauvilliers et de Chevreuse de la lui annoncer.

SUR les quatre heures après midi, les deux beaux-frères s'acheminèrent et furent annoncés à Chamillart, qui travaillait seul dans son cabinet. Ils entrèrent avec un air de consternation qu'il est aisé d'imaginer. A cet abord, le malheureux ministre sentit incontinent qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire, et sans leur donner le temps de parler : « Qu'y a-t-il donc, messieurs ? leur dit-il d'un visage tranquille et serein. Si ce que vous avez à me dire ne regarde que moi, vous pouvez parler, il y a longtemps que je suis préparé à tout. » Cette fermeté si douce les toucha encore davantage. A peine purent-ils lui dire ce qui les amenait. Chamillart l'entendit sans changer de visage, et du même air et du même ton dont il les avait interrogés d'abord : « Le roi est le maître, répondit-il. J'ai tâché de le servir de mon mieux, je souhaite qu'un autre le fasse plus à son gré et plus heureusement. C'est beaucoup de pouvoir compter sur ses bontés, et d'en recevoir en ce moment tant de marques. » Puis leur demanda s'il ne lui était pas permis de lui écrire, et s'ils ne voulaient pas bien lui faire l'amitié de se charger de sa lettre, et sur ce qu'ils l'assurèrent qu'oui, et que cela ne leur était pas défendu, du même sang-froid il se mit incontinent à écrire une page et demie de respects et de remercîments qu'il leur lut tout de suite, comme tout de suite il l'avait écrite en leur présence. Il venait d'achever le mémoire que le roi lui avait demandé le matin ; il le dit aux deux ducs, comme en s'en réjouissant, le leur donna pour remettre au roi, puis cacheta sa lettre, y mit le dessus et la leur donna. Après quelques propos d'amitié, il leur parla admirablement sur son fils, et sur l'hon-

neur qu'il avait d'être leur neveu par sa femme. Après quoi les deux ducs se retirèrent, et il se prépara à partir.

Il écrivit à Mme de Maintenon, la fit souvenir de ses anciennes bontés, sans y rien mêler d'autre chose, et prit congé d'elle. Il écrivit un mot à La Feuillade, à Meudon où il était, pour lui apprendre sa disgrâce ; manda verbalement à sa femme, qu'il attendait de Paris ce jour-là, de le venir trouver à l'Etang où il allait, sans lui dire pourquoi ; tria ses papiers, puis fit venir l'abbé de La Proustière, les lui indiqua, et lui donna ses clefs pour les remettre à son successeur. Tout cela fait sans la moindre émotion, sans qu'il lui fût échappé ni soupirs, ni regret, ni reproches, pas une plainte, il descendit son degré, monta en carrosse et s'en alla à l'Etang tête à tête avec son fils, comme s'il ne lui fût rien arrivé, sans que de longtemps après on en sût rien à Versailles.

Voysin et sa femme.

Voysin lui succéda. Il avait aux yeux du roi une qualité essentielle, « qui est la pleine et parfaite roture ». De plus, il avait, par sa femme, la faveur de Mme de Maintenon.

VOYSIN épousa, en 1683, la fille de Trudaine, maître des comptes, et cinq ans après, étant maître des requêtes, fut, je ne sais par quel crédit, envoyé intendant en Hainaut, d'où il ne sortit que conseiller d'Etat en 1694.

Sa femme avait un visage fort agréable, sans rien d'emprunté ni de paré. L'air en était doux, simple, modeste, retenu et mesuré, et d'être tout occupé de son domestique et de bonnes œuvres ; au fond, de l'esprit, du sens, du manège, de l'adresse, de la conduite, surtout une insinuation naturelle, et l'art d'amener les choses sans qu'il y parût. Personne ne s'entendait mieux qu'elle à tenir une maison, et à la magnificence quand cela convenait sans offenser par la profusion, à être libérale avec choix et avec grâce, et à porter l'attention à tout ce qui lui pouvait concilier le monde.

L'opulence de sa maison, et plus encore ses manières polies et attrayantes, mais avec justesse à l'égard des différences des personnes, l'avaient extrêmement fait aimer, surtout des officiers pour le soulagement desquels elle fit merveille, pendant les sièges et après les actions qui se passèrent en Flandre, et de soins et d'argent et de toutes façons. Elle avait fait beaucoup de liaison avec M. de Luxembourg qui y commandait tous les ans les armées, et avec la fleur la plus distinguée des généraux qui y servirent, surtout avec M. d'Harcourt qui y eut toujours des corps séparés.

M. de Luxembourg l'avertit de bonne heure de ce qu'il fallait faire pour plaire à Mme de Maintenon venant sur la frontière,

et elle en sut profiter parfaitement. Elle la reçut chez elle à Dinan, où elle fut pendant que le roi assiégeait Namur, la salua à son arrivée, pourvut avec le dernier soin à la commodité et à l'arrangement de son logement, courtisa jusqu'à ses moindres domestiques, se renferma après dans sa chambre sans se montrer à elle, ni aux autres dames de la cour, que précisément pour le devoir, donnant ordre à tout de cette retraite, de manière à contenter tout le monde, mais comme si elle n'eût pas habité sa maison. Une réception si fort dans le goût de Mme de Maintenon la prévint favorablement pour son hôtesse. Ses gens, charmés d'elle, s'empressèrent à lui raconter tout ce qu'elle avait fait après Neerwinden pour les officiers et les soldats blessés, la libéralité, le bon ordre de sa maison, et à lui vanter sa piété et ses bonnes œuvres.

Une bagatelle heureuse, et heureusement prévue, toucha tout à fait Mme de Maintenon. En un instant le temps passa d'une chaleur excessive à un froid humide et qui dura longtemps: aussitôt une belle robe de chambre, mais modeste et bien ouatée, parut dans un coin de sa chambre. Ce présent, d'autant plus agréable que Mme de Maintenon n'en avait point apporté de chaude, ne lui en parut que plus galant par la surprise, et par la simplicité de s'offrir tout seul.

La retenue de Mme Voysin acheva de la charmer. Souvent deux jours de suite sans la voir, non pas même à son passage. Elle n'allait chez elle que lorsqu'elle l'envoyait chercher, à peine s'y voulait-elle asseoir ; toujours occupée de la crainte d'importuner, et de l'attention à saisir le moment de s'en aller. Une telle circonspection, à quoi Mme de Maintenon n'était pas accoutumée, tint lieu du plus grand mérite. La rareté devint la source du désir, qui attira à l'habile hôtesse les agréables reproches qu'elle était la seule personne qu'elle n'eût pu apprivoiser. Elle prit un véritable goût à sa conversation et à ses manières. Mme Voysin ne s'ingéra jamais de rien, même après qu'elle fut initiée, et finalement plut si fort à Mme de Maintenon, dans ce long séjour qu'elle fit chez elle, qu'elle s'offrit véritablement à elle, et lui ordonna de la voir toutes les fois qu'elle irait à Paris. Il parut toujours plus d'obéissance dans l'exécution que d'empressement, et [elle] réussit de plus en plus par ses manières si respectueuses et si réservées. Le voyage de Flandre de 1693 donna un nouveau degré à cette amitié, qui valut, l'année suivante, une place de conseiller d'État à Voysin. Fixés de la sorte à Paris, sa femme se tint dans sa même réserve, ne voyait Mme de Maintenon que rarement, presque toujours mandée ; et, devenue plus familière, venait quelquefois d'elle-même par reconnaissance, par attachement, toujours de loin en loin, toujours obscurément ; en sorte que ce commerce demeura

fort longtemps inconnu, à l'abri de l'envie, des réflexions et des mauvais offices.

Voysin eut grand besoin de la femme dont la Providence le pourvut. Devenu maître des requêtes sans avoir eu le temps d'apprendre dans les tribunaux, et de là passé promptement à l'intendance, il demeura parfaitement ignorant. D'ailleurs sec, dur, sans politesse ni savoir-vivre, et pleinement gâté comme le sont presque tous les intendants, surtout de ces grandes intendances, il n'en eut pas même le savoir-vivre, mais tout l'orgueil, la hauteur et l'insolence. Jamais homme ne fut si intendant que celui-là, et ne le demeura si parfaitement toute sa vie, depuis les pieds jusqu'à la tête, avec l'autorité toute crue pour tout faire et pour répondre à tout. C'était sa loi et ses prophètes ; c'était son code, sa coutume, son droit ; en un mot, c'était son principe et tout pour lui. Aussi excella-t-il dans toutes les parties d'un intendant, et grand, facile et appliqué travailleur, d'un grand détail et voyant et faisant tout par lui-même ; d'ailleurs farouche et sans aucune société, non pas même devenu conseiller d'État et après ministre ; incapable jusque de faire les honneurs chez lui. Le courtisan, le seigneur, l'officier général et particulier, accoutumés à l'accès facile et à l'affabilité de Chamillart, à sa patience à écouter, et à ses manières douces, mesurées, honnêtes, proportionnées de répondre, même à des importuns et à des demandes et à des plaintes sans fondement, et au style semblable de ses lettres, se trouvèrent bien étonnés de trouver en Voysin tout le contre-pied : un homme à peine visible et fâché d'être vu, refrogné, éconduiseur, qui coupait la parole, qui répondait sec et ferme en deux mots, qui tournait le dos à la réplique, ou fermait la bouche aux gens par quelque chose de sec, de décisif et d'impérieux, et dont les lettres dépourvues de toute politesse n'étaient que la réponse laconique, pleine d'autorité, ou l'énoncé court de ce qu'il ordonnait en maître ; et toujours à tout : « le roi le veut ainsi. » Malheur à qui eut avec lui des affaires de discussion dépendantes d'autres règles que de celles des intendants ! elles ne sortaient de sa sphère, il sentait son faible, il coupait court et brusquait pour finir. D'ailleurs il n'était ni injuste pour l'être ni mauvais par nature, mais il ne connut jamais que l'autorité, le roi et Mme de Maintenon, dont la volonté fût sans réplique sa souveraine loi et raison.

Les Trois Cabales de la cour.

En 1709, Saint-Simon pensa à la retraite : il se savait assez mal vu du roi. Son assiduité près de Chamillart disgrâcié déplaisait. A ce moment trois cabales partageaient la cour.

SOUS les ailes de Mme de Maintenon se réunissait la première, dont les principaux, en curée de la chute de Chamillart, et relevés

par celle de Vendôme qu'ils avaient aussi poussoté tant qu'ils avaient pu, étaient ménagés et ménageaient réciproquement Mme la duchesse de Bourgogne, et étaient bien avec Monseigneur. Ils jouissaient aussi de l'opinion publique et du lustre que Boufflers leur communiquait. A lui se ralliaient les autres, pour s'en parer et pour s'en servir ; Harcourt, même des bords du Rhin, en était le pilote, Voysin et sa femme, leurs instruments, qui réciproquement s'appuyaient d'eux. En deuxième ligne était le chancelier, qui [était] dégoûté à l'excès par l'aversion que Mme de Maintenon avait prise pour lui, conséquemment par l'éloignement du roi : Pontchartrain, de loin, à l'appui de la boule ; le premier écuyer [1], vieilli dans les intrigues, qui avait formé l'union d'Harcourt avec le chancelier, et qui les rameutait tous ; son cousin Huxelles, philosophe apparent, cynique, épicurien, faux en tout et dont on peut voir le caractère ci-devant, rongé de l'ambition la plus noire, dont Monseigneur avait pris la plus grande opinion par la Choin que Beringhen, sa femme et Bignon, en avaient coiffée ; le maréchal de Villeroy qui, du fond de sa disgrâce, n'avait jamais perdu les étriers chez Mme de Maintenon, et que les autres ménageaient par là et par cet ancien goût du roi qui, par elle, pouvait renaître ; le duc de Villeroy, remué par lui, mais avec d'autres allures, et La Rocheguyon qui, ricanant sans rien dire, tendait des panneaux, et par Blois et d'autres souterrains savaient tout et avaient toute créance de jeunesse auprès de Monseigneur, et qui, quoique de loin, ne laissaient pas que d'avoir influé à la perte de Vendôme et de Chamillart, ayant en tiers la duchesse de Villeroy, dont le peu d'esprit était compensé par du sens, beaucoup de prudence, un secret impénétrable et la confiance de Mme la duchesse de Bourgogne en beaucoup de choses, qu'elle savait tenir de court et haut à la main.

D'autre part, sous l'espérance que nourrissait la naissance, la vertu et les talents de Mgr le duc de Bourgogne, tout de ce côté, par affection décidée, était le duc de Beauvilliers, le plus apparent de tous ; le duc de Chevreuse en était l'âme et le combinateur ; l'archevêque de Cambrai, du fond de sa disgrâce et de son exil, le pilote ; en sous-ordre, Torcy et Desmarets ; le P. Tellier, les jésuites et Saint-Sulpice, d'ailleurs si éloignés des jésuites, et réciproquement ; Desmarets, ami du maréchal de Villeroy et du maréchal d'Huxelles et Torcy bien avec le chancelier, uni avec lui sur les matières de Rome, conséquemment contre les jésuites et Saint-Sulpice, et en brassière sur ce recoin d'affaires avec ses cousins de Chevreuse et surtout de

1. M. de Beringhen : il avait acheté cette charge au duc Claude de Saint-Simon.

Beauvilliers, ce qui mettait entre eux du gauche et souvent des embarras.

Ceux-ci, plus amis entre eux, au besoin, toujours plus concertés, en occasion continuelle de se voir sans air de se chercher, affranchis des sarbacanes[1] par leurs places, et voyant tout immédiatement, en état d'amuser les autres par des fantômes, et d'un coup de main de rendre fantômes les réalités les mieux amenées, et par voir et savoir de source, de rompre la mesure à leur gré, tant était-il vrai, de tout ce règne, que le ministère donnait tout en affaires, quelque confiance que Mme de Maintenon y eût usurpée, qui n'osait questionner ni montrer rien suivre, à qui les choses ne venaient par le roi qu'à bâtons rompus, et qui par là avait si grand besoin d'avoir un ministre tout à elle. Ceux-ci n'admirent personne avec eux sans une vraie nécessité, et pour le moment seulement de la nécessité. Ils n'avaient qu'à parer, et comme ils étaient en place, ils n'avaient qu'à se défendre et rien à conquérir ; mais les rieurs n'étaient pas pour eux. Leur dévotion les tenait en brassière, était tournée aisément en ridicule ; le bel air, la mode, l'envie étaient de l'autre côté, avec la Choin et Mme de Maintenon.

Ces deux cabales se tenaient réciproquement en respect. Celle-ci marchait en silence ; l'autre, au contraire, avec bruit, et saisissait tous les moyens de nuire à l'autre. Tout le bel air de la cour et des armées était de son côté, que le dégoût et l'impatience du gouvernement grossissait encore, et quantité de gens sages, entraînés par la probité de Boufflers et les talents d'Harcourt.

D'Antin, Mme la Duchesse, Mlle de Lislebonne et sa sœur, leur oncle, inséparable d'elles, et l'intrinsèque cour de Meudon formaient le troisième parti. Aucun des deux autres ne voulait d'eux ; l'un et l'autre le craignaient et s'en défiaient ; mais tous les ménageaient, à cause de Monseigneur, et Mme la duchesse de Bourgogne elle-même.

D'Antin et Mme la Duchesse n'étaient qu'un ; ils étaient également décriés ; ils étaient pourtant à la tête de ce parti, d'Antin, par ses privances avec le roi, qui augmentaient chaque jour, et dont mieux qu'homme du monde il savait se parer et même s'avantager solidement ; lui et Mme la Duchesse pour les leurs, avec Monseigneur. Ce n'était pas que les deux Lorraines n'eussent encore plus sa confiance et celle de Mlle Choin au moins plus que les deux autres ; elles avaient de plus un autre avantage, mais alors et longtemps depuis inconnu, dont j'ai parlé d'avance, qui était cette liaison avec Mme de Maintenon si honteusement mais si solidement fondée, et pour cela même

1. *Sarbacanes* : tuyaux ; au fig., intermédiaires.

si cachée. Mais elles étaient encore étourdies des deux coups de foudre qui venaient de tomber sur Vendôme et Chamillart, Boufflers, Harcourt et leurs principaux tenants détestaient l'orgueil du premier et la suprématie de rang et de commandement où il s'était élevé. Chevreuse, Beauvilliers et les leurs, par ces raisons, et plus encore par rapport à Mgr le duc de Bourgogne, n'étaient pas moins éloignés de lui : pas un de ces deux partis n'était donc pas pour se rapprocher de ce troisième, qui était proprement la cabale de Vendôme, encore troublée du coup, ni les derniers, de plus, de d'Antin, qui, dans la folle espérance d'avoir la part principale à la dépouille de Chamillart, avait travaillé si fortement à sa ruine.

Pour être mieux entendu donnons un nom aux choses, et nommons ces trois partis : la cabale des seigneurs, qui est le nom qui lui fut donné alors, celle des ministres, et celle de Meudon.

Quelle était entre ces cabales la situation de Saint-Simon ?

CE que le monde nomme hasard, et qui comme toutes choses n'est qu'une disposition de la Providence, qui toute ma vie m'avait lié avec une singularité marquée à presque toutes les personnes opposées, en usait de même à mon égard sur ces deux cabales des seigneurs et des ministres. Entièrement uni aux ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, et à presque toute leur famille, lié intimement à Chamillart jusque dans sa plus profonde disgrâce, fort bien avec les jésuites, et avec Mgr le duc de Bourgogne, comme on l'a vu à propos des choses de Flandre, bien aussi, quoique de loin et par les deux ducs, avec M. de Cambrai sans connaissance immédiate, mon cœur était à cette cabale qui pouvait compter Mgr le duc de Bourgogne à elle envers et contre tous.

D'autre part, dépositaire de la plus entière confiance domestique et publique du chancelier et de toute sa famille, comme on le verra encore bientôt en continuelle liaison avec le duc et la duchesse de Villeroy, et par eux avec le duc de la Rocheguyon, qui n'était qu'un avec eux, en confiance aussi avec le premier écuyer, avec du Mont, avec Bignon, lui et sa femme dans toute celle de Mlle Choin, et ces derniers de la cabale de Meudon, qui ne seraient pas même péris avec elle, et qui y surnageaient, je ne pouvais désirer qu'aucune des deux autres succombât, d'autant plus que les ménagements constants d'Harcourt pour moi étaient tels qu'ils m'étaient tout lieu de le craindre, et me donnaient tout celui d'entrer plus avant avec lui toutes les fois que je l'aurais voulu.

Je n'oserais dire que l'estime de tous ces principaux person-

nages, jointe à l'amitié que plusieurs d'eux avaient pour moi, leur donnait, Harcourt excepté, une liberté, une aisance, une confiance entière à me parler de tout ce qui se passait de plus secret et de plus important, non quelquefois sans qu'il leur échappât quelque chose sur ceux de mes amis qui leur étaient opposés et sans que les tireurs en fussent en peine. J'en savais beaucoup plus par le chancelier et par le maréchal de Boufflers que par les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, peu vigilants, souvent ignorants.

A ces connaissances sérieuses, j'ajoutais celles d'un intérieur intime de cour par les femmes les plus instruites, et les plus admises en tout avec Mme la duchesse de Bourgogne, qui, vieilles et jeunes en divers genres, voyaient beaucoup de choses par elles-mêmes, et savaient tout de la princesse, de sorte que jour à jour j'étais informé du fond de cette curieuse sphère, et fort souvent par les mêmes voies, de beaucoup de choses secrètes du sanctuaire de Mme de Maintenon. La bourre même en était amusante, et parmi cette bourre rarement n'y avait pas quelque chose d'important, et toujours d'instructif pour quelqu'un fort au fait de toutes choses.

J'y étais mis encore quelquefois d'un autre intérieur, non moins sanctuaire, par des valets très principaux, et qui, à toute heure dans les cabinets du roi, n'y avaient pas les yeux ni les oreilles fermés.

Je me suis donc trouvé toujours instruit journellement de toutes choses par des canaux purs, directs et certains, et de toutes choses grandes et petites. Ma curiosité, indépendamment d'autres raisons, y trouvait fort son compte ; et il faut avouer que, personnage ou nul, ce n'est que de cette sorte de nourriture que l'on vit dans les cours, sans laquelle on n'y fait que languir.

Le Duc d'Orléans sur la sellette.

Un « terrible orage » menaçait le duc d'Orléans. En Espagne, où il avait dirigé avec succès la campagne de 1709, il avait plaisanté la princesse des Ursins et Mme de Maintenon, qui le surent. M. du Maine voulait édifier sa fortune sur sa ruine. La cabale de Meudon lui était hostile. Ses débauches lui avaient aliéné le public. On apprit, par l'arrestation de son agent Flotte, qu'il avait accepté l'idée, chère à certains grands d'Espagne, de régner à la place de Philippe V. C'était un crime de lèse-majesté. Le roi, malgré sa répugnance, se décidait à faire instruire son procès et venait d'ordonner au chancelier d'étudier les formes requises pour un pareil jugement. Ici se place une intervention heureuse de Saint-Simon.

J'ALLAIS presque tous les soirs causer avec le chancelier, dans son cabinet, et cette affaire y avait été quelquefois traitée superficiellement à cause de quelques tiers. Un soir que j'y allai

de meilleure heure, je le trouvai seul, qui, la tête baissée et ses deux bras dans les fentes de sa robe, s'y promenait, et c'était sa façon lorsqu'il était fort occupé de quelque chose. Il me parla des bruits qui se renforçaient, puis, voulant venir doucement au fait, ajouta qu'on allait jusqu'à parler d'un procès criminel, et me questionna, comme de pure curiosité et comme par le hasard de la conversation, sur les formes, dont il me savait assez instruit, parce que c'est celles de pairie. Je lui répondis ce que j'en savais, et lui en citai des exemples. Il se concentra encore davantage, fit quelques tours de cabinet, et moi avec lui, sans proférer tous deux une seule parole, lui regardant toujours à terre, et moi l'examinant de tous mes yeux ; puis tout à coup le chancelier s'arrêta, et se tournant à moi comme se réveillant en sursaut : « Mais vous, me dit-il, si cela arrivait, vous êtes pair de France, ils seraient tous nécessairement ajournés et juges puisqu'il les faudrait convoquer tous, vous le seriez aussi, vous êtes ami de M. le duc d'Orléans, je le suppose coupable, comment feriez-vous pour vous tirer de là? — Monsieur, lui dis-je avec un air d'assurance, ne vous y jouez pas, vous vous y casseriez le nez. — Mais, reprit-il encore une fois, je vous dis que je le suppose coupable et en jugement ; encore un coup, comment feriez-vous ? — Comment je ferais ? lui dis-je, je n'en serais pas embarrassé. J'y irais, car le serment des pairs y est exprès, et la convocation y nécessite. J'écouterais tranquillement en place tout ce qui serait rapporté et opiné avant moi ; mon tour venu de parler, je dirais qu'avant d'entrer dans aucun examen des preuves, il est nécessaire d'établir et de traiter l'état de la question ; qu'il s'agit ici d'une conspiration véritable ou supposée de détrôner le roi d'Espagne, et d'usurper sa couronne ; que ce fait est un cas le plus grief[1] de crime de lèse-majesté, mais qu'il regarde uniquement le roi et la couronne d'Espagne, en rien celle de France ; par conséquent, avant d'aller plus loin, je ne crois pas la cour suffisamment garnie de pairs, dans laquelle je parle, compétente de connaître d'un crime de lèse-majesté totalement étrangère, ni de la dignité de la couronne de livrer un prince que sa naissance en rend capable, et si proche, à aucun tribunal d'Espagne, qui seul pourrait être compétent de connaître d'un crime de lèse-majesté qui regarde uniquement le roi et la couronne d'Espagne. Cela dit, je crois que la compagnie se trouverait surprise et embarrassée, et, s'il y avait débat, je ne serais pas en peine de soutenir mon avis. » Le chancelier fut étonné au dernier point, et après quelques moments de silence en me regardant : « Vous êtes un compère, me dit-il en frappant du pied et souriant en homme soulagé, je n'avais

1. *Grief* : grave.

pas pensé à celui-là, et en effet cela a du solide. » Il raisonna encore très peu de moments avec moi, et me renvoya, ce qu'il n'avait jamais accoutumé à ces heures-là, parce que sa journée était faite et n'était plus alors que pour ses amis familliers. Comme je sortais, le premier écuyer y entra.

Je trouvai l'impression que j'avais faite au chancelier si grande, que j'allai sur-le-champ conter à M. le duc d'Orléans, qui m'embrassa de bon cœur. Je n'ai jamais su ce que le chancelier en fit, mais le lendemain il travailla encore seul avec le roi à l'issue du conseil. Ce fut la dernière fois, et moins de vingt-quatre heures après, les bruits changèrent tout d'un coup : il se dit tout bas, puis tout haut, qu'il n'y aurait point de procès, et aussitôt [ces bruits] tombèrent.

Triomphe et chute de Boufflers.

Il faut se rappeler ce que Saint-Simon a dit de l'hiver de 1709, et la popularité que la belle défense de Lille avait value à Boufflers.

LA cherté de toutes choses, et du pain sur toutes, avait causé de fréquentes émotions dans toutes les différentes parties du royaume. Paris s'en était souvent senti ; et quoiqu'on eût fait demeurer près d'une moitié plus que l'ordinaire du régiment des gardes, pour la garde des marchés et des lieux suspects, cette précaution n'avait pas empêché force désordres, en plusieurs desquels Argenson[1] courut le risque de la vie.

Monseigneur, venant et retournant de l'Opéra, avait été plus d'une fois assailli par la populace et par des femmes en grand nombre, criant *du pain!* jusque-là qu'il en avait eu peur au milieu de ses gardes, qui ne les osaient dissiper de peur de pis. Il s'en était tiré en faisant jeter de l'argent et promettant merveilles ; mais comme elles ne suivirent pas, il n'osait plus venir à Paris.

Le roi en entendit lui-même d'assez fortes, de ses fenêtres, du peuple de Versailles qui criait dans les rues. Les discours étaient hardis et fréquents, et les plaintes vives et fort peu mesurées contre le gouvernement, et même contre sa personne, par les rues et par les places, jusqu'à s'exhorter les uns les autres à n'être plus si endurants, et qu'il ne leur pouvait arriver pis que ce qu'ils souffraient, et de mourir de faim.

Pour amuser[2] ce peuple, on employa les fainéants et les pauvres à raser une assez grosse botte de terre qui était demeurée

1. Lieutenant de police, successeur de La Reynie.

2. *Amuser* : distraire, faire diversion.

sur le boulevard, entre les portes Saint-Denis et Saint-Martin ; et on y distribuait par ordre de mauvais pain aux travailleurs pour tout salaire, et en petite quantité à chacun.

Il arriva que le mardi matin, 20 août, le pain manqua sur un grand nombre. Une autre femme entre autres cria fort haut, ce qui en excita d'autres. Les archers préposés à cette distribution menaçèrent la femme : elle n'en cria que plus fort ; les archers la saisirent et la mirent indiscrètement à un carcan voisin. En ce moment tout l'atelier accourut, arracha le carcan, courut les rues, pilla les boulangers et les pâtissiers. De main en main les boutiques se fermèrent. Le désordre grossit et gagna les rues de proche en proche sans faire mal à personne, mais criant *du pain !* et en prenant partout.

Le maréchal de Boufflers, qui ne pensait à rien moins, était allé ce matin-là chez Bérenger son notaire, dans ce voisinage-là. Surpris de l'effroi qu'il y trouva, et en apprenant la cause, il voulut aller lui-même tâcher de l'apaiser, malgré tout ce que le duc de Grammont, qu'il trouva chez le même notaire, put lui dire pour l'en détourner, et qui, l'y voyant résolu, alla avec lui. A cent pas de chez ce notaire, ils rencontrèrent le maréchal d'Huxelles dans son carrosse, qu'ils arrêtèrent pour lui demander des nouvelles, parce qu'il venait du côté de l'émotion[1]. Il leur dit que ce n'était plus rien, les voulut empêcher de passer outre, et pour lui, gagna pays[2] en homme qui n'aimait pas le bruit et être fourré parmi ce désordre. Le maréchal et son beau-père continuèrent d'aller, trouvant à mesure qu'ils avançaient une grande épouvante, et qu'on leur criait des fenêtres de retourner, et qu'ils se feraient assommer.

Arrivés en haut de la rue Saint-Denis, la foule et le tumulte firent juger au maréchal de Boufflers qu'il était temps de mettre pied à terre. Il s'avança ainsi à pied avec le duc de Grammont parmi ce peuple infini et furieux, à qui le maréchal demanda ce que c'était, pourquoi tout ce bruit, promettant du pain, et leur parlant de son mieux avec douceur et fermeté, leur remontrant que ce n'était pas là comme il en fallait demander. Il fut écouté, il y eut des cris à plusieurs reprises de *vive M. le maréchal de Boufflers*, qui s'avançait toujours parmi la foule et lui parlait de son mieux. Il marcha ainsi avec le duc de Grammont le long de la rue aux Ours, et dans les rues voisines, jusqu'au plus fort de cette espèce de sédition. Le peuple le pria de représenter au roi sa misère et de lui obtenir du pain. Il le promit, et sur sa parole, tout s'apaisa et se dissipa, avec des remercîments

1. *Émotion* : émeute.

2. *Gagna pays* : s'éloigna.

et de nouvelles acclamations de *vive M. le maréchal de Boufflers !* Ce fut un véritable service.

Argenson y marchait avec des détachements des régiments des gardes françaises et suisses, et sans le maréchal il y aurait eu du sang répandu qui aurait peut-être porté les choses fort loin. On faisait même déjà monter à cheval les mousquetaires.

A peine le maréchal était-il rentré chez lui à la place Royale avec son beau-père, qu'il fut averti que la sédition était encore bien plus grande au faubourg Saint-Antoine. Il y courut aussitôt avec le duc de Grammont, et l'apaisa comme il avait fait l'autre. Il revint après chez lui manger un morceau, et s'en alla à Versailles. Il ne voulut que sa chaise de poste, un laquais derrière et personne avec lui à cheval jusqu'au Cours, affectant de traverser tout Paris de la sorte. A peine fut-il sorti de la place Royale, que le peuple des rues et les gens des boutiques se mirent à crier qu'il eût pitié d'eux, qu'il leur fît donner du pain ; et, toujours : *Vive M. le maréchal de Boufflers !* Il fut conduit ainsi jusqu'au quai du Louvre.

En arrivant à Versailles, il alla droit chez Mme de Maintenon où il la trouva avec le roi, tous deux bien en peine. Il rendit compte de ce qui l'amenait et reçut de grands remercîments. Le roi lui offrit le commandement de Paris, troupes, bourgeoisie, police, etc., et le pressa d'accepter ; mais le généreux maréchal préféra à cet honneur le rétablissement des choses dans leur ordre naturel.

> Boufflers était arrivé à l'apogée de sa fortune. Peu après, il combattit à Malplaquet avec Villars. Villars, blessé, eut l'habileté de se faire attribuer tout l'honneur de cette sanglante journée, et fut nommé pair ; Boufflers qui en avait eu le mérite, oublia de le faire valoir. Par contre, il commit la faute de demander le rétablissement à son profit de la charge de connétable : c'était s'aliéner l'esprit du roi sans retour.

MONS rendu, les ennemis séparèrent leur armée ; Boufflers en fit autant et revint à la cour ; il y fut reçu moins bien qu'un général ordinaire sous qui il ne s'est rien passé. Nul particulier[1] avec le roi, pas même un mot en passant de Flandre ; silence, fuite, éloignement, quelques paroles indifférentes par-ci par-là et rien de plus. Le poids du dernier service, celui des derniers mécontentements, formèrent comme un mur entre le roi et lui, qui demeura impénétrable. Mme de Maintenon, avec qui il fut toujours aussi bien qu'il y avait toujours été, essaya vainement de le consoler ; Monseigneur même, et Mgr le duc de Bourgogne ne dédaignèrent pas d'y travailler ; mais trop vertueux pour

1. *Particulier* : entrevue particulière, familiarité.

envisager l'âge et la mort du roi comme une ressource, puisqu'il était si plaint et si bien traité de ses deux nécessaires successeurs, et trop entêté pour revenir sur soi-même, il eut bien le courage de paraître le même à l'extérieur et de ne rien changer à sa vie ordinaire pour la cour, mais un ver rongeur le mina peu à peu, sans avoir pu se faire à la différence qu'il éprouvait ni au refus de ce qu'il croyait mériter. Souvent il s'en est ouvert à moi sans faiblesse et sans sortir des bornes étroites de sa vertu ; mais le poignard dans le cœur, dont le temps ni les réflexions ne purent émousser la pointe. Il ne fit que languir depuis sans toutefois être arrêté au lit ou dans sa chambre, et ne passa pas deux ans.

Destruction de Port-Royal des Champs.

Pour ruiner le monastère, le P. Tellier, dont ce fut le premier exploit, venait de faire présenter à la signature des religieuses la bulle *Vineam Domini*, espérant qu'elles ne signeraient pas. Elles signèrent, et il fallut « changer de batterie » (1709).

ON agit donc sur ce principe qu'il n'y avait qu'un Port-Royal, que ce n'était que par tolérance qu'on en avait fait deux de la même abbaye ; qu'il convenait remettre les choses sur l'ancien pied ; qu'entre les deux il convenait mieux de conserver celui de Paris que l'autre, qui avait à peine de quoi subsister, situé en lieu malsain, uniquement peuplé de quelques vieilles opiniâtres, qui depuis tant d'années avaient défense de recevoir personne à profession.

Il fut donc rendu un arrêt du conseil, en vertu duquel la nuit du 28 au 29 octobre, l'abbaye de Port-Royal des Champs se trouva secrètement investie par les détachements des régiments des gardes françaises et suisses ; et vers le milieu de la matinée du 29, d'Argenson arriva dans l'abbaye avec des escouades du guet et d'archers. Il se fit ouvrir les portes, fit assembler toute la communauté au chapitre, montra une lettre de cachet ; et sans leur donner plus d'un quart d'heure, l'enleva tout entière. Il avait amené force carrosses attelés, avec une femme d'âge dans chacun ; il y distribua les religieuses suivant les lieux de leur destination, qui étaient différents monastères à dix, à vingt, à trente, à quarante, et jusqu'à cinquante lieues du leur, et les fit partir de la sorte, chaque carrosse accompagné de quelques archers à cheval, comme on enlève des créatures publiques d'un mauvais lieu. Je passe sous silence tout ce qui accompagna une scène si touchante et si étrangement nouvelle. Il y en a des livres entiers.

Après leur départ, Argenson visita la maison des greniers jusqu'aux caves, se saisit de tout ce qu'il jugea à propos, qu'il emporta ; mit à part tout ce qu'il crut devoir appartenir à Port-

Royal de Paris, et le peu qu'il ne crut pas pouvoir refuser aux religieuses enlevées, et s'en retourna rendre compte au roi et au P. Tellier de son heureuse expédition.

Mais le P. Tellier n'était pas homme à s'arrêter en si beau chemin. Il faut achever cette matière de suite, quoique le reste en appartienne aux premiers mois de l'année suivante. Ce ne furent qu'arrêts sur arrêts du conseil, et lettres de cachet sur lettres de cachet. Il fut enjoint aux familles qui avaient des parents enterrés à Port-Royal des Champs de les faire exhumer et porter ailleurs ; et on jeta dans le cimetière d'une paroisse voisine tous les autres comme on put, avec l'indécence qui se peut imaginer. Ensuite, on procéda à raser la maison, l'église et tous les bâtiments, comme on fait les maisons des assassins des rois, en sorte qu'enfin il n'y resta pierre sur pierre. Tous les matériaux furent vendus, et on laboura et sema la place ; à la vérité ce ne fut pas de sel, c'est toute la grâce qu'elle reçut. Le scandale en fut grand jusque dans Rome. Je me borne à ce simple et court récit d'une expédition si militaire et si odieuse.

Rupture du duc d'Orléans avec Mme d'Argenton.

Le duc d'Orléans avait échappé à un procès infamant. Mais sa chute était profonde. Saint-Simon crut qu'il n'y avait qu'un moyen de le relever aux yeux du roi, de la cour et du peuple, c'était de le décider à rompre avec sa maîtresse, leur liaison faisant scandale. Dans cette pensée, il commença par s'aboucher avec le maréchal de Besons.

BESONS était un rustre, volontiers brutal, avec peu d'esprit, mais tout tourné à son fait et à cheminer ; avec assez de sens, mais une tête faite pour un Rembrandt et un Van Dyck, avec de gros sourcils et une grosse perruque qui lui en faisaient attribuer bien davantage ; excellent officier général, surtout de cavalerie, médiocre général d'armée, qui, avec une valeur personnelle fine et tranquille, craignait tous les dangers pour la besogne dont il était chargé. Il était droit, franc, honnête homme, avait de la vertu austère pour autrui, adoucie pour soi, en homme qui sentait son peu de bien, d'alliance, de naissance, qui avait beaucoup de famille qu'il aimait, et qu'il désirait passionnément avancer et établir, à qui l'amitié de M. le duc d'Orléans avait été fort utile, à qui, par toutes ces raisons, il ne pouvait être que fort sensible que ce prince fût en état ou hors d'état d'en tirer protection et parti, et à qui sûrement il eût fort pesé d'avoir la honte de se retirer de chez lui, ou l'embarras d'y demeurer attaché, dans l'état fâcheux où M. le duc d'Orléans s'allait précipitant sans ressource.

Le 1er janvier 1710, à Versailles, après les vêpres du roi, il eut une première conversation avec le duc dans un « arrière-cabinet obscur ». D'abord il lui peignit l'horreur de sa situation.

M. LE DUC D'ORLÉANS, pénétré de la peinture que je venais de lui faire de sa situation, et qu'il ne pouvait alors se dissimuler à lui-même, se leva après un profond silence de quelque temps et se mit à faire quelques tours de chambre. Je me levai aussi, et, appuyé à la muraille, je l'examinais attentivement lorsque, levant la tête et soupirant, il me demanda : « Que faire donc ? » comme un homme qui, après avoir profondément pensé, croit répondre sur-le-champ. Alors, voyant l'occasion si belle et si naturelle, je la saisis sans balancer. « Que faire, répondis-je, que faire ? d'un ton ferme et significatif, je le sais bien, mais je ne vous le dirai jamais, et c'est pourtant l'unique chose à faire. — Ah ! je vous entends bien », répliqua-t-il, comme frappé de la foudre, et, redoublant « je vous entends bien », il s'alla jeter sur un siège à l'autre bout du cabinet. Sûr à l'instant qu'il m'avait en effet entendu, étourdi moi-même du grand coup que je venais de frapper, je me retournai un peu vers la muraille pour m'en remettre moi-même, et pour lui épargner l'embarras d'être regardé dans ces premiers moments. Le silence fut long ; je l'entendais se remuer impétueusement sur sa chaise, et j'attendais en peine par où la conversation reprendrait. Cependant les soupirs se mêlèrent à l'agitation du corps, et jugeant de là que les réflexions cuisantes avaient plus de part à toute cette agitation qu'une colère sèche, je me tournai vers lui, et, les yeux baissés avec embarras, je rompis le silence qui devenait trop long, et lui dis, pour presser le combat dont je me doutais en lui, que ce qui m'était échappé était l'effet d'un concert pris entre Besons et moi, que je croyais être les deux hommes qui lui fussent plus étroitement attachés, et qui par ceci même lui en donnaient une preuve bien signalée ; que, pénétré de ce que j'avais appris en sortant de mon carrosse, venant de la Ferté, et de ce qui m'avait été répété de tous les lieux les plus sûrs et les plus considérables où je pouvais atteindre, je m'étais tourné de toutes parts pour chercher une sortie à son état funeste et enseveli ; que je n'en avais pu découvrir nul autre ; que, accablé de sa difficulté, je m'étais ouvert de ma pensée au maréchal de Besons, qui l'avait ardemment embrassée comme une ressource assurée, mais unique ; que nous avions résolu de la lui venir proposer ensemble, et pris rendez-vous chez moi à Paris pour convenir de tout, mais que la difficulté de l'entreprise nous ayant effrayés l'un et l'autre par les réflexions que nous avions faites dans l'entre-deux, nous étions demeurés d'accord que nous

chercherions séparément à le faire parler, à profiter de son ouverture pour aller aussi avant que nous le jugerions convenable sur-le-champ, et que si l'occasion se présentait elle serait saisie, et que celui des deux à qui cela arriverait, décélerait le complot et son compagnon. Je me tus après ce court récit ; il n'augmenta pas l'agitation corporelle, mais les soupirs, et prolongea son silence. Je me retournai un peu pour lui laisser plus de liberté, et de temps en temps je disais en monosyllabes, comme m'encourageant moi-même : « Il n'y a que cela à faire, c'est l'unique porte, » et d'autres mots semblables. Enfin, après longtemps, M. le duc d'Orléans se leva, vint à moi, et avec une amertume qui ne se peut rendre : « Que me proposez-vous là ? me dit-il. — Votre grandeur, lui dis-je, et le seul moyen de vous remettre comme vous devez être, et mieux que vous n'avez jamais été. » Quelques moments après, j'ajoutai : « Oh ! que je voudrais que Besons fût ici ! » Il fut quelque temps sans répondre, puis me dit, mais d'un ton fort concentré en lui-même : « Mais il est ici. — Quoi, dis-je, à Versailles ? — Oui, me dit-il il me semble que je l'ai vu ce matin chez le roi. — Eh bien ! monsieur, repartis-je, voulez-vous l'envoyez chercher ? » Il fut un moment sans répondre ; je le pressai, il y consentit. Aussitôt je sortis, et je dis à ses gens qu'il demandait le maréchal de Besons.

Besons n'était point là. Mais le lendemain matin il était exact au rendez-vous que lui avait fixé Saint-Simon, et tous deux entraient, après la messe du roi, dans le même arrière-cabinet. Là Saint-Simon reprit ses peintures et ses arguments de la veille, montra au duc que ses « curiosités de chimie » passaient pour très suspectes, que Mme d'Argenton, à qui « les génies avaient promis une couronne, » était accusée de l'avoir poussé à convoiter celle d'Espagne, et conclut qu'il devait non point rompre avec elle pour la laisser à Paris, mais solliciter l'intervention du roi, qui l'éloignerait pour toujours.

M. LE DUC D'ORLÉANS n'eut pas la patience d'en entendre davantage sans m'interrompre. « Quoi ! me dit-il, vous voulez que je la charge (Mme d'Argenton) de toute l'iniquité qu'on m'a imputée, et que j'en sorte à ses dépens ? Et n'est-ce pas assez de rompre, si je m'y résous, sans la livrer encore ? outre que ce serait injustement sur les affaires d'Espagne, auxquelles elles n'a eu aucune part ; et pardonnez-moi si je vous dis que je m'étonne que ce soit vous qui m'ouvriez une telle porte. — L'amour vous aveugle, monsieur, lui répondis-je, et vous fournit une délicatesse que je vous avoue que je ne crains pas de combattre, pourvu que, sur un point qui vous est si capital, vous veuillez bien m'écouter avec défiance de vous-même. Vous sentez que je veux faire de Mme d'Argenton le bouc émissaire de

l'ancienne loi, et vous, vous vous en hérissez comme d'une proposition qui vous flétrirait. Je ne me défends pas que ce ne soit mon dessein, M. le maréchal sera notre juge. » M. le duc d'Orléans s'écria encore et pressa le maréchal de parler, qui, après plusieurs circuits pour ne rien dire, prononça enfin que cela lui répugnait. Je ne me rendis point et voulus me faire entendre, et je dis que ce qui en aucun cas possible ne devait être fait, c'était de tirer son avantage aux dépens d'un autre, beaucoup moins par un mensonge infiniment pis quand cet autre avait été dans notre liaison, mais qu'ici rien de tout cela. Que la vérité se conservait entière des deux côtés, que le dommage était nul de l'un, l'avantage infini de l'autre, et que les choses étant exactement ainsi, je n'y voyais nulle matière de scrupule d'honneur, de probité, ni de délicatesse. Ils convinrent tous deux au principe et m'en laissèrent faire l'application. Continuant donc, je demandai au prince s'il pouvait disconvenir que son amour ne l'eût pas entièrement retiré de tous les devoirs de famille et de tous ceux encore de sujet du roi si principal et si bien traité, pour le jeter dans une vie obscure, retirée avec un tas de petites gens, parmi des amusements indignes de son rang et de son esprit, dans des profusions qui avaient attaqué les fondements solides de ce que, dans les particuliers, on appelle leur fortune. Je lui demandai s'il pouvait nier que ce ne fût pas ce même amour qui l'avait replongé plus avant, et plus continuellement que jamais, dans ces curiosités auparavant bannies de chez lui, et si sinistrement interprétées, et si ce qui s'en était justement et véritablement débité jusque par lui-même n'avait pas donné lieu aux plus fâcheuses augmentations et aux plus funestes interprétations qui s'en étaient faites.

Saint-Simon continue à presser le duc, qui finit par tomber « dans un silence très profond ».

CEPENDANT je m'aperçus bientôt que non-seulement M. le duc d'Orléans souffrait beaucoup en se taisant, mais qu'il était agité entre parler et ne parler pas. Il lui échappa ensuite des commencements de paroles, qu'un effort retenait à demi prononcées, et qui, s'étant répété quelquefois, m'enhardit à lui dire que je voyais bien qu'il voulait se soulager avec nous de quelque peine qui l'agitait ; que je ne le pressais point de le faire, mais que je le suppliais de considérer qu'il était entre ses deux plus assurés serviteurs, et dans un état qui ne demandait point de contrainte. Il ne répondit rien et je me tus. Après un assez long et vif combat intérieur, il nous dit, comme tout à coup, qu'après avoir bien balancé, il se sentait pressé d'une chose qui lui faisait une peine infinie à nous dire, mais que la

situation en laquelle il se trouvait en lui-même, et l'entière confiance qu'il avait en nous le forçait à la dire ; que parmi tout ce qui le combattait contre ce que nous essayions de lui persuader de faire, une des choses qui le peinaient le plus était son domestique [1], et la vie en laquelle il retombait en rompant. Je repris la parole. Je lui dis que j'avais commencé à sentir ce qui l'agitait entre parler et se taire avant qu'il eût lâché ce mot ; que, par respect, je n'avais osé l'en laisser apercevoir, mais que j'étais ravi qu'il eût enfin pris le parti de l'ouverture avec de si véritables et de si sincères serviteurs ; puis, entrant en matière, je lui dis que je ne m'étonnais pas qu'il eût peine à s'engager dans une sorte de vie qui lui était tout à fait inconnue, et dont il n'avait jamais eu le temps de connaître les douceurs.

A ce mot qu'il releva avec une sorte de transport, il nous avoua un éloignement extrême pour sa femme, et tel qu'il ne se sentait pas capable de [le] vaincre jamais. Je regardai le maréchal, et je dis, en lui adressant la parole, que c'était là la chose à laquelle je m'étais le plus attendu, et qui aussi m'embarrassait le moins ; qu'il était tout naturel que M. le duc d'Orléans, marié contre son gré, excité au dégoût de son mariage par ceux-là mêmes dont l'autorité l'en devait défendre contre celle du roi, ou combattre ce dégoût après l'avoir mis en état de le regarder comme le plus grand malheur de sa vie, tombé ensuite en de mauvaises mains qui, par intérêt ou par flatterie, l'avaient non-seulement soutenu dans ce dégoût, mais persuadé que le marquer était une partie principale de sa dignité et de sa gloire, plongé ensuite en des dérèglements passagers mais continuels, enseveli enfin dans une passion qui occupait tout son cœur et tout son temps, qu'il était, dis-je, non-seulement naturel, mais impossible que tout ayant concouru à former et à fortifier un éloignement si dangereux, il ne fût devenu tel que M. le duc d'Orléans nous le représentait ; mais que c'était au bon esprit, aux sages réflexions, aux considérations générales et particulières à détruire l'ouvrage pernicieux des passions, des mauvais conseils, du temps si longuement écoulé dans l'habitude de ces sentiments pour en prendre d'autres tout contraires, et dans lesquels seuls il trouverait son repos et sa véritable gloire, avec la grandeur solide de sa famille particulière.

---

1. *Son domestique* : son intérieur.

Besons et Saint-Simon font l'éloge de la duchesse d'Orléans, vantent les « douceurs et le prix d'un heureux mariage » et laissent le duc fortement impressionné. Quand ils le retrouvent vers trois heures, ils s'aperçoivent que l'impression n'a pas tenu. Alors Saint-Simon revient à la charge, parle avec émotion de son dévouement au duc, et l'adjure de renoncer à des débauches qui plongeraient « le plus simple particulier dans des ténèbres infâmes » et qui sont plus coupables encore dans un prince de son rang.

APRÈS cette préface, je me levai brusquement en pied, et, me tournant avec action[1] vers M. le duc d'Orléans, je lui dis que je ne pouvais donc plus lui taire la juste indignation du public, qui, après avoir conçu de lui les plus belles espérances, et avoir eu pour lui la plus grande et la plus longue indulgence, tournait les unes en mépris, l'autre en une sorte de rage qui produisait le déchaînement universel et inouï contre lui, aussi vif dans les plus libertins que dans les hommes dont les mœurs étaient les plus austères ; qu'il y avait temps et manières pour tout ; que son libertinage avait été supporté par égard pour son âge et pour ce qu'il valait d'ailleurs, mais que le monde, las enfin de voir que ce libertinage devenu abandon depuis tant d'années s'approfondissait de plus en plus, que ni l'âge, ni l'esprit, ni les lumières, ni les grands emplois n'avaient pu le changer, qu'il était devenu non-seulement concubinage, mais ménage public, personne ne pouvait plus souffrir dans un petit-fils de France de trente-cinq ans ce que le magistrat et la police eût châtié il y a longtemps dans quiconque n'eût pas été d'un rang à couvert de ces sortes de voies de remettre les gens dans l'ordre, au moins hors d'état d'insulter à tout un royaume par le scandale affreux de sa vie ; qu'à une conduite si honteusement suivie, il avait ajouté des imprudences de nature si délicate, si jalouse, tellement unies à la licence effrénée de sa vie, que le comble de toute horreur en était retombé sur lui, et retombé de façon si naturelle, que quelque innocent qu'il fût du fond de ces imprudences, il était pourtant vrai qu'il fallait en être bien au fait et bien porté à l'en croire pour n'en concevoir pas l'opinion la plus sinistre, qui, à commencer par le roi, par Monseigneur, par les personnes royales et les autres les plus principales, avait trouvé entrée dans l'esprit de tout le monde, et avait produit une aliénation[2] générale qui tenait de la fureur ; que le public, outré de s'être trompé dans les espérances qu'il avait conçues de lui, aigri d'ailleurs de ne trouver personne en qui les mettre, en un temps si déplorable, était par là également porté à ne garder

1. *Avec action* : avec vivacité.

2. *Aliénation* : détachement.

plus aucune sorte de mesure pour lui s'il continuait par l'opiniâtreté de son débordement à n'en mériter nulles, et à revenir à lui avec rapidité, s'il le voyait capable de retour en rompant de si honteux liens, en avouant tacitement ses fautes par un digne changement de conduite et de vie, et en méritant par un attachement sincère et assidu à ses devoirs ; que de cette sorte et non autrement, il se laverait des souillures qui l'avaient défiguré ; que le courage qu'il aurait de le faire surprendrait l'acclamation publique, qui relèverait avec joie le mérite de sa nouvelle vie, par celle de voir renaître ses espérances.

Tandis que je parlais de la sorte, j'étais infiniment attentif à percer M. le duc d'Orléans de mes regards, et je m'aperçus que mon impétuosité faisait sur lui une impression profonde. Je m'arrêtai néanmoins pour donner lieu à Besons de m'aider à le pousser, et je me rassis comme un homme qui a tout dit. Ce n'était pourtant pas mon dessein d'en demeurer là, et ce le fut bien moins encore lorsque je sentis la faiblesse du maréchal, qui, me regardant de la tête aux pieds, n'avait de réflexion que la peur qu'il prenait de la force de mon discours, et de courage que pour une approbation tremblante en monosyllabes. L'extrême crainte que je lui remarquai me força de suppléer au défaut de son secours. Je demandai à M. le duc d'Orléans avec un air d'angoisse s'il ne prendrait point de parti, et s'il ne voulait point envoyer demander à Mme de Maintenon audience pour le lendemain matin. Il tarda un peu à répondre, puis me dit qu'il ne pouvait encore s'y résoudre. Ce mot *encore* me donna une grande espérance. Je me tournai au maréchal ; je le pressai de presser à son tour pour ne me pas rendre odieux à la fin par une importunité trop vive. Il parla, mais avec faiblesse, et conclut promptement qu'il n'y avait rien à ajouter à mes propos, soit pour leur force, leur justesse ou leur vérité, et dans le désordre où je vis bien que l'effroi l'avait jeté, je trouvai qu'il avait beaucoup fait de m'avoir approuvé, quoique si laconiquement, d'une manière si précise.

Saint-Simon reprend donc son « discours nerveux, » qu'il termine en « tombant sur le maréchal de ce qu'il lui laissait tout faire ».

ALORS M. le duc d'Orléans me remercia d'un ton de gémissement auquel je connus l'impression profonde que j'avais faite en son âme, et bien plus encore lorsque, se levant de sa chaise, il se mit à reprocher à Besons sa mollesse à lui parler. Le maréchal s'excusa sur ce que je ne lui laissais rien à dire, et je lui répondis vivement exprès que, mon zèle me faisait tout dire, parce que je voyais que pensant tout comme moi, il n'osait

néanmoins parler. Cette bizarre dispute nous donna lieu à tous deux de placer encore dans le discours de nouveaux raisonnements forts, et des considérations vives. Cependant M. le duc d'Orléans s'était rassis. Je lui proposai encore, tandis que je le voyais ébranlé, d'envoyer chez Mme de Maintenon ; Besons lui demanda s'il voulait qu'il appelât quelqu'un de ses gens ; je me mis à louer l'action comme ne doutant pas qu'il ne la fît, et pour l'y exciter davantage, je parlai de la douceur qu'on sentait après un pénible et généreux effort. Tandis que nous dissertions ainsi Besons et moi, l'un avec l'autre, n'osant plus l'attaquer directement après l'étrange assaut qu'il venait d'essuyer, nous fûmes bien étonnés qu'il se levât tout à coup de sa chaise, qu'il courût avec impétuosité à sa porte, l'ouvrît et criât fortement pour se faire entendre de ses gens.

Il en accourut un à qui il ordonna tout bas d'aller chez Mme de Maintenon savoir si et à quelle heure il pourrait lui parler le lendemain matin. Il revint aussitôt se jeter dans sa chaise comme un homme à qui les forces manquent et qui est à bout. Incertain de ce qu'il venait de faire, je lui demandai aussitôt s'il avait envoyé chez Mme de Maintenon. « Eh ! oui, monsieur, » me dit-il avec un air désespéré. A l'instant je me jetai à lui, et le remerciai avec tout le contentement et toute la joie imaginables. Il me dit qu'il n'était pas bien sûr qu'il parlât à Mme de Maintenon ; sur quoi Besons, qui lui avait aussi témoigné une extrême satisfaction, l'exhorta à ne pas reculer après avoir pris une résolution si pénible, mais si salutaire. Je me contentai de l'y soutenir en rassurant Besons. Je lui dis que M. le duc d'Orléans, convaincu par la force de nos raisons, et résolu à se faire cette violence si nécessaire, n'avait pas fait un pas qui l'engageait si fort pour reculer après ; que son cœur palpitait encore, mais que j'ouvrais enfin le mien aux plus douces espérances. Lui et moi menâmes quelque temps la parole, louant la résolution, admirant le courage, plaignant les douleurs, compatissant à tout, incitant à la gloire, réfléchissant sur la solidité, la sûreté, la douceur du repos et du calme après l'orage, fortifiant indirectement ainsi ce prince sans lui adresser la parole pour ne pas le rebuter. Il entra peu dans notre conversation, mais sur la fin il dit encore à Besons qu'il l'avait trop ménagé, qu'il se sentait bien l'extrême besoin qu'il avait d'être vivement poussé, et me remercia encore de ma force et de ma liberté à lui parler. Cela m'encouragea à bien espérer, et à l'exciter encore, mais vaguement. Je lui dis seulement que j'avais cru devoir lui représenter nûment[1] toutes les vérités qui m'avaient paru indispensables à lui faire connaître. Peu après il demanda quelle heure il était, et il était neuf heures

1. *Nument* : à nu.

du soir. Il voulut à son ordinaire aller voir Monseigneur chez Mme la princesse de Conti. Je lui demandai permission de demeurer dans son entre-sol avec Besons, lui et moi n'ayant point de logement ni où nous entretenir sur pareille matière ; il s'en alla. Je fermai la porte, et le maréchal et moi nous nous rassîmes.

Quant à la suite de ces trois conversations, la voici :

LE lendemain vendredi 3 janvier, je ne trouvai point Besons dans la galerie, ni dans l'appartement ; le roi sortit pour la messe, et M. le duc d'Orléans à huit ou dix pas devant lui. Dans l'impatience de savoir s'il avait vu Mme de Maintenon, je m'approchai de lui, et quoique je lui parlasse bas, n'osant rien nommer, je lui demandai s'il avait vu cette femme. Il me répondit un *oui* si mourant, que je fus saisi de la crainte qu'il l'eût vue pour rien, tellement que je lui demandai s'il lui avait parlé. Sur un autre *oui* pareil à l'autre, je redoublai d'émotion. « Mais lui avez-vous tout dit ? — Eh oui, répondit-il, je lui ai tout dit. — Et en êtes-vous content ? repris-je. — On ne peut pas davantage, me dit-il. J'ai été près d'une heure avec elle, elle a été très surprise et ravie. » Il fit là une assez longue pause à proportion du chemin qui s'avançait toujours, puis après avoir à deux ou trois fois voulu, puis s'être retenu de me parler, il me regarda tristement comme exprès, et tout à coup me dit qu'il avait quelque chose qui le peinait sur moi, qu'il fallait qu'il me le dît, mais qu'il me demandait d'amitié de lui répondre sincèrement et avec vérité. Cela me surprit.

Je l'assurai que je ne lui déguiserais rien. « C'est, me dit-il toujours bas, que cette femme m'a parlé tout comme vous ; mais ce qui m'a frappé, c'est qu'elle m'a dit les mêmes choses, les mêmes phrases, jusqu'au même arrangement et aux mêmes mots que vous. Ne vous aurait-elle point parlé, et n'avez-vous eu aucune charge d'agir auprès de moi? — Monsieur, lui dis-je, je n'ai pas accoutumé à faire des serments, mais je vous jure par celui de chez lequel nous approchons (et c'était de la chapelle), et par tout ce qu'il y a de plus saint, que je vous ai parlé de moi-même ; que qui que ce soit, ni directement, ni indirectement, ni en aucune manière quelconque, n'y a eu aucune part, et que pour cette femme ni le roi, non-seulement ils ne m'ont point parlé ni rien fait dire, mais ils ne peuvent pas savoir un mot de ce qui s'est passé, et après ce grand serment que je vous fais contre ma coutume, j'ose vous dire que vous devez me connaître assez pour m'en croire sur ma parole. » Il fit un soupir ; et me prenant la main : « Voilà qui est fait, me dit-il, je vous en crois ; mais vous me faites plaisir de me parler comme vous faites, car je vous avoue que cette conformité

m'a paru si singulière, qu'elle m'a frappé entre vous et cette femme, à qui le roi dit tout et qui gouverne l'Etat. — Monsieur, encore un coup, repris-je, soyez rassuré, car je vous répète que je vous dis la vérité la plus exacte et la plus nette. — Voilà qui est fait, me répondit-il encore, je n'ai pas le moindre scrupule. »

Saint-Simon rapporte ces propos à Besons, avec qui il passe une demi-heure dans un cabinet du duc, et qu'on vient demander.

FORT peu après, comme j'étais seul encore, M. le duc d'Orléans entra, qui venait de chez Madame, et qui tout de suite m'emmena dans son arrière-cabinet. Il se mit le dos à la cheminée sans proférer un mot, comme un homme hors de soi. Après l'avoir considéré un moment, je crus qu'il valait mieux l'importuner par des questions que de le laisser ainsi à lui-même dans des moments critiques, qui avaient si grand besoin de soutien, puisque deux heures après arrivait le moment qu'il devait parler au roi pour se séparer de sa maîtresse. Je lui demandai donc s'il était bien content de Mme de Maintenon, et si elle était entrée véritablement dans ce qu'il lui avait dit ; il me répondit un *oui* si bref, que je me hâtai de lui demander s'il n'était pas bien résolu d'aller chez le roi un peu avant son dîner ; il m'effraya beaucoup par sa réponse. Il me dit de ce même ton qu'il n'irait pas. « Comment ! monsieur, m'écriai-je d'un air ferme, vous n'irez pas ? — Eh ! non, monsieur, répliqua-t-il avec un soupir effroyable, tout est fait. — Tout est fait ? repris-je vivement, comment l'entendez-vous ? tout est fait pour avoir parlé à Mme de Maintenon ? — Eh ! non, dit-il, j'ai parlé au roi. — Au roi ! m'écriai-je, et lui avez-vous dit ce que vous lui vouliez dire tantôt ? — Oui, répondit-il, je lui [ai] tout dit. — Ah ! monsieur, m'écriai-je encore avec transport, cela est fait, que je vous aime ! et, me jetant à lui, que je suis aise de vous voir enfin délivré ; et comment avez-vous fait cela ? — Je me suis craint moi-même, me répondit-il. J'ai été si violemment agité depuis que j'ai eu parlé à Mme de Maintenon, que j'ai eu peur de me commettre à tout le temps de la matinée, et que, mon parti enfin bien pris, je me suis résolu de me hâter d'achever. Je suis rentré dans le cabinet du roi après la messe..... » Alors vaincu par sa douleur, sa voix s'étouffa, et il éclata en soupirs, en sanglots et en larmes. Je me retirai en un coin. Un moment après Besons entra ; le spectacle et le profond silence l'étonnèrent. Il baissa les yeux et n'avança que peu. Je lui fis des signes qu'il ne comprit point ; puis, se remettant un peu, me demanda des yeux ce que ce pouvait être. Enfin nous nous approchâmes doucement l'un de l'autre, et je lui dis que c'en

était fait, que M. le duc d'Orléans avait vaincu, qu'il avait parlé au roi.

Le maréchal fut si étourdi de surprise et de joie, qu'il en demeura quelques moments interdit et immobile ; puis se jetant à M. le duc d'Orléans, il le remercia, le félicita, et se mit à pleurer de joie. Cependant nous nous tûmes et laissâmes un assez long temps le silence au trouble de M. le duc d'Orléans, qui s'alla jeter dans un fauteuil, et qui, tantôt stupide, tantôt cruellement agité, ne s'exprimait que par un silence farouche ou par un torrent de soupirs, de sanglots et de larmes, tandis qu'agités nous-mêmes et attendris d'un état si violent, nous contenions notre joie, nous n'osions nous parler, et à peine pouvions-nous nous persuader que cette rupture si salutaire fût achevée.

Revenu à lui, le duc d'Orléans les renseigne. Mme de Maintenon est enchantée, le roi a paru très surpris, mais point « épanoui ». Madame a médit sans à propos de Mme d'Argenton. Quant à sa femme, il ne veut pas la voir de la journée. Surviennent des gens en visite, que le prince va recevoir dans sa chambre et qu'il expédie.

M. LE DUC D'ORLÉANS, revenu avec nous, débarrassé des visites dont j'ai parlé, nous dit qu'il assurait à Mme d'Argenton quarante-cinq mille livres de rente, dont presque tout le fonds appartiendrait au fils qu'il avait d'elle, qu'il avait reconnu et fait légitimer, et qui est devenu depuis grand d'Espagne, grand prieur de France et général des galères, avec l'abbaye d'Auvillé (car le meilleur de tous les états en France est celui de n'en avoir point et d'être bâtard) ; que, outre ce bien, il restait à sa maîtresse pour plus de quatre cent mille livres de pierreries, d'argenterie ou de meubles ; qu'il se chargeait de toutes ses dettes jusqu'au jour de la rupture, pour qu'elle ne pût être importunée d'aucun créancier, et que tout ce qu'elle avait lui demeurât libre, ce qui allait encore à de grandes sommes ; et qu'il croyait qu'avec ces avantages, elle-même ne pouvait prétendre à une plus grande libéralité. Elle passait deux millions, et je la trouvai prodigieuse, mais en la louant ; il ne s'agissait pas de pouvoir dire autrement. Quelque puissant prince qu'il fût, une telle brèche devait le rendre sage.

Finalement il promet de voir la duchesse d'Orléans dans la journée, et Saint-Simon part avec Besons.

EN le quittant dans la galerie de M. le duc d'Orléans, je m'en allai chez la duchesse de Villeroy, que je trouvai à sa toilette seule avec ses femmes. Dès en entrant je la priai de les renvoyer, liberté que je prenais souvent avec elle. Dès qu'elles furent

sorties, je lui dis que l'affaire était faite. « Bon; faite ! » me répondit-elle avec dédain, comprenant bien ce que je lui voulais dire, car je ne l'avais pas vue depuis notre souper l'avant-veille, « je ne le croirai point qu'il n'ait parlé au roi. Il vous promettra, il n'en fera rien. Croyez-moi, ajouta-t-elle, vous êtes son ami, mais je le connais mieux que vous. — Avez-vous tout dit ? repris-je en souriant ; c'est qu'il a parlé ce matin à Mme de Maintenon et au roi, et que la rupture est bâclée. — Bon, monsieur ! me répondit-elle avec vivacité, il vous a peut-être dit qu'il le fera, et n'en fera rien. — Mais, répliquai-je, je vous dis encore un coup qu'il l'a fait, et que je sors d'avec lui. — Quoi cela est fait ! dit-elle avec transport ; mais fait, achevé, rompu sans retour ? — Eh oui ! répliquai-je, madame, fait et archifait. Je ne vous dis ni conjectures ni contes, je vous dis nettement que cela est fait. » Je ne vis jamais femme si aise, ni qui de joie eût plus de peine à se persuader ce qu'elle entendait. Après cette sorte de désordre, elle me demanda fort comment cela s'était fait. Je lui contai le précis et le plus nécessaire de ce que je viens de rapporter, et des noms et des détails que j'ai cru devoir omettre ici, que j'estimai être importants à l'union que je désirais établir entre le mari et la femme, que celle-ci n'ignora pas. Le duc de Villeroy, qui vint en tiers, le jugea de même. Le récit fut souvent interrompu par les surprises de la duchesse de Villeroy, et par des exclamations.

Saint-Simon et le Roi.

Cependant Saint-Simon mûrissait son projet de retraite. Il avait passé l'automne de 1709 à la Ferté, où il reçut Chamillart et ses filles. Le chancelier, Mme de Saint-Simon et, par elle, la duchesse de Bourgogne, à qui elle en avait parlé, l'en dissuadaient de leur mieux, et lui conseillaient de demander au roi une audience. Maréchal lui en avait obtenu la promesse ; mais l'heure n'était pas encore fixée.

C'ÉTAIT, comme je l'ai dit, un vendredi, 3 janvier, et le quatrième [jour] que je me présentais devant le roi dans l'attente de l'audience qu'il avait promis à Maréchal de me donner, et je commençais à être en peine de ce qu'elle ne venait point. Je trouvai le dîner avancé, je me mis le dos au balustre, et vers la fin du fruit, je m'avançai à un coin du fauteuil du roi, et lui dis que je le suppliais de se vouloir bien souvenir qu'il m'avait fait espérer la grâce de m'entendre. Le roi se tourna à moi et d'un air honnête me répondit : « Quand vous voudrez. Je le pourrais bien à cette heure, mais j'ai des affaires, et cela serait trop court, » et un moment après, il se retourna encore, et me dit : « Mais demain matin si vous voulez. »

Je répondis que j'étais fait pour attendre ses moments et ses grâces, et que j'aurais l'honneur de me présenter le lendemain matin devant lui. Cette façon de me répondre me sembla de bon augure, un air affable et point importuné, et envie de m'écouter à loisir. Maréchal, le chancelier et Mme de Saint-Simon en furent persuadés comme moi.

Le lendemain samedi, 4 janvier, le dernier des quatre, si principaux pour moi par leurs suites, qui commencèrent cette année 1710, j'allai à l'issue du lever du roi, et le vis passer de son prie-Dieu dans son cabinet, sans qu'il me dît rien. C'était une heure de cour qui ne m'était pas ordinaire. Je me contentais de le voir aller et revenir de la messe ; parce que depuis une longue attaque de goutte, il s'habillait presque entièrement sur son lit, où le service ne laissait guère de place. L'ordre donné, les entrées du cabinet sortaient, tout le monde allait causer dans la galerie jusqu'à sa messe. Il ne restait guère dans sa chambre que le capitaine des gardes en quartier, qu'un garçon bleu avertissait quand le roi allait sortir par la porte de son cabinet qui donne dans la galerie pour aller à la messe, lequel entrait alors dans le cabinet pour le suivre. Je demeurai après l'ordre donné, et le monde écoulé, seul avec le capitaine des gardes dans la chambre. C'était Harcourt, qui fut assez étonné de me voir là persévérant, et qui me demanda ce que j'y faisais. Comme il allait me voir appeler dans le cabinet, je ne fis point de difficulté de lui dire que j'avais un mot à dire au roi, et que je croyais qu'il me ferait entrer dans son cabinet avant la messe. Le P. Tellier, dont le vrai travail se faisait le vendredi, était demeuré avec le roi ; il sortit bientôt après, et presque aussitôt Nyert, premier valet de chambre en quartier, sortit du cabinet, chercha des yeux et me dit que le roi me demandait.

J'entrai aussitôt dans le cabinet. J'y trouvai le roi seul et assis sur le bas bout de la table du conseil, qui était sa façon de faire, quand il voulait parler à quelqu'un à son aise et à loisir. Je le remerciai en l'abordant de la grâce qu'il voulait bien me faire, et je prolongeai un peu mon compliment pour observer mieux son air et son attention, qui me parurent l'un sévère, l'autre entière. De là, sans qu'il me répondît un mot, j'entrai en matière. Je lui dis que je n'avais pu vivre davantage dans sa disgrâce (terme que j'évitai toujours par quelque circonlocution pour ne le pas effaroucher, mais dont je me servirai ici pour abréger) sans me hasarder de chercher à apprendre par où j'y étais tombé ; qu'il me demanderait peut-être par quoi j'avais jugé du changement de ses bontés pour moi ; que je répondrais que, ayant été quatre ans durant de tous les voyages de Marly, la privation m'en avait paru une marque qui m'avait été très sensible, et par la disgrâce, et par la privation de ces

temps longs de l'honneur de lui faire ma cour. Le roi, qui jusque-là n'avait rien dit, me répondit, d'un air haut et rengorgé, que cela ne faisait rien et ne marquait rien de sa part. Quand je n'eusse pas su à quoi m'en tenir sur cette privation, l'air et le ton de la réponse m'eût bien appris qu'elle n'était pas sincère ; mais il la fallut prendre pour ce qu'il me la donnait : ainsi je lui dis que ce qu'il me faisait l'honneur de me dire me causait un grand soulagement, mais que puisqu'il m'accordait l'honneur de m'écouter, je le suppliais de trouver bon que je me déchargeasse le cœur en sa présence, ce fut mon terme, et que je lui disse diverses choses qui me peinaient infiniment, et dont je savais qu'on m'avait rendu auprès de lui de fort mauvais offices, depuis que des bruits, que mon âge et mon insuffisance m'empêchaient de croire fondés, mais qui avaient fort couru, qu'il avait jeté les yeux sur moi pour l'ambassade de Rome (ils étaient très réels comme on l'a vu ailleurs, mais il fallait parler ainsi, parce qu'il ne me l'avait pas fait proposer dans l'incertitude de la promotion du cardinal de La Trémoille, et que dès qu'elle fut faite, il cessa d'y vouloir envoyer un ambassadeur), l'envie et la jalousie s'étaient tellement allumées contre moi, comme contre un homme qui pouvait devenir quelque chose et qu'il fallait arrêter de bonne heure ; que depuis ce temps-là je n'avais pu dire ni faire rien d'innocent ; que jusqu'à mon silence même ne l'avait pas été, et que M. d'Antin n'avait pas cessé de m'attaquer. « D'Antin ! interrompit le roi, mais d'un air plus doux, jamais il ne m'a nommé votre nom. » Je répondis que ce témoignage me faisait un plaisir sensible, mais que d'Antin m'avait si attentivement poursuivi dans le monde en toutes occasions que je n'avais pu ne pas craindre ses mauvais offices auprès de lui.

En cet endroit le roi, qui avait déjà commencé à se rasséréner, prenant un visage encore plus ouvert, et montrant une sorte de bonté et presque de satisfaction à m'entendre, me coupa la parole comme je commençais un autre discours par ces mots : « Il y a encore un autre homme..... » et me dit : « Mais aussi, monsieur, c'est que vous parlez et que vous blâmez, voilà ce qui fait qu'on parle contre vous. » Je répondis que j'avais grand soin de ne parler mal de personne ; que, pour [parler mal] de Sa Majesté, j'aimerais mieux être mort, en le regardant avec feu entre deux yeux ; qu'à l'égard des autres, encore que je me mesurasse beaucoup, il était difficile que des occasions ne donnassent pas lieu à parler quelquefois un peu naturellement. « Mais, me dit le roi, vous parlez sur tout, sur les affaires, je dis sur ces méchantes affaires, avec aigreur..... » Alors à mon tour j'interrompis le roi, observant qu'il me parlait de plus en plus avec bonté ; je lui dis que des affaires j'en parlais ordinairement

fort peu et avec de grandes mesures ; mais qu'il était vrai que, piqué quelquefois par de fâcheux succès, il m'échappait d'abondance de cœur des raisonnements et des blâmes ; qu'il m'était arrivé une aventure qui, ayant fait un grand bruit contre mon attente, m'avait aussi fait le plus de mal ; que j'allais l'en rendre juge, afin de lui en demander un très humble pardon si elle lui avait déplu, ou que, s'il en jugeait plus favorablement, il vît que je n'étais pas coupable.

Saint-Simon établit son vrai rôle dans plusieurs litiges de préséance, et se plaint d'avoir été faussement mêlé à certaine histoire de carrosses entre M^mes^ de Mantoue et de Montbazon.

« CELA vous fait voir, me dit le roi en prenant unvrai air de père, sur quel pied vous êtes dans le monde, et il faut que vous conveniez que cette réputation, vous la méritez un peu. Si vous n'aviez jamais eu d'affaires de rang, au moins que vous n'y eussiez pas paru si vif sur celles qui sont arrivées, et sur les rangs mêmes, on n'aurait point cela à dire. Cela vous doit montrer aussi combien vous devez éviter tout cela, pour laisser tomber ce qu'on en peut dire, et faire tomber cette réputation par une conduite sage là-dessus et suivie, pour ne point donner prise sur vous. »

Le roi paraît tout à fait s'adoucir à la longue, et Saint-Simon termine ainsi :

JE lui parlai aussi de la longue absence que j'avais faite de douleur de me croire mal avec lui, d'où je pris occasion de me répandre moins en respects qu'en choses affectueuses sur mon attachement à sa personne, et mon désir de lui plaire en tout, que je poussai avec une sorte de familiarité et d'épanchement, parce que je sentis à son air, à ses discours, à son ton et à ses manières, que je m'en étais mis à portée. Aussi furent-ils reçus avec une ouverture qui me surprit, et qui ne me laissa pas douter que je ne me fusse remis parfaitement auprès de lui. Je le suppliai même de daigner me faire avertir, s'il lui revenait quelque chose de moi qui pût lui déplaire, qu'il en saurait aussitôt la vérité, ou pour pardonner à mon ignorance, ou pour mon instruction, ou pour voir que je n'étais point en faute. Comme il vit qu'il n'y avait plus de points à traiter, il se leva de dessus sa table. Alors je le suppliai de se souvenir de moi pour un logement, dans le désir que j'avais de continuer à lui faire une cour assidue ; il me répondit qu'il n'y en avait point de vacant, et avec une demi-révérence riante et gracieuse, s'achemina vers ses autres cabinets, et moi après une profonde révérence je sortis en même temps par où j'étais entré, après

plus d'une demi-heure d'audience la plus favorable, et fort au delà de ce que j'avais pu espérer.

L'Exil de Mme d'Argenton.

Mlle de La Chausseraye, « grande et grosse fille » très intrigante, avait été chargée d'apprendre à Mme d'Argenton la rupture.

CHAUSSERAYE était allée la veille[1] tout droit chez la duchesse de Ventadour à Versailles, chez Mme d'Argenton à Paris, où elle ne la trouva point, et sut qu'elle était allée jouer et souper chez la princesse de Rohan, d'où elle ne reviendrait que fort tard, sur quoi elle lui manda qu'elle avait à lui parler et qu'elle l'attendait chez elle. Mme d'Argenton ne se pressant point de revenir, Mlle de Chausseraye renvoya et la fit arriver. Elle lui dit que ce qu'elle avait à lui apprendre était si sérieux qu'elle eût bien voulu qu'une autre en fût chargée ; et avec ces détours comme pour annoncer la mort de quelqu'un, elle fut longtemps sans être entendue. Enfin elle la fut. Les larmes, les cris, les hurlements firent retentir la maison, et annoncèrent au nombreux domestique la fin de sa félicité, lequel ne fut pas plus ferme que la maîtresse. Après un long silence de Chausseraye, elle se mit à parler de son mieux, à faire valoir les largesses, la délicatesse sur tout ordre par écrit, la liberté dans tout le royaume excepté Paris et les apanages. Mme d'Argenton au désespoir, mais peu à peu devenue plus traitable, demanda à se retirer pour les premiers temps dans l'abbaye de Gomerfontaine en Picardie, où elle avait été élevée et y avait une sœur religieuse. L'abbé de Thesut, secrétaire des commandements de M. le duc d'Orléans, ami intime de toute cette séquelle et dont j'aurai occasion de parler dans la suite, fut mandé, puis envoyé à Versailles, chargé d'une lettre de Mme d'Argenton pour M. le duc d'Orléans, et d'une autre pour la duchesse de Ventadour, priée de voir Mme de Maintenon sur cette retraite.

Tandis que j'étais chez M. le duc d'Orléans, avec deux ou trois de ses premiers officiers, à causer pour l'amuser comme nous pouvions, l'abbé de Thesut entra, qui lui vint dire un mot à l'oreille. A l'instant je vis une grande altération sur son visage. Il rêva un moment, se leva, alla à l'autre bout de l'entresol avec l'abbé, puis m'appela, ce qui fit sortir les autres. Demeurés seuls tous trois, M. le duc d'Orléans me demanda avec angoisse si j'avais jamais vu une dureté pareille, m'expliqua la demande de Gomerfontaine et sa cause, et à peine m'en

1. Le 3 janvier.

eut-il dit le refus, qu'il entra en une espèce de rage et de fureur, et s'abandonna au repentir de ne s'en être pas fui de Besons et de moi dans le sein de sa maîtresse la nuit qui précéda la rupture, comme il en avait été mille fois tenté. Après avoir laissé quelque cours à cette tempête, je lui représentai qu'avant de s'abandonner ainsi au déchaînement, il fallait voir un peu mieux de quoi il s'agissait ; que, si la chose était crue ainsi qu'on lui la disait, je ne pouvais disconvenir qu'il n'eût lieu d'être en colère, et que j'y étais autant que lui, mais que je le suppliais que nous pussions raisonner un moment. Je demandai à l'abbé de Thesut ce qu'on prétendait que Mme d'Argenton devînt, et pourquoi on ne voulait pas la laisser se retirer en un lieu si naturel, et où elle pourrait trouver de la consolation, de l'instruction et des exemples. Il me répondit que Mme de Maintenon aimait l'abbesse et la maison de Gomerfontaine, où elle avait envoyé des demoiselles de Saint-Cyr, qu'elle avait des desseins dessus, et qu'elle ne voulait pas que Mme d'Argenton la gâtât.

Mme de Maintenon s'obstinant dans son refus, Mme d'Argenton s'en fut à Pont-Sainte-Maxence, chez son père. Cependant la cour était très partagée sur cette rupture, « qui passa publiquement pour l'ouvrage » exclusif de Saint-Simon.

PLUSIEURS jours se passèrent sans qu'on parlât d'autre chose que de cette rupture, qui passa publiquement pour mon ouvrage, sans qu'on y donnât presque aucune part à Besons. Je m'en défendis constamment jusques avec mes amis particuliers tant pour en laisser tout l'honneur à M. le duc d'Orléans, que pour éviter la rage de tous ceux qui par intérêt en étaient fâchés, et par une juste crainte de montrer mon crédit sur l'esprit d'un prince qu'il n'était pas certain de porter toujours où on voulait, ni qui demeurât toujours exempt de fautes. Toutefois je ne gagnai rien par cette conduite, sinon de n'avouer jamais. Chacun demeura persuadé de la vérité du fait, et je crus que le domestique [1] de M. le duc d'Orléans en fut cause, en racontant ce qu'ils avaient vu de mes longs et continuels particuliers avec lui immédiatement auparavant.

Par discrétion, il laissa passer les premiers jours sans aller voir la duchesse d'Orléans.

J'ÉTAIS cependant extrêmement pressé par elle de la voir. Elle avait chargé la duchesse de Villeroy de m'en témoigner son impatience, et cela plusieurs fois, c'est-à-dire tous les jours, et de me dire à quel point elle ressentait ce que j'avais fait pour

1. Les laquais.

elle. Elle en avait dit autant aussi à Mme de Saint-Simon avec de grandes effusions de cœur, qui la voyait souvent ; mais, sans rien de particulier, lui avait parlé dans les termes de la plus vive reconnaissance. Ainsi, après avoir laissé passer quelques jours, pendant lesquels M. le duc d'Orléans me pressait toujours de la voir, je convins avec la duchesse de Villeroy de l'heure d'y aller, parce qu'elle me voulait voir en particulier. Comme je fus annoncé un soir après son jeu, le peu de familières qui étaient restées s'en allèrent. Elle était dans son cabinet dans un petit lit de jour, en convalescence de sa couche de la reine d'Espagne. On m'apporta un siège auprès d'elle où je m'assis. Là, tête à tête, tout ce qu'elle me dit de gracieux ne se peut rendre. La joie et la reconnaissance s'exprimaient avec un choix de paroles si juste, si précis et si fort que j'en fus surpris. Elle eut l'art de me faire entendre tout ce qu'elle sentait à mon égard sur ce que j'avais fait pour elle, et qui n'est pas écrit ici, sans qu'il lui échappât rien d'embarrassant pour elle ni pour moi ; et je me sauvai par des respects et des compliments vagues. Surtout elle me remercia de l'avoir si bien servie sans l'avoir jamais auparavant connue, et se récria sur la générosité, car ce fut le terme qu'elle employa, de ne l'avoir évitée que pour la mieux délivrer. Il n'y eut protestations qu'elle ne me fît d'une amitié, d'un souvenir, d'une reconnaissance éternels, et termes obligeants et forts dont elle ne se servît pour me demander personnellement mon amitié. Ensuite elle me dit, un peu en continuant de rougir, car cela lui était arrivé plus d'une fois et avec grâce dans le cours de ses remercîments, que je serais peut-être surpris qu'elle, qui avec raison n'avait pas la réputation d'être confiante, me parlât avec une entière ouverture dès la première entrevue, mais que mon intimité avec M. le duc d'Orléans, et ce que je venais de faire, le permettait et l'exigeait même ainsi. Après cette petite préface, elle entra en effet avec moi en des raisonnements les plus pleins de confiance sur la conduite que M. le duc d'Orléans avait à tenir pour se tirer de l'état auquel il s'était mis.

Je fus extrêmement surpris de sentir tant d'esprit, de sens et de justesse, dont je conclus en moi-même encore plus fortement de n'épargner aucun soin pour unir le mari et la femme le plus étroitement que je le pourrais, fermement persuadé, outre la foule des autres raisons, qu'il ne trouverait nulle part un meilleur conseil qu'en elle. Nous concertâmes donc, dès cette première fois, diverses choses, bien résolus de marcher ensemble pour remettre M. le duc d'Orléans au monde, en quoi néanmoins nous trouvâmes plus de difficulté que nous n'avions pensé ; mais au moins je parvins assez aisément à l'unir et à le faire vivre avec elle aussi agréablement et même aussi intimement

qu'il était en lui, à la grande surprise de la cour, et au grand dépit de Mme la Duchesse et de ses autres ennemis, qui ne purent même le dissimuler. Devenu ainsi l'auteur de cette union, j'en devins aussi l'instrument continuel, dans laquelle fus en tiers dans une confiance et une intimité égale avec chacun des deux. Leurs ennemis commencèrent à en craindre les effets, et les miens à publier que je gouvernais cette barque.

Les Avances du duc du Maine.

Le duc du Maine avait une première fois tâché de gagner Saint-Simon, mais en vain : Saint-Simon lui reprochait des intrigues souterraines et une ambition intolérable à ses yeux chez un prince bâtard.

IL s'est depuis passé tant de choses fortes entre M. du Maine et moi, et à tant de diverses reprises, et du vivant du roi et après, que je craindrais moins ici la répétition de quelques traits qui se peuvent trouver ci-devant, que de ne m'étendre pas suffisamment sur un chapitre important pour les suites à être bien expliqué. Il faut donc savoir que Mme la duchesse du Maine demeura très obscure à la cour les premières années de son mariage. Elle y passait sa vie dans sa chambre parmi les livres et les savants, par une folle malice de M. le Prince, qui lui avait fait une peur extrême de la jalousie de M. du Maine et de son humeur sauvage, en même temps qu'il lui avait fait accroire que Mme sa femme était très particulière, adonnée à ce genre de vie, d'étude et qu'il la désespérerait s'il lui proposait d'en changer. Le temps qui découvre tout, et l'ennui de cette vie qui devint insupportable à Mme du Maine, firent apercevoir au mari et à la femme qu'ils se désolaient de solitude, l'un pour l'autre, et que cette étrange et ridicule tromperie était l'ouvrage de l'extravagante malignité de M. le Prince.

Revenus donc tous deux de leur erreur, et dans la plus grande union du monde, Mme du Maine ne songea plus qu'à se dédommager du temps perdu, et M. du Maine qu'à lui en fournir tous les moyens possibles. Aussitôt après, ce ne fut plus chez elle que divertissements galants, bals singuliers, fêtes et spectacles. Pour décorer sa maison, elle attira chez elle ce qu'elle put de meilleure compagnie. La duchesse de Lauzun en fut particulièrement recherchée, et M. du Maine en fit toutes les avances avec toutes sortes d'empressement. Ils avaient eu, M. de Lauzun et lui, plus d'une affaire ensemble. M. de Lauzun comptait toujours que tant de grandes terres qu'il lui avait cédées de Mademoiselle, pour sortir de Pignerol, l'engageraient au moins à se servir de son crédit auprès du roi pour l'y remettre, et chercher à le dédommager. D'ailleurs il était trop courtisan pour ne pas

donner dans ses avances, comme dans une route de retour de fortune ; ainsi Mme de Lauzun fut bientôt de tout à Sceaux, que M. du Maine venait d'acheter, et qui fut une occasion de redoubler les fêtes et les plaisirs dans un lieu qui y était si propre, et où Mme du Maine, qui voulait vivre pour elle, se mit à passer tous les étés, quoique M. du Maine, dont l'abandon aveugle pour elle fut toujours au comble, n'y osât coucher que très rarement, par la prodigieuse assiduité que le roi exigeait de ses enfants naturels, encore plus que des autres. Le roi, allant et venant de Fontainebleau, y couchait, et quelquefois deux nuits, et les dames les plus distinguées, mais en très petit nombre, de la société de Mme du Maine étaient priées de lui venir aider à faire les honneurs. Cette liaison de Mme de Lauzun y attira Mme de Saint-Simon, qui reçut d'eux les plus grandes avances, et les empressements les plus marqués ; et ce fut en ces passages de Sceaux où Mme de Saint-Simon commença à s'apercevoir des bontés particulières de Mme la duchesse de Bourgogne, et à entrer dans sa familiarité. M. et Mme du Maine ne se bornèrent pas à Mme de Saint-Simon ; après l'avoir engagée à plusieurs séjours à Sceaux, ils commencèrent à me faire mille avances, à moi qui ne les voyais jamais. Ma belle-sœur en fut chargée longtemps. Lassés de ce que cela ne rendait point, ils pressèrent Mme de Saint-Simon de m'amener à Sceaux. Je m'excusai longtemps, toujours sans les voir, jusqu'à ce que les rencontrant par hasard comme ils montaient tous deux en carrosse à Versailles, sans que je me pusse détourner, tous deux vinrent à moi, et par leurs reproches et leurs empressements m'embarrassèrent à l'excès.

Tant de si singulières avances, tant et de si surprenante opiniâtreté pour s'apprivoiser un homme de nulle ressource pour aucuns de leurs plaisirs, et de moindre importance encore par le peu de figure extérieure que je faisais alors dans le monde, me devint enfin suspecte. J'avais pris les premières avances pour politesse pour ma femme et ma belle-sœur ; mais un acharnement semblable, au lieu de la froideur et du rebut que méritaient mes refuites intarissables, et toujours sans les voir jamais, me sembla l'effet d'un dessein formé. J'avais toujours appréhendé de m'initier avec eux, par la crainte du duc du Maine dont la réputation n'était pas heureuse, et non moins encore par son rang qui me donnait un éloignement involontaire que je ne pouvais surmonter. Je me disais que me forcer pour céder à tant d'avances, et pour vivre en y cédant avec des gens que je ne pourrais sincèrement aimer, était contre la probité non moins que contre ma nature. Poussé à bout par leur constance inouïe, je craignis qu'ils ne cherchassent à me lier à eux pour découvrir mes sentiments sur bien des choses, et à force de

caresses me mettre dans de pénibles entraves entre l'amitié et le rang, dans la pensée que les temps ne sont pas toujours les mêmes. Ces réflexions me déterminèrent à ne me laisser point entamer, et à en demeurer où j'en étais.

Les Manèges de l'abbé de Polignac.

L'abbé, qui avait obtenu en 1708 le chapeau de cardinal, s'était introduit, comme on l'a vu, près du duc de Bourgogne, grâce à Chevreuse et à Beauvilliers.

MON retour à Marly fut un des premiers fruits de l'audience que le roi m'avait accordée. Au premier voyage que j'y fis, étant allé un soir causer avec le duc de Beauvilliers, et ne parlant de rien moins que de l'abbé de Polignac, tout d'un coup le duc se mit à me regarder fixement, à sourire et à me dire qu'il fallait qu'il me fît une confidence; et que c'était une réparation qu'il me devait, à laquelle il ne pouvait plus tenir. Je n'imaginai point ce qu'il me voulait dire. « Vous souvenez-vous bien, me dit-il, de la conversation que nous eûmes ensemble dans cette même chambre, il y a quatre ans, sur l'abbé de Polignac ? c'est que vous avez été prophète. Il faut que je vous avoue qu'il m'est arrivé de point en point ce que vous m'aviez prédit, et que l'abbé de Polignac, initié avec Mgr le duc de Bourgogne par les sciences, et le voyant souvent seul, m'avait absolument éloigné de lui. » Je m'écriai, il me fit taire. « Ecoutez tout, me dit-il. Je ne fus pas longtemps à m'en apercevoir. Je voulus me le rapprocher, je l'éloignai encore davantage. Plus de consultations, plus même de raisonnements, jusqu'à ma présence lui pesait. M. de Chevreuse se trouva de même. Je pris le parti de ne lui plus parler de rien, de répondre en deux mots quand il me parlait, de faire mon service assez pour que le public ne s'aperçût de rien, et je demeurai dans mes fonctions comme un étranger le plus mesuré, sans trouver rien à redire et sans parler que pour répondre. Cela, monsieur, a, s'il vous plaît, duré près d'un an. Enfin, il s'est rapproché, il s'est réchauffé, il s'est trouvé embarrassé de ma réserve, il a tâté le pavé à diverses reprises. Je le voyais venir toujours respectueusement, sans la moindre ouverture, jusqu'à ce ce qu'un beau jour il me prit dans son cabinet et se déboutonna. Je reçus ce qu'il me dit comme je le devais, et lui dis en même temps ce que je crus devoir sur l'attachement et la confiance ; que je ne tenais à lui que par le cœur, et le désir de son bien et celui de l'État, et par nulle autre chose ; et qu'il voyait que je savais me retirer à proportion de lui, et me tenir dans le respect et dans la simple fonction de ma charge. Alors dans ce retour d'amitié et de confiance, il m'avoua que c'était l'abbé de Polignac qui l'avait

LE DUC DU MAINE

ESTAMPE DE LA BIBL. NATIONALE.

éloigné ; que c'était un enchanteur très dangereux, une sirène... — Eh bien ! monsieur, interrompis-je, avez-vous eu encore votre cruelle charité de ne lui pas bien rompre le cou en ce moment que vous l'avez eu si belle ? — Oh ! pour cela, me dit-il, ce n'eût pas été charité, c'eût été abandon de Mgr le duc de Bourgogne, et manquer de charité pour lui ; aussi, vous puis-je assurer que je lui ai fait sentir tout ce que je devais sur cela pour lui-même ; et que, puisque vous appelez cela rompre le cou, vous pouvez compter que je l'ai si bien et si parfaitement rompu à l'abbé de Polignac, qu'il n'en reviendra de sa vie auprès de Mgr le duc de Bourgogne. »

Je l'en louai beaucoup, et comme un homme qui s'est surpassé lui-même ; après quoi je me licenciai à le pouiller [1] un peu de ne vouloir ni connaître les gens ni souffrir qu'on les lui fît connaître. Je le fis souvenir de notre conversation dans le bas des jardins de Marly, sur le choix fait et non encore déclaré de Mgr le duc de Bourgogne pour l'armée de Flandre avec M. de Vendôme, et je lui dis que la prophétie que je lui en fis alors, qui ne tarda pas à s'accomplir au delà de toute pensée, et celle-ci dont il m'avouait le plénier [2] effet, le devaient rendre plus docile à écouter, et à croire et à se garder. Il en convint, et il est vrai que longtemps avant cet aveu il était moins hérissé à mes discours, à son gré peu charitables, et me croyait fort volontiers, ce qui ne fit depuis qu'augmenter de plus en plus à mon égard. Je lui demandai après où en était le duc de Chevreuse ; il me dit que le retour était aussi entier pour lui et de même date que le sien. Le singulier est qu'ils se conduisirent avec tant de ménagements, que personne, même les valets les plus intérieurs, ne s'aperçurent jamais de ce changement si grand dans toute sa longue durée. Il ne servit qu'à mettre ces deux ducs encore plus intimement avec Mgr le duc de Bourgogne ; ce qui a duré jusqu'à sa mort.

Mort de monsieur le Duc.

Saint-Simon vient de signaler plusieurs décès : ceux de l'archevêque de Reims, de l'abbé de Grandpré, etc. M. le Duc était petit-fils du grand Condé.

UNE autre mort épouvanta le monde et le mit en même temps à son aise. M. le Duc, tout occupé de son procès [3], dont la plaidoirie devait commencer le premier lundi de carême, était attaqué d'un mal bizarre qui lui causait quelquefois des

1. *Je me licenciai à le pouiller* : je pris la liberté de le gronder.
2. *Plénier* : entier.
3. Sur la succession de M. le Prince.

accidents équivoques d'épilepsie et d'apoplexie qui duraient peu, et qu'il cachait avec tant de soin qu'il chassa un de ses gens pour en avoir parlé à d'autres de ses domestiques. Il avait depuis quelque temps un mal de tête continuel, souvent violent. Cet état troublait l'aise qu'il sentait de la délivrance d'un père très fâcheux, et d'un beau-frère qui, en bien des sortes, avait fait continuellement le malheur et souvent le désespoir de sa vie. Mme la Princesse, pour qui il avait quelque considération et quelque amitié, le pressait de penser à Dieu et à sa santé. A force d'exhortations, il lui promit l'un et l'autre, mais après le carnaval, qu'il voulait donner aux plaisirs. Il fit venir Mme la Duchesse à Paris, le lundi gras, pour les sollicitations et les audiences, et en attendant pour lui donner deux soupers et à beaucoup de dames, et les mener courre le bal toute la nuit du lundi et du mardi gras. Sur le soir du lundi, il alla à l'hôtel de Bouillon, et de là chez le duc de Coislin, son ami de tout temps, qui était déjà assez malade ; il n'avait point de flambeaux et un seul laquais derrière son carrosse. Passant sur le pont Royal, revenant de l'hôtel de Coislin, il se trouva si mal qu'il tira son cordon et fit monter son laquais auprès de lui, duquel il voulut savoir s'il n'avait point la bouche tournée, et il ne l'avait pas, et par qui il fit dire à son cocher de l'arrêter au petit degré de sa garde-robe pour entrer chez lui par derrière, et n'être point vu de la grande compagnie qui était à l'hôtel de Condé pour souper. En chemin il perdit la parole et même la connaissance, il balbutia pourtant quelque chose pour la dernière fois, lorsque son laquais et un frotteur qui se trouva là le tirèrent du carrosse et le portèrent à la porte de sa garde-robe qui se trouva fermée. Ils y frappèrent tant et si fort qu'ils furent entendus de tout ce qui était à l'hôtel de Condé, qui accourut. On le jeta au lit. Médecins et prêtres mandés en diligence firent inutilement leurs fonctions. Il ne donna nul autre signe de vie que d'horribles grimaces, et mourut de la sorte sur les quatre heures du matin du mardi gras.

La mort du poète Santeuil aux états de Bourgogne, l'aventure inouïe du comte de Fiesque à Saint-Maur [1], et d'autres choses encore qui se trouvent ci-devant éparses, ont déjà donné un crayon de M. le Duc : c'était un homme très considérablement plus petit que les plus petits hommes, qui sans être gras était gros de partout, la tête grosse à surprendre, et un visage qui faisait peur. On disait qu'un nain de Mme la Princesse en était cause. Il était d'un jaune livide, l'air presque toujours furieux, mais en tout temps si fier, si audacieux, qu'on avait peine à

1. M. le Duc lui avait jeté une assiette à la tête.

s'accoutumer à lui. Il avait de l'esprit, de la lecture, des restes d'une excellente éducation, de la politesse et des grâces même quand il voulait, mais il voulait très rarement ; il n'avait ni l'avarice, ni l'injustice, ni la bassesse de ses pères, mais il en avait toute la valeur, et [avait] montré de l'application et de l'intelligence à la guerre. Il en avait aussi toute la malignité et toutes les adresses pour accroître son rang par des usurpations fines, et plus d'audace et d'emportement qu'eux encore à embler [1]. Ses mœurs perverses lui parurent une vertu, et d'étranges vengeances qu'il exerça plus d'une fois, et dont un particulier se serait bien mal trouvé, un apanage de sa grandeur. Sa férocité était extrême et se montrait en tout. C'était une meule toujours en l'air qui faisait fuir devant elle, et dont ses amis n'étaient jamais en sûreté, tantôt par des insultes extrêmes, tantôt par des plaisanteries cruelles en face, et des chansons qu'il savait faire sur-le-champ qui emportaient la pièce et qui ne s'effaçaient jamais ; aussi fut-il payé en même monnaie plus cruellement encore. D'amis il n'en eut point, mais des connaissances plus familières, la plupart étrangement choisies, et la plupart obscures comme il l'était lui-même autant que le pouvait être un homme de ce rang. Ces prétendus amis le fuyaient, il courait après eux pour éviter la solitude, et quand il en découvrait quelque repas, il y tombait comme par la cheminée, et leur faisait une sortie de s'être cachés de lui. J'en ai vu quelquefois, M. de Metz, M. de Castries et d'autres, désolés.

Ce naturel farouche le précipita dans un abus continuel de tout et dans l'applaudissement de cet abus qui le rendait intraitable, et si ce terme pouvait convenir à un prince du sang, dans cette sorte d'insolence qui a plus fait détester les tyrans que leur tyrannie même. Les embarras domestiques, les élans continuels de la plus furieuse jalousie, les vifs piquants d'en sentir sans cesse l'inutilité, un contraste sans relâche d'amour et de rage conjugale, le déchirement de l'impuissance dans un homme si fougueux et si démesuré, le désespoir de la crainte du roi, et de la préférence de M. le prince de Conti sur lui, dans le cœur, dans l'esprit, dans les manières même de son propre père, la fureur de l'amour et de l'applaudissement universel pour ce même prince, tandis qu'il n'éprouvait que le plus grand éloignement du public, et qu'il se sentait le fléau de son plus intime domestique, la rage du rang de M. le duc d'Orléans et de celui des bâtards, quelque profit qu'il en sût usurper, toutes ces furies le tourmentèrent sans relâche et le rendirent terrible comme ces animaux qui ne semblent nés que pour dévorer et pour faire la guerre au genre humain ; aussi les insultes et les

1. *Embler* : voler.

sorties étaient ses délassements, dont son extrême orgueil s'était fait une habitude, et dans laquelle il se complaisait. Mais s'il était redoutable, il était encore plus déchiré. Il se fit un effort aux derniers états de Bourgogne, qu'il tint après la mort de M. le Prince, d'y paraître plus accessible. Il y rendit justice avec une apparence de bonté ; il s'intéressa avec succès pour la province, et il y donna de bons ordres de police ; mais il y traita le parlement avec indignité sur des prérogatives que M. son père n'avait jamais eues, et qu'il lui arracha après quantité d'affronts. Quiconque aura connu ce prince n'en trouvera pas ici le portrait chargé, et il n'y eut personne qui n'ait regardé sa mort comme le soulagement personnel de tout le monde.

Les Enfants du duc du Maine.

Le roi, non sans hésiter, favorisait de plus en plus ses fils naturels. Le 16 mars, il prit une importante décision sur le rang à donner aux enfants du duc du Maine.

QUAND elle fut résolue entre le roi, M^me^ de Maintenon et lui, il fut question de la déclarer ; et cette déclaration produisit la scène la plus nouvelle et la plus singulière de tout ce long règne, pour qui a connu le roi, et quelle était l'ivresse de sa toute-puissance. Entrant le samedi au soir, 15 mars, dans son cabinet, après souper, à Versailles, et l'ordre donné à l'ordinaire, il s'avança gravement dans le second cabinet, se rangea vers son fauteuil sans s'asseoir, passa lentement les yeux sur toute la compagnie, à qui il dit, sans adresser la parole à personne, qu'il donnait aux enfants de M. du Maine le même rang et les mêmes honneurs dont M. du Maine jouissait ; et sans un moment d'intervalle, marcha vers le bout du cabinet le plus éloigné, et appela Monseigneur et Mgr le duc de Bourgogne. Là, pour la première fois de sa vie, ce monarque si fier, ce père si sévère et si maître s'humilia devant son fils et son petit-fils. Il leur dit que, devant tous deux régner successivement après lui, il les priait d'agréer le rang qu'il donnait aux enfants du duc du Maine, de donner cela à la tendresse qu'il se flattait qu'ils avaient pour lui, et à celle qu'il se sentait pour ses enfants et pour leur père ; que, vieux comme il était, et considérant que sa mort ne pouvait être éloignée, il les leur recommandait étroitement, et avec toute l'instance dont il était capable ; qu'il espérait qu'après lui ils les voudraient bien protéger par amitié pour sa mémoire. il prolongea ce discours touchant assez longtemps, pendant lequel les deux princes un peu attendris, les yeux fichés à terre, se serrant l'un contre l'autre, immobiles d'étonnement et de la chose et des discours, ne proférèrent pas une unique parole.

Le roi, qui apparemment s'attendait à mieux et qui voulait les y forcer, appela M. du Maine qui, arrivant à eux de l'autre bout du cabinet, où tout était cependant dans le plus profond silence, le roi le prit par les épaules, et en s'appuyant dessus pour le faire courber au plus bas devant les deux princes, le leur présenta, leur répéta en sa présence que c'était d'eux qu'il attendait après sa mort toute protection pour lui, qu'il la leur demandait avec toute instance, qu'il espérait cette grâce de leur bon naturel et de leur amitié pour lui et pour sa mémoire, et il finit par leur dire qu'il leur en demandait leur parole.

En cet instant les deux princes se regardèrent l'un l'autre, sans presque savoir si ce qui se passait était un songe ou une réalité, sans toutefois répondre un mot jusqu'à ce que, plus vivement pressés encore par le roi, ils balbutièrent je ne sais quoi qui ne dit rien de précis. M. du Maine, embarrassé de leur embarras, et fort peiné de ce qu'il ne sortait rien de net de leur bouche, se mit en posture de leur embrasser les genoux. En ce moment le roi, les yeux mouillés de larmes, les pria de le vouloir bien embrasser en sa présence et de l'assurer par cette marque de leur amitié. Il continua de là à les presser de lui donner leur parole de n'ôter point ce rang qu'il venait de déclarer, et les deux princes, de plus en plus étourdis d'une scène si extraordinaire, bredouillèrent encore ce qu'ils purent, mais sans rien promettre. Je n'entreprendrai ici pas de commenter une si grande faute, ni le peu de force d'une parole qu'ils auraient donnée de la sorte. Je me contente d'écrire ce que je sus mot à mot du duc de Beauvilliers à qui Mgr le duc de Bourgogne conta tout ce qui s'était passé le lendemain, et que ce duc me rendit le jour même. On le sut aussi par Monseigneur qui le dit à ses intimes, en ne se cachant pas d'eux combien il était choqué de ce rang. Il n'avait jamais aimé le duc du Maine, il avait toujours été blessé de la différence du cœur du roi et de sa familiarité, et il avait eu des temps de jeunesse où le duc du Maine, sans de vrais manquements de respect, avait peu ménagé Monseigneur, tout au contraire du comte de Toulouse qui s'en était acquis l'amitié. Pour le pauvre Mgr le duc de Bourgogne, je ne fus pas longtemps sans savoir bien ce qu'il pensait de cette nouvelle énormité, et l'un et l'autre ne furent point fâchés qu'on les devinât là-dessus, autre bien étrange faute. Après celle de ce dernier bredouillement informe de ces deux princes, le roi, à bout d'en espérer davantage, sans montrer toutefois aucun mécontentement, retourna vers son fauteuil et le cabinet reprit aussitôt sa forme accoutumée.

Dès que le roi fut assis, il remarqua promptement le sombre qui y régnait. Il se hâta de dire encore un mot sur ce rang et d'ajouter qu'il serait bien aise que chacun lui en marquât sa

satisfaction en la témoignant au duc du Maine, lequel incontinent accueilli de chacun, fut assez sérieusement félicité jusque par le comte de Toulouse son frère, que le même honneur regardait à son tour, mais à qui il fut aussi nouveau qu'à tous les autres. La différence d'âge et d'esprit, qui donnait au duc du Maine une grande supériorité sur le comte de Toulouse, n'avait pas contribué à une union intérieure bien grande ; ils se voyaient rarement chez eux ; les bienséances étaient gardées, mais l'amitié était froide, la confiance nulle, et M. du Maine avait toujours fait sa grandeur, et conséquemment la sienne, sans le consulter et même sans lui en parler. Le bons sens, l'honneur et la droiture de cœur de celui-ci lui rendaient la conduite de la duchesse du Maine insupportable. Elle s'en était bien aperçue ; aussi ne l'aima-t-elle pas, et ne contribua pas à rapprocher le comte de Toulouse qu'elle craignait auprès du duc du Maine dont il n'approuvait pas les complaisances qui pour elle étaient sans bornes, et dont avec cela, il n'évitait pas les hauteurs : le reste du cabinet fut court et mal à l'aise.

La nouvelle éclata le lendemain, et on sut que tout ce qu'il y en aurait d'écrit était une simple note sur le registre du maître des cérémonies, en l'absence du grand maître qui servait cet hiver sur la frontière, en ces mots :

« Le roi étant à Versailles a réglé que dorénavant les enfants de M. le duc du Maine auront comme petits-fils de Sa Majesté le même rang, les mêmes honneurs et les mêmes traitements dont a joui jusqu'à présent mondit sieur le duc du Maine, et Sa Majesté m'a ordonné d'en faire la présente mention sur mon registre. » Cela dit tout et ne dit rien, et n'exprime quoi que ce soit, sinon que cela renvoie à l'usage dans lequel on voyait le duc du Maine et sans expliquer ni quel ni à quel titre, mais insinue beaucoup en causant comme petit-fils de Sa Majesté et par ce terme absolu de petits-fils sans y rien ajouter.

Jamais chose ne fut reçue du public d'une manière si morne ; personne à la cour n'osa en dire un mot tout haut, mais chacun s'en parlait à l'oreille, et chacun la détesta. On n'était pas encore accoutumé au rang de M. du Maine, qu'on le vit passer à ses enfants. De représentations là-dessus, on vit bien qu'elles seraient non seulement inutiles, mais criminelles, et dès que ce qui s'était passé à la déclaration du cabinet eut percé, et qu'on sut que le roi avait invité à féliciter M. du Maine, il n'y eut personne qui osât s'en dispenser. On avait éclaté contre les premiers rangs donnés à M. du Maine ; à ce comble-ci, qui que ce soit n'osa dire un seul mot, et la foule courut chez lui avec le visage triste et une simple révérence, qui sentait plus l'amende honorable que le compliment.

J'étais tout nouvellement raccommodé avec le roi, et dans

'audience que j'en avais eue, il m'avait fort exhorté à me mesurer fort sur ce qui regardait mon rang. Il était cruellement blessé par ce que le roi venait de faire ; jamais je n'avais été chez les bâtards sur aucun de ceux dont le roi les avait accrus. Je vis ducs, princes étrangers et tout indistinctement y aller ; je compris que me distinguer en n'y allant pas ne diminuerait ni leur rang ni leur joie, et me perdrait de nouveau, bien plus que je ne l'avais été. Je me résolus donc à ce calice, et j'allai comme les autres, et le plus que je pus parmi beaucoup d'autres, faire à M. et à Mme du Maine une sèche révérence, et tournai court aussitôt. Tant de gens y étaient à la fois qu'ils ne savaient à qui entendre, et tandis qu'ils en complimentaient et conduisaient les premiers sous leur main, les autres s'écoulaient, parmi lesquels je m'échappai. La bassesse et la terreur firent aviser d'aller aussi chez le comte de Toulouse ; et les mêmes réflexions qui m'avaient mené chez M. et Mme du Maine me conduisirent chez lui. Je ne le trouvai point ; et comme je traversais en revenant la petite cour de marbre, je rencontrai d'O, que je priai de dire à M. le comte de Toulouse que je venais de chez lui pour les compliments. « Sur quoi, monsieur, des compliments ? » me répondit d'O avec son froid et son importance. Je répliquai que ce qui venait d'être fait pour M. du Maine le regardait d'assez près pour y prendre part. « Comment, reprit d'O avec un air froncé, de ce qu'il passera désormais après les enfants de M. du Maine ? » Dans ma surprise je lui dis qu'il me semblait qu'il y gagnait assez pour les siens, pour passer volontiers après ses neveux. Alors d'O s'avançant à moi et me regardant fixement comme un homme pressé de faire une déclaration : « Monsieur, me dit-il, soyez persuadé que M. le comte de Toulouse n'a point de part à ce que M. du Maine a obtenu ; que M. le comte de Toulouse n'a point d'enfants et ne prétend rien pour ceux qu'il aura, qu'il est content de son rang, et qu'il n'en veut pas davantage. » Je quittai d'O dans une extrême surprise.

Le Duc de Bourgogne.

En mai 1710, a Vaucresson, « où le duc de Beauvilliers s'était ajusté la plus jolie retraite du monde. » Saint-Simon eut avec lui un long entretien sur le duc de Bourgogne. Sur l'invitation de Beauvilliers, il précisa ses idées dans un mémoire qui fait le plus grand honneur à sa clairvoyance, et dont l'essentiel se retrouve avec plus de verve, dans le « crayon » que voici :

UNE courte anatomie de ce Discours ne sera pas inutile pour la suite. Il faut dire d'abord que Mgr le duc de Bourgogne était né avec un naturel à faire trembler. Il était fougueux jusqu'à vouloir briser ses pendules lorsqu'elles sonnaient l'heure qui

l'appelait à ce qu'il ne voulait pas, et jusqu'à s'emporter de la plus étrange manière contre la pluie quand elle s'opposait à ce qu'il voulait faire. La résistance le mettait en fureur ; c'est ce dont j'ai été souvent témoin dans sa première jeunesse. D'ailleurs un goût ardent le portait à tout ce qui est défendu au corps et à l'esprit. Sa raillerie était d'autant plus cruelle qu'elle était plus spirituelle et plus salée, et qu'il attrapait tous les ridicules avec justesse. Tout cela était aiguisé par une vivacité de corps et d'esprit qui allait à l'impétuosité, et qui ne lui permit jamais dans ces premiers temps d'apprendre rien qu'en faisant deux choses à la fois. Tout ce qui est plaisir, il l'aimait avec une passion violente, et tout cela avec plus d'orgueil et de hauteur qu'on n'en peut exprimer ; dangereux de plus à discerner et gens et choses, et à apercevoir le faible d'un raisonnement et à raisonner plus fortement et plus profondément que ses maîtres. Mais aussi, dès que l'emportement était passé, la raison le saisissait et surnageait à tout ; il sentait ses fautes, il les avouait, et quelquefois avec tant de dépit, qu'il rappelait la fureur. Un esprit vif, actif, perçant, se raidissant contre les difficultés, à la lettre transcendant en tout genre. Le prodige est qu'en très-peu de temps la dévotion et la grâce en firent un autre homme, et changèrent tant et de si redoutables défauts en vertus parfaitement contraires. Il faut donc prendre à la lettre toutes les louanges de ce Discours.

Ce prince, qui avait toujours eu du goût et de la facilité pour toutes les sciences abstraites, les mit à la place des plaisirs dont l'attrait toujours subsistant en lui les lui faisait fuir avec frayeur, même des plus innocents, ce qui, joint à cet esclavage de charité du prochain, si on ose hasarder ce terme, dans un novice qui tend d'abord en tout à la perfection, et qui ignore les bornes des choses, et à une timidité qui l'embarrassait partout faute de savoir que dire et que faire à tous les instants, entre Dieu qu'il craignait d'offenser en tout et le monde avec lequel cette gêne perpétuelle le mettait de travers, le jeta dans ce particulier [1] sans bornes, parce qu'il ne se trouvait en liberté que seul, et que son esprit et les sciences lui fournissaient de reste de quoi ne s'y pas ennuyer, outre que la prière y occupait beaucoup de son temps. La violence qu'il s'était faite sur tant de défauts et tous véhéments, ce désir de perfection, l'ignorance, la crainte, le peu de discernement qui accompagne toujours une dévotion presque naissante, le faisait excéder [2] dans le contre-pied de ses défauts, et lui inspirait une austérité qui outrait en tout, et qui lui donnait un air contraint, et souvent, sans s'en aperce-

1. *Particulier* : isolement.
2. *Excéder* : aller à l'excès.

voir, de censeur, qui éloigna Monseigneur de lui de plus en plus et dépitait le roi même. J'en dirai un trait entre mille qui, parti d'un excellent principe, mit le roi hors des gonds, et révolta toute la cour deux ou trois ans auparavant. Nous étions à Marly, où il y eut un bal le jour des Rois ; Mgr le duc de Bourgogne n'y voulut seulement pas paraître, et s'en laissa entendre assez tôt pour que le roi, qui le trouva mauvais, eût le temps de lui en parler d'abord en plaisanterie, puis plus amèrement, enfin en sérieux et piqué de se voir condamné par son petit-fils. Mme la duchesse de Bourgogne, ses dames, M. de Beauvilliers même, jamais on n'en put venir à bout. Il se renferma à dire que le roi était le maître, qu'il ne prenait pas la liberté de blâmer rien de ce qu'il faisait, mais que l'Epiphanie étant une triple fête et celle des chrétiens en particulier par la vocation des gentils et par le baptême de Jésus-Christ, il ne croyait pas la devoir profaner en se détournant de l'application qu'il devait à un si saint jour, pour un spectacle tout au plus supportable un jour ordinaire. On eut beau lui représenter qu'ayant donné la matinée et l'après-dînée aux offices de l'Eglise et d'autres heures encore à la prière dans son cabinet, il en pouvait et devait donner la soirée au respect et à la complaisance de sujet et de fils : tout fut inutile, et, hors le temps de souper avec le roi, il fut enfermé tout le soir seul dans son cabinet.

Avec cette austérité il avait conservé de son éducation une précision et un littéral qui se répandait sur tout, et qui gênait lui et tout le monde avec lui, parmi lequel il était toujours comme un homme en peine et pressé de le quitter, comme ayant toute autre chose à faire, qui sent qu'il perd son temps et qui le veut mieux employer. D'un autre côté, il ressemblait fort à ces jeunes séminaristes qui, gênés tout le jour par l'enchaînement de leurs exercices, s'en dédommagent à la récréation par tout le bruit et toutes les puérilités qu'ils peuvent, parce que toute autre chose de plaisir est interdite dans leurs maisons. Le jeune prince était passionnément amoureux de Mme la duchesse de Bourgogne ; il s'y livrait en homme sévèrement retenu sur toute autre, et toutefois s'amusait avec les jeunes dames [1] de leurs particuliers, souvent en séminariste en récration, elles en jeunesse étourdie et audacieuse. On trouvera donc dans cette courte exposition les raisons de bien des traits du Discours qu'on vient de lire, qu'on ne comprendrait pas aisément sans cet éclaircissement, et surtout celle qui m'a fait étendre en raisonnement de piété, pour tourner un peu plus au monde la piété de ce prince qui n'était pas susceptible d'écouter, bien moins de se rendre, par d'autres raisons que par celles de la piété même.

1. Les trois sœurs Noailles, dames du palais.

Le Mariage du duc de Berry.

Le duc et la duchesse d'Orléans désiraient marier leur fille au duc de Berry, troisième fils de Monseigneur. Saint-Simon, tant dans leur intérêt qu'en haine des Condé, qui auraient voulu faire de Mlle de Bourbon une duchesse de Berry, souhaitait passionnément ce mariage. Mais le duc d'Orléans n'osait parler au roi. Saint-Simon lui propose donc d'écrire ; le duc d'Orléans y consent et s'en va.

COMME M. le duc d'Orléans sortait, Mme la duchesse d'Orléans me dit d'un air peiné : « Allez-vous le quitter ? » puis : « N'écrirez-vous point ? » Elle voulait que je fisse la lettre. Je suivis donc M. le duc d'Orléans qui, en arrivant chez lui, où il n'eut jamais ni plume, ni encre, ni papier, demanda à ses gens de quoi écrire, qui en apportèrent de fort mauvais. Il me proposa que nous fissions la lettre ensemble ; mais importuné dès la première ligne, je lui en remontrai l'inconvénient et le priai de faire sa lettre et moi une autre ; qu'il choisirait après, ou corrigerait et ajouterait ce qu'il voudrait ; et là-dessus je me mis à écrire. Vers le milieu de ma lettre, que je fis rapidement tout de suite, le hasard me fit lever les yeux sur lui, en prenant de l'encre dans ma plume ; et je vis qu'il n'avait pas écrit un mot depuis que nous avions cessé de faire ensemble, et que, couché dans sa chaise, il me voyait écrire tranquillement. Je lui en dis mon avis en un mot, et continuai. Il me dit pour raison qu'il n'était non plus en état d'écrire que de parler. Je ne voulus pas contester. Cette lettre qui emporta le mariage, et qui peint mieux que les portraits l'intérieur du roi, par le tour dont elle s'exprime, pour l'emporter comme elle fit, mérite par ces raisons d'être insérée ici, et n'est pas d'ailleurs assez longue pour être renvoyée aux Pièces. La voici telle que je la fis d'un seul trait de plume en présence de M. le duc d'Orléans, comme je viens de le dire :

« Sire,

» Plusieurs pensées m'occupent et me pénètrent depuis longtemps, que je ne puis plus me refuser de représenter à Votre Majesté, puisqu'elles ne peuvent lui déplaire, et que depuis peu diverses occasions ont tellement grossi dans mon cœur et dans mon esprit les sentiments qu'elles y ont fait naître que je ne puis que je ne les porte aux pieds de Votre Majesté, avec cette confiance que vos anciennes bontés, et, si j'ose l'ajouter, que le sang inspirent ; et je le fais par écrit dans la crainte de ma plénitude [1], qui est telle que j'aurais appréhendé de vous

1. Le trop-plein des idées.

parler trop diffusément. Il y a deux ans, Sire, que Votre Majesté fit naître en moi des espérances flatteuses du mariage de M. le duc de Berry avec ma fille. Elle me fit l'honneur de me dire qu'il n'y avait point en Europe de princesse étrangère qui lui convînt, et j'ose ajouter que la France ne lui en peut offrir aucune au préjudice de ma fille. J'ai vécu depuis dans ce raisonnable désir que vous-même m'avez accru. Je vois cependant que le temps s'écoule, et qu'en s'écoulant vous prenez plaisir à combler votre famille de nouveaux biens. Quelles grâces à la fois pour Mme la duchesse que sa pension, celle de son fils, la charge de grand maître et le gouvernement de Bourgogne ! Quelle faveur à M. du Maine que la survivance de colonel général des Suisses et Grisons, et de grand maître de l'artillerie, pour ses enfants, et un rang qui les égale au mien ! Vous m'avez fait son beau-frère, et je suis bien aise de ses avantages ; mais qu'il me soit permis de vous représenter, avec toute sorte de respect, que l'état de ma famille est tel, que, si je mourais, il ne serait pas en la puissance de votre amitié de lui en donner des marques semblables ; puisque les honneurs que je tiens de vous ne lui passeraient pas, et que, n'ayant ni gouvernement ni charge, elle ne peut être revêtue de rien, par quoi mes enfants seraient bien moindres en effet, quoique si fort aînés des autres, et vos petits-enfants comme eux. Qu'est-il donc au pouvoir de Votre Majesté de faire, pour eux et pour moi, qu'un mariage que je ne puis douter qui ne soit de son goût, par ce qu'elle m'a fait la grâce de m'en dire le premier, qui réunit tous ses enfants, et qui assure une protection aux miens, quelque dénués qu'ils soient d'ailleurs, jusqu'à l'accomplissement duquel je suis sans cesse entre la crainte et l'espérance ? Voilà, Sire, mes raisons de père qui me touchent sensiblement ; mais j'en ai d'autres qui me tiennent encore bien plus vivement au cœur, et qui me le serrent, de sorte qu'il n'est pas que vous ne vous intéressassiez à me rendre le repos, si vous étiez informé de tout ce que je souffre.

» Vous avez nouvellement comblé toute votre famille de biens, et moi seul je me trouve excepté. Vous avez cherché à consoler Mme du Maine du chagrin qu'elle s'est voulu faire sur son rang [1] ; moi seul je me trouve encore égalé aux princes du sang à votre communion. Je me trouve condamné, en la personne de mes filles, sur le rang que j'avais cru prétendre pour elles [2]. J'étouffe

1. Elle avait prétendu au rang de princesse du sang mariée, et le roi lui avait expédié un brevet de princesse du sang fille.

2. La duchesse d'Orléans, petite-fille de France, avait prétendu pour ses filles au titre d'arrière-petites-filles de France, supérieur à celui de princesses du sang.

mon chagrin par soumission, et pour vous rendre un plus profond respect. Rien cependant ne me console, et rien ne s'avance pour l'unique chose qui pourrait le faire. Que puis-je penser là-dessus, Sire, sinon de craindre de n'être pas avec votre Majesté comme j'ose dire que le mérite mon cœur pour elle, ou qu'il se présente un autre obstacle, que je vois depuis longtemps se former avec art et se grossir de même ? car pour la conjoncture des temps, tout apprend, et ces derniers exemples, que vous êtes trop grand, trop absolu, trop maître pour qu'une semblable raison arrête ce que vous voulez faire ; et puisque l'état des princesses de l'Europe est tel que le mariage de M. le duc de Berry ne peut rien influer à la paix, votre amitié et votre autorité peuvent trouver les expédients nécessaires de passer en ma faveur, comme vous avez fait pour les autres, par-dessus la conjoncture des temps. Mon malheur est donc tel que je ne puis plus attribuer le silence sur ce mariage qu'à votre volonté, et j'en mourrais de douleur, ou qu'à l'éloignement qu'on ne cesse de donner contre moi, avec toute la malignité et l'artifice possible, à celui dont la bonté et l'équité naturelle, l'ancienne amitié pour moi en rendrait tout à fait incapable sans un crédit aussi grand, et dont l'augmentation continuelle ne promet qu'une division que rien ne pourra éteindre dans votre maison si j'en deviens la victime, dans un temps surtout où, contents ou jamais, on ne devrait avoir aucune aigreur de reste. C'est donc, Sire, mon extrême et respectueuse tendresse pour votre personne mon attachement pour celle de Monseigneur, qui plus que tout me fait du désir de me voir rapprocher de Votre Majesté et de lui par les liens les plus étroits et les plus intimes, et qui, d'ailleurs, terminant toute aversion, et me donnant lieu de m'unir par ma seconde fille avec M^me^ la duchesse, liera son fils à M. le duc de Berry par un honneur semblable à celui que mon fils en recevra lui-même. Ces considérations sont telles que j'espère enfin qu'elles toucheront le bon cœur de Votre Majesté, et je lui demande avec toute l'instance dont peut être capable, avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté,

« Le très humble, » etc.

Dès que la lettre fut achevée, je la lus à M. le duc d'Orléans, qui de bonne foi, ou de paresse, la trouva admirable, sans y vouloir changer rien. Comme je l'avais écrite rapidement et d'une petite écriture, dont je me sers pour écrire vite et me suivre moi-même, je me défiai des mauvais yeux de M. le duc d'Orléans ; ainsi je la lui donnai pour voir s'il la lirait bien. La précaution fut sage. Il ne put en venir à bout, de sorte que

je m'en allai chez moi en faire une copie qu'il pût lire, avec promesse de la lui porter le soir même chez Mme la duchesse d'Orléans. Il était tard quand je l'eus achevée. Je trouvai Pontchartrain à table, chez qui je devais souper, et que je quittai au sortir de table, pour aller chez Mme la duchesse d'Orléans. Cela fit deux contre-temps qu'il n'y eut pas moyen d'éviter et qui me fâchèrent. Pontchartrain était d'une curiosité insupportable, grand fureteur et inquisiteur, sur ses meilleurs amis comme sur les autres ; cette arrivée à table, et cette retraite immédiatement après, le mit en éveil et sa compagnie, quoiqu'ils n'eussent pu rien remarquer en moi pendant le souper, et dans la suite il ne m'épargna pas les questions, qui ne lui acquirent pas la moindre lumière. L'autre fut que je trouvai le roi retiré. Cela fut cause que je ne voulus pas m'arrêter chez Mme la duchesse d'Orléans, où elle et M. le duc d'Orléans m'attendaient avec impatience. Ils voulurent me retenir à lire la lettre, mais je me contentai de leur laisser la copie que j'avais faite pour leur donner, et ne voulus pas être remarqué pour sortir si tard de chez elle. Je n'y gagnai rien. On le sut, on en fut en curiosité, mais elle fut peu satisfaite. Le lendemain ils me remercièrent l'un et l'autre plus en détail.

M. le duc d'Orléans avait copié la lettre et brûlé la copie qu'il en avait de moi, et sa lettre était toute cachetée. Ils me dirent qu'ils avaient un peu abrégé la préface, omis la communion du roi, et adouci cette phrase, *trop grand, trop absolu, trop maître*, et que du reste elle avait été copiée mot pour mot. S'ils y avaient fait d'autres changements, ils me les auraient dits tout de même ; ainsi j'ai inséré ma lettre ici en marquant ces changements. Le préambule abrégé, je l'avais fait tel qu'il était pour disposer le roi à n'être pas effarouché ; la communion, grief qui me touchait à la vérité, mais qui ne blessait pas moins le rang de M. le duc d'Orléans, je l'avais mise pour faire sentir au roi que ce prince était maltraité pour l'amour des autres, et l'exciter au seul dédommagement qu'il pouvait lui donner ; je sentis à l'instant la double raison qui l'avait fait supprimer à Mme la duchesse d'Orléans : l'intérêt de M. son fils que, depuis le règlement fait contre sa prétention pour ses filles, elle ne pouvait espérer de faire plus que prince du sang ; et celui des bâtards égalés en tout aux princes du sang, qui lui était encore bien plus cher que celui de M. son fils, chose monstrueuse, mais qui se trouvera bien au net dans la suite. L'adoucissement de la phrase, je n'en compris pas la raison, d'autant que rien ne flattait plus le roi que l'opinion et l'étalage de son autorité, et qu'il s'agissait là de l'en piquer pour l'engager à forcer Monseigneur ; mais la lettre étant copiée et cachetée, et ces changements au fond n'altérant rien d'important à représenter, je ne fis nul semblant

de ne les approuver pas. Mme la duchesse d'Orléans fut fort touchée de l'énumération des grâces nouvellement faites à Mme la duchesse et à M. du Maine, de la mention du poids de ce pouvoir de Mme la duchesse sur Monseigneur, surtout de la menace mêlée de tendresse ; et elle espéra beaucoup de l'effet de cette lettre.

Le roi accueille le projet et tâche d'y faire consentir son fils. Ce n'était pas chose facile, Monseigneur étant très prévenu contre le duc d'Orléans, notamment par suite de la calomnie que confie à Saint-Simon Mme de Fontaine-Martel.

PRENANT occasion de la promenade de M. le duc d'Orléans avec Mademoiselle, elle me dit confidemment[1] qu'il ferait bien de hâter ce mariage s'il voyait jour à le faire, parce qu'il n'y avait rien d'horrible qu'on n'inventât pour l'empêcher ; et sans se faire trop presser elle m'apprit qu'il se débitait les choses les plus horribles de l'amitié du père pour la fille. Les cheveux m'en dressèrent à la tête. Je sentis en ce moment bien plus vivement que jamais à quels démons nous avions affaire, et combien il était pressé d'achever. Cela fut cause qu'après nous être promenés assez longtemps après la fin du jour, je repris M. le duc d'Orléans comme il rentrait au château, et lui dis qu'encore un coup il avisât bien à ses affaires, qu'il n'y avait aucune ressource pour lui si le mariage ne se faisait, et qu'en comptant bien là-dessus il ne comptât pas moins que, si dans le reste de ce Marly il ne l'emportait jusqu'à la déclaration, jamais il ne se ferait.

Soit par ce qui avait précédé, soit par cette vive reprise, je le persuadai, et le laissai plus animé et plus encouragé d'agir que je ne l'avais encore vu. Il s'amusa je ne sais où dans la maison. Je fis encore quelques tours de parterre avec Mme de Maré, ma parente et mon amie de tout temps, où on me vint dire que Mme de Fontaine-Martel me demandait au château. En y entrant on me fit passer dans le cabinet où Mme la duchesse d'Orléans écrivait. C'était elle qui, sous cet autre nom, m'avait envoyé chercher. Mme de Fontaine-Martel lui avait dit dans cet entre-deux de temps l'horreur dont elle m'avait glacé, et Mme la duchesse d'Orléans en voulait raisonner avec moi. Nous déplorâmes ensemble le malheur d'avoir affaire à de telles furies. Elle me protesta que l'apparence n'y était pas même avec une étrangère, combien moins avec une fille que M. le duc d'Orléans avait tendrement aimée dès l'âge de deux ans, où il pensa se désespérer dans une grande maladie qu'elle eut, pendant laquelle il la veillait jour et nuit, et que toujours depuis cette tendresse avait été la même, et fort au-dessus de celle qu'il avait pour son

1. *Confidemment* : en confidence.

fils. Nous convînmes qu'il était non-seulement cruel et inutile d'en parler à M. le duc d'Orléans, mais dangereux pour n'augmenter par son embarras et ses peines, mais aussi qu'il n'y avait pas une minute de temps à perdre pour finir le mariage. Enfin ils partirent dans la ferme résolution de redoubler de force et de courage pour précipiter le mariage, et de faire leurs derniers efforts pour une très-prompte conclusion.

Madame de Saint-Simon dame d'honneur.

Monseigneur enfin décidé, et le roi ayant déclaré le mariage (2 juin 1710), il fallut composer la maison de la nouvelle princesse. On songe à Mme de Saint-Simon comme dame d'honneur. Le roi s'arrêta à ce choix, Saint-Simon le trouvait au-dessous de son rang, et fit tout pour l'éviter à sa femme. Gagnée à ses raisons, la duchesse de Bourgogne avait fini par dire au roi qu'elle doutait que Mme de Saint-Simon acceptât. Le roi, presque piqué, reprit vivement : « Oh ! pour refuser, » non pas cela, quand on le lui dira comme il le faut et que » je le veux. » De là les lignes qui suivent, et où se marque, avec l'esprit d'indépendance de Saint-Simon et son curieux souci des préséances, l'estime qu'il professait pour sa femme.

Il faut que cette vérité m'échappe : il n'y avait point de femme qui eût jamais mérité ni joui d'une réputation plus pleine, plus unanimement reconnue, ni plus solide que Mme de Saint-Simon, sur tout ce qui forme le mérite des plus honnêtes et des plus vertueuses. Il n'y en avait point aussi qui en usât avec plus de douceur et de modestie, ni qui fût plus généralement, respectée dans cet âge où elle était, ni avec cela plus aimée ; jusque-là que les jeunes femmes les moins retenues n'en pensaient pas autrement et n'en avaient pas même de crainte, malgré la distance des mœurs et de la conduite. Sa piété solide, et qui ne s'était affaiblie en aucun temps, n'étrangeait personne, tant on s'en apercevait peu et tant elle était uniquement pour elle. Tant de choses ensemble, et si rares, remplissaient avec abondance toutes les vues de l'éducation, et suppléaient avantageusement au nombre des années. La naissance, les alliances, les entours, les noms, la dignité flattaient extrêmement l'orgueil et l'amour-propre, en sorte qu'il se trouvait en ce choix quoi que ce pût être qui ne satisfît pleinement en tout genre.

Malgré Mme la Duchesse, d'Antin et leur cabale qui voyaient ce choix d'un mauvais œil et ne savaient qu'inventer pour y faire obstacle, Madame de Saint-Simon fut nommée. Il fallut ensuite choisir une dame d'atours.

Mme LA DUCHESSE de Bourgogne et Mme de Maintenon s'étaient butées pour Mme de Cheverny.

Avec tout son mérite elle avait un visage dégoûtant, dont le

roi, qui se prenait fort aux figures, ne se pouvait accommoder. Elle et son mari avaient essuyé le scorbut en Danemark, dont peu de gens du pays et beaucoup moins d'étrangers échappent. Ils y avaient laissé l'un et l'autre presque toutes leurs dents, et eussent peut-être mieux fait de n'en rapporter aucune. Ce défaut, avec un teint fort couperosé, faisait quelque chose de fort désagréable dans une femme qui n'était plus jeune, et qui avait pourtant une physionomie d'esprit. En un mot, ce fut un visage auquel le roi qui en était fort susceptible ne put jamais s'apprivoiser. C'était son unique contredit qui n'en eût pas été un pour tout autre que le roi. Mme de Maintenon et Mme la duchesse de Bourgogne, qui ne voulaient qu'elle et qui à force de barrer toute autre avaient compté de surmonter cette fantaisie, s'y trompèrent. A force d'attention à saisir toute occasion de lui parler en faveur de Mme de Cheverny elles achevèrent de l'éloigner. Il s'imagina une cabale en sa faveur ; c'était la chose qu'il haïssait le plus, qu'il craignait davantage et où il était le plus continuellement trompé. Il le dit même nettement à Mme de Maintenon et à Mme la duchesse de Bourgogne, qui ne purent jamais lui en ôter l'idée. Finalement lassé de ce combat, il leur déclara qu'il ne pouvait supporter d'avoir toujours le visage de Mme de Cheverny à sa suite, et souvent à sa table et dans ses cabinets, et se détermina au choix de Mme de La Vieuville, qui fut en même temps résolu.

Dès que cela fut fait, il voulut déclarer le choix de Mme de Saint-Simon, et il le déclara le dimanche matin 15 juin. M. le duc d'Orléans me dit à la fin de la messe du roi qu'il l'allait faire, et deux heures après il me conta qu'avant la messe, étant avec le roi et Monseigneur dans les cabinets à parler de cela, le roi lui avait encore demandé avec un reste d'inquiétude : « Mais votre ami, je le connais, il est quelquefois extraordinaire, ne me refusera-t-il point ? » que, rassuré sur ce qu'il lui avait dit de ma comparaison du cardinal de Bouillon, le roi avait parlé de ma vivacité sur diverses choses vaguement, mais avec estime, néanmoins comme embarrassé à cet égard et désirant que j'y prisse garde, ce qu'il ne dit à son neveu sûrement que pour cela me revint ; que Monseigneur avait parlé de même, mais honnêtement ; que lui, saisissant l'occasion, avait dit que depuis qu'il était question de cette place, il ne doutait point qu'on ne m'eût rendu de mauvais offices comme lors de l'ambassade de Rome, sur quoi le roi avait répondu avec ouverture que c'était la bonne coutume des courtisans. Là-dessus ils allèrent à la messe.

En revenant de la messe, le roi m'appela dans la galerie, et me dit qu'il me voulait parler, et de le suivre dans son cabinet. Il s'y avança à une petite table contre la muraille, éloigné de tout ce qui était dans ce cabinet, le plus près de la galerie par

où il était entré. Là il me dit qu'il avait choisi Mme de Saint-Simon pour être dame d'honneur de la future duchesse de Berry ; que c'était une marque singulière de l'estime qu'il avait de sa vertu et de son mérite, de lui confier, à trente-deux ans, une princesse si jeune et qui lui était si proche, et une marque aussi qu'il était tout à fait persuadé de ce que je lui avais dit, il [y] avait quelques mois, de m'approcher si fort de lui. Je fis une révérence médiocre et répondis que j'étais touché de l'honneur de la confiance en Mme de Saint-Simon à son âge, mais ce qui me faisait le plus de plaisir était l'assurance que je recevais de Sa Majesté qu'elle était persuadée et contente. Après cette laconique réponse, qui en tout respect lui laissait sentir ce que je sentais moi-même de la place, il me dit assez longtemps toutes sortes de choses obligeantes sur Mme de Saint-Simon et moi, comme il savait mieux faire qu'homme du monde lorsqu'il savait gré, et qu'il présentait surtout un fâcheux morceau qu'il voulait faire avaler. Puis, me regardant plus attentivement avec un sourire qui voulait plaire : « Mais, ajouta-t-il, il faut tenir votre langue, » d'un ton de familiarité qui semblait en demander de ma part, avec lequel aussi je lui répondis que je l'avais bien tenue, et surtout depuis quelque temps, et que je la tiendrais bien toujours. Il sourit avec plus d'épanouissement encore, comme un homme qui entend bien, qui est soulagé de n'avoir pas rencontré la résistance qu'il avait tant appréhendée, et qui est content de cette sorte de liberté qu'il a trouvée, et qui lui fait mieux goûter le sacrifice qu'il sent sans en avoir les oreilles blessées. En même temps il se tourna le dos à la muraille, qu'il regardait auparavant, un peu vers moi et moi vers lui ; et d'un ton grave et magistral, mais élevé, il dit à la compagnie : « Mme la duchesse de Saint-Simon est dame d'honneur de la future duchesse de Berry. » Aussitôt chorus d'applaudissement du choix et de louange de la choisie ; et le roi, sans parler de dame d'atours, passa dans ses cabinets de derrière.

A l'instant j'allai à l'autre bout du cabinet vers Monseigneur, qui de Meudon y était venu pour le conseil, et lui dis, en m'inclinant faiblement, que je lui faisais là ma révérence en attendant que je pusse m'en acquitter à Meudon. Il me répondit, mais froidement en me saluant, qu'il était fort aise de ce choix, et que Mme de Saint-Simon ferait fort bien. Je voulus aller ensuite à Mgr le duc de Bourgogne qui était éloigné, mais il fit la moitié du chemin, où sans me laisser le loisir de parler, il me dit avec épanouissement, et me serrant la main, que je savais combien il avait toujours pris et prenait part en moi, que rien n'était plus de son goût que ce choix ; et me comblant de bontés et Mme de Saint-Simon d'éloges, me mena au bout du cabinet, où je me tirai à peine d'avec ce qui y était assemblé sur mon pas-

sage. J'eus plus tôt fait de sortir par la porte de la galerie qu'on m'ouvrit ; puis, songeant que le chancelier était dans la chambre du roi avec les ministres, attendant le conseil, j'allai lui dire ce qu'il venait de se passer, car pour M. de Beauvilliers, il y avait été présent. Je fus suffoqué de toute la nombreuse compagnie, comme il arrive en ces occasions. Je m'en dépêtrai avec peine et politesse, mais avec sérieux, dédaignant jusqu'au bout de montrer une joie que je n'avais point, comme j'avais soigneusement évité tout terme de remercîment avec le roi et Monseigneur, et comme je l'évitai avec tous, de la réception la plus empressée desquels je ne parlerai pas.

Avisée par son mari, Mme de Saint-Simon s'habille chez Mme de Lauzun, va voir la duchesse de Bourgogne, puis Mademoiselle, chez qui était la duchesse d'Orléans. Tout ceci se passe à Versailles.

Mme LA DUCHESSE d'Orléans ne s'offrit point de mener Mme de Saint-Simon chez le roi ; nous en fûmes surpris. Elle y alla avec la duchesse de Lauzun comme le conseil venait de lever. Le roi les reçut dans son cabinet. Il ne se peut rien ajouter à tout ce que le roi dit à Mme de Saint-Simon sur son mérite, sa vertu, la singularité sans exemple d'un tel choix à son âge. Il parla ensuite de sa naissance, de sa dignité, en un mot, de tout ce qui peut flatter. Il lui témoigna une confiance entière, trouva la jeune princesse bien heureuse de tomber en de telles mains si elle en savait profiter, prolongea la conversation un bon quart d'heure, parlant presque toujours ; Mme de Saint-Simon peu, modestement, et avec non moins d'attention que j'en avais eue à faire sentir par ses expressions pleines de respect, qu'elle se tenait honorée et ne faisait rouler ses remercîments que sur la confiance. Mgr le duc de Bourgogne, qu'elle vit chez lui, la combla en toutes les sortes ; et M. le duc de Berry ne sut assez lui témoigner sa joie. Le soir elle fut chez Mme de Maintenon, toujours avec Mme sa sœur [1]. Comme elle commençait à lui parler, elle l'interrompit par tout ce qui se pouvait dire de plus poli et de plus plein de louanges sur un choix de son âge, et finit par l'assurer que c'était au roi et à la future duchesse de Berry qu'il fallait faire des compliments sur une dame d'honneur dont la naissance et la dignité honoraient si fort cette place. La visite fut courte, mais plus pleine qu'il ne se peut dire. Je fus fort surpris de ce que Mme de Maintenon sentait et s'expliquait si nettement sur l'honneur que Mme de Saint-Simon faisait à son emploi. Nous le fûmes bien plus encore de ce que dans la suite elle le répéta souvent, et en termes les plus forts, en présence

1. La duchesse de Lauzun.

et en absence de Mme de Saint-Simon, et à plus d'une reprise à Mme la duchesse de Berry même, tant il est vrai qu'il est des vérités qui, à travers leur accablement, se font jour jusque dans les plus opposés sanctuaires.

Mort de Madame de La Vallière.

Mme DE LA VALLIÈRE mourut en ce temps-ci aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, où elle avait fait profession le 3 juin 1675, sous le nom de sœur Marie de la Miséricorde, à trente et un ans. Sa fortune, et la honte ; la modestie, la bonté dont elle en usa : la bonne foi de son cœur sans aucun autre mélange ; tout ce qu'elle employa pour empêcher le roi d'éterniser la mémoire de sa faiblesse et de son péché en reconnaissant et légitimant les enfants qu'il eut d'elle ; ce qu'elle souffrit du roi et de Mme de Montespan ; ses deux fuites de la cour, la première aux Bénédictines de Saint-Cloud, où le roi alla en personne se la faire rendre, prêt à commander de brûler le couvent, l'autre aux Filles de Sainte-Marie de Chaillot, où le roi envoya M. de Lauzun, son capitaine des gardes, avec main-forte pour enfoncer le couvent, qui la ramena ; cet adieu public si touchant à la reine, qu'elle avait toujours respectée et ménagée, et ce pardon si humble qu'elle lui demanda prosternée à ses pieds, devant toute la cour, en partant pour les Carmélites ; la pénitence si soutenue tous les jours de sa vie, fort au-dessus des austérités de sa règle ; cette fuite exacte des emplois de la maison, ce souvenir si continuel de son péché, cet éloignement constant de tout commerce, et de se mêler de quoi que ce fût, ce sont des choses qui pour la plupart ne sont pas de mon temps, ou qui sont peu de mon sujet, non plus que la foi, la force et l'humilité qu'elle fit paraître à la mort du comte de Vermandois, son fils.

Mme la princesse de Conti [1] lui rendit toujours de grands devoirs et de grands soins, qu'elle éloignait et qu'elle abrégeait autant qu'il lui était possible. Sa délicatesse [2] naturelle avait infiniment souffert de la sincère âpreté de sa pénitence de corps et d'esprit, et d'un cœur fort sensible dont elle cachait tout ce qu'elle pouvait. Mais on découvrit qu'elle l'avait porté jusqu'à s'être entièrement abstenue de boire pendant toute une année, dont elle tomba malade à la dernière extrémité. Ses infirmités s'augmentèrent, elle mourut enfin d'une descente, dans de grandes douleurs, avec toutes les marques d'une grande sainteté, au milieu des religieuses dont sa douceur et ses vertus l'avaient rendue les délices, et dont elle se croyait et se disait sans cesse

1. Sa fille.
2. La délicatesse de sa santé.

être la dernière, indigne de vivre parmi des vierges. Mme la princesse de Conti ne fut avertie de sa maladie, qui fut fort prompte, qu'à l'extrémité. Elle y courut et n'arriva que pour la voir mourir. Elle parut d'abord fort affligée, mais elle se consola bientôt. Elle reçut sur cette perte les visites de toute la cour. Elle s'attendait à celle du roi, et il fut fort remarqué qu'il n'alla point chez elle.

Il avait conservé pour Mme de La Vallière une estime et une considération sèche dont il s'expliquait même rarement et courtement. Il voulut pourtant que la reine et les deux Dauphines l'allassent voir et qu'elles la fissent asseoir, elle et Mme d'Epernon quoique religieuses, comme duchesses qu'elles avaient été, ce que je crois avoir remarqué ailleurs. Il parut peu touché de sa mort, il en dit même la raison : c'est qu'elle était morte pour lui du jour de son entrée aux Carmélites. Les enfants de Mme de Montespan furent très-mortifiés de ces visites publiques reçues à cette occasion, eux qui en pareille circonstance n'en n'avaient osé recevoir de marquée. Ils le furent bien autrement quand ils virent Mme la princesse de Conti draper [1], contre tout usage, pour une simple religieuse, quoique mère ; eux qui n'en avaient point, et qui, pour cette raison, n'avaient osé jusque sur eux-mêmes porter la plus petite marque de deuil à la mort de Mme de Montespan. Le roi ne put refuser cette grâce à Mme la princesse de Conti, qui le lui demanda instamment, et qui ne fut guère de son goût. Les autres bâtards essuyèrent ainsi cette sorte d'insulte que le simple adultère fit au double dont ils étaient sortis, et qui rendit sensible à la vue de tout le monde la monstrueuse horreur de leur plus que ténébreuse naissance, dont ils furent cruellement piqués.

Le Médecin Boudin et le faiseur d'or.

IL se produisit en ces derniers jours de l'année [2] un de ces aventuriers escrocs, qui prétendait avoir le grand secret de faire de l'or. Boudin, premier médecin de Monseigneur, le fit travailler chez lui, sous ses yeux et sous clef. On le verra dans quelque temps un hardi et dangereux personnage pour un homme de son espèce. Il est bon d'en dire un mot puisqu'il se trouve naturellement ici sous la main. Il était boudin de figure comme de nom, fils d'un apothicaire du roi dont personne n'avait jamais fait cas. Il étudia en médecine, fut laborieux, curieux, savant. S'il fût demeuré dans l'application et le sérieux, c'eût été un bel et bon esprit. Il l'avait d'ailleurs extrêmement orné de littéra-

1. *Draper* : couvrir de drap noir, en signe de deuil.
2. 1710.

ture et d'histoire, et en avait infiniment d'un tour naturel, plein d'agrément, de vivacité, de reparties, et si naïvement plaisant que personne n'était plus continuellement divertissant, sans jamais vouloir l'être. Il fut doyen de la Faculté de Paris, médecin du roi, et enfin premier médecin de Monseigneur, avec lequel il était au mieux. Il subjugua M. Fagon, le tyran de la médecine et le maître absolu des médecins, au point d'en faire tout ce qu'il voulait, et d'entrer chez lui à toute heure, lui toujours sous cent verrous. Il haïssait le tabac jusqu'à le croire un poison ; Boudin lui dédia une thèse de médecine contre le tabac, et la soutint toute en sa présence, se crevant de tabac, donc il eut toujours les doigts pleins, sa tabatière à la main, et le visage barbouillé. Cela eût mis Fagon en fureur d'un autre; de lui tout passait. Un homme de si bonne compagnie réussit bientôt dans une cour où il ne pouvait faire envie à personne. Il fut des soupers familiers de M. le Duc, de ceux de M. le prince de Conti. C'était à qui l'aurait, hommes et femmes du plus haut parage et de la meilleure compagnie, et ne l'avait pas qui voulait, vieux à dîner, jeunes dans leurs parties ; libertin et débauché à l'excès, gourmand à faire plaisir à table, et tout cela avec une vérité et un sel qui ravissait. De cette façon, Boudin fut bientôt gâté. D'ailleurs c'était un compagnon hardi, audacieux, qui se refusait peu de choses, et qui n'en ménageait aucune quand il n'en craignait point les retours ou quand il était poussé, et devenu fort familier, et de là fort tôt très-impertinent. Initié de cette sorte dans le monde le plus choisi, il se mit dans l'intrigue, et il sut et fut de bien des choses secrètes et importantes de la cour.

Le maréchal de Villeroy, durant sa brillante faveur, se mit à le plaisanter devant Monseigneur, un matin qu'il prenait médecine. Ses grands airs déplurent à Boudin, qui répondit sec. Le maréchal continua ; l'autre n'en fit pas à deux fois ; il l'insolenta [1] si net que la compagnie en demeura confondue et le maréchal muet et outré. Monseigneur, qui n'aimait pas le maréchal et qui se divertissait de son médecin, fort bien avec lui et avec tout ce qui l'environnait, ne dit mot. Après un peu de silence, le maréchal s'en alla, et Monseigneur se mit à rire. L'histoire courut incontinent et il n'en fut autre chose.

Quoique Boudin aimât son métier, il s'y rouilla tout à fait parce qu'il ne prenait plus la peine de voir les malades ; mais sa curiosité pour toutes sortes de remèdes et de secrets ne l'abandonna point. Il était sur cela de la meilleure foi du monde, et tombait sur la Faculté qui n'en veut point, et qui laisse mourir les gens dans ses règles. Il aimait la chimie, il y était savant et

1. *L'insolenta* : lui parla insolemment.

aussi bon artiste, mais il alla plus loin, il souffla[1], il se mit dans la tête que la pierre philosophale n'était pas impossible à trouver, et avec toute sa science et son esprit il y fut cent fois dupé. Il lui en coûta beaucoup d'argent, et quoiqu'il l'aimât beaucoup, rien ne lui coûtait pour cela, et il quittait les parties et les meilleures compagnies pour ses alambics et pour les fripons qui l'escroquaient. Mille fois attrapé, mille autres il s'y laissait reprendre. Il s'en moquait lui-même et de ses frayeurs, car il avait peur de tout et en faisait les contes les plus comiques. Ce faiseur d'or-ci l'amusa et le trompa enfin comme les autres, et lui coûta bien de l'argent qu'il regretta fort, car il ne négligeait pour en amasser aucun des moyens que sa faveur lui pouvait fournir. Seigneurs et ministres le comptaient et le ménageaient comme un homme fort dangereux, et lui aussi, pourvu qu'il ne fût pas poussé, connaissait à qui il avait affaire, et ne laissait pas de se ménager aussi avec eux. Il tenait fort à la cabale de Meudon et assez à celle des seigneurs.

Les Noces de Jeannette.

C'est au début de l'an 1711 que Saint-Simon place le sujet de cette jolie nouvelle, qui fait songer à la *Massiere* de Jules Lemaître.

IL se fit un petit mariage qui semblerait devoir être omis ici, mais dont les singularités méritent d'y trouver place, c'est celui de Villefort avec Jeannette. Cela ne promet pas, et toutefois cela va rendre. Il faut expliquer les personnages : la mère de Villefort était belle, de grand air, de belle taille ; elle perdit son mari officier-major de je ne sais plus quelle place ; elle n'avait rien que des enfants, ou fort peu à partager avec eux. Elle avait de l'esprit et de l'intrigue, mais sans galanterie, et de la vertu. Elle eut quelque recommandation particulière auprès de M^me^ de Maintenon, à qui par là elle parvint à être présentée. M^me^ de Maintenon, ainsi que le roi, était la personne du monde qui se prenait le plus par les figures. L'air modeste, affligé, malheureux de celle-ci la toucha. Elle lui fit donner une pension, la prit en protection singulière, lui trouva de l'esprit ; la figure la soutint. Son mari était bien gentilhomme, et elle demoiselle. M^me^ de Maintenon ne l'appelait que sa belle veuve, et la fit une des deux sous-gouvernantes des enfants de France.

Jeannette était une demoiselle de Bretagne dont le nom est Pineré ; son père mourut et laissa sa femme sans pain avec un tas d'enfants tous petits. Réduite à la mendicité, elle s'en vint avec eux, comme elle put, se jeter à genoux au carrosse dans

1. *Il souffla* : chercha à faire de l'or.

lequel Mme de Maintenon s'en allait à Saint-Cyr. Elle était charitable, se fit informer de cette malheureuse famille, leur donna quelque chose, plaça les enfants, selon leur âge, où elle put, et prit une petite fille tout enfant chez elle, qu'elle mit avec ses femmes en attendant que ses preuves [1] fussent faites, et elle en âge d'entrer à Saint-Cyr. Cette enfant était très jolie ; elle amusa les femmes de Mme de Maintenon par son petit caquet, et bientôt elle l'amusa elle-même. Le roi la trouva quelquefois comme on la renvoyait, il la caressa, elle ne s'effaroucha point de lui, il fut ravi de trouver une jolie petite enfant à qui il ne faisait point peur, il s'accoutuma à badiner avec elle, et si bien que lorsqu'il fut question de la mettre à Saint-Cyr, il ne le voulut pas. Devenue plus grandelette, elle devint plus amusante et plus jolie, et montra de l'esprit et de la grâce, avec une familiarité discrète et avisée qui n'importunait jamais. Elle parlait au roi de tout, lui faisait des questions et des plaisanteries, le tiraillait quand elle le voyait de bonne humeur, se jouait même avec ses papiers quand il travaillait, mais tout cela avec jugement et mesure. Elle en usait de même avec Mme de Maintenon, et se fit aimer de tous ses gens. Mme la duchesse de Bourgogne à la fin la ménageait, la craignait même, et la soupçonnait d'aller redire au roi. Néanmoins elle n'a jamais fait mal à personne. Mme de Maintenon elle-même commença à lui trouver trop d'esprit et de jugement, et que le roi s'y attachait trop. La crainte et la jalousie la déterminèrent à s'en défaire honnêtement par un mariage ; elle en proposa au roi qui trouva à tous quelque chose à redire. Cela la pressa encore plus. Enfin elle fit celui du fils de sa belle veuve. Le roi avait donné des fonds à Jeannette à diverses fois ; il lui en donna encore pour ce mariage, le gouvernement de Guérande en Bretagne pour son mari, qui était capitaine de cavalerie, avec assurance du premier régiment d'infanterie. Mme de Maintenon se crut délivrée, elle s'y trompa. Tout conclu, le roi lui déclara bien sérieusement qu'il n'agréait le mariage qu'à condition que Jeannette demeurerait chez elle, après le mariage, tout comme elle y était devant, et il en fallut passer [par] là. Croirait-on qu'un an après elle devint la seule ressource des moments oisifs de leur particulier, jusqu'à la fin de la vie du roi ! Le mariage se fit la nuit dans la chapelle, Mme Voysin donna le souper, les mariés couchèrent chez Mme de Villefort, où Mme la duchesse de Bourgogne donna la chemise à Mme d'Ossy, c'est le nom que Jeannette porta. Son mari fut dans la suite un des gentilshommes de la manche du roi d'aujourd'hui, et se poussa à la guerre.

1. Ses preuves de noblesse.

Le Maréchal de Choiseul.

Saint-Simon l'avait connu à l'armée du Rhin, où il avait remplacé le maréchal de Lorges.

JE perdis le 15 mars un ami que je regretterai toute ma vie, et de ces amis qui ne se trouvent plus, dont j'ai fait ici mention en diverses occasions. Ce fut le maréchal de Choiseul, doyen des maréchaux de France (et ils étaient encore dix-sept), chevalier de l'ordre et gouverneur de Valenciennes. Quoique de la plus grande naissance, sans bien et sans parents, il ne dut rien qu'à sa vertu et à son mérite, assez grands l'un et l'autre pour s'être soutenus, malgré fort peu d'esprit, contre la persécution de Louvois et de son fils, avec une hauteur qu'il n'eut jamais pour personne, et un courage qu'il montra égal dans toutes les occasions de sa vie. La vérité, l'équité, le désintéressement au milieu des plus grands besoins, la dignité, l'honneur, l'égalité furent les compagnes de toute sa vie, et lui acquirent beaucoup d'amis et la vénération publique. Compté partout, quoique sans crédit ; considéré du roi, quoique sans distinction et sans grâces ; accueilli partout, quoique peu amusant, il n'eut d'ennemis et de jaloux que ceux de la vertu même qui n'osaient même le montrer, et des ministres qui haïssaient et redoutaient également la capacité, le courage et la grande naissance. On a vu en plus d'un endroit ci-dessus combien il était capitaine, il avait aussi l'estime et l'affection des armées. Tout pauvre qu'il était, il ne demandait rien. Il n'était jaloux de personne, il ne parlait mal de qui que ce soit ; et il savait trouver les deux bouts de l'année sans dettes, avec un équipage et une table simple et modeste, mais qui satisfaisait les plus honnêtes gens, et où ceux du plus haut parage de la cour s'honoraient d'être conviés et de s'y trouver. Il avait soixante-dix-sept ans, et ne se prostituait ni à la cour, où il paraissait des moments rares par devoir, ni dans le monde, où il se montrait avec la même rareté ; mais il avait chez lui bonne compagnie ; et il se peut dire que, au milieu d'un monde corrompu, la vertu triompha en lui de tous les agréments et de la faveur qu'il recherche. Il mourut avec une grande fermeté, la tête entière toute sa vie, et le corps sain, sans être presque malade, et reçut tous les sacrements avec beaucoup de piété. M. le Prince qu'il avait suivi en Flandre comme tant d'autres, a toujours fait un cas très distingué de lui. Il ne laissa point d'enfants de la sœur du marquis de Renti, qu'il avait perdue, mais dont il était séparé de corps et de biens depuis un grand nombre d'années.

Mort de Monseigneur.

Saint-Simon était à La Ferté, où il allait chaque année passer les jours de Pâques, quand il y reçut, le 11 août, veille de la Quasimodo, un courrier de sa femme, lui annonçant que Monseigneur était gravement malade, probablement de la petite vérole.

JE continuerai à parler de moi avec la même vérité dont [je] traite les autres et les choses, avec toute l'exactitude qui m'est possible. A la situation où j'étais à l'égard de Monseigneur et de son intime cour, on sentira aisément quelle impression je reçus de cette nouvelle. Je compris, par ce qui m'était mandé de l'état de Monseigneur, que la chose en bien ou en mal serait promptement décidée ; je me trouvais fort à mon aise à la Ferté ; je résolus d'y attendre des nouvelles de la journée. Je renvoyai un courrier à Mme de Saint-Simon, et je lui en demandai un pour le lendemain. Je passai la journée dans un mouvement vague et de flux et de reflux qui gagne et qui perd du terrain, tenant l'homme et le chrétien en garde contre l'homme et le courtisan, avec cette foule de choses et d'objets qui se présentaient à moi dans une conjoncture si critique, qui me faisait entrevoir une délivrance inespérée, subite, sous les plus agréables apparences pour les suites.

Le 13, Saint-Simon rejoint la cour. Tout s'agitait à Meudon et à Versailles. La vérole était déclarée. Cependant, le 14, Fagon donnait des nouvelles rassurantes.

LES harengères de Paris, amies fidèles de Monseigneur, qui s'étaient déjà signalées à cette forte indigestion qui fut prise pour apoplexie, donnèrent ici le second tome de leur zèle. Ce même matin, elles arrivèrent en plusieurs carrosses de louage à Meudon. Monseigneur les voulut voir. Elles se jetèrent au pied de son lit qu'elles baisèrent plusieurs fois ; et, ravies d'apprendre de si bonnes nouvelles, elles s'écrièrent dans leur joie qu'elles allaient réjouir tout Paris, et faire chanter le *Te Deum*. Monseigneur, qui n'était pas insensible à ces marques d'amour du peuple, leur dit qu'il n'était pas encore temps ; et, après les avoir remerciées, il ordonna qu'on leur fît voir sa maison, qu'on les traitât à dîner, et qu'on les renvoyât avec de l'argent.

Il y avait peu que j'étais dans mon cabinet [1] seul avec Coettenfao, qu'on m'annonça Mme la duchesse d'Orléans, qui venait causer en attendant l'heure du souper. J'allai la recevoir dans

1. Depuis que Mme de Saint-Simon était dame d'honneur, il avait un bel appartement à Versailles.

l'appartement de Mme de Saint-Simon, qui était sortie, et qui revint bientôt après se mettre en tiers avec nous. La princesse et moi étions, comme on dit, gros de nous voir et de nous entretenir dans cette conjoncture, sur laquelle elle et moi nous pensions si pareillement. Il n'y avait guère qu'une heure qu'elle était revenue de Meudon, où elle avait vu le roi, et il en était alors huit du soir de ce même mardi 14 avril.

Elle me dit la même expression dont Fagon s'était servi, que j'avais apprise du chancelier. Elle me rendit la confiance qui régnait dans Meudon ; elle me vanta les soins et la capacité des médecins qui ne négligeaient pas jusqu'aux plus petits remèdes, qu'ils ont coutume de mépriser le plus ; elle nous en exagéra le succès ; et, pour en parler franchement et en avouer la honte, elle et moi nous lamentâmes ensemble de voir Monseigneur échapper, à son âge et à sa graisse, d'un mal si dangereux. Elle réfléchissait tristement, mais avec ce sel et ces tons à la Mortemart, qu'après une dépuration de cette sorte il ne restait plus la moindre pauvre petite apparence aux apoplexies ; que celle des indigestions était ruinée sans ressource depuis la peur que Monseigneur en avait prise, et l'empire qu'il avait donné sur sa santé aux médecins ; et nous conclûmes plus que langoureusement qu'il fallait désormais compter que ce prince vivrait et régnerait longtemps. De là, des raisonnements sans fin sur les funestes accompagnements de son règne, sur la vanité des apparences les mieux fondées d'une vie qui promettait si peu, et qui trouvait son salut et sa durée au sein du péril et de la mort. En un mot, nous nous lâchâmes, non sans quelque scrupule qui interrompait de fois à autre cette rare conversation, mais qu'avec un tour languissamment plaisant elle ramenait toujours à son point. Mme de Saint-Simon, tout dévotement, enrayait tant qu'elle pouvait ces propos étranges ; mais l'enrayure cassait, et entretenait ainsi un combat très singulier entre la liberté des sentiments, humainement pour nous très raisonnables, mais qui ne laissait pas de nous faire sentir qui n'étaient pas selon la religion.

Deux heures s'écoulèrent de la sorte entre nous trois, qui nous parurent courtes, mais que l'heure du souper termina. Mme la duchesse d'Orléans s'en alla chez Mme sa fille, et nous passâmes dans ma chambre, où bonne compagnie s'était cependant assemblée, qui soupa avec nous.

Coup de théâtre : la maladie brusquement s'aggrave. Mais on ne veut rien dire encore au roi, et on le laisse se mettre à table avant d'employer les grands remèdes.

PENDANT que le roi soupait ainsi tranquillement, la tête commença à tourner à ceux qui étaient dans la chambre de

Monseigneur, Fagon et les autres entassèrent remèdes sur remèdes sans en attendre l'effet. Le curé, qui tous les soirs avant de se retirer chez lui allait savoir des nouvelles, trouva, contre l'ordinaire, toutes les portes ouvertes et les valets éperdus. Il entra dans la chambre, où, voyant de quoi il n'était que trop tardivement question, il courut au lit, prit la main de Monseigneur, lui parla de Dieu ; et, le voyant plein de connaissance, mais presque hors d'état de parler, il en tira ce qu'il put pour une confession, dont qui que ce soit ne s'était avisé, lui suggéra des actes de contrition. Le pauvre prince en répéta distinctement quelques mots, confusément les autres, se frappa la poitrine, serra la main au curé, parut pénétré des meilleurs sentiments, et reçut d'un air contrit et désireux l'absolution du curé.

Cependant le roi sortait de table, et pensa tomber à la renverse lorsque Fagon se présentant à lui lui cria, tout troublé, que tout était perdu. On peut juger quelle horreur saisit tout le monde en ce passage si subit d'une sécurité entière à la plus désespérée extrémité.

Le roi, à peine à lui-même, prit à l'instant le chemin de l'appartement de Monseigneur, et réprima très sèchement l'indiscret empressement de quelques courtisans à le retenir, disant qu'il voulait voir encore son fils, et s'il n'y avait plus de remède. Comme il était près d'entrer dans la chambre, M^me^ la princesse de Conti, qui avait eu le temps d'accourir chez Monseigneur dans ce court intervalle de la sortie de table, se présenta pour l'empêcher d'entrer. Elle le repoussa même des mains, et lui dit qu'il ne fallait plus désormais penser qu'à lui-même. Alors le roi, presque en faiblesse d'un renversement si subit et si entier, se laissa aller sur un canapé qui se trouva à l'entrée de la porte du cabinet par lequel il était entré, qui donnait dans la chambre. Il demandait des nouvelles à tout ce qui en sortait, sans que presque personne osât lui répondre. En descendant chez Monseigneur, car il logeait au-dessus de lui, il avait envoyé chercher le P. Tellier, qui venait de se mettre au lit ; il fut bientôt habillé et arrivé dans la chambre ; mais il n'était plus temps, à ce qu'ont dit depuis tous les domestiques, quoique le jésuite, peut-être pour consoler le roi, lui eût assuré qu'il avait donné une absolution bien fondée. M^me^ de Maintenon, accourue auprès du roi, et assise sur le même canapé, tâchait de pleurer. Elle essayait d'emmener le roi, dont les carrosses étaient déjà prêts dans la cour, mais il n'y eut pas moyen de l'y faire résoudre que Monseigneur ne fût expiré.

Cette agonie sans connaissance dura près d'une heure depuis que le roi fut dans le cabinet. M^me^ la Duchesse et M^me^ la princesse de Conti se partageaient entre les soins du mourant et ceux du roi, près duquel elles revenaient souvent, tandis que la Faculté

confondue, les valets éperdus, le courtisan bourdonnant, se poussaient les uns les autres, et cheminaient sans cesse sans presque changer de lieu. Enfin le moment fatal arriva. Fagon sortit qui le laissa entendre.

Le roi, fort affligé, et très peiné du défaut de confession, maltraita un peu ce premier médecin, puis sortit, emmené par Mme de Maintenon et par les deux princesses. L'appartement était de plain-pied à la cour ; et comme il se présenta pour monter en carrosse, il trouva devant lui la berline de Monseigneur. Il fit signe de la main qu'on lui amenât un autre carrosse, par la peine que lui faisait celui-là. Il n'en fut pas néanmoins tellement occupé que, voyant Pontchartrain, il ne l'appelât pour lui dire d'avertir son père et les autres ministres de se trouver le lendemain matin un peu tard à Marly pour le conseil d'État ordinaire du mercredi. Sans commenter ce sang-froid, je me contenterai de rapporter la surprise extrême de tous les témoins et de tous ceux qui l'apprirent. Pontchartrain répondit que, ne s'agissant que d'affaires courantes, il vaudrait mieux remettre le conseil d'un jour que de l'en importuner. Le roi y consentit. Il monta avec peine en carrosse appuyé des deux côtés, Mme de Maintenon tout de suite après qui se mit à côté de lui ; Mme la duchesse et Mme la princesse de Conti montèrent après elle, et se mirent sur le devant. Une foule d'officiers de Monseigneur se jetèrent à genoux tout du long de la cour, des deux côtés, sur le passage du roi, lui criant avec des hurlements étranges d'avoir compassion d'eux, qui avaient tout perdu et qui mouraient de faim.

Tandis que Meudon était rempli d'horreur, tout était tranquille à Versailles, sans en avoir le moindre soupçon. Nous avions soupé. La compagnie quelque temps après s'était retirée, et je causais avec Mme de Saint-Simon qui achevait de se déshabiller pour se mettre au lit, lorsqu'un ancien valet de chambre, à qui elle avait donné une charge de garçon de la chambre de Mme la duchesse de Berry, et qui y servait à table, entra tout effarouché. Il nous dit qu'il fallait qu'il y eût de mauvaises nouvelles de Meudon ; que Mgr le duc de Bourgogne venait d'envoyer parler à l'oreille à M. le duc de Berry, à qui les yeux avaient rougi à l'instant ; qu'aussitôt il était sorti de table, et que, sur un second message fort prompt, la table où la compagnie était restée s'était levée avec précipitation, et que tout le monde était passé dans le cabinet. Un changement si subit rendit ma surprise extrême. Je courus chez Mme la duchesse de Berry aussitôt ; il n'y avait plus personne ; ils étaient tous allés chez Mme la duchesse de Bourgogne, j'y poussai tout de suite.

J'y trouvai tout Versailles rassemblé, ou y arrivant ; toutes

les dames en déshabillé, la plupart prêtes à se mettre au lit, toutes les portes ouvertes, et tout en trouble. J'appris que Monseigneur avait reçu l'extrême-onction, qu'il était sans connaissance et hors de toute espérance, et que le roi avait mandé à Mme la duchesse de Bourgogne qu'il s'en allait à Marly, et de le venir attendre dans l'avenue entre les deux écuries, pour le voir en passant.

Le spectacle attira toute l'attention que j'y pus donner parmi les divers mouvements de mon âme, et ce qui tout à la fois se présenta à mon esprit. Les deux princes et les deux princesses étaient dans le petit cabinet derrière la ruelle du lit. La toilette pour le coucher était à l'ordinaire dans la chambre de Mme la duchesse de Bourgogne, remplie de toute la cour en confusion. Elle allait et venait du cabinet dans la chambre, en attendant le moment d'aller au passage du roi ; et son maintien, toujours avec ses mêmes grâces, était un maintien de trouble et de compassion que celui de chacun semblait prendre pour douleur. Elle disait ou répondait en passant devant les uns et les autres quelques mots rares. Tous les assistants étaient des personnages vraiment expressifs ; il ne fallait qu'avoir des yeux, sans aucune connaissance de la cour, pour distinguer les intérêts peints sur les visages, ou le néant de ceux qui n'étaient de rien : ceux-ci tranquilles à eux-mêmes, les autres pénétrés de douleur ou de gravité et d'attention sur eux-mêmes, pour cacher leur élargissement [1] et leur joie.

Mon premier mouvement fut de m'informer à plus d'une fois, de ne croire qu'à peine au spectacle et aux paroles ; ensuite de craindre trop peu de cause pour tant d'alarmes, enfin de retour sur moi-même par la considération de la misère commune à tous les hommes, et que moi-même je me trouverais un jour aux portes de la mort. La joie néanmoins perçait à travers les réflexions momentanées de religion et d'humanité par lesquelles j'essayais de me rappeler. Ma délivrance particulière me semblait si grande et si inespérée qu'il me semblait avec une évidence encore plus parfaite que la vérité, que l'Etat gagnait tout en une telle perte. Parmi ces pensées, je sentais malgré moi un reste de crainte que le malade en réchappât, et j'en avais une extrême honte.

Enfoncé de la sorte en moi-même, je ne laissai pas de mander à Mme de Saint-Simon qu'il était à propos qu'elle vînt, et de percer de mes regards clandestins chaque visage, chaque maintien, chaque mouvement, d'y délecter ma curiosité, d'y nourrir les idées que je m'étais formées de chaque personnage, qui ne m'ont jamais guère trompé, et de tirer de justes con-

1. *Élargissement* : épanouissement.

jectures de la vérité de ces premiers élans dont on est si rarement maître, et qui par là, à qui connaît la carte et les gens, deviennent des indictions sûres des liaisons et des sentiments les moins visibles en tous autres temps rassis.

C'est là ce que Saint-Simon appelle, « le spectacle de Versailles ». Sa joie d'observateur ne souffrait que de ne se pouvoir exprimer. « Il étouffait de silence, » quand le duc d'Orléans l'appela.

JE le suivis dans son arrière-cabinet en bas sur la galerie, lui près de se trouver mal, et moi les jambes tremblantes de tout ce qui se passait sous mes yeux et au dedans de moi. Nous nous assîmes par hasard vis-à-vis l'un de l'autre ; mais quel fut mon étonnement lorsque incontinent après je vis les larmes lui tomber des yeux : « Monsieur ! » m'écriai-je en me levant dans l'excès de ma surprise. Il me comprit aussitôt et me répondit d'une voix coupée et pleurant véritablement : « Vous avez raison d'être surpris, et je le suis moi-même ; mais le spectacle touche. C'est un bon homme avec qui j'ai passé ma vie ; il m'a bien traité et avec amitié tant qu'on l'a laissé faire et qu'il a agi de lui-même. Je sens bien que l'affliction ne peut pas être longue ; mais ce sera dans quelques jours que je trouverai tous les motifs de me consoler dans l'état où on m'avait mis avec lui ; mais présentement le sang, la proximité, l'humanité, tout touche, et les entrailles s'émeuvent. » Je louai ce sentiment, mais j'en avouai mon extrême surprise par la façon dont il était avec Monseigneur. Il se leva, se mit la tête dans un coin, le nez dedans, et pleura amèrement et à sanglots, chose que, si je n'avais vue, je n'eusse jamais crue. Après quelque peu de silence, je l'exhortai à se calmer. Je lui représentai qu'incessamment il faudrait retourner chez Mme la duchesse de Bourgogne, et que si on l'y voyait avec des yeux pleureux, il n'y avait personne qui ne s'en moquât comme d'une comédie très déplacée, à la façon dont toute la cour savait qu'il était avec Monseigneur. Il fit donc ce qu'il put pour arrêter ses larmes, et pour bien essuyer et retaper ses yeux. Il y travaillait encore, lorsqu'il fut averti que Mme la duchesse de Bourgogne arrivait, et que Mme la duchesse d'Orléans allait retourner chez elle. Il la fut joindre et je les y suivis.

Voici un autre moment du « spectacle » :

LA, dans la chambre et par tout l'appartement, on lisait apertement [1] sur les visages. Monseigneur n'était plus ; on le

1. *Apertement* : ouvertement.

savait, on le disait, nulle contrainte ne retenait plus à son égard, et ces premiers moments étaient ceux des premiers mouvements peints au naturel et pour lors affranchis de toute politique, quoique avec sagesse, par le trouble, l'agitation, la surprise, la foule, le spectacle confus de cette nuit si rassemblée.

Les premières pièces offraient les mugissements contenus des valets, désespérés de la perte d'un maître si fait exprès pour eux ; et pour les consoler d'une autre qu'ils ne prévoyaient qu'avec transissement, et qui par celle-ci devenait la leur propre. Parmi eux s'en remarquaient d'autres des plus éveillés de gens principaux de la cour, qui étaient accourus aux nouvelles, et qui montraient bien à leur air de quelle boutique ils étaient balayeurs.

Plus avant commençait la foule des courtisans de toute espèce. Le plus grand nombre, c'est-à-dire les sots, tiraient des soupirs de leurs talons, et, avec des yeux égarés et secs, louaient Monseigneur, mais toujours de la même louange, c'est-à-dire de bonté, et plaignaient le roi de la perte d'un si bon fils. Les plus fins d'entre eux, ou les plus considérables, s'inquiétaient déjà de la santé du roi : ils se savaient bon gré de conserver tant de jugement parmi ce trouble, et n'en laissaient pas douter par la fréquence de leurs répétitions. D'autres vraiment affligés, et de cabale frappée, pleuraient amèrement, ou se contenaient avec un effort aussi aisé à remarquer que les sanglots. Les plus forts de ceux-là, ou les plus politiques, les yeux fichés à terre, et reclus en des coins, méditaient profondément aux suites d'un événement si peu attendu, et bien davantage sur eux-mêmes. Parmi ces diverses sortes d'affligés, point ou peu de propos, de conversation nulle, quelque exclamation parfois échappée à la douleur et parfois répondue par une douleur voisine, un mot en un quart d'heure, des yeux sombres ou hagards, des mouvements de mains moins rares qu'involontaires, immobilité du reste presque entière ; les simples curieux et peu soucieux presque nuls, hors les sots qui avaient le caquet en partage, les questions, et le redoublement du désespoir des affligés, et l'importunité pour les autres. Ceux qui déjà regardaient cet événement comme favorable avaient beau pousser la gravité jusqu'au maintien chagrin et austère, le tout n'était qu'un voile clair, qui n'empêchait pas de bons yeux de remarquer et de distinguer tous leurs traits. Ceux-ci se tenaient aussi tenaces en place que les plus touchés, en garde contre l'opinion, contre la curiosité, contre leur satisfaction, contre leurs mouvements ; mais leurs yeux suppléaient au peu d'agitation de leur corps. Des changements de posture, comme des gens peu assis ou mal debout ; un certain soin de s'éviter les uns les autres, même de se rencontrer des yeux ; les accidents momentanés qui arri-

vaient de ces rencontres ; un je ne sais quoi de plus libre en toute la personne. A travers le soin de se tenir et de se composer, un vif, une sorte d'étincelant autour d'eux les distinguait malgré qu'ils en eussent.

Les deux princes, et les deux princesses assises à leurs côtés, prenant soin d'eux, étaient les plus exposés à la pleine vue. Mgr le duc de Bourgogne pleurait d'attendrissement et de bonne foi, avec un air de douceur, des larmes de nature, de religion, de patience. M. le duc de Berry tout d'aussi bonne foi en versait en abondance, mais des larmes pour ainsi dire sanglantes, tant l'amertume en paraissait grande, et poussait non des sanglots, mais des cris, mais des hurlements. Il se taisait parfois, mais de suffocation, puis éclatait, mais avec un tel bruit, et un bruit si fort la trompette forcée du désespoir, que la plupart éclataient aussi à ces redoublements si douloureux, ou par un aiguillon d'amertume, ou par un aiguillon de bienséance. Cela fut au point qu'il fallut le déshabiller là même, et se précautionner de remèdes et de gens de la Faculté. Mme la duchesse de Berry était hors d'elle, on verra bientôt pourquoi. Le désespoir le plus amer était peint avec horreur sur son visage. On y voyait comme écrite une rage de douleur, non d'amitié mais d'intérêt ; des intervalles secs mais profonds et farouches, puis un torrent de larmes et de gestes involontaires, et cependant retenus, qui montraient une amertume d'âme extrême, fruit de la méditation profonde qui venait de précéder. Souvent réveillée par les cris de son époux, prompte à le secourir, à le soutenir, à l'embrasser, à lui présenter quelque chose à sentir, on voyait un soin vif pour lui, mais tôt après une chute profonde en elle-même, puis un torrent de larmes qui lui aidaient à suffoquer ses cris. Mme la duchesse de Bourgogne consolait aussi son époux, et y avait moins de peine qu'à acquérir le besoin d'être elle-même consolée, à quoi pourtant, sans rien montrer de faux, on voyait bien qu'elle faisait de son mieux pour s'acquitter d'un devoir pressant de bienséance sentie, mais qui se refuse au plus grand besoin. Le fréquent moucher répondait aux cris du prince son beau-frère. Quelques larmes amenées du spectacle, et souvent entretenues avec soin, fournissaient à l'art du mouchoir pour rougir et grossir les yeux et barbouiller le visage, et cependant le coup d'œil fréquemment dérobé se promenait sur l'assistance et sur la contenance de chacun.

Le duc de Beauvilliers, debout auprès d'eux, l'air tranquille et froid, comme une chose non avenue ou à spectacle ordinaire, donnait ses ordres pour le soulagement des princes, pour que peu de gens entrassent, quoi que les portes fussent ouvertes à chacun, en un mot pour tout ce qu'il était besoin, sans empressement, sans se méprendre en quoi que ce soit ni aux gens ni aux

MONSEIGNEUR LOUIS DE FRANCE

(LE GRAND DAUPHIN)

Musée de Versailles. PAR HYACINTHE RIGAUD.

choses ; vous l'auriez cru au lever ou au petit couvert servant à l'ordinaire. Ce flegme dura sans la moindre altération, également éloigné d'être aise par la religion, et de cacher aussi le peu d'affliction qu'il ressentait, pour conserver toujours la vérité.

Madame, rhabillée en grand habit, arriva hurlante, ne sachant bonnement pourquoi ni l'un ni l'autre, les inonda tous de ses larmes en les embrassant, fit retentir le château d'un renouvellement de cris, et fournit un spectacle bizarre d'une princesse qui se remet en cérémonie, en pleine nuit, pour venir pleurer et crier parmi une foule de femmes en déshabillé de nuit, presque en mascarades.

Mme la duchesse d'Orléans s'était éloignée des princes, et s'était assisse le dos à la galerie, vers la cheminée, avec quelques dames. Tout étant fort silencieux autour d'elle, ces dames peu à peu se retirèrent d'auprès elle, et lui firent grand plaisir. Il n'y resta que la duchesse Sforce, la duchesse de Villeroy, Mme de Castries, sa dame d'atours, et Mme de Saint-Simon. Ravies de leur liberté, elles s'approchèrent en un tas, tout le long d'un lit de veille à pavillon et le joignant ; et comme elles étaient toutes affectées de même à l'égard de l'événement qui rassemblait là tant de monde, elles se mirent à en deviser tout bas ensemble dans ce groupe avec liberté.

Dans la galerie et dans ce salon il y avait plusieurs lits de veille, comme dans tout le grand appartement, pour la sûreté, où couchaient des Suisses de l'appartement et des frotteurs, et ils y avaient été mis à l'ordinaire avant les mauvaises nouvelles de Meudon. Au fort de la conversation de ces dames, Mme de Castries qui touchait au lit le sentit remuer et en fut fort effrayée, car elle l'était de tout quoique avec beaucoup d'esprit. Un moment après elles virent un gros bras presque nu relever tout à coup le pavillon, qui leur montra un bon gros Suisse entre deux draps, demi-éveillé et tout ébahi, très long à reconnaître son monde qu'il regardait fixement l'un après l'autre, et qui enfin, ne jugeant pas à propos de se lever en si grande compagnie, se renfonça dans son lit et ferma son pavillon. Le bonhomme s'était apparemment couché avant que personne eût rien appris, et avait assez profondément dormi depuis pour ne s'être réveillé qu'alors. Les plus tristes spectacles sont souvent sujets aux contrastes les plus ridicules. Celui-ci fit rire quelque dame de là autour, et [fit] quelque peur à Mme la duchesse d'Orléans et à ce qui causait avec elle d'avoir été entendues. Mais, réflexion faite, le sommeil et la grossièreté du personnage les rassura.

Je voulais douter encore, quoique tout me montrât ce qui était, mais je ne pus me résoudre à m'abandonner à le croire que le mot ne m'en fût prononcé par quelqu'un à qui on pût ajouter foi. Le hasard me fit rencontrer M. d'O, à qui je le demandai, et

qui me le dit nettement. Cela su, je tâchai de n'en être pas bien aise. Je ne sais pas trop si j'y réussis bien, mais au moins est-il vrai que ni joie ni douleur n'émoussèrent ma curiosité, et qu'en prenant bien garde à conserver toute bienséance, je ne me crus pas engagé par rien au personnage douloureux. Je ne craignais plus les retours du feu de la citadelle de Meudon, ni les cruelles courses de son implacable garnison, et je me contraignis moins qu'avant le passage du roi pour Marly de considérer plus librement toute cette nombreuse compagnie, d'arrêter mes yeux sur les plus touchés et sur ceux qui l'étaient moins avec une affection différente, de suivre les uns et les autres de mes regards et de les en percer tous à la dérobée. Il faut avouer que, pour qui est bien au fait de la carte intime d'une cour, les premiers spectacles d'événements rares de cette nature, si intéressante à tant de divers égards, sont d'une satisfaction extrême. Chaque visage vous rappelle les soins, les intrigues, les sueurs employés à l'avancement des fortunes, à la formation, à la force des cabales ; les adresses à se maintenir et en écarter d'autres, les moyens de toute espèce mis en œuvre pour cela ; les liaisons plus ou moins avancées, les éloignements, les froideurs, les haines, les mauvais offices, les manèges, les avances, les ménagements, les petitesses, les bassesses de chacun ; le déconcertement des uns au milieu de leur chemin, au milieu ou au comble de leurs espérances ; la stupeur de ceux qui en jouissaient en plein, le poids donné du même coup à leurs contraires et à la cabale opposée ; la vertu de ressort qui pousse dans cet instant leurs menées et leurs concerts à bien, la satisfaction extrême et inespérée de ceux-là, et j'en étais des plus avant, la rage qu'en conçoivent les autres, leur embarras et leur dépit à le cacher. La promptitude des yeux à voler partout en sondant les âmes, à la faveur de ce premier trouble de surprise et de dérangement subit, la combinaison de tout ce qu'on y remarque, l'étonnement de ne pas trouver ce qu'on avait cru que quelques-uns faute de cœur ou d'assez d'esprit en eux, et plus en d'autres qu'on avait pensé, tout cet amas d'objets vifs et de choses si importantes forme un plaisir à qui le sait prendre qui, tout peu solide qu'il devient, est un des plus grands dont on puisse jouir dans une cour.

Ce fut donc à celui-là que je me livrai tout entier en moi-même, avec d'autant plus d'abandon que, dans une délivrance bien réelle, je me trouvais étroitement lié et embarqué avec les têtes principales qui n'avaient point de larmes à donner à leurs yeux. Je jouissais de leur avantage sans contre-poids, et de leur satisfaction qui augmentait la mienne, qui consolidait mes espérances, qui me les élevait, qui m'assurait un repos, auquel sans cet événement je voyais si peu d'apparence que je ne cessais point de m'inquiéter d'un triste avenir, et que, d'autre part

ennemi de liaison, et presque personnel des principaux personnages que cette perte accablait, je vis, du premier coup d'œil vivement porté, tout ce qui leur échappait et tout ce qui les accablait, avec un plaisir qui ne se peut rendre. J'avais si fort imprimé dans ma tête les différentes cabales, leurs subdivisions, leurs replis, leurs divers personnages, et leurs degrés, la connaissance de leurs chemins, de leurs ressorts, de leurs divers intérêts, que la méditation de plusieurs jours ne m'aurait pas développé et représenté toutes ces choses plus nettement que ce premier aspect de tous ces visages, qui me rappelaient encore ceux que je ne voyais pas, et qui n'étaient pas les moins friands à s'en repaître.

Pour conclure, un long portrait de Monseigneur, dont nous donnons l'essentiel, avec quelques détails sur Mlle Choin.

MONSEIGNEUR était plutôt grand que petit, fort gros, mais sans être trop entassé, l'air fort haut et fort noble, sans rien de rude, et il aurait eu le visage fort agréable si M. le prince de Conti, le dernier mort, ne lui avait pas cassé le nez par malheur en jouant étant tous deux enfants. Il était d'un fort beau blond, il avait le visage fort rouge de hâle partout et fort plein, mais sans aucune physionomie ; les plus belles jambes du monde, les pieds singulièrement petits et maigres. Il tâtonnait toujours en marchant, et mettait le pied à deux fois ; il avait toujours peur de tomber, et il se faisait aider pour peu que le chemin ne fût pas parfaitement droit et uni. Il était fort bien à cheval, et y avait grande mine, mais il n'y était pas hardi. Casau courait devant lui à la chasse ; s'il le perdait de vue il croyait tout perdu, il n'allait guère qu'au petit galop, et attendait souvent sous un arbre ce que devenait la chasse, la cherchait lentement et s'en revenait. Il avait fort aimé la table, mais toujours sans indécence. Depuis cette grande indigestion qui fut prise d'abord pour apoplexie, il ne faisait guère qu'un vrai repas, et se contenait fort, quoique grand mangeur comme toute la maison royale. Presque tous ses portraits lui ressemblent bien.

De caractère, il n'en avait aucun ; du sens assez, sans aucune sorte d'esprit, comme il parut dans l'affaire du testament du roi d'Espagne ; de la hauteur, de la dignité par nature, par prestance, par imitation du roi ; de l'opiniâtreté sans mesure, et un tissu de petitesses arrangées qui formaient tout le tissu de sa vie ; doux par paresse et par une sorte de stupidité ; dur au fond, avec un extérieur de bonté qui ne portait que sur des subalternes et sur des valets, et qui ne s'exprimait que par des questions basses. Il était avec eux d'une familiarité prodigieuse, d'ailleurs insensible à la misère et à la douleur des autres, en

cela peut-être plutôt en proie à l'incurie et à l'imitation qu'à un mauvais naturel ; silencieux jusqu'à l'incroyable, conséquemment fort secret, jusque-là qu'on a cru qu'il n'avait jamais parlé d'affaires d'Etat à la Choin, peut-être parce que tous [deux] n'y entendaient guère. L'épaisseur d'une part, la crainte de l'autre, formaient en ce prince une retenue qui a peu d'exemples ; en même temps glorieux à l'excès, ce qui est plaisant à dire d'un Dauphin jaloux du respect, et presque uniquement attentif et sensible à ce qui lui était dû, et partout. Il dit une fois à Mlle Choin, sur ce silence dont elle lui parlait, que les paroles de gens comme lui portant un grand poids, et obligeant ainsi à de grandes réparations quand elles n'étaient pas mesurées, il aimait mieux très souvent garder le silence que de parler. C'était aussi plus tôt fait pour sa paresse et sa parfaite incurie ; et cette maxime excellente, mais qu'il outrait, était apparemment une des leçons du roi ou du duc de Montausier [1] qu'il avait le mieux retenue.

Son arrangement était extrême pour ses affaires particulières ; il écrivit lui-même toutes ses dépenses prises sur lui. Il savait ce que lui coûtaient les moindres choses, quoiqu'il dépensât infiniment en bâtiments, en meubles, en joyaux de toute espèce, en voyages de Meudon, et à l'équipage du loup, dont il s'était laissé accroire qu'il aimait la chasse. Il avait fort aimé toute sorte de gros jeu, mais depuis qu'il s'était mis à bâtir il s'était réduit à des jeux médiocres. Du reste, avare au-delà de toute bienséance, excepté de très rares occasions qui se bornaient à quelques pensions à des valets, ou à quelques médiocres domestiques ; mais assez d'aumônes au curé et aux capucins de Meudon.

Il est inconcevable le peu qu'il donnait à la Choin, si fort sa bien-aimée. Cela ne passait point quatre cents louis par quartier, en or, quoi qu'ils valussent, faisant pour tout seize cents louis par an. Il les lui donnait lui-même, de la main à la main, sans y ajouter ni s'y méprendre jamais d'une pistole, et tout au plus une boîte ou deux par an, encore y regardait-il de fort près.

Il faut rendre justice à cette fille et convenir aussi qu'il est difficile d'être plus désintéressée qu'elle l'était, soit qu'elle en connût la nécessité avec ce prince, soit plutôt que cela lui fût naturel, comme il a paru dans tout le tissu de sa vie. C'est encore un problème si elle était mariée. Tout ce qui a été le plus intimement initié dans leurs mystères s'est toujours fortement récrié qu'il n'y a jamais eu de mariage. Ce n'a jamais été qu'une grosse camarde brune, qui, avec toute la physionomie d'esprit

1. Son gouverneur.

et aussi de jeu, n'avait l'air que d'une servante, et qui longtemps avant cet événement-ci était devenue excessivement grasse et encore vieille et puante. Mais de la voir aux *parvulo* [1] de Meudon, dans un fauteuil devant Monseigneur, en présence de tout ce qui y était admis, Mme la duchesse de Bourgogne et Mme la duchesse de Berry, qui y fut tôt introduite, chacune sur un tabouret, dire devant Monseigneur et tout cet intérieur « la duchesse de Bourgogne » et « la duchesse de Berry » et « le duc de Berry, » en parlant d'eux, répondre sèchement aux deux filles de la maison, les reprendre, trouver à redire à leur ajustement, et quelquefois à leur air et à leur conduite, et le leur dire, on a peine à tout cela à ne pas reconnaître la belle-mère et la parité avec Mme de Maintenon. A la vérité, elle ne disait pas *mignonne* en parlant à Mme la duchesse de Bourgogne, qui l'appelait *mademoiselle*, et non *ma tante ;* mais c'était toute la différence d'avec Mme de Maintenon.

Monseigneur, tel pour l'esprit qu'il vient d'être représenté, n'avait pu profiter de l'excellente culture qu'il reçut du duc de Montausier, et de Bossuet et de Fléchier, évêques de Meaux et de Nîmes. Son peu de lumières, s'il en eut jamais, s'éteignit au contraire sous la rigueur d'une éducation dure et austère, qui donna le dernier poids à sa timidité naturelle, et le dernier degré d'aversion pour toute espèce, non pas de travail et d'étude, mais d'amusement d'esprit, en sorte que, de son aveu, depuis qu'il avait été affranchi des maîtres, il n'avait de sa vie lu que l'article de Paris de la *Gazette de France*, pour y voir les morts et les mariages.

La part entière que Monseigneur avait à tous les secrets de l'Etat, depuis bien des années, n'avait jamais eu aucune influence aux affaires, il les savait et c'était tout. Cette sécheresse, peut-être aussi son peu d'intelligence, l'en faisait retirer tant qu'il pouvait. Il était pourtant assidu aux conseils d'Etat ; mais, quoiqu'il eût la même entrée en ceux de finance et de dépêches, il n'y allait presque jamais. Pour au travail particulier du roi, il n'en fut pas question pour lui, et hors de grandes nouvelles, pas un ministre n'allait jamais lui rendre compte de rien ; beaucoup moins les généraux d'armée, ni ceux qui revenaient d'être employés au dehors.

Saint-Simon est porté à croire qu'il avait épousé secrètement Mlle Choin. En tout cas, le roi ne lui souffrait guère de maîtresses.

EN leur place, il eut plutôt des soulagements passagers et obscurs que des galanteries, dont il était peu capable, et que

1. C'étaient des réunions à demi-secrètes dans l'entresol de Meudon.

du Mont et Francine, gendre de Lulli, et qui eurent si longtemps ensemble l'Opéra, lui fournirent.

A ce propos, je ne puis m'empêcher de rapporter un échantillon de sa délicatesse. Il avait eu envie d'une de ces créatures fort jolies. A jour pris, elle fut introduite à Versailles dans un premier cabinet avec une autre, vilaine, pour l'accompagner. Monseigneur, averti qu'elles étaient là, ouvrit la porte, et prenant celle qui se trouvait la plus proche, la tira après lui. Elle se défendit; c'était la vilaine, qui vit bien qu'il se méprenait; lui, au contraire, crut qu'elle faisait des façons, la poussa dedans et ferma sa porte ; l'autre cependant riait de la méprise et de l'affront qu'elle s'attendait qu'allait avoir sa compagne d'être renvoyée, et elle appelée. Fort peu après, du Mont entra, qui, fort étonné de la voir là et seule, lui demanda ce qu'elle faisait là, et qu'était devenue son amie. Elle lui conta l'aventure. Voilà du Mont à frapper à la porte, et à crier : « Ce n'est pas celle-là ; vous vous méprenez. » Point de réponse. Du Mont redouble encore sans succès. Enfin Monseigneur ouvre sa porte et pousse sa créature dehors. Du Mont s'y présente avec l'autre, en disant : « Tenez donc, la voilà. — L'affaire est faite, dit Monseigneur ; ce sera pour une autre fois, » et referma sa porte. Qui fut honteuse et outrée ? ce fut celle qui avait ri, et plus qu'elle du Mont encore. La laide avait profité de la méprise, mais elle n'osa se moquer d'eux ; la jolie fut si piquée qu'elle le conta à ses amis, tellement qu'en bref toute la cour en sut l'histoire.

Suivent des considérations sur son éloignement pour M. du Maine et pour le duc de Bourgogne, sa tendresse pour le duc de Berry et pour le roi d'Espagne. Conclusion :

DE ce long et curieux détail il résulte que Monseigneur était sans vice ni vertu, sans lumières ni connaissances quelconques, radicalement incapable d'en acquérir, très paresseux, sans imagination ni production, sans goût, sans choix, sans discernement, né pour l'ennui qu'il communiquait aux autres, et pour être une boule roulante au hasard par l'impulsion d'autrui, opiniâtre et petit en tout à l'excès, de l'incroyable facilité à se prévenir et à tout croire qu'on a vue ; livré aux plus pernicieuses mains, incapable d'en sortir ni de s'en apercevoir, absorbé dans sa graisse et dans ses ténèbres, et que, sans avoir aucune volonté de mal faire, il eût été un roi pernicieux.

La Duchesse de Villeroy.

Encore une victime de la petite vérole, qui était décidément la maladie régnante. C'était la belle-fille du maréchal, et une amie des Saint-Simon.

C'ÉTAIT une personne droite, naturelle, franche, sûre, secrète, qui sans esprit était parvenue à faire une figure à la

cour, et à maîtriser mari et beau-père. Elle était haute en tous points, surtout pour la dignité, en même temps qu'elle se faisait une justice si exacte et si publique sur sa naissance, même sur celle de son mari, qu'elle en embarrassait souvent. Elle était fort inégale, sans que, pour ce qui me regarde, je m'en sois jamais aperçu. Elle avait de l'humeur, son commerce était rude et dur. Elle tenait fort là-dessus de sa famille. Elle était depuis longtemps dans la plus grande intimité de Mme la duchesse d'Orléans, et dans une grande confidence de Mme la Dauphine, qui toutes deux l'aimaient et la craignaient aussi. Elle avait des amis et des amies ; elle en méritait. Elle était bonne, vive et sûre amie, et les glaces ne coûtaient rien à rompre. Elle devenait personnage, et on commençait à compter avec elle. Son visage très régulier était vilain d'en bas, surtout pour le rire, était charmant de tout le haut. Sérieuse et parée, grande comme elle était, quoique avec les hanches et les épaules trop hautes, personne n'avait si grand air et ne paraît tant les fêtes et les bals, où il n'était aucune beauté et bien plus qu'elle qu'elle n'effaçât. Quelques mois avant sa mort et toujours dans une santé parfaite, elle disait à Mme de Saint-Simon qu'elle était trop heureuse ; que, de quelque côté qu'elle se tournât, son bonheur était parfait ; que cela lui faisait une peur extrême, et que sûrement un état si fort à souhait ne pouvait durer ; qu'il lui arriverait quelque catastrophe impossible à prévoir, ou qu'elle mourrait bientôt. Le dernier arriva. Son mari servait de capitaine des gardes pour le maréchal de Boufflers, demeuré à Paris pour la mort de son fils. Elle craignait extrêmement la petite vérole, qu'elle n'avait point eue. Malgré cela, elle voulut que Mme la Dauphine la menât à Marly dans ces premiers jours de la solitude du roi, sous prétexte d'aller voir son mari. Rien de tout ce qu'on put lui dire ne put l'en détourner, tant les petites distinctions de cour tournent les têtes. Elle y eut une frayeur mortelle, tomba incontinent après malade de la petite vérole, et en mourut à Versailles. L'abbé de Louvois et le duc de Villeroy s'enfermèrent avec elle. Le premier en fut inconsolable, l'autre ne le fut pas longtemps, et bientôt jouit du plaisir de se croire hors de page. Il n'était pas né pour y être ; son père trop tôt après le remit sous son joug.

La Résurrection de Fénelon.

La mort de Monseigneur faisait du duc de Bourgogne le premier personnage de la cour, après le roi. Beauvilliers et Chevreuse en concevaient une joie vive et discrète.

MAIS celui de tous à qui cet événement devint le plus sensible fut Fénelon, archevêque de Cambrai. Quelle préparation !

Quelle approche d'un triomphe sûr et complet, et quel puissant rayon de lumière vint à percer tout à coup une demeure de ténèbres !

Confiné depuis douze ans dans son diocèse, ce prélat y vieillissait sous le poids inutile de ses espérances, et voyait les années s'écouler dans une égalité qui ne pouvait que le désespérer. Toujours odieux au roi, à qui personne n'osait prononcer son nom, même en choses indifférentes ; plus odieux à Mme de Maintenon, parce qu'elle l'avait perdu ; plus en butte que nul autre à la terrible cabale qui disposait de Monseigneur, il n'avait de ressource qu'en l'inaltérable amitié de son pupille, devenu lui-même victime de cette cabale, et qui, selon le cours ordinaire de la nature, le devait être trop longtemps pour que le précepteur pût se flatter d'y survivre, ni par conséquent de sortir de son état de mort au monde. En un clin d'œil, ce pupille devient Dauphin ; en un autre, comme on va le voir, il parvient à une sorte d'avant-règne. Quelle transition pour un ambitieux !

On l'a déjà fait connaître lors de sa disgrâce. Son fameux *Télémaque*, qui l'approfondit [1] plus que tout et la rendit incurable, le peint d'après nature. C'étaient les thèmes de son pupille qu'on déroba, qu'on joignit, qu'on publia à son insu dans la force de son affaire. M. de Noailles, qui, comme on l'a vu, ne voulait rien moins que toutes les places du duc de Beauvilliers, disait au roi alors et à qui voulut l'entendre, qu'il fallait être ennemi de sa personne pour l'avoir composé. Quoique si avancés ici dans la connaissance d'un prélat qui a fait, jusque du fond de sa disgrâce, tant de peur, et une figure en tout état si singulière, il ne sera pas inutile d'en dire encore un mot ici.

Plus coquet que toutes les femmes, mais en solides et non en misères, sa passion était de plaire, et il avait autant de soin de captiver les valets que les maîtres, et les plus petites gens que les personnages. Il avait pour cela des talents faits exprès, une douceur, une insinuation, des grâces naturelles et qui coulaient de source, un esprit facile, ingénieux, fleuri, agréable, dont il tenait, pour ainsi dire, le robinet, pour en verser la qualité et la quantité exactement convenables à chaque chose et à chaque personne. Il se proportionnait et se faisait tout à tous ; une figure fort singulière, mais noble, frappante, perçante, attirante ; un abord facile à tous ; une conversation aisée, légère et toujours décente ; un commerce enchanteur ; une piété facile, égale, qui n'effarouchait point et se faisait respecter ; une libéralité bien entendue ; une magnificence qui n'insultait point, et qui se versait sur les officiers et les soldats, qui embrassait une vaste hospitalité, et qui, pour la table, les meubles et les équipages,

1. *L'approfondit* : la rendit profonde.

demeurait dans les justes bornes de sa place ; également officieux et modeste, secret dans les assistances qui se pouvaient cacher et qui étaient sans nombre, leste et délié sur les autres jusqu'à devenir l'obligé de ceux à qui il les donnait, et à le persuader ; jamais empressé, jamais de compliments, mais une politesse qui, en embrassant tout, était toujours mesurée et proportionnée, en sorte qu'il semblait à chacun qu'elle n'était que pour lui, avec cette précision dans laquelle il excellait singulièrement. Adroit surtout dans l'art de porter les souffrances, il en usurpait un mérite qui donnait tout l'éclat au sien, et qui en portait l'admiration et le dévouement pour lui dans le cœur de tous les habitants des Pays-Bas quels qu'ils fussent, et de toutes les dominations qui les partageaient, dont il avait l'amour et la vénération. Il jouissait, en attendant un autre genre de vie, qu'il ne perdit jamais de vue, de toute la douceur de celle-ci, qu'il eût peut-être regrettée dans l'éclat après lequel il soupira toujours, et il en jouissait avec une paix si apparente que qui n'eût su ce qu'il avait été, et ce qu'il pouvait devenir encore, aucun même de ceux qui l'approchaient le plus, et qui le voyaient avec le plus de familiarité, ne s'en serait jamais aperçu.

Parmi tant d'extérieur pour le monde, il n'en était pas moins appliqué à tous les devoirs d'un évêque qui n'aurait eu que son diocèse à gouverner, et qui n'en aurait été distrait par aucune autre chose. Visites d'hôpitaux, dispensation large mais judicieuse d'aumônes, clergé, communautés, rien ne lui échappait. Il disait tous les jours la messe dans sa chapelle, officiait souvent, suffisait à toutes ses fonctions épiscopales sans se faire jamais suppléer, prêchait quelquefois. Il trouvait du temps pour tout, et n'avait point l'air occupé. Sa maison ouverte, et sa table de même, avait l'air de celle d'un gouverneur de Flandre, et tout à la fois d'un palais vraiment épiscopal ; et toujours beaucoup de gens de guerre distingués, et beaucoup d'officiers particuliers, sains, malades, blessés, logés chez lui, défrayés et servis comme s'il n'y en eût eu qu'un seul ; et lui ordinairement présent aux consultations des médecins et des chirurgiens, faisant d'ailleurs, auprès des malades et des blessés les fonctions de pasteur le plus charitable, et souvent par les maisons et par les hôpitaux ; et tout cela sans oubli, sans petitesse, et toujours prévenant, avec les mains ouvertes. Aussi, était-il adoré de tous.

Il avait trouvé le secret de se lier intimement avec une partie des jésuites, sans inquiéter les nombreux jansénistes de son diocèse.

TELLE était la position de l'archevêque de Cambrai, lorsqu'il apprit la mort de Monseigneur, l'essor de son disciple,

l'autorité de ses amis. Jamais liaison ne fut plus forte ni plus inaltérable que celle de ce petit troupeau à part. Elle était fondée sur une confiance intime et fidèle, qui elle-même l'était, à leur avis, sur l'amour de Dieu et de son Eglise. Ils étaient presque tous gens d'une grande vertu, grands et petits, à fort peu près qui en avaient l'écorce qui était prise par les autres pour la vertu même. Tous n'avaient qu'un but qu'aucune disgrâce ne put déranger, tous qu'une marche compassée [1] et cadencée vers ce but qui était le retour de Cambrai leur maître, et cependant de ne vivre et ne respirer que pour lui, de ne penser et de n'agir que sur ces principes, et de recevoir ses avis en tout genre comme les oracles de Dieu même dont il était le canal. Que ne peut point un enchantement de cette nature, qui ayant saisi le cœur des plus honnêtes gens, l'esprit des gens qui en avaient beaucoup, le goût et la plus ardente amitié des personnes les plus fidèles, s'est encore divinisé en eux par l'opinion ferme, ancienne, constante, qu'en cela consiste piété, vertu, gloire de Dieu, soutien de l'Eglise, et le salut particulier de leurs âmes, à quoi de bonne foi tout était postposé [2] chez eux !

Par ce développement on voit sans peine quel puissant ressort était l'archevêque de Cambrai à l'égard des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers et de leurs épouses, qui tous quatre n'étaient qu'un cœur, une âme, un sentiment, une pensée. Ce fut peut-être cette considération unique qui empêcha la retraite du duc de Beauvilliers à la mort de ses enfants, et lorsqu'il eut achevé l'établissement intérieur de sa famille, enfin aux diverses occasions où on l'a vu ici si près d'être perdu. Le duc de Chevreuse et lui avaient un goût et un penchant entier à la retraite. Il y était si entier que leur vie en tenait une proximité tout à fait indécente à leurs emplois ; mais l'ardeur de leurs désirs d'être utiles à la gloire de Dieu, à l'Eglise, à leur propre salut, le leur fit croire de la meilleure foi du monde attaché à demeurer en des places qui pussent ne rien laisser échapper sur le retour de leur père spirituel. Il ne leur fallut pas une raison à leur avis moins transcendante pour essayer tout, glisser sur tout et conjurer les orages, pour n'avoir pas à se reprocher un jour le crime de s'être rendus inutiles à une œuvre à leurs yeux si principale; dont les occasions leur pouvaient être présentées par les ressorts inconnus de la Providence, encore que, depuis si longtemeps, ils n'y eussent pu entrevoir le moindre jour.

Le changement subit arrivé par la mort de Monseigneur leur parut cette grande opération de la Providence, expresse pour M. de Cambrai, si persévéramment attendue, sans savoir d'où

1. *Compassée* : réglée avec soin.
2. *Postposé* : subordonné.

ni comment elle s'accomplirait, la récompense du juste qui vit de la foi, qui espère contre toute espérance, et qui est délivré au moment le plus imprévu. Ce n'est pas que je leur aie ouï rien dire de tout cela ; mais qui les voyait comme moi dans leur intérieur, y voyait une telle conformité dans tout le tissu de leur vie, de leur conduite, de leurs sentiments que leur attribuer ceux-là, c'est moins les scruter que les avoir bien connus. Serrés sur tout ce qui pouvait approcher ces matières, renfermés entre eux autres anciens disciples, avec une discrétion et une fidélité merveilleuse, sans faire ni admettre aucuns prosélytes dans la crainte de s'en repentir, ils ne jouissaient qu'ensemble d'une vraie liberté, et cette liberté leur était si douce, qu'ils la préféreraient à tout ; de là, plus que de toute autre chose, cette union plus que fraternelle des ducs et des duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers ; de là le mariage du duc de Mortemart, fils de la disciple sans peur, sans mesure, sans contrainte ; de là les retraites impénétrables de la fin de chaque semaine à Vaucresson avec un très petit nombre de disciples trayés [1], obscurs et qui s'y succédaient les uns aux autres ; de là cette clôture de monastère qui les suivait au milieu de la cour ; de là cet attachement au delà de tout au nouveau Dauphin, soigneusement élevé et entretenu dans les mêmes sentiments. Ils le regardaient comme un autre Esdras, comme le restaurateur du temple et du peuple de Dieu après la captivité.

Le printemps, qui est la saison de l'assemblée des armées, fit apercevoir bien distinctement à Cambrai le changement qui était arrivé à la cour. Cambrai devint la seule route de toutes les différentes parties de la Flandre. Tout ce qui y servait de gens de la cour, d'officiers généraux et même d'officiers moins connus, y passèrent tous et s'y arrêtèrent le plus qu'il leur fut possible. L'archevêque y eut une telle cour, et si empressée, qu'à travers sa joie, il en fut peiné, dans la crainte du retentissement et du mauvais effet qu'il en craignait du côté du roi. On peut juger avec quelle affabilité, quelle modestie, quel discernement il reçut tant d'hommages, et le bon gré que se surent les raffinés qui de longue main l'avaient vu et ménagé dans leurs voyages en Flandre.

Transformation du nouveau Dauphin.

Il faut se rappeler ici le discours de Saint-Simon à Beauvilliers sur le duc de Bourgogne, et le résumé qu'il en fait dans ses *Mémoires*.

LE roi revenu pleinement à lui, l'insolente cabale tout à fait dissipée par la mort d'un père presque ennemi dont il prenait

1. *Trayés* : choisis.

la place, le monde en respect, en attention, en empressement, les personnages les plus opposés en air de servitude, ce même gros de la cour en soumission et en crainte, l'enjoué et le frivole, partie non médiocre d'une grande cour, à ses pieds par son épouse, certain d'ailleurs de ses démarches par Mme de Maintenon, on vit ce prince timide, sauvage, concentré, cette vertu précise, ce savoir déplacé, cet homme engoncé, étranger dans sa maison, contraint de tout, embarrassé partout ; on le vit, dis-je, se montrer par degrés, se déployer peu à peu, se donner au monde avec mesure, y être libre, majestueux, gai, agréable, tenir le salon de Marly dans des temps coupés[1] présider au cercle rassemblé autour de lui comme la divinité du temple qui sent et qui reçoit avec bonté les hommages des mortels auxquels il est accoutumé, et les récompenser de ses douces influences.

Peu à peu la chasse ne fut plus l'entretien que du laisser-courre, ou du moment du retour. Une conversation aisée, mais instructive et adressée avec choix et justesse, charma le sage courtisan et fit admirer les autres. Des morceaux d'histoire convenables, amenés sans art des occasions naturelles, des applications désirables, mais toujours discrètes et simplement présentées sans les faire, des intermèdes aisés, quelquefois même plaisants, tout de source et sans recherche, des traits échappés de science mais rarement, et comme dardés de plénitude[2] involontaire, firent tout à la fois ouvrir les yeux, les oreilles et les cœurs. Le Dauphin devint un autre prince de Conti. La soif de faire sa cour eut en plusieurs moins de part à l'empressement de l'environner dès qu'il paraissait, que celle de l'entendre et d'y puiser une instruction délicieuse par l'agrément et la douceur d'une éloquence naturelle qui n'avait rien de recherché, la justesse en tout, et plus que cela la consolation, si nécessaire et si désirée, de se voir un maître futur si capable de l'être par son fonds, et par l'usage qu'il montrait qu'il en saurait faire.

Gracieux partout, plein d'attention au rang, à la naissance, à l'âge, à l'acquit de chacun, choses depuis si longtemps honnies et confondues avec le plus vil peuple de la cour, régulier à rendre à chacune de ces choses ce qui leur était dû de politesse et ce qui s'y pouvait ajouter avec dignité, grave mais sans rides, et en même temps gai et aisé ; il est incroyable avec quelle étonnante rapidité l'admiration de l'esprit, l'estime du sens, l'amour du cœur et toutes les espérances furent entraînées, avec quelle raideur les fausses idées qu'on s'en était faites et

1. Par intermittences.
2. Par suite de l'abondance de ses idées.

voulu faire furent précipitées, et quel fut l'impétueux tourbillon du changement qui se fit généralement à son égard.

La joie publique faisait qu'on ne s'en pouvait taire, et qu'on se demandait les uns aux autres, si c'était bien là le même homme, et si ce qu'on voyait était songe ou réalité. Cheverny, qui fut un de ceux à qui la question s'adressa, n'y laissa rien à répartir. Il répondit que la cause de tant de surprise était de ce qu'on ne connaissait point ce prince qu'on n'avait même pas voulu connaître ; que pour lui il le trouvait tel qu'il l'avait toujours connu et vu dans son particulier ; que, maintenant que la liberté lui était venue de se montrer dans tout son naturel, et aux autres de l'y voir, il paraissait ce qu'il avait toujours été ; et que cette justice lui serait rendue quand l'expérience de la continuité apprendrait cette vérité.

De la cour à Paris, et de Paris au fond de toutes les provinces, cette réputation vola avec tant de promptitude que ce peu de gens anciennement attachés au Dauphin en étaient à se demander les uns aux autres s'ils pouvaient en croire ce qui leur revenait de toutes parts. Quelque fondé que fût un si prodigieux succès, il ne faut pas croire qu'il fût dû tout entier aux merveilles du jeune prince. Deux choses y contribuèrent beaucoup : les mesures immenses et si étrangement poussées de cette cabale dont j'ai tant parlé, à décrier ce prince sur toutes sortes de points, et depuis Lille toujours soutenues pour former contre lui une voix publique dont ils pussent s'appuyer auprès de Monseigneur, et en cueillir les fruits qu'ils s'en étaient proposés dès le départ pour cette campagne, que le complot de l'y perdre avait été fait ; et le contraste de l'élastique [1] à la chute du poids qui lui écrasait les épaules, après lequel on le vit redressé, l'étonnement extrême que produisit ce même contraste entre l'opinion qu'on en avait conçue et ce qu'on ne pouvait s'empêcher de voir, et le sentiment de joie intime de chacun, par son plus sensible intérêt, de voir poindre une aurore qui déjà s'avançait, et qui promettait tant d'ordre et de bonheur après une si longue confusion et tant de ténèbres.

Mme de Maintenon était ravie, et le roi oubliait ses préventions anciennes.

LA sage et flexible conduite de ce respectueux et assidu petit-fils l'avait préparé à se rendre facile aux insinuations de Mme de Maintenon, tellement que, quelque accoutumé que l'on commençât d'être à la complaisance que le roi prenait dans le Dauphin, toute la cour fut étrangement surprise de ce que,

1. L'élasticité, le ressort du Dauphin.

l'ayant retenu un matin seul dans son cabinet assez longtemps, il ordonna le même jour à ses ministres d'aller travailler chez le Dauphin toutes les fois qu'il les manderait, et sans être mandés encore, de lui aller rendre compte de toutes les affaires, dont une fois pour toutes il leur aurait ordonné de le faire.

Il n'est pas aisé de rendre le mouvement prodigieux que fit à la cour un ordre si directement opposé au goût, à l'esprit, aux maximes, à l'usage du roi, si constant jusqu'alors, qui, par cela même, marquait une confiance pour le Dauphin qui n'allait à rien moins qu'à lui remettre tacitement une grande partie de la disposition des affaires. Ce fut un coup de foudre sur les ministres, dont ils se trouvèrent tellement étourdis qu'ils n'en purent cacher l'étonnement ni le déconcertement.

Ce fut un ordre en effet bien amer pour des hommes qui, tirés de la poussière et tout à coup portés à la plus sûre et à la plus suprême puissance, étaient si accoutumés à régner en plein sous le nom du roi, auquel ils osaient même substituer quelquefois le leur, en usage tranquille et sans contredit de faire et de défaire les fortunes, d'attaquer avec succès les plus hautes, d'être les maîtres des plus patrimoniales de tout le monde, de disposer avec toute autorité du dedans et du dehors de l'Etat, de dispenser à leur gré toute considération, tout châtiment, toute récompense, de décider de tout hardiment par un *le roi le veut*, de sécurité entière même à l'égard de leurs confrères, desquels qui que ce fût n'osait ouvrir la bouche au roi de rien qui pût regarder leur personne, leur famille ni leur administration, sous peine d'en devenir aussitôt la victime exemplaire pour quiconque l'eût hasardé, par conséquent en toute liberté de taire, de dire, de tourner toutes choses au roi comme il leur convenait, en un mot, rois d'effet, et presque de représentation. Quelle chute pour de tels hommes que d'avoir à compter sur tout avec un prince qui avait M^me^ de Maintenon à lui, et qui auprès du roi était devenu plus fort qu'eux dans leur propre tripot ; un prince qui n'avait plus rien entre lui et le trône ; qui était capable, laborieux, éclairé, avec un esprit juste et supérieur ; qui avait acquis sur un grand fonds tout fait depuis qu'il était dans le conseil ; à qui rien ne manquait pour les éclairer ; qui, avec ces qualités, avait le cœur bon, était juste, aimait l'ordre ; qui avait du discernement, de l'attention, de l'application à suivre et à démêler ; qui savait tourner et approfondir ; qui ne se payait que de choses et point de langage ; qui voulait déterminément le bien pour le bien ; qui pesait tout au poids de sa conscience ; qui, par un accès facile et une curiosité de dessein et de maximes, serait instruit par force canaux ; qui saurait comparer et apprécier les choses, se défier et se confier à propos par un juste discernement et une application sage,

et en garde contre les surprises de toutes parts ; qui, ayant le cœur du roi, avait aussi son oreille à toute heure ; et qui, outre les impressions qu'il prendrait d'eux pour quand il serait leur maître, se trouvait dès lors en état de confondre le faux et le double, et de porter une lumière aussi pénétrante qu'inconnue dans l'épaisseur de ces ténèbres qu'ils avaient formées et épaissies avec tant d'art, et qu'ils entretenaient de même.

Pontchartrain le fils.

Odieux à la marine, et d'ailleurs suspect de jansénisme, Pontchartrain avait tout à craindre du nouveau Dauphin et de Beauvilliers. A cause du père, Saint-Simon s'employa à raffermir sa situation, et y parvint. Aucune sympathie personnelle ne l'y décida, comme le laisse trop entendre ce portrait.

SA taille était ordinaire, son visage long, mafflé [1], fort lippu, dégoûtant, gâté de petite vérole qui lui avait crevé un œil. Celui de verre, dont il l'avait remplacé, était toujours pleurant, et lui donnait une physionomie fausse, rude, refrognée, qui faisait peur d'abord, mais pas tant encore qu'il en devait faire. Il avait de l'esprit mais parfaitement de travers, et avec quelques lettres et quelque teinture d'histoire ; appliqué, sachant bien sa marine, assez travailleur, il le voulait paraître beaucoup plus qu'il ne l'était. Son naturel pervers, que rien n'avait pu adoucir ni redresser le moins du monde, perçait partout ; il aimait le mal pour le mal, et prenait un plaisir singulier à en faire. Si quelquefois il faisait du bien, c'était une vanterie qui en faisait perdre tout le mérite, et qui devenait synonyme au reproche ; encore l'avait-il fait acheter chèrement par les refus, les difficultés dont il était hérissé pour tout, jusque pour les choses les plus communes, et par les manières de le faire qui piquaient, qui insultaient même, et qui lui faisaient des ennemis de presque tous ceux qu'il prétendait obliger. Avec cela, noir, traître, et s'en applaudissait ; fin à scruter, à suivre, à apprendre et surtout à nuire. Pédant en régent de collège avec tous les défauts et tout le dégoût d'un homme né dans le ministère et gâté à l'excès.

Son commerce était insupportable par l'autorité brutale qu'il y usurpait, et par ses infatigables questions, il se croyait tout dû, et il exigeait tout avec toute l'insolence d'un maître dur. Il s'établissait le gouverneur de la conduite de chacun, et il en exigeait compte ; malheur à qui l'y avait accoutumé par besoin, par lâcheté ; c'était une chaîne qui ne se pouvait rompre qu'en rompant avec lui. Outre qu'il était méchant, il était malin encore

1. *Mafflé* : Maffiu.

et persécuteur jusqu'aux enfers quand il en voulait aux gens : ses propos ne démentaient point les désagréments dont il était chamarré. Ils étaient éternellement divisés en trois points, et sans cesse demandait, en s'applaudissant, s'il se faisait bien entendre ; avec qui que ce fût, maître de la conversation, interrompant, questionnant, prenant la parole et le ton, avec des ris forcés à tous moments qui donnaient envie de pleurer. Une expression pénible, maussade, pleine de répétitions, avec un air de supériorité d'état et d'esprit qui faisait vomir et qui révoltait en même temps. Curieux de savoir le dedans et le dessous de toutes les familles et des intrigues, envieux et jaloux de tout, et dans sa marine comme un comité sur ses galériens. Aucun officier, même général, même pour des riens, n'était à couvert de ses sorties en pleine audience publique, et nul homme ni femme de la cour de ses airs d'autorité. Il disait aux gens les choses les plus désagréables avec volupté, et réprimandait durement en maître d'école sous prétexte d'amitié et en forme d'avis.

Son délice était de tendre des panneaux, et la joie de son cœur de rendre de mauvais offices. En garde surtout contre son père et sa mère et leurs amis, et contre toutes les grâces et tous les plaisirs qu'ils pouvaient désirer de lui, il s'en piquait même, pour ne pas paraître sous leur férule, au point que le chancelier et la chancelière s'étaient fait une règle de ne lui rien demander ni recommander, et ne s'en cachaient point, parce que la négative était certaine. En général, il triomphait de refuser et de faire mystère des choses même les plus futiles, surtout d'être hérissé de difficultés sur les choses qui en souffraient le moins. L'importance lui tournait la tête, son ver rongeur était de n'être point ministre ; d'ailleurs incapable de société, d'amusement de conversation ordinaire ; toujours plein de ses fonctions, de ses occupations, et avec qui que ce fût, homme et femme, roi de ses moments et de ses heures, et le tyran de sa famille et de ses familiers. Sa première femme, si parfaite en tout, en mourut à la fin à force de vertu. La seconde l'a vengée.

Le « Credo » de Saint-Simon.

Sur les indications de Beauvilliers, Saint-Simon prenait pied chez le Dauphin, qui « aimait une vie appliquée, egale, unie, » fortifiée d'amitiés et d'affections domestiques. Au point de vue religieux, rien n'était pour les éloigner l'un de l'autre. A ce propos, Saint-Simon expose son *Credo*, en s'autorisant de M. de la Trappe.

JE tiens tout parti détestable dans l'Église et dans l'État. Il n'y a de parti que celui de Jésus-Christ. Je tiens pour héréti-

ques les cinq fameuses propositions directes et indirectes, et pour tel tout livre sans exception qui les contient. Je crois aussi qu'il y a des personnes qui les tiennent bonnes et vraies, qui sont unies entre elles et qui font un parti. Ainsi de tous les côtés, je ne suis pas janséniste.

D'autre part, je suis attaché intimement, et plus encore par conscience que par la plus saine politique, à ce que très mal à propos on connaît sous le nom de libertés de l'Église gallicane, puisque ces libertés ne sont ni privilèges, ni concessions, ni usurpations, ni libertés même d'usage et de tolérance, mais la pratique constante de l'Église universelle, que celle de France a jalousement conservée et défendue contre les entreprises et les usurpations de la cour de Rome, qui ont inondé et asservi toutes les autres et fait par ses prétentions un mal infini à la religion. Je dis la cour de Rome, par respect pour l'évêque de Rome, à qui seul le nom de pape est demeuré, qui est de foi le chef de l'Église, le successeur de saint Pierre, le premier évêque, avec supériorité et juridiction de droit divin sur tous les autres quels qu'ils soient, et à qui appartient seul la sollicitude et la surveillance sur toutes les Églises du monde comme étant le vicaire de Jésus-Christ par excellence, c'est-à-dire le premier de tous ses vicaires qui sont les évêques. A quoi j'ajoute que je tiens l'Église de Rome pour la mère et la maîtresse de toutes les autres, avec laquelle il faut être en communion ; maîtresse, *magistra*, et non pas *domina* ; ni le pape, le seul évêque, ni l'évêque, universel, ordinaire et diocésain de tous les diocèses, ni ayant seul le pouvoir épiscopal duquel il émane dans les autres évêques, comme l'inquisition, que je tiens abominable devant Dieu et exécrable aux hommes, le veut donner comme de foi.

Je crois la signature du fameux formulaire une très pernicieuse invention, tolérable toutefois en s'y tenant exactement suivant la paix de Clément IX, autrement insoutenable. Il résulte que je suis fort éloigné de croire le pape infaillible, en quelque sens qu'on le prenne, ni supérieur, ni même égal aux conciles œcuméniques, auxquels seuls appartient de définir les articles de foi, et de ne pouvoir errer sur elle.

Sur Port-Royal, je pense tout comme le feu roi s'en expliqua à Maréchal en soupirant, que ce que les derniers siècles ont produit de plus saint, de plus pur, de plus savant, de plus instructif, de plus pratique, et néanmoins de plus élevé, mais de plus lumineux et de plus clair, est sorti de cette école, et de ce qu'on connaît sous le nom de Port-Royal ; que le nom de jansénisme et de janséniste est un pot au noir de l'usage le plus commode pour perdre qui on veut, et que d'un millier de personnes à qui on le jette, il n'y en a peut-être pas deux qui le

méritent ; que ne point croire ce qu'il plaît à la cour de Rome de prétendre sur le spirituel, et même sur le temporel, ou mener une vie simple, retirée, laborieuse, serrée, ou être uni avec des personnes de cette sorte, c'en est assez pour encourir la tache de janséniste ; et que cette étendue de soupçons mal fondés, mais si commode et si utile à qui l'inspire et en profite, est une plaie cruelle à la religion, à la société, à l'État.

Je suis persuadé que les jésuites sont d'un excellent usage en les tenant à celui que saint Ignace a établi. La compagnie est trop nombreuse pour ne renfermer pas beaucoup de saints, et de ceux-là j'en ai connu, mais aussi pour n'en contenir pas bien d'autres. Leur politique et leur jalousie a causé, et cause encore de grands maux ; leur piété, leur application à l'instruction de la jeunesse et l'étendue de leurs lumières et de leur savoir, fait aussi de grands biens.

C'en est assez pour un homme de mon état, ce serait en sortir, et des bornes de ce qui est traité ici, que descendre dans plus de détails ; mais ce n'est pas trop pour les choses dont les récits nécessaires s'approchent. Ce que je viens d'expliquer ne contentera pas ceux qui prétendent que le jansénisme et les jansénistes sont une hérésie et des hérétiques imaginaires, et satisfera sûrement encore moins ceux à qui la prévention, l'ignorance, ou l'intérêt en font voir partout. Ce qui m'a infiniment surpris, est comment la prévention qui mettait M. de Beauvilliers de ce dernier-côté lui a pu permettre de s'accommoder de moi au point qu'il a fait, et sans le moindre nuage, toute sa vie, avec la franchise entière que j'ai toujours eue avec lui là-dessus, comme sur tous mes autres sentiments sur toutes autres matières.

Une Surprise.

Saint-Simon découvrait chez le Dauphin des sentiments très analogues aux siens sur la noblesse, les rangs, les ministres. Ils travaillaient fréquemment ensemble ; Saint-Simon élaborait mémoires sur mémoires. Un jour la Dauphine les surprit.

LE Dauphin logeait alors dans celui des quatre grands appartements de plain-pied au salon, que la maladie de M^me^ la princesse de Conti, comme je l'ai fait remarqué lors de la mort de Monseigneur, fit rompre pendant le voyage suivant de Fontainebleau, pour y placer un grand escalier, parce que le roi avait eu peine à monter chez elle par les petits degrés tortueux, uniques alors. La chambre du prince était dans cet emplacement ;

le lit avait les pieds aux fenêtres ; à la ruelle du côté de la cheminée était la porte de la garde-robe obscure par où j'entrais ; entre la cheminée et une des deux fenêtres, un petit bureau portatif à travailler ; vis-à-vis la porte ordinaire d'entrée, et derrière le siège à travailler et le bureau, la porte d'une autre pièce du côté de la Dauphine ; entre les deux fenêtres une commode qui n'était que pour des papiers.

Il y avait toujours quelques moments de conversation avant que le Dauphin se mît à son bureau, et qu'il m'ordonnât de m'asseoir vis-à-vis tout contre. Devenu plus libre avec lui, je pris la liberté de lui dire, dans ces premiers moments de conversation debout, qu'il ferait bien de pousser le verrou de la porte derrière lui. Il me dit que la Dauphine ne viendrait pas, et que ce n'étaient pas là ses heures. Je répondis que je ne craindrais point cette princesse seule, mais beaucoup l'accompagnement qui la suivait toujours ; il fut opiniâtre et n'en voulut rien faire. Je n'osai l'en presser davantage ; il se mit à son bureau et m'ordonna de m'y mettre aussi. La séance fut longue, après laquelle nous triâmes nos papiers. Il me donna des siens à mettre dans mes poches, il en prit des miens, il en enferma dans sa commode, et, au lieu d'en enfermer d'autres dans son bureau, il en laissa dessus et se mit à causer, le dos à la cheminée, des papiers dans une main et ses clefs dans l'autre. J'étais debout au bureau, y cherchant quelques papiers d'une main et de l'autre en tenant d'autres, lorsque tout à coup la porte s'ouvrit vis-à-vis de moi, et la Dauphine entra.

Ce premier coup d'œil de tous les trois, car Dieu merci elle était seule, l'étonnement, la contenance de tous les trois ne sont jamais sortis de ma mémoire. Le fixe des yeux et l'immobilité de statue, le silence, l'embarras également dans tous trois, dura plus d'un lent *Pater*. La princesse le rompit la première. Elle dit au prince, d'une voix très mal assurée qu'elle ne le croyait pas en si bonne compagnie, en souriant à lui et puis à moi. J'eus le temps de sourire aussi et de baisser les yeux avant que le Dauphin répondît. « Puisque vous m'y trouvez, madame, lui dit-il en souriant de même, allez-vous-en. » Elle fut un instant à le regarder en lui souriant davantage et lui à elle ; elle me regarda après toujours souriant avec plus de liberté que d abord, fit après la pirouette, sortit et ferma la porte, dont elle n'avait pas dépassé plus que la profondeur.

Jamais je ne vis femme si étonnée ; jamais, j'en hasarderai le mauvais mot, je ne vis homme si penaud que le prince, même après la sortie ; jamais homme, car il faut tout dire, n'eut si grand'peur que j'eus d'abord, mais qui se rassura dès que je ne a vis point suivie. Sitôt qu'elle eut fermé la porte : « Eh bien, monsieur, dis-je au Dauphin, si vous aviez bien voulu tirer le

verrou ? — Vous aviez raison, me dit-il, et j'ai eu tort. Mais il n'y a point de mal, elle était seule heureusement, et je vous réponds de son secret. — Je n'en suis point en peine, lui dis-je (si [1] l'étais-je bien toutefois), mais c'est un miracle de ce qu'elle s'est trouvée seule. Avec sa suite vous en auriez été quitte pour être peut-être grondé, mais moi, je serais perdu sans ressource. » Il convint encore de son tort, et me rassura de plus en plus sur le secret. Elle nous avait pris non-seulement tête à tête, ce dont personne au monde n'avait le moindre soupçon, mais sur le fait, mais, comme on dit, le larcin à la main. Je compris bien qu'elle ne voudrait pas exposer le Dauphin, mais je craignais la facilité de quelque confidence, et de là la révélation après du secret. Toutefois il fut si bien gardé, ou confié, s'il le fut, à personnes si sûres qu'il n'en a jamais rien transpiré. Je n'insistai pas davantage. Nous achevâmes, moi d'empocher, le prince de serrer nos papiers. Le reste de la conversation fut court, et je me retirai par la garde-robe, comme j'étais venu, et comme je faisais toujours, où du Chesne seul m'attendait. M. de Beauvilliers, à qui je contai l'aventure, en lui rendant compte du travail, en pâlit d'abord, et se remit lorsque je lui dis que la Dauphine était seule, et blâma fort l'imprudence du verrou ; mais il me rassura aussi sur le secret.

Depuis cette découverte la Dauphine me sourit souvent, comme pour m'en faire souvenir, et prit pour moi un air d'attention marqué. Elle aimait fort Mme de Saint-Simon, et ne lui en a jamais parlé. Moi, elle me craignait en gros, parce qu'elle craignait fort les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, dont les allures graves et sérieuses n'étaient pas les siennes, et qu'elle n'ignorait pas mon intime et ancienne liaison avec eux. Leurs mœurs et leur influence sur le Dauphin la gênait ; l'aversion de Mme de Maintenon pour eux ne l'avait pas rassurée ; la confiance du roi en eux et leur liberté avec lui, toute timide qu'elle était, la tenait aussi en presse. Elle les redoutait, surtout M. de Beauvilliers, sur l'article le plus délicat auprès de son époux, et peut-être auprès du roi ; et elle ignorait, sans qu'on osât le lui apprendre, à quel point il était occupé de la frayeur de ce qu'elle craignait de lui, et qui lui pouvait arriver par d'autres, et de toutes les précautions possibles à sagement prendre pour y barrer tout chemin. Pour moi, qui en étais tout aussi éloigné, et qu'elle n'avait pas lieu d'appréhender là-dessus, je n'avais jamais été en aucune familiarité avec elle. Cela ne pouvait guère arriver que par le jeu, et je ne jouais point, très-difficilement par ailleurs, et je ne l'avais point même recherché.

---

1. *Si* : cependant (archaïsme).

La Duchesse de Berry.

Peu à peu Saint-Simon s'avança dans la confiance de la duchesse de Bourgogne. Il n'avait pas autant à se louer de la duchesse de Berry, au mariage de laquelle il avait pourtant contribué. « C'était un prodige d'esprit, d'orgueil, d'ingratitude » et de folie, et c'en fut un aussi de débauche et d'entêtement. » La mort de Monseigneur, qu'elle comptait gouverner quand il serait roi, l'avait outrée.

L'ÉLÉVATION de son beau-frère et de sa belle-sœur, à qui elle devait tout, n'avait fait qu'exciter sa jalousie, son dépit, sa rage ; et le besoin qu'elle avait d'eux portait les élans de ces passions à l'excès. Nourrie dans l'aversion de Mme la duchesse d'Orléans et dans l'indignation du vice de sa naissance, elle ne s'en contraignit plus dès qu'elle fut mariée. Quoiqu'elle dût ce qu'elle était devenue à sa mère et à la naissance de sa mère, quoiqu'elle en eût sans cesse reçu toute sorte d'amitié et nulle contrainte, cette haine et ce mépris pour elle éclatait à tous moments par les scènes les plus scandaleuses, que la mère étouffait encore tant qu'elle pouvait, et qui ne laissèrent pas souvent d'attirer à la fille de justes et rudes mercuriales du roi, et même de Madame, qui n'avait pourtant jamais pu s'accoutumer à la naissance de sa belle-fille ; et ces mercuriales, qui contenaient pour un temps, augmentaient encore le dépit et la haine. Outre un naturel hardi et violent, elle se sentait forte de son mari et de son père.

M. le duc de Berry, né bon, doux, facile, en était extrêmement amoureux, et, outre que l'amour l'aveuglait, il était effrayé de ses emportements. M. le duc d'Orléans, comme on ne le verra que trop dans la suite, était la faiblesse et la fausseté même. Il avait aimé cette fille dès sa naissance préférablement à tous ses enfants, et il n'avait cessé de l'aimer de plus en plus ; il la craignait aussi ; et elle, qui sentait ce double ascendant qu'elle avait sur l'un et sur l'autre, en abusait continuellement. M. le duc de Berry, droit et vrai, mais qui était fort amoureux, et dont l'esprit et le bien-dire n'approchait pas celui de Mme la duchesse de Berry se laissait aller souvent contre ce qu'il pensait et voulait, et s'il osait la contredire, il en essuyait les plus terribles scènes. M. le duc d'Orléans, qui presque toujours la désapprouvait, et presque toujours s'en expliquait très naturellement à Mme la duchesse d'Orléans et à d'autres, même à M. le duc de Berry, ne tenait pas plus que lui devant elle, et s'il pensait vouloir lui faire entendre raison, les injures ne lui coûtaient rien : elle le traitait comme un nègre, tellement qu'il ne songeait après qu'à l'apaiser et à en obtenir son pardon, qu'elle lui faisait bien acheter. Ainsi, pour l'ordinaire, il donnait raison à elle et à

Mme la duchesse d'Orléans sur les sujets de leurs brouilleries, ou sur les choses que l'une faisait et que l'autre improuvait [1], et c'était un cercle dont on ne pouvait le sortir. Il passait beaucoup de temps par jour avec elle, surtout tête à tête dans son cabinet.

Or on sait le vilain bruit qui courait sur les relations de la fille et du père. Le duc de Berry en avait été avisé et s'en montrait très ému.

J'AVAIS déjà tâché de détourner M. le duc d'Orléans de cette grande assiduité chez Mme sa fille, qui fatiguait M. le duc de Berry, et je n'y avais point réussi. Je crus donc devoir recharger plus fortement encore ; et voyant mon peu de succès, je lui fis une préface convenable, et je lui dis après ce qui m'avait forcé à le presser là-dessus. Il en fut étourdi, il s'écria sur l'horreur d'une imputation si noire, et la scélératesse de l'avoir portée jusqu'à M. le duc de Berry. Il me remercia du service de l'en avoir averti, qu'il n'y avait guère que moi qui le lui pût rendre. Je le laissai en tirer la conclusion que la chose présentait d'elle-même sur sa conduite. Cela se passa entre lui et moi à Versailles sur les quatre heures après-midi. Il n'y avait que Mme la duchesse d'Orléans, outre Mme de Saint-Simon, qui sût ce que je devais faire, et qui m'en avait extrêmement pressé.

Le lendemain Mme de Saint-Simon me conta que, rentrant la veille du souper et du cabinet du roi chez Mme la duchesse de Berry avec elle, elle avait passé tout droit dans sa garde-robe, et l'y avait appelée ; que là, d'un air colère et sec, elle lui avait dit qu'elle était bien étonnée que je la voulusse brouiller avec M. le duc d'Orléans ; et que, sur la surprise que Mme de Saint-Simon avait témoignée, elle lui avait dit que rien n'était si vrai ; que je voulais l'éloigner d'elle, mais que je n'en viendrais pas à bout ; et tout de suite lui conta ce que j'avais dit à M. son père, qu'il avait eu la bonté de lui rendre une heure après. Mme de Saint-Simon, encore plus surprise, l'écouta attentivement jusques au bout, et lui répondit que cet horrible bruit était public, qu'elle pouvait elle-même, tout faux et abominable qu'il fût, se douter des conséquences qu'il pouvait avoir, sentir s'il n'était pas important que M. le duc d'Orléans en fût averti, et que j'avais rendu de telles preuves de mon attachement pour eux, et de mon désir de leur union et de leur bonheur à tous, qu'il n'était pas possible qu'elle pût avoir le moindre soupçon contraire, finit brusquement par la révérence et sortir pour se venir coucher. Le trait me parut énorme.

1. *Improuvait* : réprouvait.

Furieux, Saint-Simon annonce à la duchesse d'Orléans son intention de rompre avec son mari et sa fille. Elle proteste et, quelque temps après, lui demande une seconde entrevue.

ELLE s'y remit sur son bien-dire [1], M. le duc d'Orléans m'y vint surprendre. Excuses, propos, tout ce qui peut se dire de plus touchant. Je demeurai longtemps sur la glace du silence, puis du respect ; à la fin je me mis en colère, et m'en expliquait tout au plus librement avec lui. Ce ton-là leur déplut moins que le premier ; ils redoublèrent d'excuses, de prières, de promesses de fidélité et de secret à l'avenir. L'amitié, je n'oserais dire la compassion de sa faiblesse, me séduisit. Je me laissai entraîner dans l'espérance que je mis dans la bonté de cette leçon, et, pour le faire court [2], nous nous raccommodâmes, mais avec résolution intérieure et ferme de le laisser vivre avec Mme sa fille sans lui en jamais parler, et d'être très sobre avec lui, sur tout ce qui la regarderait d'ailleurs.

Une Réconciliation.

Depuis son entrée aux finances, Pontchartrain s'était brouillé avec le duc de Beauvilliers. Chancelier, il était resté son ennemi. Son aversion pour Fénelon et les jésuites, ses engagements avec la cabale de Meudon avaient entretenu cette inimitié. Saint-Simon, qui les aimait tous deux, résolut de les ramener l'un à l'autre.

PLEIN de mon idée, j'allai une après-dînée à la chancellerie, où il [3] logeait, à heure de l'y trouvait seul et de n'être pas interrompu. Il avait un petit jardin particulier le long de son appartement et de plain-pied, qu'il appelait sa Chartreuse, et qui y ressemblait en effet, où il aimait à se promener seul, et souvent avec moi tête à tête. Dès qu'il me vit entrer dans son cabinet, il me mena dans ce petit jardin, affamé de causer depuis notre longue séparation de Marly, et qu'il ne faisait que d'arriver à Fontainebleau où je ne l'avais vu qu'un soir ou deux avec du monde. Là, après une conversation vague, assez courte, de gens qui effleurent tout parce qu'ils ont beaucoup à se dire, je lui demandai, à propos du travail des ministres chez le Dauphin, et de la grandeur nouvelle du duc de Beauvilliers dont il était fort affecté, s'il savait tout ce qui s'était passé à Marly, et si son fils lui en avait rendu compte. Sur ce qu'il m'en dit, et qui n'avait nul trait à son fait, je regardai le chancelier en lui demandant

1. *Son bien-dire* : ses bonnes paroles.
2. Pour résumer.
3. Le chancelier.

s'il ne lui avait rien appris de plus particulier et de plus intéressant. Il m'assura que non, avec curiosité de ce que je voulais dire. « Oh bien donc, monsieur, repris-je, apprenez donc ce que votre éloignement continuel de Marly et votre passion pour Pontchartrain, d'où vous voudriez ne bouger, vous fait ignorer, et à quoi peut-être cette conduite vous expose : c'est que M. votre fils[1] a été au moment d'être chassé. — Hélas ! me répondit-il en haussant les épaules, à la conduite qu'il a, et aux sottises qu'il fait tous les jours, c'est un malheur auquel je m'attends à tous instants. » Puis se tournant vers moi d'un air fort agité : « Mais, contez-moi donc cela, ajouta-t-il, et à quoi il en est. » Je lui dis le fait, et tout ce que je crus le plus capable de l'effrayer, mais en prenant garde de lui rien montrer qui le pût faire douter le moins du monde du duc de Beauvilliers, et le laissant au contraire dans l'opinion de l'effet de leur haine et de son nouveau crédit, qu'il exhala vivement à plus d'une reprise.

Je le tins longtemps entre deux fers[2], comme en effet son fils y avait été longtemps, et lui dans l'impatience de la conclusion et de savoir où en était son fils, et je fis exprès monter cette impatience jusqu'à la dernière frayeur. Alors je lui dis qu'il était sauvé ; que pour cette fois il n'avait plus rien à craindre, et que j'avais même lieu de croire qu'il pouvait être soutenu par qui l'avait sauvé. Voilà le chancelier qui respire, qui m'embrasse, et qui me demande avec empressement qui peut être le généreux ami à qui il doit le salut de sa fortune. Je ne me pressai point de répondre, pour l'exciter davantage, et revins à l'extrême et imminent péril dont la délivrance était presque incroyable. Le chancelier à pétiller, et à me demander coup sur coup le nom de celui à qui il devait tout, et à qui il voulait être sans mesure toute sa vie. Je le promenai encore sur l'excès de l'obligation et sur les sentiments qui lui étaient dus par le chancelier et par toute sa famille ; et, comme il me demanda de nouveau qui c'était donc, et si je ne le lui nommerais jamais, je le regardai fixement et d'un air sévère, qui m'appartenait peu avec lui, mais que je crus devoir usurper pour cette fois : « Que vous allez être étonné, lui dis-je, de l'entendre, ce nom que vous devez baiser, et que vous allez être honteux ! Cet homme que vous haïssez sans cause, que vous ne cessez d'attaquer partout, M. de Beauvilliers enfin, » en haussant la voix et lui lançant un regard de feu, « est celui à qui il n'a tenu, en laissant faire, que votre fils n'ait été chassé, et qui l'a sauvé et raffermi de plus dans sa place. Qu'en direz-vous, monsieur ? » ajoutai-je tout de suite. « Croyez-moi, allez vous cacher. — Ce que j'en dirai, répondit

1. Le secrétaire d'État à la marine.
2. *Entre deux fers* : dans le doute.

le chancelier d'une voix entrecoupée d'émotion, c'est que je suis son serviteur pour jamais, et qu'il n'y a rien que je ne fasse pour le lui témoigner : » puis, me regardant, et m'embrassant avec un soupir : « C'est bien là votre ouvrage, je vous y reconnais ; eh ! combien je le sens ! mais cela est admirable à M. de Beauvilliers au point où il est, et au point où nous sommes ensemble. Je vous conjure de l'aller trouver, de lui dire que je me jette à ses pieds, que j'embrasse ses genoux, que je suis à lui pour toute ma vie ; mais auparavant je vous conjure de me raconter tout ce détail dont vous ne m'avez dit que le gros. »

Mort de Boufflers (1711).

LE maréchal de Boufflers mourut à Fontainebleau, à soixante-huit ans. Rien de si surprenant qu'avec aussi peu d'esprit, et un esprit aussi courtisan, mais non jusqu'aux ministres, avec qui il se savait bien soutenir, il ait conservé une probité sans la plus légère tache, une générosité aussi parfaitement pure, une noblesse en tout du premier ordre, et une vertu vraie et sincère, qui ont continuellement éclaté dans tout le cours de sa conduite et de sa vie. Il fut exactement juste pour le mérite et les actions des autres, sans acception ni distinction, et à ses propres dépens ; bon et adroit à excuser les fautes ; hardi à saisir les occasions de remettre en selle les gens les plus disgrâciés. Il eut une passion extrême pour l'État, son honneur, sa prospérité ; il n'en eut pas moins par admiration et par reconnaissance pour la gloire et pour la personne du roi. Personne n'aima mieux sa famille et ses amis, et ne fut plus exactement honnête homme, ni plus fidèle à tous ses devoirs. Les gens d'honneur et les bons officiers lui étaient en singulière estime, et avec une magnificence de roi, il sut être réglé autant qu'il le put et singulièrement désintéressé, il fut sensible à l'estime, à l'amitié, à la confiance. Discret et secret au dernier point, et d'une rare modestie en tout temps, mais qui ne l'empêcha pas de se sentir aux occasions rares qu'on a vues, et de se faire pesamment sentir aussi à qui s'outrecuidait à son égard. Il tira tout de son amour du bien, de l'excellente droiture de ses intentions, et d'un travail en tout genre au dessus des forces ordinaires, qui, nonobstant le peu d'étendue de ses lumières, tira souvent de lui des mémoires, des projets et des lettres d'affaires très justes et très sensées, dont il m'a montré plusieurs. Je lui en communiquais aussi des miens, et il en avait un fort important dans sa cassette, lorsque je fus averti de son extrémité, telle qu'il mourut le lendemain. J'avais espéré jusque-là, et je n'avais pas voulu lui montrer d'inquiétude. Je courus chez lui dans la frayeur du scellé et de l'inventaire ; je lui dis que j'espérais tout de l'état où je le trouvais ;

mais que cette maladie étant grande, il serait longtemps sans pouvoir s'appliquer à rien de sérieux, pendant quoi j'aurais besoin de mon mémoire, qu'il me ferait plaisir de me rendre, et que je lui redonnerais après quand il voudrait. Il ne fut point ému de ce discours, appela sa femme, qui était arrivée la surveille, la pria d'aller chercher sa cassette, l'ouvrit, y prit le papier et me le rendit.

Saint-Simon rappelle sa disgrâce.

BOUFFLERS aimait le roi comme on aime un maître ; il le craignait, l'admirait, l'adorait presque comme un dieu. Il sentit que l'impression était faite, et, bientôt après, qu'elle était sans remède. Il en tomba dans un déplaisir cuisant, amer et sombre, qui lui fit compter toute sa fortune pour rien, et qui peu à peu le jeta dans des infirmités où les médecins ne purent rien comprendre. Je perdis mon temps et mes efforts à le consoler ; car il ne m'avait caché que ses demandes avant de les faire, mais non leur triste succès. Il s'en plaignait quelquefois à Monseigneur, qui le considérait, et qui cherchait à le consoler ; souvent à M. le duc de Bourgogne, et encore depuis qu'il fut Dauphin, qui l'aimait et l'estimait, et qui l'alla voir avec affection dans sa maladie Il revenait d'un tour à Paris lorsqu'elle le prit ; quatre ou cinq jours le conduisirent aux portes de la mort. Un empirique lui donna un remède qui le mit presque hors de danger par la sueur, et qui défendit bien tout purgatif. Le lendemain matin, la Faculté, bien étonnée de le trouver en si bon état, lui persuada une médecine qui le tua dans la journée, avec des accidents qui montrèrent bien que c'était un poison après le remède qu'il avait pris, et qui ne fit pas honneur à ceux qui la lui donnèrent. Il fut universellement regretté, et ses louanges retentirent dans toutes les bouches, quoique sa considération fût tout à fait tombée. Le roi en parla bien, mais peu, et se sentit extrêmement soulagé. On emporta chez la duchesse de Guiche la maréchale de Boufflers, où le Dauphin et la Dauphine allèrent la voir. Elle voulut s'en aller aussitôt après à Paris, et ne permit point qu'on demandât rien pour elle, ce qu'elle rejeta même avec indignation. Néanmoins leurs affaires étaient fort embarrassées, et quelques jours après on la força d'accepter une pension du roi de douze mille livres.

Le Duc de Noailles.

Le duc de Noailles, qui conduisait depuis longtemps les opérations de Catalogne, et qui, après la victoire de Vendôme à Villaviciosa, avait pris Girone et avait été fait Grand d'Espagne, était devenu l'ami du marquis d'Aguilar. Par ambition, il se mit à intriguer avec lui (1711).

LA reine était attaquée des écrouelles qui la conduisirent enfin au tombeau. Son mal l'empêchait de suivre le roi aux

chasses continuelles et aux promenades, la tenait encore dans la retraite de son appartement, dans d'autres temps qu'elle passait auparavant avec le roi, la rendait particulière et beaucoup moins accessible au public, et l'obligeait à une coiffure embéguinée, qui lui cachait la gorge et une partie du visage. Les deux amis n'ignoraient pas que le roi ne pouvait se passer d'une femme, et qu'il était accoutumé à s'en laisser gouverner. Ils se persuadèrent que l'empire dont la princesse des Ursins jouissait n'était fondé que sur celui que la reine avait pris sur le roi ; que si elle le perdait, la camarera-mayor tomberait avec elle ; et, jugeant du roi par eux-mêmes, ils ne doutèrent pas de se servir utilement du mal de la reine pour en dégoûter le roi. Ce grand pas fait, ils avaient résolu de lui donner une maîtresse, et se flattèrent que sa dévotion céderait à ses besoins. Avec une maîtresse de leurs mains qui aurait un continuel besoin d'eux en conseils et en appuis pour se soutenir elle-même, ils comptèrent de la substituer à la reine auprès du roi, et de devenir eux-mêmes dans la cour et dans la monarchie ce qu'y était la princesse des Ursins.

Ce fut « le pot au lait de la bonne femme. » Le roi raconta tout à la princesse des Ursins, qui en écrivit à Mme de Maintenon. Le duc ne tarda pas à recevoir « un ordre sec et précis » de revenir. Froidement accueilli à la cour, il s'y cherche des alliés, dont Saint-Simon, qui le juge ainsi :

C'EST un homme né pour faire la plus grande fortune quand il ne l'aurait pas trouvée toute faite chez lui. Sa taille était assez grande mais épaisse, sa démarche lourde et forte, son vêtement uni ou tout au plus d'officier, voudraient montrer la simplicité la plus naturelle ; il la soutient avec le gros de ce que, faute de meilleure expression, on entend par une apparence de sans façon et de camarade. On a rarement plus d'esprit et plus de toutes sortes d'esprit, plus d'art et de souplesse à accommoder le sien à celui des autres, et à leur persuader, quand cela lui est bon, qu'il est pressé des mêmes désirs et des mêmes affections dont ils le sont eux-mêmes, et pour le moins aussi fortement qu'eux, et qu'il en est supérieurement occupé. Doux quand il lui plaît, gracieux, affable, jamais importuné quand même il l'est le plus ; gaillard, amusant ; plaisant de la bonne et fine plaisanterie, mais d'une plaisanterie qui ne peut offenser ; fécond en saillies charmantes ; bon convive, musicien ; prompt à revêtir comme sien tous les goûts des autres, sans jamais la moindre humeur ; avec le talent de dire tout ce qu'il veut, comme il veut, et de parler toute une journée sans toutefois qu'il s'en puisse recueillir quoi que ce soit, et cela même au milieu du salon de Marly, et dans les moments de sa vie les plus inquiets, les plus chagrins,

les plus embarrassants. Je parle pour l'avoir vu bien des fois sachant ce qu'il m'en avait dit lui-même, et lui demandant après, dans mon étonnement, comment il pouvait faire.

Aisé, accueillant, propre à toute conversation, sachant de tout, parlant de tout, l'esprit orné, mais d'écorce ; en sorte que sur toute espèce de savoir force superficie, mais on rencontre le tuf pour peu qu'on approfondisse, et alors vous le voyez maître passé en galimatias de propos délibéré. Tous les petits soins, toutes les recherches, tous les avisements [1] les moins prévus coulent de source chez lui pour qui il veut capter, et se multiplient, et se diversifient avec grâce et gentillesse, et ne tarissent point, et ne sont point sujets à dégoûter. Tout à tous avec une aisance surprenante, et n'oublie pas dans les maisons à plaire à certains anciens valets. L'élocution nette, harmonieuse, toutefois naturelle et agréable ; assez d'élégance, beaucoup d'éloquence, mais qui sent l'art, comme avec beaucoup de politesse et de grâce dans ses manières, elles ne laissent pas de sentir quelque sorte de grossièreté naturelle ; et toutefois des récits charmants, le don de créer des choses de riens pour l'amusement, et de dérider et d'égayer même les affaires les plus sérieuses et les plus épineuses, sans que tout cela paraisse lui coûter rien.

Voilà sans doute bien de l'agréable et de grands talents de cour ; heureux s'il n'en avait point d'autres. Mais les voici : tant d'appas, d'esprit de société, de commerce ; tant de pièges d'amitié, d'estime, de confiance, cachent presque tous les monstres que les poètes ont feints dans le Tartare ; une profondeur d'abîme, une fausseté à toute épreuve, une perfidie aisée et naturelle accoutumée à se jouer de tout ; une noirceur d'âme qui fait douter s'il en a une, et qui assure qu'il ne croit rien ; un mépris de toute vertu de la plus constante pratique ; et tour à tour, selon le besoin et les temps, la débauche publique abandonnée, et l'hypocrisie la plus ouverte et la plus suivie. En tous ces genres de crimes, un homme qui s'étend à tout, qui entreprend tout, qui, pris sur le fait, ne rougit de rien, et n'en pousse que plus fortement sa pointe ; maître en inventions et en calomnies, qui ne tarit jamais, et qui demeure bien rarement court ; qui se trouvant à découvert et dans l'impuissance, se reploie prestement comme les serpents, dont il conserve le venin parmi toutes les bassesses les plus abjectes dont il ne se lasse point, et dont il ne cesse d'essayer de vous regagner dans le dessein bien arrêté de vous étrangler ; et tout cela sans humeur, sans haine, sans colère, tout cela à des amis de la plus grande confiance, dont il avoue n'avoir jamais eu aucun lieu de se plaindre, et auxquels il ne nie pas des obligations du premier ordre. Le grand ressort d'une

1. Idées dont il s'avise.

perversité si extrêmement rare est l'ambition la plus démesurée, qui lui fait tramer ce qu'il y a de plus noir, de plus profond, de plus incroyable, pour ruiner tout ce qu'il y craint d'obstacles, et tout ce qui peut, même sans le vouloir, rendre son chemin moins sûr et moins uni. Avec cela une imagination également, vaste, fertile, déréglée, qui embrasse tout, qui s'égare partout, qui s'embarrasse et qui sans cesse se croise elle-même ; qui devient aisément son bourreau, et qui est également poussée par une audace effrénée, et contrainte par une timidité encore plus forte, sous le contraste desquelles il gémit, il se roule, il s'enferme ; il ne sait que faire, que devenir, et [sa timidité] protège néanmoins rarement contre ses crimes.

En même temps avec tout son esprit, ses talents, ses connaissances, l'homme le plus radicalement incapable de travail et d'affaires. L'excès de son imagination, la foule de vues, l'obliquité de tous les desseins qu'il bâtit en nombre tous à la fois, les croisières qu'ils se font les uns aux autres, l'impatience de les suivre et de les démêler mettent une confusion dans sa tête de laquelle il ne peut sortir. C'est à la guerre la source de tant de mouvements inutiles dont il harasse ses troupes, sans aucun fruit, et si souvent à contre-temps, en général par des marches et des contre-marches que personne ne comprend, en détail par des détachements qui vont et qui reviennent sans objet, en tout par des contre-ordres, six, huit, dix tous de suite, quelquefois en une heure aux mêmes troupes, souvent à toute l'armée pour marcher et ne marcher pas, qui en font le désespoir, le mépris et la ruine. En affaires, il saisit un projet, il le suit huit jours, quelquefois jusqu'à quinze ou vingt. Tout y cède, tout y est employé, toute autre chose languit dans l'abandon, il ne respire que pour ce projet. Un autre naît et se grossit dans sa tête, et fait disparaître le premier, en prend la place avec la même ardeur, est éteint par un troisième, et toujours ainsi. C'est un homme de grippe [1], de fantaisie, d'impétuosité successive, qui n'a aucune suite dans l'esprit que pour les trames, les brigues, les pièges, les mines qu'il creuse et qu'il fait jouer sous les pieds. C'est où il a beaucoup de suite et où il épuise toute la sienne pour les affaires.

On verra en son temps les preuves de fait de ce qui se lit ici : et on les verra les unes avec horreur, les autres avec toute la surprise que peuvent donner les propositions les plus étranges et les plus insensées. Enfin ce qui trouvera à peine croyance d'un homme d'autant d'esprit et employé de si bonne heure, on le verra incapable de faire un mémoire raisonné sur quoi que ce soit, et incapable d'écrire une lettre d'affaires.

1. *Grippe* : caprice.

A force de raisonner, de parler, de dicter, de reprendre, de corriger, de raturer, de changer, de refondre, tout s'évapore, il ne demeure rien ; les jours et les mois s'écoulent, la tête tourne aux secrétaires, il ne sort rien, mais rien, quoi que ce soit. De dépit, quand c'est chose qu'il faut pourtant qui existe et montrer, il se résout enfin de la faire faire par un inconnu qu'il a déniché et qu'il a mis sous clef dans un grenier, et à qui souvent encore il fait faire et défaire dix fois, et avec la plus tranquille effronterie il produit cet ouvrage comme sien. Un homme en apparence si ouvert, si aimable, si fait exprès pour jeter de la poudre aux yeux des plus réservés, pour montrer si naturellement tout ce qui peut engager de tous les côtés possibles, et pour en donner jusqu'en capacité de toutes les sortes les plus avantageuses impressions, qui en même temps ne pense que pour soi, ne fait aucun pas, quelque futile ou indifférent qu'il paraisse, qui n'ait rapport à son objet, qui pense toujours sombrement, profondément, à qui nul moyen ne coûte, qui avale la trahison et l'iniquité comme l'eau, qui sait imaginer, ourdir de loin, et suivre les plus infernales trames, est un de ces hommes que la miséricorde de Dieu a rendus si rares, qui, avec la noirceur des plus grands criminels, n'a pas même ce que, faute d'expression, on appelle la vertu qu'il faut pour exécuter de grands crimes, mais rassemble en soi pour les autres les plus grands dangers, et ne leur plaît que pour les perdre, comme les sirènes des poètes. Pour sa valeur, au moins plus qu'obscurcie par l'étrange timidité de général, j'en abandonne le jugement à ceux qui l'ont vu en besogne. Il en a essuyé quelquefois de bons mots le long des lignes. Ses incertitudes continuelles, et ses occupations qui l'ont tenu si fort sous clef à l'armée et à la cour ne l'y ont pas fait aimer.

Mon caractère droit, franc, libre, naturel, et beaucoup trop simple était fait exprès pour être pris dans ses pièges. Comme je l'ai dit, il tourna court autour de moi. Je n'en vis que la partie aimable ; j'y pris aisément les écorces estimables pour les choses mêmes, il n'était pas encore démasqué ; au moins j'ignorais le masque, et je n'étais pas encore instruit de la cause de son retour. J'imaginai bien que ce n'était pas, comme l'on dit, à mes beaux yeux que je devais les avances et les recherches empressées d'un homme avec qui je n'avais jamais vécu, et que les ailes de la faveur avaient si continuellement porté dans des routes brillantes tandis que je rampais. Je crus bien qu'il voyait derrière moi M. le duc d'Orléans, M. de Beauvilliers, peut-être le Dauphin dans le lointain, et qu'à tout hasard il avait envie de me ramasser par le chemin. Je compris que c'était un conseil de sa mère, dont je parlerai ailleurs, qui avait toujours eu de l'amitié pour moi, quoique sans liaison bien étroite, et qui chercha

toujours tant qu'elle put, mais par des voies honnêtes, à avoir tout pour soi et rien contre. Je fus séduit par qui avait tout pour séduire ; l'esprit, les grâces, le raisonnement, et pour le dehors les plus grands et les plus brillants établissements en tout genre.

Mort de Catinat.

On se rappelle la dernière audience qu'il eut du roi et sa réconciliation inutile avec Chamillart (1707).

J'AI souvent parlé ici du maréchal Catinat, de sa vertu, de sa sagesse, de sa modestie, de son désintéressement, de la supériorité si rare de ses sentiments, de ses grandes parties de capitaine, qu'il ne me reste plus à dire que sa mort dans un âge très avancé ,sans avoir été marié ni avoir acquis aucunes richesses, dans sa petite maison de Saint-Gatien, près Saint-Denis, où il s'était retiré, d'où il ne sortait plus depuis quelques années, et où il ne voulait presque plus recevoir personne. Il y rappela, par sa simplicité, par sa frugalité, par le mépris du monde, par la paix de son âme et l'uniformité de sa conduite, le souvenir de ces grands hommes qui, après les triomphes les mieux mérités, retournaient tranquillement à leur charrue, toujours amoureux de leur patrie, et peu sensibles à l'ingratitude de Rome qu'ils avaient si bien servie. Catinat mit sa philosophie à profit par une grande piété. Il avait de l'esprit, un grand sens, une réflexion mûre, il n'oublia jamais le peu qu'il était. Ses habits, ses équipages, ses meubles, sa maison, tout était de la dernière simplicité ; son air l'était et tout son maintien. Il était grand, brun, maigre, un air pensif et assez lent, assez bas, de beaux yeux et fort spirituels. Il déplorait les fautes signalées qu'il voyait se succéder sans cesse, l'extinction suivie de toute émulation, le luxe, le vide, l'ignorance, la confusion des états, l'inquisition mise à la place de la police ; il voyait tous les signes de destruction, et il disait qu'il n'y avait qu'un comble très dangereux de désordre qui pût enfin rappeler l'ordre de ce royaume.

Mort de la Dauphine.

Le lundi 18 janvier, Boudin, premier médecin de la Dauphine, « l'avertit de prendre garde à elle, » qu'on voulait l'empoisonner ; vingt-quatre heures après le Dauphin recevait pareil avis du roi d'Espagne.

LE vendredi 5 février, le duc de Noailles donna une fort belle boîte pleine d'excellent tabac d'Espagne à la Dauphine, qui en prit et le trouva fort bon. Ce fut vers la fin de la matinée ; en entrant dans son cabinet où personne n'entrait, elle mit cette

boîte sur la table et l'y laissa. Sur le soir la fièvre lui prit par frissons. Elle se mit au lit et ne put se lever, même pour aller dans le cabinet du roi, après le souper. Le samedi 6 la Dauphine, qui avait eu la fièvre toute la nuit, ne laissa pas de se lever à son heure ordinaire et de passer la journée à l'ordinaire, mais le soir la fièvre la reprit. Elle continua médiocrement toute la nuit, et le dimanche 7 encore moins ; mais sur les six heures du soir, il lui prit tout à coup une douleur au-dessous de la tempe, qui ne s'étendait pas tant qu'une pièce de six sous, mais si violente qu'elle fit prier le roi qui la venait voir de ne point entrer. Cette sorte de rage de douleur dura sans relâche jusqu'au lundi 8, et résista au tabac en fumée et à mâcher, à quantité d'opium et à deux saignées du bras. La fièvre se montra davantage lorsque les douleurs furent un peu calmées ; elle dit qu'elle avait plus souffert qu'en accouchant.

Un état si violent mis la chambre en rumeur sur la boîte que le duc de Noailles lui avait donnée. En se mettant au lit le jour qu'elle l'avait reçue et que la fièvre lui prit, qui était le vendredi 5, elle en parla à ses dames, louant fort la boîte et le tabac, puis dit à Mme de Lévi de la lui chercher dans son cabinet, où elle la trouverait sur la table. Mme de Lévi y fut, ne la trouva point ; et pour le faire court, toute espèce de perquisition faite, jamais on ne la revit depuis que la Dauphine l'eut laissée dans son cabinet sur cette table. Cette disparition avait paru fort extraordinaire dès le moment qu'on s'en aperçut, mais les recherches inutiles qui continuèrent à s'en faire, suivies d'accidents si étranges et si prompts, jetèrent les plus sombres soupçons. Ils n'allèrent pas jusqu'à celui qui avait donné la boîte, ou ils furent contenus avec une exactitude si générale qu'ils ne l'atteignirent point. La rumeur s'en restreignit même dans un cercle peu étendu. On espérait toujours beaucoup d'une princesse adorée, et à la vie de laquelle tenait la fortune diverse suivant les divers états de ce qui composait ce petit cercle. Elle prenait du tabac à l'insu du roi, avec confiance, parce que Mme de Maintenon ne l'ignorait pas ; mais cela lui aurait fait une vraie affaire auprès de lui s'il l'avait découvert ; et c'est ce qu'on craignait en divulguant la singularité de la perte de cette boîte.

Le 11, la princesse était si mal qu'on lui parla des sacrements.

LE P. La Rue, jésuite, son confesseur et qu'elle avait toujours paru aimer, s'approcha d'elle pour l'exhorter à ne différer pas sa confession. Elle le regarda, répondit qu'elle l'entendait bien et en demeura là. La Rue lui proposa de le faire à l'heure même et n'en tira aucune réponse. En homme d'esprit il sentit ce que

MARIE ADÉLAÏDE DE SAVOIE
DUCHESSE DE BOURGOGNE (EN 1709)

Musée de Versailles. PAR SANTERRE.

c'était, et en homme de bien il tourna court à l'instant. Il lui dit qu'elle avait peut-être quelque répugnance à se confesser à lui, qu'il la conjurait de ne s'en pas contraindre, surtout de ne pas craindre quoi que ce soit là-dessus ; qu'il lui répondait de prendre tout sur lui ; qu'il la priait seulement de lui dire qui elle voulait, et que lui-même l'irait chercher et le lui amènerait. Alors elle lui témoigna qu'elle serait bien aise de se confesser à M. Bailly, prêtre de la mission de la paroisse de Versailles. C'était un homme estimé, qui confessait ce qui était de plus régulier à la cour, et qui, au langage du temps, n'était pas net du soupçon de jansénisme, quoique fort rare parmi ces barbichets[1]. Il confessait Mmes du Châtelet et de Nogaret, dames du palais, à qui quelquefois la Dauphine en avait entendu parler. Bailly se trouva être allé à Paris. La princesse en parut peinée et avoir envie de l'attendre ; mais, sur ce que lui remontra le P. de La Rue qu'il était bon de ne pas perdre un temps précieux qui, après qu'elle aurait reçu les sacrements, serait utilement employé par les médecins, elle demanda un récollet qui s'appelait le P. Noël, que le P. de La Rue fut chercher lui-même à l'instant, et le lui amena.

On peut imaginer l'éclat que fit ce changement de confesseur en un moment si critique et si redoutable, et tout ce qu'il fit penser. J'y reviendrai après. Il ne faut pas interrompre un récit si intéressant et si funestement curieux. Le Dauphin avait succombé. Il avait cachait son mal tant qu'il avait pu pour ne pas quitter le chevet du lit de la Dauphine. La fièvre trop forte pour être plus longtemps dissimulée l'arrêtait, et les médecins, qui lui voulaient épargner d'être témoin des horreurs qu'ils prévoyaient, n'oublièrent rien et par eux-mêmes et par le roi pour le retenir chez lui, et l'y soutenir de moment en moment par les nouvelles factices de l'état de son épouse.

La confession fut longue. L'extrême-onction fut administrée incontinent après, et le saint viatique tout de suite, que le roi fut recevoir au pied du grand escalier. Une heure après, la Dauphine demanda qu'on fît les prières des agonisants. On lui dit qu'elle n'était point en cet état-là, et avec des paroles de consolation on l'exhorta à essayer de se rendormir. La reine d'Angleterre vint de bonne heure l'après-dînée ; elle fut conduite par la galerie dans le salon qui la sépare de la chambre où était la Dauphine. Le roi et Mme de Maintenon étaient dans ce salon, où on fit entrer les médecins pour consulter en leur présence ; ils étaient sept de la cour ou mandés de Paris. Tous d'une voix opinèrent à la saignée du pied avant le redoublement ; et, au cas qu'elle n'eût pas le succès qu'ils en désiraient, à donner

1. Ignorantins

l'émétique dans la fin de la nuit. La saignée du pied fut exécutée à sept heures du soir. Le redoublement vint, ils le trouvèrent moins violent que le précédent. La nuit fut cruelle. Le roi vint de fort bonne heure chez la Dauphine. L'émétique qu'elle prit sur les neuf heures fit peu d'effet. La journée se passa en symptômes plus fâcheux les uns que les autres ; une connaissance par rares intervalles. Tout à fait sur le soir la tête tourna dans la chambre où on laissa entrer beaucoup de gens, quoique le roi y fût, qui peu avant qu'elle expirât en sortit, et monta en carosse au pied du grand escalier avec Mme de Maintenon et Mme de Caylus, et s'en alla à Marly. Ils étaient l'un et l'autre dans la plus amère douleur, et n'eurent pas la force d'entrer chez le Dauphin.

Jamais princesse arrivée si jeune ne vint si bien instruite, et ne sut mieux profiter des instructions qu'elle avait reçues. Son habile père [1], qui connaissait à fond notre cour, la lui avait peinte, et lui avait appris la manière unique de s'y rendre heureuse. Beaucoup d'esprit naturel et facile l'y seconda, et beaucoup de qualités aimables lui attachèrent les cœurs, tandis que sa situation personnelle avec son époux, avec le roi, avec Mme de Maintenon lui attira les hommages de l'ambition. Elle avait su travailler à s'y mettre dès les premiers moments de son arrivée ; elle ne cessa tant qu'elle vécut de continuer un travail si utile, et dont elle recueillit sans cesse les fruits. Douce, timide, mais adroite, bonne jusqu'à craindre de faire la moindre peine à personne, et, toute légère et vive qu'elle était, très capable de vues et de suite de la plus longue haleine, la contrainte jusqu'à la gêne, dont elle sentait tout le poids, semblait ne lui rien coûter. La complaisance lui était naturelle, coulait de source ; elle en avait jusque pour sa cour.

Régulièrement laide, les joues pendantes, le front trop avancé, un nez qui ne disait rien, de grosses lèvres mordantes, des cheveux et des sourcils châtain brun fort bien plantés, des yeux les plus parlants et les plus beaux du monde, peu de dents et toutes pourries dont elle parlait et se moquait la première, le plus beau teint et la plus belle peau, peu de gorge mais admirable, le cou long avec un soupçon de goître qui ne lui seyait point mal, un port de tête galant, gracieux, majestueux et le regard de même, le sourire le plus expressif, une taille longue, ronde, menue ; aisée, parfaitement coupée, une marche de déesse sur les nuées ; elle plaisait au dernier point. Les grâces naissaient d'elles-mêmes de tous ses pas, de toutes ses manières et de ses discours les plus communs. Un air simple et naturel toujours, naïf assez souvent, mais assaisonné d'esprit, charmait, avec cette

1. Le duc de Savoie.

aisance qui était en elle, jusqu'à la communiquer à tout ce qui l'approchait.

En public, sérieuse, mesurée, respectueuse avec le roi, et en timide bienséance avec Mme de Maintenon, qu'elle n'appelait jamais que *ma tante*, pour confondre joliment le rang et l'amitié. En particulier, causante, sautante, voltigeante autour d'eux, tantôt perchée sur le bras du fauteuil de l'un ou de l'autre, tantôt se jouant sur leurs genoux, elle leur sautait au cou, les embrassait, les baisait, les caressait, les chiffonnait, leur tirait le dessous du menton, les tourmentait, fouillait leurs tables, leurs papiers, leurs lettres, les décachetait, les lisait quelquefois malgré eux, selon qu'elle les voyait en humeur d'en rire, et parlant quelquefois dessus. Admise à tout, à la réception des courriers qui apportaient les nouvelles les plus importantes, entrant chez le roi à toute heure, même des moments pendant le conseil, utile et fatale aux ministres mêmes, mais toujours portée à obliger, à servir, à excuser, à bien faire, à moins qu'elle ne fût violemment poussée contre quelqu'un, comme elle fut contre Pontchartrain, qu'elle nommait quelquefois au roi *votre vilain borgne*, ou quelque cause majeure, comme elle le fut contre Chamillart [1]. Si libre, qu'entendant un soir le roi et Mme de Maintenon parler avec affection de la cour d'Angleterre dans les commencements qu'on espéra la paix pour la reine Anne : « Ma tante se mit-elle à dire, il faut convenir qu'en Angleterre les reines gouvernent mieux que les rois, et savez-vous bien pourquoi, ma tante ? » et toujours courant et gambadant, « c'est que sous les rois ce sont les femmes qui gouvernent, et ce sont les hommes sous les reines. » L'admirable est qu'ils en rirent tous deux et qu'ils trouvèrent qu'elle avait raison.

Je n'oserais jamais écrire dans des Mémoires sérieux le trait que je vais rapporter s'il ne servait plus qu'aucun à montrer jusqu'à quel point elle était parvenue d'oser tout dire et tout faire avec eux. J'ai décrit ailleurs la position ordinaire où le roi et Mme de Maintenon étaient chez elle. Un soir qu'il y avait comédie à Versailles, la princesse, après avoir bien parlé toutes sortes de langages, vit entrer Nanon, cette ancienne femme de chambre de Mme de Maintenon, dont j'ai déjà fait mention plusieurs fois, et aussitôt s'alla mettre, tout en grand habit comme elle était et parée, le dos à la cheminée, debout, appuyée sur le petit paravent entre les deux tables. Nanon, qui avait une main comme dans sa poche, passa derrière elle, et se mit comme à genoux. Le roi, qui était le plus proche, s'en aperçut et leur demanda ce qu'elles faisaient là. La princesse se mit à rire, et

1. En 1708, prévenu en faveur de Vendôme, il avait peu ménagé le duc de Bourgogne dans son compte rendu au roi des opérations de Flandre.

répondit qu'elle faisait ce qu'il lui arrivait souvent de faire les jours de comédie. Le roi insista. « Voulez-vous le savoir, reprit-elle, puisque vous ne l'avez point encore remarqué ? C'est que je prends un lavement d'eau. — Comment, s'écria le roi mourant de rire, actuellement là vous prenez un lavement ? — Hé vraiment oui, dit-elle. — Et comment faites-vous cela ? » Et les voilà tous quatre à rire de tout leur cœur. Nanon apportait la seringue toute prête sous ses jupes, troussait celles de la princesse qui les tenait comme se chauffant, et Nanon lui glissait le clystère. Les jupes retombaient, et Nanon remportait la seringue sous les siennes ; il n'y paraissait pas. Ils n'y avaient pas pris garde, ou avaient cru que Nanon rajustait quelque chose à l'habillement. La surprise fut extrême, et tous deux trouvèrent cela fort plaisant. Le rare est qu'elle allait avec ce lavement à la comédie sans être pressée de le rendre, quelquefois même elle ne le rendait qu'après le souper du roi et le cabinet ; elle disait que cela la rafraîchissait, et empêchait que la touffeur [1] du lieu de la comédie ne lui fît mal à la tête.

Le roi ne se pouvait passer d'elle. Tout lui manquait dans l'intérieur lorsque des parties de plaisir, que la tendresse et la considération du roi pour elle voulait souvent qu'elle fît pour la divertir, l'empêchaient d'être avec lui : et jusqu'à son souper public, quand rarement elle y manquait, il y paraissait par un nuage de plus de sérieux et de silence sur toute la personne du roi. Aussi, quelque goût qu'elle eût pour ces sortes de parties, elle y était fort sobre, et se les faisait toujours commander. Elle avait grand soin de voir le roi en partant et en arrivant ; et, si quelque bal en hiver, ou quelque partie en été lui faisait percer la nuit, elle ajustait si bien les choses qu'elle allait embrasser le roi dès qu'il était éveillé, et l'amuser du récit de la fête.

Un soir qu'à Fontainebleau, où toutes les dames des princesses étaient dans le même cabinet qu'elle et le roi après le souper, elle avait baragouiné toutes sortes de langues, et fait cent enfances [2] pour amuser le roi qui s'y plaisait, elle remarqua Mme la Duchesse et Mme la princesse de Conti, qui se regardaient, se faisaient signe et haussaient les épaules avec un air de mépris et de dédain. Le roi levé et passé à l'ordinaire dans un arrière cabinet pour donner à manger à ses chiens, et venir après donner le bonsoir aux princesses, la Dauphine prit Mme de Saint-Simon d'une main et Mme de Lévi de l'autre, et leur montrant Mme la Duchesse et Mme la princesse de Conti qui n'étaient qu'à quelques pas de distance : « Avez-vous vu, avez-vous vu ? » leur dit-elle ; « je sais comme elles qu'à tout ce que j'ai dit et fait, il n'y a

1. *Touffeur* : chaleur étouffante.
2. *Enfances* : enfantillages.

pas le sens commun, et que cela est misérable, mais il lui faut du bruit, et ces choses-là le divertissent ; » et tout de suite s'appuyant sur leurs bras, elle se mit à sauter et à chantonner : « Hé je m'en ris ! hé je me moque d'elles ! et je serai leur reine, et je n'ai que faire d'elles ni à cette heure ni jamais, et elles auront à compter avec moi, et je serai leur reine ; » sautant et s'élançant et s'éjouissant de toute sa force. Ces dames lui criaient tout bas de se taire, que ces princesses l'entendaient, et que tout ce qui était là la voyait faire, et jusqu'à lui dire qu'elle était folle, car d'elles elle trouvait tout bon ; elle de sauter plus fort et de chantonner plus haut : « Hé je me moque d'elles ! je n'ai que faire d'elles, et je serai leur reine, » et ne finit que lorsque le roi rentra.

Hélas ! elle le croyait, la charmante princesse, et qui ne l'eût cru avec elle ? Il plut à Dieu pour nos malheurs d'en disposer autrement bientôt après. Elle était si éloignée de le penser que le jour de la Chandeleur, étant presque seule avec Mme de Saint-Simon dans sa chambre, presque toutes les dames étant allées devant à la chapelle, et Mme de Saint-Simon demeurée pour l'y suivre au sermon, parce que la duchesse du Lude avait la goutte, et que la comtesse de Mailly n'y était pas, auxquelles elle suppléait toujours, la Dauphine se mit à parler de la quantité de personnes de la cour qu'elle avait connues et qui étaient mortes, puis de ce qu'elle ferait quand elle serait vieille, de la vie qu'elle mènerait, qu'il n'y aurait plus guère que Mme de Saint-Simon et Mme de Lauzun de son jeune temps, qu'elles s'entretiendraient ensemble de ce qu'elles auraient vu et fait, et elle poussa ainsi la conversation jusqu'à ce qu'elle allât au sermon.

Avec elle s'éclipsèrent joie, plaisirs, amusements même, et toutes espèces de grâces ; les ténèbres couvrirent toute la surface de la cour ; elle l'animait tout entière, elle en remplissait tous les lieux à la fois, elle y occupait tout, elle en pénétrait tout l'intérieur. Si la cour subsista après elle, ce ne fut plus que pour languir. Jamais princesse si regrettée, jamais il n'en fut si digne de l'être, aussi les regrets n'en ont-ils pu passer, et l'amertume involontaire et secrète en est constamment demeurée, avec un vide affreux qui n'a pu être diminué.

Mort du Dauphin.

Malade et désespéré, le Dauphin, sur les conseils de son entourage, quitta Versailles pour Marly le samedi 13, de grand matin : on voulait lui épargner le voisinage du cadavre de sa femme.

IL sortit à sept heures du matin, par une porte de derrière de son appartement, où il se jeta dans une chaise bleue [1] qui le

1. La couleur du roi.

porta à son carosse. Il trouva en entrant dans l'une et dans l'autre quelques courtisans plus indiscrets encore qu'éveillés, qui lui firent leur révérence, et qu'il reçut avec un air de politesse. Ses trois menins vinrent dans son carrosse avec lui. Il descendit à la chapelle, entendit la messe, d'où il se fit porter en chaise à une fenêtre de son appartement par où il entra. Mme de Maintenon y vint aussitôt ; on peut juger quelle fut l'angoisse de cette entrevue ; elle ne put y tenir longtemps et s'en retourna. Il lui fallut essuyer princes et princesses qui, par distraction, n'y furent que des moments, même Mme la duchesse de Berry et Mme de Saint-Simon avec elle, vers qui le Dauphin se tourna avec un air expressif de leur commune douleur. Il demeura quelque temps seul avec M. le duc de Berry. Le réveil du roi approchant, ses trois menins entrèrent, et je hasardai d'entrer avec eux. Il me montra qu'il s'en apercevait avec un air de douceur et d'affection qui me pénétra. Mais je fus épouvanté de ce regard, également contraint, fixe, avec quelque chose de farouche, du changement de son visage, et des marques plus livides que rougeâtres, que j'y remarquai en assez grand nombre et assez larges, et dont ce qui était dans la chambre, s'aperçut comme moi. Il était debout, et peu d'instants après on le vint avertir que le roi était éveillé ; les larmes qu'il retenait lui roulaient dans les yeux. A cette nouvelle il se tourna sans rien dire, et demeura. Il n'y avait que ses trois menins et moi, et du Chesne ; les menins lui proposèrent une fois ou deux d'aller chez le roi, il ne remua ni ne répondit. Je m'approchai et je lui fis signe d'aller, puis je le lui proposai à voix basse. Voyant qu'il demeurait et se taisait, j'osai lui prendre le bras, lui représenter que tôt ou tard il fallait bien qu'il vît le roi ; qu'il l'attendait, et sûrement avec désir de le voir et de l'embrasser; qu'il y avait plus de grâce à ne pas différer ; et en le pressant de la sorte, je pris la liberté de le pousser doucement. Il me jeta un regard à percer l'âme, et partit. Je le suivis quelque pas, et m'ôtai de là pour prendre haleine. Je ne l'ai pas vu depuis. Plaise à la miséricorde de Dieu que je le voie éternellement où sa bonté sans doute l'a mis !

Le mal ne fit qu'empirer jusqu'au mercredi 17.

CE même soir du mercredi j'allai assez tard chez le duc et la duchesse de Chevreuse, qui logeaient au premier pavillon, et nous au second, tous deux du côté du village de Marly. J'étais dans une désolation extrême ; à peine voyais-je le roi une fois le jour. Je ne faisais qu'aller plusieurs fois le jour aux nouvelles, et uniquement chez M. et Mme de Chevreuse, pour ne voir que gens aussi touchés que moi, et avec qui je fusse tout à fait libre. Mme de Chevreuse non plus que moi n'avait aucune espérance ;

M. de Chevreuse, toujours équanime [1], toujours espérant, toujours voyant tout en blanc, essaya de nous prouver, par ses raisonnements de physique et de médecine, qu'il y avait plus à espérer qu'à craindre, avec une tranquillité qui m'excéda et qui me fit fondre sur lui avec assez d'indécence, mais au soulagement de Mme de Chevreuse et de ce peu qui était avec eux. Je m'en revins passer une cruelle nuit. Le jeudi matin, 18 février, j'appris dès le grand matin que le Dauphin, qui avait attendu minuit avec impatience, avait ouï la messe bientôt après, y avait communié, avait passé deux heures après, dans une grande communication avec Dieu, que la tête s'était après embarrassée, et Mme de Saint-Simon me dit ensuite qu'il avait reçu l'extrême-onction ; enfin, qu'il était mort à huit heures et demie. Ces Mémoires ne sont pas faits pour y rendre compte de mes sentiments. En les lisant on ne les sentira que trop, si jamais longtemps après moi ils paraissent, et dans quel état je pus être et Mme de Saint-Simon aussi. Je me contenterai de dire qu'à peine parûmes-nous les premiers jours un instant chacun, que je voulus tout quitter et me retirer de la cour et du monde, et que ce fut tout l'ouvrage de la sagesse, de la conduite, du pouvoir de Mme de Saint-Simon sur moi que de m'en empêcher avec bien de la peine.

Ici se place un long portrait du Dauphin. Après avoir rappelé son enfance fougueuse, Saint-Simon en vient à son physique.

IL était plutôt petit que grand, le visage long et brun, le haut parfait avec les plus beaux yeux du monde, un regard vif, touchant, frappant, admirable, assez ordinairement doux, toujours perçant, et une physionomie agréable, haute, fine, spirituelle jusqu'à inspirer de l'esprit. Le bas du visage assez pointu, et le nez long, élevé, mais point beau, n'allait pas si bien ; des cheveux châtains si crépus et en telle quantité qu'ils bouffaient à l'excès ; les lèvres et la bouche agréables quand il ne parlait point, mais quoique ses dents ne fussent pas vilaines, le râtelier supérieur s'avançait trop, et emboîtait presque celui de dessous, ce qui, en parlant et en riant, faisait un effet désagréable. Il avait les plus belles jambes et les plus beaux pieds qu'après le roi j'aie jamais vus à personne, mais trop longues, aussi bien que ses cuisses, pour la proportion de son corps. Il sortit droit d'entre les mains des femmes. On s'aperçut de bonne heure que sa taille commençait à tourner. On employa aussitôt et longtemps le collier et la croix de fer, qu'il portait tant qu'il était dans son appartement, même devant le monde, et on n'oublia aucun des

1. *Equanime* : d'humeur égale.

jeux et des exercices propres à le redresser. La nature demeura la plus forte. Il devint bossu, mais si particulièrement d'une épaule, qu'il en fut boiteux, non qu'il n'eût les cuisses et les jambes parfaitement égales, mais parce que, à mesure que cette épaule grossit, il n'y eut plus, des deux hanches jusqu'aux deux pieds, la même distance, et au lieu d'être à plomb il pencha d'un côté. Il n'en marchait ni moins aisément, ni moins longtemps, ni moins vite, ni moins volontiers, et il n'en aima pas moins la promenade à pied, et à monter à cheval, quoiqu'il y fût très mal. Ce qui doit surprendre, c'est qu'avec des yeux, tant d'esprit si élevé, et parvenu à la vertu la plus extraordinaire et à la plus éminente et la plus solide piété, ce prince ne se vit jamais tel qu'il était pour sa taille, ou ne s'y accoutuma jamais. C'était une faiblesse qui mettait en garde contre les distractions et les indiscrétions, et qui donnait de la peine à ceux de ses gens qui dans son habillement et dans l'arrangement de ses cheveux masquaient ce défaut naturel le plus qu'il leur était possible, mais bien en garde de lui laisser sentir qu'ils aperçussent ce qui était si visible. Il en faut conclure qu'il n'est pas donné à l'homme d'être ici-bas exactement parfait.

Suivent de longues considérations sur l'excellente éducation qu'il reçut, sur son attitude envers le roi et envers Monseigneur, sur son rôle à la guerre, sur le choix de ses confidents. Saint-Simon en arrive ainsi à lui-même et à l'enthousiasme que lui inspira ce prince aimé.

JE ne tenais à lui que par M. de Beauvilliers, et je ne crois pas faire un acte d'humilité de dire qu'en tous sens et en tous genres, j'étais sans aucune proportion avec lui. Néanmoins il a souvent concerté avec moi pour faire ou sonder, ou parler, ou inspirer, approcher, écarter de ce prince par moi, pris ses mesures sur ce que je lui disais ; et plus d'une fois, lui rendant compte de mes tête-à-tête avec le prince, il m'a fait répéter de surprise des choses qu'il m'avouait sur lesquelles il ne s'était jamais ouvert avec lui, et d'autres qu'il ne lui avait jamais dites. Il est vrai que celles-là ont été rares, mais elles ont été, et elles ont été plus d'une fois. Ce n'est pas assurément que ce prince eût en moi plus de confiance. J'en serais si honteux, et pour lui et pour moi, que, s'il avait été capable d'une si lourde faute, je me garderais bien de la laisser sentir ; mais je m'étends sur ce détail qui n'a pu être aperçu que de moi, pour rendre témoignage à cette vérité : que la confiance la plus entière de ce prince, et la plus fondée sur tout ce qui la peut établir et la rendre toujours durable, n'alla jamais jusqu'à l'abandon, et à une transformation qui devient trop souvent le plus grand malheur des rois, des cours, des peuples et des États même.

Le discernement de ce prince n'était donc point asservi, mais comme l'abeille il recueillait la plus parfaite substance des plus belles et des meilleures fleurs. Il tâchait à connaître les hommes, à tirer d'eux les instructions et les lumières qu'il en pouvait espérer. Il conférait quelquefois, mais rarement avec quelques-uns, mais à la passade, sur des matières particulières ; plus rarement en secret sur des éclaircissement qu'il jugeait nécessaires, mais sans retour et sans habitude. Je n'ai point su, et cela ne m'aurait pas échappé, qu'il travaillât habituellement avec personne qu'avec les ministres, et le duc de Chevreuse l'était, et avec les prélats dont j'ai parlé sur l'affaire du cardinal de Noailles. Hors ce nombre, j'étais le seul qui eusse ses derrières libres et fréquents, soit de sa part ou de la mienne. Là, il découvrait son âme et pour le présent et pour l'avenir avec confiance, et toutefois avec sagesse, avec retenue, avec discrétion. Il se laissait aller sur les plans qu'il croyait nécessaires. il se livrait sur les choses générales, il se retenait sur les particulières, et plus encore sur les particuliers ; mais, comme il voulait sur cela même tirer de moi tout ce qui pouvait lui servir, je lui donnais adroitement lieu à des échappées, et souvent avec succès, par la confiance qu'il avait prise en moi de plus en plus, et que je devais toute au duc de Beauvilliers, et en sous-ordre au duc de Chevreuse, à qui je ne rendais pas le même compte qu'à son beau-frère, mais à qui je ne laissais pas de m'ouvrir fort souvent comme lui à moi.

Un volume ne décrirait pas suffisamment ces divers tête-à-tête entre ce prince et moi. Quel amour du bien ! quel dépouillement de soi-même ! quelles recherches ! quels fruits ! quelle pureté d'objets, oserai-je le dire, quel reflet de la Divinité dans cette âme candide, simple, forte, qui, autant qu'il leur est donné ici-bas, en avait conservé l'image ! On y sentait briller les traits d'une éducation également laborieuse et industrieuse, également savante, sage, chrétienne, et les réflexions d'un disciple lumineux, qui était né pour le commandement. Là, s'éclipsaient les scrupules qui le dominaient en public. Il voulait savoir à qui il avait et à qui il aurait affaire ; il mettait au jeu le premier pour profiter d'un tête-à-tête sans fard et sans intérêt. Mais que le tête-à-tête avait de vaste, et que les charmes qui s'y trouvaient étaient agités par la variété où le prince s'espaçait et par art, et par entraînement de curiosité, et par la soif de savoir ! De l'un à l'autre il promenait son homme sur tant de matières, sur tant de choses, de gens et de faits, que qui n'aurait pas eu à la main de quoi le satisfaire en serait sorti bien mal content de soi, et ne l'aurait pas laissé satisfait. La préparation était également imprévue et impossible. C'était dans ces impromptus que le prince cherchait à puiser des vérités qui ne pouvaient ainsi rien

emprunter d'ailleurs, et à éprouver, sur des connaissances ainsi variées, quel fond il pouvait faire en ce genre sur le choix qu'il avait fait.

De cette façon, son homme, qui avait compté ordinairement sur une matière à traiter avec lui, et en avoir pour un quart d'heure, pour une demi-heure, y passait deux heures et plus, suivant que le temps en laissait plus ou moins de liberté au prince Il se ramenait toujours à la matière qu'il avait destinée de traiter en principal ; mais à travers les parenthèses qu'il présentait, et qu'il maniait en maître, et dont quelques-unes étaient assez souvent son principal objet. Là, nul verbiage, nul compliment, nulles louanges, nulles chevilles, aucune préface, aucun conte, pas la plus légère plaisanterie ; tout objet, tout dessein, tout serré, substantiel, au fait, au but, rien sans raison, sans cause, rien par amusement et par plaisir ; c'était là que la charité générale l'emportait sur la charité particulière, et que ce qui était sur le compte de chacun se discutait exactement ; c'était là que les plans, les arrangements, les changements, les choix se formaient, se mûrissaient, se découvraient, souvent tout mâchés, sans le paraître, avec le duc de Beauvilliers, quelquefois avec lui et le duc de Chevreuse, qui néanmoins étaient tous deux ensemble très rarement avec lui. Quelquefois encore il y avait de la réserve pour tous les deux ou pour l'un ou l'autre, quoique rare pour M. de Beauvilliers ; mais en tout et partout un inviolable secret dans toute sa profondeur.

> Le Dauphin n'était pas sans quelques défauts : enfantillages, scrupules excessifs, « petitesses de dévotion ». Il s'en corrigeait tous les jours. D'ailleurs, très favorable à la noblesse, sévère aux prétentions des robins et des ministres, il enchantait par là Saint-Simon; disposé à faire parfois appel aux Etats-Généraux, il disait qu' « un roi est fait pour ses sujets, et non les sujets pour lui. »

SA conversation était aimable, tant qu'il pouvait solide, et par goût ; toujours mesurée à ceux avec qui il parlait. Il se délassait volontiers à la promenade : c'était là où ses [qualités] paraissaient le plus. S'il s'y trouvait quelqu'un avec qui il pût parler de sciences, c'était son plaisir, mais plaisir modeste, et seulement pour s'amuser et s'instruire en dissertant quelque peu, et en écoutant davantage. Mais ce qu'il cherchait le plus c'était l'utile, des gens à faire parler sur la guerre et les places, sur la marine et le commerce, sur les pays et les cours étrangères, quelquefois sur des faits particuliers mais publics, et sur des points d'histoire ou des guerres passées depuis longtemps. Ces promenades, qui l'instruisaient beaucoup, lui conciliaient les esprits, les cœurs, l'admiration, les plus grandes espérances.

Il avait mis à la place des spectacles, qu'il s'était retranchés depuis fort longtemps, un petit jeu où les plus médiocres bourses pouvaient atteindre, pour pouvoir varier et partager l'honneur de jouer avec lui, et se rendre cependant visible à tout le monde. Il fut toujours sensible au plaisir de la table et de la chasse. Il se laissait aller à la dernière avec moins de scrupule, mais il craignait son faible pour l'autre, et il y était d'excellente compagnie quand il s'y laissait aller.

Il connaissait le roi parfaitement, il le respectait, et sur la fin il l'aimait en fils, et lui faisait une cour attentive de sujet, mais qui sentait quel il était. Il cultivait Mme de Maintenon avec les égards que leur situation demandait. Tant que Monseigneur vécut, il lui rendait tout ce qu'il devait avec soin. On y sentait la contrainte, encore plus avec Mlle Choin, et le malaise avec tout cet intérieur de Meudon. On en a tant expliqué les causes qu'on n'y reviendra pas ici. Le prince admirait, autant pour le moins que tout le monde, que Monseigneur, qui, tout matériel qu'il était, avait beaucoup de gloire[1] n'avait jamais pu s'accoutumer à Mme de Maintenon, ne la voyait que par bienséance, et le moins encore qu'il pouvait, et toutefois avait aussi en Mlle Choin sa Maintenon autant que le roi avait la sienne, et ne lui asservissait pas moins ses enfants que le roi les siens à Mme de Maintenon. Il aimait les princes ses frères avec tendresse, et son épouse avec la plus grande passion. La douleur de sa perte pénétra ses plus intimes moelles. La piété y surnagea par les plus prodigieux efforts. Le sacrifice fut entier, mais il fut sanglant. Dans cette terrible affliction rien de bas, rien de petit, rien d'indécent. On voyait un homme hors de soi, qui s'extorquait une surface unie, et qui y succombait. Les jours en furent tôt abrégés. Il fut le même dans sa maladie. Il ne crut point en relever, il en raisonnait avec ses médecins ; dans cette opinion, il ne cacha pas sur quoi elle était fondée ; on l'a dit il n'y a pas longtemps, et tout ce qu'il sentit depuis le premier jour jusqu'au dernier l'y confirma de plus en plus. Quelle épouvantable conviction de la fin de son épouse et de la sienne ! mais, grand Dieu ! quel spectacle vous donnâtes en lui, et que n'est-il permis encore d'en révéler des parties également secrètes, et si sublimes qu'il n'y a que vous qui les puissiez donner et en connaître tout le prix ! quelle imitation de Jésus-Christ sur la croix ! on ne dit pas seulement à l'égard de la mort et des souffrances, elle s'éleva bien au-dessus. Quelles tendres, mais tranquilles vues ! quel surcroît de détachement ! quels vifs élans d'actions de grâces d'être préservé du sceptre et du compte qu'il en faut rendre ! quelle soumission, et combien parfaite ! quel ardent amour de

1. *Gloire* : fierté.

Dieu ! quel perçant regard sur son néant et ses péchés ! quelle magnifique idée de l'infinie miséricorde ! quelle religieuse et humble crainte ! quelle tempérée confiance ! quelle sage paix ! quelles lectures ! quelles prières continuelles ! quel ardent désir des derniers sacrements ! quel profond recueillement ! quelle invincible patience ! quelle douceur, quelle constante bonté pour tout ce qui l'approchait ! quelle charité pure qui le pressait d'aller à Dieu ! La France tomba enfin sous ce dernier châtiment ; Dieu lui montra un prince qu'elle ne méritait pas. La terre n'en était pas digne, il était mûr déjà pour la bienheureuse éternité.

Après avoir conduit son récit jusqu'au dimanche 6 mars, où mourut à son tour le petit Dauphin, Saint-Simon revient sur ses pas et envisage sa propre situation, compliquée du fait des notes secrètes jadis confiées au prince.

LE jour de la mort de notre Dauphin, je ne sortis qu'un instant de chez moi, où je m'étais barricadé pour joindre le roi à sa promenade dans les jardins, qui passa l'après-dînée à portée de mon pavillon. La curiosité y eut part. Le dépit de le voir presqu'à son ordinaire ne put soutenir cette promenade qu'un instant. On emportait alors le corps du Dauphin, j'en aperçus de loin quelque chose. Je me rejetai chez moi, d'où je ne sortis presque plus du reste du voyage, que pour aller passer les après-dînées auprès du duc de Beauvilliers, enfermé chez lui où il ne laissait entrer presque personne. J'avoue que je faisais le détour entre le canal et les jardins de Versailles pour arriver à l'hôtel de Beauvilliers par la porte de l'Orangerie qu'il joignait, pour me dérober à la vue de ce qui paraissait de funèbre, dont aucun devoir ne me put faire approcher. Je conviens de la faiblesse. Je n'étais soutenu ni de la piété supérieure à tout du duc de Beauvilliers, ni d'une semblable à celle de M^me^ de Saint-Simon, qui toutefois n'en souffraient pas moins. La vérité est que j'étais au désespoir. A qui saura où j'en étais arrivé, cet état paraîtra moins étrange que d'avoir pu supporter un malheur si complet. Je l'essuyais précisément au même âge où était mon père quand il perdit Louis XIII ; au moins en avait-il grandement joui, et moi, *Gustavi paululum mellis, et ecce morior* [1]. Ce n'était pas tout encore.

Il y avait dans la cassette du Dauphin des mémoires qu'il m'avait demandés. Je les avais faits en toute confiance, lui les avait gardés de même. J'y étais donc parfaitement reconnaissable. Il y en avait même un fort long de ma main, qui seul eût suffi pour me perdre sans espérance de retour auprès du roi.

1. J'ai goûté un peu de miel, et voici que je meurs !

On n'imagine point de pareilles catastrophes. Le roi connaissait mon écriture ; il ne connaissait pas de même ma façon de penser, mais il s'en doutait à peu près. J'y avais donné lieu quelquefois et de bons amis de cour y avaient suppléé de leur mieux. Ce péril ne laissait pas de regarder assez directement le duc de Beauvilliers, un peu plus au lointain le duc de Chevreuse. Le roi qui par ces mémoires m'aurait aussitôt reconnu, y aurait en même temps découvert la plus libre et la plus entière confiance entre le Dauphin et moi, et sur des chapitres les plus importants, et qui lui auraient été les moins agréables, et il ne se doutait seulement pas que j'approchasse de son petit-fils plus que tous les autres courtisans. Il n'eût pas pu croire, intimement lié comme il me savait de tout temps avec le duc de Beauvilliers, que ce commerce intime et si secret d'affaires se fût établi sans lui entre le Dauphin et moi, et toutefois il fallait que lui-même portât au roi la cassette de ce prince, à la mort duquel du Chesne en avait sur-le-champ remis la clef au roi. L'angoisse était donc cruelle, et il y avait tout à parier que j'en serais perdu et chassé pour tout le règne du roi.

Quel contraste des cieux ouverts que je voyais sans chimère, et de ces abîmes qui tout à coup s'ouvraient sous mes pieds ! Et voilà la cour et le monde ! J'éprouvai alors le néant des plus désirables fortunes par un sentiment intime qui toutefois marque combien on y tient. La frayeur de l'ouverture de cette cassette n'eut presque point de prise sur moi. Il me fallut des réflexions pour y revenir de temps en temps. Les regrets de ce qui m'échappait, plus sans comparaison qu'eux la vue de ce que perdait la France, surtout la disparition de cet incomparable Dauphin, me perçait le cœur et suspendait toutes les facultés de mon âme. Je ne voulus longtemps que m'enfuir et ne revoir jamais la figure trompeuse de ce monde. Même après que je me fus résolu à y demeurer, la situation naturelle où j'étais avec M. le duc de Berry et M. le duc d'Orléans, que tant d'autres des plus grands eussent si chèrement achetée dans la perspective de l'âge du roi et de celui du petit Dauphin, m'était insipide, je n'oserais dire pire, par la comparaison de ce qui n'était plus ; et ma douleur si peu capable de consolation et de raison qu'elle trahit entièrement tout ce que j'avais caché jusque-là avec tant de soin et de politique, et manifesta malgré moi tout ce que j'avais perdu. Mme de Saint-Simon, non moins sensible, non moins touchée, aussi peu capable de le dissimuler, mais plus sensée, plus forte, et toute à Dieu, recevait aussi par plus de liberté d'esprit, par plus de mesure en attaches, par la plus sage prudence, de plus fortes impressions de l'inquiétude de ces papiers.

Les ducs et duchesses de Beauvilliers et de Chevreuse étaient uniques dans ce secret, et les uniques aussi avec qui en consulter.

M. de Beauvilliers prit le parti de ne confier la cassette à personne, quoique le roi en eût la clef, et d'attendre que sa santé lui permît de la porter lui-même, pour essayer, étant avec lui, de dérober ces papiers à sa vue parmi tous les autres de quelque manière que ce fût. Cette mécanique était difficile, car il ne savait pas même la position de ces papiers si dangereux parmi les autres dans la cassette, et cependant c'était la seule ressource. Une si terrible incertitude dura plus de quinze jours.

Le lundi, dernier février, le roi vit dans son cabinet sur les cinq heures le duc de Beauvilliers pour la première fois, qui n'avait pas [été] en état de s'y rendre plus tôt. Mon logement était assez près du sien et de plain-pied, donnant au milieu de la galerie de l'aile neuve, de plain-pied aussi au grand appartement du roi. Le duc à son retour entra chez moi, et nous dit, à Mme de Saint-Simon et à moi, que le roi lui avait ordonné de lui porter le lendemain au soir chez Mme de Maintenon la cassette du Dauphin, et nous répéta que, sans oser ni pouvoir répondre de rien, il serait bien attentif à éviter, s'il était possible, que le roi vit ce qui y était de moi ; et nous promit de revenir le lendemain au retour de chez Mme de Maintenon nous en apprendre des nouvelles. On peut juger s'il fut attendu, et à portes bien fermées. Il arriva, et avant de s'asseoir nous fit signe de n'avoir plus d'inquiétude. Il nous conta que tout le dessus de la cassette, et assez épaissement, s'était heureusement trouvé rempli d'un fatras de toutes sortes de mémoires et de projets sur les finances, et de quelques autres d'intérieurs de province, qu'il en avait lu exprès une quantité au roi pour le lasser, et qu'il y avait réussi tellement qu'à la fin le roi s'était contenté d'en entendre les titres, et que fatigué de ne trouver autre chose, s'était persuadé que le fond n'était pas plus curieux, avait dit que ce n'était pas la peine d'en voir davantage, et qu'il n'avait qu'à jeter là tous ces papiers dans le feu. Le duc nous assura qu'il ne se l'était pas fait dire deux fois, d'autant qu'il avait déjà avisé au fond un petit bout de mon écriture, qu'il avait promptement couvert en prenant d'autres papiers pour en lire les titres au roi, et qu'aussitôt qu'il lui eût lâché la parole, il rejeta confusément dans la cassette ce qu'il en avait tiré de papiers et mis à mesure sur la table, et avait été secouer la cassette derrière le feu entre le roi et Mme de Maintenon, pris bien garde en la secouant que ce mémoire de ma main qui était grand et épais fût couvert d'autres, et qu'il avait eu grand soin d'empêcher avec les pincettes qu'aucun bout ne s'écartât, et de voir tout bien brûlé avant de quitter la cheminée. Nous nous embrassâmes dans le soulagement réciproque, qui fut proportionné pour ce moment au péril que nous avions couru.

Nouvelle Disgrâce du duc d'Orléans.

On avait parlé de poison et le roi, touché de cette rumeur, avait ordonné à la Faculté l'autopsie de la Dauphine.

LE rapport de l'ouverture du corps n'eut rien de consolant : nulle cause naturelle de mort, mais d'autres vers les parties intérieures de la tête, voisines de cet endroit fatal où elle avait tant souffert. Fagon et Boudin ne doutèrent pas du poison, et le dirent nettement au roi, en présence de Mme de Maintenon seule. Boulduc qui m'assura en être convaincu, et le peu des autres à qui le roi voulut parler et qui avaient assisté à l'ouverture, le confirmèrent par leur morne silence. Maréchal fut le seul qui soutint qu'il n'y avait de marques de poison que si équivoques, qu'il avait ouvert plusieurs corps où il s'en était trouvé de pareilles, et sur la mort desquels il n'y avait jamais eu le plus léger soupçon. Il m'en parla de même, à moi à qui il ne cachait rien, mais il ajouta que néanmoins, à ce qu'il avait vu, il ne voudrait pas jurer du oui ou du non, mais que c'était assassiner le roi et le faire mourir à petit feu que de nourrir en lui une opinion en soi désolante, et qui pour les suites et pour sa propre vie ne lui laisserait plus aucun repos. En effet, c'est ce qu'opéra ce rapport, et pour assez longtemps. Le roi outré voulut chercher à savoir d'où le coup infernal pouvait être parti, sans pouvoir s'apaiser par tout ce que Maréchal lui put dire, et qui disputa vivement contre Fagon et Boudin, lesquels maintinrent aussi vivement leurs avis en ce premier rapport, et n'en démordirent point dans la suite. Boudin, outré d'avoir perdu sa charge et une princesse pleine de bontés pour lui, même de confiance, et ses espérances avec elle, répandit comme un forcené qu'on ne pouvait pas douter qu'elle ne fût empoisonnée. Quelques autres, qui avaient été à l'ouverture, le dirent à l'oreille à leurs amis ; en moins de vingt-quatre heures la cour et Paris en furent remplis. L'indignation se joignit à la douleur de la perte d'une princesse adorée, et à l'une et à l'autre la frayeur et la curiosité, qui furent incontinent augmentées par la maladie du Dauphin.

Le Dauphin mort, et les bruits de poison redoublant, le roi prescrivit également « l'ouverture de son corps ».

L'ESPÈCE de la maladie du Dauphin, ce qu'on sut que lui même en avait cru, le soin qu'il eut de faire recommander au roi les précautions pour la conservation de sa personne, la promptitude et la manière de sa fin, comblèrent la désolation et les affres, et redoublèrent les ordres du roi sur l'ouverture

de son corps. Elle fut faite dans l'appartement du Dauphin à Versailles comme elle a été marquée. Elle épouvanta. Ses parties nobles se trouvèrent en bouillie ; son cœur, présenté au duc d'Aumont pour le tenir et le mettre dans le vase, n'avait plus de consistance, sa substance coula jusqu'à terre entre leurs mains ; le sang dissous, l'odeur intolérable dans tout ce vaste appartement. Le roi et Mme de Maintenon en attendaient le rapport avec impatience. Il leur fut fait le soir même chez elle sans aucun déguisement.

Fagon, Boudin, quelques autres y déclarèrent le plus violent effet d'un poison très subtil et très violent, qui, comme un feu très ardent, avait consumé tout l'intérieur du corps, à la différence de la tête qui n'avait pas été précisément attaquée, et qui seule l'avait été d'une manière très sensible en la Dauphine. Maréchal, qui avait fait l'ouverture, s'opiniâtra contre Fagon et les autres. Il soutint qu'il n'y avait aucunes marques précises de poison ; qu'il avait vu des corps ouverts à peu près dans le même état, dont on n'avait jamais eu de soupçon ; que le poison qui les avait emportés, et tué aussi le Dauphin, était un venin naturel de la corruption de la masse du sang enflammé par une fièvre ardente qui paraissait d'autant moins qu'elle était plus interne ; que de là était venu la corruption qui avait gâté toutes les parties, et qu'il ne fallait point chercher d'autres causes que celles-là, qui étaient celles de la fin très naturelle qu'il avait vu arriver à plusieurs personnes, quoique rarement à un degré semblable, et qui alors n'allait que du plus au moins. Fagon répliqua, Boudin aussi, avec aigreur tous deux. Maréchal s'échauffa à son tour, et maintint fortement son avis. Il le conclut par dire au roi et à Mme de Maintenon, devant ces médecins, qu'il ne disait que la vérité, comme il l'avait vue et comme il la pensait ; que parler autrement c'était vouloir deviner, et faire en même temps tout ce qu'il fallait pour faire mener au roi la vie la plus douloureuse, la plus méfiante et la plus remplie des plus fâcheux soupçons, les plus noirs et en même temps les plus inutiles ; et que c'était effectivement l'empoisonner. Il se prit après à l'exhorter, pour le repos et la prolongation de sa vie, à secouer des idées terribles en elles-mêmes, fausses suivant toute son expérience et ses connaissances et qui n'enfanteraient que les soucis et les soupçons les plus vagues, les plus poignants, les plus irrémédiables ; et se fâcha fortement contre ceux qui s'efforçaient de les lui inspirer.

L'avis de Maréchal ne fit pas taire la calomnie. L'auteur, d'après Saint-Simon, en était sournoisement le duc du Maine.

M. DU MAINE, le plus timide des hommes, quoique le plus grand ouvrier sous terre, vivait en des transes mortelles pour

toutes ses grandeurs, et il avait trop d'esprit encore pour ne pas trembler aussi pour ses énormes établissements peu sûrs à lui laisser, si on venait à abattre le trône qu'il s'était bâti. Cependant ses enfants croissaient, le roi vieillissait ; il pâlissait d'effroi de la perspective que l'âge du roi rendait peu éloignée, et que les transes mortelles de tout son être lui rapprochaient encore plus. Il n'avait qui que ce fût auprès du Dauphin et de la Dauphine dont il pût tirer secours dans aucun temps ; il n'y voyait aucun remède. Leur mort fut donc pour lui la plus parfaite délivrance, et dans la même mesure qu'elle fut pour toute la France le malheur le plus comblé. Quelle étoile ! mais quel coup de baguette ! quel subit passage des terreurs du sort d'Encelade à la ferme espérance de celui de Phaéthon et de le rendre durable ! Il se vivifia donc des larmes universelles, mais en maître dans les arts les plus ténébreux, je ne dirai pas les plus noirs, parce que nulle notion ne m'en est revenue, il crut qu'il lui importait de fixer les soupçons sur quelqu'un, et c'était pour lui coup double et centuple d'en affubler M. le duc d'Orléans.

Le duc d'Orléans avait contre lui son libertinage, sa chimie, Mme de Maintenon, le public. « Tout cela forma un groupe épouvantable. »

DÈS le 17 février, que M. le duc d'Orléans fut avec Madame donner l'eau bénite à la Dauphine, la foule du peuple dit tout haut toutes sortes de sottises contre lui tout le long de leur passage, que lui et Madame entendirent très distinctement, sans oser le montrer, mais dans la peine, l'embarras et l'indignation qui se peut imaginer. Il y eut même lieu de craindre pis d'une populace excitée et crédule, lorsque, le 21 février, il alla seul donner l'eau bénite au Dauphin. Aussi essuya-t-il sur son passage les insultes les plus atroces d'un peuple qui ne se contenait pas, qui lançait tout haut les discours les plus énormes, qui le montrait au doigt avec les épithètes les plus grossières, que personne n'arrêtait, et qui croyait lui faire grâce de ne se pas jeter sur lui et le mettre en pièces. Ce fut la même chose au convoi. Les chemins retentissaient de cris plus d'indignation et d'injures que de douleur. On ne laissa pas de prendre sans bruit quelques précautions dans Paris pour empêcher la fureur publique dont les bouillons se firent craindre en divers moments. Elle s'en dédommagea par les gestes, les cris, et par tout ce qui se peut d'atroce, vomi contre M. le duc d'Orléans. Vers le Palais-Royal, devant lequel le convoi passa, le redoublement de huées, de cris, d'injures, fut si violent, qu'il y eut lieu de tout craindre pendant quelques minutes.

On peut imaginer le grand usage que M. du Maine sut tirer de la folie publique, du retentissement des cafés de Paris, de

l'entraînement du salon de Marly, de celui du parlement où le premier président lui rendit religieusement ses prémices, de tout ce qui ne tarda pas à revenir des provinces, ensuite des pays étrangers. On ne sème que pour recueillir, et la récolte passa toutes les espérances. La mort du petit Dauphin et le rapport de son ouverture fut un nouveau relais qui ranima plus violemment la fureur et la licence, qui donna un nouveau jeu à M. du Maine, à Bloin, aux affidés de l'intérieur, à Mme de Maintenon, de les faire valoir ; au roi, d'abattement, de crainte, de haine et d'un malaise continuel. C'est la cruelle situation où ils le voulaient pour se le rendre plus maniable, et disposer de lui plus facilement.

Depuis la mort du Dauphin, Saint-Simon était à peine sorti de sa chambre. Il finit par aller voir la duchesse d'Orléans.

JE trouvai Mme la duchesse d'Orléans désolée. Elle m'apprit que le marquis d'Effiat s'était déterminé malgré l'horreur de la chose à les venir avertir, et à presser M. le duc d'Orléans d'avoir là-dessus avec le roi une explication qui ne pouvait être différée, dont la plus naïve, la plus nette et la plus persuasive était d'insister pour que le roi lui permît de se remettre à la Bastille, de faire arrêter Humbert [1] et tous ceux de ses gens que le roi jugerait à propos, jusqu'à ce que cela fût éclairci. « Madame, m'écriai-je, eh ! que prétend faire M. le duc d'Orléans ? — Monsieur, me dit-elle, il est allé parler au roi ce matin, qu'il a trouvé fort sérieux et fort froid, même fort sec, et silencieux sur les plaintes qu'il lui a faites et la justice qu'il lui a demandée. — Et la Bastille, madame, interrompis-je, en a-t-il parlé ? — Eh ! vraiment oui, monsieur, me répondit-elle, mais cela n'a pas été reçu. Il y a eu un air de dédain, qui n'a pas changé, quoiqu'il ait fort insisté. Enfin, M. le duc d'Orléans s'est rabattu à demander au moins qu'Humbert y fût mis, interrogé, et toutes les suites. Le roi a encore refusé d'assez mauvaise grâce. Enfin, à force d'instances, il a dit qu'il ne le ferait pas arrêter, mais qu'il donnerait ordre à la Bastille de l'y recevoir s'il y allait se remettre lui-même. » Je m'écriai encore plus sur un si pernicieux conseil, et si brusquement exécuté.

Humbert se présenta à la Bastille ; mais Maréchal, « avec sa vertueuse liberté » avait parlé au roi. Le roi changea d'avis sans changer d'humeur, et Humbert ne fut pas embastillé. Le duc d'Orléans n'y gagna pas grand'chose.

DE ces jours-là du premier éclat à Marly et dans le monde, M. le duc d'Orléans fut non seulement abandonné de tout le

1. Chimiste avec qui travaillait le duc d'Orléans.

monde, mais il se faisait place nette devant lui chez le roi et dans le salon, et, s'il y approchait d'un groupe de courtisans, chacun sans le plus léger ménagement faisait demi-tour à droite ou à gauche, et s'aller rassembler à l'autre bout, sans qu'il lui fût possible d'aborder personne que par surprise, et même aussitôt après, il était laissé seul avec l'indécence la plus marquée. Jusqu'aux dames désertèrent un temps Mme la duchesse d'Orléans, et il y en eut qui ne la rapprochèrent plus. Après avoir si pitoyablement enfourné, il fallut laisser passer l'orage ; mais l'orage était trop soigneusement entretenu pour passer. Il fut soutenu avec la même frayeur de son approche, la même aliénation [1] jusqu'au dernier Marly de la vie du roi, où ce monarque menaça ouvertement ruine, et quand les bruits faiblissaient dans Paris et dans les provinces, il s'y trouvait des émissaires adroits et attentifs à les renouveler, et d'autres à en faire retentir l'écho à la cour, et cela dura toujours, et bien après le roi, avec le même art. En un mot, je fus le seul, je dis exactement l'unique, qui continuai à voir M. le duc d'Orléans à mon ordinaire, et chez lui et chez le roi, à l'y aborder, à nous asseoir tous deux en un coin du salon, où assurément nous n'avions aucun tiers à craindre, à me promener avec lui dans les jardins, et à la vue des fenêtres du roi et de Mme de Maintenon. A Versailles je vivais dans le même commerce de tous les jours. Il lui revint que La Feuillade tenait à Paris les propos les plus injurieux sur lui ; la furie le transporta, et j'eus toutes les peines du monde de l'empêcher de le faire insulter, et de sa part, à grands coups de bâton. C'est l'unique fois que je l'aie vu en furie, et se porter à une telle extrémité.

On fut assez content de l'oraison funèbre prononcée par Maboul, évêque d'Aleth. M. de Metz, premier aumônier, officia ; la cérémonie commença sur les onze heures. Comme elle est fort longue, on s'avisa de mettre sur la crédence un grand vase rempli de vinaigre, en cas que quelqu'un se trouvât mal. M. de Metz, ayant pris la première ablution et voyant au volume des petites burettes qu'il restait peu de vin pour la seconde, en demanda davantage. On prit donc ce grand vase sur la crédence, pensant que ce fût du vin, et M. de Metz, qui se voulut fortifier, dit, en lavant ses doigts sur le calice, de verser tout plein. Il l'avala d'un trait et ne s'aperçut qu'à la fin qu'il avait avalé du vinaigre ; sa grimace et sa plainte fit un peu rire autour de lui, et lui-même conta après son aventure, dont il fut très mécontent. J'allai voir le lendemain M. de Beauvilliers, dont la santé souffrit de cette cruelle cérémonie. Je lui dis en l'embrassant : *Vous venez*

1. *Aliénation* : détachement, hostilité.

donc d'enterrer la France ? Il en convint avec moi. Hélas ! s'il était au monde, combien plus en serait-il persuadé aujourd'hui.

La fidélité de Saint-Simon au malheur était fort périlleuse. Elle inquiétait ses amis. Sur les instances de Beauvilliers, il finit par se décider à un séjour d'un mois à la Ferté-au-Vidame.

JE ne vis jamais si promptement changer un visage très austère en un très serein que fit celui du duc, sitôt que j'eus lâché la parole de partir. Jamais il ne m'en dit davantage là dessus, et je suis toujours demeuré persuadé que le roi ou Mme de Maintenon me l'avaient envoyé, et lui avaient dit que je serais chassé, si suivant son conseil je ne me chassais pas de bonne grâce. Mon départ ni mon absence ne fit aucun bruit, personne n'y soupçonna rien. Je fus soigneusement instruit, mais toujours en énigme de conseil, de l'état où j'étais pour demeurer ou revenir. J'ignorai de même ce qui fit mon retour, qui me fut mandé de même. Mon absence fut d'un mois ou cinq semaines, et j'arrivai droit à la cour, où je vécus avec M. le duc d'Orléans tout comme j'avais fait auparavant.

Il n'était pas au bout de ses malheurs. C'était trop que de s'être rendu par un trop bon mot deux toutes-puissantes fées [1] implacables. Chalais, l'homme à tout faire de la princesse des Ursins, fut dépêché par elle pour un voyage si mystérieux que l'obscurité n'en a jamais été éclaircie. Il fut dix-huit jours en chemin, inconnu, cachant son nom, et passa à deux lieues de Chalais, où étaient son père et sa mère, sans leur donner signe de vie, quoique fort bien avec eux. Il rôda secrètement en Poitou, et enfin y arrêta un cordelier de moyen âge dans le couvent de Bressuire, qui s'écria : « Ah ! je suis perdu ! » dès qu'il se vit arrêté. Chalais le conduisit dans les prisons de Poitiers, d'où il dépêcha à Madrid un officier de dragons qu'il en avait mené avec lui, et qui connaissait ce cordelier, dont on n'a jamais su le nom mais bien qu'il était effectivement cordelier, revenant de plusieurs lieux d'Italie et d'Allemagne, et même de Vienne. Chalais poussa à Paris, vint à Marly chez Torcy, le 27 avril, un mercredi que le roi avait pris médecine. Torcy le mena l'après-dînée dans le cabinet du roi, avec lequel il fut une demi-heure, ce qui retarda d'autant le conseil d'État, et Chalais s'en alla aussitôt à Paris. Tant d'apparat n'était pas fait pour n'en pas tirer parti, et Chalais n'avait pas été prostitué au métier de prévôt après un misérable moine, sans en espérer un grand fruit. Tout fut incontinent après rempli des bruits les plus affreux contre M. le duc d'Orléans qui, par ce moine, qui toutefois était bien loin lors de la mort de nos princes, les avait empoisonnés,

1. La princesse des Ursins et Mme de Maintenon.

et en prétendait bien empoisonner d'autres. En un instant Paris retentit de ces horreurs ; la cour y applaudit, les provinces en furent inondées, et tôt après les pays étrangers avec une rapidité incroyable, et qui montrait à découvert la préparation du complot, et une publicité qui pénétra jusqu'aux autres. Mme des Ursins ne fut pas moins bien servie en Espagne là-dessus que M. du Maine et Mme de Maintenon en France. Ce fut un redoublement de rage affreux. On fit venir le cordelier pieds et poings liés à la Bastille, où il fut livré uniquement à Argenson.

Ce lieutenant de police rendait compte au roi directement de beaucoup de choses, au désespoir de Pontchartrain, qui, ayant Paris et la cour dans son département de secrétaire d'État, crevait très inutilement de dépit de se voir passer par le bec des plumes secrètes et importantes qui faisaient de son subalterne une espèce de ministre plus craint, plus compté, plus considéré que lui, et qui s'y conduisit toujours de façon à s'acquérir des amis en grand nombre, et des plus grands, et à se faire fort peu d'ennemis et encore dans un ordre obscur ou infime. M. le duc d'Orléans laissa tomber cette pluie à verse faute de pouvoir l'arrêter. Elle ne put augmenter la désertion générale ; il s'accoutumait à sa solitude, et comme il n'avait jamais ouï parler de ce moine, il n'en eut pas aussi la plus légère inquiétude. Mais d'Argenson, qui l'interrogea plusieurs fois et qui en rendait directement compte au roi, fut assez adroit pour faire sa cour à M. le duc d'Orléans de ce qu'il ne trouvait rien qui le regardât, et des services qu'il lui rendait là-dessus auprès du roi. Il vit en habile homme la folie d'un déchaînement destitué de tout fondement, dont l'emportement ne pouvait empêcher M. le duc d'Orléans d'être un prince très principal en France pendant une minorité que l'âge du roi laissait voir d'assez près, et il sut profiter du mystère que lui offrit son ministère pour se mettre bien avec lui de plus en plus, et cette conduite, comme on le verra en son temps, lui valut une grande fortune.

Ce cordelier demeura près de trois mois à la Bastille sans parler à qui que ce soit qu'à Argenson, après quoi Chalais, prévôt de Mme des Ursins, le ramena lui-même de Paris en Ségovie, où il fut enfermé dans une tour tout au haut du château, d'où il avait la plus belle vue du monde, l'élévation à pic des tours de Notre-Dame de Paris, du côté où il était. Il y était encore plein de santé et ne parlant à personne, dix ans après, lorsque j'allai voir ce beau château. J'y appris qu'il jurait horriblement contre la maison d'Autriche et les ministres de la cour de Vienne, avec des emportements furieux de ce qu'ils le laisseront pourrir là ; qu'il ne lisait que des romans, qu'il demandait à celui qui avait soin de lui ; et qu'il vivait là avec tout le scandale que quatre murailles le peuvent permettre à un scélérat. On prétendit qu'il

avait fait son marché pour empoisonner le roi d'Espagne et les infants. Ses fureurs contre Vienne sembleraient favoriser cette opinion. Elle a prévalu dans les esprits les plus sages delà et deçà des Pyrénées ; mais le mystère de toute cette affaire étant demeuré mystère, je me garderai d'en porter un jugement qui ne pourrait être certain, ni même indiquer de fondement. Ce malheureux est mort longtemps depuis mon retour d'Espagne, et dans sa même prison. Chalais fit sans doute sa cour aux deux fées, de s'être chargé d'une fonction si pénible et si peu décente à un homme de sa qualité. Si elle servit, comme elles le prétendirent sans doute, à donner plus de poids au mystère, et à leurs exécrables interprétations, ce voyage ne réussit pas dans le monde, quoique si emmuselé par elles, à celui qui s'était ravalé à leur servir de prévôt.

Mort de Vendôme.

Vendôme, pour se consoler de sa disgrâce, avait épousé Mlle d'Enghien, « extrêmement laide. » Revenu discrètement à la cour, il se fit envoyer en Espagne, battit Shanhope à Brihuega et Staremberg à Villaviciosa (1710). Comblé d'honneurs par Philippe V, il excitait la jalousie des seigneurs espagnols. Madrid lui pesait : il partit.

POUR être plus en liberté, il se sépara des officiers généraux et alla s'établir avec deux ou trois de ses plus familiers et ses valets, qui faisaient partout sa compagnie la plus chérie, à Vignarez, petit bourg presque abandonné et loin de tout, au bord de la mer, dans le royaume de Valence, pour y manger, du poisson tout son soûl. Il tint parole et s'y donna de tout au cœur joie près d'un mois. Il se trouva incommodé : on crut aisément qu'il ne lui fallait que de la diète ; mais le mal augmenta si promptement et d'une façon si bizarre, après avoir semblé assez longtemps n'être rien, que ceux qui étaient auprès de lui, en petit nombre, ne doutèrent pas du poison et envoyèrent aux secours de tous côtés ; mais le mal ne les voulut pas attendre ; il redoubla précipitamment avec des symptômes étranges. Il ne put signer un testament qu'on lui présenta, ni une lettre au roi par laquelle il lui demandait le retour de son frère à la cour. Tout ce qui était autour de lui s'enfuit et l'abandonna, tellement qu'il demeura entre les mains de trois ou quatre des plus bas valets, tandis que les autres pillaient tout et faisaient leur main et s'en allaient. Il passa ainsi les deux ou trois derniers jours de sa vie sans prêtre, sans qu'il eût été seulement question d'en parler, sans autre secours que d'un seul chirurgien. Les trois ou quatre valets demeurés auprès de lui, le voyant à la dernière extrémité, se saisirent du peu de choses qui restaient autour de

lui, et, fauté de mieux, lui tirèrent sa couverture et ses matelas de dessous lui. Il leur cria pitoyablement de ne le laisser pas mourir au moins à nu sur sa paillasse, et je ne sais s'il l'obtint. Ainsi mourut, le vendredi 10 juin [1], le plus superbe des hommes, et pour n'en rien dire davantage après avoir été obligé de parler si souvent de lui, le plus heureux jusqu'à ses derniers jours. Il avait cinquante-huit ans, sans qu'une faveur si prodigieuse et si aveugle ait pu faire qu'un héros de cabale d'un capitaine qui a été un très mauvais général, d'un sujet qui s'est montré le plus pernicieux, et d'un homme dont les vices ont fait en tout genre la honte de l'humanité. Sa mort rendit la vie et la joie à toute l'Espagne.

La Victoire de Denain.

C'est six semaines plus tard qu'avait lieu la bataille de Denain. Saint-Simon en attribue le gain à d'Artagnan, maréchal de Montesquiou, et non à Villars, contre qui il garde ses préventions.

LE prince Eugène assiégea Landrecies. Le roi, piqué des avantages qu'il ne laissait pas de prendre quoique destitué du secours des Anglais, voulait en profiter, et trouvait fort mauvais que Villars laissât assiéger et prendre les places de la dernière frontière sans donner bataille pour l'empêcher. Villars en avait des ordres réitérés. Il mandait force gasconnades, il en publiait, mais il tâtonnait et reculait toujours, et manqua plus d'une occasion de prêter le collet au prince Eugène, dont quelques-unes furent si visibles, et même d'une apparence si avantageuse, que toute l'armée en murmura publiquement. Il cherchait, disait-il, les moyens de faire lever le siège de Landrecies, et le roi attendait tous les jours des courriers de Flandre avec la dernière impatience. Montesquiou vit jour à donner un combat avec avantage. Il était fort connu du roi pour avoir été longtemps major du régiment des gardes, inspecteur puis directeur d'infanterie, et beaucoup plus par ses intimes liaisons avec les principaux valets de l'intérieur. Il dépêcha secrètement un courrier au roi avec un plan de son dessein, en lui marquant qu'il était sûr que Villars ne l'approuverait pas, et en représentant la nécessité de profiter des conjonctures. La réponse fut prompte. Il eut ordre de suivre, d'exécuter son projet, même malgré Villars, mais de faire cela par rapport à lui avec adresse. L'extrême mépris que le prince Eugène avait conçu du maréchal de Villars lui fit commettre une lourde faute, qui fut de s'éloigner de Marchiennes, et même de Denain où étaient ses magasins

1. 1712.

principaux, pour subsister plus commodément derrière l'Escaillon qui se jette dans l'Escaut près de Denain, qu'il avait retranché, et y avait laissé dix-huit bataillons et quelque cavalerie. Sur ces nouvelles, le maréchal Montesquiou pressa Villars d'y marcher.

Dans la marche, Montesquiou s'avança avec une tête, quatre lieutenants généraux et quatre maréchaux de camp, et envoya Broglio, depuis maréchal de France, avec la réserve qu'il commandait, enlever cinq cents chariots de pain pour l'armée ennemie, ce qu'il exécuta fort bien et avant l'attaque de Denain. Montesquiou avec cette tête de l'armée arriva devant Denain à tire-d'aile, fit promptement sa disposition, et attaqua tout de suite les retranchements. Villars marchait doucement avec le gros de l'armée, déjà fâché d'en voir une partie en avant avec Montesquiou sans son ordre, et qui le fut bien davantage quand il entendit le bruit du feu qui commençait. Il lui dépêcha ordre sur ordre d'arrêter, de ne point attaquer, de l'attendre, le tout sans se hâter le moins du monde, parce qu'il ne voulait point de combat. Son confrère lui renvoya ses aides de camp, lui manda que le vin était tiré et qu'il fallait le boire, et poussa si bien ses attaques qu'il emporta les retranchements, entra dans Denain, s'y rendit le maître de toute l'artillerie et des magasins, tua beaucoup de monde, en fit noyer quantité en tâchant de se sauver [1], entre lesquels se trouva le comte de Dohna qui y commandait, et se mit en posture de s'y bien maintenir s'il prenait envie au prince Eugène de l'y attaquer, qui arrivait avec son armée par l'autre côté de la rivière, qui fut témoin de l'expédition, qui recueillit les fuyards, et qui s'arrêta, parce qu'il ne crut pas pouvoir attaquer Denain emporté avec succès.

Tingry cependant, depuis maréchal de Montmorency, averti d'avance par Montesquiou, était sorti de Valenciennes et avait si bien défendu un pont, qui était le plus court chemin du prince Eugène pour tomber sur le maréchal de Montesquiou, qu'il l'empêcha d'y passer, le força à prendre le grand tour par l'autre côté de la rivière, par où je viens de dire, et fit qu'il arriva trop tard. Villars, arrivant avec le reste de l'armée comme tout était fait, enfonça son chapeau, dit merveilles aux tués et aux ennemis delà l'eau qui se retiraient, et dépêcha Nangis au roi, qui avait été un des quatre maréchaux de camp de l'attaque, que Voysin mena au roi le mardi 26 juillet à huit heures du matin, et qui eut force louanges et douze mille livres pour sa course. Les ennemis y perdirent extrêmement, et le maréchal de Montesquiou fort peu. Le fils unique du maréchal de Tourville y fut tué à la tête de son régiment, dont ce fut grand dommage, et

1. Quantité de gens qui tâchaient de se sauver.

laissa sa sœur héritière qui épousa depuis M. de Brassac et fut dame de Mme la duchesse de Berry quand on lui en donna.

Villars, fort étourdi d'une action faite malgré lui, s'en voulait tenir là ; mais Montesquiou, sûr du roi, se moqua de lui, détacha le soir même du combat, qui était le dimanche 24 juillet, Broglio avec douze bataillons sur Marchiennes, où était le reste et la plus grande partie des magasins des ennemis, et le suivit en personne avec dix-huit autres bataillons et quelque cavalerie, sans que Villars osât s'y opposer formellement, après ce qui venait d'arriver. Il prit Saint-Amand en passant, où il y avait huit cents hommes, et l'abbaye d'Hannon, où il y en avait deux cents. Villars, aide-major du régiment des gardes et aide-major général de l'armée, arriva le dernier juillet à Fontainebleau avec force drapeaux, par qui on apprit qu'un fils d'Overkerke avait été tué à Denain, qui était officier général fort estimé parmi les Hollandais. Le lundi 1er août, d'Artagnan arriva à une heure après midi à Fontainebleau, de la part du maréchal de Montesquiou, son oncle, avec la nouvelle qu'il avait pris Marchiennes et tout ce qui s'y était trouvé prisonniers de guerre. Il y avait dans la place six bataillons, un détachement de cinq cents hommes de la garnison de Douai, et le régiment de cavalerie entier de Waldec, qui allait joindre l'armée du prince Eugène, et qui n'en put sortir avant d'y être enfermé ; soixante pièces de canon ; et, outre ce qu'il y avait de munitions de guerre et de bouche en magasins, cent cinquante bélandres [1], qui en étaient chargées sur la rivière, six desquelles avaient chacune deux cents milliers de poudre, le tout sans avoir presque perdu personne à ce siège. Un fils du maréchal de Tessé avait été fort blessé à Denain à la tête du régiment de Champagne, et le marquis de Meuse à la tête du sien.

Montesquiou eut dans l'armée et à la cour tout l'honneur de ces deux heureuses actions, qui levèrent, pour ainsi dire, le sort dont nous étions si misérablement enchantés [2], qui parurent avec raison un prodige de la Providence, et qui mirent fin à tous nos malheurs. Montesquiou eut le sens d'être sage et modeste, de laisser faire le matamore à Villars qui se fit moquer de soi, de respecter la protection ouverte de Mme de Maintenon, et de se contenter de la gloire, à laquelle personne ne se méprit. Ce fut à Fontainebleau un débordement de joie dont le roi fut si flatté qu'il en remercia les courtisans pour la première fois de sa vie. Le prince Eugène, manquant de pain et de toutes choses, leva aussitôt après le siège de Landrecies, et une désertion effroyable se mit dans ses troupes.

1. *Bélandres* : bateaux.
2. *Enchantés* : ensorcelés.

Le Duc de Chevreuse et sa femme.

Le 5 novembre 1712 mourut à Paris le duc de Chevreuse. Il était fils du duc et de la première duchesse de Luynes. Saint-Simon l'aimait, l'estimait, mais sans aveuglement.

M. DE CHEVREUSE, qui était assez grand, bien fait, et d'une figure noble et agréable, n'avait guère de biens. Il en eut d'immenses de la fille aînée et bien aimée de M. Colbert, qu'il épousa en 1667. Outre la dot et les présents les plus continuels et les plus considérables, il tira de la considération de ce mariage l'érection nouvelle de Chevreuse en duché vérifié en sa faveur, la substitution des biens du duc de Chaulnes, cousin germain paternel de son père, sa charge de capitaine des chevaulégers de la garde, et finalement le gouvernement de Guyenne. Mme de Chevreuse était une brune, très aimable femme, grande et très bien faite, que le roi fit incontinent dame du palais de la reine ; elle sut plaire à l'un et à l'autre, être très bien avec les maîtresses mieux encore avec Mme de Maintenon, souvent, malgré elle, de tous les particuliers du roi, qui s'y trouvait mal à son aise sans elle, et tout cela sans beaucoup d'esprit, avec une franchise et une droiture singulière, et une vertu admirable qui ne se démentit en aucun temps...

Dampierre, dont il fit un lieu charmant, séduit par le goût et le secours de M. Colbert, qui lui manqua au milieu de l'entreprise, commença à l'incommoder. Sa déférence pour son père le ruina, par l'établissement de toutes ses sœurs du second lit dont il répondit, et les avantages quoique légers auxquels il consentit pour ses frères aussi du second lit, et qui ne pouvaient rien prétendre sans cette bonté. Il essuya des banqueroutes des marchands de ses bois ; il avait tous ceux de Chevreuse et de la forêt de Saint-Léger et d'autres contigus. Il imagina de paver un chemin qui déblayât facilement ces bois, mais il ne s'en trouva pas plus avancé quand ce pavé fut achevé. Il se tourna ensuite à former un canal qui pût flotter à bois perdu jusqu'à la Seine. Il en fit bien les deux tiers, et vit après qu'il n'y passerait jamais un muid d'eau. Les acquisitions, les dédommagements, les frais furent immenses ; il se trouva accablé d'affaires et de dettes, et obligé à la fin à vendre la forêt de Saint-Léger et beaucoup de terres et d'autres bois au comte de Toulouse, qui en décupla sa terre de Rambouillet, mais qui firent presque de Dampierre une maison sans dépendances. Il fit aussi et refit, à diverses reprises, des échanges avec Saint-Cyr, et c'est ce qui fit transporter le titre et l'ancienneté de Chevreuse sur Montfort-l'Amaury ; en un mot, il était presque sans ressource lorsque le gouvernement de Guyenne lui tomba

de Dieu et grâce, sans qu'il y eût pensé, comme on l'a vu en son temps. Sa santé, il la conduisit de même. Il avait eu la goutte dès l'âge de dix-neuf ans, sans l'avoir jamais méritée, mais elle lui venait de race. L'exemple de son père lui fit peur ; il ne l'avait pas méritée davantage, et il en était accablé, et dans la suite ses frères le furent encore davantage. Il se réduisit donc à un régime qui lui réussit pour la goutte qu'il n'eut que rare et faible, et pour le préserver de maladies, mais qu'il outra et qui le tua. M. de Vendôme, qui avait quelquefois mangé avec lui à Marly, dans les premiers temps que le roi aimait qu'on allât à la table du grand maître, disait plaisamment au roi que M. de Chevreuse s'empoisonnait d'eau de chicorée pendant tout un repas, pour avoir le plaisir de boire à la fin une rasade de vin avec du sucre et de la muscade. En effet, c'était sa pratique. En affaires et en santé, le mieux chez lui était le plus grand ennemi du bien.

Jamais homme ne posséda son âme en paix comme celui-là ; comme dit le psaume, il la portait dans ses mains. Le désordre de ses affaires, la disgrâce de l'orage du quiétisme qui fut au moment de le renverser, la perte de ses enfants, celle de ce parfait Dauphin, nul événement ne put l'émouvoir ni le tirer de ses occupations et de sa situation ordinaire avec un cœur bon et tendre toutefois. Il offrait tout à Dieu, qu'il ne perdait jamais de vue ; et dans cette même vue, il dirigeait sa vie et toute la suite de ses actions. Jusque avec ses valets il était doux, modeste, poli ; en liberté dans un intérieur d'amis et de famille intime, il était gai et d'excellente compagnie, sans rien de contraint pour lui ni pour les autres, dont il aimait l'amusement et le plaisir ; mais si particulier par le mépris intime du monde, et le goût et l'habitude du cabinet, qu'il n'était presque pas possible de l'en tirer, et que le gros de la cour ignorait qu'il eût une table également délicate et abondante. Il n'y arrivait jamais que vers l'entremets. Il se hâtait d'y manger quelque pourpoint [1] de lapin, quelque grillade, enfin ce qui avait le moins de suc, et au fruit quelques sucreries qu'il croyait bonnes pour l'estomac, avec un morceau de pain pesé dont on avait ôté la mie. Il voulait manger en sorte qu'il pût travailler en sortant de table, avec la même facilité qu'avant de s'y mettre ; et en effet, il rentrait bientôt après dans son cabinet. Le soir, peu avant minuit, il mangeait quelque œuf ou quelque poisson à l'eau ou à l'huile, même les jours gras. Il faisait tout tard et assez lentement. Il ne connaissait pour son usage particulier ni les heures ni les temps, et il lui arrivait souvent là-dessus des aventures qui faisaient notre divertissement dans l'intime particulier, et sur lesquelles

1. *Pourpoint* : morceau.

M. de Beauvilliers ne l'épargnait pas, malgré toute sa déférence dans le courant ordinaire de la vie.

Le chancelier disait de ces deux beaux-frères qu'ils n'étaient, comme en effet [1], « qu'un cœur et qu'une âme ; que ce que l'un pensait, l'autre le pensait de même tout aussitôt, mais que, pour l'exécution, M. de Beauvilliers avait un bon ange qui le préservait d'agir en rien comme M. de Chevreuse, quelque conformément à lui qu'il pensât toujours. » Le fait était exactement vrai. On le verra lorsqu'il sera question de M. de Beauvilliers ; et il est inconcevable que deux hommes, si opposés en actions communes mais continuelles, aient passé leur vie ensemble, sans se quitter, dans la plus intime et la plus indissoluble union, et jamais interrompue un seul instant. Ils vivaient dans les mêmes lieux, logeaient ensemble à Marly, et fort proche de Versailles, mangeaient continuellement ensemble, et il n'y avait jour qu'ils ne se vissent deux, trois et quatre fois : en un mot, cette union était telle, que l'intimité de l'un, même l'admission à une société particulière, ne pouvait être avec l'un qu'elle ne fût en même temps avec l'autre, et pareillement avec leurs épouses.

M. de Chevreuse écrivait aisément, agréablement et admirablement bien et laconiquement, pour le style et pour la main [2], et ce dernier est aussi rare. Il était, non pas aimé, mais adoré dans sa famille et dans son domestique, et toujours affable, gracieux, obligeant. A qui ne le connaissait pas familièrement, il avait un extérieur droit, fiché, composé, propre, qui tirait sur le pédant, et qui, avec ce qu'il n'était point du tout répandu, éloignait. Pendant le Fontainebleau de cette année, lui et M^me^ de Chevreuse me proposèrent une promenade à Courance. J'allai chez lui, et comme j'entrais dans sa chambre dans la dernière familiarité, je l'y surpris devant une armoire qui prenait à la dérobée un verre de quinquina ; il rougit et me demanda en grâce de n'en rien dire. Je le lui promis, mais je lui représentai qu'il se tuait avec du quinquina sans manger. Il m'avoua, à force de le presser, qu'il s'était mis à cet usage depuis plusieurs mois pour son estomac, et je voyais et savais qu'il diminuait encore sa nourriture. Je lui dis sur cela tout ce que je pus, et je lui prédis qu'il se percerait l'estomac. Le pis était qu'il s'était mis à tendre peu à peu à la diète de Cornaro, qui avait été fort bonne à ce Vénitien, mais qui en avait tué beaucoup d'autres, M. de Lyonne entre autres, le célèbre ministre d'Etat. Cela n'alla pas loin ; il tomba malade à Paris, il souffrit d'extrêmes douleurs avec une patience et une résignation incroyables, reçut les

1. Comme ils l'étaient réellement.
2. *La main* : l'écriture.

sacrements avec la plus ardente piété, et mourut paisible et tranquille dans ses douleurs, et à soi comme en pleine santé, au milieu de sa famille. On l'ouvrit, et on lui trouva l'estomac percé.

Si M. de Chevreuse avait, comme on l'a vu ailleurs, essayé d'alléger ses chaînes ne les pouvant rompre, d'allonger ses séjours de Dampierre aux dépens des voyages de Marly, pour y vivre à Dieu et à lui-même avec plus de loisir et de liberté ; et si, après divers reproches du roi qu'il coulait en douceur sans se détourner de son but, il avait fallu que le roi lui eût enfin parlé en ami qui le voulait sous sa main, à la suite de ses affaires, et en maître qui voulait être obéi et servi, Mme de Chevreuse n'était pas plus éblouie des distinctions et des particuliers où le roi la voulait toujours. Le bel âge, la figure, la danse, l'air et le jeu de la table l'avaient initiée dans tout, aussitôt après son mariage; et avec une droiture et une franchise qui à la cour lui étaient uniques, elle avait su plaire en même temps à la reine, au roi, à ses maîtresses, non seulement sans bassesse, mais sans courir après. Sa vertu et sa piété, qui fut aussi vraie qu'elle dans tous les temps de sa vie, fut une autre source de faveur, lorsque le roi et Mme de Maintenon se furent piqués d'une dévotion qui fit de cette femme le prodige qu'on a vu si longtemps, sans presque pouvoir le croire. Malgré la haine que, depuis l'affaire du quiétisme, elle avait prise et conservée pour MM. de Chevreuse et de Beauvilliers, quoique auparavant elle eût toujours bien plus goûté ce dernier que son beau-frère, elle n'avait pu s'empêcher d'aimer toujours Mme de Chevreuse ; et, depuis qu'elle eut perdu toute espérance de les culbuter, elle n'avait pas moins d'empressement que le roi de l'attirer dans leurs parties particulières. Mme de Chevreuse, qui n'était pas moins détachée que son mari, ni moins désireuse que lui de vivre pour Dieu et pour elle-même, profita d'une fort longue infirmité pour se séquestrer, sous prétexte qu'elle ne pouvait plus mettre de corps [1], sans quoi, en robe ou en robe de chambre, les dames ne pouvaient se présenter nulle part devant le roi. Lassé de son absence, il fit pour le rappeler de ses particuliers ce qu'il n'a jamais fait pour aucune autre. Il voulut qu'elle revint à Marly avec dispense de tout ce qui était public, et que là, et à Versailles, elle vint les soirs le voir chez Mme de Maintenon sans corps, et tout comme elle voudrait, pour sa commodité, à leurs dîners particuliers et à toutes leurs parties familières. Il lui donna, comme on l'a dit, trente mille livres de pension sur les appointements du gouvernement de la Guyenne. Fort peu en avaient de vingt mille, et pas une seule dame de plus forte.

1. *Corps* : corset.

Sa douleur, qui fut telle qu'on la peut imaginer, mais qui comme elle fut courageuse et toute en Dieu, lui fut une raison légitime de séparation, mais qu'il fallut pourtant interrompre par des invitations réitérées, non pour des parties, mais pour voir le roi en particulier. Après son deuil elle tira de longue, mais elle ne put éviter les parties et les particuliers. La mort du roi rompit ses chaînes ; elle se donna pour morte ; elle s'affranchit de tous devoirs du monde ; elle vécut à l'hôtel de Luynes et à Dampierre dans sa famille, avec un cercle fort étroit de parents qui ne se pouvaient exclure, et d'amis très particuliers. Elle dormait extrêmement peu, passait une longue matinée en prières et en bonnes œuvres, rassemblait sa famille aux repas, qui étaient toujours exquis sans être fort grands, toujours surprise des devoirs que le monde ne cessa jamais de lui rendre, quoiqu'elle n'en rendît aucun. C'était un patriarche dans sa famille, qui en faisait les délices, l'union la paix, et qui rappelait la vie des premiers patriarches. Jamais femme si justement adorée des siens, ni si respectée du monde jusqu'à la fin de sa vie, qui passa quatre-vingts ans, en pleine santé de corps et d'esprit, et qui fut trop courte pour ses amis et pour sa famille. Après elle on sentit ce qu'on avait prévu. Cette famille, si unie et si rassemblée autour d'elle, fut bientôt séparée. Elle mourut dans l'été de 1732, dans la vénération publique, aussi saintement et aussi courageusement qu'elle avait vu mourir M. de Chevreuse parmi les larmes les plus amères de tous les siens.

TABLE

Le Duc d'Orléans 5
Le Comte de Grammont 8
Accablement de Chamillart 9
Vauban et Boisguilbert 10
Les Nièces de Vaudemont. 13
Madame de Soubise 15
Madame de Montespan 17
Le Duc d'Antin 24
Une Colère du roi. 25
Madame de Thianges 28
Desmarest, Contrôleur général des finances 29
Un Accident 30
Une Conversation de Saint-Simon et de Beauvilliers . . . 32
Samuel Bernard à Marly 33
Le Mariage du prince de Léon 35
Après Audenarde 39
Le Siège de Lille 40
La Défense de Lille 42
Le P. de la Chaise 47
Le P. Tellier 48
Mort de Madame de Soubise 50
Mort du prince de Conti 51
L'Hiver de 1709 53
Mort de monsieur le Prince 55
Disgrâce de Vendôme 60
Le Duc de La Rochefoucauld 61
Disgrâce de Chamillart 63
Voysin et sa femme 64
Les Trois cabales de la cour. 66
Le Duc d'Orléans sur la sellette. 70
Triomphe et chute de Boufflers 72
Destruction de Port-Royal des Champs. 75
Rupture du duc d'Orléans avec Madame d'Argenton. . . . 76

Saint-Simon et le Roi. 87
L'Exil de Madame d'Argenton 91
Les Avances du duc du Maine 94
Les Manèges de l'abbé de Polignac. 96
Mort de monsieur le Duc. 97
Les Enfants du duc du Maine 100
Le duc de Bourgogne. 103
Le Mariage du duc de Berry. 106
Madame de Saint-Simon, dame d'honneur 111
Mort de Madame de la Vallière 115
Le Médecin Boudin et le faiseur d'or 116
Les Noces de Jeannette 118
Le Maréchal de Choiseul. 120
Mort de Monseigneur 121
La Duchesse de Villeroy 134
La Résurrection de Fénelon 135
Transformations du nouveau Dauphin 139
Pontchartrain le fils 143
Le Credo de Saint-Simon 144
Une Surprise 146
La Duchesse de Berry. 149
Une Réconciliation. 151
Mort de Boufflers 153
Le Duc de Noailles. 154
Mort de Catinat 159
Mort de la Dauphine 159
Mort du Dauphin 165
Nouvelle disgrâce du Duc d'Orléans. 175
Mort de Vendôme 182
La Victoire de Denain. 183
Le Duc de Chevreuse et sa femme 186

Paris. — Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse (T. L. 10-168).

SAINT-SIMON

MÉMOIRES. - T. III

SAINT-SIMON

Mémoires sur le siècle de Louis XIV et la Régence

EXTRAITS SUIVIS ILLUSTRÉS
NOTICES ET ANNOTATIONS PAR
AUG. DUPOUY, AGRÉGÉ DE
L'UNIVERSITÉ, LAURÉAT DE L'A-
CADÉMIE FRANÇAISE ✝ ✝ ✝ ✝ ✝

Tome troisième.

CINQ GRAVURES
DONT QUATRE HORS TEXTE

Bibliothèque Larousse
Paris - 13-17, rue Montparnasse

MÉMOIRES DE SAINT-SIMON

Composés de 1694 à 1755

Brissac.

Le vieux Brissac mourut aussi à pareil âge [1], retiré chez lui depuis plusieurs années. Il était lieutenant général et gouverneur de Guise, et avait été longtemps major des gardes du corps. C'était un très petit gentilhomme qui avait percé tous les grades des gardes du corps, qui avait plu au roi par son application, par ses détails, par son assiduité, par ne compter que le roi et ne ménager personne. Il en avait tellement acquis la familiarité et la confiance sur ce qui regardait les gardes du corps, que les capitaines des gardes, tout grands seigneurs et généraux d'armée qu'ils étaient, le ménageaient et avaient à compter avec lui, à plus forte raison tous les officiers des gardes. Il était rustre, brutal, d'ailleurs fort désagréable et gâté à l'excès par le roi, mais homme d'honneur et de vertu, de valeur et de probité, et estimé tel quoique haï de beaucoup de gens, et redouté de tout ce qui avait affaire à lui, même de toute la cour et des plus importants, tant il était dangereux. Il n'y avait que lui qui osât attaquer Fagon sur la médecine. Il lui donnait des bourrades devant le roi qui mettaient Fagon en véritable furie, et qui faisaient rire le roi et les assistants de tout leur cœur. Fagon, aussi avec bien de l'esprit, mais avec fougue, lui en lâchait de bonnes qui ne divertissaient pas moins, mais en tout temps Fagon ne le pouvait voir ni en ouïr parler de sang-froid.

Un trait de ce major des gardes donnera un petit crayon de la cour. Il y avait une prière publique tous les soirs dans la chapelle de Versailles à la fin de la journée, qui était suivie d'un salut avec la bénédiction du saint sacrement tous les dimanches et les jeudis. L'hiver, le salut était à six heures ; l'été à cinq, pour pouvoir s'aller promener après. Le roi n'y manquait point

1. Il vient de parler de la vieille Mailly, morte à 85 ans (1713).

les dimanches et très rarement les jeudis en hiver. A la fin de la prière, un garçon bleu [1] en attente dans la tribune courait avertir le roi, qui arrivait toujours un moment avant le salut ; mais qu'il dût venir ou non, jamais le salut ne l'attendait. Les officiers des gardes du corps postaient les gardes d'avance dans la tribune, d'où le roi l'entendait toujours. Les dames étaient soigneuses d'y garnir les travées des tribunes, et, l'hiver, de s'y faire remarquer par de petites bougies qu'elles avaient pour lire dans leurs livres et qui donnaient à plein sur leur visage. La régularité était un mérite, et chacune, vieille et souvent jeune, tâchait de se l'acquérir auprès du roi et de Mme de Maintenon. Brissac, fatigué d'y voir des femmes qui n'avaient pas le bruit [2] de se soucier beaucoup d'entendre le salut, donna le mot un jour aux officiers qui postaient [3] ; et pendant la prière il arrive dans la travée du roi, frappe dessus de son bâton, et se met à crier d'un ton d'autorité : *Gardes du roi, retirez-vous ! le roi ne vient point au salut.* A cet ordre tout obéit, les gardes s'en vont, et Brissac se colle derrière un pilier. Grand murmure dans les travées, qui étaient pleines ; et un moment après chaque femme souffle sa bougie, et s'en va tant et si bien qu'il n'y demeura en tout que Mme de Dangeau et deux autres assez du commun.

C'était dans l'ancienne chapelle. Les officiers, qui étaient avertis, avaient arrêté les gardes dans l'escalier de Blois et dans les paliers où ils étaient cachés, et quand Brissac eut donné tout loisir aux dames de s'éloigner et de ne pouvoir entendre le retour des gardes, il les fit reposter. Tout cela fut ménagé si juste que le roi arriva un moment après, et que le salut commença. Le roi, qui faisait toujours des yeux le tour des tribunes et qui les trouvait toujours pleines et pressées, fut dans la plus grande surprise du monde de n'y trouver en tout et pour tout que Mme de Dangeau et ces deux autres femmes. Il en parla, dès en sortant de sa travée, avec un grand étonnement. Brissac, qui marchait toujours près de lui, se mit à rire et lui conta le tour qu'il avait fait à ces bonnes dévotes de cour, dont il s'était lassé de voir le roi la dupe. Le roi en rit beaucoup, et encore plus le courtisan. On sut à peu près qui étaient celles qui avaient soufflé leurs bougies et pris leur parti sur ce que le roi ne viendrait point, et il y en eut de furieuses qui voulaient dévisager [4] Brissac, qui ne le méritait pas mal par tous les propos qu'il tint sur elles.

1. C'était la livrée royale.
2. *Le bruit* : la réputation.
3. *Qui postaient* : qui formaient le poste.
4. *Dévisager* : défigurer.

La Duchesse de Shrewsbury.

En 1713, les relations diplomatiques sont reprises entre l'Angleterre et la France, et le duc de Shrewsbury vient comme ambassadeur à Paris.

SA femme était une grande créature et grosse, hommasse, sur le retour et plus, qui avait été belle et qui prétendait l'être encore ; toute décolletée, coiffée derrière l'oreille, pleine de rouge et de mouches, et de petites façons. Dès en arrivant elle ne douta de rien, parla haut et beaucoup en mauvais français, et mangea dans la main à tout le monde. Toutes ses manières étaient d'une folle, mais son jeu, sa table, sa magnificence, jusqu'à sa familiarité générale, la mirent à la mode. Elle trouva bientôt les coiffures des femmes ridicules, et elles l'étaient en effet. C'était un bâtiment de fil d'archal, de rubans, de cheveux et de toutes sortes d'affiquets de plus de deux pieds de haut qui mettait le visage des femmes au milieu de leurs corps, et les vieilles étaient de même, mais en gazes noires. Pour peu qu'elles remuassent, le bâtiment tremblait, et l'incommodité en était extrême. Le roi, si maître jusque des plus petites choses, ne les pouvait souffrir. Elles duraient depuis plus de dix ans sans qu'il eût pu les changer, quoi qu'il eût dit et fait pour en venir à bout. Ce que ce monarque n'avait pu, le goût et l'exemple d'une vieille folle étrangère l'exécuta avec la rapidité la plus surprenante. De l'extrémité du haut, les dames se jetèrent dans l'extrémité du plat, et ces coiffures plus simples, plus commodes et qui siègent bien mieux, durent jusqu'à aujourd'hui. Les gens raisonnables attendent avec impatience quelque autre folle étrangère qui défasse nos dames de ces immenses rondaches de paniers, insupportables en tout à elles-mêmes et aux autres.

Le Duc de Berry au Parlement.

En 1713, l'Angleterre, avec laquelle on négociait, aurait voulu que les renonciations des princes de France à leurs droits en Espagne fussent confirmées par les États-Généraux. Tel avait été l'avis du duc d'Orléans, du duc de Berry et de Saint-Simon. Le roi, jaloux de son autorité, ne put consentir qu'à une séance parlementaire d'enregistrement, solennisée par l'assistance des pairs. Elle fut marquée par un accès de timidité du duc de Berry, que la renonciation de Philippe V rapprochait du trône.

LA séance devait commencer par un compliment du premier président de Mesmes à M. le duc de Berry, qui devait lui répondre. Il en fut fort en peine. Mme de Saint-Simon à qui il

s'en ouvrit, trouva moyen par un subalterne d'avoir le discours du premier président, et le donna à M. le duc de Berry pour y régler sa réponse. Cet ouvrage lui sembla trop fort : il l'avoua à Mme de Saint-Simon, et qu'il ne savait comment faire. Elle lui proposa de m'en charger, et il fut ravi de l'expédient. Je fis donc une réponse d'une page et demie de papier à lettre commun et d'écriture ordinaire. M. le duc de Berry la trouva fort bien, mais trop longue pour l'apprendre ; je l'abrégeai ; il la voulut encore plus courte, tellement qu'elle n'avait au plus que les trois quarts d'une page. Le voilà donc à l'apprendre par cœur ; il en vint à bout, et la récita dans son cabinet seul à Mme de Saint-Simon la veille de la séance, qui l'encouragea du mieux qu'elle put.

Le mercredi 15 mars, je me rendis à six heures du matin chez M. le duc de Berry en habit de parlement, et peu après M. le duc d'Orléans y vint aussi en même équipage avec une grande suite. Vers six heures et demie, ces deux princes montèrent dans le carrosse de M. le duc de Berry ; le duc de Saint-Aignan et moi nous mîmes devant. Il était aussi en habit de parlement, et il était premier gentilhomme de la chambre de M. le duc de Berry ; à la portière, de son côté, son capitaine des gardes avec le bâton ; à l'autre, le premier gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans. Plusieurs carrosses des deux princes suivirent remplis de leur suite, et force gardes de M. le duc de Berry avec leurs officiers autour de son carrosse. Il fut fort silencieux en chemin. J'étais vis-à-vis de lui, et il me parut fort occupé de tout ce qu'il allait trouver et dire. M. le duc d'Orléans, au contraire, fut fort gai, et fit des contes de sa jeunesse et de ses courses nocturnes à pied dans Paris qui lui en avaient appris les rues, auxquels M. le duc de Berry ne prit aucune part. On arriva assez légèrement à la porte de la Conférence, c'est-à-dire, aujourd'hui qu'elle est abattue, au bout de la terrasse et du quai du jardin des Tuileries.

> Suit la description du cortège, la liste des pairs en présence et des pairs absents. Le chancelier n'était pas venu : « il n'aimait pas les cérémonies », et l'objet de celle-ci « lui semblait peu dans les règles ».

M. LE DUC DE BERRY en place, on eut assez de peine à faire faire silence. Sitôt qu'on put s'entendre, le premier président fit son compliment à M. le duc de Berry. Lorsqu'il fut achevé, ce fut à ce prince à répondre. Il ôta son chapeau, le remit tout de suite, regarda le premier président, et dit : « Monsieur.... » Après un moment de pause, il répéta : « Monsieur.... » Il regarda la compagnie, et puis dit encore : « Monsieur.... » Il se tourna à M. le duc d'Orléans, plus rouges tous deux que le

feu, puis au premier président, et finalement demeura court sans qu'autre chose que « Monsieur » lui pût sortir de la bouche. J'étais vis-à-vis du quatrième président à mortier, et je voyais en plein le désarroi de ce prince : j'en suais, mais il n'y avait plus de remède. Il se tourna encore à M. le duc d'Orléans qui baissait la tête. Tous deux étaient éperdus. Enfin, le premier président voyant qu'il n'y avait plus de ressource, finit cette cruelle scène en ôtant son bonnet à M. le duc de Berry, et s'inclinant fort bas comme si la réponse était finie, et tout dit aux gens du roi de parler. On peut juger quel fut l'embarras de tout ce qui était là de la cour, et la surprise de toute la magistrature.

La séance fut longue, coupée « d'un entre-deux » que les magistrats prolongèrent, d'après Saint-Simon qui de ne les aime pas, avec morgue. Le duc de Berry n'était pas le seul à plaindre, comme on va voir.

LES choses les plus sérieuses, quelquefois même les plus tristes, sont assez souvent mêlées d'aventures plaisantes, dont le contraste surprend le rire des plus graves. Je ne puis m'empêcher d'en rapporter deux dont je fus le témoin bien près en cette cérémonie, et fort en peine de ce qui m'en arriverait à la première. Mon rang à la séance des bas sièges me plaça entre les ducs de Richelieu et de La Force. Il y avait déjà assez longtemps qu'ils étaient en séance en attendant M. le duc de Berry. Peu après son arrivée, je sentis frétiller le bonhomme Richelieu, qui bientôt après me demanda si cela serait long. Je lui dis que je le croyais, par les lectures et par la parade de discours des gens du roi. Le voilà à grommeler et à trouver cela fort mauvais. Il ne fut pas longtemps en repos sans en revenir aux questions et aux frétillages, et à me dire enfin qu'il se mourait d'envie d'aller à la garde-robe, et qu'il fallait donc qu'il sortît. Je lui représentai l'indécence de sortir d'une séance où il était vu de tout ce qui y était depuis les pieds jusqu'à la tête, et où il n'y avait devant lui que le vide du carré du parquet de la séance. Cela ne le contenta point, et j'eus bientôt une nouvelle recharge. Je connaissais l'homme par expérience. Je savais qu'il prenait presque tous les soirs de la casse, souvent un lavement le matin, avec lequel il sortait, et le promenait trois ou quatre heures, et le rendait chez qui il se trouvait. La frayeur me saisit pour ses chausses, et par conséquent pour mon nez. Je me mis donc à regarder comment je pourrais me défaire d'un si dangereux voisin, et je vis avec douleur que la chose était impossible, par l'excès de l'entassement de la foule. Pour le faire court, les bouffées de sortir, les menaces de ne pouvoir plus se retenir continuèrent toute la séance, et redoublèrent tellement sur la fin que je me crus perdu plus d'une fois. Lorsqu'elle finit, je priai

l'abbé Robert, conseiller clerc de la grand'chambre, qui se trouva assis précisément derrière nous, et qui avait entendu tout ce colloque, de tâcher à faire sortir M. de Richelieu. On y eut toutes les peines du monde, à force de soins de l'abbé Robert et d'huissiers qu'il appela à son secours. Il ne revint point pour la séance des hauts sièges.

La scène qui m'amusa n'eut rien de menaçant. M. de Metz s'y trouva placé le dos à mes genoux sur ce banc redoublé dans la largeur en long des hauts sièges, au bas de la banquette qui règne au bas du banc fixe ordinaire qui est adossé à la muraille, sur lequel j'étais. Bientôt après qu'on eut commencé, voilà M. de Metz à s'impatienter, à gloser sur l'inutilité de ce qui se débitait, à demander si ces gens-là avaient résolu de nous faire coucher au palais, à frétiller, et finalement à dire qu'il crevait d'envie de pisser. Il était plaisant, même avec un naturel comique qui perçait jusque dans les choses les plus sérieuses. Je lui proposai de pisser devant lui sur les oreilles des conseillers qui se trouvaient au-dessous de lui aux bas sièges. Il secouait la tête, parlait tout haut, apostrophait l'avocat général entre ses dents, et se trémoussait de manière que les ducs de Tresmes et de Charost, entre qui il était, lui disaient à tous moments de se tenir, comme ils auraient fait à un enfant, et que nous mourions de rire. Il voulait sortir tout de bon, il voyait la chose impossible, il jurait qu'on ne le rattraperait jamais à pareille fête ; quelquefois il protestait qu'il allait se soulager aux dépens de lui et de qui il appartiendrait ; enfin il nous divertit toute la séance. Je ne vis jamais homme si aise que lui quand elle finit.

Après la séance, il y eut un grand dîner au Palais-Royal, chez le duc d'Orléans. Le duc de Berry s'y montra fort chagrin, ainsi que dans le carrosse qui le ramena à Versailles, où il alla d'abord avec le duc d'Orléans complimenter la duchesse de Tallard, mariée la nuit précédente.

ILS furent reçus, entre autres, par la princesse de Montauban, qui, avec sa flatterie ordinaire, et sans savoir un mot de ce qui s'était passé, se mit à crier, dès qu'elle aperçut M. le duc de Berry, qu'elle était charmée de la grâce et de la digne éloquence avec laquelle il avait parlé au parlement, et paraphrasa ce thème de toutes les louanges dont il était susceptible. M. le duc de Berry rougit de dépit, sans dire une parole, et marchant toujours pour gagner le lit ; elle de redoubler, d'admirer sa modestie, qui le faisait rougir et ne point répondre, et ne cessa point qu'ils ne fussent arrivés auprès de la mariée. M. le duc de Berry n'y demeura que quelques moments debout, et s'en alla. Il fut reconduit comme il avait été reçu, et toujours poursuivi par cette vieille sur les merveilles qu'il avait faites, et les applau-

dissements qu'il s'était attirés du parlement et de tout Paris. Délivré d'elle à la fin par le terme de la conduite, il s'en alla chez Mme la duchesse de Berry, où il trouva du monde, n'y dit mot à personne, à peine à Mme la duchesse de Berry, prit Mme de Saint-Simon, et s'en alla chez lui seul avec elle, où il s'enferma dans son cabinet.

Il s'y jeta dans un fauteuil, s'écria qu'il était déshonoré, et le voilà aux hauts cris et à pleurer à chaudes larmes. Il raconta à Mme de Saint-Simon, à travers ses sanglots, comment il était demeuré court au parlement sans pouvoir proférer une parole ; à appuyer sur l'affront que cela lui faisait devant une telle assistance, qui se saurait partout, et qui le ferait passer pour un sot et pour un imbécile ; puis tomba sur les compliments qu'il avait reçus de Mme de Montauban, qui, dit-il, s'était moquée de lui et l'avait insulté ; et qui savait bien sûrement ce qui lui était arrivé ; et de là à l'appeler par toutes sortes de noms dans la dernière fureur contre elle. Mme de Saint-Simon n'oublia rien pour l'adoucir et sur son aventure et sur celle de Mme de Montauban, en l'assurant qu'elle ne pouvait pas savoir ce qui s'était passé au parlement, dont personne encore n'était informé à Versailles, et que la flatterie lui avait fait dire tout ce qu'elle ne faisait que se figurer. Rien ne prit : les plaintes et le silence se succédèrent toujours parmi les larmes. Puis tout à coup se prenant au duc de Beauvilliers et au roi, et accusant son éducation : « Ils n'ont songé, s'écria-t-il, qu'à m'abêtir et à étouffer tout ce que je pouvais être. J'étais cadet, je tenais tête à mon frère, ils ont eu peur des suites, ils m'ont anéanti ; on ne m'a rien appris qu'à jouer et à chasser, et ils ont réussi à faire de moi un sot et une bête, incapable de tout, et qui ne sera jamais propre à rien, et qui sera le mépris et la risée du monde. » Mme de Saint-Simon en mourait de compassion, et n'oublia rien pour lui remettre l'esprit. Cet étrange tête-à-tête dura près de deux heures qu'il était à peu près temps d'aller au souper du roi. Il recommença le lendemain avec moins de violence. Peu à peu Mme de Saint-Simon le consola quoique imparfaitement. Mme la duchesse de Berry n'osait guère lui en rien dire, M. le duc d'Orléans beaucoup moins ; mais personne n'a osé depuis parler, non-seulement à lui, mais devant lui de cette séance du parlement, ni de rien de tout ce voyage à Paris.»

Le Cardinal de Rohan.

En 1713, Fabroni et le P. Daubenton dressent à Rome la Constitution *Unigenitus*, moliniste et ultramontaine. Pour l'imposer en France, le P. Tellier intrigue dans le clergé. Il a commencé par Bissy et continue par le cardinal de Rohan, que la charge de grand aumônier tentait.

LE cardinal de Rohan était né avec de l'esprit naturel, qui paraissait au triple par les grâces de sa personne, de son expres-

sion, du monde le plus choisi dont le commerce l'avait formé, par les intrigues et les liaisons où Mme de Soubise l'avait mis de fort bonne heure. Son naturel était bon, doux, facile, et sans l'ambition et la nécessité qu'elle impose, il était né honnête homme et homme d'honneur ; d'ailleurs d'un accès charmant, obligeant ; d'une politesse générale et parfaite, mais avec mesure et distinction ; d'une conversation aisée, douce, agréable. Il était assez grand, un peu trop gros, le visage du fils de l'Amour, et outre la beauté singulière, son visage avait toutes les grâces possibles, mais les plus naturelles, avec quelque chose d'imposant et encore plus d'intéressant, une facilité de parler admirable et un désinvolte merveilleux pour conserver tous les avantages qu'il pouvait tirer de sa princerie [1] et de sa pourpre, sans montrer ni affectation ni orgueil, et n'embarrasser ni lui-même ni les autres ; attentif surtout à se mettre bien avec les évêques, à se les attirer et à se conserver l'attachement de toute la gent doctrinale, qu'il s'était fait un capital de s'acquérir sur les bancs, et à quoi il avait parfaitement su réussir.

Or « l'heureux fils de la belle Soubise » était lié par la reconnaissance à Noailles, archevêque de Paris, dont l'hostilité aux jésuites était connue.

DE si fortes raisons s'appuyaient dans le cardinal de Rohan par d'autres plus touchantes. Prince avec sa maison par la grâce du roi et la beauté de sa mère, des biens immenses et de grands établissements y étaient entrés. Il avait passé sa première jeunesse sous la férule, dans le travail, dans toutes sortes de contraintes pour arriver à une grande fortune. Il y était parvenu avec rapidité, que ses mœurs, délivrées d'Argus, ne lui avaient pas procurée. Il se voyait avant quarante ans évêque de Strabourg et cardinal, avec plus de quatre cent mille livres de rente, le goût des plaisirs, de la magnificence, du repos, après tant de travaux si contraires à sa paresse naturelle. Il lui semblait qu'il n'avait plus rien à désirer qu'à jouir d'un état où tout est devenu permis, et où on n'a plus à compter avec personne. Un cardinal est en droit de passer sa vie au jeu, à la bonne chère et avec les dames les plus jeunes et les plus jolies ; d'avoir sa maison pleine de monde pour le rendez-vous et la commodité des autres, de leurs amusements, de leurs plaisirs et pour le centre des siens ; d'y donner des bals et des fêtes, et d'y étaler tout le luxe et la splendeur en tout genre qui peut flatter, surtout de n'entendre plus parler de livres, d'étude, de rien d'ecclésiastique ; d'aller régner dans son diocèse sans s'en mêler ;

1. Titre de prince.

de n'en être pas seulement importuné par ses grands vicaires, ni par le valet sacré et mitré payé pour imposer les mains ; et d'y vivre sans inquiétude dans un palais à la campagne, au milieu d'une cour, comme un souverain, parmi le jeu, les dames et les plaisirs, pleinement affranchi là comme à Paris et à la cour de toute bienséance. Ce n'est pas que nos cardinaux vécussent tous de la sorte, mais ils en avaient toute liberté. Le cardinal de Bouillon en avait usé dans toute son étendue, et celui-ci en jouissait aussi pleinement ; il était fait pour être et vivre en grand seigneur, et ne se refuser aucune chose : il avait de quoi y fournir parfaitement, et le roi, si volontiers austère pour les autres, était accoutumé, non-seulement à passer, mais à trouver tout bon des cardinaux. Il était bien doux à celui-ci de vivre de la sorte ; c'était son penchant et son goût ; c'était avec la haute fortune cet état d'entier affranchissement qui le flattait le plus, et dont la perspective l'avait le plus soutenu dans le fâcheux chemin qui l'y avait fait atteindre. Que pouvoir se proposer de préférable à la jouissance d'un état si heureux qui ne voit rien au-dessus de soi, ni de plus libre, et quel prétexte d'en profiter en plein qui fût plus naturel et plus honnête que l'attachement et la reconnaissance pour un homme à qui il devait tout, du su de tout le monde, dont les mœurs et la conduite était en vénération la mieux établie, qui était son ancien d'âge de vingt-quatre ans, d'épiscopat de vingt-deux, de cardinalat de treize, archevêque de la capitale ; uni et à la tête des plus saints et des plus savants corps et particuliers de Paris, auxquels tant d'autres des provinces se joignaient, vers qui les premiers inclinaient, qui avait pour lui une famille puissante, et tout ce qui n'était pas esclave des jésuites, c'est-à-dire tous les honnêtes gens de tous états !

Ce fut Tallard, entré depuis peu dans sa famille, qui se chargea de combattre ses scrupules.

ENFIN il acheva de déterminer le cardinal de Rohan, en lui persuadant qu'il n'aurait que l'honneur de la conduite de l'affaire et des assemblées, d'être à la tête du clergé de France, à la place du cardinal de Noailles, lui, à son âge, et qui par son siège n'était point de ce clergé ; qu'il en deviendrait le modérateur et l'arbitre ; et que pour le travail il en chargerait des commissaires et des bureaux qui lui présenteraient la besogne toute faite, dont il n'aurait que l'honneur. Ce point de paresse tenait fort le cardinal, et ce fut aussi celui que Tallard vainquit le dernier ; mais son ambitieux bien-dire sut aussi triompher, et jeter le cardinal de Rohan dans une fondrière, dont sa paresse

et la flétrissure de son honneur lui ont coûté de sourds et de cuisants repentirs, et où sa vanité a eu fort à souffrir de l'égalité qu'à force de souplesse le cardinal de Bissy usurpa enfin pour le moins avec lui, dans la réalité de vrai chef de confiance de tout ce parti.

Le cardinal de Rohan, agité, battu plusieurs jours, ne put résister à son frère et à Tallard, que[1] ce maréchal avait gagné. Son marché fut grossièrement conclu au mot du P. Tellier, dont il devint l'esclave en même temps qu'il prêta le serment de grand aumônier de France. Moins je prétends m'étendre sur l'histoire de la Constitution même, qui remplit seule des in-folio, et plus je crois devoir en montrer les ténébreuses trames, auxquelles seules je crois devoir me restreindre.

Une « Histoire de France » en 1713.

Saint-Simon, qui n'aime décidément pas les jésuites, avait déjà signalé une histoire de leur Société par le P. Jouvency condamné au début de l'année par le Parlement. Son jugement sur l'ouvrage du P. Daniel aide à faire connaître ses idées sur l'histoire.

LES jésuites, si adroits à reconnaître les faibles des monarques, et si habiles à saisir tout ce qui peut eux-mêmes les protéger et les conduire à leurs fins, montrèrent à quel point ils y étaient maîtres. On vit paraître une nouvelle, et assurément très nouvelle, *Histoire de France*, en trois volumes in-folio fort gros, portant le nom du P. Daniel pour auteur, qui demeurait à Paris en leur maison professe, dont le papier et l'impression était du plus grand choix, et le style admirable. Jamais un français si net, si pur, si coulant, les transitions heureuses, en un mot tout ce qui peut attacher et charmer un lecteur : préface admirable, promesses magnifiques, courtes dissertations savantes, une pompe, une autorité la plus séductrice. Pour l'histoire, beaucoup de roman dans la première race, beaucoup encore dans la seconde, et force nuages dans les premiers temps de la troisième. Tout l'art, tout le ménagement des ombres et du clair-obscur, ainsi que dans le plus beau tableau, y parurent sous le masque d'une apparente simplicité, et tout le secours, aux endroits les plus scabreux, que l'esprit peut fournir à une audace qui se sent appuyée. En un mot, tout l'ouvrage parut très évidemment composé pour persuader, sous l'air naïf d'un homme qui écarte les préjugés avec discernement et qui ne cherche que la vérité, que la plupart des rois de la première race, plusieurs de la seconde, quelques-uns même de la troisième,

1. Le frère.

ont constamment été bâtards, très souvent adultérins et doublement adultérins, que ce défaut n'avait pas exclu du trône, et n'y avait jamais été considéré comme ayant rien qui en dût ni pût éloigner. Je dis ici crûment ce que la fine délicatesse couvre, mais en l'exprimant pourtant très manifestement dans tout le tissu de l'ouvrage, avec une négligence qui détourne tant qu'elle peut les yeux du dessein principal, et ne laisse que l'agréable surprise de ces découvertes historiques dont la vérité, égarée dans les ténèbres de plusieurs siècles, est due aux persévérantes veilles d'un savant qui les consacre toutes à chercher, à puiser, à comparer, à remonter aux sources les plus cachées, et aux travaux duquel la postérité demeure redevable des lumières qui éclaircissent ce qui avait été ignoré jusqu'alors.

L'éblouissement fut d'abord extrême, et la vogue du livre telle, que tout y courut jusqu'aux femmes. Le même intérêt qui l'avait fait composer était aussi de le répandre. On a vu sur la campagne de Lille, et on verra dans la suite, combien ceux que cet intérêt regardait et conduisait étaient prodigieux en ténébreuses intrigues et à disposer, en magiciens, de la fureur de la mode. Les louanges de ce livre transpirèrent de chez Mme de Maintenon ; le roi en parla, et demanda à quelques-uns de sa cour s'ils le lisaient ; les plus éveillés sentirent de bonne heure combien il était protégé : c'était bien sûrement l'unique livre historique dont le roi et Mme de Maintenon eussent jamais parlé. Aussi parut-il bientôt à Versailles sur toutes les tables des gens de la cour ; et hommes et femmes, on ne parla d'autre chose, avec des éloges merveilleux qui étaient quelquefois plaisants dans la bouche de personnes, ou fort ignorantes, ou qui, incapables de lecture, se donnaient pour faire et goûter celle-là.

Mais cette surprenante vogue eut un inconvénient : on s'aperçut que toute cette vaste histoire, qui semblait éplucher de près les temps ténébreux, ne s'attachait dans les autres qu'à la partie purement militaire, aux camps, aux marches, à tout exploit de guerre jusqu'à un détail d'un parti de quarante et de cinquante chevaux, ou d'autant de gens de pied, qui en rencontrait un autre, et qui, dans un long récit, n'oubliait pas la plus légère circonstance. En s'étendant de la sorte, on se donne un vaste champ, et c'est aussi ce qui remplit les trois volumes. Mais de négociations, de cabales et d'intrigues de cour, de portraits de personnages, de fortunes, de chutes, de ressorts des événements, pas un mot en tout l'ouvrage que sèchement, courtement et précisément comme les gazettes, souvent encore plus superficiellement. De choses de lois, de cérémonies publiques, de fêtes des divers temps, même silence, tout au plus même laconisme ; et sur les matières de Rome, puis de la Ligue, c'est un plaisir de le voir courir sur ses glaces avec ses patins de jésuite.

A la fin les connaisseurs le méprisèrent, et il résulta de tant d'applaudissements une très méchante histoire, qui n'avait pu être autre de la plume dont elle sortait, par la politique de la compagnie, mais qui avait très industrieusement et très frauduleusement rempli le but unique qui l'avait fait faire. L'ouvrage tomba donc ; il y eut des savants qui écrivirent des dissertations contre ; mais le point délicat principal, le point qui l'avait fait naître et couronner en naissant, ne fut presque pas touché en France avec la plume, tant on y en sentit le danger.

Le P. Daniel en tira du roi deux mille francs de pension, ce qui est prodigieux pour un régulier, même jésuite, avec le titre d'historiographe de France. Il jouit en plein de ses mensonges qu'il n'ignorait pas, et peut-être moins que bien d'autres ; et avec sa faveur et sa pension il se moqua de tout ce qu'on écrivit contre son Histoire, sans y répondre un mot, parce que lui-même savait bien qu'en penser.

Second Mariage de Pontchartrain.

IL y avait cinq ans au plus que Pontchartrain avait perdu une femme de tous points adorable, l'unique peut-être qui eût pu avoir la vertu, la raison, la conduite et l'incomparable patience de l'être de lui, et dont la considération, comme on l'a vu en son lieu, l'avait soutenu et lui avait sauvé sa place. Il s'était bientôt lassé de la comédie forcée de sa douleur, et quoiqu'il eût deux fils, il voulut absolument se remarier. Sa figure, hideuse et dégoûtante à l'excès, mais agréable et même charmante en comparaison de tout le reste, n'empêcha pas la séduction de l'éblouissement de sa place. Mlle de Verderonne, qui était riche, et qui était L'Aubépine comme ma mère, mais parente éloignée, en voulut bien.

Le chancelier, qui voyait avec la dernière peine la façon dont je me conduisais à l'égard de son fils, se mit dans la tête un replâtrage pour le public, et d'exiger que j'allasse à la noce. Je m'écriai à la proposition. Il ne se rebuta point. Je m'adressai à la chancelière qui, là-dessus plus raisonnable que lui, essaya de le persuader : tout fut inutile. Il pria, pressa, conjura, se fâcha, prit le ton d'autorité qu'il avait sur moi. Finalement nous capitulâmes. Je lui déclarai donc que la violence qu'il exerçait sur moi par cette complaisance était une tyrannie ; que je ne changerais pour son fils ni de disposition, ni de volonté, ni de projet ; que je les lui réitérais même, moyennant quoi je ne voyais pas ce qu'il y avait à gagner ni pour les uns ni pour les autres, à me traîner à une noce où, par le souvenir de sa première belle-fille, je ne pourrais être qu'affligé, et où, par ce qui s'était

passé, il était bien difficile que son fils ne se trouvât fort embarrassé de ma présence, et moi au désespoir de la sienne. Je ne sais ce que le chancelier imagina, mais il me passa tout, pourvu que j'allasse à cette noce, que je visse par-ci par-là M. de Pontchartrain, c'est-à-dire que je ne fisse plus profession de ne point voir son fils, et de lui tourner le dos partout où je le rencontrais. Il voulut peut-être lui ôter un dégoût public fort nouveau à sa place, détourner par là les remarques journalières du monde, et ses raisonnements sur une conduite à laquelle le chancelier semblait bien consentir, puisqu'elle n'avait rien changé dans la continuité de notre commerce, et par conséquent aggraver les torts de son fils. [J'ignore] s'il espéra, en ôtant cette rudesse extérieure, que le temps nous rapprocherait, émousserait ma haine, mes résolutions, mes projets ; quoi qu'il en fût, je ne pus résister au chancelier.

Il n'osa exiger de Mme de Saint-Simon la même complaisance. La mémoire de sa chère cousine était trop avant dans son cœur pour lui permettre de voir une cérémonie qui la lui rappellerait d'une manière si touchante. Elle ne put même répondre à tout ce que la nouvelle femme lui prodigua d'avances ; la place qu'elle tenait lui fut insupportable. Elle le lui avoua, et ne la vit presque point.

Pour moi, je fus donc à la noce comme on va à la potence. Elle fut faite à Pontchartrain avec un très petit nombre de personnes. L'évêque de Chartres diocésain les maria. Le chancelier et la chancelière ne cessèrent d'y pleurer leur première belle-fille ; ils ne s'en cachèrent pas même. Les amis et les proches s'en contraignirent peu. Tout le domestique ne discontinua d'être en larmes. Ce qui s'y trouva du côté de Mlle de Verderonne demeura dans un sombre que les maussaderies du bel époux ne rassérénèrent pas. Jamais je ne trouvai deux jours si longs en ma vie.

Le Duc de La Rochefoucauld.

Il mourut à Versailles, dans sa maison du Chenil, le 11 janvier 1714, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Il était fils aîné de l'auteur des *Maximes* et s'était d'abord appelé Marsillac.

JAMAIS peut-être l'aveuglement qu'on reproche à la fortune ne parut dans un plus grand jour que dans ce prince de Marsillac, qui rassemblait en lui toutes les causes de disgrâces, et qui, sans secours d'aucune part, brilla tout à coup de la plus surprenante faveur, et qui a été pleinement constante toute sa vie, c'est-à-dire près de cinquante ans, sans la plus légère interruption. Il était fils d'un père à qui le roi n'a jamais pu pardonner, le seul peut-être de tous les seigneurs du parti de M. le Prince,

et M. de la Rochefoucauld le sentait si bien qu'il ne se présentait presque jamais devant le roi. M. et Mme de Liancourt étaient noircis d'un autre crime ; le mari ne faisait point sa charge de premier gentilhomme de la chambre longtemps avant de ne l'avoir plus ; la femme avait refusé d'être dame d'honneur de la reine. Ils passaient presque toute leur vie à Liancourt, dans les exercices de piété les plus édifiants et les plus continuels, ne paraissaient plus à la cour ; et comme ils y avaient vécu dans la plus excellente et la plus brillante compagnie, ils avaient la meilleure à Liancourt, mais la moins à la mode. Ce lieu était le réduit de tout ce qui tenait à Port-Royal, et la retraite des persécutés de ce genre. D'autres proches, M. de Marsillac n'en avait point ; et ceux-là n'étaient pas pour le produire ni l'étayer.

La figure, qui prévient souvent, et le roi presque toujours, n'était pas un don qu'il eût en partage ; j'ai ouï dire aux gens de la cour de son temps que la sienne était tout à fait désagréable. Un homme entre deux tailles, maigre avec de gros os, un air niais quoique rude, des manières embarrassées, une chevelure de filasse, et rien qui sortît de là.

Fait de la sorte, et seul de sa bande, il arriva dans la plus brillante et la plus galante cour, où le comte de Guiche, Vardes, le comte du Lude, M. de Lauzun et tant d'autres se disputaient la faveur du roi et le haut du pavé chez la comtesse de Soissons, de chez qui le roi [ne] bougeait alors. Ce centre de la cour d'où tout émanait était encore un lieu où Marsillac, fils de M. de La Rochefoucauld, devait être de contrebande pour la nièce du cardinal Mazarin ; aussi fut-il fort mal reçu d'abord, et n'y fut accueilli de personne. Mais bientôt toute la troupe choisie, qui s'en moquait, fut bien étonnée de voir le roi le mettre de ses parties, sans autre chose de sa part que de se présenter devant le roi, et sans que le roi lui eût montré auparavant aucune bienveillance. Cela dura ainsi quelque temps et commença à exciter l'envie, lorsque la faveur se déclara et ne fit que croître.

Il fut nommé gouverneur du Berry en 1671, grand maître de la garde-robe en 1672, grand veneur en 1679.

M. DE MARSILLAC, que je nommerai désormais duc de La Rochefoucauld, était le seul confident des amours du roi, et le seul qui, le manteau sur le nez comme lui, le suivait à distance lorsqu'il allait à ses premiers rendez-vous. Il fut ainsi dans l'intimité de Mme de La Vallière, de Mme de Montespan, de Mme de Fontange, de tous leurs particuliers avec le roi, et de tout ce qui se passait dans le secret de cet intérieur. Il demeura toute sa vie intimement avec Mme de Montespan, même depuis son éloignement, avec Mme de Thianges, avec ses filles. Il eût

aimé d'Antin sans sa faveur. Aussi ne put-il jamais souffrir Mme de Maintenon, quoi qu'elle et le roi pussent faire. Jamais aussi elle n'osa l'entamer. Il se tenait dans un respectueux silence, n'en approcha jamais ; force révérence s'il la rencontrait par quelque hasard ; et payait toujours de monosyllabes et de révérences redoublées tout ce qu'en ces occasions elle lui disait d'obligeant.

M. de La Rochefoucauld avait beaucoup d'honneur, de valeur, de probité. Il était noble, libéral, bon, magnifique ; il était obligeant et touché du malheur. Il savait et osait plus que personne rompre des glaces, et souvent forcer le roi. Mais, à force de prodiguer ses services avec peu de choix et de discernement, il fatigua et lassa enfin le roi, mais ce ne fut que sur les derniers temps ; d'ailleurs sans aucun esprit, sans discernement, glorieux au dernier point, rude et rustre en toutes ses manières, très volontiers brutal, désagréable en toutes ses façons, embarrassé avec tout ce qui n'était point ses complaisants, mais comme un homme qui ne sait pas recevoir une visite, ni entrer ou sortir d'une chambre ; surtout désespéré si une femme lui parlait en le rencontrant. Hors M. de Bouillon et les maréchaux de Duras et de Lorges, il n'allait chez lui qui que ce fût, excepté un instant pour des compliments indispensables de mort, de mariage, etc., et encore tout le moins qu'il pouvait. Il vivait chez lui avec un tel empire qu'il n'y voyait personne aussi qu'à ces mêmes occasions ; il n'y avait que des gens désœuvrés qui n'étaient guère, et la plupart point, reçus ailleurs, qu'on appelait les ennuyeux de M. de La Rochefoucauld, et ses valets, qui étaient ses maîtres, qui s'y mêlaient de la conversation, et pour lesquels il fallait avoir toutes sortes d'égards et de complaisance, si on avait envie de fréquenter la maison.

Je n'oublierai jamais ce qui nous arriva à la mort du fils unique du prince de Vaudemont, par la mort duquel tous les biens de la première femme du duc d'Elbœuf, père de celui-ci, revinrent aux enfants de M. de La Rochefoucauld, fils de sa fille du premier lit. On était à Marly, et le roi avait couru le cerf. M. de Chevreuse, que je trouvai au débotté du roi, me proposa d'aller avec lui chez M. de La Rochefoucauld sur ce compliment à lui faire, et nous nous amusâmes dans le salon pour le laisser retourner et être quelque temps chez lui. En y entrant quelle fut notre surprise, j'ajouterai notre honte, de trouver M. de La Rochefoucauld seul dans sa chambre jouant aux échecs avec un de ses laquais en livrée assis vis-à-vis de lui ! La parole en manqua à M. de Chevreuse et à moi qui le suivais. M. de La Rochefoucauld s'en aperçut et demeura confondu lui-même. Il ne lui en fallait pas tant pour recevoir la visite de M. de Chevreuse, qu'il ne voyait jamais qu'aux occasions. Il

balbutia, il s'empêtra, il essaya des excuses de ce que nous voyions, il dit que ce laquais jouait très bien, et qu'aux échecs on jouait avec tout le monde. M. de Chevreuse n'était pas venu pour le contredire, moi encore moins. On glissa, on s'assit, on se releva bientôt pour ne pas troubler la partie, et nous nous en allâmes au plus tôt. Dès que nous fûmes dehors, nous nous dîmes, M. de Chevreuse et moi, ce que nous pensions d'une rencontre si rare, mais nous ne voulûmes point la publier.

M. de La Rochefoucauld ne fut donc regretté que de ses valets, qui le déshonorèrent par l'empire qu'ils exercèrent dans tous les temps sur lui, et par cette ridicule et sèche retraite du Chenil où ils le tenaient écarté de sa famille et des honnêtes gens, mais à portée d'aller importuner le roi pour eux. Ses *ennuyeux* le regrettèrent aussi, mais beaucoup moins depuis sa retraite. Jamais la cour ne l'avait aimé, parce qu'il n'avait jamais vécu avec elle. Son goût et son assiduité prodigieuse à toutes les heures de son service et des promenades du roi l'en avait toujours entièrement séquestré, et cette assiduité introduisit celle de tous les grands officiers, qui se piquèrent à qui mieux mieux de l'imiter.

Le roi, qui ne s'en pouvait passer, mais à qui sur les fins il était devenu à charge, qui se trouvait soulagé de sa retraite, mais qui était fort importuné de sorties fréquentes qu'il en faisait sur lui pour ses valets et en dernier lieu pour sa famille, se trouva fort soulagé de sa mort. Tels ont été ses sentiments à la mort de presque tous ceux qu'il a aimés et comblés de faveurs et de grâces.

On a toujours cru que le peu d'esprit de M. de La Rochefoucauld avait fait sa fortune. Le roi commençait lors à sentir la supériorité d'esprit de la plupart de cet élixir de cour qui vivait sans cesse avec lui chez la comtesse de Soissons. Le rogue, le dur, le désagréable de M. de La Rochefoucauld n'était pas pour le roi ; son court [1] lui plut et le mit à l'aise. Avec ce défaut il avait celui d'envier tout jusqu'à un prieuré de cinq cents livres ; et avec tant de charges et de grâces de toutes les sortes pour lui et pour les siens, avec ses dettes payées trois ou quatre fois par le roi, avec des présents d'argent gros et fréquents, il trouvait tout le monde bien traité, hors lui.

Mort de la reine d'Espagne.

C'était la seconde fille de M. de Savoie. Elle était populaire en Espagne et exerçait une grande influence sur les actes du roi, avec le concours de la princesse des Ursins.

LA reine d'Espagne, depuis longtemps violemment attaquée d'écrouelles autour du visage et de la gorge, se trouvait à l'extré-

1. Les bornes de son esprit.

mité. Ne tirant aucun secours des médecins, elle voulut avoir Helvétius, et pria le roi par un courrier exprès de le lui envoyer. Helvétius, fort incommodé, et sachant d'ailleurs l'état de la princesse, n'y voulait point aller, mais le roi lui commanda absolument. Il partit aussitôt dans une chaise de poste, suivi d'une autre en cas que la sienne vînt à rompre, et dans cette autre était le fils d'Orry [1]. Il eût fallu être bon prophète alors pour dire que nous le verrions contrôleur général ici, très absolu, très longtemps, et ministre d'État, dont la France se serait aussi utilement passée que l'Espagne de son père, qui eut en ce même temps un bel appartement dans le palais, et dont la faveur et l'administration mécontentait de plus en plus les Espagnols.

Helvétius arriva à Madrid le 11 février. Dès qu'il eut vu la reine, il dit qu'il n'y avait qu'un miracle qui pût la sauver. Elle avait un confesseur jésuite. Elle fit comme Mme la Dauphine sa sœur : lorsqu'il fut question des derniers sacrements et de penser tout de bon à la mort, elle le remercia et prit un dominicain. Le roi d'Espagne ne cessa que le 9 de coucher dans le lit de la reine. Elle mourut le mercredi 14 avec beaucoup de courage, de connaissance et de piété.

La désolation fut générale en Espagne, où cette reine était universellement adorée. Point de famille dans tous les états où elle ne fût pleurée, et personne en Espagne qui s'en soit consolé depuis. J'aurai lieu d'en parler à l'occasion de mon ambassade. Le roi d'Espagne en fut extrêmement touché, mais un peu à la royale. On l'obligea à chasser et à aller tirer pour prendre l'air. Il se trouva en une de ces promenades lors du transport du corps de la reine à l'Escurial, et à portée du convoi. Il le regarda, le suivit des yeux, et continua sa chasse. Ces princes sont-ils faits comme les autres humains ?

Les Ambitions de la princesse des Ursins.

La mort de la reine donnait une importance nouvelle à la princesse des Ursins. Elle en profita.

ON a vu avec quel art elle avait sans cesse isolé le roi d'Espagne, jusqu'à quel point elle l'avait enfermé avec la reine, et rendu inaccessible, non-seulement à la cour, mais à ses grands officiers, à ses ministres, jusqu'aux valets les plus nécessaires, en sorte qu'il n'était servi que par trois ou quatre, qui étaient Français et tout à elle. Le prétexte de la douleur de la mort de la reine continua cette solitude ; et la retraite au palais de Me-

1. Ancien rat de cave, Orry dirigeait assez mal les finances espagnoles.

dina-Celi fut préférée à celle de Buen-Retiro, pour être plus resserrée dans un lieu infiniment moins étendu que ce palais royal, où la cour pouvait abonder, et où il aurait été plus embarrassant de ne laisser approcher le roi de personne. Elle prit elle-même la place de la reine ; et pour avoir une sorte de prétexte d'être auprès du roi dans la même solitude, elle se fit nommer gouvernante de ses enfants. Mais, pour y être toujours, et qu'on ne pût savoir quand ils étaient l'un chez l'autre, elle fit faire un corridor de bois depuis le cabinet du roi jusque dans l'appartement de ses enfants dans lequel elle logeait, pour pouvoir passer de l'un à l'autre sans cesse sans être aperçus, et sans traverser un long espace de pièces qui étaient entre-deux, et qui étaient remplies de courtisans. Ainsi on ne savait jamais si le roi était seul ou avec Mme des Ursins, ni elle de même, lequel des deux était chez l'autre, ni quand, ni combien ils étaient ensemble.

On soupçonna qu'elle pensait à plus qu'à devenir l'unique compagnie du roi. Il avait plusieurs princes. On sema des discours qui parurent équivoques, et qui effrayèrent : il se débita que le roi n'avait plus besoin de postérité avec toute celle dont il avait plu à Dieu de le bénir, mais seulement d'une femme, et qui pût les gouverner. Non contente de passer toutes les journées avec le roi, et comme la feue reine de ne le laisser travailler avec ses ministres qu'en sa présence, la princesse des Ursins comprit qu'il fallait rendre cette conduite durable en s'assurant du roi dans tous les moments. Il était accoutumé à prendre l'air, et il en était d'autant plus affamé qu'il était demeuré fort renfermé dans les derniers temps de la reine, et dans les premiers qui avaient suivi sa mort. Mme des Ursins choisit quatre ou cinq hommes pour accompagner le roi privativement à [1] tous autres, même à ses officiers grands ou autres les plus nécessaires. Chalais, Masséran, Robecque et deux ou trois autres sur la servitude de qui elle pouvait compter, furent nommés pour suivre le roi toutes les fois qu'il sortait. On les appela *recreadores* du roi, ceux qui étaient chargés de l'amuser. Avec tant de mesures, d'obsessions, de discours préparatoires, jetés avec soin, on ne douta pas qu'elle n'eût le projet de l'épouser, et l'opinion ainsi que la crainte en devint générale ; le roi son grand-père en fut vivement alarmé, et Mme de Maintenon, qui n'avait jamais pu parvenir à être déclarée après en avoir frisé le moment de bien près par deux fois, en fut poussée à bout de jalousie. Cependant si Mme des Ursins s'en flatta, ce ne fut pas pour longtemps.

Le roi d'Espagne toujours curieux des nouvelles de France en demandait souvent à son confesseur, le seul homme à qui

1. *Privativement à :* à l'exclusion de.

il pût parler qui ne fût pas à Mme des Ursins. L'habile et le hardi Robinet, aussi inquiet que personne des progrès du dessein dont personne ne doutait dans les deux cours de France et d'Espagne, se laissa pousser de questions dans une embrasure de fenêtre où le roi l'avait attiré, et fit le réservé et le mystérieux pour exciter la curiosité davantage ; quand il la vit au point où il la voulait, il dit au roi que puisqu'il le forçait il lui avouerait que ses nouvelles de France étaient conformes à toutes celles de Madrid, où on ne doutait plus qu'il ne fît à la princesse des Ursins l'honneur de l'épouser. Le roi rougit et répondit brusquement : « Oh ! pour cela, non, » et le quitta.

Soit que la princesse des Ursins fût informée de cette vive repartie, ou qu'elle désespérât déjà du succès, elle tourna court, et jugeant que cet état d'interstice au palais de Medina-Celi ne pouvait durer toujours, résolut de s'assurer du roi par une reine qui lui dût un si grand mariage, et qui n'ayant aucun soutien se jetât entre ses bras par reconnaissance et par nécessité. Dans cette vue elle s'ouvrit à Albéroni qui, depuis la mort du duc de Vendôme, était demeuré à Madrid chargé des affaires de Parme, et du feu duc, frère du régnant, qui avait épousé la veuve de son frère.

Mort de la chancelière.

IL y avait longtemps que la chancelière était menacée d'une hydropisie de poitrine après un asthme de presque toute sa vie. Elle était fille de Maupeou, président d'une des chambres des enquêtes et peu riche, mais bon parti pour Pontchartrain qui l'était encore moins quand elle l'épousa. On ne peut guère être plus laide, mais avec cela une grosse femme, de bonne taille et de bonne mine, qui avait l'air imposant, et quelque chose aussi de fin. Jamais femme de ministre ni autre n'eut sa pareille pour savoir tenir une maison, y joindre plus d'ordre à toute l'aisance et la magnificence, en éviter tous les inconvénients avec le plus d'attention, d'art et de prévoyance, sans qu'il y parût, et y avoir plus de dignité avec plus de politesse, et de cette politesse avisée et attentive qui sait la distinguer et la mesurer, en mettant tout le monde à l'aise. Elle avait beaucoup d'esprit sans jamais le vouloir montrer, et beaucoup d'agrément, de tour et d'adresse dans l'esprit, et de la souplesse, sans rien qui approchât du faux, et quand il le fallait, une légèreté qui surprenait ; mais bien plus de sens encore, de justesse à connaître les gens, de sagacité dans ses choix et dans sa conduite, que peu d'hommes même ont atteint comme elle de son temps. Il est surprenant qu'une femme de la robe qui n'avait vu du monde qu'en Bretagne, fût en si peu de temps au fait, aux manières, à l'esprit, au langage de

la cour ; elle devint un des meilleurs conseils qu'on pût trouver pour s'y bien gouverner. Aussi y fut-elle dans tous les temps d'un grand secours à son mari, qui tant qu'il la crut n'y fit jamais de fautes, et ne se trompa en ce genre que lorsqu'il s'écarta de ses avis. Avec tout cela elle avait trop longtemps trempé dans la bourgeoisie pour qu'il ne lui en restât pas quelque petite odeur. Elle avait naturellement une galanterie dans l'esprit raffinée, charmante, et une libéralité si noble, si simple, si coulant de source, si fort accompagnée de grâces qu'il était impossible de s'en défendre. Personne ne s'entendait si parfaitement à donner des fêtes. Elle en avait tout le goût et toute l'invention, et avec somptuosité et au dehors et au dedans, mais elle n'en donnait qu'avec raisons et bien à propos, et tout cela avec un air simple, tranquille et sans jamais sortir de son âge, de sa place, de son état, de sa modestie. La plus secourable parente, l'amie la plus solide, la plus effective, la plus utile, la meilleure en tous points et la plus sûre. Délicieuse à la campagne et en liberté ; dangereuse à table pour la prolonger, pour se connaître en bonne chère sans presque y tâter, et pour faire crever ses convives ; quelquefois fort plaisante sans jamais rien de déplacé ; toujours gaie quoique quelquefois elle ne fût pas exempte d'humeur. La vertu et la piété la plus éclairée et la plus solide, qu'elle avait eue toute sa vie, crût toujours avec la fortune. Ce qu'elle donnait de pensions avec discernement, ce qu'elle mariait de pauvres filles, ce qu'elle en faisait de religieuses, mais seulement quand elle s'était bien assurée de leur vocation, ce qu'elle en dérobait aux occasions, ce qu'elle mettait de gens avec choix et discernement en état de subsister, ne se peut nombrer.

Sa charité mérite ce petit détail : sortant un dimanche de la grand'messe de la paroisse de Versailles avec Mme de Saint-Simon, elle s'amusa en chemin. Mme de Saint-Simon, qui était pressée, parce qu'elle devait aller dîner chez Monseigneur à Meudon avec Mme la duchesse de Bourgogne, la hâtait, et lui demanda avec surprise ce que c'était qu'une petite fille du bas peuple avec qui elle s'était arrêtée. « Ne l'avez-vous pas trouvée fort jolie ? lui dit la chancelière : elle m'a frappée en passant. Je lui ai demandé qui étaient ses parents. Cela meurt de faim, cela a quatorze ou quinze ans. Jolie comme elle est, elle trouvera aisément pratique. La misère fait tout faire. Je l'ai un peu langueyée [1] ; demain matin elle viendra chez moi, et tout de suite je la paquetterai [2] en lieu où elle sera en sûreté, et apprendra à gagner sa vie. »

1. *Je l'ai un peu langueyée :* je lui ai causé.
2. *Je la paquetterai :* je l'expédierai.

Voilà de quoi cette femme-là était sans cesse occupée sans qu'elle le parût jamais ; car elle ne l'aurait pas dit à une autre qu'à Mme de Saint-Simon, qu'elle regardait comme une autre elle-même. Outre tout ce qui vient d'être dit, ses aumônes réglées étaient abondantes ; les extraordinaires les surpassaient. Elle avait toute une communauté à Versailles, de trente à quarante jeunes filles pauvres qu'elle élevait à la piété et à l'ouvrage, qu'elle nourrissait et entretenait de tout et qu'elle pourvoyait quand elles étaient en âge. Elle avait fondé avec le chancelier et bâti un hôpital à Pontchartrain, où tout le spirituel et le temporel abondait, où ils allaient souvent servir les pauvres, et qui leur coûta plus de deux cent mille livres, et de l'entretien duquel ils n'étaient pas quittes à huit ni à dix mille livres par an. De tant de bonnes œuvres il n'en paraissait que cet hôpital et sa communauté de Versailles, qui ne se pouvaient cacher et dont encore on ne voyait que l'écorce. Tout le reste était enseveli dans le plus profond secret. Elle donnait ordre à tout les matins, et aux choses domestiques, et il n'était plus mention de rien après, et tout dans une règle admirable.

Mais l'année 1709 la trahit. La disette et la cherté fit une espèce de famine. Elle redoubla ses aumônes, et, comme tout mourait de faim dans les campagnes, elle établit des fours à Pontchartrain, des marmites et des gens pour distribuer des pains et des potages à tous venants, et de la viande cuite à la plupart tant que le soleil était sur l'horizon. L'affluence fut énorme. Personne ne s'en allait sans emporter du pain de quoi nourrir deux ou trois personnes plusieurs jours, et du potage pour une journée. Ce concours a eu bien des journées de trois mille personnes, et avec tant d'ordre que nul ne se pressait, ne passait son tour d'arrivée, et avec tant de paix qu'on eût pas dit qu'il y eût plus de cinquante personnes. Plus la donnée avait été nombreuse, plus la chancelière était aise, et cela dura six ou sept mois de la sorte.

Le chancelier, ravi de faire aussi ces bonnes œuvres, l'en laissait entièrement maîtresse. Leur union, leur amitié, leur estime était infinie et réciproque. Ils ne se séparaient de lieu que par une rare nécessité, et ils couchaient partout dans la même chambre. Ils avaient mêmes amis, mêmes parents, même société. En tout ils ne furent qu'un. Ils le furent bien aussi dans les regrets de leur première belle-fille, dont jamais ils ne purent se consoler. Telle fut la chancelière de Pontchartrain, que Dieu épura de plus en plus par de longues et pénibles infirmités, qui finirent par une hydropisie de poitrine, qu'elle porta avec une patience, un courage et une piété qui fut l'exemple de la cour et du monde. Elle s'en sépara entièrement au milieu de Versailles plusieurs mois avant sa mort, pour ne voir plus que

sa plus étroite famille, Mme de Saint-Simon et des gens de bien, uniquement occupée jour et nuit de son salut. Elle y mourut le jeudi 12 avril, universellement regrettée de toute la cour, qui l'aimait et la respectait, et pleurée des pauvres presque avec désespoir. Le chancelier alla cacher le sien dans son petit appartement de l'institution de l'Oratoire. Jamais Mme de Saint-Simon et moi n'eûmes de meilleure amie. Nous en fûmes amèrement touchés. Son fils fut le seul de toute la famille qui essuya cette perte avec tranquillité, et même des domestiques.

Mort du duc de Berry.

LE lundi 30 avril, le roi prit médecine, et travailla l'après-dînée avec Pontchartrain ; sur les six heures du soir il entra chez M. le duc de Berry qui avait eu la fièvre toute la nuit. Il s'était levé sans en rien dire, avait été à la médecine du roi, et comptait aller courre le cerf ; mais, en sortant de chez le roi sur les neuf heures du matin, il lui prit un grand frisson qui l'obligea de se remettre au lit. La fièvre fut violente ensuite. Il fut saigné, le roi dans sa chambre, et le sang fut trouvé très mauvais ; au coucher du roi, les médecins lui dirent que la maladie était de nature à leur faire désirer que c'en fût une de venin. Il avait beaucoup vomi, et ce qu'il avait vomi était noir. Fagon disait avec assurance que c'était du sang ; les autres médecins se rejetaient sur du chocolat, dont il avait pris le dimanche. Dès ce jour-là, je sus qu'en croire. Boulduc, apothicaire du roi, qui était extrêmement attaché à Mme de Saint-Simon et à moi, et dont j'ai eu quelquefois occasion de parler, me glissa à l'oreille qu'il n'en reviendrait pas, et qu'avec quelques petits changements, c'était au fond la même chose qu'à M. [le Dauphin] et Mme la Dauphine. Il me le confirma le lendemain, ne varia ni pendant la courte maladie, ni depuis ; et il me dit le troisième jour que nul des médecins qui voyaient ce prince n'en doutait, et ne s'en était caché à lui qui me parlait. Ces médecins en demeurèrent persuadés dans la suite, et s'en expliquèrent même assez familièrement.

La nuit du 1er au 2 « fut cruelle » ; le mercredi 2, le malade vomit beaucoup de sang.

LE jeudi 3, après une nuit encore plus mauvaise, les médecins dirent qu'ils ne doutaient pas qu'il n'y eût une veine rompue dans son estomac. Il commençait dès la veille, mercredi, à se débiter que cet accident était arrivé par un effort qu'il avait fait à la chasse le jeudi précédent que l'électeur de Bavière y était venu, en retenant son cheval qui avait fait une grande glissade,

et on ajouta que le corps avait porté sur le pommeau de la selle, et que depuis il avait craché et rendu du sang tous les jours. Les vomissements cessèrent à neuf heures du matin, mais sans aucun mieux. Le roi, qui devait courre le cerf, contremanda la chasse. A six heures du soir, M. le duc de Berry étouffait tellement qu'il ne put plus demeurer au lit ; sur les huit heures, il se trouva si soulagé qu'il dit à Madame qu'il espérait n'en pas mourir ; mais bientôt après le mal augmenta si fort, que le P. de La Rue lui dit qu'il était temps de ne plus penser qu'à Dieu, et à recevoir le viatique. Le pauvre prince parut lui-même le désirer. Un peu après dix heures du soir, le roi alla à la chapelle où on gardait une hostie consacrée dès les premiers jours de la maladie ; M. le duc de Berry la reçut et l'extrême-onction, en présence du roi, avec beaucoup de dévotion et de respect. Le roi demeura près d'une heure dans sa chambre, vint souper seul dans la sienne, ne vit point les princesses après souper, et se coucha. M. le duc d'Orléans alla à deux heures après minuit à Versailles, sur ce que Mme la duchesse de Berry voulait encore venir à Marly. Un peu avant de mourir, M. le duc de Berry dit au P. de La Rue, qui au moins le conta ainsi, l'accident de la glissade dont on vient de parler, mais, à ce qui fut ajouté, la tête commençait à s'embarrasser ; après qu'il eut perdu la parole, il prit le crucifix que le P. de La Rue tenait, il le baisa et le mit sur son cœur. Il expira le vendredi 4 mai, à quatre heures du matin, en sa vingt-huitième année, étant né à Versailles le dernier août 1686.

M. le duc de Berry était de la hauteur ordinaire de la plupart des hommes, assez gros, et de partout, d'un assez beau blond, un visage frais, assez beau, et qui marquait une brillante santé. Il était fait pour la société et pour les plaisirs, qu'il aimait tous ; le meilleur homme, le plus doux, le plus compatissant, le plus accessible, sans gloire et sans vanité, mais non sans dignité, ni sans se sentir. Il avait un esprit médiocre, sans aucunes vues et sans imagination, mais un très bon sens, et le sens droit, capable d'écouter, d'entendre, et de prendre toujours le bon parti entre plusieurs spécieux. Il aimait la vérité, la justice, la raison ; tout ce qui était contraire à la religion le peinait à l'excès, sans avoir une piété marquée, il n'était pas sans fermeté, et haïssait la contrainte. C'est ce qui fit craindre qu'il ne fût pas aussi souple qu'on le désirait d'un troisième fils de France, qui ne pouvait entendre dans sa première jeunesse qu'il y eût aucune différence entre son aîné et lui, et dont les querelles d'enfant avaient souvent fait peur.

C'était le plus beau et le plus accueillant des trois frères, par conséquent le plus aimé, le plus caressé, le plus attaqué du monde ; et comme son naturel était ouvert, libre, gai, on ne

parlait dans sa jeunesse que de ses réparties à Madame et à M. de la Rochefoucauld qui l'attaquaient tous les jours. Il se moquait des précepteurs et des maîtres, souvent des punitions ; il ne sut jamais guère que lire et écrire, et n'apprit jamais rien depuis qu'il fut délivré de la nécessité d'apprendre. Ces choses avaient engagé à appesantir l'éducation ; mais cela lui émoussa l'esprit, lui abattit le courage, et le rendit d'une timidité si outrée qu'il en devint inepte à la plupart des choses, jusqu'aux bienséances de son état, jusqu'à ne savoir que dire aux gens avec qui il n'était pas accoutumé, et n'oser ni répondre ni faire une honnêteté dans la crainte de mal dire, enfin jusqu'à s'être persuadé qu'il n'était qu'un sot et une bête propre à rien. Il le sentait, et il en était outré. On peut se souvenir là-dessus de son aventure du parlement, et de Mme de Montauban. Mme de Saint-Simon, pour qui il avait une ouverture entière, ne pouvait le rassurer là-dessus, et il est vrai que cette excessive défiance de lui-même lui nuisait infiniment. Il s'en prenait à son éducation dont il disait fort bien la raison, mais elle ne lui avait pas laissé de tendresse pour ceux qui y avaient eu part.

Il était le fils favori de Monseigneur par goût, par le naturel du sien pour la liberté et pour le plaisir, par la préférence du monde, et par cette cabale expliquée ailleurs, qui était si intéressée et si appliquée à éloigner et à écraser Mgr le duc de Bourgogne. Comme ce prince, depuis leur sortie de première jeunesse, n'avait jamais fait sentir son aînesse, et avait toujours vécu avec M. le duc de Berry dans la plus intime amitié et familiarité, et avait eu pour lui toutes les prévenances de toute espèce, aussi M. le duc de Berry, qui était tout bon et tout rond, ne se prévalut jamais à son égard de la prédilection. Mme la duchesse de Bourgogne ne l'aimait pas moins, et n'était pas moins occupée de lui faire tous les petits plaisirs qu'elle pouvait que s'il avait été son propre frère, et les retours de sa part étaient la tendresse même et le respect les plus sincères et les plus marqués pour l'un et pour l'autre. Il fut pénétré de douleur à la mort de l'un et à celle de l'autre, surtout à celle de Mgr le duc de Bourgogne lors Dauphin, et de la douleur la plus vraie, car jamais homme n'a su moins feindre que celui-là. Pour le roi, il le craignait à un tel point qu'il n'en osait presque approcher, et si interdit dès que le roi le regardait d'un œil sérieux, ou lui parlait d'autre chose que de jeu ou de chasse, qu'à peine l'entendait-il, et que les pensées lui tarissaient. On peut juger qu'une telle frayeur ne va guère de compagnie avec une grande amitié.

Il avait commencé avec Mme la duchesse de Berry comme font presque tous ceux qu'on marie fort jeunes et tout neufs. Il en était devenu extrêmement amoureux, ce qui, joint à sa douceur et à sa complaisance naturelle, fit aussi l'effet ordinaire,

qui fut de la gâter parfaitement. Il ne fut pas longtemps sans s'en apercevoir ; mais l'amour fut plus fort que lui. Il trouva une femme haute, altière, emportée, incapable de retour, qui le méprisait, et qui le lui laissait sentir, parce qu'elle avait infiniment plus d'esprit que lui, et qu'elle était de plus suprêmement fausse et parfaitement déterminée. Elle se piquait même de l'un et de l'autre, et de se moquer de la religion, de railler avec dédain M. le duc de Berry parce qu'il en avait, et toutes ces choses lui devinrent insupportables. Tout ce qu'elle fit pour le brouiller avec M. [le duc] et Mme la duchesse de Bourgogne, et à quoi elle ne put parvenir pour les deux frères, acheva de l'outrer. Ses galanteries furent si promptes, si rapides, si peu mesurées, qu'il ne put se les cacher. Ses particuliers journaliers et sans fin avec M. le duc d'Orléans, et où tout languissait pour le moins quand il y était en tiers, le mettaient hors des gonds. Il y eut entre eux des scènes violentes et redoublées. La dernière qui se passa à Rambouillet, par un fâcheux contre-temps, attira un coup de pied dans le cul à Mme la duchesse de Berry, et la menace de l'enfermer dans un couvent pour le reste de sa vie ; et il en était, quand il tomba malade, à tourner son chapeau autour du roi comme un enfant, pour lui déclarer toutes ses peines, et lui demander de le délivrer de Mme la duchesse de Berry.

M. [le duc] et Mme la duchesse d'Orléans sentirent toute la grandeur de la perte. C'était un lien qui les attachait au roi de fort près. Sa rupture était irréparable. L'idée de régence ne consola point M. le duc d'Orléans. Il ne pouvait se dissimuler sa supériorité d'esprit sur un gendre avec qui d'ailleurs ses intérêts étaient communs, et qu'il conduirait nécessairement. D'ailleurs cette régence ne paraissait pas encore prochaine. Il fut véritablement affligé par intérêt et par amitié.

La nature du mal qui avait emporté ce gendre ne tarda pas à devenir publique, et le contre-coup en fut pareil à celui des précédentes pertes. Plus elles s'augmentaient, plus M. le duc d'Orléans demeurait seul, plus l'intérêt s'augmentait de l'affubler de ce qu'il y avait de plus odieux, de le rendre tel au roi et au monde, et on y était enhardi par l'expérience des précédents essais. Mme de Maintenon et un intérieur de valets affidés y prêtaient toute leur assistance, et on n'oubliait pas à s'aider au dehors des ressorts qui avaient donné tant de succès à M. de Vendôme dans tous les temps, surtout contre M. le duc de Bourgogne. Ces ressorts, M. du Maine en disposait ; il les avait trop maniés dans ce temps-là pour se trouver rouillés à les remettre en pratique, et s'en était trop utilement servi à la mort des deux Dauphins et de la Dauphine. Le roi ne montra rien au dehors ; mais ces bons ouvriers n'y perdirent rien, comme on

le verra en plus d'un endroit, et qu'ils [1] surent toujours croître et s'élever sur un si bon fondement. M. le duc d'Orléans n'était pas encore revenu avec le roi, ni avec le monde des premiers bruits excités contre lui. Ceux qui les avaient tramés avaient su ne les pas laisser s'évanouir. Ces derniers les réchauffèrent et formèrent un étrange groupe sous lequel il n'y eut qu'à baisser la tête et ployer les épaules.

Retraite du chancelier de Pontchartrain.

Le chancelier était revenu de l'Oratoire, mais avec le ferme propos d'y retourner. Outre son deuil, l'élévation des bâtards et l'affaire *Unigenitus* le dégoûtaient de son ministère.

LE bruit de l'événement qui se préparait ne bourdonna que quatre ou cinq jours avant l'exécution, et d'une manière encore fort douteuse. Le dimanche 1er juillet, le chancelier resta seul assez longtemps avec le roi après que les autres ministres furent sortis du conseil d'État, et ce fut là où, malgré les derniers efforts du roi, le chancelier arracha son congé. Le roi, fort attendri, lui fit donner parole de le venir voir de temps en temps par les derrières. En entrant, en sortant, ni pendant le conseil, à ce que dirent après les autres ministres, il ne parut quoi que ce soit sur le visage ni dans les manières du chancelier, et la plupart de la cour était encore dans l'incertitude.

Le lendemain lundi, 2 juillet, comme le roi fut rentré chez lui après sa messe, on vit arriver le chancelier en chaise, à la porte du petit salon d'entre l'appartement du roi et celui de Mme de Maintenon. Comme il n'y avait point de conseil, chacun courut du grand salon. On le vit entrer chez le roi avec la cassette des sceaux, et on ne douta plus alors de la retraite. Ce fut une louange et une consternation générale. Je savais la chose par lui-même. Je le vis entrer et sortir avec le cœur bien serré, lui avec l'air de l'avoir bien au large. Le roi le combla d'amitiés et de marques d'estime, de confiance et de regrets ; et sans qu'il lui demandât rien, lui donna une pension de trente-six mille livres, et la conservation du rang et des honneurs de chancelier. En finissant l'audience, il demanda au roi d'avoir soin de ses deux secrétaires, qui en effet étaient de très honnêtes gens, et sur-le-champ le roi donna à chacun une pension de deux mille livres.

Pendant qu'il était chez le roi, la nouvelle courut, et fit amasser tout ce qui se trouva d'hommes dans Marly qui firent presque foule sur son passage. Il sortit de chez le roi comme

1. Sous entendu : *on verra*....

il y était entré, sans qu'il parût en rien différent de son ordinaire; saluant à droite et à gauche, mais sans parler à personne, ni personne à lui. Il se mit dans sa chaise où il l'avait laissée, gagna son pavillon, où il monta tout de suite dans son carrosse qui l'attendait, et s'en alla à Paris. Il y fut près d'un mois dans sa maison, en butte à ce qu'il ne put refuser les premiers jours, puis se resserra tant qu'il put. La maison que la mort du Charmel avait laissée tout à fait vacante, et qu'il faisait accommoder pour lui, n'était pas encore prête. Dès qu'il y put habiter, il s'y retira.

L'Élévation des princes légitimés.

Les princes légitimés avaient déjà obtenu un rang intermédiaire entre les princes du sang et les ducs et pairs. Cette fois, les voici princes du sang. Maisons, chez qui Saint-Simon apprend la nouvelle, lui faisait depuis quelques jours des avances pour s'assurer la faveur du duc d'Orléans.

NOUS raisonnions et nous étions sur ce pied-là ensemble, lorsque, rentrant chez moi à Marly sur la fin de la matinée du dimanche 29 juillet, je trouvai un laquais de Maisons avec un billet par lequel il me conjurait, toutes affaires cessantes, de venir sur-le-champ chez lui à Paris où il m'attendrait seul, et où je verrais qu'il s'agissait de chose qui ne pouvait souffrir le moindre retardement, qui ne se pouvait même désigner par écrit, et qui était de la plus extrême importance. Il y avait longtemps que ce laquais était arrivé, et qu'il me faisait chercher partout par mes gens. Mme de Saint-Simon était à Versailles avec Mme la duchesse de Berry qui venait souper les soirs avec le roi sans coucher encore à Marly, et je devais dîner chez M. et Mme de Lauzun. Y manquer aurait mis la curiosité et la malignité de M. de Lauzun en besogne : je n'osai donc pas disparaître. Je donnai ordre à ma voiture ; dès que j'eus dîné je m'éclipsai. Personne ne me vit monter en chaise ; j'arrivai fort diligemment chez moi à Paris, d'où j'allai sur-le-champ chez Maisons avec l'empressement qu'il est aisé d'imaginer.

Je le trouvai seul avec le duc de Noailles. Du premier coup d'œil je vis deux hommes éperdus, qui me dirent d'un air mourant, mais après une vive quoique courte préface, que le roi déclarait ses deux bâtards, et à l'infini leur postérité masculine vrais princes du sang, en droit d'en prendre la qualité, les rangs et honneurs entiers, et capables de succéder à la couronne au défaut de tous les autres princes du sang. A cette nouvelle, à laquelle je ne m'attendais pas, et dont le secret jusqu'alors s'était conservé sans la plus légère transpiration, les bras me tombèrent. Je baissai la tête et je demeurai dans un profond

silence, absorbé dans mes réflexions. Elles furent bientôt interrompues par des cris auxquels je me réveillai. Ces deux hommes se mirent en pied à courir la chambre, à taper des pieds, à pousser et à frapper les meubles, à dire rage à qui mieux mieux, et à faire retentir la maison de leur bruit. J'avoue que tant d'éclat me fut suspect de la part de deux hommes, l'un si sage et si mesuré, et à qui ce rang ne faisait rien ; l'autre toujours si tranquille, si narquois, si maître de lui-même. Je ne sus quelle subite furie succédait en eux à un si morne accablement, et je ne fus pas sans soupçon que leur emportement ne fût factice pour exciter le mien. Si ce fut leur dessein, il réussit tout au contraire. Je demeurai dans ma chaise, et leur demandai froidement à qui ils en voulaient. Ma tranquillité aigrit leur furie. Je n'ai de ma vie rien vu de si surprenant.

Je leur demandai s'ils étaient devenus fous, et si au lieu de cette tempête il n'était pas plus à propos de raisonner, et de voir s'il y avait quelque chose à faire. Ils s'écrièrent que c'était parce qu'il n'y avait rien à faire à une chose non seulement résolue, mais exécutée, mise en déclaration, et envoyée au parlement, qu'ils étaient outrés de la sorte ; que M. le duc d'Orléans, en l'état où il était avec le roi, n'oserait souffler ; les princes du sang en âge de trembler comme des enfants qu'ils étaient ; les ducs hors de tout moyen de s'opposer, et le parlement réduit au silence et à l'esclavage ; et là-dessus à qui des deux crierait le plus fort et pesterait davantage, car rien de leur part ne fut ménagé, ni choses, ni termes, ni personnes.

J'étais bien aussi en colère, mais il est vrai que ce sabbat me fit rire et conserva ma froideur. Je convins avec eux que quand alors je n'y voyais point de remède, et nulles mesures à prendre ; mais qu'en attendant ce qui pouvait arriver à l'avenir, je les aimais encore mieux princes du sang capables de la couronne, qu'avec leur rang intermédiaire. Et il est vrai que je le pensai ainsi dès que j'eus repris mes esprits.

Enfin l'ouragan s'apaisa peu à peu. Nous raisonnâmes et ils m'apprirent que le premier président et le procureur général, qui en effet étaient venus ce jour-là de très bonne heure à Marly chez le chancelier [1] qui avait vu le roi dans son cabinet, à l'issue de son lever, et qui étaient revenus à Paris tout de suite, en avaient rapporté la déclaration tout expédiée. Il fallait néanmoins que Maisons l'eût sue plus tôt d'ailleurs, parce qu'à l'heure que le laquais qu'il m'envoya arriva à Marly, ces messieurs n'en pouvaient pas être revenus à Paris quand il en partit.

1. Voysin ; il avait succédé au chancelier Pontchartrain, tout en restant secrétaire d'État.

Nos discours n'allant à rien, je pris congé et regagnai Marly au plus vite, afin que mon absence ne fît point parler.

Tout cela néanmoins me conduisit vers l'heure du souper du roi. J'allai droit au salon, je le trouvai très morne. On se regardait, on n'osait presque s'approcher, tout au plus quelque signe dérobé ou quelque mot en se frôlant coulé à l'oreille. Je vis mettre le roi à table, il me sembla plus morgué [1] qu'à l'ordinaire, et regardant fort à droite et à gauche. Il n'y avait qu'une heure que la nouvelle avait éclatée, on en était glacé encore, et chacun fort sur ses gardes. A chose sans ressource il faut prendre son parti, et il se prend plus aisément et plus honnêtement quand la chose ne porte pas immédiatement comme le rang intermédiaire dont les bâtards n'eurent jamais de moi ni compliment ni la moindre apparence. J'avais donc pris ma résolution.

Dès que le roi fut à table, et qui m'avait fort fixement regardé en passant, j'allai chez M. du Maine ; bien que l'heure fût un peu indue, les portes tombèrent devant moi, et je remarquai un homme surpris d'aise de ma visite, et qui vint au devant de moi presque sur les airs, tout boiteux qu'il était. Je lui dis que pour cette fois je venais lui faire mon compliment, et un compliment sincère ; que nous n'avions rien à prétendre sur les princes du sang ; que ce que nous prétendions et ce qui nous était dû, c'était qu'il n'y eût personne entre les princes du sang et nous ; que dès qu'il l'était et les siens, nous n'avions plus rien à dire qu'à nous réjouir de n'avoir plus à essuyer ce rang intermédiaire que je lui avouais qui m'était insupportable. La joie de M. du Maine éclata à ce compliment. Tout ce qu'il m'en fit, tout ce qu'il m'en dit ne se peut rendre, avec une politesse, un air même de déférence que l'esprit inspire dans le transport du triomphe.

J'en dis autant le lendemain au comte de Toulouse et à Mme la duchesse d'Orléans, cent fois plus bâtarde et plus aise que ses frères, et qui les voyait déjà couronnés. Mme la Duchesse fort princesse du sang, et point du tout comme Mme sa sœur, parut fort sérieuse, et n'ouvrit point sa porte. M. le duc d'Orléans fut fâché, mais fâché à sa manière, et n'eut pas grand peine à ne rien montrer. Ducs et princes étrangers enragés, mais de rage mue [2]. La cour éclata en murmures sourds bien plus qu'on n'aurait cru. Paris se déchaîna et les provinces ; le parlement, chacun à part, ne se contraignit pas. Mme de Maintenon, transportée de son ouvrage, en recevait les adorations de ses familières. Elle et M. du Maine n'avaient pas oublié ce qui avait pensé

1. Faisant la morgue.
2. Qui n'éclate pas.

arriver du rang de ses enfants. Quoiqu'il n'y eût plus personne du sang légitime à craindre, ils ne cessèrent pas d'être effarouchés et le roi fut gardé à vue, et persuadé par des récits apostés [1] de la joie et de l'approbation générale à ce qu'il venait de faire. M. du Maine n'eut garde de se vanter de l'air triste, morne, confondu, qui accompagnait tous les compliments, dont une cour esclave lui portait un hommage forcé, et qui n'en cachait pas la violence. Mme du Maine triompha à Sceaux de la douleur publique. Elle redoubla de fêtes et de plaisirs, prit pour bons les compliments les plus secs et les plus courts, et glissa sur le grand nombre de gens qui ne purent se résoudre d'aller eux-mêmes à son adoration. Les bâtardeaux déifiés ne parurent que quelques moments à Marly. M. du Maine crut nécessaire cet air de modestie et de ménagement pour le public. Il n'eut pas tort.

> Suit l'énumération des « degrés rapides qui, du plus profond » non-être, portent à la capacité de porter la couronne, par » droit de naissance, la postérité sortie du double adultère du » roi et de Mme de Montespan ». Soit 57 articles : et Saint-Simon conclut ainsi :

POUR peu qu'on examine ce groupe immense qui, du profond non-être des doubles adultérins, les porte à la couronne, on sera moins frappé de l'imagination des poètes qui ont fait entasser des montagnes les unes sur les autres, à force de bras, par les Titans pour escalader les cieux. En même temps, l'exemple que ces poètes offrent d'un Encelade et d'un Briarée se présente aussi bien naturellement à l'esprit, comme le los le plus juste de pareilles entreprises.

Que les rois soient les maîtres de donner, d'augmenter, de diminuer, d'intervertir les rangs, de prostituer à leur gré les plus grands honneurs, comme à la fin il se sont approprié le droit d'envahir les biens de leurs sujets de toutes les conditions et d'attenter à leur liberté d'un trait de plume à leur volonté, plus souvent à celle de leurs ministres et de leurs favoris, c'est le malheur auquel la licence effrénée des sujets a ouvert la carrière, et que le règne de Louis XIV a su courir sans obstacle jusqu'au dernier bout, devant l'autorité duquel le seul nom de loi, de droit, de privilège, était devenu un crime. Ce renversement général, qui rend tout esclave, et qui, par le long usage de n'être arrêté par rien, de pouvoir tout ce qu'on veut sans nul obstacle, et de ne recevoir que des adorations à l'envi du fond des gémissements les plus amers et les plus universels, et de la douleur la plus sanglante de tous les ordres d'un État opprimé, accoutumé bientôt à vouloir tout ce qu'on peut. Un prince,

1. *Apostés :* artificieux.

arrivé et vieilli dans ce comble extrême de puissance, oublie que sa couronne est un fidéicommis [1] qui ne lui appartient pas en propre, et dont il ne peut disposer, qu'il l'a reçue de main en main de ses pères à titre de substitution, et non pas de libre héritage (je laisse à part les conditions abrogées par la violence et le souverain pouvoir devenu totalement despotique) ; conséquemment qu'il ne peut toucher à cette substitution ; que, venant à finir par l'extinction de la race légitime, dont tous les mâles y sont respectivement appelés par le même droit qui l'en a revêtu lui-même, ce n'est ni à lui ni à aucun d'eux à disposer de la succession qu'ils ne verront jamais vacante ; que le droit en retourne à la nation de qui eux-mêmes l'ont reçue solidairement avec tous les mâles de leur race, pendant qu'il y en aura de vivants ; que les trois races ne l'ont pas transmise par un simple édit, et par volonté absolue de l'une à l'autre.

Que penser donc d'une créole [2], publique, veuve à l'aumône de ce poète cul-de-jatte, et de ce premier de tous les fruits de double adultère rendu à la condition des autres hommes [3], qui abusent de ce grand roi au point qu'on le voit, et qui ne peuvent se satisfaire d'un groupe de biens, d'honneurs, de grandeurs si monstrueux, et si attaquant de front l'honnêteté publique, toutes les lois de la religion, s'ils n'attentent encore à la couronne même ? et se peut-on croire obligé d'éloigner comme jugement téméraire la pensée que le prodige de ces édits, qui les appellent à la couronne après le dernier prince du sang, et qui leur en donnent le nom, le titre, et tout ce dont les princes du sang jouissent et pourront jouir, n'aient pas été dans leur projet un dernier échelon, comme tous les précédents n'avaient été que la préparation à ceux-ci, un dernier échelon, dis-je, pour les porter à la couronne, à l'exclusion de tous autres que le Dauphin et sa postérité ? Sans doute il y a plus loin de tirer du non-être par état, et de porter après ces ténébreux enfants au degré de puissance qu'on voit ici par leurs établissements, et à l'état de rang entier des princes du sang, avec la même habileté de succéder à la couronne ; sans doute, il y a plus loin du néant à cette grandeur, que de cette grandeur à la couronne. Le total est à la vérité un tissu exact et continuel d'abus de puissance, de violence, d'injustice, mais une fois prince du sang en tout et partout, il n'y a plus qu'un pas à faire ; et il est moins difficile de donner la préférence à un prince du sang sur les autres pour une succession dont on se prétend maître de disposer, puisqu'on se le

1. Legs qu'on doit transmettre.
2. Mme de Maintenon.
3. Le duc du Maine.

croit, de faire des princes du sang par édit, qu'il ne l'est de fabriquer de ces princes avec de l'encre et de la cire, et de les rendre ainsi tels sans la plus légère contradiction.

Le Testament du roi.

L'édit qui indigne si fort Saint-Simon est de juillet 1714. Mais il ne contentait pas encore le duc du Maine, qui craignait de ne se voir conféré qu'un fantôme de pouvoir. Il fait donc le siège du roi pour obtenir un testament en sa faveur.

LE roi vieillissait, et sans qu'il parût aucun changement à l'extérieur de sa vie, ce qui le voyait de plus près commençait depuis quelque temps à craindre qu'il ne vécût pas longtemps. Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur une santé jusque-là si forte et si égale ; il suffit maintenant de dire qu'elle menaçait sourdement. Accablé des plus cuisants revers de la fortune, après une si longue habitude de la dominer, il le fut bien davantage par les malheurs domestiques. Tous ses enfants avaient disparu devant lui, et le laissaient livré aux réflexions les plus funestes. Il s'attendait lui-même à tous moments au même genre de mort. Au lieu de trouver du soulagement à cette angoisse dans ce qu'il avait de plus intime, et qu'il voyait le plus continuellement, il n'y rencontrait que peines nouvelles. Excepté le seul Maréchal, son premier chirurgien, qui travailla sans cesse à le guérir de ses soupçons, Mme de Maintenon, M. du Maine, Fagon, Bloin, les autres principaux valets de l'intérieur vendus au bâtard et à son ancienne gouvernante, ne cherchaient qu'à les augmenter, et dans la vérité ils n'y pouvaient avoir grand'peine. Personne ne doutait du poison, personne n'en pouvait douter sérieusement ; et Maréchal, qui en était aussi persuadé qu'eux, n'en différait d'avis auprès du roi que pour essayer de le délivrer d'un tourment inutile, et qui ne pouvait que lui faire un grand mal. Mais M. du Maine avait trop d'intérêt à le maintenir dans cette crainte, et Mme de Maintenon aussi pour sa haine et pour servir ce qu'elle aimait le mieux, dont toute l'horreur par leur art en tombait sur le seul prince [1] d'âge, et de la maison royale, que pour se faire place ils avaient entrepris de renverser, tellement que le roi, soutenu sans cesse dans ses pensées, et ayant tous les jours sous ses yeux le prince qu'on lui donnait pour l'auteur de ses crimes, et à sa table, et à certaines heures dans son cabinet, on peut juger du redoublement continuel de ses sentiments intérieurs.

1. Le duc d'Orléans.

LOUIS XIV, EN 1706

Château de Versailles. CIRE PAR ANTOINE BENOIST.

Avec ses enfants il avait perdu, et par la même voie, une princesse [1] irréparable qui, outre qu'elle était l'âme et l'ornement de sa cour, était de plus tout son amusement, toute sa joie, toute son affection, toutes ses complaisances dans presque tous les temps qu'il n'était pas en public. Jamais depuis qu'il était au monde il ne s'était familiarisé qu'avec elle ; on a vu ailleurs jusqu'à quel point cela était porté. Rien ne pouvait remplir un si grand vide, l'amertume d'en être privé s'augmentait par ne plus trouver de délassement. Cet état malheureux lui en fit chercher où il put, en s'abandonnant de plus en plus à Mme de Maintenon et à M. du Maine. Leur dévotion sans lacune extérieure, leur renfermé continuel le rassurait sur eux. Ils avaient eu de longue main l'art de lui persuader que M. du Maine, quoique avec beaucoup d'esprit et de capacité pour les affaires, dans l'opinion de laquelle il l'entretenait par les derniers détails de ses charges, et les détails étaient un des grands faibles du roi, ils l'avaient, dis-je, persuadé que M. du Maine était sans vues, sans desseins, incapable même d'en avoir, occupé seulement de ses enfants en bon père de famille, touché de grandeur uniquement par rapport à la grandeur du roi dont il était par attachement suprêmement amoureux, tout simple, tout franc, tout droit, tout rond, et qui, après avoir travaillé tout le jour à ses charges par devoir et pour lui plaire, après avoir donné bien du temps à la prière et à la piété, se délassait solitairement à la chasse, et usait dans son petit particulier de la gaieté et de l'agrément naturel de son esprit, sans savoir le plus souvent quoi que ce soit de la cour ni de ce qui se passait dans le monde.

Toutes ces choses plaisaient infiniment au roi, et le mettaient parfaitement à son aise avec son fils, d'ailleurs le bien-aimé, qui l'approchait si continuellement de si près, et qui l'amusait fort par ses contes et ses plaisanteries, où il y excellait plus qu'homme que j'aie jamais connu, avec un tour charmant et si aisé qu'on croyait en pouvoir dire autant, en même temps adroit à faire du mal, à toucher cruellement le ridicule, et tout cela avec mesure, suivant le temps, l'occasion, l'humeur du roi qu'il connaissait à fond et [selon] que les choses prenaient, poussant et enrayant avec tant d'artifice, de naturel et de grâce, qu'on aurait dit qu'il ne songeait à rien, et avec cela, et toujours quand il voulait, le plus excellent pantomime. Que si on rapproche de ceci son caractère, qui est touché ailleurs, on sentira avec terreur quel serpent à sonnettes dans le plus intime intérieur du roi.

1. La Dauphine.

La but du duc du Maine était, sinon la couronne (et selon Saint-Simon il devait y penser), du moins un « état assez formidable » pour en imposer au futur régent, en l'espèce le gouvernement de la maison civile et militaire. Mme de Maintenon et lui avaient fait de Voysin leur homme : Voysin parla, mais d'abord sans succès. On résolut de prendre le roi par l'ennui.

TOUS deux devinrent sérieux, souvent mornes, silencieux jusqu'à ne rien fournir à la conversation, bientôt à laisser tomber ce que le roi s'efforçait de dire, quelquefois jusqu'à ne répondre pas même à ce qui n'était pas une interrogation précise. De cette sorte, l'assiduité qui fut toujours la même de Mme de Maintenon dans sa chambre tant que le roi y était, de M. du Maine dans les cabinets aux temps des particuliers, ne servait plus qu'à faire sentir au roi un poids d'autant plus triste qu'il lui était plus inconnu ; à contenir, par cet air de contrainte et de tristesse, ce très petit nombre de diverses sortes de gens des cabinets, et chez Mme de Maintenon ce peu de dames, toujours les mêmes, admises aux dîners particuliers, aux musiques et au jeu, les jours qu'il n'y avait point de travail de ministres ; et à tourner en ennui et en embarras tout ce qui était délassement et amusement, sans que le roi eût aucun moyen d'en pouvoir chercher ailleurs.

Ces dames étaient Mme d'O, Mme de Caylus, Mme de Dangeau et Mme de Lévi, amie intime et de toute confiance de Mme de Saint-Simon et de moi de tout temps. Elles se mesuraient toujours sur Mme de Maintenon. Elles furent les dupes un temps du voile de sa santé ; mais voyant enfin que la durée passait les bornes, qu'il n'y avait aucuns moments d'intervalle, que le visage n'annonçait aucun mal, que la vie ordinaire n'était en rien dérangée, que le roi devenait aussi sérieux, aussi triste, chacune se sondait, se tâtait. La crainte de quelque chose qui les regardât troubla chacune d'elles, et cette crainte les rendit encore de plus mauvaise compagnie que la retenue où le modèle de Mme de Maintenon les contraignait.

Dans les cabinets, c'étaient pour toute ressource les froids récits de chasse et de plants de Rambouillet que faisait le comte de Toulouse, qui ne savait rien du complot, mais qui n'était pas amusant, quelque conte de quelqu'un des valets intérieurs, qui se ralentirent dès qu'ils s'aperçurent que M. du Maine ne ramassait plus rien et ne les faisait plus durer et valoir à son ordinaire. Maréchal et tous les autres, étonnés de ce morne inconnu du duc du Maine, se regardaient sans pouvoir en pénétrer la cause. Ils voyaient le roi triste, ennuyé, ils en craignirent pour sa santé, mais pas un d'eux ne savait et n'osait que faire. Le temps coulait, et dans l'un et l'autre des particuliers le morne s'épaississait. Voilà jusqu'où il a été permis aux plus

instruits de l'extérieur des particuliers de pénétrer, et ce serait faire un roman que vouloir paraître l'être des scènes qui, sans doute, se passèrent dans le tête-à-tête pendant le long temps que ce manège dura sans se relâcher en rien. La vérité exige également d'exposer ce que l'on sait, et d'avouer ce que l'on ignore ; je ne puis donc aller plus loin, ni percer plus avant dans l'épaisseur de ces mystères de ténèbres.

Ce qui est certain, c'est que les deux intérieurs se resserrèrent tout à coup, avec la même surprise des témoins que ce morne si continu leur avait causée, parce qu'ils ne pénétrèrent pas plus la cause de la fin que celle du commencement, et qu'ils n'arrivèrent que tout à la fois à cette double connaissance, que quelques jours après que Mme de Maintenon et M. du Maine eurent repris auprès du roi, et avec une sorte d'usure, leur forme ordinaire, c'est-à-dire à l'épouvantable fracas de la foudre qui tomba sur la France, et qui étonna toute l'Europe. Il faut venir maintenant au noir événement qui suivit l'autre de si près, et qui furent résolus ensemble.

On a déjà vu, par ce qu'il était échappé au roi de dire à M. du Maine, sur ce qu'il venait de faire en sa faveur pour l'habilité de [1] succéder à la couronne, par l'air et le ton qui fut tant remarqué, combien malgré lui cette énormité lui avait forcément été arrachée. Maintenant on va voir encore que ce monarque, de tous les hommes le plus maître de soi, ne se rendit pas moins transparent sur cela encore, et sur ce qui regardait son testament. Quelques jours avant que cette nouvelle éclatât, plein encore de l'énormité de l'État et droits entiers de prince du sang, et d'habilité de succéder à la couronne qui venait de lui être arrachée pour ses bâtards, il les regarda tous deux dans son cabinet, en présence de ce petit intérieur de valets, et de d'Antin et d'O, et d'un air aigre et qui sentait le dépit, il se prit tout à coup à leur dire, adressant la parole et un œil sévère à M. du Maine : « Vous l'avez voulu, mais sachez que quelque grands que je vous fasse, et que vous soyez de mon vivant, vous n'êtes rien après moi, et c'est à vous après à faire valoir ce que j'ai fait pour vous, si vous le pouvez. » Tout ce qui était présent frémit d'un éclat de tonnerre si subit, si peu attendu, si entièrement éloigné du caractère du roi et de son habitude, et qui montrait si naïvement l'ambition extrême du duc du Maine, et la violence qu'il avait faite à la faiblesse du roi, qui semblait si manifestement se la reprocher, et au bâtard son ambition et sa tyrannie.

Ce fut alors que le rideau se tira devant tout cet intérieur, jusque là-si surpris, si étonné, si en peine des changements si

1. *Habilité de :* aptitude à.

marqués, si suivis de M. du Maine dans cet intérieur, qui viennent d'être expliqués il n'y a pas longtemps. Deux jours après, ce qui arriva acheva de lever ce rideau. La consternation de M. du Maine parut extrême à cette sortie si brusque, et que nul propos qui vînt à cela n'avait attirée. Le roi s'y était abandonné de plénitude [1]. Tout ce qui était là, les yeux fichés sur le parquet, en étaient à retenir leur haleine. Le silence fut profond un temps assez marqué ; il ne finit que lorsque le roi passa à sa garde-robe, et qu'en son absence chacun respira. Il avait le cœur bien gros de ce qu'on lui avait fait faire ; mais, semblable à une femme qui accouche de deux enfants, il n'avait encore mis au monde qu'un monstre, et il en portait encore un second dont il fallait se délivrer, et dont il sentait toutes les angoisses, sans aucun soulagement des douleurs que lui avait causées le premier.

On était alors à Versailles. Le dimanche 27 août, Mesmes, premier président, et Joly de Fleury, procureur général, que le roi avait mandés, entrèrent dans son cabinet à l'issue de son lever ; ils avaient vu le chancelier chez lui auparavant, la mécanique de la garde du dépôt y avait été arrêtée. On peut juger que dès que le duc du Maine avait été bien assuré de son fait, il l'avait bien discutée avec le premier président, sa créature. Seuls avec le roi, il leur tira d'un tiroir sous sa clef un gros et grand paquet cacheté de sept cachets (je ne sais si M. du Maine y voulut imiter le mystérieux livre à sept sceaux de l'Apocalypse, pour diviniser ce paquet). En le leur remettant : « Messieurs, leur dit-il, c'est mon testament ; il n'y a qui que ce soit que moi qui sache ce qu'il contient. Je vous le remets pour le garder au parlement, à qui je ne puis donner un plus grand témoignage de mon estime et de ma confiance, que de l'en rendre dépositaire. L'exemple des rois mes prédécesseurs et celui du testament du roi mon père ne me laissent pas ignorer ce que celui-ci pourra devenir ; mais on l'a voulu, on m'a tourmenté, on ne m'a point laissé de repos, quoi que j'aie pu dire. Oh bien ! j'ai donc acheté mon repos. Le voilà, emportez-le, il deviendra ce qu'il pourra ; au moins j'aurai patience et je n'en entendrai plus parler. » A ce dernier mot, qu'il finit avec un coup de tête fort sec, il leur tourna le dos, passa dans un autre cabinet et les laissa tous deux presque changés en statues. Ils se regardèrent, glacés de ce qu'ils venaient d'entendre, et encore mieux de ce qu'ils venaient de voir aux yeux et à toute la contenance du roi, et dès qu'ils eurent repris leurs sens ils se retirèrent et s'en allèrent à Paris. On ne sut que l'après-dînée que le roi avait fait un testament, et qu'il le leur avait remis. A mesure que la nouvelle se publia, la consternation remplit la cour, tandis que les flatteurs, au

1. *De plénitude* : d'abondance de cœur.

fond aussi consternés que le reste de la cour et que Paris le fut ensuite, se tuèrent de louanges et d'éloges.

Le lendemain lundi 28, la reine d'Angleterre [1] vint de Chaillot, où elle était presque toujours, chez Mme de Maintenon. Le roi l'y fut trouver. Dès qu'il l'aperçut : « Madame, lui dit-il en homme plein et fâché, j'ai fait mon testament, on m'a tourmenté pour le faire ; » passant lors les yeux sur Mme de Maintenon : « J'ai acheté du repos ; j'en connais l'impuissance et l'inutilité. Nous pouvons tout ce que nous voulons tant que nous sommes ; après nous, nous pouvons moins que les particuliers ; il n'y a qu'à voir ce qu'est devenu celui du roi mon père, et aussitôt après sa mort, et ceux de tant d'autres rois. Je le sais bien, malgré cela on l'a voulu, on ne m'a donné ni paix, ni patience, ni repos qu'il ne fût fait : oh bien ! donc, madame, le voilà fait il deviendra ce qu'il pourra, mais au moins on ne m'en tourmentera plus. »

Des paroles aussi expressives de la violence extrême soufferte, et du combat long et opiniâtre avant de se rendre, de dépit et de guerre lasse, aussi évidentes, aussi étrangement signalées, veulent des preuves aussi claires, aussi précises qu'elles le sont elles-mêmes, et tout de suite les voici. Je tiens celles que le roi dit au premier président et au procureur général du premier qui n'avait eu garde de les oublier, il est vrai que ce ne fut que longtemps après, car il faut être exact dans ce que l'on rapporte. Je fus entre deux ans brouillé avec le premier président jusqu'aux plus grands éclats ; la durée en fut longue. Il fit tant de choses pour se raccommoder avec moi après le mariage de sa fille avec le duc de Lorges, sur quoi je me portai aux plus grandes extrémités, qu'enfin le raccommodement se fit, et si bien que je devins avec lui à portée de tout ; et que sa sœur, Mme de Fontenilles, femme d'une piété et d'un esprit rare, devint une de nos plus intimes amies, de Mme de Saint-Simon et de moi, sans que cela se soit démenti un moment depuis. C'est alors que le premier président me raconta mot pour mot ce que le roi leur dit en leur remettant le testament, que le procureur général me raconta précisément et de même, tous deux chacun à part et en temps différents tel exactement que je le viens d'écrire. Il n'est pas temps de parler de cette brouillerie, moins encore du raccommodement ; mais il m'a paru nécessaire de faire ici cette explication.

A l'égard de ce que le roi dit à la reine d'Angleterre, qui est encore bien plus fort et bien plus expliqué, parce qu'il était plus libre avec elle, peut-être encore parce que Mme de Maintenon était en tiers, sur laquelle en plus grande partie tombaient

1. La veuve de Jacques II.

les reproches que le dépit d'être violenté lui arrachait, je le sus deux jours après de M. de Lauzun, à qui la reine d'Angleterre le raconta, encore dans sa première surprise. Nous le fûmes à tel point que Mme de Lauzun, pour qui la reine avait beaucoup d'amitié et d'ouverture, se hâta de lui aller faire sa cour, et elle la voyait souvent et souvent en particulier tête à tête, pour se le faire raconter. La reine ne s'en fit pas prier, tant elle était encore pleine et étonnée, et lui rendit le discours que le roi lui avait tenu mot pour mot, comme M. de Lauzun nous l'avait dit, et tel que je l'ai exactement écrit ici.

Mort du duc de Beauvilliers.

Le roi songeait au duc de Beauvilliers pour en faire le gouverneur du petit Dauphin. Le duc tomba malade au moment même où il entretenait Saint-Simon d'une collaboration possible entre eux.

TELLE fut la dernière marque que M. de Beauvilliers me donna de son estime, de son amitié, de sa confiance ; tel fut aussi le dernier témoignage qu'il reçut de celle du roi, malgré la haine persévérante de Mme de Maintenon. Son peu de santé dura trop peu après cette conversation pour que la matière en pût subsister. Elle était en soi délicate ; une vie entièrement partagée entre les exercices de piété, les fonctions de ses charges dont il ne manquait aucune de celles qui ne se croisaient pas, et les affaires, ne lui laissait que de courts délassements ; dans le plus intime intérieur de sa famille la plus étroite, et de moins encore d'amis, et ne contribuait pas à former une santé bien établie. La perte de ses enfants l'avait foncièrement pénétré ; on a vu avec quel courage et quelle insigne piété lui et Mme de Beauvilliers en firent sur l'heure même le sacrifice, mais ils ne se consolèrent ni l'un ni l'autre. La mort du Dauphin lui fut encore tout autrement sensible : il me l'a avoué bien des fois. Toute sa tendresse s'était réunie dans ce prince, dont il admirait l'esprit, les talents, le travail, les desseins, la vertu, les sacrifices, et la métamorphose entière que la grâce avait opérée en lui et y confirmait sans cesse ; il était sensiblement touché de sa confiance sans réserve, et de leur réciproque liberté à se communiquer, à discuter et à résoudre toutes choses ; il était pénétré de l'amour de l'État, de l'ordre, de la religion qu'il allait voir refleurir, et comme renaître sous son règne, et en attendant, par sa prudence, sa sagesse, sa justice, sa modération, son application, et par l'ascendant que le roi se plaisait à lui laisser prendre sur la cour, sur les affaires, et sur lui-même. Quelque convaincu qu'il fût de sa sainteté et de son bonheur, sa mort l'accabla de telle sorte, qu'il ne mena plus qu'une vie languis-

sante, amère, douloureuse, sans relâche, sans consolation. Enfin, la mort du duc de Chevreuse, son cœur, son âme, le dépositaire et souvent l'arbitre de ses pensées les plus secrètes, même de piété, enfin depuis toute leur vie un autre lui-même, lui donna le dernier coup.

Il fut malade près de deux mois à Vaucresson, où peu auparavant il s'était retiré et renfermé à l'abri du monde, même de ses plus familiers, pour ne songer plus qu'à son salut et y consacrer tous les instants de sa solitude. Il y mourut le vendredi, dernier août, sur le soir, de la mort des justes, ayant conservé toute sa tête jusqu'à la fin. Il avait près de soixante-six ans, environ trois ans moins que le duc de Chevreuse, étant né le 24 octobre 1648 d'une maison fort ancienne et très noblement alliée, surtout en remontant.

Il était fils de M. et Mme de Saint-Aignan, née Servien.

JE ne sais quel soin M. et Mme de Saint-Aignan prirent de leurs aînés. Pour M. de Beauvilliers, ils le laissèrent jusqu'à six ou sept ans à la merci de leur suisse, élevé dans sa loge, d'où ils l'envoyèrent à Notre-Dame de Cléry, en pension chez un chanoine, dont tous les canonicats étaient à la nomination de M. de Saint-Aignan. Ils ne sont pas gros. Tout le domestique du chanoine consistait en une servante, qui mit le petit garçon coucher avec elle, lequel y couchait encore à quatorze et quinze ans, sans penser à mal ni l'un ni l'autre, ni le chanoine s'aviser qu'il était un peu grand. La mort du comte de Seri le fit rappeler par son père, qui en même temps lui fit donner la survivance de sa charge, et remettre deux abbayes qu'il avait. C'était tout à la fin de 1666. Il servit avec distinction à la tête de son régiment de cavalerie, et fut brigadier.

Il était grand, fort maigre, le visage long et coloré, un fort grand nez aquilin, la bouche enfoncée, des yeux d'esprit et perçants, le sourire agréable, l'air fort doux, mais ordinairement fort sérieux et concentré. Il était né vif, bouillant, emporté, aimant tous les plaisirs. Beaucoup d'esprit naturel, le sens extrêmement droit, une grande justesse, souvent trop de précision ; l'énonciation aisée, agréable, exacte, naturelle, l'appréhension [1] vive, le discernement bon, une sagesse singulière, une prévoyance qui s'étendait vastement, mais sans s'égarer ; une simplicité et une sagacité extrêmes et qui ne se nuisaient point l'une à l'autre ; et depuis que Dieu l'eut touché, ce qui arriva de très bonne heure, je crois pouvoir avancer qu'il ne perdit jamais sa présence, d'où on peut juger, éclairé comme il était, jusqu'à

1. *L'appréhension* : l'intelligence.

quel point il porta la piété. Doux, modeste, égal, poli avec distinction, assez prévenant, d'un accès facile et honnête jusqu'aux plus petites gens ; ne montrant point sa dévotion, sans la cacher aussi, et n'en incommodant personne, mais veillant toutefois ses domestiques, peut-être de trop près ; sincèrement humble, sans préjudice de ce qu'il devait à ce qu'il était, et si détaché de tout, comme on l'a vu sur plusieurs occasions qui ont été racontées, que je ne crois pas que les plus saints moines l'aient été davantage. L'extrême dérangement des affaires de son père lui avait néanmoins donné une grande attention aux siennes (ce qu'il croyait un devoir), qui ne l'empêchait pas d'être vraiment magnifique en tout, parce qu'il estimait que cela était de son état.

Sa charité pour le prochain le resserrait dans des entraves qui le raccourcissaient par la contrainte de ses lèvres, de ses oreilles, de ses pensées, dont on a vu les inconvénients en plusieurs endroits. Le ministère, la politique, la crainte trop grande du roi, augmentèrent encore cette attention continuelle sur lui-même, d'où naissait un contraint, un concentré, dirai-je même un pincé, qui éloignait de lui, et un goût de particulier très resserré, et de solitude qui convenait peu à ses emplois, qui l'isolait, qui, excepté ses fonctions, parmi lesquelles je range sa table ouverte le matin, lui faisait un désert de la cour, et lui laissait ignorer tout ce qui n'était pas les affaires où ses emplois l'engageaient nécessairement. On a vu où cela pensa le précipiter plus d'une fois, sans la moindre altération de la paix de son âme, ni la plus légère tentation de s'élargir là-dessus ; son cœur droit, bon, tendre, peu étendu ; mais ce qu'il aimait, il l'aimait bien, pourvu qu'il pût aussi l'estimer.

Sa crainte du roi, celle de se commettre, ses précisions, engourdissaient trop son désir sincère de servir ses amis. Il fut tout autre, comme on l'a vu, sur cela comme sur tout le reste, après la mort de Monseigneur, et on ne put douter alors qu'il se plaisait à servir ses amis et en petites et en grandes choses.

Dans les particuliers où il était libre, comme chez lui les soirs surtout chez le duc de Chevreuse, et à Vaucresson, il était gai, mettait au large, plaisantait avec sel, badinait avec grâce, riait volontiers. Il aimait qu'on plaisantât aussi avec lui ; il n'y avait que le coucher de la servante du chanoine dont sa pudeur se blessait, et je l'ai vu quelquefois embarrassé de ce conte que Mme de Beauvilliers faisait, en rire pourtant, mais quelquefois aussi la prier de ne le point faire.

Il l'épousa en 1671 ; le triste état des affaires de sa maison que son père avait ruinée, les engagea à faire cette alliance de la troisième fille de M. Colbert avec de grands biens. L'aînée avait épousé quatre ans auparavant le duc de Chevreuse, et

huit ans après la dernière fut mariée au duc de Mortemart. Les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers et leurs femmes se trouvèrent si parfaitement faits l'un pour l'autre, que ce ne fut qu'un cœur, qu'une âme, qu'une même pensée, un même sentiment toute leur vie, une amitié, une considération, une complaisance, une déférence, une confiance réciproques. Elle était pareille entre les deux sœurs, et la devint bientôt entre les deux beaux-frères. Vivant tous deux à la cour, attachés par leurs charges, et par la place de dames du palais de leurs femmes, ils se voyaient sans cesse, et mangeaient par semaine l'un chez l'autre, ce qui dura jusqu'à ce que les grands emplois du duc de Beauvilliers l'obligèrent à tenir une table publique : ils ne s'en voyaient guère moins, rarement une seule fois par jour tant qu'ils vécurent. Il était rare aussi d'être ami de l'un à un certain point sans l'être aussi de l'autre et de leurs épouses.

Après un parallèle avec le duc de Chevreuse, Saint-Simon fait le portrait de Mme de Beauvilliers.

Il n'y eut point de femme à la cour qui eût plus d'esprit que celle-là, plus pénétrant, plus fin, plus juste, mais plus sage et plus réglé, et qui en fût plus maîtresse. Jamais elle n'en voulait montrer, mais elle ne pouvait faire qu'on ne s'en aperçut dès qu'elle ouvrait la bouche souvent même sans parler. Il était naturellement rempli de grâce, avec une si grande facilité d'expression, qu'elle en était parée, jusqu'à en faire oublier sa laideur, qui, bien que sans difformité ni dégoût, et avec une taille ordinaire et bien prise, était peu commune. Il y avait même un tour galant dans son esprit. Elle aimait à donner, et je n'ai vu qu'elle et la chancelière qui eussent l'art de le faire avec un tour et des grâces aussi parfaites. Son goût était exquis et général : meubles, parures de tout âge, table, en un mot sur tout ; fort noble, fort magnifique, fort polie, mais avec beaucoup de distinction, et de dignité. Elle aurait eu du penchant pour le monde. Une piété sincère dès ses premières années, et le désir de plaire à M. de Beauvilliers, la retenait, mais elle y était fort propre ; et indépendamment de commerce avec elle, on la sentait à la manière grande, noble, aisée, accueillante avec discernement, dont elle savait tenir sa maison ou la cour ; et les étrangers qualifiés abondaient à dîner.

Son esprit qui échappait quelquefois, quoique toujours avec grande circonspection, se montrait, malgré elle, assez pour faire regretter qu'elle ne lui laissât pas plus de liberté. Sa conversation était agréable, charmante en liberté, avec des traits vifs, fins, perçants, avec lesquels il était plaisant de la voir quelquefois courir. Ailleurs il y avait du contraint, et qui communiquait de la contrainte ; et en tout il est vrai que fort peu

de gens, même des plus familiers, se trouvaient avec elle pleinement à l'aise, au contraire de Mme de Chevreuse qui, avec autant de piété, avait beaucoup moins d'esprit. D'ailleurs Mme de Beauvilliers était parfaitement droite et vraie, tendre amie et parente excellente. Les aumônes et les bonnes œuvres que M. de Beauvilliers et elle ont faites se peuvent dire immenses ; c'était leur premier soin, et, avec la prière, leur plus chère occupation.

Une en tout avec M. de Beauvilliers, on a vu ailleurs comment elle en usa à la mort de ses enfants pour ceux du second mariage du vieux duc de Saint-Aignan qu'elle combla de biens, de soins, de tendresse, et à qui elle ne laissa jamais sentir quel poignard ce lui était que ce souvenir perpétuel de ses pertes.

Celle de M. de Beauvilliers fut un glaive qui ne sortit plus de son cœur, qui le perça. Elle resta aussi riche que la duchesse de Chevreuse était demeurée pauvre ; aussi le chancelier de Pontchartrain prétendait-il « que c'était toujours l'effet du jeu de ce même ange en faveur de l'un pour confondre la philosophie de l'autre. »

Mme de Beauvilliers, si tendrement et si pieusement une avec son époux toute leur vie, demeura inconsolable, mais en chrétienne et en femme forte. Il voulut être enterré à Montargis, dans le monastère de bénédictines où huit de ses filles avaient voulu faire profession, et dont l'aînée était supérieure perpétuelle, sans qu'aucune ait voulu ouïr parler d'abbaye ; Mme de Beauvilliers y alla, et, par un acte de religion qui fait la plus terrible horreur à penser, elle voulut assister à son enterrement. Ce fut aussi le lieu de sa plus chère retraite depuis, toutes les années de sa vie, et longtemps et souvent plus d'une fois l'an, vivant au milieu de ses filles, et d'autres fort proches dont le couvent était rempli, dans la plus poignante douleur, et la pénitence la plus austère, sans que rien en parût aux heures du délassement de la communauté. A Paris, dans sa vaste maison, fort loin de ses sœurs (et c'était un autre sacrifice, surtout à l'égard de Mme de Chevreuse), elle ne se crut pas obligée à vivre comme les autres veuves, n'ayant ni enfants ni besoins. Sa retraite fut totale ; ni table, ni le plus léger amusement d'aucune espèce. Tout ce qui put y avoir le moindre trait fut banni, tout commerce fut rompu avec le monde. Elle se borna à sa plus étroite famille, et à un nombre le plus court d'amis qui l'étaient de M. de Beauvilliers aussi, avec qui tout lui était commun. Sa solitude était entière, rarement interrompue par quelqu'un de ce petit nombre. Ses journées n'étaient que prières chez elle ou à l'église, quelquefois chez ses sœurs, et chez Mme de Saint-Simon depuis que nous fûmes à Paris ; nulle autre part, ou comme jamais.

Une Alerte chez le duc d'Orléans.

Depuis la mort de Beauvilliers, le duc d'Orléans était le seul appui de Saint-Simon, appui trop considérable pour ne point provoquer de jalousie.

LE mercredi 28 novembre j'avais été une heure dans l'après-dînée avec M. le duc d'Orléans qui se portait fort bien à son ordinaire ; Mme la duchesse d'Orléans, qui avait eu quelques légers accès de fièvre, était à Versailles ; j'allai de là trouver le roi qui était dans ses jardins. Après avoir été quelque temps à sa promenade, le froid m'en chassa vers la fin du jour, et je vins me chauffer dans le petit salon qui séparait son appartement de celui de Mme de Maintenon, en attendant que le roi vînt chez lui changer d'habit et passer chez elle. Au bout d'un demi-quart d'heure que je fus là tout seul, j'entendis crier M. Fagon, M. Maréchal, et d'autres noms de cette sorte, qu'on supposait dans le cabinet du roi, attendant qu'il rentrât. A l'instant les cris redoublèrent, des garçons bleus coururent en même temps à travers ce salon. Je leur demandai ce que c'était. Ils me dirent que M. le duc d'Orléans se trouvait extrêmement mal. J'y courus aussitôt. Je le trouvai traîné plutôt qu'appuyé sur deux de ses gens, tout déboutonné, sans cravate, qui le promenaient le long de son appartement, toutes les fenêtres ouvertes. Il était plus rouge encore qu'à l'ordinaire, mais rien de tourné dans le visage, les yeux un peu fixes et étonnés, la parole libre sans changement. Il me dit d'abord que cela lui avait pris tout à coup par un étourdissement ; qu'il croyait que ce ne serait rien. Peu après Fagon vint, Maréchal, etc., qui le laissèrent encore promener, lui firent prendre quelques essences, et lui conseillèrent après de se mettre au lit, mais d'éviter d'y dormir. Ils voulaient le saigner, mais il y répugna ; ils s'y rendirent pour quelques heures. Je restai seul auprès de lui. Il me dit que, dans l'incertitude de ce que ce pouvait être, et ayant la tête libre, et ne sentant d'engagement nulle part, il voulait se tâter, s'écouter, et se sentir avant de se déterminer à la saignée, parce qu'il y a des poisons où elle est mortelle sans retour.

Dès que le roi fut rentré chez lui, il envoya Maréchal savoir de ses nouvelles, et lui dire que comme il savait par Fagon que ce ne serait rien, et qu'il avait peine à monter, il ne viendrait point le voir. J'y demeurai toujours jusqu'à plus de minuit presque toujours seul. Il y vint très peu de monde, la plupart ensemble par pelotons qui ne firent qu'entrer et sortir. Mme la duchesse de Berry et Madame étaient allées à Versailles voir Mme la duchesse d'Orléans, à qui j'écrivis deux fois dans la soirée. La saignée se fit tard. Maréchal y vint quatre ou cinq

fois jusqu'au coucher du roi, qui me conta deux jours après qu'à chaque fois le roi lui demandait qui il avait trouvé avec M. le duc d'Orléans, qu'il me nommait toujours, et qu'une des dernières que cela arriva, le roi, qui n'avait rien répondu aux précédentes, lui dit : « Il est fort des amis de mon neveu, M. de Saint-Simon ; je voudrais bien qu'il n'en eût jamais eu d'autres, car il est fort honnête homme, et ne lui donne que de bons conseils. Je ne suis point en peine de ceux-là, je voudrais qu'il n'en suivît pas d'autres. »

Ce récit ne laissa pas de me soulager. J'avouerai sans orgueil, mais avec droiture, que je ne pouvais pas être en peine de ma réputation ; mais M. le duc d'Orléans était si cruellement persécuté auprès du roi par ce qu'il avait de plus intime; on m'avait tant fait pleuvoir d'avis et de menaces sur mon commerce étroit avec lui, que, sans craindre sur ma réputation du côté du roi non plus que d'aucun autre, j'avais tout lieu de juger que cette liaison si intime lui déplaisait et lui était fort désagréable, et je me sentis fort à mon aise de ne pouvoir douter que cela n'était pas. Cette réponse du roi à Maréchal me mit au net avec une nouvelle et très claire évidence d'où me venaient tant d'avis redoublés sans cesse, et tant de menaces sur ma façon d'être avec M. le duc d'Orléans, et les raisons pressantes qu'on avait de m'écarter de lui, que j'ai expliquées plus d'une fois.

Je cherchai d'où le roi avait pu prendre un sentiment si flatteur, j'ose dire si vrai, en même temps si opposé à ce qu'on ne cessait de chercher à me persuader. Il était plus que manifeste que je ne le devais pas à Mme de Maintenon, à M. du Maine, à l'intérieur de leur dépendance, à aucun des ministres. Peut-être à Maréchal ; mais il me l'aurait dit dans le temps et à quelle occasion, et cela ne parut pas à la réponse que le roi lui fit sans qu'il l'eût attirée ; peut-être à M. de Beauvilliers ; ce qui m'a paru de plus vraisemblable, c'est en gros de n'avoir jamais été soupçonné d'aucune des choses si graves qui avaient été si fort jetées sur M. le duc d'Orléans, non pas même la plus légère idée parmi tant d'ennemis et d'envieux si peu ménagés de ma part ; et ma séparation entière et constante dans tous les temps de tout ce qui était non seulement maîtresses, débauches, soupers, mais de tous les amis de plaisir et de Paris de M. le duc d'Orléans; en particulier de ce que le roi à la fin avait su que c'était moi qui avais séparé M. le duc d'Orléans de Mme d'Argenton, qui l'avais raccommodé avec Mme la duchesse d'Orléans, qui entretenais leur union et en étais le lien continuel ; et peut-être Mme la duchesse d'Orléans elle même, qui se trouvait très heureuse que je fusse continuellement avec M. le duc d'Orléans, avait eu occasion de dire quelque chose au roi là-

dessus. Elle ne me l'a toutefois jamais dit ni laissé entendre. Maréchal m'ajouta que, ayant pris occasion ce même soir au petit coucher, lorsque ces courtisans qui ont ces entrées furent sortis, de reparler encore de M. le duc d'Orléans de chez qui il descendait de nouveau, pour faire parler le roi sur ce prince, qui lui avait paru fort sec à tous les comptes qu'il lui en avait rendus toute cette demi-journée, il se mit à le louer sur son esprit, sur ses diverses sciences, sur les arts qu'il possédait, et à dire plaisamment que, s'il était un homme à avoir besoin de gagner sa vie, il aurait cinq ou six moyens différents de la gagner grassement. Le roi le laissa causer un peu, puis, après avoir souri de cette idée par laquelle Maréchal avait comme terminé son discours, il reprit un air sérieux, regarda Maréchal : « Savez-vous, lui dit-il, ce qu'est mon neveu ? il a tout ce que vous venez de dire : c'est un fanfaron de crimes. » A ce récit de Maréchal, je fus dans le dernier étonnement d'un si grand coup de pinceau ; c'était peindre en effet M. le duc d'Orléans d'un seul trait, et dans la ressemblance la plus juste et la plus parfaite. Il faut que j'avoue que je n'aurais jamais cru le roi un si grand maître.

L'Affaire du bonnet.

Autre affaire de préséance, d'autant plus passionnante pour Saint-Simon que le parlement y faisait la partie adverse et que le duc du Maine s'en mêla.

SCEAUX était plus que jamais le théâtre des folies de la duchesse du Maine ; de la honte, de l'embarras, de la ruine de son mari, par l'immensité de ses dépenses, et le spectacle de la cour et de la ville qui y abondait et s'en moquait. Elle y jouait elle-même *Athalie* avec des comédiens et des comédiennes, et d'autres pièces, plusieurs fois la semaine. Nuits blanches en loterie, jeux, fêtes, illuminations, feux d'artifices, en un mot fêtes et fantaisies de toutes les sortes et de tous les jours. Elle nageait dans la joie de sa nouvelle grandeur, elle en redoublait ses folies et le duc du Maine, qui tremblait toujours devant elle, et qui craignait de plus que la moindre contradiction achevât entièrement de lui tourner la tête, souffrait tout cela, jusqu'à en faire piteusement les honneurs, autant que cela se pouvait accorder avec son assiduité auprès du roi dans ses particuliers, sans s'en trop détourner.

Quelque grande que fût sa joie, à quelque grandeur et la moins imaginable qu'il fût arrivé, il n'en était pas plus tranquille. Semblable à ces tyrans qui ont usurpé par leurs crimes le souverain pouvoir, et qui craignent comme autant d'ennemis conjurés pour leur perte tous leurs concitoyens qu'ils ont

asservis, il se considérait assis sous cette épée que Denys, tyran de Syracuse, fit suspendre par un cheveu au-dessus de sa table, sur la tête d'un homme qu'il y fit asseoir parce qu'il le croyait heureux, auquel il voulut faire sentir par là ce qui se passait sans cesse en lui-même. M. du Maine, qui exprimait si volontiers les choses les plus sérieuses en plaisanteries, disait franchement à ses familiers qu'il était comme un pou entre deux ongles (des princes du sang et des pairs), dont il ne pouvait manquer d'être écrasé, s'il n'y prenait bien garde. Cette réflexion troublait l'excès de son contentement, et celui des grandeurs et de la puissance où tant de machines l'avaient élevé. Il craignait les princes du sang dès qu'ils seraient en âge de sentir l'infamie et le danger de la plaie qu'il avait porté dans le plus auguste de leur naissance, et le plus distinctif de tous les autres hommes ; il craignait le parlement qui, jusqu'à ses yeux, n'avait pu dissimuler l'indignation du violement qu'il avait fait de toutes les lois les plus saintes et les plus inviolables, sans se pouvoir rassurer par le dévouement sans mesure du premier président, trop décrié par son ignorance, trop déshonoré par sa vie et ses mœurs, pour oser espérer de tenir sa compagnie par lui. Enfin il craignait jusqu'aux ducs, tant la tyrannie et l'injustice sont timides.

Sa frayeur lui fit donc concevoir le dessein de brouiller si bien ses ennemis, de les armer si ardemment les uns contre les autres, qu'ils le perdissent de vue, et qu'il leur échappât dans le cours de leur longue et violente lutte, qui leur ôterait tout moyen de réunion contre lui, qui était la chose qui lui semblait la plus redoutable.

Après une digression très documentée et très longue sur l'origine, les progrès et les usurpations des légistes, Saint-Simon en arrive au fait qui provoque l'intervention du duc du Maine : c'est ce qu'il appelle « l'indécence du bonnet ».

NOVION [1] commença par mettre négligemment son bonnet sur le bureau, tantôt au commencement, tantôt au milieu, quelquefois vers la fin de l'appel des noms des conseillers, et il évita toujours de l'ôter au moment qu'il nommait le premier à opiner des pairs. De là, il poussa plus loin l'affectation de son inadvertance, y demeura couvert en nommant les premiers des pairs à opiner, puis se découvrait comme ayant oublié de le faire, et achevait d'appeler le nom des autres. Les pairs furent quelque temps assez simples pour n'y pas prendre garde. Leurs réceptions étaient rares. Après s'en être aperçus cela s'oubliait jusqu'à la

1. Premier président à cette époque.

première qui produisait la même reprise, et toujours avec la même incurie.

A la fin, l'évêque-comte de Châlons, si connu longtemps depuis sous le nom de cardinal de Noailles, archevêque de Paris, fut reçu au parlement en 1681, et ce fut à sa réception que Novion, levant le masque, demeura couvert en appelant tous les noms des pairs, et ne se découvrit que lorsqu'il en fut aux princes du sang. Le duc d'Uzès perdit patience, enfonça son chapeau et opina couvert avec un air de menace. Les ducs éclatèrent et se plaignirent au roi.

Le roi a, tant qu'il a pu, abaissé et diminué le rang des ducs en tout ce qui lui a été possible ; il n'était pas fâché des querelles de cette nature, et il aimait à les faire durer en ne les jugeant point, pour tenir les parties en division, et plus dans sa dépendance. Il prit prétexte que le duc d'Uzès s'était fait justice lui-même, et aux pairs avec lui, et ne voulut point s'en mêler.

L'affaire était donc à peu près éteinte, quand le duc du Maine la ranima.

UN matin que le roi, à l'issue de son lever, donnait dans son cabinet l'ordre pour sa journée, comme il le donnait tous les jours à ceux qui étaient en fonction auprès de lui, en présence des courtisans qui avaient l'entrée de son cabinet en ces heures-là, M. du Maine s'approcha de d'Antin, et sans préliminaire lui parla de l'indécence du bonnet. Il en dit autant deux jours après au duc d'Aumont, puis au duc d'Harcourt, s'offrit à eux avec force compliments, et n'oublia rien pour les exciter là-dessus. Chacun d'eux répondit vaguement et froidement. Aucun d'eux ne se présenta pour être promoteur d'un embarquement, où le temps présent ne permettait pas de s'engager avec prudence : ils furent surpris de ces propos, mais ils les laissèrent tomber. Ce n'était pas pour cela que M. du Maine les avait tenus. Voyant leur peu de succès, et que ses offres de service n'étaient reçus que par des compliments généraux, il prit à part quelques jours après, toujours au même lieu et à la même heure, le duc de Noailles et d'Antin. Il leur dit qu'il ne comprenait pas la froideur qu'il trouvait en ceux à qui il avait déjà parlé, sur une affaire qui les avait si animés dans d'autres temps et avec tant de raison ; qu'il avait toujours été choqué d'une indécence si extraordinaire ; qu'il n'avait dit mot tant qu'elle lui avait servi de distinction ; mais qu'à présent qu'il en avait d'autres, cela lui paraissait insupportable ; qu'il était ami de quelques ducs, serviteur en général de tous ; qu'il honorait leur dignité, la première du royaume ; qu'il désirait leur amitié et de la mériter en les servant sur un point aussi intéressant.

Enfin il ajouta que son désir était si sincère qu'il avait déjà pressenti le roi : que ses dispositions étaient favorables ; qu'il avait aussi parlé au premier président, qui, dit-il, gouvernait le parlement ; qu'il se faisait fort du premier président, et du parlement par lui ; et qu'il leur pouvait répondre que le roi ne ferait aucune difficulté, dès que le parlement consentirait. Il revint après à la froideur qu'il avait remarquée avec tant de surprise ; enfin il les pria de se voir quelques-uns ensemble, de se communiquer la conversation qu'il avait avec eux, et de lui dire après ce qu'ils désireraient de lui.

Après bien des hésitations, et sur l'assurance que le premier président était gagné à leur cause, les ducs acceptent l'entremise qu'on leur offre, et d'Antin rédige pour eux tous un mémoire. Quelques jours plus tard ils trouvent le premier président changé, malgré force politesses à leurs deux représentants, d'Antin et Noailles.

CEPENDANT le voyage de Marly s'avançait. Le premier président était dans les rues et ne parlait point d'y aller. M. du Maine trouvait cette conduite un peu étrange, en l'excusant cependant, et répondait toujours de lui. On y voulut voir encore plus clair, et pour serrer les mesures, on engagea un dîner à Paris chez d'Antin, sous prétexte d'exposer sa belle maison et ses magnifiques meubles à la censure et au bon goût en ce genre du premier président, mais en effet pour avancer l'affaire. Il promit de s'y rendre avec le président de Maisons et les duchesses d'Elbœuf et de Lesdiguières, sœurs de beaucoup d'esprit, ses amies intimes, dont la mère était Mesmes, héritière d'Avaux si connu par l'éclat, le nombre et le succès de ses ambassades, frère aîné du grand-père du premier président. Elles ne tenaient rien de la crasse maternelle, pas même leur propre mère qui en était ; elles étaient de plus amies intimes aussi, et cousines germaines de d'Antin, enfants du frère et de la sœur. Il fut convenu que les ducs de la Rochefoucauld, La Force, Guiche, Villeroy, Noailles et Aumont en seraient.

Les conviés, tous en liaison particulière avec le premier président, qui avait toute sa vie fait son capital d'être du plus grand et du meilleur monde, avaient été choisis par rapport à lui. Ils arrivèrent chez d'Antin ; ils y attendirent assez longtemps ; enfin, Maisons vint, chargé des excuses du premier président, qui s'était, dit-il, trouvé un peu incommodé, et qui ne laissa pas le jour même de souper chez la marquise de Créqui avec Mme de Vassé. Ce procédé préparait mal la matière ; on y entra pourtant avant et après dîner. Tout roula sur l'origine ancienne ou nouvelle du bonnet, sur sa plus qu'indécence, sur l'équivalent de la suite des présidents. Maisons, avec tout son

esprit, son monde, ses adresses, fut souvent réduit à l'embarras, même au silence ; mais l'opiniâtreté ne se démentit point, et cette partie se sépara d'une manière fort infructueuse. Maisons en eut honte ; il pria d'Antin à l'oreille de passer chez lui sur le soir, où tête à tête ils seraient plus libres. Je n'ai point pénétré le projet de ce convi [1] ; mais d'Antin y fut, et rien n'avança entre eux deux plus qu'avec toute la compagnie.

L'affaire traîne. Le premier président essaie — sans succès — de noircir les ducs près du roi. Les ducs ne ménagent pas les affronts au premier président. Enfin le duc du Maine, heureux de ces brouilleries, mais peu soucieux de se voir pénétré, propose aux ducs une conférence à Sceaux. D'Aumont et La Force y viennent, et Mme du Maine en profite pour leur demander, en échange du concours qu'on leur assure dans ce litige, de certifier par un écrit leur adhésion aux usurpations du duc du Maine.

M. DE LA FORCE, qui dès le commencement de cette forte conversation avait prévu cette proposition, la supplia de considérer ce qu'elle leur proposait ; de faire réflexion si des sujets, quels qu'ils fussent, pouvaient sans crime s'arroger l'autorité et le droit de confirmer les dispositions du roi vivant et régnant, enfin de jeter les yeux sur la juste jalousie du roi de son autorité, et sur les folles calomnies que le premier président avait osé leur imputer à ce même égard d'autorité, et au roi même, lesquelles ils ne pouvaient ignorer, puisque le roi les avait aussitôt après rendues au duc d'Antin avec permission d'en informer les ducs, lequel lui en avait démontré la noirceur et la folie. Le duc de La Force continuait en étendant sa réponse ; mais la duchesse du Maine, qui avait eu à peine la patience de l'écouter jusque-là, l'interrompit avec un feu qu'elle ne put contenir. Elle lui dit qu'elle s'en était toujours bien doutée, que les ducs ne cherchaient que des échappatoires ; mais que pour celle-là elle les tenait, et qu'elle leur répondait que non seulement le roi ne serait point offensé de l'écrit qu'elle leur demandait, mais qu'il leur en saurait même fort bon gré, et que M. du Maine s'en faisait fort. Le duc d'Aumont profita prestement de l'étourdissement où cette vive réponse jeta le duc de La Force, et de la réflexion dans laquelle il tomba, quelque prévoyance qu'il en eût eue. « Monsieur, lui dit Aumont, si nous ne trouvons plus de difficulté comme madame l'assure, et que M. du Maine s'en fait fort, que risquons-nous ? et au contraire cette assurance de notre part n'est qu'honorable. »

La Force retint l'indignation dont cette apostrophe le saisit, et avec un sourire modeste lui répondit : « Mais qui nous assurera,

1. *Convi* : invitation.

monsieur, que ce que le roi approuvera aujourd'hui, par considération pour M. le duc du Maine, ne lui soit pas empoisonné demain contre nous sur son autorité, à laquelle nous aurions attenté par la concurrence de la nôtre ; et contre M. le duc du Maine même qui, non content de toute celle de la majesté royale, aurait en sus montré qu'il comptait ce concours de notre part nécessaire, et qu'il y a eu recours ? Qui nous assurera que le premier président, dans la rage qu'il témoigne, que le parlement, dans l'aliénation où il l'a mis de nous, n'aura pas encore plus de jalousie que le roi de nous voir confirmer ce que cette compagnie a solennellement enregistré ; et que dans le temps que ces messieurs n'épargnent rien pour nous réduire au simple état de membres de leur corps, comme eux-mêmes et sans rien qui nous en distingue, ils ne feront pas tous leurs efforts pour traiter d'attentat cette autorité arrogée par-dessus, et en confirmation de la leur ? Madame, se tournant vers la duchesse du Maine, cela est trop délicat, ajouta-t-il ; il n'est aucun de nous qui en osât tenter le hasard. »

Répliques, « dupliques ». Le duc d'Aumont transigerait bien, mais La Force ne le laisse pas s'expliquer.

LA duchesse du Maine, se trouvant à bout, céda enfin à sa colère. Elle dit à ces messieurs qu'elle voyait bien qu'eux ni leurs confrères ne se pouvaient regagner ; qu'ils mettaient en avant une vaine crainte du roi duquel elle leur répondait, une vaine crainte d'ailleurs, une vaine modestie sur eux-mêmes surtout beaucoup d'esprit et de compliments à la place de réalités nécessaires ; qu'ils voulaient leur fait, et se réserver entiers pour ce qui leur conviendrait dans l'avenir ; que c'était à M. du Maine et à elle à savoir s'en garantir ; et qu'elle voulait bien leur dire (et ceci est étrangement remarquable, d'autant plus qu'elle n'a rien oublié, ni M. du Maine, pour le bien effectuer depuis, comme on le verra en son lieu), qu'elle voulait bien leur dire, pour qu'ils n'en pussent douter, que quand on avait une fois acquis l'habilité de succéder à la couronne, il fallait, plutôt que se la laisser arracher, mettre le feu au milieu et aux quatre coins du royaume. Ce furent ses dernières paroles. En les achevant elle se leva brusquement, sans toutefois qu'il lui fût échappé quoi que ce soit contre ces deux ducs ni contre les ducs en général. On se quitta avec beaucoup de compliments forcés d'une part, et de respects de l'autre qui ne l'étaient pas moins, le duc de La Force ayant toujours l'œil sur le duc d'Aumont, qui n'osa rien dire en particulier à la duchesse du Maine, ni la suivre. Ils partirent aussitôt de Sceaux et vinrent rendre compte de leur voyage.

Ce qui vient d'être raconté de la conversation de Sceaux est copié mot à mot sur le rapport qui en fut fait par le duc de La Force, en présence du duc d'Aumont, qui n'y trouva rien à ajouter, à diminuer ni à changer.

Pour en finir, le duc du Maine prétexte que Mme la Princesse tient à l'usage du bonnet comme à un privilège des princes du sang sur les ducs, et le roi déclare qu'« il n'en veut plus ouïr parler ».

JE ne dissimulerai pas que je fus outré de nous voir le jouet de l'art et de la puissance de M. du Maine, et de la scélératesse du premier président. Ce fut un samedi au soir que d'Antin nous rendit à Versailles la réponse définitive du roi. J'eus la nuit devant moi. Elle ne put me persuader de laisser M. du Maine jouir paisiblement du plein et plus que plein succès de ses souplesses ; ce terme, je pense, n'est pas trop fort. Il m'avait répondu de soi, de Mme la Princesse, des princes du sang, du premier président, du parlement, comme aux autres ducs ; il m'avait fait les mêmes protestations de son désir et de sa bonne foi ; il m'avait même pressé dans les premiers temps de m'assurer du consentement de M. le duc d'Orléans. Aucun péril ne me put persuader une servitude assez basse pour lui laisser ignorer ce que je sentais. Je n'y voulus embarquer personne avec moi, mais je ne pus souffrir qu'il le portât plus loin. Je logeais dans l'aile neuve de plain-pied à la tribune, lui dans la même aile en bas, tout auprès de la grande porte de la chapelle. Le lendemain dimanche, je le fis guetter au sortir de la chapelle. Jamais les fêtes et dimanches il n'y manquait grand'messe, vêpres et le salut, et toutefois sa piété ne trompait personne. Il allait souvent à complies, à la prière, au sermon toujours quand il y en avait, et au salut les jeudis.

Dès que je fus averti, je descendis chez lui. Je le trouvai seul dans son cabinet, qui me reçut l'air ouvert, de la manière du monde la plus polie et la plus aisée. Je n'ouvris la bouche qu'après que je fus assis dans mon fauteuil, et M. du Maine dans le sien. Alors, d'un air fort sérieux, je lui dis ce que j'avais appris. M. du Maine blâma Mme la Princesse, tomba sur elle, s'excusa, s'affligea. Je l'interrompis pour lui nommer seulement et gravement le premier président. M. du Maine voulut un peu l'excuser, et promptement ajouta qu'il ne fallait point désespérer de l'affaire ni la regarder comme finie ; que pour lui il ne cesserait d'y travailler, et qu'il ne serait jamais content qu'il n'en fût venu à bout. Sans m'émouvoir je l'écoutai, puis lui dis toutes les impostures du premier président au roi contre les ducs, que le roi avait rendues sur-le-champ à d'Antin, avec permission de nous les dire, duquel je les savais ; et de là je

traitai le premier président sans mesure, mais sans colère, avec un simple air du plus profond mépris et de l'horreur de sa scélératesse. Ce n'était pas que je comptasse lui rien apprendre, mais lui montrer que je n'ignorais rien ; et tout de suite le regardant fixement entre deux yeux : « C'est vous, monsieur, continuai-je, qui nous avez engagés malgré nous dans cette affaire ; c'est vous qui nous avez répondu du roi, du premier président, et par lui du parlement ; c'est vous qui nous avez répondu de Mme la Princesse ; c'est vous qui la faites intervenir maintenant, après avoir fait jouer au premier président un si indigne personnage ; enfin, c'est vous, monsieur, qui nous avez manqué de parole, et qui nous rendez le jouet du parlement et la risée du monde. » M. du Maine, toujours si vermeil et si désinvolté, devint interdit et pâle comme un mort. Il voulut s'excuser en balbutiant, et témoigner sa considération pour les ducs, et en particulier pour moi. Je l'écoutais sans avoir ôté un moment les yeux de dessus les siens. Enfin, fixant les yeux de plus en plus sur lui, je l'interrompis et lui dis d'un ton élevé et fier, mais toujours tranquille et sans colère : « Monsieur, vous pouvez tout, vous nous le montrez bien et à toute la France ; jouissez de votre pouvoir et de tout ce que vous avez obtenu, » mais en haussant la tête et la voix et le regardant jusqu'au fond de l'âme : « Il vient quelquefois des temps où on se repent trop tard d'en avoir abusé, et d'avoir joué et trompé de sang-froid tous les principaux seigneurs du royaume en rang et en établissements, qui ne l'oublieront jamais ; » et brusquement je me lève, et tourne pour m'en aller sans lui laisser le moment de répondre. Le duc du Maine, l'air éperdu d'étonnement et peut-être de dépit, me suivit, balbutiant encore des excuses et des compliments. J'allai toujours, sans me tourner, jusqu'à la porte. Là, je me tournai, et d'un air d'indignation je lui dis : « Oh ! monsieur, me conduire après ce qui s'est passé, c'est ajouter la dérision à l'insulte. » Je passai à l'instant la porte, et m'en allai sans regarder derrière moi.

La même après-dînée je racontai cette visite aux autres ducs de point en point. Je ne sais si beaucoup l'eurent voulu faire, mais tous en parurent très satisfaits. Nul ne le fut plus que moi. Je n'ai point su ce que M. du Maine fit de cette conversation, dont il n'avait, je pense, éprouvé encore de pareille. S'il en parla au roi, s'il s'en ouvrit à Mme de Maintenon, s'il la tint secrète de sa part, c'est ce que je n'ai point démêlé, et dont je me mis peu en peine. Si le roi la sut, il a fait comme s'il ne la savait pas ; Mme de Maintenon de même. Jamais Mme de Saint-Simon et moi ne nous en sommes aperçus. Personne de chez M. du Maine, ni de Sceaux, n'en a jamais parlé. On peut juger que M. du Maine et moi ne retournâmes pas l'un chez l'autre, et

ne nous cherchions pas. Nous nous rencontrions rarement ; alors M. du Maine s'arrêtait et me saluait bas, et de la façon la plus marquée (son pied-bot l'obligeait à s'arrêter ainsi quand il voulait saluer quelqu'un par une véritable révérence) ; je lui répondis fidèlement par une demie, toujours marchant ; et nous vécûmes ainsi jusqu'à la mort du roi.

Mort de Fénelon.

Au début de janvier 1715 on apprit à la cour que Fénelon était gravement malade. En vain le duc d'Orléans lui dépêcha-t-il Chirac, son médecin ; l'archevêque mourut presque aussitôt. C'est pour Saint-Simon l'occasion de faire, ou plutôt de reprendre son portrait.

CE prélat était un grand homme maigre, bien fait, pâle, avec un grand nez, des yeux dont le feu et l'esprit sortaient comme un torrent, et une physionomie telle que je n'en ai point vu qui y ressemblât, et qui ne se pouvait oublier quand on ne l'aurait vue qu'une fois. Elle rassemblait tout, et les contraires ne s'y combattaient pas. Elle avait de la gravité et de la galanterie, du sérieux et de la gaieté ; elle sentait également le docteur, l'évêque et le grand seigneur ; ce qui y surnageait, ainsi que dans toute sa personne, c'était la finesse, l'esprit, les grâces, la décence, et surtout la noblesse. Il fallait effort pour cesser de le regarder. Tous ses portraits sont parlants, sans toutefois avoir pu attraper la justesse de l'harmonie qui frappait dans l'original, et la délicatesse de chaque caractère que ce visage rassemblait. Ses manières y répondaient dans la même proportion, avec une aisance qui en donnait aux autres, et cet air et ce bon goût qu'on ne tient que de l'usage de la meilleure compagnie et du grand monde, qui se trouvait répandu de soi-même dans toutes ses conversations ; avec cela une éloquence naturelle, douce, fleurie ; une politesse insinuante, mais noble et proportionnée ; une élocution facile, nette, agréable ; un air de clarté et de netteté pour se faire entendre dans les matières les plus embarrassées et les plus dures ; avec cela un homme qui ne voulait jamais avoir plus d'esprit que ceux à qui il parlait, qui se mettait à la portée de chacun sans le faire jamais sentir, qui les mettait à l'aise et qui semblait enchanter, de façon qu'on ne pouvait le quitter, ni s'en défendre, ni ne pas chercher à le retrouver. C'est ce talent si rare, et qu'il avait au dernier degré, qui lui tint tous ses amis si entièrement attachés toute sa vie, malgré sa chute, et qui, dans leur dispersion, les réunissait pour se parler de lui, pour le regretter, pour le désirer, pour se tenir de plus en plus à lui, comme les Juifs pour Jérusalem, et

soupirer après son retour, et l'espérer toujours, comme ce malheureux peuple attend encore et soupire après le Messie. C'est aussi par cette autorité de prophète, qu'il s'était acquise sur les siens, qu'il s'était accoutumé à une domination qui, dans sa douceur, ne voulait point de résistance. Aussi n'aurait-il pas longtemps souffert de compagnon s'il fût revenu à la cour et entré dans le conseil, qui fut toujours son grand but ; et une fois ancré et hors des besoins des autres, il eût été bien dangereux non seulement de lui résister, mais de n'être pas toujours pour lui dans la souplesse et dans l'admiration.

Retiré dans son diocèse, il y vécut avec la piété et l'application d'un pasteur, avec l'art et la magnificence d'un homme qui n'a renoncé à rien, qui se ménage tout le monde et toutes choses. Jamais homme n'a eu plus que lui la passion de plaire, et au valet autant qu'au maître ; jamais homme ne l'a portée plus loin, avec une application plus suivie, plus constante, plus universelle ; jamais homme n'y a plus entièrement réussi. Cambrai est un lieu de grand abord et de grand passage ; rien d'égal à la politesse, au discernement, à l'agrément avec lesquels il recevait tout le monde. Dans les premières années on l'évitait, il ne courait après personne ; peu à peu les charmes de ses manières lui rapprochèrent un certain gros. A la faveur de cette petite multitude, plusieurs de ceux que la crainte avait écartés, mais qui désiraient aussi de jeter des semences pour d'autres temps, furent bien aises des occasions de passer à Cambrai. De l'un à l'autre tous y coururent. A mesure que Mgr le duc de Bourgogne parut figurer, la cour du prélat grossit ; et elle en devint une effective aussitôt que son disciple fut devenu Dauphin. Le nombre des gens qu'il y avait accueillis, la quantité de ceux qu'il avait logés chez lui passant par Cambrai, les soins qu'il avait pris des malades et des blessés qu'en diverses occasions on avait portés dans sa ville, lui avaient acquis le cœur des troupes. Assidu aux hôpitaux et chez les moindres officiers, attentif aux principaux, en ayant chez lui en nombre et plusieurs mois de suite jusqu'à leur parfait rétablissement, vigilant en vrai pasteur au salut de leurs âmes, avec cette connaissance du monde qui les savait gagner et qui en engageait beaucoup à s'adresser à lui-même, et il ne se refusait pas au moindre des hôpitaux qui voulaient aller à lui, et qu'il suivait comme s'il n'eût point eu d'autres soins à prendre, il n'était pas moins actif au soulagement corporel. Les bouillons, les nourritures, les consolations des dégoûts, souvent encore les remèdes sortaient en abondance de chez lui ; et dans ce grand nombre un ordre et un soin que chaque chose fût du meilleur en sa sorte qui ne se peut comprendre. Il présidait aux consultations les plus importantes ; aussi est-il incroyable jusqu'à quel point il

devint l'idole des gens de guerre, et combien son nom retentit jusqu'au milieu de la cour.

Ses aumônes, ses visites épiscopales réitérées plusieurs fois l'année, et qui firent connaître par lui-même à fond toutes les parties de son diocèse, la sagesse et la douceur de son gouvernement, ses prédications fréquentes dans la ville et dans les villages, la facilité de son accès, son humanité avec les petits, sa politesse avec les autres, ses grâces naturelles qui rehaussaient le prix de tout ce qu'il disait et faisait, le firent adorer de son peuple ; et les prêtres dont il se déclarait le père et le frère, et qu'il traitait tous ainsi, le portaient tous dans leurs cœurs. Parmi tant d'art et d'ardeur de plaire, et si générale, rien de bas, de commun, d'affecté, de déplacé, toujours en convenance à l'égard de chacun ; chez lui abord facile, expédition prompte et désintéressée ; un même esprit, inspiré par le sien, en tous ceux qui travaillaient sous lui dans ce grand diocèse ; jamais de scandale ni rien de violent contre personne ; tout en lui et chez lui dans la plus grande décence. Ses matinées se passaient en affaires du diocèse. Comme il avait le génie élevé et pénétrant, qu'il y résidait toujours, qu'il ne se passait pas de jour qu'il ne réglât ce qui se présentait, c'était chaque jour une occupation courte et légère. Il recevait après qui le voulait voir, puis allait dire la messe, et il y était prompt ; c'était toujours dans sa chapelle, hors les jours qu'il officiait, ou que quelque raison particulière l'engageait à l'aller dire ailleurs. Revenu chez lui, il dînait avec la compagnie toujours nombreuse, mangeait peu et peu solidement, mais demeurait longtemps à table pour les autres, et les charmait par l'aisance, la variété, le naturel, la gaieté de sa conversation, sans jamais descendre à rien qui ne fût digne et d'un évêque et d'un grand seigneur ; sortant de table il demeurait peu avec la compagnie. Il l'avait accoutumée à vivre chez lui sans contrainte, et à n'en pas prendre pour elle. Il entrait dans son cabinet et y travaillait quelques heures, qu'il prolongeait s'il faisait mauvais temps et qu'il n'eût rien à faire hors de chez lui.

Au sortir de son cabinet il allait faire des visites ou se promener à pied hors la ville. Il aimait fort cet exercice et l'allongeait volontiers : et, s'il n'y avait personne de ceux qu'il logeait, ou quelque personne distinguée, il prenait quelque grand vicaire et quelque autre ecclésiastique, et s'entretenait avec eux du diocèse, de matières de piété ou de savoir ; souvent il y mêlait des parenthèses agréables. Les soirs, il les passait avec ce qui logeait chez lui, soupait avec les principaux de ces passages d'armée quand il en arrivait, et alors sa table était servie comme le matin. Il mangeait encore moins qu'à dîner, et se couchait toujours avant minuit. Quoique sa table fût magnifique et

délicate, et que tout chez lui lui répondit à l'état d'un grand seigneur, il n'y avait rien néanmoins qui ne sentit l'odeur de l'épiscopat et de la règle la plus exacte, parmi la plus honnête et la plus douce liberté. Lui-même était un exemple toujours présent, mais auquel on ne pouvait atteindre ; partout un vrai prélat, partout aussi un grand seigneur, partout encore l'auteur de *Télémaque*. Jamais un mot sur la cour, sur les affaires, quoi que ce soit qui pût être repris, ni qui sentît le moins du monde bassesse, regrets, flatterie ; jamais rien qui pût seulement laisser soupçonner ni ce qu'il avait été, ni ce qu'il pouvait encore être. Parmi tant de grandes parties un grand ordre dans ses affaires domestiques, et une grande règle dans son diocèse ; mais sans petitesse, sans pédanterie, sans avoir jamais importuné personne d'aucun état sur la doctrine.

Les jansénistes étaient en paix profonde dans le diocèse de Cambrai, et il y en avait grand nombre ; ils s'y taisaient, et l'archevêque aussi à leur égard. Il aurait été à désirer pour lui qu'il eût laissé ceux de dehors dans le même repos ; mais il tenait trop intimement aux jésuites, et il espérait trop d'eux, pour ne leur pas donner ce qui ne troublait pas le sien. Il était aussi trop attentif à son petit troupeau choisi, dont il était le cœur, l'âme, la vie et l'oracle, pour ne lui pas donner de temps en temps la pâture de quelques ouvrages qui couraient entre leurs mains avec la dernière avidité, et dont les éloges retentissaient. Il fut rudement réfuté par les jansénistes ; et il est vrai de plus que le silence en matière de doctrines aurait convenu à l'auteur si solennellement condamné du livre des *Maximes des saints* ; mais l'ambition n'était rien moins que morte ; les coups qu'il recevait des réponses des jansénistes lui devenaient de nouveaux mérites auprès de ses amis, et de nouvelles raisons aux jésuites de tout faire et de tout entreprendre pour lui procurer le rang et les places d'autorité dans l'Eglise et dans l'Etat. A mesure que les temps orageux s'éloignaient, que ceux de son Dauphin s'approchaient, cette ambition se réveillait fortement, quoique cachée sous une mesure qui, certainement, lui devait coûter. Le célèbre Bossuet, évêque de Meaux, n'était plus, ni Godet, évêque de Chartres. La Constitution avait perdu le cardinal de Noailles ; le P. Tellier était devenu tout puissant. Ce confesseur du roi était totalement à lui ainsi que l'élixir du gouvernement des jésuites ; et la société entière faisait profession de lui être attachée depuis la mort du P. Bourdaloue, du P. Gaillard et de quelques autres principaux qui lui étaient opposés, qui en retenaient d'autres, et que la politique des supérieurs laissait agir, pour ne pas choquer le roi ni Mme de Maintenon contre tout le corps ; mais ces temps étaient passés, et tout ce formidable corps lui était enfin réuni. Le roi, en deux ou trois

occasions depuis peu, n'avait pu s'empêcher de le louer. Il avait ouvert ses greniers aux troupes dans un temps de cherté et où les munitionnaires étaient à bout, et il s'était bien gardé d'en rien recevoir, quoiqu'il eût pu en tirer de grosses sommes en le vendant à l'ordinaire. On peut juger que ce service ne demeura pas enfoui, et ce fut aussi ce qui fit hasarder pour la première fois de nommer son nom au roi. Le duc de Chevreuse avait enfin osé l'aller voir, et le recevoir une autre fois à Chaulnes et on peut juger que ce ne fut pas sans s'être assuré que le roi le trouvait bon.

Fénelon, rendu enfin aux plus flatteuses et aux plus hautes espérances, laissa germer cette semence d'elle-même ; mais elle ne put venir à maturité. La mort si peu attendue du Dauphin l'accabla, et celle du duc de Chevreuse qui ne tarda guère après aigrit cette profonde plaie ; la mort du duc de Beauvilliers la rendit incurable, et l'atterra. Ils n'étaient qu'un cœur et qu'une âme, et, quoiqu'ils ne se fussent jamais vus depuis l'exil, Fénelon le dirigeait de Cambrai jusque dans les plus petits détails. Malgré sa profonde douleur de la mort du Dauphin, il n'avait pas laissé d'embrasser une planche dans ce naufrage. L'ambition surnageait à tout, se prenait à tout. Son esprit avait toujours plu à M. le duc d'Orléans. M. de Chevreuse avait cultivé et entretenu entre eux l'estime et l'amitié, et j'y avais aussi contribué par attachement pour le duc de Beauvilliers qui pouvait tout sur moi. Après tant de pertes et d'épreuves les plus dures, ce prélat était encore homme d'espérances ; il ne les avait pas mal placées. On a vu les mesures que les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers m'avaient engagé de prendre pour lui auprès de ce prince, et qu'elles avaient réussi de façon que les premières places lui étaient destinées, et que je lui en avais fait passer l'assurance par ces deux ducs dont la piété s'intéressait si vivement en lui, et qui étaient persuadés que rien ne pouvait être si utile à l'Église, ni si important à l'État, que de le placer au timon du gouvernement ; mais il était arrêté qu'il n'aurait que des espérances. On a vu que rien ne le pouvait rassurer sur moi, et que les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers me l'avouaient [1]. Je ne sais si cette frayeur s'augmenta par leur perte, et s'il crut que, ne les ayant plus pour me tenir, je ne serais plus le même pour lui, avec qui je n'avais jamais eu aucun commerce, trop jeune avant son exil, et sans nulle occasion depuis. Quoi qu'il en soit, sa faible complexion ne put résister à tant de soins et de traverses. La mort du duc de Beauvilliers lui donna le dernier coup. Il se soutint quelque temps par effort de courage, mais ses forces étaient à bout.

1. Il craignait de trouver Saint-Simon entre le duc d'Orléans et lui.

Les eaux, ainsi qu'à Tantale, s'étaient trop persévéramment retirées du bord de ses lèvres toutes les fois qu'il croyait y toucher pour y éteindre l'ardeur de sa soif.

Il fit un court voyage de visite épiscopale, il versa dans un endroit dangereux, personne ne fut blessé, mais il vit tout le péril, et eut dans sa faible machine toute la commotion de cet accident. Il arriva incommodé à Cambrai, la fièvre survint, et les accidents tellement coup sur coup qu'il n'y eut plus de remède ; mais sa tête fut toujours libre et saine. Il mourut à Cambrai le 7 janvier de cette année, au milieu des regrets intérieurs, et à la porte du comble de ses désirs. Il savait l'état tombant du roi, il savait ce qui le regardait après lui. Il était déjà consulté du dedans et recourtisé du dehors, parce que le goût du soleil levant avait déjà percé. Il était porté par le zèle infatigablement actif de son petit troupeau, devenu la portion d'élite du grand parti de la Constitution par la haine des anciens ennemis de l'archevêque de Cambrai, qui ne l'étaient pas moins de la doctrine des jésuites qu'il s'agissait, de tolérée à grande peine qu'elle avait été depuis son père à Molina, de rendre triomphante, maîtresse et unique. Que de puissants motifs de regretter la vie ; et que la mort est amère dans des circonstances si parfaites et si à souhait de tous côtés ! Toutefois il n'y parut pas. Soit amour de la réputation, qui fut toujours un objet auquel il donna toute préférence, soit grandeur d'âme qui méprise enfin ce qu'elle ne peut atteindre, soit dégoût du monde si continuellement trompeur pour lui, et de sa figure qui passe et qui allait lui échapper, soit piété ranimée par un long usage, et ranimée peut-être par ces tristes mais puissantes considérations, il parut insensible à tout ce qu'il quittait, et uniquement occupé de ce qu'il allait trouver, avec une tranquillité, une paix, qui n'excluait que le trouble, et qui embrassait la pénitence, le détachement, le soin unique des choses spirituelles et de son diocèse, enfin avec une confiance qui ne faisait que surnager à l'humilité et à la crainte.

Dans cet état il écrivit au roi une lettre, sur le spirituel de son diocèse, qui ne disait pas un mot sur lui-même, qui n'avait rien que de touchant et qui ne convint au lit de la mort à un grand évêque. La sienne, à moins de soixante-cinq ans, munie des sacrements de l'Église, au milieu des siens et de son clergé, put passer pour une grande leçon à ceux qui survivaient, et pour laisser de grandes espérances de celui qui était appelé. La consternation dans tous les Pays-Bas fut extrême. Il y avait apprivoisé jusqu'aux armées ennemies, qui avaient autant et même plus de soin de conserver ses biens que les nôtres. Leurs généraux et la cour de Bruxelles se piquaient de le combler d'honnêtetés et des plus grandes marques de con-

sidération, et les protestants pour le moins autant que les catholiques. Les regrets furent donc sincères et universels dans toute l'étendue des Pays-Bas. Ses amis, surtout son petit troupeau, tombèrent dans l'abîme de l'affliction la plus amère. A tout prendre, c'était un bel esprit et un grand homme. L'humanité rougit pour lui de Mme Guyon, dans l'admiration de laquelle, vraie ou feinte, il a toujours vécu, sans que ses mœurs aient jamais été le moins du monde soupçonnées, et est mort après avoir été le martyr, sans qu'il ait été jamais possible de l'en séparer. Malgré la fausseté notoire de toutes ses prophéties, elle fut toujours le centre où tout aboutit dans ce petit troupeau, et l'oracle suivant lequel Fénelon vécut et conduisit les autres.

Si je me suis un peu étendu sur ce personnage, la singularité de ses talents, de sa vie, de ses diverses fortunes, la figure et le bruit qu'il a faits dans le monde m'ont entraîné, persuadé aussi que je ne devais pas moins au feu duc de Beauvilliers pour un ami et un maître qui lui fut si cher, et pour montrer que ce n'était pas merveille qu'il en fût aussi enchanté, lui qui avec sa candeur n'y vit jamais que la piété la plus sublime, et qui n'y soupçonna pas même l'ambition. Tout était si exactement compassé [1] chez M. de Cambrai qu'il mourut sans devoir un sou et sans nul argent.

Chute de la princesse des Ursins.

Louis XIV et Mme de Maintenon, irrités des intrigues de la princesse des Ursins et de ce qu'elle avait négocié, sans leur avis, le mariage de Philippe V, machinèrent secrètement sa perte L'événement se produisit d'une façon foudroyante, pendant que la nouvelle reine s'avançait vers Madrid.

Ce fut le 22 décembre que le roi d'Espagne arriva à Guadalaxara. Le lendemain 23, surveille de Noël, la princesse des Ursins partit avec une très légère suite pour aller à sept lieues plus loin à une petite villette nommée Quadraqué, où la reine devait coucher ce même soir. Mme des Ursins comptait aller jouir de toute la reconnaissance de la grandeur inespérable qu'elle lui procurait, passer la soirée avec elle, et l'accompagner le lendemain dans son carrosse à Guadalaxara. Elle trouva à Quadraqué la reine arrivée ; elle mit pied à terre en un logis qu'on lui avait préparé vis-à-vis et tout près de celui de la reine. Elle était venue en grand habit de cour et parée. Elle ne fit que se rajuster un peu, et s'en alla chez la reine. La froideur et la sécheresse de sa réception la surprit d'abord extrêmement ; elle

1. *Compassé* : réglé. — Ce ne devait pas être le cas de Saint-Simon.

l'attribua d'abord à l'embarras de la reine, et tâcha de réchauffer cette glace. Le monde cependant s'écoula par respect pour les laisser seules.

Alors la conversation commença. La reine ne la laissa pas continuer, se mit incontinent sur les reproches qu'elle lui manquait de respect par l'habillement avec lequel elle paraissait devant elle, et par ses manières. Mme des Ursins, dont l'habit était régulier, et qui, par ses manières respectueuses et ses discours propres à ramener la reine, se croyait bien éloignée de mériter cette sortie de sa part, fut étrangement surprise et voulut s'excuser ; mais voilà tout aussitôt la reine aux paroles offensantes, à s'écrier, à appeler, à demander des officiers des gardes, et à commander avec injure à Mme des Ursins de sortir de sa présence. Elle voulut parler et se défendre des reproches qu'elle recevait ; la reine redoublant de furie et de menaces se mit à crier qu'on fît sortir cette folle de sa présence et de son logis, et l'en fit mettre dehors par les épaules. A l'instant elle appelle Amenzaga, lieutenant des gardes du corps, qui commandait le détachement qui était auprès d'elle, et en même temps, l'écuyer qui commandait ses équipages ; ordonne au premier d'arrêter Mme des Ursins et de ne la point quitter qu'il ne l'eût mise dans un carrosse avec deux officiers des gardes sûrs et une quinzaine de gardes autour du carrosse ; au deuxième, de faire sur-le-champ venir un carrosse à six chevaux et deux ou trois valets de pied, de faire partir sur l'heure la princesse des Ursins vers Burgos et Bayonne, et de ne se point arrêter. Amenzaga voulut représenter à la reine qu'il n'y avait que le roi d'Espagne qui eût le pouvoir qu'elle voulait prendre : elle lui demanda fièrement s'il n'avait pas un ordre du roi d'Espagne de lui obéir en tout, sans réserve et sans représentation. Il était vrai qu'il l'avait, et qui que ce fût n'en savait rien.

Mme des Ursins fut donc arrêtée à l'instant et mise en carrosse avec une de ses femmes de chambre, sans avoir eu le temps de changer d'habit ni de coiffure, de prendre aucune précaution contre le froid, d'emporter ni argent ni aucune chose, ni elle ni sa femme de chambre, et sans aucune sorte de nourriture dans son carrosse, ni chemise, ni quoi que ce soit pour changer ou se coucher. Elle fut donc embarquée ainsi avec les deux officiers des gardes, qui se trouvaient prêts dans le moment ainsi que le carrosse, elle en grand habit et parée comme elle était sortie de chez la reine. Dans ce très court tumulte elle voulut envoyer à la reine, qui s'emporta de nouveau de ce qu'elle n'avait pas encore obéi, et la fit partir à l'instant. Il était lors près de sept heures du soir, la surveille de Noël, la terre toute couverte de glace et de neige, et le froid extrême et fort vif et piquant,

comme il est toujours en Espagne. Dès que la reine sut la princesse des Ursins hors de Quadraqué, elle écrivit au roi d'Espagne par un officier des gardes qu'elle dépêcha à Guadalaxara. La nuit était si obscure qu'on ne voyait qu'à la faveur de la neige.

Il n'est pas aisé de se représenter l'état de Mme des Ursins dans ce carrosse. L'excès de l'étonnement et de l'étourdissement prévalut d'abord, et suspendit tout autre sentiment ; mais bientôt la douleur, le dépit, la rage et le désespoir se firent place. Succédèrent à leur tour les tristes et profondes réflexions sur une démarche aussi violente et aussi inouïe, d'ailleurs si peu fondée en cause, en raisons, en prétextes même les plus légers, enfin en autorité, et sur l'impression qu'elle allait faire à Guadalaxara ; et de là les espérances en la surprise du roi d'Espagne, en sa colère, en son amitié et sa confiance pour elle, en ce groupe de serviteurs si attachés à elle dont elle l'avait environné, qui se trouveraient si intéressés à exciter le roi en sa faveur. La longue nuit d'hiver se passa ainsi tout entière, avec un froid terrible, rien pour s'en garantir, et tel que le cocher en perdit une main. La matinée s'avança ; nécessité fut de s'arrêter pour faire repaître les chevaux ; mais pour les hommes il n'y a quoi que ce soit dans les hôtelleries d'Espagne, où on vous indique seulement où se vend chaque chose dont on a besoin. La viande est ordinairement vivante ; le vin épais, plat et violent ; le pain se colle à la muraille ; l'eau souvent ne vaut rien ; de lits, il n'y en a que pour les muletiers, en sorte qu'il faut tout porter avec soi ; et Mme des Ursins ni ce qui était avec elle n'avaient chose quelconque. Les œufs, où elle en put trouver, fut leur unique ressource, et encore à la coque, frais ou non, pendant toute la route.

Jusqu'à cette repue des chevaux, le silence avait été profond et non interrompu. Là il se rompit. Pendant toute cette longue nuit, la princesse des Ursins avait eu le loisir de penser aux propos qu'elle tiendrait, et à composer son visage. Elle parla de son extrême surprise, et de ce peu qui s'était passé entre la reine et elle. Réciproquement les deux officiers des gardes, accoutumés comme toute l'Espagne à la craindre et à la respecter plus que leur roi, lui répondirent ce qu'ils purent du fond de cet abîme d'étonnement dont ils n'étaient pas encore revenus. Bientôt il fallut atteler et partir. Bientôt aussi la princesse des Ursins trouva que le secours qu'elle espérait du roi d'Espagne tardait bien à lui arriver. Ni repos, ni vivres, ni de quoi se déshabiller jusqu'à Saint-Jean de Luz. A mesure qu'elle s'éloignait, que le temps coulait, qu'il ne lui venait point de nouvelles, elle comprit qu'elle n'avait plus d'espérances à former. On peut juger quelle rage succéda dans une femme aussi ambitieuse,

aussi accoutumée à régner publiquement, aussi rapidement et indignement précipitée du faîte de la toute puissance par la main qu'elle avait elle-même choisie pour être le plus solide appui de la continuation et de la durée de toute sa grandeur. La reine n'avait point répondu aux deux dernières lettres que Mme des Ursins lui avait écrites ; cette négligence affectée lui avait dû être de mauvais augure, mais qui aurait pu imaginer un traitement aussi étrange et aussi inouï ?

Ses neveux, Lanti et Chalais, qui eurent permission de l'aller joindre achevèrent de l'accabler. Elle fut fidèle à elle-même. Il ne lui échappa ni larmes, ni regrets, ni reproches, ni la plus légère faiblesse ; pas une plainte, même du froid excessif, du dénûment entier de toutes sortes de besoins, des fatigues extrêmes d'un pareil voyage. Les deux officiers qui la gardaient à vue n'en sortaient point d'admiration. Enfin elle trouva la fin de ses maux corporels et de sa garde à vue à Saint-Jean de Luz, où elle arriva le 14 janvier, et où elle trouva enfin un lit, et d'emprunt de quoi se déshabiller, et se coucher, et manger. Là elle recouvra sa liberté. Les gardes, leurs officiers et le carrosse qui l'avait amenée s'en retournèrent ; elle demeura avec sa femme de chambre et ses neveux. Elle eut le loisir de penser à ce qu'elle pouvait attendre de Versailles.

La reine arriva l'après-midi de la veille de Noël, à l'heure marquée, à Guadalaxara, comme s'il ne se fût rien passé. Le roi de même la reçut à l'escalier, lui donna la main, et tout de suite la mena à la chapelle, où le mariage fut aussitôt célébré de nouveau, car en Espagne la coutume est de marier l'après-dînée ; de là dans sa chambre, où sur-le-champ ils se mirent au lit, avant six heures du soir pour se lever pour la messe de minuit. Ce qui se passa entre eux sur l'événement de la veille fut entièrement ignoré. Il n'y en eut pas plus d'éclaircissements dans la suite. Le lendemain, jour de Noël, le roi déclara qu'il n'y aurait aucun changement dans la maison de la reine, toute composée par Mme des Ursins, ce qui remit un peu le calme dans les esprits. Le lendemain de Noël, le roi et la reine seuls ensemble dans un carrosse, et suivis de toute la cour, prirent le chemin de Madrid, où il ne fut pas plus question de la princesse des Ursins que si jamais le roi d'Espagne ne l'eût connue. Le roi son grand père ne marqua pas la plus légère surprise à la nouvelle que lui en apporta un courrier que le duc de Saint-Aignan lui dépêcha de Quadraqué même, dont toute la cour fut remplie d'émotion et d'effroi, après l'y avoir vue si triomphante.

Le Cardinal de Bouillon.

Le cardinal de Bouillon mourut le 7 mars 1715, à Rome, où il résidait depuis trois ans. Il était neveu de Turenne. Grand aumônier de France, sous-doyen, puis doyen du Sacré-Collège, bénéficiaire d'abbayes importantes, dont Cluny, c'était un personnage considérable. L'appui qu'il prêta à Fénelon dans l'affaire du jansénisme fut le principe de sa disgrâce. Exilé de la cour, il finit par s'enfuir chez les ennemis, après avoir écrit une lettre insolente au roi. Une dernière blessure d'amour-propre hâta sa fin.

C'EST la coutume en Italie parmi les ecclésiastiques d'ôter sa calotte en parlant à un beaucoup plus grand que soi, et les cardinaux ont toujours les leurs à la main lorsqu'ils parlent au pape. Le cardinal de Bouillon trouva qu'il serait d'une grande distinction pour les cardinaux de conserver seuls leur calotte sur leur tête en parlant au pape. Il lui en parla ; le pape sourit et ne voulut pas le refuser ; mais il y mit que cela ne se ferait que de concert et avec le consentement de tous les cardinaux. Bouillon en parla aux plus considérables, mais en petit nombre, jugeant des autres par lui-même, persuadé qu'ils seraient tous ravis de cette distinction, de l'invention de laquelle ils lui sauraient le meilleur gré du monde. Ceux à qui il en parla lui répondirent ambigument : ils ne voulurent ni s'engager à cette fantaisie ni prêter le collet au cardinal de Bouillon, qui plein de son idée crut les avoir persuadés, et qu'ils persuaderaient les autres. Incontinent après, il y eut un consistoire indiqué. Le pape y est au haut bout seul, assis dans un fauteuil, les cardinaux sur des bancs des deux côtés ; et, après que ce qui se doit passer en consistoire est achevé, le doyen des cardinaux se lève et va parler au pape, et après lui tous les cardinaux qui veulent lui dire quelque chose. Les matières finies, le cardinal de Bouillon alla le premier parler au pape, ayant sa calotte sur la tête. Dès qu'on s'en aperçut, voilà un murmure général qui s'éleva jusqu'à l'interrompre. Il retourna assez embarrassé à sa place, mais il le fut bien davantage lorsqu'il vit aller les autres cardinaux au pape, et tous la calotte à la main. Il ne put, malgré son trouble, s'empêcher de faire signe à ceux à qui il avait parlé de mettre leur calotte sur leur tête ; ce fut sans succès auprès de chacun. Il frémissait de sa place et le montrait ; il n'y gagna que la honte, et il sortit du consistoire plein de dépit et de confusion. Ce fut bien pis lorsqu'il apprit que le sacré collège se voulait plaindre au pape d'une innovation, qu'un particulier, quoique doyen, n'était pas en droit de faire, et d'en demander justice et réparation. Le pape, à la vérité, détourna cet orage par son autorité en faveur de Bouillon, mais il le blâma fort

d'avoir hasardé la chose sans en être convenu avec tous les cardinaux, comme il le lui avait prescrit. Le bruit n'en continua que plus fort parmi le sacré collège qui élit le pape, qui est intéressé en sa grandeur, qui tient de lui toute la sienne, et qui n'en connaît point à ses dépens. Bien loin de se trouver flatté de cette imagination de Bouillon, dont l'orgueil et les chimères lui étaient toujours suspects, et qui avait perdu toute considération personnelle et toute estime parmi les cardinaux, la prélature et partout à Rome qui se moqua continuellement de lui, qui, dans les premiers jours, avait aigri son affaire pensant la renouer en parlant à d'autres cardinaux ; les propos furent si unanimes, si vifs, si peu ménagés qu'il en fut encore plus touché que de l'affront public d'avoir échoué. Alors il ne put plus se cacher à lui-même le mépris et l'aversion dans lesquels il était généralement tombé, lui qui jusqu'alors s'était toujours efforcé de se persuader le contraire. Il en tomba malade aussitôt de rage ; et de rage il en mourut en cinq ou six jours, chose étrange pour un homme si familiarisé avec la rage, et qui en vivait depuis plusieurs années. Personne à Rome ne le regretta, ni en France, si ce n'est peut-être les Bouillon. Le roi le méprisa au point de ne pas même nommer son nom.

Le cardinal de Bouillon était un homme fort maigre, brun, de grandeur ordinaire, de taille aisée et bien prise. Son visage n'aurait eu rien de marqué s'il avait eu les yeux comme un autre; mais, outre qu'ils étaient fort près du nez, ils le regardaient tous deux à la fois jusqu'à faire croire qu'ils s'y voulaient joindre. Cette faroucherie qui était continuelle faisait peur, et lui donnait une physionomie hideuse. Il portait des habits gris, doublés de rouge, avec des boutons d'or d'orfèvrerie à pointe, d'assez beaux diamants ; jamais vêtu comme un autre, et toujours d'invention, pour se donner une distinction. Il avait de l'esprit mais confus, savait peu, fors l'air et les manières du grand monde, ouvert, accueillant, poli d'ordinaire, mais tout cela était mêlé de tant d'air de supériorité qu'on était blessé même de ses politesses. On n'était pas moins importuné de son infatigable attention au rang qu'il prétendait jusqu'à la minutie, à primer dans la conversation, à la ramener toujours à soi ou aux siens avec la plus dégoûtante vanité. Les besoins le rendaient souple jusqu'au plus bas valetage. Il n'avait d'amis que pour les dominer et se les sacrifier. Vendu corps et âme aux jésuites, et eux réciproquement à lui, il trouva en eux mille importantes ressources dans les divers états de sa vie, jusqu'à des instruments de ses félonies. Sa vie en aucun temps n'eut d'ecclésiastique et de chrétien que ce qui servait à sa vanité.

Son luxe fut continuel et prodigieux en tout ; son faste le plus recherché, et le plus industrieux pour établir et jouir de

toute la grandeur qu'il imaginait. Ses mœurs étaient infâmes, il ne s'en cachait pas ; et le roi, qui abhorra toujours ce vice jusque dans son propre frère, le souffrit dans M. de Vendôme et dans le cardinal de Bouillon, non seulement sans peine, mais il en fit longtemps ses favoris. Peu d'hommes distingués se sont déshonorés aussi complètement que celui-là, et sur autant de chapitres les plus importants.

Il eut en mourant la vanité de nommer six cardinaux pour ses exécuteurs testamentaires, lui qui ne pouvait disposer de rien en France, et qui n'avait que ce qu'il avait porté d'argent, de pierreries et d'argenterie à Rome. On peut dire de lui qu'il ne put être surpassé en orgueil que par Lucifer, auquel il sacrifia tout comme à sa seule divinité.

Un Dépôt gênant.

LA mort de Mme de Coettenfao me donna des affaires auxquelles je ne m'attendais pas. Elle était peu de chose, fille d'un conseiller au parlement et d'une fille de cette Mme de Motteville, dont nous avons de si bons Mémoires de la régence de la reine Anne d'Autriche. Mme de Coettenfao n'avait point d'enfants ni d'héritiers proches. Son mari, qui était depuis bien des années extrêmement de mes amis, et que j'avais fait chevalier d'honneur de Mme la duchesse de Berry, m'avait prié, les trois dernières campagnes, de lui garder une cassette, et en cas de mort de la remettre à sa femme. Elle tomba fort malade, et m'envoya prier, à Marly où j'étais, de lui aller parler à Paris. J'y fus aussitôt ; elle se hâta de me remettre la même cassette, sans me rien dire au delà, ni de ce qu'elle contenait, ni de ce qu'elle voulait que j'en fisse, et acheva de me parler derrière un paravent, car elle était encore debout, fort troublée de ce que sa mère, avec qui elle logeait, entra dans la chambre. J'emportai la cassette chez moi, et retournai à Marly. A huit ou dix jours de là elle mourut. Il fallut articuler[1] cette cassette, et l'envoyer ouvrir chez le lieutenant civil.

On y trouva un testament, par lequel elle me donnait tout ce dont elle pouvait disposer, qui allait à plus de cinq cent mille francs. J'entendis aisément, sans que personne m'en ouvrît la bouche, ce que c'était que ce grand présent. Je le dis à Coettenfao et à son frère, évêque d'Avranches, et je pris toutes mes mesures pour recueillr cette succession et la remettre sur-le-champ à Coettenfao. Les héritiers et la mère se préparèrent à me la disputer, moi à me défendre. Je me croyais bien fort,

1. *Articuler* : mentionner par un article.

parce que, qui que ce soit ne m'ayant parlé de ce legs, encore moins de l'objet de son usage, j'étais en état de jurer là-dessus en plein parlement ; mais il venait d'y intervenir tout nouvellement un arrêt fort étrange en haine de ces sortes de fidéicommis.

Mme d'Isenghien-Rhodes, morte sans enfants, avait donné tout son bien à l'abbé de Thou, homme de la plus grande probité et fort de ses amis et de M. d'Isenghien. Il n'avait pas su le moindre mot de ce legs que par l'ouverture du testament, encore moins lui avait-on insinué l'usage ; il était donc en mêmes termes où je me trouvais, et en toute liberté de jurer là-dessus en plein parlement. Mais le parlement alla plus loin qu'il n'avait encore fait ; et, par une nouveauté qu'il introduisit, dont il n'y avait point encore eu d'exemple, non-seulement il exigea de l'abbé de Thou le serment accoutumé « qu'il n'avait eu aucune connaissance du legs à lui fait, ni que ce legs fût en effet un fidéicommis pour le rendre à un autre ; » mais il exigea son serment de garder le legs à son profit, et de [ne] le donner à personne, à faute de quoi le testament serait cassé et déclaré nul. Je ne sais comment l'abbé de Thou l'entendit ; mais, voyant le testament cassé à faute de serment de garder le legs et de [ne] le donner à personne, il sauta le bâton, et prêta le serment, au moyen duquel le legs lui fut payé.

Pour moi, qui ne voulais du mien que pour le remettre à M. de Coettenfao, parce que je voyais bien qu'il ne pouvait m'avoir été fait que pour cet usage, je ne voulus pas hasarder le serment que l'abbé de Thou avait prêté ; et pour l'éviter, j'évoquai l'affaire au parlement de Rouen sur les parentés de ceux qui me disputaient, parce que le parlement de Rouen, où il m'était resté des amis depuis le procès que j'y avais gagné contre M. de Brissac, la duchesse d'Aumont, etc., ne s'était pas encore avisé du serment que le parlement de Paris avait fait prêter à l'abbé de Thou, et que j'espérais bien qu'il ne me l'imposerait pas. Pour achever cette affaire tout de suite, elle s'instruisit à Rouen. Mes parties s'y rendirent, et y publièrent que je ne soutenais ce procès que par bienséance, que je ne me souciais point du succès, parce qu'on jugeait bien que ce n'était pas pour moi que je plaidais, et que je le prouvais par mon absence. Coettenfao et l'évêque d'Avranches qui étaient à Rouen, m'en avertirent. Je partis deux jours après pour m'y rendre, malgré les affaires dont j'étais alors occupé. Je vis tous les juges et mes anciens amis ; je ne négligeai rien de tout ce qui pouvait servir au gain du procès ; et je demeurai huit ou dix jours à montrer que c'était très sérieusement et pour moi que je le soutenais, et que je n'oubliais rien pour l'emporter. Ce voyage changea la face de l'affaire ; la mère et les héritiers

eurent peur et me firent proposer un accommodement. Je le refusai, et en avertis Coettenfao et son frère. Je leur dis que, comme ils savaient bien, par ce que je leur en avais déclaré d'abord, que je n'en mettrais pas un sou dans ma poche, m'accommoder ou non, m'accommoder d'une façon ou d'une autre m'étaient choses entièrement indifférentes ; que c'était à eux à voir ce qui leur convenait le mieux, et à me faire agir en conséquence. Malgré mon refus, les parties me firent faire encore des propositions ; et tant fut procédé que Coettenfao et son frère réglèrent l'accommodement de manière que la plus grande partie me fut cédée. Alors Coettenfao et son frère aimèrent mieux cela que l'incertitude d'un arrêt et les longueurs de la chicane. Ils me prièrent d'y passer, et je signai l'accommodement avec les parties, et le moment d'après je fis les signatures et tout ce qui était nécessaire pour que tout ce qui me revenait fût mis, sans entrer en mes mains, entre celles de M. de Coettenfao, qui toucha tout aussitôt.

A quatre ou cinq mois de là, lui et son frère firent faire une belle et bonne vaisselle à mes armes, avec un secret profond et fort bien observé jusqu'à deux jours après qu'elle fut apportée chez moi, et laissée par des crocheteurs, sans dire ce que c'était que ces ballots, ni de quelle part. Ils s'enfuirent dès qu'ils les eurent déchargés. Mlle d'Avaise, demoiselle de bon lieu et de grande vertu, mais pauvre, qui était à Mme la duchesse d'Orléans avec distinction, et que j'avais fait faire première femme de chambre de Mme la duchesse de Berry, en avait découvert quelque chose, et nous en avertit. Il y avait pour plus de vingt mille écus de vaisselle. Nous en parlâmes à Coettenfao, qui nia tant qu'il put, mais qui le put jusqu'au bout, et qui ne la voulut jamais reprendre, quelque chose que Mme de Saint-Simon et moi pussions faire. Nous n'en avions que de faïence depuis que tout le monde avait envoyé la sienne à la Monnaie. Ainsi l'affaire de cette succession finit de la sorte galamment des deux parts. Je sus après que cette cassette, que je gardai trois campagnes de suite à Coettenfao, contenait cette disposition de sa femme. Il était riche de lui ; cette augmentation ne lui nuisait pas, car il vivait à l'armée et partout fort honorablement. Il était lieutenant général, distingué par ses actions et par son désintéressement, et adoré et très estimé dans la maison du roi, où il était premier sous-lieutenant des chevau-légers de la garde. Je lui fis donner devant moi parole par M. le duc d'Orléans, régent alors, de le faire chevalier de l'ordre à la première promotion qu'il y aurait ; mais ce prince en avait tant donné de pareilles qu'il trouva plus court de ne point faire de promotion, et de manquer à toutes plutôt qu'à plusieurs, parce qu'il ne pouvait excéder le nombre de cent porté par les statuts

Dernières Années de la princesse des Ursins.

La princesse était venue à Paris chez son frère, le duc de Noirmoutiers. Froidement reçue à Versailles, écartée par le duc d'Orléans, elle sentit que la disgrâce était définitive. Saint-Simon eut avec elle deux entrevues, la première de huit heures, qui lui « parurent huit moments. » Craignant de ne plus être en sûreté si le roi venait à mourir, elle partit précipitamment le 14 août pour Lyon, fit une station à Chambéry, résida quelques années à Gênes, enfin « retourna dans son nid » à Rome, pour y terminer sa vie de grande ambitieuse.

ELLE n'y fut pas longtemps sans s'attacher au roi et à la reine d'Angleterre, et ne s'y attacha pas longtemps sans les gouverner et bientôt à découvert. Quelle triste ressource ! Mais enfin c'était une idée et un petit fumet d'affaires pour qui ne s'en pouvait plus passer. Elle acheva ainsi sa vie dans une grande santé de corps et d'esprit et dans une prodigieuse opulence, qui n'était pas inutile aussi à cette déplorable cour. Du reste, médiocrement considérée à Rome, nullement comptée, désertée de ce qui sentait l'Espagne, médiocrement visitée de ce qui était français, mais sans rien essuyer de la part du régent, bien payée de la France et de l'Espagne, toujours occupée du monde, de ce qu'elle avait été, de ce qu'elle n'était plus, mais sans bassesse, avec courage et grandeur. La perte qu'elle fit, en janvier 1720, du cardinal de La Trémoille [1], ne laissa pas, sans amitié de part ni d'autre, de lui faire un vide. Elle le survécut de trois ans, conserva toute sa santé, sa force, son esprit jusqu'à la mort, et fut emportée, à plus de quatre-vingts ans, par une fort courte maladie, à Rome, le 5 décembre 1722. Elle eut le plaisir de voir Mme de Maintenon oubliée et anéantie dans Saint-Cyr, et celui de lui survivre [2], et la joie de voir arriver, l'un après l'autre, à Rome, ses deux ennemis aussi profondément disgraciés qu'elle, dont l'un tombait d'aussi haut, les cardinaux del Giudice et Albéroni, et de jouir de la parfaite inconsidération, pour ne pas dire mépris, où ils tombèrent tous deux. Cette mort qui, quelques années plus tôt, eût retenti par toute l'Europe, ne fit pas la plus légère sensation. La petite cour d'Angleterre la regretta, quelques amis particuliers dont je fus du nombre [3] et ne m'en cachai point, quoique, à cause de M. le duc d'Orléans, demeuré sans commerce avec elle ; du reste, personne ne sembla s'être aperçu qu'elle fût disparue. Ce fut néanmoins une personne si extraordinaire dans tous le

1. Son frère.

2. Voir plus haut : *elle la survécut*. C'est un exemple des caprices de la syntaxe saint-simonienne.

3. Du nombre desquels je fus.

cours de sa longue vie, et qui a partout si grandement et si singulièrement figuré, quoique en diverses matières ; dont l'esprit, le courage, l'industrie et les ressources ont été si rares ; enfin, le règne si absolu en Espagne et si à découvert, et le caractère si soutenu et si unique, que sa vie mériterait d'être écrite, et tiendrait place entre les plus curieux morceaux de l'histoire des temps où elle a vécu.

Le Duc d'Orléans et Dubois.

La fin imminente du roi, le bas âge du Dauphin faisaient du duc d'Orléans, malgré les précautions prises par M. du Maine et Mme de Maintenon, le personnage le plus en vue du royaume. Quel était-il en cette année 1715 ?

M. LE DUC D'ORLÉANS était de taille médiocre au plus, fort plein, sans être gros, l'air et le port aisé et fort noble, le visage large, agréable, fort haut en couleur, le poil noir et la perruque de même. Quoiqu'il eût fort mal dansé, et médiocrement réussi à l'académie [1], il avait dans le visage, dans le geste, dans toutes ses manières une grâce infinie, et si naturelle qu'elle ornait jusqu'à ses moindres actions, et les plus communes. Avec beaucoup d'aisance quand rien ne le contraignait, il était doux, accueillant, ouvert, d'un accès facile et charmant, le son de la voix agréable, et un don de la parole qui lui était tout particulier en quelque genre que ce pût être, avec une facilité et une netteté que rien ne surprenait, et qui surprenait toujours. Son éloquence était naturelle jusque dans les discours les plus communs et les plus journaliers, dont la justesse était égale sur les sciences les plus abstraites qu'il rendait claires, sur les affaires du gouvernement, de politique, de finance, de justice, de guerre, de cour, de conversation ordinaire, et de toutes sortes d'arts et de mécanique. Il ne servait pas moins utilement des histoires et des Mémoires, et connaissait fort les maisons. Les personnages de tous les temps et leurs vies lui étaient présents, et les intrigues des anciennes cours comme celles de son temps. A l'entendre, on lui aurait cru une vaste lecture. Rien moins. Il parcourait légèrement, mais sa mémoire était si singulière qu'il n'oubliait ni choses, ni noms, ni dates, qu'il rendait avec précision : et son appréhension était si forte qu'en parcourant ainsi, c'était en lui comme s'il eût tout lu fort exactement. Il excellait à parler sur-le-champ, et en justesse et en vivacité, soit de bons mots, soit de reparties. Il m'a souvent reproché, et d'autres plus que lui, que je ne le gâtais pas, mais je lui ai

1. Manège d'équitation.

souvent aussi donné une louange qui est méritée par bien peu de gens, et qui n'appartenait à personne si justement qu'à lui : c'est qu'outre qu'il avait infiniment d'esprit et de plusieurs sortes, la perspicacité singulière du sien se trouvait jointe à une si grande justesse, qu'il ne se serait jamais trompé en aucune affaire s'il avait suivi la première appréhension [1] de son esprit sur chacune. Il prenait quelquefois cette louange de moi pour un reproche, et il n'avait pas toujours tort, mais elle n'en était pas moins vraie. Avec cela nulle présomption, nulle trace de supériorité d'esprit ni de connaissance, raisonnant comme d'égal à égal avec tous, et donnant toujours de la surprise aux plus habiles. Rien de contraignant ni d'imposant dans la société, et quoiqu'il sentit bien ce qu'il était, et de façon même de ne le pouvoir oublier en sa présence, il mettait tout le monde à l'aise, et lui-même comme au niveau des autres.

Il rappelait assez Henri IV et en était trop persuadé. Saint-Simon l'accuse d'avoir poussé jusqu'à la « débonnaireté » l'indulgence.

DEUX ou trois ans après la mort du roi, je causais à un coin de la longue et grande pièce de l'appartement des Tuileries, comme le conseil de régence allait commencer dans cette même pièce où il se tenait toujours, tandis que M. le duc d'Orléans était à l'autre bout, parlant à quelqu'un, dans une fenêtre. Je m'entendis appeler comme de main en main [2] ; on me dit que M. le duc d'Orléans me voulait parler. Cela arrivait souvent en se mettant au conseil. J'allai donc à cette fenêtre où il était demeuré. Je trouvai un maintien sérieux, un air concentré, un visage fâché qui me surprit beaucoup. « Monsieur, me dit-il d'abordée, j'ai fort à me plaindre de vous que j'ai toute ma vie compté pour le meilleur de mes amis. — Moi, monsieur ! plus étonné encore, qu'y a-t-il donc, lui dis-je, s'il vous plaît ? — Ce qu'il y a, répondit-il avec une mine encore plus colère, chose que vous ne sauriez nier, des vers que vous avez faits contre moi. — Moi, des vers ! répliquai-je ; eh ! qui diable vous conte de ces sottises-là ? et depuis près de quarante ans que vous me connaissez, est-ce que vous ne savez pas que de ma vie je n'ai pu faire, non pas deux vers, mais un seul ? — Non, par..., reprit-il, vous ne pouvez nier ceux-là, et tout de suite me chante un *pont-neuf* [3] à sa louange dont le refrain était : *Notre régent est débonnaire, la, la, il est débonnaire*, avec un grand éclat de rire.

1. *Appréhension* : façon de voir, jugement.
2. L'appel circulant de l'un à l'autre jusqu'à Saint-Simon.
3. Chanson satirique et populaire.

— Comment, lui dis-je, vous vous en souvenez encore ! et en riant aussi, pour la vengeance que vous en prenez, souvenez-vous en du moins à bon escient. » Il demeura à rire longtemps, à ne s'en pouvoir empêcher avant de se mettre au conseil. Je n'ai pas craint d'écrire cette bagatelle, parce qu'il me semble qu'elle peint.

Saint-Simon vante son amour de la liberté d'autrui comme de la sienne, son manque d'ambition, son courage, ses talents militaires, et termine ainsi cet éloge :

QUEL homme aussi au-dessus des autres, et en tout genre connu ! et quel homme plus expressément formé pour faire le bonheur de la France, lorsqu'il eut à la gouverner ! Ajoutons-y une qualité essentielle, c'est qu'il avait plus de trente-six ans à la mort des Dauphins et près de trente-huit à celle de M. le duc de Berry, qu'il avait passés particulier, éloigné entièrement de toute idée de pouvoir arriver au timon ; courtisan battu des orages et des tempêtes, et qui avait vécu de façon à connaître tous les personnages, et la plupart de ce qui ne l'était pas ; en un mot l'avantage d'avoir mené une vie privée avec les hommes, et acquis toutes les connaissances, qui, sans cela, ne se suppléent point d'ailleurs. Voilà le beau, le très beau sans doute et le très rare. Malheureusement il y a une contre-partie qu'il faut maintenant exposer, et ne craindre pas quelque légère répétition, pour le mieux faire, de ce qu'on a pu voir ailleurs.

Cette contre-partie, c'est sa mauvaise éducation. Après Saint-Laurent, qui lui avait été un « sage mentor », il eut le malheur d'avoir pour maître l'abbé Dubois.

L'ABBÉ Dubois était un petit homme maigre, effilé, chafouin, à perruque blonde, à mine de fouine, à physionomie d'esprit, qui était en plein ce qu'un mauvais français appelle un *sacre* [1], mais qui ne se peut guère exprimer autrement. Tous les vices combattaient en lui à qui en demeurerait le maître. Ils y faisaient un bruit et un combat continuel entre eux. L'avarice, la débauche, l'ambition étaient ses dieux ; la perfidie, la flatterie, les servages, ses moyens ; l'impiété parfaite, son repos ; et l'opinion que la probité et l'honnêteté sont des chimères dont on se pare, et qui n'ont en réalité dans personne, son principe, en conséquence duquel tous moyens lui étaient bons. Il excellait en basses intrigues, il en vivait, il ne pouvait s'en passer, mais toujours avec un but où toutes ses démarches tendaient, avec une patience qui n'avait de terme que le succès,

1. Comme le P. Tellier, selon Fagon. Un *sacre* était un oiseau de proie.

ou la démonstration réitérée de n'y pouvoir arriver, à moins que, cheminant ainsi dans les profondeurs et les ténèbres, il ne vît jour à mieux en ouvrant un autre boyau. Il passait ainsi sa vie dans les sapes. Le mensonge le plus hardi lui était tourné en nature avec un air simple, droit, sincère, souvent honteux. Il aurait parlé avec grâce et facilité, si, dans le dessein de pénétrer les autres en parlant, la crainte de s'avancer plus qu'il ne voulait ne l'avait accoutumé à un bégayement factice qui le déparait, et qui, redoublé quand il fut arrivé à se mêler de choses importantes, devint insupportable, et quelquefois inintelligible. Sans ses contours et le peu de naturel qui perçait malgré ses soins, sa conversation aurait été aimable. Il avait de l'esprit, assez de lettres, d'histoire et de lecture, beaucoup de monde, force envie de plaire et de s'insinuer, mais tout cela gâté par une fumée de fausseté qui sortait malgré lui de tous ses pores et jusque de sa gaieté, qui attristait par là. Méchant d'ailleurs, effronté à faire peur étant pris sur le fait ; désirant tout, enviant tout, et voulant toutes les dépouilles. On connut après, dès qu'il osa ne se plus contraindre, à quel point il était intéressé, débauché, inconséquent, ignorant en toute affaire, passionné toujours, emporté, blaphémateur et fou, et jusqu'à quel point il méprisa publiquement son maître et l'État, le monde sans exception et les affaires, pour les sacrifier à soi tous et toutes, à son crédit, à sa puissance, à son autorité absolue, à sa grandeur, à son avarice, à ses frayeurs, à ses vengeances.

Un si bon maître ne perdit pas son temps auprès d'un disciple tout neuf encore, et en qui les excellents principes de Saint-Laurent n'avaient pas eu le temps de prendre de fortes racines, quelque estime et quelque affection qu'il ait conservée toute sa vie pour cet excellent homme. Je l'avouerai ici avec amertume, parce que tout doit être sacrifié à la vérité, M. le duc d'Orléans apporta au monde une facilité, appelons les choses par leur nom, une faiblesse qui gâta sans cesse tous ses talents, et qui fut à son précepteur d'un merveilleux usage toute sa vie. Hors de toute espérance du côté du roi depuis la folie d'avoir osé lui demander sa nomination au cardinalat, il ne songea plus qu'à posséder son jeune maître par la conformité à soi. Il le flatta du côté des mœurs pour se jeter dans la débauche, et lui en faire un principe pour se bien mettre dans le monde, jusqu'à mépriser tous devoirs et toutes bienséances, ce qui le ferait bien plus ménager par le roi qu'une conduite mesurée ; il le flatta du côté de l'esprit, dont il le persuada qu'il en avait trop et trop bon pour être dupe de la religion, qui n'était, à son avis, qu'une invention de politique, et de tous les temps, pour faire peur aux esprits ordinaires et retenir les peuples dans la soumission. Il l'infatua encore de son principe favori que la

probité dans les hommes et la vertu dans les femmes ne sont que des chimères sans réalité dans personne, sinon dans quelques sots en plus grand nombre qui se sont laissé imposer ces entraves comme celles de la religion, qui en sont des dépendances, et qui pour la politique sont du même usage, et fort peu d'autres qui ayant de l'esprit et de la capacité se sont laissé raccourcir l'un et l'autre par les préjugés de l'éducation. Voilà le fond de la doctrine de ce bon ecclésiastique, d'où suivait la licence de la fausseté, du mensonge, des artifices, de l'infidélité, de la perfidie, de toute espèce de moyens, en un mot, tout crime et toute scélératesse tournée en habileté, en capacité, en grandeur, liberté et profondeur d'esprit, de lumière et de conduite, pourvu qu'on sût se cacher et marcher à couvert des soupçons et des préjugés communs.

Conséquence : le duc d'Orléans, qui « était né ennuyé ». d'ailleurs timide, donne à la « compagnie obscure », aux libertins, aux *roués*, le temps qu'il ne consacre pas à la peinture, aux collections et à la chimie. Sa mère le jugeait très joliment.

MADAME était pleine de contes et de petits romans de fées. Elle disait qu'elles avaient été toutes conviées à ses couches, que toutes y étaient venues, et que chacune avait doué son fils d'un talent, de sorte qu'il les avait tous ; mais que par malheur on avait oublié une vieille fée disparue depuis si longtemps qu'on ne se souvenait plus d'elle, qui, piquée de l'oubli, vint appuyée sur son petit bâton et n'arriva qu'après que toutes les fées eurent fait chacune leur don à l'enfant ; que, dépitée de plus en plus, elle se vengea en le douant de rendre absolument inutiles tous les talents qu'il avait reçus de toutes les autres fées, d'aucun desquels, en les conservant tous, il n'avait jamais pu se servir. Il faut avouer qu'à prendre la chose en gros le portrait est parlant.

La Duchesse d'Orléans.

Mme LA DUCHESSE D'ORLÉANS était une autre sorte de personne. Elle était grande et de tous points majestueuse ; le teint, la gorge, les bras admirables, les yeux aussi ; la bouche assez bien avec de belles dents, un peu longues ; des joues trop larges et trop pendantes qui la gâtaient, mais qui n'empêchaient pas la beauté. Ce qui la déparait le plus étaient les places de ses sourcils qui étaient comme pelés et rouges, avec fort peu de poils ; de belles paupières et des cheveux châtains bien plantés. Sans être bossue ni contrefaite, elle avait un côté plus gros que l'autre, une marche de côté, et cette contrainte de taille en annonçait une autre qui était plus incommode dans la société, et qui la gênait elle-même. Elle n'avait pas moins d'esprit que

M. le duc d'Orléans, et de plus que lui une grande suite dans l'esprit ; avec cela une éloquence naturelle, une justesse d'expression, une singularité dans le choix des termes qui coulait de source et qui surprenait toujours, avec ce tour particulier à Mme de Montespan et à ses sœurs, et qui n'a passé qu'aux personnes de sa familiarité ou qu'elle avait élevées. Mme la duchesse d'Orléans disait tout ce qu'elle voulait et comme elle voulait, avec force délicatesse et agrément ; elle disait même jusqu'à ce qu'elle ne disait pas, et faisait tout entendre selon la mesure et la précision qu'elle y voulait mettre ; mais elle avait un parler gras si lent, si embarrassé, si difficile aux oreilles qui n'y étaient pas fort accoutumées, que ce défaut, qu'elle ne paraissait pourtant pas trouver tel, déparait extrêmement ce qu'elle disait.

La mesure de toute espèce de décence et de bienséance étaient chez elle dans le centre, et la plus exquise superbe dans son trône. On sera fort étonné de ce que je vais dire, et toutefois rien n'est plus exactement véritable : c'est qu'au fond de son âme elle croyait avoir fort honoré M. le duc d'Orléans en l'épousant. Il lui en échappait des traits fort souvent qui s'énonçaient dans leur imperceptible. Elle avait trop d'esprit pour ne pas sentir que cela n'eût pu se supporter, trop d'orgueil aussi pour l'étouffer ; impitoyable avec cela jusqu'à ses frères sur le rang qu'elle avait épousé, et petite-fille de France jusque sur sa chaise percée. M. le duc d'Orléans, qui en riait souvent, l'appelait Mme Lucifer en parlant à elle, et elle convenait que ce nom ne lui déplaisait pas. Elle ne se sentait pas moins tous les avantages et toutes les distinctions que son mariage avait valus à M. le duc d'Orléans à la mort de Monsieur ; et ses déplaisirs de la conduite de M. le duc d'Orléans avec elle, où toutefois l'air extérieur était demeuré convenable, ne venaient point de jalousie, mais du dépit de n'être pas adorée et servie comme une divinité, sans que de sa part elle eût voulu faire un seul pas vers lui, ni quoi que ce fût qui pût lui plaire et l'attacher, ni se contraindre en quoi que ce soit qui le pouvait éloigner et qu'elle voyait distinctement qui l'éloignait. Jamais de sa part en aucun temps rien d'accueillant, de prévenant pour lui, de familier, de cette liberté d'une femme qui vit bien avec son mari, et toujours recevant ses avances avec froid, et une sorte de supériorité de grandeur. C'est une des choses qui avaient le plus éloigné M. le duc d'Orléans d'elle, et dont tout ce que M. le duc d'Orléans y mit de son côté après leur vrai accommodement put moins [triompher] que la politique, que les besoins d'une part, les vues de l'autre amenèrent, laquelle encore ne réussit qu'à demi. Pour sa cour, car c'est ainsi qu'il fallait parler de sa maison et de tout ce qui allait chez elle, c'était moins une cour qu'elle voulait qu'un culte ; et je crois pouvoir dire avec vérité qu'elle

Phot. Braun, Clément et Cie.

MARIE-LOUISE-ÉLISABETH D'ORLÉANS
DUCHESSE DE BERRY

A Mme la duchesse
de Bojano, Paris.

PAR LARGILLIÈRE.

n'a jamais trouvé en sa vue que la duchesse de Villeroy et moi qui ne le lui en ayons jamais rendu, et qui lui ayons toujours dit et fait ordinairement faire tout ce qu'il nous paraissait à propos.

La timidité de Mme la duchesse d'Orléans était en même temps extrême. Le roi l'eût fait trouver mal d'un seul regard un peu sévère, et Mme de Maintenon peut-être aussi ; du moins tremblait-elle devant elle, et sur les choses les plus communes, et en public, elle ne leur répondait jamais qu'en balbutiant et la frayeur sur le visage. Je dis répondait, car de prendre la parole avec le roi surtout, cela était plus fort qu'elle. Sa vie, au reste, était fort languissante dans une très ferme santé ; solitude et lecture jusqu'au dîner seule, ouvrage le reste de la journée, et du monde depuis cinq heures du soir qui n'y trouvait ni amusement ni liberté, parce qu'elle n'a jamais su mettre personne à son aise. Ses deux frères furent tout à tour ses favoris. Jamais de commerce que de rare et sérieuse bienséance avec Mme la duchesse du Maine ; avec ses sœurs, on a vu ailleurs comme elles étaient ensemble, c'est-à-dire point du tout.

La Duchesse de Berry.

Fille du duc et de la duchesse d'Orléans, elle menait depuis un an une existence de veuve point inconsolable.

CETTE princesse était grande, belle, bien faite, avec toutefois assez peu de grâce, et quelque chose dans les yeux qui faisait craindre ce qu'elle était. Elle n'avait pas moins que père et mère le don de la parole, d'une facilité qui coulait de source, comme eux, pour dire tout ce qu'elle voulait et comme elle le voulait dire avec une netteté, une précision, une justesse, un choix de termes et une singularité de tour qui surprenait toujours. Timide d'un côté en bagatelles, hardie de l'autre jusqu'à effrayer, haute jusqu'à la folie, basse aussi jusqu'à la dernière indécence, il se peut dire qu'à l'avarice près, elle était un modèle de tous les vices, qui était d'autant plus dangereux qu'on ne pouvait pas avoir plus d'art ni plus d'esprit. Je n'ai pas accoutumé de charger les tableaux que je suis obligé de présenter pour l'intelligence des choses, et on s'apercevra aisément combien je suis étroitement réservé sur les dames, et sur toute galanterie qui n'a pas une relation indispensable à ce qui doit s'appeler important. Je le serais ici plus que sur qui que ce soit par amour-propre, quand ce ne serait pas par respect du sexe et dignité de la personne. La part si considérable que j'eue au mariage de Mme la duchesse de Berry et la place que Mme de Saint-Simon, quoique bien malgré elle et malgré moi, a occupée

seraient pour moi de trop fortes raisons de silence, si ce silence ne jetait pas des ténèbres sur toute la suite de ce qui fait l'histoire de ce temps, dont l'obscurité couvrirait la vérité. C'est donc à la vérité que je sacrifie ce qu'il en va coûter à l'amour-propre, et avec la même vérité aussi que je dirai que si j'avais connu ou seulement soupçonné dans cette princesse une partie dont le tout ne tarda guère à se développer après son mariage, et toujours de plus en plus depuis, jamais elle n'eût été duchesse de Berry.

Ayant pris ces précautions oratoires, Saint-Simon énumère ses diverses frasques jusqu'à la mort du duc de Berry.

ELLE fit ce qu'elle put pour ôter toute religion à M. le duc de Berry, qui en avait un véritable fond et une grande droiture. Elle le persécutait sur le maigre et sur le jeûne, qu'il n'aimait point, mais qu'il observait exactement. Elle s'en moquait jusqu'à lui en avoir fait rompre, quoique rarement, à force d'amour [1], de complaisance et d'embarras de ses aigres plaisanteries, et comme cela n'arrivait point sans combat et sans qu'on ne vît avec quelle peine et quel scrupule il se laissait aller, c'était encore sur cela même un redoublement de railleries qui le désolaient. Son équité naturelle n'avait pas moins à souffrir des emportements avec lesquels elle exigeait des injustices criantes dans sa maison à lui, car pour la sienne il n'eût osé rien dire. D'autres sujets plus intéressants mettaient sans cesse sa patience à bout, et plus d'une fois sur le dernier bord du plus affreux éclat. Elle ne faisait guère de repas libres, et ils étaient fréquents, qu'elle ne s'enivrât à perdre connaissance, et à rendre partout ce qu'elle avait pris, et si rarement elle demeurait en pointe, c'était marché donné. La présence de M. le duc de Berry, de M. [le duc] et de M^me^ la duchesse d'Orléans, ni les dames avec qui elle n'avait aucune familiarité, ne la retenaient pas le moins du monde. Elle trouvait même mauvais que M. le duc de Berry n'en fît pas autant. Elle traitait souvent M. son père avec une hauteur qui effrayait sur toutes sortes de chapitres. La crainte du roi l'empêchait de s'échapper si directement avec M^me^ sa mère, mais ses manières avec elle y suppléaient, de manière que pas un des trois n'osait hasarder la moindre contrariété, beaucoup moins le moindre avis, et si quelquefois quelque raison forte et pressante les y forçait, c'était des scènes étranges, et le père et le mari en venaient aux soumissions et au pardon, qu'ils achetaient chèrement.

1. L'amour du duc pour sa femme.

Le Maréchal de Villeroy.

A cette époque Saint-Simon eut à subir les avances du maréchal de Villeroy, qu'il n'aimait guère et qu'il avait toujours évité.

LE maréchal de Villeroy a tant figuré, devant et depuis, qu'il est nécessaire de le faire connaître. C'était un grand homme bien fait, avec un visage fort agréable, fort vigoureux, sain, qui sans s'incommoder faisait tout ce qu'il voulait de son corps. Quinze et seize heures à cheval ne lui étaient rien, les veilles pas davantage. Toute sa vie nourri et vivant dans le plus grand monde ; fils du gouverneur du roi, élevé avec lui dans sa familiarité dès leur première jeunesse, galant de profession, parfaitement au fait des intrigues galantes de la cour et de la ville, dont il savait amuser le roi qu'il connaissait à fond, et des faiblesses duquel il sut profiter, et se maintenir en osier de cour dans les contre-temps qu'il essuya avant que je fusse dans le monde. Il était magnifique en tout, fort noble dans toutes ses manières, grand et beau joueur sans se soucier du jeu, point méchant gratuitement, tout le langage et les façons d'un grand seigneur, et d'un homme pétri de la cour ; glorieux à l'excès par nature, bas aussi à l'excès pour peu qu'il en eût besoin, et à l'égard du roi et de Mme de Maintenon valet à tout faire. On a vu un crayon de lui à propos de son subit passage de la disgrâce à la faveur.

Il avait cet esprit de cour et du monde que le grand usage donne, et que les intrigues et les vues aiguisent, avec ce jargon qu'on y apprend, qui n'a que le tuf, mais qui éblouit les sots, et que l'habitude de la familiarité du roi, de la faveur, des distinctions, du commandement rendait plus brillant, et dont la fatuité suprême faisait tout le fond. C'était un homme fait exprès pour présider à un bal, pour être le juge d'un carrousel, et, s'il avait eu de la voix, pour chanter à l'Opéra les rôles de rois et de héros ; fort propre encore à donner les modes et à rien du tout au delà. Il ne se connaissait ni en gens ni en choses, pas même en celles de plaisir, et parlait et agissait sur parole ; grand admirateur de qui lui imposait, et conséquemment dupe parfaite, comme il le fut toute sa vie, de Vaudemont, de Mme des Ursins et des personnages éclatants ; incapable de bon conseil, comme on l'a vu sur celui que lui donna le chevalier de Lorraine [1] ; incapable encore de toute affaire, même d'en rien comprendre par delà l'écorce, au point que, lorsqu'il fut dans

1. Après la bataille de Crémone, le chevalier de Lorraine l'avait engagé à renoncer aux armées et à entrer dans les Conseils.

le conseil, le roi était peiné de cette ineptie, au point d'en baisser la tête, d'en rougir et de perdre sa peine à le redresser, et à tâcher de lui faire comprendre le point dont il s'agissait. C'est ce que j'ai su longtemps après de Torcy, qui était étonné au dernier point de la sottise en affaires d'un homme de cet âge si rompu à la cour. Il y était en effet si rompu qu'il en était corrompu. Il se piquait néanmoins d'être fort honnête homme ; mais comme il n'avait point de sens, il montrait la corde fort aisément, aux occasions même peu délicates, où son peu de cervelle le trahissait, peu retenu d'ailleurs quand ses vues, ses espérances et son intérêt, même l'envie de plaire et de flatter, ne s'accordaient pas avec la probité. C'était toujours, hors des choses communes, un embarras et une confiance dont le mélange devenait ridicule. On distinguait l'un d'avec l'autre, on voyait qu'il ne savait où il en était ; quelque *sproposito*, prononcé avec autorité, étayé de ses grands airs, était ordinairement sa ressource. Il était brave de sa personne ; pour la capacité militaire on en a vu les funestes fruits. Sa politesse avait une hauteur qui repoussait ; et ses manières étaient par elles-mêmes insultantes quand il se croyait affranchi de la politesse par le caractère des gens. Aussi était-ce l'homme du monde le moins aimé, et dont le commerce était le plus insupportable, parce qu'on n'y trouvait qu'un tissu de fatuité, de recherche et d'applaudissement de soi, de montre de faveur et de grandeur de fortune, un tissu de questions qui en interrompaient les réponses, qui souvent ne les attendaient pas, et qui toujours étaient sans aucun rapport ensemble. D'ailleurs nulle chose que des contes de cour, d'aventures, de galanteries ; nulle lecture, nulle instruction, ignorance crasse surtout, plates plaisanteries, force vent et parfait vide. Il traitait avec l'empire le plus dur les personnes de sa dépendance. Il est incroyable les traitements continuels que jusqu'à sa mort il a faits continuellement à son fils qui lui rendait des soins infinis et une soumission sans réplique, et j'ai su par des amis de Tallard, dont il était fort proche et qu'il a toujours protégé, qu'il le mettait sans cesse au désespoir, même parvenu à la tête de l'armée. Enfin la fausseté, et la plus grande et la plus pleine opinion de soi en tout genre, mettent la dernière main à la perfection de ce trop véritable tableau.

Réflexions et projets.

Comme au temps où le duc de Bourgogne se préparait à devenir roi, mais cette fois avec moins de confiance, Saint-Simon raisonnait sur l'avenir et projetait des réformes, qu'il communiquait au duc d'Orléans. La première, la plus chère de toutes concernait la noblesse.

JE gémissais depuis que j'avais pu penser à cet abîme de néant par état de toute noblesse. Je me souviens que, dès avant

que d'être parvenu à la confiance des ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, mais déjà fort libre avec eux, je ne m'y contraignis pas un jour sur cette plainte. Ils me laissèrent dire quelque temps. A la fin le rouge prit au duc de Beauvilliers, qui d'un ton sévère me demanda : « Mais que voudriez-vous donc pour être content ? — Je vais, monsieur, vous le dire, lui répondis-je vivement : je voudrais être né de bonne et ancienne maison, je voudrais aussi avoir quelques terres belles et en beaux droits, sans me soucier d'être fort riche. J'aurais l'ambition d'être élevé à la première dignité de mon pays, et je souhaiterais aussi un gouvernement de place, jouir de cela, et je serais content. » Les deux ducs m'entendirent, se regardèrent, sourirent, ne répondirent rien, et un moment après changèrent de propos. Eux-mêmes, comme je le vis dans les suites, pensaient absolument comme moi, et je n'en pus douter par le concert entre eux et moi uniquement et ce prince [1] dont je ne puis me souvenir sans larmes.

Quelque abattu que je fusse de sa perte, mes pensées et mes désirs n'avaient pu changer ; et quelque disproportion que je sentisse de ce prince unique à celui qui allait gouverner, et des moyens d'un roi ou d'un régent, je ne pus renoncer à une partie de ce tout qui m'était échappé. Mon dessein fut donc de commencer à mettre la noblesse dans le ministère avec la dignité et l'autorité qui lui convenait, aux dépens de la robe et de la plume [2], et de conduire sagement les choses par degrés et selon les occurrences, pour que peu à peu cette roture perdît toutes les administrations qui ne sont pas de pure judicature, et que seigneurs et toute noblesse fût peu à peu substituée à tous leurs emplois, et toujours supérieurement à ceux que la nature ferait exercer par d'autres mains, pour soumettre tout à la noblesse en toute espèce d'administration, mais avec les précautions nécessaires contre les abus. Son abattement, sa pauvreté, ses mésalliances, son peu d'union, plus d'un siècle d'anéantissement, de cabales, de partis, d'intelligence au dehors, d'associations au dedans, rendaient ce changement sans danger, et les moyens ne manquaient pas d'empêcher sûrement qu'il n'en vînt dans la suite.

L'embarras fut l'ignorance, la légèreté, l'inapplication de cette noblesse accoutumée à n'être bonne à rien qu'à se faire tuer, à n'arriver à la guerre que par ancienneté, et à croupir du reste dans la plus mortelle inutilité, qui l'avait livrée à l'oisiveté et au dégoût de toute instruction hors de guerre, par l'incapacité d'état de s'en pouvoir servir à rien. Il était

1. Le duc de Bourgogne.
2. Les Parlements et les secrétaires d'État.

impossible de faire le premier pas vers ce but sans renverser le monstre qui avait dévoré la noblesse, c'est-à-dire le contrôleur général et les secrétaires d'État, souvent désunis, mais toujours parfaitement réunis contre elle. C'est dans ce dessein que j'avais imaginé les conseils dont j'ai parlé, et qui longtemps après, au commencement de 1709, surprirent si fort le duc de Chevreuse qui, m'entretenant chez moi pour la première fois de ce même dessein qu'il me confia pour en avoir mon avis, le trouva sur-le-champ écrit de ma main tel qu'il l'avait conçu.

En conséquence, et pour en finir avec « la tyrannie » que les secrétaires d'État, « ces cinq rois de France exerçaient sous le nom du roi véritable », Saint-Simon présente au duc d'Orléans un projet de sept conseils, avec la liste de leurs membres et l'indication de leurs tâches. On se fera une idée de la netteté et de l'abondance de ses vues en lisant l'exposé des raisons qu'il donne pour mettre le cardinal de Noailles à la tête du conseil de conscience, avec mission d'arrêter l'affaire irritante de la *Constitution*.

M. LE DUC D'ORLÉANS m'avoua qu'il n'y avait que le cardinal de Noailles à qui il pût donner cette place, mais il était embarrassé de l'affaire de la Constitution, et pour Rome, et pour la France même. Le raisonnement là-dessus se reprit à plusieurs fois. Le mien ne varia point. Mon sentiment fut qu'il avait pour en sortir, et bien, et promptement, le plus beau jeu du monde s'il voulait bien ne se point laisser éblouir ; qu'il n'était point roi, se piquant d'une autorité sans bornes, et qu'il n'avait pris sur cette affaire aucun engagement avec Rome, avec personne, ni avec lui-même, par l'engagement de son pouvoir déjà compromis ; que le roi se trouvait dans tous ces termes, dont ceux qui l'y avaient su pousser savaient aussi bien profiter pour le conduire où jamais il n'avait pu imaginer d'être mené ; que lui, régent, devait aussi en profiter en sa manière, et profiter de sa liberté, et des limites de son autorité, pour éviter ce même écueil, et ne se pas livrer à des gens vendus et engagés en toutes les façons du monde, dont les artifices, l'ambition, les manèges, les fourberies, les violences n'étaient ignorées désormais de personne, qui ne seraient jamais contents, voudraient toujours aller en avant, immoler tout à leurs vues, surtout entretenir cette guerre pour se rendre nécessaires et importants, pour se faire courtiser et redouter, et parce qu'il n'y a plus de parti, et dès lors plus de chefs, ni de principaux de parti, quand l'affaire qui l'avait fait est finie ; qu'il comprît donc qu'en leur prêtant l'oreille, il ne la terminerait jamais, qu'il en serait plus tourmenté que d'aucune autre du gouvernement, et qu'il se trouverait peu à peu entraîné à plus de violences et tout aussi peu utiles à la protection même qu'il voudrait

donner, qu'il n'en avait vu commettre au roi, qui de sa part seraient bien plus odieuses ; qu'à mon avis, il n'avait qu'un parti à prendre, mais à s'y tenir bien fermement : déclarer qu'il n'en prendrait aucun dans cette affaire, mander le cardinal de Noailles dès l'instant que le roi ne serait plus, le présenter au nouveau roi lui-même, avec quelque propos gracieux mais sans affectation, lui faire valoir tête à tête ce premier pas et la place où il l'allait mettre, et s'assurer ainsi de lui ; déclarer aussitôt après le conseil entier des affaires ecclésiastiques, pour éviter d'être obligé de refuser le pape si on lui donnait le temps de faire des démarches là-dessus ; traiter avec distinction Rohan et Bissy ; leur faire sentir que vous voulez résolûment une fin très prompte à cette affaire ; que vous avez toujours été ennemi de toute violence, surtout en matière qui a rapport à la religion ; qu'ils se doivent attendre qu'il n'en sera plus fait aucune ; que les prisons vont même être ouvertes à ceux que cette affaire y a conduits, et toutes les lettres de cachet à cette occasion révoquées, et l'exécuter en même temps ; les assurer que vous ne prenez aucun parti, et que c'est même en preuve de cette neutralité que vous rendez la liberté à ceux à qui cette affaire l'a fait perdre ; que vous laissez donc une égale liberté de part et d'autre, mais que vous ne souffrirez d'aucun côté la licence, ni pas plus les longueurs à terminer ; couper court ensuite, et s'ils abusent de votre politesse pour s'engager en longs discours, faire la révérence et les laisser, en les assurant que vous n'avez ni n'aurez jamais assez de loisir pour vous noyer en ces disputes ; s'ils osaient s'échapper tant soit peu, leur dire poliment, mais avec une fermeté sèche de songer à qui ils ont l'honneur de parler ; et sur-le-champ la pirouette, et les laisser là. Rien n'est pis que de se laisser manquer ni entamer le moins du monde, et le moyen de l'éviter pour toujours est dès la première fois une pareille leçon. Tout de suite enlever les jésuites Lallemant, Doucin et Tournemine, et leurs papiers ; mettre le dernier au donjon de Vincennes, sans papier, ni encre, ni plumes, ni parler à personne, du reste bien logé et nourri à cause de sa condition personnelle ; les deux autres au cachot, en des prisons différentes, avec le traitement du cachot ; qu'on ne sût où ils sont, et les y laisser mourir ; ce sont les boute-feux de toute cette affaire, et de très dangereux scélérats. Mander en même temps le provincial et les trois supérieurs des maisons de Paris, leur témoigner estime, amitié, désir de les marquer à leur compagnie, de l'obliger, de la distinguer, de la servir ; que ce n'est que dans ce dessein que vous vous êtes cru obligé de les délivrer de trois brouillons très pernicieux, dont vous êtes bien instruit qu'ils ne l'ont pas été moins chez eux en choses domestiques (ce qui est très vrai) qu'ils l'ont été très criminellement au

dehors ; que vous ne voulez pas pousser à leur égard les choses plus loin ; que sans entrer en aucun détail avec ceux à qui vous parlez, vous vous contentez de leur dire que vous aimez la paix, et, poussant un peu le ton, que vous la voulez, que vous comptez assez sur eux, par la manière dont vous avez parlé d'eux, et usé en toutes les occasions qui s'en sont présentées, pour leur demander d'y contribuer effectivement, et vous donner moyen par cette conduite de leur vouloir et faire tout le plaisir et le bien dont les occasions se pourront présenter, et dont le désir en vous se nourrira et s'augmentera à la mesure de ce que vous verrez qu'ils feront efficacement pour remplir en cela votre désir. Cela dit, interrompre leurs remontrances, supplications sur les prisonniers, protestations, etc., par des compliments et des persuasions qui feront merveilles pour leur couper la parole, et tout aussitôt vous retirer et les laisser ; et s'ils hasardaient de vous suivre, ou de vous faire demander à vous parler, leur faire dire civilement que l'accablement d'affaires ne vous le permet pas.

Mander un moment après le P. Tellier, lui dire que vous n'oubliez point les services qu'il vous a rendus ; que vous désireriez avec ardeur que le bien des affaires se pût accorder avec tout ce que vous voudriez faire pour lui, mais que la place que vous tenez vous impose des mesures auxquelles vous ne pouvez manquer ; qu'ainsi vous êtes forcé à lui dire que le roi veut qu'il soit conduit sur-le-champ à la Flèche, où il lui défend très expressément d'écrire ou de recevoir aucune lettre de personne que vues par celui qui en sera chargé, et qui les rendra ou enverra, ou non, comme il le jugera à propos ; que du reste le roi lui donne six mille livres de pension, et que, s'il en désire davantage, il n'a qu'à parler, avec certitude de l'obtenir sur-le-champ ; que le roi veut que rien ne lui manque en bois, en meubles, en logement, en nourriture, en livres, en tout ce qui peut servir à sa santé, à sa commodité, à son amusement ; qu'il ait deux valets et un frère que le roi payera, à condition qu'il les choisira et changera comme il lui plaira, sans dépendance que de l'intendant de la province, qui aura ordre de tenir la main à ce que rien ne lui manque ; qu'il soit libre et indépendant des jésuites, du collège, et qu'ils aient pour lui tous les égards, les attentions et les déférences possibles ; qu'il se puisse promener et diner dans les environs, mais sans découcher ; et que le roi est disposé à lui accorder d'ailleurs tout ce qui pourra lui convenir, et même, en sa considération, des grâces quand elles ne seront point préjudiciables.

Cela dit, le congédier sans écouter trop de discours ; et avoir pourvu que, en l'absence des supérieurs de la maison professe étant chez vous et du P. Tellier y venant, on prenne tout ce

que lui et son secrétaire auront de papiers chez eux, et deux hommes sûrs, mais polis, qui paquetteront au sortir de chez vous, le P. Tellier et son compagnon dans un carrosse, y monteront avec eux, et les conduiront tout de suite à la Flèche, où ils remettront six mille livres au P. Tellier, et le livreront à l'intendant de la province, qu'on aura pourvu d'y faire trouver avec les ordres du roi pour lui et pour les jésuites de la Flèche concernant le P. Tellier. C'est ce qui se doit exécuter à Versailles, pour que l'aller et venir, tant des supérieurs que du P. Tellier, donne le temps nécessaire de saisir les papiers en leur absence, et faire la capture des trois prisonniers en même temps. Je crus pouvoir sans témérité assurer M. le duc d'Orléans d'une joie et des bénédictions publiques de cette conduite, et que, bien loin d'emporter aucun danger, elle accélérerait la paix. Je l'avertis qu'il se fallait bien garder de rien dire sur tout cela, avant ni après l'exécution, aux cardinaux de part ni d'autre, ni à personne des leurs : à l'un, parce que cela lui ferait prendre trop de force, et, lui paraîtrait s'enrôler avec lui ; aux autres, parce que cela sentirait l'excuse et la crainte. Si les uns et les autres voulaient lui en parler en louange ou en plaintes, leur fermer la bouche poliment ; mais leur dire tout court, d'un ton à se faire sentir, que vous voulez la paix, et que vous êtes résolu de l'avoir sans prendre aucun parti que celui de la paix. S'ils passent outre, la révérence, leur dire que vous êtes fâché de n'avoir pas le loisir d'être plus longtemps avec eux, et vous retirer. « Assurez-vous, dis-je à M. le duc d'Orléans, qu'avec cette conduite, l'étourdissement de la mort du roi, et les affaires ecclésiastiques, surtout la feuille des bénéfices entre les mains du cardinal de Noailles, fera tomber les armes des mains à Rohan et Bissy, qui, étant ce qu'ils sont, n'ont plus de fortune personnelle à faire, qui hasarderaient leur crédit pour leur famille et leur considération en se raidissant, et qui dès lors ne songeront qu'à vous gagner et à finir pour vous plaire ; et c'est ce qu'il faudra saisir brusquement, et finir solidement à quelque prix que ce soit, ayant toujours les écoles, les corps ecclésiastiques et les parlements en croupe, pour finir convenablement. »

Tout cela longuement discuté, et à bien des reprises, M. le duc d'Orléans me parla de Rome et du nonce Bentivoglio, qu'il gardait pour la fin, et sur quoi il m'expliqua ses craintes. Je l'écoutai longuement, puis je lui dis que cet objet, si principal dans la matière que nous traitions, ne m'était pas échappé ; que je trouvais fort aisé de couper court avec Rome, sans qu'elle pût s'en offenser, et d'éconduire son ministre qui était un fou et un furieux par ambition, sans religion ni honneur, et qui entretenait publiquement une fille de l'Opéra, dont il avait déjà un enfant qui n'était pas ignoré ; que, jusqu'à

ce que les conseils fussent entièrement formés et déclarés, les ministres du roi subsisteraient ; qu'ainsi il ne devait jamais se commettre avec le nonce, mais lui refuser toute audience sous prétexte de la multitude d'affaires et d'ordres à donner. S'il vous attaque lorsqu'il vous rencontrera, voyant tout le monde, l'interrompre, lui dire poliment que ce n'est pas le lieu de parler d'affaire, et le renvoyer à Torcy ; s'il insiste, lui tourner le dos, et vous retirer ; charger Torcy de se rendre peu visible au nonce et de battre la campagne, le lasser ainsi, et se moquer de lui.

A l'égard du pape, se bien garder que rien de sa part, ni verbal et bien moins par écrit, vienne à vous sans que Torcy l'ait ouï ou lu auparavant, pour refuser de vous en rendre compte, comme il est souvent arrivé au roi de refuser de recevoir des brefs, etc., ou pour vous en rendre compte si la chose le comporte ; ne rien répondre que des choses générales au nonce ; au pape force respects, désirs, soumissions, puis lui écrire ou faire dire pathétiquement que le roi le plus craint, le plus absolu, le plus obéi qui ait jamais régné en France, n'ayant pu opérer ce que Sa Sainteté désire [1], et à quoi Sa Majesté s'était engagée à elle, et y ayant vainement employé les soins, les grâces, les menaces et jusqu'à la violence, pendant quatre ou cinq ans sans relâche, il ne faut pas espérer d'un temps de minorité, par conséquent de faiblesse, ni de l'autorité limitée et précaire d'un régent, ce que n'a pu le plus puissant et le plus redouté des rois de France ; qu'il est également de la sagesse de Sa Sainteté de n'y pas compter, et de sa charité paternelle de ne pas exiger l'impossible ; que le régent se croit de plus en droit d'espérer d'un si grand et si saint pape qu'il serait le premier à chercher tous les moyens possibles d'arrêter les divisions et les troubles dans le royaume d'un enfant, fils aîné de l'Eglise, aux ancêtres de qui l'Église universelle, celle de Rome en particulier, sont si particulièrement redevables, plutôt que de les augmenter en exigeant l'impossible ; étendre et paraphraser ce thème au mieux et avec les expressions les plus touchantes et les plus soumises, mais en montrant aussi une fermeté à s'y tenir qui ôte toute espérance de l'ébranler ; surtout ne se point lasser des recharges, et d'y répondre toujours sur ce même ton.

En même temps, faire revenir au nonce que s'il n'est sage, on ne sera pas retenu d'informer le pape de sa conduite scandaleuse, de la répandre à Rome et de lui fermer le chemin au cardinalat par cela même qu'il emploie à le hâter ; avertir sous main les jésuites qu'on est attentif à leur conduite dans toutes les provinces, qu'on n'est pas moins instruit de celle de leur

1. L'adoption de la bulle.

général et des principaux de leur compagnie à Rome, qu'ils s'apercevront par un traitement attentif, suivi, proportionné, du mécontentement ou de la satisfaction qu'on en recevra. Tout d'une main séparer et finir l'assemblée actuelle des évêques [1] qui n'est bonne ni occupée qu'à brouiller, n'accorder sur cela ni délai ni audience, dire aux cardinaux de Rohan et de Bissy qu'on a affaire qu'à eux, et qu'on écoutera rien qu'après qu'on aura su par les intendants des provinces que tous les évêques sont arrivés chacun dans son diocèse. Empêcher après qu'aucun ne revienne à Paris, les renvoyer subitement, s'ils l'osent, par le ministère naturel du procureur général, et tenir la main par les procureurs généraux des autres parlements qu'ils ne se courent point les uns les autres, qu'ils se tiennent chacun chez eux ; les y faire avertir d'être sages, et si quelqu'un de part ou d'autre ne l'était pas, le pincer tout aussitôt ou sourdement ou avec éclat, suivant sa faute en dessous ou publique, et le châtier aussi dans sa parenté, moyen très sensible et d'autant plus efficace que des parents d'évêques, et surtout tels qu'ils sont pour la plupart, n'ont pas les ressources des évêques dans le public ni dans le particulier, et qui, vexés par rapport à eux, les réduisent bientôt à la raison pour leur délivrance.

Saint-Simon paraissant s'oublier dans la distribution des rôles, le duc d'Orléans lui propose la présidence du conseil des finances.

JE le remerciai de l'honneur et de la confiance, et je le refusai respectueusement : c'était la place que je destinais au duc de Noailles. M. le duc d'Orléans fut fort étonné, et se mit sur son bien-dire pour me persuader. Je lui répondis que je n'avais nulle aptitude pour les finances, que c'était un détail devenu science et grimoire qui me passait ; que le commerce, les monnaies, le change, la circulation, toutes choses essentielles à la gestion des finances, je n'en connaissais que les noms ; que je ne savais pas les premières règles de l'arithmétique ; que je ne m'étais jamais mêlé de l'administration de mon bien, ni de ma dépense domestique, parce que je m'en sentais incapable, combien plus des finances de tout un royaume, et embarrassées comme elles étaient. Il me représenta l'instruction et le soulagement que je trouverais dans les divers membres du conseil des finances, et dans ceux d'ailleurs que je voudrais consulter. Il ajouta tout ce qui pouvait me flatter ; il appuya sur ma probité et sur mon désintéressement, chose si capitale au maniement des finances. Sur quoi je lui répondis que peu importait

1. Provoquée par le P. Tellier.

à la chose publique que je volasse les finances, ou que mon incapacité les laissât voler ; qu'à la vérité je croyais bien me pouvoir répondre à lui et à moi-même de ma fidélité là-dessus, mais qu'avec la même sincérité, je ne sentais aucune des lumières nécessaires pour m'apercevoir même des friponneries grossières, combien moins des panneaux infinis dont cette matière est si susceptible. La fin de plus d'une heure de ce débat fut de se fâcher contre moi, puis de me prier de faire bien mes réflexions, et que nous en parlerions le lendemain.

Saint-Simon avait une autre raison de refuser les finances, c'est qu'elles rendent impopulaire. Aussi bien ne voyait-il plus qu'un moyen de sauver le trésor, c'était de décréter la banqueroute, qui, en ne lésant guère que des créanciers indignes, eût rendu à l'avenir quasi impossibles les emprunts, et par conséquent les dépenses superflues.

L'AUTRE effet de cette impossibilité délivre la France d'un peuple ennemi, sans cesse appliqué à la dévorer par toutes les inventions que l'avarice peut imaginer et tourner en science fatale par cette foule de différents impôts, dont la régie, la perception et la diversité, plus funestes que le taux des impôts mêmes, forme ce peuple nombreux dérobé à toutes les fonctions utiles à la société, qui n'est occupé qu'à le détruire, à piller tous les particuliers, à intervertir commerce de toute espèce, régimes intérieurs de famille, et toute justice, par les entraves que le contrôle des actes et tant d'autres cruelles inventions y ont mises ; encourage le laboureur, le fermier, le marchand, l'artisan, qui désormais travaillera plus pour soi et pour sa famille que pour tant d'animaux voraces qui le sucent avant qu'il ait recueilli, qui le consomment en frais de propos délibéré, et avec qui il est toujours en reste ; cause une circulation aisée qui fait la richesse, parce qu'elle décuple l'argent effectif qui court de main en main sans cesse, inconnue depuis tant d'année ; facilite et donne lieu à toute espèce de marchés entre particuliers, les délivre du poids également accablant et insultant de ce nombre immense d'offices et d'officiers nouveaux et inutiles, multiplie infiniment les taillables et soulage chaque taillable du même coup, fait rentrer ce peuple immense, oisif, vorace, ennemi, dans l'ordre de la société, dont il multiplie tous les différents états ; ressuscite la confiance, l'attachement au roi, l'amour de la patrie, éteint parce qu'on ne compte plus de patrie ; rend supportables les situations qui étaient forcées, et celles qui ne l'étaient pas, heureuses ; redonne le courage et l'émulation détruits, parce qu'on ne profite de rien, et que plus vous avez et plus on vous prend ; enfin rend aux pères de famille ce soin domestique qui contribue si principalement, quoique

si imperceptiblement, à l'harmonie générale et à l'ordre public presque universellement abandonné par le désespoir de rien conserver, et de pouvoir élever, moins encore pourvoir, chacun sa famille.

Quoi qu'il en soit de ce projet, les finances sont attribuées au duc de Noailles.

LE moment d'après que cela fut résolu entre M. le duc d'Orléans et moi : « Et vous enfin, me dit-il, que voulez-vous donc être ? » et me pressa tant de m'expliquer que je le fis enfin, et, dans l'esprit que j'ai exposé plus haut, je lui dis que s'il voulait me mettre dans le conseil des affaires du dedans, qui est celui des dépêches, je croyais y pouvoir faire mieux qu'ailleurs. « Chef donc, répondit-il avec vivacité. — Non pas cela, répliquai-je, mais une des places de ce conseil. » Nous insistâmes tous deux, lui pour, moi contre. Je lui témoignai que ce travail en soi et celui de rapporter au conseil de régence toutes les affaires de celui du dedans m'effrayait, et qu'acceptant cette place, je n'en voyais plus pour Harcourt. « Une place dans le conseil du dedans, me dit-il, c'est se moquer, et ne se peut entendre. Dès que vous n'en voulez pas absolument être chef, il n'y a plus qu'une place qui vous convienne et qui me convient fort aussi : c'est que vous soyez du conseil où je serai, qui sera le conseil suprême ou de régence. » Je l'acceptai et le remerciai.

Saint-Simon propose la perte de Voysin, qu'on remplacera par le « bonhomme d'Aguesseau, magistrat de l'ancienne roche », celle de Torcy, qu'il se félicitera de n'avoir pu causer, celle de Desmarets, qui était devenu brutal à son égard, et celle de Pontchartrain, pour qui on connaît sa haine, partagée, à l'en croire, par tous.

LA VRILLIÈRE, son cousin, qui ne l'en aimait pas mieux, avait mérité des sentiments tout contraires. C'était un homme dont la taille différait peu d'un nain, grosset, monté sur de hauts talons, d'une figure assez ridicule. Il avait de l'esprit, trop de vivacité, des expédients, de la vanité beaucoup trop poussée, entendant bien sa besogne, qui n'était pourtant que la matière du conseil des dépêches sans aucun département ; mais bon ami, très obligeant, et capable de rendre des services avec adresse même avec hasard, mais sans préjudice de l'honneur et de la probité. A l'égard du public, obligeant, honnête, d'un accès aisé et ouvert, cherchant à plaire et à se faire des amis. Son grand-père et son père, secrétaires d'État comme lui, ayant Blaye et la Guyenne dans leur département, avaient été amis particuliers de mon père, et l'avaient servi en tout ce qu'ils avaient pu. J'ai rapporté en leur lieu des services essentiels

que j'ai reçus de La Vrillière. Je m'étais donc fait un point capital de le sauver, et de le mettre, de plus, seul en place et en fonction de secrétaire d'État. M. le duc d'Orléans qui se prenait assez aux figures, quoique la mienne ne fût pas avantageuse, mais il y était accoutumé d'enfance, me répondait sans cesse : « Mais on se moquera de nous avec ce bilboquet, » en sorte que je fus plus d'un an à mettre tout ce que j'eus de force et d'industrie à le poulier [1]. J'en vins enfin à bout, à force de bras, et cette destination ne varia plus.

Il conseille ensuite la convocation des États généraux qui, sans danger pour le pouvoir royal, réduiront le rôle du Parlement, aideront à sauver les finances et à renverser les bâtards. Il termine par l'indication de certaines mesures à prendre dès la mort du roi, notamment en ce qui concerne les troupes.

JE fus d'avis que sur tout ce qui ne touchait ni l'État ni le gouvernement en aucune sorte, M. le duc d'Orléans se fit honneur d'en faire un entier à ces mêmes dispositions du roi, non pas comme faisant loi et par nécessité de les suivre, mais par un respect volontaire et bienséant, par sa propre autorité à lui, et pour s'éloigner de la bassesse de porter des coups au lion mort. Par la même raison, je fus d'avis que Mme de Maintenon jouît pleinement, et son Saint-Cyr, de tout ce que ces dispositions auraient fait en leur faveur, et que s'il n'y en avait point, que toute liberté lui fût laissée de se retirer où elle voudrait, et que rien de pécuniaire qu'elle désirerait ne lui fût refusé. Il n'y avait plus rien à craindre de cette fée presque octogénaire; sa puissante et pernicieuse baguette était brisée, elle était redevenue la vieille Scarron. Mais je crus aussi qu'excepté liberté et le pécuniaire personnel, tout crédit et toute sorte de considération lui devaient être soigneusement ôtés et refusés. Elle avait mérité bien pis de l'État et de M. le duc d'Orléans.

Parmi ces mesures, je n'oubliai pas celles que, dispositions du roi faites ou non, la prudence devait inspirer. C'était de s'assurer du régiment des gardes, ce qui était fort aisé avec le duc de Guiche pour de l'argent. Contade, qui le gouvernait et qui de plus était fort accrédité dans le régiment, était honnête homme et bien intentionné, et depuis longtemps je m'étais attaché à gagner Villars qui n'était qu'un avec Contade, et qui avait son crédit personnel sur le duc de Guiche. J'ai déjà parlé de ces deux hommes. S'assurer de Reynold, colonel du régiment des gardes suisses, le premier et le plus accrédité de ce corps et qui le menait, fort homme d'honneur et peu content en secret du joug du duc du Maine ; s'attacher Saint-Hilaire, qui pour l'ar-

1. *Poulier* : aider ; littéralement « relever au moyen d'une poulie ».

tillerie était au même point que Reynold dans les Suisses ; et ne pas négliger d'Argenson [1]. Tout cela fut fait, et avec cela rien à craindre dans Paris, ni du parlement qui se trouverait environné du régiment des gardes quand le régent y irait. Rien à faire dans les provinces, où personne n'avait d'autorité, qui toutes étaient indignées de la grandeur des bâtards et qui n'oseraient branler. Pour les frontières, du Bourg, qui commandait en Alsace, était honnête homme, sans liaisons de cour, qui voulait le bâton de maréchal de France qu'il avait bien mérité, et qui lui viendrait bien plus naturellement par le régent que par des troubles ; ainsi des vues et de la situation des autres principaux des frontières. Il ne restait donc qu'à avoir du courage, de la suite, du sang-froid, un air de sécurité, de bonté, mais de fermeté, et à marcher tranquille et tête levée aussitôt que la mort du roi ouvrirait cette grande scène.

Au terme d'un programme minutieux et vaste, il n'oublie pas les conseils au duc d'Orléans sur la conduite personnelle à tenir, l'engage à observer, comme l'a toujours fait le roi, une « décence majestueuse », à ne plus mener la vie d'un « jeune mousquetaire de dix-huit ans », et, sans tomber dans l'hypocrisie, à ne plus faire profession d'impiété. Cependant il devait résister aux curiosités de la cour, de Noailles et de la duchesse d'Orléans, qu'il tâchait d'amuser par des « verbiages ».

C'EST ainsi que je m'efforçais d'échapper aux filets de toutes les sortes qui m'étaient continuellement tendus. Mais cette fausseté indispensable me coûtait si prodigieusement, que j'étais toujours en crainte de la trahison de mon visage, du son de ma voix, de toute ma contenance. Il n'est pas possible d'exprimer le combat qui se passe au fond d'une âme franche, droite, naturelle, vraie, qui, au milieu des périls de la plus dangereuse cour du monde n'a jamais pu se masquer même sur rien, et à qui il en a bien des fois coûté cher, sans avoir pu se résoudre à prendre leçon de ses expériences, dont ces Mémoires sont pleins; quel tourment, dis-je, elle souffre lorsqu'elle se trouve en ce dédroit [2] unique : ou de perdre l'Etat que je comptais sauver et réparer, perdre M. le duc d'Orléans dont j'avais seul le secret, et me perdre moi-même, ou de tromper avec soin, art et industrie, une princesse avec qui je vivais depuis des années dans la plus intime et la plus réciproque amitié et confiance, qu'il fallait voir sans cesse sur ce même pied, en être attaqué sans mesure aussi avec toute sorte d'art et d'industrie, et la tromper continuellement par toutes sortes de détours. Je revenais

1. Lieutenant de police.
2. *Dédroit* : alternative.

quelquefois de chez elle chez M. le duc d'Orléans l'avertir promptement, pour qu'il se trouvât de la conformité dans ce qu'il lui répondrait avec les discours que je lui avais tenus, souvent aux larmes, et si plein de rage et de désespoir, qu'il augmentait encore par en rire, lui à qui ce personnage [1] n'était pas si nouveau, que je me licenciais de colère à lui en dire plus que très librement mon avis ; et c'est de la sorte que s'écoula tout le temps jusqu'à la mort du roi.

Mort de Maisons.

Quelques jours après que le testament eut été déposé au greffe du Parlement, Maisons fit à Saint-Simon, puis au duc d'Orléans, une « proposition énorme et folle » : celle de l'enlever de force à la mort du roi et de le supprimer. Était-ce un piège destiné à les perdre au profit des robins et du duc du Maine ? Maisons était intrigant et sans scrupule.

IL n'est malheureusement que trop commun de trouver de ces prétendus esprits forts [2] qui se piquent de n'avoir point de religion, et qui, séduits par leurs mœurs et par ce qu'ils croient le bel air du monde, laissent volontiers voir ce qu'ils tâchent de se persuader là-dessus, sans toutefois en pouvoir venir à bout avec eux-mêmes. Mais il est bien rare d'en trouver qui n'aient point de religion, sans que, par leur état dans le monde, ils osent s'en parer. Pour le prodige que je vais exposer, je doute qu'il ait jamais eu d'exemple, en même temps que je n'en puis douter par ce que mes enfants et ceux qui étaient auprès d'eux m'en ont appris, qui dès leur première jeunesse, comme on l'a vu ci-dessus, ont vécu avec le fils de Maisons dans la plus grande familiarité, et dans l'amitié la plus intime qui n'a fini qu'avec la vie de ce jeune magistrat. Son père était sans aucune religion. Veuf sans enfants fort jeune, il épousa la sœur aînée de la maréchale de Villars, qui se trouva n'avoir pas plus de religion que lui. Ils eurent ce fils unique pour lequel ils mirent tous leurs soins à chercher un homme d'esprit et de mise qui joignît la connaissance du monde à une belle littérature, union bien rare, mais ce qui l'est encore plus, et dont le père et la mère firent également leur capital ; un précepteur qui n'eût aucune religion, et qui, par principes, élevât avec soin leur fils à n'en point avoir. Pour leur malheur, ils rencontrèrent ce phénix accompli dans ses trois parties, d'agréable compagnie, qui se faisait désirer dans la bonne, sage, mesuré, savant, de beaucoup d'esprit,

1. Rôle.

2. V. La Bruyère, dernier chapitre des *Caractères*.

très corrompu en secret, mais d'un extérieur sans reproche et sans pédanterie, réservé dans ses discours. Pris sur le pied et pour le dessein d'ôter toute religion à son pupille, en gardant tous les dehors indispensables, il s'en acquitta avec tant de succès, qu'il le rendit sur la religion parfaitement semblable au père et à la mère, qui ne réussirent pas moins bien à en faire un homme du grand monde comme eux, et comme eux parfaitement décrassé des fatuités de la présidence, du langage de la robe, des airs aussi de petit-maître qui méprise son métier, auquel, avec du sens et beaucoup d'esprit, il s'adonna de façon à surpasser son père en tout, s'il eût vécu. Il était unique, et le père et la mère et lui s'aimaient passionnément. J'ai suffisamment parlé de M. et de Mme de Maisons pour n'avoir plus que ce mot à ajouter.

Au milieu des richesses, de la considération publique, d'amis distingués en tout genre, touchant de la main à la plus haute fortune de son état et la plus ardemment désirée, il est surpris d'un léger dévoiement dans ce temps de crise où il n'avait pas le temps de s'écouter. Il prend mal à propos deux ou trois fois de la rhubarbe, plus mal à propos le cardinal de Bissy le vient entretenir longtemps sur la Constitution, et contraint l'effet de la rhubarbe ; le feu se met dans les entrailles sans qu'il veuille consentir à être malade ; le progrès devient extrême en peu d'heures ; les médecins bientôt à bout n'osent l'avouer, le mal augmente à vue d'œil ; tout devient éperdu chez lui ; il y meurt à quarante-huit ans, au milieu d'une foule d'amis, de clients, de gens qui se font de fête, sans volonté ou sans loisir, de penser un moment à ce qui allait arriver à son âme.

Sa femme, après les premiers transports, et un long désespoir d'une si cruelle trahison de la fortune, car son mari n'avait point de secret pour elle, paya enfin de courage et ramassa ses forces pour conserver les amis et les familiers de la maison, et la continuer sur le pied que son mari l'avait mise. Mais l'âme n'y était plus. Restaient les nouvelles, les petites intrigues, les cabales du parlement, les discours des gens oisifs et mécontents, un reste de tribunal en peinture, qui ressemblait mieux à un café renforcé qu'elle faisait valoir tout ce qu'elle pouvait, dans lequel elle éleva son fils sur les traces de son père. La vie de Mme de Maisons se passa dix ou douze ans de la sorte, en projets et en travaux dont la chimère et les vaines espérances la flattaient, pleine d'opulence, de santé, d'autorité sur son fils, et de celle du reste de ses charmes sur ses amis et sur tout ce qui venait chez elle, soutenue de la considération après laquelle elle courait, lorsque, surprise d'une apoplexie dans son jardin, elle rassura son fils et ses amis au lieu de profiter pour penser à elle d'un intervalle de peu de jours, au bout desquels une

seconde attaque l'emporta, sans lui laisser un moment de libre, le 5 mai 1727, dans sa quarante-sixième année.

Son fils, longtemps fort affligé, chercha à se continuer à s'acquérir des amis, surtout à se distinguer dans son métier. Il s'y attira en effet de l'estime et du crédit, et de la considération dans le monde, comme un jeune homme tourné à devenir un grand sujet. Les exemples domestiques ne lui servirent que pour ce monde à courir après la fortune, lorsque plein de vues, et ne se refusant rien de ce que peut donner l'abondance, il fut surpris à Paris de la petite vérole. La prompte déclaration de ce mal lui tourna la tête. Il se crut mort, il pensa à ce qu'il avait méconnu toute sa vie, mais la frayeur qui le tourna subitement à la mort ne lui laissa plus de liberté, et il mourut de la sorte dans sa trente-troisième année, le 13 septembre 1731, laissant un fils unique, qui, au milieu d'une troupe de femmes qui ne le perdaient jamais de vue, tomba d'entre leurs bras, et en mourut en peu de jours à dix-huit mois, un an après son père, dont les grands biens allèrent à des collatéraux. Je n'ai pu refuser cette courte remarque à une aussi rare impiété.

Ces Mémoires ne sont pas un traité de morale ; aussi me suis-je contenté d'un récit le plus simple et le plus nu ; mais qu'il me soit permis d'y appliquer ces deux versets du psaume XXXVI qui paraissent si faits exprès : « J'ai vu l'impie exalté comme les cèdres du Liban : je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus ; je n'en ai pas même trouvé la moindre trace. »

Le Régime du roi.

Le mardi 13 août, jour même que la princesse des Ursins avait fui, le roi donna une audience de congé à un prétendu ambassadeur de Perse. « Ce fut sa dernière action publique. »

IL y avait plus d'un an que la santé du roi tombait. Ses valets intérieurs s'en aperçurent d'abord, et en remarquèrent tous les progrès, sans que pas un osât en ouvrir la bouche. Les bâtards, ou, pour mieux dire, M. du Maine le voyait bien aussi, qui, aidé de Mme de Maintenon et de leur chancelier-secrétaire d'État, hâta tout ce qui le regardait. Fagon, premier médecin, fort tombé de corps et d'esprit, fut de tout cet intérieur le seul qui ne s'aperçut de rien. Maréchal, premier chirurgien, lui en parla plusieurs fois, et fut toujours durement repoussé. Pressé enfin par son devoir et par son attachement, il se hasarda un matin vers la Pentecôte d'aller trouver Mme de Maintenon. Il lui dit ce qu'il voyait, et combien grossièrement Fagon se trompait. Il l'assura que le roi, à qui il avait tâté le pouls souvent, avait depuis longtemps une petite fièvre lente, interne ; que son tem-

pérament était si bon, qu'avec des remèdes et de l'attention, tout était encore plein de ressources, mais que, si on laissait gagner le mal, il n'y en aurait plus. Mme de Maintenon se fâcha, et tout ce qu'il remporta de son zèle fut de la colère. Elle lui dit qu'il n'y avait que les ennemis personnels de Fagon qui trouvassent ce qu'il lui disait là de la santé du roi, sur laquelle la capacité, l'application, l'expérience du premier médecin ne se pouvait tromper. Le rare est que Maréchal, qui avait autrefois taillé Fagon de la pierre, avait été mis en place de premier chirurgien par lui, et qu'ils avaient toujours vécu depuis jusqu'alors dans la plus parfaite intelligence. Maréchal outré, qui me l'a conté, n'eut plus de mesure à pouvoir prendre, et commença dès lors à déplorer la mort de son maître. Fagon en effet, était en science et en expérience le premier médecin de l'Europe, mais sa santé ne lui permettait plus depuis longtemps d'entretenir son expérience, et le haut point d'autorité où sa capacité et sa faveur l'avaient porté l'avait enfin gâté. Il ne voulait ni raison ni réplique, et continuait de conduire la santé du roi comme il l'avait fait dans un âge moins avancé, et le tua par cette opiniâtreté.

La goutte dont il avait eu de longues attaques avait engagé Fagon à emmaillotter le roi, pour ainsi dire, tous les soirs dans un tas d'oreillers de plume qui le faisaient tellement suer toutes les nuits, qu'il le fallait frotter et changer tous les matins avant que le grand chambellan et les premiers gentilshommes de la chambre entrassent. Il ne buvait depuis de longues années, au lieu du meilleur vin de Champagne dont il avait uniquement usé toute sa vie, que du vin de Bourgogne avec la moitié d'eau, si vieux qu'il en était usé. Il disait quelquefois, en riant, qu'il y avait souvent des seigneurs étrangers bien attrapés à vouloir goûter du vin de sa bouche [1]. Jamais il n'en avait bu de pur en aucun temps, ni usé de nulle sorte de liqueur, non pas même de thé, café, ni chocolat. A son lever seulement, au lieu d'un peu de pain, de vin et d'eau, il prenait depuis fort longtemps deux tasses de sauge et de véronique ; souvent entre ses repas et toujours en se mettant au lit des verres d'eau avec un peu d'eau de fleur d'orange qui tenaient chopine, et toujours à la glace en tout temps; même les jours de médecine il y buvait et toujours aussi à ses repas, entre lesquels il ne mangea jamais quoi que ce fût, que quelques pastilles de cannelle qu'il mettait dans sa poche à son fruit avec force biscotins pour ses chiennes couchantes de son cabinet.

Comme il devint la dernière année de sa vie de plus en plus

1. Sa table.

resserré, Fagon lui faisait manger à l'entrée de son repas beaucoup de fruits à la glace, c'est-à-dire des mûres, des melons et des figues, et celles-ci pourries à force d'être mûres, et à son dessert beaucoup d'autres fruits, qu'il finissait par une quantité de sucreries qui surprenait toujours. Toute l'année il mangeait à souper une quantité prodigieuse de salade. Ses potages, dont il mangeait soir et matin de plusieurs, et en quantité de chacun sans préjudice du reste, étaient pleins de jus et d'une extrême force, et tout ce qu'on lui servait plein d'épices, au double ordinairement, et très fort d'ailleurs. Cela et les sucreries n'était pas de l'avis de Fagon, qui, en le voyant manger, faisait quelquefois des mines fort plaisantes, sans toutefois oser rien dire, que par-ci par-là, à Livry et à Benoist, qui lui répondaient que c'était à eux à faire manger le roi, et à lui à le purger. Il ne mangeait d'aucune sorte de venaison ni d'oiseaux d'eau, mais d'ailleurs de tout, sans exception, gras et maigre, qu'il fit toujours, excepté le carême que quelques jours seulement, depuis une vingtaine d'années. Il redoubla ce régime de fruits et de boisson cet été.

A la fin, ces fruits pris après son potage lui noyèrent l'estomac, en émoussèrent les digestifs, lui ôtèrent l'appétit, qui ne lui avait manqué encore de sa vie, sans avoir jamais eu ni faim ni besoin de manger, quelque tard que des hasards l'eussent fait dîner quelquefois. Mais aux premières cuillerées de potage, l'appétit s'ouvrait toujours, à ce que je lui ai ouï dire plusieurs fois, et il mangeait si prodigieusement et si solidement soir et matin, et si également encore, qu'on ne s'accoutumait point à le voir. Tant d'eau et tant de fruits, sans être corrigés par rien de spiritueux, tournèrent son sang en gangrène, à force d'en diminuer les esprits, et de l'appauvrir par ces sueurs forcées des nuits et furent cause de sa mort, comme on le reconnut à l'ouverture de son corps. Les parties s'en trouvèrent toutes si belles et si saines qu'il y eut lieu de juger qu'il aurait passé le siècle de sa vie. Son estomac surtout étonna, et ses boyaux par leur volume et leur étendue au double de l'ordinaire, d'où lui vint d'être si grand mangeur et si égal. On ne songea aux remèdes que quand il n'en fut plus temps, parce que Fagon ne voulut jamais le croire malade, et que l'aveuglement de M^me^ de Maintenon fut pareil là-dessus, quoiqu'elle eût bien su prendre toutes les précautions possibles pour Saint-Cyr et pour M. du Maine. Parmi tout cela, le roi sentit son état avant eux, et le disait quelquefois à ses valets intérieurs. Fagon le rassurait toujours sans lui rien faire. Le roi se contentait de ce qu'il lui disait sans en être persuadé, mais son amitié pour lui le retenait, et M^me^ de Maintenon encore plus.

Le mercredi et les jours suivants le roi parut s'affaiblir, dut rester de longues heures au lit et n'en continua pas moins son travail. Fagon était optimiste et se refusait à reconnaître la fièvre.

LE mercredi 21 août, quatre médecins virent le roi, et n'eurent garde de rien dire que les louanges de Fagon, qui lui fit prendre de la casse. Il remit au vendredi suivant à voir la gendarmerie à ses fenêtres, tint le conseil d'État après son dîner, travailla ensuite avec le chancelier. Mme de Maintenon vint après, puis les dames familières, et grande musique. Il soupa en robe de chambre dans son fauteuil. Depuis quelques jours on commençait à s'apercevoir qu'il avait peine à manger de la viande, et même du pain, dont toute sa vie il avait très peu mangé, et depuis très longtemps rien que la mie, parce qu'il n'avait plus de dents. Le potage en plus grande quantité, les hachis fort clairs, et les œufs suppléaient, mais il mangeait fort médiocrement.

Le jeudi 22 août, le roi fut encore plus mal. Il vit les quatre autres médecins qui, comme les quatre premiers, ne firent qu'admirer les savantes connaissances et l'admirable conduite de Fagon, qui lui fit prendre sur le soir du quinquina à l'eau, et lui destina pour la nuit du lait d'ânesse.

Les idées du duc de Noailles et sa rupture avec Saint-Simon.

Autour du roi moribond les ambitieux disposaient déjà de l'avenir. Le duc de Noailles avait commencé par confier à Saint-Simon un projet d'expulsion des jésuites. Il passe à d'autres matières.

UN soir d'assez bonne heure que je montai chez le duc de Noailles que je trouvai seul, il se mit à raisonner avec moi pour tâcher de me déprendre du projet de la convocation des états généraux, et à travers mille louanges d'un si beau dessein, dont il sentait pour lui les entraves, et combien il l'éloignerait du but qu'il s'était proposé dans sa passion pour l'administration des finances, il tâcha d'en présenter les embarras et les difficultés. Il s'échappa après avoir essayé de me faire sentir le danger de la multitude avec un prince tel qu'était M. le duc d'Orléans, puis l'avantage de la solitude avec lui. Il bavarda longtemps sans dire grand'chose : peu à peu s'échauffant comme exprès dans son harnais, mais possédant toute son âme, ses paroles et jusqu'à ses regards : « Vous n'avez pas voulu, me dit-il, des finances (M. le duc d'Orléans le lui avait dit), vous ne voulez vous charger directement de rien ; vous avez raison : vous vous réservez pour être de tout, et vous attacher unique-

ment à M. le duc d'Orléans : au point où vous êtes avec lui, vous ne sauriez mieux faire; en nous entendant bien vous et moi, nous en ferons tous ce que nous voudrons ; mais pour cela, ajouta-t-il, ce n'est pas assez des finances, il me faut les autres parties; il ne faut point que nous ayons à compter avec personne.»

J'écoutais avec un profond étonnement une ouverture si personnelle, si démasquée, si peu mesurée sur M. le duc d'Orléans et sur le bien de l'État, et je pointais mes oreilles et mon entendement à pénétrer où il voulait se conduire par de si étranges propos, lorsqu'il me mit hors du soin de la recherche. « Des états généraux, poursuivit-il, c'est un embrouillement dont vous ne sortirez point ; j'aime le travail, je vous le dirai franchement ; c'est une pensée qui m'est venue, je la crois la meilleure : encore une fois agissons de concert, entendons-nous bien, faites-moi faire premier ministre, et nous serons les maîtres. — Premier ministre ! » interrompis-je avec l'indignation que son discours m'avait donnée, que j'avais contenue, et que cette fin combla : « Premier ministre ! monsieur, je veux bien que vous sachiez que s'il y avait un premier ministre à faire, et que j'en eusse envie, ce serait moi qui le serait, et que je pense aussi que vous ne vous persuadez pas que vous l'emportassiez sur moi ; mais je vous déclare que tant que M. le duc d'Orléans m'honorera de quelque part en sa confiance, ni moi, ni vous, ni homme qui vive ne sera jamais premier ministre, dont je regarde la place et le pouvoir comme le fléau, la peste, la ruine d'un État, l'opprobre et le geôlier d'un roi ou d'un régent qui se donne ou se souffre un maître, duquel, pour tout partage, il n'est plus que l'instrument et le bouclier. » J'ajouterai encore quelques mots à cette trop véritable et naïve peinture, les yeux toujours collés sur mon homme, sur le visage et toute la contenance duquel l'excès de l'embarras, du dépit, du déconcertement était peint, et néanmoins assez maître de lui-même pour soutenir une apparente tranquillité, jusqu'à me répondre qu'il n'insistait point, d'un air le plus détaché, le plus indifférent : qu'il avouait que cette pensée lui était venue et lui avait paru bonne.

On peut juger qu'après cela la conversation languit et ne dura qu'autant que nous pûmes nous séparer honnêtement et nous délivrer d'un tête-à-tête devenu si pesant à tous deux.

Autre idée du duc de Noailles : c'est qu'à la mort de Louis XIV les ducs allassent saluer le nouveau roi, pour affirmer ainsi leur rang. Cette idée ayant exaspéré le reste de la noblesse, Noailles imagine d'en attribuer la paternité à Saint-Simon, qui l'avait combattue et qui en conçut contre le diffamateur une terrible rancune. Elle s'exerça sous la régence.

NOAILLES souffrit tout en coupable écrasé sous le poids de son crime. Les insultes publiques qu'il essuya de moi sans

nombre ne le rebutèrent point. Il ne se lassa jamais de s'arrêter devant moi chez le régent, ou en entrant et sortant du conseil de régence, avec une révérence extrêmement marquée, ni moi de passer droit sans le saluer jamais, et quelquefois de tourner la tête avec insulte ; et il est très souvent arrivé que je lui ai fait des sorties chez M. le duc d'Orléans et au conseil de régence, dès que j'y trouvais le moindre jour, dont le ton, les termes, les manières effrayaient l'assistance, sans qu'il répondit jamais un mot ; mais il rougissait, il pâlissait et n'osait se commettre à une nouvelle reprise. Si rarement il répondait un mot, je le dis avec vérité, il le faisait d'un ton et avec des paroles aussi respectueuses que s'il eût répondu à M. le duc d'Orléans. Parmi cela, les affaires n'en souffrirent jamais. Je m'en étais fait une loi, à laquelle je n'ai point eu à me reprocher d'avoir jamais manqué. J'étais de son avis quand je croyais qu'il était bon ; il m'est arrivé quelquefois de l'avoir appuyé contre d'autres ; du reste, même hauteur, mêmes propos, même conduite à son égard. Il est quelquefois sorti si outré du Palais-Royal ou des Tuileries, de ce que je lui avais dit et fait en face, devant le régent et tout ce qui s'y trouvait, qu'il est allé quelquefois tout droit chez lui se jeter sur son lit comme au désespoir, et disant qu'il ne pouvait plus soutenir les traitements qu'il essuyait de moi, jusque-là qu'au sortir d'un conseil où je le forçai de rapporter une affaire que je savais qu'il affectionnait, et sur laquelle je l'entrepris sans mesure et le fis tondre, lui dictai l'arrêt tout de suite et le lus après qu'il l'eut écrit, en lui montrant avec hauteur et dérision ma défiance et à tout le conseil, il se leva, jeta son tabouret à dix pas, et lui qui en place n'avoir osé répondre un seul mot que de l'affaire même avec l'air le plus embarrassé et le plus respectueux : « Mort... [1], dit-il en se tournant pour s'en aller ; il n'y a plus moyen d'y durer. » s'en alla chez lui, d'où ses plaintes me revinrent, et la fièvre lui en prit. Il y avait peu de semaines qu'il n'en essuyât de très fortes, moi toujours sans saluer, ni lui parler qu'en opinant, pour le bourrer dès que j'y trouvais jour, lui sans se lasser de me faire les révérences les plus marquées, et de m'adresser souvent la parole avec un air de respect dans les rapports qu'il faisait, n'osant d'ailleurs s'approcher de moi, beaucoup moins me parler.

La brouille durait depuis douze ans, quand Saint-Simon consentit à marier son fils aîné avec une fille de Noailles, veuve du prince de Bournonville.

TOUT cela fait, il fut question du raccommodement. Le président Chauvelin me fit pour le duc de Noailles les plus

1. Première partie d'un juron, comme *mordieu, morbleu*.

beaux compliments du monde, et me pressa de sa part et de celle du cardinal, de la maréchale de Noailles, de lui permettre de venir chez moi. La crainte d'une visite à laquelle je ne pourrais mettre une fin aussi prompte que je le voudrais m'empêcha d'y consentir, et je voulus si fermement que nous nous vissions chez le cardinal de Noailles qu'il en fallut passer par là. Ce fut où je m'en tins, sans dire si ni qui je voulais bien qu'il s'y trouvât, et sans qu'on m'en parlât non plus. Le duc de Noailles qui sortait du quartier, vint donc à Paris pour le jour marqué. Ce même jour, Mme de Saint-Simon et moi dînions vis-à-vis du logis, chez Asfeld, depuis maréchal de France, avec le maréchal et la maréchale de Berwick et quelques autres amis particuliers. J'étais de fort mauvaise humeur, et prolongeais la table tant que je pouvais, et après qu'on en fut sorti, je me fis chasser à maintes reprises. Ils savaient le rendez-vous, qui n'en était pas un d'amour, et ils m'exhortaient d'y bien faire et de bonne grâce. Je retournai donc chez moi prendre haleine, et comme on dit, son escousse [1], tandis que Mme de Saint-Simon s'acheminait et qu'on attelait mon carrosse. Je partis enfin et j'arrivai à l'archevêché comme un homme qui va au supplice.

En entrant dans la chambre où étaient la maréchale de Grammont, Mme de Beaumanoir, Mme de Saint-Simon et Mme de Lauzun, le cardinal de Noailles vint à moi dès qu'il m'aperçut, tenant le duc de Noailles par la main, et me dit : « Monsieur, je vous présente mon neveu que je vous prie de vouloir bien embrasser. » Je demeurai froid tout droit, je regardai un moment le duc de Noailles, et je lui dis sèchement : « Monsieur, M. le cardinal le veut, » et j'avançai un pas. Dans l'instant le duc de Noailles se jeta à moi si bas que ce fut au-dessous de ma poitrine, et m'embrassa de la sorte des deux côtés. Cela fait, je saluai le cardinal qui m'embrassa ainsi que ses deux nièces, et je m'assis avec eux près de Mme de Saint-Simon. Tout le corps me tremblait, et le peu que je dis dans une conversation assez empêtrée fut la parole d'un homme qui a la fièvre. On ne parla que du mariage, de la joie, et de quelques bagatelles indifférentes. Le duc de Noailles, interdit à l'excès, qui m'adressa deux ou trois fois la parole avec un air de respect et d'embarras, je lui répondis courtement, mais point trop malhonnêtement. Au bout d'un quart d'heure, je dis qu'il ne fallait pas abuser du temps de M. le cardinal, et je me levai. Le duc de Noailles voulut me conduire ; les dames dirent qu'il ne fallait point m'importuner, ni faire de façons avec moi ; et je cours encore. Je revins chez moi comme un homme ivre et qui se trouve mal. En effet, peu après que j'y fus, il se fit un tel mouvement en moi, de la

1. *Son escousse :* son élan.

violence que je m'étais faite, que je fus au moment de me faire saigner ; la vérité est qu'elle fut extrême. Je crus au moins en être quitte pour longtemps.

Dès le lendemain le duc de Noailles vint chez moi et me trouva. La visite se passa tête à tête ; c'était à la fin de la matinée. Il n'y fut question que de noces et de choses indifférentes. Il tint le dé tant qu'il voulut. Il parut moins embarrassé et plus à lui-même. Pour moi, j'y étais fort peu, et souffrais fort à soutenir la conversation, qui fut de plus de demi-heure, et qui me parut sans fin. La conduite se passa comme à l'archevêché. J'allai le lendemain voir la maréchale de Noailles [1], que je trouvai ravie. Je demandai son fils qui logeait avec elle, et qui heureusement ne s'y trouva pas. Il chercha fort depuis à me rapprocher, et moi à éviter. Nous nous sommes vus depuis aux occasions, et rarement chez lui autrement, c'est-à-dire comme point, lui chez moi tant qu'il pouvait, ou, s'il m'est permis de trancher le mot, tant qu'il osait. Il vint à la noce. Ce fut la dernière cérémonie du cardinal de Noailles, qui les maria dans sa chapelle, et qui donna un festin superbe et exquis. J'en donnai un autre le lendemain, où le duc de Noailles fut convié qui y vint.

Quelques années après, étant à la Ferté, la duchesse de Ruffec [2] me dit qu'il mourait d'envie d'y venir, et après force tours et retours là-dessus, elle m'assura qu'il viendrait incessamment. Je demeurai fort froid et presque muet. Quand nous fûmes séparés, j'appelai mon fils qui en avait entendu le commencement ; je lui en racontai la fin. Je lui dis après de dire à sa femme que, par honnêteté pour elle, je n'avais pas voulu lui parler franchement, mais qu'elle fît comme elle voudrait avec son oncle, de la part duquel elle m'avait parlé à la fin de son propos, mais que je ne voulais point du duc de Noailles à la Ferté, quand même elle devrait le lui mander. Je n'avais garde de souffrir que par ce voyage il se parât d'un renouvellement de liaison avec moi, moins encore de m'exposer à des tête-à-tête avec lui, que les matinées et les promenades fournissent à qui a résolu d'en profiter, et qui ne se peuvent éviter, dont il eût pu après dire et publier tout ce qui ne se serait ni dit ni traité entre nous, mais qu'il lui eût convenu de répandre, ce qui m'avait fait avoir grand soin, toutes les fois qu'il m'avait trouvé chez moi, de prier, dès qu'on l'annonçait, ce qu'il s'y rencontrait de demeurer et de ne s'en aller qu'après lui. Il a persévéré longtemps encore à tâcher de me rapprivoiser. A la fin le peu de succès l'a lassé, et ma persévérance sèche, froide et précise aux simples devoirs d'indispensable bienséance, m'a délivré, et l'a réduit

1. Mère du duc.
2. Belle-fille de Saint-Simon.

au même point avec moi. Dieu commande de pardonner, mais non de s'abandonner soi-même, et de se livrer après une expérience aussi cruelle. Le monde a vu et connu depuis quel homme il est, et ce qu'il a été dans la cour, dans le conseil et à la tête des armées.

Les Derniers Jours du roi.

Le 22 août avait été mauvais, le 23 médiocre. Le roi continuait à travailler le plus possible.

LE samedi 24, la nuit ne fut guère plus mauvaise qu'à l'ordinaire, car elles l'étaient toujours. Mais sa jambe parut considérablement plus mal, et lui fit plus de douleur. La messe à l'ordinaire, le dîner dans son lit, où les principaux courtisans sans entrées le virent ; conseil de finances ensuite, puis il travailla avec le chancelier seul. Succédèrent Mme de Maintenon et les dames familières. Il soupa debout en robe de chambre, en présence des courtisans, pour la dernière fois. J'y observai qu'il ne put avaler que du liquide, et qu'il avait peine à être regardé. Il ne peut achever, et dit aux courtisans qu'il les priait de passer, c'est-à-dire de sortir. Il se fit remettre au lit ; on visita sa jambe, où il parut des marques noires. Il envoya chercher le P. Tellier, et se confessa. La confusion se mit parmi la médecine. On avait tenté le lait et le quinquina à l'eau ; on les supprima l'un et l'autre sans savoir que faire. Ils avouèrent qu'ils lui croyaient une fièvre lente depuis la Pentecôte, et s'excusaient de ne lui avoir rien fait sur ce qu'il ne voulait point de remèdes, et qu'ils ne le croyaient pas si mal eux-mêmes. Par ce que j'ai rapporté de ce qui s'était passé dès avant ce temps-là entre Maréchal et Mme de Maintenon là-dessus, on voit ce qu'on en doit croire.

Le dimanche 25 août, fête de Saint-Louis, la nuit fut bien plus mauvaise. On ne fit plus mystère du danger, et tout de suite grand et imminent. Néanmoins, il voulut expressément qu'il ne fût rien changé à l'ordre accoutumé de cette journée, c'est-à-dire que les tambours et les hautbois, qui s'étaient rendus sous ses fenêtres, lui donnassent, dès qu'il fut éveillé, leur musique ordinaire, et que les vingt-quatre violons jouassent de même dans son antichambre pendant son dîner. Il fut ensuite en particulier avec Mme de Maintenon, le chancelier et un peu le duc du Maine. Il y avait eu la veille du papier et de l'encre pendant son travail tête à tête avec le chancelier ; il y en eut encore ce jour-ci, Mme de Maintenon présente, et c'est l'un des deux que le chancelier écrivit sous lui son codicille. Mme de Maintenon et M. du Maine, qui pensait sans cesse à soi,

ne trouvèrent pas que le roi eût assez fait pour lui par son testament ; ils y voulurent remédier par un codicille, qui montra également l'énorme abus qu'ils firent de la faiblesse du roi dans cette extrémité, et jusqu'où l'excès de l'ambition peut porter un homme. Par ce codicille le roi soumettait toute la maison civile et militaire du roi au duc du Maine immédiatement et sans réserve, et sous ses ordres au maréchal de Villeroy, qui, par cette disposition, devenaient les maîtres uniques de la personne et du lieu de la demeure du roi ; de Paris, par les deux régiments des gardes et les deux compagnies des mousquetaires ; de toute la garde intérieure et extérieure ; de tout le service, chambre, garde-robe, chapelle, bouche, écuries ; tellement que le régent n'y avait plus l'ombre même de la plus légère autorité, et se trouvait à leur merci, et en état continuel d'être arrêté, et pris, toutes les fois qu'il aurait plu au duc du Maine.

Peu après que le chancelier fut sorti de chez le roi, Mme de Maintenon, qui y était restée, y manda les dames familières, et la musique y arriva à sept heures du soir. Cependant le roi s'était endormi pendant la conversation des dames. Il se réveilla la tête embarrassée, ce qui les effraya et leur fit appeler les médecins. Ils trouvèrent le pouls si mauvais qu'ils ne balancèrent pas à proposer au roi, qui revenait cependant de son absence, de ne pas différer à recevoir les sacrements. On envoya quérir le P. Tellier, et avertir le cardinal de Rohan, qui était chez lui en compagnie, et qui ne songeait à rien moins, et cependant on renvoya la musique qui avait déjà préparé ses livres et ses instruments, et les dames familières sortirent.

En un quart d'heure, depuis le renvoi de la musique et des dames, tout fut fait. Le P. Tellier confessa le roi, tandis que le cardinal de Rohan fut prendre le saint sacrement à la chapelle et qu'il envoya chercher le curé et les saintes huiles. Deux aumôniers du roi, mandés par le cardinal accoururent, et sept ou huit flambeaux portés par des garçons bleus du château, deux laquais de Fagon, et un de Mme de Maintenon. Ce très petit accompagnement monta chez le roi par le petit escalier de ses cabinets, à travers desquels le cardinal arriva dans sa chambre. Le P. Tellier, Mme de Maintenon, et une douzaine d'entrées, maîtres ou valets, y reçurent ou y suivirent le saint sacrement. Le cardinal dit deux mots au roi sur cette grande et dernière action, pendant laquelle le roi parut très ferme, mais très pénétré de ce qu'il faisait. Dès qu'il eut reçu Notre-Seigneur et les saintes huiles, tout ce qui était dans la chambre sortit devant et après le saint sacrement ; il n'y demeura que Mme de Maintenon et le chancelier. Tout aussitôt, et cet aussitôt fut un peu étrange, on apporta sur le lit une espèce de livre ou de petite table ; le chancelier lui présenta le codicille, à la fin duquel il

écrivit quatre ou cinq lignes de sa main, et le rendit après au chancelier.

Le roi demanda à boire, puis appela le maréchal de Villeroy qui, avec très peu des plus marqués, était dans la porte de la chambre au cabinet du conseil, et lui parla seul près d'un quart d'heure. Il envoya chercher M. le duc d'Orléans, à qui il parla seul aussi un peu plus qu'il n'avait fait au maréchal de Villeroy. Il lui témoigna beaucoup d'estime, d'amitié, de confiance ; mais ce qui est terrible, avec Jésus-Christ sur les lèvres encore qu'il venait de recevoir, il l'assura qu'il ne trouverait rien dans son testament dont il ne dût être content, puis lui recommanda l'État et la personne du roi futur. Entre sa communion et l'extrême-onction et cette conversation, il n'y eut pas une demi-heure ; il ne pouvait avoir oublié les étranges dispositions qu'on lui avait arrachées avec tant de peine, et il venait de retoucher dans l'entre-deux son codicille si fraîchement fait, qui mettait le couteau dans la gorge à M. le duc d'Orléans, dont il livrait le manche en plein au duc du Maine. Le rare est que le bruit de ce particulier [1], le premier que le roi eût encore eu avec M. le duc d'Orléans, fit courir le bruit qu'il venait d'être déclaré régent.

Le 26, le roi consentit à voir son archevêque, le cardinal de Noailles. Mais, circonvenu par le P. Tellier et Bissy, il lui fit poser comme condition son adhésion à la bulle *Unigenitus*. Le cardinal s'y refusa et ne vint pas.

CE même lundi, 26 août, le roi dîna dans son lit en présence de ce qui avait les entrées. Il les fit approcher comme on desservait, et leur dit ces paroles qui furent à l'heure même recueillies : « Messieurs, je vous demande pardon du mauvais exemple que je vous ai donné. J'ai bien à vous remercier de la manière dont vous m'avez servi, et de l'attachement et de la fidélité que vous m'avez toujours marqués. Je suis bien fâché de n'avoir pas fait pour vous ce que j'aurai bien voulu faire. Les mauvais temps en sont cause. Je vous demande pour mon petit-fils la même application et la même fidélité que vous avez eue pour moi. C'est un enfant qui pourra essuyer bien des traverses. Que votre exemple en soit un pour tous mes autres sujets. Suivez les ordres que mon neveu vous donnera, il va gouverner le royaume. J'espère qu'il le fera bien ; j'espère aussi que vous contribuerez tous à l'union, et que si quelqu'un s'en écartait, vous aideriez à le ramener. Je sens que je m'attendris, et que je vous attendris aussi. Je vous en demande pardon. Adieu,

1. Entrevue particulière.

messieurs, je compte que vous vous souviendrez quelquefois de moi. »

Un peu après que tout le monde fut sorti, le roi demanda le maréchal de Villeroy, et lui dit ces mêmes paroles qu'il retint bien, et qu'il a depuis rendues : « Monsieur le maréchal, je vous donne une nouvelle marque de mon amitié et de ma confiance en mourant. Je vous fais gouverneur du Dauphin, qui est l'emploi le plus important que je puisse donner. Vous saurez par ce qui est dans mon testament ce que vous aurez à faire à l'égard du duc du Maine. Je ne doute pas que vous ne me serviez après ma mort avec la même fidélité que vous l'avez fait pendant ma vie. J'espère que mon neveu vivra avec vous avec la considération et la confiance qu'il doit avoir pour un homme que j'ai toujours aimé. Adieu, monsieur le maréchal, j'espère que vous vous souviendrez de moi. »

Le roi, après quelque intervalle, fit appeler M. le Duc et M. le prince de Conti, qui étaient dans les cabinets ; et sans les faire trop approcher, il leur recommanda l'union désirable entre les princes, et de ne pas suivre les exemples domestiques sur les troubles et les guerres. Il ne leur en dit pas davantage : puis entendant des femmes dans le cabinet, il comprit bien qui elles étaient, et tout de suite leur manda d'entrer. C'était Mme la duchesse de Berry, Madame, Mme la duchesse d'Orléans, et les princesses du sang qui criaient, et à qui le roi dit qu'il ne fallait point crier ainsi. Il leur fit des amitiés courtes, distingua Madame et finit par exhorter Mme la duchesse d'Orléans et Mme la Duchesse de se raccommoder. Tout cela fut court, et il les congédia. Elles se retirèrent par les cabinets pleurant et criant fort, ce qui fit croire au dehors, parce que les fenêtres du cabinet étaient ouvertes, que le roi était mort, dont le bruit alla à Paris, et jusque dans les provinces.

Quelque temps après il manda à la duchesse de Ventadour [1] de lui amener le Dauphin. Il le fit approcher et lui dit ces paroles devant Mme de Maintenon et le très peu des plus intimement privilégiés ou valets nécessaires qui les recueillirent : « Mon enfant, vous allez être un grand roi : ne m'imitez pas dans le goût que j'ai eu pour les bâtiments, ni dans celui que j'ai eu pour la guerre ; tâchez, au contraire, d'avoir la paix avec vos voisins. Rendez à Dieu ce que vous lui devez ; reconnaissez les obligations que vous lui avez, faites-le honorer par vos sujets. Suivez toujours les bons conseils, tâchez de soulager vos peuples ; ce que je suis assez malheureux pour n'avoir pu faire. N'oubliez point la reconnaissance que vous avez à Mme de Ventadour. Madame, s'adressant à elle, que je l'embrasse, et en

1. Gouvernante des enfants de France.

l'embrassant lui dit : Mon cher enfant, je vous donne ma bénédiction de tout mon cœur. » Comme on eut ôté le petit prince de dessus le lit du roi, il le redemanda, l'embrassa de nouveau, et, levant les mains et les yeux au ciel, le bénit encore. Ce spectacle fut extrêmement touchant ; la duchesse de Ventadour se hâta d'emporter le Dauphin et de le ramener dans son appartementt.

Après une courte pause, le roi fit appeler le duc du Maine et le comte de Toulouse, fit sortir tout ce peu qui était dans sa chambre et fermer les portes. Ce particulier dura assez longtemps. Les choses remises dans leur ordre accoutumé, quand il eut fait avec eux, il envoya chercher M. le duc d'Orléans qui était chez lui. Il lui parla fort peu de temps et le rappela comme il sortait pour lui dire encore quelque chose qui fut fort court. Ce fut là qu'il lui ordonna de faire conduire, dès qu'il serait mort, le roi futur à Vincennes, dont l'air est bon, jusqu'à ce que toutes les cérémonies fussent finies à Versailles et le château bien nettoyé après, avant de le ramener à Versailles, où il destinait son séjour. Il en avait apparemment parlé auparavant au duc du Maine et au maréchal de Villeroy, car après que M. le duc d'Orléans fut sorti, il donna ses ordres pour aller meubler Vincennes, et mettre ce lieu en état de recevoir incessamment son successeur. Mme du Maine, qui jusqu'alors n'avait pas pris la peine de bouger de Sceaux, avec ses compagnies et ses passe-temps, était arrivée à Versailles, et fit demander au roi la permission de le voir un moment après ces ordres donnés. Elle était déjà dans l'antichambre : elle entra et sortit un moment après.

Le mardi 27 août personne n'entra dans la chambre du roi que le P. Tellier, Mme de Maintenon, et pour la messe seulement le cardinal de Rohan et les deux aumôniers de quartier. Sur les deux heures, il envoya chercher le chancelier, et, seul avec lui et Mme de Maintenon, lui fit ouvrir deux cassettes pleines de papiers, dont il lui fit brûler beaucoup, et lui donna ses ordres pour ce qu'il voulut qu'il fît des autres. Sur les six heures du soir, il manda encore le chancelier. Mme de Maintenon ne sortit point de sa chambre de la journée, et personne n'y entra que les valets, et dans des moments, l'apparition du service le plus indispensable. Sur le soir, il fit appeler le P. Tellier, et presque aussitôt après qu'il lui eut parlé, il envoya chercher Pontchartrain, et lui ordonna d'expédier aussitôt qu'il serait mort un ordre pour faire porter son cœur dans l'église de la maison professe des jésuites à Paris, et l'y faire placer vis-à-vis celui du roi son père, et de la même manière.

Peu après, il se souvint que Cavoye, grand maréchal des logis de sa maison, n'avait jamais fait les logements de la cour à

Vincennes, parce qu'il y avait cinquante ans que la cour n'y avait été ; il indiqua une cassette où on trouverait le plan de ce château, et ordonna de le prendre et de le porter à Cavoye. Quelque temps après ces ordres donnés, il dit à Mme de Maintenon qu'il avait toujours ouï dire qu'il était difficile de se résoudre à la mort ; que pour lui, qui se trouvait sur le point de ce moment si redoutable aux hommes, il ne trouvait pas que cette résolution fût si pénible à prendre. Elle lui répondit qu'elle l'était beaucoup quand on avait de l'attachement aux créatures, de la haine dans le cœur, des restitutions à faire. « Ah ! reprit le roi, pour des restitutions à faire, je n'en dois à personne comme particulier ; mais pour celles que je dois au royaume, j'espère en la miséricorde de Dieu. » La nuit qui suivit fut fort agitée. On lui voyait à tous moments joindre les mains, et on l'entendait dire les prières qu'il avait accoutumées en santé, et se frapper la poitrine au *Confiteor*.

Le mercredi 28 août, il fit le matin une amitié à Mme de Maintenon, qui ne lui plut guère et à laquelle elle ne répondit pas un mot. Il lui dit que ce qui le consolait de la quitter était l'espérance, à l'âge où elle était, qu'ils se rejoindraient bientôt. Sur les sept heures du matin, il fit appeler le P. Tellier, et comme il lui parlait de Dieu, il vit dans le miroir de sa cheminée deux garçons de sa chambre assis au pied de son lit qui pleuraient. Il leur dit : « Pourquoi pleurez-vous ? est-ce que vous m'avez cru immortel ? Pour moi, je n'ai point cru l'être, et vous avez dû, à l'âge où je suis, vous préparer à me perdre. »

Une espèce de manant provençal, fort grossier, apprit l'extrémité du roi en chemin de Marseille à Paris, et vint ce matin-ci à Versailles avec un remède, qui, disait-il, guérissait la gangrène. Le roi était si mal et les médecins tellement à bout, qu'ils y consentirent sans difficulté en présence de Mme de Maintenon et du duc du Maine. Fagon voulut dire quelque chose ; ce manant qui se nommait Le Brun, le malmena fort brutalement, dont Fagon, qui avait accoutumé de malmener les autres et d'en être respecté jusqu'au tremblement, demeura tout abasourdi. On donna donc au roi dix gouttes de cet élixir dans du vin d'Alicante, sur les onze heures du matin. Quelque temps après il se trouva plus fort, mais le pouls étant retombé et devenu fort mauvais, on lui présenta une autre prise sur les quatre heures, en lui disant que c'était pour le rappeler à la vie. Il répondit en prenant le verre où cela était : « A la vie ou à la mort ! tout ce qui plaira à Dieu. »

Mme de Maintenon venait de sortir de chez le roi, ses coiffes baissées, menée par le maréchal de Villeroy par devant chez elle sans y entrer, jusqu'au bas du grand degré où elle leva ses coiffes. Elle embrassa le maréchal d'un œil fort sec, en lui

disant : « Adieu, monsieur le maréchal ! » monta dans un carrosse du roi qui la servait toujours, dans lequel Mme de Caylus l'attendait seule, et s'en alla à Saint-Cyr, suivie de son carrosse où étaient ses femmes. Le soir le duc du Maine fit chez lui une gorge chaude fort plaisante de l'aventure de Fagon avec Le Brun. On reviendra ailleurs à parler de sa conduite, et de celle de Mme de Maintenon et du P. Tellier en ces derniers jours de la vie du roi. Le remède de Le Brun fut continué comme il voulut, et il le vit toujours prendre au roi. Sur un bouillon qu'on lui proposa de prendre, il répondit qu'il ne fallait pas lui parler comme à un autre homme ; que ce n'était pas un bouillon qu'il lui fallait, mais son confesseur ; et il le fit appeler. Un jour qu'il revenait d'une perte de connaissance, il demanda l'absolution générale de ses péchés au P. Tellier, qui lui demanda s'il souffrait beaucoup. « Eh ! non, répondit le roi, c'est ce qui me fâche, je voudrais souffrir davantage pour l'expiation de mes péchés. »

Le jeudi 29 août dont la nuit et le jour précédents avaient été si mauvais, l'absence des tenants qui n'avaient plus à besogner au delà de ce qu'ils avaient fait, laissa l'entrée de la chambre plus libre aux grands officiers qui en avaient toujours été exclus. Il n'y avait point eu de messe la veille, et on ne comptait plus qu'il y en eût. Le duc de Charost, le capitaine des gardes, qui s'était aussi glissé dans la chambre, le trouva mauvais avec raison, et fit demander au roi par un des valets familiers, s'il ne serait pas bien aise de l'entendre. Le roi dit qu'il le désirait ; sur quoi on alla quérir les gens et les choses nécessaires, et on continua les jours suivants. Le matin de ce jeudi, il parut plus de force, et quelque rayon de mieux qui fut incontinent grossi, et dont le bruit courut de tous côtés. Le roi mangea même deux petits biscuits dans un peu de vin d'Alicante avec une sorte d'appétit. J'allai ce jour-là sur les deux heures après midi chez M. le duc d'Orléans, dans les appartements duquel la foule était au point depuis huit jours, et à toute heure, qu'exactement parlant, une épingle n'y serait pas tombée à terre. Je n'y trouvai qui que ce soit. Dès qu'il me vit, il se mit à rire et à me dire que j'étais le premier homme qu'il eût encore vu chez lui de la journée, qui, jusqu'au soir fut entièrement déserte chez lui. Voilà le monde.

Le soir fort tard ne répondit pas à l'applaudissement qu'on avait voulu donner à la journée, pendant laquelle il [le roi] avait dit au curé de Versailles, qui avait profité de la liberté d'entrer, qu'il n'était pas question de sa vie, sur [ce] qu'il lui disait que tout était en prières pour la demander, mais de son salut pour lequel il fallait bien prier. Il lui échappa ce même jour, en donnant des ordres, d'appeler le Dauphin le jeune roi. Il vit un

mouvement dans ce qui était autour de lui. « Eh pourquoi ? leur dit-il, cela ne me fait aucune peine. » Il prit sur les huit heures du soir de l'élixir de cet homme de Provence. Sa tête parut embarrassée ; il dit lui-même qu'il se sentait fort mal. Vers onze heures du soir sa jambe fut visitée. La gangrène se trouva dans tout le pied, dans le genou, et la cuisse fort enflée. Il s'évanouit pendant cet examen. Il s'était aperçu avec peine de l'absence de Mme de Maintenon, qui ne comptait plus revenir. Il la demanda plusieurs fois dans la journée ; on ne lui put cacher son départ. Il l'envoya chercher à Saint-Cyr ; elle revint le soir.

Le vendredi 30 août, la journée fut aussi fâcheuse qu'avait été la nuit, un grand assoupissement, et dans les intervalles la tête embarrassée. Il prit de temps en temps un peu de gelée et de l'eau pure, ne pouvant plus souffrir le vin. Il n'y eut dans sa chambre que les valets les plus indispensables pour le service, et la médecine, Mme de Maintenon et quelques rares apparitions du P. Tellier, que Bloin ou Maréchal envoyaient chercher. Il se tenait peu même dans les cabinets, non plus que M. du Maine. Le roi revenait aisément à la piété quand Mme de Maintenon ou le P. Tellier trouvaient les moments où sa tête était moins embarrassée ; mais ils étaient rares et courts. Sur les cinq heures du soir, Mme de Maintenon passa chez elle, distribua ce qu'elle avait de meubles dans son appartement à son domestique, et s'en alla à Saint-Cyr pour n'en sortir jamais.

Le samedi 31 août la nuit et la journée furent détestables. Il n'y eut que de rares et de courts instants de connaissance. La gangrène avait gagné le genou et toute la cuisse. On lui donna du remède du feu abbé Aignan, que la duchesse du Maine avait envoyé proposer, qui était un excellent remède pour la petite vérole. Les médecins consentaient à tout, parce qu'il n'y avait plus d'espérance. Vers onze heures du soir on le trouva si mal qu'on lui dit les prières des agonisants. L'appareil [1] le rappela à lui. Il récita des prières d'une voix si forte qu'elle se faisait entendre à travers celle du grand nombre d'ecclésiastiques et de tout ce qui était entré. A la fin des prières, il reconnut le cardinal de Rohan, et lui dit : « Ce sont là les dernières grâces de l'Église. » Ce fut le dernier homme à qui il parla. Il répéta plusieurs fois : *Nunc et in hora mortis*, puis dit : « O mon Dieu, venez à mon aide, hâtez-vous de me secourir ! » Ce furent ses dernières paroles. Toute la nuit fut sans connaissance, et une longue agonie, qui finit le dimanche 1er septembre 1715, à huit heures un quart du matin, trois jours avant qu'il eût soixante-

1. *L'appareil* : la cérémonie.

dix-sept ans accomplis, dans la soixante-douzième année de son règne.

Caractère de Louis XIV

Comme il le fait pour la plupart de ses personnages à l'occasion de leur mort, Saint-Simon trace ici un long portrait de Louis XIV, étayant ses remarques de nombreuses anecdotes. Nous en extrayons l'essentiel.

IL faut le dire. L'esprit du roi était au-dessous du médiocre, mais très capable de se former. Il aima la gloire, il voulut l'ordre et la règle. Il était né sage, modéré, secret, maître de ses mouvements et de sa langue ; le croira-t-on ? il était né bon et juste, et Dieu lui en avait donné assez pour être un bon roi, et peut-être même un assez grand roi. Tout le mal lui vint d'ailleurs. Sa première éducation fut tellement abandonnée, que personne n'osait approcher de son appartement. On lui a souvent ouï parler de ces temps avec amertume, jusque-là qu'il racontait qu'on le trouva un soir tombé dans le bassin du Palais-Royal à Paris, où la cour demeurait alors.

Dans la suite, sa dépendance fut extrême. A peine lui apprit-on à lire et à écrire, et il demeura tellement ignorant, que les choses les plus connues d'histoire, d'événements, de fortunes, de conduites, de naissance, de lois, il n'en sut jamais un mot. Il tomba, par ce défaut, et quelquefois en public, dans les absurdités les plus grossières.

Péché capital pour Saint-Simon : le roi n'aimait pas la grande noblesse.

L'ÉLOIGNEMENT qu'il avait pris de celle des sentiments et sa faiblesse pour ses ministres, qui haïssaient et rabaissaient pour s'élever, tout ce qu'ils n'étaient pas et ne pouvaient pas être, lui avait donné le même éloignement pour la naissance distinguée. Il la craignait autant que l'esprit ; et si ces deux qualités se trouvaient unies dans un même sujet, et qu'elles lui fussent connues, c'en était fait.

Ses ministres, ses généraux, ses maîtresses, ses courtisans s'aperçurent bientôt après qu'il fut le maître, de son faible plutôt que de son goût pour la gloire. Ils le louèrent à l'envi et le gâtèrent. Les louanges, disons mieux, la flatterie lui plaisait à tel point, que les plus grossières étaient bien reçues, les plus basses encore mieux savourées. Ce n'était que par là qu'on s'approchait de lui, et ceux qu'il aima n'en furent redevables qu'à heureusement rencontrer, et à ne se jamais lasser en ce genre. C'est ce qui donna tant d'autorité à ses ministres, par les occasions continuelles qu'ils avaient de l'encenser, surtout de lui attribuer

toutes choses, et de les avoir apprises de lui. La souplesse, la bassesse, l'air admirant, dépendant, rampant, plus que tout l'air de néant sinon par lui, étaient les uniques voies de lui plaire. Pour peu qu'on s'en écartât, on n'y revenait plus, et c'est ce qui acheva la ruine de Louvois.

Ce poison ne fit que s'étendre. Il parvint jusqu'à un comble incroyable dans un prince qui n'était pas dépourvu d'esprit et qui avait de l'expérience. Lui-même, sans avoir ni voix ni musique, chantait dans ses particuliers, les endroits les plus à sa louange des prologues des opéras. On l'y voyait baigné, et jusqu'à ses soupers publics au grand couvert, où il y avait quelquefois des violons, il chantonnait entre ses dents les mêmes louanges quand on jouait des airs qui étaient faits dessus.

De là ce désir de gloire qui l'arrachait par intervalles à l'amour ; de là cette facilité à Louvois de l'engager en de grandes guerres, tantôt pour culbuter Colbert, tantôt pour se maintenir ou s'accroître, et de lui persuader en même temps qu'il était plus grand capitaine qu'aucun de ses généraux, et pour les projets et pour les exécutions, en quoi les généraux l'aidaient eux-mêmes pour plaire au roi. Je dis les Condé, les Turenne, et à plus forte raison tous ceux qui leur ont succédé. Il s'appropriait tout avec une facilité et une complaisance admirable en lui-même, et se croyait tel qu'ils le dépeignaient en lui parlant. De là ce goût des revues, qu'il poussa si loin, que ses ennemis l'appelaient « le roi des revues », ce goût des sièges pour y montrer sa bravoure à bon marché, s'y faire retenir à force, étaler sa capacité, sa prévoyance, sa vigilance, ses fatigues, auxquelles son corps robuste et admirablement conformé, était merveilleusement propre, sans souffrir de la faim, de la soif, du froid, du chaud, de la pluie, ni d'aucun mauvais temps. Il était sensible aussi à entendre admirer, le long des camps, son grand air et sa grande mine, son adresse à cheval et tous ses travaux. C'était de ses campagnes et de ses troupes qu'il entretenait le plus ses maîtresses, quelquefois ses courtisans. Il parlait bien, en bons termes, avec justesse ; il faisait un conte mieux qu'homme du monde, et aussi bien un récit. Ses discours les plus communs n'étaient jamais dépourvus d'une naturelle et sensible majesté.

Son esprit, naturellement porté au petit, se plut en toutes sortes de détails. Il entra sans cesse dans les derniers sur les troupes : habillements, armements, évolutions, exercices, disciplines, en un mot, toutes sortes de bas détails. Il ne s'en occupait pas moins, sur ses bâtiments, sa maison civile, ses extraordinaires de bouche ; il croyait toujours apprendre quelque chose à ceux qui en ces genres-là en savaient le plus, qui de leur part recevaient en novices des leçons qu'ils savaient par

cœur il y avait longtemps. Ces pertes de temps, qui paraissaient au roi avec tout le mérite d'une application continuelle, étaient le triomphe de ses ministres, qui avec un peu d'art et d'expérience à le tourner, faisaient venir comme lui ce qu'ils voulaient eux-mêmes et qui conduisaient le grand selon leurs vues et trop souvent selon leur intérêt, tandis qu'ils s'applaudissaient de le voir se noyer dans ces détails.

C'est par vanité que le roi exalta ses ministres.

IL sentait bien qu'il pouvait accabler un seigneur sous le poids de sa disgrâce, mais non pas l'anéantir, ni les siens, au lieu qu'en précipitant un secrétaire d'État de sa place, ou un autre ministre de la même espèce, il le replongeait lui et tous les siens dans la profondeur du néant d'où cette place l'avait tiré, sans que les richesses qui lui pourraient rester le pussent relever de ce non-être. C'est là ce qui le faisait se complaire à faire régner ses ministres sur les plus élevés de ses sujets, sur les princes de son sang en autorité comme sur les autres, et sur tout ce qui n'avait ni rang ni office de la couronne, en grandeur comme en autorité au-dessus d'eux. C'est aussi ce qui éloigna toujours du ministère tout homme qui pouvait y ajouter du sien ce que le roi ne pouvait détruire ni lui conserver, ce qui lui aurait rendu un ministre de cette sorte en quelque façon redoutable et continuellement à charge, dont l'exemple du duc de Beauvilliers fut l'exception unique dans tout le cours de son règne, comme il a été remarqué en parlant de ce duc, le seul homme noble qui ait été admis dans son conseil depuis la mort du cardinal Mazarin jusqu'à la sienne, c'est-à-dire pendant cinquante-quatre ans ; car, outre ce qu'il y aurait à dire sur le maréchal de Villeroy, le peu de mois qu'il y a été depuis la mort du duc de Beauvilliers jusqu'à celle du roi ne peut pas être compté, et son père n'a jamais entré dans le conseil d'État.

De là encore la jalousie si précautionnée des ministres, qui rendit le roi si difficile à écouter tout autre qu'eux, tandis qu'il s'applaudissait d'un accès facile, et qu'il y allait de sa grandeur, de la vénération et de la crainte dont il se complaisait d'accabler les plus grands, de se laisser approcher autrement qu'en passant. Ainsi le plus grand seigneur comme le plus subalterne de tous états, parlait librement au roi en allant ou revenant de la messe, en passant d'un appartement à un autre, ou allant monter en carrosse ; les plus distingués, même quelques autres, à la porte de son cabinet, mais sans oser l'y suivre. C'est à quoi se bornait la facilité de son accès. Ainsi on ne pouvait s'expliquer qu'en deux mots, d'une manière fort incommode, et toujours entendu de plusieurs qui environnaient le roi, ou, si on était plus connu

de lui, dans sa perruque, ce qui n'était guère plus avantageux. La réponse sûre était un *je verrai*, utile à la vérité pour s'en donner le temps, mais souvent bien peu satisfaisante, moyennant quoi tout passait nécessairement par les ministres, sans qu'il pût y avoir jamais d'éclaircissement, ce qui les rendait les maîtres de tout, et le roi le voulait bien, ou ne s'en apercevait pas.

Parfois cependant on obtenait de lui une audience.

LA, quelque prévenu qu'il fût, quelque mécontentement qu'il crût avoir lieu de sentir, il écoutait avec patience, avec bonté, avec envie de s'éclaircir et de s'instruire : il n'interrompait que pour y parvenir. On y découvrait un esprit d'équité et de désir de connaître la vérité, et cela quoique en colère quelquefois, et cela jusqu'à la fin de sa vie. Là, tout ce pouvait dire, pourvu encore une fois que ce fût avec cet air de respect, de soumission, de dépendance, sans lequel on se serait encore plus perdu que devant, mais lequel aussi, en disant vrai, on interrompait le roi à son tour, on lui niait crûment des faits qu'il rapportait, on élevait le ton au-dessus du sien en lui parlant, et tout cela non seulement sans qu'il le trouvât mauvais, mais se louant après de l'audience qu'il avait donnée, et de celui qui l'avait eue, se défaisant des préjugés qu'il avait pris, ou des fausseté qu'on lui avait imposées, et le marquant après par ses traitements. Aussi les ministres avaient-ils grand soin d'inspirer au roi l'éloignement d'en donner, à quoi ils réussirent comme dans tout le reste.

Avec le concours de Louvois, de qui l'ordre du tableau nivelle l'armée, le roi, favorisé d'ailleurs par un surprenant « bonheur en tout genre », ne laisse aux seigneurs et aux parlements d'autre ambition que de lui plaire.

DE là cette autorité sans bornes qui put tout ce qu'elle voulut, et qui trop souvent voulut tout ce qu'elle put, et qui ne trouva jamais la plus légère résistance, si on excepte des apparences plutôt que des réalités sur des matières de Rome, et en dernier lieu sur la Constitution. C'est là ce qui s'appelle vivre et régner ; mais il faut convenir en même temps qu'en glissant sur la conduite du cabinet et des armées jamais prince ne posséda l'art de régner à un si haut point. L'ancienne cour de la reine sa mère, qui excellait à la savoir tenir, lui avait imprimé une politesse distinguée, une gravité jusque dans l'air de galanterie, une dignité, une majesté partout qu'il sut maintenir toute sa vie, et lors même que vers sa fin il abandonna la cour à ses propres débris.

Il voulut une « grosse cour » et s'ingénia à « la rendre et la maintenir telle ».

NON seulement il était sensible à la présence continuelle de ce qu'il y avait de distingué, mais il l'était aussi aux étages inférieurs. Il regardait à droite et à gauche à son lever, à son coucher, à ses repas, en passant dans les appartements, dans ses jardins de Versailles, où seulement les courtisans avaient la liberté de le suivre ; il voyait et remarquait tout le monde, aucun ne lui échappait, jusqu'à ceux qui n'espéraient pas même être vus. Il distinguait très bien en lui-même les absences de ceux qui étaient toujours à la cour, celles des passagers qui y venaient plus ou moins souvent ; les causes générales ou particulières de ces absences, il les combinait, et ne perdait pas la plus légère occasion d'agir à leur égard en conséquence. C'était un démérite aux uns, et à tout ce qu'il y avait de distingué, de ne faire pas de la cour son séjour ordinaire, aux autres d'y venir rarement, et une disgrâce sûre pour qui n'y venait jamais, ou comme jamais. Quand il s'agissait de quelque chose pour eux : « Je ne le connais point, » répondait-il fièrement. Sur ceux qui se présentaient rarement : « C'est un homme que je ne vois jamais ; » et ces arrêts-là étaient irrévocables. C'était un autre crime de n'aller point à Fontainebleau, qu'il regardait comme Versailles, et pour certaines gens de ne demander pas pour Marly, les uns toujours, les autres souvent, quoique sans dessein de les y mener, les uns toujours ni les autres souvent ; mais si on était sur le pied d'y aller toujours, il fallait une excuse valable pour s'en dispenser, hommes et femmes de même. Surtout il ne pouvait souffrir les gens qui se plaisaient à Paris. Il supportait assez aisément ceux qui aimaient leur campagne, encore y fallait-il être mesuré ou avoir pris ses précautions avant d'y aller passer un temps un peu long.

Curieux et soupçonneux, il avait des « espions et des rapporteurs infinis ».

CE fut à sa curiosité que les dangereuses fonctions du lieutenant de police furent redevables de leur établissement. Elles allèrent depuis toujours croissant. Ces officiers ont tous été sous lui plus craints, plus ménagés, aussi considérés que les ministres, jusque par les ministres mêmes, et il n'y avait personne en France, sans en excepter les princes du sang, qui n'eût intérêt de les ménager, et qui ne le fît. Outre les rapports sérieux qui lui revenaient par eux, il se divertissait d'en apprendre toutes les galanteries et toutes les sottises de Paris.

Mais la plus cruelle de toutes les voies par laquelle le roi fut

instruit bien des années, avant qu'on s'en fût aperçu, et par laquelle l'ignorance et l'imprudence de beaucoup de gens continua toujours encore de l'instruire, fut celle de l'ouverture des lettres. C'est ce qui donna tant de crédit aux Pajot et aux Rouillier qui en avaient la ferme, qu'on ne put jamais ôter, ni les faire guère augmenter par cette raison si longtemps inconnue, et qui s'y enrichirent si énormément tous, au dépens du public et du roi même.

Informé de tout, il était « fort secret » et « jamais rien ne lui coûta moins que de se taire profondément et de dissimuler de même ».

JAMAIS homme si naturellement poli, ni d'une politesse si fort mesurée, si fort par degrés, ni qui distinguât mieux l'âge, le mérite, le rang, et dans ses réponses, quand elles passaient, le « Je verrai », et dans ses manières. Ces étages divers se marquaient exactement dans sa manière de saluer et de recevoir les révérences, lorsqu'on partait ou qu'on arrivait. Il était admirable à recevoir différemment les saluts à la tête des lignes à l'armée ou aux revues. Mais surtout pour les femmes rien n'était pareil. Jamais il n'a passé devant la moindre coiffe sans soulever son chapeau, je dis aux femmes de chambre, et qu'il connaissait pour telles, comme cela arrivait souvent à Marly. Aux dames, il ôtait son chapeau tout à fait, mais de plus ou moins loin ; aux gens titrés, à demi, et le tenait en l'air ou à son oreille quelques instants plus ou moins marqués. Aux seigneurs, mais qui l'étaient, il se contentait de mettre la main au chapeau. Il l'ôtait comme aux dames pour les princes du sang. S'il abordait des dames, il ne se couvrait qu'après les avoir quittées. Tout cela n'était que du dehors, car dans la maison il n'était jamais couvert. Ses révérences plus ou moins marquées, mais toujours légères, avaient une grâce et une majesté incomparables, jusqu'à sa manière de se soulever à demi à son souper pour chaque dame assise qui arrivait, non pour aucune autre, ni pour les princes du sang ; mais sur les fins cela le fatiguait, quoiqu'il ne l'ait jamais cessé, et les dames assises évitaient d'entrer à son souper quand il était commencé. C'était encore avec la même distinction qu'il recevait le service de Monsieur, et de M. le duc d'Orléans, des princes du sang ; à ces derniers, il ne faisait que marquer, à Monseigneur de même, et à Mgrs ses fils par familiarité ; des grands officiers, avec un air de bonté et d'attention.

Si on lui faisait attendre quelque chose à son habiller, c'était toujours avec patience. Exact aux heures qu'il donnait pour toute sa journée ; une précision nette et courte dans ses ordres.

Si dans les vilains temps d'hiver qu'il ne pouvait aller dehors, qu'il passât chez Mme de Maintenon un quart d'heure plus tôt qu'il n'en avait donné l'ordre, ce qui ne lui arrivait guère, et que le capitaine des gardes en quartier ne s'y trouvât pas, il ne manquait point de lui dire après que c'était sa faute à lui d'avoir prévenu l'heure, non celle des capitaines des gardes de l'avoir manquée. Aussi, avec cette règle qui ne manquait jamais, était-il servi avec la dernière exactitude, et elle était d'une commodité infinie pour les courtisans.

Il traitait bien ses valets, surtout les intérieurs. C'était parmi eux qu'il se sentait le plus à son aise, et qu'il se communiquait le plus familièrement, surtout aux principaux. Leur amitié et leur aversion a souvent eu de grands effets. Ils étaient sans cesse à portée de rendre de bons et de mauvais offices ; aussi faisaient-ils souvenir de ces puissants affranchis des empereurs romains à qui le sénat et les grands de l'empire faisaient leur cour, et ployaient sous eux avec bassesse. Ceux-ci, dans tout ce règne, ne furent ni moins comptés ni moins courtisés. Les ministres même les plus puissants les ménageaient ouvertement ; et les princes du sang, jusqu'aux bâtards, sans parler de tout ce qui est inférieur, en usaient de même. Les charges des premiers gentilhommes ne la chambre furent plus qu'obscurcies par les premiers valets de chambre, et les grandes charges ne se soutinrent que dans la mesure que les valets de leur dépendance ou les petits officiers très subalternes approchaient nécessairement plus ou moins du roi. L'insolence aussi était grande dans la plupart d'eux, et telle qu'il fallait savoir l'éviter ou la supporter avec patience.

Rien n'était pareil à lui aux revues, aux fêtes, et partout où un air de galanterie pouvait avoir lieu par la présence des dames. On l'a déjà dit, il l'avait puisée à la cour de la reine sa mère, et chez la comtesse de Soissons ; la compagnie de ses maîtresses l'y avait accoutumé de plus en plus ; mais toujours majestueux, quoique quelquefois avec de la gaieté, et jamais devant le monde rien de déplacé ni de hasardé ; mais jusqu'au moindre geste, son marcher, son port, toute sa contenance, tout mesuré, tout décent, noble, grand, majestueux, et toutefois très naturel, à quoi l'habitude et l'avantage incomparable et unique de toute sa figure donnait une grande facilité. Aussi, dans les choses sérieuses, les audiences d'ambassadeurs, les cérémonies, jamais homme n'a tant imposé : et il fallait commencer par s'accoutumer à le voir, si en le haranguant on ne voulait s'exposer à demeurer court. Ses réponses en ces occasions étaient toujours courtes, justes, pleines et très rarement sans quelque chose d'obligeant, quelquefois même de flatteur, quand le discours le méritait. Le respect aussi qu'apportait sa présence en quel-

que lieu qu'il fût imposait un silence et jusqu'à une sorte de frayeur.

Il aimait fort l'air et les exercices, tant qu'il en put faire. Il avait excellé à la danse, au mail[1], à la paume. Il était encore admirable à cheval à son âge. Il aimait à voir faire toutes ces choses avec grâce et adresse. S'en bien ou mal acquitter devant lui était mérite ou démérite. Il disait que de ces choses qui n'étaient point nécessaires, il ne s'en fallait point mêler, si on ne les faisait pas bien. Il aimait fort à tirer, et il n'y avait point de si bon tireur que lui, ni avec tant de grâces. Il voulait des chiennes couchantes excellentes ; il en avait toujours sept ou huit dans ses cabinets, et se plaisait à leur donner lui-même à manger pour s'en faire connaître. Il aimait fort aussi à courre le cerf, mais en calèche, depuis qu'il s'était cassé le bras en courant à Fontainebleau, aussitôt après la mort de la reine. Il était seul dans une manière de soufflet, tiré par quatre petits chevaux, à cinq ou six relais, et il menait lui-même à toute bride, avec une adresse et une justesse que n'avaient pas les meilleurs cochers, et toujours la même grâce à tout ce qu'il faisait. Ses postillons étaient des enfants depuis neuf ou dix ans jusqu'à quinze, et il les dirigeait.

Il aimait le luxe et avait le goût des constructions.

SAINT-GERMAIN, lieu unique pour rassembler les merveilles de la vue, l'immense plain-pied d'une forêt toute joignante, unique encore par la beauté de ses arbres, de son terrain, de sa situation, l'avantage et la facilité des eaux de source sur cette élévation, les agréments admirables des jardins, des hauteurs et des terrasses, qui les unes sur les autres ne pouvaient si aisément conduire dans toute l'étendue qu'on aurait voulu, les charmes et les commodités de la Seine, enfin, une ville toute faite et que sa position entretenait par elle-même, il l'abandonna pour Versailles, le plus triste et le plus ingrat de tous les lieux, sans vue, sans bois, sans eau, sans terre, parce que tout y est sable mouvant ou marécage, sans air par conséquent qui n'y peut être bon.

Il se plut à tyranniser la nature, à la dompter à force d'art et de trésors. Il y bâtit tout l'un après l'autre, sans dessein général ; le beau et le vilain furent cousus ensemble, le vaste et l'étranglé. Son appartement et celui de la reine y ont les dernières incommodités, avec les vues de cabinets et de tout ce qui est derrière les plus obscures, les plus enfermées, les plus

1. Masse de bois ferré à manche flexible, dont on frappait une boule de buis.

puantes. Les jardins dont la magnificence étonne, mais dont le léger usage rebute, sont d'aussi mauvais goût. On y conduit dans la fraîcheur de l'ombre que par une vaste zone torride, au bout de laquelle il n'y a plus, où que ce soit, qu'à monter et à descendre ; et avec la colline, qui est fort courte, se terminent les jardins. La recoupe[1] y brûle les pieds, mais sans cette recoupe on y enfoncerait ici dans les sables, et là dans la plus noire fange. La violence qui y a été faite partout à la nature repousse et dégoûte malgré soi. L'abondance des eaux forcées et ramassées de toutes parts les rend vertes, épaisses, bourbeuses ; elles répandent une humidité malsaine et sensible, une odeur qui l'est encore plus. Leurs effets, qu'il faut pourtant beaucoup ménager, sont incomparables ; mais de ce tout, il résulte qu'on admire et qu'on fuit. Au côté de la cour, l'étranglé suffoque, et ses vastes ailes s'enfuient sans tenir à rien. Du côté des jardins, on jouit de la beauté du tout ensemble, mais on croit voir un palais qui a été brûlé, où le dernier étage et les toits manquent encore. La chapelle qui l'écrase, parce que Mansart voulait engager le roi à élever le tout d'un étage, a de partout la triste réputation d'un immense catafalque. La main d'œuvre y est exquise en tous genres, l'ordonnance nulle, tout y a été fait pour la tribune, parce que le roi n'allait guère en bas, et celles des côtés sont inaccessibles, par l'unique défilé qui conduit à chacune. On ne finirait point sur les défauts monstrueux d'un palais si immense, et si immensément cher[2], avec ses accompagnements qui le sont encore davantage.

Orangerie, potagers, chenils, grande et petite écuries pareilles, commun prodigieux ; enfin une ville entière où il n'y avait qu'un très misérable cabaret, un moulin à vent, et ce petit château de cartes que Louis XIII y avait fait pour n'y plus coucher sur la paille, qui n'était que la contenance étroite et basse autour de la cour de marbre, qui en faisait la cour, et dont le bâtiment du fond n'avait que deux courtes et petites ailes. Mon père l'a vu et y a couché maintes fois. Encore ce Versailles de Louis XIV, ce chef-d'œuvre si ruineux et de si mauvais goût, et où les changements entiers des bassins et des bosquets ont enterré tant d'or qui ne peut paraître, n'a-t-il pu être achevé.

Parmi tant de salons entassés l'un sur l'autre, il n'y a ni salle de comédie, ni salle de banquets, ni de bal ; et devant et derrière il reste beaucoup à faire. Les parcs et les avenues, tous en plants, ne peuvent venir. En gibier, il faut y en jeter sans cesse ; en rigoles de quatre et cinq lieues de cours, elles sont sans nombre ;

1. *Recoupe* : empierrement.

2. De 1664 à 1690, Versailles a coûté, avec ses dépendances, près de 88 millions, sans parler des meubles.

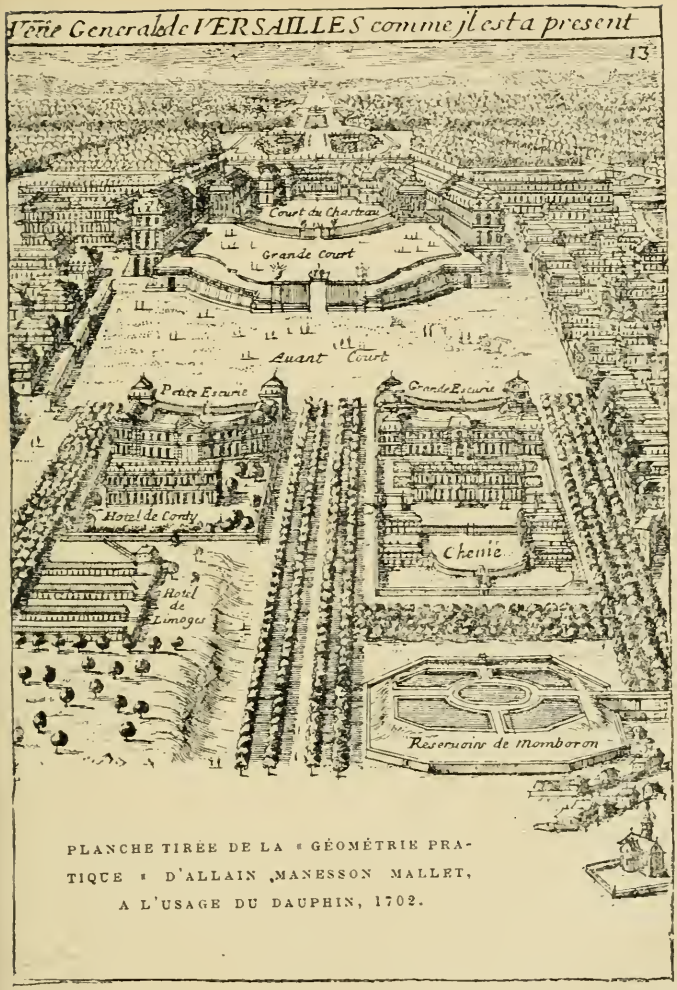

PLANCHE TIRÉE DE LA « GÉOMÉTRIE PRATIQUE » D'ALLAIN MANESSON MALLET, A L'USAGE DU DAUPHIN, 1702.

VUE GÉNÉRALE DU CHATEAU DE VERSAILLES

en murailles enfin qui, par leur immense contour, enferment comme une petite province du plus triste et du plus vilain pays du monde.

Trianon, dans ce même parc, et à la porte de Versailles, d'abord maison de porcelaine à aller faire des collations, agrandie après pour y pouvoir coucher, enfin palais de marbre, de jaspe et de porphyre avec des jardins délicieux ; la ménagère vis-à-vis, de l'autre côté de la croisée du canal de Versailles, toute de riens exquis, et garnie de toutes sortes d'espèces de bêtes à deux et à quatre pieds les plus rares ; enfin Clagny, bâti pour Mme de Montespan en son propre, passé au duc du Maine, au bout de Versailles, château superbe avec ses eaux, ses jardins, son parc : des aqueducs dignes des Romains de tous les côtés, l'Asie ni l'antiquité n'offrent rien de si vaste, de si multiplié, de si travaillé, de si superbe, de si rempli de monuments les plus rares de tous les siècles, en marbre les plus exquis de toutes les sortes, en bronzes, en peintures ; en sculptures, ni de si achevé des derniers.

Mais l'eau manquait quoi qu'on pût faire, et ces merveilles de l'art en fontaines tarissaient, comme elles font encore à tous moments, malgré la prévoyance de ces mers de réservoirs qui avaient coûté tant de millions à établir et à conduire sur le sable mouvant et sur la fange. Qui l'aurait cru ? ce défaut devint la ruine de l'infanterie. Mme de Maintenon régnait, on parlera d'elle à son tour. M. de Louvois alors était bien avec elle, on jouissait de la paix. Il imagina de détourner la rivière d'Eure, entre Chartres et Maintenon, et de la faire venir tout entière à Versailles. Qui pourra dire l'or et les hommes que la tentative obstinée en coûta pendant plusieurs années, jusque-là qu'il fut défendu, sous les plus grandes peines, dans le camp qu'on y avait établi et qu'on y tint très longtemps, d'y parler des malades, surtout des morts, que le rude travail et plus encore l'exhalaison de tant de terres remuées tuaient ? combien d'autres furent des années à se rétablir de cette contagion ! combien n'en ont pu reprendre leur santé pendant le reste de leur vie ! Et toutefois non seulement les officiers particuliers, mais les colonels, les brigadiers, et ce qu'on y employa d'officiers généraux, n'avaient pas, quels qu'ils fussent, la liberté de s'en absenter un quart d'heure, ni de manquer eux-mêmes un quart d'heure de service sur les travaux. La guerre enfin les interrompit en 1688, sans qu'ils aient été repris depuis ; il n'en est resté que d'informes monuments qui éterniseront cette cruelle folie.

A la fin, le roi, lassé du beau et de la foule, se persuada qu'il voulait quelquefois du petit et de la solitude. Il chercha autour de Versailles de quoi satisfaire ce nouveau goût. Il visita plusieurs endroits, il parcourut les coteaux qui découvrent Saint-

Germain et cette vaste plaine qui est en bas, où la Seine serpente et arrose tant de gros lieux et de richesses en quittant Paris. On le pressa de s'arrêter à Lucienne, où Cavoye eut depuis une maison dont la vue est enchantée, mais il répondit que cette heureuse situation le ruinerait, et que, comme il voulait un rien, il voulait aussi une situation qui ne lui permît pas de songer à y rien faire.

Il trouva derrière Lucienne un vallon étroit, profond, à bords escarpés, inaccessible par ses marécages, sans aucune vue, enfermé de collines de toutes parts, extrêmement à l'étroit, avec un méchant village sur le penchant d'une de ces collines qui s'appelait Marly. Cette clôture sans vue, ni moyen d'en avoir, fit tout son mérite. L'étroit du vallon où on ne se pouvait étendre y en ajouta beaucoup. Il crut choisir un ministre, un favori, un général d'armée. Ce fut un grand travail que dessécher ce cloaque de tous les environs qui y jetaient toutes leurs voiries et d'y apporter des terres. L'ermitage fut fait. Ce n'était que pour y coucher trois nuits du mercredi au samedi, deux ou trois fois l'année, avec une douzaine au plus de courtisans en charges les plus indispensables.

Peu à peu l'ermitage fut augmenté ; d'accroissement en accroissement les collines taillées pour faire place et y bâtir, et celle du bout largement emportée pour donner au moins une échappée de vue fort imparfaite. Enfin, en bâtiments, en jardins, en eaux, en aqueducs, en ce qui est si connu et si curieux sous le nom de machine de Marly, en parc, en forêt ornée et renfermée, en statues, en meubles précieux, Marly est devenu ce qu'on le voit encore ; tout dépouillé qu'il est depuis la mort du roi. En forêts toutes venues, et touffues qu'on y a apportées en grands arbres de Compiègne, et de bien plus loin sans cesse, dont plus des trois quarts mouraient, et qu'on remplaçait aussitôt ; en vastes espaces de bois épais et d'allées obscures, subitement changées en immenses pièces d'eau où on se promenait en gondoles, puis remises en forêts à n'y pas voir le jour dès le moment qu'on les plantait, je parle de ce que j'ai vu en six semaines ; en bassins changés cent fois ; en cascades de même à figures successives et toutes différentes ; en séjours de carpes, ornés de dorures et de peintures les plus exquises, à peine achevées, rechangées et rétablies autrement par les mêmes maîtres et cela une infinité de fois ; cette prodigieuse machine, dont on vient de parler, avec ses immenses aqueducs, ses conduites et ses réservoirs monstrueux, uniquement consacrée à Marly sans plus porter d'eau à Versailles ; c'est peu de dire que Versailles tel qu'on l'a vu n'a pas coûté Marly [1].

1. Plus qu'excessif : Marly, de 1679 à 1650, a coûté 4 millions 1/2.

Que si on ajoute les dépenses de ces continuels voyages, qui devinrent enfin au moins égaux aux séjours de Versailles, souvent presque aussi nombreux, et tout à la fin de la vie du roi le séjour le plus ordinaire, on ne dira point trop sur Marly seul en comptant par milliards.

Telle fut la fortune d'un repaire de serpents et de charognes, de crapauds et de grenouilles, uniquement choisi pour n'y pouvoir dépenser. Tel fut le mauvais goût du roi en toutes choses, et ce plaisir superbe de forcer la nature, que ni la guerre la plus pesante, ni la dévotion ne put émousser.

Madame de Maintenon.

Saint-Simon passe au chapitre des amours du roi et en arrive à Mme de Maintenon, dont il conte l'histoire avant de tracer le portrait.

IL faut passer à un autre genre d'amour, qui n'étonna pas moins toutes les nations que celui-ci les avait scandalisées, et que le roi emporta tout entier au tombeau. A ce peu de mots qui ne reconnaîtrait la célèbre Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, dont le règne permanent n'a pas duré moins de trente-deux ans. Née dans les îles de l'Amérique où son père, peut-être gentilhomme, était allé avec sa mère chercher du pain, et que l'obscurité y a étouffés, revenue seule et au hasard en France, abordée à la Rochelle, recueillie au voisinage par pitié chez Mme de Neuillant, mère de la maréchale-duchesse de Navailles, réduite par sa pauvreté et par l'avarice de cette vieille dame à garder les clefs de son grenier et à voir mesurer tous les jours l'avoine à ses chevaux ; venue à Paris à sa suite, jeune, adroite, spirituelle et belle, sans pain et sans parents, d'heureux hasards la firent connaître au fameux Scarron. Il la trouva aimable, ses amis peut-être encore plus. Elle crut faire la plus grande fortune, et la plus inespérable d'épouser ce joyeux et savant cul-de-jatte, et des gens qui avaient peut-être plus besoin de femme que lui l'entêtèrent de faire ce mariage, et vinrent à bout de lui persuader de tirer par là de la misère cette charmante malheureuse.

Le mariage se fit, la nouvelle épousée plut à toutes les compagnies qui allaient chez Scarron. Il la voyait fort bonne, et en tous genres ; c'était la mode d'aller chez lui, gens d'esprit, gens de la cour et de la ville, et ce qu'il y avait de meilleur et de plus distingué, qu'il n'était pas en état d'aller chercher hors de chez lui, et que les charmes de son esprit, de son savoir, de son imagination, de cette gaieté incomparable parmi ses maux, et toujours nouvelle, cette rare fécondité, et la plaisanterie du

meilleur goût qu'on admire encore dans ses ouvrages, attiraient continuellement chez lui.

Mme Scarron fit donc là des connaissances de toutes les sortes qui pourtant, à la mort de son mari, ne l'empêchèrent pas d'être réduite à la charité de la paroisse de Saint-Eustache. Elle y prit une chambre pour elle et pour une servante dans une montée, où elle vécut très à l'étroit. Ses appas élargirent peu à peu ce mal-être. Villars, père du maréchal ; Beuvron, père d'Harcourt ; les trois Villarceaux qui demeurèrent les trois tenants ; bien d'autres l'entretinrent.

Cela le remit à flot, et peu à peu l'introduisit à l'hôtel d'Albret, par là à l'hôtel de Richelieu et ailleurs ; ainsi de l'un à l'autre. Dans ces maisons, Mme Scarron n'était rien moins que sur le pied de compagnie. Elle y était à tout faire, tantôt à demander du bois, tantôt si on servirait bientôt ; une autre fois si le carrosse de celui-ci ou de celle-là était revenu : et ainsi de mille petites commissions dont l'usage des sonnettes, introduit longtemps depuis, a ôté l'importunité.

Elle dut à la proche parenté du maréchal d'Albret et de M. de Montespan l'introduction décisive à l'incroyable fortune qu'elle fit quatorze ou quinze ans après. M. et Mme de Montespan ne bougeaient de chez le maréchal d'Albret qui tenait à Paris, la plus grande et la meilleure maison, où abondait la compagnie de la cour et de la ville la plus distinguée et la plus choisie. Les respects, les soins de plaire, l'esprit et les agréments de Mme Scarron réussirent fort auprès de Mme de Montespan. Elle prit de l'amitié pour elle et quand elle eut ses premiers enfants du roi, M. du Maine et Mme la duchesse qu'on voulut cacher, elle lui proposa de les confier à Mme Scarron, à qui on donna une maison au Marais pour y loger avec eux, et de quoi les entretenir et les élever dans le dernier secret. Dans les suites, ces enfants furent amenés à Mme de Montespan, puis montrés au roi, et de là peu à peu tirés du secret, et avoués. Leur gouvernante, fixée avec eux à la cour, y plut de plus en plus à Mme de Montespan, qui lui fit donner par le roi à diverses reprises. Lui, au contraire, ne la pouvait souffrir ; ce qu'il lui donnait quelquefois, et toujours peu, n'était que par excès de complaisance, et avec un regret qu'il ne cachait pas.

La terre de Maintenon étant tombée en vente, la proximité de Versailles en tenta si bien Mme de Montespan, pour Mme Scarron, qu'elle ne laissa point de repos au roi qu'elle n'en eût tiré de quoi la faire acheter à cette femme, qui prit alors le nom de Maintenon, ou fort peu de temps après. Elle obtint aussi de quoi en raccommoder le château, et attaqua le roi encore pour donner de quoi rajuster le jardin, car MM. d'Angennes y avaient tout laissé ruiner.

C'était à sa toilette où cela se passait, et où le seul capitaine des gardes en quartier suivait le roi. C'était M. le maréchal de Lorges, homme le plus vrai qui fut jamais, et qui m'a souvent conté la scène dont il fut témoin ce jour-là. Le roi fit d'abord la sourde oreille, puis refusa. Enfin impatienté de ce que Mme de Montespan ne démordait point et insistait toujours, il se fâcha, lui dit qu'il n'avait déjà que trop fait pour cette créature, qu'il ne comprenait pas la fantaisie de Mme de Montespan pour elle, et son opiniâtreté à la garder, après tant de fois qu'il l'avait priée de s'en défaire ; qu'il avouait pour lui qu'elle lui était insupportable, et que pourvu qu'on lui promît qu'il ne la verrait plus, et qu'on ne lui en parlerait jamais, il donnerait encore, quoique; pour en dire la vérité, il n'eût déjà que beaucoup trop donné pour une créature de cette espèce. Jamais M. le maréchal de Lorges n'a oublié ces propres paroles ; et à moi et à d'autres il les a toujours rapportées précises et dans le même ordre, tant il en fut frappé alors, et bien plus à tout ce qu'il vit depuis de si étonnant et de si contradictoire. Mme de Montespan se tut bien court, et bien en peine d'avoir trop pressé le roi.

M. du Maine était extrêmement boiteux. On disait que c'était d'être tombé d'entre les bras d'une nourrice. Tout ce qu'on lui fit n'ayant pas réussi, on prit le parti de l'envoyer chez divers artistes et en Flandre et ailleurs dans le royaume, puis aux eaux, entre autres à Barèges. Les lettres que la gouvernante écrivait à Mme de Montespan, pour lui rendre compte de ces voyages, étaient montrées au roi. Il les trouva bien écrites, il les goûta, et les dernières commencèrent à diminuer son éloignement.

Les humeurs de Mme de Montespan achevèrent l'ouvrage. Elle en avait beaucoup, elle s'était accoutumée à ne s'en pas contraindre. Le roi en était l'objet plus souvent que personne ; il en était encore amoureux, mais il en souffrait. Mme de Maintenon le reprochait à Mme de Montespan, qui lui en rendit de bons offices auprès du roi. Ces soins d'apaiser sa maîtresse lui revinrent aussi d'ailleurs, et l'accoutumèrent à parler quelquefois à Mme de Maintenon, à s'ouvrir à elle de ce qu'il désirait qu'elle fît auprès de Mme de Montespan, enfin à lui conter ses chagrins contre elle, et à la consulter là-dessus.

Admise peu à peu dans l'intime confidence, et sans milieu, de l'amant et de la maîtresse, et par le roi même, l'adroite suivante sut la cultiver, et fit si bien par son industrie, que peu à peu elle supplanta Mme de Montespan, qui s'aperçut trop tard qu'elle lui était devenue nécessaire. Parvenue à ce point, Mme de Maintenon fit à son tour ses plaintes au roi de ce qu'elle avait à souffrir d'une maîtresse qui l'épargnait si peu lui-même, et à force de se plaindre l'un à l'autre de Mme de Montespan, celle-ci en prit tout à fait la place et se la sut bien assurer.

Après la mort de la reine, le roi passa tout l'automne à Fontainebleau.

CE fut là où son goût, piqué par l'absence, la [1] fit trouver insupportable. A son retour on prétend, car il faut distinguer le certain de ce qui ne l'est pas, on prétend, dis-je, que le roi parla plus librement à Mme de Maintenon, et qu'elle, osant essayer ses forces, se retrancha habilement sur la dévotion, et sur la pruderie de son dernier état ; que le roi ne se rebuta point ; qu'elle le prêcha et lui fit peur du diable, et qu'elle ménagea son amour et sa conscience l'un par l'autre avec un si grand art, qu'elle parvint à ce que nos yeux ont vu, et que la postérité refusera de croire.

Mais ce qui est très certain, et bien vrai, c'est que quelque temps après le retour du roi à Fontainebleau, et au milieu de l'hiver qui suivit la mort de la reine, chose que la postérité aura peine à croire, quoique parfaitement vraie et avérée, le P. de La Chaise, confesseur du roi, dit la messe en pleine nuit dans un des cabinets du roi à Versailles. Bontems, gouverneur de Versailles, premier valet de chambre en quartier, et le plus confident des quatre servit cette messe où ce monarque et la Maintenon furent mariés, en présence d'Harlay, archevêque de Paris, comme diocésain, de Louvois, qui tous deux avaient, comme on l'a dit, tiré parole au roi qu'il ne déclarerait jamais ce mariage, et de Montchevreuil, uniquement en troisième, parent, ami, et du même nom de Mornay que Villarceaux, à qui autrefois il prêtait sa maison de Montchevreuil tous les étés, sans en bouger lui-même avec sa femme, où Villarceaux entretenait cette reine comme à Paris, et où il payait toute la dépense, parce que son cousin était fort pauvre, et qu'il avait honte de concubinage chez lui à Villarceaux, en présence de sa femme, dont il respectait la patience et la vertu.

La satiété des noces ordinairement si fatale, et des noces de cette espèce, ne fit que consolider la faveur de Mme de Maintenon. Bientôt après elle éclata par l'appartement qui lui fut donné à Versailles au haut du grand escalier, vis-à-vis de celui du roi, et de plain-pied. Depuis ce moment, le roi y alla tous les jours de sa vie passer plusieurs heures à Versailles, et en quelque lieu qu'il fût, où elle fut toujours logée aussi proche de lui, et de plain-pied autant que possible.

Les suites, les succès, l'entière confiance, la rare dépendance, la toute puissance, l'adoration publique, universelle, les minis-

1. L'absence de Mme de Maintenon.

tres, les généraux d'armée, la famille royale la plus proche, tout en un mot à ses pieds ; tout bon et tout bien pour elle, tout réprouvé sans elle ; les hommes, les affaires, les choses ; les choix, les justices, les grâces, la religion, tout sans exception en sa main, et le roi et l'État ses victimes ; quelle elle fût, cette fée incroyable, et comment elle gouverna sans lacune, sans obstacle, sans nuage le plus léger, plus de trente ans entiers, et même trente-deux, c'est l'incomparable spectacle qu'il s'agit de se retracer, et qui a été celui de toute l'Europe.

C'était une femme de beaucoup d'esprit, que les meilleures compagnies, où elle avait été soufferte, et dont bientôt elle fit le plaisir, avaient fort polie et ornée de la science du monde, et que la galanterie avait achevé de tourner au plus agréable. Ses divers états l'avaient rendue flatteuse, insinuante, complaisante, cherchant toujours à plaire. Le besoin de l'intrigue, toutes celles qu'elle avait vues, en plus d'un genre, et de beaucoup desquelles elle avait été, tant pour elle-même que pour en servir d'autres, l'y avaient formée, et lui en avaient donné le goût, l'habitude et toutes les adresses. Une grâce incomparable à tout, un air d'aisance, et toutefois de retenue et de respect, qui par sa longue bassesse lui était devenu naturel, aidaient merveilleusement ses talents, avec un langage doux, juste, en bons termes, et naturellement éloquent et court. Son beau temps, car elle avait trois ou quatre ans plus que le roi, avait été celui des belles conversations, de la belle galanterie, en un mot de ce qu'on appelait les ruelles, lui en avait tellement donné l'esprit, qu'elle en retint toujours le goût et la plus forte teinture. Le précieux et le guindé ajouté à l'air de ce temps-là, qui en tenait un peu, s'était augmenté par le vernis de l'importance, et s'accrut depuis par celui de la dévotion, qui devint le caractère principal, et qui fit semblant d'absorber tout le reste. Il lui était capital pour se maintenir où il l'avait portée, et ne le fut pas moins pour gouverner. Ce dernier point était son être : tout le reste y fut sacrifié sans réserve. La droiture et la franchise étaient trop difficiles à accorder avec une telle vue, et avec une telle fortune ensuite, pour imaginer qu'elle en retînt plus que la parure. Elle n'était pas aussi tellement fausse que ce fût son véritable goût, mais la nécessité lui en avait de longue main donné l'habitude, et sa légèreté naturelle la faisait paraître au double de fausseté plus qu'elle n'en avait.

L'abjection et la détresse où elle avait si longtemps vécu lui avait rétréci l'esprit, et avili le cœur et les sentiments. Elle pensait et sentait si fort en petit, en toutes choses, qu'elle était toujours en effet moins que Mme Scarron, et qu'en tout et partout elle se retrouvait telle. Rien n'était si rebutant que cette bassesse jointe à une situation si radieuse.

Très dévote, elle rendit le roi dévot, et contribua à l'irriter contre les jansénistes et les protestants.

LA révocation de l'édit de Nantes sans le moindre prétexte et sans aucun besoin, et les diverses proscriptions plutôt que déclarations qui la suivirent, furent les fruits de ce complot affreux qui dépeupla un quart du royaume, qui ruina son commerce, qui l'affaiblit dans toutes ses parties, qui le mit si longtemps au pillage public et avoué des dragons, qui autorisa les tourments et les supplices dans lesquels ils firent réellement mourir tant d'innocents de tout sexe par milliers, qui ruina un peuple si nombreux, qui déchira un monde de familles, qui arma les parents contre les parents pour avoir leur bien et les laisser mourir de faim ; qui fit passer nos manufactures aux étrangers, fit fleurir et regorger leurs États aux dépens du nôtre et leur fit bâtir de nouvelles villes, qui leur donna le spectacle d'un si prodigieux peuple proscrit, nu, fugitif, errant sans crime, cherchant asile loin de sa patrie ; qui mit nobles, riches, vieillards, gens souvent très estimés pour leur piété, leur savoir, leur vertu, des gens aisées, faibles, délicats, à la rame, et sous le nerf très effectif du comité pour cause unique de religion ; enfin, qui, pour comble de toutes horreurs, remplit toutes les provinces du royaume de parjures et de sacrilèges, où tout retentissait de hurlements de ces infortunées victimes de l'erreur, pendant que tant d'autres sacrifiaient leur conscience à leurs biens et à leur repos, et achetaient l'un et l'autre par des abjurations simulées d'où sans intervalle on les traînait à adorer ce qu'ils ne croyaient point, et à recevoir réellement le divin corps du Saint des saints, tandis qu'ils demeuraient persuadés qu'ils ne mangeaient que du pain qu'ils devaient encore abhorrer. Telle fut l'abomination générale enfantée par la flatterie et par la cruauté. De la torture à l'abjuration, et de celle-ci à la communion, il n'y avait pas souvent vingt-quatre heures de distance, et leurs bourreaux étaient leurs conducteurs et leurs témoins. Ceux qui, par la suite, eurent l'air d'être changés avec plus de loisir, ne tardèrent pas, par leur fuite ou par leur conduite, à démentir leur prétendu retour.

Le roi recevait de tous les côtés des nouvelles et des détails de ces persécutions et de toutes ces conversions. C'était par milliers qu'on comptait ceux qui avaient abjuré et communié : deux mille dans un lieu, six mille dans un autre, tout à la fois, et dans un instant. Le roi s'applaudissait de sa puissance et de sa piété. Il se croyait au temps de la prédication des apôtres, et il s'en attribuait tout l'honneur. Les évêques lui écrivaient des panégyriques ; les jésuites en faisaient retentir les chaires et les missions. Toute la France était remplie d'horreur et de

confusion, et jamais tant de triomphes et de joie, jamais tant de profusion de louanges. Le monarque ne doutait pas de la sincérité de cette foule de conversions ; les convertisseurs avaient grand soin de l'en persuader et de le béatifier par avance. Il avalait ce poison à longs traits. Il ne s'était jamais cru si grand devant les hommes, ni si avancé devant Dieu dans la réparation de ses péchés et du scandale de sa vie. Il n'entendait que des éloges, tandis que les bons et les vrais catholiques et les saints évêques gémissaient de tout leur cœur de voir des orthodoxes imiter, contre les erreurs et les hérétiques, ce que les tyrans hérétiques et païens avaient fait contre la vérité, contre les confesseurs et contre les martyrs. Ils ne se pouvaient surtout consoler de cette immensité de parjures et de sacrilèges. Ils pleuraient amèrement l'odieux durable et irrémédiable que de détestables moyens répandaient sur la véritable religion, tandis que nos voisins exultaient de nous voir ainsi nous affaiblir et nous détruire nous-mêmes, profitaient de notre folie, et bâtissaient des desseins sur la haine que nous nous attirions de toutes les puissances protestantes.

La maison de Saint-Cyr, qu'elle fonda peu après la révocation de l'Édit de Nantes, devait, en l'illustrant, faciliter la déclaration de son mariage. Le roi en fut dissuadé par Fénelon, et surtout par Bossuet.

C'ÉTAIT un homme dont l'honneur, la vertu, la droiture était aussi inséparable que la science et la vaste érudition. Sa place de précepteur de Monseigneur l'avait familiarisé avec le roi, qui s'était adressé plus d'une fois à lui dans les scrupules de sa vie. Bossuet lui avait souvent parlé là-dessus avec une liberté digne des premiers siècles et des premiers évêques de l'Église Il avait interrompu le cours du désordre plus d'une fois ; il avait osé poursuivre le roi, qui lui avait échappé. Il fit à la fin cesser tout mauvais commerce, et il acheva de couronner cette grande œuvre par les derniers coups qui chassèrent pour jamais Mme de Montespan de la cour. Mme de Maintenon, au centre de la gloire, ne pouvait goûter de repos tant qu'elle y voyait son ancienne maîtresse demeurante, et tous les jours visitée par le roi.C'était, ce lui semblait, autant de temps et de reste d'autorité pris sur elle. De plus, elle ne pouvait éviter de lui rendre, sinon d'anciens respects, au moins de grands égards, et des devoirs apparents. Outre qu'ils la faisaient trop souvenir de son ancienne bassesse, elle en éprouvait souvent de Mme de Montespan d'amères et de bien expresses commémoraisons, sans ménagements. Les visites journelles en demi-public du roi à son ancienne maîtresse, toujours entre la messe et le dîner, pour les rendre plus nécessairement courtes, et par bienséance, faisaient un contraste

fort ridicule avec son assiduité longue de tous les jours chez celle qui l'avait servie, et chez qui, sans nom de maîtresse ni d'épouse, était le creuset de la cour et de l'État. Cette sortie de la cour de Mme de Montespan, pour n'y plus revenir, fut donc une grande délivrance pour Mme de Maintenon, et elle n'ignora pas qu'elle la dut à M. de Meaux tout entière, qui à la fin lui en attira les ordres réitérés.

Ce grand pas fait de l'expulsion sans retour de Mme de Montespan, Mme de Maintenon prit un nouvel éclat. Ayant manqué pour la seconde fois la déclaration de son mariage, elle comprit qu'il n'y avait plus à y revenir, et eut assez de force sur elle-même pour couler doucement par-dessus, et ne se pas creuser une disgrâce pour n'avoir pas été déclarée reine. Le roi, qui se sentit affranchi, lui sut un gré de cette conduite qui redoubla pour elle son affection, sa considération, sa confiance. Elle eût peut-être succombé sous le poids de l'éclat de ce qu'elle avait voulu paraître, elle s'établit de plus en plus par la confirmation de sa transparente énigme.

Mais il ne faut pas s'imaginer que, pour en user et s'y soutenir, elle n'eut besoin d'aucune adresse. Son règne, au contraire, ne fut qu'un continuel manège, et celui du roi une perpétuelle duperie.

Voici quelle était la « mécanique » des journées de Mme de Maintenon.

L'ORDINAIRE, dès qu'elle était levée, c'était de s'en aller à Saint-Cyr, et d'y dîner dans son appartement seule, ou avec quelque favorite de la maison, d'y donner des audiences le moins qu'elle pouvait, d'y régenter au dedans, d'y gouverner l'Église au dehors, d'y lire et d'y répondre des lettres, d'y gouverner des monastères de filles de toutes parts, d'y recevoir des avis et des lettres d'espionnages, et de revenir à peu près justement au temps que le roi passait chez elle. Devenue plus vieille et plus infirme en arrivant entre sept et huit heures du matin à Saint-Cyr, elle s'y mettait au lit pour se reposer, ou faire quelque remède.

A Fontainebleau, elle avait une maison à la ville, où elle allait souvent pour y faire les mêmes choses qu'à Saint-Cyr. A Marly, elle s'était fait accommoder un petit appartement qui avait une fenêtre dans la chapelle. Elle en faisait souvent le même usage que de Saint-Cyr ; mais cela s'appelait le repos, et ce repos était inaccessible, sans exception que de Mme la duchesse de Bourgogne.

A Marly, à Trianon, à Fontainebleau, le roi allait chez elle les matins des jours qu'il n'y avait point de conseil, et qu'elle

MADAME DE MAINTENON
ET SA NIÈCE FRANÇOISE D'AUBIGNÉ
PLUS TARD DUCHESSE DE NOAILLES

Musée de Versailles. PAR FERDINAND ELLE.

n'était pas à Saint-Cyr ; à Fontainebleau, depuis la messe jusqu'au dîner, quand le dîner n'était pas quelquefois au sortir de la messe pour aller courre le cerf ; et il y était une heure et demie, et quelquefois davantage. A Trianon et à Marly, la visite durait beaucoup moins, parce qu'en sortant de chez elle il s'allait promener dans ses jardins. Ces visites étaient presque toujours tête à tête, sans préjudice de celles de toutes les après-dînées, qui étaient rarement tête à tête que fort peu de temps, parce que les ministres y venaient chacun à son tour travailler avec le roi. Le vendredi, qu'il arrivait souvent qu'il n'y en avait point, c'étaient les dames familières avec qui il jouait, ou une musique ; ce qui se doubla et tripla de jours tout à la fin de sa vie.

Vers les neuf heures du soir, deux femmes de chambre venaient déshabiller Mme de Maintenon. Aussitôt après, son maître d'hôtel et un valet de chambre apportaient son couvert, un potage et quelque chose de léger. Dès qu'elle avait achevé de souper, ses femmes la mettaient dans son lit, et tout cela en présence du roi et du ministre, qui n'en discontinuait pas son travail, et qui n'en parlait pas plus bas, ou, s'il n'y en avait point, des dames familières. Tout cela gagnait dix heures, que le roi allait souper, et en même temps on tirait les rideaux de Mme de Maintenon.

Reine en particulier, à l'extérieur pour le ton, le siège et la place en présence du roi, de Monseigneur, de Monsieur, de la cour d'Angleterre et de qui que ce fût, elle était très simple particulière au dehors, et toujours aux dernières places. J'en ai vu les fins aux dîners du roi à Marly, mangeant avec lui et les dames, et à Fontainebleau en grand habit chez la reine d'Angleterre, comme je l'ai remarqué ailleurs, cédant absolument sa place, et se reculant partout pour les femmes titrées, même pour des femmes de qualité distinguées, ne se laissant jamais forcer par les titrées, mais par celles de qualité ordinaire, avec un air de peine et de civilité, et par tous ses endroits polie, affable, parlante, comme une personne qui ne prétend rien et qui ne montre rien, mais qui imposait fort, à ne considérer que ce qui était autour d'elle.

Toujours très bien mise, noblement, proprement, de bon goût, mais très modestement et plus vieillement alors que son âge. Depuis qu'elle ne parut plus en public, on ne voyait que coiffes et écharpe noire quand par hasard on l'apercevait.

Elle n'allait jamais chez le roi qu'il ne fût malade, ou que les matins des jours qu'il avait pris médecine, et à peu près de même chez Mme la duchesse de Bourgogne, jamais ailleurs pour aucun devoir.

Chez elle, avec le roi, ils étaient chacun dans leur fauteuil

une table devant chacun d'eux, aux deux coins de la cheminée, elle du côté du lit, le roi le dos à la muraille du côté de la porte de l'antichambre, et deux tabourets devant sa table, un pour le ministre qui venait travailler, l'autre pour son sac. Les jours de travail, ils n'étaient seuls ensemble que fort peu de temps avant que le ministre entrât, et moins encore fort souvent après qu'il était sorti. Le roi passait à une chaise percée, revenait au lit de Mme de Maintenon, où il se tenait debout fort peu, lui donnait le bonsoir, et s'en allait se mettre à table. Telle était la mécanique de chez Mme de Maintenon.

Pendant le travail, Mme de Maintenon lisait ou travaillait en tapisserie. Elle entendait tout ce qui se passait entre le roi et le ministre, qui parlaient tout haut. Rarement elle y mêlait son mot, plus rarement ce mot était de quelque conséquence. Souvent le roi lui demandait son avis. Alors elle répondait avec de grandes mesures. Jamais, ou comme jamais, elle ne paraissait affectionner rien, et moins encore s'intéresser pour personne ; mais elle était d'accord avec le ministre qui n'osait en particulier ne pas convenir de ce qu'elle voulait, ni encore moins broncher en sa présence. Dès qu'il s'agissait donc de quelque grâce ou de quelque emploi, la chose était arrêtée entre eux avant le travail où la décision s'en devait faire, et c'est ce qui la retardait quelquefois, sans que le roi ni personne en sût la cause.

Elle mandait au ministre qu'elle voulait lui parler auparavant. Il n'osait mettre la chose sur le tapis qu'il n'eût reçu ses ordres, et que la mécanique roulante des jours et des temps leur eût donné le loisir de s'entendre. Cela fait, le ministre proposait et montrait une liste. Si de hasard le roi s'arrêtait à celui que Mme de Maintenon voulait, le ministre s'en tenait là, et faisait en sorte de n'aller pas plus loin. Si le roi s'arrêtait à quelque autre, le ministre proposait de voir ceux qui étaient aussi à portée, laissait après dire le roi, et en profitait pour exclure. Rarement proposait-il expressément celui à qui il en voulait venir, mais toujours plusieurs qu'il tâchait de balancer également pour embarrasser le roi sur le choix. Alors le roi lui demandait son avis, il parcourait encore les raisons de quelques-uns, et appuyait enfin sur celui qu'il voulait. Le roi presque toujours balançait, et demandait à Mme de Maintenon ce qu'il lui en semblait. Elle souriait, faisait l'incapable, disait quelquefois un mot de quelque autre, puis revenait, si elle ne s'y était pas tenue d'abord, sur celui que le ministre avait appuyé, et déterminait ; tellement que les trois quarts des grâces et des choix, et les trois quarts encore du quatrième quart de ce qui passait par le travail des ministres chez elle, c'était elle qui en disposait. Quelquefois aussi, quand elle n'affectionnait personne, c'était

le ministre même, avec son agrément et son concours, sans que le roi en eût aucun soupçon. Il croyait disposer de tout et seul, tandis qu'il ne disposait, en effet, que de la plus petite partie, et toujours encore par quelque hasard, excepté des occasions rares de quelqu'un qu'il s'était mis dans la fantaisie, ou si quelqu'un qu'il voulait favoriser lui avait parlé pour quelqu'un.

En affaires, si Mme de Maintenon les voulait faire réussir, manquer, ou tourner d'une autre façon, ce qui était beaucoup moins ordinaire que ce qui regardait les emplois et les grâces, c'était la même intelligence entre elle et le ministre, et le même manège à peu près. Par ce détail, on voit que cette femme habile faisait presque tout ce qu'elle voulait, mais non pas tout, ni quand et comme elle voulait.

Cependant le roi s'opiniâtrait parfois et s'emportait contre ses ministres.

IL avait la même conduite avec Mme de Maintenon, à qui de fois à autres il faisait des sorties terribles, et dont il s'applaudissait. Quelquefois elle se mettait à pleurer devant lui, et elle était plusieurs jours sur de véritables épines. Quand elle eut mis Fagon auprès du roi, au lieu de Daquin qu'elle fit chasser, parce qu'il était de la main de Mme de Montespan, et pour avoir un homme tout à elle et de beaucoup d'esprit, qu'elle s'était attaché dans les voyages aux eaux où il avait suivi le duc du Maine, et un homme dont elle pût tirer un continuel parti dans cette place intime de premier médecin qu'elle voyait tous les matins, elle faisait la malade quand il lui arrivait de ces scènes, et c'était d'ordinaire par où elle les faisait finir avec plus d'avantage.

Ce n'est pas que cet artifice, ni même la réalité la plus effective eût aucun pouvoir d'ailleurs de contraindre le roi en quoi que ce pût être. C'était un homme uniquement personnel, et qui ne comptait tous les autres, quels qu'ils fussent, que par rapport à soi. Sa dureté là-dessus était extrême. Dans les temps les plus vifs de sa vie pour ses maîtresses, leurs incommodités les plus opposées aux voyages et au grand habit de cour, car les dames les plus privilégiées ne paraissaient jamais autrement dans les carrosses ni en aucun lieu de cour, avant que Marly eût adouci cette étiquette, rien, dis-je, ne les en pouvait dispenser. Grosses, malades, moins de six semaines après leurs couches, dans d'autres temps fâcheux, il fallait être en grand habit, parées et serrées dans leurs corps [1], aller en Flandre et plus loin encore, danser, veiller, être des fêtes, manger, être gaies et de bonne

1. *Corps* : corsets.

compagnie, changer de lieu, ne paraître craindre, ni être incommodées du chaud, du froid, de l'air, de la poussière, et tout cela précisément aux jours et aux heures marquées, sans déranger rien d'une minute.

C'est surtout en voyage que l'égoïsme du roi était indiscret.

IL voyageait toujours son carrosse plein de femmes : ses maîtresses après ses bâtardes, ses belles-filles, quelquefois Madame, et des dames quand il y avait place. Ce n'était que pour les rendez-vous de chasse, les voyages de Fontainebleau, de Chantilly, de Compiègne, et les vrais voyages, que cela était ainsi. Pour aller tirer, se promener, ou pour aller coucher à Marly ou à Meudon, il allait seul dans une calèche. Il se défiait des conversations que ses grands officiers auraient pu tenir devant lui dans son carrosse : et on prétendait que le vieux Charost, qui prenait volontiers ces temps-là pour dire bien des choses, lui avait fait prendre ce parti, il y avait plus de quarante ans. Il convenait aussi aux ministres qui, sans cela, auraient eu de quoi être inquiets tous les jours, et à la clôture exacte qu'en leur faveur lui-même s'était prescrite, et à laquelle il fut si exactement fidèle. Pour les femmes, ou maîtresses d'abord, ou filles ensuite, et le peu de dames qui pouvaient y trouver place, outre que cela ne se pouvait empêcher, les occasions en étaient restreintes à une grande rareté, et le babil fort à craindre.

Dans ce carrosse, lors des voyages, il y avait toujours beaucoup de toutes sortes de choses à manger : viandes, patisseries, fruits. On n'avait pas sitôt fait un quart de lieue que le roi demandait si on ne voulait pas manger. Lui jamais ne goûtait à rien entre ses repas, non pas même à aucun fruit, mais il s'amusait à voir manger, et manger à crever. Il fallait avoir faim, être gaies, et manger avec appétit et de bonne grâce, autrement il ne le trouvait pas bon, et le montrait même aigrement. On faisait la mignonne, on voulait faire la délicate, être du bel air, et cela n'empêchait pas que les mêmes dames ou princesses qui soupaient avec d'autres à sa table le même jour, ne fussent obligées, sous les mêmes peines, d'y faire aussi bonne contenance que si elles n'avaient mangé de la journée. Avec cela, d'aucuns besoins il n'en fallait point parler, outre que pour des femmes ils auraient été très embarrassants avec les détachements de la maison du roi, et les gardes du corps devant et derrière le carrosse, et les écuyers aux portières, qui faisaient une poussière qui dévorait tout ce qui était dans le carrosse. Le roi, qui aimait l'air, en voulait toutes les glaces baissées, et

aurait trouvé fort mauvais que quelque dame eût tiré le rideau contre le soleil, le vent ou le froid. Il ne fallait seulement pas s'en apercevoir, ni d'aucune autre sorte d'incommodité, et [le roi] allait toujours extrêmement vite, avec des relais le plus ordinairement. Se trouver mal était un démérite à n'y plus revenir.

J'ai ouï conter à la duchesse de Chevreuse, que le roi a toujours fort aimée et distinguée, et qu'il a, tant qu'elle l'a pu, voulu avoir toujours dans ses voyages et dans ses particuliers, qu'allant dans son carrosse avec lui de Versailles à Fontainebleau il lui prit au bout de deux lieues un de ces besoins pressants auxquels on ne croit pas pouvoir résister. Le voyage était tout de suite, et le roi arrêta en chemin, pour dîner sans sortir de son carrosse. Ces besoins, qui redoublaient à tous moments, ne se faisaient pas sentir à propos, comme à cette dînée, où elle eût pu descendre un moment dans la maison vis-à-vis. Mais le repas, si ménagé qu'elle le pût faire, redoubla l'extrémité de son état. Prête par moments à être forcée de l'avouer et de mettre pied à terre, prête aussi très souvent à perdre connaissance, son courage la soutint jusqu'à Fontainebleau où elle se trouva à bout. En mettant pied à terre, elle vit le duc de Beauvilliers, arrivé de la veille avec les enfants de France, à la portière du roi. Au lieu de monter à sa suite, elle prit le duc par le bras, et lui dit qu'elle allait mourir si elle ne se soulageait. Ils traversèrent un bout de la cour Ovale, et entrèrent dans la chapelle de cette cour, qui heureusement se trouva ouverte, et où on disait des messes tous les matins. La nécessité n'a point de loi ; Mme de Chevreuse se soulagea pleinement dans cette chapelle, derrière le duc de Beauvilliers qui en tenait la porte. Je rapporte cette misère pour montrer quelle était la gêne qu'éprouvait journellement ce qui approchait le roi avec le plus de faveur et de privance, car c'était alors l'apogée de celle de la duchesse de Chevreuse. Ces choses qui semblent des riens, et qui sont des riens en effet, caractérisent trop pour les omettre. Le roi avait quelquefois des besoins, et ne se contraignait pas de mettre pied à terre. Alors les dames ne bougeaient de carrosse.

Mme de Maintenon, qui craignait fort l'air et bien d'autres incommodités, ne put gagner là-dessus aucun privilège. Tout ce qu'elle obtint, sous prétexte de modestie et d'autres raisons, fut de voyager à part, de la manière que je l'ai rapporté ; mais, en quelque état qu'elle fût, il fallait marcher, et suivre à point nommé, et se trouver arrivée et rangée avant que le roi entrât chez elle. Elle fit bien des voyages à Marly dans un état à ne pas faire marcher une servante. Elle en fit un à Fontainebleau qu'on ne savait pas véritablement si elle ne mourrait pas en

chemin. En quelque état qu'elle fût, le roi allait chez elle à son heure ordinaire, et y faisait ce qu'il avait projeté ; tout au plus elle était dans son lit, plusieurs fois y suant la fièvre à grosses gouttes. Le roi qui, comme on l'a dit, aimait l'air, et qui craignait le chaud dans les chambres, s'étonnait en arrivant de trouver tout fermé, et faisait ouvrir les fenêtres, et n'en rabattait rien, quoiqu'il la vît dans cet état, et jusqu'à dix heures qu'il s'en allait souper, et sans considération pour la fraîcheur de la nuit. S'il devait y avoir musique, la fièvre, le mal de tête n'empêchait rien ; et cent bougies dans les yeux. Ainsi le roi allait toujours son train, sans lui demander jamais si elle n'en était point incommodée.

En revanche, dans les promenades de Marly, les attentions du roi pour Mme de Maintenon étaient étranges.

IL aurait été cent fois plus librement avec la reine, et avec moins de galanterie. C'était un respect le plus marqué, quoique au milieu de la cour et en présence de tout ce qui s'y voulait trouver des habitants de Marly. Le roi s'y croyait en particulier parce qu'il était à Marly. Leurs voitures allaient joignant à côté l'une de l'autre, car presque jamais elle ne montait en chariot : le roi seul dans le sien, elle dans une chaise à porteurs. S'il y avait à leur suite Mme la Dauphine ou Mme la duchesse de Berry, ou des filles du roi, elles suivaient ou environnaient à pied, ou si elles montaient en chariot avec des dames, c'était pour suivre, et à distance, sans jamais doubler. Souvent le roi marchait à pied à côté de la chaise. A tous moments il ôtait son chapeau et se baissait pour parler à Mme de Maintenon, ou pour lui répondre si elle lui parlait, ce qu'elle faisait bien moins souvent que lui, qui avait toujours quelque chose à lui dire ou à lui faire remarquer. Comme elle craignait l'air dans les temps même les plus beaux et les plus calmes, elle poussait à chaque fois la glace de côté de trois doigts, et la refermait incontinent. Posée à terre à considérer la fontaine nouvelle, c'était le même manège. Souvent alors la Dauphine se venait percher sur un des bâtons de devant, et se mettait de la conversation, mais la glace de devant demeurait toujours fermée. A la fin de la promenade, le roi conduisait Mme de Maintenon jusqu'auprès du château, prenait congé d'elle, et continuait sa promenade. C'était un spectacle auquel on ne pouvait s'accoutumer. Ces bagatelles échappent presque toujours aux Mémoires. Elles donnent cependant plus que tout l'idée juste de tout ce que l'on y recherche, qui est le caractère de ce qui a été, qui se présente ainsi naturellement par les faits.

Grandeur du roi dans les revers.

Saint-Simon qui n'avait pas pour Louis XIV la tendresse adoratrice d'un Villeroy ou d'un Dangeau, a du moins su reconnaître sa vraie grandeur.

DEPUIS l'année 1709, les plaies domestiques redoublèrent chaque année, et ne se retirèrent plus de dessus la famille royale. Celle qui causa trop tard la disgrâce du duc de Vendôme fut d'autant plus cruelle qu'elle ouvrit peu les yeux. M. le prince de Conti et M. le Prince furent emportés peu après, à six semaines l'un de l'autre. M. le Duc les suivit dans l'année, c'est-à-dire dans les douze mois, et le plus vieux des princes du sang qui restèrent n'avait alors au plus que dix-sept ans. Monseigneur mourut ensuite. Mais bientôt après le roi fut attaqué par des coups bien plus sensibles ; son cœur, que lui-même avait comme ignoré jusqu'alors par la perte de cette charmante Dauphine ; son repos, par celle de l'incomparable Dauphin ; sa tranquillité sur la succession à la couronne, par la mort de l'héritier huit jours après, et par l'âge et le dangereux état de l'unique rejeton de cette précieuse race, qui n'avait que cinq ans et demi : tous ces coups frappés rapidement, tous avant la paix, presque tous durant les plus terribles périls du royaume.

Mais qui pouvait expliquer les horreurs qui furent l'accompagnement des trois derniers, leurs causes et leurs soupçons si diamétralement opposés, si artificieusement semés et inculqués, et les effets cruels de ces soupçons jusque dans leur faiblesse [1] ? La plume se refuse à ce mystère d'abomination. Pleurons-en le succès funeste, comme la source d'autres succès horribles dignes d'en être sortis ; pleurons-les comme le chef-d'œuvre des ténèbres, de la privation la plus sensible et qui réfléchira sur la France dans toute la suite des générations, comme le comble de tous les crimes, comme le dernier sceau des malheurs du royaume ; et que toute bouche française en crie sans cesse vengeance à Dieu !

Telles furent les longues et cruelles circonstances des plus douloureux malheurs qui éprouvèrent la constance du roi, et qui rendirent toutefois un service à sa renommée plus solide que n'avait pu faire tout l'éclat de ses conquêtes, ni la longue suite de ses prospérités ; [telle fut] la grandeur d'âme que montra constamment dans de tels et si longs revers, parmi de si sensibles secousses domestiques, ce roi si accoutumé au plus grand et au plus satisfaisant empire domestique, aux plus grands succès au dehors, [qui] se vit enfin abandonné de toutes parts par la

1. Allusion aux calomnies répandues sur le duc d'Orléans.

fortune. Accablé au dehors par des ennemis irrités qui se jouaient de son impuissance qu'ils voyaient sans ressource, et qui insultaient à sa gloire passée, il se trouvait sans secours, sans ministres, sans généraux, pour les avoir faits et soutenus par goût et par fantaisie, et par le fatal orgueil de les avoir voulu et cru former lui-même. Déchiré au dedans par les catastrophes les plus intimes et les plus poignantes, sans consolation de personne, en proie à sa propre faiblesse ; réduit à lutter seul contre les horreurs mille fois plus affreuses que ses plus sensibles malheurs, qui lui étaient sans cesse présentées par ce qui lui restait de plus cher et de plus intime, et qui abusait ouvertement, et sans aucun frein, de la dépendance où il s'était laissé tomber, et dont il ne pouvait et ne voulait pas même se relever quoiqu'il en sentît tout le poids ; incapable d'ailleurs et par un goût invinciblement dominant, et par une habitude tournée en nature, de faire aucune réflexion sur l'intérêt et la conduite de ses geôliers ; au milieu de ces fers domestiques, cette constance cette fermeté d'âme, cette égalité extérieure, ce soin toujours le même de tenir tant qu'il pouvait le timon, cette espérance contre toutes espérance, par courage, par sagesse, non par aveuglement, ces dehors du même roi en toute choses, c'est ce dont peu d'hommes auraient été capables, c'est ce qui aurait pu lui mériter le nom de *grand*, qui lui avait été si prématuré. Ce fut aussi ce qui lui acquit la véritable admiration de toute l'Europe, celle de ceux de ses sujets qui en furent témoins, et ce qui lui ramena tant de cœurs qu'un règne si long et si dur lui avait aliénés.

Il sut s'humilier en secret sous la main de Dieu, en reconnaître la justice, en implorer la miséricorde, sans avilir aux yeux des hommes sa personne ni sa couronne ; il les toucha au contraire par le sentiment de sa magnanimité, heureux si, en adorant la main qui le frappait, en recevant ses coups avec une dignité qui honorait sa soumission d'une manière si singulièrement illustre, il eût porté les yeux sur des motifs et palpables et encore réparables, et qui frappaient tous autres que les siens, au lieu qu'il ne considéra que ceux qui n'avaient plus de remèdes que l'aveu, la douleur, l'inutile repentir !

Saint-Simon songe ici aux bâtards, qu'il accuse d'avoir « garrotté » le roi.

CE monarque si altier gémissait dans ses fers, lui qui y avait tenu toute l'Europe, qui avait si fort appesanti les siens sur ses sujets de tous états, sur sa famille de tout âge, qui avait proscrit toute liberté jusqu'à la ravir aux consciences et les plus saintes et les plus orthodoxes.

Ce gémissement plus fort que lui-même sortit violemment au dehors. Il ne put être méconnu par ce qu'il dit et à la reine d'Angleterre et aux gens du parlement : *qu'il avait acheté son repos ;* et qu'en leur remettant son testament, lui si maître de soi et de ne dire que ce qu'il voulait et comme il le voulait dire et témoigner, il ne put s'empêcher de leur dire comme on a vu en son lieu : *qu'il lui avait été extorqué, et qu'on lui avait fait faire ce qu'il ne voulait pas, et ce qu'il croyait ne pas devoir faire.* Étrange violence, étrange misère, étrange aveu arraché par la force du sentiment et de la douleur ! Sentir en plein cet état et y succomber en plein, quel spectacle ! Quel contraste de force et de grandeur supérieure à tous les désastres, et de petitesse et de faiblesse sous un domestique honteux, ténébreux, tyrannique ! et quelle vérification puissante de ce que le Saint-Esprit a déclaré, dans les livres sapientiaux [1] de l'Ancien Testament, du sort de ceux qui se sont livrés à l'amour et à l'empire des femmes ! Quelle fin d'un règne si longuement admiré, et jusque dans ses derniers revers si étincelant de grandeur, de générosité, de courage et de force ! et quel abîme de faiblesse, de misère, de honte, d'anéantissement, sentie, goûtée, savourée, abhorrée, et toutefois subie dans toute son étendue, et sans en avoir pu élargir ni soulager les liens ! O Nabuchodonosor ! qui pourra sonder les jugements de Dieu, et qui osera ne pas s'anéantir en leur présence ?

La Journée du roi.

La vie du roi était « publique, » jusqu'en des détails qui sembleraient faits pour l'intimité. Ses journées se passaient ordinairement ainsi :

A huit heures le premier valet de chambre en quartier, qui avait couché seul dans la chambre du roi, et qui s'était habillé, l'éveillait. Le premier médecin, le premier chirurgien et sa nourrice, tant qu'elle a vécu, entraient en même temps. Elle allait le baiser, les autres le frottaient et souvent lui changeaient de chemise, parce qu'il était sujet à suer. Au quart, on appelait le grand chambellan, en son absence le premier gentilhomme de la chambre d'année, avec eux les grandes entrées. L'un de ces deux ouvrait le rideau qui était refermé, et présentait l'eau bénite du bénitier du chevet du lit. Ces messieurs étaient là un moment, et c'en était un de parler au roi s'ils avaient quelque chose à lui dire ou à lui demander, et alors les autres s'éloignaient. Quand aucun d'eux n'avait à parler comme d'ordinaire, ils n'étaient là que quelques moments. Celui qui avait ouvert le

1. De sagesse.

rideau et présenté l'eau bénite présentait le livre de l'office du Saint-Esprit, puis passaient tous dans le cabinet du conseil. Cet office fort court dit, le roi appelait ; ils rentraient. Le même lui donnait sa robe de chambre, et cependant les secondes entrées ou brevets d'affaires entraient ; peu de moments après, la chambre ; aussitôt ce qui était là de distingué, puis tout le monde, qui trouvait le roi se chaussant ; car il se faisait presque tout lui-même avec adresse et grâce. On lui voyait faire la barbe de deux jours l'un, et il avait une petite perruque courte, sans jamais en aucun temps, même au lit, les jours de médecine, paraître autrement en public. Souvent il parlait de chasse, et quelquefois quelque mot à quelqu'un. Point de toilette à portée de lui, on lui tendait seulement un miroir.

Dès qu'il était habillé, il allait prier Dieu à la ruelle de son lit, où tout ce qu'il y avait de clergé se mettait à genoux, les cardinaux sans carreaux ; tous les laïques demeuraient debout, et le capitaine des gardes venait au balustre pendant la prière, d'où le roi passait dans son cabinet.

Il y trouvait ou y était suivi de tout ce qui avait cette entrée, qui était fort étendue par les charges qui l'avaient toutes. Il y donnait l'ordre à chacun pour la journée ; ainsi on savait, à un demi-quart d'heure près, tout ce que le roi devait faire. Tout ce monde sortait ensuite. Il ne demeurait que les bâtards, MM. de Montchevreuil et d'O, comme ayant été leurs gouverneurs, Mansart, et après lui d'Antin, qui tous entraient, non par la chambre mais par les derrières, et les valets intérieurs. C'était là leur bon temps aux uns et aux autres, et celui de raisonner sur les plans des jardins et des bâtiments, et cela durait plus ou moins, selon que le roi avait affaire.

Toute la cour attendait cependant dans la galerie, le capitaine des gardes seul dans la chambre, assis à la porte du cabinet, qu'on avertissait quand le roi voulait aller à la messe, et qui alors entrait dans le cabinet. A Marly, la cour attendait dans le salon ; à Trianon, dans les pièces de devant, comme à Meudon. A Fontainebleau, on demeurait dans la chambre et l'antichambre.

Cet entre-temps était celui des audiences, quand le roi en accordait, ou qu'il voulait parler à quelqu'un, et des audiences secrètes des ministres étrangers, en présence de Torcy. Elles n'étaient appelées secrètes que pour les distinguer de celles qui se donnaient sans cérémonie à la ruelle du lit, au sortir de la prière, qu'on appelait particulières, où celles de cérémonie se donnaient aussi aux ambassadeurs.

Le roi allait à la messe, où sa musique chantait toujours un motet. Il n'allait en bas qu'aux grandes fêtes, ou pour des cérémonies. Allant et revenant de la messe, chacun lui parlait,

qui voulait, après l'avoir dit au capitaine des gardes, si ce n'était gens distingués, et il y allait et rentrait par la porte des cabinets dans la galerie. Pendant la messe, les ministres étaient avertis et s'assemblaient dans la chambre du roi, où les gens distingués pouvaient aller leur parler ou causer avec eux. Le roi s'amusait peu au retour de la messe, et demandait presque aussitôt le conseil. Alors la matinée était finie.

Le dimanche il y avait conseil d'État, et souvent les lundis. Les mardis, conseil de finance ; les mercredis, conseil d'État ; les samedis, conseil de finance. Il était rare qu'il y en eût deux par jour, et qu'il s'en tînt les jeudis ni les vendredis. Une ou deux fois le mois, il y avait un lundi matin conseil de dépêches ; mais les ordres que les secrétaires d'État prenaient tous les matins, entre le lever et la messe, abrégeaient et diminuaient fort ces sortes d'affaires.

Le jeudi matin était presque toujours vide. C'était le temps des audiences que le roi voulait donner, et le plus souvent des audiences inconnues, par les derrières. C'était aussi le grand jour des bâtards, des bâtiments, des valets intérieurs, parce que le roi n'avait rien à faire. Le vendredi après la messe était le temps du confesseur, qui n'était borné par rien, et qui pouvait durer jusqu'au dîner. A Fontainebleau, ces matins-là qu'il n'y avait point de conseil, le roi passait très ordinairement de la messe chez Mme de Maintenon ; et de même à Trianon et à Marly, quand elle n'était pas allée dès le matin à Saint-Cyr. C'était le temps de leur tête à tête sans ministre et sans interruption, et à Fontainebleau jusqu'au dîner. Souvent, les jours qu'il n'y avait pas de conseil, le dîner était avancé plus ou moins pour la chasse ou la promenade. L'heure ordinaire était une heure ; si le conseil durait encore, le dîner attendait et on n'avertissait point le roi. Après le conseil de finance, Desmarets restait souvent seul à travailler avec le roi.

Le dîner était toujours au petit couvert, c'est-à-dire seul dans sa chambre, sur une table carrée vis-à-vis la fenêtre du milieu. Il était plus ou moins abondant ; car il ordonnait le matin petit couvert ou très petit couvert. Mais ce dernier était toujours de beaucoup de plats, et de trois services sans le fruit. La table entrée, les principaux courtisans entraient, puis tout ce qui était connu, et le premier gentilhomme de la chambre en année allait avertir le roi. Il le servait si le grand chambellan n'y était pas.

J'ai vu, mais fort rarement, Monseigneur et Mgrs ses fils au petit couvert, debout, sans que jamais le roi leur ait proposé un siège. J'y ai vu continuellement les princes du sang et les cardinaux tout du long. J'y ai vu assez souvent Monsieur, ou venant de Saint-Cloud voir le roi, ou sortant du conseil des

dépêches, le seul où il entrait. Il donnait la serviette et demeurait debout. Un peu après le roi, voyant qu'il ne s'en allait point, lui demandait s'il ne voulait point s'asseoir ; il faisait la révérence et le roi ordonnait qu'on lui apportât un siège. On mettait un tabouret derrière lui. Quelques moments après, le roi lui disait : « Mon frère, asseyez-vous donc. » Il faisait la révérence et s'asseyait jusqu'à la fin du dîner, qu'il présentait la serviette. D'autres fois, quand il venait de Saint-Cloud, le roi en arrivant à table demandait un couvert pour Monsieur, ou bien lui demandait s'il ne voulait pas dîner. S'il le refusait, il s'en allait un moment après sans qu'il fût question de siège ; s'il l'acceptait, le roi demandait un couvert pour lui. La table était carrée ; il se mettait à un bout, le dos au cabinet. Alors le grand chambellan, s'il servait, ou le premier gentilhomme de la chambre, donnait à boire et des assiettes à Monsieur, et prenait de lui celles qu'il ôtait, tout comme il faisait au roi, mais Monsieur recevait tout ce service avec une politesse fort marquée. S'ils allaient à son lever, comme cela leur arrivait quelquefois, ils ôtaient le service au premier gentilhomme de sa chambre, et le faisaient, dont Monsieur se montrait fort satisfait. Quand il était au dîner du roi, il remplissait et il égayait fort la conversation. Là, quoique à table, il donnait la serviette au roi en s'y mettant et en sortant ; et en la rendant au grand chambellan, il y lavait. Le roi, d'ordinaire, parlait peu à son dîner, quoique par-ci par-là quelques mots, à moins qu'il n'y eût de ces seigneurs familiers avec qui il causait un peu plus, ainsi qu'à son lever.

De grand couvert à dîner, cela était extrêmement rare : quelques grandes fêtes, ou à Fontainebleau quelquefois, quand la reine d'Angleterre y était. Aucune dame ne venait au petit couvert. J'y ai seulement vu très rarement la maréchale de La Motte, qui avait conservé cela d' [1] y avoir amené les enfants de France, dont elle avait été gouvernante. Dès qu'elle y paraissait, on lui apportait un siège, et elle s'asseyait, car elle était duchesse à brevet.

Le roi s'amusait à donner à manger à ses chiens couchants, et [restait] avec eux plus ou moins, puis demandait sa garderobe, et changeait devant le très peu de gens distingués qu'il plaisait au premier gentilhomme de la chambre d'y laisser entrer, et tout de suite le roi sortait par derrière et par son petit degré dans la cour de Marbre pour monter en carrosse ; depuis le bas de ce degré jusqu'à son carrosse, lui parlait qui voulait, et de même en revenant.

Le roi aimait extrêmement l'air, et quand il en était privé, sa

1. *De :* du fait de.

santé en souffrait par des maux de tête et par des vapeurs que lui avait causées un grand usage des parfums autrefois, tellement qu'il y avait bien des années, que, excepté l'odeur de la fleur d'orange, il n'en pouvait souffrir aucune, et qu'il fallait être fort en garde de n'en avoir point, pour peu qu'on eût à l'approcher.

Il aimait les exercices physiques et le jeu.

QUELQUEFOIS les jours qu'il n'y avait point de conseil, qui n'étaient pas maigres, et qu'il était à Versailles, il allait dîner à Marly ou à Trianon avec Mme la duchesse de Bourgogne, Mme de Maintenon et des dames, et cela devint beaucoup plus ordinaire ces jours-là les trois dernières années de sa vie. Au sortir de table, en été, le ministre qui devait travailler avec lui arrivait, et quand le travail était fini, il passait jusqu'au soir à se promener avec les dames, à jouer avec elles, et assez souvent à leur faire tirer une loterie toute de billets noirs, sans y rien mettre ; c'était ainsi une galanterie de présents qu'il leur faisait, au hasard, de choses à leur usage, comme d'étoffes et d'argenterie, ou de joyaux ou beaux ou jolis, pour donner plus au hasard. Mme de Maintenon tirait comme les autres, et donnait presque toujours sur-le-champ ce qu'elle avait gagné. Le roi ne tirait point, et souvent il y avait plusieurs billets sous le même lot. Outre ces jours-là, il y avait assez souvent de ces loteries quand le roi dînait chez Mme de Maintenon. Il s'avisa fort tard de ces dîners, qui furent longtemps rares, et qui, sur la fin, vinrent à une fois la semaine avec les dames familières, avec musique et jeu. A ces loteries, il n'y avait que des dames du palais et des dames familières, et plus de dames du palais depuis la mort de Mme la Dauphine ; mais il y en avait trois, Mmes de Lévi, Dangeau et d'O, qui étaient familières. L'été, le roi travaillait chez lui, au sortir de table, avec les ministres, et lorsque les jours s'accourcissaient, il y travaillait le soir chez Mme de Maintenon.

Le souper — notre dîner — avait lieu à dix heures.

A son souper, toujours au grand couvert, avec la maison royale, c'est-à-dire uniquement les fils et filles de France et les petits-fils et petites-filles de France, étaient toujours grand nombre de courtisans, et de dames tant assises que debout, et la surveille des voyages de Marly toutes celles qui voulaient y aller. Cela s'appelait se présenter pour Marly. Les hommes demandaient le même jour le matin, en disant au roi seulement : « Sire, Marly ! » Les dernières années le roi s'en importuna.

Un garçon bleu écrivait dans la galerie les noms de ceux qui demandaient, et qui y allaient se faire inscrire. Pour les dames elles continuèrent toujours à se présenter.

Après souper, le roi se tenait quelques moments debout, le dos au balustre du pied de son lit, environné de toute la cour ; puis avec des révérences aux dames passait dans son cabinet où, en arrivant, il donnait l'ordre. Il y passait un peu moins d'une heure avec ses enfants légitimes et bâtards, ses petits-enfants légitimes et bâtards, et leurs maris ou leurs femmes, tous dans un cabinet, le roi dans un fauteuil, Monsieur dans un autre, qui dans le particulier vivait avec le roi en frère, Monseigneur debout ainsi que tous les autres princes, et les princesses sur des tabourets. Madame y fut admise après la mort de Mme la Dauphine. Ceux qui entraient par les derrières s'y trouvaient, et qu'on a nommés, et les valets intérieurs avec Chamarande, qui avait été premier valet de chambre en survivance de son père, et qui était devenu depuis premier maître d'hôtel de Mme la Dauphine de Bavière, et lieutenant général distingué, fort à la mode dans le monde, et avec fort peu d'esprit un fort galant homme et bien reçu partout.

Le roi, voulant se retirer, allait donner à manger à ses chiens, puis donnait le bonsoir, passait dans sa chambre à la ruelle de son lit, où il faisait sa prière comme le matin ; puis se déshabillait. Il donnait le bonsoir d'une inclination de tête, et tandis qu'on sortait, il se tenait debout au coin de la cheminée, où il donnait l'ordre au colonel des gardes seul ; puis commençait le petit coucher, où restaient les grandes et secondes entrées ou brevets d'affaires. Cela était court. Ils ne sortaient que lorsqu'il se mettait au lit. Ce moment en était un de lui parler pour ces privilégiés. Alors tous sortaient quand ils en voyaient un attaquer le roi, qui demeurait seul avec lui.

Il était fort exact à ses dévotions.

LE roi n'a de sa vie manqué la messe qu'une fois à l'armée, un jour de grande marche, ni aucun jour maigre, à moins de vraie et très rare incommodité. Quelques jours avant le carême, il tenait un discours public à son lever, par lequel il témoignait qu'il trouverait fort mauvais qu'on donnât à manger gras à personne, sous quelque prétexte que ce fût, et ordonnait au grand prévôt d'y tenir la main, et de lui en rendre compte. Il ne voulait pas non plus que ceux qui mangeaient gras mangeassent ensemble, ni autre chose que bouilli et rôti fort court, et personne n'osait outrepasser ses défenses, car on s'en serait bientôt ressenti. Elles s'étendaient à Paris, où le lieutenant de police y veillait et lui en rendait compte.

Il manquait peu de sermons l'avent et le carême, et aucune des dévotions de la semaine sainte, des grandes fêtes, ni les deux processions du saint sacrement, ni celles des jours de l'ordre du Saint-Esprit, ni celle de l'Assomption. Il était très respectueusement à l'église. A sa messe tout le monde était obligé de se mettre à genoux au *Sanctus*, et d'y demeurer jusqu'après la communion du prêtre ; et s'il entendait le moindre bruit ou voyait causer pendant la messe, il le trouvait fort mauvais. Il manquait rarement le salut les dimanches, s'y trouvait souvent les jeudis, et toujours pendant toute l'octave du saint sacrement. Il communiait toujours en collier de l'ordre ; rabat et manteau, cinq fois l'année, le samedi saint à la paroisse, les autres jours à la chapelle, qui étaient la veille de la Pentecôte, le jour de l'Assomption, et la grand'messe après, la veille de la Toussaint et la veille de Noël, et une messe basse après celle où il avait communié, et ces jours-là point de musique à ses messes, et à chaque fois il touchait les malades. Il allait à vêpres les jours de communion, et après vêpres il travaillait dans son cabinet, avec son confesseur, à la distribution des bénéfices qui vaquaient. Il n'y avait rien de plus rare que de lui voir donner aucun bénéfice en d'autres temps. Il allait le lendemain à la grand'messe et à vêpres, à matines et à trois messes de minuit en musique, et c'était un spectacle admirable dans la chapelle ; le lendemain à la grand'messe, à vêpres, au salut. Le jeudi saint, il servait les pauvres à dîner, et après la collation, il ne faisait qu'entrer dans son cabinet, passait à la tribune adorer le saint sacrement, et se venait coucher tout de suite. A la messe, il disait son chapelet (il n'en savait pas davantage), et toujours à genoux, excepté à l'évangile. Aux grand'messes, il ne s'asseyait dans son fauteuil qu'aux temps où on a coutume de s'asseoir.

Un mot de son vêtement :

IL était toujours vêtu de couleur plus ou moins brune avec une légère broderie, jamais sur les tailles, quelquefois rien qu'un bouton d'or, quelquefois du velours noir. Toujours une veste de drap ou de satin rouge, ou bleue, ou verte, fort brodée. Jamais de bague, et jamais des pierreries qu'à ses boucles de souliers, de jarretières, et de chapeau toujours bordé de point d'Espagne avec un plumet blanc. Toujours le cordon bleu dessous, excepté des noces ou autres fêtes pareilles qu'il le portait par dessus fort long avec huit ou dix millions de pierreries. Il était le seul de la maison royale et des princes de sang qui portât l'ordre dessous, en quoi fort peu de chevaliers de l'ordre l'imitaient, et aujourd'hui presque aucun ne le porte dessus, les bons par honte de leurs confrères, et ceux-là embarrassés de le porter.

Le Roi peu regretté

LOUIS XIV ne fut regretté que de ses valets intérieurs, de peu d'autres gens, et des chefs de l'affaire de la Constitution. Son successeur n'en était pas en âge. Madame n'avait pour lui que de la crainte et de la bienséance. Mme la duchesse de Berry ne l'aimait pas, et comptait aller régner. M. le duc d'Orléans n'était pas payé pour le pleurer, et ceux qui l'étaient n'en firent pas leur charge. Mme de Maintenon était excédée du roi depuis la perte de la Dauphine ; elle ne savait qu'en faire ni à quoi l'amuser ; sa crainte en était triplée, parce qu'il était beaucoup plus chez elle, ou en parties avec elle. Sa santé, ses affaires, les manèges qui avaient fait tout faire, ou pour parler plus exactement, qui avaient tout arraché pour le duc du Maine, avaient fait essuyer continuellement d'étranges humeurs, et souvent des sorties à Mme de Maintenon. Elle était venue à bout de ce qu'elle avait voulu ; ainsi, quoi qu'elle perdît en perdant le roi, elle se sentit délivrée, et ne fut capable que de ce sentiment.

On a vu jusqu'à quelle joie, à quelle barbare indécence le prochain point de vue de la toute puissance jeta le duc du Maine. La tranquillité glacée de son frère ne s'en haussa ni baissa. Mme la Duchesse, affranchie de tous ses liens, n'avait plus besoin de l'appui du roi, elle n'en sentait que la crainte et la contrainte, elle ne pouvait souffrir Mme de Maintenon ; elle ne pouvait douter de la partialité du roi pour le duc du Maine dans leur procès de la succession de M. le Prince ; on lui reprochait depuis toute sa vie qu'elle n'avait point de cœur, mais seulement un gésier ; elle se trouva donc fort à son aise et en liberté, et n'en fit pas grandes façons.

Mme la duchesse d'Orléans me surprit. Je m'étais attendu à de la douleur ; je n'aperçus que quelques larmes qui, sur tous sujets, lui coulaient très aisément des yeux, et qui furent bientôt taries. Son lit, qu'elle aimait fort, suppléa à tout pendant quelques jours, avec la façon de l'obscurité qu'elle ne haïssait pas. Mais bientôt les rideaux des fenêtres se rouvrirent, et il n'y parut plus qu'en rappelant de fois à autre quelque bienséance.

Pour les princes du sang, c'étaient des enfants.

La duchesse de Ventadour et le maréchal de Villeroy donnèrent un peu la comédie ; pas un autre n'en prit même la peine. Mais quelques vieux et plats courtisans comme Dangeau, Cavoye, et un très petit nombre d'autres, qui se voyaient hors de toute mesure, quoique tombés d'une fort commune situation,

regrettèrent de n'avoir plus à se cuider [1] parmi les sots, les ignorants, les étrangers, dans les raisonnements et l'amusement journalier d'une cour qui s'éteignait avec le roi.

Tout ce qui la composait était de deux sortes : les uns, en espérance de figurer, de se mêler, de s'introduire, étaient ravis de voir finir un règne sous lequel il n'y avait rien pour eux à attendre ; les autres, fatigués d'un joug pesant, toujours accablant, et des ministres bien plus que du roi, étaient charmés de se trouver au large ; tous, en général, d'être délivrés d'une gêne continuelle, et amoureux des nouveautés.

Paris, las d'une dépendance qui avait tout assujetti, respira dans l'espoir de quelque liberté, et dans la joie de voir finir l'autorité de tant de gens qui en abusaient. Les provinces, au désespoir de leur ruine et de leur anéantissement, respirèrent et tressaillirent de joie ; et les parlements et toute espèce de judicature, anéantie par les édits et par les évocations, se flatta, les premiers de figurer, les autres de se trouver affranchis. Le peuple ruiné, accablé, désespéré, rendit grâces à Dieu, avec un éclat scandaleux, d'une délivrance dont ses plus ardents désirs ne doutaient plus.

Les étrangers ravis d'être enfin, après un si long cours d'années, défaits d'un monarque qui leur avait si longuement imposé la loi, et qui leur avait échappé par une espèce de miracle au moment qu'ils comptaient le plus sûrement de l'avoir enfin subjugué, se continrent avec plus de bienséance que les Français. Les merveilles des trois premiers quarts de ce règne de plus de soixante-dix ans, et la personnelle magnanimité de ce roi jusqu'alors si heureux, et si abandonné après de la fortune pendant le dernier quart de son règne, les avaient justement éblouis. Ils se firent un honneur de lui rendre après sa mort ce qu'ils lui avaient constamment refusé pendant sa vie. Nulle cour étrangère n'exulta ; toutes se piquèrent de louer et d'honorer sa mémoire.

L'empereur en prit le deuil comme d'un père ; et quoiqu'il y eût quatre ou cinq mois depuis la mort du roi jusqu'au carnaval, toute espèce de divertissement fut défendu à Vienne, et observé exactement. Le monstrueux fut que, sur la fin du carnaval, il y eut un bal unique, avec une espèce de fête, que le comte Luc, ambassadeur de France, n'eut pas honte de donner aux dames qui le séduisirent par l'ennui d'un carnaval si triste. Cette complaisance ne le fit pas estimer à Vienne ni ailleurs. En France on se contenta de l'ignorer. Pour nos ministres et les intendants des provinces, les financiers, et ce qu'on peut appeler la canaille, ceux-là sentirent toute l'étendue de leur perte. Nous allons voir

1. *Se cuider* : s'en faire accroire.

si le royaume eut tort ou raison des sentiments qu'il montra, et s'il trouva bientôt après qu'il eût gagné ou perdu.

La Séance du 2 septembre au Parlement.

« La mort du roi surprit la paresse du duc d'Orléans. » Renonçant aux États Généraux, il se borne à convoquer le Parlement. La séance est ouverte dès sept heures du matin.

MOINS de demi-quart d'heure après que nous fûmes en séance, arrivèrent les bâtards. M. du Maine crevait de joie. Le terme est étrange, mais on ne peut rendre autrement son maintien. L'air riant et satisfait surnageait à celui d'audace, de confiance, qui perçaient néanmoins, et à la politesse qui semblait les combattre. Il saluait à droite et à gauche, et perçait chacun de ses regards. Entré dans le parquet quelques pas, son salut aux présidents eut un air de jubilation, que celui du premier président réfléchissait d'une manière sensible. Aux pairs le sérieux, ce n'est point trop dire le respectueux, la lenteur, la profondeur de son inclination vers eux de tous les trois côtés fut parlante. Sa tête demeura abaissée même en se relevant, tant est forte la pesanteur des forfaits aux jours mêmes qu'on ne doute plus du triomphé. Je le suivis exactement partout de mes regards, et je remarquai sur les trois côtés également que l'inclination du salut qui lui fut rendu fut raide et courte. Pour son frère, il n'y parut que son froid ordinaire.

Après une protestation de Saint-Simon, au nom des pairs, contre les usurpations des magistrats, notamment celle du bonnet, on fait chercher le testament et le codicille. « Le régiment des gardes occupait sourdement toutes les avenues. »

LA députation ne fut pas longtemps à revenir. Elle remit le testament et le codicille entre les mains du premier président qui les présenta, sans s'en dessaisir, à M. le duc d'Orléans, puis les fit passer de main en main par les présidents à mortier à Dreux, conseiller au parlement, père du grand maître des cérémonies, disant qu'il lisait bien, et d'une voix forte qui serait bien entendue de tous, de la place où il était sur les sièges hauts derrière les présidents près de la lanterne de la buvette. On peut juger avec quel silence il fut écouté, et combien les yeux et les oreilles se dressèrent vers ce lecteur. A travers toute sa joie, le duc du Maine montra une âme en peine ; il se trouvait au moment d'une forte opération qu'il fallait soutenir. M. le duc d'Orléans ne marqua qu'une application tranquille.

Je ne m'arrêterai point à ces deux pièces, où il n'est question que de la grandeur et de la puissance des bâtards, de M^me^ de

Maintenon et de Saint-Cyr, du choix de l'éducation du roi, et du conseil de régence au pis pour M. le duc d'Orléans, et de le livrer entièrement dépouillé de tout pouvoir au pouvoir sans bornes du duc du Maine.

Je remarquai un morne et une sorte d'indignation qui se peignit sur tous les visages, à mesure que la lecture avançait, et qui se tourna en une sorte de fermentation muette à la lecture du codicille que fit l'abbé Menguy, autre conseiller de la grand' chambre, mais clerc, et en la même place de Dreux pour être mieux entendu. Le duc du Maine la sentit et en pâlit, car il n'était appliqué qu'à jeter les yeux sur tous les visages, et les miens le suivaient de près tout en écoutant, et regardant de fois à autre la contenance de M. le duc d'Orléans.

La lecture achevée, ce prince prit la parole, et passant les yeux sur toute la séance, se découvrit, se recouvrit, et dit un mot de louange et de regret du feu roi. Élevant après la voix davantage, il déclara qu'il n'avait qu'à approuver tout ce qui regardait l'éducation du roi, quant aux personnes, et ce qui se trouvait sur un établissement aussi beau et aussi utile que l'était celui de Saint-Cyr, dans les dispositions qu'on venait d'entendre ; qu'à l'égard de celles qui regardaient le gouvernement de l'État, il parlerait séparément de ce qui en était contenu dans le testament et dans le codicille ; qu'il avait peine à les concilier avec ce que le roi lui avait dit dans les derniers jours de sa vie, et avec les assurances qu'il lui avait données publiquement qu'il ne trouverait rien dans ses dispositions dont il pût n'être pas content, en conséquence de quoi il avait lui-même toujours depuis renvoyé à lui pour tous les ordres à donner, et ses ministres pour les recevoir sur les affaires ; qu'il fallait qu'il n'eût pas compris la force de ce qu'on lui avait fait faire, regardant du côté du duc du Maine, puisque le conseil de régence se trouvait choisi, et son autorité tellement établie par le testament qu'il ne lui en demeurait plus aucune à lui ; que ce préjudice fait au droit de sa naissance, à son attachement pour la personne du roi, à son amour et à [sa] fidélité pour l'État, était de nature à ne pouvoir le souffrir avec la conservation de son honneur ; et qu'il espérait assez de l'estime de tout ce qui était là présent pour se persuader que sa régence serait déclarée telle qu'elle devait être, c'est-à-dire entière, indépendante, et le choix du conseil de régence, à qui il ne disputait pas la voix délibérative pour les affaires, à sa disposition, parce qu'il ne les pouvait discuter qu'avec des personnes qui, étant approuvées du public, pussent aussi avoir sa confiance. Ce court discours parut faire une grande impression.

Le duc du Maine voulut parler. Comme il se découvrait, M. le duc d'Orléans avança la tête par devant M. le Duc, et dit

au duc du Maine d'un ton sec : « Monsieur, vous parlerez à votre tour. » En un moment l'affaire tourna selon les désirs de M. le duc d'Orléans. Le pouvoir du conseil de régence et sa composition tombèrent. Le choix du conseil de régence fut attribué à M. le duc d'Orléans, régent du royaume, avec toute l'autorité de la régence, et à la pluralité des voix du conseil de régence la décision des affaires seulement, avec la voix du régent comptée pour deux, en cas de partage. Ainsi toutes les grâces et les punitions demeurèrent en la main seule de M. le duc d'Orléans. L'acclamation fut telle que le duc du Maine n'osa dire une parole. Il se réserva pour soutenir le codicille, dont la conservation, en effet, eût annulé par soi-même tout ce que M. le duc d'Orléans venait d'obtenir.

Après quelques moments de silence, M. le duc d'Orléans reprit la parole. Il témoigna une nouvelle surprise que les dispositions du testament n'eussent pas suffi à qui les avait suggérées, et que, non contents de s'y être établis les maîtres de l'État, ils en eussent eux-mêmes trouvé les clauses si étranges qu'il avait fallu, pour se rassurer, devenir encore les maîtres de la personne du roi, de la sienne à lui, de la cour et de Paris. Il ajouta que si son honneur se trouvait blessé au point où il lui paraissait que la compagnie l'avait senti elle-même par les dispositions du testament, ainsi que toutes les lois et les règles, les mêmes étaient encore plus violées par celles du codicille, qui ne laissait ni sa liberté ni sa vie même en sûreté, et mettait la personne du roi dans l'absolue dépendance de qui avait osé profiter de l'état de faiblesse d'un roi mourant pour lui arracher ce qu'il n'avait pu entendre. Il conclut par déclarer que la régence était impossible à exercer avec de telles conditions, et qu'il ne doutait pas que la sagesse de la compagnie n'annulât un codicille qui ne se pouvait soutenir, et dont les règlements jetteraient la France dans les malheurs les plus grands et les plus indispensables. Tandis que ce prince parlait, un profond et morne silence lui applaudissait, sans s'expliquer.

Le duc du Maine, devenu de toutes les couleurs, prit la parole, qui pour cette fois lui fut laissée. Il dit que l'éducation du roi, et par conséquent sa personne, lui étant confiée, c'était une suite toute naturelle qu'il eût, privativement à [1] tout autre, l'entière autorité sur sa maison civile et militaire, sans quoi il ne pouvait se charger de le faire servir, ni répondre de sa personne ; et de là à vanter son attachement, si connu du feu roi, qu'il y avait mis toute sa confiance.

M. le duc d'Orléans l'interrompit à ce mot, qu'il releva. M. du Maine voulut le tempérer par les louanges du maréchal de

1. *Privativement à* : à l'exclusion de.

Villeroy adjoint à lui, mais sous lui dans la même charge et la même confiance. M. le duc d'Orléans reprit qu'il serait étrange que la première et plus entière confiance ne fût pas en lui, et plus encore qu'il ne pût vivre auprès du roi que sous l'autorité et la protection de ceux qui se seraient rendus les maîtres absolus du dedans et du dehors, et de Paris même par les régiments des gardes.

La dispute s'échauffait, se morcelait par phrases coupées de l'un à l'autre, lorsque en peine de la fin d'une altercation qui devenait indécente, et cédant à l'ouverture que le duc de La Force venait de me faire par devant le duc de La Rochefoucauld qui siégeait entre nous deux, je fis signe de la main à M. le duc d'Orléans de sortir et d'aller achever cette discussion dans la quatrième des enquêtes, qui a une porte de communication dans la grand'chambre, et où il n'y avait personne. Ce qui me détermina à cette action fut que je m'aperçus que M. du Maine s'affermissait, qu'il se murmurait confusément de partage, et que M. le duc d'Orléans ne faisait pas le meilleur personnage, puisqu'il descendait à plaider pour ainsi dire sa cause contre le duc du Maine. Il avait la vue basse. Il était tout entier à attaquer et à répondre, en sorte qu'il ne vit point le signe que je lui faisais. Quelques moments après je redoublai, et n'en ayant pas plus de succès, je me levai et m'avançai quelques pas, et lui dis, quoique d'assez loin : « Monsieur, si vous passiez dans la quatrième des enquêtes, avec M. du Maine, vous y parleriez plus commodément, » et m'avançant au même instant davantage, je l'en pressai par un signe de la main et des yeux qu'il put distinguer. Il m'en rendit un de la tête, et à peine fus-je rassis que je le vis s'avancer par devant M. le Duc à M. du Maine ; et aussitôt après, tous deux se levèrent et s'en allèrent dans la quatrième des enquêtes. Je ne pus voir qui, de ce qui était épars hors de la séance, les y suivit, car toute la séance se leva à leur sortie, et se rassit en même temps sans bouger, et tout en grand silence. Quelque temps après M. le comte de Toulouse sortit de place et alla dans cette chambre. M. le Duc l'y suivit un peu après. Au bout de quelque temps le duc de La Force en fit autant.

Il y fut assez peu. Revenant en séance, il dépassa le duc de La Rochefoucauld et moi, mit sa tête entre celle du duc de Sully et la mienne, parce qu'il ne voulut pas être entendu par La Rochefoucauld, et me dit : « Au nom de Dieu, allez-vous-en là dedans, cela va fort mal. M. le duc d'Orléans mollit, rompez la dispute, faites entrer M. le duc d'Orléans ; et dès qu'il sera en place, qu'il dise qu'il est trop tard pour achever, qu'il faut laisser la compagnie aller dîner, et revenir achever au sortir de table ; et pendant cet intervalle, ajouta La Force, mander les

gens du roi au Palais-Royal, et faire parler aux pairs dont on pourrait douter, et aux chefs de meute parmi les magistrats.

L'avis me parut bon et important. Je sortis de séance et allai à la quatrième des enquêtes. Je trouvai un grand cercle assez fourni de spectateurs, M. le comte de Toulouse vers l'entrée en avant, mais collé à ce cercle, M. le Duc vers le milieu en même situation, tous assez éloignés de la cheminée, devant laquelle M. le duc d'Orléans et le duc du Maine étaient seuls, disputant d'action à voix basse, avec l'air fort allumé tous deux. Je considérai quelques moments ce spectacle, puis je m'approchai de la cheminée, en homme qui voulait parler. « Qu'y a-t-il, monsieur ? me dit M. le duc d'Orléans d'un air vif d'impatience. — Un mot pressé, monsieur, lui dis-je, que j'ai à vous dire. » Il continuait à parler au duc du Maine, moi presque en tiers ; je redoublai, il me tendit l'oreille. « Non pas cela, lui dis-je, et lui prenant la main : venez-vous-en ici. » Je le tirai au coin de la cheminée. Le comte de Toulouse qui était là auprès recula beaucoup, et tout le cercle de ce côté-là. Le duc du Maine se recula aussi d'où il était en arrière.

Je dis à l'oreille à M. le duc d'Orléans qu'il ne devait pas espérer de rien gagner sur M. du Maine, qui ne sacrifierait pas le codicille à ses raisons, que la longueur de cette conférence devenait indécente, inutile, dangereuse ; qu'il était là en spectacle à tout ce qui y était entré comme en séance, et encore mieux vu et examiné ; qu'il n'avait de parti que de rentrer en séance, et dès qu'il y serait, la rompre, etc. « Vous avez raison, me dit-il, je vais le faire. — Mais, repris-je, faites-le donc sur-le-champ, et ne vous laissez point amuser. C'est M. de La Force à qui vous devez cet avis, et qui m'envoie vous le donner. » Il me quitta sans plus rien dire, alla à M. du Maine, lui dit en deux mots qu'il était trop tard, et qu'on finirait l'après-dînée.

J'étais demeuré où il m'avait laissé. Je vis aussitôt le duc du Maine lui faire révérence, comme se séparant tous deux, et se retirer, et dans le même moment M. le Duc venir joindre M. le duc d'Orléans, et se parler, tandis que M. du Maine joignit le cercle, et s'arrêta le dos dedans pour voir apparemment ce colloque. Il dura assez peu, et fut fort en douceur, quoique M. le Duc en air d'empressement. Comme il fallait passer à peu près où j'étais pour rentrer dans la grand'chambre, tous deux vinrent vers moi.

En ce moment je sus que M. le Duc venait de demander à M. le duc d'Orléans d'entrer au conseil de régence, puisqu'on n'avait point égard au testament, et d'en être déclaré chef, et qu'il l'avait obtenu. La haine des bâtards, et par le rang de prince du sang, etc., et par le procès de la succession de M. le Prince, avait engagé Mme la Duchesse à faire des pas auprès

de M. le duc d'Orléans dans les dernières semaines de la vie du roi, et M. le duc d'Orléans à les bien recevoir, pour se fortifier contre M. du Maine. Il n'avait, je pense, osé me dire qu'il s'était engagé à cette place de chef du conseil de régence, mais je crois que l'engagement en était pris, et que M. le Duc l'en somma plutôt qu'il ne lui demanda. Bref, M. le duc d'Orléans me dit qu'il en allait parler au parlement avant de lever la séance ; j'en fis un air de félicitation et d'approbation à M. le Duc, et nous rentrâmes aussitôt en séance.

Le bruit qui accompagne toujours ces rentrées étant apaisé, M. le duc d'Orléans dit qu'il était trop tard pour abuser plus longtemps de la compagnie, qu'il fallait aller dîner, et rentrer au sortir de table pour achever. Tout de suite il ajouta qu'il croyait convenable que M. le Duc entrât dès lors au conseil de régence et que ce fût avec la qualité de chef de ce conseil ; et que, puisque la compagnie avait rendu à cet égard la justice qui était due à sa naissance et à la qualité de régent, il lui expliquerait ce qu'il pensait sur la forme à donner au gouvernement, et qu'en attendant il profitait du pouvoir de sa régence pour profiter des lumières et de la sagesse de la compagnie, et lui rendait dès maintenant l'ancienne liberté des remontrances. Ces paroles furent suivies d'un applaudissement éclatant et général, et la séance fut aussitôt levée.

Saint-Simon dîna chez le duc d'Orléans, au Palais-Royal, et retourna au Parlement, où tout était en séance, un peu avant quatre heures.

M. LE DUC D'ORLÉANS arrivé, et le bruit inséparable d'une nombreuse suite apaisé, il dit qu'il fallait reprendre les choses où elles en étaient demeurées le matin ; qu'il devait dire à la cour qu'il n'était demeuré d'accord de rien avec M. du Maine, en même temps lui remettre devant les yeux les clauses monstrueuses d'un codicille arraché à un prince mourant, clauses bien plus étranges encore que les dispositions du testament que la cour n'avait pas jugé devoir être exécutées, et que la cour ne pouvait passer à M. du Maine d'être maître de la personne du roi, de la cour, de Paris, par conséquent de l'État, de la personne, de la liberté, de la vie du régent, qu'il serait en état de faire arrêter à toute heure, dès qu'il serait le maître absolu et indépendant de la maison du roi civile et militaire ; que la cour voyait ce qui devait nécessairement résulter d'une nouveauté inouïe qui mettait tout entre les mains de M. du Maine, et qu'il laissait aux lumières, à la prudence de la compagnie, à sa sagesse, à son équité, à son amour pour l'État, à déclarer ce qu'elle en pensait.

M. du Maine parut alors aussi méprisable sur le pré, qu'il était redoutable dans l'obscurité des cabinets. Il avait l'air d'un condamné, et lui toujours si vermeil, avec la pâleur de la mort sur le visage. Il répondit à voix fort basse et peu intelligible, et avec un air aussi respectueux et aussi humble qu'il l'avait été audacieux le matin.

On opinait cependant sans l'écouter, et il passa tout d'une voix comme en tumulte à l'entière abrogation du codicille. Cela fut prématuré comme l'abrogation du testament l'avait été le matin, l'un et l'autre par une indignation soudaine. Les gens du roi devaient parler, et ils étaient là, avant que personne opinât ; aussi le premier président n'avait point demandé les voix : elles avaient prévenu l'ordre. D'Aguesseau, quoique procureur général, et Fleury, premier avocat général, parlèrent donc : le premier en peu de mots ; l'autre avec plus d'étendue, et fit un fort beau discours. Comme il existe dans les bibliothèques, je ne parlerai que des conclusions conformes de tous deux, en tout et partout favorables à M. le duc d'Orléans.

Après qu'ils eurent parlé, le duc du Maine, se voyant totalement tondu, essaya une dernière ressource. Il représenta avec plus de force qu'on n'en attendait de ce qu'il avait montré en cette seconde séance, mais pourtant avec mesure, que s'il était dépouillé de l'autorité qui lui était donnée par le codicille, il demandait à être déchargé de la garde du roi, de répondre de sa personne, et de conserver seulement la surintendance de son éducation. M. le duc d'Orléans répondit : « Très volontiers, monsieur, il n'en faut pas aussi davantage. » Là-dessus, le premier président, aussi abattu que le duc du Maine, prit les voix.

Chacun répondit de l'avis des conclusions, et l'arrêt fut prononcé en sorte qu'il ne resta nulle sorte de pouvoir au duc du Maine, qui fut totalement remis entre les mains du régent avec le droit de mettre dans la régence qui il voudrait, d'en ôter qui bon lui semblerait, et de faire tout ce qu'il jugerait à propos sur la forme à donner au gouvernement, l'autorité toutefois des affaires demeurant au conseil de régence, à la pluralité des voix, celle du régent comptée pour deux en cas seulement de partage, et M. le Duc déclaré chef sous lui du conseil de régence, avec, dès à présent, la faculté d'y entrer et d'y opiner.

Pendant les opinions, le prononcé et le reste de la séance, le duc du Maine eut toujours les yeux baissés, l'air plus mort que vif, et parut immobile. Son fils et son frère ne donnèrent aucun signe de prendre part à rien.

L'arrêt fut suivi de fortes acclamations de la foule qui était

éparse hors de la séance ; et celle qui remplissait le reste du palais y répondit à mesure qu'elle fut instruite de ce qui avait été décidé.

Ce bruit un peu long apaisé, le régent fit un remercîment court, poli, majestueux à la compagnie, protesta du soin qu'il aurait d'employer au bien de l'État l'autorité de laquelle il était revêtu, puis dit à la compagnie qu'il était temps de l'informer de ce qu'il jugeait nécessaire d'établir pour lui aider dans l'administration de l'État. Il ajouta qu'il le faisait avec d'autant plus de confiance, que ce qu'il se proposait n'était que l'exécution de ce que M. le duc de Bourgogne, car il le nomma ainsi [1], avait résolu, et qu'on avait trouvé parmi les papiers de sa cassette. Il fit un court et bel éloge des lumières et des intentions de ce prince, puis déclara qu'outre le conseil de régence qui serait le suprême où toutes les affaires du gouvernement ressortiraient, il se proposait d'en établir un pour les affaires étrangères, un pour les affaires de la guerre, un pour celles de la marine, un pour celles des finances, un pour les affaires ecclésiastiques, et un pour celles du dedans du royaume, et de choisir quelques-uns des magistrats de la compagnie pour entrer dans ces deux derniers conseils, et de les aider de leurs lumières sur la police du royaume, la jurisprudence, et ce qui regardait les libertés de l'Église gallicane.

L'applaudissement des magistrats éclata, et toute la foule y répondit. Le premier président conclut la séance par un compliment fort court au régent, qui se leva, et en même temps toute la séance, et on s'en alla.

Visite du Régent à Mme de Maintenon.

CE même jour [2] le régent fit une action du mérite le plus exquis, si la vue de Dieu l'eût conduit, mais de la dernière misère parce que la religion n'y eut aucune part, et qu'alors il se devait garder plus de respect à soi-même, et n'afficher pas au moins si subitement avec quelle sécurité il était permis de le persécuter de la manière la plus opiniâtre et la plus cruelle. Il alla à huit heures du matin voir Mme de Maintenon à Saint-Cyr. Il fut près d'une heure avec cette ennemie qui lui avait voulu faire perdre la tête, et qui tout récemment l'avait voulu livrer pieds et poings liés au duc du Maine, par les monstrueuses dispositions du testament et du codicille du roi.

Le régent l'assura dans cette visite que les quatre mille livres que le roi lui donnait tous les mois lui seraient continuées, et

1. Au lieu de dire *le Dauphin*.
2. 6 septembre.

lui seraient portées tous les premiers jours de chaque mois par le duc de Noailles, qui avait apparemment engagé ce prince à cette visite et à ce présent. Il dit à Mme de Maintenon que si elle en voulait davantage, elle n'avait qu'à parler, et l'assura de toute sa protection pour Saint-Cyr, où il vit les classes des demoiselles toutes ensemble en sortant.

Il faut savoir qu'outre la terre de Maintenon et les autres biens de cette fameuse et trop funeste fée, la maison de Saint-Cyr qui avait plus de quatre mille livres de rente et beaucoup d'argent en réserve, était obligée par son établissement à y recevoir Mme de Maintenon, si elle venait à vouloir s'y retirer ; à lui obéir en tout comme à la supérieure unique et absolue en tout, à l'entretenir elle et tout ce qu'elle y aurait auprès d'elle, ses domestiques, ses équipages dedans et au dehors, de toutes choses, sans exception, à son gré, sa table et ses autres nourritures aussi à son gré, aux dépens de la maison, ce qui a été très ponctuellement exécuté jusqu'à sa mort, Ainsi elle n'avait pas besoin de cette libéralité d'une continuation de pension de quarante-huit mille livres. C'était bien assez que M. le duc d'Orléans daignât oublier qu'elle fût au monde, et ne pas troubler son repos à Saint-Cyr. Madame la fut voir aussi le même matin sur les onze heures. Pour elle, on a vu qu'elle lui dut tout à la mort de Monsieur, et Madame lui devait au moins cette marque de reconnaissance.

Le régent se garda bien de me parler de sa visite, ni devant ni après, et je ne pris pas non plus la peine de la lui reprocher et de lui en faire honte. Elle fit grand bruit dans le monde et n'en fut pas approuvée. L'affaire d'Espagne n'était pas encore oubliée, et le testament et le codicille fournissaient alors à toutes les conversations.

Les Ennuis de Pontchartrain.

Fidèle à ses rancunes, Saint-Simon avait vu avec joie exclure Desmarets du conseil des finances. Le 1er octobre, il s'entend avec le comte de Toulouse pour faire casser l'édit de création des gardes-côtes, œuvre de Pontchartrain. Il réservait d'autres coups au « détestable cyclope. »

LES mémoires pleuvaient contre lui ; il ne passait pas pour avoir les mains nettes. La marine entière, qu'il s'était complu à désespérer, criait alors sans crainte et sans ménagement. Il fallait voir clair à des accusations qui n'allaient à rien moins qu'à le charger d'avoir immensément profité de la vente qu'il avait fait faire à tous les magasins des ports pour anéantir la marine, et ôter tout moyen au comte de Toulouse et au maréchal d'Estrées de retourner à la mer. Tous les magasins partout se trouvèrent en effet vides, et le comte de Toulouse ne voulut

pas se commettre à rien avancer sans le bien prouver. Il en trouva les preuves parfaites, et en sut faire usage sans que Pontchartrain s'en doutât le moins du monde. Dès que l'affaire de la révocation de l'édit de création des officiers gardes-côtes fut finie, le maréchal d'Estrées, qui de concert avec le comte de Toulouse en avait apporté un mémoire, le tira de sa poche et demanda permission de lire, pour mettre le conseil au fait de l'état où se trouvait la marine, et se mit à en faire la lecture. C'était un mémoire fort détaillé, et bien exactement prouvé, sur la déprédation des bois de la marine de Rochefort, où les accusations étaient directes et personnelles sans nul ménagement. De temps en temps le comte de Toulouse interrompait pour appuyer certains endroits, en faire remarquer d'autres, en commenter quelques-uns avec un air froid et modeste, mais avec la plus grande force, et sans le plus petit égard pour Pontchartrain présent. Il voulut dire quelque chose, mais au premier mot le maréchal d'Estrées lui dit qu'il n'avait pas le droit de parler au conseil, et le fit taire comme un petit garçon, avec toute la hauteur et le mépris possible. Il continua sa lecture tout de suite, et le comte de Toulouse par-ci par-là ses fâcheuses annotations.

Surpris au dernier point d'une telle ignominie en face, j'en dis ma pensée au comte de Toulouse, qui me répondit tout bas aussi, en souriant, que je verrais bien autre chose le lendemain matin. Il tint parole.

Sitôt que nous eûmes pris nos places, le comte de Toulouse tira de sa poche un mémoire dont il fit la lecture, le plus amer, le plus cruel qui fut jamais. Il traitait la même matière que la veille, et bien d'autres déprédations, les commenta toutes à mesure, insista sur les ordres que Pontchartrain avait donnés, et qu'il ne pouvait nier, montra que de propos délibéré il avait ruiné la marine, et très nettement qu'il ne s'y était rien moins que ruiné lui-même.

L'étonnement de chacun fut sans pareil, non du contenu du mémoire qui ne surprit personne pour le fond, mais de ces pointes cruellement acérées à chaque mot, mais du poids qu'y donnait le lecteur par le sien, et par les réflexions qu'il y faisait très fréquemment plus dures encore que le texte du mémoire, mais de la présence de Pontchartrain si outrageusement attaqué en face, en sa propre personne, qui paraissait là pis que sur la sellette, et qui instruit de la veille par le maréchal d'Estrées, n'osa souffler. La lecture fut terminée par l'aveu que fit le comte de Toulouse d'avoir fait lui-même ce mémoire. Ce fut le comble de l'ignominie, d'autant que le comte ajouta qu'il avait adouci ce qu'il avait pu, et supprimé même beaucoup de vérités très fâcheuses.

Une Assemblée de la noblesse en 1715.

Il y avait eu une assemblée de la noblesse en 1649. Celle de 1715 se donna pour principale mission de protester contre le duc, à propos de cette salutation du roi, imaginée par Noailles. Saint-Simon y voit aussi les menées de M. du Maine. Il juge d'ailleurs sévèrement cette assemblée illégale et criarde.

RIEN de plus scandaleux ni de plus vain : scandaleux, parce que nul ordre ne doit et ne peut s'assembler que par ordre ou par mission du roi, beaucoup moins pratiquer des adjonctions, et parce que la noblesse ne peut être considérée comme telle, et comme faisant corps, que dans les états généraux, ou dans une assemblée convoquée par le roi et formée en conséquence dans les provinces, par bailliages, pour faire les députations, comme il se pratique pour les états généraux. Ainsi cette foule assemblée d'elle-même, cherchant à s'organiser de sa propre autorité, ne pouvait être qu'un ramas informe, sans consistance, sans nom, sans fonction, sans mouvement légitime, bien loin de pouvoir prendre le nom de la noblesse et du second ordre de l'État. C'est à quoi pas un d'eux ne pouvait répondre. Rien aussi de plus vain que leurs clameurs et leurs démarches, et ils ne savaient que dire lorsqu'on leur demandait ce qu'ils voulaient, et sur quel fondement ; s'ils valaient mieux que leurs pères et leurs ancêtres, qui n'avaient jamais imaginé de se blesser de rien à l'égard des ducs ; s'ils connaissaient un pays policé dans le monde entier qui n'eût pas ses dignités, et ses grands distingués de tous par leurs prérogatives, tant les monarchies que les républiques, dans toutes les parties de l'univers et dans tous les siècles ; s'ils prétendaient que cela fût abrogé en France, où, comme partout ailleurs, sous quelque nom que ç'ait été, il y en avait toujours eu ; s'ils voulaient dépouiller le roi du droit d'accorder ces grandes récompenses, et eux-mêmes et les leurs de l'espérance d'y arriver ; enfin ôter toute émulation toute ambition, toute envie de servir l'État et ses rois, puisque en détruisant les dignités, il ne pouvait plus y avoir de distinction ni de préférence ; que de l'un à l'autre personne ne voudrait céder à un autre, et s'estimer inférieur à lui en noblesse, dont chacun ne pouvait porter les titres sous son bras pour prouver l'antiquité de la sienne par-dessus celle d'un autre. Toutes ces raisons, et une foule d'autres que je tais, les accablaient et les rendaient muets en raisons, et furieux en effet, jusque-là qu'il y en eut, et de grand nom, que je veux bien taire, qui ne purent s'empêcher d'avouer que tout ce qu'on leur opposait était vrai ; mais que, n'espérant pas d'être ducs, ils en voulaient éteindre la dignité, et rendre égaux tout le monde. Voilà jusqu'où le fanatisme fut poussé.

Saint-Simon voulut mettre en garde le régent contre cette assemblée : peine perdue !

L'AMOUR de la division et l'esprit de défiance qui, avec la plus étrange faiblesse, dominaient le régent, le rendirent sourd à mes remontrances. Il croyait que l'intérêt des ducs me faisait parler, et trouver le sien dans ce vacarme ; et dans la suite, la crainte de cette prétendue noblesse le saisit et l'arrêta quand il eut commencé enfin à ouvrir les yeux sur mes démarches. Dans tous ces divers temps, tantôt il convenait avec moi, et promettait d'imposer, tantôt il esquivait. Je le connaissais trop pour être la dupe de ses meilleurs propos. Un long usage m'avait appris à lire dans ses yeux et dans sa contenance, quand il me parlait vrai ou contre sa pensée. Mais je comptais faire mon devoir de le poursuivre, et j'avouerai aussi que je me dépiquais [1] en le mettant au pied du mur. Il sentit trop tard la solidité de mes représentations.

Chute de Pontchartrain.

Saint-Simon est impitoyable : à peine a-t-il accusé Noailles, en pleine assemblée des ducs, d'avoir trahi leur cause, qu'il machine la chute de Pontchartrain, dont la demi-disgrâce ne lui suffisait pas.

PONTCHARTRAIN, à l'abri de la considération de son père et de la protection d'Effiat et de Besons, vivait en assurance cramponné aux stériles restes de sa place, alors totalement oisive, et il y survivait infatiguable aux affronts, soutenu par l'espérance d'en raccrocher un jour les fonctions, tandis qu'il en conservait le titre. Il ne manquait pas un conseil de régence, où il était réduit à demeurer muet, où il n'était regardé ni accosté de personne, où il n'avait de fonction que celle qu'il avait prise d'y moucher les bougies, ce qui s'était également tourné en coutume de sa part, et en dérision sans contrainte de celle de tous ceux qui y assistaient. Chacun y admirait un si bas et triste personnage, et l'insensibilité qui le faisait ainsi se survivre à soi-même dans un état si profondément humilié et si prodigieusement distant de l'audace et de l'insolence de sa splendeur et de son autorité passée. Chacun le souhaitait chassé, et ne se faisait faute de le chasser à sa manière par l'extrême mépris qu'on lui marquait, comme pour se dédommager de la considération et de la dépendance passée. M. le duc d'Orléans admirait comme les autres sa patience ; mais il ne songeait point

1. Je me soulageais.

à le renvoyer. Nous nous en divertissions souvent à l'oreille, et en nous poussant, le comte de Toulouse et moi, surtout lorsqu'il s'agissait de la marine, et que le comte ou le maréchal d'Estrées lui lâchaient des lardons à bout portant, dont ils recherchaient même les occasions, et le comte et moi nous plaignions souvent au conseil l'un à l'autre de la plus que bonté du régent de laisser écouter ce qui s'y passait à un néant inutile, assez méchant pour en abuser, et qui en cent façons méritait d'être chassé. A la fin cette longue tolérance me devint insupportable, et je me résolus à faire un effort pour la faire finir.

J'allai le dimanche 3 novembre chez M. le duc d'Orléans à Vincennes, avant le conseil de régence qui se tenait le matin, et je lui demandai s'il ne se lassait point d'y voir Pontchartrain ne pouvant dire mot, écoutant tout, à qui personne ne parlait, et mouchant le soir les bougies ; s'il ne ferait point cesser ce ridicule pour le conseil même ; combien encore il avait résolu de nous laisser dégoûter et salir par cette araignée venimeuse que chacun souhaitait dehors, et qu'il était par trop indécent d'y laisser après les affronts fondés et réitérés qu'il y avait reçus sur sa gestion de la marine, par les mémoires détaillés et prouvés que le maréchal d'Estrées, et après lui le comte de Toulouse, avaient lus et commentés en plein conseil devant nous tous, en sa présence et en celle de Pontchartrain, qui depuis deux mois n'avait pu trouver rien à y opposer. J'ajoutai l'indignation publique contre cet ex-bacha, la surprise générale qu'il fût souffert si longtemps, et l'applaudissement universel que recevrait sa chute. Le régent convint de tout, mais il m'opposa le père, et me dit qu'il n'avait pas le courage de lui donner un si grand déplaisir.

Je lui répondis que, s'il voulait, je lui fournirais un moyen de chasser le fils, et que le père encore lui serait très sensiblement obligé. Le régent fort surpris me demanda comment je ferais cela. Alors je lui proposai d'ordonner à Pontchartrain de donner la démission pure et simple, et à l'instant, de sa charge de secrétaire d'État, de la donner sur-le-champ à Maurepas son fils aîné, qui, n'ayant guère que quinze ans, ne se trouvait pas à portée d'exercer le peu qu'il en restait ; d'en charger La Vrillière à qui cela n'ajouterait pas une demi-heure de travail par semaine, et de faire valoir au père la singularité de ce présent, et l'attention de le mettre en dépôt, en attendant l'âge du jeune homme, entre les mains d'un parent du même nom, très attaché au père, et qui, étant lui-même secrétaire d'État, ne pouvait être tenté d'embler cette charge. Le régent ouvrit les yeux et les oreilles bien larges à cet expédient, et l'approuva. Je lui dis que, puisqu'il le goûtait, rien n'empêchait de l'exécuter dès le lendemain. Il y consentit encore, mais il

voulut que je fisse sa lettre au père, et que je la lui apportasse dans l'après-dînée même de ce dimanche au Palais-Royal. Je n'eus garde de faire le difficile. Je voulais serrer la mesure et le secret, je me souvenais de ce qui avait déjà sauvé Pontchartrain une fois, au moment que je le comptais perdu ; son père était à Paris, et je craignais que quelqu'un n'eût le vent de ceci, et le temps de rompre mes mesures.

Saint-Simon rédige donc la lettre du régent à l'ex-chancelier, et la fait « tendre, honnête, pleine d'estime et de considération». Le régent la copie.

LE lendemain matin sur les huit heures et demie j'envoyai la lettre de M. le duc d'Orléans, enfermée dans une enveloppe cachetée où je mis le dessus, au chancelier de Pontchartrain, et lui mandai que je serais incontinent après chez lui. Je ne voulus pas être le porteur moi-même, et je laissai une demi-heure d'intervalle exprès.

Comme j'allais chez lui, je rencontrai La Vrillière à la porte Saint-Michel qui en revenait. Nous arrêtâmes, il monta dans mon carrosse où je lui demandai ce qu'il pensait faire de s'en revenir ainsi. Il me conta la surprise et la douleur du père qui convenait bien que son fils méritait sa disgrâce, et que la grâce faite à son petit-fils était infinie, mais qu'il était père, et qu'il voyait son fils perdu ; qu'il s'écriait que je lui avais bien dit que je perdrais son fils, et néanmoins sans aigreur ; et que lui La Vrillière, peiné de ces lamentations, voyant que je n'arrivais point, avait pris le parti de revenir. « Fort mal à propos, lui dis-je, et vous reviendrez tout à cette heure avec moi. C'est un pauvre homme peiné sur son fils qui bientôt sentira la joie de sa considération personnelle, et de la conservation de sa charge dans sa famille, qui autrement tôt ou tard en serait sortie, et qu'il ne faut point que vous perdiez de vue que la démission ne soit signée et emportée par l'abbé de Thesut [1]. »

Nous arrivâmes chez le chancelier, qui se promenait seul dans son cabinet. Dès qu'il m'aperçut : « Ah ! voilà de vos coups, s'écria-t-il, je reconnais votre main ; vous chassez mon fils, et vous sauvez son fils pour l'amour de moi et de sa mère ; vous m'aviez bien promis que vous perdriez mon fils. — Monsieur, lui dis-je, il est vrai que je vous l'avais dit dès le temps du feu roi, et longtemps avant sa mort ; je ne vous ai point trompé, je vous tiens parole, mais je fais plus que je ne vous avais promis, car votre famille est sauvée, votre petit-fils en place, et sa place bien mise à couvert d'être emblée [2]. Quelle plus grande conso-

1. Secrétaire des commandements du duc d'Orléans.
2. *Emblée* : dérobée.

lation pour vous ? et quelle plus grande marque possible de la plus grande considération pour vous et de la plus distinguée ? — Eh ! je le sens, me répondit-il, et je le dois à votre amitié ; » et se jeta à mon cou, puis ajouta : « Mais je suis son père, et quoique je connaisse bien mon fils, il me perce le cœur d'être perdu. » Il s'attendrissait, les larmes lui venaient aux yeux, puis se remettait dans la vue de son petit-fils.

Quand il fut un peu calmé, je lui fis remarquer que c'était le salut de sa famille ; parce qu'il était impossible que son fils subsistât encore longtemps, et qu'étant chassé, personne n'aurait imaginé de faire passer sa charge à un homme de l'âge de son fils, et aussi peu au fils de celui qu'on chassait. Il en convint, m'embrassa encore tendrement, puis nous parlâmes tous trois assez confusément pour battre, pour ainsi dire, la campagne.

De temps en temps le chancelier revenait à son fait, à son fils, et me dit : « Vous avez fait la lettre, j'ai senti votre style et toutes vos précautions. Vous n'avez pas voulu que je pusse approcher de M. le duc d'Orléans, par la défense qui en est dans la lettre, ni que je lui fisse parler, et vous étrangler mon fils par le peu de temps qu'elle prescrit pour l'exécution de l'ordre. Oh ! je vous reconnais bien à tout cela, et toutes les honnêtetés pour moi dont la lettre est pleine ! — Eh bien ! monsieur, lui répondis-je, quand cela serait, ai-je eu tort ? Vous m'y aviez attrapé l'autre fois, en allant trouver M. le duc d'Orléans ; je n'ai pas voulu manquer mon coup une seconde. Croyez-moi, vous vous consolerez comme père ; et comme grand-père, et père de famille, vous vous réjouirez après, et vous me saurez gré. — Hé ! si je vous en saurai, reprit-il vivement, je vous en sais déjà, et j'en enrage, car il est vrai que c'est à vous que je dois la charge de mon petit-fils et le salut de ma famille. » Et m'embrassa encore en ajoutant qu'il ne laisserait pas ignorer à son petit-fils quelle obligation il m'avait, et lui ordonnerait bien de ne la jamais oublier. Il le fit en effet, et de manière que je m'en suis toujours aperçu dans la conduite de M. de Maurepas avec moi, et dans tous les temps par son amitié et sa confiance.

Sur ce propos l'abbé de Thesut arriva. Un moment après, le chancelier regarda sa pendule, puis se tourna à moi et me dit : « J'ai envoyé chercher mon pauvre fils ; il va arriver ; il ne saurait douter que le coup qui l'écrase ne parte de votre main. Épargnez-lui la peine qu'il aurait de vous trouver ici dans ce cruel moment. » Là-dessus il m'embrassa encore en me disant : « Vous êtes un terrible homme, et avec cela, il faut encore que je vous aime, et que je ne m'en puisse empêcher, — Monsieur, lui répondis-je, en vérité, vous me devez cette amitié, et vous ne sau-

riez douter de la force de la mienne par cette marque d'attachement que je vous donne jusqu'en cette occasion qui sauve votre petit-fils et votre famille, dont vous sentirez la joie tout entière après ce premier trouble passé. » Là-dessus je m'en allai, le laissant avec La Vrillière et l'abbé de Thesut, en présence desquels se devait faire et signer la démission.

. Je rencontrai en m'en retournant Pontchartrain qui allait fort vite chez son père. Il avait l'air fort effaré. La Vrillière me conta l'après-dînée qu'il était demeuré l'air fort abattu, et point du [tout] consolé par la fortune de son fils. Il n'osa pas faire la moindre difficulté en présence de son père et de l'homme de M. le duc d'Orléans, qui reçut entre onze heures et midi cette démission, par l'abbé de Thesut.

Cette nouvelle répandit la joie dans Paris, et après dans les provinces. Chacun se disait qu'il y avait longtemps que cela aurait dû être fait ; quelques-uns demandaient s'il en serait quitte pour sa démission. On fut surpris de la disposition de la charge, qui rehaussa autant la considération du chancelier de Pontchartrain qu'elle accabla son fils par son ignominie purement personnelle et si parfaitement et universellement applaudie. Nous nous en félicitâmes les uns les autres au conseil de régence. Le maréchal d'Estrées parut ravi, et M. le comte de Toulouse, à qui je ne pus refuser de conter comment cela s'était passé.

Depuis ce moment Pontchartrain demeura obscur au fond de sa maison, abandonné de plus en plus. Il y vit encore dans la solitude et le plus parfait néant, toujours enragé de jalousie et de dépit contre son fils qui lui rend des devoirs et rien de plus. Cet ex-bacha si rude et si superbe occupe son néant à compter son argent et en semblables misères, et n'a presque plus paru nulle part depuis, qui est ce qu'il a fait de mieux.

Stairs et ses menées.

Notre politique extérieure, sous la régence, fut résolument anglaise. Stairs, ambassadeur du roi Georges, s'y employait de son mieux.

LE comte Stairs était en France de la part du roi Georges plus d'un an avant la mort du roi, sans avoir encore pris le caractère d'ambassadeur qu'il avait dans sa poche. C'était un très simple gentilhomme écossais, grand, bien fait, maigre, encore assez jeune, avec la tête haute et l'air fier. Il était vif, entreprenant, hardi, audacieux par tempérament et par principe. Il avait de l'esprit, de l'adresse, du tour ; avec cela actif, instruit, secret, maître de soi et de son visage, parlant aisément

tous les langages, suivant qu'il les croyait convenir. Sous prétexte d'aimer la société, la bonne chère, la débauche qu'il ne poussait pourtant jamais, attentif à se faire des connaissances et à se procurer des liaisons dont il pût faire usage à bien servir son maître, et son parti à lui-même. C'était celui des whigs et de tous ceux que le roi Georges avait remis en place, et la famille et les amis du duc de Marlborough dont il était créature, à qui il avait été de tout temps attaché, sous qui il avait servi, qui l'y avait avancé et procuré un régiment et l'ordre d'Ecosse. Il était pauvre, dépensier, fort ardent et fort ambitieux, et il voulait servir de façon, dans son ambassade, qu'avec les appuis qui le protégeaient, il pût faire une grande fortune en Angleterre où son parti, auquel il était dévoué, et ses patrons dominaient, et à qui il plaisait d'autant plus qu'il haïssait la France autant qu'eux. On a vu que le roi fut promptement et toujours après très mécontent de sa conduite ; Torcy encore plus, jusque-là qu'il refusa et cessa de le voir et de plus traiter avec lui.

Stairs vit de loin la décadence menaçante de la santé du roi. Il comprit en même temps qu'il n'avait rien à espérer de l'autorité du duc du Maine, qui, si elle prévalait, ne s'écarterait pas dans le gouvernement du goût et des maximes du roi. Il sentit donc de bonne heure qu'il n'avait de parti à prendre que celui de M. le duc d'Orléans qui avait tout le droit de son côté, le flatter du secours de son maître, s'il en avait besoin pour faire reconnaître sa régence et l'autorité qu'elle lui donnait, l'enrôler, pour ainsi dire, de bonne heure avec le roi Georges, par ces offres faites dans un temps douteux, le lier avec lui, en lui persuadant que leurs intérêts étaient communs, et (pour en parler franchement, car il ne craignait point d'en laisser échapper les propres termes) que deux usupateurs et aussi voisins se devaient soutenir mutuellement, envers et contre tous, puisque tous deux étaient dans le même cas, Georges à l'égard du Prétendant, M. le duc d'Orléans au faible titre des renonciations à l'égard du roi d'Espagne, si un enfant tout tendre, et aussi jeune qu'était le successeur de Louis XIV, venait à manquer.

Sur ces principes Stairs songea de bonne heure à ce qui pouvait servir à son dessein. Il ne dédaigna rien de ce qu'il crut l'y pouvoir conduire. Il ramassa donc une de ces espèces qui ne peuvent guère être caractérisées sous un autre nom. C'était un petit homme fort du commun, et pis pour la figure, qui, à force de grec et de latin, de belles-lettres et de bel esprit, s'était fourré où il avait pu, puis, [à force] de débauche de toute espèce et de sentiments si malheureusement à la mode, était parvenu à voir des femmes, et quelque sorte de bonne compagnie. Il était

galant, faisait des vers ; il était aussi philosophe, fort épicurien, grossier de fait, sublime et épuré de discours, admirateur des savants anglais, et devenu un des commensaux à Paris de la comtesse de Sandwich, qui s'y plaisait plus qu'à Londres. Il y avait fait grande connaissance avec l'abbé Dubois qui n'en bougeait, et par lui s'était produit à Mme d'Argenton et à M. le duc d'Orléans, dont peu à peu il avait tiré un bouge au Palais-Royal, et un autre à Saint-Cloud, où de fois à autre il allait faire le philosophe solitaire, et n'y manquait pas M. le duc d'Orléans, quand rarement il s'y allait promener. Il avait du manège, de l'entregent, de la hardiesse, de l'audace même quand il s'y laissait aller, du débit surtout, et devint peu à peu l'homme de l'abbé Dubois à tout faire. Il s'appelait Rémond, et frappait à tout ce qu'il pouvait de portes. Stairs l'écuma, et lui courtisa Stairs, de la connaissance, puis de la société de qui il s'honora beaucoup avec raison, et peu à peu se livra entièrement à lui.

Rémond « se fourre » avec Dubois, Nocé, Canillac ; par eux Stairs s'introduit chez le duc d'Orléans et s'empare de son esprit. La conquête était achevée quand le Prétendant quitte Bar, en novembre 1715, pour aller s'embarquer dans un port de Bretagne, à destination de l'Angleterre. En ce moment il est parti de Chaillot et se dirige sur Alençon.

STAIRS découvrit cette marche, et résolut de ne rien oublier pour délivrer son parti de ce reste unique des Stuarts. Il dépêcha sourdement des gens sur différentes routes, surtout sur celle de Paris à Alençon. Il chargea particulièrement de celle-là le colonel Douglas, réformé dans les Irlandais à la solde de France qui, à l'abri de son nom, et par son esprit, son entregent et son intrigue, s'était insinué à Paris en beaucoup d'endroits depuis la régence, s'était mis sur un pied de considération et de familiarité auprès du régent, et venait assez souvent chez moi. Il était de bonne compagnie, marié sur la frontière de Metz, fort pauvre, avait de la politesse et beaucoup de monde, la réputation de valeur distinguée, et quoi que ce soit [1] qui pût le faire soupçonner d'être capable d'un crime.

Douglas se mit dans une chaise de poste, s'accompagna de deux hommes à cheval, tous trois fort armées, et courut la poste lentement sur cette route. Nonancourt est une espèce de petite villette [2] sur ce chemin, à dix-neuf lieues de Paris, entre Dreux, trois lieues plus loin, et Verneuil au Perche, quatre lieues au delà ; ce fut à Nonancourt où il mit pied à terre, y mangea un morceau à la poste, s'informa avec un extrême soin d'une

1. C'est-à-dire *rien*.
2. Petite ville.

chaise de poste qu'il dépeignit et comme elle devait être accompagnée, témoigna craindre qu'elle ne fût déjà passée et qu'on ne lui dît pas vrai. Après des perquisitions infinies, il laissa un troisième à cheval qui lui était arrivé depuis qu'il était là, avec ordre de l'avertir lorsque la chaise dont il était en recherche passerait, et ajouta des menaces et des promesses de récompenses aux gens de la poste pour n'être pas trompé par leur négligence.

Le maître de la poste s'appelait Lospital. Il était absent, mais sa femme était à la maison, qui se trouva heureusement une très honnête femme, qui avait de l'esprit, du sens, de la tête et du courage. Nonancourt n'est qu'à cinq lieues de la Ferté, et quand on n'y passe point pour abréger, on avertit cette poste qui envoie un relais sur le chemin. Je connaissais donc fort cette maîtresse de poste qui s'en mêlait plus que son mari, et qui m'a elle-même conté toute cette aventure plus d'une fois. Elle fit inutilement tout ce qu'elle put pour tirer quelque éclaircissement sur ses inquiétudes. Tout ce qu'elle put démêler fut qu'ils étaient Anglais, et dans un mouvement violent ; qu'il s'agissait de quelque chose de très important, et qu'ils méditaient un mauvais coup. Elle imagina là-dessus que cela regardait le Prétendant, prit la résolution de le sauver, l'arrangea en même temps dans sa tête, et sut heureusement l'exécuter.

Pour y réussir elle se fit toute à ces messieurs, ne refusa rien, se contenta de tout, et leur promit qu'ils seraient infailliblement avertis. Elle les persuada si bien que Douglas s'en alla sans dire où qu'à ce troisième, qui était venu le joindre, mais en lieu voisin pour être averti à temps. Il emmena un des valets avec lui ; l'autre demeura avec ce troisième qui l'avait joint, pour attendre.

Un homme de plus embarrassa fort la maîtresse ; toutefois elle prit son parti. Elle proposa au monsieur, qui était ce troisième, de boire un coup, parce qu'il avait trouvé Douglas hors de table. Elle le servit de son mieux et de son meilleur vin, et le tint à table le plus longtemps qu'elle put, et alla au-devant de tous ses ordres. Elle avait mis un maître valet à elle, en qui elle se fiait, en sentinelle, avec ordre de paraître seulement, sans dire un mot, s'il voyait une chaise ; et sa résolution était prise d'enfermer son homme et son valet, et de relayer la chaise avec ses chevaux qu'elle avait détournés par derrière. Mais la chaise ne vint point, et l'homme s'ennuya de demeurer à table. Alors elle fit si bien qu'elle lui persuada de s'aller reposer, et de compter sur elle, sur ses gens, et sur ce valet que Douglas avait laissé. L'Anglais recommanda bien à celui-là de ne pas désemparer le pas de la porte, et de le venir avertir dès que la chaise paraîtrait.

La maîtresse mit ce monsieur reposer le plus qu'elle put sur le derrière de sa maison, et toujours l'air dégagé, sort et s'en va chez une de ses amies dans une rue détournée, lui conte son aventure et ses soupçons, s'assure d'elle pour recevoir et cacher en son logis celui qu'elle attendait, envoie quérir un ecclésiastique de leurs parents à toutes deux, en qui elles pouvaient prendre confiance, qui vint, et qui prêta un habit d'abbé et une perruque assortissante. Cela fait, Mme Lospital retourne chez elle, trouve le valet anglais à la porte, l'entretient, le plaint de son ennui, lui dit qu'il est bien bon d'être si exact ; que de la porte à la maison il n'y a qu'un pas, lui promet qu'il y sera aussi bien averti que par ses yeux sur la porte, lui persuade de boire un coup, donne le mot à un postillon affidé, qui fait boire l'Anglais et le couche ivre-mort sous la table. Pendant cette expédition, la maîtresse avisée va écouter à la porte du monsieur anglais, tourne doucement la clef et l'enferme, et de là vient s'établir sur le pas de sa porte.

Une demi-heure après vient le valet affidé qu'elle avait mis en sentinelle : c'était la chaise attendue, à qui et à trois hommes qui l'accompagnaient à cheval, on fit, sans qu'elle sût pourquoi, prendre le petit pas. C'était le roi Jacques [1]. Mme Lospital l'aborde, lui dit qu'il est attendu et perdu s'il n'y prend garde, mais qu'il ait à se fier à elle et à la suivre ; et les voilà allés chez l'amie. Là il apprend tout ce qui s'est passé, et on le cache le mieux qu'il est possible, et les trois hommes de sa suite. Mme Lospital retourne chez elle, envoie chercher la justice ; et, sur les soupçons qu'elle déclare, fait arrêter le valet anglais ivre et le monsieur anglais, qui s'était endormi dans la chambre où elle l'avait mené se reposer, et où elle l'avait en dernier lieu enfermé, et aussitôt après, dépêche un de ses postillons à Torcy. La justice cependant instrumente et envoie son procès-verbal à la cour.

On ne peut exprimer quelle fut la rage de ce monsieur anglais de se voir arrêté et hors d'état d'exécuter ce qui l'avait amené, ni quelle fut sa furie contre le valet anglais qui s'était laissé enivrer. Pour Mme Lospital il l'aurait étranglée s'il avait pu, et elle eut très longtemps peur d'un mauvais parti.

Jamais l'Anglais ne voulut dire ce qui l'avait amené, ni où était Douglas, qu'il nomma pour tâcher d'imposer par ce nom. Il se déclara être envoyé par l'ambassadeur d'Angleterre, qui n'en avait pas encore pris le caractère, et s'écria fort que ce ministre ne souffrirait pas l'affront qu'il recevait. On lui répondit doucement qu'on ne voyait point de preuves qu'il fût à l'ambassadeur d'Angleterre, ni que ce ministre prît aucune part

1. Jacques III, le Prétendant.

en lui ; qu'on voyait seulement des desseins très suspects pour la liberté publique et pour celle des grands chemins ; qu'on ne lui ferait ni tort ni déplaisir ; mais qu'il resterait en sûreté jusqu'à ce qu'on eût des ordres ; et là-dessus il fut civilement conduit en prison, ainsi que le valet anglais ivre.

Ce que devint Douglas n'a point été su, sinon qu'il fut reconnu en divers endroits de la route, courant, s'informant, criant avec désespoir qu'il était échappé, sans dire qui. Apparemment qu'il vint ou envoya aux nouvelles, lassé de n'en point recevoir, et que le bruit d'un tel éclat dans un petit lieu, comme est Nonancourt, vint aisément à lui dans le voisinage où il s'était relaissé, et que cela le fit partir pour tâcher encore de rattraper sa proie.

Mais il courait en vain. Le roi Jacques était demeuré caché à Nonancourt, où, charmé des soins de cette généreuse maîtresse de poste qui l'avait sauvé de ses assassins, il lui avoua qui il était, et lui donna une lettre pour la reine sa mère. Il demeura là trois jours pour laisser passer le bruit, et ôter toute espérance à ceux qui le cherchaient ; puis, travesti en abbé, il monta dans une autre chaise de poste que Mme Lospital avait empruntée comme pour elle dans le voisinage, pour ôter toute connaissance par les signalements, et continua son voyage, pendant lequel il se vit toujours poursuivi mais heureusement jamais reconnu, et s'embarqua en Bretagne pour l'Ecosse.

Douglas, lassé de ses courses inutiles, revint à Paris où Stairs faisait grand bruit de l'aventure de Nonancourt ,qu'il ne traitait pas de moins que d'attentat contre le droit des gens, avec une audace et une impudence extrême ; et Douglas, qui ne pouvait ignorer ce qui se disait de lui, eut celle d'aller partout où il avait accoutumé, de se montrer aux spectacles, et de se présenter devant M. le duc d'Orléans.

Ce prince ignora tant qu'il put un complot si lâche et si barbare, et à son égard si insolent. Il en garda le silence, dit à Stairs ce qu'il jugea à propos pour le faire taire, et lui rendit ses assassins anglais. Douglas pourtant baissa fort auprès du régent. Beaucoup de gens considérables lui fermèrent leur porte. Il tenta inutilement de forcer la mienne ; il osa me faire faire des plaintes là-dessus, qui ne lui réussirent pas davantage ; bientôt après il disparut de Paris. Je n'ai point su ce qu'il était devenu depuis. Sa femme et ses enfants y demeurèrent à l'aumône. Il y avait longtemps qu'il était mort delà la mer, lorsque l'abbé de Saint-Simon passa de Noyon à Metz, où il trouva sa veuve fort misérable.

La reine d'Angleterre fit venir Mme Lospital à Saint-Germain, la remercia, la caressa comme elle le méritait, et lui donna son portrait ; ce fut tout ; le régent, quoi que ce soit ; et longtemps

après le roi Jacques lui écrivit et lui envoya aussi son portrait. Conclusion : elle est demeurée maîtresse de la poste de Nonancourt, et l'est demeurée, telle qu'elle l'était auparavant, vingt-quatre ou vingt-cinq ans encore, jusqu'à sa mort ; et c'est encore son fils et sa belle-fille qui tiennent cette même poste. C'était une femme vraie, estimée dans son lieu ; pas un seul mot de cette histoire n'y a été contredit de qui que ce soit. On n'oserait dire ce qui lui en a coûté de frais ; jamais elle n'en a reçu une obole. Jamais elle ne s'en est plainte ; mais elle disait les choses comme elles étaient, avec modestie et sans le chercher, à qui lui en parlait. Telle est l'indigence des rois détrônés, et le parfait oubli des plus grands périls et des plus signalés services.

Réconciliation de Saint-Simon avec Desmarests.

Le duc de Noailles voulait faire exiler Desmarets, dont l'influence persistante sur les traitants risquait, selon lui, de faire échouer toute réforme financière. Saint-Simon intervient près du régent pour empêcher cet exil et « se raccommode » avec Desmarets (décembre 1715).

LE printemps d'après j'allai passer quelques jours à la Ferté dans un intervalle de conseils. Desmarets se trouva chez lui à Maillebois, qui en est à quatre lieues. Il vint dîner à la Ferté, et fut curieux de voir beaucoup de choses que j'avais faites dans le parc depuis bien des années qu'il n'y était venu. Il était goutteux ; le parc est grand ; nous montâmes tous deux dans une calèche. La conversation se porta bientôt sur le gouvernement passé et présent. Nous nous parlâmes de bonne foi l'un à l'autre. Je lui rappelai ce qui, par son humeur et sa plus que négligence à mon égard, m'avait fâché, et lui racontai franchement comment je l'avais fait chasser de sa place. Lui, avec la même sincérité, m'avoua que la tête lui avait tourné ; que ses précédents malheurs, qui devaient l'avoir instruit sur les places, la cour et le monde, et l'attacher à ses anciens amis, n'avaient pu le rendre sage dans la pratique dans son retour, ni le préserver de l'entraînement ; qu'il était vrai qu'il avait compté pour tout le roi et Mme de Maintenon, et tout le reste pour rien ; vrai encore qu'accoutumé depuis si longtemps à leur règne, et par son retour à les approcher tous les jours, il les avait crus immortels, et n'avait jamais imaginé qu'ils pussent mourir ; qu'il se comptait très bien avec eux ; qu'il ne songeait qu'à s'y maintenir, et qu'il n'avait d'attention que pour ceux qui étaient assez bien avec eux pour y pouvoir contribuer. J'ai cent fois repassé en moi-même une conversation si singulière. Elle dura toute la promenade, et effaça toute la beauté de mon parc sans que j'y prisse garde. Elle ne finit pas sans dire deux mots chacun

de notre bon et estimable ami le duc de Noailles. Après une ouverture si égale des deux parts et si extraordinaire, l'heure de s'en aller nous sépara à regret,et jusqu'à sa mort nous nous sommes vus sur le pied d'amitié et de franchise. Je devais le surlendemain aller dîner à Maillebois ; mais le lendemain il m'envoya dire qu'il était pris d'une forte néphrétique, et qu'il me priait de n'y pas aller. Je sus après qu'elle avait [été] violente, et lui avait duré plusieurs jours. Je ne sais si ma franchise lui avait causé cette révolution. Je fus obligé de retourner à Paris ; il y revint bientôt après. J'ai cru que cette aventure méritait d'avoir place ici pour sa curieuse rareté.

Les Galanteries de la duchesse de Berry.

La duchesse de Berry se signale en 1716 par ses « usurpations d'honneurs », telles que de marcher dans Paris « avec des timbales sonnantes » ou d'avoir un dais dans sa loge à la comédie — ce qui ne l'empêchait pas, digne fille de son père, de continuer à mener une vie des plus galante.

APRÈS maintes passades, elle s'était tout de bon éprise de Rion, jeune cadet de la maison d'Aydie, fils d'une sœur de Mme de Biron, qui n'avait ni figure ni esprit. C'était un gros garçon court, joufflu, pâle, qui avec force bourgeons ne ressemblait pas mal à un abcès. Il avait de belles dents, et n'avait pas imaginé causer une passion qui en moins de rien devint effrénée, et qui dura toujours, sans néanmoins empêcher les passades et les goûts de traverse. Il n'avait rien vaillant, mais force frères et sœurs qui n'en avaient guère davantage. M. et Mme de Pons, dame d'atours de Mme la duchesse de Berry, étaient de leurs parents, et de même province. Ils firent venir ce jeune homme, qui était lieutenant des dragons, pour tâcher d'en faire quelque chose. A peine fut-il arrivé que le goût se déclara, et qu'il devint le maître à Luxembourg [1]. M. de Lauzun, dont il était petit neveu, en riait sous cape. Il était ravi ; il se croyait renaître en lui à Luxembourg, du temps de Mademoiselle; il lui donnait des instructions.

Rion était doux et naturellement poli et respectueux, bon et honnête garçon. Il sentit bientôt le pouvoir de ses charmes qui ne pouvaient captiver que l'incompréhensible fantaisie dépravée d'une princesse. Il n'en abusa avec personne, et se fit aimer de tout le monde par ses manières, mais il traita Mme la duchesse de Berry comme M. de Lauzun avait traité Mademoiselle. Il fut bientôt paré des plus belles dentelles et des plus riches habits, plein d'argent, de boîtes, de joyaux et de pier-

1. Au palais du Luxembourg, résidence de la princesse.

reries. Il se faisait désirer ; il se plaisait à donner de la jalousie à sa princesse, à en paraître lui-même encore plus jaloux, il la faisait pleurer souvent. Peu à peu il la mit sur le pied de n'oser rien faire sans sa permission, non pas même les choses les plus indifférentes. Tantôt prête de sortir pour l'Opéra, il la faisait demeurer ; d'autres fois il l'y faisait aller malgré elle. Il l'obligeait à faire du bien à des dames qu'elle n'aimait point, ou dont elle était jalouse, mal à des gens qui lui plaisaient, et dont il faisait le jaloux. Jusqu'à sa parure, elle n'avait pas la moindre liberté. Il se divertissait à la faire décoiffer ou lui faire changer d'habits quand elle était toute prête, et cela si souvent, et quelquefois si publiquement qu'il l'avait accoutumée à prendre le soir ses ordres pour la parure et l'occupation du lendemain, et le lendemain, il changeait tout et la princesse pleurait tant et plus. Enfin elle en était venue à lui envoyer des messages par des valets affidés ; car il logea presque en arrivant au Luxembourg ; et ses messages se réitéraient plusieurs fois pendant sa toilette, pour savoir quels rubans elle mettrait ; ainsi de l'habit et des autres parures, et presque toujours il lui faisait porter ce qu'elle ne voulait point. Si quelquefois elle osait se licencier à la moindre chose sans son congé, il la traitait comme une servante, et les pleurs duraient quelquefois plusieurs jours. Cette princesse si superbe, et qui se plaisait tant à montrer et à exercer le plus démesuré orgueil, s'avilit à faire des repas avec lui et des gens obscurs, elle avec qui nul homme ne pouvait manger s'il n'était prince du sang.

Un jésuite, qui s'appelait le P. Riglet, qu'elle avait connu enfant, et qui l'avait toujours cultivée depuis, était admis dans ces repas particuliers sans qu'il en eût honte, ni que Mme la duchesse de Berry en fût embarrassée. Mme de Mouchy, dont j'ai parlé ailleurs, était la confidente de tous ces étranges particuliers ; elle et Rion mandaient les convives, et choisissaient les jours. La Mouchy raccommodait souvent sa princesse avec son amant, qui [1] en était mieux traitée qu'elle, sans qu'elle osât s'en apercevoir, de crainte d'un éclat qui lui aurait fait perdre un amant si cher, et une confidente si nécessaire. Cette vie était publique : tout à Luxembourg s'adressait à M. de Rion, qui de sa part avait grand soin d'y bien vivre avec tout le monde, même avec un air de respect qu'il refusait, même en public, à sa seule princesse. Il lui faisait devant le monde des réponses brusques qui faisaient baisser les yeux aux spectateurs, et rougir ceux de Mme la duchesse de Berry, qui ne contraignait point ses manières soumises et passionnées pour lui devant les compagnies. Le rare est que, parmi cette vie, elle prit un appartement aux

1. *Qui*, la Mouchy ; *elle*, la princesse.

Carmélites du faubourg Saint-Germain, où elle allait quelquefois les après-dînées, et toujours coucher aux bonnes fêtes, et souvent y demeurait plusieurs jours de suite. Elle n'y menait que deux dames, rarement trois, presque point de domestiques ; elle mangeait avec ses dames de ce que le couvent lui apprêtait, allait au chœur ou dans une tribune à tous les offices du jour, et fort souvent de la nuit ; et outre les offices, elle y demeurait quelquefois en prières, et y jeûnait très exactement les jours d'obligation.

Deux carmélites de beaucoup d'esprit, et qui connaissaient le monde, étaient chargées de la recevoir et d'être souvent auprès d'elle. Il y en avait une fort belle ; l'autre l'avait été aussi. Elles étaient assez jeunes, surtout la plus belle, mais d'excellentes religieuses, et des saintes, qui faisaient cette fonction fort malgré elles. Quand elles furent devenues plus familières, elles parlèrent franchement à la princesse, et lui dirent que, si elles ne savaient rien que ce qu'elles en voyaient, elles l'admireraient comme une sainte ; mais que d'ailleurs elles apprenaient qu'elle menait une étrange vie, et si publique, qu'elles ne comprenaient pas ce qu'elle venait faire dans leur couvent. M^me^ la duchesse de Berry riait et ne s'en fâchait point. Quelquefois elles la chapitraient, lui nommaient les gens et les choses par leurs noms, l'exhortaient à changer une vie si scandaleuse, et, avec esprit et tour, poussaient ou enrayaient à propos, mais jamais sans lui avoir parlé ferme. Elles le contaient après à celles de ses dames qui étaient les plus propres à goûter leurs peines sur l'état de M^me^ la duchesse de Berry, qui ne cessa de vivre comme elle faisait à Luxembourg et aux Carmélites, et de laisser admirer un contraste aussi surprenant, et qui du côté de la débauche augmenta toujours.

Les Soupers du régent.

Le duc d'Orléans donnait les matinées et les après-midis aux affaires, aux visites, aux audiences. Les soirs était généralement consacrés aux plaisirs.

APRÈS le conseil, ou sur les cinq heures du soir, s'il n'y en avait point, il n'était plus question d'affaires ; c'était l'Opéra ou Luxembourg, s'il n'y avait été avant son chocolat, ou aller chez M^me^ la duchesse d'Orléans où quelquefois il soupait, ou sortir par ses derrières, ou faire entrer compagnie par les mêmes derrières, ou si c'était en belle saison, aller à Saint-Cloud ou en d'autres campagnes, tantôt y souper, tantôt à Luxembourg ou chez lui. Quand Madame était à Paris, il la voyait un moment avant sa messe ; et quand elle était à Saint-Cloud, il allait l'y voir, et lui a toujours rendu beaucoup de soins et de respect.

Ses soupers étaient toujours en compagnie fort étrange. Ses maîtresses, quelquefois une fille de l'Opéra, souvent Mme la duchesse de Berry, et une douzaine d'hommes, tantôt les uns, tantôt les autres, que sans façon il ne nommait jamais autrement que ses *roués*. C'était Broglio, l'aîné de celui qui est mort maréchal de France et duc ; Nocé ; quatre ou cinq de ses officiers non des premiers ; le duc de Brancas, Biron, Canillac, quelques jeunes gens de traverse, et quelques dames de moyenne vertu, mais du monde ; quelques gens obscurs encore sans nom, brillant par leur esprit ou leur débauche. La chère exquise s'apprêtait dans des endroits faits exprès, de plain-pied, dont tous les ustensiles étaient d'argent ; eux-mêmes mettaient souvent la main à l'œuvre avec les cuisiniers. C'était en ces séances où chacun était repassé, les ministres et les familiers tout au moins comme les autres, avec une liberté qui était licence effrénée. Les galanteries passées et présentes de la cour et de la ville sans ménagement ; les vieux contes, les disputes, les plaisanteries, les ridicules, rien ni personne n'était épargné. M. le duc d'Orléans y tenait son coin comme les autres, mais il est vrai que très rarement tous ces propos lui faisaient-ils la moindre impression. On buvait d'autant, on s'échauffait, on disait des ordures à gorge déployée, et des impiétés à qui mieux mieux, et quand on avait bien fait du bruit, et qu'on était bien ivre, on s'allait coucher, et on recommençait le lendemain. Du moment que l'heure venait de l'arrivée des soupeurs, tout était tellement barricadé au dehors que quelque affaire qu'il eût pu survenir, il était inutile de tâcher de percer jusqu'au régent. Je ne dis pas seulement des affaires inopinées des particuliers, mais de celles qui auraient le plus dangereusement intéressé l'Etat ou sa personne, et cette clôture durait jusqu'au lendemain matin.

Le régent perdait ainsi un temps infini en famille et en amusements, ou en débauches. Il en perdait encore beaucoup en audiences trop faciles, trop longues, trop étendues, et se noyait dans ces mêmes détails que, du vivant du feu roi, lui et moi lui reprochions si souvent ensemble. Je l'en faisais quelquefois souvenir ; il en convenait, mais il s'en laissait toujours entraîner. D'ailleurs mille affaires particulières, et quantité d'autres de manutention de gouvernement qu'il aurait pu finir en une demi-heure d'examen le plus souvent, et décider net et ferme après, il les prolongeait, les unes par faiblesse, les autres par ce misérable désir de brouiller, et cette maxime empoisonnée qui lui échappait quelquefois comme favorite : *Divide et impera*[1] ; la plupart par cette défiance générale de toutes choses et de toutes personnes, et de cette façon des riens devenaient

1. Divisez pour régner.

des hydres dont lui-même après se trouvait souvent fort embarrassé. Sa familiarité et la facilité de son accès plaisait extrêmement ; mais l'abus qu'on en faisait était excessif. Il allait quelquefois au manque de respect ; ce qui, à la fin, eut des inconvénients d'autant plus dangereux qu'il ne put, quand il le voulut, réprimer des personnages qui l'embarrassèrent plus qu'eux-mêmes ne s'en trouvaient et ne s'en trouvèrent embarrassés. Tels furent Stairs, tels les chefs de la Constitution, tels le maréchal de Villeroy, tels le parlement en particulier, et en gros la magistrature. Je lui représentais quelquefois tant de choses importantes à mesure que les occasions s'en offraient ; quelquefois j'y gagnais quelque chose, et je parais des inconvénients ; plus souvent il me glissait de la main après être demeuré persuadé de ce que je lui disais, et sa faiblesse l'entraînait.

Ce qui est fort extraordinaire, c'est que ni ses maîtresses, ni Mme la duchesse de Berry, ni ses roués, au milieu même de l'ivresse, n'ont jamais pu rien savoir de lui de tant soit peu important, sur quoi que ce soit du gouvernemnt et des affaires. Il vivait publiquement avec Mme de Parabère ; il y vivait en même temps avec d'autres ; il se divertissait de la jalousie et du dépit de ces femmes ; il n'en était pas moins bien avec toutes, et le scandale de ce sérail public, et celui des ordures et des impiétés journalières de ses soupers était extrême, et répandu partout.

Law et sa banque.

Law, en octobre 1715, avait proposé au conseil de finances l'établissement d'une banque pour venir en aide au trésor. Malgré l'avis de Saint-Simon « la banque passa », et l'édit qui l'autorisait fut enregistré, le 2 mai, au parlement.

QUELQUE temps après, pour le raconter tout de suite, M. le duc d'Orléans voulut que je visse Law, qu'il m'expliquât ses plans, et me le demanda comme une complaisance. Je lui représentai mon ineptie en finance ; que Law aurait beau jeu avec moi à me parler un langage où je ne comprendrais rien ; que ce serait nous faire perdre fort inutilement encore notre temps l'un à l'autre. Je m'en excusai tant que je pus. Le régent revint plusieurs fois à la charge, et à la fin l'exigea. Law vint donc chez moi. Quoique avec beaucoup d'étranger dans son maintien, dans ses expressions et dans son accent, il s'exprimait en fort bons termes, avec beaucoup de clarté et de netteté. Il m'entretint fort au long sur sa banque qui, en effet, était une excellente chose en elle-même, mais pour un autre pays que la France, et avec un prince moins facile que le régent. Law n'eut

d'autre solution à me donner à ces deux objections que celles que le régent m'avait données lui-même, qui ne me satisfirent pas. Mais comme l'affaire était passée, et qu'il n'était plus question que de la bien gouverner, ce fut principalement là-dessus que notre conversation roula. Je lui fis sentir, tant que je pus, l'importance de ne pas montrer assez de facilité pour qu'on en pût abuser avec un régent aussi bon, aussi facile, aussi ouvert, aussi environné. Je masquai le mieux que je pus ce que je voulais faire entendre là-dessus, et j'appuyai surtout sur la nécessité de se tenir en état de faire face sur-le-champ, et partout, à tout porteur de billets de banque qui en demanderait le payement, d'où dépendait tout le crédit ou la culbute de la banque. Law en sortant me pria de trouver bon qu'il vînt quelquefois m'entretenir ; nous nous séparâmes fort satisfaits l'un de l'autre, dont le régent le fut encore plus.

Law vint quelques autres fois chez moi ; il me montra beaucoup de désir de lier avec moi. Je me tins sur les civilités, parce que la finance ne m'entrait point dans la tête et que je regardais comme perdues toutes ces conversations. Quelque temps après, le régent, qui me parlait assez souvent de Law avec grand engouement, me dit qu'il avait à me demander, même à exiger de moi une complaisance ; c'était de recevoir réglément [1] une visite de Law par semaine. Je lui représentai la parfaite inutilité de ces entretiens, dans lesquels j'étais incapable de rien apprendre, et plus encore d'éclairer Law sur des matières qu'il possédait, auxquelles je n'entendais rien. J'eus beau m'en défendre, il le voulut absolument ; il fallut obéir. Law, averti par le régent, vint donc chez moi. Il m'avoua de bonne grâce que c'était lui qui avait demandé cela au régent, n'osant me le demander à moi-même. Force compliments suivirent de part et d'autre, et nous convînmes qu'il viendrait chez moi tous les mardis matin sur les dix heures, et que ma porte serait fermée à tout le monde tant qu'il y demeurerait. Cette visite ne fut point mêlée d'affaires. Le mardi matin suivant, il vint au rendez-vous, et y est exactement venu ainsi jusqu'à sa déconfiture. Une heure et demie, très souvent deux heures, était le temps ordinaire de nos conversations. Il avait toujours soin de m'instruire de la faveur que prenait sa banque en France et dans les pays étrangers, de son produit, de ses vues, de sa conduite, des contradictions qu'il essuyait des principaux des finances et de la magistrature, de ses raisons, et surtout de son bilan, pour me convaincre qu'il était bien plus qu'en état de faire face à tous porteurs de billets, quelques sommes qu'ils eussent à demander.

Je connus bientôt que, si Law avait désiré ces visites réglées

1. *Réglément* : régulièrement.

chez moi, ce n'était pas qu'il eût compté faire de moi un habile financier ; mais qu'en homme d'esprit, et il en avait beaucoup, il avait songé à s'approcher d'un serviteur du régent qui avait la plus véritable part en sa confiance, et qui de longue main s'était mis en possession de lui parler de tout et de tous avec la plus grande franchise et la plus entière liberté, de tâcher par cette fréquence de commerce, de gagner mon amitié, de s'instruire par moi de la qualité intrinsèque de ceux dont il ne voyait que l'écorce, et peu à peu de pouvoir venir au conseil à moi sur les traverses qu'il essuyait, et sur les gens à qui il avait affaire, enfin de profiter de mon inimitié pour le duc de Noailles, qui en l'embrassant tous les jours, mourait de jalousie et de dépit, lui suscitait sous main tous les obstacles et tous les embarras possibles, et eût bien voulu l'étouffer. La banque en train et florissante, je crus nécessaire de la soutenir. Je me prêtai à ces instructions que Law s'était proposées, et bientôt nous nous parlâmes avec une confiance dont je n'ai jamais eu lieu de me repentir.

L'Exil d'Arouet.

Notons, pour mieux savourer ces quelques lignes, qu'elles furent écrites aux environs de 1750.

AROUET, fils d'un notaire qui l'a été de mon père et de moi jusqu'à sa mort, fut exilé et envoyé à Tulle, pour des vers fort satiriques et fort impudents. Je ne m'amuserais pas à marquer une si petite bagatelle, si ce même Arouet, devenu grand poète et académicien, sous le nom de Voltaire, n'était devenu, à travers force aventures tragiques, une manière de personnage dans la réputation des lettres, et même une manière d'important parmi un certain monde.

La Question des huguenots.

Profitant de la liberté relative dont on jouissait sous la régence, les huguenots s'agitaient. Le duc d'Orléans, pour mettre fin à cette effervescence, songeait à rappeler ceux qu'avait exilés Louis XIV. Saint-Simon, bien qu'il eût gémi sur la révocation de l'édit de Nantes, s'oppose à ce rappel par plusieurs raisons dont nous citons les dernières (1716).

JE fis après sentir au régent un autre danger de ce rappel. C'est qu'après la triste et cruelle expérience que les huguenots avaient faite de l'abattement de leur puissance par Louis XIII, de la révocation de l'édit de Nantes par le feu roi, et des rigoureux traitements qui l'avaient suivie et qui duraient encore, il ne fallait pas s'attendre qu'ils s'exposassent à revenir en France sans de fortes et d'assurées précautions, qui ne pouvaient être que les mêmes sous lesquelles ils avaient fait gémir cinq de nos

rois, et plus grandes encore, puisqu'elles n'avaient pu empêcher le cinquième de les assujettir enfin, et de les livrer pieds et poings liés à la volonté de son successeur, qui les avait confisqués chassés, expatriés. Je finis par supplier le régent de peser l'avantage qu'il se représentait de ce retour, avec les désavantages et les dangers infinis dont il était impossible qu'il ne fût pas accompagné ; que ces hommes, cet argent, ce commerce, dont il croyait en accroître au royaume, seraient hommes, argent, commerce ennemis et contre le royaume ; et que la complaisance et le gré qu'en sentiraient les puissances maritimes et les autres protestantes, serait uniquement de la faute incomparable et irréparable qui les rendrait pour toujours arbitres et maîtres du sort et de la conduite de la France au dedans et au dehors. Je conclus que, puisque le feu roi avait fait la faute beaucoup plus dans la manière de l'exécution que dans la chose même, il y avait plus de trente ans, et que l'Europe y était maintenant accoutumée et les protestants hors de toute raisonnable espérance là-dessus, depuis le refus du feu roi dans la plus pressante extrémité de ses affaires de rien écouter là-dessus, il fallait au moins savoir profiter du calme, de la paix, de la tranquillité intérieure qui en était le fruit, et [ne pas], de gaieté de cœur et moins encore dans un temps de régence, se rembarquer dans les malheurs certains et sans ressource qui avaient mis la France sens dessus dessous, et qui plusieurs fois l'avaient pensé renverser depuis la mort d'Henri II jusqu'à l'édit de Nantes, et qui l'avaient toujours très dangereusement troublée depuis cet édit jusqu'à la fin des triomphes de Louis XIII à la Rochelle et en Languedoc. A tant et de si fortes raisons le régent n'en eut aucunes à opposer qui pussent les balancer en aucune sorte. La conversation ne laissa pas de durer encore ; mais depuis ce jour-là il ne fut plus question de songer à rappeler les huguenots, ni de se départir de l'observation de ce que le feu roi avait statué à leur égard, autant que les contradictions et quelques impossibilités effectives de la lettre de ces diverses ordonnances en rendirent l'exécution possible.

La Corruption à Paris.

Presque tout ce qui a trait pour l'année 1716 (et les deux suivantes) à la politique étrangère, notamment aux intrigues d'Albéroni, est emprunté aux mémoires secrets de Torcy, surintendant des postes depuis la fin de 1715. Passons donc pour en venir à ce que Saint-Simon a vu, notamment à cette corruption qui est un des caractères de la Régence et qu'il a flétrie avec son rigorisme habituel.

Mme D'ARCO mourut à Paris [1], où elle donnait à jouer tant qu'elle pouvait. Elle s'appelait étant fille Mlle Popuel, était fort

1. En 1717.

belle, et avait été longtemps maîtresse déclarée, en Flandre, de l'électeur de Bavière, dont elle avait eu le chevalier de Bavière. Son mari était frère du maréchal d'Arco, qui commandait en chef les troupes de Bavière, et dont il a été fait ici mention quelquefois dans les guerres précédentes.

Le goût, l'exemple et la faveur du feu roi avait fait de Paris l'égout des voluptés de toute l'Europe, et le continua longtemps après lui. Outre les maîtresses du feu roi, ses bâtards, ceux de Charles IX, car j'en ai vu une veuve et sa belle-fille, ceux d'Henri IV, ceux de M. le duc d'Orléans, à qui sa régence à fait une immense fortune, les deux branches des deux frères Bourbons, Malause et Busset, les Vertus bâtards du dernier duc de Bretagne, les bâtardes des trois derniers Condé, et jusqu'aux Rothelin, bâtards de bâtards, c'est-à-dire d'un cadet de Longueville, desquels bâtards d'Orléans le dernier est mort de mon temps, et Mme de Nemours sa sœur bien plus tard encore ; Rothelin, dis-je, qui dans ces derniers temps ont osé se croire quelque chose, et l'ont presque persuadé par l'audace d'une couronne de prince du sang qu'ils ont arborée depuis qu'elles sont toutes tombées dans le plus surprenant pillage ; outre ce peuple de bâtards français, Paris a ramassé les maîtresses des rois d'Angleterre et de Sardaigne, et deux de l'électeur de Bavière, et les nombreux bâtards d'Angleterre, de Bavière, de Savoie, de Danemarck, de Saxe, et jusqu'à ceux de Lorraine, qui tous y ont fait de riches, de grandes et de rapides fortunes, y ont entassé des ordres, des grades plus que prématurés, une infinité de grâces et de distinctions de toutes sortes, plusieurs des honneurs et des rangs les plus distingués, dont pas un d'eux n'eût été seulement regardé dans aucun autre pays de l'Europe ; enfin jusqu'aux plus infâmes fruits des plus monstrueux incestes et les plus publics, d'un petit duc de Montbéliard, déclarés solennellement tels par le conseil aulique de Vienne, rejetés comme tels par tout l'empire et de toute la maison de Wurtemberg, lesquels toutefois ont eu l'audace d'y vouloir faire les princes, et y ont trouvé l'appui d'autres prétendus princes, qui avec l'usurpation du rang, et une naissance légitime et française, ne sont pas plus princes qu'eux ; de tant d'écumes que la France seule s'est trouvée capable de recevoir, et entre toutes les nations de l'Europe, d'honorer et d'illustrer par-dessus sa première noblesse qui a eu la folie d'y concourir et d'y applaudir la première, il faut pourtant avouer qu'un bâtard d'Angleterre et un autre de Saxe [1] ont rendu de grands services à l'État en commandant glorieusement les armées.

1. Berwick et Maurice de Saxe.

D'Aguesseau.

La veille de la Chandeleur mourut Voysin, d'une attaque d'apoplexie. Sur le conseil du duc de Noailles, le régent lui donna pour successeur d'Aguesseau.

UN chancelier doit être un personnage, et dans une Régence il ne se peut qu'il n'en soit un. Celui-là l'a été si longtemps, puisqu'il vit encore, et a été si battu de la fortune dans cette grande place qui semblerait en être le port et l'asile, que tant de raisons m'engagent à passer sur la règle que je me suis faite de ne m'étendre point sur ceux qui sont encore au monde dans le temps que j'écris.

D'Aguesseau, de taille médiocre, fut gros, avec un visage fort plein et agréable, jusqu'à ces dernières disgrâces, et toujours avec une physionomie sage et spirituelle, un œil pourtant bien plus petit que l'autre. Il est remarquable qu'il n'a jamais eu voix délibérative avant d'être chancelier, et qu'on se piquait volontiers au parlement de ne pas suivre ses conclusions, par une jalousie de l'éclat de la réputation qu'il avait acquise, qui prévalait à l'estime et à l'amitié. Beaucoup d'esprit, d'application, de pénétration, de savoir en tout genre, de gravité et de magistrature, d'équité, de piété et d'innocence de mœurs, firent le fonds de son caractère. On peut dire que c'était un bel esprit et un homme incorruptible, avec cela, doux, bon, humain, d'un accès facile et agréable, et dans le particulier de la gaieté et de la plaisanterie salée, mais sans jamais blesser personne ; extrêmement sobre, poli sans orgueil, et noble sans la moindre avarice, naturellement paresseux, dont il lui était resté de la lenteur. Qui ne croirait qu'un magistrat orné de tant de vertus et de talents, dont la mémoire, la vaste lecture, l'éloquence à parler et à écrire, la justesse jusque dans les moindres expressions des conversations les plus communes, avec les grâces de la facilité, n'eût été le plus grand chancelier qu'on eût vu depuis plusieurs siècles ? Il est vrai qu'il aurait été un premier président sublime, il ne l'est pas moins que, devenu chancelier, il fit regretter jusqu'aux d'Aligre et aux Boucherat. Ce paradoxe est difficile à comprendre, il se voit pourtant à l'œil depuis trente ans qu'il est chancelier, et avec tant d'évidence que je pourrais m'en tenir là ; mais un fait si étrange mérite d'être développé. Un si heureux assemblage était gâté par divers endroits qui étaient demeurés cachés dans sa première vie, et qui éclatèrent tout à la fois sitôt qu'il fut parvenu à la seconde. La longue et unique nourriture qu'il avait prise dans le sein du parlement l'avait pétri de ses maximes et de toutes ses prétentions, jusqu'à le regarder avec plus d'amour, de respect et

de vénération que les Anglais n'en ont pour leurs parlements, qui n'ont de commun que le nom avec les nôtres ; et je ne dirai pas trop quand j'avancerai qu'il ne regardait pas autrement tout ce qui émanait de cette compagnie, qu'un fidèle bien instruit de sa religion regarde les décisions sur la foi des conciles œcuméniques. De cette sorte de culte naissaient trois extrêmes défauts qui se rencontraient très fréquemment : le premier, qui était toujours pour le parlement, quoi qu'il pût entreprendre contre l'autorité royale, ou d'ailleurs au delà de la sienne, tandis que son office, qui le rendait le supérieur et le modérateur des parlements et la bouche du roi à leur égard, l'obligeait à les contenir quand il passait leurs bornes, surtout à leur imposer avec fermeté, quand ils attentaient à l'autorité du roi. Son équité et ses lumières lui montraient bien l'égarement du parlement à chaque fois qu'il s'y jetait, mais de le réprimer était plus fort que lui. Sa mollesse, secondée de cette sorte de culte dont il l'honorait, était peinée, affligée de le voir en faute ; mais de laisser voir qu'il y fut tombé était un crime à ses yeux, dont il gémissait de voir souiller les autres,et dont il ne pouvait se souiller lui-même. Il mettait donc tous ses talents à pallier, à couvrir, à excuser, à donner des interprétations captieuses à éblouir sur les fautes du parlement, à négocier avec lui d'une part, avec le régent d'autre, à profiter de sa timidité, de sa facilité, de sa légèreté pour tout émousser, tout énerver en lui, en sorte qu'au lieu d'avoir en ce premier magistrat un ferme soutien de l'autorité royale, et un vrai juge des justices, on en tirait à peine quelque bégayement forcé qui affaiblissait encore le peu à quoi il avait pu se résoudre à peine, et qui donnait courage, force et hauteur au parlement ; et si quelquefois il s'est expliqué avec lui en d'autres termes, ce n'était qu'après un long combat, et toujours bien plus faiblement qu'il n'était convenu de le faire.

Un second inconvénient était l'extension de ce culte particulier du parlement à tout ce qui portait robe, je dis jusqu'à des officiers de bailliages royaux. Tout homme portant robe devait selon lui imposer le dernier respect, quoi qu'il fît ; on ne pouvait s'en plaindre qu'avec la dernière circonspection. Les plaintes n'étaient pas écoutées sans de longues preuves juridiquement ordonnées ; avec cela même elles étaient rejetées avec grand dommage pour le plaignant, si grand qu'il fût, si elles n'étaient appuyées de la dernière évidence ; alors cela lui paraissait bien fâcheux. Il se tournait tout entier à sauver l'honneur de la robe, comme si la robe en général était déshonorée parce qu'un fripon en était revêtu pour son argent. Il proposait des compositions, des accommodements, et si les plaignants étaient d'une certaine espèce, des désistements pour s'en rapporter à lui ; enfin il avait recours à des longueurs rui-

neuses qui pouvaient équivaler à des dénis de justice, et toujours l'homme de robe en sortait au meilleur marché, et surtout le plus blanc qu'il pouvait, et le plus légèrement tancé. Dans cet esprit il ne comprenait pas comment on pouvait se porter à casser un arrêt du parlement. Il employait pour l'éviter tous les mêmes manèges, et ce n'était qu'après la plus belle défense qu'il souffrait que l'affaire fût portée au bureau des cassations. Ce bureau, composé par lui comme tous les autres du conseil, n'ignorait pas son extrême répugnance. On peut croire qu'il savait la ménager, et qu'il fallait des raisons bien claires pour les engager à porter la cassation au conseil, qui à son tour n'avait pas moins de ménagement que le bureau. Si malgré tout cela l'évidence l'entraînait, le chancelier, qui ne pouvait se résoudre à prononcer le blasphème de casser, inventa le premier une autre formule, et prononçait que *l'arrêt serait comme non avenu*, encore n'était-ce pas sans quelque péroraison de défense, ou de gémissement ; or, on voit que cela attaque clairement la justice distributive.

Un autre mal sorti de la même source, c'était un attachement aux formes, et jusqu'aux plus petites, si littérale, si précise, si servile que toute autre considération, même de la plus évidente justice, disparaissait à ses yeux devant la plus petite formalité. Il y était tellement attaché, comme à l'âme et à la perpétuité des procès qui sont la source de l'autorité et des biens de la robe, qu'il ne tint pas à lui qu'il ne les introduisît au conseil des dépêches, où jamais on n'en avait ouï parler, bien loin de s'y arrêter. L'absurdité était manifeste. Ce conseil n'est établi que pour juger des différends qui ne peuvent rouler sur des formes, ou des procès qu'il plaît au roi d'évoquer à sa personne, et qu'il juge lui tout seul, parce que là ceux qui en sont n'ont que voix consultative. Il faudrait donc que le roi fût instruit de la forme comme un procureur, ou qu'il jugeât à l'aveugle sur celle des gens qui la sauraient. Or ces gens-là l'ignorent comme nous l'ignorions tous, ou l'ont oublié comme les secrétaires d'État qui y rapportent, ou du moins qui y opinent quand il y entre un autre rapporteur, et qui n'ont ni le temps ni la volonté de les rapprendre. Le chancelier fit en deux ou trois occasions la tentative d'alléguer les formes au conseil des dépêches ; quoique bien avec lui, je l'interrompis autant de fois, je combattis sa tentative, et à chaque fois elle demeura inutile avec un grand regret de sa part qu'il montra fort franchement.

« Le long usage du parquet lui avait gâté l'esprit » : il voyait à toute mesure des raisons et ne décidait qu'avec peine.

SA lenteur et son irrésolution s'accordaient merveilleusement à ne rien finir. Un autre défaut y contribuait encore, c'est qu'il

était le père des difficultés. Tant de choses diverses se présentaient à son esprit, qu'elles l'arrêtaient. Je l'ai dit du duc de Chevreuse, je le répète ici de ce chancelier; il coupait un cheveu en quatre. Aussi étaient-ils fort amis. Ce n'était pas qu'il n'eût l'esprit fort juste, mais la moindre difficulté l'embarrassait, et il en cherchait partout avec le même soin que d'autres en mettent à les lever. Ses meilleurs amis, les affaires qu'il affectionnait, n'en étaient pas plus exempts que les autres, et ce goût des difficultés devint une plaie pour tout ce qui avait à passer par ses mains. La vieille duchesse d'Estrées-Vaubrun, qui brillait d'esprit et qui était intimement de ses amies, fut un jour pressée de lui parler pour quelqu'un. Elle s'en défendait par la connaissance qu'elle avait de ce terrain si raboteux. « Mais, madame, lui dit ce client, il est votre ami intime. — Il est vrai, répondit-elle ; il faut donc vous dire quel est M. le chancelier : c'est un ami travesti en ennemi. » La définition était fort juste. A tant de défauts essentiels, qui pourtant ne venaient pour la plupart que de trop de lumières et de vues, de trop d'habitude du parquet, de la nourriture qu'il avait uniquement prise dans le parlement, et qui bien [loin] d'attaquer l'honneur et la probité n'étaient grossis que par la délicatesse de conscience, il s'en joignit d'autres qui ne venaient que de sa lenteur naturelle et de trop d'attachement à bien faire : il ne pouvait finir à tourner une déclaration, un règlement, une lettre d'affaires tant soit peu importante. Il les limait et les retouchait sans cesse. Il était esclave de la plus exacte pureté de diction, et ne s'apercevait pas que cette servitude le rendait très souvent obscur, et quelquefois inintelligible. Son goût pour les sciences couronnait tous ces inconvénients. Il aimait les langues, surtout les savantes, et il se plaisait infiniment à toutes les parties de la physique et de la mathématique. Il ne laissait pas encore d'être métaphysicien. Il avait pour toutes ces sciences beaucoup d'ouverture et de talent ; il aimait à les creuser, et à faire chez lui à huis clos des exercices sur ces différentes sciences avec ses enfants et quelques savants obscurs. Ils y prenaient des points de recherches pour l'exercice suivant, et cette sorte d'étude lui faisait perdre un temps infini, et désespérait ceux qui avaient à faire à lui, qui allaient dix fois chez lui sans pouvoir le joindre à travers les fonctions de son office et les amusements de son goût. C'était précisément pour les sciences qu'il était né. Il est vrai qu'il eût été un excellent premier président, mais à quoi il eût été le plus propre, c'eût été d'être uniquement à la tête de toute la littérature, des Académies, de l'Observatoire, du Collège royal, de la librairie, et c'est où il aurait excellé. Sa lenteur sans incommoder personne, et ses faciles difficultés n'auraient servi qu'à éclaircir les matières, et son incertitude, indé-

pendante alors de la conscience, n'eût tendu qu'à la même fin. Il n'aurait eu affaire qu'à des gens de lettres et point au monde, qu'il ne connut jamais et dont à la politesse près, il n'avait nul usage. Il serait demeuré éloigné du gouvernement et des matières d'État, où il fut toujours étranger jusqu'à surprendre par une ineptie si peu compatible avec tant d'esprit et de lumières.

En voilà beaucoup, mais encore un coup de pinceau. Le duc de Grammont l'aîné, qui avait beaucoup d'esprit, m'a conté que se trouvant un matin dans le cabinet du roi à Versailles, tandis que le roi était à la messe, et tête à tête avec le chancelier, il lui demanda dans la conversation si depuis qu'il était chancelier, avec le grand usage qu'il avait des chicanes et de la longueur des procès, il n'avait jamais pensé à faire un règlement là-dessus qui les abrégeât et en arrêtât les friponneries. Le chancelier lui répondit qu'il y avait si bien pensé qu'il avait commencé à en jeter un règlement sur le papier; mais qu'en avançant il avait réfléchi au grand nombre d'avocats, de procureurs, d'huissiers que ce règlement ruinerait, et que la compassion qu'il en avait eue lui avait fait tomber la plume de la main. Par la même raison il ne faudrait ni prévôts ni archers qui arrêtent les voleurs, et qui les mettent en chemin certain du supplice, dont par cette raison la compassion était encore plus grande. En deux mots, c'est que la durée et le nombre des procès fait toute la richesse et l'autorité de la robe, et que par conséquent il les faut laisser pulluler et s'éterniser. Voilà un long article ; mais je l'ai cru d'autant plus curieux qu'il fait mieux connaître comment un homme de tant de droiture, de talents et de réputation, est peu à peu parvenu, par être sorti de son centre, à rendre sa droiture équivoque, ses talents pires qu'inutiles, à perdre toute sa réputation, et à devenir le jouet de la fortune.

Le Traité de la Haye au conseil de Régence (1717).

Un traité venait d'être signé à la Haye entre l'Angleterre et la France. « C'était l'ouvrage de l'abbé Dubois et son premier grand pas vers la fortune. » Mais le maréchal d'Huxelles, chef du conseil des affaires étrangères, tenu en dehors des négociations, et jaloux de Dubois, ne voulait rien signer.

LE régent le manda, l'exhorta, se fonda en raisonnements politiques. Huxelles silencieux, respectueux, ne répondit que par des révérences, et forcé enfin de s'expliquer sur sa signature, il supplia le régent de l'excuser de signer un traité dont il n'avait jamais ouï parler avant qu'il fût signé à La Haye, et quoi que le régent pût faire et dire, raisons, caresses, excuses, tout fut inutile, et le maréchal s'en retourna chez lui.

Effiat lui fut détaché, qui rapporta que, pour toute réponse, le maréchal lui avait déclaré qu'il se laisserait plutôt couper la main que de signer. Le régent, pressé par l'intérêt de l'abbé Dubois, et parce que la nouvelle du traité transpirait de jour en jour, prit une résolution fort étrange à sa faiblesse accoutumée : il envoya d'Antin, qu'il instruisit du fait, dire au maréchal d'Huxelles de choisir, ou de signer, ou de perdre sa place, dont le régent disposerait aussitôt en faveur de quelqu'un qui ne serait pas si farouche que lui. Oh ! la grande puissance de l'orviétan ! cet homme si ferme, ce grand citoyen, ce courageux ministre qui venait de déclarer deux jours auparavant qu'on lui couperait plutôt le bras que de signer, n'eut pas plutôt ouï la menace et senti qu'elle allait être suivie de l'effet, qu'il baissa la tête sous son grand chapeau qu'il avait toujours dessus, et signa tout court sans mot dire.

Il s'agissait ensuite de faire approuver le traité au conseil de régence. Le duc d'Orléans, craignant des oppositions, employa la matinée du jour de séance à « caresser » séparément les membres du conseil.

JE fus mandé comme les autres. Je le trouvai seul dans son cabinet sur les onze heures. Dès qu'il m'aperçut : « Au moins, me dit-il en souriant avec un peu d'embarras, n'allez pas tantôt nous faire une pointe sur ce traité d'Angleterre dont on parlera au conseil. » Et tout de suite il me le conta avec toutes les raisons dont il put le fortifier. Je lui répondis que je savais depuis quelques jours, comme bien d'autres qui l'avaient appris par la ville, qu'il y avait un traité signé avec l'Angleterre ; qu'il jugeait bien que j'ignorais ce qu'il contenait, puisqu'il ne m'en avait point parlé ; que par conséquent j'étais hors d'état d'approuver et de désapprouver ce qui m'était inconnu. J'ajoutai que, pour pouvoir l'un ou l'autre avec connaissance, il faudrait avoir examiné le traité à loisir et les difficultés qui s'y étaient rencontrées, voir l'étendue des engagements réciproques, les comparer, examiner encore l'effet du traité par rapport à d'autres traités, en un mot un travail à tête reposée pour bien peser et se déterminer dans une opinion ; que n'ayant rien de tout cela, et ce qu'il m'en disait ainsi en courant, et au moment qu'il allait être porté au conseil, n'était pas une instruction dont on pût se contenter ; qu'ainsi je ne pouvais rien dire ni pour ni contre, et que je me contenterais de me rapporter d'une chose qui m'était inconnue, à son avis, de lui qui en était parfaitement instruit. Ce propos, à ce qu'il me parut, le soulagea beaucoup. Il m'était arrivé plus d'une fois de m'opposer fortement à ce qu'il voulait faire passer, en matière d'État aussi bien qu'en d'autres. Un jour que j'avais disputé sur une matière d'État

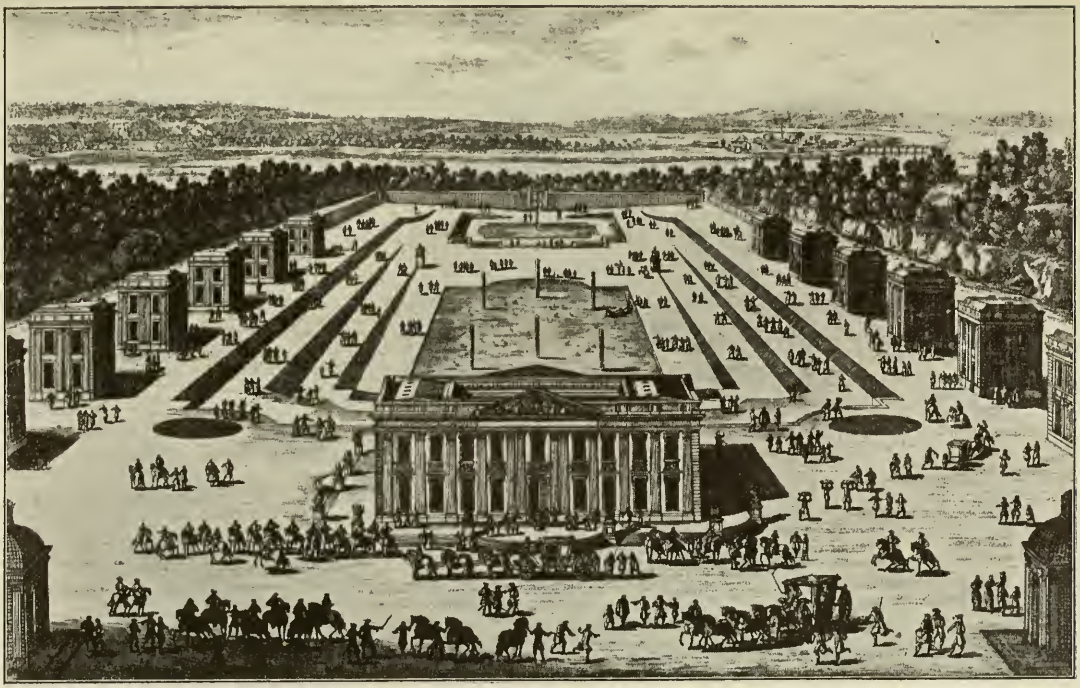

VUE DU CHATEAU DE MARLY, DU COTÉ DU PARC

ESTAMPE DE LA BIBL. NATIONALE.

qui entraînait chose qu'il voulait faire passer, et que je l'avais emporté au contraire [1] un matin au conseil de régence, j'allais l'après-dînée chez lui. Dès qu'il me vit entrer (et il était seul) : « Eh ! avez-vous le diable au corps, me dit-il, de me faire peter en la main une telle affaire ? — Monsieur, lui répondis-je, j'en suis bien fâché, mais de toutes vos raisons pas une ne valait rien. — Eh ! à qui le dites-vous ? reprit-il ; je le savais bien ; mais devant tous ces gens-là je ne pouvais pas dire les bonnes, » et tout de suite me les expliqua. « Je suis bien fâché, lui dis-je, si j'avais su vos raisons, je me serais contenté de vos raisonnettes. Une autre fois, ayez la bonté de me les expliquer auparavant, parce que, quelque attaché que je vous sois, sitôt que je suis en place assis au conseil, j'y dois ma voix à Dieu et à l'État, à mon honneur et à ma conscience, c'est-à-dire à ce que je crois de plus sage, de plus utile, de plus nécessaire en matières d'État et de gouvernement, ou de plus juste en autres matières, sur quoi ni respect, ni attachement, ni vue d'aucune sorte ne doit l'emporter. Ainsi, avec tout ce que je vous dois et que je veux vous rendre plus que personne, ne comptez point que j'opine jamais autrement que par ce qui me paraîtra. Ainsi, lorsque vous voudrez faire passer quelque chose de douteux ou de difficile, où vous ne voudrez pas tout expliquer, ayez la bonté de me dire auparavant le fait et vos véritables raisons, où s'il y a trop de longueur et d'explication, de m'en faire instruire ; alors, possédant bien la matière, je serai de l'avis que vous désirerez, ou si le mien ne peut s'y ranger, je vous le dirai franchement. Par l'arrêt même intervenu sur la Régence, vous avez pouvoir d'admettre et d'ôter qui il vous plaira au conseil de régence, à plus forte raison d'en exclure pour une fois ou pour plusieurs ; ainsi, quand, bien instruit, je ne pourrai me rendre à ce que vous affectionnerez à faire passer, dites-moi de m'abstenir du conseil le jour que cette affaire y sera portée, et non seulement je n'en serai point blessé, mais je m'en abstiendrai sous quelque prétexte, en sorte qu'il ne paraisse point que vous l'ayez désiré. Je ne dirai mot sur l'affaire à qui du conseil m'en pourra parler, comme moi l'ignorant ou n'étant pas instruit, et je vous garderai fidèlement le secret. » M. le duc d'Orléans me remercia beaucoup de cette ouverture, me dit que c'était là parler en honnête homme et en ami, et, puisque je le voulais bien, qu'il en profiterait.

Cette fois la convention ne fut pas appliquée.

L'APRÈS-DINÉE nous voilà tous au conseil, et tous les yeux sur le maréchal d'Huxelles, qui avait l'air fort embarrassé et

1. J'avais fait triompher le contraire.

fort honteux. M. le duc d'Orléans ouvrit la séance par un discours sur la nécessité et l'utilité du traité, qu'il dit à la fin au maréchal d'Huxelles de lire. Le grand point entre plusieurs autres, était la signature sans les Hollandais. Le maréchal lut à voix basse et assez tremblante ; puis le régent lui demanda son avis. « De l'avis du traité, » répondit-il entre ses dents, en s'inclinant. Chacun dit de même. Quand ce vint à moi, je dis que, dans l'impossibilité où je me trouvais de prendre un avis déterminé sur une affaire de cette importance dont j'entendais parler pour la première fois, je croyais n'avoir point de plus sage parti à prendre que de m'en rapporter à Son Altesse Royale, et me tournant tout court au maréchal d'Huxelles que je regardai entre deux yeux, « et aux lumières, ajoutai-je, de M. le maréchal qui est à la tête des affaires étrangères, et qui sans doute a apporté tous ses soins et toute sa pénétration à celle-là ». Je ne pus me refuser cette malice à cet étui de sage de la Grèce et de citoyen romain. Chacun me regarda en baissant incontinent les yeux, et plusieurs ne purent s'empêcher de sourire et de m'en parler au sortir du conseil.

La Question de Marly.

La situation financière était si triste que le duc de Noailles avait proposé au Régent la destruction de Marly, dont l'entretien était coûteux. Saint-Simon, qui n'avait pas approuvé toutes les constructions du feu roi, contribua sagement à empêcher cet acte de vandalisme.

UNE après-dînée, comme nous allions nous asseoir en place au conseil de Régence, le maréchal de Villars me tira à part et me demanda si je savais qu'on allait détruire Marly. Je lui dis que non, et en effet je n'en avais pas ouï parler, et j'ajoutai que je ne pouvais le croire. « Vous ne l'approuvez donc pas? » reprit le maréchal. Je l'assurai que j'en étais fort éloigné. Il me réitéra que la destruction était résolue, qu'il le savait à n'en pouvoir douter et que, si je la voulais empêcher, je n'avais pas un moment à perdre. Je répondis, [lors] qu'on se mettait en place que j'en parlerais incessamment à M. le duc d'Orléans. « Incessamment, reprit vivement le maréchal, parlez-lui-en dans cet instant même, car l'ordre en est peut-être déjà donné. »

Comme tout le conseil était déjà assis en place, j'allai par derrière à M. le duc d'Orléans, à qui je dis à l'oreille ce que je venais d'apprendre sans nommer de qui; que je le suppliais, au cas que cela fût, de suspendre jusqu'à ce que je lui eusse parlé, et que j'irais le trouver au Palais-Royal après le conseil. Il balbutia un peu, comme fâché d'être découvert, et convint pourtant de m'attendre. Je le dis en sortant au maréchal de

Villars, et je m'en allai au Palais-Royal, où M. le duc d'Orléans ne disconvint point de la chose. Je lui dis que je ne lui demanderais point qui lui avait donné un si pernicieux conseil. Il voulut me le prouver bon par l'épargne de l'entretien, le produit de tant de conduites d'eau, de matériaux et d'autres choses qui se vendraient, et le désagrément de la situation d'un lieu où le roi n'était pas en âge d'aller de plusieurs années, et qui avait tant d'autres belles maisons à entretenir avec une si grande dépense, dont aucune ne pouvait être susceptible de destruction. Je lui répondis qu'on lui avait présenté là des raisons de tuteur d'un particulier, dont la conduite ne pouvait ressembler en rien à celle d'un tuteur d'un roi de France ; qu'il fallait avouer la nécessité de la dépense de l'entretien de Marly, mais convenir en même temps que sur celles du roi c'était un point dans la carte, et s'ôter en même temps de la tête le profit des matériaux, qui se dissiperait en dons et en pillage ; mais que ce n'était pas ces petits objets qu'il devait regarder, mais considérer combien de millions avaient été jetés dans cet ancien cloaque pour en faire un palais de fées, unique en toute l'Europe en sa forme, unique encore par la beauté de ses fontaines, unique aussi par la réputation que celle du feu roi lui avait donnée ; que c'était un des objets de la curiosité de tous les étrangers de toutes qualités qui venaient en France ; que cette destruction retentirait par toute l'Europe avec un blâme que ces basses raisons de petite épargne ne changeraient pas que toute la France serait indignée de se voir enlever un ornement si distingué ; qu'encore que lui ni moi pussions n'être pas délicats sur ce qui avait été le goût et l'ouvrage favori du feu roi, il devait éviter de choquer sa mémoire, qui par un si long règne, tant de brillantes années, de si grands revers héroïquement soutenus, et l'inespérable fortune d'en être si heureusement sorti, avait laissé le monde entier dans la vénération de sa personne ; enfin qu'il devait compter que tous les mécontents, tous les neutres même, feraient groupe avec l'ancienne cour pour crier au meurtre ; que le duc du Maine, Mme de Ventadour, le maréchal de Villeroy ne s'épargneraient pas de lui en faire un crime auprès du roi, qu'ils sauraient entretenir pendant la Régence, et bien d'autres avec eux lui inspirer de le relever contre lui quand elle serait finie. Je vis clairement qu'il n'avait pas fait la plus légère réflexion à rien de tout cela. Il convint que j'avais raison, me promit qu'il ne serait point touché à Marly, et qu'il continuerait à le faire entretenir et me remercia de l'avoir préservé de cette faute. Quand je m'en fus bien assuré : « Avouez, lui dis-je, que le roi en l'autre monde serait bien étonné s'il pouvait savoir que le duc de Noailles vous avait fait ordonner la destruction de Marly, et que c'est moi qui vous en ai empêché.

— Oh ! pour celui-là, répondit-il vivement, il est vrai qu'il ne le pourrait pas croire. » En effet Marly fut conservé et entretenu; et c'est le cardinal Fleury qui, par avarice de procureur de collège, l'a dépouillé de sa rivière, qui en était le plus superbe agrément.

Je me hâtai de donner cette bonne nouvelle au maréchal de Villars. Le duc de Noailles qui, outre l'épargne de l'entretien et les matériaux dont il serait à peu près demeuré le maître, était bien aise de faire cette niche à d'Antin, qui avait osé défendre son conseil du dedans du royaume de ses diverses entreprises, fut outré de se voir arracher celle-ci. Pour n'en avoir pas le démenti complet, il obtint au moins, et bien secrètement de peur d'y échouer encore, que tous les meubles, linges, etc., seraient vendus. Il persuada au Régent, embarrassé avec lui de la rétractation de la destruction de Marly, que tout cela serait gâté et perdu quand le roi serait en âge d'aller à Marly, qu'en le vendant on tirerait fort gros et un soulagement présent ; et que dans la suite le roi le meublerait à son gré. Il y avait quelques beaux meubles, mais comme tous les logements et tous les lits des courtisans, officiers, grands et petits, garderobes, etc., étaient meublés des meubles, draps, linges, etc., du roi, c'était une immensité, dont la vente fut médiocre par la faveur et le pillage, et dont le remplacement a coûté depuis des millions. Je ne le sus qu'après que la vente fut commencée, dont acheta qui voulut à très bas prix ; ainsi je ne pus empêcher cette très dommageable vilenie.

TABLE

Brissac 5
La Duchesse Shrewsbury. 7
Le Duc de Berry au Parlement 7
Le Cardinal de Rohan 11
Une Histoire de France en 1713. 14
Second Mariage de Pontchartrain 16
Le Duc de la Rochefoucauld. 17
Mort de la reine d'Espagne 20
Les Ambitions de la princesse des Ursins 21
Mort de la Chancelière 23
Mort du duc de Berry 26
Retraite du chancelier de Pontchartrain 30
L'Élévation des princes légitimés 31
Le Testament du roi 36
Mort du duc de Beauvilliers 42
Une Alerte chez le duc d'Orléans 47
L'Affaire du bonnet 49
Mort de Fénelon 57
Chute de la princesse des Ursins 63
Le Cardinal de Bouillon 67
Un Dépôt gênant 69
Dernières Années de la princesse des Ursins 72
Le Duc d'Orléans et Dubois 73
La Duchesse d'Orléans 77
La Duchesse de Berry 79
Le Maréchal de Villeroy. 81
Réflexions et projets 82
Mort de Maisons 94
Le Régime du roi 96
Les Idées du duc de Noailles et sa rupture avec Saint-Simon. 99
Les Derniers Jours du roi. 104
Caractère de Louis XIV 112

Madame de Maintenon 123
Grandeur du roi dans les revers. 137
La Journée du roi 139
Le Roi peu regretté 146
La Séance du 2 septembre au Parlement 148
Visite du Régent à Mme de Maintenon 155
Les Ennuis de Pontchartrain 156
Une Assemblée de la noblesse en 1715. 158
Chute de Pontchartrain 159
Stairs et ses menées 163
Réconciliation de Saint-Simon avec Desmarests 169
Les Galanteries de la duchesse de Berry 170
Les Soupers du Régent 172
Law et sa banque. 174
L'Exil d'Arouet 176
La Question des Huguenots 176
La Corruption à Paris 177
D'Aguesseau 179
Le Traité de la Haye au conseil de régence (1717) . . . 183
La Question de Marly 186

Paris. — Imp. Larousse, 17, rue Montparnasse (T. L. 10-168).

SAINT-SIMON

MÉMOIRES. - T. IV

SAINT-SIMON

Mémoires sur le siècle de Louis XIV et la Régence

EXTRAITS SUIVIS ILLUSTRÉS
NOTICES ET ANNOTATIONS PAR
AUG. DUPOUY, AGRÉGÉ DE
L'UNIVERSITÉ, LAURÉAT DE L'A-
CADÉMIE FRANÇAISE ✝ ✝ ✝ ✝ ✝

Tome quatrième.

QUATRE GRAVURES
HORS TEXTE

Bibliothèque Larousse
Paris - 13-17, rue Montparnasse

MÉMOIRES DE SAINT-SIMON

Composés de 1694 à 1755

Les Appels de la Constitution.

L'affaire de la Constitution *Unigenitus* était toujours pendante. La Sorbonne et quatre évêques avaient adressé un appel à un futur concile. Quelle attitude prendre a l'égard des « appelants » ? Le régent consulte Saint-Simon.

CE prince qui, dès les temps du feu roi, savait ce que je pensais sur la Constitution, et, comme je l'ai rapporté en son temps, ce que lui-même en pensait, en était embarrassé avec moi. Il évitait d'autant plus aisément de me parler de cette matière que je ne l'y mettais jamais, et qu'à l'exception de quelques adoucissements que j'en obtenais quelquefois des violences qu'on extorquait de lui sur des particuliers, jene cherchais point à entrer en rien de toute cette affaire avec lui, depuis que j'avais reconnu l'entraînement où il s'était laissé aller. Mais quand il se sentait embarrassé et pressé à un certain point, il ne pouvait s'empêcher de revenir à moi avec une entière ouverture, dans les occasions et sur les choses même où ses soupçons ou les influences de gens qui l'approchaient me rendaient le plus suspect à ses yeux. Pressé donc, et embarrassé entre les appels et les fureurs opposées dont je viens de parler, il m'arrêta, une après-dînée, comme je resserrais des papiers, et que je me préparais à le quitter après avoir travaillé avec lui tête à tête, comme il m'arrivait une ou deux fois la semaine. Il me dit qu'il s'en allait à l'Opéra, et qu'il voulait m'y mener pour m'y parler de choses importantes. « L'Opéra, monsieur ! m'écriai-je ; eh ! quel lieu pour parler d'affaires ! parlons-en ici tant que vous voudrez, ou si vous aimez mieux aller l'Opéra à la bonne heure ; et demain ou quand il vous plaira je reviendrai. » Il persista, et me dit que nous nous enfermerions tous deux dans sa petite loge, où il allait à couvert et de plain-pied tout seul de son

appartement, et que nous y serions aussi bien et mieux que dans son cabinet. Je le suppliai de songer qu'il était impossible de n'être pas détournés par le spectacle et par la musique ; que tout ce qui voyait sa loge nous examinerait parlant, raisonnant et n'être point attentifs à l'Opéra, chercherait à pénétrer jusqu'à nos gestes ; que les gens qui venaient là lui faire leur cour raisonneraient de leur côté de le voir dans sa petite loge enfermé avec moi ; que chacun en compterait la durée ; qu'en un mot, l'Opéra était fait pour se délasser, s'amuser, voir, être vu, et point du tout pour y être enfermé et y parler d'affaires et s'y donner en spectacle au spectacle même. J'eus beau dire, il se mit à la fin à rire, prit d'une main son chapeau et sa canne sur un canapé, moi par le bras de l'autre, et nous voilà allés. En entrant dans sa loge, il défendit que personne n'y entrât, qu'on l'ouvrît pour quoi que ce pût être, et qu'on laissât approcher personne de la porte. C'était bien montrer qu'il ne voulait pas s'exposer à être écouté, mais bien montrer aussi qu'enfermé là avec moi, qui n'étais pas un homme de spectacles et de musique,il y était moins à l'Opéra que dans un cabinet en affaire. Aussi cela réussit-il fort mal à propos à faire une nouvelle que tout ce qui se trouva à l'Opéra en sortant distribua par Paris, comme je l'avais bien prévu et prédit à M. le duc d'Orléans. Il se mit où il me dit qu'il avait accoutumé de se mettre, regardant le théâtre, auquel il me fit tourner le dos pour être vis-à-vis de lui. Dans cette position nous étions vus en plein, lui de tout le théâtre et des loges voisines, et d'une partie du parterre, moi du théâtre par le dos, et de côté et presque en face de presque tout ce qui était à l'Opéra du côté opposé pour les loges, mais de tout le parterre et de tout l'amphithéâtre de côté et presque en face. Ce m'était un pays inusité, où on eut peine d'abord à me reconnaître, mais où quelques yeux, le tête à tête et l'action de la conversation me décelèrent bientôt. L'Opéra ne faisait que commencer ; nous ne fîmes que regarder un moment le spectacle en nous plaçant, qui était fort plein, après quoi nous n'en vîmes ni n'en ouïmes plus rien jusqu'à sa fin tant la conversation nous occupa.

Le régent était favorable « aux constituants ». Saint-Simon s'applique à lui démontrer que leur majorité est fictive, que le duc de Noailles, gagné à leur cause, a intérêt à les soutenir contre son oncle le cardinal, que l'Eglise de France et l'Etat doivent redouter « la tyrannie de Rome ».

JE lui dis qu'il ne devait pas se faire illusion à lui-même, mais qu'il devait bien comprendre et bien se persuader que les hommes ne se conduisent jamais que par leur intérêt, excepté quelques rares exemples de gens consommés en vertu ; qu'il ne fallait donc pas qu'il s'imaginât que, quoi qu'il pût faire pour

Rome, pour les jésuites et pour le parti de la Constitution, il pût jamais les gagner contre le roi d'Espagne ; que, pour peu qu'il fît de comparaison entre ce prince et lui, il sentirait bientôt lequel des deux emporterait tous leurs vœux et leurs choix, par conséquent tous leurs efforts ; que leur but était de régner, de dominer, de subjuguer la France comme sont l'Espagne, le Portugal et l'Italie, à quoi ils n'avaient jamais eu plus beau jeu que par le moyen de l'état où ils avaient su porter l'affaire présente ; qu'il n'y avait point aussi de prince plus expressément formé à leur gré pour ce dessein, qu'un esprit accoutumé à se reposer de tout sur autrui, dans l'habitude de tant d'années de règne sous le joug entier qu'ils voulaient imposer ici, d'une conscience sans lumière, toujours tremblante au nom de Rome et de l'inquisition, livré entièrement à toutes les prétentions ultramontaines tournées en lois dans ses vastes États, abandonné depuis toute sa vie aux jésuites, et à deux reprises, dont la dernière était lors dans sa vigueur, au fabricateur de la Constitution, enfermé de plus par habitude et par goût, et inaccessible à tout excepté à une épouse italienne pétrie des mêmes maximes romaines, à son confesseur et à son ministre, et incapable par ses mœurs de laisser aucun lieu de craindre rien qui puisse déranger des préventions si favorables aux projets de Rome et des constitutionnaires et des maximes ultramontaines qu'il tient être des parties intégrantes de la religion. Avec un prince fait de la sorte, il n'y a qu'à vouloir et faire ; et l'État absolu et sans forme auquel il est accoutumé de régner en Espagne joignant en lui, revenu en France, la jalousie de l'autorité à ce qu'il croirait de si étroite obligation de sa conscience, jusqu'à quels excès ne pourrait-il pas être mené sans autre peine que de vouloir et de dire ! « Croyez-vous, monsieur, continuai-je, être en même parallèle avec tout votre esprit, votre savoir, votre discernement, vos lumières, le dérèglement affiché de votre vie, votre accès libre à tout le monde, vos connaissances étendues et si extraordinaires à votre naissance, enfin avec ce mépris de la religion, et ce libertinage d'esprit dont vous affectez de tout temps une profession publique ? Pour peu que vous y pensiez un moment, vous serez intimement convaincu que vous ne pouvez jamais devenir l'homme de Rome et des jésuites, et qu'il ne manque au roi d'Espagne aucune des qualités qui le rendent un roi fait et formé tout exprès pour eux. Otez-vous donc bien exactement de la tête que, quoi que vous puissiez faire, vous ayez jamais Rome, jésuites, constitutionnaires, dans votre parti. Si le malheureux cas arrive, persuadez-vous au contraire bien fortement que vous les aurez pour vos plus grands ennemis, et qui n'auront rien de sacré contre vous. Si avec cela vous allez prendre le parti qui leur est opposé, qui est

celui des lois et de l'estime publique ; si vous négligez de vous rapprocher les parlements en cessant de les irriter par des violences à cet égard, des défenses de recevoir des plaintes et d'y prononcer des évocations sans fin dès qu'il y a le moindre trait véritable ou supposé à l'affaire de la Constitution, des cassations d'arrêts au gré des constitutionnaires, qui est la chose qui blesse le plus les parlements, la totalité de la magistrature, tout le public même le plus neutre et le plus indifférent, et ce qui le révolte encore plus sans mesure ; si vous continuez et redoublez même, comme l'extrémité où les choses se portent vous y forceront, les exils, les prisons, les saisies de temporel, les inouïs expatriments, les privations d'emplois et de bénéfices ; qui aurez- vous pour vous, si le malheureux cas arrive, de l'un ou de l'autre parti, ou, s'il en reste encore, dans les termes où en viennent les choses, des neutres et des indifférents ? »

Je m'arrêtai là et n'en voulus pas dire davantage, pour juger de l'impression que j'avais faite. Elle passa mon espérance sans toutefois me rassurer ; je vis un homme pénétré de l'évidence de mes raisons (il ne fit pas difficulté de me l'avouer) ; en même temps en brassière [1] et dans l'embarras d'échapper à ceux que j'ai nommés, et qui, dans ces moments critiques de laisser aller le cours aux appels ou de les arrêter, se relayaient pour ne le pas perdre de vue. Il raisonna sur l'état présent de l'affaire et les inconvénients des deux côtés ; il convint de toute la force de ce que je lui avais représenté. Je ne disais alors que quelques mots de traverse pour le laisser parler, et le bien écouter ; et je ne vis qu'un homme, convaincu à la vérité, et de son aveu, sans réponse à pas une des raisons que je lui avais représentées, mais un homme dans les douleurs de l'enfantement. Nous en étions là, quand la toile tomba. Nous fûmes tous deux surpris et fâchés de la fin du spectacle. Malgré le brouhaha qu'il produisit par l'empressement de chacun pour sortir, nous demeurâmes encore quelques moments sans pouvoir cesser cette conversation. Je la finis en lui disant que le nonce ne le connaissait que trop bien quand il disait que le dernier qui lui parlait avait raison ; que je l'avertissais qu'il était veillé par des gens qu'il se croyait affidés [2] et qui ne l'étaient qu'à eux-mêmes, à leurs vues, à leurs intrigues, à leurs intérêts, et veillé comme un oiseau de proie ; qu'il serait la leur s'il ne prenait bien garde à lui, parce que la vérité n'avait pas auprès de lui des surveillants si à portée ni si empressés ; qu'il prît donc garde au trop vrai dire du nonce, et qu'il ne se laissât pas misérablement entraîner. Là-dessus il sortit de sa petite loge, et moi avec lui. Tout le dehors était

1. L'é.

2. Secrètement dévoués.

rempli de tout ce qui successivement s'y était amassé pour entrer dans sa loge ou l'en voir sortir, dont la plupart le regardèrent attentivement, et moi encore plus. Il était si concentré de tout ce que nous venions de dire qu'il passa assez sombrement. Il alla dans son appartement avec tout ce monde, dans le fond duquel j'aperçus Effiat et Besons. Effiat avait été apparemment averti du tête à tête de l'Opéra, et s'était fortifié de Besons pour saisir le court moment de la fin de la journée publique, et du commencement de la soirée des roués, pour explorer ce qui s'était passé et le détruire à la chaude. Je ne sais ce qu'ils devinrent, car je m'en allai aussitôt.

Mais pour ne pas revenir aux appels, je ne dis que trop vrai au régent en sortant de la petite loge. Il fut si bien veillé, relayé, tourmenté qu'ils l'emballèrent. D'Effiat, le premier président et les autres l'emportèrent. Le régent arrêta les appels, mit toute son autorité à empêcher celui du parlement, et lui fit suspendre un arrêt contre des procédures monstrueuses de l'archevêque de Reims, et contre d'autres fureurs d'évêques constitutionnaires. Je me contentai d'avoir convaincu, et puis je laissai faire, sans courir ni recommencer à raisonner avec un prince que je savais circonvenu de façon que sa facilité et sa faiblesse serait incapable de résistance. Il devint enfin tout ce qu'ils voulurent, entraîné par leur torrent ; et il en arriva dans les deux partis le fruit que je lui avais prédit par leurs sentiments à son égard. S'il m'avait cru, ou plutôt s'il en avait eu la force, la Constitution tombait avec toutes ses machines et ses troubles, l'Église de France serait demeurée en paix, et Rome de plus eût appris par un si fort exemple à ne la plus troubler de ses artifices et de ses ambitieuses prétentions.

La Question des États Généraux.

Pressé par la clameur des nobles assemblés et par des difficultés de toute sorte, le régent était sur le point de convoquer les États Généraux. Saint-Simon crut qu'à cette date c'était une faute, et lui adressa un long mémoire, dont la page suivante indiquera l'esprit et le ton.

C'EST en traitant ce qui regarde le tiers état qu'il faut particulièrement réfléchir sur ce que j'ai pris la liberté de vous représenter à l'entrée de ce mémoire, de la différence d'avoir assemblé les États Généraux en prenant les rênes du gouvernement, ou de le faire maintenant que tout est entamé sur la finance. Je n'ai garde d'en vouloir presser le raisonnement en faveur de l'avis persévérant dont j'ai été là-dessus. Mais il est impossible de ne pas effleurer l'un pour venir plus utilement à l'autre. Je prévoyais ce qui arriverait, et qu'on ne pourrait se

tirer d'une matière si épuisée par le dernier gouvernement que par des coups également douloureux au dedans et éclatants au dehors. J'appréhendais que, sans le mériter, Votre Altesse Royale n'en recueillit toute la haine ; et, tandis que vous étiez tout neuf encore, je voulais, par une exposition et une consultation toute sincère aux États Généraux, leur faire frapper ces grands coups inévitables, dont la promptitude de votre confiance en eux n'eût reçu des applaudissements, sans avoir rien à craindre pour la suite des exécutions dont les résolutions ne seraient point émanées de vous, ni ensuite d'aucune gestion de votre part ; et si, par un triste événement, les remèdes proposés par les États, et fidèlement employés ensuite sans les outrepasser, avaient été insuffisants, rien à craindre d'une nouvelle convocation d'États Généraux, qui n'eût été qu'une suite de votre première confiance, un gage réitéré de votre amour pour la nation, et une solide confirmation du lien entre vous et elle, pour prendre ensemble des moyens plus efficaces : grand et rare exemple pour toute l'Europe, qui eut fondé votre sûreté au dehors par le concert du dedans, et qui eût comblé votre gloire jusque par les malheurs du dernier gouvernement.

Mais présentement les choses n'en sont plus dans ces termes ; et, quoique les bons desseins, la droiture des intentions, l'application et le travail de Votre Altesse Royale méritent toutes sortes de louanges, il n'est pourtant que trop vrai que le peuple, qui sent ses justes espérances tournées en augmentation de douleurs, n'est pas disposé à des jugements favorables, s'irrite de ce qu'il ignore, et peut-être encore de ce qu'il devrait ignorer. Ce n'est plus l'air de confiance ni la confiance même qui conduit aux États, ce sont les mêmes nécessités qui ont donné occasion à d'autres tenues dont le succès n'a pas été heureux. A bout de remèdes, vous y en voulez chercher ; eux-mêmes n'ont plus rien à vous offrir en ce genre qui puisse être à leur goût, après avoir souffert tous ceux que vous avez tentés, mais que, convaincus de la nécessité publique, eux-mêmes, d'abord consultés, vous eussent peut-être proposés plus forts et plus utiles, avec un succès plus heureux, parce que le mal qu'on se fait à soi-même est infiniment moins douloureux et moins sensible.

Saint-Simon craint que surtout en matière de finances le tiers état « ne mettre sur le tapis des questions embarrassantes »

JE doute, par exemple, que, quelques avantages qu'on puisse montrer de la banque du sieur Law et des arrangements qu'on y a mis, tant de membres, alliés de parenté ou de bourse avec tout ce qu'il y a de banquiers et de commerçants d'argent que cet établissement ruine, s'en accommodent, aussi peu d'un

étranger de pays et de religion pour un emploi si considérable et moins encore de ce que tout l'argent du roi passe par ses mains, sur un simple arrêt du conseil, au préjudice d'édits enregistrés, non révoqués, qui le défendent sous de si grosses peines. Or, si cette banque générale devient l'aversion des États, c'est-à-dire du tiers ordre, à qui ces discussions seront familières, elle se décréditera. Si elle se décrédite, elle tombe, et sa chute ne peut être que bien importante. Dérobez-là par autorité aux yeux des États; que ne ferez-vous point dire ? Elle en tombera plus tard ; mais cette chute ne sera que différée. Alors, Monseigneur, tout le fruit que vous en avez déjà recueilli, et que vous en espérez pour l'avenir, sera perdu sans ressource ; et, si cette banque en a fait une des principales depuis son établissement, c'est ici mieux qu'à la mort du roi, pour le changement de résolution sur l'assemblée des États, qu'il faut appliquer le raisonnement qui vous fut suggéré, faux alors, vrai aujourd'hui : *De quoi vivrez-vous en attendant l'effet des remèdes des États ?* Moins vous aurez de quoi les attendre, plus vous dépendrez d'eux ; et, s'ils aperçoivent ce genre de dépendance, pouvez-vous, après ce qui a été dit, croire qu'ils ne voudront pas en profiter ; et qui osera en poser les bornes ?

Il rappelle le facheux exemple des notables convoqués à Rouen par Henri IV et des États convoqués sous la minorité de Louis XIII. Et il résume ainsi son mémoire :

DANS des circonstances, dis-je, où tous les inconvénients ne peuvent être prévus, ni l'effet de la combinaison de ceux qu'on aperçoit, le cérémonial, le danger de l'autorité royale ; la nécessité du soulagement effectif, le précipice de promettre sans tenir, le péril d'accorder plus qu'il n'est possible ; le hasard des propositions que les États pourraient faire sans moyens de les en empêcher qui ne soient pernicieux, les apparences évidentes d'y trouver des maux et des embarras nouveaux pour tout remède à ceux dont on se trouve déjà chargé ; la faculté qui résulterait de cette assemblée pour qui voudrait cabaler et troubler le royaume, la manifestation également inutile et dangereuse au dedans et au dehors d'un état d'impuissance, et par le bruit qui arriverait nécessairement de division qui, bien connu des mauvais sujets et des étrangers, pourrait avoir de si grandes suites ; la volonté sûre et suivie d'effet certain de juger ou rejuger les princes, volonté qui marquerait la supériorité des États sur les rois, sont des inconvénients si naturels à la situation présente qu'on ne peut leur refuser toute l'attention qu'ils méritent par rapport aux États en général.

Il termine par des protestations de dévouement. Le régent, cette fois, lui donne raison.

JE portai mon mémoire dès qu'il fut achevé, et tel de ma main que je l'avais écrit, tant j'étais pressé, par la raison que j'en ai dite, de le montrer à M. le duc d'Orléans. Le volume le surprit par la promptitude. Je le lui lus tout entier, nous arrêtant à chaque point pour en raisonner. Cela prit toute l'après-dînée jusque fort tard. Il convint qu'il s'allait jeter dans un profond précipice, et me remercia fort de mon travail, et de l'en empêcher. Il lui échappa même dans le raisonnement qu'il était si pressé de l'embarras des finances et de celui de l'affaire des princes, et si rebattu par ceux qui voulaient les États, qu'il y était intérieurement rendu comme à sa seule ressource et à son repos, d'où je jugeai que de cette résolution intérieure à l'extérieure le pas était bien court, et bien facile avec les gens à qui il avait affaire, et qu'il n'y avait eu en effet rien de si pressé que mon mémoire pour l'en détourner. Ses yeux ne pouvaient lire ma petite écriture courante et pleine d'abréviations, quoique fort peu sujette aux ratures et aux renvois. Il me pria de lui faire faire une copie du mémoire, et de la lui donner dès qu'elle serait faite. Il me parut si convaincu que je lui demandai sa parole que le pied ne lui glisserait en aucune façon sur les États avant que je lui eusse remis cette copie, et qu'il se fût donné le temps de la lire à reprises, et d'y réfléchir à loisir. Je fis donc travailler, dès le lendemain matin, à une copie unique, car c'est sur mon original que je l'ai copié ici ; et, dès que cette copie fut faite, je la portai à M. le duc d'Orléans. Nous raisonnâmes encore là-dessus, mais sans détail, parce qu'il me parut que son parti était bien pris de ne vouloir point d'États.

Je ne sais quel usage il fit de mon mémoire ; mais, au bout de sept ou huit jours, il ne se parla plus du tout d'États Généraux, dont le bruit avait été fort grand et fort répandu, et, ce qui me fit grand plaisir encore, c'est qu'il ne se dit pas un mot du mémoire ni de moi à cette occasion.

Un Diamant unique.

Bien qu'hostile aux dépenses superflues, Saint-Simon voulait une gestion vraiment royale du trésor. Son intervention en faveur de Marly nous a permis d'en juger. Voici qui le confirme.

PAR un événement extrêmement rare, un employé aux mines de diamants du Grand Mogol trouva le moyen de s'en fourrer un dans le fondement, d'une grosseur prodigieuse, et, ce qui est le plus merveilleux, de gagner le bord de la mer, et de s'embarquer sans la précaution qu'on ne manque jamais

d'employer à l'égard de presque tous les passagers, dont le nom ou l'emploi ne les garantit pas, qui est de les purger et de leur donner un lavement pour leur faire rendre ce qu'ils auraient pu avaler, ou se cacher dans le fondement. Il fit apparemment si bien qu'on ne le soupçonna pas d'avoir approché des mines ni d'aucun commerce de pierreries. Pour comble de fortune, il arriva en Europe avec son diamant. Il le fit voir à plusieurs princes, dont il passait les forces, et le porta enfin en Angleterre, où le roi l'admira sans pouvoir se résoudre à l'acheter. On en fit un modèle de cristal en Angleterre, d'où on adressa l'homme, le diamant et le modèle parfaitement semblable à Law, qui le proposa au régent pour le roi. Le prix en effraya le régent, qui refusa de le prendre.

Law, qui pensait grandement en beaucoup de choses, me vint trouver consterné, et m'apporta le modèle. Je trouvai comme lui qu'il ne convenait pas à la grandeur du roi de France de se laisser rebuter par le prix d'une pièce unique dans le monde et inestimable, et que plus de potentats n'avaient osé y penser, plus on devait se garder de le laisser échapper. Law, ravi de me voir penser de la sorte, me pria d'en parler à M. le duc d'Orléans. L'état des finances fut un obstacle sur lequel le régent insista beaucoup. Il craignait d'être blâmé de faire un achat si considérable, tandis qu'on avait tant de peine à subvenir aux nécessités les plus pressantes et qu'il fallait laisser tant de gens dans la souffrance. Je louai ce sentiment ; mais je lui dis qu'il n'en devait pas user pour le plus grand roi de l'Europe comme pour un simple particulier, qui serait très répréhensible de jeter cent mille francs pour se parer d'un beau diamant, tandis qu'il devrait beaucoup et ne se trouverait pas en état de satisfaire ; qu'il fallait considérer l'honneur de la couronne et ne lui pas laisser manquer l'occasion unique d'un diamant sans prix, qui effaçait ceux de toute l'Europe ; que c'était une gloire pour sa régence, qui durerait à jamais, qu'en tel état que fussent les finances, l'épargne de ce refus ne les soulagerait pas beaucoup et que la surcharge en serait très peu perceptible. Enfin je ne quittai point M. le duc d'Orléans, que je n'eusse obtenu que le diamant serait acheté.

Law, avant de me parler, avait tant représenté au marchand l'impossibilité de vendre son diamant au prix qu'il l'avait espéré, le dommage et la perte qu'il souffrirait en le coupant en divers morceaux, qu'il le fit venir enfin à deux millions avec les rognures en outre qui sortiraient nécessairement de la taille. Le marché fut conclu de la sorte. On lui paya l'intérêt des deux millions jusqu'à ce qu'on lui pût donner le principal, et en attendant pour deux millions de pierreries en gage qu'il garderait jusqu'à entier payement des deux millions.

M. le duc d'Orléans fut agréablement trompé par les applaudissements que le public donna à une acquisition si belle et si unique. Ce diamant fut appelé *le Régent*. Il est de la grosseur d'une prune de la reine Claude, d'une forme presque ronde, d'une épaisseur qui répond à son volume, parfaitement blanc, exempt de toute tâche, nuage et paillette, d'une eau admirable, et pèse plus de cinq cents grains. Je m'applaudis beaucoup d'avoir résolu le régent à une emplette si illustre.

Le Czar à Paris.

C'est le vendredi 7 mai 1717 que le czar arriva à Paris, où on le logea à l'hôtel Lesdiguières. Le maréchal de Tessé fut attaché à sa personne.

C'ÉTAIT un fort grand homme, très bien fait, assez maigre, le visage assez de forme ronde ; un grand front ; de beaux sourcils ; le nez assez court sans rien de trop, gros par le bout ; les lèvres assez grosses ; le teint rougeâtre et brun ; de beaux yeux noirs, grands, vifs, perçants, bien fendus ; le regard majestueux et gracieux quand il y prenait garde, sinon sévère et farouche, avec un tic qui ne revenait pas souvent, mais qui lui démontait les yeux et toute la physionomie, et qui donnait de la frayeur. Cela durait un moment avec un regard égaré et terrible, et se remettait aussitôt. Tout son air marquait son esprit, sa réflexion et sa grandeur, et ne manquait pas d'une certaine grâce. Il ne portait qu'un col de toile, une perruque ronde brune, comme sans poudre, qui ne touchait pas ses épaules, un habit brun juste au corps, uni, à boutons d'or, veste, culotte, bas, point de gants ni de manchettes, l'étoile de son ordre sur son habit et le cordon par dessous, son habit souvent déboutonné tout à fait, son chapeau sur une table et jamais sur sa tête, même dehors. Dans cette simplicité, quelque mal voituré et accompagné qu'il pût être, on ne s'y pouvait méprendre à l'air de grandeur qui lui était naturel.

Ce qu'il buvait et mangeait en deux repas réglés est inconcevable, sans compter ce qu'il avalait de bière, de limonade et d'autres sortes de boissons entre les repas, toute sa suite encore davantage ; une bouteille ou deux de bière, autant et quelquefois davantage de vin, des vins de liqueur après, à la fin du repas des eaux-de-vie préparées, chopine et quelquefois pinte. C'était à peu près l'ordinaire de chaque repas. Sa suite à sa table en avalait davantage, et [ils] mangeaient tous à l'avenant à onze heures du matin et à huit heures du soir. Quand la mesure n'était pas plus forte, il n'y paraissait pas. Il y avait un prêtre aumônier qui mangeait à la table du czar, plus fort de moitié

que pas un, dont le czar, qui l'aimait, s'amusait beaucoup. Le prince Kurakin allait tous les jours à l'hôtel de Lesdiguières ; mais il demeura logé chez lui.

Le samedi matin, lendemain de son arrivée, le régent alla voir le czar. Ce monarque sortit de son cabinet, fit quelques pas au devant de lui, l'embrassa avec un grand air de supériorité, lui montra la porte de son cabinet, et, se tournant à l'instant sans nulle civilité, y entra. Le régent l'y suivit, et le prince Kurakin après lui, pour leur servir d'interprète. Ils trouvèrent deux fauteuils vis-à-vis l'un de l'autre ; le czar s'assit en celui du haut bout, le régent dans l'autre. La conversation dura près d'une heure, sans parler d'affaires, après quoi le czar sortit de son cabinet, le régent après lui, qui, avec une profonde révérence médiocrement rendue, le quitta au même endroit où il l'avait trouvé en entrant.

Le lundi suivant 10 mai, le roi alla voir le czar, qui le reçut à sa portière, le vit descendre de carrosse, et marcha de front à la gauche du roi jusque dans sa chambre où ils trouvèrent deux fauteuils égaux. Le roi s'assit dans celui de la droite, le czar dans celui de la gauche, le prince Kurakin servit d'interprète. On fut étonné de voir le czar prendre le roi sous les deux bras, le hausser à son niveau, l'embrasser ainsi en l'air, et le roi à son âge, et qui n'y pouvait pas être préparé, n'en avait aucune frayeur. On fut frappé de toutes les grâces qu'il montra devant le roi, de l'air de tendresse qu'il prit pour lui, de cette politesse qui coulait de source, et toutefois mêlée de grandeur, d'égalité de rang, et légèrement de supériorité d'âge ; car tout cela se fit très distinctement sentir. Il loua fort le roi, il en parut charmé, et il en persuada tout le monde. Il l'embrassa à plusieurs reprises. Le roi lui fit très joliment son petit et court compliment, et M. du Maine, le maréchal de Villeroy, et ce qui se trouva là de distingué fournirent la conversation. La séance dura un petit quart d'heure. Le czar accompagna le roi comme il l'avait reçu, et le vit monter en carrosse.

Le czar rend ses visites. Puis on le mène à l'Opéra, aux Invalides, à Meudon, à St-Cloud, à Versailles, à Marly, etc.

VENDREDI 11 juin, il fut de Versailles à Saint-Cyr où il vit toute la maison et les demoiselles dans leurs classes. Il y fut reçu comme le roi. Il voulut aussi voir M^me^ de Maintenon qui dans l'apparence de cette curiosité s'était mise au lit, ses rideaux fermés hors un qui ne l'était qu'à demi. Le czar entra dans sa chambre, alla ouvrir les rideaux des fenêtres en arrivant, puis tout de suite tous ceux du lit, regarda bien M^me^ de Maintenon tout à son aise, ne lui dit pas un mot ni elle à lui, et sans lui faire

aucune sorte de révérence, s'en alla. Je sus qu'elle en avait été fort étonnée et encore plus mortifiée ; mais le feu roi n'était plus. Il revint le samedi 12 juin à Paris.

Le mardi 15 juin, il alla de bonne heure chez d'Antin à Paris. Travaillant ce jour-là avec M. le duc d'Orléans, je finis en une demi-heure ; il en fut surpris et voulut me retenir. Je lui dis que j'aurais toujours l'honneur de le trouver, mais non le czar qui s'en allait, que je ne l'avais point vu, et que je m'en allais chez d'Antin bayer tout à mon aise. Personne n'y entrait que les conviés et quelques dames avec Mme la Duchesse et les princesses ses filles qui voulaient bayer aussi. J'entrai dans le jardin où le czar se promenait. Le maréchal de Tessé qui me vit de loin vint à moi, comptant me présenter au czar. Je le priai de s'en bien garder et de ne point s'apercevoir de moi en sa présence, parce que je voulais le regarder tout à mon aise, le devancer et l'attendre tant que je voudrais pour le bien contempler, ce que je ne pourrais plus faire si j'en étais connu. Je le priai d'en avertir d'Antin, et avec cette précaution je satisfis ma curiosité tout à mon aise. Je le trouvai assez parlant mais toujours comme étant partout le maître. Il rentra dans un cabinet où d'Antin lui montra divers plans et quelques curiosités, sur quoi il fit plusieurs questions. Ce fut là où je vis ce tic dont j'ai parlé. Je demandai à Tessé si cela lui arrivait souvent ; il me dit plusieurs fois par jour, surtout quand il ne prend pas garde à s'en contraindre. Rentrant après dans le jardin, d'Antin lui fit raser l'appartement bas, et l'avertit que Mme la Duchesse y était avec des dames qui avaient grande envie de le voir. Il ne répondit rien et se laissa conduire. Il marcha plus doucement, tourna la tête vers l'appartement où tout était debout et sous les armes, mais en voyeuses. Il les regarda bien toutes et ne fit qu'une très légère inclination de la tête à toutes à la fois sans la tourner le long d'elles, et passa fièrement ; je pense à la façon dont il avait reçu d'autres dames qu'il aurait montré plus de politesse à celles-ci, si Mme la Duchesse n'y eût pas été, à cause de la prétention de la visite. Il affecta même de ne s'informer pas laquelle c'était ni du nom de pas une des autres. Je fus là près d'une heure à ne le point quitter et à le regarder sans cesse. Sur la fin je vis qu'il le remarquait : cela me rendit plus retenu dans la crainte qu'il ne demandât qui j'étais. Comme il allait rentrer, je passai en m'en allant dans la salle où le couvert était mis. D'Antin toujours le même avait trouvé moyen d'avoir un portrait très ressemblant de la czarine qu'il avait mis sur la cheminée de cette salle, avec des vers à sa louange, ce qui plut fort au czar dans sa surprise. Lui et sa suite trouvèrent le portrait fort ressemblant.

Le roi lui donna deux magnifiques tentures de tapisseries des

Gobelins. Il lui voulut donner aussi une belle épée de diamants laquelle il s'excusa d'accepter ; lui, de son côté, fit distribuer environ soixante mille livres aux domestiques du roi qui l'avaient servi, donna à d'Antin et aux maréchaux d'Estrées et de Tessé à chacun son portrait enrichi de diamants, cinq médailles d'or et onze d'argent des principales actions de sa vie. Il fit un présent d'amitié à Verton [1] et pria instamment le régent de l'envoyer auprès de lui, chargé des affaires du roi, qui le lui promit.

Dimanche 20 juin, le czar partit et coucha à Livry, allant droit à Spa où il était attendu par la czarine, et ne voulut être accompagné de personne, pas même en sortant de Paris. Le luxe qu'il remarqua le surprit beaucoup ; il s'attendrit en partant sur le roi et sur la France, et dit qu'il voyait avec douleur que ce luxe la perdrait bientôt. Il s'en alla charmé de la manière dont il avait été reçu, de tout ce qu'il avait vu, de la liberté qu'on lui avait laissée, et dans un grand désir de s'unir étroitement avec le roi, à quoi l'intérêt de l'abbé Dubois et de l'Angleterre fut un funeste obstacle dont on a souvent eu et on a encore grand sujet de repentir.

On ne finirait point sur ce czar si intimement et si véritablement grand, dont la singularité et la rare variété de tant de grands talents et de grandeurs diverses, feront toujours un monarque digne de la plus grande admiration jusque dans la postérité la plus reculée, malgré les grands défauts de la barbarie de son origine, de son pays et de son éducation. C'est la réputation qu'il laissa unanimement établie en France, qui le regarda comme un prodige dont elle demeura charmée.

Le Roi à la Saint-Louis.

Le 15 août 1717, le duc d'Orléans avait tenu la place du roi, d'une façon qui parut peu discrète, à la procession de Notre-Dame.

LA fête de Saint-Louis donna dix jours après le contraste plénier [2] de celle-ci. La musique de l'Opéra a coutume, ce jour-là, de divertir gratuitement le public d'un beau concert dans le jardin des Tuileries. La présence du roi dans ce palais y attirait encore plus de monde, dans l'espérance de le voir paraître quelquefois sur les terrasses qui sont de plain-pied aux appartements. Il parut très sensiblement cette année un redoublement de zèle, par l'affluence innombrable qui accourut non seulement dans le jardin, mais de l'autre côté, dans les cours,

1. Un des maîtres d'hôtel du roi, attaché au service du czar.
2. *Plénier* : entier.

dans la place, et qui ne laissa pas une place vide, je ne dis pas aux fenêtres, mais sur les toits des maisons en vue des Tuileries. Le maréchal de Villeroy persuadait à grand'peine le roi de se montrer, tantôt à la vue du jardin, tantôt à celle des cours, et dès qu'il paraissait, c'étaient des cris de : Vive le roi ! cent fois redoublés. Le maréchal de Villeroy faisait remarquer au roi cette multitude prodigieuse, et sentencieusement lui disait : « Voyez, mon maître, voyez tout ce peuple, cette affluence, ce nombre de peuple immense, tout cela est à vous, vous en êtes le maître ; » et sans cesse lui répétait cette leçon pour la lui bien inculquer. Il avait peur apparemment qu'il n'ignorât son pouvoir. L'admirable Dauphin son père en avait reçu de bien différentes, dont il avait bien su profiter. Il était bien fortement persuadé qu'en même temps que la puissance est donnée aux rois pour commander et pour gouverner, les peuples ne sont pas aux rois, mais les rois aux peuples, pour leur rendre justice, les faire vivre selon les lois, et les rendre heureux par l'équité, la sagesse, la douceur et la modération de leur gouvernement. C'est ce que je lui ai souvent ouï dire avec effusion de cœur et persuasion intime. dans le désir et la résolution bien ferme de se conduire en conséquence, non seulement étant en particulier avec lui, et y travaillant pour l'avenir dans ces principes, mais je le lui ai ouï dire et répéter plusieurs fois tout haut en public, en plein salon de Marly, à l'admiration et aux délices de tous ceux qui l'entendaient.

L'Archevêque de Tolède.

Le nonce Aldovrandi travaillait à introduire la Constitution *Unigenitus* en Espagne, en la faisant accepter des évêques : acceptation inutile selon Rome. Quatre ans plus tard, Saint-Simon eut l'occasion de s'entretenir à ce sujet avec Diégo d'Astorga y Cespedez, archevêque de Tolède.

C'ÉTAIT un homme plein de partout, de taille médiocre, qui ressemblait parfaitement à tous les portraits de saint François de Sales, dont il avait toute la douceur, l'onction et l'affabilité. Il fréquentait peu la cour, n'[y] allait que par nécessité ou bienséance ; fort appliqué à son diocèse, à l'étude, car il était savant, à la prière, aux bonnes œuvres, étudiait et travaillait toujours ; si modeste dans une si grande place qu'il n'en avait d'extérieur que ce qui en était indispensable. Son palais, beau et vaste, dans Madrid, appartenant à son siège, était sans tapisseries ni ornement, que quelques estampes de dévotion, le reste des meubles dans la même simplicité. Il jouissait de plus de huit cent mille livres de rente et ne dépensait pas cent mille francs par an, en toute espèce de dépense. Tout le reste était

distribué aux pauvres du diocèse avec tant de promptitude qu'il était rare qu'il ne fût pas réduit aux expédients pour achever chaque année. Il joignait avec aisance la dignité avec l'humilité et il était adoré à la cour et dans tout son diocèse, et dans une singulière vénération. Nous nous visitâmes en cérémonie ; bientôt après nous nous vîmes plus librement et nous nous plûmes réciproquement. Un de ses aumôniers nous servait d'interprète. Étant un jour chez lui, il me demanda s'il n'y aurait pas moyen de nous parler latin, pour parler plus librement et nous passer d'interprète. Je lui répondis que je l'entendais passablement, mais qu'il y avait longues années que je ne m'étais avisé de le parler. Il me témoigna tant d'envie de l'essai, que je lui dis que le plaisir de l'entretenir plus librement me ferait passer sur la honte du mauvais latin et de tous les solécismes. Nous renvoyâmes l'interprète, et depuis nous nous vîmes toujours seuls et parlions latin.

Après plusieurs discours sur la cour, le gouvernement d'Espagne, et quelques-uns aussi sur celui de France et sur les personnages, où nous parlions avec confiance, il me mit sur la Constitution, et ne pouvait revenir de la frénésie française qui là-dessus l'étonnait au dernier point : « Hélas ! me dit-il, que vos évêques se gardent bien de faire comme nous. Peu à peu Rome nous a, non pas subjugués, mais anéantis au point que nous ne sommes plus rien dans nos diocèses. De simples prêtres inquisiteurs nous font la leçon : ils se sont emparés de la doctrine et de l'autorité. Un valet nous apprend tous les jours qu'il y a une ordonnance de doctrine ou de discipline affichée à la porte de nos cathédrales, sans que nous en ayons la moindre connaissance. Il faut obéir sans réplique. Ce qui regarde la correction des mœurs est encore de l'inquisition. Les matières de l'officialité, il ne tient qu'à ceux qui y ont affaire de laisser les officialités et d'aller au tribunal de la nonciature, ou s'ils ne sont pas contents des officialités, d'appeler de leurs jugements au nonce, en sorte qu'il ne nous reste que l'ordination et la confirmation sans aucune sorte d'autorité, et que nous ne sommes plus évêques diocésains. Le pape est diocésain immédiat de tous nos diocèses, et nous n'en sommes que des vicaires sacrés et mitrés uniquement pour faire des prêtres et des fonctions manuelles, sans oser nous mêler que d'être aveuglément soumis à l'inquisition, à la nonciature, à tout ce qui vient de Rome, et s'il arrivait à un évêque de leur déplaire en la moindre chose, le châtiment suit incontinent, sans qu'aucune allégation ni excuse puisse être reçue, parce qu'il faut une soumission muette et de bête. La prison, l'envoi liés et garrottés à l'inquisition, souvent à Rome, sont des exemples devenus rares, parce qu'ils ont été fréquents et qu'on n'ose plus s'exposer à la moindre chose,

quoiqu'il y en ait encore eu de récents en cette dernière sorte. Voyez donc, monsieur, ajouta-t-il, quelle force peut donner à la Constitution l'acceptation des évêques des pays réduits dans cette soumission d'esclaves tels que nous sommes en Espagne, et en Portugal, et en Italie, à plus forte raison les universités et les docteurs particuliers, et les corps séculiers, réguliers et monastiques. Mais je vous dirai bien pis, ajouta-t-il avec un air pénétré. Croyez-vous que pas un de nous eût osé accepter la Constitution, si le pape ne nous l'eût pas fait commander par son nonce ? l'accepter eût été un crime qui eût été très sévèrement châtié ; c'eût été entreprendre sur l'autorité infaillible et unique du pape dans l'Église, parce que oser accepter ce qu'il décide, c'est juger qu'il décide bien. Or, qui sommes-nous pour joindre notre jugement à celui du pape ? Ce serait un attentat : dès qu'il parle, nous n'avons que le silence en partage. L'obéissance et la soumission muette et aveugle, baisser la tête sans voir, sans lire, sans nous informer de rien, en pure adoration. Ainsi, même bien loin d'oser contredire, proposer quelque chose, demander quelque explication, il nous est interdit d'approuver, de louer, d'accepter en un mot toute action, tout mouvement, toute marque de sentiment et de vie. Voilà, monsieur, la valeur des acceptations de toutes les Espagnes, le Portugal, l'Italie, dont j'apprends qu'on fait tant de bruit en France, et qu'on y donne comme un jugement libre de toutes les Églises et de toutes les écoles. Ce ne sont que des esclaves à qui leur maître a ouvert la bouche par permission spéciale pour cette fois, qui leur a prescrit les paroles qu'ils devaient prononcer, et qui, sans s'en écarter d'un iota, les ont servilement et littéralement prononcées. Voilà ce que c'est que ce prétendu jugement qu'on fait tant sonner en France que nous avons tous unanimement rendu, parce qu'on nous a prescrit à tous la même chose. » Il s'attendrit sur un malheur si funeste à l'Église et si contraire à la vérité et à la pratique de tous les siècles, et me demanda un secret tel qu'on peut se l'imaginer, que je lui ai fidèlement gardé tant qu'il a vécu, mais que je me suis cru obligé aussi de révéler dès que son passage à une meilleure vie, auquel toute la sienne ne fut qu'une continuelle préparation, l'eut mis hors d'état de rien craindre de m'avoir parlé selon la vérité et la religion.

D'Argenson.

Fatigué de l'opposition de Noailles et de d'Aguesseau aux opérations de Law, le duc d'Orléans leur donne à tous deux un successeur unique dans la personne d'Argenson (janvier 1718).

ARGENSON était un homme d'infiniment d'esprit et d'un esprit souple, qui, pour sa fortune s'accommodait à tout. Il

valait mieux, pour la naissance, que la plupart des gens de son état, et il faisait depuis longtemps la police et avec elle l'inquisition d'une manière transcendante. Il était sans frayeur du parlement, qui l'avait souvent attaqué, et il avait sans cesse obligé les gens de qualité, en cachant au feu roi et à Pontchartrain des aventures de leurs enfants et parents, qui n'étaient guère que des jeunesses, mais qui les auraient perdus sans ressource, s'il ne les eût accommodées d'autorité et subitement tiré le rideau dessus. Avec une figure effrayante, qui retraçait celle des trois juges des enfers, il s'égayait de tout avec supériorité d'esprit, et avait mis un tel ordre dans cette innombrable multitude de Paris, qu'il n'y avait nul habitant, dont jour par jour il ne sût la conduite et les habitudes, avec un discernement exquis pour appesantir ou alléger sa main à chaque affaire qui se présentait, penchant toujours aux partis les plus doux avec l'art de faire trembler les plus innocents devant lui. Courageux, hardi, audacieux dans les émeutes, et par là maître du peuple. Ses mœurs tenaient beaucoup de celles qui avaient sans cesse à comparaître devant lui, et je ne sais s'il reconnaissait beaucoup d'autres divinités que celle de la fortune. Au milieu de fonctions pénibles et en apparence toutes de rigueur, l'humanité trouvait aisément grâce devant lui, et quand il était en liberté avec des amis obscurs et d'assez bas étage, auxquels il se fiait plus qu'à des gens plus relevés, il se livrait à la joie, et il était charmant dans ces compagnies. Il avait quelques lettres, mais peu ou point de capacité d'ailleurs en aucun genre, à quoi l'esprit suppléait, et une grande connaissance du monde, chose très rare en un homme de son état.

Il s'était livré sous le feu roi aux jésuites, mais en faisant tout le moins de mal qu'il lui était possible, sous un voile de persécution qu'il se sentait nécessaire pour persécuter moins en effet, et secourir même les persécutés. Comme la fortune était sa boussole, il ménageait également le roi, les ministres, les jésuites, le public. Il avait eu l'art, comme on l'a vu en son lieu, de se faire un grand mérite auprès de M. le duc d'Orléans, alors fort maltraité, de ce cordelier amené d'Espagne par Chalais, qu'il fut chargé d'interroger à la Bastille, et M. le duc d'Orléans n'avait pu l'oublier. Depuis, il m'avait courtisé sans bassesse, sans visites, mais dans toutes les choses où il avait pu me témoigner toute son attention, et il avait bien voulu se laisser charger du temporel fort dérangé du monastère de la Visitation de Chaillot en qualité de commissaire, où Mme de Saint-Simon avait une sœur d'un vrai mérite, que nous aimions fort, monastère d'ailleurs rétabli par la famille de Mme la maréchale de Lorges.

Law avait trouvé beaucoup d'accès auprès de ce magistrat,

qui lui-même s'en était fait auprès de l'abbé Dubois, et qui n'aimait point du tout M. de Noailles, sans être pourtant mal avec lui. Le parlement lui en voulait cruellement, dont on a vu des traits bien forts. Sa charge ne le rendait pas réconciliable avec cette compagnie, et le régent et lui avaient eu souvent besoin l'un de l'autre. De sa nature il était royal et fiscal, il tranchait, il était ennemi des longueurs, des formes inutiles ou qu'on pouvait sauter, des États neutres et flottants. Mais comme il cherchait à se concilier tout, il avait, du temps du feu roi, et cultivé depuis, des liaisons avec ses bâtards, beaucoup plus étroites que nous ne nous en doutions M. le duc d'Orléans et moi.

Cette ignorance, les raisons tirées de ce qui vient d'être expliqué de son caractère et de sa conduite, beaucoup aussi l'éloignement extrême qui était entre le parlement et lui dans un temps où il s'agissait d'avoir le dessus sur cette compagnie, qui se mettait en état de dominer, me détermina à lui pour les finances et pour les sceaux, afin de lui donner plus d'autorité, et au régent un garde des sceaux en sa main, ferme, hardi, et qui, pour sa propre vade [1], se trouvait intéressé à ne pas ménager le parlement. Je m'expliquai donc en sa faveur à Law qui goûta infiniment mes raisons, et au régent à qui je les détaillai. La chose demeura entre nous trois et fut bientôt déterminée. Alors je pressai le régent de finir, dans la crainte de quelque transpiration qui déconcertât la résolution prise, et le coup à frapper fut fixé au vendredi 28 janvier.

Ce jour-là La Vrillière, qui avait été mandé au Palais-Royal la veille au soir, assez tard, alla sur les huit heures du matin redemander les sceaux au chancelier et lui dire de la part du régent de s'en aller jusqu'à nouvel ordre en sa maison de Fresnes, sur le chemin de Paris à Meaux. Le chancelier lui dit qu'il portait un nom bien fatal aux chanceliers. Il lui demanda avec fermeté et modestie s'il ne pouvait pas voir le régent, et, sur le refus, de lui écrire ; La Vrillière lui dit qu'il se chargerait de la lettre. Le chancelier l'écrivit, la lut à La Vrillière, la ferma devant lui et la lui donna. De là il écrivit un billet d'avis au duc de Noailles et alla apprendre sa disgrâce à sa femme qui était en couche. Il s'en alla le lendemain à Fresnes, n'ayant laissé sa porte ouverte, à Paris, qu'à sa plus étroite famille ou amis plus intimes, et sa femme le fut trouver quand sa santé le lui permit.

Noailles, averti de la bombe par le billet du chancelier, ne douta plus de ce qui allait arriver sur les finances. Il résolut de prévenir le régent et de se mettre en situation d'en tirer bon

1. *Vade* : cause.

PHILIPPE, DUC D'ORLÉANS, RÉGENT DU ROYAUME

Musée de Versailles. PAR HYACINTHE RIGAUD.

parti. Il l'alla trouver sur-le-champ et eut la fausseté de lui demander ce que signifiaient les sceaux qu'il voyait sur la table. Le régent eut la bonté de lui dire qu'il les avait envoyé redemander au chancelier. Noailles, d'un air le plus dégagé qu'il put, lui demanda à qui il les donnait, et le régent eut la complaisance de le lui dire. Alors Noailles répliqua qu'il voyait que la cabale l'emportait et qu'il ne pouvait mieux faire que de céder et de rendre sa commission des finances. Tout de suite le régent lui dit : « Ne demandez-vous rien ? — Rien du tout, répondit Noailles. — Je vous destine, ajouta le régent, une place dans le conseil de régence. — J'en ferai peu d'usage, » répondit-il arrogamment, profitant de la faiblesse du prince ; et mentit bien puamment, car il vint au premier conseil de régence et n'en manqua plus aucun. Il tint sa porte fermée les premiers jours.

Un moment après, d'Argenson arriva mandé par le régent. Il rencontra le duc de Noailles dans les appartements, qui sortait ; ils se saluèrent sans se parler. Il fut un peu de temps seul avec le régent. A sa sortie, il fut déclaré garde des sceaux et président des finances. Au sortir de dîner, La Vrillière lui apporta ses commissions, et sur les trois heures, il prêta son serment entre les mains du roi, en présence du régent et en public aux Tuileries, et emporta les sceaux, que le roi lui remit.

Les Malices et la conduite du Régent.

M. de Lorraine était venu à Paris faire reconnaître certains agrandissements en Champagne et le titre d'Altesse Royale. C'est à ce voyage qu'il est fait ici allusion (mars-avril 1718). Quant à l'anecdote suivante, elle donne à penser que le régent a pu s'amuser plus d'une fois à mystifier son professeur de vertu.

JE ne puis, à propos de ce voyage à Paris de M. et de Mme de Lorraine, omettre une bagatelle, parce qu'elle ne laisse pas de montrer de plus en plus le caractère de M. le duc d'Orléans. Un jour que Mme la duchesse d'Orléans était allée à Montmartre, qu'elle quitta bientôt après, me promenant seul avec M. le duc d'Orléans, dans le petit jardin du Palais-Royal, à parler d'affaires assez longtemps et qui n'étaient point du traité de Lorraine, il s'interrompit tout à coup, et se tournant à moi : « Je vais, me dit-il, vous apprendre une chose qui vous fera plaisir. » De là il me conta qu'il était las de la vie qu'il menait ; que son âge ni ses besoins ne la demandaient plus, et force choses de cette sorte ; qu'il était résolu de rompre ses soirées, de les passer honnêtement, et plus sobrement et convenablement, quelquefois chez lui, souvent chez Mme la duchesse d'Orléans ; que sa santé y gagnerait, et lui du temps pour les affaires, mais qu'il

ne ferait ce changement qu'après le départ de M. et de Mme de Lorraine qui serait incessamment, parce qu'il crèverait d'ennui de souper tous les soirs chez Mme la duchesse d'Orléans avec eux et avec une troupe de femmes ; mais que, dès qu'ils seraient partis, je pouvais compter qu'il n'y aurait plus de soupers de roués et de putains, ce furent ses propres termes, et qu'il allait mener une vie sage, raisonnable et convenable à son âge et à ce qu'il était.

J'avoue que je me sentis ravi dans mon extrême surprise par le vif intérêt que je prenais en lui. Je le lui témoignai avec effusion de cœur en le remerciant de cette confidence. Je lui dis qu'il savait que depuis bien longtemps je ne lui parlais plus de l'indécence de sa vie ni du temps qu'il y perdait, parce que j'avais reconnu que j'y perdais le mien ; que je désespérais depuis longtemps qu'il pût changer de conduite ; que j'en avais une grande douleur ; qu'il ne pouvait ignorer à quel point je l'avais toujours désiré par tout ce qui s'était passé entre lui et moi là-dessus à bien des reprises, et qu'il pouvait juger de la surprise et de la joie qu'il me donnait. Il m'assura de plus en plus que sa résolution était bien prise, et là-dessus je pris congé parce que l'heure de sa soirée arrivait.

Dès le lendemain je sus par gens à qui les roués venaient de le conter, que M. le duc d'Orléans ne fut pas plutôt à table avec eux qu'il se mit à rire, à s'applaudir et à leur dire qu'il venait de m'en donner d'une bonne où j'avais donné tout de mon long. Il leur fit le récit de notre conversation, dont la joie et l'applaudissement furent merveilleux. C'est la seule fois qu'il se soit diverti à mes dépens, pour ne pas dire aux siens, dans une matière où la bourde qu'il me donna, que j'eus la sottise de gober par une joie subite qui m'ôta la réflexion, me faisait honneur et ne lui en faisait guère. Je ne voulus pas lui donner le plaisir de lui dire que je savais sa plaisanterie ni de le faire souvenir de ce qu'il m'avait dit : aussi n'osa-t-il m'en parler.

Je n'ai jamais démêlé quelle fantaisie lui avait pris de me tenir ce langage pour en aller faire le conte, à moi qui depuis des années ne lui avais pas ouvert la bouche de la vie qu'il menait, dont aussi il se gardait bien de me rien dire ni de rien qui y eût trait. Bien est-il vrai que quelquefois étant seul avec ses valets confidents, il lui est assez rarement échappé quelque plainte, mais jamais devant d'autres, que je le malmenais et lui parlais durement, cela en gros, en deux mots, sans y rien ajouter d'aigre ni que j'eusse tort avec lui. Il disait vrai aussi : quelquefois, quand j'étais poussé à bout sur des déraisons ou des fautes essentielles, en affaires et en choses importantes, qui regardaient ou lui ou l'État, et qu'après encore être convenus par bonnes raisons de quelque chose d'important à éviter ou à faire, lui

très persuadé et résolu, sa faiblesse ou sa facilité me tournaient dans la main et lui arrachaient tout le contraire, que lui-même sentait comme moi tel qu'il était, et c'est une des choses qui m'a le plus cruellement exercé avec lui ; mais la niche qu'il me faisait volontiers plus tête à tête que devant des tiers, et dont ma vivacité était toujours la dupe, c'était d'interrompre tout à coup un raisonnement important par un *sproposito* [1] de bouffonnerie. Je n'y tenais point, la colère me prenait quelquefois jusqu'à vouloir m'en aller. Je lui disais que, s'il voulait plaisanter, je plaisanterais tant qu'il voudrait, mais que de mêler les choses les plus sérieuses de parties de main, de bouffonneries, cela était insupportable. Il riait de tout son cœur, et d'autant plus que cela n'étant pas rare, et moi en devant être en garde, je n'y étais jamais, et que j'avais dépit et de la chose et de m'en laisser surprendre ; et puis il reprenait ce que nous traitions. Il faut bien que les princes se délassent et badinent quelquefois avec ceux qu'ils veulent bien traiter d'amis. Il me connaissait bien tel aussi, et quoiqu'il ne fût pas toujours content de ce qu'il appelait en ces moments dureté en moi, et que sa faiblesse, qui le faisait quelquefois cacher de moi sur des choses qu'il sentait bien que je combattrais, l'entraînât trop souvent, il ne laissait pas d'avoir pour moi toute l'amitié, l'estime, la confiance dont il était capable, qui surnageait toujours aux nuages qui s'élevaient quelquefois et aux manèges et aux attaques de ceux de sa plus grande faveur, comme l'abbé Dubois, Noailles, Canillac et d'autres de ses plus familiers. Ses disparates [2] avec moi, qui étaient très rares et toujours avec grande considération, étaient froid, bouderie, silence. Cela était toujours très court. Il n'y tenait pas lui-même ; je m'en apercevais dans le moment ; je lui demandais librement à qui il en avait et quelle friponnerie on lui avait dite ; il m'avouait la chose avec amitié et il en avait honte, et je me séparais d'avec lui toujours mieux que jamais.

Les Mémoires de Torcy

Toutes les intrigues anglaises ou espagnoles qui aboutirent à la signature de la quadruple alliance entre l'empereur, la France, l'Angleterre et la Hollande sont empruntées par Saint-Simon — nous l'avons déjà indiqué — aux papiers secrets de Torcy. Il s'en est lui-même expliqué très loyalement.

ON a vu en plusieurs endroits de ces Mémoires que j'y ai toujours parlé sur les affaires étrangères d'après Torcy. Il les avait administrées avec son père et son beau-père, puis seul

1. Coq-à-l'âne. — *Disparates* : différends.

après eux jusqu'à la mort du roi ; ensuite il en avait conservé le fil par le secret de la poste dont il était demeuré directeur, puis devenu surintendant. Quelque part qu'il plût au régent de m'y donner dans son cabinet depuis que le conseil de régence n'était plus devenu qu'une forme à qui tout était dérobé en ce genre jusqu'à conclusion résolue, ma mémoire n'aurait pu m'en fournir la suite et les dates parmi tant de faits croisés, avec l'exactitude et la précision nécessaire si je n'avais eu d'autres secours. Torcy s'était fait à mesure un extrait de toutes les lettres qu'il continua jusqu'à la fin d'août 1718, et c'est un dommage irréparable, et que je lui ai bien reproché depuis, de ne l'avoir pas continué tant qu'il a eu les postes, que nous verrons que le cardinal Dubois lui arracha en 1721. On y verrait jusque-là dans ces trois années bien des choses curieuses qui demeureront ensevelies, et tout le manège et l'intrigue de la chute d'Albéroni et du double mariage d'Espagne. Torcy m'a prêté ses extraits ; c'est d'où j'ai puisé le détail du récit que j'ai donné depuis la mort du roi, de la suite et du détail des affaires étrangères. Je les ai abrégées et n'ai rapporté que le nécessaire. Mais ce qui s'est passé en 1718 m'a paru si curieux et si important que j'ai cru devoir non pas abréger ni extraire, mais m'astreindre à copier fidèlement tout et n'en pas omettre un mot ; j'ai seulement laissé tout ce qui regarde la Constitution, comme j'avais fait dans les extraits que j'ai abrégés sur les années précédentes, parce que je me suis fait une règle ainsi que je l'ai dit plusieurs fois, de ne point traiter cette matière ; mais j'ai conservé la copie exacte et entière de tous les extraits des lettres que M. de Torcy m'a prêtés et qu'il a faits, dans lesquels on pourra justifier tout ce que je rapporte des affaires étrangères, et voir, de plus, ce qui regarde la suite de l'affaire de la Constitution, de laquelle je n'ai rien dit, et où on verra des horreurs à faire dresser les cheveux à la tête de la part du nonce Bentivoglio, des cardinaux de Rohan et de Bissy, et des principaux athlètes de cette déplorable bulle, de tout ordre et de toute espèce, avec une suite, une exactitude, une précision qui ôtent tout moyen de s'inscrire en faux contre la moindre circonstance de tant de faits secrets et profonds et presque tous plus scélérats et plus abominables les uns que les autres, et le parfait contradictoire en plein en droiture, candeur, douceur, vérité, et trop de patience et de mesure dans le cardinal de Noailles et les principaux qui ont figuré de ce côté avec lui et sous lui.

Quoique la netteté, le coulant, la noblesse et la correction du style que j'ai copié, fasse par son agrément et sa douceur sauter aux yeux sa différence d'avec le mien, je n'ai pas voulu toutefois laisser ignorer au lecteur, si jamais ces Mémoires en trouvent,

ce qui n'est pas de moi, par le mépris que j'ai pour les plagiaires, et lui donner en même temps la confiance la plus entière dans ce que je rapporte des affaires étrangères, en lui expliquant d'où je l'ai pris pour suivre fidèlement la règle que je me suis imposée, de ne rien exposer dans ces Mémoires qui n'ait passé par mes mains ou sous mes yeux, ou qui ne soit tiré des sources les plus certaines que je nomme en exprimant de quelle manière je l'y ai puisé.

Fortune d'Albéroni.

Au sortir d'une longue guerre qui les avait épuisées, la France et l'Espagne ne demandaient que la paix. Philippe V la désirait. Albéroni survint et brouilla tout.

ALBÉRONI trouve un roi solitaire, enfermé, livré par son tempérament au besoin d'une épouse, dévot et dévoré de scrupules, peu mémoratif [1] des grands principes de la religion et abandonné à son écorce, timide, opiniâtre, quoique doux et facile à conduire, sans imagination, paresseux d'esprit, accoutumé à s'abandonner à la conduite d'un autre, commode au dernier point pour la certitude de ne parler à personne ni de se laisser approcher, ni encore moins parler par personne et pour la sécurité de ne songer jamais à autre femme qu'à la sienne, glorieux pourtant, haut et touché de conquérir et d'être compté en Europe, et, ce qui est incompréhensible, sans penser avec de la valeur à sortir de Madrid, et content de la vie du monde la plus triste, la plus la même tous les jours, sans penser jamais à la varier ni à donner le moindre amusement à son humeur mélancolique que des battues, et tête à tête avec la reine en chemin, et dans la feuillée destiné à tirer sur les bêtes qu'on y faisait passer ; une reine pleine d'esprit, de grâces, de hauteur, d'ambition, de volonté de gouverner et de dominer sans partage, à qui rien ne coûta pour s'y maintenir ; hardie, entreprenante, jalouse, inquiète, ayant toujours en perspective le triste état des reines veuves d'Espagne, pour l'éviter à quelque prix que ce pût être, et voulant pour cela à quelque prix que ce fût aussi, former à un de ses fils un État souverain, et à plus d'un dans la suite ; haïssant les Espagnols à visage découvert, abhorrée d'eux de même, et n'ayant de ressource que dans les Italiens, qu'elle avança tant qu'elle put ; de conseil et de confiance qu'au sujet et au ministre de Parme [2] qui l'était allé chercher et était venu avec elle ; d'ailleurs ignorant toutes choses, élevée

1. Se souvenant peu.
2. Albéroni.

dans un grenier du palais de Parme par une mère austère, qui ne lui donna connaissance de rien, et ne la laissa voir ni approcher de personne, et passée de là sans milieu dans la *spelonque* [1] du roi d'Espagne, où elle demeura tant qu'elle vécut, sans communication avec qui que ce pût être ; réduite ainsi à ne voir que par les yeux d'Albéroni, le seul à qui elle fût accoutumée par le temps du voyage, le seul à qui elle crût pouvoir se confier par sa qualité de sujet et de ministre de Parme en Espagne, le seul dont elle voulût se servir pour gouverner le roi et la monarchie, parce que, n'ayant point d'État, il ne pourrait se passer d'elle, ni jamais à son avis lui manquer ni lui porter ombrage. Tel fut le champ offert et présenté à Albéroni pour travailler à sa fortune sans émule et sans contradicteur. Telle fut la source de sa sécurité à tout entreprendre au dedans et au dehors, à s'enrichir dans les ténèbres d'une administration difficile à découvrir, impossible à révéler, à se rendre redoutable, sans nulle sorte d'égard pour ne trouver aucun obstacle à commettre [2] sans ménagement le roi et la reine d'Espagne pour son cardinalat avec les plus grands et les plus scandaleux éclats, et depuis pour l'archevêché de Séville, qui fut le commencement de son déclin, enfin à engager une guerre folle contre l'empereur malgré toute l'Europe et abandonné de toute l'Europe ; et l'empereur, au contraire, puissamment secouru et aidé vigoureusement par la France, l'Angleterre et la Hollande. De là les efforts prodigieux pour soutenir une guerre si follement entreprise, pour se rendre nécessaire et se maintenir dans le souverain pouvoir et dans les moyens de s'enrichir, et de pêcher en eau trouble dans les marchés, les fournitures, les entreprises de toutes les sortes dont il disposait seul ; de là cette opiniâtreté funeste à rejeter tout accommodement que l'Espagne n'eût osé espérer, et qui établissait un fils de la reine dès lors en Italie avec promesse et toute apparence de le voir bientôt en possession des États de Parme et de Toscane par les offices de l'Angleterre sur l'empereur, laquelle voulait éviter une guerre qui la privait du commerce de l'Espagne et des Indes.

Ces efforts qui achevèrent d'épuiser inutilement l'Espagne anéantirent sa marine qui venait de se relever, d'où cette couronne souffrit après, par un enchaînement de circonstances, un préjudice accablant dans les Indes, dont il est bien à craindre qu'elle ne puisse jamais se relever. C'est ce qu'opéra le tout puissant règne de ce premier ministre en Espagne ; quoique fort court, qui après avoir insulté toute l'Espagne, traité Rome indignement, offensé toutes les puissances de l'Europe et très

1. *Spelonque* : caverne.
2. *Commettre* : compromettre.

dangereusement le régent de France en particulier, contre lequel il voulut soulever tout le royaume, chassé enfin honteusement d'Espagne, s'en trouva quitte après quelques mois d'embarras ; et à l'abri de sa pourpre et de ses immenses richesses qu'il s'était bien gardé de placer en Espagne, figura à Rome dans les premiers emplois, et s'y moqua pleinement de la colère de toute l'Europe qu'il avait excitée contre lui, et méprisa impudemment celle de ses maîtres, qui de la plus vile poussière l'avaient élevé jusqu'au point de ne pouvoir lui nuire ni se venger de lui.

Le Gouvernement de Fleury.

En France, Dubois fondait sa « folle ambition » sur l'intérêt de l'Angleterre. Notre politique resta anglaise sous M. le Duc et sous le cardinal Fleury, dont Saint-Simon, anticipant sur la suite des faits, explique le gouvernement après avoir rapporté l'aventure dite d'Issy.

LE léger travail de M. le Duc avec le roi lorsqu'il était premier ministre, où Fleury s'était introduit en tiers d'abord, n'avait pu lui donner la moindre teinture d'affaires. Il ne s'y agissait que des grâces à distribuer, en présenter la liste toute faite, en dire deux mots fort courts, car M. le Duc n'avait pas le don de la parole, et faire mettre le bon du roi au bas de la feuille. Cela donnait lieu seulement à Fleury de dire quelque chose sur les sujets et de l'emporter quelquefois aussi quand il s'agissait de bénéfices.

M. le Duc, peut-être mieux M^me^ de Prie, qui le gouvernait et qui était elle-même conduite par les Pâris, s'ennuya de ce témoin unique de ce travail, et pour s'en défaire pratiqua un jour, qu'au moment que M. le Duc allait arriver pour le travail, et que le cardinal était déjà entré, le roi prit son chapeau, et sans rien dire au cardinal s'en alla chez la reine qu'il trouva dans son cabinet, qui l'attendait avec M. le Duc. Le cardinal demeura seul plus d'une heure dans le cabinet du roi à se morfondre. Voyant le temps du travail bien dépassé il s'en alla chez lui, envoya chercher son carrosse et s'en alla coucher à Issy au séminaire de Saint-Sulpice, où il s'était fait une retraite pour s'y reposer quelquefois. En attendant son carrosse il écrivit au roi en homme piqué, et très résolu de partir sans le voir pour s'en aller pour toujours dans ses abbayes. Il l'envoya à Nyert, premier valet de chambre en quartier. Quelque temps après le roi revint chez lui et Nyert lui donna la lettre. Les larmes, car il était bien jeune, le gagnèrent en la lisant, il se crut perdu n'ayant plus son précepteur, et s'alla cacher sur sa chaise percée. Le duc de Mortemart, premier gentilhomme de la chambre en année,

arriva là-dessus. Nyert lui conta ce qui était arrivé du travail, de la lettre, des larmes, et de la fuite sur la chaise percée. Le duc de Mortemart y entra et le trouva dans la plus grande désolation. Il eut peine à tirer de lui ce qui l'affligeait de la sorte. Dès qu'il le sut, il représenta au roi qu'il était bien bon de pleurer pour cela, puisqu'il était le maître d'ordonner à M. le Duc d'envoyer de la part de Sa Majesté chercher Fleury, qui sûrement ne demanderait pas mieux, et dans l'extrême embarras où il vit le roi là-dessus, il s'offrit d'en aller porter sur-le-champ l'ordre à M. le Duc. Le roi délivré sur l'exécution l'accepta, et le duc de Mortemart alla tout aussitôt chez M. le Duc qui se trouva fort étourdi, et qui après une courte dispute obéit à l'ordre du roi. Comme la chose était arrivée avant le soir sur la fin de l'après-dînée, elle fit grand bruit et force dupes, car on ne douta pas que Fleury ne fût perdu et chassé sans retour, qui n'eût été cardinal ni premier ministre de sa vie, si M. le Duc l'eût fait paqueter sur le chemin d'Issy et fait gagner pays toute la nuit. Le roi aurait bien pleuré, mais la chose serait demeurée faite ; M. de Mortemart n'aurait pas porté l'ordre à temps. Après cet éclat il fallait que l'un chassât l'autre. L'un était prince du sang, premier ministre et sur les lieux, tandis que l'autre, sans nul appui, courait la poste, ou pour le moins les champs vers un exil. Qui que ce soit n'eût osé faire tête à M. le Duc, ni peut-être voulu quand on l'aurait pu, et l'un demeurait perdu et l'autre pour toujours le maître. Voici pourquoi je raconte ici cette anecdote, qui outrepasse le temps que ces Mémoires doivent embrasser. Walpole, averti de tout à temps le fut de cette aventure ; il ménageait Fleury comme un homme qui pointait, et que l'amitié de mie pouvait conduire loin. Il alla sur-le-champ à Issy, et par cette démarche se dévoua personnellement le cardinal à un point qui est inexprimable, et dont je ne puis douter comme on va le voir.

Fleury était incapable non seulement d'accepter des présents et des pensions étrangères, mais hors de toute mesure qu'on osât lui en présenter. Ce ne fut donc pas cette voie qui le gagna, c'est peu dire, qui le livra à l'Angleterre, et encore sans penser à elle ni à l'intérêt de cette couronne, et c'est ce qu'il faut maintenant expliquer. Pour le bien faire il faut dire ici que je fus toujours en usage que lui et moi nous nous parlions de tout. Il trouva toujours très bon que je lui demandasse à quoi il en était avec telle ou telle puissance ; il m'y répondait toujours franchement et avec détail. Très ordinairement aussi il m'en parlait le premier, si bien même qu'allant chez lui pour lui parler de choses qui me regardaient, et craignant d'y être interrompu, faute de temps, par l'heure pour lui d'aller chez le roi, ou par quelque autre nécessité semblable, je lui fermais souvent la

bouche sur les affaires, en lui disant que j'étais là pour les miennes, que je craignais de manquer de temps, et qu'après que je lui aurais expliqué ce qui m'amenait, je serais ravi d'apprendre ensuite ce qu'il voudrait bien me dire ; et en effet ; quand j'avais achevé, il revenait à me parler d'affaires d'État, quelquefois de cour, mais jamais qu'en récit, en raisonnements de sa part et de la mienne, sans rien qui approchât de la consultation. Cela suffit ici ; on pourra voir dans la suite ce qui m'avait mis et établi dans cette stérile confiance[1]. J'ajouterai seulement que jamais en aucun temps ni moment son cabinet ne me fut fermé, et qu'à moins de cause majeure et rare c'était toujours moi qui le quittais ; qu'il ne me montra jamais qu'il trouvât que c'était assez demeurer avec lui, et que souvent il me retenait, me demandait pourquoi je m'en allais, causait en me suivant à la porte, et assez souvent encore quelque peu debout devant la porte avant de l'ouvrir.

Ce ministre tourna une vertu en défaut que je lui ai souvent reproché. La vie pauvre qu'il avait menée jusqu'à son épiscopat, car il avait d'ailleurs très peu de bénéfices, celle surtout qu'il avait menée dans sa jeunesse dans les collèges et les séminaires, l'avait accoutumé à une vie dure, à se passer de tout, et à une grande épargne ; mais cette habitude n'avait point dégénéré en lui comme en presque tous ceux qui sortent d'une longue pauvreté, surtout destituée de naissance, en soif d'argent, de biens, de bénéfices, d'entasser et d'accumuler des revenus, ou en avarice crasse et sordide. C'était l'homme du monde qui se souciait le moins d'avoir, et qui, maître de se procurer tout ce qu'il aurait voulu, s'est le moins donné, comme il y a paru dans tout le cours de son long et toujours tout puissant ministère. Mais avec ce désintéressement personnel et cette simplicité même portée trop loin, de table, de maison, de meubles et d'équipages, et libéral du sien aux pauvres, à sa famille, même à quelques amis, sans faire pour soi le moindre cas de l'argent, il l'estima trop en lui-même, et non content d'une sage et discrète économie, choqué à l'excès des profusions des ministères qui avaient précédé le sien, il tomba dans une avarice pour l'État et pour les particuliers, dont les suites ont été très funestes. Quelque curieux et important que cela soit, ce n'est pas ici le lieu de traiter cette matière, qui peut-être se pourra retrouver ailleurs. Il suffit de dire ici qu'il excellait aux ménages de collége et de séminaire, et, qu'on pardonne ce mot bas, au ménage des bouts de chandelle, parce qu'à la lettre il a fait pratiquer ce dernier, dont le roi pourtant se lassa, dans ses cabinets, et dont un malheureux valet se rompit le cou sur un degré du grand commun.

1. Stérile, puisque Saint-Simon avait dit adieu aux affaires.

Un autre défaut encore trop commun à ceux qui occupent de grandes places, et qui a mené le cardinal Fleury bien loin, sans s'en être pu corriger par les fatales expériences, c'est qu'il prenait aisément les hommages, les avances, les louanges, les fausses protestations des étrangers et des souverains, pour réels et pour estime de sa personne, pour confiance en lui, même pour amitié véritable, sans songer qu'il ne les devait qu'à l'importance de sa place et au besoin qu'ils avaient de lui, ou [au] désir de le gagner et de le tromper, comme il l'a été de presque toutes les puissances de l'Europe l'une après l'autre.

Le Lit de justice du 26 août 1718

Le Parlement, avec les secours qu'il se promettait de M. et de Mme du Maine, des maréchaux d'Huxelles et de Villeroy, du duc de Noailles et « de ce qui se brassait en Bretagne », ne pensait qu'à contrecarrer le régent. Le 20 juin, il rend un arrêt contre un récent édit sur les monnaies. Le 12 juillet, autre arrêt contre la banque de Law. On sut en août qu'il comptait décréter Law de prise de corps et le faire pendre dans l'enclos du palais.

SUR ces avis, le duc de La Force et Fagon, conseiller d'État, allèrent le vendredi matin 19 août trouver le régent, et le pressèrent tant qu'il leur ordonna de se trouver tous deux, dans la journée, chez moi avec Law, pour aviser ensemble à ce qu'il fallait faire. Ils y vinrent en effet, et ce fut le premier avertissement, que j'eus que M. le duc d'Orléans commençait à sentir son mal et à consentir à faire quelque chose. En cette conférence chez moi, je vis la fermeté jusqu'alors grande de Law ébranlée jusqu'aux larmes, qui lui échappèrent. Nos raisonnements ne nous satisfirent point d'abord, parce qu'il était question de force, et que nous ne comptions pas sur celle du régent. Le sauf-conduit dont Law s'était muni n'eût pas arrêté le parlement un moment. De casser ses arrêts, point d'enregistrement à en espérer ; de lui signifier ces cassations, faiblesse que le parlement mépriserait et qui l'encouragerait à aller plus avant. Embarras donc de tous côtés. Law, plus mort que vif, ne savait que dire, beaucoup moins que devenir. Son état pressant nous parut le plus pressé à assurer. S'il eût été pris, son affaire aurait été faite avant que les voies de négociation qui auraient été les premières suggérées et suivies par le goût et la faiblesse du régent eussent fait place aux autres, sûrement avant qu'on eût eu loisir de se résoudre à mieux et d'enfoncer le palais avec le régiment des gardes, moyen critique en telle cause, et toujours fâcheux au dernier point, même en réussissant ; épouvantable, si, au lieu de Law, on n'eût trouvé que le cadavre avec sa corde.

Je conseillai donc à Law de se retirer dès lors même dans la chambre de Nancré au Palais-Royal, qui était fort son ami et actuellement en Espagne, et je lui rendis la vie par ce conseil que le duc de La Force et Fagon approuvèrent et que Law exécuta au sortir de chez moi. Il y avait bien moyen de le mettre en sûreté en le faisant loger à la Banque ; mais je crus que la retraite au Palais-Royal ayant plus d'éclat frapperait et engagerait le régent davantage et nous fournirait un véhicule assuré et nécessaire par la facilité que Law aurait de lui parler à toute heure et de le presser.

Un lit de justice était le seul moyen de faire enregistrer la cassation des arrêts. Saint-Simon le conseille, en recommandant de le tenir aux Tuileries, ce qui, entre autres avantages, ôtait à Villeroy et au duc du Maine le prétexte de la chaleur, du mauvais air et de la santé du jeune roi. Chargé par le régent d'organiser la salle de séance, il se rend chez Fontanieu, garde-meuble de la couronne, et lui demande « si Son Altesse Royale peut compter entièrement sur lui ». (20 Août.)

C'EST une chose étrange que l'impression des plus hautes sottises, dont la noirceur est répandue avec art [1]. Le premier mouvement de Fontanieu fut de trembler de tout son corps et de devenir plus blanc que son linge. Il balbutia à peine quelques mots, qu'il était à Son Altesse Royale tant que son devoir le lui permettrait. Je souris en le regardant fixement, et ce sourire l'avertit apparemment qu'il me devait des excuses de n'être pas en pleine assurance quand une affaire passait par moi, car il m'en fit tout de suite, et avec l'embarras d'un homme qui sent bien que la première vue lui a offusqué la seconde, et qui plein de cette première vue, n'ose rien montrer et laisse tout voir. Je le rassurai de mon mieux, lui dis que j'avais répondu de lui à M. le duc d'Orléans, et après, qu'il s'agissait d'un lit de justice pour la construction duquel et sa position nous avions besoin de lui. A peine m'en fus-je expliqué, que le pauvre homme se prit à respirer tout haut, comme qui sort d'une oppression étouffante, et qu'on lui eût ôté une pierre de taille de dessus l'estomac, et cela à quatre ou cinq reprises tout de suite, en me demandant autant de fois si ce n'était que cela qu'on lui voulait. Il promit tout dans la joie d'en être quitte à si bon marché, et dans la vérité, il tint bien tout ce qu'il promit, et pour le secret et pour l'ouvrage. Il n'avait jamais vu de lit de justice et n'en avait pas la moindre notion. Je me mis à son bureau et lui en dessinai la séance. Je lui en dictai les explications à côté parce que je ne voulus pas qu'elles fussent de ma main. Je raisonnai plus d'une heure avec lui ; je lui dérangeai ses meubles pour lui

1. Le duc d'Orléans passait presque pour un empoisonneur.

mieux inculquer l'ordre de la séance et ce qu'il avait à faire faire en conséquence avec assez de justesse pour n'avoir qu'à être transporté et dressé tout prêt aux Tuileries en fort peu de moments. Quand je crus m'être suffisamment expliqué, et lui avoir bien tout compris, je m'en retournai au Palais-Royal comme par un souvenir, étant déjà dans les rues, pour tromper mes gens. Un garçon rouge m'attendait au haut du degré, et d'Ibagnet, concierge du Palais-Royal, à l'entrée de l'appartement de M. le duc d'Orléans, avec ordre de me prier de lui écrire. C'était l'heure sacrée des roués et du souper, contre laquelle point d'affaire qui ne se brisât. Je lui écrivis donc dans son cabinet d'hiver ce que je venais de faire, non sans indignation qu'il n'eût pu différer ses plaisirs pour une chose de cette importance. Je fus réduit encore à prier d'Ignabet de prendre garde à ne lui donner mon billet que quand il serait en état de le lire et de le brûler après. Je m'en fus de là chez Fagon, que je ne trouvai pas, et après chez moi, où il était venu. Bientôt après M. de La Force y arriva aux nouvelles, dont il fut fort satisfait.

M. le Duc voulait profiter du lit de justice pour ôter l'éducation du roi à M. du Maine. Saint-Simon, consulté par lui à ce sujet le dimanche matin 21 août, craignait la guerre civile et lui objectait le bien de l'État.

M. LE DUC, qui m'avait écouté avec une extrême attention, en fut effectivement frappé et demeura quelques moments en silence ; puis d'un ton doux et ferme, que je crains infiniment en affaires, parce qu'il marque que le parti est pris, et qu'il ne dépend d'aucun obstacle, lorsqu'il suit tous ceux qu'on a montrés, me dit : « Monsieur, je conçois très bien toutes les difficultés que vous faites, et je conviens qu'elles sont grandes ; mais il y en a deux autres qui me semblent à moi incomparablement plus grandes de l'autre côté : l'une, que M. le duc d'Orléans et moi sommes perdus à la majorité, si l'éducation demeure à M. du Maine jusqu'alors ; l'autre, qu'elle lui demeurera certainement, si à l'occasion présente elle ne lui est ôtée. Ajustez cela tout comme il vous plaira, mais voilà le fait : car de me fier à ce que M. le duc d'Orléans me promettra, c'est un panneau où je ne donnerai plus, et de me jouer à être perdu dans quatre ans, c'est ce que je ne ferai jamais. — Mais la guerre civile, lui repartis-je. — La guerre civile, me répliqua-t-il, voici ce que j'en crois : M. du Maine sera sage ou il ne le sera pas. De cela on s'en apercevra bientôt en le suivant de près. S'il est sage, comme je le crois, point de troubles. S'il ne l'est pas, plus de difficulté à le dépouiller. — Mais son frère, interrompis-je, dont

le gouvernement est demi-soulevé [1], s'il s'y jette ? — Non, me dit-il, il est trop honnête homme, il n'en fera rien. Mais il le faudra observer et l'empêcher d'y aller. — En l'arrêtant donc ? ajoutai-je. — Bien entendu, me dit-il, et alors il n'y a pas d'autre, et il le méritera, car il faut commencer par le lui défendre. — Mais, monsieur, lui dis-je, sentez-vous où cela vous conduit ? A pousser dans la révolte forcée et dans le précipice d'autrui un homme adoré et adorable par son équité, sa vertu, son amour pour l'État, son éloignement des folles vues de son frère, dans le soutien duquel il se perdra par honneur, comme vous avez vu qu'il s'est donné tout entier à leur procès contre vous, bien qu'il en sentît tout le faible, et qu'il en eût toujours désapprouvé l'engagement. Je vous avoue que l'estime que j'ai conçue pour lui depuis la mort du roi est telle qu'elle a gagné mon affection, et ce dont je m'émerveille, qu'elle a eu la force d'émousser l'ardeur de mon rang à son égard. Vous, qui êtes son neveu, et dont il a pris soin à votre première entrée dans le monde, n'êtes-vous point touché de sa considération ? — Moi, me dit-il, j'aime M. le comte de Toulouse de tout mon cœur, je donnerais toutes choses pour le sauver de là. Mais quand c'est nécessité, et qu'il y va de ma perte et de troubler l'État..... Car enfin, monsieur, me laisserai-je écraser dans quatre ans [2] : et en verrai-je quatre ans durant la perspective tranquillement ? Mettez-vous en ma place : troubles pour troubles, il y en aura moins à présent qu'en différant, parce qu'ils croîtront toujours en considération et en cabales, et peut-être, comme je le crois, n'y en aura-t-il point du tout à cette heure. »

Tel n'était point le compte du régent, que Saint-Simon vit le même jour et qui ne voulait pas ôter si tôt l'éducation au duc du Maine.

« IL est de mon intérêt de le faire une autre fois et alors comme alors, mais aujourd'hui il n'est pas de saison et vous avez la plus grande raison du monde. Ce M. le Duc me fait peur, il en veut trop et trop fermement. — Mais comment l'entendez-vous ? lui repartis-je ; ne me dîtes-vous pas hier que M. le Duc vous avait assuré qu'il ne se souciait point de l'éducation et qu'il ne l'aurait pas ? — Je l'entends, me répondit-il, qu'il me le dit, mais vous voyez comme il a son dit et son dédit. Il ne s'en soucie pas, mais c'est à condition qu'il l'aura et ce n'est pas mon compte. — Monsieur, lui dis-je d'un ton ferme, ce ne l'est point du tout, mais mettez-le-vous donc si bien dans la tête qu'il ne l'ait pas, car je vous déclare que s'il l'a, fait comme

1. La Bretagne.
2. A la majorité du roi.

vous êtes, vous vous en défierez, lui s'en apercevra, d'honnêtes gens se fourreront entre vous deux pour vous éloigner l'un de l'autre, et puis ce sera le diable entre vous deux, qui influera sur l'État, sur le présent, sur l'avenir ; vous ne sauriez trop y penser, et par rapport à sa qualité de premier des princes du sang en âge et par rapport à l'opiniâtreté de ses volontés. Avec ces réflexions je vous quitte pour m'en aller dîner. — Voici mon gourmand, me dit-il, de belles réflexions et le dîner au bout ! — Oui, dis-je, en riant aussi, le dîner et non pas tant le souper ; mais, puisqu'il vous plaît ne de point dîner, ruminez bien tout ceci en attendant M. le Duc, qui ne tardera guère, et préparez-vous bien à l'assaut. »

Le mardi 23, Saint-Simon eut au jardin des Tuileries une nouvelle entrevue avec M. le Duc, que le régent avait inutilement pressé la veille, et le conjura d'ajourner à la rentrée du parlement le dépouillement du duc du Maine.

Il me parut toujours le même, c'est-à-dire inébranlable, et me dit qu'il devait écrire le lendemain matin au régent pour le voir commodément l'après-dînée, et en venir ensemble à une résolution ; qu'il me priait de l'y préparer dans la matinée, et de compter encore une fois que de l'éducation dépendrait son attachement pour Son Altesse Royale, ou le contraire avec un ressentiment dans le cœur dont il ne serait pas le maître, et qui durerait autant que lui : « Monsieur, lui répondis-je avec feu, vous devez me connaître à présent sur les bâtards et sur mon rang. Je ne suis point né prince du sang et habile [1] à la couronne ; cependant mon amour pour ma patrie, que je crains de voir troubler bien dangereusement, me fait combattre mon intérêt de rang le plus sensible et le plus précieux, et ma vengeance la plus vive et la plus passionnément désirée. Vous donc qui devez prendre d'autant plus de part que moi en cet État qui est votre patrie comme la mienne, mais qui est de plus votre patrimoine possible dont la couronne est dans votre maison depuis tant de siècles, et ne peut tomber que sur vous et sur vos descendants à tour chacun d'aînesse, je vous adjure par votre qualité de Français, par votre qualité de prince du sang qui doit vous faire regarder la France avec des yeux de tendresse et de propriété, je vous adjure de passer cette nuit et demain toute la matinée à peser votre intérêt contre le duc du Maine avec l'intérêt de l'État, d'être plus Français qu'intéressé dans son abaissement, de vous représenter sans cesse les suites et les conséquences de ce que vous voulez faire ; et quel serait votre juste repentir, si par haine seulement ou par intérêt personnel vous nous allez

1. *Habile* : capable d'accéder.

jeter dans des troubles et dans une guerre civile que vous convenez vous-même qui perdrait l'État dans la situation où il se trouve ! Cela vaut bien la peine de prendre sur votre sommeil. Après cela vous ferez ce que vous estimerez devoir faire, mais n'ayez pas à vous reprocher aucune légèreté. »

Toutes les raisons de Saint-Simon n'arrivent pas à persuader M. le Duc, qui continue à mettre le régent en demeure de choisir le vendredi suivant, jour finalement arrêté pour le lit de justice, entre M. du Maine et lui.

J'ALLAIS répondre lorsque après un moment de silence, « Monsieur, reprit-il d'un air doux, modéré et flatteur, je vous demande pardon de vous parler si ferme et je sens très bien que je pourrais fort bien passer dans votre esprit pour une tête de fer et bien opiniâtre. Je serais bien fâché que vous eussiez si méchante opinion de moi, mais je vous prie de vous mettre en ma place, de peser l'état où je me trouve, tous les manquements de parole que j'ai essuyés là-dessus qui me jettent où nous voici. Je compte sur votre amitié ; me conseilleriez-vous de me perdre, et voyez-vous, ceci passé, un bout et une fin à l'établissement de M. du Maine auprès du roi ? Voilà ce qui me rend si ferme ; et si vous voulez bien peser ce qui peut vous paraître opiniâtreté vous trouverez que c'est nécessité. »

Il eût été vain d'insister. Alors Saint-Simon marchande : que M. le Duc demande la réduction des bâtards à leur rang de pairie, et le concours des ducs lui est assuré.

VOULEZ-VOUS de nous à ce prix, ou vous paraît-il trop cher ? — Moi, monsieur, interrompit-il avec vivacité, de tout mon cœur ; mais en faisant de mon mieux, vous aurai-je, ou dépendrai-je du succès ? » J'interrompis aussi avec véhémence : « Point de cette distinction, s'il vous plaît. Le succès est en vos mains ; il ne s'agit que de demander la réduction du rang, du ton et de la force dont vous demandez l'éducation ; ne les séparez point, insistez également ; vous en sentez les raisons, en elles-mêmes bonnes et vraies ; vous en devez sentir autant les raisons particulières à vous. En vous y prenant de la sorte, c'est moi qui vous en réponds. M. le duc d'Orléans, vous accordant le plus difficile, ne peut vous refuser le plus simple et le plus aisé, le jugement équitable, avoué tel de lui et de vous, d'un procès pendant. — Oh bien, monsieur, reprit M. le Duc, je vous en donne ma parole ; j'y ferai comme pour l'éducation dès demain ; mais promettez-moi aussi de faire de votre mieux. — Doucement, monsieur, repris-je ; avec cette parole vous avez la mienne, et j'ose vous dire celle de tous les ducs, d'être à vous

sans mesure, le roi, l'État et le régent exceptés, qui sont la même chose, et contre qui vous ne voudrez jamais rien. Mais sur M. du Maine je ne puis vous promettre que ce que j'ai déjà fait, de proposer à M. le duc d'Orléans les raisons pour et contre ; et, s'il se détermine à ce que vous désirez, de m'y mettre jusqu'au cou pour le succès. »

Le 25 eut lieu une conférence suprême entre le régent, M. le Duc et Saint-Simon sur les dispositions à prendre pour le lendemain. Il avait été préalablement entendu qu'après le dépouillement de principe on conserverait son rang au comte de Toulouse. Dans la nuit, le régent donna ses ordres aux différents chefs de la maison du roi, à Des Granges, maître des cérémonies, et à La Vrillière, secrétaire du conseil de régence. Ce fut comme une veillée d'armes.

SI j'avais peu dormi depuis huit jours, je dormis encore moins cette dernière nuit, si proche d'événements si considérables. Je me levai avant six heures, et peu après je reçus mon billet d'avertissement pour le lit de justice, au dos duquel il y avait de ne me point éveiller, politesse de des Granges, à ce qu'il me dit depuis ; dans la persuasion que ce billet ne pouvait me rien apprendre. On avait marqué d'éveiller tous les autres, dont la surprise fut telle qu'il se peut penser. Vers sept heures, un huissier de M. le duc d'Orléans vint m'avertir du conseil de régence pour huit heures, et d'y venir en manteau. Je m'habillai de noir, parce que je n'avais que cette sorte d'habit en manteau, et un autre d'étoffe d'or magnifique, que je ne voulus pas prendre, pour ne pas donner lieu à dire, quoique fort mal à propos, que j'insultais au parlement et au duc du Maine. Je pris avec moi deux gentilhommes dans mon carrosse, et j'allai être témoin de tout ce qui allait s'exécuter. J'étais en même temps plein de crainte, d'espérance, de joie, de réflexions, de défiance de la faiblesse de M. le duc d'Orléans, et de tout ce qui en pourrait résulter. J'étais aussi dans une ferme résolution de servir de mon mieux sur tout ce qui pourrait se présenter, mais sans paraître instruit de rien, et sans empressement, et je me fondai en présence d'esprit, en attention, en circonspection, en modestie et en grand air de modération.

Sortant de chez moi j'allai à la porte de Valincourt, qui logeait vis-à-vis la porte de derrière de l'hôtel de Toulouse. C'était un homme fort d'honneur, de beaucoup d'esprit, mêlé avec la meilleure compagnie, secrétaire général de la marine, qui était au comte de Toulouse depuis sa première jeunesse, et toujours depuis dans sa plus grande confiance. Je ne voulus laisser aucune peur personnelle au comte de Toulouse ni l'exposer à se laisser entraîner par son frère. J'envoyai donc prier Valincourt, que

je connaissais fort, de me venir parler. Il vint effrayé, demi-habillé, de la rumeur des rues, et d'abordée me demanda ce que c'était que tout cela. Je le pris par la tête, et je lui dis : « Écoutez-moi bien, et ne perdez pas un mot. Allez de ce pas dire de ma part à M. le comte de Toulouse qu'il se fie en ma parole, qu'il soit sage, qu'il va arriver des choses qui pourront lui déplaire par rapport à autrui ; mais qu'il compte avec assurance qu'il n'y perdra pas un cheveu ; je ne veux pas qu'il puisse en avoir un instant d'inquiétude, allez, et ne perdez pas un instant. » Valincourt me serra tant qu'il put. « Ah ! monsieur, me dit-il, nous avions bien prévu qu'à la fin il y aurait un orage. On le mérite bien, mais non pas M. le comte, qui vous doit être éternellement obligé. » Il l'alla avertir sur-le-champ, et le comte de Toulouse, qui sut après que je l'avais sauvé de la chute de son frère, ne l'a jamais oublié.

Arrivé sur les huit heures aux Tuileries, Saint-Simon y trouve d'abord La Vrillière et le garde des sceaux, tous deux ennemis du Parlement.

LE garde des sceaux était debout, tenant une croûte de pain, aussi à lui-même que s'il n'eût été question que d'un conseil ordinaire, sans embarras de tout ce qui allait rouler sur lui ni d'avoir à parler en public sur des matières aussi différentes, aussi importantes et aussi susceptibles d'inconvénients. Il me parut seulement en peine de la fermeté du régent et rempli avec raison de la pensée qu'il ne s'agissait plus de mollir, beaucoup moins de reculer d'une ligne. Je le rassurai là-dessus beaucoup plus que je ne l'étais moi-même. Je leur demandai si leurs mesures étaient bien prises pour être avertis à tout instant de ce qui se passerait au parlement. Ils m'en répondirent et furent en effet très bien servis. Je voulus ensuite non pas lire, car cela était inutile, mais voir tous les instruments à enregistrer ; ils me les montrèrent en leur ordre. Je voulus aussi voir de plus près que les autres celui de la réduction des bâtards au rang d'ancienneté de leurs pairies. « Tenez, me dit le garde des sceaux en me le montrant, voici votre affaire. » Je le remarque exprès, parce que cela me fut redit dans la suite comme une preuve que j'étais du secret entendu apparemment par quelque curieux collé derrière la porte ; car nous étions tous trois seuls à porte fermée. Je voulais parcourir les endroits capitaux ; ils m'assurèrent qu'il n'y avait été changé aucune chose, et je le reconnus parfaitement lorsque j'en entendis après la lecture. J'eus la même curiosité sur la déclaration en faveur de M. le comte de Toulouse, avec même réponse et même succès. Puis je me fis montrer les sceaux à nu dans le sac de velours et les instruments

de précaution signés et scellés, tout prêts en cas de besoin. Il y avait deux gros sacs de velours, tout remplis, qu'il ne quitta point de vue et qui furent toujours portés sous ses yeux et mis à ses pieds, tant au conseil qu'au lit de justice, parce que les sceaux y étaient. Qui que ce soit ne le sut que le régent, M. le Duc, le garde des sceaux, La Vrillière et moi. Son chauffe-cire et sa boutique étaient dans une chambre à part, et tout proche, avec de l'eau et du feu tout allumé, tout prêt sans que personne s'en fût aperçu. Comme nous achevions ainsi notre inventaire, toujours raisonnant sur ce qui pouvait arriver, on le vint avertir de la venue de M. le duc d'Orléans. Nous achevâmes en un moment ce que nous avions encore à voir et à nous dire, et, tandis qu'il prit sa robe de lit de justice pour n'avoir pas à en changer après le conseil, je descendis pour ne paraître pas venir d'avec lui. Je voulus même que La Vrillière demeurât, pour ne pas entrer ensemble dans le lieu du conseil.

Avant le lit de justice, il y avait en effet conseil de régence. Le duc d'Orléans y arriva délibéré et souriant. Quelques instants après, le duc du Maine et le comte de Toulouse, sentant qu'ils allaient être mis sur la sellette, se retirèrent. Alors commença la séance : le garde des sceaux lut d'abord ses lettres de provision.

PENDANT cette lecture, qui n'avait d'autre importance que de saisir une occasion de forcer le parlement de reconnaître le garde des sceaux dont la compagnie haïssait la personne et la commission, je m'occupai cependant à considérer les mines. Je vis en M. le duc d'Orléans un air d'autorité et d'attention, qui me fut si nouveau, que j'en demeurai frappé. M. le Duc, gai et brillant, paraissait ne douter de rien. Le prince de Conti, étonné, distrait, concentré, ne semblait rien voir ni prendre part à rien. Le garde des sceaux, grave et pensif, paraissait avoir trop de choses dans la tête ; aussi en avait-il beaucoup à faire et pour un coup d'essai. Néanmoins, il se déploya avec son sac en homme bien net, bien décidé, bien ferme. Le duc de La Force, les yeux en dessous, examinait les visages. Les maréchaux de Villeroy et de Villars se parlaient des instants : ils avaient tous deux l'œil irrité et le visage abattu. Nul ne se composa mieux que le maréchal de Tallard ; mais il ne put étouffer une agitation intérieure qui étincela souvent au dehors. Le maréchal d'Estrées avait l'air stupéfait et de ne voir qu'un étang. Le maréchal de Besons, enveloppé plus que d'ordinaire dans sa grosse perruque, paraissait tout concentré, et l'œil bas et colère. Pelletier, très dégagé, simple, curieux, regardait tout. Torcy, plus empesé trois fois que de coutume, semblait considérer tout à la dérobée. Effiat, vif, piqué, outré,

prêt à bondir, le sourcil froncé à tout le monde, l'œil hagard, qu'il passait avec précipitation et par élans de tous côtés. Ceux de mon côté, je ne pouvais les bien examiner : je ne les voyais que des moments, par des changements de postures des uns et des autres, et si la curiosité me faisait m'avancer sur la table et me tourner vers eux pour en regarder l'enfilade, ce n'était que bien rarement et bien courtement. J'ai déjà parlé de l'étonnement du duc de Guiche, du dépit et de la curiosité du duc de Noailles. D'Antin, toujours si libre dans sa taille, me parut tout emprunté et tout effarouché. Le maréchal d'Huxelles cherchait à faire bonne mine, et ne pouvait couvrir le désespoir qui le perçait. Le vieux Troyes, tout ébahi, ne montrait que de la surprise, de l'embarras, et ne savait proprement où il en était.

Cette première lecture achevée, d'Argenson, sur l'invitation du régent, lit l'arrêt de cassation.

LA lecture achevée, le régent, contre sa coutume, montra son avis par les louanges qu'il donna à cette pièce ; puis, prenant un air et un ton de régent que personne ne lui avait encore vu, qui acheva d'étonner la compagnie, il ajouta : « Pour aujourd'hui messieurs, je m'écarterai de la règle ordinaire pour prendre les voix, et je pense qu'il sera bon que j'en use ainsi pour tout ce conseil. » Puis, après un léger coup d'œil passé sur les deux côtés de la table, pendant lequel on eût entendu un ciron marcher, il se tourna vers M. le Duc, et lui demanda son avis, M. le Duc opina pour l'arrêt, alléguant plusieurs raisons courtes, mais fortes. Le prince de Conti parla aussi en même sens. Moi ensuite, car le garde des sceaux avait opiné tout de suite après sa lecture. Je fus du même avis, mais plus généralement, quoique aussi fortement, pour ne pas tomber inutilement sur le parlement, et pour ne m'arroger pas d'appuyer Son Altesse Royale à la manière des princes du sang. Le duc de La Force s'étendit davantage. Tous parlèrent, mais la plupart très peu ; et quelques-uns, tels que les maréchaux de Villeroy, Villars, Estrées, Besons, M. de Troyes et d'Effiat laissèrent voir leur douleur de n'oser résister au parti pris, dont il était clair qu'il n'y avait pas à espérer d'en rien rabattre. L'abattement se peignit sur leurs visages, et vit qui voulut que celui du parlement n'était ni ce qu'ils désiraient ni ce qu'ils avaient cru qui pouvait arriver. Tallard fut le seul d'eux qui en cela ne parut pas ; mais le monosyllabe suffoqué du maréchal d'Huxelles fit tomber ce qu'il lui restait de masque. Le duc de Noailles se contint avec tant de peine qu'il parla plus qu'il ne voulait, et avec une angoisse digne de Fresne [1]. M. le duc d'Orléans opina le dernier,

1. Allusion à d'Aguesseau, alors exilé à Fresne.

mais avec une force très insolite ; puis fit encore une pause, repassant tout le conseil sous ses yeux.

Le régent passe ensuite à la question des légitimés et établit d'un ton ferme l'injustice de leur élévation au rang de princes.

UN silence profond succéda à un discours si peu attendu et qui commença à développer l'énigme de la sortie des bâtards. Il se peignit un brun sombre sur quantité de visages. La colère étincela sur celui des maréchaux de Villars et de Besons, d'Effiat, même du maréchal d'Estrées. Tallard devint stupide quelques moments, et le maréchal de Villeroy perdit toute contenance. Je ne pus voir celle du maréchal d'Huxelles, que je regrettai beaucoup, ni du duc de Noailles que de biais par-ci, par-là. J'avais la mienne à composer, sur qui tous les yeux passaient successivement. J'avais mis sur mon visage une couche de plus de gravité et de modestie. Je gouvernais mes yeux avec lenteur, et ne regardais qu'horizontalement pour le plus haut. Dès que le régent ouvrit la bouche sur cette affaire, M. le Duc m'avait jeté un regard triomphant, qui pensa démonter tout mon sérieux, qui m'avertit de le redoubler et de ne m'exposer plus à trouver ses yeux sous les miens. Contenu de la sorte, attentif à dévorer l'air de tous, présent à tout et à moi-même, immobile, collé sur mon siège, compassé [1] de tout mon corps, pénétré de tout ce que la joie peut imprimer de plus sensible et de plus vif, du trouble le plus charmant, d'une jouissance la plus démesurément et la plus persévéramment souhaitée, je suais d'angoisse de la captivité de mon transport, et cette angoisse même était d'une volupté que je n'ai jamais ressentie ni devant ni depuis ce beau jour. Que les plaisirs des sens sont inférieurs à ceux de l'esprit, et qu'il est véritable que la proportion des maux est celle-là même des biens qui les finissent !

D'Argenson lit la déclaration : on opine avec plus ou moins d'enthousiasme. Suit le cas du comte de Toulouse. Même procédure : le régent parle, d'Argenson lit, le conseil opine. Quatrième acte : le régent donne la parole à M. le Duc, qui demande l'éducation du roi.

LES opinions prises, le régent, se tournant vers M. le Duc : « Monsieur, lui dit-il, je crois que vous voulez lire ce que vous avez dessein de dire au roi au lit de justice. » Là-dessus M. le Duc le lut tel qu'il est imprimé. Quelques moments de silence morne et profond succédèrent à cette lecture, pendant lesquels le maréchal de Villeroy, pâle et agité, marmottait tout seul.

1. D'une attitude réglée, composée.

Enfin, comme un homme qui prend son parti, il se tourna vers le régent, la tête basse, les yeux mourants, la voix faible. « Je ne dirai que ces deux mots-là, dit-il : voilà toutes les dispositions du roi renversées, je ne le puis voir sans douleur. M. du Maine est bien malheureux. — Monsieur, répondit le régent d'un ton vif et haut, M. du Maine est mon beau-frère, mais j'aime mieux un ennemi découvert que caché. » A ce grand mot plusieurs baissèrent la tête. Effiat secoua fort la sienne de côté et d'autre. Le maréchal de Villeroy fut près de s'évanouir, les soupirs commencèrent vis-à-vis de moi à se faire entendre parci, par-là, comme à la dérobée ; chacun sentit qu'à ce coup le fourreau était jeté et ne savait plus s'il y aurait d'enrayure. Le garde des sceaux, pour faire quelque diversion, proposa de lire le discours qu'il avait préparé pour servir de préface à l'arrêt de cassation de ceux du parlement et qu'il prononça au lit de justice avant de proposer l'arrêt. Comme il le finissait on entra pour lui dire que quelqu'un le demandait à la porte.

C'était pour avertir que le parlement ne voulait pas siéger aux Tuileries. On raisonne sur ce refus, on se résout à faire acte d'autorité, quand un nouveau message apprend qu'il s'est mis en marche. Le régent et Saint-Simon, « comme deux enfants », regardent aux fenêtres les magistrats venir « deux à deux, en robes rouges ». Puis une délégation va chercher le roi, qui s'achemine en cérémonie vers la salle. Saint-Simon l'a précédé.

QUAND tout fut posé et rassis, le garde des sceaux demeura quelques minutes dans sa chaire, immobile, regardant en dessous, et ce feu d'esprit qui lui sortait des yeux semblait percer toutes les poitrines. Un silence extrême annonçait éloquemment la crainte, l'attention, le trouble, la curiosité de toutes les diverses attentes. Ce parlement, qui sous le feu roi même avait souvent mandé ce même d'Argenson et lui avait, comme lieutenant de police, donné ses ordres debout et découvert à la barre ; ce parlement, qui depuis la régence avait déployé sa mauvaise volonté contre lui, jusqu'à donner tout à penser, et qui retenait encore des prisonniers et des papiers pour lui donner de l'inquiétude ; ce premier président [1], si supérieur à lui, si orgueilleux, si fier de son duc du Maine, si fort en espérance des sceaux ; ce Lamoignon qui s'était vanté de le faire pendre à sa chambre de justice, où lui-même s'était si complètement déshonoré, ils le virent revêtu des ornements de la première place de la robe, les présider, les effacer, et entrant en fonction, les remettre en leur devoir et leur en faire leçon publique et forte, dès la

1. De Mesmes

première fois qu'il se trouvait à leur tête. On voyait ces vains présidents détourner leurs regards de dessus cet homme qui imposait si fort à leur morgue, et qui anéantissait leur arrogance dans le lieu même d'où ils la tiraient, et rendus stupides par les siens qu'ils ne pouvaient soutenir.

Après que le garde des sceaux se fut, à la manière des prédicateurs, accoutumé à cet auguste auditoire, il se découvrit, se leva, monta au roi, se mit à genoux sur les marches du trône, à côté du milieu des mêmes marches où le grand chambellan était couché sur des oreillers, et prit l'ordre du roi, descendit, se mit dans sa chaire et se couvrit. Il faut dire une fois pour toutes qu'il fit la même cérémonie à chaque commencement d'affaire, et pareillement avant de prendre les opinions sur chacune et après ; qu'au lit de justice lui ou le chancelier ne parlent jamais au roi autrement, et qu'à chaque fois qu'il alla au roi en celui-ci, le régent se leva et s'en approcha pour l'entendre et suggérer les ordres. Remis en place après quelques moments de silence, il ouvrit cette grande scène par un discours. Le procès-verbal de ce lit de justice, fait par le parlement et imprimé, qui est entre les mains de tout le monde, me dispensera de rapporter ici les discours du garde des sceaux, celui du premier président, ceux des gens du roi et les différentes pièces qui y furent lues et enregistrées. Je me contenterai seulement de quelques observations. Ce premier discours, la lecture des lettres de garde des sceaux et le discours de l'avocat général Blancmesnil qui la suivit, les opinions prises, le prononcé par le garde des sceaux, l'ordre donné, quelquefois réitéré, d'ouvrir, puis de tenir ouvertes les deux doubles portes, ne surprirent personne, ne servirent que comme de préface à tout le reste, à en aiguiser la curiosité de plus en plus, à mesure que les moments approchaient de la satisfaire.

Ce premier acte fini, le second fut annoncé par le discours du garde des sceaux, dont la force pénétra tout le parlement. Une consternation générale se répandit sur tous leurs visages. Presque aucun de tant de membres n'osa parler à son voisin. Je remarquai seulement que l'abbé Pucelle, qui, bien que conseiller-clerc, était dans les bancs vis-à-vis de moi, fut toujours debout toutes les fois que le garde des sceaux parla, pour mieux entendre. Une douleur amère et qu'on voyait pleine de dépit, obscurcit le visage du premier président. La honte et la confusion s'y peignit. Ce que le jargon du palais appelle le grand banc pour encenser les mortiers [1] qui l'occupent, baissa la tête à la fois comme par un signal, et bien que le garde des sceaux ménageât le ton de sa voix, pour ne la rendre qu'intelligible,

1. Les présidents à mortier.

il le fit pourtant en telle sorte qu'on ne perdit dans toute l'assemblée aucune de ses paroles, dont aussi n'y en eut-il aucune qui ne portât. Ce fut bien pis à la lecture de la déclaration. Chaque période semblait redoubler à la fois l'attention et la désolation de tous les officiers du parlement, et ces magistrats si altiers, dont les remontrances superbes ne satisfaisaient pas encore l'orgueil et l'ambition, frappés d'un châtiment si fort et si public, se virent ramenés au vrai de leur état avec cette ignominie, sans être plaints que de leur petite cabale. D'exprimer ce qu'un seul coup d'œil rendit dans ces moments si curieux, c'est ce qu'il est impossible de faire, et, si j'eus la satisfaction que rien ne m'échappa, j'ai la douleur de ne le pouvoir rendre. La présence d'esprit de Blancmesnil me surprit au dernier point. Il parla sur chaque chose où son ministère le requit, avec une contenance modeste et sagement embarrassée, sans être moins maître de son discours, aussi délicatement ménagé que s'il eût été préparé.

Après les opinions, comme le garde des sceaux eut prononcé, je vis ce prétendu grand banc s'émouvoir. C'était le premier président qui voulait parler et faire la remontrance qui a paru pleine de la malice la plus raffinée, d'impudence à l'égard du régent et d'insolence pour le roi. Le scélérat tremblait toutefois en la prononçant. Sa voix entrecoupée, la contrainte de ses yeux, le saisissement et le trouble visible de toute sa personne, démentaient ce reste de venin dont il ne put refuser la libation à lui-même et à sa compagnie. Ce fut là où je savourai avec toutes les délices qu'on ne peut exprimer, le spectacle de ces fiers légistes, qui osent nous refuser le salut, prosternés à genoux, et rendre à nos pieds un hommage au trône, tandis qu'assis et couverts, sur les hauts sièges aux côtés du même trône, ces situations et ces postures, si grandement disproportionnées, plaident seules avec tout le perçant de l'évidence la cause de ceux qui, véritablement et d'effet, sont *laterales regis* [1] contre ce *vas electum* [2] du tiers état. Mes yeux fichés, collés sur ces bourgeois superbes, parcouraient tout ce grand banc à genoux ou debout, et les amples replis de ces fourrures ondoyantes à chaque génuflexion longue et redoublée, qui ne finissait que par le commandement du roi par la bouche du garde des sceaux, vit petit gris qui voudrait contrefaire l'hermine en peinture, et ces têtes découvertes et humiliées à la hauteur de nos pieds. La remontrance finie, le garde des sceaux monta au roi, puis, sans prendre aucuns avis, se remit en place, jeta les yeux sur le premier président, et prononça : « Le roi veut être obéi, et obéi sur-le-

1. Qui sont aux côtés du roi.
2. Vase d'élection.

champ. » Ce grand mot fut un coup de foudre qui atterra présidents et conseillers de la façon la plus marquée. Tous baissèrent la tête, et la plupart furent longtemps sans la relever. Le reste des spectateurs, excepté les maréchaux de France, parurent peu sensibles à cette désolation.

Mais ce ne fut rien que ce triomphe ordinaire en comparaison de celui qui l'allait suivre immédiatement. Le garde des sceaux ayant, par ce dernier prononcé, terminé ce second acte, il passa au troisième. Lorsqu'il repassa devant moi, venant d'achever de prendre l'avis des pairs sur l'arrêt concernant le parlement, je l'avais averti de ne prendre point leur avis sur l'affaire qui allait suivre, et il m'avait répondu qu'il ne le prendrait pas. C'était une précaution que j'avais prise contre la distraction à cet égard. Après quelques moments d'intervalle depuis la dernière prononciation sur le parlement, le garde des sceaux remonta au roi, et, remis en place, y demeura encore quelques instants en silence. Alors tout le monde vit bien que l'affaire du parlement étant achevée, il y en allait avoir une autre. Chacun, en suspens, tâchait à la prévenir par la pensée. On a su depuis, que tout le parlement s'attendit à la décision du bonnet en notre faveur, et j'expliquerai après pourquoi il n'en fut pas mention. D'autres, avertis par leurs yeux de l'absence des bâtards, jugèrent plus juste qu'il allait s'agir de quelque chose qui les regardait ; mais personne ne devina quoi, beaucoup moins toute l'étendue.

Enfin le garde des sceaux ouvrit la bouche, et dès la première période il annonça la chute d'un des frères et la conservation de l'autre. L'effet de cette période sur tous les visages est inexprimable. Quelque occupé que je fusse à contenir le mien, je n'en perdis pourtant aucune chose. L'étonnement prévalut aux autres passions. Beaucoup parurent aises, soit équité, soit haine pour le duc du Maine, soit affection pour le comte de Toulouse ; plusieurs consternés. Le premier président perdit toute contenance ; son visage, si suffisant et si audacieux, fut saisi d'un mouvement convulsif ; l'excès seul de sa rage le préserva de l'évanouissement. Ce fut bien pis à la lecture de la déclaration. Chaque mot était législatif et portait une chute nouvelle. L'attention était générale, tenait chacun immobile pour n'en pas perdre un mot, et les yeux sur le greffier qui lisait. Vers le tiers de cette lecture, le premier président, grinçant le peu de dents qui lui restaient, se laissa tomber le front sur son bâton, qu'il tenait à deux mains, et, en cette singulière posture et si marquée, acheva d'entendre cette lecture si accablante pour lui, si résurrective pour nous.

Moi cependant je me mourais de joie. J'en étais à craindre la défaillance ; mon cœur, dilaté à l'excès, ne trouvait plus

d'espace à s'étendre. La violence que je me faisais pour ne rien laisser échapper était infinie, et néanmoins ce tourment était délicieux. Je comparais les années et les temps de servitude, les jours funestes où, traîné au parlement en victime, j'y avais servi de triomphe aux bâtards à plusieurs fois, les degrés divers par lesquels ils étaient montés à ce comble sur nos têtes ; je les comparais, dis-je, à ce jour de justice et de règle, à cette chute épouvantable, qui du même coup nous relevait par la force de ressort. Je repassais, avec le plus puissant charme, ce que j'avais osé annoncer au duc du Maine le jour du scandale du bonnet, sous le despotisme de son père. Mes yeux voyaient enfin l'effet et l'accomplissement de cette menace. Je me devais, je me remerciais de ce que c'était par moi qu'elle s'effectuait. J'en considérais la rayonnante splendeur en présence du roi et d'une assemblée si auguste. Je triomphais, je me vengeais, je nageais dans ma vengeance ; je jouissais du plein accomplissement des désirs les plus véhéments et les plus continus de toute ma vie. J'étais tenté de ne me plus soucier de rien. Toutefois je ne laissais pas d'entendre cette vivifiante lecture dont tous les mots résonnaient sur mon cœur comme l'archet sur un instrument, et d'examiner en même temps les impressions différentes qu'elle faisait sur chacun.

Au premier mot que le garde des sceaux dit de cette affaire, les yeux des deux évêques pairs [1] rencontrèrent les miens. Jamais je n'ai vu surprise pareille à la leur, ni un transport de joie si marqué. Je n'avais pu les préparer à cause de l'éloignement de nos places, et ils ne purent résister au mouvement qui les saisit subitement. J'avalai par les yeux un délicieux trait de leur joie, et je détournai les miens des leurs, de peur de succomber à ce surcroît, et je n'osai plus les regarder.

Cette lecture achevée, l'autre déclaration en faveur du comte de Toulouse fut commencée tout de suite par le greffier, suivant le commandement que lui en avait fait le garde des sceaux en les lui donnant toutes deux ensemble. Elle sembla achever de confondre le premier président et les amis du duc du Maine, par le contraste des deux frères. Celle-ci surprit plus que pas une, et à qui n'était pas au fait, la différente était inintelligible : les amis du comte de Toulouse ravis, les indifférents bien aises de son exception, mais la trouvant sans fondement et sans justice. Je remarquai des mouvements très divers et plus d'aisance à se parler les uns aux autres pendant cette lecture, à laquelle néanmoins on fut très attentif.

1. MM. de Laon et de Noyon.

L'arrêt d'enregistrement prononcé, c'est au tour de M. le Duc de demander l'éducation du roi, qui lui est accordée.

J'AVAIS fort observé le roi lorsqu'il fut question de son éducation, je ne remarquai en lui aucune sorte d'altération, de changement, pas même de contrainte. Ç'avait été le dernier acte du spectacle, il en était tout frais lorsque les enregistrements s'écrivirent. Cependant, comme il n'y avait plus de discours qui occupassent, il se mit à rire avec ceux qui se trouvèrent à portée de lui, à s'amuser de tout, jusqu'à remarquer que le duc de Louvigny, quoique assez éloigné de son trône, avait un habit de velours, à se moquer de la chaleur qu'il en avait, et tout cela avec grâce. Cette indifférence pour M. du Maine frappa tout le monde et démentit publiquement ce que ses partisans essayèrent de répandre que les yeux lui avaient rougi, mais que, ni au lit de justice ni depuis, il n'en avait osé rien témoigner. Or, dans la vérité, il eut toujours les yeux secs et sereins et il ne prononça le nom du duc du Maine qu'une seule fois depuis, qui fut l'après-dînée du même jour, qu'il demanda où il allait d'un air très indifférent, sans en rien dire davantage, ni depuis, ni nommer ses enfants ; aussi ceux-ci ne prenaient guère la peine de le voir, et, quand ils y allaient, c'était pour avoir jusqu'en sa présence leur petite cour à part et se divertir entre eux. Pour le duc du Maine, soit politique, soit qu'il crût qu'il n'en était pas encore temps, il ne le voyait que les matins, quelque temps à son lit, et plus du tout de la journée, hors les fonctions d'apparat.

Pendant l'enregistrement je promenais mes yeux doucement de toutes parts, et, si je les contraignis avec constance, je ne pus résister à la tentation de m'en dédommager sur le premier président ; je l'accablai donc à cent reprises, dans la séance, de mes regards assenés et forlongés [1] avec persévérance. L'insulte, le mépris, le dédain, le triomphe, lui furent lancés de mes yeux jusqu'en ses moelles ; souvent il baissait la vue quand il attrapait mes regards ; une fois ou deux il fixa le sien sur moi, et je me plus à l'outrager par des sourires dérobés, mais noirs, qui achevèrent de le confondre. Je me baignais dans sa rage et je me délectais à le lui faire sentir. Je me jouais de lui quelquefois avec mes deux voisins, en le leur montrant d'un clin d'œil, quand il pouvait s'en apercevoir ; en un mot, je m'espaçai [2] sur lui sans ménagement aucun autant qu'il me fut possible.

Enfin, les enregistrements achevés, le roi descendit de son trône et dans les bas sièges, par son petit degré, derrière la chaire

1. Prolongés.
2. *Je m'espaçai* : je m'étendis, me donnai carrière.

du garde des sceaux, suivi du régent et des deux princes du sang et des seigneurs de sa suite nécessaire. En même temps les maréchaux de France descendirent par le bout de leurs hauts sièges, et, tandis que le roi traversait le parquet, accompagné de la députation qui avait été le recevoir, ils passèrent entre les bancs des conseillers, vis-à-vis de nous, pour se mettre à la suite du roi, à la porte de la séance par laquelle Sa Majesté sortit comme elle y était entrée ; en même temps aussi les deux évêques pairs, passant devant le trône, vinrent se mettre à notre tête et me serrèrent les mains et la tête, en passant devant moi, avec une vive conjouissance. Nous les suivîmes, reployant deux à deux le long de nos bancs, les anciens les premiers, et descendus des hauts sièges par le degré du bout. Nous continuâmes tout droit, et sortimes par la porte vis-à-vis. Le parlement se mit après en marche, et sortit par l'autre porte, qui était celle par où nous étions entrés séparément et par où le roi était entré et sorti. On nous fit faire place jusqu'au degré. La foule, le monde, le spectacle resserrèrent [1] nos discours et notre joie. J'en étais navré. Je gagnai aussitôt mon carrosse, que je trouvai sous ma main, et qui me sortit très heureusement de la cour, en sorte que je n'eus point d'embarras, et que de la séance chez moi, je ne mis pas un quart d'heure.

La Duchesse d'Orléans après le lit de justice.

Ce fut Saint-Simon qui fut chargé par le Régent d'annoncer à la duchesse d'Orléans le dépouillement de son frère, M. du Maine : fâcheuse mission, qu'il ne put éluder. La princesse était à Saint-Cloud.

ON me dit que Son Altesse Royale était dans un salon de marbre qui y tient et est plus bas de trois marches. J'y tournai, et du plus loin que je la vis, je la saluai d'un air tout différent de mon ordinaire. Elle ne s'en aperçut pas d'abord, et me pria de m'approcher d'un air gai et naturel. Me voyant après arrêté au bas de ces marches : « Mon Dieu, monsieur, s'écria-t-elle, quel visage vous avez ! Que m'apportez-vous ? » Voyant que je demeurais sans bouger et sans répondre, elle s'émut davantage en redoublant sa question. Je fis lentement quelques pas vers elle, et à sa troisième question : « Madame, lui dis-je, est-ce que vous ne savez rien ? — Non, monsieur, je ne sais quoi que ce soit au monde qu'un lit de justice, et rien de ce qui s'est passé. — Ah ! madame, interrompis-je en me détournant à demi, je suis encore bien plus malheureux que je ne pensais l'être ! —

1. *Resserrèrent :* gênèrent.

Quoi donc, monsieur ? reprit-elle, dites vivement : qu'y a-t-il donc? » En se levant à son séant d'un canapé sur lequel elle était couchée : « Approchez-vous donc, asseyez-vous. » Je m'approchai et lui dis que j'étais au désespoir. Elle, de plus en plus émue, me dit : « Mais parlez donc; il vaut mieux apprendre les mauvaises nouvelles par ses amis que par d'autres. » Ce mot me perça le cœur et ne me rendit sensible qu'à la douleur que je lui allais donner. Je m'avançai encore vers elle, et lui dis enfin que M. le duc d'Orléans avait réduit M. le duc du Maine au rang unique d'ancienneté de sa pairie, et en même temps rétabli M. le comte de Toulouse dans tous les honneurs dont il jouissait. Je fis en cet endroit une pause d'un moment, puis j'ajoutai qu'il avait donné à M. le Duc la surintendance de l'éducation du roi.

Les larmes commencèrent à couler avec abondance. Elle ne me répondit point, ne s'écria point, mais pleura amèrement. Elle me montra un siège et je m'assis, les yeux fichés à terre pendant quelques instants. Ensuite je lui dis que M. le duc d'Orléans, qui m'avait plutôt forcé que chargé d'une commission si triste, m'avait expressément ordonné de lui dire qu'il avait des preuves en main très fortes contre M. du Maine ; que sa considération à elle l'avait retenu longtemps, mais qu'il n'avait pu différer davantage. Elle me répondit avec douceur que son frère était un malheureux, et peu après me demanda si je savais son crime et de quelle espèce. Je lui dis que M. le duc d'Orléans ne m'en avait du tout appris que ce que je venais de lui rendre ; que je n'avais osé le questionner sur une matière de cette nature, voyant qu'il ne m'en disait pas plus.

Après lui avoir de son mieux adouci la nouvelle, notamment en l'assurant qu'il lui était loisible d'aller à Bagnolet, à Montmartre, ou de rester à Saint-Cloud, Saint-Simon la quitte pour lui laisser le temps d'écrire au Régent, puis revient chercher la lettre.

DÈS qu'elle me vit, elle me dit qu'elle s'en allait à Montmartre, puisque je l'avais assurée que M. le duc d'Orléans le trouvait bon ; qu'elle lui écrivait pour lui en demander pourtant la permission, et me lut sa lettre, commencée de six ou sept lignes de grande écriture sur de petit papier ; puis, me regardant avec un air de douceur et d'amitié : « Les larmes me gagnent, me dit-elle ; je vous ai prié de descendre pour me rendre un office : la main ne va pas bien ; je vous prie d'achever d'écrire pour moi ; » et me tendit l'écritoire et sa lettre dessus. Je la pris, et elle m'en dicta le reste, que j'écrivis tout de suite à ce qu'elle avait écrit.

Je fus frappé du dernier étonnement d'une lettre si concise,

si expressive, des sentiments les plus convenables, des termes si choisis, tout enfin dans un ordre et une justesse qu'auraient à peine produits dans le meilleur écrivain les réflexions les plus tranquilles, et cela couler de source parmi le plus violent trouble, l'agitation la plus subite et le plus grand mouvement de toutes les passions, à travers les sanglots et un torrent de larmes. Elle finissait qu'elle allait pour quelque temps à Montmartre pleurer le malheur de ses frères et prier Dieu pour sa prospérité. J'aurai regret toute ma vie de ne l'avoir pas transcrite. Tout y était si digne, si juste, si compassé que tout y était également dans le vrai et dans le devoir, une lettre enfin si parfaitement belle qu'encore que je me souvienne en gros de ce qu'elle contenait, je n'ose l'écrire de peur de la défigurer. Quel profond dommage que tant d'esprit, de sens, de justesse, qu'un esprit si capable de se posséder dans les moments premiers si peu susceptibles de frein, se soit rendu inutile à tout et pis encore, par cette fureur de bâtardise qui perdit et consuma tout !

Saint-Simon vint au Palais-Royal rendre compte de son message, puis s'en fut dormir.

JE sus après que Mme la duchesse d'Orléans était arrivée au Palais-Royal une demi-heure après que j'en fus sorti. Ses frères l'attendaient dans son appartement. Dès qu'elle les aperçut, elle leur demanda s'ils avaient la permission de la voir et, les yeux secs, leur déclara qu'elle ne les verrait jamais si M. le duc d'Orléans le désirait. Ensuite ils s'enfermèrent une heure ensemble. Dès qu'ils furent sortis, M. le duc d'Orléans y descendit avec Mme la duchesse de Berry, qui était restée pour le soutenir dans cet assaut. Jamais tant de force ni de raison. Elle dit à M. le duc d'Orléans qu'elle sentait trop l'extrême honneur qu'il lui avait fait en l'épousant, pour que tout autre sentiment ne cédât pas à celui-là. C'était la première fois depuis trente ans qu'elle lui parlait de la sorte. Puis s'attendrissant, elle lui demanda pardon de pleurer le malheur de son frère, qu'elle croyait très coupable, et qu'elle désirait tel puisqu'il l'avait jugé digne d'un si grand châtiment. La-dessus pleurs, sanglots, cris de la femme, de la fille, du mari même, qui se surpassèrent en cette occasion. Cette triste scène dura une heure. Ensuite Mme la duchesse d'Orléans se mit au lit, et M. le duc d'Orléans et Mme la duchesse [de Berry] remontèrent le degré. Le soulagement alors fut grand de toutes parts.

Le lendemain et le jour suivant se passèrent en douceur, après lesquels Mme la duchesse d'Orléans, succombant aux efforts qu'elle s'était faits, commença d'aller au but qu'elle

s'était proposé, de savoir les crimes de son frère, puis de tâcher de lui ménager une audience de son mari, espérant tout du face à face ; enfin de proposer la publication de ses méfaits ou son rétablissement. A mesure qu'elle ne réussissait pas, chagrins, larmes, aigreur, emportements, fureurs, et fureurs sans mesure. Elle s'enferma sans vouloir voir le jour ni son fils même, qu'elle aimait avec passion, et porta les choses au delà de toute sorte de mesure. Elle savait bien à q ui elle avait affaire. Tout autre que M. le duc d'Orléans, se voyant à bout de complaisance et d'égards, lui eût demandé, une bonne fois et bien ferme, lequel elle aimait le mieux et de préférence de lui ou de son frère : si lui, qu'elle ne devait avoir d'autres intérêts que les siens, et ne lui parler jamais de son frère ni de rien qui en approchât, ce qu'il lui défendait très expressément, et ne pas troubler le repos et l'intelligence de leur union par ce qui ne pouvait que la rompre ; si son frère, qu'elle pouvait se retirer au lieu qu'il lui marquerait et avec la suite et les gens qu'il choisirait et compter d'y passer sa vie sans entendre jamais parler de ses frères non plus que de lui ni de leurs enfants (avec ce sage et nécessaire compliment, et une conduite soutenue, M. le duc d'Orléans se serait bien épargné des scènes, des chagrins, des dépits, des importunités, des malaises et des misères, et à Mme la duchesse d'Orléans aussi), et chasser sur-le-champ Mme de Châtillon, les Saint-Pierre et quelques bas domestiques qui faisaient leur cour à Mme la duchesse d'Orléans de l'entretenir en cette humeur, et qui étaient son conseil là-dessus, pour la gouverner dans tout le reste.

Ce n'était pas à moi à inspirer une si salutaire conduite à M. le duc d'Orléans. Aussi me gardai-je très soigneusement de lui en laisser apercevoir la plus petite lueur. Je fus d'autant plus réservé à ne lui jamais parler de Mme la duchesse d'Orléans là-dessus, et à laisser tomber tout discours quand il m'en faisait ses plaintes, qu'ayant dit à Mme Sforze, à Saint-Cloud, que je la priais de dire à Mme la duchesse d'Orléans que je croyais plus respectueux de la laisser ces premiers jours sans l'importuner peut-être, j'attendrais à avoir l'honneur de la voir jusqu'à ce que Son Altesse Royale me fît dire par elle d'y aller. Le lendemain j'allai seulement savoir de ses nouvelles sans entrer. Je vis après Mme Sforze, qui me dit que Son Altesse Royale me priait de ne pas trouver mauvais si elle avait quelque peine à me voir dans ces premiers jours. J'y entrai fort bien, et compris le contraste que faisait en elle la joie, qu'elle ne pouvait douter que j'eusse, avec sa douleur. Mais ces quelques jours n'ont point eu de fin, et de ce moment je demeurai brouillé avec elle.

La Fin des conseils.

Les conseils tiraient à leur fin. Dubois était gêné par celui des affaires étrangères, Law par celui des finances. « Celui de la guerre était devenu une pétaudière. » Les autres ne valaient guère mieux. Un épisode de la lutte religieuse précipita leur ruine.

LE cardinal de Noailles, arrêté par le P. de La Tour, général de l'Oratoire, qui eut après tout lieu de se repentir d'une prudence dont les vues étaient droites, mais trop courtes avec tout son bon esprit, le cardinal de Noailles, dis-je, avait fait, malgré ses vrais amis, ceux de la vérité, et qui voyaient le plus clair, la faute capitale de n'avoir pas déclaré son appel de la Constitution *Unigenitus*, lors de celui des quatre célèbres évêques en pleine Sorbonne avec elle, et en ce même temps que tant d'universités et de grands corps réguliers et séculiers firent publiquement le leur. Je lui exposai chez moi toutes les raisons importantes, pressantes, évidentes de déclarer son appel en si bonne compagnie qui l'aurait augmentée encore d'un grand nombre, à l'appui de son nom, et qui, selon les apparences, eût emporté celui du parlement de Paris et de quelques autres ; mes exhortations furent vaines, et ceux qui aimaient l'Église et l'État, et qui voyaient les suites d'un délai si pernicieux, en gémirent.

Les affaires s'étant depuis continuellement aigries par l'intérêt des chefs de la Constitution en France, malgré Rome qui leur résistait, le cardinal de Noailles sentit enfin la faute énorme qu'il avait faite, et crut ne pouvoir plus trouver d'abri que par la déclaration de son appel. Il en rendit compte au Régent, bien résolu à cette fois de ne se plus laisser gagner, et se démit en même temps de sa place de chef du conseil de conscience qui, de ce moment, ne s'assembla plus à l'archevêché, mais chez l'archevêque de Bordeaux, qui y était en second. L'appel du cardinal de Noailles fut donc rendu public, dès le lendemain, 23 septembre. Il fut incontinent suivi de celui du chapitre de Notre-Dame, de presque tous les curés de Paris et du grand nombre du reste du diocèse, de plusieurs communautés séculières et régulières, et d'une foule immense d'ecclésiastiques particuliers, aux acclamations générales et publiques, avec tout le bruit et le fracas qu'on peut se représenter.

Cet éclat donna le dernier coup aux conseils. Celui de conscience ne s'assembla qu'une fois chez l'archevêque de Bordeaux, et fut cassé. Sa chute précipita celle des autres ; le Régent envoya à chacun de leurs chefs une lettre du roi pour les remercier, et fit en même temps l'abbé Dubois secrétaire d'État des affaires étrangères, et Le Blanc secrétaire d'État de la guerre ; j'eus

grande part au choix de ce dernier, qui était du conseil de guerre dès son établissement, à la mort du roi en sorte que la forme du gouvernement de ce prince, que le Régent avait voulu détruire à sa mort, dut, trois ans après, son rétablissement au même Régent, tant il est vrai qu'il n'est en ce monde que bas et petit intérêt particulier, et que tout est cercle et période.

L'Arrestation de Cellamare.

Cellamarre, ambassadeur d'Espagne, s'appliquait, pour plaire à Albéroni, à fomenter une révolte contre le Régent. Il s'agissait de mettre le roi d'Espagne à la tête des affaires de France. M. du Maine était du complot. On comptait sur les parlements, les chefs de la Constitution et toute la Bretagne (1718).

LES choses étant à ce point du côté de l'Espagne et de ceux qui s'étaient dévoués à leur vengeance ou à leurs propres espérances, il fallut parler clair à Madrid sur l'état des choses et sur les noms. Cellamare, trop sage pour confier à pas un de ses gens un paquet de cette conséquence, voulut que le courrier fût choisi à Madrid, et que ce fût quelqu'un au-dessus d'un courrier, qui eût en même temps dans sa personne et dans sa qualité de quoi ôter toute défiance. Pour mieux cacher un secret si important, ils choisirent à Madrid un jeune ecclésiastique qui s'appelait ou se fit appeler l'abbé Portocarrero, à qui ils donnèrent pour adjoint le fils de Monteléon [1]. Rien de mieux imaginé que deux jeunes gens que le hasard semblait faire rencontrer à Paris, l'un venant de Madrid, l'autre de la Haye, et se joindre après pour retourner de compagnie en Espagne. Le nom de Portocarrero imprimait et, depuis le fameux cardinal Portocarrero, portait avec soi sa faveur de la France. L'autre était le fils de l'ambassadeur d'Espagne, depuis longtemps en Angleterre, qui avait été assez longtemps en France et y avait laissé des amis considérables. Il était déclaré de tout temps pour la France, et pour que l'Espagne ne s'en séparât jamais ; on le savait ; l'abbé Dubois en avait été souvent témoin à Londres, et que cet attachement lui avait mal réussi auprès d'Albéroni. On a vu, par ces extraits de lettres de la poste de M. de Torcy, que Monteléon fut là-dessus inébranlable. Monteléon, sorti d'Angleterre par la rupture et les actions de la flotte anglaise contre l'Espagne dans la Méditerranée, était allé à la Haye attendre ce que sa cour voudrait faire de lui, et il paraissait qu'il envoyait son fils en Espagne pour cette affaire particulière. Deux jeunes gens de noms agréables à la France et qui

1. Le cardinal Portocarrero avait favorisé l'avènement de Philippe d'Anjou au trône d'Espagne. Monteléon était ambassadeur à Londres.

semblaient si bien se rencontrer de pur hasard à Paris, l'un venant de Madrid, l'autre de la Haye, et qu'il était si naturel qu'ils s'en retournassent ensemble, avaient tout ce qu'il fallait pour ôter tout soupçon qu'ils pussent être chargés d'aucun paquet de conséquence par l'ambassadeur, qui avait ses propres courriers et le renvoi de ceux qu'il recevait d'Espagne. On peut juger aussi que ces jeunes gens eux-mêmes ignoraient parfaitement ce dont ils étaient chargés, et il était tout simple que, s'en allant en Espagne, l'ambassadeur les chargeât de quelque paquet par occasion.

Ils partirent donc, munis de passeports du roi, à cause de la conjoncture de rupture prochaine, les premiers jours de décembre, avec un banquier espagnol établi en Angleterre, qui y venait de faire une fort grande banqueroute, et que les Anglais avaient obtenu du Régent de pouvoir faire arrêter partout où ils pourraient en France. On me trouvera bien mal instruit dans tout le cours de cette grande affaire, mais je ne puis ni ne veux dire que ce que j'en ai su, et du reste je donnerai mes conjectures. L'abbé Dubois, de plus en plus maître de M. le duc d'Orléans, le voulait être du secret de tout, pour n'avoir ni contradicteur ni même de compagnon, et M. le duc d'Orléans lui fut fidèle en obéissance. Lui-même, comme on le verra, n'en sut que ce qu'il plut ou ce qu'il convint à l'abbé Dubois.

Soit que l'arrivée de l'abbé Portocarrero, et le peu de jours qu'il demeura à Paris fût suspect à l'abbé Dubois et à ses émissaires, soit qu'il eût corrompu quelqu'un de principal auprès de l'ambassadeur d'Espagne, par qui il fut averti que ces jeunes gens étaient chargés d'un paquet important, soit qu'il n'y eût pas d'autre mystère que la mauvaise compagnie du banqueroutier parti avec eux, et l'attention de l'abbé Dubois à obliger les Anglais en le faisant arrêter, et qu'il eût ordonné de les arrêter tous trois, et d'enlever tous leurs papiers, de peur que le banqueroutier ne leur eût donné les siens pour ne pas les perdre s'il venait à être pris ; quoi qu'il en soit, l'abbé Dubois fit courre après eux, et ils furent arrêtés à Poitiers, tous leurs papiers enlevés et apportés à l'abbé Dubois par le courrier qui, aussitôt après leur capture, fut dépêché de Poitiers pour lui en apporter la nouvelle. Les hasards font souvent de grandes choses. Le courrier de Poitiers entra chez l'abbé Dubois comme M. le duc d'Orléans entrait à l'Opéra. Dubois parcourut les papiers, et dit la nouvelle de la capture à M. le duc d'Orléans comme il sortait de sa loge. Ce prince, qui avait accoutumé de s'enfermer alors tout de suite avec ses roués, en usa de même ce jour-là, sous prétexte que l'abbé Dubois n'avait pas eu le temps d'examiner les papiers, avec une incurie à laquelle tout cédait. Les premières heures de ses matinées étaient peu libres. Sa tête, offus-

quée encore des fumées du vin et de la digestion des viandes du souper, n'était pas encore en état de comprendre, et les secrétaires d'État m'ont souvent dit que c'était un temps où il ne tenait qu'à eux de lui faire signer tout ce qu'ils auraient voulu. Ce temps fut pris par l'abbé Dubois pour lui rendre compte des papiers arrivés de Poitiers, tel qu'il jugea à propos. Il n'en dit et n'en montra que ce qu'il voulut, et ne se dessaisit jamais d'aucun entre les mains du Régent, aussi peu de pas un autre[1]. La confiance aveugle, et la négligence abandonnée de ce prince en cette occasion fut incompréhensible ; et ce qui l'est encore plus, c'est que l'une et l'autre régna dans toute la suite de cette affaire et dans toutes ses parties, et rendit l'abbé Dubois le maître unique des preuves, des soupçons, de la conviction, de l'absolution, de la punition.

Seuls le garde des sceaux et Le Blanc, secrétaire d'Etat de la guerre, furent du secret, qu'ils ne révélèrent pas.

SOIT que M. le Régent en ait plus su qu'il n'a voulu le montrer, et que la crainte du nombre et du nom, des établissements et de la considération de ceux qui ont trempé dans cette affaire, lui ait fait prendre le parti qu'il y a pris ; soit que sa négligence continuelle, et son prodigieux asservissement sous le joug que l'abbé Dubois avait su lui imposer, l'eût laissé, comme je l'ai cru, dans l'ignorance du vrai fond et des circonstances importantes de l'affaire et de la plupart des gens considérables qui y étaient entrés, ou pour ménager la faiblesse du prince qu'il connaissait si parfaitement, ou pour se faire peu à peu, en temps et lieu, un mérite auprès de ceux dont il avait tu les noms, ni moi ni personne n'avons rien pu tirer de M. le duc d'Orléans au delà du récit ténébreux que je vais faire. Mais toujours, d'une obscurité si étrangement profonde résulte bien certainement un complot de M. et de M^me^ du Maine, laquelle y travailla longtemps avant le dernier lit de justice et dès l'entrée de la Régence par l'ameutement de la prétendue noblesse, du parlement, de la Bretagne, et tout ce qu'elle sut mettre en œuvre pour tenir ce qu'on a vu qu'elle avait déclaré si nettement aux ducs de La Force et d'Aumont lorsqu'ils furent forcés de la voir à Sceaux, sur l'affaire du bonnet : « Que quand on avait une fois acquis, comme que ce fût, la qualité de prince du sang et l'habilité de succéder à la couronne, il fallait bouleverser l'État et mettre tout en feu plutôt que se les laisser arracher. »

Le lendemain de l'arrivée du courrier de Poitiers à l'abbé Dubois, le prince de Cellamare, averti de son côté d'un événement

1. N'en mit pas davantage entre les mains de personne autre.

fâcheux, mais qui se flattait encore que la compagnie du banquier banqueroutier avait pu être la cause de l'arrêt des deux jeunes voyageurs et de l'enlèvement de leurs papiers, cacha son inquiétude sous une apparence fort tranquille, et alla à une heure après midi chez M. Le Blanc redemander un paquet de lettres qu'il leur avait donné par l'occasion de leur retour en Espagne et munis de passeports du roi. Le Blanc, qui avait sa leçon faite de plus d'une façon, par l'abbé Dubois qu'il avait vu le matin chez lui, et après de M. le duc d'Orléans, qu'ils avaient vu ensemble, sur la conduite à tenir dans les divers cas qui étaient possibles à l'égard de l'ambassadeur, lui répondit que le paquet avait été vu, qu'il y avait des choses importantes, et que, loin de lui être rendu, il avait ordre de le remener lui-même en son hôtel avec M. l'abbé Dubois, qui, averti à l'instant de l'arrivée de Cellamare chez Le Blanc, y était promptement accouru. Ils le firent donc monter dans le carrosse de M. Le Blanc et y entrèrent avec lui. L'ambassadeur, qui sentit bien qu'un pareil compliment ne se hasardait pas sans s'être précautionné sur l'exécution, ne fit aucune difficulté, et ne perdit pas un moment de sang-froid et d'air de tranquillité, pendant les trois heures au moins qu'ils passèrent chez lui à fouiller tous ses bureaux et ses cassettes et séparer les papiers qu'ils voulurent, en homme qui ne craint rien et qui est assuré dans sa conduite. Il traita toujours M. Le Blanc fort civilement ; pour l'abbé Dubois, avec qui il sentit bien qu'il n'avait rien à ménager, et que tout son complot était découvert, il affecta de le traiter avec le dernier mépris, jusque-là que, Le Blanc se mettant après une petite cassette : « Monsieur Le Blanc, monsieur Le Blanc, laissez cela, lui dit-il, cela n'est pas pour vous ; cela est bon pour l'abbé Dubois, » qui était là présent : puis, en le regardant, il ajouta : « Il a été maquereau toute sa vie, ce ne sont là-dedans que lettres de femmes. » L'abbé se mit à rire, n'osant pas se fâcher. Ce fut apparemment un bon mot que Cellamare voulut lâcher. Il était vieux déjà, il le paraissait encore plus que son âge. Il avait beaucoup d'esprit, de savoir et de capacité, et tout cela tourné au solide, nulle sorte de débauche, et toute sa galanterie n'était que pour le commerce du grand monde, pénétrer ce qu'il voulait savoir, faire et entretenir des partisans au roi d'Espagne et semer sans imprudence le mécontentement du Régent ; c'était donc là uniquement ce qui l'engageait à se mêler avec choix dans les meilleures compagnies. Du reste, fort retiré chez lui à lire ou à travailler. Au moment de son arrivée chez lui avec ses deux acolytes, un détachement de mousquetaires s'empara des portes et de la maison.

Quand tout fut visité, le scellé du roi et le cachet de l'ambassadeur furent mis sur tous les bureaux et les cassettes qui ren-

fermaient des papiers. L'abbé Dubois et Le Blanc s'en allèrent ensemble rendre compte au Régent, et laissèrent auprès de l'ambassadeur les mousquetaires pour le garder, lui et ses domestiques et du Libois, un des gentilshommes ordinaires du roi, comme il se pratique toujours d'en laisser un auprès des ambassadeurs dans les fâcheuses occasions.

Arrestation de M. et de Mme du Maine.

Dans un conseil secret tenu le 25 décembre au Palais-Royal, et dont étaient, outre d'Argenson et Dubois, M. le Duc, d'Antin, Saint-Simon et Torcy, le régent fit la preuve de la félonie de M. et de Mme du Maine. M. le Duc et Saint-Simon conseillèrent la rigueur. L'arrestation fut décidée, mais on s'y prit tard, et les coupables mirent leurs papiers à l'abri. Autre conseil le 28 décembre.

LE lendemain, sur les dix heures du matin, ayant fait filer des gardes du corps tout à l'entour de Sceaux sans bruit et sans paraître, La Billarderie, lieutenant des gardes du corps, y alla et arrêta le duc du Maine, comme il sortait d'entendre la messe dans sa chapelle, et fort respectueusement le pria de ne pas rentrer chez lui et de monter tout de suite dans un carrosse qui l'avait amené. M. du Maine, qui avait mis bon ordre qu'on ne trouvât rien chez lui ni chez pas un de ses gens, et qui était seul à Sceaux avec ses domestiques, ne fit pas la moindre résistance. Il répondit qu'il s'attendait depuis quelques jours à ce compliment, et monta sur-le-champ dans le carrosse. La Billarderie s'y mit à côté de lui, et sur le devant un exempt des gardes du corps et Favancourt, brigadier dans la première compagnie des mousquetaires, destiné à le garder dans sa prison.

Comme ils ne parurent devant le duc du Maine que dans le moment qu'ils montèrent en carrosse, le duc du Maine parut surpris et ému de voir Favancourt. Il ne l'aurait pas été de l'exempt des gardes ; mais la vue de l'autre l'abattit. Il demanda à La Billarderie ce que cela voulait dire, qui alors ne put lui dissimuler que Favancourt avait ordre de l'accompagner et de rester avec lui dans le lieu où ils allaient. Favancourt prit ce moment pour faire son compliment comme il put, auquel le duc du Maine ne répondit presque rien, mais d'une manière civile et craintive. Ces propos les conduisirent au bout de l'avenue de Sceaux, où les gardes du corps parurent. L'aspect en fit changer de couleur au duc du Maine.

Le silence fut peu interrompu dans le carrosse. Par-ci, par-là M. du Maine disait qu'il était très innocent des soupçons qu'on avait contre lui, qu'il était très attaché au roi, qu'il ne l'était pas moins à M. le duc d'Orléans, qui ne pourrait s'empêcher

de le reconnaître, et qu'il était bien malheureux que Son Altesse Royale donnât créance à ses ennemis, mais sans jamais nommer personne : tout cela par hoquets [1] et parmi force soupirs, de temps en temps des signes de croix et de marmottages bas comme de prières, et des plongeons de sa part à chaque église ou à chaque croix par où ils passaient. Il mangea avec eux dans le carrosse assez peu, tout seul le soir, force précautions à la couchée. Il ne sut que le lendemain qu'il allait à Dourlens [2]. Il ne témoigna rien là-dessus. J'ai su toutes ces circonstances et celles de sa prison après qu'il en fut sorti, par ce même Favancourt que je connaissais fort, parce que c'était lui qui m'avait appris l'exercice, et qui était sous-brigadier de la brigade de Crenay, dans la première compagnie des mousquetaires, dans le temps que j'y étais dans cette même brigade, et qui m'avait toujours courtisé depuis. M. du Maine eut deux valets avec lui et fut presque toujours gardé à vue.

Au même instant qu'il fut arrêté, Ancenis, qui venait d'avoir la survivance de la charge de capitaine des gardes du corps du duc de Charost, son père, alla arrêter la duchesse du Maine dans sa maison, rue Saint-Honoré. Un lieutenant et un exempt des gardes du corps à pied, et une troupe de gardes du corps parurent en même temps et se saisirent de la maison et des portes. Le compliment du duc d'Ancenis fut aigrement reçu. Mme du Maine voulut prendre des cassettes. Ancenis s'y opposa. Elle réclama au moins ses pierreries : altercation fort haute d'une part, fort modeste de l'autre ; mais il fallut céder. Elle s'emporta contre la violence faite à une personne de son rang, sans rien dire de trop désobligeant à M. d'Ancenis et sans nommer personne. Elle différa de partir tant qu'elle put, malgré les instances d'Ancenis, qui à la fin lui présenta la main, et lui dit poliment, mais fermement, qu'il fallait partir. Elle trouva à sa porte deux carrosses de remise, tous deux à six chevaux, dont la vue la scandalisa fort. Il fallut pourtant y monter. Ancenis se mit à côté d'elle, le lieutenant et l'exempt des gardes sur le devant, deux femmes de chambre, qu'elle choisit, avec ses hardes, qu'on visita, dans l'autre carrosse. On prit le rempart ; on évita les grandes rues : qui que ce soit [3] n'y branla, dont elle ne put s'empêcher de marquer sa surprise et son dépit, ne jeta pas une larme, et déclama en général par hoquets contre la violence qui lui était faite. Elle se plaignit souvent de la rudesse et de l'indignité de la voiture, et demanda de fois à autre où on la menait. On se contenta de lui dire qu'elle coucherait à Essonne, sans lui

1. Phrases entrecoupées boutades.
2. Charost, qu'on savait sûr, en était gouverneur.
3. Personne

rien dire de plus. Ses trois gardiens gardèrent un profond silence. On prit à la couchée toutes les précautions nécessaires. Lorsqu'elle partit le lendemain, le duc d'Ancenis prit congé d'elle et la laissa au lieutenant et à l'exempt des gardes du corps avec des gardes du corps pour la conduire. Elle lui demanda où on la menait : il répondit simplement : « A Fontainebleau, » et vint rendre compte au Régent. L'inquiétude de Mme du Maine augmenta à mesure qu'elle s'éloignait de Paris ; mais, quand elle [se] vit en Bourgogne, et qu'elle sut enfin qu'on la menait à Dijon, elle déclama beaucoup [1].

Ce fut bien pis quand il fallut entrer dans le château, et qu'elle s'y vit prisonnière sous la clef de M. le Duc. La fureur la suffoqua. Elle dit rage de son neveu, et de l'horreur du choix de ce lieu. Néanmoins, après ces premiers transports, elle revint à elle et à comprendre qu'elle n'était ni en lieu ni en situation de faire tant de l'enragée. Sa rage extrême se referma en elle-même, elle n'affecta plus que de l'indifférence pour tout et une dédaigneuse sécurité. Le lieutenant du roi du château, absolument à M. le Duc, la tint fort serrée, et la veilla et ses deux femmes de chambre de fort près. Le prince de Dombes et le comte d'Eu furent en même temps exilés à Eu, où ils eurent un gentilhomme ordinaire toujours auprès d'eux, et Mlle du Maine [2] envoyée à Maubuisson.

Madame de Charlus.

Sa mort survint au début de 1719.

LA marquise de Charlus, sœur de Mezières et mère du marquis de Lévi, devenu depuis duc et pair, mourut riche et vieille. Elle était toujours faite comme une crieuse de vieux chapeaux, ce qui lui fit essuyer maintes avanies parce qu'on ne la connaissait pas, et qu'elle trouvait fort mauvaises. Pour se délasser un moment du sérieux, je rapporterai une aventure d'elle d'un autre genre.

Elle était très avare et grande joueuse. Elle y aurait passé les nuits les pieds dans l'eau. On jouait à Paris les soirs gros jeu au lansquenet chez Mme la princesse de Conti, fille de M. le Prince. Mme de Charlus y soupait un vendredi, entre deux reprises, avec assez de monde. Elle n'y était pas mieux mise qu'ail-

1. Revenant sur ce voyage forcé, Saint-Simon dit plus loin : « On eût dit que c'était une fille de France qu'une haine sans cause et sans droit traitait avec la dernière indignité. L'héroïne de roman, farcie des pièces de théâtre qu'elle jouait elle-même à Sceaux depuis plus de vingt ans, ne parlait que leur langage, où les plus fortes épithètes ne suffisaient pas à son gré à la prétendue justice de ses plaintes. »

2. Leurs enfants.

leurs, et on portait en ce temps-là des coiffures qu'on appelait des commodes, qui ne s'attachaient point et qui se mettaient et ôtaient comme les hommes mettent et ôtent une perruque et un bonnet de nuit, et la mode était que toutes les coiffures de femmes étaient fort hautes. Mme de Charlus était auprès de l'archevêque de Reims, Le Tellier. Elle prit un œuf à la coque qu'elle ouvrit, et, en s'avançant après pour prendre du sel, mit sa coiffure en feu, d'une bougie voisine, sans s'en apercevoir. L'archevêque, qui la vit tout en feu, se jeta à sa coiffure et la jeta par terre. Mme de Charlus, dans la surprise et l'indignation de se voir décoiffée sans savoir pourquoi, jeta son œuf au visage de l'archevêque, qui lui découla partout. Il ne fit qu'en rire, et toute la compagnie fut aux éclats de la tête grise, sale et chenue de Mme de Charlus et de l'omelette de l'archevêque, surtout de la furie et des injures de Mme de Charlus qui croyait qu'il lui avait fait un affront et qui fut du temps sans vouloir en entendre la cause, et après de se trouver ainsi pelée devant tout le monde. La coiffure était brûlée, Mme la princesse de Conti lui en fit donner une, mais avant qu'elle l'eût sur la tête on eut tout le temps d'en contempler les charmes et elle de rognonner toujours en furie. M. de Charlus, son mari, la suivit trois mois après. M. de Lévi crut trouver des trésors ; il y en avait eu, mais ils se trouvèrent envolés.

Les Philippiques.

Toute une littérature politique sévit à cette époque en France. Le 4 février, un arrêt du parlement supprime trois prétendues lettres du roi d'Espagne au roi, aux parlements, aux États généraux, et une requête des États généraux au roi d'Espagne.

CES pièces firent du bruit et tombèrent bientôt d'elles-mêmes. M. le duc d'Orléans les méprisa et n'en fut point affecté.

Il n'en fut pas de même d'une pièce de vers qui parut presque dans le même temps sous le nom de *Philippiques*, et qui fut distribuée avec une promptitude et une abondance extraordinaire. La Grange, élevé autrefois page de Mme la princesse de Conti fille du roi, en fut l'auteur et ne le désavouait pas. Tout ce que l'enfer peut vomir de vrai et de faux y était exprimé dans les plus beaux vers, le style le plus poétique, et tout l'art et l'esprit qu'on peut imaginer. M. le duc d'Orléans le sut et voulut voir ce poème, car la pièce était longue, et n'en put venir à bout, parce que personne n'osa la lui montrer.

Il m'en parla plusieurs fois, et à la fin il exigea si fort que je la lui apporterais qu'il n'y eut pas moyen de m'en défendre.

Je la lui apportai donc, mais de la lui lire, je lui déclarai que je ne le ferais jamais. Il la prit donc, et la lut bas debout dans la fenêtre de son petit cabinet d'hiver où nous étions. Il la trouva tout en la lisant telle qu'elle était, car il s'arrêtait de fois à autre pour m'en parler sans en paraître fort ému. Mais tout d'un coup, je le vis changer de visage et se tourner à moi les larmes aux yeux, et près de se trouver mal. « Ah ! me dit-il, c'en est trop, cette horreur est plus forte que moi. » C'est qu'il était à l'endroit où le scélérat montre M. le duc d'Orléans dans le dessein d'empoisonner le roi, et tout prêt d'exécuter son crime. C'est où l'auteur redouble d'énergie, de poésie, d'invocations, de beautés effrayantes et terribles, d'invectives, de peintures hideuses, de portraits touchants de la jeunesse, de l'innocence du roi et des espérances qu'il donnait, d'adjurations à la nation de sauver une si chère victime de la barbarie du meurtrier ; en un mot tout ce que l'art a de plus délicat, de plus tendre, de plus fort et de plus noir, de plus pompeux et de plus remuant. Je voulus profiter du morne silence où M. le duc d'Orléans tomba pour lui ôter cet exécrable papier, mais je ne pus en venir à bout ; il se répandit en justes plaintes d'une si horrible noirceur, en tendresse sur le roi, puis voulut achever sa lecture, qu'il interrompit encore plus d'une fois pour m'en parler. Je n'ai point vu jamais homme si pénétré, si intimement touché, si accablé d'une injustice si énorme et si suivie. Moi-même, je m'en trouvai hors de moi. A le voir, les plus prévenus, pourvu qu'ils ne le fussent que de bonne foi, se seraient rendus à l'éclat de l'innocence et de l'horreur du crime dans laquelle il était plongé. C'est tout dire que j'eus peine à me remettre, et que j'eus toutes les peines du monde à le remettre un peu.

Ce La Grange, qui de sa personne ne valait rien en quelque genre que ce fût, mais qui était bon poète, et n'était que cela, et n'avait jamais été autre chose, s'était par là insinué à Sceaux, où il était devenu un des grands favoris de Mme du Maine. Elle et son mari en connurent la vie, la conduite, les mœurs et la mercenaire scélératesse. Ils la surent bien employer. Il fut arrêté peu après et envoyé aux îles de Sainte-Marguerite, d'où à la fin il obtint de sortir avant la fin de la Régence. Il eut l'audace de se montrer partout dans Paris, et, tandis qu'il y paraissait aux spectacles et dans tous les lieux publics, on eut l'impudence de répandre que M. le duc d'Orléans l'avait fait tuer. Les ennemis de M. le duc d'Orléans et ce prince ont été également infatigables ; les premiers en toutes les plus noires horreurs, lui à la plus infructueuse clémence, pour ne lui pas donner un nom plus expressif.

La Fin du P. Tellier.

Pendant que l'empereur et le roi de Sardaigne s'interdisaient dans leurs États toute dispute sur la Constitution, celui qui l'avait introduite en France s'en allait finir à la Flèche.

ON a vu en son lieu le conseil que j'avais donné à M. le duc d'Orléans sur le traitement à faire au P. Tellier, où je voulais accommoder la reconnaissance des services qu'il en avait reçus avec la tranquillité publique. Il l'approuva fort et en usa tout autrement. La pension fut modérée, et la liberté ne la fut point. Il voulut aller chez l'évêque d'Amiens, son intime confident, et l'obtint. Il en abusa en boute-feu furieux et enragé de n'être plus le maître. Ses commerces en France, ses intrigues aux Pays-Bas, ses cabales partout, ses machinations diverses ne purent demeurer secrètes. Il se déroba, pour aller lui-même animer le parti en Flandre, trop languissant pour son feu. Il en fit tant que l'évêque d'Amiens fut fort réprimandé, et que le P. Tellier fut confiné à La Flèche. Ce tyran de l'Église, indigné de ne pouvoir plus remuer, ce qui était la seule consolation de la fin de son règne et de sa terrible domination, se trouva dans une réduction à la Flèche également nouvelle et insupportable.

Les jésuites, espions les uns des autres, et jaloux et envieux de ceux qui ont le secret, l'autorité et la considération qu'elle leur donne bien au-dessus des provinciaux et des autres supérieurs, sont encore merveilleusement ingrats envers ceux mêmes qui, ayant été dans les premières places ou qui ayant servi leur compagnie avec le plus grand travail et le plus de succès, lui deviennent inutiles par leur âge ou par leurs infirmités. Ils les regardent alors avec mépris et bien loin des égards pour leur âge, leurs services et leur mérite, ils les laissent dans la plus triste solitude et leur plaignent [1] tout jusqu'à la nourriture.

Ici, trois exemples observés par Saint-Simon de la lésine et de l'ingratitude des jésuites.

C'est donc cet abandon, ce mépris et ce reproche tacite de tout soulagement qu'éprouva le P. Tellier à la Flèche quoiqu'il eût quatre mille livres de pension. Il avait maltraité jusqu'aux jésuites. Aucun d'eux n'approchait de lui qu'en tremblant du temps qu'il était confesseur ; encore n'y avait-il que quelques gros bonnets et en très petit nombre. Les premiers supérieurs qu'il gouvernait à baguette, éprouvaient ses duretés, et tous sa domination, sans la moindre ouverture. Le général même fut

1. *Plaignent* : mesurent.

réduit à ployer devant lui ce despotisme absolu qu'il exerce sur toute la compagnie et sur tous les jésuites en particulier. Tous, et ils me l'ont dit dans ces temps-là bien des fois, désapprouvaient la violence de sa conduite et en étaient fort alarmés pour la société ; tous le haïssaient comme on déteste un maître grossier, dur, inaccessible, plein de soi-même, qui se plaît à faire sentir son pouvoir et son mépris. Son exil et la conduite qui le lui attira leur fut un nouveau motif de dépit par le dévoilement des intrigues secrètes où ils avaient grande part et qu'ils avaient grand intérêt à cacher. Tout cela ensemble ne rendit pas au P. Tellier la retraite forcée de la Flèche agréable. Il y trouva des supérieurs et des confrères aigris qui, au lieu de la terreur générale qu'il avait imposée aux jésuites mêmes, n'eurent plus que du mépris pour lui, et se plurent à le lui faire sentir. Ce roi de l'Église et en partie de l'État, en particulier de sa société, redevint un jésuite comme les autres, et sous ses supérieurs on peut juger quel enfer ce fut à un homme aussi impétueux et aussi accoutumé à une domination sans réplique et sans bornes et à en abuser en toutes façons. Aussi ne la fit-il pas longue. On n'entendit plus parler de lui depuis, et il mourut au bout de six mois qu'il fut à la Flèche.

Scandaleuse Maladie de la duchesse de Berry.

L'extraordinaire princesse était grosse de Rion, toujours amoureux et aimé de Mme de Mouchy (1719).

LA grossesse vint à terme, et ce terme mal préparé par les soupers continuels fort arrosés de vins et de liqueurs les plus fortes devint orageux et promptement dangereux.

Le danger redoublant, Languet, célèbre curé de Saint-Sulpice, qui déjà s'était rendu assidu, parla des sacrements à M. le duc d'Orléans. La difficulté fut qu'il pût entrer pour les proposer à Mme la duchesse de Berry. Mais il s'en trouva bientôt une plus grande. C'est que le curé, en homme instruit de ses devoirs, déclara qu'il ne les administrerait point, ni ne souffrirait qu'ils lui fussent administrés, tant que Rion et Mme de Mouchy seraient non seulement dans sa chambre, mais dans le Luxembourg. Il le fit tout haut, et devant tout le monde, exprès à M. le duc d'Orléans qui en fut moins choqué qu'embarrassé. Il prit le curé à part, et le tint longtemps à tâcher de lui faire goûter quelques tempéraments. Le voyant inflexible, il lui proposa à la fin de s'en rapporter au cardinal de Noailles. Le curé l'accepta sur-le-champ et promit de déférer à ses ordres comme étant son évêque, pourvu qu'il eût la liberté de lui expliquer ses raisons. L'affaire pressait, et Mme la duchesse de Berry se confessait pendant cette

dispute à un cordelier son confesseur. M. le duc d'Orléans se flatta sans doute de trouver le diocésain plus flexible que le curé avec lequel il était très opposé de sentiment sur la Constitution, et qui pour la même affaire était si fort entre les mains du régent ; s'il l'espéra, il se trompa.

Le cardinal de Noailles arriva ; M. le duc d'Orléans le prit à l'écart avec le curé, et la conversation dura plus d'une demi-heure. Comme la déclaration du curé avait été publique, le cardinal-archevêque de Paris jugea à propos que la sienne la fût aussi. En se rapprochant tous les trois du monde et de la porte de la chambre, le cardinal de Noailles dit tout haut au curé qu'il avait fait très dignement son devoir, qu'il n'en attendait pas moins d'un homme de bien, éclairé comme il l'était, et de son expérience ; qu'il le louait de ce qu'il exigeait, avant d'administrer ou de laisser administrer les sacrements à Mme la duchesse de Berry ; qu'il l'exhortait à ne s'en pas départir et à ne se laisser pas tromper sur une chose aussi importante ; que, s'il avait besoin de quelque chose de plus pour être autorisé, il lui défendait, comme son évêque diocésain et son supérieur, de laisser administrer ou d'administrer lui-même les sacrements à Mme la duchesse de Berry, tant que M. de Rion et Mme de Mouchy seraient dans la chambre, même dans le Luxembourg, et n'en seraient pas congédiés. On peut juger de l'éclat d'un si indispensable scandale, de l'effet qu'il fit dans cette pièce si remplie, de l'embarras de M. le duc d'Orléans, du bruit que cela fit incontinent partout. Qui que ce soit, pas même les chefs de la Constitution, les plus violents ennemis du cardinal de Noailles, les évêques du plus bel air, les femmes du plus grand monde, les libertins même, pas un seul ne blâma ni le curé ni son archevêque, les uns par savoir les règles ou par n'oser les impugner [1], le gros et le plus nombreux par l'horreur de la conduite de Mme la duchesse de Berry, et par la haine que son orgueil lui attirait.

Question après entre le régent, le cardinal et le curé, tous trois dans le coin de la porte, qui d'eux porterait cette résolution à Mme la duchesse de Berry, qui ne s'attendait à rien moins, et qui toute confessée, comptait à tous moments de voir entrer le saint sacrement et le recevoir. Après un court colloque, que l'état de la malade pressa, le cardinal et le curé s'éloignèrent un peu tandis que M. le duc d'Orléans se fit entr'ouvrir la porte et appeler Mme de Mouchy. Là, toujours la porte entr'ouverte, elle dedans, lui dehors, il lui déclara de quoi il était question. La Mouchy, bien étonnée, encore plus indignée, le prit sur le haut ton, dit ce qu'il lui plut sur son mérite et sur l'affront que des cagots entreprenaient de lui faire et à Mme la duchesse de

1. *Impugner* : combattre.

Berry, qui ne le souffrirait et n'y consentirait jamais, et qui la ferait mourir dans l'état où elle était, si on avait l'imprudence et la cruauté de le lui dire. La conclusion pourtant fut que La Mouchy se chargea d'aller dire à Mme la duchesse de Berry ce qui était résolu sur les sacrements ; on peut juger ce qu'elle y sut ajouter du sien. La réponse négative ne tarda pas à être rendue par la même à M. le duc d'Orléans, en entre-bâillant la porte. Avec une telle commissionnaire, il devait bien s'attendre à la réponse qu'il en reçut. Aussitôt après, il fut la rendre au cardinal et au curé ; le curé ayant là son archevêque, et de même avis que lui, se contenta de hausser les épaules. Mais le cardinal dit à M. le duc d'Orléans que Mme de Mouchy, l'une des deux personnes indispensables à renvoyer et sans retour, n'était guère propre à faire entendre règle et raison à Mme la duchesse de Berry ; que c'était à lui, son père, à lui porter cette parole et à la porter à faire le devoir d'une chrétienne, si près de paraître devant Dieu, et le pressa d'aller lui parler. On n'aura pas peine à croire que son éloquence n'y gagna rien. Ce prince craignait trop sa fille et aurait été un faible apôtre avec elle.

Le refus réitéré fit prendre sur-le-champ au cardinal le parti de parler lui même à Mme la duchesse de Berry, accompagné du curé ; et comme il voulait s'y acheminer tout de suite, M. le duc d'Orléans, qui n'osa l'en empêcher, mais qui eut peur de quelque révolution subite et dangereuse dans Mme sa fille, à l'aspect et au discours des deux pasteurs, le conjura d'attendre qu'on l'eût disposée à les voir. Il alla donc faire un autre colloque dans cette porte qu'il se fit entre-bailler, dont le succès fut pareil au précédent. Mme la duchesse de Berry se mit en furie, répondit des emportements contre ces cafards qui abusaient de son état et de leur caractère pour la déshonorer par un éclat inouï, et n'épargna pas M. son père de sa sottise et de sa faiblesse de le souffrir. Qui l'aurait crue, on aurait fait sauter les degrés au cardinal et au curé. M. le duc d'Orléans revint à eux fort petit et fort en peine, et qui ne savait que faire entre sa fille et eux. Il leur dit qu'elle était si faible et si souffrante qu'il fallait qu'ils différassent, et les entretint comme il put. L'attention et la curiosité de tout ce grand monde qui remplissait cette pièce était extrême, qui sut enfin ce détail par-ci par-là, et tout de suite après dans la journée. Mme de Saint-Simon, avec quelques dames de Mme la duchesse de Berry et quelques autres qui étaient venues savoir des nouvelles, était assise dans une embrasure de fenêtre, un peu au loin, qui voyait tout ce manège, et qui de temps en temps était instruite de ce qui se passait.

Le cardinal de Noailles demeura plus de deux heures avec M. le duc d'Orléans, desquels à la fin le monde principal se rapprocha. Le cardinal voyant enfin qu'il ne pouvait entrer dans

la chambre, sans une sorte de violence et fort contraire à la persuasion, trouva indécent d'attendre inutilement davantage. En s'en allant il réitéra ses ordres au curé, et lui recommanda de veiller à n'être point trompé sur les sacrements qu'on tenterait peut-être d'administrer clandestinement. Il s'approcha ensuite de Mme de Saint-Simon, la prit en particulier, lui conta ce qui s'était passé, s'en affligea avec elle et de tout l'éclat qu'il n'avait pu éviter. M. le duc d'Orléans se hâta d'annoncer à Mme sa fille le départ du cardinal, dont lui-même se trouva fort soulagé. Mais en sortant de la chambre, il fut étonné de trouver le curé collé tout près de la porte, et encore plus de la déclaration qu'il lui fit que c'était là le poste qu'il avait pris et dont rien ne le ferait sortir, parce qu'il ne voulait pas être trompé sur les sacrements. En effet, il y demeura ferme quatre jours, et les nuits de même, excepté de courts intervalles pour la nourriture et quelque repos qu'il allait prendre chez lui, fort près du Luxembourg, et laissait en son poste deux prêtres jusqu'à son retour ; enfin, le danger passé, il leva le siège.

Mme la duchesse de Berry, bien accouchée d'une fille, n'eut plus qu'à se rétablir, mais dans un emportement égal contre le curé et contre le cardinal de Noailles auxquels elle ne l'a jamais pardonné, et fut de plus en plus ensorcelée des deux amants qui se moquaient d'elle, et qui ne lui étaient attachés que pour leur fortune et leur intérêt.

Mort de Mme de Maintenon.

LE samedi au soir 15 avril, veille de la Quasimodo, mourut à Saint-Cyr la célèbre et fatale Mme de Maintenon. Quel bruit cet événement en Europe, s'il fût arrivé quelques années plus tôt ! On l'ignora peut-être à Versailles, qui en est si proche ; à peine en parla-t-on à Paris. On s'est tant étendu sur cette femme trop et si malheureusement fameuse, à l'occasion de la mort du roi, qu'il ne reste rien à en dire que depuis cette époque. Elle a tant, si puissamment et si funestement figuré pendant trente-cinq années, sans la moindre lacune, que tout, jusqu'à ses dernières années de retraite, en est curieux.

Elle se retira à Saint-Cyr au moment même de la mort du roi, et eut le bon sens de s'y réputer morte au monde, et de n'avoir jamais mis le pied hors de la clôture de cette maison. Elle ne voulut y voir personne du dehors sans exception, que du très petit nombre dont on va parler, rien demander, ni recommander à personne, ni se mêler de rien où son nom pût être mêlé. Mme de Caylus, Mme de Dangeau, Mme de Lévi étaient admises, mais peu souvent, les deux dernières encore plus rarement, à dîner. Le cardinal de Rohan la voyait toutes les semaines, le duc du

Maine aussi, et passait trois et quatre heures avec elle tête à tête. Tout lui riait quand on le lui annonçait. Elle embrassait son mignon avec la dernière tendresse, quoiqu'il puât bien fort, car elle l'appelait toujours ainsi. Assez souvent le duc de Noailles, dont elle paraissait se soucier médiocrement, de sa femme encore moins, quoique sa propre nièce, qui y allait fort rarement et d'un air contraint, et mal volontiers ; aussi la réception était pareille ; le maréchal de Villeroy, tant qu'il en pouvait prendre le temps et toujours avec grand accueil ; presque point le cardinal de Bissy ; quelques évêques obscurs et fanatiques quelquefois ; assez souvent l'archevêque de Rouen, Aubigny ; Bloin de temps en temps ; et l'évêque de Chartres, Mérinville, diocésain et supérieur de la maison.

Une fois la semaine, quand la reine d'Angleterre était à Saint-Germain, [elle [1]] allait dîner avec elle, mais de Chaillot, où elle passait des temps considérables, elle n'y allait pas. Elles avaient chacune leur fauteuil égal, vis-à-vis l'une de l'autre. A l'heure du dîner, on mettait une table entre elles d'eux, leur couvert, les premiers plats et une cloche. C'était les jeunes demoiselles de la chambre qui faisaient tout ce ménage, et qui leur servaient à boire, des assiettes et un nouveau service quand la cloche les appelait ; la reine leur témoignait toujours quelques bontés. Le repas fini, elles desservaient et ôtaient tout de la chambre, puis apportaient et rapportaient le café. La reine y passait deux ou trois heures tête à tête, puis elles s'embrassaient ; M^me^ de Maintenon faisait trois ou quatre pas en la recevant et en la conduisant ; les demoiselles, qui étaient dans l'antichambre, l'accompagnaient à son carrosse, et l'aimaient fort, parce qu'elle leur était fort gracieuse.

Elles étaient charmées surtout du cardinal de Rohan, qui ne venait jamais les mains vides ; et qui leur apportait des pâtisseries et des bonbons de quoi les régaler plusieurs jours. Ces bagatelles faisaient plaisir à M^me^ de Maintenon. Il est pourtant vrai qu'avec ce peu de visites, qui ne se hasardaient point qu'elle n'en marquât le jour et l'heure, qu'on envoyait lui demander, excepté son mignon, toujours reçu à bras ouverts, il arrivait rarement des journées où elle n'eût personne. Ces temps-là et les vides des matinées étaient remplis par beaucoup de lettres qu'elle recevait et de réponses qu'elle faisait, presque toutes à des supérieurs de communautés de prêtres ou de séminaires, à des abbesses, même à de simples religieuses ; car le goût de direction surnagea toujours à tout, et comme elle écrivait singulièrement bien et facilement, elle se plaisait à dicter ses lettres. Tous ces

1. La reine d'Angleterre.

détails, je les ai sus de Mme de Tibouville, qui était Rochechouart, sans aucun bien, et mise enfant à Saint-Cyr.

Mme de Maintenon, comme à la cour, se levait matin et se couchait de bonne heure. Ses prières duraient longtemps ; elle lisait aussi elle-même des livres de piété, quelquefois elle se faisait lire quelque peu d'histoire par ses jeunes filles, et se plaisait à les faire raisonner dessus et à les instruire. Elle entendait la messe d'une tribune tout contre sa chambre, souvent quelques offices, très rarement dans le chœur. Elle communiait, non comme le dit Dangeau dans ses Mémoires, ni tous les deux jours, ni à minuit, mais deux fois la semaine, ordinairement entre sept et huit heures du matin, puis revenait dans sa tribune, où ces jours-là elle demeurait longtemps.

Son dîner était simple, mais délicat et recherché dans sa simplicité, et très abondant en tout. Le duc de Noailles, après Mornay et Bloin, ne la laissaient pas manquer de gibier de Saint-Germain et de Versailles, ni les bâtiments de fruits. Quand elle n'avait point de dames de dehors, elle mangeait seule, servie par ces demoiselles de sa chambre, dont elle faisait mettre quelques-unes à table trois ou quatre fois l'an tout au plus. Mlle d'Aumale, qui était vieille, et qu'elle avait eue longtemps à la cour, n'était pas de ce côté la plus distinguée. Il y avait un souper neuf pour cette Mlle d'Aumale et pour les demoiselles de la chambre, dont elle était comme la gouvernante. Mme de Maintenon ne prenait rien le soir ; quelquefois dans les fort beaux jours sans vent, elle se promenait un peu dans le jardin.

Elle nommait toutes les supérieures, premières et subalternes, et toutes les officières. On lui rendait un compte succinct du courant ; mais, de tout ce qui était au-delà, la première supérieure prenait ses ordres. Elle était Madame tout court dans la maison, où tout était en sa main ; et, quoiqu'elle eût des manières honnêtes et douces avec les dames de Saint-Cyr, et de bonté avec les demoiselles, toutes tremblaient devant elle. Il était infiniment rare qu'elle en vît d'autres que les supérieures et les officières, encore n'était-ce que lorsqu'elle en envoyait chercher, ou encore plus rarement, quand quelqu'une se hasardait de lui faire demander une audience, qu'elle ne refusait pas. La première supérieure venait chez elle quand elle voulait, mais sans en abuser ; elle lui rendait compte de tout et recevait ses ordres sur tout. Mme de Maintenon ne voyait guère qu'elle. Jamais abbesse, fille de France, comme il y en a eu autrefois, n'a été si absolue, si ponctuellement obéie, si crainte, si respectée, et, avec cela, elle était aimée de presque tout ce qui était enfermé dans Saint-Cyr. Les prêtres du dehors étaient dans la même soumission et dans la même dépendance. Jamais, devant ses demoiselles, elle ne parlait de rien qui pût approcher du gouvernement ni de

la cour, assez souvent du feu roi avec éloge, mais sans enfoncer rien, et ne parlant jamais des intrigues, des cabales, ni des affaires.

La chute du duc du Maine au lit de justice des Tuileries lui donna le premier coup de mort. Ce n'est pas trop présumer que de se persuader qu'elle était bien instruite des mesures et des desseins de ce mignon, et que cette espérance l'ait soutenue, mais quand elle le vit arrêté, elle succomba ; la fièvre continue la prit, et elle mourut à quatre-vingt-trois ans, avec toute sa tête et tout son esprit.

Law et Saint-Simon.

La Compagnie des Indes occidentales avait été fondée par Law pour aider sa banque. On l'appelait le *Mississipi*.

LAW faisait toujours merveilles avec son Mississipi. On avait fait comme une langue pour entendre ce manège et pour savoir s'y conduire, que je n'entreprendrai pas d'expliquer, non plus que les autres opérations de finances. C'était à qui aurait du Mississipi. Il s'y faisait presque tout à coup des fortunes immenses. Law, assiégé chez lui de suppliants et de soupirants, voyait forcer sa porte, entrer du jardin par ses fenêtres, tomber dans son cabinet par sa cheminée. On ne parlait que par millions. Law, qui, comme je l'ai dit, venait chez moi tous les mardis entre onze heures et midi, m'avait souvent pressé d'en recevoir sans qu'il m'en coûtât rien, et de le gouverner sans que je m'en mêlasse pour me valoir plusieurs millions. Tant de gens de toute espèce y en avaient gagné plusieurs par leur seule industrie, qu'il n'était pas douteux que Law ne m'en fît gagner encore plus et plus rapidement ; mais je ne voulus jamais m'y prêter. Law s'adressa à M^me^ de Saint-Simon, qu'il trouva aussi inflexible. Enrichir pour enrichir, il eût bien mieux aimé m'enrichir que tant d'autres, et m'attacher nécessairement à lui par cet intérêt dans la situation où il me voyait auprès du régent. Il lui en parla donc pour essayer de me vaincre par cette autorité. Le régent m'en parla plus d'une fois : j'éludai toujours.

Enfin, un jour qu'il m'avait donné rendez-vous à Saint-Cloud, où il était allé travailler pour s'y promener après, étant tous deux assis sur la balustrade de l'orangerie qui couvre la descente dans le bois des Goulottes, il me parla encore du Mississipi, et me pressa infiniment d'en recevoir de Law ; plus je résistai, plus il me pressa, plus il s'étendit en raisonnements ; à la fin il se fâcha, et me dit que c'était être trop glorieux aussi, parmi tant de gens de ma qualité et de ma dignité qui couraient

après, de refuser obstinément ce que le roi me voulait donner, au nom duquel tout se faisait. Je lui répondis que cette conduite serait d'un sot et d'un impertinent encore plus que d'un glorieux; que ce n'était pas aussi la mienne ; que, puisqu'il me pressait tant, je lui dirais donc mes raisons ; qu'elles étaient que, depuis la fable du roi Midas, je n'avais lu nulle part, et encore moins vu, que personne eût la faculté de convertir en or tout ce qu'il touchait ; que je ne croyais pas aussi que cette vertu fût donnée à Law, mais que je pensais que tout son savoir était un savant jeu, un habile et nouveau tour de passe-passe, qui mettait le bien de Pierre dans la poche de Jean, et qui n'enrichissait les uns que des dépouilles des autres ; que tôt ou tard cela tarirait, le jeu se verrait à découvert, qu'une infinité de gens demeureraient ruinés, que je sentais toute la difficulté, souvent l'impossibilité des restitutions, et de plus à qui restituer cette sorte de gain ; que j'abhorrais le bien d'autrui, et que pour rien je ne m'en voulais charger, même d'équivoque. [ ]

Mort de la duchesse de Berry.

La duchesse de Berry ne se rétablissait pas : de Meudon, où elle était depuis le 10 avril, elle se fit transporter à la Muette le 14 mai. Dès le 14 juillet, on commença sérieusement à craindre pour sa vie (1719).

Mme LA DUCHESSE DE BERRY a fait tant de bruit dans l'espace d'une très courte vie que, encore que la matière en soit triste, elle est curieuse et mérite qu'on s'y arrête un peu. Née avec un esprit supérieur, et, quand elle le voulait, également agréable et aimable, et une figure qui imposait et qui arrêtait les yeux avec plaisir, mais que sur la fin le trop d'embonpoint gâta un peu, elle parlait avec une grâce singulière, une éloquence naturelle qui lui était particulière, et qui coulait avec aisance et de source, enfin avec une justesse d'expressions qui surprenait et charmait. Que n'eût-elle point fait de ces talents avec le roi et Mme de Maintenon, qui ne voulaient que l'aimer, avec Mme la duchesse de Bourgogne, qui l'avait mariée, et qui en faisait sa propre chose, et depuis avec un père régent du royaume qui n'eut des yeux que pour elle, si les vices du cœur, de l'esprit et de l'âme, et le plus violent tempérament n'avaient tourné tant de belles choses en poison le plus dangereux. L'orgueil le plus démesuré et la fausseté la plus continuelle, elle les prit pour des vertus, dont elle se piqua toujours, et l'irréligion, dont elle croyait parer son esprit, mit le comble à tout le reste.

Saint-Simon rappelle ses orgies, ses amours, son abandon à La Haye, puis à Rion.

Ce qui parut de plus extraordinaire, fut l'étonnant contraste d'un orgueil qui la portait sur les nues, et de la débauche qui la faisait manger non seulement avec quelques gens de qualité, elle dont le rang ne souffrait point d'autres hommes à sa table, que des princes du sang, même en particulier uniquement et à des parties de campagne, mais d'y admettre le P. Riglet, jésuite, qui en savait dire des meilleures, et d'autres espèces de canailles, qui n'auraient été admis dans aucune honnête maison, et souper souvent avec les roués de M. le duc d'Orléans, avec lui et sans lui ; et se plaire à exciter leurs gueulées et leurs impiétés.

Parmi une dépravation si universelle et si publique, elle était indignée qu'en osât en parler. Elle débitait hardiment qu'il n'était jamais permi de parler des personnes de son rang, non pas même de blâmer ce qui pouvait le mériter dans leurs actions les plus publiques, et qu'on aurait vues soi-même, combien moins de ce qui ne se passait qu'en particulier. C'est ce qui l'irritait contre tout le monde, comme d'un droit sacré violé en sa personne, le plus criminel manquement de respect, le plus indigne de pardon. Sa mort aussi fut un étrange spectacle. C'est maintenant à quoi il faut revenir.

Les longues douleurs dont elle fut accablée ne purent la persuader de penser à cette vie par un régime nécessaire à son état, ni à celle qui la devait bientôt suivre, jusqu'à ce qu'enfin parents et médecins se crurent obligés de lui parler un langage qu'on ne tient aux princes de ce rang qu'à grand'peine dans la plus urgente extrémité, mais que l'impiété de Chirac déconcerta. Néanmoins, comme il fut seul de son avis, et que tous les autres, qui avaient parlé, continuèrent à le faire, elle se soumit aux remèdes pour ce monde et pour l'autre. Elle reçut ses sacrements à portes ouvertes, et parla aux assistants sur sa vie et sur son état, mais en reine de l'une et de l'autre. Après que ce spectacle fut fini et qu'elle se fut renfermée avec ses familiers, elle s'applaudit avec eux de la fermeté qu'elle avait montrée, et leur demanda si elle n'avait pas bien parlé, et si ce n'était pas mourir avec grandeur et avec courage.

Un peu après, elle ne retint que M^me^ de Mouchy, lui indiqua clef et cassette, et lui dit de lui apporter son baguier ; il fut apporté, et ouvert. M^me^ la duchesse de Berry lui en fit un présent après quantité d'autres ; car, outre ce qu'elle avait eu souvent, il n'y avait guère de jours, depuis qu'elle était malade, qu'elle n'en tirât tout ce qu'elle pouvait, souvent de l'argent et des pierreries : le moins était des bijoux. Ce baguier valait seul plus de deux cent mille écus. La Mouchy, tout avide qu'elle était,

ne laissa pas d'en être étourdie. Elle sortit et le montra à son mari. C'était le soir. M. [le duc] et Mme la duchesse d'Orléans étaient partis. Le mari et la femme eurent peur d'être accusés de vol, tant leur réputation était bonne. Ils crurent donc en devoir dire quelque chose à ce qui leur était le moins opposé dans la maison, où ils étaient généralement haïs et méprisés.

De l'un à l'autre la chose fut bientôt sue, et vint à Mme de Saint-Simon. Elle connaissait ce baguier et en fut si étonnée, qu'elle crut en devoir informer M. le duc d'Orléans, à qui elle le manda sur-le-champ. L'état où était Mme la duchesse de Berry faisait qu'on ne se couchait guère à la Muette, où on se tenait dans un salon. Mme de Mouchy, voyant que l'affaire du baguier devenait publique et réussissait mal, s'approcha fort embarrassée de Mme de Saint-Simon, lui conta comment cela s'était passé, tira le baguier de sa poche et le lui montra. Mme de Saint-Simon appela les dames le plus proches d'où elle était pour le voir aussi, et devant elles (car elle ne les avait appelées que dans ce dessein), elle dit à Mme de Mouchy que c'était là un beau présent, mais qu'il était si beau qu'elle lui conseillait d'en aller rendre compte au plus tôt à M. le duc d'Orléans, et [de] le lui porter. Ce conseil, et donné en présence de témoins, embarrassa étrangement Mme de Mouchy. Elle répondit néanmoins qu'elle le ferait, et alla retrouver son mari, avec qui elle monta dans sa chambre.

Le lendemain matin ils furent ensemble au Palais-Royal, et demandèrent à parler à M. le duc d'Orléans, qui, averti par Mme de Saint-Simon, les fit aussitôt entrer, et sortir le peu qui était dans son cabinet ; car il était fort matin. Mme de Mouchy, son mari présent, fit son compliment comme elle put. M. le duc d'Orléans, pour toute réponse, lui demanda où était le baguier. Elle le tira de sa poche et le lui présenta. M. le duc d'Orléans le prit, l'ouvrit, considéra bien si rien n'y manquait, car il le connaissait parfaitement, le referma, tira une clef de sa poche, l'enferma dans un tiroir de son bureau, puis les congédia par un signe de tête, sans dire un mot, ni eux non plus. Ils firent la révérence, et se retirèrent également outrés et confus. Oncques [1] depuis ils ne reparurent à la Muette. Bientôt après M. le duc d'Orléans y arriva, qui, dès qu'il eut vu un moment Mme sa fille, prit Mme de Saint-Simon en particulier, la remercia beaucoup de ce qu'elle lui avait mandé et fait, lui conta ce qu'il venait de faire, et que le baguier ne sortirait plus de ses mains. Il était si en colère de cette effronterie qu'il ne put se tenir d'en parler dans le salon en termes fort désavantageux pour M. et Mme de Mouchy, au grand applaudissement de toute la compagnie, même jusque des valets.

1. *Oncques* : jamais.

Débarrassée de Mme de Mouchy, la malade redemanda les sacrements, qui lui furent administrés par l'archevêque de Tours.

DANS cette extrémité où les médecins ne savent plus que faire et où on a recours à tout, on parla de l'élixir d'un nommé Garus, qui faisait alors beaucoup de bruit, et dont le roi a depuis acheté le secret. Garus fut donc mandé et arriva bientôt après. Il trouva Mme la duchesse de Berry si mal qu'il ne voulut répondre de rien. Le remède fut donné et réussit au delà de toute espérance. Il ne s'agissait plus que de continuer. Sur toutes choses, Garus avait demandé que rien sans exception ne fût donné à Mme la duchesse de Berry que par lui, et cela même avait été très expressément commandé par M. [le duc] et par Mme la duchesse d'Orléans. Mme la duchesse de Berry continua d'être de plus en plus soulagée, et si revenue à elle-même que Chirac craignit d'en avoir l'affront. Il prit son temps que Garus dormait sur un sofa, et avec son impétuosité présenta un purgatif à Mme la duchesse de Berry, qu'il lui fit avaler sans en dire mot à personne et sans que deux gardes-malades, qu'on avait prises pour la servir, et qui seules étaient présentes, osassent branler devant lui. L'audace fut aussi complète que la scélératesse, car M. [le duc] et Mme la duchesse d'Orléans étaient dans le salon de la Muette. De ce moment à celui de retomber pis que l'état d'où l'élixir l'avait tiré, il n'y eut presque pas d'intervalle. Garus fut réveillé et appelé. Voyant ce désordre, il s'écria qu'on avait donné un purgatif qui, quel qu'il fût, était un poison dans l'état de la princesse. Il voulut s'en aller, on le retint, on le mena à M. [le duc] et à Mme la duchesse d'Orléans. Grand vacarme devant eux, cris de Garus, impudence de Chirac et hardiesse sans égale à soutenir ce qu'il avait fait. Il ne pouvait le nier, parce que les deux gardes avaient été interrogées et l'avaient dit. Mme la duchesse de Berry, pendant ce débat, tendait à sa fin, sans que Chirac ni Garus eussent de ressource. Elle dura cependant le reste de la journée et ne mourut que sur le minuit. Chirac, voyant avancer l'agonie, traversa la chambre, et faisant une révérence d'insulte au pied du lit qui était ouvert, lui souhaita un bon voyage en termes équivalents, et de ce pas s'en alla à Paris. La merveille est qu'il n'en fut autre chose, et qu'il demeura auprès de M. le duc d'Orléans comme auparavant.

En prévision de la mort, le régent charge Saint-Simon des mesures à prendre.

LE soir bien avancé, et Mme la duchesse de Berry de plus en plus mal et sans connaissance depuis que Chirac l'avait em-

poisonnée, comme on a vu en son lieu que les médecins de la cour en firent autant au maréchal de Boufflers, en pareil cas, à Fontainebleau, et avec même succès, M. le duc d'Orléans rentra dans la chambre et approcha du chevet du lit, dont tous les rideaux étaient ouverts ; je ne l'y laissai que quelques moments et le poussai dans le cabinet, où il n'y avait personne. Les fenêtres y étaient ouvertes, il s'y mit appuyé sur le balustre de fer, et ses pleurs y redoublèrent au point que j'eus peur qu'il ne suffoquât. Quand ce grand accès se fut un peu passé, il se mit à me parler des malheurs de ce monde et du peu de durée de ce qui est de plus agréable. J'en pris occasion de lui dire ce que Dieu me donna, avec toute la douceur, l'onction et la tendresse qu'il me fut possible. Non seulement il reçut bien ce que je lui disais, mais il y répondit et en prolongea la conversation.

Après avoir été là plus d'une heure, Mme de Saint-Simon me fit avertir doucement qu'il était temps que je tâchasse d'emmener M. le duc d'Orléans, d'autant plus qu'on ne pouvait sortir de ce cabinet que par la chambre. Son carrosse était prêt, que Mme de Saint-Simon avait eu soin de faire venir. Ce ne fut pas sans peine que je pus venir doucement à bout d'arracher de là M. le duc d'Orléans plongé dans la plus amère douleur. Je lui fis traverser la chambre tout de suite, et le suppliai de s'en retourner à Paris. Ce fut une autre peine à l'y résoudre. A la fin il se rendit. Il voulut que je demeurasse pour tous les ordres. Il pria Mme de Saint-Simon avec beaucoup de politesse d'être présente à tous les scellés, après quoi je le mis dans son carrosse, et il s'en alla. Je rendis ensuite à Mme de Saint-Simon les ordres qu'il m'avait donnés sur l'ouverture du corps, pour qu'elle les fit exécuter, et sur tout le reste, et je l'empêchai de demeurer dans le spectacle de cette chambre où il n'y avait plus que de l'horreur.

Enfin sur le minuit du 21 juillet, Mme la duchesse de Berry mourut, deux jours après le forfait de Chirac. M. le duc d'Orléans fut le seul touché. Quelques perdants [1] s'affligèrent ; mais qui d'entre eux eut de quoi subsister ne parut pas même regretter sa perte. Mme la duchesse d'Orléans sentit sa délivrance, mais avec toutes les mesures de la bienséance. Madame ne s'en contraignit que médiocrement. Quelque affligé que fût M. le duc d'Orléans, la consolation ne tarda guère. Le joug auquel il s'était livré et qu'il trouvait souvent pesant, était rompu. Surtout il se trouvait affranchi des affres de la déclaration du mariage de Rion et de ses suites, embarras d'autant plus grand,

1. Ceux qui perdaient à sa mort.

qu'à l'ouverture du corps, la pauvre princesse fut trouvée grosse ; on trouva aussi un dérangement dans son cerveau. Cela ne promettait que de grandes peines et fut soigneusement étouffé pour le temps.

Maladie de Mme de Saint-Simon.

Mme DE SAINT-SIMON, qui, comme on l'a vu en son lieu, avait été forcée, et moi aussi, à consentir qu'elle fût dame d'honneur de Mme la duchesse de Berry, n'avait pu, en aucun temps, trouver le moindre jour à quitter cette triste place. On avait pour elle toute sorte de considération, et on lui laissait toute sorte de liberté ; mais tout cela ne la consolait point de cette place, de sorte qu'elle sentit tout le plaisir, pour ne pas dire toute la satisfaction, d'une délivrance qu'elle n'attendait pas d'une princesse de vingt-quatre ans. Mais l'extrême fatigue des derniers jours de la maladie, et de ceux qui suivirent la mort, lui causèrent une fièvre maligne dont elle fut six semaines à l'extrémité dans une maison que Fontanieu lui avait prêtée à Passy pour prendre l'air et des eaux de Forges, et s'y reposer ; elle fut deux mois à s'en remettre. Cet accident, qui me pensa tourner la tête, me séquestra de tout pendant deux mois sans sortir de cette maison et presque de sa chambre, sans ouïr parler de rien, et sans voir que le peu de proches ou d'amis indispensables. Lorsqu'elle commença à se rétablir, je demandai à M. le duc d'Orléans quelques logements au château neuf de Meudon. Il me le prêta tout entier et tout meublé. Nous y passâmes le reste de l'été et plusieurs autres depuis. C'est un lieu charmant pour toute espèce de promenades. Nous comptions de n'y voir que nos amis, mais la proximité nous accabla de monde, en sorte que tout le château neuf fut souvent tout rempli, sans les gens de simple passage.

L'Abbé Tencin et sa sœur.

Law, dont la banque et le Mississipi prospéraient, voulait « se pousser » et pour cela se faire catholique. Dubois lui fournit un « convertisseur » : ce fut Tencin.

CET abbé Tencin était prêtre et gueux, arrière petit-fils d'un orfèvre, fils et frère de présidents au parlement de Grenoble. Guérin était son nom et Tencin celui d'une petite terre qui servait à toute la famille. Il avait deux sœurs : l'une qui a passé sa vie à Paris dans les meilleures compagnies, femme d'un Ferriol assez ignoré, frère de Ferriol qui a été ambassadeur à Constantinople, qui n'a point été marié ; l'autre sœur religieuse professe pendant bien des années dans les Augustines de Montfleury

aux environs de Grenoble, toutes deux belles et fort aimables ; Mme Ferriol avec plus de douceur et de galanterie, l'autre avec infiniment plus d'esprit, d'intrigue et de débauche. Elle attira bientôt la meilleure compagnie de Grenoble à son couvent, dont la facilité de l'entrée et de la conduite ne put jamais être réprimée par tous les soins du cardinal Le Camus. Rien n'y contribuait davantage que l'agrément et la commodité de trouver au bout de la plus belle promenade d'autour de Grenoble un lieu de soi-même charmant, où toutes les meilleures familles de la ville avaient des religieuses. Tant de commodités, dont Mme Tencin abusa largement, ne firent que lui appesantir le peu de chaînes qu'elle portait. On la venait trouver avec tout le succès qu'on eût pu désirer ailleurs. Mais un habit de religieuse, une ombre de régularité quoique peu contrainte, une clôture bien qu'accessible à toutes les visites des deux sexes, mais d'où elle ne pouvait sortir que de temps en temps, était une gêne insupportable à qui voulait nager en grande eau, et qui se sentait des talents pour faire un personnage par l'intrigue. Quelques raisons pressantes de dérober la suite de ses plaisirs à une communauté qui ne peut s'empêcher de se montrer scandalisée des éclats du désordre et d'agir en conséquence, hâtèrent la Tencin de sortir de son couvent, sous quelque prétexte, avec ferme résolution de n'y plus retourner.

L'abbé Tencin et elle ne furent jamais qu'un cœur et qu'une âme par la conformité des leurs, si tant est que cela se puisse dire en avoir. Il fut son confident toute sa vie ; elle de lui. Il sut la servir si bien par son esprit et ses intrigues qu'il la soutint bien des années au milieu de la vie du monde, des plaisirs et des désordres, dont il prenait bien sa part, dans la province, et jusqu'au milieu de Paris, sans avoir changé d'état ; elle fit même beaucoup de bruit par son esprit et par ses aventures sous le nom de la religieuse Tencin. Le frère et la sœur, qui vécurent toujours ensemble, eurent l'art que personne ne l'entreprit sur cette vie vagabonde et débauchée d'une religieuse professe, qui en avait même quitté l'habit de sa seule autorité. On ferait un livre de ce couple honnête, qui ne laissèrent pas de se faire des amis par leur agrément extérieur et par les artifices de leur esprit. Vers la fin de la vie du roi ils trouvèrent enfin moyen d'obtenir de Rome un changement d'état, et de religieuse la faire chanoinesse, je ne sais d'où et où elle n'alla jamais. Cette solution demeura imperceptible en nom, en habit, en conduite et ne fit ni bruit ni changement. C'est l'état où elle se trouva à la mort du roi. Bientôt après elle devint maîtresse de l'abbé Dubois, et ne tarda guère à devenir sa confidente, puis la directrice de la plupart de ses desseins et de ses secrets. Cela demeura assez longtemps caché, et tant que la fortune de l'abbé

Dubois eut besoin de quelques mesures ; mais depuis qu'il fut archevêque, encore plus lorsqu'il fut cardinal, elle devint maîtresse publique, dominant chez lui à découvert, et tenant une cour chez elle, comme étant le véritable canal des grâces et de la fortune. Ce fut donc elle qui commença celle de son frère bien-aimé ; elle le fit connaître à son amant secret, qui ne tarda pas à le goûter comme un homme si fait exprès pour le seconder en toutes choses, et lui être singulièrement utile.

L'abbé Tencin avait un esprit entreprenant et hardi qui le fit prendre pour un esprit vaste et mâle. Sa patience était celle de plusieurs vies et toujours agissante vers le but qu'il se proposait, sans s'en détourner jamais, et surtout incapable d'être rebutée par aucune difficulté ; un esprit si fertile en ressorts et en ressources qu'il en acquit faussement la réputation d'une grande capacité ; infiniment souple, fin, discret, doux ou âpre selon le besoin, capable sans effort de toutes sortes de formes, maître signalé en artifices, retenu par rien, contempteur souverain de tout honneur et de toute religion, en gardant soigneusement les dehors de l'un et de l'autre ; fier et abject selon les gens et les conjonctures, et toujours avec esprit et discernement ; jamais d'humeur, jamais de goût qui le détournât le moins du monde, mais d'une ambition démesurée ; surtout altéré d'or, non par avarice ni par désir de dépenser et de paraître, mais comme voie de parvenir à tout dans le sentiment de son néant. Il joignait quelque légère écorce de savoir à la politesse, et aux agréments de la conversation des manières et du commerce, une singulière accortise et un grand art de cacher ce qu'il ne voulait pas être aperçu, et à distinguer avec jugement entre la diversité des moyens et des routes. Ce ne fut donc pas merveilles si, produit et secondé par une sœur maîtresse du ministre effectivement déjà dominant, il fut admis par ce ministre avec lequel il avait de si naturels rapports, et en même temps si essentiels. Tel fut l'apôtre d'un prosélyte tel que Law que lui administra l'abbé Dubois. Leur connaissance était déjà bien faite. La sœur dont le crédit n'était pas ignoré de Law dès le commencement de l'amour de l'abbé Dubois pour elle, n'avait pas négligé de se l'acquérir. Elle n'était plus débauchée que par intérêt et par ambition avec un reste d'habitude. Elle avait trop d'esprit pour ne pas sentir qu'à son âge et à son état, une ambition personnelle ne pouvait la mener bien loin. Son ambition était donc toute tournée sur ce cher frère, et suivant son principe, elle le fit gorger par Law, et le gorgé sut de bonne heure mettre son papier en or. Ils en étaient là quand il fut question de ramener au giron de l'Église un protestant ou anglican ; car lui-même ne savait guère ce qu'il était. On peut juger que l'œuvre ne fut pas difficile, mais ils eurent le sens de la faire

et de la consommer en secret, de sorte que ce fut quelque temps un problème, et qu'ils sauvèrent par ce moyen les bienséances du temps, de l'instruction et de la persuasion, et une partie du scandale et du ridicule d'une telle conversion opérée par un tel convertisseur.

Chute d'Albéroni (1719).

Au moment de relater cette chute, Saint-Simon se plaint d'avoir été privé, à partir de cette date, des papiers secrets de Torcy et de la confiance du régent, abandonné à Dubois.

CE double malheur privera désormais ces Mémoires des plus curieuses connaissances. Je n'y veux et n'y puis écrire que ce qui a passé sous mes yeux ou ce que j'ai appris de ceux-là mêmes par qui ont passé les affaires. J'aime mieux avouer franchement mon ignorance que de hasarder des conjectures qui sont souvent peu différentes des romans ; c'est où j'en serai souvent réduit désormais ; mais je préfère la honte de l'avouer et d'en avertir pour le reste de ces Mémoires, à me faire de déplorables illusions, et tromper ainsi mes lecteurs, si tant est que ces Mémoires voient jamais le jour.

Le tyrans et les scélérats ont leur terme, ils ne peuvent outrepasser celui que leur a prescrit l'arbitre éternel de toutes choses.

Albéroni, abhorré en Espagne en tyran cruel de la monarchie qu'il s'appropriait uniquement, en France, en Angleterre, à Rome, et par l'empereur comme un ennemi implacable et personnel, semblait n'avoir pas la moindre inquiétude. Il était pourtant impossible que le roi et la reine d'Espagne ignorassent les malheurs de leurs troupes et de leur flotte en Sicile, le danger prochain de la révolution de Naples, l'impossibilité de réparer tant de pertes, et de soutenir avec les seules forces de l'Espagne qui n'en avait plus aucune, toutes celles de l'empereur, de la France et de l'Angleterre, même la Hollande, unies, et les cris du pape et de toute l'Italie. Le régent et l'abbé Dubois, qui n'avaient que trop de raisons de regarder depuis longtemps Albéroni comme leur ennemi personnel à chacun d'eux, étaient sans cesse sourdement occupés des moyens de sa chute ; ils crurent ce moment favorable, ils surent en profiter. Le comment, c'est le curieux détail qui n'est pas venu jusqu'à moi, et qui mérite d'être bien regretté. M. le duc d'Orléans a survécu Dubois de trop peu de mois pour que j'aie pu ressasser avec lui beaucoup de choses, et celle-ci est une de celles que je n'ai point mises sur le tapis depuis que sa confiance me fut rouverte, entraîné par le courant et par d'autres choses, et comptant toujours d'avoir le temps d'y revenir. Tout ce que j'ai su avec

connaissance par M. le duc d'Orléans dans le temps même, mais en deux mots, et depuis en Espagne, sans y avoir trouvé plus d'éclaircissement et de détails, c'est ce qu'on a vu dans ce qui a été rapporté ici de Torcy, qu'Albéroni avait toujours redouté, [et qui] lui arriva. Il tremblait du moindre Parmesan qui arrivait à Madrid ; il n'omit rien par le duc de Parme et par tous les autres moyens qu'il put imaginer pour les empêcher d'y venir ; il regarda sans cesse avec tremblement le peu de ceux dont il n'avait pu rompre le voyage ni procurer le renvoi.

Parmi ceux-ci, il ne craignit rien tant que la nourrice de la reine, à laquelle, parmi ses ménagements, il lâchait quelquefois des coups de caveçon [1] pour la contenir, où le raisonnement politique avait peut-être moins de part que l'humeur. Cette nourrice qui était une grosse paysanne du pays de Parme, s'appelait Dona Laura Piscatori ; elle n'était venue en Espagne que quelques années après la reine qui l'avait toujours aimée, et qui la fit peu après son *assafeta*, c'est-à-dire sa première femme de chambre, mais qui en Espagne est tout autrement considérable qu'ici. Laura avait amené son mari, paysan de tous points, que personne ne voyait et ne connaissait ; mais Laura avait de l'esprit, de la ruse, du tour, des vues à travers la grossièreté extérieure de ses manières, qu'elle avait conservée ou par habitude, peut-être aussi par politique pour se faire moins soupçonner, et comme les personnes de cette extraction, parfaitement intéressée. Elle n'ignorait pas combien impatiemment Albéroni souffrait sa présence et craignait sa faveur auprès de la reine, qu'il voulait posséder seul ; et plus sensible aux coups de patte qu'elle recevait de lui de temps en temps qu'à ses ménagements ordinaires, elle ne le regardait que comme un ennemi très redoutable, qui la retenait dans d'étroites bornes, qui l'empêchait de profiter de sa faveur en contenant là-dessus la reine elle-même, et duquel le dessein était de la faire renvoyer à Parme, et de n'oublier rien pour y réussir. Voilà tout ce que j'ai pu apprendre sans autre détail, sinon que voyant la conjoncture favorable, par ce qui vient d'être représenté de la situation des affaires d'Espagne, où la tyrannie d'Albéroni était généralement abhorrée, elle fut aisément gagnée par l'argent du régent, et l'intrigue de l'abbé Dubois pour hasarder d'attaquer Albéroni auprès de la reine, et par elle auprès du roi, comme un ministre qui avait ruiné l'Espagne, qui était l'unique obstacle de la paix pour ses vues personnelles, auxquelles il avait sacrifié sans cesse Leurs Majestés Catholiques et les avait commises seules contre toutes les puissances de l'Europe.

1. Demi-cercle de fer qu'on met au nez des chevaux pour les maîtriser.

Comme je ne raconte que ce que je sais, je serai bien court sur un événement si intéressant.

Laura réussit. Albéroni, au moment le moins attendu, reçut un billet du roi d'Espagne, par lequel il lui ordonnait de se retirer à l'instant sans voir ni écrire à lui ni à la reine, et de partir dans deux fois vingt-quatre heures pour sortir d'Espagne ; et cependant un officier des gardes du corps fut envoyé auprès de lui jusqu'à son départ. Comment cet ordre accablant fut reçu, ce que fit et ce que devint le cardinal, je l'ignore ; je sais seulement qu'il obéit et qu'il prit son chemin par l'Aragon. On eut si peu de précaution à l'égard de ses papiers et des choses qu'il emportait qui furent immenses en argent et en pierreries, que ce ne fût qu'après les premières journées que le roi d'Espagne fut averti que le testament original de Charles II ne se trouvait plus. On jugea aussitôt qu'Albéroni avait emporté ce titre si précieux par lequel Charles II nommait Philippe V roi d'Espagne, et lui léguait tous ses vastes Etats, pour s'en servir peut-être à gagner les bonnes grâces et la protection de l'empereur, en lui faisant un sacrifice. On envoya arrêter Albéroni. Ce ne fut pas sans peine et sans les plus terribles menaces qu'il rendit enfin le testament, en jetant les plus hauts cris, et quelques autres papiers importants qu'on s'était aperçu en même temps qui manquaient. La terreur qu'il avait imprimée l'était si profondément, que jusqu'à ce moment personne n'osa parler ni montrer sa joie, quoique parti. Mais cet événement rassurant contre le retour, ce fut un débordement sans exemple d'allégresse universelle, d'imprécations et de rapports contre lui au roi et à la reine, tant des choses les plus publiques qu'eux seuls ignoraient, que d'une infinité de forfaits particuliers qui ne sont plus bons qu'à passer sous silence.

La Fortune des frères Pâris.

En 1720, la banque de Law périclite Pour la soutenir on en vient à « supprimer tout usage d'or, d'argent et de pierreries ». la compagnie des Indes obtient des confiscations. On exile les quatre frères Pâris, « soupçonnés de cabaler contre Law ».

ILS étaient fils d'un hôtelier qui tenait un cabaret au pied des Alpes, qui était seul et sans village ni hameau, dont l'enseigne était *à la Montagne ;* ses fils lui servaient, et aux passants, de garçons de cabaret, pansaient leurs chevaux et servaient dans les chambres, tous quatre fort grands et bien faits ; l'un d'eux se fit soldat aux gardes, et l'a été assez longtemps : une aventure singulière les fit connaître. Bouchu, intendant de Grenoble, était aussi intendant de l'armée d'Italie, lorsque, après la capture du maréchal de Villeroy à Crémone, le duc de

Vendôme lui succéda dans le commandement de l'armée. Bouchu, quoique âgé et fort goutteux, mais qui avait été beau et bien fait, n'avait pas perdu le goût de la galanterie ; il se trouva que le principal commis des munitionnaires, chargé de tout ce détail et de faire tout passer à l'armée, était galant aussi, et qu'il eut la hardiesse de s'adresser à celle que M. l'intendant aimait, et qu'il lui coupa l'herbe sous le pied parce qu'il était plus jeune et plus aimable. Bouchu, outré contre lui, résolut de s'en venger, et, pour cela, retarda tant et si bien le transport de toutes choses par toutes les remises et toutes les difficultés qu'il fit naître, quelque chose que pût dire et faire ce commis pour le presser, que le duc de Vendôme ne trouva rien en arrivant à l'armée, ou plutôt dès qu'il la voulut mouvoir. Le commis, qui se vit perdu et qui ne douta point de la cause, courut le long des Alpes chercher quelques moyens de faire passer ce qu'il pourrait en attendant le reste. Heureusement pour lui et pour l'armée, il passa à ce cabaret esseulé [1] *de la Montagne*, et s'informa là comme il faisait partout. Le maître hôtelier lui parut [avoir] de l'esprit, et lui fit espérer qu'au retour de ses fils qui étaient aux champs, ils pourraient lui trouver quelque passage. Vers la fin du jour, ils revinrent à la maison. Conseil tenu, le commis leur trouva de l'intelligence et des ressources, tellement qu'il se livra à eux, et eux se chargèrent du transport qu'il désirait. Il manda son convoi de mulets au plus vite, et il passa avec eux conduits par les frères Pâris, qui prirent des chemins qu'eux seuls et leurs voisins connaissaient, à la vérité fort difficiles, mais courts, en sorte que sans perdre une seule charge le convoi joignit M. de Vendôme arrêté tout court faute de pain, et qui jurait et pestait étrangement contre les munitionnaires, sur qui Bouchu avait rejeté toute la faute. Après les premiers emportements, le duc de Vendôme, ravi d'avoir des vivres et de pouvoir marcher et exécuter ce qu'il avait projeté, se trouva plus traitable. Il voulut bien écouter ce commis, qui lui fit valoir sa vigilance, son industrie et sa diligence à traverser des lieux inconnus et affreux, et qui lui prouva par plusieurs réponses de M. Bouchu, qu'il avait gardées et portées, combien il l'avait pressé de faire passer les munitions et les farines à temps ; que c'était la faute unique de l'intendant à cet égard qui avait mis l'armée dans la détresse où elle s'était trouvée ; et fit en même temps confidence au général de la haine de Bouchu, jusqu'à hasarder l'armée pour le perdre, et la cause ridicule de cette haine ; en même temps se loua beaucoup de l'intelligence et de la volonté de l'hôtelier et de ses fils, auxquels il devait l'invention et le bonheur du passage de son convoi.

1. Isolé.

LOUIS XV, ENFANT

Musée de Versailles. PAR HYACINTHE RIGAUD.

Le duc de Vendôme alors tourna toute sa colère contre Bouchu, l'envoya chercher, lui reprocha devant tout le monde ce qu'il venait d'apprendre, conclut par lui dire qu'il ne savait à quoi il tenait qu'il ne le fît pendre pour avoir joué à perdre l'armée du roi. Ce fut le commencement de la disgrâce de Bouchu, qui ne se soutint plus qu'à force de bassesses, et qui au bout de deux ans se vit forcé de se retirer ; ce fut aussi le premier commencement de la fortune de ces frères Pâris. Les munitionnaires en chef les récompensèrent, leur donnèrent de l'emploi, et par la façon dont ils s'en acquittèrent, les avancèrent promptement, leur donnèrent leur confiance, et leur valurent de gros profits ; enfin ils devinrent munitionnaires eux-mêmes, s'enrichirent, vinrent à Paris chercher une plus grande fortune, et l'y trouvèrent. Elle devint telle dans les suites, qu'ils gouvernèrent en plein et à découvert sous M. le Duc, et qu'après de courtes éclipses, ils sont redevenus les maîtres des finances et des contrôleurs généraux, et ont acquis des biens immenses, fait et défait des ministres et d'autres fortunes, et ont vu la cour à leurs pieds, la ville et les provinces.

Le Roi au conseil de régence.

Le conseil de régence survivait aux autres. Mais depuis que Dubois était en fait premier ministre, il n'avait plus grande autorité, et il devenait facile d'en faire partie.

LE roi vint pour la première fois au conseil de régence, le dimanche 18 février. Il ne dit rien en y entrant ni pendant le conseil, ni en sortant, sinon que M. le duc d'Orléans, lui ayant proposé d'en sortir, de peur qu'il ne s'y ennuyât, il voulut y demeurer jusqu'à la fin. Depuis il ne vint pas à tous, mais assez souvent, toujours jusqu'au bout, et sans remuer ni parler. Sa présence ne changea rien à la séance, parce que son fauteuil y était toujours seul au bout de la table, et que M. le duc d'Orléans, le roi présent ou non, n'avait qu'un tabouret pareil à ceux de tout ce qui y assistait. Le maréchal de Villeroy ne changea point sa séance accoutumée. Peu de jours après le duc de Berwick y entra aussi ; on en murmura dans le monde, parce qu'il était étranger ; mais cet étranger se trouvait nécessairement proscrit, naturalisé Français, en France depuis trente-deux ans, dans un continuel service, duc, pair, maréchal de France, grand d'Espagne, général des armées des deux couronnes, et une fidélité plus qu'éprouvée ; de plus, pour ce qui se passait alors au conseil de régence, n'importait plus qui en fût ; nous étions déjà quinze, il fit le seizième. Une fois que le roi y vint, un petit chat qu'il avait le suivit, et quelques temps après, sauta

sur lui, et de là sur la table, où il se mit à se promener, et aussitôt le duc de Noailles à crier, parce qu'il craignait les chats. M. le duc d'Orléans se mit aussitôt en peine pour l'ôter, et moi à sourire, et à lui dire : « Eh, monsieur, laissez ce petit chat, il fera le dix-septième ! » M. le duc d'Orléans se mit à rire de tout son cœur, et à regarder la compagnie qui en rit, et le roi aussi, qui m'en parla le lendemain à son petit lever, comme en ayant senti la plaisanterie, mais en deux mots, ce qui courut Paris aussitôt.

Dubois archevêque de Cambrai (1720).

CAMBRAI vaquait, par la mort à Rome du cardinal de La Trémoille, c'est-à-dire le plus riche archevêché et un des plus grands postes de l'Église. L'abbé Dubois n'était que tonsuré ; cent cinquante mille livres de rente le tentèrent, et peut-être bien autant ce degré pour s'élever moins difficilement au cardinalat. Quelque impudent qu'il fût, quel que fût l'empire qu'il avait pris sur son maître, il se trouva fort embarrassé et masqua son effronterie de ruse, il dit à M. le duc d'Orléans qu'il avait fait un plaisant rêve, et lui conta qu'il avait rêvé qu'il était archevêque de Cambrai. Le régent qui sentit où cela allait fit la pirouette et ne répondit rien. Dubois, de plus en plus embarrassé, bégaya et paraphrasa son rêve ; puis, se rassurant d'effort, demanda brusquement pourquoi il ne l'obtiendrait pas. Son Altesse Royale de sa seule volonté pouvant ainsi faire sa fortune. M. le duc d'Orléans fut indigné, même effrayé, quelque peu scrupuleux qu'il fût au choix des évêques, et d'un ton de mépris, lui répondit : « Qui ! toi, archevêque de Cambrai ! » en lui faisant sentir sa bassesse et plus encore le débordement et le scandale de sa vie. Dubois s'était trop avancé pour demeurer en si beau chemin ; lui cita des exemples. Malheureusement il n'y en avait que trop, et en bassesse et en étranges mœurs, grâce comme on l'a vu ailleurs à Godet, évêque de Chartres, avec ses séminaristes de néant et ignorants dont il remplit les évêchés [1], au P. Tellier et à la Constitution, pour bassesse, ignorance, et mauvaises mœurs tout à la fois, et à ceux qui l'ont suivi.

M. le duc d'Orléans, moins touché de raisons si mauvaises qu'embarrassé de résister à l'ardeur de la poursuite d'un homme qu'il n'avait plus accoutumé d'oser contredire sur rien, chercha à se tirer d'affaire, et lui dit : « Mais tu es un sacre [2], et qui est l'autre sacre qui voudra te sacrer ? — Ah ! s'il ne tient qu'à

1. Les sulpiciens.
2. *Sacre* : fripon.

cela, reprit vivement l'abbé, l'affaire est faite ; je sais bien qui me sacrera, il n'est pas loin d'ici. — Et qui diable est celui-là, répondit le régent, qui osera te sacrer ? — Voulez-vous le savoir ? répliqua l'abbé ; et ne tient-il qu'à cela encore une fois ? — Eh bien ! qui ? dit le régent. — Votre premier aumônier ? reprit Dubois, qui est là dehors; il ne demandera pas mieux ; je m'en vais le lui dire ; » embrasse les jambes de M. le duc d'Orléans, qui demeure court et pris sans avoir la force du refus, sort, tire l'évêque de Nantes à part, lui dit qu'il a Cambrai, le prie de le sacrer, qui le lui promet à l'instant ; rentre, caracole, dit à M. le duc d'Orléans qu'il vient de parler à son premier aumônier, qui lui a promis de le sacrer, remercie, loue, admire, scelle de plus en plus son affaire, en la comptant faite et en persuadant le régent qui n'osa jamais dire que non : c'est de la sorte que Dubois se fit archevêque de Cambrai.

Scandalisé, le cardinal de Noailles refusa le dimissoire, c'est-à-dire l'autorisation à un autre évêque de lui conférer les ordres. Besons, archevêque de Rouen, frère du maréchal, fut moins rigoriste, et permit à Tressan, évêque de Nantes, de lui donner à la fois le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise. Il fut sacré le 9 juin, au Val-de-Grâce, par le cardinal de Rohan, assisté de Tressan et du pieux, mais timide Massillon. Saint-Simon avait fait promettre au régent de ne pas assister au sacre.

LE surlendemain j'appris par un coucheur favori de Mme de Parabère, qui était lors la régnante, mais qui n'était pas fidèle, qu'étant couchée la nuit qui précéda le sacre avec M. le duc d'Orléans, au Palais-Royal, entre deux draps, ce qui n'arrivait guère ainsi dans la chambre et le lit de M. le duc d'Orléans, mais presque toujours chez elle, il s'était avisé de lui parler de moi avec éloge, que je ne rapporterai pas, et avec sentiment sur mon amitié pour lui, et que plein de ce que je lui venais de représenter, il n'irait point au sacre, dont il me savait le meilleur gré du monde. La Parabère me loua, convint que j'avais raison, mais sa conclusion fut qu'il irait. M. le duc d'Orléans, surpris, lui dit qu'elle était donc folle. « Folle, soit, répondit-elle, mais vous irez. — Et moi, reprit-il, je vous dis que je n'irai pas. — Si, vous dis-je, dit-elle, et vous irez. — Mais, reprit-il, cela est admirable, tu dis que M. de Saint-Simon a raison, et au bout, pourquoi donc irais-je ? — Parce que je le veux, dit-elle. — En voici d'une autre, répliqua-t-il, et pourquoi veux-tu que j'y aille, quelle folie est cela ? — Pourquoi ? dit-elle, parce que. — Oh ! parce que, répondit-il, parce que, ce n'est pas là parler ; dis donc pourquoi si tu peux. » Après quelque dispute : « Voulez-vous donc absolument le savoir ? c'est que vous n'igno-

rez pas que l'abbé Dubois et moi avons eu, il n'y a pas quatre jours, maille à partir ensemble, et qui n'est pas encore bien finie. C'est un diable qui furette tout ; il saura que nous avons couché ici cette nuit ensemble. Si demain vous n'allez pas à son sacre, il ne manquera pas de croire que c'est moi qui vous en ai empêché ; rien ne le lui pourra ôter de la tête, il ne me le pardonnera pas ; il me fera cent tracasseries et cent noirceurs auprès de vous, et finira promptement par nous brouiller ; or, c'est ce que je ne veux pas, et c'est pour cela que je veux que vous alliez à son sacre, quoique M. de Saint-Simon ait raison. » Là-dessus, débat assez faible, puis résolution et promesse d'aller au sacre, qui fut bien fidèlement exécutée.

La nuit suivante la Parabère coucha chez elle avec son greluchon [1], à qui elle raconta cette histoire tant elle la trouvait plaisante. Par cette même raison le greluchon la rendit à Biron, qui le soir même me la conta. Je déplorai avec lui les chaînes du régent, à qui je n'ai jamais parlé depuis de ce sacre, ni lui à moi ; mais il fut après bien honteux et bien embarrassé avec moi. Je n'ai point su s'il poussa la faiblesse jusqu'à conter à l'abbé Dubois ce que je lui avais dit pour l'empêcher d'aller à son sacre, ou s'il en fut informé par la Parabère, pour se faire un mérite auprès de lui d'avoir fait changer M. le duc d'Orléans là-dessus et faire montre de son crédit. Mais il en fut très parfaitement informé et ne me l'a jamais pardonné, et j'ai su depuis par Belle-Ile qu'il avait dit à M. Le Blanc et à lui que, de toutes les contradictions que je lui avais fait essuyer, même du danger pressant où je l'avais mis quelquefois, rien ne l'avait si profondément touché et blessé, et jusqu'au fond de l'âme, que d'avoir voulu empêcher M. le duc d'Orléans d'assister à son sacre.

La Fin du comte de Horn.

L'agiotage, en 1720, tournait bien des têtes ; le triste héros de l'épisode qui suit était d'une famille établie aux Pays-Bas, et connu pour un mauvais sujet.

LE comte de Horn alla le vendredi de la Passion 22 mars dans la rue Quincampoix, voulant, disait-il, acheter cent mille écus d'actions, et y donna pour cela rendez-vous à un agioteur dans un cabaret. L'agioteur s'y trouva avec son portefeuille et des actions, et le comte de Horn accompagné, lui dit-il, de deux de ses amis ; un moment après ils se jetèrent tous trois sur ce malheureux agioteur ; le comte de Horn lui donna plusieurs coups de poignard, et prit son portefeuille ; un de ses deux pré-

1. L'amant favori.

tendus amis qui était Piémontais, nommé Mille, voyant que l'agioteur n'était pas mort, acheva de le tuer. Au bruit qu'ils firent, les gens du cabaret accoururent non assez prestement pour ne pas trouver le meurtre fait mais tôt pour se rendre maître des assassins et les arrêter. Parmi cette bagarre, l'autre coupe-jarret se sauva ; mais le comte de Horn et Mille ne purent s'échapper. Les gens du cabaret envoyèrent chercher la justice, aux officiers de laquelle ils les remirent, qui les conduisirent à la Conciergerie. Cet horrible crime, commis ainsi en plein jour, fit aussitôt grand bruit et aussitôt plusieurs personnes considérables, parents de cette illustre maison, allèrent crier miséricorde à M. le duc d'Orléans, qui évita tant qu'il put de leur parler, et qui avec raison ordonna qu'il en fut fait bonne et prompte justice. Enfin les parents percèrent jusqu'au Régent ; ils tâchèrent de faire passer le comte de Horn pour un fou disant même qu'il avait un oncle enfermé, et demandèrent qu'il fut enfermé aux Petites-Maisons, ou chez les Pères de la Charité à Charenton, chez qui on met aussi des fous, mais la réponse fut qu'on ne pouvait se défaire trop tôt des fous qui portent la folie jusqu'à la fureur. Econduits de leur demande, ils représentèrent quelle infamie ce serait que l'instruction du procès et ses suites pour une maison illustre, qui appartenait à tout ce qu'il y avait de plus grand, et à presque tous les souverains de l'Europe. Mais M. le duc d'Orléans leur répondit que l'infamie était dans le crime et non dans le supplice. Ils le pressèrent sur l'honneur que cette maison avait de lui appartenir à lui-même. « Eh bien, messieurs, leur dit-il, fort bien ; j'en partagerai la honte avec vous. »

A la demande de quelques parents du comte, Saint-Simon parut obtenir du Régent qu'on le décapiterait en lui épargnant la roue, puis mal rassuré sur les suites de cette promesse, alla passer la semaine sainte à la Ferté.

Ce que j'avais prévu ne manqua pas. Dubois et Law l'assiégèrent, et le retournèrent si bien que la première nouvelle que j'appris à la Ferte fut que le comte de Horn et son scélérat de Mille avaient été roués en Grève, vifs, et avaient expiré sur la roue le mardi saint 26 mars sur les quatre heures après-midi, sur le même échafaud après avoir été appliqués à la question.

Exécutions à Nantes.

La conspiration de Cellamare ayant été découverte, ce furent les Bretons qui payèrent pour M. du Maine comme autrefois les complices de Gaston d'Orléans payèrent pour lui.

LE même jour, mardi 26 mars, que le comte de Horn fut exécuté à Paris, plusieurs Bretons le furent à Nantes par

arrêt de la commission du conseil. Les sieurs de Pontcallet, de Talhouet, Montlouis et Coëdic, capitaine de dragons, y eurent la tête coupée. Il y en eut seize autres qu'on ne tenait pas qui l'eurent en même temps en effigie, qui furent les deux frères Rohan du Pouldouc, les deux frères du Groesker, les sieurs de Rosconan, Bourgneuf-Trevelec fils, Talhouet de Boisoran et La Houssaye père, Croser, Kerentré de Goëllo, Mellac-Hervieux et Sambilly, conseiller au parlement de Rennes. Les prisonniers avaient avoué la conspiration et les mesures prises pour livrer les ports de la Bretagne à l'Espagne et y recevoir les troupes, marcher en armes en France, etc., le tout juridiquement avoué et prouvé. On les avait éblouis de les remettre comme au temps de leur duchesse héritière Anne, et de trouver la plupart de la noblesse de France prête à se joindre à eux pour la reformation du royaume sous l'autorité du roi d'Espagne, représentée en France par le duc du Maine. La bouche fut soigneusement fermée aux commissaires les plus instruits, et l'abbé Dubois sut mettre bon ordre à la conservation du secret, des détails sur le duc et la duchesse du Maine qu'il avait eu soin de faire élargir et revenir avant d'achever les procès criminels de Nantes. Il se trouva tant de gens arrêtés et à arrêter sur les dépositions des prisonniers qu'après l'exécution réelle de ces quatre et en effigie de ces seize, on envoya une amnistie pour tous les prisonniers et accusés non arrêtés, les uns et les autres non encore jugés, dont dix seulement furent exceptés, qui sont : les deux frères Lescoët, les sieurs de Roscoët, Kersoson, Salarieuc l'aîné, Karanguen-Hiroët, Coargan, Boissy-Bec-de-Lièvre, Kervan l'aîné, et les frères Fontainepers [1]. Noyan, qui était prisonnier, fut mis en liberté par l'amnistie. Rochefort, président à mortier, et La Bédoyère, procureur général, et quelques autres du même parlement de Bretagne eurent l'ordre de se défaire de leurs charges, et l'arrêt de la commission du conseil à Nantes fut rendu public. Plusieurs de ces Bretons coupables, qui se sauvèrent à temps, se retirèrent par mer en Espagne, où tous eurent des emplois ou des pensions. Peu y firent quelque petite fortune qui ne les consola pas de leur pays ni du peu qu'ils y avaient quitté. Beaucoup y vécurent misérables et méprisés par la plus que médiocrité à quoi se réduisit bientôt ce qu'on leur avait donné. Quelques-uns revinrent en France après la mort de M. le duc d'Orléans et le changement de toutes choses, mais fort obscurément chez eux ; la plupart sont morts en terre étrangère. Telle est presque toujours l'issue des conspirations et le sort de tant de gens qui,

1. En réalité cela fait au moins onze.

en celle-ci, perdirent la tête ou leur état, leurs biens, leur famille, pour errer en terre étrangère, et y demander leur pain, et le recevoir bien court pour l'intérêt, les vues, l'ambition du duc et de la duchesse du Maine qui les avaient si bien ensorcelés, et qui n'en perdirent pas un cheveu de leur tête. Il fut même remarqué que, peu de jours après, le duc du Maine vit pour la première fois M. le duc d'Orléans à Saint-Cloud.

L'Abbé de Chaulieu.

L'ABBÉ de Chaulieu mourut quelques jours après [1] : c'était un agréable débauché de fort bonne compagnie, qui faisait aisément de jolis vers, beaucoup du grand monde, et qui ne se piquait pas de religion. Il montra malgré lui qu'il n'était guère plus attaché à l'honneur. Il l'était depuis bien des années à MM. de Vendôme, et fut très longtemps le maître de leur maison et de leurs affaires. Le duc de Vendôme s'en reposait entièrement sur le grand prieur son frère et sur l'abbé de Chaulieu sous lui. On a vu ici en son temps que M. de Vendôme se trouva ruiné, que son frère et l'abbé de Chaulieu s'entendaient et le volaient ; qu'il chassa Chaulieu de chez lui, se brouilla avec le grand prieur, lui ôta tout maniement de ses affaires et de la dépense de sa maison, et eut recours au roi, qui chargea Crozat l'aîné, beau-père depuis du comte d'Évreux, de l'administration des affaires et de la maison de M. de Vendôme. Chaulieu n'en rabattit rien de son ton dans le monde, demeura de plus en plus étroitement lié avec le grand prieur, et se moqua de tout ce qu'on en pouvait dire avec l'impudence qui lui était naturelle. Mais cependant il n'osait plus paraître à la cour, quoiqu'on n'en eût pas fait assez de cas pour le lui défendre. Il n'était que tonsuré, se prétendait gentilhomme, et avait fourré un neveu dans la gendarmerie, qui ne s'est point poussé. Cette noblesse était pour le moins obscure, et le bien de la famille fort court. Cette friponnerie lui fit perdre beaucoup de sociétés.

Chute et retraite d'Argenson.

Le 22 mai 1720, le conseil d'État rendit un arrêt qui réduisait la valeur des actions sur le Mississipi, et des billets de banque. En même temps, Law perdait le contrôle général. Piqué contre d'Argenson, inspirateur de l'arrêt, le régent voulut lui ôter les sceaux pour les donner à Saint-Simon, qui refusa.

JE lui dis que je comprenais que les sceaux étaient pour un magistrat une fortune par l'autorité, le rang, la décoration pour

1. Après Mme de Coëtquen.

leur famille à laquelle ils ne pouvaient résister ; que je ne pouvais être touché de pas une de ces raisons, parce qu'aucune ne pouvait me regarder ; que les sceaux ne décoreraient point ma maison, qu'ils n'apporteraient aucun changement à mon rang, à mon habit, à mes manières ; mais qu'ils m'exposeraient à la risée de ceux qui me verraient tenir le sceau, et à me casser la tête à apprendre un métier que je cesserais de faire avant que d'en avoir à peine l'écorce ; que de plus je ne voulais hasarder ni ma conscience, ni mon honneur, ni le bien précieux de son amitié, en scellant ou refusant bien ou mal à propos des édits et des déclarations qu'il m'enverrait ou des signatures à faire d'arrêts du conseil rendus sous la cheminée.

Peu convaincu, le régent lui dépêcha le lendemain La Force et Canillac pour le décider. Saint-Simon tint ferme, et l'on finit par envoyer Law et Conflans à Fresnes, pour en ramener d'Aguesseau.

M. LE DUC D'ORLÉANS, certain du bon succès du voyage, envoya, le vendredi 7 juin, l'abbé Dubois demander les sceaux à Argenson, qui les rapporta à M. le duc d'Orléans l'après-dînée du même jour, et comme il les avait non en commission à l'ordinaire, mais en charge, enregistrée au lit de justice des Tuileries, il en remit en même temps sa démission. Il ne jouit donc pas longtemps du fruit de son insigne malice. Les amis de Law après le premier feu passé la firent sentir au régent, tirèrent sur le temps et culbutèrent le garde des sceaux sans que l'abbé Dubois, qui, entre lui et Law, nageait entre deux eaux, osât soutenir son ancien ami. Le chancelier [1] arriva dans la nuit qui suivit la remise des sceaux, alla sur le midi au Palais-Royal, suivit M. le duc d'Orléans aux Tuileries où le roi lui remit les sceaux ; mais comme il les dut à Law, qui le ramena de Fresnes, ce retour fit la première brèche à une réputation jusque là la plus heureuse, et qui n'a cessé de baisser depuis et de tomber tout à fait par divers degrés et par différents événements. Argenson n'avait pas perdu son temps ; il était né pauvre, il se retira riche, ses enfants tous jeunes bien pourvus, en place avant l'âge, son frère chargé de bénéfices. Il témoigna une grande tranquillité, qui dans peu lui coûta la vie, sort ordinaire de presque tous ceux qui se survivent à eux-mêmes. Sa retraite fut sans exemple. Ce fut dans un couvent de filles dans le faubourg Saint-Antoine, qui s'appelle la Madeleine de Tresnel [2], où il s'était accommodé depuis longtemps un appartement dans

1. D'Aguesseau.

2. Du nom de la première maison, fondée à Tresnel, en Champagne, au XII[e] siècle.

le dehors qu'il avait rendu beau et complet, commode comme une maison, où il allait tant qu'il pouvait depuis longues années. Il avait procuré, même donné beaucoup à ce couvent, à cause d'une Mme de Veni, qui en était supérieure, qu'il disait sa parente, et qu'il aimait beaucoup. C'était une personne fort attrayante, et qui avait infiniment d'esprit, dont on ne s'est pas avisé de mal parler. Tous les Argenson lui faisaient leur cour ; mais ce qui était étrange, c'est qu'étant lieutenant de police, elle sortait lorsqu'il était malade pour venir chez lui et demeurer auprès de lui. Il conserva le rang, l'habit et toutes les marques de garde des sceaux, mais pour sa chambre ; car il n'en sortit plus que deux ou trois fois pour aller voir M. le duc d'Orléans par les derrières, qui lui continua toujours beaucoup de considération ; l'abbé Dubois aussi qui le fut voir plusieurs fois. Hors deux ou trois amis particuliers et sa plus étroite famille, il ne voulut voir personne, et s'ennuya cruellement.

Dangeau.

Saint-Simon a déjà esquissé le portrait de Dangeau. Il le reprend et l'achève à l'occasion de sa mort, survenue à Paris, le 7 septembre 1720. Notons qu'il est un peu injuste pour ses *Mémoires*, les ayant lui-même fort utilement consultés.

C'ÉTAIT un grand homme, fort bien fait, devenu gros avec l'âge, ayant toujours le visage agréable, mais qui promettait ce qu'il tenait, une fadeur à faire vomir. Il n'avait rien, ou fort peu de chose ; il s'appliqua à savoir parfaitement tous les jeux qu'on jouait alors ; le piquet, la bête, l'hombre, grande et petite prime, le hoc, le reversi, le brelan, et à approfondir toutes combinaisons des jeux et celles des cartes, qu'il parvint à posséder jusqu'à s'y tromper rarement, même au lansquenet et à la bassette, à les juger avec justesse et à charger celles qu'il trouvait devoir gagner. Cette science lui valut beaucoup, et ses gains le mirent à portée de s'introduire dans les bonnes maisons, et peu à peu à la cour, dans les bonnes compagnies. Il était doux, complaisant, flatteur, avait l'air, l'esprit, les manières du monde, de prompt et excellent compte au jeu, où, quelques gros gains qu'il ait faits, et qui ont fait son grand bien et la base et les moyens de sa fortune, jamais il n'a été soupçonné, et sa réputation toujours entière et nette. La nécessité de trouver de fort gros joueurs pour le jeu du roi et pour celui de Mme de Montespan, l'y fit admettre ; et c'était de lui, quand il fut tout à fait initié, que Mme de Montespan disait plaisamment qu'on ne pouvait s'empêcher de l'aimer ni de s'en moquer, et cela était parfaitement vrai. On l'aimait parce qu'il ne lui échappait

jamais rien contre personne, qu'il était doux, complaisant, sûr dans le commerce, fort honnête homme, obligeant, honorable ; mais d'ailleurs si plat, si fade, si grand admirateur de riens, pourvu que ces riens tinssent au roi ou aux gens en place ou en faveur ; si bas adulateur des mêmes, et depuis qu'il s'éleva, si bouffi d'orgueil et de fadaises, sans toutefois manquer à personne ni être moins bas, si occupé de faire entendre et valoir ses prétendues distinctions, qu'on ne pouvait pas s'empêcher d'en rire.

Riche, familier du roi, pourvu de bonnes alliances, surtout depuis qu'il avait épousé en seconde noces une comtesse de Loewenstein, il en était bouffi de vanité.

Mme DE DANGEAU n'avait rien vaillant, mais elle était charmante de visage, de taille et de grâces. On en a parlé souvent ici ailleurs. C'était un plaisir de voir avec quel enchantement Dangeau se pavanait en portant le deuil des parents de sa femme, et en débitait les grandeurs. Enfin, à force de revêtements l'un sur l'autre, voilà un seigneur, et qui en affectait toutes les manières à faire mourir de rire. Aussi La Bruyère disait-il, dans ses excellents *Caractères de Théophraste*, que Dangeau n'était pas un seigneur, mais d'après un seigneur [1].

Je fus brouillé avec lui longtemps, pour un fou rire qui partit malgré moi, et que j'ai eu lieu de croire qu'il ne m'a jamais bien pardonné. Il faisait magnifiquement les honneurs de la cour, où sa maison et sa table, tous les jours grande et bonne, était ouverte à tous les étrangers de considération. Il m'avait prié à dîner. Plusieurs ambassadeurs et d'autres étrangers s'y trouvèrent, et le maréchal de Villeroy, qui était fort de ses amis, et chez qui sa noce s'était faite. Il fit peu à peu tomber à table la conversation sur les gouvernements et les gouverneurs de province ; puis, se balançant avec complaisance, se mit à dire à la compagnie : « Il faut dire la vérité : de tous nous autres gouverneurs de provinces, il n'y a que M. le maréchal, en regardant Villeroy, qui soit demeuré maître de la sienne. » Les yeux de Mme de Dangeau et les miens se rencontrèrent dans cet instant ; elle sourit, et moi je fis pis, quelque effort que je pusse faire, car il était bon homme, et je ne voulais pas le fâcher, mais cette fatuité fut plus forte que moi. Un an après la mort de M. de Louvois, le roi se lassa d'être grand maître des ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont Carmel, dont Louvois avait toute la gestion en qualité de grand vicaire, et donna cette grande maîtrise à Dangeau. L'envie de s'en divertir eut grande part à ce choix. Il traitait bien Dangeau, mais il s'en

1. V. le portrait de *Pamphile* (*Des Grands*).

moquait volontiers. Il connaissait ses fadeurs, sa vanité, sa fatuité. Cette grâce en devint une source. On a vu ici ailleurs avec quelle dignité il tâcha d'imiter le roi donnant l'ordre du Saint-Esprit, en donnant celui de Saint-Lazare, combien le prie-Dieu était bien imité dans Saint-Germain des Prés, comment ses prêtres de l'ordre, placés comme le sont les évêques et les abbés au prie-Dieu du roi, représentaient bien les cardinaux avec leurs soutanes et leurs camails rouges ; avec quelle grâce et quel air de satisfaction et de bonté Dangeau faisait la roue au milieu de cette pompe et de toute la cour, hommes et femmes, qui y allaient sur des échaufauds parés, et y riaient scandaleusement. Le roi après s'amusait du récit qu'il lui en faisait faire chez Mme de Maintenon, et il [1] était ou se montrait transporté de la privance [2] de ces conversations et des applaudissements qu'il en recevait. Il est pourtant vrai qu'il faisait un très noble usage de sa commanderie magistrale, qui était bonne, et qu'il abandonna tout entière, pour y élever de pauvres gentilshommes, qui y apprenaient gratuitement tout ce qui peut convenir à leur état, et y étaient fort honnêtement nourris et entretenus.

Dès le commencement qu'il vint à la cour, c'est-à-dire vers la mort de la reine mère [3], il se mit à écrire tous les soirs les nouvelles de la journée, et il a été fidèle à ce travail jusqu'à sa mort. Il le fut aussi à les écrire comme une gazette sans aucun raisonnement, en sorte qu'on n'y voit que les événements avec une date exacte, sans un mot de leur cause, encore moins d'aucune intrigue ni d'aucune sorte de mouvement de cour ni d'entre les particuliers. La bassesse d'un humble courtisan, le culte du maître et de tout ce qui est ou sent la faveur, la prodigalité des plus fades et des plus misérables louanges, l'encens éternel et suffoquant jusque des actions du roi les plus indifférentes, la terreur et la faveur suprême qui ne l'abandonnent nulle part pour ne blesser personne, excuser tout, principalement dans les généraux et les autres personnes du goût du roi, de Mme de Maintenon, des ministres, toutes ces choses éclatent dans toutes les pages, dont il est rare que chaque journée en remplisse plus d'une, et dégoûtent merveilleusement. Tout ce que le roi a fait chaque jour, même de plus indifférent, et souvent les premiers princes et les ministres les plus accrédités, quelquefois d'autres sortes de personnages, s'y trouvent avec sécheresse pour les faits, mais tant qu'il se peut avec les plus serviles

1. Dangeau.

2. *Privance* : familiarité.

3. Anne d'Autriche, morte en 1666. En réalité, Dangeau ne commença son journal qu'en 1684.

louanges, et pour des choses que nul autre que lui ne s'aviserait de louer.

Il est difficile de comprendre comment un homme a pu avoir la patience et la persévérance d'écrire un pareil ouvrage tous les jours pendant plus de cinquante ans, si maigre, si sec, si contraint, si précautionné, si littéral, à n'écrire que des écorces de la plus repoussante aridité. Mais il faut dire aussi qu'il eût été difficile à Dangeau d'écrire de vrais Mémoires qui demandent qu'on soit au fait de l'intérieur et des diverses machines d'un cour. Quoiqu'il n'en sortît presque jamais, et encore pour des moments, quoiqu'il y fût avec distinction et dans les bonnes compagnies, quoiqu'il y fût aimé, et même estimé du côté de l'honneur et du secret, il est pourtant vrai qu'il ne fut jamais au fait d'aucune chose ni initié dans quoi que ce fût. Sa vie frivole et d'écorce était telle que ses Mémoires ; il ne savait rien au-delà de ce que tout le monde voyait ; il se contentait aussi d'être des festins et des fêtes, sa vanité a grand soin de l'y montrer dans ses Mémoires, mais il ne fut jamais de rien de particulier. Ce n'est pas qu'il ne fût instruit quelquefois de ce qui pouvait regarder ses amis, par eux-mêmes, qui, étant quelques-uns des gens considérables, pouvaient lui donner quelques connaissances relatives, mais cela était rare et court. Ceux qui étaient de ses amis de ce genre, en très petit nombre, connaissaient trop la légèreté de son étoffe pour perdre leur temps avec lui.

Dangeau était un esprit au-dessous du médiocre, très futile, très incapable en tout genre, prenant volontiers l'ombre pour le corps, qui ne se repaissait que de vent, et qui s'en contentait parfaitement. Toute sa capacité n'allait qu'à se bien conduire, ne blesser personne, multiplier les bouffées de vent qui le flattaient, acquérir, conserver et jouir d'une sorte de considération, sans vouloir s'apercevoir qu'à commencer par le roi, ses vanités et ses fatuités divertissaient souvent les compagnies, ni des panneaux où on le faisait tomber souvent là-dessus. Avec tout cela, ses Mémoires sont remplis de faits que taisent les gazettes, gagneront beaucoup en vieillissant, serviront beaucoup à qui voudra écrire plus solidement, pour l'exactitude de la chronologie, et pour éviter confusion. Enfin ils représentent, avec la plus désirable précision, le tableau extérieur de la cour, des journées, de tout ce qui la compose, les occupations, les amusements, le partage de la vie du roi, le gros de celle de tout le monde, en sorte que rien ne serait plus désirable pour l'histoire que d'avoir de semblables Mémoires de tous les règnes, s'il était possible, depuis Charles V, qui jetteraient une lumière merveilleuse parmi cette futilité sur tout ce qui a été écrit de ces règnes.

Encore deux mots sur ce singulier auteur. Il ne se cachait point de faire ce journal, parce qu'il le faisait de manière qu'il n'en avait rien à craindre ; mais il ne le montrait pas ; on ne l'a vu que depuis sa mort. Il n'a point été imprimé jusqu'à présent, et il est entre les mains du duc de Luynes, son petit-fils, qui en a laissé prendre quelques copies. Dangeau, qui ne méprisait rien, et qui voulait être de tout, avait brigué et obtenu de bonne heure une place dans l'Académie française, dont il est mort doyen, et une dans l'Académie des sciences, quoiqu'il ne sût rien du tout en aucun genre, quoiqu'il s'enorgueillit d'être de ces compagnies et de fréquenter les illustres qui en étaient. Il se trouve dans ses Mémoires des grossièretés d'ignorance sur les duchés et sur les dignités de la cour d'Espagne qui surprennent au dernier point. Il essuya la grande opération de la fistule, dont il pensa mourir, et fut taillé d'une fort grosse pierre. Il a vécu depuis sans aucune incommodité de la première, et longues années, parfaitement guéri et sans aucune suite de l'autre. Deux ans avant sa mort, il fut taillé pour la seconde fois ; la pierre n'était pas grosse, à peine eut-il quelques heures de fièvre ; il fut guéri en un mois, et s'en est bien porté depuis. A la fin, le grand âge, et peut-être l'ennui de ne voir plus de cour ni de grand monde, termina sa vie par une maladie de peu de jours.

Fuite de Law.

La chute d'Argenson n'avait pas sauvé Law. En juillet, on avait attaqué sa maison et brisé à coups de pierres les vitres de son carrosse.

L'ANNÉE finit par le départ subit et secret de Law, qui n'avait plus de ressources, et qu'il fallut enfin sacrifier au public. On ne le sut que parce que le fils aîné d'Argenson, intendant à Maubeuge, eut la bêtise de l'arrêter. Le courrier qu'il envoya pour en donner avis lui fut redépêché sur-le-champ avec une forte réprimande de n'avoir pas déféré aux passe-ports que M. le duc d'Orléans lui avait fait expédier. Son fils était avec lui ; ils allèrent à Bruxelles, où le marquis de Prié, gouverneur des Pays-Bas impériaux, le reçut très bien, et le régala ; il s'y arrêta peu, gagna Liège et l'Allemagne, où il alla offrir ses talents à quelques princes qui tous le remercièrent. Après avoir ainsi rôdé, il passa par le Tyrol, vit quelques cours d'Italie, dont pas une ne l'arrêta, et enfin se retira à Venise, où cette république n'en fit aucun usage. Sa femme et sa fille le suivirent quelque temps après ; je n'ai point su ce qu'elles sont devenues, ni même son fils. Law était Écossais, fort douteusement gentilhomme, grand et fort bien fait, d'un visage et d'une physionomie

agréables, galant et fort bien avec les dames de tous pays où il avait fort voyagé. Sa femme n'était point sa femme ; elle était de bonne maison d'Angleterre et bien apparentée, qui avait suivi Law par amour, en avait eu un fils et une fille, et qui passait pour sa femme et en portait le nom sans l'avoir épousé. On s'en doutait sur les fins ; après leur départ cela devint certain. Cette femme avait un œil et le haut de la joue couverts d'une vilaine tâche de vin, du reste bien faite, haute, altière, impertinente en ses discours et en ses manières, recevant les hommages, rendant peu ou point, et faisant rarement quelques visite choisies, et vivait avec autorité dans sa maison. Je ne sais si son crédit était grand sur son mari ; mais il paraissait plein d'égards, de soins et de respect pour elle. Tous deux avaient lors de leur départ, entre quarante-cinq et cinquante ans. Law laissa en partant sa procuration générale au grand prieur de Vendôme et à Bully, qui avaient bien gagné avec lui. Il avait fait force acquisitions de toutes sortes, et encore plus de dettes, de façon que ce chaos n'est pas encore débrouillé par une commission du conseil nommé pour régler ses affaires avec ses créanciers. J'ai dit ici ailleurs, et je le répète, qu'il n'y eut ni avarice ni friponnerie en son fait. C'était un homme doux, bon, respectueux, que l'excès du crédit et de la fortune n'avait point gâté, et dont le maintien, l'équipage, la table et les meubles ne purent scandaliser personne. Il souffrit avec une patience et une suite singulière toutes les traverses qui furent suscitées à ses opérations, jusqu'à ce que vers la fin, se voyant court de moyens, et toutefois en cherchant et voulant faire face, il devint sec, l'humeur le prit, et ses réponses furent souvent mal mesurées. C'était un homme de système, de calcul, de comparaison, fort instruit et profond en ce genre, qui, sans jamais tromper, avait partout gagné infiniment au jeu à force de posséder, ce qui me semble incroyable, la combinaison des cartes.

Sa banque, comme je l'ai dit ailleurs, était une chose excellente dans une république ou dans un pays comme l'Angleterre, où la finance est en république. Son Mississipi, il en fut la dupe, et crut de bonne foi faire de grands et riches établissements en Amérique. Il raisonnait comme un Anglais, et ignorait combien est contraire au commerce et à ces sortes d'établissements la légèreté de la nation, son inexpérience, l'avidité de s'enrichir tout d'un coup, les inconvénients d'un gouvernement despotique, qui met la main sur tout, qui n'a que peu ou point de suite, et où ce que fait un ministre est toujours détruit et changé par son successeur. Sa proscription d'espèces, puis de pierreries, pour n'avoir que du papier en France, est un système que je n'ai jamais compris ni personne, je pense, dans tous les siècles qui se sont écoulés depuis celui d'Abraham, qui acheta un

sépulcre en argent pour Sara quand il la perdit, pour lui et pour ses enfants. Mais Law était un homme à système, et si profond, qu'on n'y entendait rien, quoique naturellement clair et d'une élocution facile, quoiqu'il y eût beaucoup d'anglais dans son français. Il vécut plusieurs années à Venise avec fort peu de bien, et y mourut catholique, ayant vécu honnêtement, quoique fort médiocrement, sagement et modestement, et reçut avec piété les sacrements de l'Église. Ainsi se termina l'année 1720.

Le Chapeau de Dubois.

Dubois voulait devenir cardinal. Un jour que le régent, plus confiant qu'il n'était d'ordinaire depuis quelques temps, parlait à Saint-Simon du traité qui venait de se conclure entre l'Angleterre et l'Espagne, Saint-Simon lui démontra que Dubois vendait son pays pour obtenir le chapeau.

L'IMPRESSION de ce vif et trop vrai raccourci de la conduite de l'abbé Dubois, si pourpensée [1] et si bien suivie, frappa le régent au-delà de ce que je l'ai jamais vu. Il s'appuya les coudes sur la table qui était entre lui et moi, se prit la tête entre ses deux mains et y demeura quelque peu en silence, le nez presque sur la table. C'était sa façon quand il était assis et fort agité. Enfin il se leva tout à coup, fit quelques pas sans parler, puis se prit à se dire à soi-même : « Il faut chasser ce coquin. — Mieux tard que jamais, repris-je ; mais vous n'en ferez rien. » Il se promena un peu en silence avec moi. Je l'examinais cependant, et je lisais sur son visage et dans toute sa contenance la vive persuasion de son esprit, même de sa volonté, combattue par le sentiment de sa faiblesse, et de l'empire absolu qu'il avait laissé prendre sur lui. Il répéta ensuite deux ou trois fois : « Il faut l'ôter, » et comme l'habitude me le faisait connaître très distinctement, je croyais à son ton et à son maintien entendre tout à la fois l'expression la plus forte d'une nécessité instante et de l'insurmontable embarras d'avoir la force de l'exécuter ; dans cet état, je vis clairement qu'il ne me restait plus rien à dire pour arriver à la conviction parfaite de la nécessité urgente de chasser l'abbé Dubois ; mais que pour lui en inspirer la force, mes paroles seraient inutiles, et ne feraient qu'affaiblir celles qui lui avaient fait une si forte impression, parce qu'elles ne feraient que le dépiter en lui faisant sentir plus fortement sa faiblesse, sans lui donner la force de la surmonter. Cela m'engagea à me retirer pour le laisser à lui-même, et le soulager de la peine et de la honte de me voir le témoin de ce combat

1. *Pourpensée* : réfléchie.

intérieur. Je lui dis donc que je n'avais plus rien à ajouter à une matière si importante à l'État, à toute l'Europe, singulièrement à lui-même, que je le laissais à ses réflexions, et qu'il ne me restait qu'à désirer qu'elles eussent sur lui tout le pouvoir qu'elles devaient avoir. Il était si occupé qu'à peine me répondit-il je ne sais quoi, et me laissa aller sans peine contre son ordinaire toutes les fois qu'il se trouvait fort agité. Je m'en allai content d'avoir rempli mon devoir par une conversation si forte et si nécessaire, mais avec peu d'espérance du fruit qu'elle devait si naturellement produire.

Trois semaines se passèrent sans autres confidences du régent.

VERS la fin des trois semaines depuis la conversation, allant travailler avec M. le duc d'Orléans, je le trouvai seul qui se promenait dans la pièce de son grand appartement, la plus proche du passage de son petit appartement. Il me reçut contre son ordinaire d'un air si froid et si embarrassé, qu'après quelque peu de mots indifférents je lui demandai franchement à qui il en avait, et que je voyais bien qu'il y avait quelque chose sur mon compte. Il balança, il tergiversa. Je le pressai, l'apostume creva. Il me dit donc, puisque je voulais le savoir, qu'il était fort peiné contre moi, et tout de suite me débagoula, car c'est le terme qui convient à la façon dont il se déchargea, que je voulais qu'il fît tout ce qu'il me plaisait, et que je refusais de faire tout ce qui ne me plaisait pas ; que j'avais refusé les finances la place de chef du conseil des affaires du dedans, depuis de me trouver avec lui et tous les pairs et les maréchaux de France au grand conseil, les sceaux après, et trois fois de le délivrer de la plus fâcheuse épine en refusant autant de fois la place de gouverneur du roi [1]. « N'y a-t-il que cela, lui répondis-je, qui vous mette en cette humeur contre moi ? — Non, reprit-il vivement, il me semble que c'est bien assez. »

Et Saint-Simon de justifier copieusement chacun de ces refus.

M. LE DUC D'ORLÉANS demeura quelque temps sans parler. Il était la tête basse comme quand il se sentait embarrassé et peiné, tantôt marchant, tantôt nous arrêtant pendant cette conversation. Rompant enfin le silence, il se tourna à moi, et me dit en souriant que tout ce que j'avais dit était vrai, et qu'il ne fallait plus penser à tout cela ; qu'il était vrai que ce groupe de refus s'était présenté à lui sous une autre face, et l'avait fâché,

1. Le régent avait tout récemment voulu l'ôter à Villeroy.

et que je voyais qu'il n'avait pas été longtemps sans me le dire franchement ; mais qu'encore une fois il n'y fallait plus penser et parler d'autre chose. « Très volontiers, lui répondis-je, monsieur, mais qu'il me soit permis aussi de vous parler franchement à mon tour. Vous avez été conter à l'abbé Dubois ce que je vous dis dernièrement du traité d'Angleterre et d'Espagne, et de sa conduite énorme pour obtenir un chapeau par le ricochet du roi d'Angleterre à l'empereur et de l'empereur au pape, et de là cet honnête prêtre et si désintéressé vous a mis dans la tête tous ces potages réchauffés que vous venez si bien de m'étaler et que j'ai encore mieux fait fondre. Avouez-moi la vérité. — Mais, me répondit-il d'un air honteux et embarrassé au dernier point, cela est vrai, c'est l'abbé Dubois qui m'a rabâché tous ces refus, qui m'a poussé et qui m'a fâché contre vous. — Hé bien ! monsieur, lui répliquai-je, mes réponses vous ont-elles pleinement satisfait ? — Oui, me dit-il, il n'y a rien à y répondre ; je le savais bien, mais il m'a embrouillé l'esprit. »

La seule conséquence de cet entretien fut que Dubois fut invité par le régent à ne plus lui parler de Saint-Simon.

MAIS pour achever le coup de pinceau, je joindrai ici ce qui arriva peu après à Torcy, et qu'il m'a conté lui-même. Quelques mesures que prît Dubois pour cacher ses machines à Rome, Torcy vit tant de choses par le secret de la poste, qu'il crut devoir avertir M. le duc d'Orléans des menées de l'abbé Dubois à Rome. Il lui dit donc, avec sa mesure accoutumée, que si cet abbé y travaillait pour son chapeau de l'aveu de Son Altesse Royale, il n'avait rien à dire ; mais que, dans l'incertitude, il avait cru de son devoir de l'avertir de ce qu'il en voyait. M. le duc d'Orléans se mit à rire. « Cardinal ! répondit-il, ce petit faquin ! vous vous moquez de moi ; il n'oserait y avoir jamais songé. » Et sur ce que Torcy insista et montra les preuves, le régent se mit en colère, et dit que, si ce petit impudent, se mettait cette folie dans la tête, il le ferait mettre dans un cul de basse-fosse. Ce même propos fut répété à Torcy deux ou trois fois, c'est-à-dire toutes celles que Torcy lui rendait un nouveau compte de ce qu'il trouvait dans les lettres étrangères sur la continuation de l'intrigue pour ce chapeau. Enfin, la dernière fois, qui fut proche du temps que ce chapeau fut obtenu, Torcy reçut la même réponse avec la même colère ; mais le lendemain précis de cette réponse, Torcy étant allé au Palais-Royal, M. le duc d'Orléans l'appela, le tira dans un coin et lui dit : « A propos, monsieur, il faut écrire de ma part à Rome pour le chapeau de M. de Cambrai ; voyez à cela, il n'y a pas de temps à perdre. » Torcy demeura sans parole comme une statue, et le régent le

quitta dès qu'il lui eut donné cet ordre avec le même sang-froid que s'il ne se fût pas emporté là-dessus avec Torcy, la veille, et qu'il eût toujours été question entre lui et Torcy de favoriser l'abbé Dubois à Rome. C'est bien de ceci qu'on peut dire ce mauvais proverbe : Cela lève la paille. Aussi Torcy n'en pouvait-il revenir, non de la conduite actuelle de M. le duc d'Orléans sur ce chapeau, non qu'il n'eût toujours soupçonné de la comédie dans les réponses menaçantes de M. le duc d'Orléans là-dessus, mais de la transition en vingt-quatre [heures] de ces mêmes menaces de cul de basse-fosse, tout archevêque qu'il fût, à ordonner à Torcy, qui ne lui en donnait aucune occasion, et qu'il appela exprès, d'écrire à Rome en son nom, de lui régent, pour favoriser le chapeau de l'abbé Dubois, avec la tranquillité la plus parfaite : tel était le terrain d'alors.

Saint-Simon ambassadeur extraordinaire.

Après avoir signé un traité ruineux avec l'Angleterre, l'Espagne venait de signer avec la France le traité « du double mariage ».

ÉTANT allé les premiers jours de juin pour travailler avec M. le duc d'Orléans, je le trouvai qui se promenait seul dans son grand appartement. Dès qu'il me vit : « Ho çà ! me dit-il me prenant par la main, je ne puis vous faire un secret de la chose du monde que je désirais et qui m'importait le plus et qui vous fera la même joie ; mais je vous demande le plus grand secret. » Puis, se mettant à rire : « Si M. de Cambrai savait que je vous l'ai dit, il ne me le pardonnerait pas. » Tout de suite il m'apprit sa réconciliation faite avec le roi et la reine d'Espagne ; le mariage du roi et de l'infante, dès qu'elle serait nubile, arrêté ; et celui du prince des Asturies conclu avec Mlle de Chartres.

A travers sa joie, Saint-Simon craignait la jalousie de l'Europe : il trouvait impolitique de faire venir en France une infante de trois ans, et de déclarer sur le champ le mariage du prince des Asturies, qui avait quatorze ans, avec la fille du régent, qui en avait douze.

PENDANT tous ces raisonnements divers, je ne laissais pas de penser à moi, et à l'occasion si naturelle de faire la fortune de mon second fils. Je lui dis donc que, puisque les choses en étaient nécessairement au point qu'il me les apprenait, il devenait donc instant d'envoyer faire la demande solennelle de l'infante, et en signer le contrat de mariage, qu'il y fallait un seigneur de marque et titré, et que je le suppliais de me donner cette ambassade avec sa protection et sa recomman-

dation auprès du roi d'Espagne pour faire grand d'Espagne le marquis de Ruffec ; qu'il avait fait pair La Feuillade, son plus grand et son plus insolent ennemi, parce qu'il l'avait plu ainsi à son ami Canillac, au grand scandale de tout le monde, le seul homme contre qui je l'avais jamais vu outré jusqu'à lui vouloir faire donner des coups de bâton, dont il pouvait se souvenir que je l'avais empêché avec peine, et de plus lui avait donné beaucoup d'argent sous le frivole prétexte de l'ambassade de Rome où il ne fut jamais question de l'envoyer ; qu'en même temps il avait aussi fait pair le duc de Brancas ; que je lui avouais que ni du côté du monde ni par rapport à lui, je n'avais pas l'humilité de m'estimer de niveau ni du père ni du fils ; que tout à l'heure il venait de faire duc et pair M. de Nevers, à côté duquel je ne croyais pas être ; que j'omettais les grâces sans nombre qu'il avait répandues à pleines mains, en particulier la capitainerie de Saint-Germain et de Versailles, qu'avait eu mon père au duc de Noailles et à ses enfants ; que revêtu de rien que de petits gouvernements dont j'avais eu la survivance comme tout l'univers en avait obtenu, je ne voyais pas ce qu'il me pourrait donner ; que je ne lui avais pas demandé de faire mon second fils duc, quoiqu'il ne l'eût pas offensé en cent façons éclatantes comme La Feuillade, quoique MM. de Brancas et de Nevers n'eussent que point ou peu, et comment, servi ; ce qui ne se pouvait reprocher à l'âge de mon fils : « Mais je vous demande pour lui une chose sans conséquence pour qui que ce soit, qui lui donne le rang et les honneurs de duc, qui est une suite naturelle d'une ambassade pour faire le mariage du roi, et que personne ne peut qu'approuver que vous me la donniez et en vue de cette grandesse. » M. le duc d'Orléans eut peine à me laisser achever, me l'accorda tout de suite et tout ce qu'il fallait de sa part pour obtenir la grandesse pour le marquis de Ruffec, l'assaisonna de beaucoup d'amitié, et m'en demanda un secret sans réserve et de ne rien montrer par aucun préparatif qu'il ne m'avertît d'en faire.

J'entendis bien qu'outre le secret de l'affaire même il voulait avoir le temps de tourner son Dubois et de lui en faire avaler la pilule. Mes remercîments faits, je lui demandai deux grâces, l'une de ne me point donner d'appointements d'ambassadeur, mais de quoi en gros en faire la dépense sans m'y ruiner, l'autre de ne me charger d'aucune affaire, ne voulant pas le quitter, et d'une affaire à l'autre prendre racine en Espagne, d'autant que je n'y voulais aller que pour avoir la grandesse pour mon second fils et revenir tout court après. C'est que je craignis que Dubois, ne pouvant empêcher l'ambassade, m'y retint en exil pour se défaire de moi ici, sous prétexte d'affaires en Espagne, et je vis bien par l'événement, que la précaution n'avait pas

été inutile. M. le duc d'Orléans m'accorda l'un et l'autre avec force propos obligeants sur ce qu'il ne désirait pas que mon absence fût longue. Je crus avoir fait une grande affaire pour ma maison et me retirai chez moi fort content.

Déclaration du mariage du roi.

Le mariage du roi décidé, il fallait décider le roi. Ce ne fut pas chose facile. La scène qui suit se passe dans sa chambre, où Saint-Simon, Villars, d'Estrées et d'Huxelles attendaient l'issue du conciliabule tenu dans le cabinet.

TRÈS peu de temps après que nous y fûmes, la porte du cabinet s'entr'ouvrit, je ne sais ni pourquoi ni comment, car je causais le dos tourné à la porte avec le maréchal d'Estrées ; un peu de bruit me fit tourner, et je vis le maréchal d'Huxelles qui entrait dans le cabinet. A l'instant le maréchal de Villars qui était avec lui nous dit : « Il entre, pourquoi n'entrerions-nous pas ? » et nous entrâmes tous trois. Le dos du roi était vers la porte par où nous entrions ; M. le duc d'Orléans en face, plus rouge qu'à son ordinaire ; M. le Duc auprès de lui, tous deux la mine allongée ; le cardinal Dubois et le maréchal de Villeroy en biais ; et M. de Fréjus tout près du roi, un peu de côté, en sorte que je le voyais de profil d'un air qui me parut embarrassé. Nous demeurâmes comme nous étions entrés derrière le roi, moi tout à fait derrière. Je m'avançai la tête un instant pour tâcher de le voir de côté, et je la retirai bien vite, parce que je le vis rouge, et les yeux, au moins celui que je pus voir, pleins de larmes. Aucun de ce qui était avant nous ne branla pour notre arrivée ni ne nous parla. Le cardinal Dubois me parut moins empêtré, quoique fort sérieux, le maréchal de Villeroy secouant sa perruque tout à son ordinaire, au moins c'est ce qui me frappa au premier coup d'œil en entrant. « Allons, mon maître, disait-il, il faut faire la chose de bonne grâce. » Fréjus se baissait et parlait au roi à demi bas, et l'exhortait, ce me sembla, sans entendre ce qu'il lui disait. Les autres étaient en silence très morne, et nous derniers entrés fort étonnés du spectacle, moi surtout qui savais de quoi il s'agissait. A la fin je démêlai que le roi ne voulait point aller au conseil de régence, et qu'on le pressait là-dessus, je n'osai jamais faire aucun signe à M. le duc d'Orléans ni au cardinal Dubois, pour tâcher d'en découvrir davantage. Tout ce manège dura presque un quart d'heure. Enfin M. de Fréjus ayant encore parlé bas au roi, il dit à M. le duc d'Orléans que le roi irait au conseil, mais qu'il lui fallait quelques moments pour le remettre.

Cette parole remit quelque sérénité sur les visages. M. le duc

d'Orléans répondit que rien ne pressait, que tout le monde était fait pour attendre ses moments ; puis s'approchant entre le roi et Fréjus, tout contre, il parla bas au roi, puis dit tout haut : « Le roi va venir, je crois que nous ferons bien de le laisser ; » sortit et nous tous, tellement qu'il ne demeura avec le roi que M. le Duc, le maréchal de Villeroy et l'évêque de Fréjus. En chemin pour aller dans le cabinet du conseil, je m'approchai de M. le duc d'Orléans qui me prit sous le bras et se jeta dans mon oreille, s'arrêta dans un détroit de porte, et me dit que le roi, à la mention de son mariage, s'était mis à pleurer, qu'ils avaient eu toutes les peines du monde, M. le Duc, Fréjus et lui, d'en tirer un oui, et après cela qu'ils avaient trouvé la même répugnance à aller au conseil de régence, dont nous avions vu la fin. Il n'eut pas loisir de m'en dire là davantage, et nous rentrâmes dans le cabinet du conseil avec lui. Or, il était essentiel que le roi y déclarât, ou du moins y fût présent à la déclaration de son mariage, qui était chose si personnelle qu'elle n'y pouvait passer sans lui. Ceux qui le composaient et qui étaient demeurés dans le cabinet du conseil, surpris de cette longue et inusitée conférence dans le cabinet du roi, nous voyant rentrer, s'approchèrent avec curiosité, sans toutefois oser demander ce que c'était ; tous avaient l'air occupé. M. le duc d'Orléans s'amusa comme il put avec les uns et les autres, disant que le roi allait venir. Les trois maréchaux et moi qui rentrions avec M. le duc d'Orléans, nous séparâmes sans nous trop mêler avec personne. Cela fut court. Le roi entra avec M. le Duc et le maréchal de Villeroy, et tout aussitôt on se mit en place. Le cardinal Dubois, qui n'entrait plus au conseil de régence depuis qu'il portait la calotte rouge, s'en était allé tout de suite au sortir du cabinet du roi.

Assis tous en place, tous les yeux se portèrent sur le roi, qui avait les yeux rouges et gros, et avait l'air fort sérieux. Il y eut quelques moments de silence pendant lesquels M. le duc d'Orléans passa les yeux sur toute la compagnie qui paraissait en grande expectation ; puis les arrêtant sur le roi, il lui demanda s'il trouvait bon qu'il fît part au conseil de son mariage. Le roi répondit un oui sec, en assez basse note, mais qui fut entendu des quatre ou cinq plus proches de chaque côté, et aussitôt M. le duc d'Orléans déclara le mariage et la prochaine venue de l'infante, ajoutant tout de suite la convenance et l'importance de l'alliance, et de resserrer par elle l'union si nécessaire des deux branches royales si proches, après les fâcheuses conjonctures qui les avaient refroidies. Il fut court, mais nerveux, car il parlait à merveilles et demanda les avis ; on peut bien juger quels ils furent. Presque aucun n'étendit le sien, sinon les maréchaux de Besons et d'Huxelles un peu ; l'évêque de Troyes,

le maréchal d'Estrées un peu davantage. Le maréchal de Villeroy n'approuva qu'en deux mots, ajoutant d'un air chagrin qu'il était bien fâcheux que l'infante fût si jeune. Je m'étendis plus qu'aucun, mais toutefois sobrement. Le comte de Toulouse approuva en deux mots de fort bonne grâce, M. le Duc aussi ; puis M. le duc d'Orléans parla encore un peu sur l'unanimité des suffrages à laquelle il s'était bien attendu sur un mariage si convenable, sur quoi il s'étendit encore un peu. Puis se tournant vers le roi, il s'inclina, et d'un air souriant, comme pour l'inviter à prendre le même, il lui dit : « Voilà donc, sire, votre mariage approuvé et passé, et une grande et heureuse affaire faite. »

Le Voyage en Espagne.

Le 23 octobre 1721, Saint-Simon partit en poste pour l'Espagne, avec ses fils, le comte de Lorges, l'abbé de Saint-Simon et son frère, « et quelque peu d'autres ». Le voyage en France fut agréable, malgré la pluie. Il s'arrêta à Ruffec, à Blaye, à Bordeaux, et arrive le 8 novembre à Bayonne.

LE 9, lendemain de mon arrivée à Bayonne, j'envoyai faire compliment à la duchesse de Liñarez, camarera-mayor de la reine douairière d'Espagne [1], et la prier de lui demander audience pour moi, pour l'après-dînée. Je reçus en réponse un compliment de la reine. Ses carrosses vinrent me prendre et me conduisirent chez elle : véritablement je fus étonné en y arrivant. Elle s'était retirée depuis assez longtemps dans une maison de campagne fort proche de la ville qui n'avait que deux fenêtres de face sur une petite cour et guère plus de profondeur. De la cour, je traversai un petit passage et j'entrai dans une pièce plus longue que large, très communément meublée, qui avait vue sur un beau et grand jardin. Je trouvai la reine qui m'attendait, accompagnée de la duchesse de Liñarez et de très peu de personnes. Je lui fis le compliment du roi et lui présentai sa lettre : on ne peut répondre plus poliment qu'elle fit à l'égard du roi, ni avec plus de bonté pour moi. La conversation fut sur la joie des mariages, le temps de l'échange et sur mon voyage. Elle était debout, sans siège derrière elle ; je ne me couvris point, et n'en fis pas même le semblant. La duchesse de Liñarez et d'Adoncourt entrèrent seuls un peu dans la conversation. Je lui présentai mes enfants et ces messieurs qui étaient avec moi à qui elle dit quelque chose, cherchant à leur parler à tous avec un air d'attention et de bonté et en fort bon français. Elle était fort grande, droite, très bien faite, de grand air, de bonne mine, qui laissait voir qu'elle avait eu de la beauté. Elle me demanda

1. Veuve du roi Charles II.

beaucoup des nouvelles de Madame. Tout son habillement était noir et sa coiffure avec un voile, mais qui montrait des cheveux, et sa taille paraissait aussi. Ce vêtement n'était ni français ni espagnol, avec une longue queue dont la duchesse de Liñarez tenait le bout, mais fort lâche. C'était un habit de veuve, mais mitigé avec une longue et large attache devant le haut du corps, de très beaux diamants. Pour la duchesse de Liñarez, son habit m'effraya : il était tout à fait de veuve et ressemblait en tout à celui d'une religieuse. Je ne dois pas oublier que je présentai aussi à la reine les compliments et une lettre de M. le duc d'Orléans, à quoi elle répondit avec une grande politesse.

Passant les Pyrénées, je quittai, avec la France, les pluies et le mauvais temps qui ne m'avaient pas quitté jusque-là, et trouvai un ciel pur et une température charmante, avec des échappées de vues et des perspectives qui changeaient à tout moment, qui ne l'étaient pas moins. Nous étions tous montés sur des mules dont le pas est grand et doux. Je me détournai en chemin à travers de hautes montagnes pour aller voir Loyola, lieux fameux par la naissance de saint Ignace, situé tout seul près d'un ruisseau assez gros, dans une vallée fort étroite, dont les montagnes de roche qui la serrent des deux côtés doivent faire une glacière quand elles sont couvertes de neige et une tourtière en été. Nous trouvâmes là quatre ou cinq jésuites, fort polis et fort entendus qui prenaient soin du bâtiment prodigieux qui y était entrepris pour plus de cent jésuites et une infinité d'écoliers, dans le dessein de faire de cette maison un noviciat, un collège, une maison professe [pour] qu'elle servît à tous les usages auxquels sont destinés leurs différentes maisons et [fût] le chef-lieu de leur compagnie.

Ils nous firent voir le petit logis primitif du père de saint Ignace, qui est une maison de cinq ou six fenêtres, qui n'a qu'un rez-de-chaussée pour le ménage, un étage au-dessus et plus haut un grenier. Ce serait tout au plus le logement d'un curé, et [cela] ne ressembla jamais en rien à un château. Nous vîmes la chambre où saint Ignace, blessé à la guerre, fut longtemps couché, et eut sa fameuse révélation touchant la compagnie dont il devait être l'instituteur ; et l'écurie où sa mère voulut aller accoucher de lui, qui est au-dessous, par dévotion pour l'étable de Bethléem. Rien de plus bas, de plus étroit, de plus écrasé que ces deux pièces ; rien aussi de si éblouissant d'or qui y brille partout. Il y a un autel dans chacune des deux où le saint sacrement repose, et ces deux autels sont de la dernière magnificence.

La maison des jésuites qu'ils allaient détruire pour leur immense bâtiment était fort peu de chose et pour loger au plus une douzaine de jésuites. L'église nouvelle était presque achevée,

en rotonde, d'une grandeur et d'une hauteur qui surprend, avec des autels pareils entre eux, tout autour en symétrie. L'or, la peinture, la sculpture, les ornements de toutes les sortes et les plus riches, répandus partout avec un art prodigieux, mais sage ; une architecture correcte et admirable, les marbres les plus exquis, le jaspe, le porphyre, le lapis, les colonnes unies, torses, cannelées, avec leurs chapiteaux et leurs ornements de bronze doré, un rang de balcons, entre chaque autel, et de petits degrés de marbre pour y monter et les cages incrustées, les autels et ce qui les accompagne admirables. En un mot, un des plus superbes édifices de l'Europe, le mieux entendu et le plus magnifiquement orné. Nous y prîmes le meilleur chocolat [1] dont j'aie jamais goûté, et après quelques heures de curiosité et d'admiration, nous regagnâmes notre route et notre gîte, fort tard et avec beaucoup de peine.

Nous arrivâmes le 15 à Vittoria où je trouvai la députation de la province qui m'attendait avec un grand présent d'excellent vin rancio : c'étaient quatre gentilshommes considérables qui étaient à la tête des affaires du pays. Je les conviai à souper, et le lendemain à déjeuner avec nous ; ils parlaient français, et je fus surpris de voir les Espagnols si gais et de si bonne compagnie à table. La joie du sujet de mon voyage éclata partout où je passai en France et en Espagne et me fit bien recevoir. On se mettait aux fenêtres et on bénissait mon voyage. A Salinas, entre autres, où je passais sans m'arrêter, des dames qui, à voir leur maison et elles-mêmes aux fenêtres, me parurent de qualité, me demandèrent de si bonne grâce de voir un moment celui qui allait conclure le bonheur de l'Espagne, que je crus qu'il était de la galanterie de monter chez elles ; elles m'en parurent ravies, et j'eus toutes les peines du monde à m'en débarrasser pour continuer mon chemin.

Le 17, il est à Miranda d'Ebro, et le 18 a Vittoria, où il laisse son fils aîné, atteint d'une assez forte fièvre. Les Majestés catholiques l'attendaient avec impatience.

JE partis donc de Burgos le 19 avec mon second fils, le comte de Lorges, M. de Céreste (ces deux derniers ne vinrent qu'un peu après ensemble), l'abbé de Saint-Simon, son frère, le major de son régiment et très peu de domestiques. Nous trouvâmes peu de relais et mal établis ; marchâmes jour et nuit, sans nous coucher, jusqu'à Madrid, nous servant des voitures des corrégidors [2], où nous pûmes, tellement que je fus obligé de faire

1. Expédié par les jésuites d'Amérique.
2. Magistrats municipaux.

les dernières douze lieues à cheval en poste, qui en valent le double d'ici. Nous arrivâmes de la sorte à Madrid le vendredi 21, à onze heures du soir. Nous trouvâmes à l'entrée de la ville, qui n'a ni murailles, ni portes, ni barrières, ni faubourgs, des gens en garde qui demandèrent qui nous étions et d'où nous venions, et qu'on y avait mis exprès pour être avertis du moment de mon arrivée. Comme j'étais fort fatigué d'avoir toujours marché sans arrêter depuis Burgos, et qu'il était fort tard, je répondis que nous étions des gens de l'ambassade de France, qui arriverait le lendemain. Je sus après que, par le calcul de Sartine, de Grimaldo et de Pecquet [1] arrivé devant moi, ils avaient tous compté que je ne serais à Madrid que le 22.

Première Révérence au roi et à la reine d'Espagne.

Le samedi 22, au matin, Saint-Simon se rend avec Grimaldo et Maulevrier, notre ambassadeur en Espagne, au palais de Leurs Majestés catholiques.

NOUS arrivâmes au palais comme le roi était sur le point de revenir de la messe, et nous l'attendîmes dans le petit salon qui est entre le salon des Grands et celui des Miroirs, dans lequel personne n'entre que mandé. Peu de moments après, le roi vint par le salon des Grands, Grimaldo l'avertit comme il entrait dans le petit salon : il vint à moi aussitôt, précédé et suivi d'assez de courtisans ; mais qui ne ressemblaient pas à la foule des nôtres. Je lui fis ma profonde révérence ; il me témoigna sa joie de mon arrivée, demanda des nouvelles du roi, de M. le duc d'Orléans, de mon voyage, et des nouvelles de mon fils aîné qu'il avait su être demeuré malade à Burgos, puis entra seul dans le cabinet des Miroirs. A l'instant je fus environné de toute la cour, avec des compliments et des témoignages de joie des mariages et de l'union des deux couronnes. Grimaldo et le duc de Liria me nommaient les seigneurs, qui presque tous parlaient français, aux civilités infinies desquels je tâchai de répondre par les miennes.

Un demi-quart d'heure après que le roi fut rentré, il m'envoya appeler. J'entrai seul dans le salon des Miroirs, qui est fort vaste, bien moins large que long. Le roi, et la reine à sa gauche, étaient presque au fond du salon, debout, et tout joignant l'un l'autre. J'approchai avec trois profondes révérences, et je remarquerai une fois pour toutes que le roi ne se couvre jamais qu'aux audiences publiques, et quand il va et vient de la messe en chapelle, terme que j'expliquerai en son lieu. L'audience

1. Sartine était intendant général de la marine espagnole, Grimaldo, secrétaire de Philippe V, Pecquet, secrétaire des affaires étrangères en France.

dura une demi-heure (car c'est toujours eux qui congédient) à témoigner leur joie, leurs désirs, leur impatience, avec un épanchement infini, très bien aussi sur M. le duc d'Orléans et sur le désir de rendre Mlle de Montpensier [1] heureuse sur un portrait d'elle et un autre du roi qu'ils me montrèrent. A la fin de la conversation, où la reine parla bien plus que le roi dont néanmoins la joie éclatait avec ravissement, ils me firent l'honneur de me dire qu'ils me voulaient faire voir les infants, et me commandèrent de les suivre. Je traversai seul à leur suite la chambre et le cabinet de la reine, une galerie intérieure, où il se trouva deux dames de service et deux ou trois seigneurs en charge, qui, apparemment, avaient été avertis, comme je l'expliquerai ailleurs, et passai avec cette petite suite toute cette galerie, au bout de laquelle était l'appartement des infants. Je n'ai point vu de plus jolis enfants, ni mieux faits que don Ferdinand et don Carlos, ni un plus beau maillot [2] que don Philippe. Le roi et la reine prirent plaisir à me les faire regarder, et à les faire tourner et marcher devant moi de fort bonne grâce. Ils entrèrent après chez l'infante, où je tâchai d'étaler le plus de galanterie que je pus. En effet, elle était charmante, avec un petit air raisonnable et point embarrassé. La reine me dit que l'infante commençait à apprendre assez bien le français ; et le roi, qu'elle oublierait bientôt l'Espagne. « Oh ! s'écria la reine, non seulement l'Espagne, mais le roi et moi, pour ne s'attacher qu'au roi son mari ; » sur quoi je tâchai de ne pas demeurer muet. Je sortis de là à la suite de Leurs Majestés Catholiques, que je suivis à travers cette petite galerie et leur appartement. Elles me congédièrent aussitôt avec beaucoup de témoignages de bonté ; et, rentré dans le salon avec tout le monde, j'y fus environné de nouveau, avec force compliments.

Le premier coup d'œil, lorsque je fis ma première révérence au roi d'Espagne en arrivant, m'étonna si fort, que j'eus besoin de rappeler tous mes sens pour m'en remettre. Je n'aperçus nul vestige du duc d'Anjou, qu'il me fallut chercher dans son visage fort allongé, changé, et qui disait encore beaucoup moins que lorsqu'il était parti de France. Il était fort courbé, rapetissé, le menton en avant, fort éloigné de sa poitrine, les pieds tout droits, qui se touchaient, et se coupaient en marchant, quoiqu'il marchât vite et les genoux à plus d'un pied l'un de l'autre. Ce qu'il me fit l'honneur de me dire était bien dit, mais si l'un après l'autre, les paroles si traînées, l'air si niais, que j'en fus confondu. Un justaucorps, sans aucune sorte de dorure, d'une manière de bure brune, à cause de la chasse où il devait

1. Destinée au prince des Asturies.
2. Enfant au maillot, bébé.

aller, ne relevait pas sa mine ni son maintien. Il portait une perruque nouée, jetée par derrière, et le cordon bleu par-dessus son justaucorps, toujours et en tout temps, et de façon qu'on ne distinguait pas sa Toison qu'il portait au cou avec un cordon rouge, que sa cravate et son cordon bleu cachaient presque toujours. Je m'étendrai ailleurs sur ce monarque.

La reine, que je vis un quart d'heure après, ainsi qu'il a été rapporté plus haut, m'effraya par son visage marqué, couturé, défiguré à l'excès par la petite vérole ; le vêtement espagnol d'alors pour les dames, entièrement différent de l'ancien, et de l'invention de la princesse des Ursins, est aussi favorable aux dames jeunes et bien faites, qu'il est fâcheux pour les autres dont l'âge et la taille laissent voir tous les défauts. La reine était faite au tour, maigre alors, mais la gorge et les épaules belles, bien taillée, assez pleine et fort blanche, ainsi que les bras et les mains ; la taille dégagée, bien prise, les côtés longs, extrêmement fine et menue par le bas, un peu plus élevée que la médiocre ; avec un léger accent italien, [elle] parlait très bien français, en bons termes, choisis, et sans chercher, la voix et la prononciation fort agréables. Une grâce charmante, continuelle, naturelle, sans la plus légère façon, accompagnait ses discours et sa contenance, et variait suivant qu'ils variaient. Elle joignait un air de bonté, même de politesse, avec justesse et mesure, souvent d'une aimable familiarité, à une air de grandeur et à une majesté qui ne la quittaient point. De ce mélange, il résultait que, lorsqu'on avait l'honneur de la voir avec quelque privance [1], mais toujours en présence du roi, comme je le dirai ailleurs, on se trouvait à son aise avec elle, sans pouvoir oublier ce qu'elle était, et qu'on s'accoutumait promptement à son visage. En effet, après l'avoir un peu vue, on démêlait aisément qu'elle avait eu de la beauté et de l'agrément dont une petite vérole si cruelle n'avait pu effacer l'idée. La parenthèse, au courant vif de ce commencement de fonctions d'ambassadeur, serait trop longue si j'en disais ici davantage ; mais il est nécessaire d'y remarquer en un mot, qui sera plus étendu ailleurs, que jour et nuit, travail, audiences, amusements, dévotions, le roi et elle ne se quittaient jamais, pas même pour un instant, excepté les audiences solennelles qu'ils donnaient l'un et l'autre séparément, l'audience du roi publique et celle du conseil de Castille et les chapelles publiques. Toutes ces choses seront expliquées en leur lieu.

Grimaldo, naturel Espagnol, ressemblait à un Flamand. Il était fort blond, petit, gros, pansu, le visage rouge, les yeux bleus, vifs, la physionomie spirituelle et fine, avec cela de la

1. *Privance* : familiarité.

bonté. Quoique aussi ouvert et aussi franc que sa place le pouvait permettre, complimenteur à l'excès, poli, obligeant, mais au fond glorieux comme nos secrétaires d'État, avec ses deux petites mains collées sur son gros ventre, qui, sans presque s'en décoller ni se joindre, accompagnaient ses propos de leur jeu : tout cela faisait un extérieur dont on avait à se défendre. Il était capable, beaucoup d'esprit et d'expérience, homme d'honneur et vrai, solidement attaché au roi et au bien de ses affaires, grand courtisan toutefois, et dont les maximes furent en tous les temps, l'union étroite avec la France.

Audience solennelle.

C'est le 25 novembre que Saint-Simon fit solennellement la demande de l'infante dans la salle des audiences.

AU milieu de cette vaste pièce et du côté que j'avais en face en entrant, était un dais à queue sans estrade, sous lequel le roi était debout, et à quelque distance, précisément derrière lui, le grand d'Espagne capitaine des gardes en quartier, qui était le duc de Bournonville ; du même côté, presqu'au bout, le majordome-major du roi, appuyé à la muraille, seul ; en retour, le long de la muraille qui par un coin joignait l'autre muraille dont je viens de parler, étaient les grands appuyés contre, et aussi contre la muraille en retour vis-à-vis du roi jusqu'à la cheminée, grande comme autrefois et qui était assez près de la porte par où je venais d'entrer et point tout à fait au milieu de cette muraille ; les quatre majordomes étaient le dos à la cheminée. De la cheminée à la porte par où j'étais entré, et en retour le long de la muraille et des fenêtres jusqu'au coin de la porte par où le roi était entré, étaient en foule les gens de qualité les uns devant les autres ; dans la porte par où le roi était entré étaient quelques seigneurs familiers par leurs emplois, qui regardaient comme à la dérobée, mais dont aucun n'était grand, et derrière eux quelques domestiques inférieurs distingués, qui voyaient à travers. Le roi et tous les grands étaient couverts, et nuls autres ; il n'y avait aucun ambassadeur.

Je m'arrêtai un instant au dedans de la porte à considérer ce spectacle extrêmement majestueux, où qui que ce soit ne branlait et où le silence régnait profondément. Je m'avançai lentement quelques pas et fis au roi une profonde révérence, qui à l'instant se découvrit, son chapeau à la hauteur de sa hanche ; au milieu de la pièce je fis ma seconde révérence, et en me baissant je me tournai un peu vers ma droite, passant les yeux sur les grands, qui tous se découvrirent, mais non tant qu'à la première révérence, où ils avaient imité le roi, qui à

cette seconde ne branla pas, comme il m'en avait fait avertir. J'avançai après avec la même lenteur jusques assez près du roi, où je fis ma troisième révérence, qui se découvrit comme il avait fait à la première, et se couvrit aussitôt, en quoi tous les grands l'imitèrent. Alors je commençai mon discours et me couvris au bout des cinq ou six premières paroles sans que le roi me le dît.

Suit le résumé du discours.

SI j'avais été si surpris de la première vue du roi d'Espagne à mon arrivée, et si les audiences que j'en avais eues jusqu'à celle-ci m'avaient si peu frappé, il faut dire ici avec la plus exacte et la plus littérale vérité que l'étonnement où me jetèrent ses réponses me mit presque hors de moi-même. Il répondit à chaque point de mon discours dans le même ordre, avec une dignité, une grâce, souvent une majesté, surtout avec un choix si étonnant d'expressions et de paroles par leur justesse et un compassement [1] si judicieusement mesuré, que je crus entendre le feu roi, si grand maître et si versé en ces sortes de réponses.

Philippe V sut joindre l'égalité des personnes avec un certain air de plus que la déférence pour le roi son neveu, chef de sa maison, et laisser voir une tendresse innée pour ce fils d'un frère qu'il avait passionnément aimé et qu'il regrettait toujours. Il laissa étinceler un cœur français sans cesser de se montrer en même temps le monarque des Espagnes. Il fit sentir que sa joie sortait d'une source plus pure que l'intérêt de sa couronne, je veux dire de l'intime réunion du même sang ; et à l'égard du mariage du prince des Asturies, il sembla remonter quelques degrés de son trône, s'expliquer avec une sérieuse bonté, sentir moins l'honneur qu'il faisait à M. le duc d'Orléans en faveur du même sang, que la grâce signalée, et je ne dis point trop et je n'ajoute rien, qu'il lui faisait d'avoir bien voulu ne point penser qu'à le combler par une marque si certaine de sa bonne volonté pour lui. Cet endroit surtout me charma par la délicatesse avec laquelle, sans rien exprimer, il laissa sentir sa supériorité tout entière, la grâce si peu méritée de l'oubli des choses passées [2], et le sceau si fort inespérable que sa bonté daignait y apposer. Tout fut dit avec tant d'art et de finesse, et coula toutefois si naturellement, sans s'arrêter, sans bégayer, sans chercher, qu'il fit sentir tout ce qu'il était, tout ce qu'il pardonnait, tout en même temps à

1. *Compassement* : ordre.
2. La quadruple alliance et l'invasion de l'Espagne par les troupes de Berwick, en 1719.

quoi il se portait, sans qu'il lui échappât un seul mot ni une seule expression qui pût blesser le moins du monde, et presque toutes au contraire obligeantes. Ce que j'admirai encore fut l'effectif, mais toutefois assez peu perceptible changement de ton et de contenance en répondant sur les deux mariages. Son amour tendre pour la personne du roi, son affection hors des fers pour la France, la joie d'en voir le trône s'assurer à sa fille, se peindre sur son visage et dans toute sa personne à mesure qu'il en parlait ; et lorsqu'il répondit sur l'autre mariage, la même expression s'y peignit aussi, mais de majesté, de dignité, de prince qui sait se vaincre, qui le sent, qui le fait, et qui connaît dans toute son étendue le poids et le prix de tout ce qu'il veut bien accorder. Je regretterai à jamais de n'avoir pu écrire sur-le-champ des réponses si singulières et de n'en pouvoir donner ici qu'une idée si dissemblable à une si surprenante perfection.

Quand il eut fini je crus lui devoir un mot de louange sur ce dernier article, et un nouveau remercîment de M. le duc d'Orléans, comme son serviteur particulier. Au lieu de m'y répondre, le roi d'Espagne me fit l'honneur de me dire des choses obligeantes et du plaisir qu'il avait que j'eusse été choisi pour faire auprès de lui des fonctions qui lui étaient si agréables. Ensuite m'étant découvert, je lui présentai les officiers des troupes du roi qui m'accompagnaient, et le roi d'Espagne se retira en m'honorant encore de quelques mots de bonté.

Au sortir de chez le roi, Saint-Simon se rend chez la reine : même cérémonial.

ELLE était parée modestement, mais brillante d'admirables pierreries et avait une grâce et une majesté qui sentaient bien une grande reine. Elle fut surprise d'un si grand transport de joie qu'elle s'en laissa apercevoir embarrassée, et elle prit plaisir depuis à m'avouer son embarras ; elle ne laissa pas de me répondre en très bons termes sur sa joie du mariage de l'infante, sur son estime et son affection pour le roi et sa passion même pour lui, sur son amitié pour M. le duc d'Orléans, et son désir de voir sa fille heureuse en Espagne, surtout sur son désir et sa joie extrême de l'union des couronnes, des personnes royales de la même maison, de leur commune grandeur et de leurs intérêts qui ne pouvaient jamais être que les mêmes, puis des marques de bonté pour moi.

Si cette audience eût été la première, sa réponse m'aurait charmé tant elle était bien faite et accompagnée de toutes les grâces possibles et de majesté. Mais il faut avouer qu'avec beaucoup d'esprit, de tour naturel et de facilité de s'énoncer, elle ne put s'élever jusqu'à la justesse et la précision du roi, si diver-

sement modulées sur chaque point, beaucoup moins jusqu'à ce ton suprême qui sentait la descendance directe d'un si grand nombre de rois, qui se proportionnait avec tant de naturelle majesté aux choses et aux personnes dont il fit plus entendre qu'il n'en dit dans sa réponse.

Quand elle eut achevé, je lui fis une profonde révérence et je me retirai le plus diligemment que la décence me le permit pour gagner le dernier carreau de velours d'en bas et les parcourir promptement tout en ployant un peu le genou devant chacun et disant à la dame assise dessus : « A los pies à Vuestra Excellentia, » ce qui suppose : « Je me mets aux pieds de Votre Excellence, » à quoi chacune sourit et répondit par une inclination de corps ; il faut être preste à cette espèce de course qui se fait, tandis que la reine se débarrasse de ce gros carreau qu'elle a sous les pieds, qu'elle se lève, qu'elle descend les marches de cette espèce de trône et qu'elle retourne dans son appartement par la porte de la galerie qui y donne, et qui n'est presque éloignée de ce trône que de la demi-largeur de la pièce où il est, et de la largeur entière de la galerie, qui sont très médiocres, et il faut avoir achevé le dernier carreau près de celui de la camarera-mayor, qui se lève en même temps que la reine pour la suivre, à temps de trouver la reine à la porte de son appartement, mettre un genou à terre devant elle, lui baiser la main qu'elle vous tend et la remercier en cinq ou six paroles, à quoi elle répond de même.

Je ne pus avoir sitôt expédié les carreaux, que je vis la reine dans la porte de son appartement ; elle m'avait déjà traité avec tant de bonté et de familiarité que je crus pouvoir user de quelque sorte de liberté dans ces moments d'une si grande joie, tellement que je courus vers elle et lui criai que Sa Majesté se retirait bien vite, et, comme je la vis s'arrêter et se retourner, je lui dis que je ne voulais pas perdre un moment et un honneur si précieux, elle se mit à rire, et moi, un genou à terre, à lui baiser la main qu'elle me tendit dégantée et me parla fort obligeamment ; mon remercîment suivit et cela fit un entretien de quelques moments dans cette porte, ses dames en cercle autour qui arrivaient cependant.

Réjouissances publiques.

Le soir de la cérémonie, don Gaspard Giron, majordome du roi, vient chercher Saint-Simon pour le mener voir l'illumination de la place Major.

NOUS montâmes en carrosse, et les principaux de ceux que j'avais amenés, dans d'autres des miens. Nous fûmes conduits

par des détours pour éviter la vue de la lueur de l'illumination en approchant, et nous arrivâmes à une belle maison qui donne sur le milieu de la place, qui est celle où le roi et la reine vont pour voir les fêtes qui s'y font. Nous ne nous aperçumes d'aucune clarté en mettant pied à terre ni en montant l'escalier ; on avait bien tout fermé ; mais en entrant dans la chambre qui donnait sur la place, nous fûmes éblouis, et tout de suite en entrant sur le balcon la parole me manqua de surprise plus de sept ou huit minutes.

Cette place est en superficie beaucoup plus vaste qu'aucune que j'eusse encore vue à Paris ni ailleurs, et plus longue que large. Les cinq étages des maisons qui l'environnent sont du même niveau, chacune avec des fenêtres égales en distance et en ouverture, qui ont chacune un balcon dont la longueur et l'avance sont parfaitement pareilles, avec un balustre de fer aussi de hauteur et d'ouvrages semblables entre eux, et tout cela parfaitement pareil en tous les cinq étages. Sur chacun de tous ces balcons on met deux gros flambeaux de cire blanche, un seul à chaque bout de chaque balcon, simplement appuyés contre le milieu du retour de la balustrade, tant soit peu penchés en dehors, sans être attachés à rien. Il est incroyable la clarté que cela donne, la splendeur en étonne et a je ne sais quelle majesté qui saisit. On y lit sans peine les plus petits caractères dans le milieu et dans tous les endroits de la place sans que le rez-de-chaussée soit illuminé.

Dès que je parus sur le balcon, tout ce qui était dans la place s'amassa sous les fenêtres et se mit à crier : *Señor, tauro ! tauro !* [1] C'était le peuple qui me demandait d'obtenir une fête de taureaux, qui est la chose du monde pour laquelle il a le plus de passion, et que le roi ne voulait plus permettre depuis plusieurs années par principe de conscience. Aussi me contentai-je le lendemain de lui dire simplement ces cris du peuple sans lui rien demander là-dessus, en lui témoignant mon étonnement d'une illumination si surprenante et si admirable. Don Gaspard Giron et des Espagnols qui se trouvèrent dans la maison d'où je la vis, charmés de l'étonnement dont j'avais été frappé à la vue de ce spectacle, le publièrent avec d'autant plus de complaisance, qu'ils n'étaient pas accoutumés à l'admiration des Français, et beaucoup de seigneurs m'en parlèrent avec grand plaisir. A peine eus-je loisir de souper au retour de cette belle illumination, qu'il fallut retourner au palais pour le bal que le roi avait fait préparer dans le salon des Grands, et qui dura jusqu'après deux heures après minuit.

1. Ou plutôt *toro*.

Saint-Simon au bal.

Saint-Simon décrit avec complaisance la salle du bal, son ameublement, l'assistance, avant d'en arriver au bal lui-même.

LA reine, qui ne peut danser de danse sérieuse qu'avec les infants, ouvrit le bal avec le roi ; la danse de ce prince qu'il aimait fort fut pour moi un grand sujet de surprise ; en dansant ce fut tout un autre homme, redressé du dos et des genoux, de la justesse, en vérité de la grâce. Pour la reine qui prit après le prince des Asturies, qui étaient tous deux extrêmement bien faits, je n'ai vu qui que ce soit danser mieux en France, en hommes ni en femmes, peu en approcher, moins encore aussi bien, les deux autres infants fort joliment pour leur âge.

En Espagne, hommes et femmes portent toutes sortes de couleurs à tout âge, et danse qui veut jusqu'à plus de soixante ans, sans le plus léger ridicule, même sans que cela paraisse extraordinaire, et j'en vis plusieurs exemples d'hommes et de femmes : le dernier infant prit la princesse de Robecque qui ne s'éloignait pas de cinquante ans et qui les paraissait bien.

Nous avions autrefois fort dansé ensemble, apparemment qu'elle le dit à la reine.

Aussitôt après avoir dansé avec l'infant, car étant étrangère, elle n'était pas sujette aux règles espagnoles du veuvage, elle traversa toute la longueur du salon, fit une belle révérence à Leurs Majestés Catholiques et vint me dénicher dans ma reculade [1] pour me prendre à danser par une belle révérence en riant ; je la lui rendis en lui disant qu'elle se moquait de moi ; dispute, galanteries, enfin elle fut à la reine, qui m'appela et qui me dit que le roi et elle voulaient que je dansasse. Je pris la liberté de lui représenter qu'elle voulait se divertir ; que cet ordre ne pouvait pas être sérieux ; j'alléguai mon âge, mon emploi, tant d'années que je n'avais dansé, en un mot tout ce qui me fut possible. Tout fut inutile, le roi s'en mêla, tous deux me prièrent, tâchèrent de me persuader que je dansais fort bien, enfin commandèrent et de façon qu'il fallut obéir ; je m'en tirai donc comme je pus.

La reine affecta de faire danser des premiers nos témoins français, excepté l'abbé de Saint-Simon qui n'était pas de robe à cela, et dans la suite du bal, deux ou trois officiers des plus distingués des troupes du roi qui étaient venus avec moi.

Une heure après l'ouverture du bal on mena l'infante se coucher. Les contredanses coupèrent souvent les menuets. Le prince des Asturies y menait toujours la reine ; rarement le roi les dan-

1. Le coin où il s'était reculé.

sait, mais comme aux contredanses on se mêle, et, suivant l'ordre de la contredanse, chacun se trouve danser avec tout ce qui danse, l'un après l'autre, et se retrouve au bout avec son meneur, la reine y dansait de même avec tout le monde, j'en esquivai ce que je pus, quoique fort peu ; on peut juger que je n'en savais aucune.

Le bal fini, le marquis de Villagarcias, un des majordomes et un des plus honnêtes et des plus gracieux hommes que j'aie vus, qui a été depuis vice-roi du Pérou, ne voulut jamais me laisser sortir que je ne me fusse reposé dans le lieu des rafraîchissements, où il me fit avaler un verre d'excellent vin pur, parce que j'étais fort en sueur à force de menuets et de contredanses, avec un habit très pesant. Le roi et la reine d'Espagne et le prince des Asturies furent fort sur le bal et y parurent prendre grand plaisir. Ce même soir et le lendemain je fis illuminer toute ma maison, dedans et dehors, n'ayant pas eu un moment de loisir d'y donner aucune fête, au milieu de tant de fonctions si précipitées et si fort entassées les unes sur les autres.

Audience matinale.

Le 26, Leurs Majestés allèrent rendre des actions de grâces à Notre-Dame d'Atocha. Saint-Simon n'en fut point. Mais le lendemain matin il se fit recevoir avec Maulevrier dans leur chambre, pour leur annoncer le départ de Mlle de Montpensier.

TOUT étant à cette heure-là désert dans le palais, nous grattâmes avec bruit à cette porte pour nous faire entendre ; un valet intérieur français ouvrit, et nous dit que Leurs Majestés Catholiques étaient encore au lit. Nous nous en doutions bien, et nous le priâmes de les faire avertir sur-le-champ, que nous demandions à avoir l'honneur de leur parler.Or, il est inouï que, sans charge fort intérieure et fort rare, qui que ce soit les vît jamais au lit, encore n'y avait-il, par usage, que le seul Grimaldo qui venait y travailler les matins, et nul autre, ni grand officier, ni ministre, comme je l'expliquerai ci-après. Le valet intérieur ne fit qu'aller et venir, il nous dit que Leurs Majestés nous mandaient, qu'encore qu'il fût contre toute règle et usage qu'elles vissent qui que ce fût au lit, elles trouvaient bon que nous entrassions.

Nous traversâmes donc le long et grand salon des Miroirs, tournâmes au bout à gauche dans une grande et belle pièce, puis tout court, à gauche, dans une très petite pièce en double d'une très petite partie de cette grande, qui en tirait son jour par la porte et par deux petites fenêtres percées, tout au haut du plancher. Là, était un lit de quatre pieds et demi tout au

plus, de damas cramoisi, avec de petites crépines d'or, à quatre quenouilles et bas, les rideaux du pied et de toute la ruelle du roi ouverts. Le roi, presque tout couché sur des oreillers, avec un petit manteau de lit de satin blanc ; la reine à son séant, un morceau d'ouvrage de tapisserie à la main, à la gauche du roi, des pelotons près d'elle, des papiers épars sur le reste du lit et sur un fauteuil au chevet, tout près du roi qui était en bonnet de nuit, la reine aussi et en manteau de lit, tous deux entre deux draps que rien ne cachait que ces papiers fort imparfaitement.

Ils nous firent abréger nos révérences, et le roi avec impatience, se soulevant un peu, demanda ce qu'il y avait. Nous entrâmes tous deux seuls, le valet intérieur s'était retiré après nous avoir montré la porte. « Bonne nouvelle ! sire, lui répondis-je. Mlle de Montpensier est partie le 18, le courrier arrive dans l'instant, et aussitôt nous sommes venus nous présenter pour l'apprendre à Vos Majestés. La joie se peignit à l'instant sur leurs visages, et tout aussitôt les questions sur le chemin, les séjours, l'arrivée à la frontière, l'accompagnement, raisonnements là-dessus, conversation. De là nous leur dîmes tout ce que nos dépêches nous apprenaient des honneurs faits au duc d'Ossonne [1] et à Mlle de Montpensier depuis la signature de son contrat de mariage, que nous fîmes valoir, ce qui s'était passé à cette signature, les réjouissances, le bal, en un mot tout ce qui put le mieux marquer la joie publique, la part que le roi y prenait, le respect de M. le duc d'Orléans et sa profonde reconnaissance de l'honneur que sa fille recevait. On peut juger que le champ fut vaste et bien parcouru de notre part, et par la curiosité de Leurs Majestés Catholiques, qui se prenaient souvent la parole l'une à l'autre pour nous faire des questions et en raisonner, en sorte que cela dura plus d'une heure. Ils me parurent extrêmement sensibles à tous ces honneurs extraordinaires que nous leur expliquions (je dis nous, quoique Maulevrier parlât peu, qui n'en savait ni la force, ni les usages, ni les différences), et à la joie publique de notre cour et de tout le royaume.

L'Escurial.

Le roi et la reine étaient allés à Lerma, où ils voulaient attendre la future princesse des Asturies. Saint-Simon devait les y rejoindre. Sur la route il visita l'Escurial.

JE partis le 2 décembre de Madrid pour me rendre à la cour, et je fus coucher à l'Escurial avec les comtes de Lorges et de Céreste, mon second fils, l'abbé de Saint-Simon et son frère,

1. Ambassadeur extraordinaire d'Espagne à Paris.

Pecquet et deux principaux des officiers des troupes du roi, qui demeurèrent avec moi tant que je fus en Espagne. Outre les ordres du roi d'Espagne et les lettres du marquis de Grimaldo, je fus aussi muni de celles du nonce pour le prieur de l'Escurial, qui en est en même temps gouverneur, pour me faire voir les merveilles de ce superbe et prodigieux monastère, et m'ouvrir tout ce que je voudrais y visiter, car j'avais été bien averti que, sans la recommandation du nonce, celles du roi et de son ministre ni mon caractère ne m'y auraient pas beaucoup servi. Encore verra-t-on que je ne laissai pas d'éprouver la rusticité et la superstition de ces grossiers hiéronimites [1].

Ce sont des moines blancs et noirs, dont l'habit ressemble à celui des célestins, fort oisifs, ignorants, sans aucune austérité, qui, pour le nombre des monastères dont aucun n'est abbaye et pour les richesses, sont à peu près en Espagne ce que sont les bénédictins en France, et sont comme eux en congrégation. Ils élisent aussi comme eux leurs supérieurs généraux et particuliers, excepté le prieur de l'Escurial qui est à la nomination du roi, qui l'y laisse tant et si peu qu'il lui plaît, et qui est à proportion bien mieux logé à l'Escurial que Sa Majesté Catholique. C'est un prodige de bâtiments de structure de toute espèce de magnificence, que cette maison, et que l'amas immense de richesses qu'elle renferme en tableaux, en ornements, en vases de toute espèce, en pierreries semées partout, dont je n'entreprendrai pas la description qui n'est point de mon sujet ; il suffira de dire qu'un curieux connaisseur en toutes ces différentes beautés s'y appliquerait plus de trois mois sans relâche et n'aurait pas encore tout examiné. La forme de gril a réglé toute l'ordonnance de ce somptueux édifice, en l'honneur de saint Laurent et de la bataille de Saint-Quentin, gagnée la veille par Philippe II, qui, voyant l'action de dessus une hauteur, voua d'édifier ce monastère si ses troupes remportaient la victoire, et demandait à ses courtisans si c'était là les plaisirs de l'empereur son père qui, en effet, les y prenait bien de plus près. Il n'y a portes, serrures, ustensiles de quelque sorte que ce soit, ni pièce de vaisselle qui ne soit marquée d'un gril.

La distance de Madrid à l'Escurial approche fort de celle de Paris à Fontainebleau. Le pays est uni et devient fort désert en approchant de l'Escurial, qui prend son nom d'un gros village dont on passe fort près à une lieue. L'Escurial est sur un haut où on monte imperceptiblement, d'où l'on voit des déserts à perte de vue des trois côtés ; mais il est tourné et comme plaqué à la montagne de Guadarrama qui environne de tous côtés

1. Congrégation espagnole fondée au XIVe siècle sous l'invocation de Saint-Jérôme.

Madrid à distance de plusieurs lieues plus ou moins près. Il n'y a point de village à l'Escurial ; le logement de Leurs Majestés Catholiques fait la queue du gril, les principaux grands officiers et les plus nécessaires sont logés, même les dames de la reine, dans le monastère ; tout le reste l'est fort mal sur le côté par lequel on arrive, où tout est fort mal bâti pour la suite de la cour.

L'église, le grand escalier et le grand cloître me surprirent. J'admirai l'élégance de l'apothicairerie et l'agrément des jardins, qui pourtant ne sont qu'une large et longue terrasse. Le Panthéon m'effraya par une sorte d'horreur et de majesté. Le grand autel et la sacristie épuisèrent mes yeux par leurs immenses richesses.La bibliothèque ne me satisfit point, et les bibliothécaires encore moins. Je fus reçu avec beaucoup de civilité et de bonne chère à souper, quoique à l'espagnole, dont le prieur et un autre gros moine me firent les honneurs. Passé ce premier repas, mes gens me firent à manger ; mais ce gros moine y fournit toujours quelques pièces qu'il n'eût pas été honnête de refuser, et mangea toujours avec nous, parce qu'il ne nous quittait point pour nous mener partout. Un fort mauvais latin suppléait au français qu'il n'entendait point, ni nous l'espagnol.

En descendant au Panthéon, je vis une porte à gauche à la moitié de l'escalier. Le gros moine qui nous accompagnait nous dit que c'était le *Pourrissoir*, et l'ouvrit. On monte cinq ou six marches dans l'épaisseur du mur, et on entre dans une chambre étroite et longue. On n'y voit que les murailles blanches, une grande fenêtre au bout près d'où on entre, une porte assez petite vis-à-vis, pour tous meubles une longue table de bois, qui tient tout le milieu de la pièce qui sert pour poser et accommoder les corps. Pour chacun qu'on y dépose, on creuse une niche dans la muraille, ou on place le corps pour y pourrir. La niche se referme dessus sans qu'il paraisse qu'on ait touché à la muraille, qui est partout luisante et qui éblouit de blancheur, et le lieu est fort clair. Le moine me montra l'endroit de la muraille qui couvrait le corps de M. de Vendôme près de l'autre porte, lequel, à sa mine et à son discours, n'est pas pour en sortir jamais. Ceux des rois, et des reines lesquelles ont eu des enfants, en sont tirés au bout d'un certain temps et portés sans cérémonie dans les tiroirs du Panthéon qui leur sont destinés. Ceux des infants et des reines qui n'ont point eu d'enfants, sont portés dans la pièce joignante dont je vais parler, et y sont pour toujours.

Vis-à-vis de la fenêtre, à l'autre bout de la chambre, en est une autre de forme semblable, et qui n'a rien de funèbre. Le bout opposé à la porte et les deux côtés de cette pièce, qui n'a d'issue que la porte par où on y entre, sont accommodés pré-

cisément en bibliothèque ; mais, au lieu que les tasseaux d'une bibliothèque sont accommodés à la proportion des livres qu'on y destine, ceux-là le sont aux cercueils qui y sont rangés les uns auprès des autres, la tête à la muraille, les pieds au bord des tasseaux, qui portent l'inscription du nom de la personne qui est dedans. Les cercueils sont revêtus, les uns de velours, les autres de brocart, qui ne se voit guère qu'aux pieds, tant ils sont proches les uns des autres, et les tasseaux bas dessus.

Quoique ce lieu soit si enfermé, on n'y sent aucune odeur. Nous lûmes des inscriptions à notre portée, et le moine d'autres à mesure que nous les lui demandions. Nous fîmes ainsi le tour, causant et raisonnant là-dessus. Passant au fond de la pièce, le cercueil du malheureux don Carlos s'offrit à notre vue. « Pour celui-là, dis-je, on sait bien pourquoi et de quoi il est mort. » A cette parole, le gros moine s'altéra, soutint qu'il était mort de mort naturelle, et se mit à déclamer contre les contes qu'il dit qu'on avait répandus. Je souris en disant que je convenais qu'il n'était pas vrai qu'on lui eût coupé les veines. Ce mot acheva d'irriter le moine, qui se mit à bavarder avec une sorte d'emportement. Je m'en divertis d'abord en silence. Puis je lui dis que le roi, peu après être arrivé en Espagne, avait eu la curiosité de faire ouvrir le cercueil de don Carlos, et que je savais d'un homme qui y était présent (c'était Louville) qu'on y avait trouvé sa tête entre ses jambes ; que Philippe II, son père, lui avait fait couper dans sa prison devant lui. « Hé bien ! s'écria le moine tout en furie, apparemment qu'il l'avait bien mérité ; car Philippe II en eut la permission du pape, » et de là crier de toute sa force merveilles de la piété et de la justice de Philippe II, et de la puissance sans bornes du pape, et à l'hérésie contre quiconque doutait qu'il ne pût pas ordonner, décider et dispenser de tout [1]. Tel est le fanatisme des pays d'inquisition, où la science est un crime, l'ignorance et la stupidité la première vertu. Quoique mon caractère m'en mît à couvert, je ne voulus pas disputer et faire avec ce piffre [2] de moine une scène ridicule. Je me contentai de rire et de faire signe de se taire, comme je fis à ceux qui étaient avec moi. Le moine dit donc tout ce qu'il voulut à son aise, et assez longtemps sans pouvoir s'apaiser. Il s'apercevait peut-être à nos mines que nous nous moquions de lui, quoique sans gestes et sans parole. Enfin il nous montra le reste du tour de la chambre, toujours fumant ; puis nous descendîmes au Panthéon. On me fit la singulière faveur d'allumer environ les deux tiers de l'immense et de l'admirable chandelier qui pend du milieu de la voûte, dont la lumière nous

1. V. Schiller, *Don Carlos*.

2. *Piffre* : goinfre.

éblouit, et faisait distinguer dans toutes les parties du Panthéon, non seulement les moindres traits de la plus petite écriture, mais ce qui s'y trouvait de toutes parts de plus délié.

Je passai trois jours à l'Escurial, logé dans un grand et bel appartement, et tout ce qui était avec moi fort bien logé aussi. Notre moine qui avait toujours montré sa mauvaise humeur depuis le jour du Pourrissoir, n'en reprit de belle qu'au déjeuner du départ. Nous le quittâmes sans regret, mais non l'Escurial, qui donnerait de l'exercice et du plaisir à un curieux connaisseur pour plus de trois mois de séjour.

Saint-Simon malade.

ENFIN nous arrivâmes le 9 à notre village de Villahalmanzo, où je me trouvai le plus commodément du monde, ainsi que tout ce qui était avec moi. J'y trouvai mon fils aîné encore bien convalescent avec l'abbé de Mathan, qui venaient de Burgos. Nous soupâmes fort gaiement, et je comptais de me bien promener le lendemain, et m'amuser à reconnaître le village et les environs ; mais la fièvre me prit la nuit, augmenta dans la journée, devint violente la nuit suivante, tellement qu'il ne fut plus question d'aller le 11, qui était ce jour-là, à la descente du carrosse du roi et de la reine d'Espagne à Lerma. Le mal augmenta avec une telle rapidité qu'on me trouva en grand danger, et incontinent après à l'extrémité. Je fus saigné, peu après la petite vérole parut dont tout le pays était rempli. Ce climat était tel cette année, qu'il y gelait violemment douze ou quatorze heures tous les jours, tandis que depuis onze heures du matin jusqu'à près de quatre, il faisait le plus beau soleil du monde, et trop chaud sur le midi pour s'y promener, et où il ne donnait point par quelque obstacle de muraille, il n'y dégelait pas un moment. Ce froid était d'autant plus piquant, que l'air était plus pur et plus vif, et le ciel de la sérénité la plus parfaite et la plus continuelle.

Le roi d'Espagne qui craignait extrêmement la petite vérole, et qui n'avait confiance avec raison qu'en son premier médecin, me l'envoya dès qu'il fut informé de ma maladie, avec ordre de ne me pas quitter d'un moment jusqu'à ce que je fusse guéri. J'eus donc continuellement cinq ou six personnes auprès de moi, outre ceux de mes domestiques qui me servirent, un des plus sages et des meilleurs médecins de l'Europe, qui de plus était de très bonne compagnie, qui ne me quittait ni jour ni nuit, et trois fort bons chirurgiens dont La Fare [1] m'en envoya

1. Il était venu de la part du régent remercier le roi d'Espagne de l'honneur du mariage de Mlle de Montpensier avec le prince des Asturies.

un qu'il avait amené. J'eus une grande abondance partout de petite vérole de bon caractère, sans aucun accident dangereux depuis qu'elle fut parue, et on sépara de table et de tout commerce maîtres et valets qui me voyaient, même de cuisine, de ceux qui faisaient la mienne, et de ceux qui ne me voyaient point. Le premier médecin se précautionnait presque tous les jours de nouveaux remèdes en cas de besoin, et ne m'en fit aucun que de me faire boire pour toute boisson de l'eau dans laquelle on jetait selon sa quantité des oranges avec leur peau coupées en deux, qui frémissait lentement devant mon feu, quelques rares cuillerées d'un cordial doux et agréable dans le fort de la suppuration, et dans la suite un peu de vin de Rota avec des bouillons où il entrait du bœuf et une perdrix. Rien ne manqua donc aux soins de gens qui n'avaient que moi de malade, et qu'ils avaient ordre de ne pas quitter, et rien ne manqua à mon amusement quand je fus en état d'en prendre, par la bonne compagnie qui était auprès de moi, et cela dans un temps où les convalescents de cette maladie en éprouvent tout l'ennui et le délaissement. Tout à la fin du mal je fus saigné et purgé une seule fois, après quoi je vécus à mon ordinaire, mais dans cette espèce de solitude. J'aurai bientôt lieu de parler de ce premier médecin.

Maulevrier.

La maladie et la convalescence de Saint-Simon lui prirent six semaines. Il remplit « ce vide forcé » par un tableau de la cour d'Espagne et une biographie des principaux seigneurs. Il termine par notre ambassadeur.

Après avoir différé, et parlé de tous les ministres étrangers, il faut enfin venir à M. de Maulevrier. De ma vie je ne l'avais vu qu'à Madrid, ni n'avais eu occasion de rien direct ni indirect à son égard, ni avec personne qui lui touchât en rien. Le seul des siens que j'avais vu et connu était l'abbé de Maulevrier, son oncle, aumônier du feu roi, dont il a été parlé ici quelquefois, et avec lequel j'avais toujours été fort bien. J'ignore donc en quoi je pus déplaire à un homme entièrement inconnu, et qui sans mon consentement n'aurait pas eu l'honneur de recevoir le caractère d'ambassadeur du roi. Dès Paris, je savais qu'il avait trouvé fort mauvais que je vinsse en Espagne, et comme je l'ai déjà dit, qu'on n'eût pas choisi le duc de Villeroy ou La Feuillade. Je résolus d'ignorer cette impertinence, et de vivre avec lui comme si j'eusse été content de lui. Je trouvai un homme fort respectueux, fort silencieux, fort réservé, et je m'aperçus bientôt qu'il n'y avait rien dans cette épaisse bouteille que de

l'humeur, de la grossièreté et des sottises. Je ne sais où l'abbé Dubois avait pris un animal si mal peigné.

Il l'avait fait accompagner par un marchand, devenu petit financier, qui s'appelait Robin, et qui en portait tout à fait la mine. C'était pour le diriger dans les affaires du commerce, mais il se trouva qu'il le dirigeait dans toutes, et que sans Robin aucune n'eût marché. Aussi Robin, qui avait de l'esprit et du sens, ayant envie d'être dépêché au roi pour lui porter son contrat de mariage, je n'osai priver Maulevrier de son mentor, quoiqu'ils m'en priassent tous deux. Je me contentai de mander le refus au cardinal Dubois sans m'expliquer de la raison. Le cardinal ne fut pas si réservé dans sa réponse à cet article. Il me remercia de l'avoir refusé et ajouta plaisamment que Robin était l'Apollon sans lequel Maulevrier ne pouvait faire des vers. Peu de jours après mon arrivée, je l'allai voir en cérémonie. Je ne sais si ce fut ignorance ou panneau, il voulut donner la main à mes enfants. Je m'en aperçus assez tôt pour l'empêcher.

Sa bêtise l'avait mis à merveille avec Grimaldo, parce que sans autre façon, il lui montrait toutes les dépêches qu'il recevait de la cour. Rien n'était plus commode au ministre d'Espagne. J'en avertis le cardinal Dubois, mais sans aucun commentaire, qui me manda qu'il n'était pas à le savoir [1], et que tout le remède qu'il y avait trouvé, c'était d'être fort attentif à ne rien écrire à Maulevrier que Grimaldo ne pût voir.

Sa grossièreté, son humeur et sa bêtise lui avaient acquis une haine peu commune et générale. Il ne voyait personne, et disait franchement au palais, à tous ces seigneurs, qu'il aimait mieux être tout seul que voir des Espagnols. Cette brutalité qu'ils m'ont tous rapportée, qu'il leur répétait souvent, est inconcevable. Il blâmait devant eux leurs mœurs, leurs coutumes, leurs manières, leur disait qu'elles étaient ridicules, n'en approuvait aucune, et même ce qu'il y avait de plus beau, édifices, fêtes, etc., il le trouvait vilain, et se plaisait à le leur dire, jusque-là qu'il n'avait pas honte de leur témoigner nettement et souvent qu'il ne pouvait souffrir l'Espagne ni les Espagnols. La plupart des seigneurs lui tournaient le dos au palais : je l'y trouvais isolé, seul au milieu de la cour.

Quoique ces brutalités me revinssent de toutes parts, je les aurais crues exagérées, sans une des plus fortes dont je fus témoin et bien honteux. C'était à Lerma, la veille du mariage, et la première fois que je fis la révérence au roi et à la reine après ma petite vérole. J'attendais, pour avoir cet honneur, dans une petite pièce devant leur appartement intérieur avec Maulevrier et cinq ou six grands d'Espagne, avec lesquels je

1. Qu'il n'en était pas à l'apprendre.

causais. Un homme était dans la même pièce, au haut d'une fort longue échelle, qui rattachait une tapisserie. Tout d'un coup voilà Maulevrier qui se met à dire en faisant la grimace : « Voyez-vous cet animal là-haut, combien il est maladroit ; aussi est-ce un Espagnol. » Et tout de suite à dire des injures. Moi, bien étonné, à rompre les chiens, et ces seigneurs à me regarder. Pour tout cela, Maulevrier ne démordit point. « B..... d'Espagnol, dit-il, je voudrais te voir tomber de là-haut pour ta peine, et te rompre le cou ; tu le mériterais bien, j'en donnerais deux pistoles. » Véritablement je fus si effarouché, que je n'eus pas le mot à dire pour détourner ces beaux propos : « Eh le sot b..... d'Espagnol ! Eh le sot ! eh le maladroit ! mais voyez donc comme il est gauche. » J'écoutai tout comme ne sachant plus ce que j'entendais ni ou j'étais. Ces seigneurs, à force d'excès, s'en mirent à rire et à me dire : « M. le marquis de Maulevrier nous loue toujours. » J'eusse voulu être en mon village. Ce mot n'arrêta point Maulevrier ; il soutint son dire. Enfin je fus appelé pour entrer où étaient le roi et la reine. Je pense qu'après les avoir quittés, ces seigneurs ne tinrent pas longue compagnie à cet ambassadeur si bien appris ; outre qu'avec la haine, cette rusticité lui concilia le mépris, et sa vie mesquine en table nulle, et en équipages pauvres et courts, l'acheva. Il me donna pourtant une fois et même deux un assez grand et bon repas.

Il s'en fallait bien que je me crusse à portée de lui parler d'adoucir et de modérer ses manières. Quelque peu d'intérêt que je prisse en lui, je ne pouvais me détacher de celui de la nation et de ce déshonneur du choix d'un pareil ministre. Je n'en parlai point non plus à son conducteur Robin, que je jugeai bien qui sentait les mêmes choses, et qu'il ne pouvait retenir cette étrange humeur.

Cabale nationale et cabale étrangère.

La seconde femme de Philippe V était impopulaire comme l'avait été la princesse des Ursins, à qui elle devait sa couronne, et quoique la chute de cette princesse fût son œuvre. Elle rendait aux Espagnols haine pour haine.

ON a vu ailleurs comment elle s'empara du roi d'Espagne, tout en arrivant, et par elle, et avec elle bientôt après Albéroni. Entre son introduction et le comble de sa [1] puissance, il y eut assez d'intervalle pour laisser aux Espagnols la liberté de se répandre sur un champignon poussé de si bas par une main qui leur était déjà odieuse. Ce fut bien pis pour les sentiments quand

1. *Son, sa*, se rapportent à Albéroni.

le poids du joug les empêcha de parler. Ils s'exhalèrent, à la vérité, à sa chute, mais cette chute même était l'ouvrage de la reine, qui n'en demeurait que plus absolue et plus régnante. Ainsi ils ne l'en aimèrent pas mieux, ni elle eux, jusque-là qu'elle dédaigna de profiter d'une conjoncture si favorable pour se les rapprocher. Aussi est-il incroyable jusqu'où alla cette réciproque aversion. Quand elle sortait avec le roi pour aller à l'Atocha ou à la chasse, le peuple criait sans cesse, ainsi que les bourgeois dans leurs boutiques : *Viva el Re y la Savoyana, y la Savoyana*[1] ! ! et répétait sans cesse *la Savoyana* à gorge déployée, qui est la feue reine, pour qu'on ne s'y méprît pas, sans qu'aucune voix criât jamais : *Viva la Reina !* La reine faisait semblant de mépriser cela, mais elle rageait en elle-même, on le voyait, elle ne pouvait s'y accoutumer. Aussi disait-elle fort librement, et me l'a dit à moi plus d'une fois : « Les Espagnols ne m'aiment pas, mais je les hais bien aussi, » avec un air de pique et de colère. Ce n'était pas qu'il n'y en eût quelques-uns, mais en plus que très petit nombre qu'elle aimait, comme Santa-Cruz, la comtesse d'Altamire, Montijo, et quelque peu d'autres, et quelques-uns encore qu'elle traitait bien à cause de leurs places, de leur état, même familièrement, et avec un air de bonté comme le duc del Arco, à cause du goût du roi. Par la même raison du roi, et par la conjoncture d'alors, elle traitait bien les Français, mais au fond elle ne les aimait pas.

Son goût était déclaré pour les Italiens, qui se rassemblaient entre eux en cabale contre les Espagnols, sous la protection de la reine. Les Flamands s'accrochaient à eux pour plaire à la reine et par ancienne aversion de leur nation pour l'espagnole, et ce qu'il y avait d'Irlandais aussi en officiers et en senoras de honor[2], et en caméristes, quoique le duc d'Ormond et le marquis de Lede, auxquels chacune des deux nations se ralliait, se maintinssent bien avec la reine, et avec les Espagnols. Des Espagnols aussi, mais en petit nombre, se joignaient à la cabale italienne, comme Montijo, tout jeune qu'il était encore, comme Miraval, gouverneur du conseil de Castille, ami intime du duc de Popoli, et quelques autres, ou pour des vues de fortune, ou par avoir secrètement la maison d'Autriche dans le cœur.

Les Espagnols payaient de haine, de hauteur, de mépris, et ne détestaient rien tant au monde que les Italiens, et après eux les Flamands. Ils souffraient les Irlandais, et la considération du roi, qui aimait fort les Français, les retenait à leur égard. Ce qui faisait encore cette différence, c'est qu'ils trouvaient

1. *Vive le roi et la savoyarde !* La première femme de Philippe V était Louise de Savoie.

2. Dames d'honneur.

beaucoup de seigneurs en leur chemin des deux premières nations pour les fortunes, les distinctions, les charges et les grandes places, ce qui ne se rencontrait pas dans les deux autres où il n'y avait personne à pouvoir s'égaler à eux ; et d'ailleurs les Français établis à demeure n'étaient rien pour le nombre. Caylus était le seul qui pointât vers la fortune ; il était militaire plus que courtisan, et point marié. Toutefois il avait la Toison, et visait à être capitaine général d'une province et d'armée. Il y arriva en effet, et longtemps depuis mon retour, à la grandesse et à la vice-royauté du Pérou. Mais ce n'était qu'un seul homme. A l'égard du duc de Liria, il avait su se maintenir avec les uns et les autres, et il en était regardé comme naturel Espagnol, à cause de sa femme héritière en Espagne ; car tous ces seigneurs italiens et flamands n'avaient que leurs titres, leurs charges et leurs emplois, et pas un pouce de terre, au lieu que le Liria n'avait ni terres, ni espérances, ni établissement qu'en Espagne.

Ces deux cabales, l'espagnole sur son palier, l'étrangère sous la bannière de la reine, n'éclataient ni ne se montraient au dehors, mais en dessous se guettaient sans cesse, et par leur haine, leur envie, leur jalousie, faisaient des mouvements intérieurs. La reine, à la vie qu'elle menait, ne pouvait pas toujours être avertie, et tout le menu lui échappait, parce que tous les secrétaires d'État et tous les membres des conseils et des juntes, pour ce qui en subsistait, étaient tous Espagnols, et par ce encore que les grands seigneurs espagnols ne laissaient pas de trouver des accès auprès du roi, quelque enfermé qu'il fût, et qui, au fond, les considérait et donnait dans son cœur et dans son goût une grande préférence aux Espagnols sur toute autre nation, excepté la française, mais sur laquelle il tenait son goût de fort court, en considération des Espagnols ; laquelle considération était bien connue à la reine et la contraignait beaucoup et souvent. Toutes ces choses invisibles en détail au gros du monde, même de la cour, étaient un spectacle fort intéressant, ou fort amusant et curieux, pour qui était au fait des personnages de l'intérieur du palais et des événements.

Caractère de Philippe V.

PHILIPPE V n'était pas né avec des lumières supérieures, ni avec rien de ce qu'on appelle de l'imagination. Il était froid, silencieux, triste, sobre, touché d'aucun plaisir que de la chasse, craignant le monde, se craignant soi-même, produisant peu, solitaire et enfermé par goût et par habitude, rarement touché d'autrui, du bon sens néanmoins et droit, et comprenant assez bien les choses, opiniâtre quand il s'y mettait, et souvent alors

PHILIPPE V, ROI D'ESPAGNE
AU DÉBUT DE SON RÈGNE

Musée du Louvre.

PAR HYACINTHE RIGAUD.

sans pouvoir être ramené, et néanmoins parfaitement facile à être entraîné et gouverné.

Il sentait peu [1]. Dans ses campagnes, il se laissait mettre où on le plaçait, sous un feu vif sans en être ébranlé le moins du monde, et s'y amusant à examiner si quelqu'un avait peur. A couvert et en éloignement du danger tout de même, sans penser que sa gloire en pouvait souffrir. En tout, il aimait à faire la guerre, avec la même indifférence d'y aller ou de n'y aller pas, et présent ou absent, laissait tout faire aux généraux sans y mettre rien du sien. Il était extrêmement glorieux, ne pouvait souffrir de résistance dans aucune de ses entreprises ; et ce qui me fit juger qu'il aimait les louanges, c'est que la reine le louait sans cesse et jusqu'à sa figure, et à me demander un jour à la fin d'une audience, qui s'était tournée en conversation, si je ne le trouvais pas fort beau et plus beau que tout ce que je connaissais. Sa piété n'était que coutume, scrupules, frayeurs, petites observances, sans connaître du tout la religion, le pape une divinité quand il ne le choquait pas, enfin la douce écorce des jésuites pour lesquels il était passionné. Quoique sa santé fût très bonne, il se tâtait toujours, il craignait toujours pour elle. Un médecin tel que celui que Louis XI enrichit tant à la fin de sa vie, un maître Coctier, aurait fait auprès de lui un riche et puissant personnage : heureusement le sien était solidement homme de bien et d'honneur, et celui qui lui succéda depuis tout à la reine et tenu de court par elle.

Philippe V avait moins de peine à bien parler que de paresse et de défiance de lui-même. C'est ce qui le rendait si retenu et si rare à entrer le moins du monde dans la conversation, qu'il laissait tenir à la reine avec ce qui les suivait au Mail [2] ou dans les audiences particulières, et qu'il la laissait aussi parler aux uns et aux autres en passant, sans presque jamais leur rien dire : d'ailleurs c'était l'homme du monde qui remarquait mieux les défauts et les ridicules, et qui en faisait un conte le mieux dit et le plus plaisant. J'en dirai peut-être bientôt quelque chose. On a vu avec quelle dignité et quelle justesse il me répondit à mon audience solennelle, et avec quel discernement de paroles et de ton sur l'un et l'autre mariage, et cela seul montre bien qu'il savait s'énoncer parfaitement, mais qu'il n'en voulait presque jamais prendre la peine. A la fin, je l'avais un peu apprivoisé, et, dans mes audiences qui se tournaient toujours en conversation, je l'ai plusieurs fois ouï parler et raisonner bien ; mais où il y avait du monde, ordinairement il ne me disait qu'un mot qui était une question courte ou quelque chose

1. Il était peu sensible.
2. Terrain de jeu dans le parc du Retiro.

de semblable, et n'entrait jamais dans aucune conversation. Il était bon, facile à servir, familier avec l'intérieur, quelque fois même au dehors avec quelques seigneurs. L'amour de la France lui sortait de partout. Il conservait une grande reconnaissance et vénération pour le feu roi, et de la tendresse pour feu Monseigneur, surtout pour feu Mgr le Dauphin, son frère, de la perte duquel il ne pouvait se consoler. Je ne lui ai rien remarqué sur pas un autre de la famille royale que pour le roi, et [il] ne s'est jamais informé à moi de qui que ce soit de la cour que de la seule duchesse de Beauvilliers, et avec amitié.

La Reine.

LA reine avait été élevée fort durement dans un grenier du palais de Parme, par la duchesse sa mère, qui ne lui avait pas laissé voir le jour, et qui depuis la conclusion de son prodigieux mariage ne l'avait laissé voir que le moins qu'elle avait pu, et jamais que sous ses yeux. Cette extrême sévérité n'avait pas réussi auprès de la reine, dont le mariage ne réconcilia pas son cœur avec une mère, sœur de l'impératrice, veuve de l'empereur Léopold, et Autrichienne elle-même jusque dans les moelles. Ainsi il ne resta entre la fille et la mère que des dehors de bienséance, souvent assaisonnés d'aigreur. Il n'en était pas de même entre la reine et le duc de Parme, frère et successeur de son père, et second mari de sa mère. Ce prince l'avait toujours traitée avec amitié et considération, et tâché d'adoucir à son égard l'humeur farouche de sa mère. Aussi la reine aima toujours tendrement le duc de Parme, dont elle porta sans cesse les intérêts et même les désirs avec la plus grande chaleur ; et le crédit de ce prince auprès d'elle était le plus sûr et le plus fort qu'on y pût employer.

Cette princesse était née avec beaucoup d'esprit et avec toutes les grâces naturelles que l'esprit savait gouverner. Le sens, la réflexion, la conduite savaient se servir de son esprit et l'employer à propos, et tirer de ses grâces tout le parti possible. Qui l'a connue est toujours dans le dernier étonnement comment l'esprit et le sens ont pu suppléer autant qu'ils ont fait en elle à la connaissance du monde, des affaires et des personnes, dont le grenier de Parme et le perpétuel tête à tête d'Espagne l'ont toujours empêchée de pouvoir s'instruire véritablement. Aussi ne peut-on disconvenir de la perspicacité qui était en elle, qui lui faisait saisir du vrai côté tout ce qu'elle pouvait apercevoir en gens et en choses, et ce don singulier aurait eu en elle toute sa perfection, si l'humeur ne s'en fût jamais mêlée ; mais elle en avait, et il faut avouer qu'à la vie qu'elle menait on en aurait eu à moins. Elle sentait ses talents et ses forces, mais sans

cette fatuité d'étalage et d'orgueil qui les affaiblit et les rend ridicules. Son courant[1] était simple, uni, même avec une gaieté naturelle qui étincelait à travers la gêne éternelle de sa vie ; et quoique avec l'humeur, et quelquefois l'aigreur que cette contrainte sans relâche lui donnait, c'était une femme qui ne prétendait à rien plus dans le courant ordinaire, et qui y était véritablement charmante.

Arrivée en Espagne, sûre d'en chasser d'abord la princesse des Ursins, et avec le projet de la remplacer dans le gouvernement, elle le saisit d'abord et s'en empara si bien, ainsi que de l'esprit du roi, qu'elle disposa bientôt de l'un et de l'autre. Sur les affaires, rien ne lui pouvait être caché. Le roi ne travaillait jamais qu'en sa présence. Tout ce qu'il voyait seul, elle le lisait et en raisonnait avec lui. Elle était toujours présente à toutes les audiences particulières qu'il donnait, soit à ses sujets, soit aux ministres étrangers, comme on l'a déjà expliqué ci-dessus, en sorte que rien ne pouvait lui échapper du côté des affaires ni des grâces. De celui du roi, ce tête à tête éternel que jour et nuit elle avait avec lui lui donnait tout lieu de le connaître, et, pour ainsi dire, de le savoir par cœur. Elle voyait donc à revers les temps des insinuations préparatoires, leurs succès, les résistances lorsqu'il s'en trouvait, leurs causes et les façons de les exténuer, les moyens de ployer pour revenir après, ceux de tenir ferme et d'emporter de force. Tous ces manèges lui étaient nécessaires, quelque crédit qu'elle eût ; et si on l'ose dire, le tempérament du roi était pour elle la pièce la plus forte, et elle y avait quelquefois recours. Alors les refus nocturnes excitaient des tempêtes. Le roi criait et menaçait, par ci, par là, passait outre; elle tenait ferme, pleurait et quelquefois se défendait. Le matin tout était en orage ; le très petit et intime intérieur agissait envers l'un et envers l'autre sans pénétrer souvent ce qui l'avait excité. La paix se consommait la nuit suivante, et il était rare que ce ne fût à l'avantage de la reine qui emportait sur le roi ce qu'elle avait voulu.

La Chasse du roi.

LA chasse était le plaisir du roi de tous les jours, et il fallait qu'il fût celui de la reine. Mais cette chasse était toujours la même. Leurs Majestés Catholiques me firent l'honneur, fort singulier, de m'ordonner de m'y trouver une fois, et j'y allai dans mon carrosse. Ainsi je l'ai bien vue, et qui en a vu une les a vues toutes. Les bêtes noires et rousses ne se rencontrent point dans les plaines. Il faut donc les chercher vers les mon-

1. Sa vie courante.

tagnes, et ces pays sont trop âpres pour y courre le cerf, le sanglier et d'autres bêtes comme on fait ici et ailleurs. Les plaines mêmes sont si sèches, si dures, si pleines de crevasses profondes, qu'on n'aperçoit que de dessus le bord, que les meilleurs chiens courants ou lévriers seraient bientôt rendus après les lièvres, et auraient les pieds échorchés, même estropiés pour longtemps. D'ailleurs tout y est si plein d'herbes fortes que les chiens courants ne tireraient pas grand secours de leur nez. Tirer en volant[1], il y avait longtemps que le roi avait quitté cette chasse et qu'il ne montait plus à cheval ; ainsi les chasses se bornaient à des battues.

Le duc del Arco, qui par sa charge de grand écuyer avait l'intendance de toutes les chasses, choisissait le lieu où le roi et la reine devaient aller. On y dressait deux grandes feuillées, adossées l'une à l'autre, presque fermées, avec force espèce de fenêtres larges et ouvertes presque à hauteur d'appui. Le roi, la reine, le capitaine des gardes en quartier et le grand écuyer, et quatre chargeurs de fusils, étaient seuls dans la première, avec une vingtaine de fusils et de quoi les charger. Dans l'autre feuillée, le jour que je fus à la chasse, étaient le prince des Asturies venu dans son carrosse à part avec le duc de Popoli et le marquis del Surco, aussi dans cette feuillée le marquis de Santa-Cruz, le duc Giovenazzo, majordome-major et grand écuyer de la reine, Valouse, deux ou trois officiers des gardes du corps et moi, force fusils, et quelques hommes pour les charger. Une seule dame du palais de jour suivait tour à tour la reine, dans un autre carrosse, toute seule, duquel elle ne sortait point, et y portait pour sa consolation un livre et quelque ouvrage, car personne de la suite n'en approchait. Leurs Majestés et cette suite faisaient le chemin à toutes jambes, avec des relais de gardes et de chevaux de carrosse, parce qu'il y avait au moins trois ou quatre lieues à faire, qui valent au moins le double de celles de Paris à Versailles. On mettait pied à terre aux feuillées, et aussitôt on emmenait les carrosses, la pauvre dame du palais et tous les chevaux hors de toute vue, fort loin, de peur que ces équipages n'effarouchassent les animaux.

Deux, trois, quatre cents paysans commandés avaient fait dès la nuit des enceintes, et des huées dès le grand matin, au loin pour effrayer les animaux, les faire lever, les rassembler autant qu'il était possible, et les pousser doucement du côté des feuillées. Dans ces feuillées, il ne fallait pas remuer ni parler le moins du monde, ni qu'il y eût aucun habit voyant, et chacun y demeurait debout, en silence. Cela dura bien une heure et demie d'attente, et ne me parut pas fort amusant. Enfin nous

1. Au vol.

entendîmes de loin de grandes huées, et bientôt après nous vîmes des troupes d'animaux passer à reprise à la portée et à demi-portée de fusil de nous, et tout aussitôt le roi et la reine faire beau feu. Ce plaisir ou cette espèce de boucherie dura plus de demi-heure à voir passer, tuer, estropier cerfs, biches, chevreuils, sangliers, lièvres, loups, blaireaux, renards, fouines sans nombre. Il fallait laisser tirer le roi et la reine qui, assez souvent, permettaient au grand écuyer et au capitaine des gardes de tirer ; et comme nous ne savions de quelle main partait le feu, il fallait attendre que celui de la feuillée du roi se fût tu, puis laisser tirer le prince, qui souvent n'avait plus sur quoi [1], et nous encore moins. Je tuai pourtant un renard, à la vérité un peu plus tôt qu'il n'était à propos, dont un peu honteux, je fis des excuses au prince des Asturies, qui s'en mit à rire et la compagnie aussi, moi après à leur exemple, et tout cela fort poliment. A mesure que les paysans s'approchent et se resserrent, la chasse s'avance, et elle finit quand ils viennent tout près des feuillées, huant toujours, parce qu'il n'y a plus rien derrière eux. Alors les équipages reviennent, et les deux feuillées sortent et se joignent, on apporte les bêtes tuées devant le roi. On les charge après derrière les carrosses. Pendant tout cela, la conversation se fait, qui roule sur la chasse. On emporta ce jour-là une douzaine de bêtes et plus, et quelques lièvres, renards et fouines. La nuit nous prit peu après être partis des feuillées. Voilà le plaisir de Leurs Majestés Catholiques tous les jours ouvriers. Les paysans employés sont payés, et le roi leur fait donner encore quelque chose assez souvent, en montant en carrosse.

Les Moines d'Atocha.

La Vierge d'Atocha était la grande dévotion de Madrid. Son église était voisine du Buen-Retiro, et dépendait d'un riche monastère de dominicains.

JE ne vis jamais moines si gros, si grands, si grossiers, si rogues. L'orgueil leur sortait par les yeux et de toute leur contenance. La présence de Leurs Majestés ne l'affaiblissaient point, même en leur parlant ; je dis pour l'air, les manières, le ton, car ils ne parlaient qu'espagnol que je n'entendais pas. Ce qui me surprit, à n'en pas croire mes yeux la première fois que je le vis, fut l'arrogance et l'effronterie jusqu'à la brutalité avec laquelle ces maîtres moines poussaient leurs coudes dans le nez de ces dames, et dans celui de la camarera-mayor comme des autres, qui, toutes à ce signal, leur faisaient une profonde révé-

1. Sur quoi tirer.

rence, baisaient humblement leurs manches, redoublaient après leurs révérences, sans que le moine branlât le moins du monde, qui rarement après leur disait quelque mot d'un air audacieux, et sans marquer la civilité la plus légère, à quoi, lorsque cela arrivait, ces dames répondaient le plus respectueusement du monde, à leur ton et à toute leur contenance. J'ai vu quelquefois quelque seigneur leur baiser aussi la manche, mais comme à la dérobée, d'un air honteux et pressé, mais jamais les moines la présenter à pas un d'eux. Quoique cette rare cérémonie se renouvelât toutes les fois que le roi allait à l'Atoche, elle me surprit toujours, et je ne pus m'y accoutumer.

La Vie à Madrid.

LA vie de Madrid était de deux sortes pour les personnes sans occupation : celle des Espagnols et celle des étrangers, je dis étrangers établis en Espagne. Les Espagnols ne mangeaient point, paressaient chez eux, et avaient entre eux peu de commerce, encore moins avec les étrangers ; quelques conversations, par espèce de sociétés de cinq ou six chez l'un d'eux, mais à porte ouverte, s'il y venait de hasard quelque autre. J'en ai trouvé quelquefois en faisant des visites. Ils demeuraient là trois heures ensemble à causer, presque jamais à jouer. On leur apportait du chocolat, des biscuits, de la mousse de sucre, des eaux glacées, le tout à la main. Les dames espagnoles vivaient de même entre elles. Dans les beaux jours le cours était assez fréquenté dans la belle rue qui conduit au Retiro, ou en bas sous des arbres entre quelques fontaines, le long du Mançanarez. Ils voyaient et rarement les étrangers en visite, et ne se mêlaient point avec eux. A l'égard de ceux-ci, hommes et femmes mangeaient et vivaient à la française, en liberté, et se rassemblaient fort contre eux en diverses maisons. La cour montrait quelquefois que cela n'était pas de son goût, et s'en lassa à la fin parce qu'il n'en était autre chose. De paroisses ni d'office canonical, c'est ce qui ne se fréquentait point ; mais des saluts, des processions, et la messe basse dans les couvents. On rencontre par les rues beaucoup moins de prêtres et de moines qu'à Paris, quoique Madrid soit plein de couvents des deux sexes.

L'usage est que les dames envoient de loin à loin savoir des nouvelles des seigneurs fort distingués. Cela s'appelle un *recao ;* et le même usage veut que le lendemain, au moins très peu après, celui qui a reçu ce *recao* aille en remercier la dame. Cela m'est souvent arrivé, et souvent aussi je trouvais la dame seule. Je voyais souvent, indépendamment des *recao*, la comtesse de Lemos et la duchesse douairière d'Ossone : la première, sœur

du duc de Medina-Sidonia, l'autre, fille du dernier connétable de Castille ; toutes deux magnifiquement logées et superbement meublées. Cette dernière aimait fort M. le duc d'Orléans qui l'avait beaucoup vue à Madrid. Il me l'avait fort recommandée, et m'avait chargé de lui faire ses compliments. Elle avait chez elle une salle d'opéra complète, moins large, un peu moins longue, mais bien autrement belle que celle de Paris, et singulièrement commode pour les communications des loges de l'amphithéâtre et du parterre. Ces deux dames n'auraient point paru désagréables ici, parlaient bien français, et avaient, surtout la dernière, une conversation extrêmement agréable, et toutes deux l'air de très grandes dames ainsi qu'elles l'étaient en effet. Je voyais aussi plusieurs autres dames.

La première que je visitai en arrivant à Madrid fut la marquise de Grimaldo. On ne m'avait point averti de la façon de recevoir en usage pour les dames. Je la trouvai au fond d'un cabinet en face de la porte, avec quelque compagnie d'hommes et de femmes, des deux côtés. Elle se leva dès qu'elle me vit entrer, mais sans démarrer d'un pas, et s'inclina, lorsque j'approchai, comme font les religieuses, qui est leur révérence. Quand je me retirai, elle en fit autant, sans avancer d'une ligne, ni aucune excuse de ce qu'elle n'en faisait pas davantage : c'est l'usage du pays. Pour les hommes, ils viennent plus ou moins loin au-devant, et reconduisent de même suivant les conditions des gens, car tout est réglé et certain, et néanmoins n'ôte pas l'importunité des compliments. De part et d'autre on s'en fait bien plus qu'ici pour empêcher ou pour prolonger la conduite. Chacun des deux sait bien jusqu'où elle doit aller, que rien ne l'abrégera ni ne l'étendra, que tout ce qui se dit de part et d'autre est parfaitement inutile, que l'un serait blâmé, l'autre justement offensé si la conduite ne s'accomplissait pas en entier telle qu'elle doit être. Tout cela n'empêche point qu'on ne s'arrête à tout moment, et que ces compliments ne durent la moitié du temps de la visite ; cela est insupportable (on parle ici des visites de cérémonie). Mais quand la familiarité est étendue, on vit ensemble à peu près comme on fait ici. En aucun cas les femmes ne vont voir les hommes ; mais elles vont chez eux lorsqu'elles en sont priées pour une musique ou un bal ou un feu d'artifice ou quelque chose de semblable. Et si alors, outre les rafraîchissements, il y a un souper, elles se mettent à table et mangent avec la compagnie.

Il faut dire ici que rien n'égale la civilité, la politesse noble et la prévenance attentive des Espagnols, lorsqu'on le mérite par les manières qu'on a avec eux ; comme il n'y a personne aussi nulle part qui se sente davantage, et qui le fasse mieux et plus dédaigneusement sentir, quand ils ont lieu de croire qu'on n'en

use pas à leur égard comme on doit. Je dis quand ils ont lieu, car ils sont par grandeur éloignés de la pointille et de la vétille, et passent aisément mille choses aux étrangers qui ignorent et qui n'ont point l'air de gloire et de prétendre [1]. C'est ce que Maulevrier et moi avons sans cesse expérimenté d'eux, depuis le plus grand seigneur jusqu'aux moindres personnes, mais, en deux manières en tout extrêmement différentes.

Saint-Simon à Lerma.

Le 9 janvier 1722 eut lieu dans l'île des Faisans, sur la Bidassoa, l'échange des princesses. Tandis que Mlle de Montpensier prenait la route de Lerma, le roi et la reine pressaient Saint-Simon, enfin guéri, d'y venir.

ILS avaient eu la bonté de me faire dire plusieurs fois qu'ils voulaient me voir dès le lendemain de ma quarantaine finie. Et moi, qui savais la crainte que le roi avait de la petite vérole, je résistai jusqu'à un commandement absolu, auquel il fallut obéir, quoique fort rouge, à quoi le grand froid contribuait beaucoup, quelques drogues qu'on m'eût fait employer pour me dérougir. J'allai donc pour la première fois à Lerma faire la révérence et tous mes remercîments à Leurs Majestés Catholiques, le matin du 19 janvier.

Après les compliments et quelques propos de politique, « l'audience se tourna en conversation ».

ILS me firent l'honneur de me parler du cardinal Borgia, arrivé de Rome à Lerma depuis peu de jours, et de ce qu'il leur avait conté de ce pays-là. Dans le cours de cette conversation sur Rome, le roi se mit à rire, regarda la reine, et me dit qu'il leur avait conté la plus plaisante chose du monde. Je souris, comme pour lui demander quoi, sans oser rien dire. Il regarda encore la reine et lui dit : « Cela n'est pas trop bien à dire ; » puis « Lui dirons-nous ? — Pourquoi non, répondit la reine. — Mais, me dit le roi, c'est donc à condition que vous n'en parlerez à qui que ce soit, sans exception. » Je le promis, et j'ai tenu exactement parole. J'en parle ici pour la première fois, après la mort du roi d'Espagne, et de ceux que cela regardait : et je le laisserai apprendre à qui lira ces Mémoires, si jamais après moi quelqu'un leur fait voir le jour. Alors il n'y aurait plus personne que cette histoire puisse intéresser par rapport à celui qu'elle regarde.

Le roi me fit donc l'honneur de me conter que le cardinal

1. Un air d'orgueil et de prétention.

Borgia lui avait dit que le cardinal de Rohan, avec toute sa magnificence et les agréments de ses manières flatteuses, remportait peu de crédit et de réputation de Rome, où ses fatuités et le soin de sa beauté, quoique à son âge, avait été jusqu'à se baigner souvent dans du lait pour se rendre la peau plus douce et plus belle ; que, quelque secret qu'il y eût apporté, la chose avait été sue avec certitude, et avait indigné les dévots, et attiré le mépris et les railleries des autres. Et là-dessus le roi et la reine à commenter, et eux et moi à rire de tout notre cœur, car le roi fit ce conte le mieux et le plus plaisamment du monde, et les commentaires aussi. Je les assurai que je n'en étais point scandalisé, parce que je connaissais depuis longtemps quel était ce Père de l'Église. Je n'en dis pas davantage, le terrain n'était pas propre à faire mention de la Constitution que le P. Daubenton avait fabriquée tête à tête avec le cardinal Fabroni, créature fidèle des jésuites et maître audacieux de Clément XI, et par eux affichée et publiée à son insu, et sans la lui avoir montrée, comme je l'ai raconté ici en son temps, et dont le cardinal de Rohan a su tirer tant de grands partis pour soi et pour les siens.

La Cérémonie du mariage.

Le 20 janvier fut célébré à Lerma le mariage du prince des Asturies avec Mlle de Montpensier. Notons que Saint-Simon avait été invité par Dubois à prendre partout le pas, contre l'usage, sur le nonce et le majordome-major.

LE prie-Dieu du roi était placé vis-à-vis de l'autel, à peu de distance des marches, précisément comme le prie-Dieu du roi à Versailles, mais plus près de l'autel, avec deux carreaux à côté l'un de l'autre. La chapelle était vide de courtisans. Je me mis à côté du carreau du roi, à droite tout au bord en dehors du tapis, et je m'amusai là mieux que je ne m'y étais attendu. Le cardinal Borgia, pontificalement revêtu, était au coin de l'épître, le visage tourné à moi, apprenant sa leçon entre deux aumôniers en surplis, qui lui tenaient un grand livre ouvert devant lui. Le bon prélat n'y savait lire ; il s'efforçait, lisait tout haut et de travers. Les aumôniers le reprenaient, il se fâchait et les grondait, recommençait, était repris de nouveau, et se courrouçait de plus en plus jusqu'à se tourner à eux et à leur secouer le surplis. Je riais tant que je pouvais, car il ne s'apercevait de rien, tant il était occupé et empêtré de sa leçon. Les mariages en Espagne se font l'après-dînée, et commencent à la porte de l'église comme les baptêmes. Le roi, la reine, le prince et la princesse y arrivèrent avec toute la cour, et [le roi] fut annoncé tout haut. « Qu'ils attendent, s'écria le cardinal

en colère, je ne suis pas prêt. » Ils s'arrêtèrent, en effet, et le cardinal continua sa leçon, plus rouge que sa calotte et toujours furibond. Enfin il s'en alla à la porte où cela dura assez longtemps. La curiosité m'aurait fait suivre, sans la raison de conserver mon poste. J'y perdis du divertissement, car je vis arriver le roi et la reine à leur prie-Dieu riant et se parlant, et toute la cour riant aussi. Le nonce arrivant à moi me marqua sa surprise par gestes, et répétant : « Signor, signor ! » et moi, qui avais résolu de n'y rien comprendre, je lui montrai le cardinal en riant, et lui reprochai de ne l'avoir pas mieux instruit pour l'honneur du sacré collège. Le nonce entendait bien le français et l'écorchait fort mal. Cette plaisanterie et l'air ingénu dont je la faisais, sans faire semblant des démonstrations du nonce, fit si heureusement diversion qu'il ne fut plus question d'autre chose, d'autant plus que le cardinal y donna lieu de plus en plus en continuant la cérémonie, pendant laquelle il ne savait ni où il en était, ni ce qu'il faisait, repris et montré [1] à tous moments par ses aumôniers, et lui bouffant [2] contre eux, en sorte que le roi ni la reine ne purent se contenir, ni personne de ce qui en fut témoin. Je ne voyais que le dos du prince et de la princesse à genoux, sur chacun un carreau, entre le prie-Dieu et l'autel, et le cardinal en face qui faisait des grimaces du dernier embarras. Heureusement je n'eus là affaire qu'au nonce, le majordome-major du roi s'étant placé à côté de son fils, capitaine des gardes en quartier, au bord de la queue du tapis du prie-Dieu. Les grands étaient en foule autour, et tout ce qu'il y avait de gens considérables, et le reste remplissait toute la chapelle à ne se pouvoir remuer.

Parmi ce divertissement que ce pauvre cardinal donnait à tout ce qui le voyait, je remarquai un contentement extrême dans le roi et la reine de voir accomplir ce mariage. La cérémonie finie, qui ne fut pas bien longue, pendant laquelle personne ne se mit à genoux que le roi et la reine, et où il le fallut, les deux mariés, Leurs Majestés Catholiques se levèrent et se retirèrent vers le coin gauche du bas de leur drap de pied, et se parlèrent bas peut-être l'espace d'un bon *credo*, après quoi la reine demeura où elle était, et le roi vint à moi qui étais à la place où j'avais toujours été pendant la cérémonie. Le roi arrivé à moi me fit l'honneur de me dire : « Monsieur je suis si content de vous en toutes manières, et de celle en particulier dont vous vous êtes acquitté de votre ambassade auprès de moi, que je veux vous donner des marques de ma satisfaction, de mon estime et de mon amitié. Je vous fais grand d'Espagne de la

1. *Montre* : guidé.
2. *Bouffant* : s'irritant.

première classe, vous et en même temps celui de vos deux fils que vous voudrez choisir pour être grand d'Espagne et en jouir en même temps que vous ; et je fais votre fils aîné chevalier de la Toison d'or. »

Remerciements de Saint-Simon, puis de son fils cadet, puis de l'aîné, au roi d'abord, à la reine ensuite.

J'AFFECTAI fort de témoigner aux grands d'Espagne que j'avais toute ma vie eu une si haute idée de leur dignité, qu'encore que j'eusse l'honneur d'être revêtu de la première du royaume de France, je me trouvais fort honoré de l'être de la leur. Je n'en dissimulai pas ma joie, ni combien j'étais sensible au bonheur de mon second fils, pour lequel je leur demandai leurs bontés. Je n'oubliai pas aussi de témoigner aux chevaliers de la Toison combien j'étais touché de l'honneur que mon fils aîné recevait, et moi avec lui de sa promotion à ce noble et grand ordre, et je tâchai de n'oublier rien de tout ce qui pouvait le plus leur marquer l'estime que je faisais des Espagnols, et des dignités et des honneurs de l'Espagne, et répondre le mieux à l'empressement, pour ne pas dire à l'accablement de leurs compliments à tous, ainsi que ma reconnaissance pour les bontés et les grâces que je recevais de Leurs Majestés Catholiques. Mes enfants, que la foule qui fondait sans cesse sur nous sépara bientôt de moi, firent de leur mieux de leur côté ; et cela dura plus d'une heure dans sa force, et longtemps après de ceux de moindre qualité qui n'avaient pu nous approcher plus tôt ; et je tâchai, suivant leurs degrés, de ne pas moins bien [les] recevoir et [leur] répondre que j'avais fait aux autres. Je ne me contentai pas d'avoir vu Grimaldo dans cette foule. Dès que je fus un peu débarrassé, je remontai chez lui et lui fis les remercîments que je lui devais avec grande effusion de cœur. J'étais, en effet, au comble de ma joie de me voir arriver au seul but qui m'avait fait désirer l'ambassade en Espagne, et je le lui devais presque entièrement.

L'Érésipèle de la princesse des Asturies.

Le 22 janvier, la cour quitta Lerma pour Madrid, où elle parvint au bout de cinq jours. Saint-Simon, parti de Villahalmanzo, y était arrivé un jour avant elle.

LA princesse des Asturies se trouva incommodée sur la fin du voyage. Il lui parut des rougeurs sur le visage qui se tournèrent en érésipèle, et il s'y joignit un peu de fièvre. J'allai au palais, dès que la cour fut arrivée, où je trouvai Leurs Majestés alarmées. Je tâchai de les rassurer sur ce que la princesse avait

eu la rougeole et la petite vérole, et qu'il n'était pas surprenant qu'elle se ressentît de la fatigue d'un si long voyage et d'un changement de vie tel qu'il lui arrivait. Mes raisons ne persuadèrent point, et le lendemain, je trouvai leur inquiétude augmentée. Ce contre-temps les contraria fort. Les fêtes préparées furent suspendues, et le grand bal déjà tout rangé dans le salon des grands demeura longtemps en cet état. La reine me demanda si j'avais vu la princesse ; je répondis que j'avais été savoir de ses nouvelles à la porte de son appartement. Mais elle m'ordonna de la voir et le roi aussi.

J'entrai chez la princesse, auprès du lit de laquelle je fus conduit par la duchesse de Monteillano. L'érésipèle me parut fort étendu et fort enflammé. Ces dames me dirent qu'il avait gagné la gorge et le cou, et que la fièvre, quoique médiocre, subsistait toujours. On me la fit regarder avec une bougie, quoi que je pusse dire pour l'empêcher, et on me dit le régime et les remèdes qu'on employait. J'allai de là chez le roi et la reine qui me faisaient entrer tous les jours en tiers avec eux, depuis le retour de Lerma, pour me parler de la princesse, de chez laquelle je leur dis d'abord que j'en sortais. Cela leur fit prendre un air serein. Ils se hâtèrent de me demander comment je la trouvais. Après un peu de conversation sur le mal et les remèdes : « Vous ne savez pas tout, me dit le roi, il faut vous l'apprendre. Il y a deux glandes fort gonflées à la gorge, et voilà ce qui nous inquiète tant, car nous ne savons qu'en penser. » Dans l'instant je sentis ce que cela signifiait. Je lui répondis que je comprenais ce qu'il me faisait l'honneur de me faire entendre, et assez pour pouvoir lui répondre que son inquiétude était sans fondement ; que je ne pouvais lui dissimuler que la vie de M. le duc d'Orléans n'eut été licencieuse, mais que je pouvais l'assurer très fermement qu'elle avait toujours été sans mauvaises suites ; que sa santé avait toujours été constante et sans soupçon ; qu'il n'avait jamais cessé un seul jour de paraître dans son état ordinaire ; que j'avais vécu sans cesse dans une si grande privance avec lui qu'il eût été tout à fait impossible que la plus légère mauvaise suite de ses plaisirs m'eût échappé, et que néanmoins je pouvais jurer à Leurs Majestés que jamais je ne m'étais aperçu d'aucune ; qu'enfin M^me^ la duchesse d'Orléans avait toujours joui de la santé la plus égale et la plus parfaite, rempli chaque jour chez le roi, chez elle, et partout, les devoirs de son rang en public, et qu'aucun de tous ses enfants n'avait donné lieu par sa santé au plus léger soupçon de cette nature.

Pendant ce discours, je remarquai dans le roi et la reine une attention extraordinaire à me regarder, à m'écouter, à me pénétrer, et sur la fin un air de contentement fort marqué. Tous deux me dirent que je les soulageais beaucoup de leur donner

de si fortes assurances, bien persuadés que je ne les voudrais pas tromper. Après un peu de conversation là-dessus le roi me dit qu'à cette inquiétude, que je calmais, en succédait une autre qui faisait d'autant plus d'impression sur lui que le mal dont la feue reine son épouse était morte avait commencé par ces sortes de glandes, et s'était, longtemps après, déclaré en écrouelles, dont aucun remède n'avait pu venir à bout. Je lui fis observer que, suivant ce qui nous en avait été rapporté en France ces glandes n'avaient paru qu'à la suite d'un goître qu'elle avait apporté de son pays, où le voisinage des Alpes les rend si ordinaires, et dont Mme la duchesse de Bourgogne sa sœur, n'était pas exempte ; qu'en la princesse il n'y avait rien de pareil ; ni dans pas un de ceux dont elle tirait sa naissance ; qu'il y avait donc tout lieu de croire que ces glandes ne s'étaient engorgées que de l'humeur de l'érésipèle si voisine, et de ne pas douter qu'elles ne se guérissent avec la cause qui les avait fait enfler. La conversation, qui fut extrêmement longue, finit par m'ordonner de nouveau et bien précisément de voir tous les jours la princesse, eux ensuite, et me prier de rendre un compte exact à M. le duc d'Orléans de leur inquiétude et de leurs soins, sans toutefois lui laisser rien sentir des ouvertures que leur confiance en moi les avait engagés à me faire sur les deux origines, qu'ils avaient appréhendées, du gonflement de ces glandes, qui devaient demeurer à moi tout seul.

Deux jours après néanmoins, ayant l'honneur d'être en tiers avec eux au sortir de chez la princesse, je m'aperçus que leur inquiétude subsistait plus qu'ils ne voulaient me la montrer. Raisonnant avec moi sur cette maladie et sur ces glandes qui ne diminuaient point encore, et sur les remèdes qu'on y faisait, ils me dirent qu'ils avaient commandé à Hyghens[1] d'en écrire un détail fort circonstancié à Chirac, premier médecin de M. le duc d'Orléans, et de le consulter, comme ayant plus de connaissance du tempérament de la princesse, sur quoi ils souhaitaient beaucoup que Chirac, mettant à part les compliments et les lieux communs trop ordinaires entre médecins, mandât son avis de bonne foi et sans détour à Hyghens. Cela m'engagea à en écrire en conformité au cardinal Dubois, en rendant compte à M. le duc d'Orléans et à lui de l'inquiétude, des soins et des attentions infinies de Leurs Majestés Catholiques pour la princesse, sans toutefois leur en toucher le véritable motif, sinon à M. le duc d'Orléans, de ma main, et à lui seul. C'était l'affaire de Hyghens avec Chirac, s'il trouvait à propos de toucher cette corde.

1. Premier médecin de la cour d'Espagne.

Conduite étrange de la princesse des Asturies.

Un grand bal à la cour devait fêter le mariage. Mais son érésipèle guéri, la princesse des Asturies s'obstinait à garder la chambre. En vain Saint-Simon la pressait-il d'en sortir.

LE grand bal demeurait toujours préparé et tout rangé dans le salon des grands et n'attendait que la princesse qui n'y voulait point aller. Le roi et la reine aimaient le bal, comme je l'ai dit ailleurs. Ils se faisaient un plaisir de celui-là, le prince des Asturies aussi, et la cour l'attendait avec impatience. La conduite de la princesse transpirait au dehors, et faisait le plus fâcheux effet du monde. Je fus averti du dedans que le roi et la reine en étaient très impatientés, et pressé par les dames de la princesse de lui en parler, j'allai chez elle et fis avec ses dames la conversation sur la santé de la princesse, qui apparemment ne retarderait plus les plaisirs qui l'attendaient. Je mis le bal sur le tapis ; j'en vantai l'ordre, le spectacle, la magnificence, je dis que ce plaisir était particulièrement celui de l'âge de la princesse ; que le roi et la reine l'aimaient fort, et qu'ils attendaient avec impatience qu'elle pût y aller. Tout à coup elle prit la parole que je ne lui adressais point, et s'écria comme ces enfants qui se chêment [1] : « Moi, y aller ! je n'irai point. — Bon, madame, répondis-je, vous n'irez point, vous en seriez bien fâchée, vous vous priveriez d'un plaisir où toute la cour s'attend à vous voir, et vous avez trop de raisons et de désir de plaire au roi et à la reine pour en manquer aucune occasion. »

Elle était assise et ne me regardait pas. Mais aussitôt après ces paroles, elle tourna la tête sur moi, et d'un ton le plus décidé que je n'en ouïs jamais : « Non, monsieur, me dit-elle, je le répète, je n'irai point au bal, le roi et la reine y iront s'ils veulent, ils aiment le bal, je ne l'aime point ; ils aiment à se lever et à se coucher tard, moi à me coucher de bonne heure. Ils feront ce qui est de leur goût, et je suivrai le mien. » Je me mis à rire, et lui dis qu'elle voulait se divertir à m'inquiéter, mais que je n'étais pas si facile à prendre sérieusement ce badinage ; qu'à son âge on ne se privait pas si volontiers d'un bal, et qu'elle avait trop d'esprit pour priver toute la cour et le public de cette attente, encore moins à montrer un goût si peu conforme à celui du roi et de la reine, et qui paraîtrait si étrange à son âge et à son arrivée ; mais qu'après cette plaisanterie le mieux était de ne prolonger pas plus longtemps une attente, dont le délai d'un bal, tout rangé et tout prêt depuis si longtemps, devenait indécent. Les dames m'appuyèrent, et la conversation entre

1. *Se chêment* : se buttent.

elles et moi continua de la sorte sans que la princesse fît seulement contenance de nous entendre.

En sortant, la duchesse de Monteillano [1] me suivit avec la duchesse de Liria et Mme de Riscaldalgre. Elles m'entourèrent hors de la porte de la chambre, et me témoignèrent leur effroi d'une volonté si arrêtée dans une personne de cet âge contre devoir et plaisir, et dans un pays où elle ne faisait que d'arriver, et toute seule parmi tous gens inconnus. J'en étais plus épouvanté qu'elles ; j'en voyais des conséquences capables d'apporter de grandes suites. Mais j'essayai de les rassurer sur un reste de maladie et d'humeurs en mouvement qui pouvaient causer ce méchant effet, mais qui cesserait avec le retour de la pleine santé. Toutefois j'étais bien éloigné de m'en flatter. Je me gardai bien néanmoins de faire ce récit au roi et à la reine ; mais comme ils me parlèrent du bal, et le roi surtout avec amertume sur la fantaisie de la princesse, je pris la liberté de lui dire que je n'imaginais pas qu'il se voulût gêner pour le caprice d'une enfant qui venait sûrement de sa maladie, ni priver sa cour et tout le public d'une fête aussi agréable et aussi superbe qu'était le premier bal que j'avais vu au palais, et que j'avouais qu'en mon particulier j'en serais affligé, parce que je m'en étais fait un fort grand plaisir. « Oh ! cela ne se peut pas, reprit le roi, sans la princesse. — Et pourquoi donc, sire ? lui répliquai-je. C'est une fête que Votre Majesté donne à sa joie et à la joie publique. Ce n'est pas à la princesse, quoique à son occasion, à régler les plaisirs de Votre Majesté, et ceux qu'elle veut bien donner à sa cour qui s'y attend et les désire. Si la princesse croit que sa santé lui permette, elle y viendra, sinon la fête se passera sans elle. »

Il fallut s'en tenir à un bal intime.

LE bal fut dans la petite galerie intérieure. Il n'y eut que les seigneurs en charge, le premier écuyer, les majordomes de semaine, la camarera-mayor, les dames du palais, les jeunes señoras de honor et caméristes. Le roi, la reine, le prince des Asturies s'y divertirent fort ; tout le monde y dansa force menuets, encore plus de contredanses, jusque sur les trois heures après minuit que Leurs Majestés se retirèrent et le prince des Asturies. Ce fut là où je vis et touchai à mon aise la fameuse *Pérégrine*, que le roi avait ce soir-là au retroussis de son chapeau, pendant d'une belle agrafe de diamants. Cette perle, de la plus belle eau qu'on ait jamais vue, est précisément faite et évasée comme ces petites poires qui sont musquées, et qu'on appelle

1. Camarera-major.

sept-en-gueule et qui paraissent dans leur maturité vers la fin des fraises. Leur nom marque leur grosseur, quoiqu'il n'y ait point de bouche qui en pût contenir quatre à la fois sans péril de s'étouffer. La perle est grosse et longue comme les moins grosses de cette espèce, et sans comparaison plus qu'aucune perle que ce soit. Aussi est-elle unique. On la dit la pareille et l'autre pendant d'oreilles de celle qu'on prétend que la folie de magnificence et d'amour fit dissoudre par Marc-Antoine, dans du vinaigre, qu'il fit avaler à Cléopatre. Quoique l'appartement de la princesse des Asturies fût à l'un des bouts de cette galerie intérieure, elle ne parut pas un instant. Je ne prédis que trop vrai à Leurs Majestés Catholiques. La princesse en fit de toutes les façons les plus étranges, excepté la galanterie ; et à son retour ici on eut le temps de voir quelle elle était, dans le peu d'années qu'elle a vécu veuve et sans enfants.

Nouvelles fêtes.

Les réjouissances publiques recommencèrent, à partir du 15 février : feu d'artifice, illuminations, etc.

ON eut un autre jour, dans la place Major illuminée, un divertissement fort galant. La maison où j'étais était vis-à-vis de celle du roi, et de l'une à l'autre une lice entre deux barrières. Rien ne pouvait être plus brillant, plus rempli ni avec un plus grand ordre. Le duc de Medina-Cœli, le duc del Arco et le corrégidor de Madrid avaient chacun leur quadrille de deux cent cinquante bourgeois ou artisans de Madrid, toutes trois diversement masquées, c'est-à-dire magnifiquement parées en mascarades diverses, mais à visage découvert, tous montés sur les plus beaux chevaux d'Espagne avec de superbes harnais. Les deux ducs, couverts des plus belles pierreries, ainsi que les harnais de leurs admirables chevaux, étaient, ainsi que le corrégidor, en habits ordinaires, mais extrêmement magnifiques. Les trois quadrilles, leur chef à la tête, suivies de force gentilshommes, pages et laquais, entrèrent l'une après l'autre dans la place, dont elles firent le tour, et toutes leurs comparses, dans un très bel ordre et sans la moindre confusion, au bruit de leurs fanfares, celle de Medina-Cœli la première, celle del Arco après, puis celle de la ville. Les chefs, l'un après l'autre, se rendirent après les comparses sous le balcon de Leurs Majestés Catholiques, où étaient le prince et la princesse, les infants et leurs plus grands officiers, tandis que la brigade arrivait vis-à-vis, sous le balcon où j'étais. De cet endroit ils partirent deux à la fois, prenant chacun à l'entrée de la lice un grand et long flambeau de cire blanche, bien allumé, qui leur était présenté de chaque côté en

même temps, d'où prenant d'abord le petit galop quelques pas, ils poussaient leurs chevaux à toute bride tout du long de la lice, et les arrêtaient tout à coup sur cul sous le balcon du roi. L'adresse de cet exercice, où pas un ne manqua, est de courir de front sans se dépasser d'une ligne ni rester d'une autre plus en arrière, tête contre tête et croupe contre croupe, tenant d'une main le flambeau droit et ferme, sans pencher d'aucun côté et parfaitement vis-à-vis l'un de l'autre, et le corps ferme et droit. La quadrille del Arco suivit dans le même ordre ; puis celle de la ville. Chaque couple de cavaliers n'entrait en lice qu'après que l'autre était arrivée, mais partait au même instant, et à mesure qu'ils arrivaient ils prenaient leur rang en commençant sous le balcon du roi, et quand chacune avait achevé de courir, force fanfares en attendant que l'autre commençât. Les courses de toutes trois finies, leurs chefs en reprirent chacun la tête de la sienne, et dans le même ordre, mais alors se suivant toutes trois, firent leurs comparses et le tour de la place au bruit de leurs fanfares, sortirent après de la place et se retirèrent comme elles étaient venues. L'exécution en fut également magnifique, galante et parfaite, et dans un ordre et un silence qui en releva beaucoup la grâce, l'adresse et l'éclat.

On eut une autre fête dans la même place, avec la même illumination, que la cour vit de la même maison dans la place, et moi vis-à-vis dans celle d'où j'avais vu la course des flambeaux avec le nonce, Maulevrier et tout ce qui était de chez moi. J'ai expliqué ailleurs les places des grands, et comment les balcons des cinq étages de la place tout autour sont remplis et les toits chargés de peuple, ainsi que le fond de la place en foule mais sans faire au spectacle le plus petit embarras. Ce fut un combat sur mer d'un vaisseau turc contre une galère de Malte, qui eut la victoire après deux heures de combat, le désempara et le brûla. L'eau était si parfaitement représentée, et les mouvements des deux bâtiments si aisés, leur manœuvre si vive et si multipliée, les événements des approches et du combat si vifs, si justes, si variés, si souvent douteux pour la victoire, qu'on ne se doutait plus que ce fût un jeu qui se passait à terre. Le spectacle dura plus de deux heures et fut toujours également intéressant. Les agrès, les habillements, les armes, rien d'oublié, et tout représentait si naïvement un vaisseau turc et une galère maltoise, les services et les mouvements des combattants et des manœuvres des gens de mer, qu'on ne pouvait se rappeler que tout cela fût factice. Jusqu'au vent favorisa la fête en dissipant la fumée de la mousqueterie et des bordées de canon. La mêlée de l'abordage fut surtout merveilleusement exécutée, repoussée et reprise à diverses fois. Enfin ce combat parut tellement effectif et sérieux que l'événement seul déclara la victoire.

Le Carême des jésuites.

Le carême mit fin à ces fêtes : Leurs Majestés le passèrent au Retiro, où Saint-Simon allait leur faire sa cour.

UN jour que je vis la reine y prendre plusieurs fois du tabac, je dis que c'était une chose assez extraordinaire de voir un roi d'Espagne qui ne prenait ni tabac ni chocolat. Le roi me répondit qu'il était vrai qu'il ne prenait point de tabac ; sur quoi la reine fit comme des excuses d'en prendre, et dit qu'elle avait fait tout ce qu'elle avait pu, à cause du roi, pour s'en défaire, mais qu'elle n'en avait pu venir à bout, dont elle était bien fâchée. Le roi ajouta que pour du chocolat il en prenait avec la reine les matins, mais que ce n'était que les jours de jeûne. « Comment, sire, repris-je de vivacité, du chocolat les jours de jeûne ! — Mais fort bien, ajouta le roi gravement, le chocolat ne le rompt pas. — Mais, sire, lui dis-je, c'est presque quelque chose, et quelque chose qui est fort bon, qui soutient, et même qui nourrit. — Et moi je vous assure, répliqua le roi avec émotion et rougissant un peu, qu'il ne rompt pas le jeûne, car les jésuites, qui me l'ont dit, en prennent tous les jours de jeûne, à la vérité sans pain ces jours-là, qu'ils y trempent les autres jours. » Je me tus tout court, car je n'étais pas là pour instruire sur le jeûne ; mais j'admirai en moi-même la morale des bons pères et les bonnes instructions qu'ils donnent, l'aveuglement avec lequel ils sont écoutés et crus privativement à [1] qui que ce soit, du petit des observances au grand des maximes de l'Évangile et des connaissances de la religion. Dans quelles ténèbres épaisses et tranquilles vivent les rois qu'ils conduisent !

La Prison de François Ier.

Pendant le séjour de la cour au Retiro, Saint-Simon voulut visiter, sous la conduite de don Gaspard Giron, le palais de Madrid.

EN nous promenant, je dis à Don Gaspard que je craignais sa politesse et qu'elle ne me privât de ce que je désirais voir principalement. Le bon homme m'entendit bien, car il était spirituel et fin ; mais la galanterie espagnole lui fit faire le sourd. Il m'assura toujours qu'il ne me cacherait rien. « Je parie que si, señor don Gaspard, lui dis-je : la prison de François Ier ? — Eh ! fi ! fi ! *senor duque*, de quoi parlez-vous là ? » Et [il] changea tout de suite de propos en me montrant des choses. Je l'y

1. *Privativement à* : à l'exclusion de.

ramenai, et à force de compliments et de propos, je le forçai de m'accorder ma demande ; mais ce fut avec des façons si polies, si honteuses, si ménagées qu'il ne se pouvait marquer plus d'esprit et de délicatesse. Il voulut que je me défisse de ce qui était avec moi, excepté M. de Céreste et ma famille ; puis me mena dans une salle très vaste par où nous avions passé, qui est entre la salle des gardes et l'entrée du grand appartement du roi. En attendant que les clefs fussent venues, qu'il avait envoyé chercher, il me montra deux enfoncements faits après coup, vis-à-vis l'un de l'autre, dans l'épaisseur de la muraille, qui avaient chacun un siège de pierre, tous deux égaux, dans l'enfoncement d'une fenêtre. Cette pièce avait quatre fenêtres de chaque côté sur la cour et sur le Mançanarez, et la muraille du côté du Mançanarez est si épaisse qu'elle fait de chaque fenêtre de ce côté-là comme un vrai cabinet enfoncé, tout ouvert. Après m'avoir fait remarquer et bien considérer ces deux sièges de pierre, il me demanda ce qu'il m'en semblait. Je lui dis que cette curiosité me paraissait fort médiocre et ne pas mériter la peine de la remarquer. « Vous allez voir que si, me répliqua-t-il, et vous en conviendrez tout à l'heure. » Il me conta alors que Philippe III, fatigué de l'orgueil de cardinaux qui prenaient un fauteuil devant lui dans leurs audiences, se mit à ne leur en plus donner que debout dans cette salle, en s'y promenant, et que, lassé ensuite d'être debout ou de se promener quand les audiences s'allongeaient, il fit creuser ces deux enfoncements avec ces sièges de pierre pour s'y asseoir d'un côté, le cardinal de l'autre, et de cette façon éviter le fauteuil. Et voilà où conduisent l'usurpation, d'une part, et la faiblesse, de l'autre. Il me dit ensuite, toujours en attendant les clefs, que François Ier avait d'abord été logé dans la maison, alors bien plus petite, où le duc del Arco demeurait actuellement, qu'on avait accommodée en prison, et qui est au centre de Madrid ; mais qu'au bout de quelques mois, on ne l'y avait pas cru assez en sûreté ; et que, le trouvant trop ferme sur les propositions qu'on lui faisait, on avait voulu le resserrer pour tâcher de l'ébranler, et qu'on l'avait mis dans le lieu qu'il m'allait montrer, puisque je m'obstinais si opiniâtrement à le voir.

Les clefs à la fin arrivées, et tout étant prêt à entrer, don Gaspard nous mena, tout au bas bout de cette salle, dans l'enfoncement de la dernière fenêtre sur le Mançanarez. Arrivé là, je regardai de côté et d'autre, et n'y aperçus point d'issue. Don Gaspard riait cependant et me laissait chercher ce que je ne trouvais point ; puis il poussa une porte dans l'épaisseur du mur, du côté d'en bas de l'espèce de cabinet, dans l'épaisseur de la longue muraille, où était cette fenêtre, si artistement prise, et sa serrure tellement cachée qu'il n'était pas possible de s'en

apercevoir. La porte était basse et étroite, et me présenta un escalier entre deux murs, qui ne l'était pas moins. C'était une espèce d'échelle de pierre, d'une soixantaine de marches fort hautes, ayant pourtant assez de giron [1], au haut desquelles, sans tournant ni repos, on trouvait un petit palier qui, du côté du Mançanarez, avait une fort petite fenêtre bien grillée et vitrée, de l'autre côté une petite porte à hauteur d'homme et une pièce assez petite avec une cheminée, qui pouvait contenir quelque peu de coffres et de chaises, une table et un lit, qui ne tirait de jour que, la porte ouverte, par la petite fenêtre vis-à-vis du palier. Continuant tout droit, on trouvait au bout de ce palier, c'est-à-dire quatre ou cinq pieds après la dernière marche, quatre ou cinq autres marches aussi de pierre, et une double porte très forte avec un passage étroit entre deux, long de l'épaisseur du mur d'une fort grosse tour. La seconde porte donnait dans la chambre de François Ier, qui n'avait point d'autre entrée ni sortie. Cette chambre n'était pas grande, mais accrue par un enfoncement sur la droite en entrant, vis-à-vis de la fenêtre, assez grande pour donner du jour suffisamment, vitrée, qui pouvait s'ouvrir pour avoir de l'air, mais à double grille de fer, bien forte et bien ferme, scellée dans la muraille des quatre côtés. Elle était fort haute du côté de la chambre, donnait sur le Mançanarez et sur la campagne au delà. Il y avait de quoi mettre des sièges, des coffres, quelque table et un lit. A côté de la cheminée, qui était en face de la porte, il y avait un recoin profond, médiocrement large, sans jour que de la chambre, qui pouvait servir de garde-robe. De la fenêtre de cette chambre au pied de la tour, au bord du Mançanarez, il y a plus de cent pieds, et tant que François Ier y fut, deux bataillons furent jour et nuit en garde sous les armes, au pied de cette tour, au bord du Mançanarez, qui coule tout le long et fort proche. Telle est la demeure où François Ier fut si longtemps enfermé, où il tomba si malade, où la reine sa sœur l'alla consoler, et contribua tant et si généreusement à sa guérison et à disposer sa sortie, et où Charles-Quint, craignant enfin de le perdre, et avec lui tous les avantages qu'il se promettait de tenir d'un tel prisonnier, l'alla enfin visiter, et commença à le traiter d'une manière plus humaine.

Je considérai cette horrible cage de tous mes yeux et de toute ma plus vive attention, malgré les soins de don Gaspard Giron à m'en distraire et à me presser d'en sortir. Souvent je ne l'entendais pas, tant j'étais appliqué à ce que j'examinais ; souvent aussi en l'entendant je ne répondais point. Ils n'avouèrent ni ne désavouèrent que l'escalier ne fût gardé en dedans, et que

1. *Giron* : largeur.

cette chambre obscure sur le palier fût un corps de garde d'officiers. Enfin il ne manquait rien aux précautions les plus recherchées pour que François Ier ne pût se sauver.

A Tolède.

Avant de quitter l'Espagne, Saint-Simon voulut en visiter quelques monuments, quelques villes. Il commença par Tolède.

QUOIQU'IL y ait près de vingt lieues, des environs de Paris [1], de Madrid à Tolède, des relais bien disposés m'y firent arriver en un jour, et de fort bonne heure. Le chemin est beau, ouvert, uni ; mais Tolède est au pied et dans la montagne. En arrivant dans le faubourg qui est en bas, au pied d'un haut rocher, sur lequel est le reste de l'ancien château, on me fit tourner le dos à l'entrée de la ville, et aller aux Cordeliers, dont le couvent fut le lieu de l'assemblée de ces fameux conciles de Tolède. A peine eus-je mis pied à terre que les notables du couvent s'empressèrent autour de moi, et me firent d'abord remarquer une vieille fenêtre grillée du château, d'où ils me dirent que le roi Rodrigue avait vu la fille du comte Julien, qui demeurait dans l'emplacement d'un côté de leur maison, et que c'était là que ce prince s'était embrasé d'un amour qui avait été si funeste à lui et à toutes les Espagnes [2]. Cette tradition sur cette fenêtre ne me fit pas grande impression, d'autant que la fenêtre et ses appartenances me parurent fort éloignées de plus de mille ans d'antiquité.

Ces moines me conduisirent dans leur église, qui, non plus que son portail, assez neuf, ne me semblèrent que fort communs. A peine y fus-je entré qu'ils m'arrêtèrent et me demandèrent si je n'apercevais pas quelque chose de fort extraordinaire. Je vis un crucifix de grandeur naturelle, de relief, au lieu de tableau du grand autel, en caleçon et en perruque, comme ils sont presque tous en Espagne, qui ne me surprit point, parce que j'en avais vu beaucoup d'autres pareils. Comme je ne répondais point, cherchant des yeux ce qu'ils voulaient me faire remarquer: « Eh ! les bras ! » me dirent-ils. En effet, j'en vis un attaché à l'ordinaire, et l'autre pendant le long du corps. A mon tour, je leur demandai ce que cela signifiait. Un grand miracle toujours existant, à ce qu'ils m'assurèrent d'un ton grave et dévot. Et aussitôt me contèrent, en supprimant toute date, ce qu'était alors cette église ; qu'un riche bourgeois, ayant fait un enfant à une fille, sous promesse verbale de l'épouser, il l'avait nié et s'était moqué d'elle ; mais qu'elle et ses parents, qui n'avaient

1. Les lieues espagnoles sont plus longues.
2. Ce fut le comte Julien qui introduisit les Maures en Espagne.

point de preuve, l'engagèrent à s'en rapporter à ce crucifix, tellement qu'étant tous venus à l'église, suivis d'une foule de peuple, la fille et le garçon ne s'étaient pas plutôt présentés devant le crucifix que son bras gauche s'était détaché de la croix de soi-même, et doucement baissé et placé tel qu'il était demeuré depuis et que nous le voyons, sur quoi on s'était écrié au miracle, et le garçon avait épousé la fille.

Quoique à l'abri de l'inquisition par mon caractère d'ambassadeur, il fallait éviter de donner du scandale dans un pays aussi dominé par la superstition : j'avalai donc le plus doucement que je pus ce pieux conte que ces moines exaltaient et me pressaient d'admirer. Ils me menèrent faire un moment d'adoration au pied du grand autel, puis me firent faire le tour des chapelles de l'église, dont chacune avait ses miracles particuliers qu'il me fallut essuyer. D'une chapelle à l'autre je les priai de me mener à la salle des conciles, ou à ce qui en restait, qui était uniquement ce qui m'amenait chez eux. Ils me répondirent : « Tout à l'heure, mais encore cette chapelle-ci, car elle est bien remarquable. » Et il fallait y aller et entendre les miracles auxquels je me refroidissais beaucoup. Enfin, quand tout fut épuisé et qu'il fut question d'aller à la salle des conciles, ils me dirent qu'il n'en restait rien, et que depuis cinq ou six mois, ils en avaient abattu les restes pour y bâtir leur cuisine. Je fus saisi d'un si violent dépit que j'eus besoin de me faire la dernière violence pour ne les pas frapper de toute ma force. Je leur tournai le dos en leur reprochant cette espèce de sacrilège en termes fort amers. Je gagnai mon carrosse sans vouloir mettre le pied dans leur maison, et y montai sans leur faire la moindre civilité. Voilà ce que deviennent les monuments les plus précieux de l'antiquité, par l'ignorance, l'avarice ou la convenance, sans que la police ni que personne se mette en peine de les revendiquer et de les faire conserver. J'eus à celui-ci un regret extrême.

L'archevêque de Tolède m'avait engagé à loger chez lui, où j'allai descendre. Céreste, le comte de Lorges, mes enfants, l'abbé de Saint-Simon et son frère, l'abbé de Mathan, et deux officiers principaux de nos régiments étaient avec moi, et furent logés dans l'archevêché ou dans les maisons joignantes. J'y fus reçu par les deux neveux de l'archevêque, et servi par ses officiers qu'il y avait envoyés exprès. Les neveux étaient chanoines, et le cadet montrait de l'esprit et de la politesse : nous nous parlions latin. L'aîné, quoique inquisiteur, croyant que je lui parlais une autre langue qu'il n'entendait pas, me pria de me servir avec lui de la latine. C'est que nous autres, Français, prononçons le latin tout autrement que les Espagnols, les Italiens et les Allemands. A la fin pourtant il m'entendit. Ils ne manquèrent à rien de la plus grande civilité, sans se

rendre le moins du monde incommodes. Le palais archiépiscopal n'est pas grand ; toutes petites pièces assez obscures et vilaines, fort simplement meublées. Il est sur une petite place, latéralement au portail de la métropole. On nous servit un grand nombre de plats et trois services, rien du tout de gras ; et nous fûmes servis de la sorte toujours soir et matin, mais le soir de toutes choses de collation.

Le carême est fort fâcheux dans les Castilles. La paresse et l'éloignement de la mer font que la marée est inconnue. Les plus grosses rivières n'ont point de poisson, les petites encore moins, parce qu'elles ne sont que des torrents. Peu ou point de légumes, si ce n'est de l'ail, des oignons, des cardons, quelques herbes. Ni lait ni beurre. Du poisson mariné, qui serait bon si l'huile en était bonne ; mais elle est si généralement mauvaise qu'on en est infecté jusque dans les rues de Madrid, en carême, car presque tout le monde le fait, jeunes et vieux, hommes et femmes, seigneurs, bourgeois et peuple. Ainsi on est réduit aux œufs de toutes les façons et au chocolat, qui est leur grande ressource. Le *vesugo* est l'unique poisson de mer qui se mange à Madrid. Il vient de Bilbao vers Noël, et tout le monde se félicite lorsqu'il commence à paraître. De figure et de goût il tient du maquereau et de l'alose, et a la délicatesse et la fermeté des deux. Il est excellent. On en mange les jours gras comme les maigres sans s'en lasser. Mais il commence à piquer dès le commencement du carême, et bientôt après on n'en peut plus manger. La chère que nous fîmes à Tolède n'était donc pas friande, à l'espagnole et fort grande, mais il était impossible de mieux.

Il visite la cathédrale où, parmi quantité de richesses, il remarque la simple tombe du cardinal Portocarrero, et entend la messe mosarabique, chantée à son intention malgré le carême.

AU retour de l'église, et avant le dîner [1], on m'annonça deux chanoines qui venaient me complimenter au nom du chapitre. En même temps, je fus averti que l'un était un Pimentel, archidiacre de l'église de Tolède, par conséquent d'une des plus grandes maisons d'Espagne, et de la même que le comte de Benavente ; que ce chanoine avait quatre-vingt mille livres de rentes de sa prébende, et qu'il avait refusé les archevêchés de Séville et de Saragosse ; qu'il était aussi chef de l'inquisition du diocèse, et qu'il était accompagné d'un autre chanoine de qualité dont la prébende lui valait soixante mille livres de rente. C'étaient là des chanoines tant soit peu renforcés en comparaison des nôtres. Tout ce qui était avec moi, et beaucoup

1. Il faut toujours entendre par ce mot le repas de midi.

d'autres gens de la ville, dont le corps m'était venu saluer, les neveux et les principaux officiers de l'archevêque remplissaient la pièce où j'étais, où nous étions tous debout. Je fis quelques pas au-devant des deux chanoines ; je leur fis donner deux sièges à côté l'un de l'autre, et j'en pris un vis-à-vis d'eux. Je les priai par signes de se couvrir, et nous nous couvrîmes tous trois, tout le reste debout, faute de sièges et de place. Les chanoines étaient en habit long avec un chapeau. Dès que je fus couvert, je me découvris et ouvris la bouche pour les remercier ; à l'instant, le Pimentel, le chapeau à la main, se leva, s'inclina, me dit *domine* sans m'avoir donné l'instant d'articuler un seul mot, se rassit, se couvrit, et me fit une très belle harangue en fort beau latin, qui dura plus d'un gros quart d'heure. Je ne puis exprimer ma surprise ni quel fut mon embarras de répondre en français à un homme qui ne l'entendait pas. Quel moyen ! en latin, comment faire ? Toutefois, je pris mon parti ; j'écoutai de toutes mes oreilles, et tandis qu'il parla, je bâtis ma réponse pour dire quelque chose sur chaque point, et finir par ce que j'imaginai de plus convenable pour le chapitre et pour les députés, en particulier pour celui qui parlait. Il finit par la même révérence qui avait commencé son discours et je voyais en même temps toute cette jeunesse qui me regardait et riochait [1] de l'embarras où elle n'avait pas tort de me croire.

Le Pimentel rassis, j'ôtai mon chapeau, je me levai, je dis *domine*. En me rasseyant et me couvrant, je jetai un coup d'œil à cette jeunesse, qui me parut stupéfaite de mon effronterie, à laquelle elle ne s'attendait pas. Je dérouillai mon latin comme je pus, où il y eut sans doute bien de la cuisine et maints solécismes, mais j'allai toujours, répondant point par point ; puis, appuyant sur mes remercîments, avec merveilles pour le chapitre, pour les députés et pour le Pimentel, à qui j'en glissai sur sa naissance, son humilité, son mépris des grandeurs et son refus de deux si grands et si riches archevêchés. Cette fin leur fit passer mon mauvais latin, et les contenta extrêmement, à ce que j'appris. Je ne parlai pas moins longtemps que le Pimentel avait fait. En finissant par la même révérence, je jetai un autre coup d'œil sur la jeunesse, qui me parut tout éplapourdie [2] de ce que je m'en étais tiré si bien. Il est vrai qu'elle n'admira pas mon latin, mais ma hardiesse et ma suite, parce que j'avais répondu à tout, et que je les avais après largement complimentés. Après quelques moments de silence, ils se levèrent pour s'en aller, et je les conduisis jusque vers le bout de la pièce suivante. Les neveux et l'assistance me félicitèrent sur mon

1. *Riochait* : riait en dessous.
2. *Eplapourdie* : abasourdie.

bien-dire en latin. Ce n'était pas, je pense, qu'ils le crussent, ni moi non plus, mais enfin j'en étais sorti et quitte.

Nous dînâmes bientôt après. Le maître d'hôtel, les porteurs de plats, ceux qui nous donnaient à boire et des assiettes, ceux qui étaient au buffet, tous me semblaient des jésuites, à qui je n'osais demander mes besoins. J'ai déjà remarqué que tous les domestiques de l'archevêque de Tolède, même tous ses laquais, cochers et postillons, étaient tous vêtus en ecclésiastiques, sans aucune différence des prêtres, et que l'habit ecclésiastique est demeuré en Espagne précisément le même que celui que portent les jésuites, qui était l'habit de tous les ecclésiastiques du temps de saint Ignace, leur instituteur. L'après-dînée, j'allai visiter les deux chanoines qui m'étaient venus complimenter, qui, par politesse, firent dire qu'ils étaient sortis. De là je fus voir le palais de Tolède que Charles-Quint avait comme bâti de nouveau. Les troupes de l'archiduc y mirent le feu la dernière fois qu'elles abandonnèrent cette ville et les Castilles, et par le peu qui en est resté, on voit que c'a été le plus grand dommage du monde, et la plus insigne brutalité. Je retournai ensuite à l'église que j'eus loisir de voir bien plus à mon aise que je n'avais pu faire le matin. On m'y arracha de chaque endroit pour m'en faire admirer d'autres. On y passerait bien du temps à satisfaire sa curiosité. On ne m'indiqua rien d'ailleurs à voir à Tolède : la ville est collée à une haute chaîne de montagnes ; elle est toute bâtie sur un penchant fort raide, les rues étroites et obscures, en sorte que les voitures n'y peuvent presque aller. Elle est assez grande, impose par un air d'antiquité, et, quoique vilaine et sans aucune maison d'une certaine apparence, paraît beaucoup par la raideur de l'amphithéâtre qu'elle occupe, et qui la montre tout entière. Je n'y séjournai qu'un jour entier.

Aranjuez.

De Tolède il se fit mener à Aranjuez, dont il admira les avenues immenses et bien plantées.

LE château est grand ; les appartements en sont vastes et beaux, au-dessus desquels les principaux de la cour sont logés. Le Tage environne le jardin, qui a une petite terrasse tout autour, sur la rivière, qui est là étroite et ne porte point bateau. Le jardin est grand, avec un beau parterre et quelques belles allées. Le reste est coupé de bosquets, de berceaux bas et étroits, et plein de fontaines de belle eau, d'oiseaux et d'animaux, de quelques statues qui inondent les curieux qui s'amusent à les considérer. Il sort de l'eau de dessous leurs pieds : il leur en

tombe de ces oiseaux factices, perchés sur les arbres, une pluie abondante, et une autre qui se croise en sortant de la gueule des animaux et des statues, en sorte qu'on est noyé en un instant, sans savoir où se sauver. Tout ce jardin est dans l'ancien goût flamand, fait par des Flamands que Charles-Quint fit venir exprès. Il ordonna que ce jardin serait toujours entretenu par des jardiniers flamands sous un directeur de la même nation, qui aurait seul le droit d'en ordonner, et cela s'est toujours observé fidèlement depuis. Accoutumés depuis au bon goût de nos jardins amenés par Le Nôtre, qui en a eu tout l'honneur, par les jardins qu'il a faits et qui sont devenus des modèles, on ne peut s'empêcher de trouver bien du petit et du colifichet à Aranjuez. Mais le tout fait quelque chose de charmant et de surprenant en Castille par l'épaisseur de l'ombre et la fraîcheur des eaux. J'y fus fort choqué d'un moulin sur le Tage, à moins de cent pas du château, qui coupe la rivière et dont le bruit retentit partout. Derrière le logement du gouverneur sont de vastes basses-cours, et joignant un village fort bien bâti. Derrière tout cela est un parc fort rempli de cerfs, de daims et de sangliers, où on est conduisit par ces belles avenues ; et ce parc est un massif de bois étendu, pressé, touffu pour ces animaux. Une avenue fort courte nous conduisit à pied sous une manière de porte fermée d'un fort grillage de bois qui donnait sur une petite place de pelouse environnée du bois. Un valet monta assez haut à côté de cette porte, et se mit à siffler avec je ne sais quel instrument. Aussitôt cette petite place se remplit de sangliers et de marcassins de toutes grandeurs, dont il y en avait plusieurs de grandeur et de grosseur extraordinaires. Ce valet leur jeta beaucoup de grain à diverses reprises, que ces animaux mangèrent avec grande voracité, venant jusque tout près de la grille, et souvent se grondant, et les plus forts se faisant céder la place par les autres, et les marcassins et les plus jeunes sangliers, retirés sur les bords, n'osant s'approcher ni manger que les plus gros ne fussent rassasiés. Ce petit spectacle nous amusa fort, près d'une heure.

Des officiers du roi d'Espagne m'amenèrent le matin, comme je sortais, un grand et beau chameau, bien ajusté et bien chargé, qui se mit à genoux devant moi, pour y être déchargé d'une grande quantité de légumes, d'herbages, d'œufs, et de plusieurs barbeaux, dont quelques-uns avaient trois pieds de long, et tous les autres fort grands et gros, mais que je n'en trouvai pas meilleurs que ceux d'ici, c'est-à-dire mous, fades et pleins d'une infinité de petites arêtes. Je fus traité aux dépens du roi, et je séjournai un jour entier. Ce lieu me parut charmant pour le printemps et délicieux pour l'été ; mais l'été personne n'y demeure, pas même le peuple du village, qui se retire ailleurs

et ferme ses maisons sitôt que les chaleurs se font sentir dans cette vallée, qui causent des fièvres très dangereuses et qui tiennent ceux qui en réchappent sept ou huit mois dans une langueur qui est une vraie maladie. Ainsi la cour n'y passe guère que six semaines ou deux mois du printemps, et rarement y retourne en automne. D'Aranjuez à Madrid le chemin est assez beau, à peu près de la distance de Madrid à l'Escurial. Mais, pour aller de l'une de ces maisons à l'autre, il faut passer par Madrid.

A mon retour, le roi et la reine me demandèrent comment j'avais trouvé Aranjuez. Je le louai fort, autant qu'il le méritait, et dans le récit de tout ce que j'y avais vu, je parlai du moulin, et que je m'étonnais comment il était souffert si proche du château, où sa vue, qui interrompait celle du Tage, et plus encore son bruit, étaient si désagréables, qu'un particulier ne le souffrirait pas chez lui. Cette franchise déplut au roi, qui répondit qu'il avait toujours été là, et qu'il n'y faisait point de mal. Je me jetai promptement sur d'autres choses agréables d'Aranjuez, et cette conversation dura assez longtemps. J'y mangeai du lait de buffle, qui est le plus excellent de tous et de bien loin. Il est doux, sucré, et avec cela relevé, plus épais que la meilleure crème, et sans aucun goût de bête, de fromage ni de beurre. Je me suis étonné souvent qu'ils n'en aient [pas] quelques-uns à la *Casa del Campo*, pour faire usage à Madrid d'un si délicieux laitage.

Le Vidame de Chartres chevalier de la Toison d'or.

Le 1er février, le titre de grand d'Espagne fut conféré au marquis de Ruffec. Un mois plus tard environ (Saint-Simon ne précise pas la date), le vidame de Chartres fut reçu dans l'ordre de la Toison d'or.

LE duc de Liria, accompagné du prince de Masseran, aussi chevalier de la Toison, vint me prendre avec mon fils aîné dans son carrosse, attelé de quatre parfaitement beaux chevaux de Naples, et se mirent tous deux sur le devant, quoi que mon fils et moi pûmes faire. Mais ces beaux Napolitains, qui sont extrêmement fantasques, ne voulurent point démarrer. Coups de fouets redoublés, cabrioles, ruades, fureurs, prêts à tous moments à se renverser. Cependant l'heure se passait, et je priai le duc de Liria que nous nous missions dans mon carrosse pour ne pas faire attendre le roi et tout le monde. J'eus beau lui dire que cela ne pouvait nuire à sa fonction de parrain, puisque nous étions dans son carrosse, et que ce n'était que par la force de la nécessité que nous en prendrions un des miens, il ne voulut jamais y entendre. Ce manège dura une demi-heure entière, au bout de laquelle les chevaux consentirent enfin à partir.

Nombreux cortège. On se rend au palais : le roi vient dans la salle du chapitre et, au bout d'une série de rites, y fait mener le vidame, qui se met à genoux devant lui.

ALORS le duc del Arco, grand écuyer, et Valouse, premier écuyer, qui n'eurent la Toison que depuis, et qui étaient auprès de moi, partirent, le duc le premier, Valouse derrière lui, portant sur ses deux mains, avec un grand air d'attention et de respect, l'épée du grand capitaine, qui est don Gonzalve de Cordoue, qu'on appelle point autrement. Ils firent à pas comptés le tour par derrière le banc des chevaliers de la droite, tournèrent par derrière celui du marquis de Grimaldo, entrèrent dans le chapitre par où le duc de Liria était entré avec mon fils, coulèrent en dedans le long du banc des chevaliers à gauche, sans révérence, mais le duc s'inclinant, et Valouse sans aucune inclination, à cause du respect de l'épée ; mais les grands ne s'inclinèrent point. Le duc, en arrivant entre le prince des Asturies et le roi, se mit à genoux, et Valouse derrière lui. Quelques moments après, le roi leur fit signe, Valouse tira l'épée du fourreau, le mit sous son bras, prit l'épée nue par la lame vers le milieu, en baisa la garde et la présenta au duc del Arco, toujours tous deux à genoux. Le duc la prit un peu au-dessus de ses mains, baisa la garde, la présenta au roi, qui, sans se découvrir, en baisa le pommeau, prit la garde des deux mains, la tint quelques moments droite ; puis d'une main, mais presque aussitôt des deux, en frappa trois fois alternativement chaque épaule de mon fils, en lui disant : *Par saint Georges et saint André, je vous fais chevalier.* Et les coups tombaient assez pesamment par le grand poids de l'épée. Pendant que le roi en frappait, le grand et le premier écuyer étaient toujours à genoux en la même place. Elle fut rendue comme elle avait été présentée et baisée de même. Valouse la remit dans le fourreau, après quoi le grand écuyer et lui se levèrent, et s'en allèrent comme ils étaient venus.

Cette épée, avec sa poignée, avait plus de quatre pieds, la lame large en haut de quatre gros doigts, épaisse à proportion, diminuant de largeur et d'épaisseur, insensiblement jusqu'à la pointe, qui était fort fine. La poignée me parut d'un vieux vermeil travaillé, longue et fort grosse, ainsi que le pommeau ; la croisière longue et les deux bouts larges, plats, travaillés, point de branche. Je l'examinai fort, et je ne la pus lever en l'air d'une main, encore moins la manier avec les deux que fort difficilement. On prétend que c'est l'épée dont se servait le grand capitaine, avec laquelle il avait tant remporté de victoires.

J'admirai la force des hommes de ces temps, à quoi l'habitude de jeunesse faisait, je crois, beaucoup. Je fus touché d'un si grand honneur fait à sa mémoire, que son épée fut devenue

l'épée de l'État, et que, jusque par le roi même, il lui fût porté un si grand respect. Je répétai plus d'une fois que si j'étais le duc de Sesse, qui en descend directement par femme, car il n'y en a plus de mâles, il n'y a rien que je ne fisse pour obtenir la Toison, afin d'avoir l'honneur et le plaisir sensible d'être frappé de cette épée, et avec un si grand respect pour mon ancêtre.

Saint-Simon, qui a connu ce duc, le représente comme « un grand garçon, fort bien fait, ayant la tête plus que verte, aimant fort le vin, chose fort rare dans un Espagnol, et d'ailleurs étourdi et débauché à merveilles, par conséquent méprisé, quoique assez dans le monde, mais fort rarement au palais ».

Après les coups d'épée, accolade, serments ; le roi passe le collier de la Toison au cou du nouveau chevalier, et tout se termine par « la cérémonie des révérences, si étourdissante pour ceux qui la font ».

QUAND le collier fut attaché, le prince des Asturies, le marquis de Villena et Grimaldo, sans faire de révérence, ni qu'aucun chevalier se découvrît, allèrent se rasseoir en leurs places, et dans le même moment mon fils se mit à genoux devant le roi et lui baisa la main. Alors le duc de Liria, sans révérence, découvert, sans qu'aucun chevalier se découvrît, vint se mettre devant le roi, à la gauche, à côté de mon fils, et tous deux firent la révérence au roi, se tournèrent devant le prince des Asturies, lui firent la révérence, qui se leva en pied, et fit l'honneur à mon fils de l'embrasser, et dès qu'ils furent rassis lui firent la révérence ; puis se tournèrent devant le roi, lui firent la révérence, après devant le marquis de Villena, lui firent la révérence, qui se leva et embrassa mon fils, et se rassit, et ils lui firent la révérence ; de là se tournèrent devant le roi, à qui ils firent la révérence ; puis devant le chevalier à côté du prince des Asturies, lui firent la révérence, qui se leva et embrassa mon fils et se rassit, lui firent la révérence, puis se tournèrent devant le roi, lui firent la révérence ; allèrent devant le chevalier à côté du marquis de Villena, lui firent la révérence, qui se leva et embrassa mon fils et se rassit, lui firent la révérence, et ainsi à droite et à gauche, alternativement, les mêmes cérémonies jusqu'au dernier chevalier ; après quoi mon fils s'assit à côté, joignant et après le dernier chevalier, et se couvrit, et le duc de Liria retourna à sa place.

Balsaïm et Ségovie.

Le 9 mars, le roi et la reine se rendirent pour quatre jours à Balsaïm. Dès le lendemain, Saint-Simon se mit en devoir de les rejoindre pour leur donner des nouvelles de Paris, des intrigues de Dubois et des fêtes qui avaient accueilli l'infante.

NOUS arrivâmes sur le midi au vrai pied de la Guadarama, après avoir déjà assez longtemps monté et fait à peu près comme

de Paris à Senlis. Nos voitures y demeurèrent, et nous montâmes nos mules. Je ne vis jamais un si beau chemin ni si effrayant en voiture. On affronte un mur de roc d'une effroyable hauteur par un chemin uni, mais étroit, qui va en zigzag, assez droit, avec peu de raideur, en sorte qu'en parlant un peu haut on peut causer un peu avec des gens au-dessous et au-dessus de soi, qui sont à près d'une lieue les uns des autres. La montagne et le chemin étaient couverts de neige fort épaisse ; tout était rempli d'arbres entre les rochers, dont les branches, toutes chargées de frimas, n'étaient que les plus belles grappes et les plus brillantes. Toute cette singularité faisait dans son affreux quelque chose de charmant. On parvient ainsi à la cime, à force de contours. Le terre-plein n'en est pas long, et la descente de l'autre côté est bien plus aisée et plus courte, à la moitié de laquelle on découvre Balsaïm, dans une vallée étroite, placé à une distance assez grande du pied de la montagne. Balsaïm, bâti par les Maures, et brûlé par malice sous Charles II, qui y allait trop souvent, et point réparé depuis, est le reste d'un grand et beau château. Ce reste est fort petit, avec un jardin médiocre et rien autour qui s'aperçoive. Nous fûmes mettre pied à terre à un reste de bâtiment bas, qui était du château, tout contre, mais sans communication à couvert.

Après une réception assez fraîche (le roi n'aimait pas qu'on le dérangeât à Balsaïm), Saint-Simon prit le chemin de Ségovie, dans une berline que lui procura le duc del Arco.

CEUX qui, venus avec moi, y allèrent à cheval, précédèrent l'arrivée de la berline. Nous les trouvâmes dans la rue, n'ayant pu se faire ouvrir aucune maison. On les renvoyait par les fenêtres comme des bandits dont on avait peur. Malgré l'équipage nous eûmes le même sort partout où nous frappâmes, en sorte que pendant près d'une heure nous eûmes toute la peur de coucher sur ce pavé sans souper. Enfin nous fîmes tant de bruit à la porte d'une grande maison, qu'après avoir longtemps prié et menacé par la fenêtre, bravé par notre nombre et par la livrée du roi qui nous menait, ces gens comprirent enfin que nous disions vrai et que nous n'étions pas des bandits. Ce fut un grand contentement que de voir ouvrir cette porte. On nous fit monter et montrer des chambres et des lits. C'était déjà beaucoup. Mais quand on parla de souper, point de pain ni de viande, ni de tout l'accompagnement. Le repas en chemin avait été fort léger, et nous n'avions pas compté d'avoir rien à porter pour le soir. Il fallut bien du temps et de l'industrie pour surmonter la mauvaise humeur de gens qui nous avaient reçus malgré eux, qui trouvaient fort mauvais que nous troublassions leur repos, et pour ramasser de quoi souper et l'apprêter

à l'heure qu'il était, et dans un pays où les cabarets et les hôtelleries sont inconnus. Néanmoins avec de la patience nous soupâmes et nous couchâmes pas trop mal.

La curiosité m'éveilla le lendemain de bonne heure. Mes fenêtres me présentèrent tout près ce superbe aqueduc construit par les Romains, qui paraît d'une seule pierre, et qui, sans s'être encore démenti, porte l'eau de la montagne voisine par toute la ville, qui est grande, bien bâtie, avec des places, de belles églises, et des rues moins étroites, moins obscures, moins tortues que je ne les ai vues dans les autres villes d'Espagne, excepté Madrid et Valladolid. En approchant tout contre l'aqueduc, qui est d'une grande hauteur, et plus que les plus hauts qu'on voit autour de Versailles et de Marly, et sans arcades que quelques portes pour la communication nécessaire, on est surpris de l'énormité des pierres dont il est bâti et de la presque *imperceptibilité* de leurs séparations, où il ne paraît pas trace d'aucune espèce de liaison. Je ne pouvais me lasser de considérer ce merveilleux édifice que tant de siècles ont respecté.

La ville est au fond d'une plaine de quatre ou cinq lieues, belle, fertile et appuyée à la montagne, qui est là fort haute et fort escarpée. A l'autre bout, du côté de la plaine, est le château de Ségovie qui, comme Vincennes, est un palais, mais vaste et beau, embelli et presque tout rebâti par Charles-Quint, et une prison de criminels d'État. Il a, chose rare en Espagne, une belle et vaste cour, et les appartements des rois sont admirables par leur plain-pied, leur étendue, leur structure et les ornements sages, magnifiques et très bien exécutés, dont ils sont enrichis. Leur dorure épaisse, foncée, brillante comme si elle venait d'être faite, les plafonds avec leurs peintures exquises, et l'ordonnance des ornements, tant de murailles, des portes, des fenêtres et des plafonds, me rappela tout à fait ceux de Fontainebleau, ne balançant pas toutefois à préférer ceux de Ségovie. La principale vue donne sur une petite rivière qui serpente tout proche, et sur toute cette magnifique plaine bordée de montagnes inégales et de quelques hauteurs.

Au plus haut du donjon, qui a sept étages, et qui est tout contre le château, dans la même cour, était ce cordelier fameux que M. de Chalais [1] amena à Paris avec tant de précaution et de mystère, dont il a été ici parlé en son temps, et qu'il ramena bien escorté à Ségovie, d'où il n'était pas sorti depuis. J'appris de celui qui avait soin des prisonniers, car il y avait dans ce donjon plusieurs autres, que ce cordelier était insatiable de romans, et guère moins de vin et de viande ; qu'il jurait et

1. La princesse des Ursins l'avait envoyé en Poitou pour opérer cette arrestation.

blasphémait sans cesse, et qu'il passait sa vie à hurler de fureur ou à chanter pour se divertir. Il criait à l'injustice contre la cour d'Espagne, mais sans jamais rien laisser entendre de la cause de sa prison ; qu'il avait tenté bien des fois de se sauver, ce qui l'avait fait mettre au plus haut étage ; qu'il ne s'accoutumait point à sa prison, et qu'il était comme désespéré. Ce concierge me parut excédé d'un tel hôte, dont l'impiété et le goût de la débauche lui faisait horreur, et qu'il lui donnait plus de soin et de peine que tous les autres prisonniers ensemble. Je fis ce que je pus pour le lorgner à sa fenêtre, mais je ne pus l'y apercevoir. Il y avait du moins une belle vue, et on lui donnait les livres qu'il demandait, et tant de vin et de nourriture qu'il voulait, mais on ne lui laissait voir personne ni rien de quoi il pût s'aider pour écrire. La matinée se passa en ces curiosités, et nous partîmes pour Balsaïm par les mêmes voitures qui nous avaient amenés la veille.

La Granja.

De Balsaïm il se laissa emmener par le roi à la Granja, où se trouvent la chapelle et le palais de Saint-Ildefonse.

IL serait difficile de trouver une situation plus ingrate, ni d'avoir mieux réussi à la rendre triste, pour ne pas dire affreuse, par le choix de l'emplacement du château. Ce château est un long et vaste bâtiment qui est double, presque au bas d'une pente fort douce et fort unie partout, qui, en s'élevant peu à peu, arrive jusqu'au bord de la plaine de Ségovie, que cette hauteur presque insensible dérobe au château, qui l'aurait vue en plein, avec la ville de Ségovie, son aqueduc et le couronnement de ses montagnes, s'il avait été placé vingt ou vingt-cinq toises plus haut, ce qui aurait formé à ses pieds une terrasse telle qu'on aurait voulu, dominant sur les jardins, mais avec une douceur très agréable, et qui n'aurait que plus invité à y descendre, au lieu que l'emplacement où il est ne lui laisse que la vue et le plain-pied de la vallée, et masque entièrement la vue de tous les étages du double par cette hauteur qui s'élève si doucement jusqu'à la plaine, et qu'on semble toucher des fenêtres avec la main.

Les jardins allaient jusqu'au pied de la montagne, dont l'espace était court, et sur la fin montaient un peu dans la racine de la montagne ; mais, à droite et à gauche, ils s'étendaient déjà fort loin, et ils ont été depuis fort allongés de part et d'autre, remplissant toujours toute la largeur de la vallée.

Ces jardins assez unis pour donner de vastes plains-pieds, et point assez pour manquer des agréments qu'on tire des ter-

rains inégaux. Beaucoup d'allées d'arbres plantés tous grands, comme le feu roi faisait à Marly, des terrasses peu élevées, revêtues et bordées de gazons, des bosquets sortant encore peu de terre, des bassins, des canaux, des pièces d'eau sans nombre, de toutes les formes, des cascades, des nappes, des effets d'eau de toutes les sortes, de la plus belle eau et de la meilleure à boire, et dans la plus prodigieuse abondance, et des jets d'eau partout en gerbe et de toutes les formes, dont plusieurs, qui étaient seuls, jetaient gros comme la cuisse, le double de la hauteur de ce beau jet d'eau de Saint-Cloud, qui faisait la jalousie du feu roi, et que tout le monde admire avec raison. Les plus fâcheux inconvénients ont quelquefois leur utilité : cette longue chaîne de montagnes qui bornait les jardins, qui s'élevait presque jusqu'aux nues, toute de rochers parsemés d'arbres mal semés, couverte de neige presque toute l'année, dont la cime ne fondait jamais, dont la hideuse beauté faisait tout l'aspect du château, et dont un mulet rapportait de la glace et de la neige en moins de deux heures, aller et venir, cette chaîne de montagnes fourmillait des plus grosses sources, à toutes hauteurs et fournissait sans cesse toutes les eaux des jardins, en telle quantité qu'on voulait, et pour telle hauteur où on désirait les faire jaillir. Ces jardins avaient déjà quantité d'orangers, et ils étaient aussi ornés de vases de métal et de tous les plus précieux marbres, et les plus ornés d'excellents bas-reliefs et des plus belles statues de bronze et de divers marbres que le sont les jardins de Versailles et de Marly, avec des ateliers dans les jardins mêmes, où travaillaient sans cesse les meilleurs maîtres de France et d'Italie qu'on avait pu attirer. Mais ces jardins, véritablement charmants par la variété et le bon goût, l'agrément, la fraîcheur, la facilité, l'étendue des promenades, avaient un inconvénient bien fâcheux ; c'est que tout le terrain de ces jardins n'était que roche vive et dure, avec une légère croûte de terre par dessus, de manière qu'il avait fallu employer le pic et très ordinairement le secours de la poudre pour écaver [1] tous les bassins et pièces d'eau, les trous de tous les arbres, les tranchées des palissades, et tous les terrains des massifs, en emporter les pièces à dos de mulet et rapporter de même la bonne terre de loin pour en remplir toutes les excavations où on avait planté, et qu'il en fallait user de même pour toutes les nouvelles plantations et pièces d'eau qu'on y voudrait ajouter dans la suite en allongeant les jardins [aux] deux extrémités. Voilà pour la cherté qui ne pouvait être que fort grande ; mais le pis est que quelque profondeur qu'on eût pu donner aux endroits destinés à planter, les racines des arbres, dont leur vie et leur

1. Creuser.

beauté dépend, s'étendent toujours tout autour d'elles, et il y en a qui percent à pic. Dès qu'elles se trouveront arrêtées par le roc, ce qui y touchera séchera bientôt, la terre rapportée se consumera et ne pourra plus fournir autant de sucs qu'il en faudra pour la nourriture des racines et des arbres, qui dépériront et mourront en peu d'années.

Saint-Simon retourne à Balsaïm, d'où Leurs Majestés partent le 13 mars pour le Retiro. Les chemins espagnols étaient plus pittoresques que commodes. En voici un exemple.

JE réparerai ici, quoiqu'en lieu déplacé, l'oubli d'une bagatelle, mais singulière, sur le chemin dans la montagne, pour aller à Balsaïm : c'est que le roi et la reine d'Espagne faisaient toujours ce voyage dans un grand carrosse de la reine à sept glaces, en sorte qu'en passant la montagne par le même chemin que je fis, et qui était l'unique, il n'y avait pas deux doigts de marge entre leurs roues et le précipice, presque tout le long du chemin, et qu'en plusieurs endroits les roues portaient à faux et en l'air, tantôt cent, tantôt deux cents pas, quelquefois davantage. Des paysans en grand nombre étaient commandés pour tenir le carrosse par de longues et fréquentes courroies, qui se relayaient en marchant à travers les rochers avec toutes les peines et les périls qui se peuvent imaginer pour la voiture et pour eux-mêmes. On n'avait rien fait à ce chemin pour le rendre plus praticable, et le roi et la reine n'en avaient pas la moindre peur. Les femmes qui la suivaient en mouraient, quoique dans des voitures exprès fort étroites. Pour les hommes de la suite, ils passaient sur des mules. Je n'ajouterai point de réflexions à un usage si surprenant.

Le Départ de Saint-Simon.

Saint-Simon, qu'une partie du peuple madrilène considérait, depuis son voyage à Balsaïm, comme un futur premier ministre espagnol, eut le 21 mars ses audiences de congé du roi, de la reine, du prince et de la princesse des Asturies, cette dernière d'une « singularité unique ».

ARRIVÉ avec tout ce qui était avec moi, à l'audience de la princesse des Asturies, qui était sous un dais, debout, les dames d'un côté, les grands de l'autre, je fis mes trois révérences, puis mon compliment. Je me tus ensuite, mais vainement, car elle ne me répondit pas un seul mot. Après quelques moments de silence, je voulus lui fournir de quoi répondre, et je lui demandai ses ordres pour le roi, pour l'infante et pour Madame, M. [le duc] et Mme la duchesse d'Orléans. Elle me regarda et

me lâcha un rot à faire retentir la chambre. Ma surprise fut telle que je demeurai confondu. Un second partit aussi bruyant que le premier. J'en perdis contenance et tout moyen de m'empêcher de rire ; et jetant les yeux à droite et à gauche, je les vis tous, leurs mains sur leur bouche, et leurs épaules qui allaient. Enfin un troisième, plus fort encore que les deux premiers, mit tous les assistants en désarroi et moi en fuite avec tout ce qui m'accompagnait, avec des éclats de rire d'autant plus grands qu'ils forcèrent les barrières que chacun avait tâché d'y mettre. Toute la gravité espagnole fut déconcertée, tout fut dérangé ; nulle révérence ; chacun pâmant de rire se sauva comme il put, sans que la princesse en perdît son sérieux, qui ne s'expliqua point avec moi d'autre façon. On s'arrêta dans la pièce suivante pour rire tout à son aise, et s'étonner après plus librement.

Il partit le 24 de Madrid.

QUELQUE sensible joie et quelque empressement que je sentisse d'aller retrouver Mme de Saint-Simon et mes amis, je ne pus quitter l'Espagne sans avoir le cœur serré [sans] regretter des personnes dont j'avais reçu tant de marques personnelles de s'accommoder de moi, et dont tout ce que j'avais vu dans le gros de la nation m'avait fait concevoir de l'estime jusqu'au respect, et une si juste reconnaissance pour tant de seigneurs et de dames en particulier. J'ai conservé longtemps quelque commerce de lettres avec quelques-uns, mais avec Grimaldo tant qu'il a vécu, et après sa disgrâce et sa chute, qui n'arriva que longtemps après, avec plus de soin et d'attention qu'auparavant. L'attachement plein de respect et de reconnaissance pour le roi et la reine d'Espagne m'engagea à me donner l'honneur de leur écrire en toutes occasions, surtout à répandre mon extrême douleur à leurs pieds au renvoi de l'infante[1]. Je consultai là-dessus l'évêque de Fréjus, déjà plus maître que M. le Duc, qui me manda que je pouvais écrire, résolu, s'il m'eût refusé, de le dire à Laullez et de le prier de le mander à Leurs Majestés Catholiques. Elles me firent souvent l'honneur de me répondre avec toutes sortes de bontés, et de charger toujours leurs nouveaux ministres en France, et les personnes considérables qui y venaient se promener avec leur permission, de me renouveler expressément les mêmes bontés de leur part.

Il traverse Alcala, où il voit le tombeau de Ximénès, Guadalajara. Agreda, dont les religieuses lui font bon accueil.

LA supérieure me fit un compliment en assez bon français, et me pria de m'asseoir dans un fauteuil qu'on avait mis derrière

1. En 1725.

moi. Elles s'assirent toutes sur de petites chaises de paille. Après quelques courts propos sur mon voyage, on peut juger qu'il ne fut plus mention que de leur sainte [1], déjà béatifiée, mais depuis peu. Elles m'en firent apporter des choses de dévotion, un petit Jésus de cire, quelques livres, quelques chapelets, dont elles me donnèrent quelques-uns. J'admirai tout ce qu'elles me voulurent conter, mais j'abrégeai poliment la conversation plus qu'elles n'auraient voulu, et je m'en allai trouver mon dîner, peu satisfait de ma curiosité.

J'avais pris ma route par Pampelune. Le gouverneur vint aussitôt où j'étais logé, et voulut me mener chez lui et me donner à souper et à ceux qui étaient avec moi. Après force longs compliments, j'obtins de demeurer où j'étais, à condition que nous irions souper chez lui. La chère ne se fit point attendre, fut grande, à l'espagnole, mauvaise ; des manières nobles, polies, aisées. Il nous fit fête d'un plat merveilleux. C'était un grand bassin plein de tripes de morue fricassées à l'huile. Cela ne valait rien, et l'huile méchante. J'en mangeai, par civilité, tant que je pus. En me retirant, je lui demandai la permission de voir la citadelle, où on ne laisse entrer aucun étranger. J'y fus avec ce qui était avec moi le lendemain matin. Je visitai tout à mon aise, et je la trouvai fort belle, bien entretenue, ainsi que la garnison, qui me reçut sous les armes, au bruit du canon, et tout en fort bel et bon ordre. Nous allâmes de là voir et remercier le gouverneur, qui peu après revint chez moi nous voir partir.

A peu de distance, nous prîmes des mules pour passer les Pyrénées. Le chemin est par là plus court et un peu moins rude que par Vittoria. Mais il était devenu fort mauvais, parce que les Espagnols, qui l'avaient fort aplani pour y pouvoir mener aisément de l'artillerie depuis qu'ils avaient un roi français, en avaient soigneusement rompu tous les chemins lors de la guerre que l'abbé Dubois leur fit faire par M. le duc d'Orléans pour complaire aux Anglais et pour son chapeau, où le maréchal de Berwick commanda. Nous couchâmes à Roncevaux, lieu affreux, tout délabré, le plus solitaire et le plus triste de ce passage, dont l'église n'est rien, ni ce qui reste de l'ancien monastère, où nous fûmes logés. L'abbé me vint voir, vêtu de long, avec un grand manteau vert, ce qui me surprit beaucoup. La visite fut courte. On nous montra l'épée de Roland et force pareilles reliques romanesques. Nous partîmes de bon matin de ce désagréable gîte, et arrivâmes enfin le jeudi saint à Bayonne, chez M. d'Adoncourt [2], par une pluie effroyable et continuelle qui ne nous avait point quittés depuis la sortie

1. Sainte Marie d'Agreda.
2. Gouverneur de Bayonne.

des montagnes. Il semblait qu'elle n'osait les passer. Je n'en avais presque point vu tomber en Espagne. Le ciel y est sans cesse d'une sérénité admirable, et les vents ne s'y font presque point sentir.

Il s'arrête un peu à Bayonne, où le joint un courrier de Dubois pour le presser de rallier Paris, voit Berwick à Marmande, passe un jour à Bordeaux et couche une nuit à Blaye.

J'ARRIVAI le 13 avril à Loches sur les cinq heures du soir. J'y couchai parce que j'y voulus écrire un volume de détails à la duchesse de Beauvilliers, qui était à six lieues de là, dans une de ses terres, que je lui envoyai par un exprès ; et je pus de la sorte lui écrire à découvert sans rien craindre de l'ouverture des lettres. J'arrivai d'assez bonne heure le lendemain 14 à Étampes, où je couchai, et le 15, à dix heures du matin à Chastres [1], où Mme de Saint-Simon devait venir dîner et coucher, au-devant de moi, pour jouir du plaisir de nous recevoir, de nous retrouver ensemble, de nous mettre réciproquement au fait de tout, en solitude et en liberté, ce qui ne se pouvait espérer à Paris dans ces premiers jours de mon retour. Le duc d'Humières et Louville vinrent avec elle. Elle arriva une heure après moi dans le petit château du marquis d'Arpajon, qu'il lui avait prêté, où la journée nous parut bien courte et la matinée du lendemain 16 avril.

Mariage de Mlle de Saint-Simon.

Le duc de Luynes nous apprend dans ses *Mémoires* que la fille de Saint-Simon, était « contrefaite et affreuse ». Voilà qui précise et explique certaines des lignes suivantes.

A peine fus-je arrivé qu'il fallut achever un mariage qui m'avait été proposé pour ma fille, avant que j'allasse en Espagne. Il y a des personnes faites de manière qu'elles sont plus heureuses de demeurer filles avec le revenu de la dot qu'on leur donnerait. Mme de Saint-Simon et moi avions raison de croire que la nôtre était de celles-là, et nous voulions en user de la sorte avec elle. Ma mère pensait autrement, et elle était accoutumée à décider. Le prince de Chimay se persuada des chimères en épousant ma fille dans la situation où il me voyait. Dès avant d'aller en Espagne je ne lui déguisai rien de tout ce que je pensais, ni du peu de fondement de tout ce qui le persuadait de faire ce mariage. Je ne le voulus achever qu'à mon retour, pour lui laisser tout le temps aux réflexions et au refroidissement en mon absence. Il ne cessa de presser Mme de Saint-Simon, ni

1. Aujourd'hui Arpajon.

elle ne l'en détourner. Dès que je fus de retour ses instances redoublèrent à un point qu'il fallut conclure, et le mariage se fit à Meudon avec le moins de cérémonie et de compagnie qu'il nous fut possible. Son nom était Hennin-Liétard, et ses père et mère connus sous le nom de comte de Bossut, par leurs alliances, leurs grands biens dans les Pays-Bas, et leurs grands emplois sous Charles-Quint et depuis. Leur chimère était d'être de l'ancienne maison d'Alsace quoique la leur fût d'une antiquité assez illustre et assez reconnue pour ne la pas barbouiller de fables. Néanmoins son frère, qui était archevêque de Malines, avec une grande abbaye et cardinal, portait hardiment le nom de cardinal d'Alsace, quoique espèce de béat. Lui et son autre frère, le marquis de La Vère, étaient lieutenants généraux, et fort distingués par leur valeur et leur service en Espagne, et en quittant ce pays-là pour celui-ci, y avaient conservé le même grade. On a vu ici ailleurs que l'électeur de Bavière fit donner la Toison d'or au prince de Chimay tout jeune par Charles II. Il se signala en Flandre, dans la guerre qui suivit la mort de ce monarque, par des actions fort distinguées. Il passa ensuite en Espagne, où il fit sa cour à la princesse des Ursins, qui le fit grand d'Espagne, et il y servit avec la même distinction. Il s'y ennuya ensuite et vint en France, où il épousa la fille du duc de Nevers, qu'il perdit quelques années après, sans enfants. C'était un homme très bien fait, d'un visage très agréable, dont l'air et toutes les manières sentaient le grand seigneur : aussi l'était-il par de grandes et de belles terres, mais la plupart, de longue main, en direction, et ses affaires fort embarrassées, dont il ne laissait pas de tirer gros. C'était, de plus, un homme sans règle, qui, avec de l'esprit et les meilleurs discours, se gouvernait lui et ses affaires de fort mauvaise façon, plein de chimères et de fantaisies. La duchesse Sforze, de chez qui il ne bougeait tous les soirs, tant que son premier mariage dura, me prédit bien tout ce que j'en vis dans la suite.

La Chute de Villeroy.

Ne pouvant perdre Villeroy, Dubois résolut de se l'attacher et y employa Bissy. Un matin qu'il donnait audience au ministre de Russie, Bissy lui amena le maréchal.

L'AUDIENCE finie, Dubois sortit de son cabinet pour conduire l'ambassadeur, et aussitôt avisa ce canapé si bien garni. Il ne vit plus que lui à l'instant ; il y courut, rendit mille hommages publics au maréchal, avec force plaintes d'être prévenu, lorsqu'il n'attendait que sa permission pour aller chez lui, et pria Bissy et lui de passer dans son cabinet. Tandis qu'ils y

allèrent, il en fit excuse aux ambassadeurs sur ce que les fonctions et l'assiduité du maréchal de Villeroy auprès du roi ne lui permettaient pas de s'absenter pour longtemps d'auprès de sa personne ; et, avec ce compliment les quitta et rentra dans son cabinet. D'abord, force compliments réciproques et propos du cardinal de Bissy convenables au sujet. De là protestations du cardinal Dubois, et réponses du maréchal ; mais à force de réponses, il s'empêtra dans le musical de ses phrases, bientôt se piqua de franchise et de dire des vérités, puis, peu à peu, s'échauffant dans son harnais, des vérités dures et qui sentaient l'injure. Dubois, bien étonné, ne fit pas semblant de sentir la force de ces propos ; mais comme elle s'augmentait de moment à autre, Bissy, avec raison, voulut mettre le holà, interrompre, expliquer en bien les choses, persuader le maréchal quelle était son intention. Mais la marée qui montait toujours tourna tout à fait la tête au maréchal, et le voilà aux injures et aux plus sanglants reproches. En vain Bissy le voulut faire taire, lui représenter de combien il s'écartait de ce qu'il lui avait promis et chargé de rapporter à Dubois, l'indécence sans exemple d'aller maltraiter un homme chez lui, où il ne venait que pour achever de consommer une réconciliation conclue. Tout ce que put dire Bissy ne fit qu'animer le maréchal, et lui faire vomir tout ce que l'insolence et le mépris peuvent suggérer de plus extravagant, Dubois, confondu et hors de lui-même, rentrait en terre sans proférer un seul mot, et Bissy, justement outré de colère, tâchait inutilement d'interrompre. Dans le feu subit qui avait saisi le maréchal, il s'était placé de façon qu'il leur avait bouché le passage pour sortir, et en disait toujours de plus belle. Las d'injures, il se mit sur les menaces et sur les dérisions, il dit à Dubois que maintenant qu'il s'était montré à découvert, ils n'étaient plus en termes de se pardonner l'un à l'autre ; qu'il voulait bien encore l'avertir que tôt ou tard il lui ferait du pis qu'il pourrait mais qu'il voulait bien aussi, avec la même candeur, lui donner un bon conseil. « Vous êtes tout puissant, ajouta-t-il ; tout plie devant vous, rien ne vous résiste ; qu'est-ce que les plus grands en comparaison de vous ? Croyez-moi, vous n'avez qu'une seule chose à faire, usez de tout votre pouvoir, mettez-vous en repos, et faites-moi arrêter, si vous l'osez. Qui pourra vous en empêcher ? Faites-moi arrêter, vous dis-je, vous n'avez que ce parti à prendre. » Et là-dessus, à paraphraser, à défier, à insulter en homme qui très sincèrement était persuadé qu'entre escalader les cieux et l'arrêter, il n'y avait point de différence. On peut bien s'imaginer que tant de si étonnants propos ne furent pas tenus sans interruptions et sans vives altercations du cardinal de Bissy, mais sans en pouvoir arrêter le torrent. Enfin, outré de colère et de dépit contre le

maréchal qui lui manquait si essentiellement à lui-même, il saisit le maréchal par le bras et par les épaules et l'entraîna à la porte qu'il ouvrit, et le fit sortir et sortit lui-même. Dubois, plus mort que vif, les suivit comme il put ; il se fallait garder de cette assemblée de ministres étrangers qui attendaient. Tous trois eurent beau tâcher de se composer, il n'y eut aucun de ces ministres qui ne s'aperçût qu'il fallait qu'il se fût passé quelque scène violente dans le cabinet, et aussitôt Versailles fut rempli de cette nouvelle, qui fut bientôt éclaircie par les vanteries, les récits, les défis et les dérisions publiques du maréchal de Villeroy.

Saint-Simon venait de travailler avec le régent quand il vit entrer Dubois « comme un tourbillon » et donnant à choisir entre le maréchal et lui. Saint-Simon conseilla de sacrifier le maréchal. Ce fut aussi l'avis de M. le Duc. Voici le piège qu'on tendit à Villeroy.

LE dimanche 12 août, M. le duc d'Orléans alla sur la fin de l'après-dînée travailler avec le roi, comme il avait accoutumé de faire plusieurs jours marqués de chaque semaine, et, comme c'était l'été, au retour de sa promenade, qui était toujours de bonne heure. Ce travail était de montrer au roi la distribution d'emplois vacants, de bénéfices, de certaines magistratures, d'intendances, de récompenses de toute nature, et de lui expliquer en peu de mots les raisons des choix et des préférences, quelquefois des distributions de finances ; enfin les premières nouvelles étrangères, quand il y en avait à sa portée, avant qu'elles devinssent publiques. A la fin de ce travail, où le maréchal de Villeroy assistait toujours, et où quelquefois M. de Fréjus se hasardait de rester, M. le duc d'Orléans supplia le roi de vouloir bien passer dans un petit arrière-cabinet, où il avait un mot à lui dire tête à tête. Le maréchal de Villeroy s'y opposa à l'instant. M. le duc d'Orléans, qui lui tendait le piège, l'y vit donner en plein avec satisfaction. Il lui représenta avec politesse que le roi entrait dans un âge si voisin de celui où il gouvernerait par lui-même, qu'il était temps que celui qui, en attendant était le dépositaire de toute son autorité, lui rendît compte des choses qu'il pouvait maintenant entendre, et qui ne pouvaient être expliquées qu'à lui seul, quelque confiance que méritât quelque tiers que ce pût être, et qu'il le priait de cesser de mettre obstacle à une chose si nécessaire et si importante, que lui régent avait peut-être à se reprocher de n'avoir pas commencé plus tôt, uniquement par complaisance pour lui. Le maréchal s'échauffant et secouant sa perruque, répondit qu'il savait le respect qu'il lui devait, et pour le moins autant ce qu'il devait au roi et à sa place, qui le chargeait de sa per-

sonne et l'en rendait responsable, et protesta qu'il ne souffrirait pas que Son Altesse Royale parlât au roi en particulier, parce qu'il devait savoir tout ce qui lui était dit, beaucoup moins tête à tête dans un cabinet, hors de sa vue, parce que son devoir était de ne le perdre pas de vue un seul moment, et dans tous de répondre de sa personne. Sur ce propos, M. le duc d'Orléans le regarda fixement, et lui dit avec un ton de maître qu'il se méprenait et s'oubliait ; qu'il devait songer à qui il parlait et à la force de ses paroles, qu'il voulait bien croire qu'il n'entendait pas ; que le respect de la présence du roi l'empêchait de lui répondre comme il le méritait et de pousser plus loin cette conversation. Et tout de suite fit au roi une profonde révérence et s'en alla.

On sut que Villeroy voulait s'excuser : il était trop tard.

A tout hasard on avait pris toutes les mesures nécessaires dès que le jour fut arrêté pour tendre le piège au maréchal. On n'eut donc qu'à leur donner leur dernière forme, dès qu'on sut, dès le soir même, que le maréchal viendrait s'enferrer. Au delà de la chambre à coucher de M. le duc d'Orléans était un grand et beau cabinet, à quatre grandes fenêtres sur le jardin, et de plain-pied, à deux marches près, deux en face en entrant, deux sur le côté, vis-à-vis de la cheminée, et toutes ces fenêtres s'ouvraient en portes, depuis le haut jusqu'au parquet. Ce cabinet faisait le coin, où les gens de la cour attendaient, et en retour était un cabinet joignant, où M. le duc d'Orléans travaillait et faisait entrer les gens les plus distingués ou favorisés qui avaient à lui parler. Le mot était donné. Artagnan, capitaine des mousquetaires gris, était dans cette pièce, qui savait ce qui s'allait exécuter, avec force officiers sûrs de sa compagnie, qu'il avait fait venir, et d'anciens mousquetaires pour s'en servir au besoin, qui voyaient bien à ce préparatif qu'il s'agissait de quelque chose, mais sans se douter de ce que ce serait. Il y avait aussi des chevau-légers répandus en dehors le long des fenêtres, et dans la même ignorance, et beaucoup d'officiers principaux et autres de M. le duc d'Orléans, tant dans sa chambre à coucher que dans ce grand cabinet.

Tout cela bien ordonné, arriva sur le midi le maréchal de Villeroy avec son fracas accoutumé, mais seul, sa chaise et ses gens restés au loin, hors la salle des gardes. Il entre en comédien, s'arrête, regarde, fait quelques pas. Sous prétexte de civilité, on s'attroupe auprès de lui, on l'environne. Il demande d'un ton d'autorité ce que fait M. le duc d'Orléans. On lui répond qu'il est enfermé et qu'il travaille. Le maréchal élève le ton, dit qu'il faut pourtant qu'il le voie, qu'il va entrer, et dans cet instant qu'il s'avance, La Fare, capitaine des gardes de M. le

duc d'Orléans, se présente vis-à-vis de lui, l'arrête et lui demande son épée. Le maréchal entre en furie et toute l'assistance en émoi. En ce même instant, Le Blanc se présente. Sa chaise à porteurs, qu'on avait tenue cachée, se plante devant le maréchal. Il s'écrie, il est mal sur ses jambes, il est jeté dans la chaise qu'on ferme sur lui, et emporté dans le même clin d'œil par une des fenêtres latérales dans le jardin. La Fare et Artagnan chacun d'un côté de la chaise, les chevau-légers et mousquetaires après, qui ne virent que par l'effet de quoi il s'agissait. La marche se presse, descend l'escalier de l'orangerie du côté des bosquets, trouve la grande grille ouverte et un carrosse à six chevaux devant. On y pose la chaise : le maréchal a beau tempêter, on le jette dans le carrosse. Artagnan y monte à côté de lui, un officier des mousquetaires sur le devant, et du Libois, un des gentilshommes ordinaires du roi, à côté de l'officier ; vingt mousquetaires, avec des officiers à cheval, autour du carrosse, et touche cocher.

Ce ne fut pas, après, un petit embarras que celui de M. le duc d'Orléans pour en porter la nouvelle au roi, dès qu'elle fut répandue. Il entra dans le cabinet du roi, d'où il fit sortir tous les courtisans qui s'y trouvèrent, et n'y laissa que les gens dont les charges leur donnaient cette entrée, et il ne s'en trouva presque point. Au premier mot le roi rougit ; ses yeux se mouillèrent : il se mit le visage contre le dos d'un fauteuil, sans dire une parole, ne voulut ni sortir ni jouer. A peine mangea-t-il quelques bouchées à souper, pleura et ne dormit point de toute la nuit. La matinée et le dîner du lendemain 14 ne se passèrent guère mieux. Ce même jour 14, comme je sortais de dîner à Meudon avec beaucoup de monde, le valet de chambre qui me servait me dit qu'il y avait là un courrier du cardinal Dubois avec une lettre, qu'il n'avait pas cru me devoir amener à table devant toute cette compagnie. J'ouvris la lettre. Le cardinal me conjurait de l'aller trouver à l'instant droit à la surintendance à Versailles, d'amener avec moi un homme sûr en état de courir la poste pour le dépêcher à la Trappe aussitôt qu'il m'aurait parlé, et de ne me point casser la tête à deviner ce que pouvait être, parce qu'il me serait impossible de le deviner, et qu'il m'attendait avec la dernière impatience pour me le dire. Je demandai mon carrosse aussitôt, que je trouvai bien lent à venir des écuries, qui sont fort éloignées du château neuf que j'occupais.

C'était l'évêque de Fréjus qu'il fallait ramener de la Trappe. Or il était à Baville, d'où il revint pendant que le maréchal allait s'exiler à Villeroy.

TELLE fut la catastrophe de cet homme si fort au-dessous de tous les emplois qu'il avait remplis, qui y montra le tuf dans tous,

qui mit enfin la chimère et l'audace à la place de la prudence et de la sagesse, qui ne parut partout que frivole et comédien, et dont l'ignorance universelle et profonde, excepté de l'art de ba scourtisan, laissa toujours percer bien aisément la croûte légère de probité et de vertu dont il couvrait son ingratitude, sa folle ambition, sa soif de tout ébranler pour se faire le chef de tous au milieu de ses faiblesses et de ses frayeurs, et pour tenir un gouvernail dont il était si radicalement incapable. Je ne parle ici que depuis la régence. On a vu ailleurs en tant d'endroits le peu ou même le rien qu'il valait en tout genre ; comment son ignorance et sa jalousie perdit la Flandre et presque l'Etat, puis sa fatuité poussée à l'extrême, lui-même, et les déplorables ressorts de son retour, qu'il est inutile de s'y arrêter davantage. C'est assez de dire qu'il ne put jamais se relever de l'état où le jeta cette dernière folie, et que le reste de sa vie ne fut plus qu'amertume, regrets et mépris. Il avait persuadé au roi, et on en verra la preuve, si j'ai le temps de remplir jusqu'au bout ce que je me suis proposé, il avait, dis-je, persuadé au roi que lui seul, par sa vigilance et par ses précautions, conservait sa vie qu'on voulait lui ôter par le poison ; c'est ce qui fut la source des larmes du roi quand il lui fut enlevé, et de son presque désespoir lorsque Fréjus disparut. Il ne douta point qu'on ne les eût écartés tous deux que pour en venir plus aisément à ce crime.

Le retour si prompt de Fréjus dissipa la moitié de sa crainte, la persévérance de sa bonne santé le délivra peu à peu de l'autre. Le précepteur, qui avait un si grand intérêt à le conserver, et qui se sentait si soulagé du poids du maréchal de Villeroy, ne s'oublia pas à tâcher d'éteindre de si funestes idées, conséquemment à en laisser tomber le criminel venin sur celui qui les avait inspirées et persuadées. Il en craignait le retour quand le roi se trouverait le maître, dont la majorité approchait : délivré de son joug, il ne voulait pas y retomber. Il savait bien que les grands airs, les ironies et les manières d'autorité sur le roi en public lui étaient insupportables, et que le maréchal ne tenait au roi que par ces affreuses idées de poison. Les détruire, c'était laisser le maréchal à nu, et pis que cela, montrer au roi, sans paraître le charger, le criminel intérêt de lui donner ces alarmes, et la fausseté et l'atrocité de l'invention d'une telle calomnie. Ces réflexions, que la santé du roi confirmait chaque jour, sapaient toute estime, toute reconnaissance, laissaient même la bienséance en liberté de ne rapprocher pas de lui, quand il en serait le maître, un si noir imposteur et si intéressé. Fréjus sut user de ces moyens pour se mettre pour toujours à l'abri de tout retour du maréchal, et de s'attacher le roi sans réserve : on n'en a que trop senti depuis le prodigieux succès.

Dubois premier ministre.

Le duc d'Orléans voulait un premier ministre, pour se décharger sur lui du fardeau du gouvernement. Il en parle à Saint-Simon, qui commence par lui reprocher énergiquement sa paresse et ses débauches.

M. LE DUC D'ORLÉANS eut la patience d'écouter, les coudes sur son bureau et sa tête entre ses deux mains, comme il se mettait toujours quand il était en peine et embarras et qu'il se trouvait assis, d'écouter, dis-je, cette pressante ratelée [1] bien plus longue que je ne l'écris. Comme je l'eus finie, il me dit que tout cela était vrai, et qu'il y avait pis encore ; c'était, ajouta-t-il, qu'il n'avait plus besoin de femmes, et que le vin ne lui était plus de rien, même le dégoûtait. « Mais, monsieur, m'écriai-je, par cet aveu, c'est donc le diable qui vous possède, de vous perdre pour l'autre monde et pour celui-ci, par les deux attraits dont il séduit tout le monde, et que vous convenez n'être plus de votre goût ni de votre ressort que vous avez usé ; mais à quoi sert tant d'esprit et d'expérience ; à quoi vous servent jusqu'à vos sens, qui, las de vous perdre, vous font malgré eux sentir la raison ? Mais avec ce dégoût du vin et cette mort à Vénus, quel plaisir vous peut attacher à ces soirées et à ces soupers, sinon du bruit et des gueulées qui feraient boucher toute autre oreille que les vôtres, et qui, plaisir d'idées et de chimères, est un plaisir que le vent emporte aussitôt, et qui n'est plus que le déplorable partage d'un vieux débauché qui n'en peut plus, qui soutient son anéantissement par les misérables souvenirs que réveillent les ordures qu'il écoute ? »

Le sermon continue, et le régent, après avoir déclaré qu'il irait à Villers-Cotterets planter ses choux, ce que Saint-Simon ne croit pas si facile, finit par se laisser à moitié convaincre.

SE trouvant à la muraille, au coin de son bureau où il y avait par hasard deux tabourets, j'en vois encore la place, il me tira par le bras sur l'un en s'asseyant sur l'autre, et se tournant tout à fait vers moi, me demanda vivement si je ne me souvenais pas d'avoir vu Dubois valet de Saint-Laurent, et se tenant trop heureux de l'être ; et de là, reprit tous les degrés et tous les divers états de sa fortune, jusqu'au jour où nous étions, puis s'écria : « Et il n'est pas content ; il me persécute pour être déclaré premier ministre, et j'en suis sûr, quand il le sera, qu'il ne sera pas encore content ; et que diable pourrait-il être au delà ? » Et tout de suite se répondant à lui-même : « Se faire

1. *Ratelee* : semonce.

Dieu le Père, s'il pouvait. — Oh ! très assurément, répondis-je, c'est sur quoi on peut bien compter : c'est à vous, monsieur, qui le connaissez si bien, à voir si vous êtes d'avis de vous faire son marchepied, pour qu'il vous monte sur la tête. — Oh ! je l'en empêcherais bien, » reprit-il. Et le voilà de nouveau à se promener par son cabinet, sans plus rien dire, ni moi non plus, tout occupé que j'étais de ce « je l'en empêcherais bien, » à la suite d'une conversation si forte et de ce vif récit et encore plus vivement terminé qu'il venait de me faire de la vie du cardinal Dubois *ab incunabulis* [1] jusqu'alors, où je ne l'avais point porté ni donné aucune occasion. Cette seconde promenade dura assez de temps et toujours en silence, lui la tête basse comme quand il était embarrassé et peiné, moi comme ayant tout dit et attendant ce qui sortirait de ce silence après une telle conversation. Enfin il se remit à son bureau à sa place ordinaire, et moi vis-à-vis de lui assis, lui, comme d'abord, ses coudes sur le bureau, sa tête fort basse entre ses deux mains.

Il demeura plus d'un demi-quart d'heure de la sorte, sans remuer, sans ouvrir la bouche ni moi non plus qui n'ôtais pas les yeux de dessus lui. Cela finit par soulever sa tête sans remuer d'ailleurs, l'avancer vers moi et me dire d'une voix basse, faible, honteuse, avec un regard qui ne l'était pas moins : « Mais pourquoi attendre et ne le pas déclarer tout à l'heure ? » Tel fut le fruit de cette conversation. Je m'écriai : « Ah ! monsieur, quelle parole ! Qui est-ce qui vous presse si fort ? N'y serez-vous pas toujours à temps ? donnez-vous au moins le temps de la réflexion à tout ce que nous venons de dire, et à moi de vous expliquer ce que c'est qu'un premier ministre et le prince qui le fait. » Il remit doucement sa tête entre ses deux mains sans répondre une seule parole. Quoique atterré d'une résolution si prompte après ce que lui-même avait dit des degrés et de l'ambition du cardinal Dubois, je sentis que le salut de la chose, si tant était qu'il se pût espérer, n'était plus dans les raisons d'opposition, qui étaient toutes épuisées, mais uniquement dans le délai. Il fut court, car après un peu de silence, il se leva et me dit : « Ho ! bien donc, revenez ici demain à trois heures précises raisonner encore de cela, et nous en aurons tout le temps. » Je pris les papiers que j'avais à reprendre et je sortis. Il courut après moi et me rappela pour me dire : « Au moins, demain à trois heures ; je vous prie, n'y manquez pas, » et referma la porte. Je fus surpris de retrouver Belle-Ile [2] en embuscade où je l'avais laissé en entrant, et qui avait eu la patience d'y persévérer plus de deux grosses heures à m'attendre. Il me

1. Depuis le berceau.

2. Confident et auxiliaire de Dubois.

suivit pour me demander si cela était fait. Je lui dis que la conversation s'était étendue sur plusieurs matières, dont quelques-unes m'avaient conduit à tâter le pavé, que je l'avais trouvé assez bon ; mais qu'il connaissait M. le duc d'Orléans soupçonneux, et qui n'aimait pas à conclure ni à être pressé ; que je reviendrais le lendemain où je verrais ce qui se pourrait faire, sans toutefois lui répondre de rien. Je répondis de la sorte à Belle-Ile, parce qu'il avait vu M. le duc d'Orléans me rappeler, qu'il avait pu entendre l'ordre qu'il me donnait de revenir le lendemain ; que ce retour enfin ne pourrait être ignoré de lui ni du cardinal Dubois, trop alerte pour n'être pas informé avec précision de tous les moments de M. le duc d'Orléans dans une telle crise, et que la cachotterie eût été également inutile et préjudiciable à moi, qui voulais aller au bien, mais garder avec eux des mesures. D'ailleurs ma réponse fut en des termes qui ne pouvaient blesser le cardinal.

Le lendemain, Saint-Simon s'emploie à lui faire peur d'un premier ministre.

UN assez long silence succéda à ce fort énoncé. La tête de M. le duc d'Orléans, toujours entre ses mains, était peu à peu tombée fort près de son bureau. Il la leva enfin et me regarda d'un air languissant et morne, puis baissa des yeux qui me parurent honteux, et demeura encore quelque temps dans cette situation. Enfin il se leva et fit plusieurs tours, toujours sans rien dire. Mais quel fut mon étonnement et ma confusion au moment qu'il rompit le silence ! Il s'arrêta, se tourna à demi vers moi sans lever les yeux, et se prit tout à coup à dire d'un ton triste et bas : « Il faut finir cela, il n'y a qu'à le déclarer tout à l'heure. — Monsieur, repris-je, vous êtes bon et sage, et pardessus le maître. N'avez-vous rien à m'ordonner pour Meudon ? » Je lui fis tout de suite la révérence et sortis, tandis qu'il me cria : « Mais vous reverrai-je pas bientôt. » Je ne répondis rien, et je fermai la porte. Le fidèle et patient Belle-Ile était encore depuis plus de deux grosses heures au même endroit où je l'avais laissé en entrant, sans le temps qu'il y avait attendu mon arrivée. Il me saisit aussitôt en me disant avec empressement à l'oreille : « Hé bien ! ou en sommes-nous ? — Au mieux, lui répondis-je en me contenant tant que je pus ; je tiens l'affaire faite et tout sur le petit bord d'être déclarée. — Cela est à merveille, reprit-il : je vais tout à l'heure faire un homme bien aise. » Je ne le chargeai de rien, et je me hâtai de le quitter pour me sauver à Meudon, et m'y exhaler seul à mon aise.

Sur les deux heures après midi du 23 août, lendemain de la conversation qui vient d'être racontée, le cardinal Dubois fut

M^lle DE PLÉNŒUF, MARQUISE DE PRIE

TABLEAU DE VAN LOO. GRAVÉ PAR CHEREAU LE JEUNE.

déclaré premier ministre par M. le duc d'Orléans, et par lui présenté au roi comme tel, à l'heure de son travail.

La Fille de Plénœuf, marquise de Prie

PLÉNŒUF était Berthelot, c'est-à-dire de ces gens du plus bas peuple qui s'enrichissent en le dévorant, et qui, des plus abjectes commissions des fermes, arrivent peu à peu, à force de travail et de talents, aux premiers étages des maltôtiers et des financiers, par la suite. Tous ces Berthelot, en s'aidant les uns les autres, étaient tous parvenus, les uns moins, les autres plus ; celui-ci s'était gorgé par bien des métiers, et enfin dans les entreprises des vivres pour les armées. Ce fut cette connaissance qui le fit prendre à Voysin, devenu secrétaire d'État de la guerre, pour un de ses principaux commis. Il avait épousé une femme de même espèce que lui, grande, faite au tour, avec un visage extrêmement agréable, de l'esprit, de la grâce, de la politesse, du savoir-vivre, de l'entregent et de l'intrigue, et qui aurait été faite exprès pour fendre la nue à l'Opéra et y faire admirer la déesse. Le mari était un magot, plein d'esprit, qui voulait en avoir la meilleure part, mais qui du reste n'était pas incommode, et dont les gains immenses fournissaient aisément à la délicatesse et à l'abondance de la table, à toutes les fantaisies de parure d'une belle femme, et à la splendeur d'une maison de riche financier.

La maison était fréquentée ; tout y attirait ; la femme adroite y souffrait par complaisance les malotrus amis de son mari qui, de son côté, recevait bien aussi des gens d'une autre sorte qui n'y venaient pas pour lui. La femme était impérieuse, voulait des compagnies qui lui fissent honneur ; elle ne souffrait guère de mélange dans ce qui venait pour elle. Éprise d'elle-même au dernier point, elle voulait que les autres le fussent ; mais il fallait en obtenir la permission. Parmi ceux-là elle savait choisir ; elle avait si bien su établir son empire, que le bonheur complet ne sortait jamais à l'extérieur des bornes du respect et de la bienséance, et que pas un de la troupe choisie n'osait montrer de la jalousie ni du chagrin. Chacun espérait son tour, et en attendant, le choix plus que soupçonné était révéré de tous dans un parfait silence, sans la moindre altération entre eux. Il est étonnant combien cette conduite lui acquit d'amis considérables, qui lui sont toujours demeurés attachés, sans qu'il fût question de rien plus que d'amitié, et qu'elle a trouvés, au besoin, les plus ardents à la servir dans ses affaires. Elle fut donc dans le meilleur et le plus grand monde, autant qu'alors une femme de Plénœuf y pouvait être, et s'y est toujours conservée depuis parmi tous les changements qui lui sont arrivés.

Entre plusieurs enfants, elle eut une fille, belle, bien faite, plus charmante encore par ces je ne sais quoi qui enlèvent, et de beaucoup d'esprit, extrêmement orné et cultivé par les meilleures lectures, avec de la mémoire et le jugement de n'en rien montrer. Elle avait fait la passion et l'occupation de sa mère à la bien élever. Mais devenue grande, elle plut, et à mesure qu'elle plut elle déplut à sa mère. Elle ne put souffrir de vœux chez elle qui pussent s'adresser à d'autres ; les avantages de la jeunesse l'irritèrent. La fille, à qui elle ne put s'empêcher de le faire sentir, souffrit sa dépendance, essuya ses humeurs, supporta les contraintes ; mais le dépit s'y mit. Il lui échappa des plaisanteries sur la jalousie de sa mère qui lui revinrent. Elle en sentit le ridicule, elle s'emporta ; la fille se rebecqua [1], et Plénœuf, plus sage qu'elles, craignit un éclat qui nuirait à l'établissement de sa fille, leur imposa en sorte qu'il en étouffa les suites, qui n'en devinrent que plus aigres dans l'intérieur domestique, et qui pressèrent Plénœuf de l'établir.

Entre plusieurs partis qui se présentèrent, le marquis de Prie fut préféré. Il n'avait presque rien, il avait de l'esprit et du savoir ; il était dans le service, mais la paix l'arrêtait tout court. L'ambition de cheminer le tourna vers les ambassades, mais point de bien pour les soutenir ; il le trouvait chez Plénœuf, et Plénœuf fut ébloui du parrain du roi, d'une naissance distinguée et parent si proche de la duchesse de Ventadour du seul bon côté, et qui, avec raison, le tenait à grand honneur. L'affaire fut bientôt conclue ; elle fut présentée au feu roi par la duchesse de Ventadour ; sa beauté fit du bruit ; son esprit, qu'elle sut ménager, et son air de modestie la relevèrent. Presque incontinent après, de Prie fut nommé à l'ambassade de Turin, et tous deux ne tardèrent pas à s'y rendre. On y fut content du mari, la femme y réussit fort, mais leur séjour n'y fut pas fort long. La mort du roi et l'effroi des financiers pressèrent leur retour ; l'ambassade ne roulait que sur la bourse du beau-père. Mme de Prie avait donc vu le grand monde français et étranger ; elle en avait pris le ton et les manières en ambassadrice et en femme de qualité distinguée et connue ; elle avait été applaudie partout. Elle ne dépendait plus de sa mère ; elle la méprisa et prit des airs avec elle qui lui firent sentir toute la différence de la fleur d'une jeune beauté d'avec la maturité des anciens charmes d'une mère, et toute la distance qui se trouvait entre la marquise de Prie et Mme de Plénœuf. On peut juger de la rage que la mère en conçut ; la guerre fut déclarée, les soupirants prirent parti, l'éclat n'eut plus de mesure ; la déroute et la fuite de Plénœuf suivirent de près. La misère, vraie ou appa-

1. *Se Rebecqua* : regimba.

rente, et les affaires les plus fâcheuses accablèrent Mme de Plénœuf. Sa fille rit de son désastre et combla son désespoir. Voilà un long narré sur deux femmes de peu de choses, et peu digne, ce semble, de tenir la moindre place dans des mémoires sérieux, où on a toujours été attentif de bannir les bagatelles, les galanteries, surtout quand elles n'ont influé sur rien d'important. Achevons tout de suite.

Mme de Prie devint maîtresse publique de M. le Duc, et son mari, ébloui des succès prodigieux que M. de Soubise avait eus, prit le parti de l'imiter, mais M. le Duc n'était pas Louis XIV, et ne menait pas cette affaire sous l'apparent secret et sous la couverture de toutes les bienséances les plus précautionnées. C'est où ces deux femmes en étaient, lorsque je fus forcé par M. le [duc] et Mme la duchesse d'Orléans, comme on l'a vu en son lieu, d'entrer en commerce avec Mme de Plénœuf sur le mariage d'une de leurs filles, que Plénœuf, retiré à Turin, s'était mis de lui-même à traiter avec le prince de Piémont. Mme de Prie, parvenue à dominer M. le Duc entièrement, fit par lui la paix de son père, et le fit revenir. Elle l'aimait assez, et il la ménageait dans la situation brillante où il la trouvait ; car ces gens-là, et malheureusement bien d'autres, comptent l'utile pour tout, et l'honneur pour rien. Lui et sa fille avaient grand intérêt à sauver tant de biens. Cet intérêt commun et la situation de M. le Duc, duquel elle disposait en souveraine, serra de plus en plus l'union du père et de la fille aux dépens de la mère ; mais la fille, non contente de se venger de la sorte des jalousies et des hauteurs de sa mère, qui ne put ployer devant l'amour de M. le Duc, se mit à prendre en aversion les adorateurs de sa mère, et la crainte qu'elle leur donna en fit déserter plusieurs.

Mort de Madame.

Saint-Simon vient de relater la mort de Mme de Clérembault, morte le 27 novembre 1722, à quatre-vingt-neuf ans.

MADAME fut d'autant plus touchée de la perte de cette ancienne et intime amie qu'elle savait que les petits points avaient toujours prédit qu'elle la survivrait, mais que ce serait de fort peu. En effet, elle la suivit de fort près. L'hydropisie, qui se déclara tard, fit en très peu de jours un tel progrès qu'elle se prépara à la mort avec beaucoup de fermeté et de piété. Elle voulut presque toujours avoir auprès d'elle l'ancien évêque de Troyes, frère de la maréchale de Clerembault, et lui dit : « Monsieur de Troyes, voilà une étrange partie que nous avons faite, la maréchale et moi. » Le roi la vint voir, et elle reçut tous le sacrements. Elle mourut à Saint-Cloud le 8 de décembre, à

quatre heures du matin, à près de soixante et onze ans. Elle ne voulut point être ouverte [1], ni de pompe à Saint-Cloud. Ainsi dès le 10 du même mois, elle fut portée à Saint-Denis dans un carrosse précédé, environné et suivi des pages des deux écuries du roi, des gardes et des suisses de M. le duc d'Orléans, et de ses valets de pied avec des flambeaux. Mlle de Charolois et les duchesses d'Humières et de Tallard accompagnaient dans un autre carrosse, où était Mme de Châteauthiers, dame d'atours de Madame, avec Mmes de Tavannes et de Flamarens. Madame tenait en tout beaucoup plus de l'homme que de la femme. Elle était forte, courageuse, allemande au dernier point, franche, droite, bonne et bienfaisante, noble et grande en toutes ses manières, et petite au dernier point sur tout ce qui regardait ce qui lui était dû. Elle était sauvage, toujours enfermée à écrire, hors les courts temps de cour chez elle ; du reste, seule avec ses dames ; dure, rude, se prenant aisément d'aversion, et redoutable par les sorties qu'elle faisait quelquefois, et sur quiconque ; nulle complaisance, nul tour dans l'esprit, quoiqu'elle [ne] manquât pas d'esprit ; nulle flexibilité, jalouse, comme on l'a dit, jusqu'à la dernière petitesse, de tout ce qui lui était dû ; la figure et le rustre d'un Suisse, capable avec cela d'une amitié tendre et inviolable. M. le duc d'Orléans l'aimait et la respectait fort. Il ne la quitta point pendant sa maladie, et lui avait toujours rendu de grands devoirs, mais il ne se conduisit jamais par elle. Il en fut fort affligé. Je passai le lendemain de cette mort plusieurs heures seul avec lui à Versailles, et je le vis pleurer amèrement.

L'an 1723.

CETTE année, dont la fin est le terme que j'ai prescrit à ces Mémoires, n'aura ni la plénitude ni l'abondance des précédentes. J'étais ulcéré des nouvautés du sacre [2] ; je voyais s'acheminer le complet rétablissement de toutes les grandeurs des bâtards, j'avais le cœur navré de voir le régent à la chaîne de son indigne ministre, et n'osant rien sans lui ni que par lui ; l'État en proie à l'intérêt, à l'avarice, à la folie de ce malheureux sans qu'il y eût aucun remède. Quelque expérience que j'eusse de l'étonnante faiblesse de M. le duc d'Orléans, elle avait été sous mes yeux jusqu'au prodige lorsqu'il fit ce premier ministre après tout ce que je lui avais dit là-dessus, après ce qu'il m'en

1. Pour l'autopsie.

2. On y avait confondu des rangs et méconnu un droit traditionnel du peuple.

avait dit lui-même, enfin de la manière incroyable à qui ne l'a vu comme moi, dont je l'ai raconté dans la plus exacte vérité. Je n'approchais plus de ce pauvre prince à tant de grands et utiles talents enfouis, qu'avec répugnance ; je ne pouvais m'empêcher de sentir vivement sur lui ce que les mauvais Israélites se disaient dans le désert sur la manne : *Nauseat anima mea super cibum istum levissimum* [1]. Je ne daignais plus lui parler. Il s'en apercevait, je sentais qu'il en était peiné ; il cherchait à me rapprocher, sans toutefois oser me parler d'affaires que légèrement et avec contrainte, quoique sans pouvoir s'en empêcher. Je prenais à peine celle d'y répondre, et j'y mettais fin tout le plus tôt que je le pouvais ; j'abrégeais et je ralentissais mes audiences ; j'en essuyais les reproches avec froideur. En effet, qu'aurais-je eu à dire ou à discuter avec un régent qui ne l'était plus, pas même de soi, bien loin de l'être du royaume, où je voyais tout en désordre ?

Le cardinal Dubois, quand il me rencontrait, me faisait presque sa cour. Il ne savait par où me prendre. Les liens de tous les temps et sans interruption étaient devenus si forts entre M. le duc d'Orléans et moi, que le premier ministre, qui les avait sondés plus d'une fois, n'osait se flatter de les pouvoir rompre. Sa ressource fut d'essayer de me dégoûter par imposer à son maître une réserve à mon égard qui nous était à tous deux fort nouvelle, mais qui lui coûtait plus qu'à moi par l'habitude, et j'oserai dire par l'utilité qu'il avait si souvent trouvée dans cette confiance, et moi je m'en passais plus que volontiers, dans le dépit de n'en pouvoir espérer aucun fruit ni pour le bien de l'État, ni pour l'honneur et l'avantage de M. le duc d'Orléans, totalement livré à ses plaisirs de Paris, et au dernier abandon à son ministre. La conviction de mon inutilité parfaite me retira de plus en plus, sans avoir jamais eu le plus léger soupçon qu'une conduite différente pût m'être dangereuse, ni que, tout faible et tout abandonné que fût le régent au cardinal Dubois, celui-ci pût venir à bout de me faire exiler comme le duc de Noailles et Canillac [2], ni de me faire donner des dégoûts à m'en faire prendre le parti. Je demeurai donc dans ma vie accoutumée, c'est-à-dire ne voyant jamais M. le duc d'Orléans que tête à tête, mais le voyant peu à peu, toujours de plus loin en plus loin, froidement, courtement, sans ouvrir aucun propos d'affaires, les détournant même de sa part quand il en entamait, et y répondant de façon à les faire promptement tomber. Avec cette conduite et ces vives sensations, on voit aisément que je ne fus de rien, et que ce que j'aurai à raconter

1. Mon âme se dégoûte de cette nourriture si légère.
2. Exilés par la volonté de Dubois et rappelés après sa mort.

de cette année sentira moins la curiosité et l'instruction de bons et de fidèles Mémoires, que la sécheresse et la stérilité des faits répandus dans des gazettes.

La Femme de Dubois.

La curieuse histoire qui suit est rapportée à propos de l'exil de Le Blanc.

CET événement affligea tout le monde. Jamais Le Blanc ne s'était méconnu. Il était poli jusqu'avec les moindres, respectueux où il le devait et où ces messieurs ne le sont guère, obligeant et serviable à tous, gracieux et payant de raison jusque dans ses refus, expéditif, diligent, clairvoyant, travailleur fort capable ; connaissant bien tous les officiers et tous ceux qui étaient sous sa charge. On peut dire que ce fut un cri et un deuil public sans ménagement, quoiqu'on sentît depuis quelque temps que la partie en était faite. Mais la surprise ne fut pas moins grande et générale de voir Breteuil en sa place, et être tiré pour cela d'une des dernières et des plus chétives intendances du royaume, dans un âge qui était encore fort peu avancé, sans avoir jamais vu ni ouï parler de troupes, de places ni de rien de ce qui appartient à la guerre, qui n'avait jamais eu ni travail ni application, et qui était de ces petits maîtres étourdis de robe, qui ne s'occupait que de son plaisir. La cause longtemps secrète d'une telle fortune fut précisément le hasard de sa petite intendance.

Le cardinal Dubois était marié depuis longues années, par conséquent fort obscurément. Il paya bien sa femme pour se taire quand il eut des bénéfices : mais quand il pointa au grand il s'en trouva fort embarrassé. Sa bassesse ne lui laissait que les élévations ecclésiastiques, et il était toujours dans les transes que sa femme ne l'y fît échouer. Son mariage s'était fait dans le Limousin et célébré dans une paroisse de village. Nommé à l'archevêché de Cambrai, il prit le parti d'en faire la confidence à Breteuil et de le conjurer de n'oublier rien pour enlever les preuves de son mariage avec adresse et sans bruit.

Dans la posture où Dubois était déjà, Breteuil vit les cieux ouverts pour lui s'il pouvait réussir à lui rendre un service si délicat et si important. Il avait de l'esprit et il sut s'en servir. Il s'en retourna diligemment à Limoges, et, tôt après, sous prétexte d'une légère tournée pour quelque affaire subite, il s'en alla, suivi de deux ou trois valets seulement, ajustant son voyage de façon qu'il tomba à une heure de nuit, dans ce village où le mariage avait été célébré, alla descendre chez le curé faute d'hôtellerie, lui demanda familièrement la passade comme un homme

que la nuit avait surpris, qui mourait de faim et de soif et qui ne pouvait aller plus loin. Le bon curé, transporté d'aise d'héberger M. l'intendant, prépara à la hâte tout ce qu'il put trouver chez lui, et eut l'honneur de souper tête à tête avec lui, tandis que sa servante régala les deux valets dont Breteuil se défit ainsi que de la servante pour demeurer seul avec le curé. Breteuil aimait à boire et y était expert. Il fit semblant de trouver le souper bon et le vin encore meilleur. Le curé, charmé de son hôte, ne songea qu'à le reforcer, comme on dit dans la province ; le broc était sur la table ; ils s'en versaient tour à tour avec une familiarité qui transportait le bon curé. Breteuil, qui avait son projet, en vint à bout, et enivra le bonhomme à ne pouvoir se soutenir, ni voir, ni proférer un mot. Quand Breteuil eut, en cet état, achevé de le bien noyer avec quelques nouvelles lampées, il profita de ce qu'il en avait tiré dans le premier quart d'heure du souper. Il lui avait demandé si ses registres étaient en bon ordre, et depuis quel temps, et sous prétexte de sûreté contre les voleurs, où il les tenait et où il en gardait les clefs, tellement que dès que Breteuil se fut bien assuré que le curé ne pouvait plus faire usage d'aucun de ses sens, il prit ses clefs, ouvrit l'armoire, en tira le registre des mariages qui contenait l'année dont il avait besoin, en détacha bien proprement la feuille qu'il cherchait, et malheur aux autres mariages qui se trouvèrent sur la même feuille, la mit dans sa poche, et rétablit le registre où il l'avait trouvé, referma l'armoire et remit les clefs où il les avait prises. Il ne songea plus après ce coup qu'à attendre le crépuscule du matin pour s'en aller ; laissa le bon curé cuvant profondément son vin, et donna quelques pistoles à la servante.

Il s'en alla de là à Brive, chez le notaire, dont il s'était bien informé, qui avait l'étude et les papiers de celui qui avait fait le contrat de mariage, s'y enferma avec lui, et de force et d'autorité se fit remettre la minute du contrat de mariage. Il manda ensuite la femme, des mains de qui l'abbé Dubois avais su tirer l'expédition de leur contrat de mariage, la menaca des plus profonds cachots si elle osait dire jamais une parole de son mariage, et lui promit monts et merveilles en se taisant. Il l'assura de plus que tout ce qu'elle pourrait dire et faire serait en pure perte, parce qu'on avait mis ordre à ce qu'elle ne pût rien prouver, et à se mettre en état, si elle osait branler, de la faire condamner de calomnie et d'imposture, et la faire raser et pourrir dans la prison d'un couvent. Breteuil remit les deux importantes pièces à Dubois, qui l'en récompensa de la charge de secrétaire d'État quelque temps après.

La femme n'osa souffler. Elle vint à Paris après la mort de son mari. On lui donna gros sur ce qu'il laissait d'immense.

Elle a vécu obscure, mais fort à son aise, et est morte à Paris plus de vingt ans après le cardinal Dubois, dont elle n'avait point eu d'enfants. Dubois, à qui le cardinal son frère avait donné sa charge de secrétaire du cabinet du roi, et la charge des ponts et chaussées qu'avait le feu premier écuyer, et qui était bon et honnête homme, vécut toujours fort bien avec elle. Il était assez mauvais médecin de village dans son pays, lorsque son frère le fit venir à Paris quand il fut secrétaire d'État. Dans la suite, cette histoire a été sue, et n'a été désavouée ni contredite de personne.

Mort du cardinal Dubois.

Dubois était depuis longtemps malade : suite de ses débauches, suivant Saint-Simon. Le 11 juin, le roi faisant à Meudon une revue, il eut le tort d'y paraître à cheval. Ses souffrances augmentèrent, et il mourut le 10 août, un peu après le P. Daubenton, confesseur du roi d'Espagne, et dont il venait de se faire un ennemi.

LE cardinal Dubois n'eut pas le plaisir d'apprendre sa mort. Il le suivit trois jours après à Versailles. Il avait caché son mal tant qu'il avait pu, mais sa cavalcade à la revue du roi l'avait aigri au point qu'il ne put plus le dissimuler à ceux de qui il pouvait espérer du secours. Il n'oublia rien cependant pour le dissimuler au monde ; il allait tant qu'il pouvait au conseil, faisait avertir les ambassadeurs qu'il irait à Paris, et n'y allait point, et chez lui se rendait invisible, et faisait des sorties épouvantables à quiconque s'avisait de lui vouloir dire quelque chose dans sa chaise à porteur entre le vieux château et le château neuf où il logeait, ou en entrant ou sortant de sa chaise. Le samedi 7 août, il se trouva si mal que les chirurgiens et les médecins lui déclarèrent qu'il lui fallait faire une opération qui était très urgente, sans laquelle il ne pouvait espérer de vivre que fort peu de jours, parce que l'abcès, ayant crevé dans la vessie le jour qu'il avait monté à cheval, y mettrait la gangrène, si elle n'y était déjà, par l'épanchement du pus, et lui dirent qu'il fallait le transporter sur-le-champ à Versailles pour lui faire cette opération. Le trouble de cette terrible annonce l'abattit si fort qu'il ne put être transporté en litière de tout le lendemain dimanche 8 ; mais le lundi 9, il le fut à cinq heures du matin.

Après l'avoir laissé un peu reposer, les médecins et les chirurgiens lui proposèrent de recevoir les sacrements et de lui faire l'opération aussitôt après. Cela ne fut pas reçu paisiblement ; il n'était presque point sorti de furie depuis le jour de la revue ; elle avait encore augmenté le samedi sur l'annonce de l'opération. Néanmoins, quelque temps après, il envoya chercher un récollet de Versailles avec qui il fut seul environ un quart

d'heure. Un aussi grand homme de bien, et si préparé, n'en avait pas besoin de davantage. C'est d'ailleurs le privilège des dernières confessions des premiers ministres. Comme on rentra dans sa chambre, on lui proposa de recevoir le viatique ; il s'écria que cela était bientôt dit, mais qu'il y avait un cérémonial pour les cardinaux, qu'il ne savait pas et qu'il fallait envoyer le demander au cardinal de Bissy à Paris. Chacun se regarda et comprit qu'il voulait tirer de longue [1] ; mais comme l'opération pressait, ils la lui proposèrent sans attendre davantage. Il les envoya promener avec fureur et n'en voulut plus ouïr parler.

La Faculté, qui voyait le danger imminent du moindre retardement, le manda à M. le duc d'Orléans, à Meudon, qui sur-le-champ vint à Versailles dans la première voiture qu'il trouva sous sa main. Il exhorta le cardinal à l'opération, puis demanda à la Faculté s'il y avait de la sûreté en la faisant. Les chirurgiens et les médecins répondirent qu'ils ne pouvaient rien assurer là-dessus, mais bien que le cardinal n'avait pas deux heures à vivre si on [ne] la lui faisait tout à l'heure. M. le duc d'Orléans retourna au lit du malade et le pria tant et si bien qu'il y consentit. L'opération se fit donc sur les cinq heures, en cinq minutes, par La Peyronie, premier chirurgien du roi en survivance de Maréchal, qui était présent avec Chirac et quelques autres médecins et chirurgiens des plus célèbres. Le cardinal cria et tempêta étrangement ; M. le duc d'Orléans rentra dans la chambre aussitôt après, où la Faculté ne lui dissimula pas qu'à la nature de la plaie et de ce qui en était sorti le malade n'en avait pas pour longtemps. En [effet], il mourut précisément vingt-quatre heures après, le mardi 10 août, à cinq heures du soir, grinçant les dents contre ses chirurgiens et contre Chirac, auxquels il n'avait cessé de chanter pouille.

On lui apporta pourtant l'extrême-onction. De communion il ne s'en parla plus, ni d'aucun prêtre auprès de lui, et [il] finit ainsi sa vie dans le plus grand désespoir et dans la rage de la quitter. Aussi la fortune s'était-elle bien jouée de lui, se fit acheter chèrement et longuement par toutes sortes de peines, de soins, de projets, de menées, d'inquiétudes, de travaux et de tourments d'esprit, et se déploya enfin sur lui par des torrents précipités de grandeurs, de puissance, de richesses démesurées, pour ne l'en laisser jouir que quatre ans, dont je mets l'époque à sa charge de secrétaire d'État, et deux seulement si on la met à son cardinalat et à son premier ministère, pour lui tout arracher au plus riant et au plus complet de sa jouissance, à soixante-six ans.

1. Faire traîner les choses.

Après avoir énuméré ses titres, Saint-Simon fait le total de ses revenus, qui atteignit 1.534.000 livres.

QUEL monstre de fortune et d'où parti ! et comment et si rapidement précipité ! C'est bien littéralement à lui qu'on peut appliquer ce passage du psaume :

« J'ai passé, il n'était déjà plus, il n'en est rien resté ; jusqu'à ses traces étaient effacées. »

On a bien des exemples de prodigieuse fortune, plusieurs même de gens de peu, mais il n'y en a aucun de personne si destituée de tout talent qui y porte et qui la soutienne que l'était le cardinal Dubois, si on en excepte la basse et obscure intrigue. Son esprit était fort ordinaire, son savoir des plus communs, sa capacité nulle, son extérieur d'un furet, mais de cuistre, son débit désagréable, par articles, toujours incertain, sa fausseté écrite sur son front, ses mœurs trop sans aucune mesure pour pouvoir être cachées : des fougues qui pouvaient passer pour des accès de folie, sa tête incapable de contenir plus d'une affaire à la fois, et lui d'y en mettre ni d'en suivre aucune que pour son intérêt personnel : rien de sacré, nulle sorte de liaison respectée ; mépris déclaré de foi, de parole, d'honneur, de probité, de vérité ; grande estime et pratique continuelle de se faire un jeu de toutes ces choses ; voluptueux autant qu'ambitieux ; voulant tout en tout genre, se comptant lui seul pour tout, et tout ce qui n'était point lui pour rien, et regardant comme la dernière démence de penser et d'agir autrement. Avec cela, doux, bas, souple, louangeur, admirateur, prenant toutes sortes de formes, avec la plus grande facilité, et revêtant toutes sortes de personnages, et souvent contradictoires, pour arriver aux différents buts qu'il se proposait, et néanmoins très peu capable de séduire. Son raisonnement par élans, par bouffées, entortillé même involontairement, peu de sens et de justesse ; le désagrément le suivait partout. Néanmoins des pointes de vivacité plaisantes quand il voulait qu'elles ne fussent que cela, et des narrations amusantes, mais déparées par l'élocution qui aurait été bonne sans ce bégayement dont sa fausseté lui avait fait une habitude, par l'incertitude qu'il avait toujours à répondre et à parler. Avec de tels défauts, il est peu concevable que le seul homme qu'il ait su séduire ait été M. le duc d'Orléans qui avait tant d'esprit, tant de justesse dans l'esprit, et qui saisissait si promptement tout ce qui se pouvait connaître des hommes. Il le gagna enfant, dans ses fonctions de précepteur ; il s'en empara jeune homme en favorisant son penchant pour la liberté, le faux bel air, l'entraînement à la débauche, le mépris de toute

règle ; en lui gâtant par les beaux principes des libertins savants le cœur, l'esprit et la conduite, dont ce pauvre prince ne put jamais se délivrer, non plus que des sentiments contraires de la raison, de la vérité, de la conscience, qu'il prit toujours soin d'étouffer.

Dans sa politique étrangère, toute dévouée aux intérêts anglais, il ne montra, selon Saint-Simon, aucune capacité.

Il n'en montra pas davantage dans sa manière de gouverner quand il fut devenu le véritable maître. Toute son application tournée à ce que son maître, dont il connaissait tout le glissant, ne lui échappât pas, s'épuisa à épier tous les moments de ce prince, ce qu'il faisait, qui il voyait, les temps qu'il donnait à chacun, son humeur, son visage, ses propos à l'issue de chaque audience ou de chaque partie de plaisir ; qui en était, quel propos et par qui tenus, et à combiner toutes ces choses ; surtout à effrayer et à effaroucher pour empêcher qui que ce fût d'être assez hardi pour aller droit au prince, et à rompre toutes mesures à qui en avait la témérité sans en avoir obtenu son congé et son aveu. Ce sont les espionnages qui occupaient toutes ses journées, sur lesquelles il réglait toutes ses démarches, et à tenir le monde, sans exception, de si court, que tout ne fût que dans sa main, affaires, grâces, jusqu'aux plus petites bagatelles, et à faire échouer tout ce qui osait essayer de lui passer entre les doigts, et de ne le pas pardonner aux essayeurs, qu'il poursuivait partout d'une façon implacable. Cette application et quelque écorce indispensable d'ordres à donner, ravissaient tout son temps, en sorte qu'il était devenu inabordable, hors quelques audiences publiques ou quelques autres aux ministres étrangers. Encore la plupart d'eux ne le pouvaient joindre, et se trouvaient réduits à l'attendre aux passages sur des escaliers, et en d'autres endroits par lesquels il dérobait son passage, où il ne s'attendait pas à les rencontrer. Il jeta une fois dans le feu une quantité prodigieuse de paquets de lettres toutes fermées et de toutes parts, puis s'écria d'aise qu'il se trouvait alors à son courant. A sa mort il s'en trouva par milliers, tout cachetées.

Ses grossièretés étaient journalières ; Saint-Simon en cite plusieurs.

LE jour de Pâques d'après qu'il fut cardinal, il s'éveille sur les huit heures et sonne à rompre ses sonnettes, et le voilà à blasphémer horriblement après ses gens, à vomir mille ordures et mille injures, et à crier à pleine tête de ce qu'ils ne l'avaient pas éveillé, qu'il voulait dire la messe, qu'il ne savait plus où

en prendre le temps avec toutes les affaires qu'il avait. Ce qu'il fit de mieux après une si belle préparation, ce fut de ne la dire pas, et je ne sais s'il l'a jamais dite depuis son sacre.

Il avait pris pour secrétaire particulier un nommé Venier qu'il avait défroqué de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, où il était frère convers, et en faisait les affaires depuis vingt ans avec beaucoup d'esprit et d'intelligence. Il s'était fait promptement aux façons du cardinal, et s'était mis sur le pied de lui dire tout ce qu'il lui plaisait. Un matin qu'il était avec le cardinal, il demanda quelque chose qui ne se trouva pas sous sa main. Le voilà à jurer, à blasphémer, à crier à pleine tête contre ses commis, et que s'il n'en avait pas assez, il en prendrait vingt, trente, cinquante, cent, et à faire un vacarme épouvantable. Venier l'écoutait tranquillement, le cardinal l'interpella, si cela n'était pas une chose horrible, d'être si mal servi, à la dépense qu'il y faisait, et à s'emporter tout de nouveau, et à le presser de répondre. « Monseigneur, lui dit Venier, prenez un seul commis de plus, et lui donnez pour emploi unique de jurer et de tempêter pour vous, et tout ira bien, vous aurez beaucoup de temps de reste, et vous vous trouverez bien servi. » Le cardinal se mit à rire et s'apaisa.

Triste État du duc d'Orléans.

Le duc d'Orléans ne survécut guère à Dubois auquel il succéda comme premier ministre (le roi était majeur et avait été sacré à la fin de l'année précédente). Un matin que Saint-Simon était allé à Versailles avec le duc d'Humières, il le vit dans un triste état.

NOUS le trouvâmes qu'il allait s'habiller, et qu'il était encore dans son caveau dont il avait fait sa garde-robe. Il y était sur sa chaise percée parmi ses valets et deux ou trois de ses premiers officiers. J'en fus effrayé. Je vis un homme la tête basse, d'un rouge pourpre, avec un air hébété, qui ne me vit seulement pas approcher. Ses gens le lui dirent. Il tourna la tête lentement vers moi sans presque la lever, et me demanda d'une langue épaisse ce qui m'amenait. Je le lui dis. J'étais entré là pour le presser de venir dans le lieu où il s'habillait, pour ne pas faire attendre le duc d'Humières ; mais je demeurai si étonné que je restai court. Je pris Simiane, premier gentilhomme de sa chambre, dans une fenêtre, à qui je témoignai ma surprise et ma crainte de l'état où je voyais M. le duc d'Orléans. Simiane me répondit qu'il était depuis fort longtemps ainsi les matins, qu'il n'y avait ce jour-là rien d'extraordinaire en lui, et que je j'en étais surpris que parce que je ne le voyais jamais à ces

heures-là, qu'il n'y paraîtrait plus tant, quand il se serait secoué en s'habillant. Il ne laissa pas d'y paraître encore beaucoup lorsqu'il vint s'habiller. Il reçut le remercîment du duc d'Humières [1] d'un air étonné et pesant ; et lui qui était toujours gracieux et poli à tout le monde, et qui savait si bien dire à propos et à point, à peine lui répondit-il ; un moment après, nous nous retirâmes M. d'Humières et moi. Nous dînâmes chez le duc de Gesvres, qui le mena faire son remercîment au roi.

Cet état de M. le duc d'Orléans me fit faire beaucoup de réflexions. Il y avait fort longtemps que les secrétaires d'État m'avaient dit que, dans les premières heures des matinées, ils lui auraient fait passer tout ce qu'ils auraient voulu, et signé tout ce qui lui eût été de plus préjudiciable. C'était le fruit de ses soupers. Lui-même m'avait dit plus d'une fois depuis un an, à l'occasion de ce qu'il me quittait quelquefois, quand j'étais seul avec lui, que Chirac le purgeottait sans cesse sans qu'il y parût, parce qu'il était si plein qu'il se mettait à table tous les soirs sans faim et sans aucune envie de manger, quoiqu'il ne prît rien les matins, et seulement une tasse de chocolat entre une et deux heures après midi, devant tout le monde, qui était le temps public de le voir. Je n'étais pas demeuré muet avec lui là-dessus, mais toute représentation était parfaitement inutile. Je savais de plus que Chirac lui avait nettement déclaré que la continuation habituelle de ses soupers le conduirait à une prompte apoplexie ou à une hydropisie de poitrine, parce que sa respiration s'engageait dans des temps, sur quoi il s'était récrié contre ce dernier mal qui était lent, suffocant, contraignant tout, montrant la mort ; qu'il aimait bien mieux l'apoplexie qui surprenait et qui tuait tout d'un coup sans avoir le temps d'y penser.

Un autre homme, au lieu de se récrier sur le genre de mort dont il était promptement menacé, et d'en préférer un si terrible à un autre qui donne le temps de se reconnaître, eût songé à vivre et faire ce qu'il fallait pour cela par une vie sobre, saine et décente, qui, du tempérament qu'il était, lui aurait pu procurer une fort longue vie, et bien agréable dans la situation, très vraisemblablement durable, dans laquelle il se trouvait ; mais tel fut le double aveuglement de ce malheureux prince.

---

1. Il venait, à la mort du duc d'Aumont, d'obtenir le gouvernement de Boulogne.

Mort du duc de Lauzun.

Le duc de Lauzun, beau-frère de Saint-Simon, mourut le 19 novembre 1723, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

IL a été un personnage si extraordinaire et si unique en tout genre, que c'est avec beaucoup de raison que La Bruyère a dit de lui dans ses *Caractères* [1] qu'il n'était pas permis de rêver comme il a vécu. A qui l'a vu de près même dans sa vieillesse, ce mot semble avoir encore plus de justesse.

Le duc de Lauzun était un petit homme blondasse, bien fait dans sa taille, de physionomie haute, pleine d'esprit, qui imposait, mais sans agrément dans le visage, à ce que j'ai ouï dire aux gens de son temps ; plein d'ambition, de caprices, de fantaisies, jaloux de tout, voulant toujours passer le but, jamais content de rien, sans lettres, sans aucun ornement ni agrément dans l'esprit, naturellement chagrin, solitaire, sauvage ; fort noble dans toutes ses façons, méchant et malin par nature, encore plus par jalousie et par ambition, toutefois bon ami quand il l'était, ce qui était rare, et bon parent, volontiers ennemi même des indifférents, et cruel aux défauts et à trouver et donner des ridicules, extrêmement brave et aussi dangereusement hardi. Courtisan également insolent, moqueur et bas jusqu'au valetage et plein de recherche d'industrie, d'intrigues, de bassesse pour arriver à ses fins, avec cela dangereux aux ministres, à la cour redouté de tous, et plein de traits cruels et pleins de sel qui n'épargnaient personne. Il vint à la cour sans aucun bien, cadet de Gascogne fort jeune, débarquer de sa province sous le nom de marquis de Puyguilhem. Le maréchal de Grammont, cousin germain de son père, le retira chez lui. Il était lors dans la première considération à la cour, dans la confidence de la reine mère et du cardinal Mazarin, et avait le régiment des gardes et la survivance pour le comte de Guiche son fils aîné, qui, de son côté, était la fleur des braves et des dames, et des plus avant dans les bonnes grâces du roi et de la comtesse de Soissons, nièce du cardinal, de chez laquelle le roi ne bougeait, et qui était la reine de la cour. Le comte de Guiche y introduisit le marquis de Puyguilhem, qui en fort peu de temps devint favori du roi, qui lui donna son régiment de dragons en le créant, et bientôt après le fit maréchal de camp, et créa pour lui la charge de colonel général des dragons.

1. Voir le portrait de Straton (*de la Cour*).

Le roi lui avait promis en secret la charge de grand maître de l'artillerie. Mais Louvois prévenu par Nyert, à qui Puyguilhem avait eu le tort de se confier, était intervenu, et le roi, piqué de savoir le secret découvert, ne se hâtait pas d'exécuter sa promesse.

IL va trouver Mme de Montespan, a qui il conte son inquiétude, et qu'il conjure de la faire cesser. Elle lui promet merveilles et l'amuse ainsi plusieurs jours.

Las de tout ce manège et ne pouvant deviner d'où lui vient son mal, il prend une résolution incroyable si elle n'était attestée de toute la cour d'alors. Il couchait avec une femme de chambre favorite de Mme de Montespan, car tout lui était bon pour être averti et protégé ; et vient à bout de la plus hasardeuse hardiesse dont on ait jamais ouï parler. Parmi tous ses amours le roi ne découcha jamais d'avec la reine, souvent tard, mais sans y manquer, tellement que pour être plus à son aise, il se mettait les après-dînées entre deux draps chez ses maîtresses. Puyguilhem se fit cacher par cette femme de chambre sous le lit dans lequel le roi s'allait mettre avec Mme de Montespan, et par leur conversation, y apprit l'obstacle que Louvois avait mis à sa charge, la colère du roi de ce que son secret avait été éventé, sa résolution de ne lui point donner l'artillerie par ce dépit, et pour éviter les querelles et l'importunité continuelle d'avoir à les décider entre Puyguilhem et Louvois. Il y entendit tous les propos qui se tinrent de lui entre le roi et sa maîtresse, et que celle-ci qui lui avait tant promis tous ses bons offices, lui en rendit tous les plus mauvais qu'elle put. Une toux, le moindre mouvement, le plus léger hasard pouvait déceler ce téméraire, et alors que serait-il devenu ? Ce sont de ces choses dont le récit étouffe et épouvante tout à la fois.

Il fut plus heureux que sage, et ne fut point découvert. Le roi et sa maîtresse sortirent enfin de ce lit. Le roi se rhabilla et s'en alla chez lui, Mme de Montespan se mit à sa toilette pour aller à la répétition d'un ballet où le roi, la reine et toute la cour devait aller. La femme de chambre tira Puyguilhem de dessous ce lit, qui apparemment n'eut pas un moindre besoin d'aller se rajuster chez lui. De là il s'en vint se coller à la porte de la chambre de Mme de Montespan.

Lorsqu'elle en sortit pour aller à la répétition du ballet, il lui présenta la main, et lui demanda avec un air plein de douceur et de respect, s'il pouvait se flatter qu'elle eût daigné se souvenir de lui auprès du roi. Elle l'assura qu'elle n'y avait pas manqué, et lui composa comme il lui plut tous les services qu'elle venait de lui rendre. Par-ci, par-là il l'interrompit crédulement de questions pour la mieux enferrer, puis s'approchant de son

oreille, il lui dit qu'elle était une menteuse, une friponne, une coquine, une p... à chien, et lui répéta mot pour mot toute la conversation du roi et d'elle. Mme de Montespan en fut si troublée, qu'elle n'eut pas la force de lui répondre un seul mot, et à peine de gagner le lieu où elle allait, avec grande difficulté à surmonter et à cacher le tremblement de ses jambes et de tout son corps, en sorte qu'en arrivant dans le lieu de la répétition du ballet, elle s'évanouit. Toute la cour y était déjà. Le roi tout effrayé vint à elle, on eut de la peine à la faire revenir. Le soir elle conta au roi ce qui lui était arrivé, et ne doutait pas que ce ne fût le diable qui eût sitôt et si précisément informé Puyguilhem de tout ce qu'ils avaient dit de lui dans ce lit. Le roi fut extrêmement irrité de toutes les injures que Mme de Montespan en avait essuyées, et fort en peine comment Puyguilhem avait [pu] être si exactement et si subitement instruit.

Puyguilhem, de son côté, était furieux de manquer l'artillerie, de sorte que le roi et lui se trouvaient dans une étrange contrainte ensemble. Cela ne put durer que quelques jours. Puyguilhem, avec ses grandes entrées, épia un tête à tête avec le roi et le saisit. Il lui parla de l'artillerie et le somma audacieusement de sa parole. Le roi lui répondit qu'il n'en était plus tenu, puisqu'il ne la lui avait donnée que sous le secret, et qu'il y avait manqué. Là-dessus Puyguilhem s'éloigne de quelques pas, tourne le dos au roi, tire son épée, en casse la lame avec son pied, et s'écrie en fureur qu'il ne servira de sa vie un prince qui lui manque si vilainement de parole. Le roi, transporté de colère, fit peut-être dans ce moment la plus belle action de sa vie. Il se tourne à l'instant, ouvre la fenêtre, jette sa canne dehors, dit qu'il serait fâché d'avoir frappé un homme de qualité, et sort.

Le lendemain on l'embastille, mais pour peu de temps. Mme de Montespan et Louvois s'unirent plus tard contre lui et réussirent à le faire incarcérer. C'était après le mariage manqué avec Mademoiselle.

IL se connaissait fort en pierreries et à les faire bien monter, et Mme de Montespan l'y employait souvent. Un soir du milieu de novembre 1671, qu'il arrivait de Paris, où Mme de Montespan l'avait envoyé le matin pour des pierreries, comme le comte de Lauzun ne faisait que mettre pied à terre, et entrer dans sa chambre, le maréchal de Rochefort, capitaine des gardes en quartier, y entra presque au même moment et l'arrêta. Lauzun, dans la dernière surprise, voulut savoir pourquoi, voir le roi ou Mme de Montespan, au moins leur écrire : tout lui fut refusé. Il fut conduit à la Bastille, et peu après à Pignerol, où il fut enfermé sous une basse voûte.

On peut juger de l'état d'un homme tel qu'était Lauzun,

précipité en un clin d'œil de si haut dans un cachot du château de Pignerol, sans voir personne, et sans imaginer pourquoi. Il s'y soutint pourtant assez longtemps, mais à la fin il y tomba si malade qu'il fallut songer à se confesser. Je lui ai ouï conter qu'il craignit un prêtre supposé ; qu'à cause de cela il voulut opiniâtrement un capucin, et que dès qu'il fut venu, il lui sauta à la barbe, et la tira tant qu'il put de tous côtés pour voir si elle n'était point postiche. Il fut quatre ou cinq ans dans ce cachot. Les prisonniers trouvent des industries que la nécessité apprend. Il y en avait au-dessus de lui et à côté, aussi plus haut : ils trouvèrent moyen de lui parler. Ce commerce les conduisit à faire un trou bien caché pour s'entendre plus aisément, puis de l'accroître et de se visiter.

Le surintendant Fouquet était enfermé dans leur voisinage depuis décembre 1664, qu'il y avait été conduit de la Bastille, où on l'avait amené de Nantes où le roi était, et où il l'avait fait arrêter le 5 septembre 1661, et mener à la Bastille. Il sut par ses voisins, qui avaient trouvé aussi moyen de le voir, que Lauzun était sous eux. Fouquet, qui ne recevait aucune nouvelle, en espéra par lui, et eut grande envie de le voir. Il l'avait laissé jeune homme, pointant à la cour par le maréchal de Grammont, bien reçu chez la comtesse de Soissons d'où le roi ne bougeait, et le voyait déjà de bon œil. Les prisonniers qui avaient lié commerce avec lui firent tant qu'ils le persuadèrent de se laisser hisser par leur trou pour voir Fouquet chez eux, que Lauzun aussi était bien aise de voir. Les voilà donc ensemble, et Lauzun à conter sa fortune et ses malheurs à Fouquet. Le malheureux surintendant ouvrait les oreilles et de grands yeux quand il entendit dire à ce cadet de Gascogne, trop heureux d'être recueilli et hébergé chez le maréchal de Grammont, qu'il avait été général des dragons, capitaine des gardes, et eu la patente et la fonction de général d'armée. Fouquet ne savait plus où il en était, le crut fou, et qu'il lui racontait ses visions, quand il lui expliqua comment il avait manqué l'artillerie, et ce qui s'était passé après là-dessus ; mais il ne douta plus de la folie arrivée à son comble, jusqu'à avoir peur de se trouver avec lui, quand il lui raconta son mariage consenti par le roi avec Mademoiselle, comment rompu, et tous les biens qu'elle lui avait assurés. Cela refroidit fort leur commerce, du côté de Fouquet, qui, lui croyant la cervelle totalement renversée, ne prenait que pour des contes en l'air toutes les nouvelles que Lauzun lui disait de tout ce qui s'était passé dans le monde depuis la prison de l'un jusqu'à la prison de l'autre.

Celle du malheureux surintendant fut un peu adoucie avant celle de Lauzun. Sa femme, et quelques officiers du château de Pignerol, eurent permission de le voir et de lui apprendre des

nouvelles du monde. Une des premières choses qu'il leur dit fut de plaindre ce pauvre Puyguilhem, qu'il avait laissé jeune et sur un assez bon pied à la cour pour son âge, à qui la cervelle avait tourné, et dont on cachait la folie dans cette même prison ; mais quel fut son étonnement quand tous lui dirent et lui assurèrent la vérité des mêmes choses qu'il avait sues de lui ! Il n'en revenait pas, et fut tenté de leur croire à tous la cervelle dérangée : il fallut du temps pour le persuader. A son tour Lauzun fut tiré du cachot, et eut une chambre, et bientôt après la même liberté qu'on avait donnée à Fouquet, afin de se voir tous deux tant qu'ils voulurent. Je n'ai jamais su ce qui en déplut à Lauzun ; mais il sortit de Pignerol son ennemi, et a fait depuis tout du pis qu'il a pu à Fouquet, et après sa mort, jusqu'à la sienne, à sa famille.

Grâce à Mademoiselle, il obtint une liberté mitigée, puis entière. Il rentra définitivement en grâce pour avoir fait passer en France la reine d'Angleterre et le prince de Galles.

C'ÉTAIT une santé de fer avec les dehors trompeurs de la délicatesse. Il dînait et soupait à fond tous les jours, faisait très grande chère et très délicate, toujours avec bonne compagnie soir et matin, mangeait de tout, gras et maigre, sans nulle sorte de choix que son goût, ni de ménagement ; prenait du chocolat le matin, et avait toujours sur quelque table des fruits dans leur saison, des pièces de four dans d'autres temps, de la bière, du cidre, de la limonade, d'autres liqueurs pareilles à la glace, et allant et venant, en mangeait et en buvait toutes les après-dînées, et exhortait les autres à en faire autant ; il sortait de table le soir au fruit, et s'allait coucher tout de suite. Je me souviens qu'une fois entre bien d'autres, il mangea chez moi, après cette maladie, tant de poisson, de légumes et de toutes sortes de choses sans pouvoir l'en empêcher, que nous envoyâmes le soir chez lui savoir doucement s'il ne s'en était point fortement senti : on le trouva à table qui mangeait de bon appétit. La galanterie lui dura fort longtemps. Mademoiselle en fut jalouse, cela les brouilla à plusieurs reprises. J'ai ouï dire à Mme de Fontenilles, femme très aimable, de beaucoup d'esprit, très vraie et d'une singulière vertu, depuis un très grand nombre d'années, qu'étant à Eu avec Mademoiselle, M. de Lauzun y vint passer quelque temps, et ne put s'empêcher d'y courir des filles ; Mademoiselle le sut, s'emporta, l'égratigna, le chassa de sa présence. La comtesse de Fiesque fit le racommodement : Mademoiselle parut au bout d'une galerie ; il était à l'autre bout, et il en fit toute la longueur sur ses genoux jusqu'aux pieds de Mademoiselle. Ces scènes, plus ou moins fortes, recom-

mencèrent souvent dans les suites. Il se lassa d'être battu, et à son tour battit bel et bien Mademoiselle, et cela arriva plusieurs fois, tant qu'à la fin, lassés l'un de l'autre, ils se brouillèrent une bonne fois pour toutes, et [ne] se revirent jamais depuis ; il en avait pourtant plusieurs portraits chez lui, et n'en parlait qu'avec beaucoup de respect. On ne doutait pas qu'ils ne se fussent mariés en secret. A sa mort, il prit une livrée presque noire, avec des galons d'argent, qu'il changea en blancs, avec un peu de bleu quand l'or et l'argent fut défendus aux livrées.

Son humeur naturelle triste et difficile, augmentée par la prison et l'habitude de la solitude, l'avait rendu solitaire et rêveur, en sorte qu'ayant chez lui la meilleure compagnie il la laissait avec Mme de Lauzun, et se retirait tout seul des après-dînées entières, mais toujours plusieurs heures de suite, sans livre, le plus souvent, car il ne lisait que des choses de fantaisie, sans suite, et fort peu ; en sorte qu'il ne savait rien que ce qu'il avait vu, et jusqu'à la fin tout occupé de la cour et des nouvelles du monde. J'ai regretté mille fois son incapacité radicale d'écrire ce qu'il avait vu et fait. C'eût été un trésor des plus curieuses anecdotes, mais il n'avait nulle suite ni application. J'ai souvent essayé de tirer de lui quelques bribes. Autre misère. Il commençait à raconter ; dans le récit, il se trouvait d'abord des noms de gens qui avaient eu part à ce qu'il voulait raconter. Il quittait aussitôt l'objet principal du récit pour s'attacher à quelqu'une de ces personnes, et tôt après à une autre personne qui avait rapport à cette première, puis à une troisième, et à la manière des romans ; il enfilait ainsi une douzaine d'histoires à la fois qui faisaient perdre terre, et se chassaient l'une l'autre, sans jamais en finir pas une, et avec cela le discours fort confus, de sorte qu'il n'était pas possible de rien apprendre de lui, ni d'en rien retenir. Du reste, sa conversation était toujours contrainte par l'humeur ou par la politique, et n'était plaisante que par sauts et par les traits malins qui en sortaient souvent. Peu de mois avant sa dernière maladie, c'est-à-dire à plus de quatre-vingt-dix ans, il dressait encore des chevaux, et il fit cent passades au bois de Boulogne, devant le roi qui allait à la Muette, sur un poulain qu'il venait de dresser, et qui à peine l'était encore, où il surprit les spectateurs par son adresse, sa fermeté et sa bonne grâce. On ne finirait point à raconter de lui.

Sa dernière maladie se déclara sans prélude, presque en un moment, par le plus horrible de tous les maux, un cancer dans la bouche. Il le supporta jusqu'à la fin avec une fermeté et une patience incroyables, sans plainte, sans humeur, sans le moindre contre-temps, lui qui en était insupportable à lui-même. Quand il se vit un peu avancé dans son mal, il se retira dans un petit appartement qu'il avait d'abord loué dans cette vue dans

l'intérieur du couvent des Petits-Augustins, dans lequel on entrait de sa maison, pour y mourir en repos, inaccessible à Mme de Biron et à toute autre femme, excepté à la sienne, qui eut permission d'y entrer à toutes heures, suivie d'une de ses femmes.

Dans cette dernière retraite, le duc de Lauzun n'y donna accès qu'à ses neveux et à ses beaux-frères, et encore le moins et le plus courtement qu'il put. Il ne songea qu'à mettre à profit son état horrible, et à donner tout son temps aux pieux entretiens de son confesseur et de quelques religieux de la maison à de bonnes lectures, et à tout ce qui pouvait le mieux préparer à la mort. Quand nous le voyions, rien de malpropre, rien de lugubre, rien de souffrant ; politesse, tranquillité, conversation peu animée, fort indifférente à ce qui se passait dans le monde, en parlant peu et difficilement ; toutefois, pour parler de quelque chose, peu ou point de morale, encore moins de son état, et cette uniformité si courageuse et si paisible se soutint égale quatre mois durant, jusqu'à la fin ; mais, les dix ou douze derniers jours, il ne voulut plus voir ni beaux-frères ni neveux ; et sa femme, il la renvoyait promptement. Il reçut tous les sacrements avec beaucoup d'édification, et conserva sa tête entière jusqu'au dernier moment. Le matin du jour, dont il mourut la nuit suivante, il envoya chercher Biron, lui dit qu'il avait fait pour lui tout ce que Mme de Lauzun avait voulu ; que, par son testament, il lui donnait tous ses biens, excepté un legs assez médiocre à Castelmoron, fils de son autre sœur, et des récompenses à ses domestiques ; que tout ce qu'il avait fait pour lui depuis son mariage, et ce qu'il faisait en mourant, Biron le devait en entier à Mme de Lauzun ; qu'il n'en devait jamais oublier la reconnaissance ; qu'il lui défendait, par l'autorité d'oncle et de testateur, de lui faire jamais ni peine, ni trouble, ni obstacle, et d'avoir jamais aucun procès contre elle sur quoi que ce pût être. C'est Biron lui-même qui me le dit le lendemain, dans les mêmes termes que je les rapporte. [M. de Lauzun] lui dit adieu d'un ton ferme, et le congédia.

Mort du duc d'Orléans.

J'ALLAI le 21 décembre, de Meudon à Versailles, au sortir de table, chez M. le duc d'Orléans ; je fus trois quarts d'heure seul avec lui dans son cabinet, où je l'avais trouvé seul. Nous nous y promenâmes toujours parlant d'affaires, dont il allait rendre compte au roi ce jour-là même. Je ne trouvai nulle différence à son état ordinaire, épaissi et appesanti depuis quelque temps, mais l'esprit net et le raisonnement tel qu'il l'eut toujours. Je revins tout de suite à Meudon ; j'y causai en

arrivant avec Mme de Saint-Simon quelque temps. La saison faisait que nous y avions peu de monde, je la laissai dans son cabinet et je m'en allai dans le mien.

Au bout d'une heure au plus, j'entends des cris et un vacarme subit ; je sors, et je trouve Mme de Saint-Simon tout effrayée qui m'amenait un palefrenier du marquis de Ruffec, qui de Versailles me mandait que M. le duc d'Orléans était en apoplexie. J'en fus vivement touché, mais nullement surpris ; je m'y attendais, comme on a vu, depuis longtemps. Je pétille après ma voiture qui me fit attendre par l'éloignement du château neuf aux écuries, je me jette dedans et m'en vais tant que je puis. A la porte du parc, autre courrier du marquis de Ruffec qui m'arrête, et qui m'apprend que c'en est fait. Je demeurai là plus d'une demi-heure absorbé en douleur et en réflexions. A la fin je pris mon parti d'aller à Versailles, où j'allai tout droit m'enfermer dans mon appartement. Nangis, qui voulait être premier écuyer, aventure dont je parlerai après, m'avait succédé chez M. le duc d'Orléans, et expédié en bref, le fut par Mme Falari, aventurière fort jolie, qui avait épousé un autre aventurier, frère de la duchesse de Béthune. C'était une des maîtresses de ce malheureux prince. Son sac était fait pour aller travailler chez le roi, et il causa près d'une heure avec elle en attendant celle du roi. Comme elle était tout proche, assis près d'elle chacun dans un fauteuil, il se laissa tomber de côté sur elle, et oncques depuis n'eut pas le moindre rayon de connaissance, pas la plus légère apparence.

La Falari, effrayée au point qu'on peut imaginer, cria au secours de toute sa force, et redoubla ses cris. Voyant que personne ne répondait, elle appuya comme elle put ce pauvre prince sur les deux bras contigus des deux fauteuils, courut dans le grand cabinet, dans la chambre, dans les antichambres sans trouver qui que ce soit, enfin dans la cour et dans la galerie basse. C'était sur l'heure du travail avec le roi, que les gens de M. le duc d'Orléans étaient sûrs que personne ne venait chez lui, et qu'il n'avait que faire d'eux parce qu'il montait seul chez le roi par le petit escalier de son caveau, c'est-à-dire de sa garde-robe, qui donnait dans la dernière antichambre du roi, où celui qui portait son sac l'attendait, et s'était à l'ordinaire rendu par le grand escalier et par la salle des gardes. Enfin la Falari amena du monde, mais point de secours qu'elle envoya chercher par qui elle trouva sous sa main. Le hasard, ou pour mieux dire, la Providence avait arrangé ce funeste événement à une heure où chacun était d'ordinaire allé à ses affaires ou en visite, de sorte qu'il s'écoula une bonne demi-heure avant qu'il vînt ni médecin ni chirurgien, et peu moins pour avoir des domestiques de M. le duc d'Orléans.

Sitôt que les gens du métier l'eurent envisagé, ils le jugèrent sans espérance. On l'étendit à la hâte sur le parquet, on l'y saigna ; il ne donna pas le moindre signe de vie pour tout ce qu'on put lui faire. En un instant que les premiers furent avertis, chacun de toute espèce accourut ; le grand et le petit cabinet étaient pleins de monde. En moins de deux heures tout fut fini, et peu à peu la solitude y fut aussi grande qu'avait été la foule. Dès que le secours fut arrivé, la Falari se sauva et gagna Paris au plus vite.

Retraite de Saint-Simon.

M. le Duc fut déclaré premier ministre, grâce à l'appui secret de Fleury. Quant à Saint-Simon, il n'avait plus rien a faire à la cour.

Mme DE SAINT-SIMON alla le lendemain à Versailles faire sa cour au roi sur cet événement, et voir Mme la duchesse d'Orléans et Monsieur son fils. M. de Fréjus alla chez Mme de Saint-Simon dès qu'il la sut à Versailles, où elle ne coucha point. A travers toutes les belles choses qu'il lui dit de moi et sur moi, elle crut comprendre qu'il me saurait plus volontiers à Paris qu'à Versailles. La Vrillière qui la vint voir aussi, et qui avait plus de peur de moi encore que le Fréjus, se cacha moins par moins d'esprit et de tour, et scandalisa davantage Mme de Saint-Simon par son ingratitude après tout ce que j'avais fait pour lui. Ce petit compagnon comptait avoir tonnelé [1] M. le Duc par sa diligence à l'avertir et à le servir, et brusquer son duché tout de suite. Lorsqu'il m'en avait parlé du temps de M. le duc d'Orléans, la généralité de mes réponses ne l'avait pas mis à son aise à mon égard. Il voulait jeter de la poudre aux yeux et tromper M. le Duc par de faux exemples, dont il craignait l'éclaircissement de ma part. Il ne m'en fallait pas tant pour me confirmer dans le parti que de longue main j'avais résolu de prendre sur l'inspection de l'état menaçant de M. le duc d'Orléans. Je m'en allai à Paris, bien résolu de ne paraître devant les nouveaux maîtres du royaume que dans les rares nécessités ou de bienséances indispensables, et pour des moments avec la dignité d'un homme de ma sorte, et de celle de tout ce que j'avais personnellement été. Heureusement pour moi je n'avais, dans aucun temps, perdu de vue le changement total de ma situation, et pour dire la vérité, la perte de Mgr le duc de Bourgogne, et tout ce que je voyais dans le gouvernement m'avait émoussé sur toute autre de même nature. Je m'étais vu

1. *Avoir tonnelé* : avoir amené à ses vues.

enlever ce cher prince au même âge que mon père avait perdu Louis XIII, c'est-à-dire, mon père à trente-six ans, son roi de quarante et un ; moi, à trente-sept, un prince qui n'avait pas encore trente ans, prêt à monter sur le trône, et à ramener dans le monde la justice, l'ordre, la vérité ; et depuis, un maître du royaume constitué à vivre un siècle, tel que nous étions lui et moi l'un à l'autre, et qui n'avait pas six mois plus que moi. Tout m'avait préparé à me survivre à moi-même, et j'avais tâché d'en profiter.

Conclusion.

ME voici enfin parvenu au terme jusqu'auquel je m'étais proposé de conduire ces Mémoires. Il n'y en peut avoir de bons que de parfaitement vrais, ni de vrais qu'écrits par qui a vu et manié lui-même les choses qu'il écrit, ou qui les tient de gens dignes de la plus grande foi, qui les ont vues et maniées ; et de plus, il faut que celui qui écrit aime la vérité jusqu'à lui sacrifier toutes choses. De ce dernier point, j'ose m'en rendre témoignage à moi-même, et me persuader qu'aucun de tout ce qui m'a connu n'en disconviendrait. C'est même cet amour de la vérité qui a le plus nui à ma fortune ; je l'ai senti souvent, mais j'ai préféré la vérité à tout, et je n'ai pu me ployer à aucun déguisement ; je puis dire encore que je l'ai chérie jusque contre moi-même. On s'apercevra aisément des duperies où je suis tombé, et quelquefois grossières, séduit par l'amitié ou par le bien de l'État, que j'ai sans cesse préféré à toute autre considération, sans réserve, et toujours à tout intérêt personnel, comme encore [en] bien d'autres occasions que j'ai négligé d'écrire, parce qu'elles ne regardaient que moi, sans connexion d'éclaircissements ou de curiosité sur les affaires ou le cours du monde.

Reste à toucher l'impartialité, ce point si essentiel et tenu pour si difficile, je ne crains point de le dire, impossible à qui écrit ce qu'il a vu et manié. On est charmé des gens droits et vrais ; on est irrité contre les fripons dont les cours fourmillent ; on l'est encore plus contre ceux dont on a reçu du mal. Le stoïque est une belle et noble chimère. Je ne me pique donc pas d'impartialité, je le ferais vainement. On trouvera trop, dans ces Mémoires, que la louange et le blâme coulent de source à l'égard de ceux dont je suis affecté, et que l'un et l'autre est plus froid sur ceux qui me sont plus indifférents ; mais néanmoins vif toujours pour la vertu, et contre les malhonnêtes gens, selon leur degré de vices ou de vertu. Toutefois, je me rendrai encore ce témoignage, et je me flatte que le tissu de ces Mémoires ne me le rendra pas moins, que j'ai été infiniment en garde contre mes affections et mes aversions, et encore plus contre celles-ci, pour ne parler des uns et des autres que la balance à la main,

non seulement ne rien outrer, mais ne rien grossir, m'oublier, me défier de moi comme d'un ennemi, rendre une exacte justice, et faire surnager à tout la vérité la plus pure. C'est en cette manière que je puis assurer que j'ai été entièrement impartial, et je crois qu'il n'y a point d'autre manière de l'être.

Pour ce qui est de l'exactitude et de la vérité de ce que je raconte, on voit par les Mémoires mêmes que presque tout est puisé de ce qui a passé par mes mains, et le reste, de ce que j'ai su par ceux qui avaient traité les choses que je rapporte. Je les nomme ; et leur nom ainsi que ma liaison intime avec eux est hors de tout soupçon. Ce que j'ai appris de moins sûr, je le marque ; et ce que j'ai ignoré, je n'ai pas honte de l'avouer. De cette façon les Mémoires sont de source, de la première main. Leur vérité, leur authenticité ne peut être révoquée en doute ; et je crois pouvoir dire qu'il n'y en a point eu jusqu'ici qui aient compris plus de différentes matières, plus approfondies, plus détaillées, ni qui forment un groupe plus instructif ni plus curieux.

Comme je n'en verrai rien, peu m'importe. Mais si ces Mémoires voient jamais le jour, je ne doute pas qu'ils n'excitent une prodigieuse révolte. Chacun est attaché aux siens, à ses intérêts, à ses prétentions, à ses chimères, et rien de tout cela ne peut souffrir la moindre contradiction. On n'est ami de la vérité qu'autant qu'elle favorise, et elle favorise peu de toutes ces choses-là. Ceux dont on dit du bien n'en savent nul gré, la vérité l'exigeait. Ceux, en bien plus grand nombre, dont on ne parle pas de même entrent d'autant plus en furie que ce mal est prouvé par les faits ; et comme au temps où j'ai écrit, surtout vers la fin, tout tournait à la décadence, à la confusion, au chaos, qui depuis n'a fait que croître, et que ces Mémoires ne respirent qu'ordre, règle, vérité, principes certains, et montrent à découvert tout ce qui y est contraire, qui règnent de plus en plus avec le plus ignorant, mais le plus entier empire, la convulsion doit donc être générale contre ce miroir de vérité. Aussi ne sont-ils pas faits pour ces pestes des États qui les empoisonnent, et qui les font périr par leur démence, par leur intérêt, par toutes les voies qui en accélèrent la perte, mais pour ceux qui veulent être éclairés pour la prévenir, mais qui malheureusement sont soigneusement écartés par les accrédités et les puissants qui ne redoutent rien plus que la lumière et pour des gens qui ne sont susceptibles d'aucun intérêt que de ceux de la justice, de la vérité, de la raison, de la règle, de la sage politique, uniquement tendus au bien public.

Il me reste une observation à faire sur les conversations que j'ai eues avec bien des gens, surtout avec Mgr le duc de Bourgogne, M. le duc d'Orléans, M. de Beauvilliers, les ministres,

le duc du Maine une fois, trois ou quatre avec le feu roi, enfin avec M. le Duc et beaucoup de gens considérables, et sur ce que j'ai opiné, et les avis que j'ai pris, donnés ou disputés. Il y en a de tels, et en nombre, que je comprends qu'un lecteur qui ne m'aura point connu sera tenté de mettre au rang de ces discours factices que des historiens ont souvent prêtés du leur à des généraux d'armées, à des ambassadeurs, à des sénateurs, à des conjurés, pour orner leurs livres. Mais je puis protester, avec la même vérité qui jusqu'à présent a conduit ma plume, qu'il n'y a aucun de tous ces discours, que j'ai tenus et que je rapporte, qui ne soit exposé dans ces Mémoires avec la plus scrupuleuse vérité, ainsi que ceux qui m'ont été tenus ; et que, s'il y avait quelque chose que je pusse me reprocher, [ce] serait d'avoir plutôt affaibli que fortifié les miens dans le rapport que j'en ai fait ici, parce que la mémoire en peut oublier des traits, et qu'animé par les objets et par les choses, on parle plus vivement et avec plus de force qu'on ne rapporte après ce qu'on a dit. J'ajouterai, avec la même confiance que j'ai témoignée ci-dessus, que personne, de tout ce qui m'a connu et a vécu avec moi, ne concevrait aucun soupçon sur la fidélité du récit que je fais de ces conversations, pour fortes qu'elles puissent être trouvées, et qu'il n'y en aurait aucun qui m'y reconnût trait pour trait.

Un défaut qui m'a toujours déplu, entre autres, dans les Mémoires, c'est qu'en les finissant le lecteur perd de vue les personnages principaux dont il y a été le plus parlé, dont la curiosité du reste de leur vie demeure altérée. On voudrait voir tout de suite ce qu'ils sont devenus, sans aller chercher ailleurs avec une peine que la paresse arrête aux dépens de ce qu'on désirerait savoir. C'est ce que j'ai envie de prévenir ici, si Dieu m'en donne le temps. Ce ne sera pas avec la même exactitude que lorsque j'étais de tout. Quoique le cardinal Fleury ne m'ait rien caché de ce que j'avais envie de savoir des affaires étrangères, dont presque toujours il me parlait le premier, et aussi de quelques affaires de la cour, tout cela était si peu suivi de ma part et avec tant d'indifférence, et encore plus de moi avec les ministres ou d'autres gens instruits, interrompu encore de si vastes lacunes, que j'ai tout lieu de craindre que ce supplément ou suite de mes Mémoires ne soit fort languissant, mal éclairé et fort différent de ce que j'ai écrit jusqu'ici ; mais au moins y verra-t-on ce que sont devenus les personnages qui ont paru dans les Mémoires, qui est tout ce que je me propose, jusqu'à la mort du cardinal Fleury.

Dirai-je enfin un mot du style, de sa négligence, de répétitions trop prochaines des mêmes mots, quelquefois de synonymes trop multipliés, surtout de l'obscurité qui naît souvent de la

longueur des phrases, peut-être de quelques répétitions ? J'ai senti ces défauts ; je n'ai pu les éviter, emporté toujours par la matière, et peu attentif à la manière de la rendre, sinon pour la bien expliquer. Je ne fus jamais un sujet académique, je n'ai pu me défaire d'écrire rapidement. De rendre mon style plus correct et plus agréable en le corrigeant, ce serait refondre tout l'ouvrage, et ce travail passerait mes forces, il courrait risque d'être ingrat. Pour bien corriger ce qu'on a écrit il faut savoir bien écrire ; on verra aisément ici que je n'ai pas dû m'en piquer. Je n'ai songé qu'à l'exactitude et à la vérité. J'ose dire que l'une et l'autre se trouvent étroitement dans mes Mémoires, qu'ils en sont la loi et l'âme, et que le syle mérite en leur faveur une bénigne indulgence. Il en a d'autant plus besoin, que je ne puis le promettre meilleur pour la suite que je me propose.

TESTAMENT OLOGRAPHE

DU DUC

DE SAINT-SIMON [1]

Au nom du Père, du Fils et du S. Esprit, un seul Dieu en trois Personnes.

Estant presentement dans la ville de Paris, dans la maison que je loue rüe Grenelle, fauxbourg S. Germain, Parroisse de S. Sulpice, le vingt sixième juin mil sept cent cinquante quatre, moy Loüis Duc de S. Simon, par la grâce de Dieu sain de corps et d'esprit, après avoir sérieusement réflechi sur l'instabilité de la vie humaine, mon age si avancé, la servitude de la mort, l'incertitude de son heure : de peur d'estre prévenu par elle, j'ay ecrit de ma main et signé aussy de ma main le present testament olographe et la disposition de ma dernière volonté.

Premierement, comme Enfant de Dieu quoyque tres indigne, et de sa sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine dans laquelle je suis né, et dans laquelle je veux vivre et mourir, moyennant la grace de Dieu qui m'y a fait naistre et vivre, je me recommande en toutte humilité, Foy et Espérance mon ame a Dieu le Pere, le Fils et le S. Esprit qui est la tres sainte et adorable Trinité, pour en obtenir tout indigne que j'en suis, misericorde et le salut éternel, par le prix infini de l'Incarnation, des souffrances et du sang de Nostre Seigneur et Redempteur Jesus Christ. Et encore je me recommande à la tres sainte Vierge sa Mere, a S. Louis mon patron, et a tous les Saints de la Cour céleste, les priant d'interceder pour moy auprès de Dieu.

Secondement, je veux que mes debtes soyent payées le plus promptement que faire se pourra.

Troisiemement, je veux que tous les legs faits par ma tres chere éspouse, soyent acquités avec toutte l'exactitude et la promptitude possible, singulièrement la fondation de trois sœurs de charité dans le bourg de la Ferté Arnauld dit le Vidame ; gage et maison d'icelles, bouillons, nourriture, medicaments, meubles ustenciles pour elles et pour les pauvres malades ; et celle aussy d'un Vicaire audit lieu et Parroisse, si de mon vivant elles

1. Ce testament est de 1754. Nous en avons gardé l'orthographe.

nestaient pas faites. Ce que j'ordonne d'autant plus expressément que j'en suis l'Executeur testamentaire, que j'ay eu toujours ces fondations a cœur, que j'y ay inutilement travaillé jusqu'a présent, et que je desire par dessus toutes les choses de ce monde que ses volontés soyent pleinement exécutées et accomplies, soit qu'elles soyent éxprimées ou non en ce mien testament.

Quatriémement, lorsqu'il aura plu a Dieu me retirer de ce monde, je veux que mon corps soit laissé au moins trente heures sans y toucher ny le deplacer, sinon pour s'assurer qu'il n'y a plus de vie, qu'au bout de ce temps il soit ouvert en deux endroits, scavoir au haut du nés et à la gorge au haut de la poitrine, pour reconnoistre a l'utilité publique, les causes de cet enchiffrement [1] qui m'a esté une vraye maladie, et de ces estouffements estranges dont je me suis depuis toujours ressenti.

Cinquiémement, je veux que de quelque lieu que je meure, mon corps soit apporté et inhumé dans le caveau de l'Église paroissiale dudit lieu de la Ferté aupres de celuy de ma tres chere espouse, et qui soit fait et mis anneaux, crochets et liens de fer qui attachent nos deux cercueils si étroittement ensemble et si bien rivés, qu'il soit impossible de les separer l'un de l'autre sans les briser tous deux. Je veux aussy et ordonne tres expressement qu'il soit mis et rivé sur nos deux cercueils une plaque de cuivre, sur chacune desquelles soyent respectivement gravés nos noms et ages, le jour trop heureux pour moy de nostre mariage et celuy de nostre mort : que sur la sienne, autant que l'espace le pourra permettre, soyent gravées ses incomparables vertus : sa piété inaltérable de toute sa vie si vraye, si simple, si constante, si uniforme, si solide, si admirable, si singulierement aimable qui la rendue les delices et l'admiration de tout ce qui l'a connüe, et sur touttes les deux plaques, la tendresse extreme et reciproque, la confience sans reserve, l'union intime parfaite sans lacune, et si pleinement reciproque dont il a plu a Dieu benir singulièrement tout le cours de nostre mariage, qui a fait de moy tant qu'il a duré, l'homme le plus heureux, goustant sans cesse l'inestimable prix de cette Perle unique, qui réunissant tout ce qu'il est possible d'aimable et d'estimable avec le don du plus excellent conseil, sans jamais la plus legere complaisance en elle mesme, ressembla si bien a la femme forte decrite par le S. Esprit, de laquelle aussy la perte m'a rendu la vie a charge, et le plus malheureux de tous les hommes par l'amertume et les pointes que j'en ressents jour et nuit, en presque tous les moments de ma vie. Je veux et j'ordonne tres expressement aussy, que le témoignage de tant de si grandes et

1. *Enchiffrement* : enchifrènement.

de si aimables vertus de nostre si parfaite union, et de l'extreme et continuelle douleur ou m'a plongé une séparation si affreuse, soit écrit et gravé bien au long de la maniere la plus durable sur un marbre, pour que cela je veux qui soit fort long et large, appliqué pour estre vu de tout le monde dans l'Eglise dudit la Ferté a l'endroit du mur le plus immediat au caveau de notre sepulture avec nos armes et qualités, sans nulle magnificence ny rien qui ne soit modeste. Je conjure tres instament l'Executeur de ce present testament, d'avoir un soin et une attention particulière à l'exécution éxacte de tout le contenu de ce present article, pour laquelle je me raporte et legue pour la dépense ce que ledit Exécuteur jugera a propos. dont je le constitue Ordonateur.

Sixiémement, je veux que le jour de l'inhumation de mon corps, il soit fait, dit et célébré un service solemnel et des Messes basses autant qu'il sera possible dans ladite Eglise de la Ferté pour le repos de mon ame, avec les collectes pour le repos de celle de ma très chere espouse, et qu'il soit donné le mesme jour audit lieu cinq cent francs aux pauvres, et dit au plustost qu'il se pourra, en diverses Eglises, deux mil Messes pour le repos de mon ame, et quinze cent francs aux pauvres.

Septiesmement, je donne et légue a la fabrique a l'Eglise parroissiale dudit la Ferté la somme de mil livres une fois payée, laquelle sera mise en fond acquis pour cela, qui produira cinquante livres de rente, ou mis de mesme en rente foncière, moyennant quoy ladite fabrique sera tenue de faire dire et célébrer tous les ans a perpétuité dans lad. Eglise deux services, l'un le jour annuel de mon déceds, l'autre le vingt un janvier, jour du deceds de ma tres chere espouse pour le repos de nos ames avec les colléctes comme cy dessus, pour celuy ou celle dont ce ne sera pas le jour du déceds. En outre douze Messes basses avec les collectes cy dessus pour celuy ou celle dont ce ne sera pas le jour du deceds pour le repos de nos ames, qui seront dittes en la mesme Eglise le mesme jour de chaque service. Et de plus douze Messes basses a mesme fin qui seront dittes en la mesme Eglise, à l'Autel la plus proche de notre sépulture, alternativement par mois le jour de la datte de mon déceds, et de celuy de ma tres chere espouse, avec comme dessus les collectes pour celuy ou celle dont ce ne sera pas le jour du déceds : lesquelles Messes basses et deux services seront annoncés au prosne de laditte Paroisse le dimanche precedant imédiatement le jour desdits deux services, et douze Messes basses, une chaque mois, et sera chanté un Libera pour le repos de nos ames a la fin de la grand Messe Parroissiale pour le repos de nos ames, en laquelle laditte annonce aura esté faitte. Et la veille desdits deux services ou grandes Messes par an, seront

chantées les vespres, matines et laudes des morts pour le repos de nos ames. Et si lesdits jours marqués pour célébrer lesdits deux services et douze Messes basses, et autres douze Messes basses une par chacun mois se trouveraient empeschés par dimanches ou festes, seront lesdits services et Messes basses avancées au jour le plus comode et le plus prochain du jour naturel empesché.

Huitiesmement, je défends tres expressément toutes tentures, armoiries et ceremonies quelconques, tant dans le lieu ou je mourray, qu'au transport de mon corps, en toutte Église et en l'Église dudit la Ferté, et partout ailleurs, ainsy que touttes littres [1] aux Églises de mes seigneuries.

Neuviémement, je prie Me la Mareschale de Montmorency de vouloir bien recevoir comme une marque de ma vraye amitié la croix de bois bordée de metail avec laquelle le saint abbé Réformateur de la Trappe a esté beni, que depuis sa mort j'ay toujours portée, les choses qui luy ont servi qui me restent de luy, quelques reliques que j'ay toujours portées, un portrait de poche de ma tres chere espouse qui n'est jamais sorti de la mienne depuis nostre mariage quoyque beaucoup moins bien qu'elle nestait alors, et ses tablettes que j'ay toujours portées depuis que j'ay eu l'affreux malheur de la perdre.

Dixiémement, je laisse a ma fille, la Psse de Chimay, la bague d'un rubis ou est gravé le portrait de Louis treize, que je porte à mon doigt depuis plus de cinquante ans, un autre bague de composition ou est le mesme portrait, les pieces de monnoyes de Varin et les medailles que j'ay de ce grand et juste Prince qui a jamais nous doit estre si cher et une bourse de cent jettons d'argent ou il est representé, et ce que j'ay de mignatures peintes par ma mere et les portraits de sa chambre.

Onsiemement, je donne et substitue a ma petite fille et unique heritière, la Comtesse de Valentinois, tous les portraits que j'ay a la Ferté et chés moy a Paris qui sont tous de famille, de reconnoissance, ou d'intime amitié. Je la prie de les tendre [2] et de les pas laisser dans un gardemeuble.

Dousiemement, je donne à mon cousin M. de S. Simon, Evesque de Metz, tous mes manuscrits tant de ma main qu'autres et les lettres que j'ay gardées pour diverses raisons desquelles je proteste qu'aucune ne regarde les affaires de mes biens et Maison.

Treisiemement, je donne et legue à Me de la Lande de present

1. Bande noire qu'on tend autour de l'église et sur laquelle sont appliquées les armoiries du défunt.

2. Sur les murs.

retirée aux Hospitalieres de Pontoise, quinze cent livres par an sa vie durant.

Quatorsiémement, je lègue quatre cent francs par an leur vie durant chacun à Lodier, qui a soin de mes livres et qui a deja un legs de ma chere espouse, a Piat, mon officier, qui me sert aussy de maistre d'hostel, a Raimbault, mon valet de chambre, et a Albot qui a soin de mes chasses a la Ferté. Deux cent francs par an au dernier vivant a Tocart et a sa femme chaque année depuis le jour de mon deceds, soit qu'ils restent concierges du chasteau de la Ferté ou non, et deux cent francs a Gabrielle Bertaut, sa vie durant, filleule de ma chere espouse, et actuellement femme de chambre de Mᵉ de S. Germain-Beaupré.

Quinsiemement, je legue a Raimbault, mon valet de chambre, outre ce que je luy ay legué cy dessus, ma garderobe, ma montre d'or, mes tabatieres, mes croix d'or du S. Esprit et de S. Louis, excepté le reste de l'argenterie de ma garderobe, avertissant qu'il faut rendre mon collier du S. Esprit et la croix qui y pend au grand Tresorier de l'ordre, et la croix de S. Louis que le Roy m'a donnée, au bureau de la guerre.

Seisiesmement, je legue une fois payé trois mil livres au Sʳ. Bertrand que je ne puis trop louer depuis qu'il prend soin de mes affaires, mil livres au Sʳ. du Mesme, qui a esté mon tres bon et tres fidele maistre d'hostel et qui l'est a present de M. de Maurepas, mil livres au Sʳ. Foucault, mon chirurgien, cinq cent francs a Monfort, mon cuisinier, six cent francs a Broëller mon suisse, autres six cent francs a Contois, mon laquais, que son asthme rendra difficile a placer, deux cent francs a chacun de mes deux autres laquais, deux cent francs a mon postillon, autant au frotteur, trois cent francs a Laurent, deux cent francs a Marie qui fait bien des choses de service dans la Maison, cent francs au garçon de cuisine et quatre cent francs a mon cocher Fribourg, si on ne lit pas bien parce que j'ay recrit la somme, c'est quatre cent francs que je luy donne. Declarant bien expressement que je révoque tous les legs faits à ceux de mes domestiques actuels qui ne seroient plus à moy au jour de mon déceds. Je suis si content de tous, principalement des principaux, et j'en ay toujours esté si fidelement et si honnestement servi, que j'ay grand regret de ne pouvoir le reconnoistre mieux.

Je donne à l'Abbaye de la Trappe le portrait original de leur saint abbé et Reformateur, et je demande tres instament a tous les Abbés, Religieux et Solitaires de cette Sᵗᵉ. maison leurs prières et sacrifices pour le repos de mon ame, de celle de ma tres chere espouse et de tous les miens.

Je prie Monsieur Daguesseau de Fresne, Conseiller d'Estat ordinaire, duquel ainsy que de sa famille j'ay toujours receu

beaucoup de marques d'amitié, de vouloir bien m'en donner cette dernière, d'estre l'Executeur de ce mien testament olographe, et de le faire executer et accomplir de point en point selon sa forme et teneur, me démettant entre ses mains de tous mes biens et de tout ce que j'ay en ce monde pour cet effet. Je le supplie en mesme temps de vouloir bien accepter un de mes plus beaux et plus agreables tableaux de Raphael qui represente la Ste. Vierge assise tenant Nostre Seigneur Jesus Christ son divin Fils sur ses genoux, que je luy legue.

Lequel present testament, écrit de ma main, j'ay pour marque et témoignage de ma dernière volonté signé de ma main audit lieu, an, mois et jour que dessus.

Signé : Louis Duc de St Simon.

(Suivent ces mentions).

Contrôlé à Paris le 6 mars 1755, reçu soixante livres. *Signé* illisiblement.

Vu au greffe des insinuations du Chatelet de Paris, sans préjudice des droits. Ce 6 mars 1755.

Signé : Levacher, pour M. Thiers.

« Il est ainsi en l'original du testament ci-dessus littéralement » transcrit, de M. le Duc de Saint-Simon, décédé à Paris, le » deux mars dix-sept cent cinquante cinq, déposé pour minute » à Me Delaleu, notaire, aux termes de l'acte d'ouverture dudit » testament, dressé par Messire Dargouger, Conseiller du Roy » et Lieutenant civil de la Prévôté de Paris, le 2 mars 1755. Le » tout étant en la possession de Me Louis Edouard Dreux, » notaire à Paris soussigné, comme successeur médiat dud. » Me Delaleu, ancien notaire à Paris.

« Paris, ce dix-neuf avril mil huit cent cinquante-six.

« *Signé :* Dreux. »

INDEX

DES PRINCIPAUX PERSONNAGES

CITÉS DANS LES « MÉMOIRES DE SAINT-SIMON »

Abbesse de Fontevrault, I, 162.
Aguesseau (d'), III, 179.
Albéroni, II, 39; IV, 27, 79.
Anjou (Duc d'), I, 118.
Antin (Duc d'), II, 22, 24.
Argenton (d'), IV, 20, 89.
Argenton (Mme d'), II, 91.
Arouet de Voltaire, III, 176.
Astorga y Cespedez (Diego d'), IV, 18.
Asturies (Princesse des), IV, 137.
Aubigné (Comte d'), I, 83.
Aubigné (Mme d'), I, 84.

Barbezieux (M. de), I, 99, 120.
Beauvilliers (Duc de), I, 48, 176; II, 151, 173; III, 42.
Bechameil, I, 155.
Bernard (Samuel), II, 33.
Berry (Duc de), II, 106; III, 7, 25.
Berry (Duchesse de), II, 149; III, 79, 170; IV, 64, 71.
Besons, II, 76.
Boisguilbert, II, 10.
Bontems, I, 121.
Bossuet, I, 78.
Boudin, II, 116.
Boufflers, II, 73, 153.
Bouillon (Cardinal de), III, 67.
Bourgogne (Duc de), I, 85; II, 103, 139.
Bourgogne (Duchesse de), I, 163; II, 13, 30.
Brissac, III, 5.

Campistron, II, 39
Castries (Mme de), I, 76.
Catinat, II, 159.
Caylus (Mme de), I, 169.
Cellamare, IV, 54.
Chalais, II, 180.
Chamillart (Comte de), I, 141.
Chamillart, I, 106; II, 9.
Charlus (Mme de), IV, 60.
Charmel (Du), I, 98, 182.
Charnacé, I, 89.
Chartres (Duc de), I, 28, 29.
Chartres (Vidame de), I, 27.
Chaulieu (Abbé de), II, 39; IV, 89.
Chevreuse (Duc de), II, 186.
Chevreuse (Mme de), II, 186.
Choiseul (Maréchal de), II, 120.
Coettenfao (M. de), III, 71.
Coettenfao (Mme de), III, 69.
Coislin (Cardinal de), I, 66.
Coislin (Duc de), I, 143.
Conti (Prince de), I, 78, 91; II, 51.
Conti (Princesse de), I, 57.

Dangeau, I, 70; IV, 91,
Dangeau (Mme), I, 70.
Daniel (Le P.), III, 14.
Daquin, I, 46.
Dauphin (Le), II, 146, 165.
Dauphine (La), II, 147, 159.
Desmarests, II, 29; III, 169.
Dubois, III, 73; IV, 84, 97, 170, 180.
Dubois (Mme), IV, 178.
Duc (M. le), II, 97.

Fagon, I, 46.
Fargues, I, 175.
Farnèse (Elisabeth), IV, 128.
Fénelon, I, 64, 77, 87; II, 135; III, 57.
Fleury, IV, 29.
Fontevrault, V. Abbesse de Fontevrault.

Gesvres (Duc de), I, 110.
Grammont (Comte de), II, 8.
Guillaume III, I, 140.

Harcourt (Princesse d'), I, 152.
Harlay, I, 53.
Helvétius (Le médecin), I, 123.
Horn (Comte de), IV, 86.

Ibrahim, I, 181.

La Chaise (P. de), II, 47.
La Feuillade, I, 134.
La Queue (Mme), I, 161.
La Rochefoucauld (de), I, 40; II, 61; III, 17.
Lauzun (Duc de), IV, 186.
La Vallière (Mme de), II, 115.
Lavienne, I, 62.
Law, III, 174; IV, 32 70, 95.

Le Nôtre, I, 114.
Léon (Prince de), II, 35.
Lorges (Maréchal de), I, 59, 147.
Lorges (Mme de), I, 59.
Lorges (Mlle de), I, 60.
Louis XIV, II, 25; III, 36, 96, 104, 112, 137, 139, 146.
Louis XV, IV, 17, 83, 102.
Louville, I, 49.
Luxembourg (Maréchal de), I, 53, 58, 115.

Madame, I, 30, 32, 33, 131; IV, 175.
Maine (Duc du), I, 61; II, 94, 100; III, 51, 148.
Maine (Mme du), IV, 58.
Maréchal, I, 156; III, 96.
Maréchal de Salon (le), I, 101.
Maisons, III, 94.
Maintenon (Mme de), I, 47, 65, 68, 69, 70, 94; III, 123; IV, 67.
Maulevrier, I, 165, 187; IV, 122.
Mauresse (la), I, 86.
Monseigneur, I, 124; II, 121.
Monsieur, I, 30, 126.
Montchevreuil, I, 33.
Montchevreuil (Mme), I, 33.
Montespan (Mme de), II, 17.
Montesquiou (Maréchal de), II, 183.
Montmorency (Duc de), I, 36.

Noailles (Duc de), II, 154; III, 99.
Noirmoutiers (M. de), I, 173.

Orléans (Duc d'), II, 5, 70, 77, 106, 175; III, 47, 73, 149, 155, 172; IV, 13, 23, 184, 192.
Orléans (Duchesse d'), III, 77; IV, 49.
Orange (Prince d'), I, 42.

Pâris (Les Frères), IV, 81.
Pincré (Jeannette), II, 118.
Pierre Ier, IV, 14.
Philippe V, IV, 126, 129.
Plenœuf (Mlle de), IV 173.
Pomponne (Arnauld de), I, 107.
Polignac (Abbé de), I, 178; II, 96.
Pontchartrain (Le chancelier), I, 96, 104; II, 151; III, 30.
Pontchartrain (Le fils du chancelier), I, 168; II, 143; III, 16, 156, 159.
Pontchartrain (Mme), I, 104; III, 23.
Pontcarré, I, 177.
Pontcarré (Mme), I, 177.
Prince (M. le), II, 55.

Racine, I, 54, 100.
Rancé (Abbé de la Trappe, de), I, 52, 72, 87, 117.
Régent (Le), V. le duc d'Orléans.
Richelieu (M. de), I, 55, 56.
Rigault, I, 72.
Rohan (Cardinal de), III, 11.

Saint-Mégrin, I, 38.
Saint-Simon (Claude de), I, 34.
Saint-Simon (Louis de), I, 27, 59, 137, 142, 158; II, 87, 144, 147; III, 82, 99, 169, 184, 186.
Saint-Simon (Mme de), II, 111.
Saint-Simon (Mlle de), IV, 163.
Santeuil, I, 82.
Savoie (Louise de), reine d'Espagne, III, 20.
Stairs (Comte), III, 163.
Shrewsbury (Duchesse de), III, 7.
Sery (Mlle de), II, 5.
Soubise (Mme de), II, 15, 50.

Thianges (Mme de), II, 28.
Tellier (Le P.), II, 48, 76; IV, 63.
Tencin (Abbé), IV, 76.
Tencin (Mme de), IV, 76.
Tessé, I, 93.
Ticquet (Mme) I, 111.
Torcy, IV, 25.
Trappe (Abbé de la), V. Rancé.

Ursins (Princesse des), I, 132, 171; III, 21, 63, 72.

Vatteville (Abbé de), I, 135.
Vauban, I, 155; II, 10.
Vendôme (Duc de), I, 183; II, 60, 182.
Vendôme (Le grand prieur), I, 91, 183.
Verrue (Mme de) I, 115.
Villars, I, 145.
Villeroy (Maréchal de), I, 189; III, 81; IV, 164.
Villeroy (Duchesse de), II, 134.
Voysin, II 64.

TABLE

Les Appels de la Constitution 5
La Question des États généraux 9
Un Diamant unique 12
Le Czar à Paris 14
Le Roi à la Saint-Louis 17
L'Archevêque de Tolède. 18
D'Argenton. 20
Les Malices et la conduite du Régent 23
Les Mémoires de Torcy 25
Fortune d'Albéroni 27
Le Gouvernement de Fleury. 29
Le Lit de justice du 26 août 1718 32
La Duchesse d'Orléans après le lit de justice 49
La Fin des conseils 53
L'Arrestation de Cellamare 54
Arrestation de M. et de Mme du Maine. 58
Madame de Charlus 60
Les Philippiques 61
La Fin du P. Tellier 63
Scandaleuse maladie de la duchesse de Berry. 64
Mort de Mme de Maintenon 67
Law et Saint-Simon 70
Mort de la duchesse de Berry 71
Maladie de Mme de Saint-Simon 76
L'Abbé Tencin et sa sœur 76
Chute d'Albéroni 79
La Fortune des frères Pâris 81
Le Roi au conseil de Régence 83
Dubois archevêque de Cambrai. 84
La Fin du comte de Horn 86
Exécutions à Nantes 87
L'Abbé de Chaulieu 89
Chute et retraite d'Argenton. 89
Dangeau 91
Fuite de Law 95
Le Chapeau de Dubois 97
Saint-Simon ambassadeur extraordinaire 100
Déclaration du mariage du roi 102
Le Voyage en Espagne 104
Première Révérence au roi et à la reine d'Espagne. . . 107
Audience solennelle 110
Réjouissances publiques 113

Saint-Simon au bal 115
Audience matinale. 116
L'Escurial 117
Saint-Simon malade 121
Maulevrier 122
Cabale nationale et cabale étrangère 124
Caractère de Philippe V 126
La Reine 128
La Chasse du roi 129
Les Moines d'Atocha 131
La Vie à Madrid 132
Saint-Simon à Lerma 134
La Cérémonie du mariage 135
L'Érésipèle de la princesse des Asturies 137
Conduite étrange de la princesse des Asturies 140
Nouvelles fêtes. 142
Le Carême des jésuites 144
La Prison de François Ier 144
A Tolède 147
Aranjuez 151
Le Vidame de Chartres, chevalier de la Toison d'or. . . 153
Balsaïm et Ségovie. 155
La Granja 158
Le Départ de Saint-Simon 160
Mariage de Mlle de Saint-Simon. 163
La Chute de Villeroy 164
Dubois premier ministre 170
La Fille de Plénœuf, marquise de Prie. 173
Mort de Madame. 175
L'An 1723 176
La Femme de Dubois. 178
Mort du cardinal Dubois 180
Triste état du duc d'Orléans 184
Mort du duc de Lauzun 186
Mort du duc d'Orléans 192
Retraite de Saint-Simon 194
Conclusion 195
Testament olographe du duc de Saint-Simon 199

INDEX DES PERSONNAGES CITÉS DANS L'OUVRAGE . . . 205

Paris. — Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse (T. L. 10-168).

BIBLIOTHÈCA Avionensis

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date due

JUIL 0 5 2001

NOV 1 5 2004

UO NOV 1 4 2004

18 JAN 85

JAN 0 2'85

NOV 2 1 199

NOV 1 2 1997

AOUT
AUG 1 8 2000

CB

a39003 001929248b

DC 130 .S2A197 1911
SAINT-SIMON, LOUIS DE
MEMOIRES SUR LE SIECLE
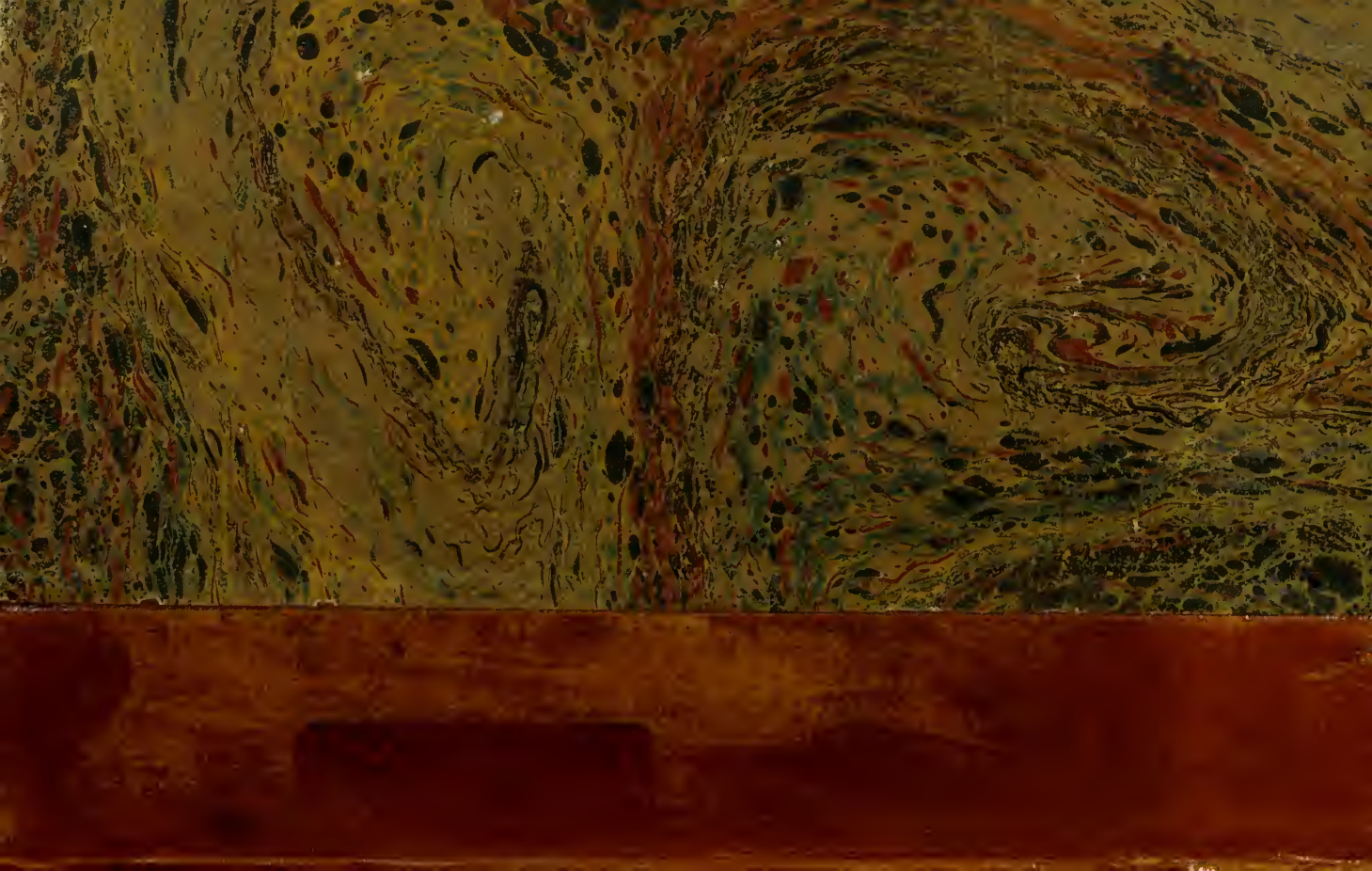
IRRÉPARABLE
IRREPARABLE